Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

ANNEX LIBRARY
B
pt. 1 034990

Cornell University Library

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
Henry W. Sage
1891

A234590 7/6/09

3513-1

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 057 554 259

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Dix-septième Année — Première Série

(*Novembre 1908 — Mars 1909*)

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **N. FILOZ**

ABONNEMENT, UN AN
- France **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février et 15 mai 1909.*
- Étranger. **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

Après *seize années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord, elle est *unique* en son genre : il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie, histoire*, etc., les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous allons même jusqu'à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de leur temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France*, à la *Sorbonne* et dans les *Universités* de province, par MM. Emile Faguet, Abel Lefranc, Jules Martha, Gustave Lanson, Puech, Victor Egger, Charles Seignobos, Emile Legouis, etc., etc. — ces noms suffisent, pensons-nous, à rassurer nos lecteurs, — en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des comptes rendus des soutenances de thèses.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — PREMIÈRE SÉRIE.

Année scolaire 1908-1909

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : N. FILOZ

LA REVUE A PUBLIÉ CETTE ANNÉE :

LITTÉRATURE FRANÇAISE.. .	Cours de MM. Émile Faguet, Abel Lefranc, Gustave Lanson; leçons de M. Gustave Allais.
LITTÉRATURE LATINE. . .	Cours de M. Jules Martha; leçons de M. P. de Labriolle.
LITTÉRATURE GRECQUE. . .	Cours de M. Puech.
LITTÉRATURE ANGLAISE. .	Cours de M. Emile Legouis.
PHILOSOPHIE.	Cours de M. Victor Egger.
HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.	Cours de M. Georges Dwelshauders.
HISTOIRE.	Cours de M. Charles Seignobos ; leçons de M. E. Cavaignac.
CONFÉRENCES.	Conférences de MM. N.-M. Bernardin et Paul Morillot.
BIBLIOGRAPHIE.	Auteurs de l'agrégation, par MM. H. Bornecque et W. Thomas.

SOUTENANCES DE THÈSES. — SUJETS DE DEVOIRS, LEÇONS ET COMPOSITIONS.
PROGRAMMES DES COURS ET DES EXAMENS.
LISTES D'AUTEURS. — OUVRAGES SIGNALÉS. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1909

Tout droit de reproduction réservé

T

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

A.204590

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 1 12 NOVEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIe (1).

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Charles Nodier ; sa vie.

Charles-Emmanuel Nodier, dont la place est si grande dans l'histoire de notre littérature, a surtout à son actif un bagage considérable d'œuvres en prose. Mais vous savez qu'il a aussi été poète, et souvent poète délicieux : nous devons donc lui consacrer quelques-unes de nos études (2).

Nodier est né à Besançon, le 29 avril 1780, et je vous dis tout de suite qu'il est mort à Paris, le 27 janvier 1844. Son père, qui avait une solide réputation d'avocat, et qui, avant d'être avocat, avait été de l'Oratoire et avait même enseigné la rhétorique à Lyon, fut son premier maître. Elevé par son père à la façon d'*Emile*, Charles Nodier, dès l'âge de douze ans, était animé de sentiments républicains, et discourait sur les droits du peuple dans une des sociétés les plus fougueuses de Besançon, celle des *Amis de la*

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

(2) Sur Nodier, cf., outre Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*, I), l'excellent livre de M. Michel Salomon, *Charles Nodier et la société de l'Arsenal*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Constitution. Il fit même partie d'une députation de ce club, qui alla rendre visite au général Pichegru, du côté de Strasbourg, où le général venait de battre les Autrichiens.

Pendant la Terreur, un ancien officier du génie, M. Girod de Chantrans, forcé de quitter Besançon par suite du décret qui interdisait aux ci-devant nobles le séjour dans les places de guerre, alla habiter Novilars, non loin de Besançon, et emmena le jeune Nodier avec lui. C'est par cet officier que Nodier fut initié à la botanique, pour laquelle il fut bientôt pris d'une véritable passion. C'est sous sa direction qu'il s'occupe d'études entomologiques, qu'il réunit ses collections, s'attachant principalement aux coléoptères, et qu'il découvre l'organe de l'ouïe chez les insectes.

Au retour de Novilars, Charles Nodier suit, à Besançon, les cours de l'Ecole centrale. En 1797, grâce au crédit de son père sans doute, il obtient une petite place d'adjoint au bibliothécaire de la ville, avec de petits appointements qui lui permettent quelque indépendance.

Dès cette époque, le jeune Nodier lit beaucoup et même commence à écrire. Il pratique surtout *Werther* et les œuvres de Shakespeare, qu'il lit dans le texte ; car Nodier, comme le remarque Sainte-Beuve, a, dès son enfance, manifesté de merveilleuses dispositions pour les langues.

En 1799, Nodier se trouve compromis dans un complot politique assez mal défini, puisqu'il s'agit d'*un complot contre la sûreté de l'Etat*, et que cela se passe sous le Directoire, quelques mois avant le 18 Brumaire ! Condamné d'abord par contumace, Nodier fut ensuite acquitté, à la majorité d'une voix, le 10 fructidor an VII.

C'est alors que son père l'envoie à Paris, vers 1800. Le jeune homme avait déjà en portefeuille quelques romans et quelques pièces de vers. Mais, vous le savez, les débuts littéraires sont presque toujours très pénibles, et le succès ne vint guère encourager le nouvel arrivant.

Nodier prit alors le parti de retourner dans sa ville natale, où il se lia avec quelques jeunes émigrés, assez imprudemment, du reste, car cela lui valut d'être de nouveau impliqué dans certaines menées et de passer pour suspect.

Revenu à Paris, à l'époque où le Premier Consul songeait déjà de très près à l'Empire, Charles Nodier écrivit en 1801 une satire très vive, *la Napoléone*, pièce animée de l'esprit républicain, où Bonaparte et ses projets de tyrannie étaient hautement dénoncés. Les copies s'en multiplièrent à l'infini, ce qui détermina la police

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à se transporter chez l'imprimeur Dabin, d'ailleurs responsable d'autres écrits séditieux, et à arrêter ledit Dabin. Nodier, ne voulant pas laisser poursuivre un innocent, écrivit alors la lettre suivante, où il se déclarait l'auteur de la satire incriminée :

« Parvenu au comble de l'infortune et du désespoir, abandonné de tout ce que j'aimais, veuf de toutes mes affections, à vingt-cinq ans, j'ai survécu à tout amour et à toute amitié (1).

« Il me reste du moins le bonheur d'être coupable, et de pouvoir vous demander la prison, l'exil ou l'échafaud.

« Un ouvrage intitulé *la Napoléone* et dirigé contre le Premier Consul a paru, il y a deux ans. La police en a recherché l'auteur. C'est moi.

« Sans attendre des hommes et de vous ni égards ni pitié, je vous apporte ma liberté. Demain, l'usage en serait peut-être terrible. Quiconque a pu beaucoup aimer peut haïr avec excès, et mon temps est venu.

« Je m'appelle Charles Nodier.

« Je loge hôtel Berlin, rue des Frondeurs. »

Le nom même de la rue, vous le voyez, était une menace !

L'adresse, digne de la lettre, se trouvait ainsi libellée : « Au Premier Consul, ou, en son lieu, à l'un des préfets du Palais (2). » La date est du 25 frimaire an XII (décembre 1803), ce qui place la date de la composition de *la Napoléone* en 1801.

Naturellement, le jeune mécréant fut arrêté ; mais, comme Fouché avait pour bibliothécaire le Père Oudet, ancien ami du père de Nodier à l'Oratoire, on se contenta de renvoyer le coupable à son père à Besançon. Charles Nodier resta là jusque vers 1806. Il en profita pour publier des romans imités de *Werther*, tels que *les Proscrits* ou *le Peintre de Salzbourg*, et une *Histoire des Insectes*. Il publia même, en 1805, un *Dictionnaire des Onomatopées françaises*. Mais voici que, de nouveau, la persécution vint s'abattre sur lui. Accusé d'avoir pris part à l'évasion de Bourmont, il fut plus ou moins enveloppé dans un soi-disant complot destiné à préparer une alliance des jacobins et des royalistes, et dut prendre la fuite. Il erra jusque vers le début de 1806, soit dans le Jura français, soit en Suisse, cherchant asile chez les médecins ou chez les curés, soupant gaiement, couchant sur la paille, et engageant ses hôtes à faire des collections. Mérimée, successeur de Nodier à l'Académie, a dit malicieusement en

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer combien cette lettre, comme dit Sainte-Beuve, « sent son *Werther* au premier chef ».

(2) Je n'ai pas besoin de souligner tout ce que cette bizarre adresse contient d'ironie moqueuse et sceptique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parlant de cette époque de sa vie, où il était peut-être moins persécuté qu'il se l'imaginait : « Il croyait fuir les gendarmes et poursuivait les papillons. »

En 1806, le mandat d'arrêt ayant été levé, Nodier put rentrer en France et séjourner à Dôle, où il fit notamment la connaissance de Benjamin Constant.

En 1808, il se maria. Puis il trouva une place de secrétaire à Amiens, auprès d'un chevalier Herbert Croft, baronnet anglais, prisonnier de guerre à Amiens, où il s'occupait de philologie et d'archéologie. Nodier resta deux ans chez cet érudit ; mais, comme Croft était un peu avare et prenait peu à peu l'habitude de ne lui donner que le vivre et le couvert, Nodier se vit forcé de le quitter.

Il revint d'abord dans son cher pays natal, séjourna dans ce riant Quintigny, qu'il a souvent décrit et chanté ; puis, vers 1811, espérant trouver des ressources à l'étranger, il accepta une position officielle que lui avait procurée le général Bertrand. Il s'agissait pour Nodier de se rendre à Laybach, en Carniole, où il serait chargé de la direction de la librairie et de la rédaction d'un journal intitulé le *Télégraphe*. Nodier se rendit donc à Laybach, avec sa femme et une fille qui lui était née, et là s'occupa consciencieusement de publier son journal, d'abord en trois langues, français, allemand et italien, puis en quatre, en y ajoutant le slave. L'abandon des provinces illyriennes le ramena en France au bout de quelques mois. Il avait gagné à ce séjour lointain de connaître plus intimement Fouché, alors gouverneur d'Illyrie, et aussi Jean Sbogar, personnage romantique, demi-brigand, demi-rêveur, qui lui fournira le sujet et le titre d'un de ses ouvrages.

Rentré à Paris, Nodier fut admis à la rédaction des *Débats*, alors *Journal de l'Empire*, où il resta de 1811 à 1820. Pendant les Cent Jours, il se tint à l'écart. Il écrivit même dans les *Débats* une nouvelle Philippique contre Napoléon, et l'on prétend que Fouché, l'ayant fait venir pour lui demander ce qu'il voulait, Nodier répondit : « Eh ! bien, donnez-moi cinq cents francs... pour aller à Gand ». Je ne vous cite pas l'anecdote comme absolument authentique.

En 1820, les *Débats* étant redevenus royalistes, Nodier passa à la *Quotidienne*, légitimiste, sans préjudice, bien entendu, des journaux de rencontre.

Il publia *Jean Sbogar* en 1818, *Thérèse Aubert* en 1819, *Adèle* en 1820, *Smarra* en 1821, *Trilby* en 1822. Ce sont — surtout *Trilby* — de délicieux petits chefs-d'œuvre. Vous savez que Nodier

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

est admirable dans les contes de fée : nul n'a su aussi habilement que Nodier allier et fondre le réel et la fantaisie. A cet égard, on voit que Mérimée — le Mérimée de la *Vénus d'Ille* notamment — l'a beaucoup pratiqué, sans jamais avoir atteint d'ailleurs à cette parfaite aisance qui nous charme, quand nous lisons des contes de Nodier.

Charles Nodier écrivit aussi quelques mélodrames sans grande valeur, et sur lesquels il ne se faisait aucune illusion ; car il disait lui-même, paraît-il : « Je les écris, non pour faire des livres, mais pour en acheter. » Il n'abordait le théâtre que pour augmenter ses ressources personnelles. Ne lui en gardons pas rancune ; car Nodier était, à cette époque, bien loin de vivre dans l'aisance, et il a suffisamment mérité des lettres françaises par ailleurs, pour qu'il ait droit à toute notre indulgence. Parmi ces pièces destinées au théâtre, Nodier écrivit notamment un *Faust*, que je n'ai pu retrouver (probablement vers 1827 ou 1828), et que je serais assez curieux de lire, pour voir ce qu'est devenu la légende de Faust dans l'esprit et sous la plume de ce « frère cadet (bien Français d'ailleurs) des grands poètes romantiques étrangers », comme l'appelle Sainte-Beuve.

Enfin, en 1824, à l'âge de 44 ans, Nodier trouva la « situation sérieuse », pour parler comme dans *Le Fils de Giboyer*: il fut nommé bibliothécaire à l'Arsenal, et, pour la première fois, il put asseoir un peu son existence, jusque-là si orageuse. Désormais, dans le calme de l'étude, Nodier put se livrer à ses travaux favoris avec la certitude du lendemain. Son salon, paré de la grâce de M^me^ et de M^lle^ Nodier, devint rapidement un des plus fréquentés de la capitale. Tout ce que la littérature et les arts ont compté de célébrités, pendant plus de vingt ans, a défilé dans ce salon, aussi important dans l'histoire de notre littérature que celui de M^me^ de Rambouillet, de M^me^ de Lambert ou de M^me^ Geoffrin. Au milieu des jeunes écrivains et des jeunes artistes, Charles Nodier, toujours jeune lui-même, fut « comme la flamme, comme le sylphe gracieux qui excite et lutine ». Nodier, qui était le bon sens fait homme, eut toujours soin, d'ailleurs, de ne verser dans aucune exagération ; il n'est ni classique ni romantique, et il garde jalousement sa liberté d'appréciation et de critique. Il promène sur les hommes et sur les choses une ironie douce et bienveillante. Sainte-Beuve, qui l'a beaucoup connu, a dit en termes excellents l'influence exercée par Nodier sur les jeunes écrivains qui se pressaient dans son salon :

« Le propre de Nodier, son vrai don, était d'être inévitablement aimé... Il avait acquis avec l'âge assez d'autorité, ou, si ce mot

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

est trop grave pour lui, assez de faveur universelle pour se permettre franchement l'attaque contre quelques-uns de nos travers, ou peut-être de nos progrès les plus vantés... Il faut lui savoir gré d'avoir, en plus d'une circonstance, opposé aux abus littéraires cette expression franche, cette contradiction indépendante qui, dans une nature de conciliation et d'indulgence comme la sienne, avait tout son prix. » C'est ainsi que s'exprime Sainte-Beuve, dans un article paru dans la *Revue des Deux Mondes* le 1er février 1844, c'est-à-dire trois ou quatre jours après la mort de Nodier. Quelques années auparavant, en 1840, Sainte-Beuve s'était plu à nous peindre Nodier entouré de sa famille, le soir, « en cet Arsenal rajeunissant, où tous ceux qui y reviennent après des années retrouvent un passé encore présent, un frais sentiment d'eux-mêmes, et des souvenirs qui semblent à peine des regrets, dans une atmosphère de poésie, de grâce et d'indulgence » (1).

Le charme discret et les talents délicats de Mlle Marie Nodier, non moins appréciés des littérateurs et des artistes que l'indulgence souriante et l'accueil cordial de M. et de Mme Nodier, ne contribuèrent pas peu à la prospérité du salon de l'Arsenal. On s'empressait autour de cette aimable jeune fille, qui était passionnée pour la musique et pour les vers.

La perle de son album, ce fut le sonnet d'Arvers, que vous connaissez tous.

Vous connaissez aussi les sonnets qu'Alfred de Musset adressait, en mai 1843, à la même Marie Nodier devenue Mme Ménessier. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, si je me permets de vous les rappeler. Voici, d'abord, le premier sonnet :

« Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux.
— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux ;
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse. »

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance.
Et nous parlions déjà le langage des vieux ;
Ce jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance.

Le lâche craint le temps, parce qu'il fait mourir ;
Il croit son mur gâté, lorsqu'une fleur y pousse.
O voyageur ami, père du souvenir !

C'est ta main consolante, et si sage et si douce,
Qui consacre à jamais un pas fait sur la mousse,
Le hochet d'un enfant, un regard, un soupir.

(1) *Portr. littér.*, t. I, p. 482.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La fin du sonnet est un peu faible ; mais la première partie est aussi admirable de forme que d'expression.

Nous n'avons pas la réponse de Mme Ménessier ; mais le deuxième sonnet de Musset nous permet de la deviner en partie :

Quand, par un jour de pluie, un oiseau de passage
Jette au hasard un cri dans un chemin perdu,
Au fond des bois fleuris, dans son nid de feuillage,
Le rossignol pensif a parfois répondu.

Ainsi fut mon appel de votre âme entendu,
Et vous me répondez dans notre cher langage.
Ce charme triste et doux tant aimé d'un autre âge,
Ce pur toucher du cœur, vous me l'avez rendu.

Etait-ce donc bien vous ? Si bonne et si jolie,
Vous parlez de regrets et de mélancolie.
— Et moi peut-être aussi j'avais un cœur blessé.

Aimer n'importe quoi, c'est un peu de folie.
Qui nous rapportera le bouquet d'Ophélie
De la rive inconnue où les flots l'ont laissé ?

Cette fois-ci, c'est l'inverse : c'est la fin du sonnet qui est véritablement merveilleuse. Elle nous montre à quel point Musset avait le don du vers suggestif, la faculté de nous faire entrevoir en quelques mots tout un infini de rêve et de poésie. Le troisième sonnet n'est pas indigne des premiers :

Vous les regrettiez presque en me les envoyant,
Ces vers beaux comme un rêve et purs comme l'aurore.
« Ce malheureux garçon, disiez-vous en riant,
Va se croire obligé de me répondre encore. »

Bonjour, ami sonnet, si doux, si bienveillant,
Poésie, amitié que le vulgaire ignore,
Gentil bouquet de fleurs, de larmes tout brillant,
Que dans un noble cœur un soupir fait éclore.

Oui, nous avons ensemble, à peu près, commencé
A songer ce grand songe où le monde est bercé.
J'ai perdu des procès très chers, et j'en appelle.

Mais, en vous écoutant, tout regret a cessé.
Meure mon triste cœur, quand ma pauvre cervelle
Ne saura plus sentir le charme du passé.

Charles Nodier a été ravi de ce souvenir donné à l'Arsenal d'autrefois par le Musset de 1843, devenu poète très célèbre. Et voici la pièce que Nodier, poète de 63 ans, adressait, en juin 1843, à son ami Alfred de Musset, pour le remercier de n'avoir point oublié les douces heures d'antan :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée ;
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci !

Pour toi seul l'aimable Muse,
Qui t'amuse,
Réserve encor des chansons
Aux doux sons.

Par le faux goût exilée
Et voilée,
Elle va dans ton réduit
Chaque nuit.

Là, penchée à ton oreille
Qui s'éveille,
Elle te berce aux concerts
Des beaux vers.

Elle sait les harmonies
Des Génies,
Et les contes favoris
Des péris ;

Les jeux, les danses légères
Des bergères,
Et les récits gracieux
Des aïeux.

Puis elle se trouve heureuse,
L'amoureuse,
De prolonger son séjour
Jusqu'au jour.

Quand, du haut d'un char d'opale,
L'aube pâle
Chasse les chœurs clandestins
Des lutins,

Si l'aurore mal apprise
L'a surprise,
Peureuse, elle part sans bruit
Et s'enfuit,

En exhalant dans l'espace
Qui s'efface
Le soupir mélodieux
Des adieux.

Fuis, fuis le pays morose
De la prose,
Ses journaux et ses romans
Assommants.

Fuis l'altière période
A la mode,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et l'ennui des sots discours,
Longs ou courts.

Fuis les grammes et les mètres
De nos maîtres,
Jurés experts en argot
Visigoth.

Fuis la loi des pédagogues,
Froids et rogues,
Qui soumettraient tes appas
Au compas.

Mais reviens à la vesprée,
Peu parée,
Bercer encor ton ami
Endormi.

Ces stances sont évidemment d'un homme qui avait le don des vers. « On peut dire de cette jolie pièce mélodieuse, touchante, et dont le rythme gracieux, mais exprès tombant et un peu affaibli, exprime à ravir un sourire déjà las, qu'elle a été le chant du cygne de Nodier. » (Sainte-Beuve). Musset répondit à son ami par des stances écrites sur un rythme analogue, et qui, sauf les premières strophes, un peu lourdes à mon goût (cela arrive parfois chez Musset) sont véritablement charmantes :

Connais-tu deux pestes femelles
Et jumelles,
Qu'un beau jour tira de l'Enfer
Lucifer ?

L'une au teint blême, au cœur de lièvre,
C'est la Fièvre ;
L'autre est l'Insomnie aux grands yeux
Ennuyeux.

Non pas cette fièvre amoureuse,
Trop heureuse,
Qui sait chiffonner l'oreiller
Sans bâiller ;

Non pas cette belle insomnie
Du génie,
Où Trilby vient, prêt à chanter,
T'écouter.

C'est la fièvre qui s'emmaillotte
Et grelotte
Sous un drap sale et trois coussins
Très malsains.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'autre, comme une huître qui bâille
Dans l'écaille,
Rêve ou rumine, ou fait des vers
De travers.

Voilà, depuis une semaine
Toute pleine,
L'aimable et gai duo que j'ai
Hébergé.

Que ce soit donc, si l'on m'accuse,
Mon excuse,
Pour n'avoir rien ni répondu,
Ni pondu.

Ne me fais pas, je t'en conjure,
Cette injure
De supposer que j'ai faibli
Par oubli.

L'oubli, l'ennui, font, ce me semble,
Route ensemble,
Traînant, deux à deux, leurs pas lents,
Nonchalants.

Tout se ressent du mal qu'ils causent,
Mais ils n'osent
Approcher de toi seulement
Un moment.

Que ta voix si jeune et si vieille,
Qui m'éveille,
Vient me délivrer à propos
Du repos !

Ta muse, ami, toute française,
Tout à l'aise,
Me rend la sœur de la santé,
La gaieté.

Elle rappelle à ma pensée
Délaissée
Les beaux jours et les courts instants
Du bon temps,

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Echappés de nos pensions,
Nous dansions.

Gais comme l'oiseau sur la branche
Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillait comme un bluet mêlé
Dans le blé.

Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant.

Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser.

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme,
Apprenait plus vite à t'aimer
Qu'à rimer.

Alors, dans la grande boutique
Romantique,
Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson.

Nous allions, brisant les pupitres
Et les vitres,
Et nous avions plume et grattoir
Au comptoir.

Hugo portait déjà dans l'âme
Notre-Dame,
Et commençait à s'occuper
D'y grimper.

De Vigny chantait sur sa lyre
Ce beau sire
Qui mourut sans mettre à l'envers
Ses bas verts.

Antony battait avec Dante
Un andante ;
Emile ébauchait vite et tôt
Un presto.

Sainte-Beuve faisait dans l'ombre,
Douce et sombre,
Pour un œil noir, un blanc bonnet,
Un sonnet.

Et moi, de cet honneur insigne
Trop indigne,
Enfant par hasard adopté
Et gâté,

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Je brochais des ballades, l'une
A la lune,
L'autre à deux yeux noirs et jaloux,
Andalous.

Cher temps, plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre à l'amitié
La moitié !

Pourquoi, sur ces flots où s'élance
L'Espérance,
Ne voit-on que le souvenir
Revenir ?

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir ;

Mais comment fais-tu donc, vieux maître,
Pour renaître ?
Car tes vers, en dépit du temps,
Ont vingt ans.

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier :

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge,
Ni l'orage ;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Ces vers, d'une délicatesse charmante, font véritablement revivre à nos yeux le salon de l'Arsenal à l'époque de sa plus grande prospérité. Et ils confirment ce que disait Sainte-Beuve de cette société « rajeunissante », où tous, après les années, retrouvaient encore « un frais sentiment d'eux-mêmes ».

Charles Nodier appartenait à l'Académie française depuis 1834.

Outre les ouvrages que je vous ai déjà cités, on lui doit encore l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept châteaux*, la *Fée aux Miettes*, *Inès de las Sierras*, et un nombre infini de contes divers, où il nous offre un exquis mélange de réalisme, de merveilleux et d'exotisme.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Sénèque (1)

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Ses ouvrages de physique : les « Questions Naturelles ».

Nous avons déjà défini les matières sur lesquelles portent les œuvres philosophiques de Sénèque ; nous avons vu comment, parmi les trois parties qui composent la philosophie antique, l'une, la logique, n'avait pas été traitée par lui et n'avait éveillé que son mépris et ses railleries. Sénèque n'y voyait, en effet, qu'une science vaine et nuisible, toute faite de chicanes de mots et de subtilités propres à égarer l'esprit.

Il nous faut donc, en l'absence d'ouvrages de logique, passer à la physique et examiner quelle a été l'attitude de Sénèque à l'égard de cette science. Nous verrons ce qu'il en pense ; puis nous étudierons celles de ses œuvres qui ont la physique pour objet.

Mais une question préalable s'impose : en effet, pour bien comprendre et bien juger l'idée que Sénèque se fait de la physique, nous devons nous demander ce que l'antiquité entendait par là. Toutes les fois qu'il est question de choses anciennes, il faut se poser cette question, car on risquerait d'avoir une opinion très fausse, si l'on se reportait seulement au sens actuel des mots. Aujourd'hui, la physique est une science parfaitement limitée et bien définie : elle consiste dans l'observation et dans l'explication d'un certain nombre de phénomènes d'acoustique, d'optique, de pesanteur, de chaleur, d'électricité, de magnétisme. Cette science, rigoureuse par ses procédés, repose sur la méthode expérimentale. La théorie n'intervient que quand elle peut être appuyée sur des expériences suffisamment nombreuses et convaincantes. La physique de l'antiquité est loin de ressembler à cette science moderne. Elle est d'abord beaucoup plus étendue : elle comprend toute la science de la nature ; on y fait rentrer l'astronomie, la géométrie, la physique, la chimie, la météorologie, l'histoire naturelle, la psychologie, la biologie, la géologie. Il y est encore question de mystères, que nous ne pouvons

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

atteindre par les moyens d'investigation de la science; on y agite la question de la création, de Dieu, de la providence, du destin. C'est ainsi que Sénèque, au début de son grand ouvrage de physique intitulé *Questions naturelles*, pose toute une série de problèmes métaphysiques : quels sont les éléments constitutifs de la matière et de l'univers ? quel est le créateur du monde ? quel en est le conservateur ? Il se demande ce que c'est que Dieu. Ce Dieu reste-t-il absorbé dans la contemplation de soi-même et de son œuvre, ou bien, au contraire, continue-t-il à la surveiller, et s'occupe-t-il des actions humaines ? La création est-elle une œuvre accomplie une fois pour toutes, ou Dieu y travaille-t-il chaque jour ? Y a-t-il une providence toujours vigilante ? Dieu est-il une partie du monde, ou se confond-il avec le monde lui-même ? Faut-il admettre un système panthéiste ou concevoir Dieu comme entièrement distinct de la création ? Dieu est-il tenu par les lois qu'il a lui-même établies, ou bien peut-il, encore maintenant, changer quelque chose à l'ordre fixé et déroger en quelque chose à la loi du destin ? La liberté de Dieu et, par contre-coup, celle de l'homme sont-elles possibles ? — La physique de l'antiquité est donc une science plus vaste et plus aventureuse que la physique actuelle. Il y a là plus d'imagination que d'observation et d'expérimentation, plus de rêverie et de poésie que de raison, plus de fantaisie que de science ; en un mot, c'est plutôt de la métaphysique que de la physique.

Pour Sénèque, l'étude de la physique est à la fois un devoir, un plaisir et un profit.

C'est un devoir, dit Sénèque. En effet, écrit-il dans le traité *De otio sapientis*, celui qui contemple l'œuvre de Dieu fait son devoir ; car, si Dieu a créé le monde, c'est qu'il entendait qu'on le contemplât. Quelle serait autrement l'utilité de la création ? Le plus grand bien, disons-nous, est de vivre conformément aux lois de la nature ; or la nature nous a créés à la fois pour la contemplation et pour l'action. Il est si vrai que la nature désire être contemplée, qu'elle a mis dans l'homme un instinct de curiosité, qui le porte à percer les mystères de la création. Consciente de sa beauté, elle nous a engendrés pour en être les spectateurs curieux, sachant bien qu'elle ne servirait à rien, si elle montrait à la solitude ses beautés si éclatantes. Un autre fait prouve également que la nature a voulu être contemplée ; c'est qu'elle a placé l'homme au milieu de l'univers, afin qu'il puisse jeter les yeux de tous côtés autour de lui. Pour favoriser la contemplation de l'homme, elle a donné à lui, seul entre tous les êtres vivants, l'attitude de la station droite. Pour qu'il pût suivre commodément dans leur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

course, de leur lever à leur coucher, les différents astres du ciel, elle lui a placé la tête et les yeux tout en haut du corps, au-dessus d'un cou flexible. Puis, pour piquer sa curiosité et lui faciliter l'observation, elle s'est bien gardée de lui montrer tous les astres à la fois : elle lui en montre une partie pendant le jour et une autre partie pendant la nuit. Ainsi ce qu'elle révèle de ses secrets pousse l'homme à désirer avidement la connaissance du reste. C'est donc vivre conformément aux intentions et aux lois de la nature que de consacrer son temps à observer les phénomènes qu'elle propose à notre étude et à son admiration. D'où il ressort que l'étude de l'univers est, pour l'homme, un devoir. Nous devons vivre conformément à la nature. Or la nature veut être contemplée. Donc nous devons observer la nature. Par suite, l'étude de la physique est un devoir pour l'homme.

Mais, ajoute Sénèque, ce n'est pas seulement un devoir : c'est encore un plaisir; et c'est un plaisir, parce que c'est la meilleure distraction aux maux qui nous accablent. Quand il se trouve exilé dans cette île déplaisante de Corse, sous un climat rude et malsain, au milieu d'habitants désagréables, il ne manque pas de faire valoir à sa mère Helvia, dans la *Consolation* qu'il lui adresse, que l'étude de la physique lui sert à calmer ses douleurs et ses regrets. L'exil est pénible, le sol de cette île infécond, le milieu importun ; mais que sont de semblables misères, quand on s'élève au-dessus d'elles pour s'élancer à la contemplation des mystères de la nature ? Sénèque se livre à tout un développement déclamatoire sur ce plaisir de la contemplation de l'univers : « Partout, écrit-il, la vue peut également s'élever jusqu'au ciel, partout le même intervalle sépare les choses divines des choses humaines. Pourvu que mes yeux ne soient pas arrachés à ce spectacle, dont ils ne peuvent se rassasier, pourvu qu'il me soit permis de regarder le soleil et la lune, de suivre les autres astres, de chercher leur lever, leurs intervalles, les causes de leurs mouvements plus rapides ou plus lents, pourvu que je puisse voir dans la nuit tant d'étoiles étincelantes, dont les unes sont immobiles, les autres se meuvent dans un orbite déterminé, certaines apparaissent brusquement, certaines éblouissent la vue d'un trait de feu, comme si elles tombaient du ciel, ou volent à nos yeux séduits par la longue traînée de lumière qui les suit, pourvu que je sois mêlé à ce spectacle, et admis, dans la mesure où il est permis à l'homme, à la contemplation des phénomènes célestes, que m'importe la fange que je foule sous mes pieds ? » — Dans le même ouvrage, il reprend encore ce développement lyrique : « Le vrai bonheur, s'écrie-t-il, à la fin de la *Consolation*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à Helvia, où le placer, sinon au moment où l'esprit, affranchi de toute préoccupation étrangère, se livre à ses recherches, et tantôt se délasse en des occupations légères, tantôt s'élève, plein du désir de la vérité, à la contemplation de sa propre nature et de celle de l'univers ? Il cherche d'abord les terres et leur position ; puis il examine les mers qui les entourent, leur flux et leur reflux. Il considère ensuite cet espace plein de mystères terribles, qui s'étend entre le firmament et la terre, et où roulent avec fracas le tonnerre, les vents et les nuages chargés de pluie, de neige et de grêle. Enfin, après avoir parcouru les régions inférieures, il s'élève jusqu'au plus haut du ciel et jouit du spectacle splendide des choses divines ; c'est alors que, se rappelant son éternité, il examine tout ce qui fut et tout ce qui sera dans tous les siècles. » — Si ces études admirables avaient été interdites à l'homme, dit ailleurs Sénèque, aurait-ce été pour lui la peine de naître ? « Pourquoi, écrit-il dans la préface des *Questions naturelles*, se réjouir d'avoir été placé au nombre des vivants ? Est-ce pour absorber des aliments et des boissons ? Est-ce pour soigner ce corps fragile, qui périrait si on cessait un instant de le remplir, et pour mener l'existence d'un garde-malade ? Est-ce pour craindre la mort, à laquelle, dès notre naissance, nous sommes tous promis ? Supprimez ce bien inestimable de la science, et la vie ne vaut pas la peine d'accepter tant de fatigues et de souffrances. Oh ! que l'homme est une chose méprisable, s'il ne s'élève au-dessus des choses humaines !... Il goûte dans sa plénitude le plus grand bien attaché à la condition humaine, quand, après avoir foulé au pied tout le mal, il s'élève aux mystères les plus élevés et pénètre dans le sein de la nature. » — On parle quelquefois, ajoute-t-il un peu plus loin, de la gloire des conquérants. Qu'est-ce que cela ? Quelle joie y a-t-il à ajouter une parcelle de terre à la parcelle de terre qu'on possède déjà ? Toutes ces armées qui partent, enseignes déployées, avec des nuées de cavaliers à leur avant-garde et sur leurs flancs, paraissent au contemplateur des choses divines des bataillons de fourmis. C'est au-dessus de nous qu'il y a des conquêtes dignes d'un homme, des territoires sans fin que nous pouvons posséder ; pour cela, il faut s'affranchir des liens du corps, se purifier de toute souillure et s'élever à ces mystères avec des goûts modestes et détachés de tout embarras terrestre.

Car, en même temps que l'étude de la physique est pour l'homme un devoir et un plaisir, elle est encore quelque chose de plus : elle est une discipline salutaire et renferme un grand profit moral. Ce qui fait le malheur des hommes, c'est qu'ils s'atta-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chent à des choses passagères, qu'ils croient être des biens : santé, beauté, richesse. Il n'y a qu'une manière de se débarrasser de ces préoccupations frivoles : c'est de se mettre au-dessus d'elles, de se distraire de ces misères humaines en s'élevant jusqu'au ciel. L'étude de la nature et de ses lois nous arrachera à ces objets indignes de nous, soustraira notre âme à l'empire de ces soucis matériels qui la dépriment. « Le sage, errant par la pensée au milieu des astres mêmes, se rit des mosaïques des riches, et de toute la terre avec son or ; il méprise cet or, non seulement celui qu'elle a fait sortir de son sein pour être monnayé, mais encore celui qu'elle garde dans ses entrailles et qu'elle réserve à l'avidité des races futures... On ne peut dédaigner les portiques, les plafonds étincelants de l'éclat de l'ivoire, les forêts taillées en parcs, les fleuves détournés de leur cours pour orner les palais, avant de parcourir l'univers entier. » (Préface des *Questions naturelles*).

Telle est l'opinion de Sénèque sur les avantages de la physique : elle est haute et noble, malgré ce qu'elle peut avoir de déclamatoire. Hâtons-nous de dire qu'elle n'est pas de lui : elle appartient à tous les philosophes de l'antiquité, aux stoïciens en particulier, et à ses maîtres. Attalus, Fabianus, avaient une haute idée de la physique et la cultivèrent. Sénèque parle du premier dans quelques passages des *Questions naturelles*. Il dit que Fabianus avait des idées personnelles sur le déluge final, qui doit, d'après certains philosophes, détruire un jour notre monde. Pline l'Ancien nous apprend qu'il a utilisé dans sa compilation deux ouvrages de Fabianus, l'un sur les animaux, l'autre sur les causes naturelles. Grâce à son éducation, Sénèque a été à même de goûter la physique, d'en sentir l'intérêt et le profit. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait composé lui-même plusieurs ouvrages de physique.

Nous n'avons, malheureusement, pas conservé toutes les œuvres où Sénèque exposait ses idées sur la physique. Nous savons qu'il avait composé divers traités sur cette science. Dans un passage des *Questions naturelles*, il cite (VI, 4, 2) un traité qu'il a composé dans sa jeunesse sur les tremblements de terre : *quamvis aliquando de motu terrarum volumen ediderim juvenis*. Pline l'Ancien a également utilisé, paraît-il, deux traités de Sénèque, l'un intitulé *De lapidum natura*, l'autre *De piscium natura*. Un traité cité par Servius devait s'occuper sans doute, entre autres choses, d'histoire naturelle : c'était un ouvrage sur l'Inde, *De situ Indiæ*. Servius nous apprend aussi que Sénèque était l'auteur d'un traité sur la position et la religion de l'Egypte : *De situ et*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sacris Ægyptiorum. Il en reste probablement un souvenir dans le passage où Sénèque traite du Nil, de ses sources, de son cours, de ses crues, au livre IV des *Questions naturelles*.

Nous ne savons rien autre chose sur ces livres perdus, et tout ce que nous en pourrions dire serait pure hypothèse. Nous sommes donc obligés de passer immédiatement au seul traité de physique qui nous reste de Sénèque, intitulé *Questions naturelles*.

La date de la composition de cet ouvrage est facile à déterminer avec certitude. Au début du livre VI, Sénèque parle longuement d'un tremblement de terre qui eut lieu à Pompéi en 63 après J. C. D'autre part, différentes allusions montrent que Sénèque avait déjà quitté la cour pour se retirer chez lui, : cette retraite eut lieu en 62. Ces deux indices concordent pour prouver que le livre est postérieur à 63. Sénèque étant mort en 65, la composition doit être placée vraisemblablement aux environs de 63 ou 64.

C'est un ouvrage d'une importante étendue, car il compte sept livres. Au point de vue scientifique, il eut, au Moyen Age, une vogue assez grande et passa pour le résumé de la science humaine ; c'était beaucoup dire. Actuellement, il n'a plus qu'un intérêt de curiosité historique et nous montre quelle conception les anciens se faisaient de la physique.

Il convient d'abord de faire connaître, par une analyse sommaire, les matières qui sont contenues dans les *Questions naturelles*.

Le livre I, après une préface éloquente, pleine d'un enthousiasme souvent déclamatoire, où Sénèque vante les beautés et les bienfaits de la physique, traite des météores ignés. Sénèque parle des lueurs qu'on voit dans le ciel, des étoiles filantes, des aurores boréales, etc. La partie du livre la plus importante est consacrée à l'étude de l'arc-en-ciel. L'arc-en-ciel est-il une image ou une réalité ? Les deux opinions avaient cours dans l'antiquité. Sénèque croit que c'est une image ; car, dit-il, si on enlève l'eau, il n'y a plus d'arc-en-ciel. L'arc-en-ciel n'a pas plus de réalité, ne peut pas plus se toucher et se saisir que les images qu'on voit dans les miroirs.

Le livre II traite de l'air et de quelques-uns des phénomènes qui s'y produisent ; il étudie en particulier le tonnerre, la foudre, l'éclair. Il étudie la foudre au point de vue des pronostics qu'elle fournit pour la divination, et au point de vue des effets qu'elle produit. Il parle, enfin, de la peur causée par la foudre.

Le III[e] livre traite des eaux terrestres. D'où viennent-elles ? Quelle est l'origine des sources, des fontaines, des rivières, des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fleuves? Comment se fait-il que l'eau coule toujours? Sénèque étudie les crues périodiques ou accidentelles des fleuves. Il parle des différentes propriétés des eaux, de leur saveur, de leur température. Il y a des eaux froides et d'autres chaudes; les unes sont lourdes, les autres légères. Il y a, paraît-il, des eaux qui laissent flotter les pavés qu'on y jette. Enfin, il est question dans ce livre du déluge final, qui doit balayer l'humanité corrompue.

Le livre IV traite encore des eaux, mais plus spécialement des eaux du Nil. Sénèque donne une foule de détails intéressants sur les sources, le régime, les crues périodiques de ce fleuve. Puis il passe à l'étude de l'eau solide, c'est-à-dire de la glace, de la neige et de la grêle.

Le livre V étudie les vents et traite des différentes questions qui se rattachent à ce sujet.

Le livre VI étudie les tremblements de terre et examine les différentes explications qu'on a données pour les expliquer. Proviennent-ils de la terre, du feu, de l'air?

Le livre VII est consacré aux comètes. Il renferme une foule de choses curieuses et de vues intéressantes. Sénèque combat la théorie de ceux qui voient dans les comètes de simples images lumineuses dépourvues de réalité. Sénèque croit que ce sont des astres analogues aux autres et constitués par un ensemble de matière. Rien ne nous dit que nous n'arriverons pas un jour, pense Sénèque, à déterminer leur course régulière. Dans ce même livre, Sénèque pose encore une question intéressante : il se demande s'il est bien vrai que le monde tourne autour de la terre, ou si, au contraire, c'est la terre qui tourne.

Telles sont en gros les matières que traite cet ouvrage. C'est une théorie de la nature et des phénomènes naturels. Remarquons, dès l'abord, que ce n'est pas un traité complet de physique. Il manque beaucoup de choses sur les astres et l'évolution de la matière. Ce sont surtout les phénomènes de météorologie qui sont étudiés : vents, pluies, eaux, etc... Quatre livres, sur les sept qui constituent l'ensemble de l'ouvrage, sont consacrés à ces sujets de météorologie. Nous ne sommes donc pas en présence d'un traité de physique complet. Les *Questions naturelles* ne traitent qu'un domaine très restreint et n'embrassent qu'une partie *réduite* de la physique antique.

Le livre n'est pas non plus une œuvre systématique et méthodique; il n'est pas composé : c'est une suite décousue, dépourvue d'ordre logique. L'enchaînement des différents sujets et leurs rapports mutuels n'y sont nullement marqués. Ce genre était d'ailleurs à la mode, et beaucoup d'ouvrages scientifiques de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'antiquité étaient ainsi dépourvus de plan systématique. Tels sont, par exemple, les *Problèmes* d'Aristote, les *Propos de table* de Plutarque, les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle. On suppose que des gens réunis se posent diverses questions et s'appliquent à les résoudre de leur mieux. A ce point de vue, le titre même de l'œuvre de Sénèque montre bien qu'il ne faut pas attendre un développement suivi et un objet unique. Nous sommes avertis que l'auteur se propose simplement d'examiner un certain nombre de questions se rapportant à la science de la nature.

Le traité de Sénèque n'est pas non plus une œuvre scientifique originale. Il ne faudrait pas s'imaginer que Sénèque ait fait des recherches personnelles sur les points qu'il nous expose. C'est de l'érudition livresque. Il a recueilli, au cours de ses lectures, un certain nombre de détails, qu'il a trouvé intéressant de rassembler dans un ouvrage, en y joignant, ses hypothèses personnelles. Probablement le livre qui lui a le plus servi est un ouvrage stoïcien, qui a pour auteur Posidonius. Cependant Sénèque ne l'a pas servilement copié ; car il y a dans les *Questions naturelles* un grand nombre d'observations personnelles, de critiques et d'objections aux théories reçues, de rapprochements d'opinions diverses et de discussions. Sénèque a emprunté des documents à Salluste, à Tite-Live, à Sophocle même. Son ouvrage suppose une mise en œuvre personnelle. Le fond n'est pas de Sénèque ; mais il a fait au moins une compilation intelligente, ce qui n'est pas le cas pour d'autres auteurs, par exemple pour Pline l'Ancien.

Enfin l'ouvrage de Sénèque présente un caractère unique, qui le distingue nettement des compilations analogues : c'est le mélange de la philosophie morale avec la philosophie physique, l'union des déclamations philosophiques et des discussions techniques. C'est là un des caractères les plus curieux de cet ouvrage.

Le développement des lieux communs de morale se trouve d'abord dans les préfaces. Quatre des livres sur sept ont des préfaces. Celle du premier livre traite de la beauté de la physique, et la loue surtout de ce qu'elle amène l'homme à mépriser les richesses et les vanités de ce monde. Celle du troisième livre dit que la physique prépare l'âme à la sagesse. La préface du quatrième livre est consacrcée à l'éloge de Lucilius, à qui sont adressées les *Questions naturelles*. Lucillius était alors gouverneur de Sicile, et Sénèque fait, dans cette préface, un abondant développement sur la flatterie et les dangers qu'elle peut avoir pour un gouverneur. Au début du livre VI enfin, à propos du tremblement de terre de Pompéi, dont il donne une description restée classique,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sénèque se livre à des considérations sur les conclusions qu'il faut tirer de cet événement ; la mort est la loi universelle, et de tels coups sont bien faits pour nous en faire souvenir. Le mépris de la mort est donc nécessaire au sage.

Mais ce n'est pas seulement dans les préfaces qu'ont lieu ces intrusions de lieux communs moraux. A tout propos, et parfois hors de propos, on rencontre, au milieu de discussions de science, des développements philosophiques accrochés tant bien que mal à une idée ou à un mot. On trouve ainsi partout de ces sorties du moraliste austère contre les vices de son temps.

Nous avons vu qu'au premier livre des *Question naturelles* Sénèque se demandait si les météores sont des réalités tangibles ou au contraire de simples images, telles qu'on en voit dans les miroirs. A ce propos, dit Sénèque, ce sont des choses abominables que ces miroirs. Et le voilà parti, sans se soucier davantage d'exposer les questions physiques, à nous raconter l'histoire d'un certain Hostius Quadra, débauché de la pire espèce, qui avait fait garnir de miroirs sa chambre à coucher pour multiplier l'image de ses abominations. Sénèque donne sans sourciller des détails qu'il ne faut pas songer à citer, même en latin. Puis, l'histoire de cet Hostius Quadra terminée, il n'est pas pressé de reprendre le cours de l'exposé scientifique : il continue par des généralités morales sur les miroirs. La nature nous avait donné le cristal des fontaines pour servir de miroirs. Mais ce n'était pas pour que nous perdions notre temps à nous lisser et à nous parer le visage. C'était pour nous permettre de voir plus commodément, sans en être ébloui, les astres du firmament. C'était aussi pour prévenir la beauté de fuir soigneusement ce qui pouvait la déshonorer, la laideur, et de racheter par le mérite les attraits qui lui faisaient défaut. C'était pour enseigner à la jeunesse qu'elle se trouve à l'âge des études et des activités énergiques, pour rappeler à la vieillesse qu'il est temps pour elle de renoncer à ce qui ne sied pas aux cheveux blancs, et de se mettre devant les yeux l'image de la mort. Malheureusement, continue Sénèque, on ne s'en est pas tenu à ce que la nature mettait à notre portée : on a utilisé le poli des métaux, et tout d'abord celui du fer. Par la suite, le luxe ayant tout envahi, on fit, chose abominable pour Sénèque, des miroirs où l'on se voit tout entier ; on les cisela d'or et d'argent, on alla jusqu'à les orner de pierreries. Aujourd'hui, de simples filles d'affranchis n'auraient pas assez pour un seul miroir de la dot que le peuple romain donna à la fille de Scipion. On ne sait pas ce que vient faire ce long développement au beau milieu d'une discussion scientifique sur la nature des images. Sénèque

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rencontre par hasard le mot miroir, et, immédiatement, il abandonne son sujet pour se livrer aux abondants développements qu'appelle son étonnante facilité.

A propos de la foudre, il parle de ses effets et de la crainte qu'elle inspire. Aussitôt il introduit un développement sur la peur de la mort. Méprisez la mort, dit Sénèque, et vous mépriserez tout du même coup : vous n'aurez plus peur. Puisqu'il est certain que nous devons tous mourir un jour ou l'autre, qu'est-ce que cela peut bien faire de mourir, frappé par la foudre ou autrement ? « Si nous croyons que c'est pour notre perte que s'apprêtent ces bouleversements du ciel, cette lutte des éléments, que les nuages amoncelés s'entrechoquent avec fracas, que de toutes parts jaillissent de gigantesques traits de feu, acceptons comme une consolation la pensée que notre mort mérite tout cet appareil. D'ailleurs, on n'aura même pas le temps d'y penser... Car, entre autres avantages, la foudre a celui de surprendre à l'improviste. On n'est effrayé par le tonnerre que quand on a échappé à la foudre. » (*Questions naturelles*, liv. II.)

Au livre III des *Questions naturelles*, Sénèque vient à parler des cavernes. On y a trouvé des poissons à de telles profondeurs, qu'ils ne voyaient jamais la lumière du jour et qu'ils étaient aveugles. Il y a des gens, dit Sénèque, qui ne croiront pas qu'on aille à la pêche sans filet et sans hameçons, armé d'une simple pioche. Mais on voit des choses beaucoup plus surprenantes encore : ne trouve-t-on pas des poissons dans des salles à manger ? N'y a-t-il pas des rougets dans les aquariums ? « Souffrez, écrit Sénèque, que je laisse de côté mon sujet et que je m'élève contre le luxe. » Il raconte alors que de riches Romains font apporter à table des rougets vivants et s'amusent à contempler les nuances variées que prennent ces poissons dans leur agonie.

Parlant, au livre IV, de la neige et de la glace, Sénèque dit qu'on a trouvé le moyen de comprimer la neige et de lui faire défier les chaleurs de l'été ; on la garde soigneusement dans les glacières. On transforme ainsi en marchandise ce que la nature nous donnait, pour rien, en abondance. Malheureux que nous sommes, s'écrie le philosophe, il y avait quelque chose que la nature laissait en commun à tous les hommes : c'était l'eau, qui coule à la portée de tous, prodiguée largement aux hommes et aux animaux. La mollesse en a fait une chose vénale. On a imaginé de faire de l'eau même un objet de luxe. Pourquoi ne pas vendre l'air aussi au marché ? Tant que l'estomac n'était pas surchargé par une nourriture trop abondante, la boisson naturelle suffisait à étancher la soif. Mais, maintenant, les excès de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

table ont ruiné la santé des riches, les indigestions ont enflammé leur estomac. L'estomac défaillant cherche quelque chose qui soit capable de le réveiller et d'apaiser ce feu intérieur qui le brûle. De même qu'on jette de l'eau fraîche au visage d'un homme évanoui pour le faire revenir à lui, de même les entrailles engourdies par de longs excès restent insensibles à tout, si un froid pénétrant ne les saisit.

Enfin les vents fournissent à Sénèque l'occasion de faire un développement moral. Les vents sont utiles : Dieu les a créés pour remuer l'air et pour que rien ne dépérisse faute de mouvement ; mais leur utilité est compensée par ce que les hommes s'ingénient à en tirer pour leur propre ruine. Dieu n'avait pas créé les vents pour pousser vers les rivages étrangers des flottes de guerre chargées de soldats en armes. Quelle frénésie pousse l'homme à se transporter ainsi à travers les mers, à porter toujours plus loin la ruine et la mort, et nous enseigne cette folie de destruction ? La terre n'est donc pas assez spacieuse pour nous y égorger ? Nous avons donc des corps trop robustes, et le destin ne nous décime-t-il pas assez brusquement ? Faut-il encore que nous allions sur les mers pour y porter ou y chercher la mort ?

Ces exemples nous permettent de saisir sur le vif le procédé cher à Sénèque. Le philosophe s'intéresse à la physique, mais ne peut résister au plaisir de faire un sermon moral chaque fois que l'occasion se présente. Ce mélange de prédications morales et de discussions scientifiques est un des caractères les plus curieux des *Questions naturelles*.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Molière (1).

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

« Don Juan ».

La quatrième édition de l'admirable volume de Jules Lair sur Mademoiselle de La Vallière vient de paraître. Elle nous apporte les plus précieux renseignements sur le parti des ambitieux et des jaloux dont j'ai déjà parlé. Pour vous donner une idée des « dessous » de cette cour si brillante, dont M. Lair nous trace le tableau fidèle, je vous raconterai, d'après lui, l'histoire d'une intrigue tramée par la comtesse de Soissons, Olympe de Mancini, implacable dans ses haines. Celle-ci se prêta d'abord à l'amourette du roi ; mais, quand cette galanterie se transforma en passion, ce fut une jalousie, une haine mortelle. Elle prit comme auxiliaire, ou plutôt comme complice, René-François du Bec Crespin, marquis de Vardes, fils de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, ex-maîtresse d'Henri IV.

Après le court passage de La Vallière au couvent de Chaillot, toute une machination fut ourdie. La reine ignorait les amours du roi. Les complices imaginèrent une lettre anonyme, qui serait censée venir d'Espagne, dénonçant toute l'intrigue. Vardes en rédigea le texte, mais Marie-Thérèse ne savait pas bien le français ; aussi Guiche, soupirant éconduit de La Vallière, fit-il la traduction en espagnol. On glissa la lettre dans une vieille enveloppe, que la comtesse de Soissons avait fait ramasser dans la chambre de la reine. Cela se passait, ne l'oublions pas, au commencement de mars 1662. On prit occasion du départ de Don Christoval de Gaviria pour qu'il ne semblât pas étrange qu'un paquet de missives arrivât par une autre main. Un homme qui allait quitter Paris pour longtemps porta l'objet à un garde appelé Saint-Eloy, en lui recommandant de le transmettre à une fille de la reine nommée La Risse, personne légère, étourdie, que l'on pensait devoir livrer tout de suite le pli à la reine. Mais ce fut une déconvenue : la lettre tomba entre les mains de Dona Molina, femme prudente et dévouée, dame d'honneur espagnole. Elle crut à quelque mauvaise nouvelle et craignit que le roi d'Espagne fût malade ; elle

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

lut la lettre, et la porta à la reine mère, qui lui ordonna de la communiquer au roi, à son retour de Versailles. Vardes accompagnait le prince, espérant jouir du coup d'œil de l'explosion. « A la lecture de la lettre, surpris, inquiet, Louis sentit le feu de la colère lui monter au visage. Etonné qu'il se trouvât dans son royaume quelqu'un d'assez hardi pour se mêler de ses affaires intimes, il demanda brusquement à la Molina si la reine avait vu cette lettre, et, quand elle lui eut répété plus d'une fois que non, il mit la missive dans sa poche et la conserva soigneusement. » Ainsi le coup était manqué; de qui venait-il? Ce fut, d'abord, un mystère impénétrable, qui dura quelque temps. Louis s'adressa à Vardes lui-même, comme à un homme d'esprit à qui il se fiait. Vardes, peu scrupuleux, dirigea les soupçons sur la duchesse de Navailles, qui, plus tard, éprouva les dures conséquences de cette abominable calomnie. Dans la suite, la gouvernante de la maison de la reine fut dénoncée par la comtesse de Soissons, qui fit croire au roi que la reine avait été informée par elle. Après les fêtes de l'*Ile enchantée*, Mlle de La Vallière devint la favorite reconnue; la reine, qui avait tout appris dès lors, éprouva une violente secousse morale qui fut suivie d'une réaction physique; sa grossesse en fut troublée : l'accouchement eut lieu avant terme.

L'émotion du père fut grande; la reine supplia le roi de marier La Vallière. Savez-vous à qui on songea ? A de Vardes, son plus grand ennemi. Il est vrai que la reine et le roi lui-même ignoraient ses odieuses machinations. Vardes aurait refusé, malgré l'appât d'un million, parce qu'il aimait ailleurs. Il se joua là un drame plus intense, plus extraordinaire, que tous ceux que l'on représentait au théâtre.

Pendant ce temps, Molière habite la rue Saint-Thomas du Louvre; Boileau habite au faubourg Saint-Germain, dans la rue Colombier (aujourd'hui rue Jacob), où trois fois la semaine se réunissent Molière, Racine, La Fontaine et Chapelle. C'est à ce moment qu'il compose le dialogue : *Les Héros de Roman.*

Reprenons, maintenant, l'énumération chronologique des faits qui nous intéressent : le 20 juin 1664, a lieu la première représentation, au Palais-Royal, de *La Thébaïde*, première tragédie de Racine; le 29 juin, le portier La Fontaine fut blessé. Alors commence une série de hauts et de bas; le vendredi 5 septembre, les représentations de *Gros-René jaloux* et de *Sertorius* font 113 livres; le 19 septembre, mort de l'abbé Le Vayer à trente-cinq ans; à ce sujet, Molière écrivit une lettre au père et un sonnet qui furent publiés en 1667; en novembre, mort de l'acteur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Du Parc ; le 9, eut lieu la première de la *Princesse d'Elide* avec tous ses agréments ; le 10, mort du petit Louis ; à partir du 14, Molière n'annonce plus : c'est La Grange qui le remplace. Tout semble lui être contraire : c'est l'échec de *Tartuffe*, sa santé atteinte, les cabales qui s'organisent contre lui et peut-être aussi l'attitude de sa femme ; le 25 novembre, est signé le contrat de mariage de Geneviève Béjard avec Léonard de Loménie ; Molière et Armande étaient présents. A propos de Pâques de l'année 1664, il y aurait beaucoup à dire sur les difficultés intestines éprouvées alors par la troupe de Molière. Un seul exemple : « M^lle^ du Croisy dédommagea la moitié de la troupe de sa part qu'on voulait lui ôter, la troupe se trouvant mi-partie, de sorte qu'elle tira encore sa part en remboursant ceux qui ne consentaient pas à sadite part ; le mardi 4 novembre 1664, on ne joua point à cause de la mort de du Parc. A Pâques 1665, M. du Parc étant mort le 4 novembre et M^lle^ du Croisy ayant remboursé de sa part, qu'elle recevait, la moitié de la troupe qui n'avait pas voulu consentir à sadite part, l'autre moitié de la troupe, qui avait bien voulu consentir pour cette année, ne fut pas d'avis de continuer à l'avenir. Ainsi M^lle^ du Croisy se trouva déchue de sa part, et la troupe se trouva déchargée tant de la part dudit S^r^ du Parc que de celle de M^lle^ du Croisy. Ainsi elle resta composée de douze parts. »

Abordons, maintenant, l'étude de *Don Juan*. La première représentation eut lieu le 15 février 1665, jour du dimanche gras, et rapporta 1.830 livres. La pièce suscita aussitôt une certaine opposition ; celle-ci se manifesta, peu de temps après, par les *Observations sur le Festin de Pierre* du S^r^ de Rochemont, dont le permis d'imprimer est du 18 avril. Je vous rappelle les critiques virulentes dirigées contre la pièce par le prince de Conti, mais non publiées alors. Quelques modifications et retranchements furent conseillés ou imposés à Molière, sans doute à la suite d'un avertissement officieux. Il est probable que le roi lui-même ne dédaigna point de s'occuper de l'affaire. Quoi qu'il en soit, les récoltes ne furent pas très brillantes ; un fléchissement est sensible dès la 6^e^ représentation. La 15^e^ et dernière représentation eut lieu le 20 mars, jour de la clôture annuelle. A partir de ce moment, *Don Juan* fut considéré comme une pièce supprimée ; l'œuvre ne fut plus jouée ni même imprimée du vivant de Molière. La première édition ne fut donnée qu'en 1682.

Notre poète semble bien s'être beaucoup moins ému de cet abandon que de l'interdiction du *Tartuffe* ; il n'en fit paraître

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

aucune contrariété et s'abstint de protester. Il y a là peut-être un petit mystère que nous tâcherons d'éclaircir.

La vérité c'est que *Don Juan*, qui ne fut avant tout qu'une comédie de circonstance, destinée à rendre des coups et à atteindre des adversaires, fut composée très vite, sans plan rigoureux ni logique. Et ce fait que la pièce fut rédigée en prose suffit à prouver qu'elle n'avait, ni dans l'opinion des contemporains, ni dans l'esprit du poète, le caractère de grande comédie. Il n'y a aucun doute à cet égard. Molière est alors en proie au découragement ; il mettra quelque temps à trouver le plein épanouissement de son génie. Après la mort de l'auteur de *Don Juan*, une adaptation de la pièce notoirement édulcorée fut faite en vers par Thomas Corneille. Dès lors, notre comédie ne sera plus jouée que sous cette forme. La reprise de l'œuvre originale n'eut lieu qu'en 1841 (22 nov.) à l'Odéon, et, en 1847, à la Comédie-Française puis de nouveau, plus tard, avec Got et Coquelin aîné. Voilà, cependant d'assez longues années que la Comédie ne l'a pas représentée. Quelques-uns de nos meilleurs acteurs contemporains ne goûtent pas beaucoup, je le sais, l'ouvrage de Molière. Le souvenir général resté des anciennes représentations est celui d'un drame d'allure quasi-romantique. Une nouvelle reprise serait infiniment souhaitable. Quel dommage qu'il y faille de si grands préparatifs !

Le 11 mars 1665, un privilège fut accordé pour l'impression du *Don Juan* au libraire Louis Billaine. Mais, pour diverses raisons qu'il est aisé de deviner, la pièce ne reçut pas les honneurs de l'impression ; elle ne parut qu'en 1682. On sait l'histoire de cette première publication. Le tirage était fait, quand de nombreuses modifications furent exigées. De là l'insertion de plusieurs cartons. Heureusement, trois exemplaires non cartonnés nous ont été conservés, qui nous livrent le premier texte. Il faut tenir compte également des éditions d'Amsterdam de 1683 et Bruxelles de 1694, qui contiennent de précieuses variantes, et aussi des *Fragments* dits de Champmeslé (1682).

Les ouvrages relatifs à *Don Juan* et au don juanisme sont nombreux. Je vous renvoie aux travaux de Farinelli (1896), don Manuel de la Revilla, Pi y Margall, don Felipe Picatoste, Margabal (1893), au savant ouvrage de G. de Bévotte (1907) qui vous fournira la bibliographie du sujet. Il faut ajouter cependant le volume tout récent de Victor Said Arnesto (Madrid), qui n'a été utilisé par aucun des critiques qui ont traité du *Don Juan*.

Voici les éléments essentiels de l'historique de notre légende. La première pièce qui la développe est celle de Tirso de Molina,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

des environs de 1630. Molière ne l'a, sans doute, pas connue. Puis viennent les imitations italiennes : le *Convitato di Pietra* de Cicognini, pièce qui est sans doute antérieure à 1650 ; ensuite une pièce perdue de Giliberto (1652) : *Il convitato di Pietra*, d'Onofrio Giliberto de Solofra ; et un scenario d'auteur inconnu. M. de Bévotte pense que ce fut la pièce de Giliberto qui a été sinon traduite, du moins fidèlement imitée en 1658 par Dorimon, comédien de Mademoiselle, et, en 1659, par Villiers, comédien de l'Hôtel de Bourgogne. Mais sa démonstration ne m'a nullement convaincu. Qui nous prouve qu'il n'a pas existé une autre pièce également perdue et dont on ne possède même pas le titre ? Il est très délicat de tirer de faits négatifs des conclusions positives. Exemples tirés d'un certain nombre de controverses récentes, notamment de celles relatives à l'expérience du Puy-de-Dôme par Pascal. Qui aurait pu supposer, il y a un an, qu'il existât trois expériences successives et distinctes du vide dans le vide ? Les deux *Festin de Pierre* de Dorimon et de Villiers présentent entre eux de grandes ressemblances ; ils dérivent sans doute d'un même type italien. Voilà tout ce qu'on peut affirmer. Quoiqu'il en soit, le drame espagnol se trouva, en Italie, assez vite transformé en Arlequinade. D'une manière générale, l'influence de ce pays sur la légende et le caractère de Don Juan a été très grande. Pour continuer notre historique, rappelons que le *Don Juan* de Molière fut joué en 1665, celui de Rosimond en 1669, celui de Thomas Corneille en 1673. Revenons maintenant au créateur de la légende dramatique. Ce fut en 1571 que naquit Tirso de Molina, de son vrai nom Gabriel Tellez, dont la vie tourmentée fut le sujet de bien des légendes ; on ne sut, pendant longtemps, comment expliquer sa connaissance profonde des côtés faibles de la nature humaine et des coins picaresques, les plus ténébreux ; mais il faut se rappeler qu'il fut confesseur durant une longue période de son existence, et ainsi à même d'étudier sur le vif la fragilité et la corruption humaines ; en outre, il voyagea beaucoup, alla, par exemple, à Saint-Domingue. Les travaux récents de Cotarelo y Mori, Serrano y Sanz, Muñoz Pena ont fait mieux connaître sa vie et son œuvre. On a posé quantité de problèmes curieux et intéressants au sujet de cet auteur ; il faut citer de lui, après la *Prudencia en la Muger*, le *Condenado par desconfiado*, qui fut composé avec une extrême habileté et de profondes connaissances théologiques ; la substance de cette pièce est le vieux conflit entre le libre arbitre et la prédestination ; il en est de même de *Burlador de Sevilla*, imprimé pour la première fois en 1630 à Barcelone, dans

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

un recueil où est la septième de douze pièces nouvelles par Lope de Vega Carpio et autres auteurs. (Notons, à ce propos, que le théâtre de Tirso a été traduit par Alphonse Royer, chez Michel Lévy, 1863). Le drame de Tirso est d'intention édifiante ; il s'en dégage une leçon avant tout religieuse ; la question du salut l'a beaucoup occupé ; il a développé sur la scène la doctrine catholique ; on peut donc rattacher le *Burlador* au *Damné pour manque de foi.* Sans la foi, point de salut, telle est la leçon que donne le *Damné*, à laquelle le *Burlador* ajoute celle-ci : la foi sans les œuvres ne suffit pas toujours à obtenir le pardon du pécheur. « L'homme qui, sans renier Dieu, vit volontairement dans l'oubli de ses commandements, remettant à une époque indéterminée le soin de son salut, agit en impie et sera damné. Il ne mourra pas en état de grâce. Sa foi est inefficace ; elle est latente ; elle est en lui comme si elle n'était pas ; elle ne produit aucun bien et n'empêche aucun mal. C'est une foi morte ». Tirso de Molina a-t-il inventé cette légende ? On peut être sûr *à priori* que non. Il s'agit, en effet, d'une légende religieuse, d'un thème d'édification développé par un théologien ; on a fait beaucoup de recherches à ce sujet ; la preuve en a été trouvée récemment. Il existe avant Tirso, une légende populaire qu'atteste une romance trouvée sur le même sujet dans les provinces de Ségovie et de Burgos. Cette romance, où nous voyons intervenir une statue de pierre, ne dérive certainement pas de *El Burlador*. Recherches de Menendez Pidal. La légende de Don Juan a été fixée et ensuite répandue à peu près comme celle de Gargantua. Elle doit tout à l'écrivain qui en a fait la fortune.

Le don juanisme est éternel ; on en trouve des aspects multiples qui varient avec les époques, depuis le commencement du XVII^e siècle jusqu'au *Marquis de Priola.* Ainsi il y a une grande différence entre le Don Juan espagnol et le Don Juan que nous étudions ; le premier n'est pas un impie, comme celui de Molière. Les critiques sont divisés sur la place de ce dernier dans le développement de la légende. Voici ce que dit Fitzmaurice-Kelly : « Jusqu'à présent donc, on peut considérer Tirso comme le créateur de Don Juan. Il n'est pas besoin d'analyser une pièce que Mozart, le plus athénien des musiciens, a rendu familière au monde entier, et une traduction n'en est pas possible dans le mauvais état actuel du texte. On ne sait vraiment pas s'il exista un Don Juan historique à Plasencia ou à Séville, car on a trouvé une histoire identique dans un pays aussi éloigné de l'Espagne que l'Islande. Le *Festin de Pierre* (1659) de Dorimond, le *Fils criminel* de Villiers (1660), le *Don Juan* de Molière et l'arrangement de Thomas

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Corneille ne sont que de pâles reflets du personnage espagnol qui devient plus tard le *Libertine* de Shadwell (1678) et parvient jusqu'à Byron, José Zorrilla, Barbey d'Aurevilly et Flaubert. Aucun de ces derniers écrivains n'a réussi à égaler la dignité patricienne, l'intrépidité infernale et inique de l'original. Créer un type universel, imposer au monde un personnage, survivre à toutes les imitations, avoir accompli avec des mots ce que Mozart a exprimé en musique, c'est se classer parmi les grands créateurs de tous les temps. » La pièce de *Don Juan* est, chez Molière, composée d'une série de tableaux ; mais l'unité est dans le rôle de Don Juan. Il y a ainsi deux parts à faire pour l'étude de cette pièce ; elle a de grandes qualités et contient d'admirables traits, mais il y a en elle du factice, de l'artificiel, et le personnage de *Don Juan* est un personnage composite : il n'a pas de réalité ; c'est un type qui n'a jamais été réalisé ; il y a là un manque de vérité, une exagération évidente et aussi une réunion de scènes disparates. *Don Juan* est donc loin du *Tartuffe*, du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*. C'est là la véritable cause de l'éclipse de la pièce. Molière fut le premier à en reconnaître les défauts. Il s'étonnerait bien des louanges exagérées, trop souvent accordées à cette composition inégale et mal équilibrée.

Il est nécessaire, maintenant, que je résume brièvement la pièce. Les personnages sont Don Juan, fils de Don Louis ; Sganarelle, valet de Don Juan ; Elvire, femme de Don Juan ; Gusman, écuyer d'Elvire ; Don Carlos et Don Alonse, frères d'Elvire ; Don Louis, père de Don Juan ; Francisque, pauvre ; Charlotte et Mathurine, paysannes ; Pierrot, paysan ; la statue du Commandeur ; La Violette et Ragotin, laquais de Don Juan ; Monsieur Dimanche, marchand ; la Ramée, spadassin ; la suite de Don Juan, les suites de Don Carlos et de Don Alonse, et un spectre. La scène est en Sicile. A la scène première de l'acte premier, les décors représentent les jardins d'un palais, une ville indéterminée. Sganarelle arrive, fait l'éloge du tabac, s'entretient avec Gusman ; nous apprenons que Don Elvire, femme abandonnée de Don Juan et enlevée par lui d'un couvent, vient d'arriver dans la ville. « Son cœur, qu'il sut toucher trop fortement, n'a pu vivre sans venir le chercher ici. » Sganarelle révèle à Gusman atterré l'infamie de son maître, « le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un enragé, un chien, un diable, un Turc, un hérétique, qui ne croit ni ciel, ni enfer, ni loup-garou, qui passe cette vie en véritable bête brute, en pourceau d'Epicure, un vrai Sardanapale qui... traite de billevesées tout ce que nous croyons. « Tu me dis qu'il a épousé ta maîtresse : crois qu'il aurait plus

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fait pour sa passion, et qu'avec elle il aurait encore épousé toi, son chien et son chat. Un mariage ne lui coûte rien à contracter ; il ne se sert point d'autres pièges pour attraper les belles, et c'est un épouseur à toutes mains. Dame, demoiselle, bourgeoise, paysanne, il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid pour lui ; et, si je te disais le nom de toutes celles qu'il a épousées en divers lieux, ce serait un chapitre à durer jusqu'au soir. Tu demeures surpris et changes de couleur à ce discours : ce n'est là qu'une ébauche du personnage, et, pour en achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau. »

Gusman s'éloigne. Don Juan arrive, il reconnaît l'écuyer de sa femme délaissée ; mais il est préoccupé d'une nouvelle passion. Reproches de Sganarelle et célèbre déclaration de Don Juan. Le personnage se définit lui-même, à la scène II : « Quoi ? Tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend, qu'on renonce au monde pour lui, et qu'on n'ait plus d'yeux pour personne ? La belle chose de vouloir se piquer d'un faux honneur d'être fidèle, de s'ensevelir pour toujours dans une passion et d'être mort dès sa jeunesse à toutes les autres beautés qui nous peuvent frapper les yeux ! Non, non : la constance n'est bonne que pour des ridicules ; toutes les belles ont droit de nous charmer, et l'avantage d'être rencontrée la première ne doit point dérober aux autres les justes prétentions qu'elles ont toutes sur nos cœurs. Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable ; et, dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement. On goûte une douceur extrême à réduire, par cent hommages, le cœur d'une jeune beauté, à voir de jour en jour les petits progrès qu'on y fait, à combattre par des transports, par des larmes et des soupirs l'innocente pudeur d'une âme qui a peine à rendre les armes, à forcer pied à pied toutes les petites résistances qu'elle nous oppose, à vaincre les scrupules dont elle se fait honneur et la mener doucement où nous avons envie de la faire venir. Mais, lorsqu'on en est maître une fois, il n'y a plus rien à dire ni à souhaiter ; tout le beau de la passion est fini, et nous nous endormons dans la tranquillité d'un tel amour, si

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quelque objet nouveau ne vient réveiller nos désirs, et présenter à notre cœur les charmes attrayants d'une conquête à faire. Enfin il n'est rien de si doux que de triompher de la résistance d'une belle personne, et j'ai sur ce sujet l'ambition des conquérants, qui volent perpétuellement de victoire en victoire, et ne peuvent se résoudre à borner leurs souhaits. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs; je me sens un cœur à aimer toute la terre; et, comme Alexandre, je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes pour y pouvoir étendre mes conquêtes amoureuses. »

Telle est la peinture de son tempérament, de son caractère ; il n'y a rien de tel dans la pièce espagnole, toute en action. Celle-ci ne nous donne, nulle part, une définition analogue de Don Juanisme. Ensuite viennent les remontrances de Sganarelle, le porte-parole du bien et de la vertu ; une discussion surgit. Sganarelle : « Monsieur se jouer ainsi d'un mystère sacré, et... » — Don Juan : « Va, va, c'est une affaire entre le ciel et moi, et nous la démêlerons bien ensemble, sans que tu t'en mettes en peine. » Puis c'est le sermon indirect de Sganarelle : « Je ne parle pas aussi à vous, Dieu m'en garde ! Vous savez ce que vous faites, vous, et si vous ne croyez rien, vous avez vos raisons ; mais il y a de certains petits impertinents dans le monde qui sont libertins sans savoir pourquoi, qui font les esprits forts, parce qu'ils croient que cela leur sied bien, et, si j'avais un maître comme cela, je lui dirais fort nettement, le regardant en face : « Osez-vous bien ainsi vous jouer du Ciel, et ne tremblez-vous point de vous moquer comme vous faites des choses les plus saintes ? C'est bien à vous, petit ver de terre, petit mirmidon que vous êtes (je parle au maître que j'ai dit), c'est bien à vous à vouloir vous mêler de tourner en raillerie ce que tous les hommes révèrent ! Pensez-vous que, pour être de qualité, pour avoir une perruque blonde et bien frisée, des plumes à votre chapeau, un habit bien doré et des rubans couleur de feu (ce n'est pas à vous que je parle, c'est à l'autre), pensez-vous, dis-je, que vous en soyez plus habile homme, et que tout vous soit permis, et qu'on n'ose vous dire vos vérités ? Apprenez de moi, qui suis votre valet, que le Ciel punit tôt ou tard les impies, qu'une méchante vie amène une méchante mort, et que... » Son maître cependant brûle de parler de sa nouvelle passion ; ici se place l'allusion à la mort du Commandeur, tué il y a six mois ; Don Juan a obtenu sa grâce. Cependant il a rencontré un couple de fiancés ; la tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs lui a donné de l'émotion ; il en fut frappé au cœur et son amour a commencé par la jalousie. Il va enlever la belle au cours d'une promenade en mer.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Voici que Done Elvire arrive. Remarquons que cette Done Elvire est une belle création et l'élément original le plus remarquable de la pièce de Molière. Ce type s'oppose admirablement à celui de Don Juan; la noble victime commence par faire le récit des fourberies de Don Juan. Celui-ci se moque d'elle, l'adresse à Sganarelle. Elvire fait tous ses efforts pour le ramener et pour obtenir de lui des regrets et des explications. Don Juan répond en justifiant son départ par des scrupules. Il parle de l'enlèvement du couvent et du courroux du Ciel : « Il m'est venu des scrupules, Madame, et j'ai ouvert les yeux de l'âme sur ce que je faisais. J'ai fait réflexion que, pour vous épouser, je vous ai dérobée à la clôture d'un couvent, que vous avez rompu des vœux qui vous engageaient autre part, et que le Ciel est fort jaloux de ces sortes de choses. Le repentir m'a pris, et j'ai craint le courroux céleste ; j'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut, et qu'enfin je devais tâcher de vous oublier et vous donner moyen de retourner à vos premières chaînes. Voudriez-vous, Madame, vous opposer à une si sainte pensée, et que j'allasse, en vous retenant, me mettre le Ciel sur les bras ? » Telle est la première hypocrisie de Don Juan. Malédictions de Done Elvire; elle invoque la vengeance du Ciel. Don Juan s'éloigne. Il vient d'esquisser nettement une attitude qui continue celle de Tartuffe.

A l'acte II, le décor représente une campagne au bord de la mer, près de la ville de Sicile qui a fourni le lieu de la scène du Ier acte. Nous assistons d'abord à un dialogue entre Charlotte et Pierrot, les deux fiancés ; ils parlent en patois, avec l'accent et le dialecte des environs de Paris ; or n'oublions pas que nous sommes en Sicile. Nous entendons le récit du naufrage de Don Juan et de Sganarelle, sauvés par Pierrot : c'est là une admirable parodie de langage, et le récit est parfait. La scène est d'un réalisme digne de Rabelais, et qui contraste singulièrement avec les prodiges de la fin : « En batifolant donc, pisque batifoler y a, j'ai aparçu de tout loin queuque chose qui grouillait dans gliau, et qui venait comme envars nous par secousse. Je voyais cela *fixiblement*, et pis tout d'un coup je voyais que je ne voyais plus rien. « Eh ! Lucas, ç'ai-je fait, je pense que v'là des hommes qui nageant là-bas. » — « Voire, ce m'a-t-il fait, t'as esté au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble. » — « Palsanquienne, ç'ai-je fait, je n'ai point la vue trouble : ce sont des hommes. » — « Point du tout, ce m'a-t-il fait, t'as la barlue. » — « Veux-tu gager, ç'ai-je fait, que je n'ai point la barlue, ç'ai-je fait, et que ce sont deux hommes, ç'ai-je fait, qui nageant droit ici ? ç'ai-je

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fait. ... » Puis ce sont les doléances de Pierrot qui se plaint à Charlotte de ses dédains :

PIERROT.

« Je veux que l'en fasse comme l'en fait, quand l'en aime comme il faut.

CHARLOTTE.

« Ne t'aimé-je pas aussi comme il faut ?

PIERROT.

« Non, quand ça est, ça se voit, et l'en fait mille petites singeries aux personnes, quand on les aime du bon du cœur. Regarde la grosse Thomasse, comme elle est assotie du jeune Robain : alle est toujou autour de li à l'agacer, et ne le laisse jamais en repos ; toujou al li fait queuque niche... Jarni ! v'là où l'en voit les gens qui aimont ; mais toi, tu ne me dis jamais mot, t'es toujou là comme eune vraie souche de bois... Ventrequienne ! ça n'est pas bien, après tout, et t'es trop froide pour les gens. »

Toute cette scène est délicieuse ; c'est un vrai chef-d'œuvre d'observation et d'ironie. On y retrouve le thème du *Dépit amoureux*. La venue sur la scène de vrais paysans était une assez grande nouveauté. Rappelez-vous le *Pédant joué* de Cyrano. Mais déjà cet épisode prête à de graves objections.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La Morale [1].

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Morale du droit de la personne humaine; morale des droits naturels de l'homme ; critique.

Dans la dernière leçon, j'ai fait la critique de la morale du droit de la personne humaine; j'ai montré qu'elle était purement formelle. C'est là une critique importante à formuler contre une théorie morale; mais cette conclusion ne suffit pas, et je vais faire encore deux critiques à cette doctrine.

La morale du droit de la personne humaine est d'abord la morale du noumène ; tel est son premier aspect, aspect statique. Nous envisagerons ensuite le deuxième aspect de cette théorie, la morale de la liberté ; ce sera le point de vue dynamique. Si, d'abord, on considère la doctrine comme étant la morale du noumène, nous constatons qu'à ce point de vue les devoirs négatifs envers soi-même et envers autrui sont assez clairs : ils consistent à se maintenir soi-même et autrui. On pourrait objecter que c'est maintenir ce qui est nécessairement, ce qui ne peut être perdu ni diminué ; mais ce serait là une critique abusive ; il s'agit de maintenir le rapport naturel entre le noumène et le phénomène, la mesure selon laquelle le noumène fondamental, le moi profond, l'essence intemporelle de l'âme transparaît sous le phénomène, l'inspire et le dirige. Voilà ce qu'il faut entendre par se maintenir soi-même et autrui; ce qui importe, c'est de ne pas laisser le noumène étouffé et rendu inutile sous le flux des phénomènes. Les devoirs négatifs peuvent ainsi être tirés de cette conception sans difficulté. Mais, si l'on veut déduire les devoirs positifs du principe de cette morale, cela est plus malaisé. Ces devoirs consistent, en effet, non plus à s'abstenir pour maintenir, mais à agir pour organiser, pour développer, pour *faire*. Or, rigoureusement, il *faudrait* développer l'éternel caché en nous aux dépens de ce qui devient, suite méprisable des phénomènes ; il faudrait donc sacrifier le phénomène, dépasser notre nature, anticiper sur la vie future, et, comme l'a dit Pascal, *faire l'ange*. Il y a là un mysticisme latent. On peut aussi, certes, affirmer le nou-

[1] Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mène par un bon usage du phénomène, le proclamer, le glorifier, sans lui sacrifier la vie phénoménale ; cela est plus modeste et plus sensé ; mais cette conception d'un devoir positif est bien vague. Admettons pourtant que l'on comprenne ce dont il s'agit ; est-ce là agir, faire ? Y a-t-il une vie active conforme à ces formules ? Si l'on subordonne le phénomène, considéré comme moyen, au noumène, considéré comme fin, il y a là un danger. Où s'arrêtera-t-on ? N'en viendra-t-on pas à sacrifier la vie phénoménale ? Ne voit-on pas que cette doctrine conduit à l'ascétisme, au suicide perpétuel ? Le sens commun proteste : l'homme ne doit-il pas vivre sa vie d'homme, vivre en homme ?

Si, maintenant, on entend la morale du droit de la personne humaine comme morale de la liberté, si l'on envisage son second aspect, nous dirons que la liberté, au sens vulgaire du mot, qui est le seul intelligible, n'est pas une fin, immobile et permanente, mais un moyen, une cause, un principe d'action et de changement. Liberté signifie volonté libre. Comment donc entendre que la liberté est le bien, sinon à titre de moyen du vrai bien ? La liberté est alors une fin provisoire, un moyen de la fin vraie ; c'est une fin en ce monde, en cette vie, mais c'est un moyen pour ce qui viendra ensuite. Si la vie tout entière est consacrée à cultiver la liberté, à quoi nous servira cette liberté, et quand nous servira-t-elle ? En d'autres termes, si la liberté se prend elle-même pour fin, se veut, revient sur elle-même, quelle est donc son ambition ? Apparemment, elle a un dessein secret, caché ; elle se réserve pour une action plus digne d'elle, dans des conditions rêvées, dans un monde meilleur. La fin, dès lors, n'est pas en cette vie, et ceux qui cultivent ainsi ce moyen, qui est la liberté, le cultivent en vue de ce qui viendra après l'existence présente. La vie entière est alors envisagée comme l'on a l'habitude d'envisager la période de l'adolescence ; le jeune homme peut se former à vouloir pour livre noblement sa vie d'homme ; il exerce sa liberté en vue de l'avenir ; l'entreprise est provisoire ; il se forge une arme pour s'en servir ensuite. Mais, lorsque l'on se forme toujours à vouloir, que veut-on, en définitive ? Le sait-on ? On sait du moins ce que l'on ne veut pas : on ne veut pas vivre en homme parmi les hommes. On renonce à l'effort efficace, à ce qui est tangible, pour ce qui est chimérique ; au *devoir présent* (je reproduis ici l'expression heureuse d'un contemporain) pour le devoir idéal, que nous ne pouvons concevoir que d'une façon négative ; qu'en dire, en effet, sinon qu'il n'est pas le devoir présent, qu'il en est différent, qu'il lui est opposé ?

Mais le sens commun proteste. Il ramène le bien et le devoir

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

du ciel sur la terre, dans les cités, dans les maisons des hommes. Ainsi pensait Socrate, dont une des maximes favorites était : Δεῖ ζητεῖν Ὅττι τοι ἐν μεγάροισι κακόν τ'ἀγαθόν τε τέτυκται ; « il faut rechercher ce qui se fait de bien et de mal dans les maisons ». Ce vers d'Homère servait à Socrate pour définir l'objet des recherches du philosophe, quand il s'occupe de morale ; cet objet, c'est ce que les hommes, jugeant les actions humaines dans la vie domestique et sociale, louent et appellent bien, ou blâment et qualifient de mal.

*
* *

Passons, maintenant, au second sens du mot *droit*, au sens le plus usuel ; c'est celui qui apparaît dans cette locution très claire et même lumineuse : « C'est mon droit et même mon devoir ; c'est plus que mon droit, c'est mon devoir. » Ici, le sens du mot *droit* est très précis. On l'emploie comme une protestation, comme une revendication contre celui qui défend ou qui empêche ce qui n'est pas mal ; ce n'est pas défendu, c'est donc au moins permis ; bien plus, c'est obligatoire. Ainsi, dire : « C'est mon droit », sans plus, signifie : cela m'est permis, car cela n'est pas mal, cela ne fait de mal à personne. Ce n'est pas bien non plus, car ce serait alors obligatoire pour moi, ce serait mon devoir. Est mon droit, ton droit, de droit, légitime (comme on dit quelquefois), ce qui, n'étant ni bien ni mal, est permis. Qu'est-ce que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?* Ce n'est pas un code de prescriptions ; elle ne proclame pas des obligations et des défenses, des devoirs positifs ou négatifs, d'action ou d'abstention, mais de simples permissions, des autorisations, des libertés, dont l'individu pourra user ou non.

Cette conception a été souvent mêlée à la précédente ; au droit supérieur de la personne, chose sacrée, on a associé les droits de l'individu, les libertés qu'il est juste de lui laisser et de lui garantir ; parfois même, on a déduit tant bien que mal du droit de la personne les droits de l'individu. Pourtant ces deux conceptions doivent, à mon avis, être distinguées, et, de même que la première est l'idée maîtresse d'une doctrine morale dont j'ai fait la critique, de même il me semble que la seconde prédomine dans certaines théories morales, de morale sociale surtout, à tel point qu'on peut parler d'une *morale des droits naturels de l'homme.* Le critérium de leur distinction consiste en ceci : dans la première conception, le mot droit est synonyme de bien ; dans la seconde, droit signifie permis, donc ni bien ni mal.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Revenons à la *Déclaration des droits de l'homme*. Dans le texte de 1789, nous trouvons, au premier paragraphe : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Il est évident que *droit* signifie, ici, *permission*. Continuons les citations : « Le but de toute association politique est la conservation des droits. ... La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société... La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires... Nul ne doit être inquiété pour ses opinions... La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Toutes ces formules deviennent parfaitement claires, si l'on traduit *droit* par *permis*, *permission*, et cette traduction ne change en rien le sens et ne l'affaiblit même pas. Dans la *Déclaration* du 23 juin 1793, le mot *droit* a également le sens de *permis*. Citons : « Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels... Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits. » Il y a çà et là, dans les deux textes de 1789 et de 1793, quelques formules un peu équivoques ; néanmoins, il est incontestable que ces deux *Déclarations* abrogent une quantité d'interdictions, de prohibitions, de défenses, auxquelles elles substituent autant de libertés, de capacités, de permissions. Enfin la troisième *déclaration*, celle de 1795, plus explicite, est une *Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen* ; les droits et les devoirs, les permissions et les obligations ou défenses y sont formellement distingués.

On n'a donc pas tort de dire que la doctrine sociale de la Révolution, telle du moins qu'elle ressort des *Déclarations*, c'est la doctrine libérale. Le libéralisme, en tant que doctrine, c'est, en effet, la théorie suivant laquelle l'individu ou un groupe plus ou moins organisé d'individus a des pouvoirs naturels, des facultés, dont l'exercice est permis, ne doit pas être empêché, doit même être garanti par l'état social. Ainsi *droit* signifie permis, c'est-à-dire ni bien ni mal, inoffensif, et inutile, innocent : tel un jeu. L'idée du permis s'éclairera par cette identification avec l'idée de jeu. Mais le domaine de l'activité de jeu est étranger à la morale. Est-il, par suite, logique de fonder la morale sur l'idée du non-moral ? N'est-ce pas plutôt un paradoxe ?

Pour nous bien faire comprendre, prenons un exemple. Voici deux jardins mitoyens, dont l'un est à moi, l'autre à mon voisin. Si mon voisin m'empêche de me promener dans mon jardin, il

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

viole mon droit ; il n'a pas le droit d'empêcher ce qui est mon droit. Cela veut dire que me promener dans mon jardin est innocent, ni bien ni mal, donc permis ; dès lors, mon voisin fait du non-permis, c'est-à-dire du défendu, donc du mal, en empêchant ce qui m'est permis. Mais, si je me promenais dans le jardin de mon voisin, qui est à lui, à lui seul, je ferais du défendu, et, en m'en empêchant, il ferait du permis ; ce que j'exprime en disant que ce serait son droit.

Mais le ni bien ni mal, le permis, c'est une qualification qui résulte d'un jugement toujours provisoire ; ce domaine neutre est progressivement envahi par le bien ou le mal, l'obligation ou la défense, si la réflexion remplit son office. Et ainsi l'idée de droit glisse insensiblement aux idées de bien et de devoir, ou plus exactement les idées plus déterminées de bien et de devoir viennent s'ajouter, se superposer à celle de droit, de permis, et la masquent, si on garde à tort le mot *droit*. Ainsi parfois, alors que l'on ne parle que de l'indifférent, du permis, du droit, on vise autre chose, et l'on y pense implicitement.

Le même exemple concret peut continuer à nous servir. Mon jardin, théoriquement, est moralement indifférent ; en fait, il ne reste pas tel longtemps. Si je m'empêche moi-même de m'y promener, si donc je ne profite pas de mon droit, que direz-vous, vous qui représentez le sens commun ? Que j'ai tort ? Oui, mais précisez. Fais-je mal ? Non. Je suis absurde, car je me fais du tort ; je me nuis. Or on ne peut condamner comme immoral celui qui se nuit, en tant qu'il se nuit à lui seul. Se nuire est permis, assurément ; c'est être absurde, mais ce n'est pas mal faire. Examinons, maintenant, diverses hypothèses : si je ne me promène pas dans mon jardin, parce que je travaille jour et nuit à une tâche moralement bonne qui m'absorbe, je fais bien. Si, ne m'y promenant pas, je perds ainsi la bonne humeur et la santé nécessaires pour faire mon devoir, je fais mal ; je me prive, en effet, des moyens de bien faire. Si, d'autre part, je me promène dans mon jardin au lieu de faire ma tâche, je fais mal. Si, enfin, je m'y promène pour mieux faire ma tâche, je fais bien. Donc le permis, dans l'espèce mon jardin, son usage, la promenade, s'il est rattaché à ses conséquences, nous apparaît comme un moyen de bien ou de mal ; il devient ainsi, selon les cas, obligatoire ou défendu ; il peut servir au bien et au mal, et, à ce titre, il n'est plus indifférent.

Abordons, maintenant, un autre ordre de considérations. Souvent, lorsqu'une action est permise, c'est en vue du bien ; car, si elle ne pouvait servir qu'au mal, elle serait défendue. Droit

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

équivaut à pouvoir, à liberté. La liberté d'agir, civile ou politique, est comme la liberté dite morale ou psychologique ; elle consiste en un libre choix des motifs et des actes ; c'est une arme à deux tranchants. Si donc on considère la liberté comme un bien, c'est par optimisme. C'est ainsi que les auteurs des Théodicées soutiennent que Dieu a fait l'homme libre pour son bien, avec confiance, par optimisme. Les théoriciens politiques de la liberté, de même, ont confiance. Au contraire, les doctrines antilibérales, les doctrines favorables au pouvoir absolu, sont méfiantes, pessimistes ; elles prévoient plutôt le mauvais usage des libertés. Toute prohibition est une précaution contre un mal probable. Dans le libéralisme on estime que la liberté, l'usage des capacités, des facultés, des activités, est innocente en elle-même et moyen du bien ; à ces deux titres elle est, pense-t-on, respectable. Si elle est employée à contre-fin, pour le mal, on avisera ; on n'est pas sans ressources contre ses abus pour les empêcher, pour y remédier ; il sera toujours temps d'y pourvoir. En attendant, on a confiance ; on espère que la liberté, à l'usage, corrigera elle-même ses abus, ses excès, ses fautes, que les individus ou les groupes, instruits par l'expérience, apprendront à s'en mieux servir ; qu'après avoir produit du bien et du mal par son exercice, elle ne produira plus que du bien. Voilà la doctrine libérale et voilà l'argument qu'elle emploie tous les jours pour se défendre.

En définitive, le *droit* n'est donc jamais une idée morale que par contraste ou par reflet.

1° Parlons, d'abord, du rôle du contraste. Si quelqu'un s'oppose à l'exercice de mon droit comme à une action mauvaise, donc défendue, s'il traite le ni bien ni mal comme un mal, ce qui est une erreur morale et dans son jugement et dans son action, il fait mal. Si, maintenant, je réclame contre lui ce qui est mon droit, je m'oppose au mal ; je veux le non-mal. Si je l'obtiens, je suis joyeux, je triomphe, parce que j'ai vaincu le mal. Le non-mal m'apparaît alors comme un bien, par contraste. Les *droits de l'homme*, ce sont ses droits naturels, ce qui lui est permis quand la force au service de la méchanceté ou de l'injustice ne le réduit pas en esclavage ; ce qui donc doit lui être permis si la force injuste est anéantie ; c'est le ni bien ni mal qu'il peut faire ou ne pas faire, qu'on ne doit pas lui défendre, qu'il est mal, donc défendu, de lui défendre. La Révolution française, dans les *Déclarations des droits de l'homme*, ne les entend pas autrement. Comment donc a-t-on pu s'enthousiasmer pour ce néant, pour l'indifférent en soi ? On a fait des révolutions au nom du droit ; il y a eu

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

des apôtres et des soldats du droit ; il y a eu des martyrs de la liberté. Rien de plus étrange au point de vue logique ; rien de plus illogique, et pourtant rien de plus humain. Nous trouvons là un exemple, et le plus remarquable peut-être, de ce que nous avons appelé le paralogisme moral.

Nous voyons, par cette analyse, que c'est uniquement par contraste que le droit peut faire des enthousiastes et des héros.

2° Passons, maintenant, à un autre ordre de considérations, qui nous servira de transition pour arriver à l'idée du reflet.

Ce que je prétends faire — supposons-le — n'est ni bien ni mal, ni bon ni mauvais, sans conséquences, sans but, innocent comme un jeu.

Si quelqu'un entrave le libre exercice de mon activité de jeu, laquelle est naturellement accompagnée de plaisir, comme toute activité spontanée, il me nuit, donc il me fait mal. N'est-ce pas là la conception secrètement préférée par le moraliste qui développe la morale des droits naturels de l'homme ? Il faut agir, vivre librement et largement, déployer dans tous les sens l'activité spontanée de l'individu indépendant ou des individus librement associés, sans pourtant nuire aux autres individus ou groupes ; il faut s'arranger pour obtenir le maximum d'activité avec le minimum de ces limitations auxquelles il faut consentir pour ne pas entraver l'activité d'autrui ; il faut persuader aux hommes qu'ils ne se nuisent pas en laissant faire chacun à sa guise ; il faut détruire ce préjugé d'envie, de jalousie, et lui ôter tout prétexte à renaître. Voilà, ce me semble, un tableau assez exact de la morale du libéralisme. On pourrait l'appeler : la sanctification du permis. — Mais il y a, au fond du libéralisme, une chimère ; les hommes sont tellement coude à coude dans la vie qu'en agissant ils se gênent. C'est là un fait incontestable. Cette idée de vivre le plus largement possible est une variété d'égoïsme ; c'est un oubli du devoir, de la solidarité, un oubli du non-moi social.

3° Mais le plaisir de l'activité de jeu, de cette activité qui repose, distrait, amuse, a une conséquence morale que je puis ignorer, que je puis aussi connaître et viser comme une fin. Si l'exercice de mon droit est pour moi un moyen de faire mon devoir, le bien obligatoire pour moi devant être praticable par moi, celui qui entrave mon activité de jeu fait mal, car il m'ôte le plaisir qui m'est nécessaire pour qu'ensuite je fasse mon devoir ; il m'ôte donc le moyen de faire mon devoir. Si donc le permis est la base, la condition, le moyen du bien, il est bon, par appli-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cation du principe du reflet, et le droit peut ainsi être réhabilité et, pour ainsi dire, moralisé. User de mon droit n'est pas moral ; n'en pas user n'est pas immoral, à moins qu'en user m'aide à faire le bien, et que n'en pas user me paralyse pour le bien.

Concluons. La morale des droits naturels de l'homme fait reposer la morale sur l'idée du ni bien ni mal, donc du non-moral. Elle tire de là une morale très incomplète, et elle ne la tire que par des additions.

Le permis prend l'aspect du bien obligatoire tantôt par contraste avec le mal défendu, tantôt par le reflet du bien obligatoire dont il est la condition, donc le moyen. Or le contraste et le reflet introduisent le bien et le mal, l'obligation et la défense, dans la théorie ; c'est là une véritable addition des notions que tout d'abord on omettait. Quand cette théorie croit tirer le moral du non-moral, c'est qu'au non-moral elle ajoute le moral. Sa logique est en faute ; la morale ne se tire logiquement que de l'idée du bien. Donc le droit ne fonde pas le devoir, et la morale ne repose pas sur les droits individuels. Mais l'idée libérale ou optimiste peut se justifier, si elle est subordonnée. Reconnaître à l'individu beaucoup de droits, c'est le faire plus fort et plus heureux, donc plus capable d'action morale énergique et féconde.

Tout ce qu'on lui permet profitera à l'humanité, si l'individu se sent moral, social. Le droit est l'auxiliaire du devoir, si le droit se subordonne ou se soumet au devoir. Mais le droit peut aussi s'opposer au devoir ; la formule : « Tout m'est permis » est la négation de la morale. Celui qui se proclame des droits indéfiniment est sur cette pente, et c'est avec raison qu'on rappelle leurs devoirs à ceux qui parlent trop ou trop haut de leurs droits. L'objet essentiel de toute déclaration des droits consiste à les énumérer, donc à les définir et à en limiter le nombre, ensuite à les justifier en les subordonnant au « bonheur commun » (*Déclaration* de 1793, art. 1er), au bien obligatoire, au devoir.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de compositions

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

(*Juillet 1908*)

Composition de philosophie.

Est-il ou non possible de constituer une science des faits psychologiques, comme tels ?

Composition française.

Apprécier ces « réflexions sur la Vérité dans l'Art » qui précèdent *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny :

« Lorsque la *Muse* (et j'appelle ainsi l'*Art* tout entier, tout ce qui est du domaine de l'imagination, à peu près comme les anciens nommaient *Musique* l'éducation entière), lorsque la *Muse* vient raconter, dans ses formes passionnées, les aventures d'un personnage que je sais avoir vécu, et qu'elle recompose ses événements, selon la plus grande idée de vice ou de vertu que l'on puisse concevoir de lui, réparant les vides, voilant les disparates de sa vie et lui rendant cette unité parfaite de conduite que nous aimons à voir représentée même dans le mal ; si elle conserve d'ailleurs la seule chose essentielle à l'instruction du monde, le génie de l'époque, je ne sais pourquoi l'on serait plus difficile avec elle qu'avec cette voix des peuples qui fait subir, chaque jour, à chaque fait, de si grandes mutations.

« Cette liberté, les anciens la portaient dans l'histoire même ; ils n'y voulaient voir que la marche générale et le large mouvement des sociétés et des nations, et, sur ces grands fleuves déroulés dans un cours bien distinct et bien pur, ils jetaient quelques figures colossales, symboles d'un grand caractère et d'une haute pensée...

« C'est qu'à leurs yeux l'Histoire aussi était une œuvre de l'Art...

« Si donc nous trouvons partout les traces de ce penchant à déserter le *positif* pour apporter l'*idéal* jusque dans les annales, je crois qu'à plus forte raison l'on doit s'abandonner à une grande indifférence de la réalité historique pour juger les œuvres dramatiques, poèmes, romans ou tragédies, qui empruntent à l'histoire

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

des personnages mémorables. L'*Art* ne doit jamais être considéré que dans ses rapports avec sa *beauté idéale.* Il faut le dire, ce qu'il y a de *vrai* n'est que secondaire : c'est seulement une illusion de plus dont il s'embellit, un de nos penchants qu'il caresse. Il pourrait s'en passer, car la vérité dont il doit se nourrir est *la vérité d'observation sur la nature humaine, et non l'authenticité du fait.* Les noms des personnages ne font rien à la chose.

« L'*Idée* est tout. Le nom propre n'est rien que l'exemple et la preuve de l'idée.

« Tant mieux pour la mémoire de ceux que l'on choisit pour représenter des idées philosophiques ou morales ; mais, encore une fois, la question n'est pas là : l'imagination fait d'aussi belles choses sans eux ; elle est une puissance toute créatrice ; les êtres fabuleux qu'elle anime sont doués de vie autant que les êtres réels qu'elle ranime. Nous croyons à Othello comme à Richard III, dont le monument est à Westminster ; à Lovelace et à Clarisse autant qu'à Paul et Virginie, dont les tombes sont à l'île de France. C'est du même œil qu'il faut voir jouer ces personnages et ne demander à la *Muse* que sa *vérité* plus belle que le *vrai* ; soit que, rassemblant les traits d'un *caractère* épars dans mille individus complets, elle en compose un *type* dont le nom seul est imaginaire ; soit qu'elle aille choisir sous leur tombe et toucher de sa chaîne galvanique les morts dont on sait de grandes choses, les force à se lever encore et les traîne, tout éblouis, au grand jour, où, dans le cercle qu'a tracé cette fée, ils reprennent à regret leurs passions d'autrefois et recommencent par devant leurs neveux le triste drame de la vie. »

Histoire.

Les essais de réforme sous Louis XVI et l'élection des États généraux.

Version latine.

Quid deest ad beate vivendum ei, qui confidit suis bonis, aut qui diffidit beatus esse qui potest ? At diffidat necesse est, qui bona dividit tripertito. Qui enim poterit aut corporis firmitate aut fortunæ stabilitate confidere ? Atqui nisi stabili et fixo et permanente bono beatus esse nemo potest... An dubium est qui nihil sit habendum in eo genere, quo vita beata compleatur, si id possit amitti ? Nihil enim interarescere, nihil exstingui, nihil cadere debet eorum, in quibus vita beata consistit. Nam qui timebit ne quid ex iis deperdat beatus esse non poterit. Volumus

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

enim eum, qui beatus sit, tutum esse, inexpugnabilem, sæptum atque munitum, non ut parvo metu præditus sit, sed ut nullo. Ut enim innocens is dicitur, non qui leviter nocet, sed qui nihil nocet, sic sine metu is habendus est, non qui pauca metuit, sed qui omnino metu vacat. Quæ est enim alia fortitudo nisi animi adfectio cum in adeundo periculo et in labore ac dolore patiens, tum procul ab omni metu ? Atque hæc certe non ita se haberent, nisi omne bonum in una honestate consisteret. Qui autem illam maxime optatam et expetitam securitatem (securitatem autem nunc appello vacuitatem ægritudinis, in qua vita beata posita est) habere quisquam potest, cui aut adsit aut adesse possit multitudo malorum ? Qui autem poterit esse celsus et erectus et ea, quæ homini accidere possunt, omnia parva ducens, qualem sapientem esse volumus, nisi omnia sibi in se posita censebit ? An Lacedæmonii, Philippo minitante per litteras se omnia quæ conarentur, prohibiturum, quæsiverunt num se esset etiam mori prohibiturus, vir is, quem quærimus, non multo facilius tali animo reperietur quam civitas universa? Quid ? Ad hanc fortitudinem, de qua loquimur, temperantia adjuncta, quæ est moderatrix omnium commotionum, quid potest ad beate vivendum deesse ei, quem fortitudo ab ægritudine et a metu vindicet, temperantia cum a libidine avocet, tum insolenti alacritate gestire non sinat ?

Cicéron, *Tusculanes*, v, 40-43.

Thème latin.

Bossuet, *Disc. sur l'Hist. universelle*, IIIe partie, ch. vi, depuis : « Au lieu que les armées romaines... », jusqu'à : « ... où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance. »

Version grecque.

Isocrate, *Panégyrique*, depuis — « Ἐπειδὴ γὰρ τὰς ναῦς... », jusqu'à : « ... τοὺς ἐκβαλόντας τῶν κατελθόντων ».

Composition allemande.

Définir la ballade de Schiller d'après : *Die Kraniche des Ibykus* (dont le texte était mis entre les mains des candidats).

Composition anglaise.

Explain George Eliot's conception of the novel from the following passages, and point out such aspects of ther philosophy as

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

may be illustrated in them. (Deux passages des *Scenes of clerical Life* étaient mis entre les mains des candidats.)

Composition espagnole.

¿ Cómo el romance del bastardo Mudarra matando á Ruy Velasquez ha sido aprovechado por Victor Hugo en su *Romance mauresque* ?

Bibliographie

Christian Maréchal : *Le véritable « Voyage en Orient » de Lamartine*, d'après les manuscrits originaux (Bloud et Cie, 1908, in-8°).

Ce travail, très intéressant, mérite d'être signalé à l'attention des lettrés et des étudiants de l'enseignement supérieur. Ce n'est rien moins, en effet, qu'une édition critique du *Voyage en Orient* de Lamartine.

De son voyage, Lamartine avait rapporté des notes qui n'étaient pas destinées à être publiées. N'ayant ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour « les revoir..., les réunir, les proportionner, les composer », et en faire un livre, il lui fallait, dit-il, « ou brûler ou *laisser aller ces notes telles quelles* ». « Des circonstances inutiles à expliquer m'ont déterminé à ce dernier parti. » (Avertissement.) L'ouvrage une fois publié, « je le lis comme un autre », écrivait-il à Virieu, le 8 avril 1835, « *n'en ayant rien revu* et pas corrigé une épreuve. » — Or toutes ces affirmations sont fausses.

La vérité est que Lamartine, rentré à Mâcon à la fin d'octobre 1833, s'est mis au travail ; et, jusqu'en février ou mars 1835, il a eu plus d'une année — en même temps, d'ailleurs, qu'il composait *Jocelyn* — pour reviser, réunir, proportionner, composer, arranger lesdites notes et les mettre en état de paraître en public. Pourquoi donc avoir prétendu le contraire ? Quel intérêt ou quelle satisfaction secrète pouvait-il avoir à prendre cette singulière attitude même avec un ami intime comme le comte de Virieu ? C'est incompréhensible. Mais ce qui est certain, c'est que la comparaison du texte publié avec celui du manuscrit primitif prouve qu'il y eut remaniement des notes premières et « une mise au

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

point comportant des additions, des changements considérables de la forme et de la pensée ».

Dans son introduction, M. Christian Maréchal établit cette comparaison des « deux leçons », d'après les six albums déposés à la Bibliothèque Nationale, qui représentent le manuscrit original du *Voyage*, et il fait ressortir les différences essentielles qui existent entre les deux textes, au point de vue non seulement du style et de la composition, mais aussi du fond et de la portée des idées. Puis, à la faveur d'une ingénieuse disposition typographique, il nous donne le texte primitif du *Voyage* avec les variantes introduites dans l'édition définitive.

C'est là, comme je le disais en commençant, un travail dont tous les lettrés apprécieront l'utilité et le grand intérêt. De plus, il vient à son heure, parmi d'autres travaux du même genre, qui sont l'honneur de toute une nouvelle génération d'érudits. Ce qui a été fait pour Pascal, pour Montaigne, pour le théâtre de Victor Hugo, pour Chénier, se fera peu à peu pour tous nos grands écrivains modernes. Etablir le véritable texte de leurs œuvres et retrouver, à travers leurs variantes d'expression, le travail de leur pensée avec ses hésitations, ses progrès ou ses revirements, est une tâche digne de jeunes hommes de talent, parmi lesquels M. Christian Maréchal est en train de prendre une place des plus honorables.

GUSTAVE ALLAIS,
Professeur à l'Université de Rennes.

Les Contes de Canterbury, de GEOFFROY CHAUCER. Traduction française avec *une introduction et des notes*, 1 fort vol. gr. in-8°, 12 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Ce livre a été traduit par un groupe de professeurs de l'Université, agrégés d'anglais, sous la direction de M. Legouis, professeur à la Sorbonne, qui a écrit l'introduction de l'ouvrage. L'œuvre s'adresse également à l'historien et au lecteur désintéressé. C'est le *Décaméron* anglais. Presque aussi riche en scènes de mœurs que celui de Boccace, il pousse beaucoup plus avant l'étude des caractères. Nul livre ne nous fait mieux entrer dans les esprits du quatorzième siècle. Sous la conduite de l'aubergiste du *Tabard*, trente pèlerins, dont le poète Chaucer, s'acheminent de Londres vers Canterbury. Ce sont les représentants de toutes les classes de la société qui, momentanément, se coudoient.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Chemin faisant, ils discutent et disputent ; surtout ils disent les histoires les plus variées : légendes pieuses ou chevaleresques, contes sentimentaux ou satiriques, fabliaux gaillards. Chacun parle selon sa condition et révèle sa propre nature par son récit. Chaucer admet et aime toutes les manifestations de la vie, des plus pures aux plus grossières ; il les enveloppe toutes de sa bonne humeur indulgente et narquoise.

Depuis longtemps Taine et M. Jusserand avaient signalé ce chef-d'œuvre au lecteur français ; mais c'est la première fois qu'une traduction complète le rend accessible chez nous. Cette traduction, faite par un groupe de spécialistes, donne les meilleures garanties de soin et d'exactitude. Elle vise à la fidélité et atteint en plus la saveur. Les nombreux collaborateurs ont bien mérité du public. L'Académie française, sans attendre l'achèvement de l'ouvrage, en avait déjà couronné le premier fascicule.

*
* *

Précis de géométrie descriptive et de géométrie cotée, par M. Joseph Girod, *professeur au lycée Charlemagne*, Paris, Alcan, 1908, 2 vol. br., 6 fr.

*
* *

Histoire nationale, par Mlle J. Colani et M. E. Driault, *professeurs aux lycées de Versailles*, Paris, Alcan, 1908, 1 vol. br., 3 fr.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dix-septième année (1re Série) N° 2 19 Novembre 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Charles Nodier ; ses poésies.

Je vous ai rapidement esquissé, dans ma dernière leçon, les traits essentiels de la biographie de Charles Nodier, cet écrivain qui est demeuré aussi sympathique à la postérité qu'il l'avait été, de son vivant, aux gens de son entourage. Nous avons vu revivre sa physionomie douce et souriante, à la lumière des documents contemporains ; nous l'avons vu, dans ce fameux salon de l'Arsenal, présidant avec bienveillance la petite académie romantique, dont un des membres les plus illustres parviendra à franchir les portes de l'autre Académie, quatre ans avant la mort de Nodier.

Aujourd'hui, nous allons nous occuper exclusivement de Nodier poète.

Dans ses vers, Charles Nodier — et cela ne saurait nous étonner — nous apparaît comme un classique, comme un poète à la Chênedollé ou à la Millevoye. Il ne faut donc pas vous attendre à faire connaissance, aujourd'hui, avec un Nodier poète romantique, tel qu'il se révèle à nous, semble-t-il, si nous nous en tenons à sa biographie. De sa vie à ses vers, la différence est sensible, et vous allez vous en apercevoir.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

— Alors, dira-t-on, c'est dans ses œuvres en prose que nous devons chercher le Nodier romantique. De même que Chateaubriand, romantique en prose, est bien loin de l'être dans ses vers, qui pourraient tout aussi bien avoir été écrits par Millevoye ou par Chênedollé ; de même, il se pourrait que Nodier, classique dans ses vers, fût romantique dans ses œuvres en prose.

Voilà ce que vous avez pu entendre dire bien souvent, et même par d'assez bons juges. Eh ! bien, je crois que c'est là une illusion.

Qu'est-ce, au juste, qu'un romantique ? Je vous le disais en commençant ces leçons : un romantique est un homme qui apporte dans la littérature un nouveau degré d'imagination et un nouveau degré de sensibilité. Charles Nodier apporte-t-il vraiment quelque chose de cela ? — Non ; il est plein de fantaisie ; il séduit par sa grâce souriante, par son culte raisonné et judicieux de l'archaïsme, par son éternelle fraîcheur. Mais n'avait-on rien vu de tout cela avant le romantisme ? Y a-t-il là un *degré nouveau* d'imagination ou de sensibilité ? En vérité, je ne le crois pas. Lisez des contes de Nodier : vous avez affaire à un homme du XVIIIe siècle, dont la sensibilité serait un peu plus rêveuse que celle de Sedaine ou celle de Diderot ; voilà tout.

Mais je crois voir d'où vient l'illusion que je signalais tout à l'heure. C'est que Nodier est fortement pénétré d'exotisme ; c'est qu'il connaît les littératures étrangères ; c'est qu'il a lu Gœthe et Schiller, et qu'on peut rapprocher ses *Proscrits* des *Brigands* de Schiller ; de même que, si l'on veut, on peut chercher des analogies entre son *Peintre de Salzbourg* et les *Affinités électives* de Gœthe.

De plus, Nodier a écrit des Contes et des Nouvelles où le merveilleux tient une place considérable ; où s'agitent en foule fées, péris, lutins et gnomes ; où domine, en un mot, toute cette petite mythologie populaire, alors en faveur auprès des poètes allemands, par exemple, mais qu'on trouve déjà dans la littérature du Moyen Age. Par là, Charles Nodier se rapproche des romantiques : fées et péris figurent dans les premières *Ballades* de Victor Hugo, et il en restera quelque chose encore dans les *Orientales*.

Cependant, ces remarques prouvent-elles que Nodier soit un véritable romantique ? — Je ne le pense pas. Faire valoir en Nodier l'auteur de contes de fées, c'est, au contraire, le replonger en plein XVIIe siècle, c'est le rattacher à Perrault. Être moins naïf que Perrault (et cela, en vérité, est un défaut) et être en même temps moins sec que lui (ce qui, assurément, est une qualité), ce n'est pas forcément être romantique. — Quant à ceux des contes

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de Nodier qui ne nous font point songer à Perrault, il ne serait pas difficile de montrer qu'ils ressemblent terriblement à ceux de La Fontaine (moins le libertinage), ou à ceux de Noël du Fail, le joyeux conteur du XVI[e] siècle, à la différence de langue près, bien entendu.

Pour en finir avec Nodier prosateur, disons seulement que cet agréable conteur a eu une véritable originalité, et qu'elle réside, d'abord, dans sa propre nature, dont la crédulité (plus ou moins jouée) mérite d'être appelée délicieuse; ensuite, dans la saveur de sa langue composite, puisée aux meilleures sources du XVI[e] siècle, dans les ouvrages de conteurs comme Rabelais ou d'essayistes comme Montaigne. Dans ce travail de rajeunissement des termes les plus antiques de notre langue classique, Nodier a déployé une dextérité ingénieuse et sagace. Voilà en quoi il est Nodier, à proprement parler ; mais avouez que tous ces traits, caractéristiques de sa manière, n'ont rien de spécialement romantique.

Cela dit, arrivons à ses vers, qui, comme je vous l'ai dit, sont un peu trop classiques, à mon avis, et font trop souvent songer à La Harpe.

Nodier avait donné ses vers de jeunesse dans les *Chants d'un jeune Barde* (1804). La plupart ont passé dans ses *Poésies complètes* (1828), — lesquelles sont d'ailleurs très loin d'être complètes.

Voici, pour vous donner une idée des débuts de Nodier en poésie, voici un fragment de l'*Aigle céleste*, pièce imitée de Pindare :

Vois cet aigle sacré, fier monarque des airs,
Sur un nuage d'or reposant immobile.
Au sein de Jupiter il marque son asile,
Et son vaste regard embrasse l'univers.
Il n'essaye jamais sa superbe paupière
Aux douteuses clartés d'un astre à son réveil.
Contemporain du jour créé pour la lumière,
Il se baigne à son gré dans les feux du soleil...

Ces vers ne manquent pas de largeur. Ils ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que certains vers de la jeunesse de Lamartine, dont tout le mérite réside dans l'ampleur et dans l'envergure du geste.

Il faut bien que je vous cite aussi quelque chose de la *Napoléone* (1802), cet acte de fronde et d'hostilité contre le gouvernement consulaire. Ici, Nodier nous fait songer aux *Messéniennes* de Casimir Delavigne : le mouvement sent un peu l'artifice ; il est pris, si je puis dire, au métronome de Lebrun, mais il n'y a pas là-dessous de véritables pulsations. Le prologue est quelconque, et je

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le passe sous silence. Voici les vers du tribun (osons le mot, puisqu'aussi bien Nodier ne l'a été qu'une fois en sa vie) :

Qu'une foule pusillanime
Brûle aux pieds du tyran son encens odieux :
Exempt de la faveur du crime,
Je marche sans contrainte et ne crains que les dieux...

— C'est un vers de tragédie du XVIII[e] siècle, qui n'a rien de bien nouveau, malgré son éclat apparent...

On ne me verra pas mendier l'esclavage,
Et payer d'un coupable hommage
Une infâme célébrité.
Quand le peuple gémit sous sa chaîne nouvelle,
Je m'indigne d'un maître, et mon âme fidèle
Respire encor la liberté.
Il vient, cet étranger perfide,
Insolemment s'asseoir au-dessus de nos lois.
Lâche héritier du parricide,
Il dispute aux bourreaux la dépouille des rois.
Sycophante vomi des murs d'Alexandrie,
Pour l'opprobre de la patrie,
Et pour le deuil de l'univers,
Nos vaisseaux et nos ports accueillent le transfuge.
De la France abusée il reçoit un refuge,
Et la France en reçoit des fers...

— Ici encore, rien de nouveau ni de puissant dans la récrimination : c'est d'un homme qui fait du Juvénal d'une façon assez sage et assez correcte...

Quand ton ambitieux délire
Imprimait tant de honte à nos fronts abattus,
Dans l'ivresse de ton empire,
Rêvais-tu quelquefois le poignard de Brutus ?
Voyais-tu s'élever l'heure de la vengeance,
Qui vient dissiper ta puissance
Et les prestiges de ton sort ?...

— Excellente expression, condensée et pleine de sens...

La Roche Tarpéienne est près du Capitole,
L'abîme est près du trône, et la palme d'Arcole
S'unit aux cyprès de la mort.
En vain la crainte et la bassesse
D'un culte adulateur ont bercé ton orgueil.
Le tyran meurt, le charme cesse.
La vérité s'arrête aux pieds de son cercueil...

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

— Ce passage rappelle presque forcément les vers connus de J.-B. Rousseau :

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit...

— On voit que Nodier possédait ses modèles classiques, grands ou petits, et qu'il savait les bien digérer et « recuire », pour parler comme Du Bellay...

Debout dans l'univers la justice t'appelle ;
Ta vie apparaît devant elle,
Veuve de ses illusions.
Les cris des opprimés tonnent sur ta poussière,
Et ton nom est voué par la nature entière
A la haine des nations.
En vain aux lois de la victoire
Ton bras triomphateur a soumis le destin ;
Le temps s'envole avec ta gloire,
Et dévore en fuyant ton règne d'un matin.
Hier, j'ai vu le cèdre : il est couché dans l'herbe.
Devant une idole superbe,
Le monde est las d'être enchaîné.
Avant que tes égaux deviennent tes esclaves,
Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
Monte à l'échafaud de Sidney !

Vous connaissez Sidney, ce républicain de l'époque de Cromwell, qui, ayant continué son opposition sous Charles II, dut expier sur l'échafaud son hostilité contre le nouveau régime. Le souvenir de Sidney a inspiré à Nodier quelques vers réellement vigoureux, et c'est uniquement pour vous les citer que je vous ai lu la dernière partie de cette satire, plutôt que le début, qui est assez froid.

Revenons maintenant, si je puis dire, à Charles Nodier lui-même ; car ce que nous avons vu jusqu'ici n'était qu'une inspiration d'emprunt et ne nous révélait pas le fond de l'âme du poète. Dans la *Napoléone* — à laquelle, certes, on fit beaucoup trop d'honneur en la persécutant quelque peu, — dans cette satire, le jeune Nodier se violentait pour être violent. Les pièces que je vais vous lire vous feront connaître un Nodier plus naturel.

Voici d'abord le *Poète malheureux*, qui remonte également à 1802 : c'est du Millevoye, non pas plus senti, car Millevoye sent profondément, mais en quelque sorte plus maigre que Millevoye lui-même. Le poète, en effet, chante ici une douleur qu'il a véritablement éprouvée. Dans sa jeunesse, Nodier a été amoureux,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mais amoureux d'une femme mariée ; et tous ses désirs, tous ses sentiments sont venus se heurter à cette barrière. Son amie étant morte, Nodier songe qu'il n'y a plus d'obstacle à leur amour, et qu'il est son époux dans la mort. Tel est le sentiment touchant et poétique qui inspire cette pièce, caresse triste pour le cœur :

Viens ! Sous ces marbres froids, c'est là qu'elle repose !
Elle, une forme absente, un souvenir confus.
 Le matin sourit à la rose,
Et l'étoile du soir ne la retrouve plus.
O toi que j'adorais, toi que je pleure encore,
Toi que cherchent mes yeux dans l'immense avenir,
Dis-moi si ces débris que la terre dévore
Du feu qui t'animait gardent le souvenir.
Dis-moi si d'un hymen qui trahit la nature
Il est vrai que la mort rompit les nœuds jaloux,
Que tu sois libre enfin d'une chaîne parjure,
Et que l'éternité me nomme ton époux...

Que dis-je ? Abandonné de tout ce qui respire,
Et du père de tous déplorable orphelin,
 Ici je suspendrai ma lyre.
L'aurore de mes ans touchait à leur déclin.
Fier du pudique éclat de son aile argentée,
Ainsi, noble Eurotas, le cygne aimé des cieux
Sillonne, éblouissant, la surface agitée,
Et frappe les échos d'accents mélodieux.
Il consume sa vie en préludant sa gloire,
Mêle un soupir de mort à ses hymnes touchants,
Et, chassé de ton onde aux bords de l'onde noire,
Frémit, soupire et tombe, étonné de ses chants.

La fin de cette pièce est d'une très grande beauté esthétique. Lamartine a exprimé la même idée en vers plus argentins, plus élyséens, mais beaucoup plus beaux, non pas.

Arrivons maintenant à des pièces composées un peu plus tard, dans la période qui s'étend de 1815 à 1827. Nodier ne nous apparaît plus ici comme un élégiaque à la manière de Millevoye, ni comme un lyrique à la Lebrun. Chose curieuse, Nodier abandonne l'élégie juste au moment où les jeunes poètes contemporains allaient l'aborder. Qu'est-ce à dire ? Probablement Nodier, homme avisé, s'est tenu le raisonnement suivant : « En vérité, voici les vrais élégiaques qui arrivent. Nous, nous appelions Parny « le Racine de l'élégie ». Nous nous trompions. Le vrai « Racine de l'élégie », c'est Lamartine. Il y a aussi le jeune Victor Hugo, dont le talent est plein de promesses. Le plus sûr pour moi, Nodier, c'est de me retirer, car je n'ai pas cette force d'accent. Mon domaine propre, c'est le conte et la causerie. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et voilà, si je ne me trompe, comment Nodier, intimidé par le succès de Lamartine dans l'élégie, s'est transformé en poète conteur. Conteur charmant, du reste, plein de grâce spirituelle et avenante.

Je vais vous donner un échantillon d'un de ses contes en vers, *Le Fou du Pirée*. Nodier, s'inspirant, je crois, de Pausanias, raconte qu'un fou, à Athènes, avait l'habitude de se rendre, tous les matins, au Pirée, et là, contemplant les vaisseaux qui entraient dans le port, il s'imaginait que tous lui appartenaient. On crut bien faire en lui donnant un peu d'ellébore, ce qui lui rendit la sagesse. Alors le fou s'écria : « Je suis devenu sage, il est vrai ; mais combien aussi je suis devenu pauvre ! » Nodier a épinglé à cette histoire de gracieuses réflexions :

Loué soit Dieu ! puisque, dans ma misère,
De tous les biens qu'il voulut m'enlever,
Il m'a laissé le bien que je préfère :
O mes amis, quel plaisir de rêver,
De se livrer au cours de ses pensées,
Par le hasard l'une à l'autre enlacées.
Non par dessein : le dessein y nuirait.
L'heureux loisir qui délasse ma vie
Perd de son charme en perdant son secret ;
Il est volage, irrégulier, distrait :
Le nonchaloir ajoute à son attrait (1),
Et sa douceur est dans sa fantaisie.
On se néglige ; il semble qu'on s'oublie,
Et cependant on se possède mieux.
On doit alors à la bonté des dieux
Deux attributs de leur grandeur suprême ;
Car on existe, on est tout par soi-même,
Et l'on embrasse et les temps et les lieux ;
En fait de biens chacun a son système,
Desquels le moindre a du prix à mon gré :
Si l'un pourtant doit être préféré,
Jouir est bon, mais c'est rêver que j'aime.

Sainte-Beuve, qui cite ce passage dans ses *Portraits littéraires*, aurait pu donner aussi les derniers vers de la réponse du fou :

« Je suis peut-être un peu plus sage :
Mais combien je suis appauvri ! »
— Ce mot me plaît par sa simplesse...
Le bonheur, à vrai dire, est toute la sagesse,
Et rêver est tout le bonheur.

(1) Voilà un exemple des emprunts habiles de Nodier à la langue du XVIe siècle.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Il y a, dans toute cette pièce, avec des formes qui rappellent le meilleur XVI^e siècle, des grâces aimables et faciles à la manière de Voltaire, par exemple à la fin de *Ce qui plaît aux Dames*; c'est de l'excellent Nodier.

J'aime moins les fables que Nodier a voulu faire dans ce même genre. Elles ont le tort, à mes yeux, de se noyer un peu trop dans la rêverie. Je sais bien que La Fontaine, lui aussi, se plaît à la rêverie vagabonde ; mais il n'en abuse pas : il se contient dans de justes bornes, sinon dans les *Contes*, au moins dans les *Fables* ; c'est une question de mesure. Chez Nodier, la causerie, ce me semble, s'étale et se répand à l'excès. Il « divague » (le mot est de La Fontaine dans les *Contes*), il « divague » trop constamment. Voici, pourtant, une pièce où la causerie est intéressante ; car elle a l'avantage de nous faire connaître quelques amis du poète. C'est celle qui a pour titre *l'Ambre* :

Un grain d'ambre exhalait de suaves odeurs.
Il tomba, par hasard, aux mains d'un solitaire :
« D'où proviennent, dit-il, ces parfums séducteurs ?
Je ne voyais qu'un peu de terre. »
L'ambre lui répondit : « Je suis un peu de terre ;
Mais j'ai touché souvent et le miel et les fleurs. »

Toute la fable tient en ces six vers ; vous voyez qu'en somme elle se réduit à peu de chose : c'est une simple transposition de la *Feuille de Rosier* du poète Saintis. Mais, là-dessus, Nodier se met à causer, et il se compare au grain d'ambre :

Mon père, Lamoignon d'un âge de misère,
Et qui d'une autre époque eût été le Platon,
Chautrans, qui réunit Aristote et Newton,
Pichegru, du Jura l'immortel Bélisaire,
. aimèrent mes essais.
La Harpe me comptait au rang de ses élèves.
Genlis de mon orgueil encourageait les rêves.
Je fus aimé de Weiss, c'est mon plus doux succès.
Entraîné vers mon cœur, le cœur de Millevoye
Lui répondit, un jour, en palpitant de joie.
Ondet, dans notre exil, à ce cœur transporté
Parlait de la patrie et de la liberté.
Volney se soutenait dans la pénible voie
Où je cherche la vérité.
En un siècle nouveau, débris d'un siècle antique,
Les entretiens de Foy me rendaient le Portique.
Arnault ouvrait les bras à mon adversité.
Debry, trop mal connu, mais que plaindra l'histoire,
Jetait sur mes malheurs le manteau du prétoire.
Etienne m'inspirait de ses tendres leçons ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Rouget me confiait ses hymnes de victoire ;
Lormian, ses beaux vers ; Désaugiers, ses chansons.
Ballanche, Detillet, Roujoux, Gleizes, Dorange,
Rivaux que j'aurais craints, maîtres que j'ai chéris,
D'une tendre amitié m'accordèrent l'échange.
Chateaubriand lui-même accueillit mes écrits
D'un regard d'indulgence et d'un trait de louange
Mes efforts ne sont rien et j'en obtiens ce prix !
Muse, de cet éclat ne soyez pas trop fière :
Je suis cet ambre, objet de la faveur du ciel,
Que les vents ont jeté, fugitive poussière,
Auprès de la rose et du miel.

Cette pièce est d'un tour classique, à la Boileau. (Voyez la fin de l'*Epître à Racine*, sur l'utilité des ennemis :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire, etc...
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois ;
Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois ;
Qu'Enghien en soit touché, etc.

Le mouvement de la pièce de Nodier est analogue.) Ajoutons que les derniers vers sont d'une grâce et d'une délicatesse infinies.

Permettez-moi de vous citer encore des vers de Nodier, qui ne figurent pas dans le recueil de 1827-1828, mais qui ont été sauvés de l'oubli par Sainte-Beuve. Vous les trouverez au tome premier de ses *Portraits littéraires*. Ces vers, probablement postérieurs à 1830, me paraissent être les meilleurs que Nodier ait jamais écrits.

Voici, d'abord, une pièce intitulée *Le Sommeil* : c'est une jolie rêverie, que je voudrais cependant un peu plus flexible, un peu plus aérienne ; car, dans le sommeil, ce qui littérairement nous intéresse et nous attire, c'est l'état moral, c'est le songe, chose éminemment légère et fugitive. Peut-être Nodier eût-il pu alléger sa pièce par endroits ; mais l'accent est vraiment charmant :

Depuis que je vieillis, et qu'une femme, un ange,
Souffre sans s'émouvoir que je baise son front ;
Depuis que ces doux mots que l'amour seul échange
Ne sont qu'un jeu pour elle et pour moi qu'un affront ;

Depuis qu'avec langueur j'assiste à la veillée
Qu'enchantent son langage et son rire vermeil,
Et la rose de mai sur sa joue effeuillée,
Je n'aime plus la vie et j'aime le Sommeil :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le Sommeil, ce menteur au consolant mystère,
Qui déjoue à son gré les vains succès du Temps,
Et sur les cheveux blancs du vieillard solitaire
Epand l'or du jeune âge et les fleurs du printemps.

Il vient : et, bondissant, la Jeunesse animée
Reprend ses jeux badins, son essor étourdi ;
Et je puise l'amour à sa coupe embaumée
Où roule en serpentant le myrte reverdi...

— Il y a, ce me semble, dans ce dernier vers, un contre-sens rythmique : j'y trouve trop d'*r*, et cela alourdit un peu le vers, que je voudrais plus flexible...

Comme un enchantement d'espérance et de joie,
Il vient avec sa cour et ses chœurs gracieux,
Où, sous des réseaux d'or et des voiles de soie,
S'enchaînent des Esprits inconnus dans les cieux ;

Soit que, dans un soleil où le jour n'a point d'ombre,
Il me promène errant sur un firmament bleu,
Soit qu'il marche, suivi de Sylphides sans nombre
Qui jettent dans la nuit leurs aigrettes de feu :

L'une tombe en riant et danse dans la plaine,
Et l'autre dans l'azur parcourt un blanc sillon ;
L'une au zéphyr du soir emprunte son haleine,
A l'astre du berger l'autre vole un rayon.

C'est pour moi qu'elles vont ; c'est moi seul qui les charme,
C'est moi qui les instruis à ne rien refuser.
Je n'ai jamais payé leurs rigueurs d'une larme,
Et leur lèvre jamais ne dénie un baiser.

Ah ! s'il versait longtemps, le prisme heureux des songes,
Sur mes yeux éblouis ses éclairs décevants !
S'il ne s'éteignait pas, ce bonheur des mensonges,
Dans le néant des jours où souffrent les vivants !

Ou si la mort était ce que mon cœur envie,
Quelque sommeil bien long, d'un long rêve charmé,
La nuit des jours passés, le songe de la vie !
Quel bonheur de mourir pour être encore aimé !...

« Dormir, rêver peut-être, c'est là ce qui nous épouvante », dit Hamlet. Nodier dit, au contraire : « C'est là ce qui me charmerait. » Tous les deux ont peut-être raison.

Voulez-vous, maintenant, un échantillon de ce que peut nous donner Charles Nodier, lorsqu'il fait de la critique en vers ? Voici — et c'est par là que je terminerai — une pièce intitulée *Du Style*, qui ressemble à telle pièce de Fontanes (au point que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

j'ai, un jour, moi-même, par erreur, attribué à Fontanes les deux derniers vers de la pièce de Nodier). Il y a là une précision, une netteté de forme et de pensée, vraiment admirables :

« Tout bon habitant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère ;
Moi, c'est ainsi que je les fais,
Et, si je voulais les mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais. »

C'est ainsi que parlait Chapelle,
Et moi je pense comme lui.
Le vers qui vient sans qu'on l'appelle,
Voilà le vers qu'on se rappelle.
Rimer autrement, c'est ennui.

Peu m'importe que la pensée
Qui s'égare en objets divers,
Dans une phrase cadencée
Soumette sa marche pressée
Aux règles faciles des vers ;

Ou que la prose journalière,
Avec moins d'étude et d'apprêts,
L'enlace, vive et familière,
Comme les bras d'un jeune lierre
Un orme géant des forêts ;

Si la manière en est bannie
Et qu'un sens toujours de saison
S'y déploie avec harmonie,
Sans prêter les droits du génie
Aux débauches de la raison.

La parole est la voix de l'âme,
Elle vit par le sentiment :
Elle est comme une pure flamme
Que la nuit du néant réclame
Quand elle manque d'aliment.

Elle part prompte et fugitive,
Comme la flèche qui fend l'air,
Et son trait vif, rapide et clair,
Va frapper la foule attentive
D'un jour plus brillant que l'éclair.

Si quelque gêne l'emprisonne,
Défiez-vous de son lien.
Tout effort est contraire au bien,
Et la parole en vain foisonne,
Sitôt que le cœur ne dit rien.

Le simple, c'est le beau que j'aime,
Qui, sans frais, sans tours éclatants,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Fait le charme de tous les temps.
Je donnerais un long poème
Pour un cri du cœur que j'entends.

En vain, une muse fardée
L'enlumine d'or et d'azur ;
Le naturel est bien plus sûr ;
Le mot doit mûrir sur l'idée,
Et puis tomber comme un fruit mûr.

Il est impossible de donner avec plus de justesse et de précision des préceptes d'enseignement littéraire. Les deux derniers vers sont, assurément, parmi les plus parfaits que je connaisse dans toute la littérature française.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748 [1].

Cours de M. GUSTAVE LANSON,
Professeur à l'Université de Paris.

Le Clerc et le mouvement protestant. — Influence du cartésianisme et du malebranchisme sur le mouvement scientifique, à la fin du XVIIe siècle.

Bayle représente un cas unique. Il a été le confluent de tous ou presque tous les mouvements de libre examen qui se sont produits depuis l'antiquité. Ainsi il dépasse aussi bien le mouvement protestant, auquel il se rattache par ses origines, que le mouvement cartésien, auquel le rattachent ses premières études.

Ce mouvement protestant, que Bayle a dépassé, doit cependant nous arrêter un moment, car il a beaucoup contribué au mouvement général des esprits et au développement du rationalisme en France.

L'activité intellectuelle des académies protestantes et des groupes protestants en France avait été très considérable avant les persécutions, avant la Révocation de l'Edit de Nantes. Lorsque l'intolérance de Louis XIV eut forcé les protestants de France à chercher ailleurs une nouvelle patrie, la Hollande les accueillit, et ce fut, dès lors, comme un bouillonnement de vie intense et frémissante parmi les réfugiés. Amis des controverses et des âpres disputes, ils exercent en tous sens leur immense activité intellectuelle, et l'expansion de leurs idées est considérable. En Hollande s'impriment non seulement les livres hardis que les écrivains restés en France n'osent pas faire imprimer à Paris, ou ceux que le gouvernement de Louis XIV vient d'interdire, mais aussi les innombrables ouvrages que les réfugiés produisent avec une inlassable fécondité. A ce titre, par leurs livres et par leurs journaux, les réfugiés jouent le rôle d'intermédiaires et de vulgarisateurs.

Jusque vers 1730, c'est-à-dire jusqu'au moment où nous serons, en France, en possession d'une littérature philosophique et libre,

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

ce sera par la lecture de tous les papiers venus de Hollande que les esprits curieux de nouveautés se satisferont.

Les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle sont prolongées de 1687 à 1718 par La Roque et par Bernard.

Le Clerc (1) imite cette publication dans ses trois célèbres *Bibliothèques :*

1° La *Bibliothèque universelle et historique* (Amsterdam, 1686-1693 ; 25 vol. in-12, plus un vol. de tables paru en 1718) ;

2° La *Bibliothèque choisie* (Amsterdam, 1703-1713 ; 28 vol. in-12) ;

3° La *Bibliothèque ancienne et moderne* (Amsterdam, 1714-1727 ; 29 vol. in-12).

De 1687 à 1789, paraît l'*Histoire des ouvrages des savants*, de Basnage de Beauval.

De 1713 à 1722, puis de 1729 à 1736, paraît le *Journal littéraire* de La Haye, que rédigent Saint-Hyacinthe, S'Gravesande, Sallengre, Van Effen et autres (24 vol. in-12), et qui essaye de prendre la succession de Basnage.

En France aussi bien qu'en Hollande, on manifeste un goût prodigieux pour toute sorte d'érudition et de culture. On n'a d'aversion pour aucune des productions de l'esprit humain. Les réfugiés protestants de Hollande regardent toutes les nouveautés, les prennent en considération, et, s'ils ne les adoptent pas toujours, ils ne manquent pas du moins de les discuter. Ils font un large emploi des méthodes rationnelles dans les controverses théologiques. Ils essaient d'adapter les résultats nouveaux de la réflexion philosophique aux exigences de leur croyance. Ardents à la dispute, ils mettent largement à profit la liberté dont ils jouissent en Hollande ; car, malgré les petites tracasseries des autorités, ils n'y connaissent pas la persécution, et la liberté des opinions reste entière. Ils mènent de vives polémiques, soit contre les catholiques qui dénigrent la Réforme ou qui font l'apologie de la Révocation de l'édit de Nantes, soit de secte à secte, de théologiens à théologiens, au sein même de ce calvinisme réfugié qui est loin d'être homogène. On voit des théologiens protestants recourir à toutes les méthodes rationnelles, au cartésianisme, aux hypothèses métaphysiques les plus récentes. Ils ne dédaignent pas les instruments et les armes de toute nature que peuvent leur fournir la critique ou la philologie. Ils approfondissent tous les textes de l'Ecriture ; ils interprètent les divers sens ; ils abordent les questions d'authenticité. Quand ils le peuvent,

(1) Né à Genève en 1657 ; mort à Amsterdam en 1736.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ils ne craignent pas de retourner aux textes originaux, grecs ou hébreux, et même aux manuscrits. Il s'accomplit là un large et puissant travail d'exégèse, qui a, non pour *but*, mais à coup sûr pour *effet*, de démolir pièce à pièce l'antique édifice de la théologie catholique.

Si les théologiens protestants usent des ressources de la philologie, de la critique et même de la métaphysique, ils ne se privent pas non plus des secours que l'histoire peut leur fournir. Ils remontent à l'origine de l'institution ecclésiastique, et ils n'hésitent pas à rechercher ses titres.

Quelle action peut produire tout ce vaste travail sur le public français érudit ou simplement lettré ?

Evidemment, une action très faible par les conclusions dogmatiques et positives : il y aura encore quelques conversions de catholiques au protestantisme ; mais elles seront de moins en moins nombreuses. — Au contraire, par les conclusions négatives, par la critique, par la méthode, cette controverse exercera une action très puissante. En France, ce que l'on regarde surtout, c'est précisément cette partie négative et destructrice, et l'on ne s'inquiète pas de la quantité de dogme que chaque théologien retient. On voit simplement que des protestants de marque, tous habiles à raisonner, sont en divergence considérable sur des questions fondamentales. Toutes les difficultés du christianisme sont ainsi tournées, retournées, mises sous les yeux du public français. Et ces divergences venant s'ajouter à celles qui existent déjà entre les protestants et les catholiques, entre les catholiques orthodoxes et les jansénistes, etc., enracinent dans les esprits cette idée, qu'en matière de dogme il n'y a pas de certitude possible. On voit peu à peu apparaître une philosophie large, compréhensive, tolérante, dégageant les idées communes à toutes les sectes : c'est un acheminement vers la raison déiste.

En France, où la religion catholique a autorité et règne seule depuis 1685, tout protestant, fût-ce le plus étroit et le plus rigide des orthodoxes, fait figure d'indépendant et de révolté. Un pasteur, même intolérant à l'excès, est, par rapport aux catholiques, un libéral, un rationaliste, un libre critique. Peu importe qu'il retienne tout ou partie de la tradition, peu importe qu'il accepte avec ou sans réserves la Révélation : il est *protestant, donc* il fait l'effet d'un maître de libre examen. Le pasteur protestant le plus rattaché à une orthodoxie est plus large d'esprit que le catholique le plus tolérant de France.

Voilà comment, dans l'ensemble, ces disputeurs protestants contribuent à l'expansion du rationalisme, et comment même

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les plus sectaires de ces ministres qui récriminent et qui ergotent, ont leur part dans la formation de la philosophie incrédule.

Voltaire ne s'y est pas trompé. Voyez la place qu'il fait aux protestants dans la liste des écrivains français, à la suite du *Siècle de Louis XIV*: il cite les historiens, comme Rapin de Thoyras et Isaac de Larrey ; les journalistes, comme Bayle, Le Clerc, Basnage de Beauval ; mais surtout les théologiens, Abbadie, Ancillon, Barbeyrac, Jacques Basnage, Bernard, Claude, Jacquelot, La Croze, Lenfant, La Placette, Saurin, etc... Il sent bien tout ce que le progrès de la philosophie doit à leurs controverses.

Nous avons déjà parlé de Gabriel de Foigny, de Denis Vairasse, du chevalier de Saint-Glain. Il faudrait citer aussi Des Maizeaux, l'ami et l'éditeur de Saint-Evremond, un des plus actifs agents de vulgarisation rationaliste à cette époque. Nous aurons encore à nous occuper, dans des chapitres ultérieurs, de La Croze, de Simon Tyssot de Patot, de Coste, de Barbeyrac, de Saint-Hyacinthe. Tous sont, à des degrés divers, imprégnés de l'esprit philosophique.

Arrêtons-nous, un instant, à examiner quelques-unes de ces figures de protestants, de ceux par exemple qui sont restés dans les limites de la Révélation. Jurieu mériterait d'être étudié longuement : nous le retrouverons, quand nous parlerons du développement des idées politiques et sociales. Pour nous rendre un compte exact de la place des théologiens protestants dans le mouvement rationaliste en général, tenons-nous-en aux idées et aux ouvrages de Le Clerc.

*
* *

Le Clerc a combattu les athées, notamment aux tomes II, V, VII, VIII, IX, de sa *Bibliothèque choisie* (1). Il a disputé vigoureusement avec des libres penseurs anglais, comme Toland et Collins. Dans sa jeunesse, il a écrit un ouvrage intitulé : « *Libri de sancto amore Epistolae theologicae*. — Saumur, 1679. » (En réalité, le livre est postérieur de quelques années, et a été imprimé non pas à Saumur, mais à Amsterdam.) Accusé de verser dans le socinianisme, Le Clerc s'en est toujours défendu. Cependant, malgré ses affirmations et ses dénégations, il n'a pas réussi à se disculper auprès de Bayle, qui le tient pour arminien, c'est-à-dire pour socinien, car cette secte, écrit Bayle à un ami, « est l'égout de

(1) Cf. les indications données par Niceron et Chauffepié.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tous les athées, déistes et sociniens de l'Europe » (1). Le Clerc faisait le même effet à l'abbé Dubos et à d'autres. Voltaire, dans les *Lettres anglaises*, le classe parmi les nouveaux ariens ou antitrinitaires. A diverses reprises, Le Clerc a protesté contre ces accusations.

Le Clerc écrit à Bayle, d'Amsterdam, le 19 juin 1685 : « Supposer la vérité des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ, et soutenir que nous avons dans le Nouveau Testament toute la doctrine de Jésus-Christ, sans qu'il nous manque rien d'essentiel ; croire que les apôtres nous l'ont rapportée fidèlement, qu'ils l'ont scellée de leur sang et que Dieu leur a rendu témoignage par des miracles, est fort éloigné des pensées que vous avez de l'auteur. [Il s'agit d'un ouvrage de Le Clerc, qu'il a envoyé à Bayle.] Si quelque théologien croit que c'est là renverser la religion, il serait à souhaiter qu'il le fît voir, car le commun des chrétiens a cru, jusqu'à présent, que c'était là le fonds de la religion chrétienne (2). »

Oui, c'est « le fonds de la religion chrétienne », mais un « fonds » que toutes les Eglises ont singulièrement travaillé et enrichi. Le Clerc, en ne gardant que Jésus-Christ, les miracles et les apôtres, en arrive à nier beaucoup de dogmes et tout l'établissement ecclésiastique ; il rejette la divinité des institutions de l'Eglise ; elles lui apparaissent comme simplement humaines.

Par là, Le Clerc se rapproche des déistes et des athées, notamment de Saint-Evremond et de Spinoza. Il dit que l'Ecriture est faite non pour la connaissance, mais pour la vie : elle n'est pas autre chose qu'une règle des mœurs. Il estime qu'il y a trop de métaphysique dans la religion. Lui qui a tant disputé sur des questions de théologie, il tend à restreindre cette théologie ; il veut la ramener à la religion du cœur et à la morale. Voyez, sur ce point, ses *Entretiens sur diverses matières de théologie* (Amsterdam, 1684, in-8°) (3).

En 1685, Le Clerc publie ses *Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament, composée par le P. Richard Simon, de l'Oratoire, où, en remarquant les fautes de cet auteur, on donne divers principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture sainte* (Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1685, in-12). Bien entendu, les « quelques théologiens », c'est lui

(1) Edition de 1737, t. IV, p. 623.

(2) Gigas, *Corresp. de Bayle*, p. 461. (Le Clerc a, par erreur, daté sa lettre de 1684 ; Gigas a rectifié.)

(3) Les cinq derniers entretiens seulement, car les précédents sont de Le Cène.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tout seul. Dans cet ouvrage, Le Clerc critique notamment l'authenticité du Pentateuque, avec des arguments que Voltaire ramassera. Il nie l'inspiration divine des évangélistes. Une bonne partie de la Bible, Job, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, ne lui paraît être que de la littérature purement humaine. Il est vrai que, dans la suite, Le Clerc s'est rétracté ; mais il est infiniment probable qu'il ne s'est décidé à cette rétractation que par contrainte, et que sa première pensée seule était sincère.

En 1696, Le Clerc donne encore à Amsterdam son traité *De l'Incrédulité, où l'on examine les motifs et les raisons générales qui portent les incrédules à rejeter la religion chrétienne* (in-8°). — Cet ouvrage, sans doute, est bien une attaque dirigée contre les incrédules, surtout dans la première partie, où Le Clerc passe en revue les « motifs d'incrédulité qui naissent de la disposition intérieure des incrédules », et où il relève contre eux des accusations d'orgueil (ch. II), de préjugés (ch. III), de faux raisonnements (ch. IV), de négligence à l'égard de la vérité (ch. V), de paresse (ch. VI). Mais le corps du livre, la deuxième partie, est une étude « des motifs d'incrédulité qui naissent des sujets que l'on donne aux incrédules de douter de la religion chrétienne ou de la rejeter entièrement ». C'est la critique des mauvaises manières de croire. « On ne doit pas douter de la vérité de la religion chrétienne, dit Le Clerc, parce qu'il y a des gens qui la reçoivent bien plus par *crédulité* que par raison » (ch. I) ; ni à cause des « *mauvaises mœurs* ou de l'*ignorance* de ceux qui témoignent quelquefois le plus de zèle pour la religion » (ch. II) ; ni parce qu'il semble que ce n'est que l'*intérêt* qui est cause de la dévotion de beaucoup de gens » (ch. III) ; ni à cause des « *divisions* qui sont entre les chrétiens » (ch. IV) ; ni parce que « le christianisme... n'est pas aussi *utile* au genre humain que le devrait être une religion révélée du ciel » (ch. V) ; ni à cause de l'«*ignorance des théologiens*, qui soutiennent des dogmes faux comme véritables » (ch. VI) ; ni, en un mot, à cause des « difficultés que l'on peut rencontrer dans la religion chrétienne » (ch. VII). Vous voyez, par ce simple résumé, tout ce que Le Clerc démolit de l'édifice théologique. Il ne garde que la mission et la résurrection du Christ, les apôtres et le jugement dernier. Sur tous les autres points, il s'arrête, il pèse, il discute, il use largement des lumières de la raison. A ceux qui prétendraient interdire l'usage de la raison en ces matières, Le Clerc répond, sans la moindre hésitation :

« Les apôtres ne nous enseignent, nulle part, que nous ne devons pas employer notre Raison, pour examiner si la religion est

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vraie ou non ; ni pour savoir ce que les paroles dont ils se servent veulent dire. Au contraire, ils supposent partout que l'on doit examiner ce qu'ils disent, et ne s'y rendre qu'après avoir reconnu qu'ils n'avancent que la vérité. Ils supposent aussi que nous sommes raisonnables et capables de donner un bon sens à leurs paroles, en nous servant de tout ce qu'on a accoutumé d'employer pour entendre le langage des autres. Ils ne disent nulle part qu'ils nous enseignent des choses qui paraissent ou qui sont, en effet, contraires à la Raison ; mais qu'il faut renoncer à nos lumières pour les embrasser. Ils savaient bien qu'ils avaient affaire à des hommes, qui ne jugent de rien qu'en acquiesçant à leur propre raisonnement (1). »

Et un peu plus loin : « La Raison seule nous apprend aussi que nous ne pouvons pas connaître exactement ces sortes de choses, ni une infinité d'autres, et que nous ne devons pas juger de ce que nous n'entendons pas. C'est encore une règle de grammaire ou de critique, de ne rien décider sur une expression équivoque ou obscure. Ainsi, il ne faut point sacrifier notre Raison ni nos règles de grammaire à la Foi, comme si elles lui étaient opposées, pour croire ce que disent les apôtres... Il ne faut point non plus renoncer aux règles de la Critique, qui sont fondées sur le bon sens et sur l'usage constant des langues, pour entendre ce que les apôtres disent. Au contraire, on doit employer la Raison et la Critique, dans toute leur étendue ; et l'on verra qu'il n'y a rien dans la doctrine des apôtres qui blesse le moins du monde les véritables lumières de la Raison ; ni qui ne puisse être expliqué, autant qu'il est nécessaire, par les règles d'une bonne critique (2). »

En 1714, dans la préface d'une nouvelle édition de ce même traité, Le Clerc dira : « Je ne prétends pas vous imposer rien par autorité et sans raison ; ni exiger de vous de la crédulité, comme si vous étiez obligés de me croire, plutôt qu'un philosophe indien, chinois ou japonais. Personne n'a droit d'exiger rien de semblable de vous, non plus que de moi (3). »

Donc, liberté entière d'examen, confiance dans la raison, tolérance universelle, voilà ce que Le Clerc fournit. Il est, sinon déiste, du moins en accord complet avec le déisme par la méthode. Il offre un christianisme qui ne paraîtrait sans doute pas purement raisonnable à un déiste, mais qui l'est certainement dans l'intention de Le Clerc.

(1) *De l'Incrédulité*, IIe partie, ch. VI, p. 254-255.
(2) *Ibid.*, p. 255-256.
(3) Préface de 1714 : « A ceux qui doutent de la religion chrétienne, ou qui ne la croient pas véritable, » page V.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Evidemment, il ne saurait être question d'une influence générale de Le Clerc. Mais n'oublions pas que, sur des questions particulières, il a fourni des munitions pour la bataille de l'incrédulité (notamment sur la question de l'authenticité du Pentateuque). Le Clerc a été un maître d'examen et de libre discussion pour les érudits qui sont venus après lui. C'est surtout comme journaliste qu'il a occupé l'attention. C'était le journal de Le Clerc qui faisait que La Fontaine le mettait à côté de Bayle, et c'est aussi par ses journaux qu'il a exercé une certaine influence sur la formation intellectuelle de Voltaire et de Diderot (1).

*
* *

Parallèlement à Bayle et à Le Clerc, nous voyons se poursuivre en France la diffusion du cartésianisme. Sans doute, les idées cartésiennes ne suffisent pas à expliquer le mouvement rationaliste tout entier ; mais leur influence n'en est pas moins considérable.

En dehors de ces communautés religieuses où l'esprit cartésien s'est répandu, — Oratoriens, Génovéfains, Bénédictins, Jansénistes, — il y a, à la cour, une foule de gens que le cartésianisme attire (2): des savants comme Fleury et Cordemoy ; des magistrats comme d'Aguesseau et Montmor ; des gens du monde et des courtisans de toute provenance, Vivonne, Vardes, Luynes, Corbinelli, Du Roure, Malézieux, Genest, Delaforge ; des femmes aussi, et en grand nombre, M^me^ de Grignan, la duchesse du Maine, M^lle^ Dupré (nièce de Desmarets de Saint-Sorlin), M^lle^ de la Vigne, M^lle^ de Vailly. — Des vulgarisations de la philosophie cartésienne sont faites par Cordemoy, Rohault, Régis, et, en vers, par Le Laboureur, et par l'abbé Genest, qui met le cartésianisme en alexandrins.

En province et à l'étranger, la diffusion est aussi considérable. On étudie le cartésianisme dans certains couvents : vous pouvez voir, aux Archives, des lettres du P. de la Rue, où il exprime la défiance que lui inspirent des cartésiens de Chartres (3). L'abbé Dubos parle à Bayle d'un certain curé Cailly, qui a été chassé de Caen pour cartésianisme : « On a imprimé à Caen, écrit Dubos, la philosophie de M. Cailly, en un corps comprenant quatre volumes in-4°. Il y a longtemps que l'on en avait imprimé différents mor-

(1) Cf. Voltaire, éd. Beuchot, XIX, 25 ; — LXIII, 49 ; — LXIX, 85. — Diderot, éd. Assézat, III, 466.
(2) Fr. Bouillier, *Hist. du Cartésian.*, I, p. 503 sq.
(3) Archives, M. 825, n^os^ 139 à 142.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ceaux. Vous connaissez l'auteur, curé et professeur à Caen, pour un apôtre et même un martyr du cartésianisme. Il fut exilé, il y a environ quinze ans, par lettre de cachet, ses adversaires, qui n'étaient pas si habiles que lui et qu'il obscurcissait, ayant eu plus de crédit que lui à la cour (1). » A Paris, au collège Mazarin, on persécute un certain M. Pourchot, qui « a plus lu M. Descartes et le P. Malebranche qu'Aristote et Porphyre » (2). A l'étranger, le cartésianisme gagne Bekker, l'auteur du *Monde enchanté*, Tyssot de Patot, et d'autres, dont nous aurons l'occasion de reparler.

A l'intérieur du cartésianisme, se développe le malebranchisme. Quoique assez abstraite et même parfois nuageuse, la philosophie de Malebranche a une prise très puissante sur les gens du monde. C'est Fontenelle qui nous le dit, dans son *Eloge* de Malebranche : « Ce système, quoique si intellectuel et si délié, s'est répandu avec le temps, et le nombre de ses sectateurs fait assez d'honneur à l'esprit humain... Jamais philosophe, sans en excepter Pythagore, n'a eu des disciples plus persuadés. » Parmi ces disciples, nous trouvons la princesse Elisabeth, le duc de Chevreuse, et, naturellement, le prince de Condé, cet esprit si curieux de tous les systèmes, qui s'intéresse au malebranchisme aussi bien qu'au cartésianisme et au spinozisme. Bien entendu, quand nous passons des gens d'étude aux gens du monde, il ne s'agit pas de disciples au sens strict du mot ; ce sont plutôt, comme le prince de Condé, des « curieux » qui recueillent et retiennent dans chaque doctrine les idées qui les flattent, les tendances qui les intéressent.

Les femmes sont malebranchistes avec passion : c'est le même engouement que pour le cartésianisme. Parmi les plus notoires de ces femmes malebranchistes, citons : M^lle^ de Vailly, M^me^ de Grignan, M^mes^ d'Epernon et de Rohan, la marquise de l'Hôpital, M^lle^ de Verthamont, M^me^ d'Aubeterre. Elles suivent les leçons du mathématicien Carré, élève de Malebranche. « Outre les femmes du monde, il [Carré] avait gagné aussi des religieuses, encore plus dociles, plus appliquées, plus occupées de ce qui les touche (3). » Tous les samedis, un cercle malebranchiste se réunissait chez M^lle^ de Vailly, parente de Malebranche, et là, sous la présidence de Miron, l'on discutait et l'on défendait les ouvrages du maître.

(1) Gigas, *Corresp. de Bayle*, p. 253. Lettre de Dubos à Bayle, 10 février 1696. — Cailly avait donné, à Caen, en 1695, son *Universae philosophiae institutio*, dédiée à Bossuet.

(2) *Ibid.*, p. 264.

(3) Fontenelle, *Eloge de Carré*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

On y voyait le jésuite Aubert, qui les savait par cœur, le mathématicien Saurin, le P. Germon, l'abbé de Cordemoy (1).

Evidemment, il faut distinguer l'histoire du cartésianisme et celle du malebranchisme de la diffusion de ces doctrines dans le grand public.

Parmi les gens du monde et les courtisans de toute provenance, qui étudient ces systèmes philosophiques, les uns accommodent tant bien que mal le malebranchisme et le cartésianisme avec l'orthodoxie; d'autres, plus hardis et plus épris de logique, ne reculent pas devant les conséquences qu'ils croient pouvoir tirer de ces systèmes : ils enlèvent les barrières qui séparent le cartésianisme ou le malebranchisme de l'incrédulité. Si bien que l'ère de diffusion du cartésianisme et du malebranchisme va de Bossuet à Bayle et de Nicole à Tyssot de Patot.

La *Logique de Port-Royal* (surtout quelques chapitres de la troisième et de la quatrième parties) et la *Recherche de la Vérité* fournissent la méthode ; car c'est par la méthode que le cartésianisme et le malebranchisme exercent une action. Nul ne s'avise de leur prendre leur métaphysique. Le public français devient vite sceptique à cet égard : l'exemple de Descartes et celui de Malebranche ont pour effet de prouver à leurs lecteurs l'impuissance radicale de la métaphysique et l'impossibilité où l'on se trouve, en cette matière, de parvenir à la certitude de l'évidence. Par là, le scepticisme épicurien est encouragé, et les esprits avides de notions précises et solides se tournent désormais vers les études scientifiques plutôt que vers les constructions fragiles de la métaphysique.

Nombreux sont, à cette époque, les Français lettrés qui se défient de la métaphysique aventureuse et de ses « extravagances ». J'en trouve un témoignage dans le livre de Jacquet sur la *Vie littéraire à Dijon* (2). Un des grands amis de l'abbé Nicaise, je veux parler du chanoine tourangeau Ouvrard, exprime assez bien le sentiment de beaucoup de ses contemporains instruits à l'égard de tout le *brouillamini* des discussions philosophiques : « Bien m'en a pris, écrit-il en 1675, d'avoir trouvé M. M... (un Parisien à qui il a rendu visite), deux jours avant qu'on eût mis en vente les deux omes de la *Recherche de la Vérité*. Car, présentement, je le vois s enfoncé dans cette matière et

(1) Pour tous ces détails, cf. Bouillier, II, 330.

(2) *La Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV. Etude sur la société dijonnaise pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle, d'après des documents inédits,* par A. Jacquet, professeur agrégé de l'Université. Thèse, Paris, Garnier, un vol. in-8°, 1886.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans le dessein de critiquer, que ce serait lui faire tort que d'aller lui rendre visite et de le tirer, un moment, de cette occupation. J'imagine qu'il ne voit voler devant ses yeux que des fantômes, des atomes et des idées, et qu'il n'y a point de machines dans M. Descartes dont il ne remue tous les ressorts. A vous dire le vrai, quoiqu'il soit plein d'esprit et de vivacité, je le plains de l'employer à ces sortes de critiques, où l'on ne dit que des paroles, où l'on ne dispute que des manières de concevoir et de s'énoncer, sans néanmoins apporter aucune preuve qu'on le doive plutôt faire d'une manière que de l'autre. Et, qui pis est, cette sorte d'étude ne sert qu'à gâter l'esprit et à faire chercher des termes pour soutenir des extravagances, quand on y est une fois engagé. Les notions communes que nous avons des choses naturelles et de la manière d'agir de nos sens extérieurs et intérieurs de notre pensée, soit qu'elles nous soient venues naturellement, comme il y a apparence, puisque les gens sans étude et sans esprit parlent et conçoivent comme les plus savants, soit qu'elles nous aient été données par instruction, comme prétendent ceux qui les veulent corriger, ces notions, dis-je, expliquent bien mieux les choses et avec moins d'embarras que ces subtilités. Quand un ignorant voit un animal faire ses fonctions naturelles comme l'homme le plus spirituel, il conçoit aussitôt qu'il y a quelque chose de commun entre l'homme et la bête, qui les fait agir de la même manière, sans mettre une âme dans celui-ci, et une machine avec une infinité de ressorts dans celle-là » (1).

De même, Tyssot de Patot, que j'ai déjà plusieurs fois cité, se dit grand admirateur de Descartes ; mais il rejette sa métaphysique qu'il ne craint pas d'appeler « une chimère » (2).

Pareille défiance se retrouve encore chez Fontenelle. Voyez comment il parle de Descartes dans la *Digression sur les anciens et les modernes* :

« C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle méthode de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse, ou fort incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. »

Voyez encore ce qu'il dit, dans l'*Eloge du P. Malebranche*, à propos des démêlés d'Arnaud et de Malebranche : « Son système [celui de Malebranche] put souffrir des difficultés ; mais tout système purement philosophique est destiné à en souffrir, à plus forte raison un système philosophique et théologique tout en-

(1) Cité par Jacquet, *op. cit.*, p. 76-77.
(2) *Lettres*, t. I, p. 444.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

semble. » Et, un peu plus loin, à propos de la discussion entre Régis et Malebranche sur la question de savoir *si le plaisir rend heureux* : « A la vérité, la question devint si subtile et si métaphysique, que *leurs* plus grands partisans auraient mieux aimé y renoncer pour toute leur vie, que d'être obligés à *les* soutenir comme lui. » [*Leurs*, *les* : il s'agit des *plaisirs*, dont parle la phrase précédente.] Souvent même, Arnauld a de la peine à comprendre Malebranche : « Ses idées métaphysiques [de Malebranche] sont des espèces de points indivisibles ; si on ne les attrape pas tout à fait juste, on les manque tout à fait. » Voilà comment s'exprime Fontenelle dans l'*Eloge de Malebranche*, prononcé en 1716. Vous voyez qu'il ne paraît pas avoir une foi très robuste dans les constructions de la métaphysique.

En réalité, ce que le cartésianisme et le malebranchisme apportent au public lettré, c'est une méthode et une direction scientifiques. Sans doute, le mouvement de curiosité scientifique, qui est si nettement dessiné à la fin du XVIIe siècle, ne procède pas uniquement de l'influence de Descartes et de celle de Malebranche ; mais il n'en est pas moins vrai que le malebranchisme et le cartésianisme l'activent puissamment. La physique cartésienne passionne les recherches ; Malebranche fait naître des vocations scientifiques, comme celle de Mairan et de bien d'autres.

Dans le dernier quart du siècle, nous voyons très nettement apparaître chez les gens du monde la curiosité des sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Et cela est vraiment nouveau ; car, jusqu'à cette époque, la place de la géométrie, par exemple, dans l'éducation avait été à peu près nulle. On ne dépassait guère les éléments d'Euclide. Ce fut Joseph Sauveur (1653-1716) qui commença à apprivoiser les courtisans aux mathématiques.

Vous trouverez sur Sauveur des renseignements utiles dans son *Eloge* par Fontenelle, qui l'appelle « le géomètre à la mode ». Fontenelle souligne la nouveauté de l'œuvre accomplie par Sauveur : « Les géomètres, qui, encore aujourd'hui, ne sont pas communs, dit-il, l'étaient alors beaucoup moins. C'était un titre assez singulier, et qui par lui-même attirait l'attention. Le peu qu'il y en avait dans Paris n'étaient que des géomètres de cabinet, séquestrés du monde. M. Sauveur, au contraire, s'y livrait, et cela dans le temps heureux de la nouveauté. Quelques dames même aidèrent à sa réputation... Il devint donc bientôt *le géomètre à la mode*, et il n'avait encore que vingt-trois ans, lorsqu'il eut un écolier de la plus haute naissance, mais dont la naissance est devenue le moindre titre, le prince Eugène. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sauveur fut le professeur des jeunes gens des meilleures familles de la cour. En 1680, il fut choisi comme maître de mathématiques des pages de Madame la Dauphine. Deux ans auparavant, il avait fait pour Dangeau, joueur endiablé mais honnête, un « calcul des avantages du banquier contre les pontes au jeu de la bassette ; il le fit au grand étonnement de quantité de gens, qui voyaient nettement évalué en nombres précis ce qu'ils n'avaient entrevu qu'à peine et avec beaucoup d'obscurité ». On lui demanda des calculs analogues « sur le Quinquenove, le Hoca et le Lansquenet ».

Sauveur fut nommé professeur au Collège de France en 1686. Il avait plusieurs fois été appelé par Condé à Chantilly, où il fit notamment des expériences hydrostatiques avec Mariotte. En 1691, Sauveur alla assister au siège de Mons, pour y étudier l'art des fortifications. Entré à l'Académie des Sciences en 1696, il s'occupa surtout, dans la dernière partie de sa vie, d'expériences d'acoustique et de théories musicales.

La curiosité qui pousse alors les esprits vers les sciences mathématiques est attestée par un intéressant passage du *Journal des Savants*, à la date du 4 mars 1686 : « Depuis que les mathématiciens ont trouvé le secret de s'introduire jusque dans les ruelles et de faire passer dans le cabinet des dames les termes d'une science aussi solide et aussi sérieuse que la mathématique, par le moyen du *Mercure galant*, on dit que l'empire de la galanterie va en déroute, qu'on n'y parle plus que problèmes, corollaires, théorèmes, angle droit, angle obtus, rhomboïdes, etc., et qu'il s'est trouvé depuis peu deux demoiselles dans Paris à qui ces sortes de connaissances ont tellement brouillé la cervelle, que l'une n'a point voulu entendre une proposition de mariage, à moins que la personne qui la recherchait n'apprît l'art de faire des lunettes dont le *Mercure galant* a si souvent parlé, et que l'autre a rejeté un parfaitement honnête homme, parce que, dans un temps qu'elle lui avait prescrit, il n'avait pu rien produire de nouveau sur la quadrature du cercle (1). »

L'engouement pour les sciences naturelles n'est pas moindre : ici, le rôle de Sauveur est joué par Duverney, « l'anatomiste courtisan » (2). Duverney fait des conférences à Paris, auxquelles les gens du monde assistent en foule. Il parle devant le Dauphin, devant Bossuet, devant le P. de la Chaise. Ses leçons du Jardin

(1) *Journal des Sav.*, 4 mars 1686, p. 58 : « Observations sur la mesure des solides inclinés, ou solution d'un problème proposé dans le *Mercure galant*. »
(2) Cf. son *Eloge* par Fontenelle.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Royal lui valent une célébrité européenne. En un an, plus de 140 auditeurs étrangers viennent assister à ses expériences anatomiques. L'empressement des dames pour les thèses de médecine est prodigieux. Elles se passionnent sur la question de savoir « si l'homme commence par être un ver ».

Très courues aussi sont les exhibitions de mécanique du P. Sébastien, un religieux carme, qui avait réussi à réparer la montre du roi, alors que les spécialistes les plus réputés y avaient renoncé.

Nicolas Lémery, que Voltaire appelle « le premier chimiste raisonnable », fait un cours de chimie qui obtient un grand succès. C'est lui qui instruit les frères de Seignelay. Les dames assistent nombreuses à ses leçons.

M^me^ de la Sablière nous représente assez bien ce type de la précieuse qui se transforme et qui s'ouvre à la curiosité scientifique. Molière a transporté la « femme savante » à la scène, et Boileau a dépeint en 1694 la précieuse d'un nouveau genre. Ce n'est plus la précieuse de 1659, soucieuse uniquement de romans et de madrigaux : désormais, tout son temps est pris par les études d'anatomie et de physique.

Il y a donc un mouvement scientifique, très puissant et très large, dans le dernier quart du XVII^e^ siècle. Ce mouvement, sans doute, préexiste au cartésianisme et au malebranchisme ; mais l'influence de ces systèmes le renforce, et c'est ce que je vous montrerai dans ma prochaine leçon.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France (1). contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La suppression de la République.

Nous avons vu comment la France s'était divisée en partis et comment la coalition des anciens partis monarchiques (parti de l'ordre), maîtresse des deux pouvoirs créés par la constitution, avait méthodiquement opéré pour écraser le parti républicain. L'opération est achevée au milieu de 1850, après les lois sur l'enseignement, sur le suffrage, sur les clubs et sur la presse. Tous les moyens de propagande du parti républicain sont alors paralysés. Les républicains cessent de prendre part à la vie politique ou bien sont réduits à s'entendre en secret. Les procureurs généraux, dans leurs rapports, signalent une accalmie qu'ils interprètent ou bien comme une manifestation du recul des doctrines démocratiques, du découragement des républicains, ou bien comme un calme apparent et qui n'existe qu'à la surface ; ils l'expliquent par un mot d'ordre ; les républicains, d'après eux, attendraient pour agir l'année 1852, époque où doivent être renouvelés les deux pouvoirs : le président (non rééligible) et l'assemblée.

Les deux pouvoirs, qui jusqu'alors ont opéré ensemble, vont commencer à se séparer et, bientôt, à entrer en lutte.

Nous allons voir : 1° comment le conflit a abouti à une crise chronique où le gouvernement ne fonctionne plus (de juillet 1850 à octobre 1851) ; 2° comment il s'est dénoué par un coup de force qui détruit tout le régime républicain.

I. — Sur la période de conflit qui s'étend de juillet 1850 à octobre 1851, les principaux documents sont des documents imprimés : ce sont, avant tout, des actes officiels (recueillis dans Duvergier), des discours (comptes rendus de l'assemblée) et les journaux.

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Quelques détails secrets se trouvent dans les mémoires et correspondances ; les plus importants sont ceux de Falloux, de Fleury, des conversations recueillies par W. Senior, les *Mémoires* de Barante, le journal, écrit au jour le jour, de l'ambassadeur d'Autriche, le baron de Hübner, publié en 1904 sous le titre inexact de *Neuf ans de souvenirs de l'ambassadeur d'Autriche.* — Les *papiers* de Léon Faucher ont été en partie publiés dans la revue *la Révolution de 1848*, n° 13.

Comme récits, citons encore les ouvrages de Pierre et de de la Gorce, de G. Renard ; de plus, le livre de Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, et celui de Taxile Delord, *Histoire du second Empire.*

Le conflit commence entre le président et l'assemblée, dès qu'ils sont rassurés par l'écrasement du parti de la Montagne. — Tous deux veulent alors changer le régime établi par la constitution de 1848; mais ils ne sont pas d'accord sur ce qu'on établira. Le président veut garder le pouvoir, ce qui lui est interdit par la constitution : il prétend donc faire une révision partielle de la constitution : la majorité royaliste de l'assemblée, elle, veut rétablir la monarchie : elle désire une révision totale.

Le conflit commence, sous une forme sourde, par des manœuvres pour préparer le changement du régime. Dès juillet 1850, avant le départ pour les vacances, le président travaille à se faire un parti. Il y attire des journaux, surtout *le Constitutionnel*, *la Patrie*; il crée un nouvel organe, *le Pouvoir*, qui attaque vivement l'assemblée, laquelle cite le journaliste à sa barre et le condamne.

L'assemblée répond en nommant, pour les vacances, une commission de permanence en très grande majorité hostile au président. *Le Moniteur* du 25 juillet porte : « C'est une liste de provocation. C'est par une injure que... les partis qui s'agitent au Palais Bourbon le récompensent [le président] des services immenses qu'il a rendus au pays. »

Déjà, on parle de coup d'État.

Pendant les vacances, le président fait une grande tournée pour se créer des partisans en province. Il parcourt d'abord l'Est, où, comme nous l'avons vu, les républicains dominent; il est mal reçu dans la plupart des villes, où l'on crie avec affectation « Vive la République » sur son passage. Il parcourt ensuite la Normandie, pays conservateur, où l'accueil est beaucoup meilleur. Il ose prononcer des discours plus nets qu'auparavant et, pour la première fois, parle d'Empire. Ainsi, il s'écrie à Cherbourg : « Plus je parcours la France et plus je m'aperçois qu'on attend beaucoup du gouvernement... Ces résultats ne s'obtiendront que si on me

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

donne les moyens de les accomplir... Pourquoi l'empereur, malgré ses guerres, a-t-il couvert la France de ces travaux impérissables ?... C'est qu'il était à une époque où la nation, fatiguée des révolutions, lui donna le pouvoir nécessaire pour abattre l'anarchie... » En réponse à ses discours, on entend des cris de « Vive Napoléon. »

Pendant les vacances, les conseils généraux émettent des vœux soit en faveur de la révision de la constitution (il y en a 52), soit contre (il y en a une douzaine). Les autres s'abstiennent.

A Paris, pour faire des manifestations en faveur du président, le préfet de police, Carlier, a créé la *Société du 10 décembre*, dont les membres, armés de gourdins, ont pour mission de rosser les manifestants républicains.

Rentré à Paris, Napoléon cherche à gagner les soldats. Il passe deux grandes revues, celle de Saint-Maur et surtout celle de Satory, le 10 octobre. La cavalerie (48 escadrons) défile aux cris de « Vive Napoléon », « Vive le président » ; on entend même des cris de « Vive l'empereur ». Ces cris n'étaient pas spontanés. L'infanterie ne manifesta pas, son chef, le général Neumayer, ayant rappelé qu'il était interdit aux soldats de pousser des cris sous les armes. Son commandement lui fut retiré. Changarnier protesta dans un ordre du jour du 2 novembre. La commission permanente s'inquiéta et demanda des explications (7 et 31 octobre).

Napoléon fait alors des concessions de forme : le ministre de la guerre est changé, la *Société du 10 décembre* est dissoute ; le message du 12 novembre est équivoque. « Je ferai mon devoir », écrit le président. Il parle de «... l'armée, de laquelle je dispose d'après l'esprit de la constitution ».

La majorité monarchique a essayé de s'entendre. La mort de Louis-Philippe, en août 1850, simplifie la situation et paraît faciliter l'accord. On propose une « fusion » des deux partis monarchistes. Comme le comte de Chambord n'a pas d'enfants, on propose qu'il adopte le comte de Paris ; ce qui promet la couronne aux d'Orléans. Il y eut alors des intrigues compliquées, dont le souvenir nous a été conservé par de Falloux et de Barante. Une délégation alla trouver le comte de Chambord à Wiesbaden en août ; mais la tentative n'aboutit pas. Le personnel orléaniste et la duchesse d'Orléans ne veulent pas du personnel légitimiste et croient nécessaire d'accepter le principe de la souveraineté du peuple. « Si on ne fait pas d'Henri V le successeur de Louis-Philippe et s'il veut rester le successeur de Charles X, il ne passera jamais la frontière... Mais le parti dont le comte de Chambord

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

est le drapeau préfère la république, l'empire ou même le socialisme, au chagrin de se voir gouverné par les hommes de la France moderne. » (Barante, 6 décembre 1850, page 534.)

Parmi les légitimistes eux-mêmes, l'accord n'est pas complet. Le roi n'a confiance que dans les gentilshommes émigrés désignés sous le nom de « Comité des Cinq », parmi lesquels est M. Des Cors qui prépare une insurrection royaliste : il publie, sous forme de circulaire, un manifeste, où il fait savoir qu'il n'abandonne pas son principe. « Règle absolue pour tous les légitimistes de France : abandonner tout système qui pourrait porter la moindre atteinte aux droits dont il est le dépositaire... » Les parlementaires de Falloux, Berryer, se plaignent d'être tenus à l'écart ; on devrait les consulter, eux qui connaissent le pays. Ils voudraient qu'on acceptât la révision pour préparer les voies au rétablissement de la monarchie. La fraction extrême du parti préfère le *statu quo*. Il y a deux cercles monarchistes : un, rue de Rivoli (légitimiste) ; l'autre (orléaniste), rue de Richelieu, puis place des Pyramides.

Ces divisions aboutissent à paralyser l'Assemblée (lettre de Saint-Priest du 31 décembre 1850 dans Barante, page 535).

Il devient évident que la question se résoudra par la force. La victoire restera à celui qui aura pour lui la force matérielle, l'armée. Le conflit se précise, dès 1851, et se circonscrit à la lutte pour la possession de l'armée. Le président a l'avantage, d'après la constitution, d'être le chef de l'armée et de nommer les officiers. Mais — et cela explique pourquoi le coup d'Etat, prévu depuis 1850, a tardé si longtemps — tous les généraux sont personnellement favorables à l'assemblée et aux royalistes. Napoléon n'ose pas se confier à eux. Il a commencé, en 1850, à appeler à Paris une nouvelle génération d'officiers qu'il fait venir d'Afrique. Mais l'armée de Paris, la seule importante pour un coup de force, avait comme commandant en chef un royaliste, Changarnier, qui réunissait les deux commandements de l'armée et de la garde nationale. C'était un personnage important, vaniteux ; il parlait ouvertement contre le président, sûr que l'armée obéirait à ses anciens généraux, menaçant de mener le président à Vincennes.

L'acte décisif fut la révocation de Changarnier, décidée secrètement, et que Fleury porta au général.

La conséquence fut la rupture ouverte entre les deux pouvoirs. Les burgraves font des remontrances au président, notamment Montalembert et Thiers, qui demandent le retrait du renvoi. Napoléon maintient la mesure, renvoie les ministres, en prend de nouveaux, personnages obscurs, mais napoléoniens. L'assemblée nomme une commission pour prendre des mesures ; elle vote un

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ordre du jour portant qu'elle n'a pas confiance dans le ministère. Dans la discussion, Thiers a prononcé le mot d'empire; mais ce n'est là qu'une manifestation : le président a gagné la partie.

Le résultat, c'est que la majorité elle-même se divise; dès lors, il n'y a plus que des coalitions temporaires. On ne peut plus former de majorité pour faire aboutir aucune mesure. L'année 1851 se passe à présenter des propositions, toutes rejetées.

Le président a besoin d'argent; il demande un crédit extraordinaire. Déjà, l'année précédente, on lui en a voté un grâce à l'intervention de Changarnier. Cette fois, le crédit est rejeté. Le président supprime bals et soirées, et il emprunte. Il propose une amnistie, qui est rejetée; les orléanistes proposent d'abroger les lois contre la famille royale; les légitimistes votent contre, et le projet est rejeté : d'où s'en suit une brouille.

La question principale est celle de la révision : elle permettrait au président d'attendre. Une grande agitation est organisée par le gouvernement, pour faire signer des pétitions. Les rapports des procureurs généraux nous renseignent à ce sujet. Les légitimistes se sont divisés, les uns étant partisans de la révision, les autres lui étant hostiles. Il n'y a pas d'issue possible. La constitution exige pour une révision les 3/4 des voix de l'assemblée; il suffit donc de l'opposition des républicains et de celle de quelques légitimistes; la révision, en fait, n'obtint pas les 2/3 des voix (exactement 446 contre 278).

L'assemblée se sépara sur ces entrefaites pour les vacances. Pendant ces vacances, 78 conseils généraux émirent des vœux en faveur de la révision de la constitution.

II. — La révision ne pouvant se faire légalement, le président se décide à se maintenir au pouvoir par un coup de force. Nous étudierons successivement la période des préparatifs et le coup d'Etat lui-même. Sur le coup d'Etat et la période qui le précède immédiatement, les sources principales sont les comptes rendus de l'assemblée et les journaux; il existe beaucoup de souvenirs et de monographies. Fleury est très bien renseigné sur les secrets du coup d'Etat; citons aussi les souvenirs de Maupas (2 volumes, 1884-1885), ceux de Véron. Pour les monographies, consulter le *Catalogue* de la Bibliothèque nationale. Comme récits, les livres de Ténot, Thirria, La Gorce. Il reste beaucoup de documents inédits. Quelques-uns ont été utilisés par M. Tchernoff dans son livre sur *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le second Empire*, Paris, 1906, in-8°. On trouve des documents aux Archives nationales dans deux séries : — dans la série Fzc^{III}, *Esprit public et Elections*, où devraient être les rapports des préfets; mais la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plupart n'ont pas été conservés : il y a cependant une suite de dépêches sur le Nord ; — dans la série BB 30 (récent versement du ministère de la Justice) sous les cotes 398 à 402, on trouve des documents intéressants dans les dossiers des commissions mixtes, Il y a de plus un registre in-folio, dressé par l'autorité militaire, contenant la récapitulation de toutes les condamnations prononcées avec tableaux récapitulatifs. Le coup d'Etat a été préparé dès les vacances. Fleury fut alors envoyé en Afrique pour y chercher des officiers disposés à se mettre à la disposition du président. Sur tout, il faut un ministre de la guerre qui accepte de faire le coup d'Etat. Il propose Leroy de Saint-Arnaud. C'était un soldat à la carrière assez irrégulière ; il n'était encore que général de brigade. Fleury le recommande au président. Le président ne le connaissait pas. Depuis trois ans, il était à Constantine. Fleury vanta « la distinction de ses manières, son physique agréable, sa belle tournure, son don du commandement... »

Afin de pouvoir en faire un général de division, on décide — sans d'ailleurs consulter l'assemblée — une expédition en Kabylie. Il vient ensuite à Paris. Le président, en agissant ainsi, est d'accord avec le ministre de la guerre Randon, qui déclare ne pas vouloir se mêler directement au coup d'Etat. « Lorsque Saint-Arnaud devra devenir ministre de la guerre, dit-il à Fleury, prévenez bien le prince que je ne suis pas son homme pour être mêlé à tout ce qui pourra se passer. » Randon préfère devenir gouverneur général de l'Algérie.

Fleury racole d'autres officiers en Algérie, en particulier le lieutenant-colonel Espinasse, « qui professe carrément pour le prince un dévoûment sans borne », et les fait venir à Paris. Pendant les vacances, toute la garnison de Paris est changée.

Louis-Napoléon pensa, d'abord, à faire le coup d'Etat pendant les vacances. Saint-Arnaud accepta, puis, sur les conseils de sa femme (une de Mérode), envoya une lettre très brève pour se dégager. Fleury alla le voir à Saint-Ouen. « J'ai demandé au président, lui dit Saint-Arnaud, de me rendre ma parole ; je ne crois pas le moment favorable pour agir, l'assemblée est dispersée. La réunion de la Chambre est une condition du succès... Mme de Saint-Arnaud m'a convaincu... Quand on dit à quelqu'un de se jeter du haut d'un toit, on peut bien lui laisser la liberté de choisir son moment. »

Le président tient conseil à Saint-Cloud dans les premiers jours d'octobre. Il décide, pour jeter le désarroi dans l'assemblée, de se rapprocher de la gauche et, pour cela, propose d'abroger la loi électorale et de rétablir le suffrage universel. Mais il ne peut

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

compter ni sur le préfet de police Carlier ni sur le ministre de l'intérieur Faucher, qui sont des orléanistes. Il lui faut un ministère pour préparer le coup d'Etat : c'est le ministère du 27 octobre, composé de ministres personnels. Le ministre de la guerre est Saint-Arnaud. Maupas devient préfet de police. C'était l'ancien préfet de Toulouse ; il avait, dans cette dernière ville, été en conflit avec la magistrature pour excès de zèle : l'incident nous est rapporté par O. Barrot et par de Falloux : il avait demandé à un avocat général des mandats d'amener contre certains conseillers généraux, en ajoutant : « Des preuves... inutiles contre des ennemis notoires... leurs sentiments suffisent » ; et comme le procureur général avait insisté, il avait ajouté : « Les preuves ne vous manqueront pas, mes agents les introduiront au domicile des accusés. » Le procureur avertit le premier président, qui envoya un rapport au garde des sceaux, et Maupas fut quelque temps en disgrâce. (*Mémoires d'un royaliste*, II, p. 112.)

Le Message du président demande le suffrage universel ; c'est une déclaration de guerre aux partis monarchistes. La majorité est disloquée, et le projet n'est rejeté que par 355 voix contre 348.

La majorité se sent menacée d'un coup de force. Changarnier le sait, mais croit pouvoir l'empêcher. Il le dit, le 16 octobre, à Hübner.

La Chambre essaie de se défendre. Les questeurs, chargés de la police, ont le droit de requérir la force armée d'après la constitution (art. 32) ; une loi, promulguée le 6 novembre et rappelant ces pouvoirs militaires, dut être mise à l'ordre du jour de l'armée et affichée dans les casernes. Le conflit est engagé sur les deux terrains à la fois, à la caserne et à l'assemblée. Dans les casernes, le gouvernement profite de son pouvoir, Magnan invite les officiers à faire disparaître les affiches « sans éclat et avec discrétion ».

Dans l'assemblée, la gauche ne croit pas qu'on puisse entraîner les soldats. « Les soldats aiment la République, s'écrie Crémieux ; ils se lèveront comme un seul homme contre le président qui aurait l'audace de leur dire : Suivez-moi, je suis contre l'Assemblée nationale..... Cette assemblée n'a pas besoin d'avoir une garde autour d'elle ; sa garde, c'est le peuple. » De même, Michel de Bourges : « Il s'agit de périls théoriques..... L'armée est à nous..... Il y a aussi une sentinelle invisible qui nous garde : cette sentinelle..... c'est le peuple. » Charras, au contraire, insiste pour la défense de l'assemblée. Il se produit une scène très violente contre Saint-Arnaud ; la proposition fut rejetée par le parti napoléonien et la grande majorité des gauches.

Le gouvernement est désormais libre d'opérer. Magnan a réuni

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les officiers généraux de la garnison de Paris au nombre de 21; il leur a fait jurer fidélité et dévouement au président, quand il lui conviendrait d'agir. On a changé le chef d'état-major de la garde nationale, et la méthode va être d'employer l'armée en écartant la garde nationale suspecte.

Le coup d'Etat, préparé dans les détails, a été exécuté au jour fixé, choisi par le prince, parce que c'était l'anniversaire d'Austerlitz, le 2 décembre. Le principal rôle fut celui du nouveau ministre de l'Intérieur Morny et celui de Saint-Arnaud; après eux, le préfet de police Maupas. — On procéda par surprise dans la nuit; il y eut deux opérations.

On envoya d'abord à l'Imprimerie nationale et l'on fit imprimer par petits fragments les deux proclamations du président, qui ensuite furent affichées. C'est un appel au peuple, dans lequel le président dissout l'Assemblée : « Je rends le peuple entier juge. Je soumets à vos suffrages les bases suivantes : une constitution, un chef nommé pour 10 ans..... » Il déclare close l'ère des révolutions. C'est un retour au régime de Napoléon Ier et à la procédure du plébiscite.

Dans un appel aux soldats, le président s'écrie : « Vous sauverez la patrie ; en 1830 comme en 1848, on vous a traités en vaincus. »

Le gouvernement, en second lieu, fait arrêter, dans leurs lits, les questeurs et les principaux membres de l'Assemblée, et fermer la porte de l'Assemblée. C'est la suppression du pouvoir législatif. L'exécutif a triomphé et reste seul.

Pour empêcher les résistances, on fait occuper par des troupes des points importants : notamment l'Elysée. On a donné aux soldats de l'argent pour acheter des vivres. Hübner remarque qu'ils ont l'air « gai et bon enfant, avec l'expression que donne la conscience d'être les maîtres ». Quant aux passants, ils sont « calmes et indifférents. Quoique, depuis un an, on ne parle que du coup d'Etat, tout le monde... semble être pris au dépourvu ».

L'ordre fut envoyé aux départements d'organiser le plébiscite dans les formes de Napoléon Ier, sur deux registres ouverts dans chaque commune et dans chaque corps de troupe. L'opération eut un commencement d'exécution dans quelques corps.

Le gouvernement suivit le précédent créé en 1848 et qui était de demander aux fonctionnaires leur adhésion, mais, cette fois, une adhésion écrite.

Le gouvernement semble ne pas s'être attendu à de la résistance. Il s'adresse au peuple contre l'assemblée. En fait, il y eut une résistance armée. Le résultat en fut de changer la nature du coup d'Etat et sa portée politique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La première résistance, purement pacifique, eut lieu à Paris, le 2 décembre même, et fut faite par les organes officiels. — Une partie des représentants qui n'avaient pas été arrêtés, appartenant surtout à la droite, se réunit dans un quartier légitimiste, à la mairie du Xe arrondissement (Croix-Rouge) et se constitua en assemblée. Le gouvernement envoya des soldats. Il se produisit un conflit symbolique : les représentants refusèrent, une première fois, d'obtempérer à l'invitation d'un capitaine d'évacuer la salle et de se disperser. L'officier revint avec l'ordre suivant de Magnan : « En vertu des ordres du ministre de la guerre, faites occuper immédiatement la mairie du Xe et faites arrêter, s'il est nécessaire, les représentants qui n'obéiront pas à l'injonction de se séparer. » Forey fut chargé de l'opération ; il répondit aux protestations des représentants : « Nous sommes militaires, nous ne connaissons que nos ordres ». Forey mena les représentants arrêtés à la caserne d'Orsay ; 220 répondirent à un appel nominal fait à 3 h. 20. — Ainsi les officiers, qui n'obéissent qu'à l'exécutif, triomphent de la résistance du pouvoir législatif, qui n'a aucune force effective à sa disposition.

Les conseillers de la Haute Cour se réunirent et signèrent un arrêt de déchéance du président : ils furent dispersés ; mais l'arrêt fut envoyé dans les départements et affiché ; il servira à donner un terrain légal à la résistance.

La résistance armée commença à Paris, le 3 décembre ; elle dura deux jours. Elle se produisit d'abord dans le faubourg ouvrier Saint-Antoine, où s'élevèrent des barricades ; quelques représentants y allèrent ; ils appartenaient tous au parti de la Montagne. C'est là que fut tué le représentant Baudin, mais dans des circonstances différentes de celles que l'on rapporte d'habitude. La légende a été créée par Schœlcher : l'histoire de cet incident n'est d'ailleurs pas encore faite. Il semble bien, toutefois, que Baudin cherchait à dissuader les ouvriers d'entreprendre une résistance impossible. Quant à la fameuse phrase sur les 25 francs, il est certain qu'il ne l'a pas prononcée.

Le gouvernement, surtout Maupas, paraît avoir été inquiet. On est hanté par les souvenirs de 1848. Il a été retrouvé des dépêches affolées adressées par Maupas à Morny. — Le système de Morny et de Saint-Arnaud fut analogue à celui de Cavaignac, lors des journées de Juin : laisser former des barricades, puis envoyer des colonnes avec des canons. Saint-Arnaud emploie le procédé sommaire de faire fusiller sans jugement, ce qui est illégal, même dans l'état de siège.

Des barricades avaient été élevées dans les quartiers de l'Est,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

depuis la porte Saint-Denis ; elles n'avaient que très peu de défenseurs ; mais, sur les boulevards, il y avait une foule énorme de curieux, des bourgeois surtout, dans les cafés et aux balcons.

L'armée envoyée sur les boulevards était excitée ; elle se crut attaquée et elle fit une décharge sur les curieux de la rue et sur les fenêtres. Comme on trouva des ouvriers dans la liste des morts, on répandit la légende des insurgés en « gants jaunes. » — Le résultat fut de donner l'impression d'une victoire et d'arrêter les républicains de Paris, qui furent entassés dans les forts.

Dans les départements, les nouvelles arrivèrent successivement : on apprit ainsi d'abord le coup d'Etat, puis la déchéance, puis les combats. Les républicains préparés à défendre la constitution profitèrent de l'occasion. Mais il n'y eut pas de direction générale : ce ne furent que des mouvements locaux, où l'on vit les républicains marcher sur les chefs-lieux pour prendre le gouvernement.

Le mouvement fut très inégal (voir les ouvrages de Ténot, de La Gorce et Thomas, et les débats (inédits) des commissions (mixtes). — Un fait frappant, c'est qu'il n'y a de mouvement dans aucun grand centre ; là, en effet, le parti a été désorganisé par les poursuites. Les républicains n'ont pu s'entendre et marcher que dans les petites villes et les campagnes. En fait, il n'y a de soulèvements que dans le Centre (surtout la Nièvre et l'Allier), dans le Sud-Ouest (Lot, Gers, Lot-et-Garonne) et surtout dans le Sud-Est et le Sud.

Aucun résultat n'était possible. Dans quelques endroits, les républicains furent maîtres un jour ou deux ; puis les troupes arrivèrent et les républicains furent écrasés.

Les arrestations furent très nombreuses. Le registre récapitulatif, dont nous avons parlé, donne le chiffre de 26.884. Un autre document émanant de Maupas donne celui, très voisin, de 26.642.

Le résultat fut de permettre au gouvernement de présenter le mouvement comme une jacquerie, une révolte sociale. — On agite le « spectre rouge ». En fait, les insurgés sont des paysans ou de petits bourgeois ; il n'y a que huit vagabonds.

Dans le registre spécial, existe un état récapitulatif par professions des individus arrêtés. Nous y relevons les chiffres suivants :

Aubergistes, 990 ;
Maçons, 733 ;
Cordonniers, 1107 ;
Tailleurs, 668 ;
Menuisiers, 888 ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Journaliers, 1850 ;
Cultivateurs, 3423 ;
Avocats, 225 ;
Médecins, 325 ;
Commis, 616 ;
Rentiers, 1570 ;
Instituteurs, 621 ;
Officiers ministériels, 168 ;
Soldats, 103 ;
Etudiants, 110.

Le gouvernement se pose en défenseur de la société ; le parti de l'ordre se rallie au gouvernement, en particulier les catholiques. Veuillot, avant même le coup d'Etat, était favorable à Louis-Napoléon (cf. de Falloux, t. II, p. 130), et, le 12 décembre, Montalembert écrivait dans l'*Univers* : « Voter pour Louis-Napoléon, ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de la France. »

M.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le christianisme d'Ausone

Leçon de M. DE LABRIOLLE,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Ausone était de souche purement gauloise. Son grand-père maternel, Cæcilius Argicius Arborius, un noble Eduen, riche et puissamment apparenté, s'était vu compromis dans d'assez obscurs événements consécutifs à l'usurpation de Tetricus et de Victorinus, vers 269 de notre ère, et il avait dû s'enfuir, proscrit et misérable, en Aquitaine. Vers 308, sa fille Ætonia épousa un jeune médecin de Bordeaux, Julius Ausonius, Gaulois d'origine, lui aussi, et c'est de cette union que notre rhéteur-poète naquit.

Formé aux études classiques sous la direction de son oncle maternel, Æmilius Magnus Arborius, un avocat célèbre dans toute la Gaule Narbonnaise, que Toulouse avait appelé comme professeur, Ausone obtint dans sa ville natale, à Bordeaux, une chaire de grammaire, puis une chaire de rhétorique. Pendant trente ans, l'enseignement l'accapara pour la plus large part. Il avait environ soixante ans et croyait toucher au terme de sa carrière, quand il reçut de l'empereur Valentinien I[er] l'ordre de se rendre à Trèves pour y faire l'éducation de Gratien, le prince héritier. Ce préceptorat lui valut, à lui et aux siens, les plus grands honneurs. Dès 370, il obtint le titre de comte et, en 375, celui de questeur du Sacré-Palais. Devenu empereur, Gratien le nomma préfet du prétoire et le chargea d'administrer les Gaules en cette qualité : c'était là une des plus importantes dignités de l'Empire d'Occident. En même temps, les grâces pleuvaient sur sa famille. Son père, alors presque nonagénaire, devint préfet honoraire d'Illyrie. Son fils Hesperius fut proconsul d'Afrique et préfet du prétoire d'Italie. De ses deux gendres, l'un, Euromius, fut chargé du gouvernement de l'Illyrie ; l'autre, Thalassius, du gouvernement de l'Afrique, etc. Enfin, pour mettre le comble à tant de faveurs, Gratien désigna Ausone comme premier consul pour l'année 379.

La mort de Gratien, lâchement assassiné à Lyon en 383 par les partisans de l'usurpateur Maxime, fut pour Ausone un coup terrible. Il eut la sagesse d'abdiquer toutes prétentions politiques, et il revint à sa chère ville de Bordeaux, *nidus senectæ*, réservant

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à la poésie, qui avait toujours été son divertissement favori, le peu de verve qui lui restait encore.

De cette poésie ausonienne (édition Peiper, dans la collection Teubner; édition Schenkl, dans les *Monumenta Germaniæ historica, Auctores antiquissimi*, V, 2), je ne veux parler ici qu'à un point de vue spécial, pour y discerner les vestiges de christianisme que l'on croit y reconnaître. Qu'il me suffise de dire qu'elle est le produit adéquat d'un cerveau déformé par la plus médiocre des disciplines intellectuelles et d'un cœur resté sain et bon, malgré le dessèchement de l'esprit. Formée de réminiscences livresques, de tours de force métriques et même d'érudites inconvenances, elle réserve pourtant, çà et là, au lecteur des inspirations gracieuses ou touchantes, qui jaillissent soudain, au milieu de ce désert d'idées.

La question du christianisme d'Ausone est une de celles sur lesquelles les critiques ont beaucoup disputé (1). Elle ne peut être résolue par aucun témoignage direct, mais seulement par un certain nombre de vraisemblances tirées soit des entours d'Ausone, soit de ses œuvres, et que chacun combine à sa guise pour des conclusions assez contradictoires.

Le fait que des empereurs chrétiens aient conféré à Ausone tant de faveurs n'a rien en soi de bien concluant. Valentinien I[er], qui le nomma précepteur de Gratien, s'était fait une règle d'observer entre les deux cultes en présence la plus stricte impartialité (2) : il n'est *à priori* nullement certain qu'il ait porté son choix sur un

(1) Qu'il nous suffise de citer ici quelques noms : le croient païen TILLEMONT, *Hist. des Empereurs*, Paris, 1701, t. V, p. 184 ; BAILLET, *Jugement sur les poètes*, II, 470 ; DE LA BASTIE, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XV, 125-138 ; MURATORI, *Anecdota Bibl. Ambros.*, I, 114 ; SPECK, *Questiones Ausonianæ*, Vratislaviæ, 1874, p. 1-21 ; MARTINO, *Ausone et les commencements du christianisme en Gaule*, Alger, 1906, etc. — Le croient chrétien les Bénédictins dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, partie II ; G. BOISSIER, *la Fin du Paganisme*, II, p. 79 ; BLOCH, *la Gaule romaine*, Paris, 1901, p. 405 ; BAUDRILLART, *Saint Paulin de Nole*, Paris, 1905, p. 9 ; R. PICHON, *Etudes sur l'hist. de la Litt. lat. dans les Gaules, les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, p. 202 et s., etc. — Les avis sont, on le voit, très partagés.

(2) Cf. AMMIEN MARCELLIN, XXX, IX, 5 : « Postremo hoc moderamine principatus inclaruit quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit, neque ut hoc coleretur imperavit aut illud ; nec interdictis minacibus subjectorum cervicem ad id, quod ipse coluit, inclinabat, sed intemeratas reliquit has partes ut repperit. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chrétien plutôt que sur un païen. Quant à Gratien, il avait contracté à l'égard de son maître une dette de reconnaissance qu'aucune considération de religion n'aurait pu l'empêcher de solder. Au surplus, si rigoureux fût-il à l'égard des groupes non conformistes en ce dernier quart du IVe siècle, l'Etat romain conservait un réel libéralisme à l'égard des personnes. La haute administration était peuplée de fonctionnaires appartenant à l'un et à l'autre culte, et nul n'en fut éliminé pour motif de religion, du moment qu'il servait bien (1).

On a cherché à déduire un argument en faveur du paganisme d'Ausone de la considération suivante.

En 362, au moment où l'empereur Julien lança le fameux édit par lequel il défendait aux maîtres chrétiens d'enseigner (2), Ausone occupait encore sa chaire de rhétorique, d'où Valentinien devait le tirer deux ans plus tard pour mettre entre ses mains l'éducation de Gratien ; or nous ne voyons pas qu'il ait été le moins du monde inquiété. Il est vrai ; mais, d'autre part, connaissons-nous très exactement la répercussion des mesures sournoisement persécutrices de Julien ? Les colères chrétiennes prouvent qu'elles eurent un effet très réel : toute statistique précise nous est pourtant interdite (3). Il est fort possible que ce soient les maîtres les plus ardents, ceux dont le prosélytisme était connu, qui aient été surtout frappés, et que les tièdes, les timides (Ausone était sûrement de ceux-là) n'aient qu'exceptionnellement pâti. N'oublions pas non plus qu'un an plus tard (4), la mort de Julien mettait un terme à ces taquineries dont l'arbitraire n'eut pour se développer qu'un cycle de quelques mois. L'exemption dont Ausone paraît avoir bénéficié ne prouve donc pas grand'-chose.

On s'est aussi demandé si les influences familiales auxquelles Ausone fut soumis n'auraient pas favorisé plutôt son adhésion au christianisme. Certains mots, par où il caractérise dans les *Paren-*

(1) Que l'on parcoure dans le *Iahrbücher der christlichen Kirche*, de RAUSCHEN, la liste des principaux fonctionnaires, de 378 à 395, c'est-à-dire au plus fort de la réaction antipaïenne : l'on constatera que parmi ceux dont la religion nous est connue, il y a une importante minorité de païens : Richomeres, consul en 384 (p. 178) ; Symmaque, préfet de Rome, et Vettius Agorius Prætextatus, préfet du prétoire d'Italie, la même année (p. 178) ; Tatianus, préfet du prétoire, en 388 (p. 287) ; Timasius, consul en 389 (p. 303) ; Flavianus, préfet du prétoire d'Italie, en 391 (p. 337), etc.

(2) Loi du 17 juin 362 (*Code Théod.*, XIII, III, 5) et édit inclus dans la lettre 42 (HERTLEIN, p. 544-547).

(3) Voy. ALLARD, *Julien l'Apostat*, 2e éd. (1903), p. 364 et s.

(4) Le 26 juin 363.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

talia sa sœur et ses tantes, ont fait penser qu'elles devaient être chrétiennes. De la première, Julia Dryada, il dit que son unique souci était « de *connaître Dieu* et d'aimer son frère plus que personne » :

...unaque cura :
Nosse Deum et fratrem diligere ante alios (1).

A dire vrai, l'expression est assez vague. Je m'étonne que M. Martino y attache tant d'importance et la paraphrase si abondamment (2). Ces locutions monothéistes (3) sont fréquentes chez les écrivains païens contemporains. Oui, Julia Dryada était pieuse; mais cette piété allait-elle au Dieu chrétien, voilà ce que nous ignorons. M. Martino se refuse, en revanche, à faire état de la périphrase *devotæ virginitatis amor*, qu'Ausone applique tour à tour à sa tante maternelle Æmilia Hilaria (4) et à sa tante paternelle Julia Cataphronia (5) : « *Devotus*, dit-il, a pour équivalents *voto promissus*, *voto consecratus*, *voto destinatus*, où l'idée chrétienne n'a point de place, et *devota virginitas* n'a pas d'autre sens que celui-ci : un célibat que l'on s'est promis de garder. » Par contre, M. Pichon se refuse à admettre cette explication. « En général, observe-t-il, *devotus* n'implique pas seulement une promesse, une résolution plus ou moins ferme, mais un « vœu » dans le sens étymologique, une offrande pieuse... La *devota virginitas* n'est donc pas un célibat, fût-ce un célibat obstiné : c'est une chasteté religieuse. On pourrait comparer les tantes d'Ausone aux affiliées du Tiers-Ordre franciscain plutôt qu'à de véritables religieuses ; mais il me paraît hors de doute qu'elles étaient chrétiennes (6). » Ces divergences sur le mot *devotus* font penser que nous n'en connaissons pas bien l'histoire exacte, et que nous avons besoin des documents précis et complets que nous apportera l'article *devotus* du grand *Thesaurus* de Berlin. Toutefois, à relire les deux pièces où le terme apparaît, j'ai peine à adhérer

(1) *Parent.*, XII, 8 (PEIPER, p. 37).

(2) *Ausone et les commencements du christianisme en Gaule*, Alger, 1906, p. 83. « Il y a bien quelque chose d'étonnant dans cette juxtaposition de Dieu et du poète... Assurément l'éloge n'est pas sans maladresse, et c'est avec un certain étonnement qu'Ausone constate la piété et la foi de Julia Dryada, son amour de Dieu, presque aussi grand que l'affection qu'elle donnait à son frère ! Il devait, j'imagine, être assez embarrassé pour parler en termes convenables de cette conversion, exemple unique alors dans la famille. »

(3) « Supremus rerum fabricator, numen summum », etc.

(4) *Parent.*, VI, 8 (PEIPER, p. 33).

(5) *Parent.*, XXVI, 3 (PEIPER, p. 46).

(6) *Op. cit.*, I, 204.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

aux conclusions de M. Pichon. En ce qui concerne Æmilia Hilaria, Ausone vient de rappeler que, par le cœur, elle a tenu auprès de lui le rang d'une mère. Il ajoute :

> Feminei sexus odium tibi semper *et inde*
> Crevit devotæ virginitatis amor.

Le motif déterminant de cette *virginité* soigneusement gardée n'a donc rien de surnaturel : Æmilia avait préféré aux assujettissements du mariage une virginité *dévouée*, dont son neveu avait éprouvé les tendres sollicitudes. Et si l'expression revient sous sa plume quand il célèbre la mémoire de Julia Cataphronia, c'est qu'elle aussi était restée vieille fille et lui avait témoigné une affection quasi maternelle, dont un humble legs fut la dernière marque :

> Et mihi, quod potuit, quamvis de paupere summa,
> Mater uti, adtribuit.

Tel est le sens le plus naturel, et qui exclut toute indication sur les sentiments religieux des deux femmes.

Tout aussi fragiles sont les autres arguments purement « extrinsèques » que l'on fait valoir pour ou contre le christianisme d'Ausone. M. Martino (1) reproduit, sans d'ailleurs y insister, une remarque de Corpet (le traducteur des œuvres d'Ausone), qui observe que ni saint Ambroise ni saint Jérôme n'ont dit un mot d'Ausone, « et certes ils n'auraient pas négligé un chrétien de cette importance, car les chefs de la sainte milice comptaient tous leurs soldats, et ils en ont remarqué de moins célèbres et de moins considérables que lui. » On connaîtra le prix de l'observation, si l'on se rappelle que saint Ambroise n'a pas prononcé, une seule fois, dans ses œuvres le nom de saint Jérôme, chrétien de quelque notoriété ! — M. Martino demande encore comment nous pourrions ignorer la conversion d'Ausone, si réellement Ausone avait été chrétien. Et il rappelle le fracas que causa celle de Paulin de Nole : « Si des conversions avaient alors encore une résonnance si fâcheuse dans la bonne société, quel éclat n'aurait pas eu, quinze ou vingt ans auparavant, celle du célèbre rhéteur de Bordeaux (2) ! » Le rapprochement est sans portée. La retraite de Paulin fit scandale en raison du prestige social du personnage et de l'absolu du sacrifice qu'il consomma ; mais pour avoir passé au christianisme, sans d'ailleurs rien changer des formes extérieures de sa vie, un professeur, si distingué fût-il, n'affolait pas

(1) *Op. cit.*, p. 81.
(2) P. 61.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à ce point l'opinion. La chose pouvait s'opérer paisiblement, et à petit bruit.

*
* *

Nous n'avons donc que peu de lumière à espérer des circonstances extérieures de la vie d'Ausone. Elles nous fournissent des données incertaines et ployables à toute idée préconçue. C'est son œuvre elle-même qu'il faut interroger aussi impartialement que possible, en essayant d'en dégager les traits les plus significatifs.

1° A la fin du *Gryphe*, sur le nombre Trois (1), on lit ce vers :

Tris numerus super omnia, *tris Deus unus* :

« Le nombre Trois est au-dessus de tout ; le Dieu est un triple. » Allusion évidente à la Trinité chrétienne Il convient aussi peu, je crois, d'y dénoncer une plaisanterie malsonnante sur le christianisme (2) que d'en conclure qu'Ausone était chrétien. Pour tenir une gageure pariée au cours d'un repas, Ausone s'est évertué à démontrer que le nombre *trois* se retrouve partout, dans la physiologie, la mythologie, la littérature, l'histoire, l'arithmétique, le droit, etc. A bout de verve, il accepte un dernier exemple qui s'offre à lui et qui couronne assez heureusement tous les autres.

2° Ausone parle dans deux lettres en vers de la fête de Pâques, et nous y voyons qu'à cette époque de l'année, il jugeait sa présence indispensable à Bordeaux. C'est ainsi que, dans l'*Epître* IV (3), il presse le rhéteur Axius Paulus de venir le retrouver sans tarder à sa villa, près de Saintes.

Instantis revocent quia nos solemnia Paschæ
Libera nec nobis est mora desidiæ.

Et, dans l'*Epître* VI (4), il exprime le vif besoin qu'il éprouve de revoir la campagne aussitôt après les fêtes pascales :

Nos etenim primis sanctum post Pascha diebus
Avemus agrum visere.

De là à conclure qu'il « faisait ses Pâques » (5), il y a quelque marge. La fête de Pâques avait pris sous les empereurs chrétiens

(1) Vers 88 ; Peiper, p. 207.
(2) Cf. Martino, p. 57.
(3) Peiper, p. 226.
(4) Peiper, p. 229.
(5) Cf. Mary Duclaux, dans la *Revue de Paris*, nov.-déc. 1901, p. 52.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

un caractère quasi officiel ; elle était l'occasion de fréquentes amnisties (1) et marquait pour les tribunaux une de leurs principales périodes de vacances (2). Il n'est pas surprenant qu'un fonctionnaire correct et déférent comme Ausone se préoccupât de s'y associer de sa personne.

3° Voici maintenant des allusions tout autrement précises.

L'*Oratio matutina* (3) fait partie d'une *Ephemeris* où le poète consacre quelques vers à chacun des devoirs, à chacune des occupations principales de la journée. Ausone s'adresse au Père tout-puissant, ineffable, éternel, que, seul, le Verbe a le droit de contempler face à face, — le Verbe « engendré dans le temps où le temps n'existait pas encore », mort pour nos iniquités d'une mort ignominieuse, et qui nous a apporté l'indication de la véritable voie à suivre (4), en même temps que les promesses de résurrection. Il lui demande le bienfait de la lumière céleste, à condition qu'il s'abstienne de tout acte idolâtrique, qu'il s'accuse avec remords de ses péchés et qu'il rende au Père, au Fils et à l'Esprit le culte qui leur est dû (5) ; et il exprime le vœu d'obtenir, en attendant l'heure suprême, le bienfait d'une vie paisible, sobre et pure.

Cette *Prière du matin* est d'une irréprochable orthodoxie, en dépit de l'accent plus proprement philosophique que l'on reconnaît dans les derniers vers, là où Ausone décrit le mode de vivre qu'il voudrait obtenir du ciel. On y perçoit même, çà et là, un écho des Livres saints (6). L'inspiration générale est chrétienne sans contredit.

4° Il en va de même des *Versus Paschales* (7) (qui ont avec la *Precatio matutina* beaucoup d'analogies). Ausone y célèbre le Père de toutes choses, *magne Pater rerum*, qui a eu pitié d'Adam coupable et a envoyé aux hommes le Verbe Rédempteur :

(1) Voy. *Code Théod.*, IX, XXXVIII, 6 (année 381) ; IX, XXXIX, 7 (384) ; IX, XXXVIII, 8 (385), etc.

(2) Voy. *Code Théod.*, II, VIII, 19 (389) ; éd. MOMMSEN et MEYER, I, II, p. 87. CORPET interprète faussement cette loi dans sa traduction d'Ausone (II, 429) en prétendant qu'elle imposait la célébration de la Pâque à tous les sujets de l'Empire. Il donne d'ailleurs une référence inexacte (II, VIII, 2).

(3) PEIPER, p. 7.

(4) « Esse iter æternæ docuit remeabile vitæ. »

(5) « Si te Dominique Deique
Unigenae cognosco Patrem, missumque duobus,
Qui super æquoreas volitabat Spiritus undas. »

(6) g., vers 30 : « Quo numine viso, et Patrem vidisse datum. » Cf. JEAN, XIV, 9 : « Qui videt me, videt et Patrem. »

(7) PEIPER, p. 17.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

... Tu Verbum, Pater alme, tuum, natumque Deumque,
Concedis terris totum, similemque paremque,
Ex vero verum, vivaque ab origine vivum.

Il conclut en affirmant sa foi en la Trinité :

Trina fides Auctore uno, spes certa salutis.

— Et de cette Trinité salutaire, il déclare aussitôt qu'il aperçoit l'image dans la famille de l'Empereur, lequel a associé au trône son frère et son fils.

5° Restent les *Versus rhopalici* (1). L'authenticité en est suspecte à un bon nombre de critiques sérieux, qui les condamnent pour des raisons de style (2). Mais ce verdict n'a rien d'irrévocable. Quoi d'étonnant à ce que le style n'y ait ni la simplicité ni la vénusté coutumières à Ausone ? La pièce n'est-elle pas assujettie, d'un bout à l'autre, à une loi rigoureuse autant que puérile qui vient que chaque vers soit formé de cinq mots, d'une syllabe, puis de deux, de trois, de quatre, de cinq (3) ? Il est déjà remarquable qu'Ausone ait réussi 42 fois de suite cette combinaison bizarre, sans donner trop d'entorses au sens et à la grammaire. Lui demander en plus l'élégance de la diction, c'est lui demander trop. Au surplus, les *Versus rhopalici* figurent dans le *Vossianus* 111 entre les *Versus Paschales* et l'*Epicedion in Patrem*. Rien, dans la tradition manuscrite, n'en légitime l'exclusion. — C'est encore une prière à Dieu, qui régénère le pécheur par le baptême et qui, par le supplice de l'Immaculé, a rendu à l'homme la vie qu'il avait perdue. Le poète rappelle le souvenir d'Etienne lapidé, de Paul converti, et il demande, pour lui-même, en faveur de tels exemples, la foi et le salut. Les mots dont il se sert ont, dans ce morceau, un caractère nettement chrétien, et même ecclésiastique : les termes propres au « latin d'Eglise » sont ceux qu'il choisit entre tous les autres : *paracletus*, *justificatus*, *auxiliatrix*, *baptisma*, *credulitas*, etc.

Les textes qui viennent d'être cités ne comportent aucune équivoque : c'est la foi chrétienne, dans ses dogmes et jusque dans ses formules, qui s'y affirme (4).

(1) Peiper, p. 19.

(2) Cf. Schenkl (*Monum. Germaniæ historica*, *Auctores antiquissimi*, V, 2, p. xxxvii) : « Tanta est in eo obscuritas, tam absurdum ac contortum dicendi genus, ut a simplici illa et nitida, qua utitur Ausonius, oratione mirum quantum abhorreat. »

(3) D'où ce nom de rhopalique, de ῥόπαλον, massue, à cause de la forme du vers qui *grossit* de son début à son extrémité.

(4) Je néglige comme de médiocre ou de nulle portée : 1° les remerciements adressés à Dieu (*Alterne omnium genitor*, etc., au § 18 de la *Gratiarum actio*).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

J'y ajouterai un autre passage encore, sur lequel l'attention des critiques ne semble guère s'être portée. Dans une des lettres qu'Ausone écrivit à Paulin de Nole (quand celui-ci eut abandonné la vie mondaine et se fut retiré en Espagne) pour le supplier de parler, de s'expliquer, de revenir, il s'exprime ainsi : « J'ai la ferme confiance que, si Dieu le Père et le Fils de Dieu accueillent les vœux d'une bouche pieuse, tu pourras être rendu à nos prières... »

Certa est fiducia nobis,
Si genitor natusque Dei pia verba volentum
Accipiat, nostro reddi te posse precatu. (*Ep.* XXVII, 112; Peiper, p. 281.)

C'est bien en son propre nom qu'Ausone parle ici, et dans un morceau où il laisse parler ses sentiments personnels avec plus de franchise et de spontanéité que partout ailleurs.

*
* *

D'autre part, si nous supprimons par la pensée l'*Oratio matutina*, les *Versus Paschales*, les *Versus rhopalici* et les quelques vers qui viennent d'être cités, la quasi-totalité de la poésie d'Ausone apparaît foncièrement païenne.

Qu'on lise telle pièce, comme, par exemple, la *Precatio consulis designati* (1), il n'y a pas une ligne, pas un tour, pas une invocation soit à Janus, soit à Pomone, soit à Saturne, à Jupiter, au Soleil, qui ne porte la marque du paganisme le plus authentique. Il accepte même des formules qui sont en opposition directe avec les croyances chrétiennes ou qui impliquent à leur endroit un doute inadmissible. Ainsi, s'adressant à son défunt collègue Minervius, il lui dit : « Et maintenant, si quelque chose subsiste après l'heure suprême, tu vis encore, avec le souvenir de ton existence close désormais; *si rien ne demeure, et que de l'éternel repos tout sentiment soit exclus*, tu as vécu pour toi, et nous, nous nous réjouissons de ta gloire (2). »

Voy. l'observation faite plus haut, p. 4, note 3; 2° l'allusion à l'église de Novarus (*Ep.* XXVII, 94 ; Peiper, p. 280) : *celebrique frequens ecclesia vico* ; 3° la fin des *Parentalia*, § XXVI (Peiper, p. 71), où M. Pichon lit à tort (*op. cit.*, p. 208) : « l'espérance nettement affirmée de la résurrection et du jugement dernier ». Voy. la discussion de ce passage plus loin, p. 710, note.

(1) Peiper, p. 24.

(2) Peiper, p. 50 :

Et nunc, sive aliquid post fata extrema superfit,
Vivis adhuc, ævi, quod periit, meminens :
Sive nihil superest nec habent longa otia sensus
Tu tibi vixisti : nos tua fama juvat.

Il y a peut-être, ici, une réminiscence d'Ovide, *Tristia*, IV, x, 85 :

Si tamen extinctis aliquid, nisi nomina, restat,
Et gracilis structos effugit umbra rogos...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et ce qui est plus significatif encore peut-être, c'est à quel point (abstraction faite des pièces indiquées plus haut) l'esprit chrétien, même sous ses formes les plus adoucies, est absent de cette œuvre. On sent que la morale antique, avec ses conseils non pas impératifs, mais persuasifs, de modération et de juste équilibre, suffisait amplement à Ausone. Le paganisme, magnifique héritage de belles sentences et de beaux vers, était vraiment la patrie de sa pensée. Ausone était de ces âmes tempérées et heureuses à qui tout a réussi et qui, satisfaites de la vie et des biens qu'elle leur a offerts, ne connaissent ni les dégoûts, ni les incertitudes, ni les remords où le sentiment religieux trouve son meilleur aliment.

A considérer son œuvre, qui ne laisse pas que d'être un peu déconcertante, nous pouvons nous former de lui deux images différentes, et opter entre l'une ou l'autre pour des raisons également légitimes : l'image d'un rhéteur païen qui, par complaisance pour les maîtres du jour, versifie exceptionnellement quelques sujets chrétiens ; celle d'un rhéteur chrétien, si bien habitué par la discipline de l'école à se mouvoir dans le cercle des réminiscences profanes, qu'il en compose presque uniquement la trame de sa poésie. Pour ma part, j'opterais plutôt pour la seconde image. Je ne doute guère qu'Ausone n'ait été nominalement chrétien : le caractère et, çà et là, l'accent des morceaux de couleur chrétienne m'inclinent à cette conclusion. Mais il convient de souligner en même temps l'éclectisme surprenant de cet esprit si étrangement hospitalier aux conceptions les plus hétéroclites et qui, dans la même pièce, les associe sans effort (1). C'est là une attitude qui nous étonne aujourd'hui. Elle s'explique par l'époque où vécut Ausone, époque contemporaine des luttes suprêmes entre le paganisme déjà à demi mort et le christianisme désormais victorieux. Ausone a suivi le courant qui portait l'aristocratie gallo-romaine vers un culte auquel l'avenir réservait visiblement tant de promesses : au surplus, quelque part qu'il y ait faite dans ses

(1) Il est tel passage où cet éclectisme ou, si l'on veut, ce « syncrétisme » éclate avec une force singulière : par exemple dans l'adieu par où il clôt les pièces funéraires consacrées aux professeurs défunts de Bordeaux (XXVI, 13-14 ; Peiper, p. 71.) Il leur dit :

Memoria vivat nominum
Dum remeat illud, *judicis dono Dei*,
Commune *cum Dis* sæculum.

Tel est le texte du *Vossianus*, et c'est bien à tort que Peiper corrige, après Baehrens, *cum Dis* en *cunctis*. Voy. Ziehen, dans le *Philologus*, t. LVI (1898), p. 413.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

actes et dans ses gestes, le christianisme n'a pénétré ni son esprit ni son cœur.

C'est là un signe des temps : l'adhésion à la foi pourra désormais s'accomplir comme une pure formalité, sans secousse, sans retournement d'âme : revers fâcheux des magnifiques progrès qu'apporte à l'Eglise la faveur du pouvoir !

Pierre de Labriolle.

Bibliographie

La philosophie de Leibniz, par Bertrand-Russell, traduit de l'anglais par J. Ray et Renée J. Ray, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, 3 fr. 75 (Félix Alcan, éditeur).

L'auteur n'étudie à fond qu'un aspect du leibnizianisme. Mais, à ses yeux, cet aspect est capital, et les autres, qu'il subordonne, en dépendent plus ou moins étroitement. Il prend pour centre la théorie logique et métaphysique de la substance, telle que Leibniz l'expose vers 1685. Mais c'est dans le *Discours de Métaphysique* et dans la correspondance avec Arnauld, qu'il trouve l'armature du système.

C'est de là qu'il cherche à dégager, pour les énoncer sous la forme la plus précise possible, les prémisses d'où tout le reste dérive nécessairement. Il les réduit au nombre de cinq, et son effort de reconstruction consiste, dès lors, à faire voir comment, de ces prémisses, Leibniz a déduit les thèses essentielles de sa métaphysique.

M. Russel admire Leibniz. Loin pourtant d'avoir conçu son travail avec un parti pris d'apologie, il relève impitoyablement les « inconsciences » légères ou graves, les « incohérences », il dit même parfois les « absurdités », où Leibniz tombe, soit pour ne pas avoir aperçu l'incompatibilité de certaines de ses prémisses, soit par désir d'éviter des conclusions, où, en bonne logique, il devrait aboutir.

L'ouvrage de M. Russel, vigoureux, original, avec un grain d'humour, enferme beaucoup d'idées en un petit volume ; il force le lecteur à réfléchir sur la philosophie de Leibniz, en même temps qu'il lui fait connaître ; c'est un des meilleurs livres qui aient jamais paru sur ce redoutable sujet.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 3 26 NOVEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Viennet; sa vie, ses satires.

Viennet a laissé un souvenir très mêlé, très inégal, dans la mémoire des hommes. Pour la plupart des gens curieux de littérature, Viennet est un poète ridicule, le représentant le plus aigu, le plus bizarre et le plus médiocre de la littérature classique. De cette école il a toutes les qualités et aussi, et surtout, les préjugés et les étrangetés. En tout cas, quels que puissent être ses défauts et ses mérites, Viennet est intéressant à connaître comme le plus pur poète de l'école néo-classique et son plus exact représentant en ce que cette littérature avait de décidément condamné. Il entre donc à merveille dans le cadre de nos études.

Viennet est né à Béziers, en 1777, et je vous dis tout de suite qu'il est mort à Val Saint-Germain, près Dourdan, en 1868.

Il a joliment caractérisé lui-même la date de sa naissance :

> Car si j'en crois l'extrait signé par mon curé,
> Voltaire, quand je vins, n'était pas enterré,

nous dit-il dans une de ses pièces. Et ce rapprochement avec Voltaire lui était infiniment agréable ; car il a voulu, toute sa vie, remplir la définition du voltairien.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La famille de Viennet était dans l'aisance. On le destina à l'état ecclésiastique, d'autant plus qu'il avait un oncle curé de Saint-Merry, dont il serait appelé à recueillir le bénéfice. « Peu s'en est fallu, dit M. d'Haussonville, que le futur grand maître du rite écossais (1) ne devînt curé de Saint-Merry. » Le contraste est amusant, en effet. Mais la Révolution vint traverser tous les desseins de la famille du jeune homme ; comme le jeune Viennet était de belle apparence et avait un air militaire, qu'il a d'ailleurs gardé toute sa vie, comme il était amoureux de la gloire, et non pas uniquement de la gloire littéraire, Viennet se décida à embrasser la carrière des armes.

Il passa par une école militaire, et, en 1795, nous le trouvons officier d'artillerie de marine. Vaillant officier, Viennet se distingua rapidement. En 1797, après une lutte terrible que son navire eut à soutenir contre un navire anglais, il resta seul officier vivant avec quelques marins. Fait prisonnier et conduit à Plymouth, il charmait sa captivité en composant des comédies, et il organisait des représentations auxquelles assistaient ses gardiens.

Rentré en France, à la suite d'un échange de prisonniers, Viennet reprit du service. Mais son enthousiasme tomba, lorsqu'il vit les efforts de Bonaparte pour préparer l'Empire. Nous avons là-dessus le témoignage de Viennet lui-même : « Un grand homme, dit-il, me fait demander si je veux de lui pour empereur. Il pouvait bien se passer de me consulter ; mais moi je ne pouvais pas me dispenser de lui répondre. Je répondis *non* ; mon avancement était perdu. » Cependant, Viennet ne renonce pas immédiatement à la carrière. Nous le voyons encore faire campagne en Espagne et en Allemagne, et les souvenirs de cette vie guerrière ont passé dans ses vers.

Il écrit, par exemple, dans la pièce qui a pour titre *A un désœuvré, sur le charme de l'étude :*

Combien de fois lassé des fureurs de la guerre,
Quand de Mars assoupi reposait le tonnerre,
Suis-je allé, loin du camp où dormaient nos soldats,
Attendre, un livre en main, le signal du combat !
Souvent même, suivi de mes seules pensées,
Je rappelais en moi mes études passées.
Du Scamandre et du Tibre évoquant les héros,
J'oubliais qu'à mes pieds l'Elbe roulait ses flots ;
Et, quand la voix de Mars réveillait mon épée,
Par ces vieux souvenirs mon âme retrempée,
Se rouvrant aux grands noms de patrie et d'honneur,
Sentait pour les combats renaître son ardeur.

(1) Autrement dit, le futur franc-maçon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Disons-le en passant, on croirait lire — n'est-ce pas ? — des vers de Voltaire ou de tel autre que vous voudrez de ses contemporains. C'est tout ce qu'il y a de plus « vieille école » comme facture et comme mouvement général des vers.

En 1813, Viennet avait obtenu un congé, et il voulait en profiter pour faire représenter au Théâtre-Français une tragédie de *Clovis*. Malheureusement, son congé expirait, et il devait rentrer à son poste en Allemagne, avant même d'avoir lu sa pièce aux comédiens. Cependant, ayant fait quelques démarches, Viennet obtint une prolongation. *Clovis* fut lu et reçu. Puis le poète soldat partit pour l'Allemagne, emportant un manuscrit soigneusement cartonné de sa tragédie, car il se proposait d'y faire des retouches. Vint le jour de la bataille. Une balle frappe le jeune officier : heureusement, elle s'aplatit sur le providentiel manuscrit cartonné, que l'auteur de *Clovis* porte dans la poche intérieure de son uniforme. Le poète a sauvé le soldat : *Sic me servavit Apollo*. Bien entendu, je vous résume l'anecdote en quelques lignes : je vous renvoie à M. d'Haussonville, qui l'a contée plus agréablement et plus spirituellement que je ne puis le faire ici.

Au combat de Bautzen, Viennet fut décoré de la main de Napoléon. Du moins, c'est lui qui le dit : peut-être n'est-ce pas Napoléon lui-même qui a décoré Viennet ; mais il est exact que Viennet a été décoré pendant cette campagne.

1815 arrive ; Viennet refuse de suivre Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours. Au retour du roi, Viennet, naturellement, est mis en demi-solde. On l'accuse même de tremper plus ou moins dans de noirs complots, et d'avoir des fréquentations suspectes ; les gendarmes arrivent, un jour, chez lui pour perquisitionner ; mais ils ne trouvent que des vers, et sont sur le point de se retirer :

> Je m'oppose à leur fuite, et veux, bon gré, mal gré,
> Que ce fatras de vers soit par eux déchiffré :
> « Votre devoir, Messieurs, vous oblige à les lire ;
> « C'est une occasion qu'un poète désire :
> « Je l'ai fort rarement ; je la tiens aux cheveux.
> « Il me faut des lecteurs, et j'en prends où je peux. »

Ces vers agréables sont peut-être les meilleurs que Viennet ait jamais écrits. On croirait entendre Voltaire racontant je ne sais quel bon tour joué à l'autorité, avec cette verve aimable qui ne sent pas l'effort.

Pendant quelque temps donc, Viennet demeura suspect ; mais il était né sous une bonne étoile et les infortunes ne l'accablèrent

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

jamais. Bientôt, il trouva une petite place « chez un prince ami des lettres » : il fut attaché à l'état-major du duc de Berry. Viennet conserva cette place pendant près de dix ans, composant des satires et des tragédies durant ses nombreux moments de loisir, et, d'ailleurs, ne se croyant nullement obligé par sa situation quasi officielle à garder une certaine réserve vis-à-vis du gouvernement. A plusieurs reprises, Viennet eut l'occasion de dire — sans se gêner — ce qu'il pensait des hommes et des actes de la Restauration : si bien qu'en 1827, son *Epître aux chiffonniers* parut excessive et lui valut d'être destitué et disgrâcié. Viennet se permettait, en effet, de réclamer la liberté de la presse avec fermeté et sans le moindre ménagement, précisément à l'époque où le gouvernement ne songeait qu'à la restreindre. On le rendit à ses études.

Viennet se tourne alors vers la politique. En cette même année 1827, il est élu député de Béziers. Naturellement, après la Révolution de 1830, il est au mieux avec le nouveau pouvoir. Cependant, il n'arrive à la pairie qu'en 1839 seulement. (Il était de l'Académie française depuis 1830.) Sous le second Empire, qu'il a traversé presque entièrement, Viennet n'a plus de situation politique. Il se contente de vivre et de rimer en toute tranquillité, étant à l'abri du besoin grâce à des héritages successifs que sa longévité lui avait permis de recueillir.

Après avoir été raillé par la jeune école à cause de ses tragédies, Viennet avait forcé l'estime de plusieurs de ses anciens adversaires littéraires, grâce à ses satires et à ses fables. Il disait lui-même, non sans malice : « J'ai résolu un problème difficile : j'ai été ridicule, et je suis revenu du ridicule. » Sa vieillesse, admirablement alerte et robuste, fut respectée de tous ; en 1851, Viennet composa en l'honneur de ses quatre-vingts ans une pièce qui a eu son heure de célébrité :

Un fossé de cinq pieds n'arrête point mes pas,

s'écriait-il avec satisfaction. La mort ne vint le frapper que dix ans plus tard, et Viennet s'éteignit ainsi, après avoir fourni une carrière littéraire comparable — par la durée — à celle de Gœthe, de Voltaire ou de Victor Hugo.

C'était un homme aimable, d'un commerce charmant, plein de grâce et de malice, qui savait se montrer content de lui-même sans toutefois blesser autrui.

Ses œuvres sont assez nombreuses. Je vous cite d'abord ses poèmes épiques, auxquels nous ne nous arrêterons pas : la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Philippide, parue en 1828, c'est-à-dire trois ans après le *Philippe-Auguste* de Parseval-Grandmaison, mais qui n'est pas une réédition de ce poème ; c'est plutôt une sorte d'épopée héroïco-burlesque, qui veut être dans le goût de l'Arioste ou de la *Pucelle* de Voltaire. Viennet a aussi composé tout un poème, assez médiocre, pour chanter la victoire de *Marengo*. Enfin, de 1828 à 1863, il a travaillé à une *Franciade* : c'est tout à fait le poème épique à la vieille manière.

Au théâtre, Viennet a donné *Clovis*, qui fut une chute, *Arbogast*, qui fut aussi une chute, et *Alexandre*, qui en fut une autre. *Arbogast*, surtout, parut ridicule à cause de la bizarrerie du nom. Toutes ces pièces sont des imitations plus ou moins ingénieuses des tragédies de Voltaire. Vous devinez, sans peine, ce que peuvent être des imitations de pièces qui, elles-mêmes, sont déjà des imitations.

Il est bien évident que, si quelque chose doit survivre de l'œuvre de Viennet, ce sont ses *Epîtres* et ses *Satires*. Ajoutons-y, si vous voulez, ses *Fables*. Mais la plupart des fables de Viennet sont de véritables satires, et ce serait faire une division artificielle que de les ranger dans une classe à part. A vrai dire, la fable a toujours été satirique et ne peut guère être autre chose : ce n'est que par accident qu'elle est sentimentale, comme *les deux Pigeons* de La Fontaine, comme *le Lapin et la Sarcelle* de Florian ; ce n'est que par hasard qu'elle est philosophique ou critique. Sa vraie destination, c'est la satire. Seulement, tandis que chez les grands fabulistes, la satire a une portée générale, et qu'elle ridiculise chez l'homme des vices qui sont de tous les temps, la fable de Viennet, le plus souvent, n'est qu'une satire personnelle. Viennet fut poussé à écrire des fables, nous affirme-t-il, par M. du Tremblay, petit-neveu de La Fontaine, et par M. Le Bailly, fabuliste lui aussi : « Il me disait : « Faites des fables » et, comme il « méditait une collection des chefs-d'œuvre de tous les fabulistes « morts ou vivants, il me priait bonnement de lui faire deux ou « trois chefs-d'œuvre pour les insérer dans son recueil. » Certes, Viennet est loin d'avoir réussi à écrire les chefs-d'œuvre demandés.

Tandis que ses fables ont quelque chose d'artificiel, Viennet est bien lui-même dans ses épîtres et dans ses satires. Ce sont là, sans aucun doute, les œuvres qui le caractérisent le mieux. Par elles, Viennet se rattache à Boileau, et surtout à Voltaire, au Voltaire soucieux de satire personnelle et individuelle, au Voltaire du *Pauvre Diable*, au Voltaire qui accable de ses traits les Fréron, les Trublet, les Lefranc de Pompignan.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les *Epîtres* et les *Satires* de Viennet sont de toutes les époques de sa vie. En 1807, Viennet avait essayé de faire de la satire philosophique dans sa méditation intitulée *la Mort* ; mais il a bien vu, après cette expérience, qu'il n'était pas prédestiné pour ce genre de talent, et, en homme d'esprit qu'il était, il n'a pas insisté dans cette voie. Je vous lis seulement quelques vers, pour vous donner une idée de ce qu'était Viennet au début de sa carrière littéraire :

Du rang des immortels quels êtres rejeter ?
Qui marquera la place où je dois m'arrêter ?
Immortel ! De mon corps partageant la faiblesse,
Mon âme en sent les maux, le déclin, la vieillesse,
Sous le poids du sommeil s'assoupit avec lui.
Mort, es-tu le sommeil que les rêves ont fui ?
Arrête. Ah ! garde-toi de rompre le silence ;
Laisse au vice une crainte, au juste une espérance...

— C'est tout à fait l'accent des vers philosophiques de Voltaire : on voit que Viennet connaissait bien son modèle...

Que nous resterait-il en deçà du tombeau ?
J'ai soulevé le voile et frémi du tableau ?...
Mais ce Dieu, quel est-il ? Se créa-t-il lui-même ?
Le doute qu'il produit peut-il être un blasphème ?
Mon cœur est plein de lui, j'adore son pouvoir,
Et mon esprit confus ne peut le concevoir ;
Ce ciel, cet univers, cet ordre inaltérable,
Ne sont point du hasard l'ouvrage périssable.
Puis-je, à quelque fantôme adressant mes souhaits,
Adorer par instinct ce qui ne fut jamais ?...
O labyrinthe obscur, ô fatale ignorance !

Ce passage est intéressant pour mesurer la force poétique de Viennet jeune. Evidemment, Viennet a lu Voltaire, et il n'ignore pas l'argument de Saint-Anselme.

En 1809, Viennet adresse une satire littéraire *A M. Raynouard*, le célèbre auteur des *Templiers*, « sur Corneille et Racine » :

Que nous importe, après, que des peuples nouveaux
Du Parnasse et de nous se déclarent rivaux ?
Faut-il qu'un peuple né pour servir de modèle,
Des lois de Melpomène observateur fidèle,
Suive dans leurs erreurs des peuples égarés,
Qui, dans cet art divin, loin de nous demeurés,
Prodiguant leurs honneurs à des monstres bizarres,
Soutiennent par orgueil leurs spectacles barbares ?...

— Ici, Viennet nous fait songer aux vers d'André Chénier sur

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

ce Permesse, que « du Nord nébuleux boivent les durs chanteurs »...,

Non, non, puisqu'un Français leur doit faire la loi,
Du théâtre français qu'ils adoptent le roi.
Sur des titres certains notre estime se fonde.
L'idole de Paris le doit être du monde.

Ce dernier vers s'applique merveilleusement à Corneille et à Napoléon, et il était fait pour plaire à celui qui disait en parlant de Corneille : « Je l'aurais fait prince. »

En 1810, Viennet adresse *A M. de Fontanes*, « sur l'Université et la littérature du jour », une pièce qui, pour être moins sentencieuse que la précédente, n'est pas encore de l'Horace : en réalité, Viennet n'atteint que fort rarement, en vers, à la grâce véritable. Dans cette épître, — ou dans cette satire, car elle est l'une et l'autre, — Viennet veut encourager Fontanes à ne pas donner dans certains ridicules pédagogiques et littéraires.

« A quoi bon, disait l'un, dans vingt tomes en *us*,
Etudier des mots que Rome n'entend plus ?
Et du jargon des Grecs surcharger ma mémoire,
Quand je puis dans ma langue acheter leur histoire ? »
Un autre à ce discours reculait gravement :
« Tout beau, s'écriait-il, le latin est charmant ;
Le grec a, dans Homère, une grâce adorable ;
Et la méthode seule en était condamnable.
On pourrait, sans vieillir sur un vieux lexicon,
Traduire en douze mois Tacite et Xénophon. »
Des abrégés alors la commode science
Aux règles du calcul soumet l'intelligence...

Puis Viennet parle des occupations auxquelles se livrait la jeunesse scolaire de son temps :

Elle joignit sur l'heure aux deux langues classiques
La musique, la danse et les mathématiques,
A l'escrime, au dessin accordait trois saisons,
Emportait la physique en cinquante leçons,
Défiait en six mois chimistes, astronomes,
Et, consacrant le reste aux nouveaux idiomes,
Cet esprit merveilleux, à tout initié,
Hors la danse, à vingt ans, avait tout oublié.

Chemin faisant, vous le voyez, Viennet est parfaitement capable de trouver de jolis vers de comédie. — Dans cette même

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pièce, Viennet ne manque pas de décocher quelques traits à ses ennemis littéraires et de noter les ridicules de l'école nouvelle :

Le public, tout charmé de ce burlesque essor,
Gorgé de nouveautés, en redemande encor.
Pour lui cent romanciers, nuit et jour, s'évertuent.
Chaque soleil produit vingt romans qui nous tuent.
Nos cœurs n'y trouvent plus, comme au temps de Rousseau,
Des passions, des mœurs, un élégant tableau.
C'est un tissu grossier d'absurdes aventures,
Des spectres, des caveaux, des brigands, des tortures ;
C'est un héros en l'air longuement éprouvé
Et jusques au tombeau par miracle arrivé.
L'autre, des Scudéry retrouvant l'écritoire,
Confond dans ses romans la fable avec l'histoire,
Et le siècle, tout fier d'un savoir incertain,
Apprend les temps passés dans Genlis ou Cottin.

Viennet se prononce formellement contre le mélange des genres, déjà fort à la mode en 1810. Il n'admet pas ce goût du public pour des œuvres littéraires qui sortent un peu du moule usé où on les avait jetées jusqu'alors ; et M. Bernard Jullien, qui cite cette épître à Fontanes dans sa consciencieuse *Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, reconnaît que la pièce de Viennet ne manque pas de verve :

Tout se confond... les genres et les styles :
La sensibilité gagne les vaudevilles ;
Euterpe nous redit les misères des cours ;
Thalie en madrigaux nous redit ses amours,
Prend des airs de grandeur, et lourde, embarrassée,
En vers entortillés exprime sa pensée.
L'histoire est précieuse, et, cherchant l'ornement,
Ne peut plus, sans ramper, être simple un moment.
Usurpant l'euphémisme et l'onomatopée,
La gazette se guinde au ton de l'épopée ;
Et le drame si cher aux sensibles bourgeois,
Pour qui de nos laquais plaident toutes les voix,
Si près de son berceau, le drame dégénère :
Il prend chez le Vandale une face étrangère,
Et, nous enrichissant des chefs-d'œuvre des Goths,
Fait du cintre au parterre éclater les sanglots.
Au nez de Poquelin, sans voiler sa statue,
L'Odéon retentit des cris de Kotzebue.
Le mélodrame informe arrive avec fracas,
Et, mêlant rois, bergers, amourettes, combats,
Fantômes, loups-garous, pantomimes, sentences,
Dispute à l'Opéra la magie et les danses.
Trois temples sont ouverts à cet heureux bâtard ;
Tout Paris, pour le voir, se presse au boulevard :

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Par lui maint directeur sauvé d'une faillite,
Dans ses coffres bondés étale son mérite ;
La province en raffole, et Melpomène en pleurs
Laisse enfin par ce monstre usurper ses honneurs.

C'est là une satire littéraire assez vive, comme vous le voyez ; elle a du moins le mérite d'être bien de sa date. Je n'ai pas à rechercher ici, comme le fait M. Bernard Jullien, si les mélodrames, ou les « cris de Kotzebue », comme les appelle Viennet, offrent plus d'intérêt que la tragédie, ou si le vaudeville a tort ou raison de tourner à la sensibilité. Ce qui nous importe, c'est de savoir si la satire de Viennet est alerte et agréable ; elle l'est. On pourrait appliquer à Viennet le mot si souvent répété : Chez lui, on trouve « un peu de sottise mêlée avec beaucoup d'esprit ».

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La Morale.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

La responsabilité (1).

Ayant terminé l'étude générale entreprise sur les rapports logiques des concepts moraux, je passe maintenant à l'étude spéciale et détaillée, que j'avais ajournée, des derniers concepts de notre liste, et je commence par l'idée de responsabilité.

La responsabilité est le concept synthétique qui réunit les deux idées opposées de mérite et de démérite, comme le devoir est la synthèse de l'obligation et de la défense. Est responsable, en effet, celui dont les actes bons sont méritoires, et les actes mauvais déméritoires. La responsabilité est fondée sur tout ce qui la précède dans notre tableau ; elle suppose la finalité, la pensée du bien, le désir du bien, le sentiment de pouvoir le faire et d'être obligé, l'action ou l'abstention conformes ou contraires au devoir connu, senti, conscient. Je ne suis pas, en effet, responsable de ce que je n'ai pas voulu, des conséquences imprévues de mes actions. Le hasard peut me faire, malgré moi, l'instrument de grands biens ou de grands maux.

La responsabilité, c'est-à-dire le mérite et le démérite, et ses conséquences, la sanction et l'antisanction, complètent le système des idées morales, en font partie intégrante. Ainsi pense l'opinion commune ; si la sanction était étrangère à la morale, comme on l'a soutenu, le mérite, qui l'appelle, qui ne peut être défini sans elle, serait, lui aussi, un concept parasite, ajouté par préjugé aux concepts essentiels. Or il est si essentiel, si inséparable des concepts fondamentaux, que, pour trouver un critérium du fait moral, nous avons dû l'évoquer par avance et dire que le fait moral est celui qui, dans l'opinion, est méritoire.

Pourtant la responsabilité, mise à part, isolée, a été l'objet de discussions nombreuses. Acceptons donc le problème ainsi posé, et demandons-nous ce que la responsabilité suppose.

A première vue, elle suppose le libre arbitre ; mais elle suppose aussi, dit-on, non sans raison, la continuité de la vie mentale,

(1) Par suite d'une erreur de composition, nous sommes obligés de prier nos lecteurs de placer, avant celle-ci, les deux leçon de M. Egger qui suivront.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans laquelle l'acte libre introduirait de la discontinuité. Ce qui est responsable, c'est un moi conscient, c'est quelqu'un avec tous les éléments de son individualité : caractère, éducation, habitudes acquises, instruction. Mon passé fait la responsabilité de mon moi présentement actif, mon passé, tissu complexe et sans lacunes de tendances et de faits. En poussant cette thèse à l'extrême, on est amené à soutenir que la responsabilité suppose le déterminisme psychologique, bien loin de supposer le libre arbitre.

Nous voici donc en présence d'un problème plus psychologique que moral : je le regrette, mais je ne puis l'esquiver ; je le traiterai, sans y insister plus qu'il ne convient, en me référant à des idées déjà exposées ici dans mes cours de psychologie.

Je ne crois pas que la continuité de la vie mentale exclue l'effort libre. Si l'effort est lui-même constant, continu, il introduit une contingence constante et un choix perpétuel dans le flux des autres phénomènes de la conscience, et, s'il en est ainsi, le déterminisme de notre activité consciente et le libre arbitre ne se présentent pas comme deux facteurs concurrents de la responsabilité, entre lesquels il faudrait choisir ; au contraire, la responsabilité serait le propre d'un agent dont la continuité temporelle est un déterminisme tempéré et dirigé par un pouvoir de choix.

Que faut-il pour être responsable, au sens vulgaire du mot, au sens que donne à cette expression l'opinion commune, qui est le critérium en matière morale ? Les conditions de la responsabilité ne diffèrent pas beaucoup de celles du devoir ; aussi pouvons-nous dire que, pour être responsable, il faut avoir le pouvoir empirique et le pouvoir de choisir ou libre arbitre. Est responsable celui qui, d'une manière générale, est capable de vouloir, c'est-à-dire capable de choisir son mobile, son motif, son acte, capable, de délibérer, de comparer, de motiver l'acte qu'il choisit ou qu'il va choisir. Outre le libre arbitre, il faut donc qu'il y ait aussi matière à choix ; en effet, le pouvoir de choisir est plus ou moins grand, en fait, selon que la conscience est plus ou moins riche, complexe, variée ; il est évident qu'une conscience pauvre offre moins d'éléments, moins de matière au pouvoir de choix qu'une conscience riche. Il semble donc qu'un homme dont la conscience est très riche, est, non en principe, mais du moins en fait, plus libre qu'un homme dont la conscience est pauvre, parce qu'il conçoit plus d'actes différents et que, pour chacun, il conçoit un plus grand nombre de motifs et de mobiles ; son choix ne pouvant porter sur ce qui est étranger à sa conscience, plus il

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

a le choix, comme on dit, plus il est libre. Au point de vue moral, les actes, les motifs, les mobiles, sont des fins ou des moyens, et l agent moral choisit sa fin et choisit ses moyens ; n'aura-t-il pas plus de mérite ou de démérite, si les fins et les moyens qui se sont présentés à son esprit ont été plus nombreux ? Il ne faut donc pas dire : plus la vie consciente est complexe, plus nous sommes déterminés dans notre action. Au contraire, plus nous avons d'expérience des hommes et des choses, plus nous sommes intelligents et instruits, plus aussi le libre arbitre a lieu de s'exercer. L'activité de la volonté est excitée, en quelque sorte, par le fait de la richesse de la conscience ; on peut dire que le libre arbitre, dans son exercice, est fonction de la diversité de la conscience.

Il s'agit bien, ici, d'un élément de ce que nous avons appelé le pouvoir empirique, quand nous parlions des conditions du devoir. Le pouvoir empirique, en effet, n'est pas seulement l'habileté pratique acquise, une habitude musculaire déterminée, le pouvoir pratique proprement dit de faire, hors de nous, telle ou telle action visible, telle ou telle œuvre durable. L'activité extérieure a pour condition une activité psychique préalable, qui la prépare d'abord, qui la dirige ensuite. Le pouvoir empirique de faire a pour base un pouvoir empirique intérieur. Une matière variée offerte dans la conscience au choix de la volonté constitue déjà un pouvoir empirique, sur lequel repose le pouvoir effectif d'agir au dehors, le seul que j'aie expressément visé quand j'ai parlé du pouvoir empirique en faisant la théorie du devoir.

Dans mon cours de psychologie, j'ai émis cette thèse, que l'acte libre ne devait pas être considéré comme une exception au milieu de la vie psychologique, que la liberté n'est pas un pouvoir capricieux et absolu qui s'exerce de temps à autre sur les faits psychologiques, mais un élément constant du devenir de la conscience. Ces vues peuvent être appliquées au problème de la responsabilité.

Le libre arbitre est surtout, ou plutôt est uniquement le pouvoir de choisir parmi nos états intérieurs, l'effort électif sur nos idées d'action, sur nos motifs et nos mobiles. Cet effort est constant ; il s'exerce toujours d'une manière ou d'une autre, sur telle sorte de faits ou sur telle autre. Son application n'a pas lieu tout à fait au hasard ; on peut lui trouver des raisons ; mais l'effort, qui est constant, ne peut être, à chaque moment et pour chacune de ses applications, motivé par des motifs eux-mêmes motivés, et ainsi à l'infini ; ni la conscience ni l'inconscience ne suffiraient à fournir la raison suffisante de l'effort. Il est donc, dans une certaine mesure, inconditionné, indéterminé, au milieu

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de nos états de conscience, qui sont eux-mêmes déterminés dans une certaine mesure ; il s'agit ainsi d'une liberté relative dans un déterminisme relatif ; l'absolu est, à cet égard, étranger à la vie consciente.

Revenons donc, à la lumière de cette théorie, sur ce que nous avons appelé, dans la théorie de l'obligation, le *sentiment du pouvoir*. Nous distinguions alors dans ce sentiment deux éléments, la volonté libre et le *pouvoir empirique* ; mais notre analyse était incomplète, et le problème de la responsabilité nous est une occasion de la compléter.

Le pouvoir de choisir, considéré en général et d'une manière abstraite, c'est la volonté mentale, l'effort intérieur, toujours identique à lui-même au cours de la vie psychique, si l'on fait abstraction de ses applications successives. C'est en lui que consiste la réalité de ce que l'on appelle *volonté libre, liberté, libre arbitre*. Entre l'effort et le pouvoir empirique d'agir ou d'exécuter, il y a un intermédiaire : c'est la vie mentale, l'ensemble des états intérieurs parmi lesquels l'effort choisit tel ou tel en s'y attachant et en négligeant les autres, les phénomènes de conscience sur lesquels l'effort porte directement et dont le mouvement musculaire n'est qu'une conséquence. Cette vie mentale est plus ou moins variée, plus ou moins riche en éléments divers dans un temps donné ou dans un même instant. Pour qu'il y ait choix entre des états de conscience simultanés, il ne faut pas seulement qu'un pouvoir de choix existe en même temps qu'eux et s'exerce sur eux ; il faut aussi que la conscience ne soit pas réduite à un seul état, et, plus les états simultanés seront nombreux, mieux cette condition matérielle du choix sera remplie. La richesse, la variété de la conscience, constituent ainsi une sorte de possibilité de choisir, que l'on appellera *pouvoir* par métaphore. Ce pouvoir intérieur est, lui aussi, un pouvoir empirique, mais préalable au pouvoir d'action. Si je l'appelle pouvoir *empirique*, ce n'est pas que nous n'ayons pas l'expérience interne ou la conscience de l'effort ; c'est parce qu'il n'est pas toujours identique à lui-même comme l'effort, mais diffère selon les individus, et, dans chaque individu, selon les moments et les circonstances, étant lié à l'activité passée de l'individu et à tout ce qui constitue son individualité. Chacun connaît sa puissance de réflexion et de délibération, ses ressources intérieures, comme il connaît son pouvoir d'action, par l'expérience qu'il a de lui-même.

Pour choisir intérieurement, pour délibérer, pour peser comparativement, il faut des matériaux ; l'effort électif s'exerce dans un milieu de faits de conscience et sur ce milieu ; plus ce milieu

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

est complexe, plus l'effort s'exerce dans l'évocation et dans le choix des modes d'action, des moyens, des raisons d'agir, des motifs et des mobiles.

Ce pouvoir intérieur prépare le pouvoir d'exécuter, car il fait le plan de l'action future en s'exerçant ; mais il en est distinct. Les éléments qui le constituent sont matière à effort, et matière docile ; l'effort les utilise et les organise ; ils sont associés à l'effort sans s'opposer à lui. La liberté de l'effort se mêle à leur déterminisme, s'y insinue, ne le laisse pas maître du devenir de la conscience.

Mais, s'il est vrai de dire que la richesse intérieure de la conscience accroît le libre arbitre, il faut dire, par contre, que tout ce qui simplifie la conscience atténue le libre arbitre. Il ne faut donc pas le mettre à part, par une abstraction forcée et fausse. Une conscience linéaire, réduite à une seule idée qui occuperait sans cesse exclusivement la même conscience individuelle, ne serait pas responsable : en d'autres termes, le monoïdéisme absolu impliquerait l'irresponsabilité complète. Mais la conscience linéaire, réduite à un fil, est un cas morbide limite, idéal, irréel ; il n'y a pas, en fait, de conscience réduite à une seule idée, à un seul état de conscience.

Ces considérations confirment l'opinion courante, qui, en matière de morale, est toujours très compétente et très exacte. L'opinion courante considère comme irresponsables tous les pauvres d'esprit ; s'ils ne sont pas tout à fait irresponsables, ils ont du moins, à son avis, une responsabilité atténuée ; tel est le cas des enfants, dont les consciences sont encore pauvres, des incultes, sauvages ou autres, enfin des individus qu'on appelle anormaux, arriérés, dégénérés, déséquilibrés ; il s'agit ici de consciences instables, mais toujours simplifiées à chaque moment, sans continuité vraie, oublieuses d'hier, dont les différentes périodes ne sont pas solidaires ; enfin, il convient de classer dans la même catégorie les impulsifs, qui sont des consciences momentanément simplifiées, incapables, sous l'influence d'un sentiment subit, de réflexion et de choix.

Ainsi la richesse de la conscience, surtout si l'on y ajoute la coordination toujours actuelle de ses différents éléments, son heureuse organisation, est un milieu favorable à la fois au libre arbitre et au pouvoir d'action. Il faut, pour que la liberté s'exerce dans sa plénitude, que la conscience n'oublie rien, et que, profitant sans cesse de son activité passée, elle progresse toujours. Plus la conscience est riche, plus elle est libre ; et plus elle est riche et libre, plus il y a en elle de responsabilité. Au contraire,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plus la conscience est pauvre, moins elle est libre et moins elle est responsable.

Nous avons parlé d'irresponsabilité, de responsabilité limitée : ce sont là des conceptions légitimes, mais imparfaites pourtant ; car elles sont trop précises. Il en est de même de la responsabilité complète, parfaite, absolue. D'un côté, faute d'une démarcation, qu'il serait impossible de fixer, entre la responsabilité sans atténuation et la responsabilité légèrement atténuée, cette conception manque de précision. D'autre part, est-on jamais pleinement responsable ? Agit-on jamais en pleine possession de son libre arbitre ? Non, si le déterminisme imparfait qui est associé à la contingence intérieure est toujours là pour nous incliner dans un certain sens. Le plus sage serait de proclamer que l'homme est toujours responsable, mais plus ou moins ; que sa responsabilité n'est jamais nulle et qu'elle n'est jamais parfaite ou absolue, mais qu'elle admet tous les degrés. Non seulement elle varie d'un individu à un autre, mais à l'intérieur d'une même conscience elle peut varier selon les différents moments de l'existence. Elle est parfois presque nulle ; dans d'autres cas, elle est moindre que la responsabilité ordinaire et moyenne ; enfin, elle est normale chez l'adulte un peu cultivé et sain d'esprit ; mais, alors, il vaut mieux parler de responsabilité *normale* que de responsabilité absolue. Quant à l'enfant, peut-on dire à quel moment il commence à être responsable ? Si sa responsabilité croît lentement, jusqu'à devenir un jour incontestable, mieux vaut penser qu'elle n'a jamais été nulle.

Dans la pratique, il faut préciser, d'autant plus que ces idées du sens commun sont devenues des idées juridiques d'un emploi journalier, et que, dans cet usage, elles sont, malgré leur imperfection, indispensables. On établit donc des divisions rigoureuses et arbitraires, et l'on parle d'irresponsabilité, de responsabilité atténuée, de responsabilité complète. Mais il ne faut pas s'y tromper ; on n'emploie ces expressions que pour ne pas rester dans le vague ; elles ne sont précises que d'une manière quelque peu artificielle. Ce sont des abstractions, auxquelles il est commode d'avoir recours pour exprimer des faits psychologiques subtils et pour discuter à leur sujet.

Dans cette conception de la responsabilité je n'atténue pas le libre arbitre ; je lui fais sa part ; s'il est constant en nous, car il est inhérent à l'effort qui est constant, la part faite au libre arbitre est aussi grande qu'on peut souhaiter. Pourrions-nous concevoir un libre arbitre qui ne tiendrait aucun compte du passé de la conscience ? Mais libre arbitre signifie choix ; or ce

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

choix ne peut porter que sur des éléments antérieurement donnés, sur des éléments conscients qui ne sont pas l'effort et qui lui sont antérieurs, puisqu'il les trouve devant lui. En d'autres termes, le libre arbitre n'est pas un coup d'Etat : il ne fait pas table rase de ce qui l'entoure ; mais il y a toujours de l'imprévisible dans la conscience, car toujours il est fait effort, et toujours l'effort est un choix.

Ainsi peuvent être appliquées au problème moral de la responsabilité les vues relatives à la volonté mentale, que j'ai exposées jadis dans le cours de psychologie.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

L'esprit scientifique à la fin du XVIIe siècle. Influence de Fontenelle.

Je vous ai montré, dans ma dernière leçon, comment s'était éveillée la curiosité des gens du monde pour les choses de la science à la fin du XVIIe siècle.

Ce mouvement de curiosité qui attirait le public mondain aux leçons de Sauveur ou de Duverney, il ne faut pas l'attribuer exclusivement aux exhortations des philosophes ou à l'influence de leurs doctrines. En réalité, la rencontre entre les gens du monde et les savants se fit en dehors de toute idée générale ; il n'y eut pas une sorte de révélation rationnelle de la science. Le goût de la science naquit plutôt d'un ensemble de circonstances particulières : les savants étaient utiles à Colbert pour l'ornement du règne ; les mathématiciens, les mécaniciens, les ingénieurs étaient, pour Colbert et pour Louvois, des auxiliaires précieux, sans cesse occupés à des travaux d'adduction d'eau, de fortifications, de constructions diverses. Tous ces spécialistes amusaient les gens de cour par leurs problèmes sur les jeux, sur l'élévation et le jaillissement des eaux ; ils intéressaient leur curiosité oisive par les dissections, par les tableaux mouvants, par les expériences scientifiques de toute nature. Il est évident que, si ces savants réussissent ainsi à captiver l'attention des princes et des courtisans, c'est qu'il y a eu, incontestablement, une élévation générale de la culture au cours du siècle ; si bien que cette frivolité même, qui attire les gens du monde vers des problèmes comme ceux de la bassette ou du lansquenet, est la marque d'un véritable progrès intellectuel.

D'ailleurs, en dehors des cas où la simple frivolité pousse tous ces oisifs vers les curiosités de la science, il arrive que, peu à peu, les circonstances mettent les courtisans et les gens du monde en présence d'autres cas où l'utilité pratique de la science

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

apparaît d'une manière éclatante. C'est ainsi qu'en 1706, le savant Couplet émerveilla les habitants de Coulanges-la-Vineuse, petite ville de Bourgogne à trois lieues d'Auxerre, qu'il parvint à doter de sources abondantes. Depuis de longues années, les habitants du pays souffraient du manque d'eau. Tous les ingénieurs auxquels on s'était adressé avaient échoué dans leurs recherches, « quoique vivement animés et par l'utilité et par la gloire ». Couplet, que l'on appela en dernier lieu, vint à Coulanges en septembre 1705, c'est-à-dire au mois le plus sec d'une année qui, elle-même, avait été très sèche : au grand étonnement de tout le monde, il trouva de l'eau, et donna des indications sur les travaux à effectuer. Quelques mois après, les fontaines étaient construites à Coulanges-la-Vineuse. « On chanta un *Te Deum*, où les cloches furent sonnées avec tant d'emportement, que la plus grosse fut démontée ; l'allégresse publique fit cent folies (1) ».

Cet exemple et beaucoup d'autres analogues montraient peu à peu la supériorité des véritables savants sur les simples empiriques. Ce fut le rôle des philosophes de recueillir et de rassembler toutes ces expériences partielles, d'en dégager la portée générale, de conduire ainsi les esprits au-delà de la curiosité frivole et de l'utilitarisme terre à terre, de faire concevoir la valeur de la science à la fois comme méthode intellectuelle et comme instrument de culture.

On y réussit d'abord pour la géométrie et les mathématiques : les sciences mathématiques, en effet, avaient une avance considérable sur les autres sciences, par leurs résultats. Tandis que, vers la fin du XVII[e] siècle, les méthodes des autres sciences n'étaient pas encore assez fixées, on avait vu, dès la première moitié de ce même siècle, des esprits tels que Pascal juger qu'il n'y avait de démonstrations parfaites que celles de la géométrie. De là à conclure que, seule, la géométrie pouvait fournir des connaissances certaines, il n'y avait qu'un pas. Le cartésianisme a pour point de départ la méthode mathématique, qu'il étend et qu'il érige en méthode universelle. Fontenelle, dans son *Eloge* de Poupart, déclare qu' « il ne serait pas extraordinaire que la philosophie de M. Descartes eût engagé ce chirurgien à prendre quelque teinture assez raisonnable de géométrie ».

De là l'effort de Spinoza, dans son *Ethique*, pour réduire sa philosophie au type des démonstrations géométriques. De là aussi l'effort du P. Lamy, qui, pour réfuter Spinoza, construit une démonstration rigoureuse, à la manière des géomètres. Même

(1) Pour tous ces détails, voir l'*Eloge* de Couplet par Fontenelle.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, on saisit chez Bossuet l'impression de la force des raisonnements mathématiques, puisqu'il procède par propositions et corollaires. Huet, dans sa *Demonstratio Evangelica*, pose des principes et des axiomes, d'où il essaie de tirer rigoureusement des conséquences. Le P. Bernard Lamy, dans ses *Entretiens sur les Sciences*, s'exprime ainsi : « Il n'y a point d'étude plus propre pour ces exercices que la géométrie et les autres parties de mathématique. Les vérités qu'elles enseignent sont simples et claires. Les mathématiciens apportent incomparablement plus de soin et d'exactitude pour déduire des premières vérités toutes leurs suites et leurs conséquences ; de sorte que la géométrie fournit des modèles de clarté et d'ordre, et que, sans donner des règles du raisonnement, ce qui appartient à la Logique, elle accoutume l'esprit insensiblement à bien raisonner (1). »

Dans la *Recherche de la Vérité*, Malebranche, qui se défie des physiciens et des naturalistes et qui se moque même des astronomes, fait grand cas de la géométrie : au livre III, première partie, chapitre III, il oppose aux *philosophes* qui « se dissipent l'esprit en s'appliquant à des sujets qui renferment trop de rapports,... sans garder aucun ordre dans leurs études », les *géomètres* « qui se servent de l'algèbre et de l'analyse » ; il dit que « leur méthode augmente la force de l'esprit », tandis que « la logique d'Aristote la diminue ». Il les loue de ce qu' « ils ne se sont point avisés de résoudre des difficultés fort composées qu'après avoir connu très clairement les plus simples dont elles dépendent (2). » Et au livre VI, première partie, chapitre IV (« De l'usage de l'imagination pour conserver l'attention de l'esprit et de l'utilité de la géométrie »), Malebranche conclut : « On doit donc regarder la géométrie comme une espèce de science universelle qui ouvre l'esprit, qui le rend attentif (3). »

C'était aussi l'opinion de Fontenelle, qui écrit, en 1699, dans son discours *Sur l'utilité des Mathématiques et de la Physique*: « L'Esprit géométrique n'est pas si attaché à la Géométrie qu'il n'en puisse être tiré et transporté à d'autres connaissances. Un ouvrage de Morale, de Politique, de Critique, peut-être même d'Eloquence, en sera plus beau, toutes choses d'ailleurs égales, s'il est fait de main de Géomètre. » Qu'est-ce que Fontenelle entend par là ? Il nous l'explique dans un passage

(1) IIe Entretien, p. 41 (éd. de 1694).
(2) Edition J. Simon, t. II, p. 230.
(3) *Ibid.*, p. 479.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de son *Éloge* de Leibniz, où il dit : « On voit que M. Leibniz, dans sa vaste lecture, ne méprisait rien, et il est étonnant à combien de livres médiocres, et presque absolument inconnus, il avait fait la grâce de les lire. Mais il l'est surtout qu'il ait pu mettre autant d'esprit philosophique dans une matière si peu philosophique (1). Il pose des définitions exactes, qui le privent de l'agréable liberté d'abuser des termes dans les occasions ; il cherche des points fixes, et en trouve dans les choses du monde les plus inconstantes et les plus sujettes au caprice des hommes ; il établit des rapports et des proportions qui plaisent autant que des figures de rhétorique, et persuadent mieux. On sent qu'il tient presque à regret dans les détails où son sujet l'enchaîne, et que son esprit prend son vol dès qu'il le peut, et s'élève aux vues générales. »

Vous voyez ce que Fontenelle entend par « esprit philosophique » : c'est tout simplement l'esprit géométrique ; et beaucoup de ses contemporains le louent de parler ainsi. Basnage de Beauval, dans son *Histoire des Ouvrages des Savants*, applaudit à Fontenelle et le cite en exemple.

Peu à peu, ces idées se répandent. On ne trouva pas extraordinaire que Malebranche, dans sa dispute avec Régis (sur la question de savoir pourquoi la lune paraît plus grande à l'horizon qu'au méridien), se fît donner un certificat de bon raisonnement par quatre géomètres fameux, « qui déclarèrent que les preuves qu'il apportait de son sentiment étaient démonstratives et clairement déduites des véritables principes de l'optique » (2).

En 1690, Tyssot de Patot, ce « professeur ordinaire de mathématiques dans l'Ecole Illustre de Deventer en Over-Yssel », dont je vous ai déjà parlé, écrivait : « Je ne me contente pas de démontrer géométriquement ma question proposée, je veux faire voir que cette science (la Mathématique) est non seulement d'un très grand secours pour parvenir à d'autres semblables découvertes, mais aussi pour l'intelligence de toutes les autres connaissances humaines » (3). Et parmi ces connaissances, Tyssot de Patot range même la théologie, la jurisprudence et la méde-

(1) Il s'agit d'un livre intitulé *Cesarii Furstenerii De Jure Suprematus ac Legationis Principum Germaniæ*, que Leibniz avait publié en 1667, quand on avait commencé à traiter de la paix de Nimègue ; des difficultés s'étaient élevées sur le cérémonial à l'égard des Princes libres de l'Empire qui n'étaient pas Electeurs, et Leibniz avait publié ce livre en leur faveur.

(2) Voir l'*Eloge* de Régis par Fontenelle.

(3) *Lettres*, éd. de 1727, à La Haye, chez Mathieu Roguet, 2 vol. in-12, t. I, p. 482.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cine, ce que M. Le Jeune, son correspondant, a quelque peine à admettre.

Telles sont les idées qui, vers la fin du règne de Louis XIV, établiront l'autorité de cette école, de ce groupe de savants qu'on appellera les « géomètres ». Des femmes même, comme Mme de Lambert et Mme de Caylus, reconnaîtront que les géomètres possèdent la science qui fait les bons esprits. Vous voyez, par conséquent, ce qu'il faut corriger dans cette représentation schématique d'après laquelle ce serait Fontenelle qui aurait déterminé ce goût des gens du monde et du public en général pour les choses de la science. En réalité, le mouvement scientifique est antérieur à Fontenelle, et le dépasse.

Dès 1690, avant que Fontenelle ait donné son œuvre scientifique, on trouve chez un lettré, chez un homme qui n'est pas un géomètre de profession, cette idée que les sciences seules sont capables de former des esprits droits : Furetière, dans son *Dictionnaire*, au mot *Lettres*, écrit que « les vraies Belles-Lettres sont la Physique, la Géométrie, et les sciences solides ». Il est donc inexact de rapporter au seul Fontenelle ce mouvement de goût et d'intérêt pour les choses de la science que nous voyons se produire à la fin du siècle : mais Fontenelle représente très bien cette tendance générale des esprits, et, à ce titre, il mérite d'être étudié assez longuement.

Fontenelle est un littérateur, un bel esprit, un poète, qui a évolué vers l'activité scientifique. Il n'a pas seulement prêché le culte de la science, il l'a pratiqué. Cartésien d'origine, il a conduit le cartésianisme vers la science pure. Il assume le rôle d'être le maître de philosophie des gens du monde, d'introduire la science dans la conversation des femmes.

Sur Fontenelle, vous pouvez consulter le recueil touffu, diffus et confus de l'abbé Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle* (2e édition, corrigée et augmentée, 1761, in-12) ; l'agréable monographie donnée par M. Laborde-Milaà dans la collection des Grands Ecrivains français (Hachette, 1905, in-12) ; et surtout l'étude récente de M. Louis Maigron, *Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence* (Paris, Plon, 1906, in-8°), où l'auteur a fait un usage très judicieux des articles de journaux contemporains de Fontenelle, ce qui, mieux que toutes les hypothèses, nous donne la mesure exacte de l'influence d'un écrivain et de l'effet produit par ses ouvrages. M. Maigron

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prépare en ce moment une édition critique de l'*Histoire des Oracles*, qui ne va pas tarder à paraître (1).

Lorsqu'on étudie Fontenelle, on pense tout de suite au cruel portrait que La Bruyère a dessiné de *Cydias*, dans le chapitre *de la Société et de la Conversation*; c'est un portrait charmant du bel esprit de profession, du pédant de ruelle ou de salon; mais, en réalité, ce portrait est faux et injuste. On essaye d'excuser La Bruyère, en disant que La Bruyère est mort trop tôt pour assister au plein développement du réel talent de Fontenelle. L'excuse n'est pas fondée, car le portrait de *Cydias* ne fut inséré dans les *Caractères* qu'en 1694, et, à cette date, Fontenelle avait déjà publié, outre ses *Dialogues des Morts* (1683), ses *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* (1686) et son *Histoire des Oracles* (1687). Cela eût pu avertir La Bruyère; et, sans mettre ces deux écrivains en parallèle, nous ne serons pas injustes envers La Bruyère en estimant que les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* ou l'*Histoire des Oracles* sont, au total, des livres plus intelligents, plus riches d'idées et d'avenir que les *Caractères*.

Fontenelle a commencé par être un bel esprit précieux, un poète de ruelle alambiqué et suranné. Mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'il y a chez lui de l'*esprit* au sens le plus favorable du mot, de l'esprit moderne, piquant, léger, alerte, à la Voltaire, que nous pouvons sans grand effort d'imagination goûter encore aujourd'hui.

Heureusement, le cartésianisme a tiré de Fontenelle la réelle supériorité qui était en lui. Fontenelle a compris le cartésianisme en toute sa portée, comme méthode universelle et comme généralisation de l'analyse des mathématiciens. En bon cartésien qu'il était, il a lui-même exercé paisiblement sa faculté et sa liberté de penser sur tous les sujets. Et sa méthode ne se confond pas avec celle de Bayle : ce n'est plus le procédé critique, la discussion minutieuse par de perpétuelles confrontations de textes, ni l'emploi judicieux de la logique scolastique, l'application des procédés du raisonnement, l'usage constant du dilemme ou du syllogisme ; non, c'est une transposition de l'analyse des mathématiciens. Fontenelle essaye d'examiner les idées à part l'une de l'autre, de les décomposer en leurs parties élémentaires, et de les critiquer ainsi dans toute leur simplicité. Il a une foi complète en sa méthode et en la raison.

De là vient qu'il est volontiers affirmatif, et qu'il a quelquefois le ton assuré d'un homme qui a raison tout seul contre les autres,

(1) Elle a paru récemment. (*Soc. des textes français modernes*).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ce qui était bien fait pour irriter et même pour exaspérer les esprits dévots, ou simplement croyants et attachés à la tradition, comme l'était La Bruyère.

Au lendemain de la Révocation de l'Edit de Nantes, Fontenelle envoie à Bayle, « de Batavia, dans les Indes orientales », une *Relation de l'île de Bornéo* (censée écrite de Batavia par Fontenelle à M. Basnage de Rotterdam). Bayle, sans y soupçonner de malice, insère la *Relation* dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* (janvier 1686). La chose fit grand tapage. Fontenelle racontait, en effet, que l'île de Bornéo était agitée par les dissensions de deux sœurs, Mréo et Eénegu, qui se disputaient le pouvoir, après la mort de la dernière reine Mliséo, leur mère. Ce fut d'abord Mréo qui succéda à Mliséo. Mais ses mesures devinrent odieuses aux habitants de l'île, et Eénegu, « qui ressemblait parfaitement à la feue reine Mliséo », parvint à réunir de sérieux partisans. D'où lutte entre les deux reines rivales, lutte qui est restée longtemps indécise. « On croit pourtant que Mréo l'emportera. Il n'y a pas longtemps qu'elle a surpris, dans des endroits fort difficiles, une partie de l'armée d'Eénegu, et en a exigé le serment de fidélité (1). »

L'allégorie était transparente. Les lecteurs n'eurent pas de peine à reconnaître dans Mliséo l'anagramme de Solime, autrement dit Jérusalem ; dans Mréo, celui de Rome, et dans Eénegu, celui de Genève. Cette satire, très vive, qui malmenait les catholiques aussi bien que les protestants, faillit conduire son auteur à la Bastille, et Fontenelle ne se tira de ce mauvais pas qu'en faisant le panégyrique de je ne sais quel prince ou ministre (2).

Cette aventure fut pour Fontenelle un avertissement, et, à l'avenir, il ne s'avança jamais autant ; il demeura prudent et discret, d'ailleurs sans effort, car il était d'humeur très égale et très douce. Ses manières polies et souriantes lui valurent d'être fort goûté chez la duchesse du Maine, et plus tard chez M^me de Tencin et chez M^me Geoffrin. Il avait plus d'intelligence que de sensibilité ; ce qui frappait en lui tout d'abord, c'était son esprit lucide, vif, piquant, avec des restes de préciosité.

On en a fait souvent un égoïste aimable : et, en effet, on peut remarquer en lui un fonds d'indifférence, qui l'éloignait de toute haine violente comme de tout enthousiasme passionné. « Un peu de faiblesse pour ce qui est beau, disait-il, voilà mon mal. » C'était

(1) Cité par Laborde-Milaà, p. 41.

(2) Sur tout cela, voir Voltaire, éd. Beuchot, t. XLIII, p. 515, et l'abbé Trublet, p. 25. Cf. aussi, p. 170 de Trublet, l'histoire d'un manuscrit prêté par Fontenelle au Régent, et qui traitait « de certaines matières délicates ».

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

là le seul sentiment qu'il consentait à avouer. — Mais n'oublions pas que ce prétendu égoïste savait, à l'occasion, se montrer bienfaisant et libéral, quand on s'adressait à lui : Mme Geoffrin disposait de sa bourse en faveur des pauvres ; il n'allait pas au-devant de l'infortune, mais il ne restait sourd à aucun appel.

Dans plusieurs cas, Fontenelle a même fait preuve d'une certaine énergie active et d'une réelle force de caractère. Au Régent, qui lui disait un jour : « Fontenelle, je ne crois pas à la vertu, » Fontenelle répondait : « Il y a d'honnêtes gens, Monseigneur ; mais ils ne viennent pas vous trouver. » Une autre fois, quand on voulut exclure de l'Académie française l'abbé de Saint-Pierre, qui avait jugé sévèrement le gouvernement de Louis XIV, Fontenelle seul osa voter contre l'exclusion, au su de tout le monde. Il était donc capable d'un acte d'indépendance et de justice, qui n'allait pas sans quelque risque.

Mais, ce qui est exact, c'est que, chez lui, c'est l'activité intellectuelle qui domine. Il suit en tout ce qui lui paraît être la vérité. Il ne cède à un sentiment que lorsque ce sentiment a été transformé en idée par le travail de la raison ; et alors il n'a pas besoin de s'emporter ni de s'échauffer : la force de la vérité donne à son langage un caractère de confiance sereine ; et cette absence de passion violente est la source de toutes les vertus qui font de Fontenelle le plus aimable des hommes du monde.

Si nous cherchons à fixer les limites de son esprit, nous voyons que Fontenelle n'a pas encore une conscience sociale très active. A peine a-t-il esquissé, çà et là, quelques idées de réformes sociales, mais il s'est bien gardé de les publier. Il a peur de choquer les puissances, et il est presque arrivé à transformer cette prudence en une qualité d'homme du monde, ennemi du tapage, du scandale et des luttes brutales. Le délicat et discret Fontenelle était trop bien élevé pour faire l'apôtre ou le tribun.

Par suite, il ne faut pas chercher en lui le moindre esprit démocratique. Fontenelle se défie de la foule, du « vulgaire », comme il dit. « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Ainsi, cet aristocrate se refuse à semer la vérité à pleines mains, en plein champ. Et ce n'est pas une distinction de classe qu'il entend faire par là, mais une distinction de culture. Il estime que la vérité n'est réservée qu'à un petit nombre d'intelligences, et que la masse des esprits, peuple ou grands, n'est pas apte à la recevoir utilement. Cela explique qu'il ait toujours gardé un ton modéré et discret : il a semé sans bruit, de sa main légèrement entr'ouverte, un certain nombre d'idées qu'il croyait vraies.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

En 1683, Fontenelle donne un recueil de *Dialogues des Morts*, d'aspect bien innocent et bien frivole, de style papillotant, brillanté, et précieux. Mais, sous la délicatesse épigrammatique, il y a déjà pourtant des vues bien fines et une solide indépendance de jugement. Dans le dialogue entre *Raymond Lulle et Artémise*, il montre aux hommes la nécessité d'avoir un idéal inaccessible. Dans *Straton et Raphaël d'Urbin*, il traite de l'utilité des préjugés qui sont, à ses yeux, « le supplément de la raison ». Dans *Marie Stuart et David Riccio*, il se demande si l'on peut être heureux par la raison ; dans *Fernand Cortez et Montézume*, où il cherche « quelle est la différence des peuples barbares et des polis », il fait voir que la vie humaine ne se règle pas sur la raison, et que tout se borne à des protestations de chancellerie, lorsque la raison élève la voix.

Dans *Anacréon et Aristote*, Fontenelle met en relief la morale humaine qui se trouve au fond de la vie de plaisir d'Anacréon. Anacréon dit à Aristote : « Je vous soutiens qu'il est plus difficile de boire et de chanter, comme j'ai chanté et comme j'ai bu, que de philosopher comme vous avez philosophé. Pour chanter et pour boire comme nous, il faudrait avoir dégagé son âme des passions violentes, n'aspirer plus à ce qui ne dépend pas de nous, s'être disposé à prendre toujours le temps comme il viendrait ; enfin il y aurait auparavant bien de petites choses à régler chez soi ; et, quoiqu'il n'y ait pas grande dialectique à tout cela, on a pourtant de la peine à en venir à bout. Mais on peut, à moins de frais, philosopher comme vous avez fait. On n'est point obligé à se guérir ni de l'ambition ni de l'avarice ; on se fait une entrée agréable à la cour du grand Alexandre ; on s'attire des présents de cinq cent mille écus que l'on n'emploie pas entièrement en expériences de Physique, selon l'intention du donateur ; et, en un mot, cette sorte de Philosophie mène à des choses assez opposées à la Philosophie ». Dans la suite du même dialogue, Anacréon établit nettement l'idée d'une philosophie pratique, qui améliorera la situation matérielle de la vie humaine :

« La Philosophie est en elle-même une chose admirable, et qui leur peut être fort utile (aux hommes) ; mais, parce qu'elle les incommoderait, si elle se mêlait de leurs affaires et si elle demeurait auprès d'eux à régler leurs passions, ils l'ont envoyée dans le ciel arranger des Planètes, et en mesurer les mouvements, ou bien ils la promènent sur la terre pour lui faire examiner tout ce qu'ils y voient. Enfin, ils l'occupent toujours le plus loin d'eux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

qu'il leur est possible. Cependant, comme ils veulent être Philosophes à bon marché, ils ont l'adresse d'étendre ce nom, et ils le donnent le plus souvent à ceux qui font la recherche des causes naturelles. » — « Et quel nom plus convenable leur peut-on donner ? » dit Aristote. — « La Philosophie, répond Anacréon, n'a affaire qu'aux Hommes, et nullement au reste de l'Univers. L'Astronome pense aux Astres, le Physicien pense à la Nature, et le Philosophe pense à soi. Mais qui eût voulu l'être à une condition si dure ? Hélas ! presque personne. On a donc dispensé les Philosophes d'être Philosophes, et on s'est contenté qu'ils fussent Astronomes, ou Physiciens. »

On pourrait se demander si ce ne sont pas là des paroles de retardataire ou s'il ne faut pas y voir plutôt l'expression des pressentiments d'un homme qui devine ce que sera la philosophie du XVIII^e siècle, et qui aspire, comme le fera cette philosophie, à prendre la direction de la vie humaine pour l'améliorer. En réalité, Fontenelle est à cheval sur deux époques, et il est difficile de ne pas croire que, dans une certaine mesure, les deux interprétations sont vraies. Sous l'influence de la littérature morale, Fontenelle tend à ramener la philosophie à l'étude de l'homme et de ses passions ; mais jamais, sérieusement, il n'a songé à rejeter l'astronomie et les sciences, et par là il se rapproche des philosophes du XVIII^e siècle.

Dans *Elisabeth d'Angleterre et le duc d'Alençon*, et aussi dans *Callirhée et Pauline*, Fontenelle montre le rôle et la valeur des plaisirs : il faut les effleurer, mais sans les approfondir. Ailleurs, — par exemple dans *Hérostrate et Démétrius de Phalère*, — Fontenelle réhabilite les passions, qu'il représente comme les ressorts de l'activité humaine :

« Ce sont les Passions, dit Hérostrate, qui font et qui défont tout. Si la Raison dominait sur la Terre, il ne s'y passerait rien. On dit que les pilotes craignent au dernier point ces mers pacifiques où l'on ne peut naviguer, et qu'ils veulent du vent, au hasard d'avoir des tempêtes. Les Passions sont, chez les Hommes, des vents qui sont nécessaires pour mettre tout en mouvement, quoiqu'ils causent souvent des orages. » Fontenelle va même jusqu'à admettre que les passions appelées ordinairement mauvaises peuvent avoir des conséquences sociales heureuses. *Barbe Plomberge* dit à *Lucrèce* :

« J'aimerais autant qu'on ne fît point ces grandes actions, que de les faire par un principe aussi faux que celui de la gloire. » A quoi Lucrèce répond : « Vous allez un peu trop vite. Au fond, tous les devoirs se trouvent remplis, quoiqu'on ne les remplisse

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pas par la vue du devoir ; toutes les grandes actions qui doivent être faites par les Hommes se trouvent faites ; enfin l'ordre que la Nature a voulu établir dans l'Univers va toujours son train ; ce qu'il y a à dire, c'est que ce que la Nature n'aurait pas obtenu de notre Raison, elle l'obtient de notre folie. »

Ainsi, la gloire ou la vanité (voyez *Juliette de Gonzague et Soliman* ou encore *Pauline et Callirhée*) peuvent avoir d'aussi bons effets sociaux que la vertu pure et désintéressée, laquelle est d'ailleurs très rare. Dans *Pauline et Callirhée*, Fontenelle découvre même le mensonge vital ; il montre que la nature nous impose les erreurs et les illusions utiles à la vie sociale, qu' « on est trompé autant que l'on a besoin de l'être », que « le cœur est la source de toutes les idées dont nous avons besoin », et qu' « il ne nous refuse rien dans cette matière-là ».

Toutes ces idées sont nouvelles et paradoxales pour l'époque. Elles secouent et taquinent l'inertie intellectuelle des contemporains ; elles les obligent à penser ; elles suscitent même une infinité d'imitations, et Voltaire s'en souviendra lorsqu'il refera des *Dialogues des Morts* en 1750. Il y a là-dedans l'esquisse d'une morale nouvelle, que Fontenelle précisera dans son traité *Du Bonheur*, publié en 1724, mais composé entre 1691 et 1699.

*
* *

Les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* ont plus de profondeur et de sérieux. Au moment où la philosophie cartésienne est partout traquée, Fontenelle apporte un exposé de la représentation du monde tel que le supposent les systèmes des tourbillons, de Copernic et de Galilée. Il fait tous les efforts et tous les sacrifices possibles pour mettre ces idées à la portée des gens du monde et des femmes. Il déclare dans sa Préface : « Je ne demande aux dames pour tout ce système de philosophie que la même application qu'il faut donner à la *Princesse de Clèves*, si on veut en suivre bien l'intrigue et en connaître toute la beauté. » Aussi Voltaire a-t-il pu reprocher à Fontenelle d'avoir mis trop d'agrément dans son style, et, par peur du pédantisme, d'avoir prodigué les gentillesses et les fictions galantes.

Pour vous donner une idée de ce que peut être l'imagination précieuse appliquée à un sujet scientifique, voici le début du Premier Soir (*Que la Terre est une Planète qui tourne sur elle-même et autour du soleil*) :

« Nous allâmes donc un soir, après soupé, nous promener dans le Parc. Il faisait un frais délicieux, qui nous récompensait d'une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

journée fort chaude que nous avions essuyée. La Lune était levée, il y avait peut-être une heure, et ses rayons, qui ne venaient à nous qu'entre les branches des arbres, faisaient un agréable mélange d'un blanc fort vif avec tout ce vert qui paraissait noir. Il n'y avait pas un nuage qui dérobât ou qui obscurcît la moindre Etoile ; elles étaient toutes d'un or pur et éclatant, et qui était encore relevé par le fond bleu où elles sont attachées. Ce spectacle me fit rêver ; et peut-être, sans la Marquise (1), eussé-je rêvé assez longtemps ; mais la présence d'une si aimable Dame ne me permit pas de m'abandonner à la Lune et aux Etoiles. « Ne trouvez-vous pas, lui dis-je, que le jour même n'est pas si beau qu'une belle nuit ?

« — Oui, me répondit-elle, la beauté du jour est comme une Beauté blonde, qui a plus de brillant ; mais la beauté de la nuit est une Beauté brune, qui est plus touchante.

« — Vous êtes bien généreuse, repris-je, de donner cet avantage aux Brunes, vous qui ne l'êtes pas. Il est pourtant vrai que le jour est ce qu'il y a de plus beau dans la Nature, et que les Héroïnes de Roman, qui sont ce qu'il y a de plus beau dans l'imagination, sont presque toujours blondes.

« — Ce n'est rien que la Beauté, répliqua-t-elle, si elle ne touche. Avouez que le jour ne vous eût jamais jeté dans une rêverie aussi douce que celle où je vous ai vu près de tomber tout à l'heure à la vue de cette belle nuit.

« — J'en conviens, répondis-je ; mais, en récompense, une Blonde comme vous me ferait encore mieux rêver que la plus belle nuit du monde, avec toute sa beauté brune. »

Vous voyez comment Fontenelle passe du gracieux au précieux, jusqu'à toucher, à la fin, à Trissotin et aux turlupinades des marquis de Molière.

Mais il y a, dans l'ouvrage, toute une dépense d'imagination, de finesse et de grâce, qui vaut mieux que ces premières lignes. Pour nous montrer que l'univers ne paraît immuable à l'homme que parce que l'homme vit peu, Fontenelle a recours au très bel apologue des Roses (V^{e} Soir) :

« Les Anciens étaient plaisants de s'imaginer que les corps célestes étaient de nature à ne changer jamais, parce qu'ils ne les avaient pas encore vu changer. Avaient-ils eu le loisir de s'en assurer par l'expérience ? Les Anciens étaient jeunes auprès de nous. Si les Roses, qui ne durent qu'un jour, faisaient des Histoires, et se lais-

(1) La Marquise des *Mondes* n'est autre que M^{me} de la Mésangère. — Cf. Trublet, p. 128.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

saient des Mémoires les unes aux autres, les premières auraient fait le portrait de leur Jardinier d'une certaine façon, et, de plus de quinze mille âges de Roses, les autres, qui l'auraient encore laissé à celles qui les devaient suivre, n'y auraient rien changé. Sur cela elles diraient : « Nous avons toujours vu le même jardinier ; « de mémoire de Rose, on n'a vu que lui ; il a toujours été fait « comme il est ; assurément, il ne meurt point comme nous, il ne « change seulement pas. » Le raisonnement des Roses serait-il bon ? Il aurait pourtant plus de fondement que celui que faisaient les Anciens sur les Corps célestes ; et quand même il ne serait arrivé aucun changement dans les cieux jusqu'à aujourd'hui, quand ils paraîtraient marquer qu'ils seraient faits pour durer toujours sans aucune altération, je ne les en croirais pas encore, j'attendrais une plus longue expérience. Devons-nous établir notre durée, qui n'est que d'un instant, pour la mesure de quelque autre ? Serait-ce à dire que ce qui aurait duré cent mille fois plus que nous dût toujours durer ? On n'est pas si aisément éternel. Il faudrait qu'une chose eût passé bien des âges d'homme mis bout à bout, pour commencer à donner quelque signe d'immortalité. »

Et, ici, nous touchons à une des idées les plus fortes et les plus fécondes de Fontenelle. Ce qu'il veut, ce n'est pas seulement faire connaître l'infinité du ciel ; il veut aussi et surtout, en même temps qu'il déloge la terre du centre de l'univers, retirer à la vanité de l'homme l'illusion de croire que toutes les choses sont faites pour lui ; il fait disparaître la vieille idée anthropocentrique, qui faisait de l'homme la mesure du monde, et il lui substitue l'idée de la relativité et de l'humilité de l'homme au milieu des espaces infinis : cela nous conduit au *Micromégas* de Voltaire. Fontenelle donne à entendre à la marquise que, dans quelqu'une des planètes lointaines, il y a probablement des créatures plus complètes et plus parfaites que nous, dont les sens sont plus nombreux, plus fins et plus puissants que les nôtres, lesquels ne sont que des modes infiniment restreints de connaissance. Fontenelle travaille ainsi à changer les critériums de vérité, de possibilité et de probabilité.

C'est ce qui fait l'importance de la *Pluralité des Mondes*. Fontenelle accoutume les esprits à la méthode scientifique : ne rien croire que par raison, savoir douter, savoir ignorer. « Je ne vois qu'un grand *je ne sais quoi*, où je ne vois rien », écrit-il à propos des habitants des planètes. Fontenelle est le grand maître qui enseigne à mesurer les divers degrés de certitude. (Voyez le VIe Soir.) Il donne ainsi toutes sortes de leçons, de suggestions, de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prescriptions et de méthodes, pour la bonne conduite de l'esprit. Mais ce n'est pas pour la foule qu'il écrit ; il ne veut pas que les hommes éclairés « divulguent leurs mystères dans le peuple », qui déforme et stérilise tout ce qu'il touche.

Voilà le caractère, la portée sérieuse, et la grâce de ces *Entretiens*. Le succès de cet ouvrage fut considérable. Neuf éditions se succédèrent de 1686 à 1724. Au XVIIIe siècle, ce sont les *Entretiens* qui initient les profanes à l'astronomie ; et le savant Jérôme de Lalande, dans la Préface de son édition des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* publiée en 1828, déclare : « Je lui ai dû [à Fontenelle] le premier germe de l'activité dévorante que j'ai eue depuis l'âge de seize ans ; je ne voyais rien dans le monde qui approchât de l'Académie des Sciences... »

L'ouvrage de Fontenelle sur la *Pluralité des Mondes* n'a été déclassé, comme instrument de vulgarisation, que par les livres écrits au début du XIXe siècle.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

L'établissement de l'Empire. — L'Empire autoritaire.

Nous avons vu comment le régime établi en 1848 a été d'abord miné par les partis hostiles qui ont pris le pouvoir, puis comment il a été supprimé par un coup de force militaire.

Nous avons jusqu'ici mené cette étude lentement, en regardant jusqu'aux détails. C'était, en effet, une période de crise, très compliquée ; de plus, c'était une période décisive, car c'est à ce moment que se sont formés les partis qui sont restés le fondement de la vie politique de la France.

Nous entrons, aujourd'hui, dans une période de stagnation politique, qui n'a laissé que peu de traces dans la vie actuelle de la France ; aussi pourrons-nous avancer plus rapidement.

Nous allons voir :

1° Comment a été établi le régime nouveau, de 1851 à 1852.

2° Comment il a fonctionné jusqu'à la crise de 1858.

Les documents, pour cette étude, sont moins instructifs que pour la période de liberté. L'*Officiel* ne contient que les décrets et les lois (que l'on trouve, comme toujours, rassemblés dans Duvergier) et les analyses officielles sommaires — et seules permises — des débats. Ces analyses, d'une rédaction conventionnelle, n'apprennent rien. — L'*Almanach impérial* renseigne sur le personnel politique. — Les journaux de l'époque sont très peu nombreux, étant donné le régime de la presse, et très surveillés. (En voir la liste dans le chapitre de M. Debidour consacré à cette période dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud.) Il en est de même pour les annuaires.

La source la plus importante est constituée par les papiers trouvés aux Tuileries, après le 4 septembre, et qui ont été publiés en deux collections.

Nous possédons un assez grand nombre de mémoires, de sou-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

venirs, soit de personnages officiels (Maupas, Persigny, Randon, Haussmann), soit de familiers de la cour (Véron, Mme Carette). Des ouvrages de ce genre les plus précieux sont les souvenirs déjà cités du baron de Hübner, la correspondance de M. de Rémusat, publiée avec un titre inexact ; les correspondances souvent rappelées de G. Sand et de Proudhon ne donnent pas grand'chose. Enfin, les conversations de Nassau Senior. — Il existe un grand nombre de biographies de personnages de l'époque, surtout de personnages catholiques ; on en trouvera une liste dans un article de M. G. Weill sur *Le catholicisme français au XIXe siècle* (*Revue de Synthèse historique*, 1907).

Comme documents inédits, nous avons encore les rapports des procureurs généraux dont nous nous sommes déjà beaucoup servis (Archives nationales, série BB30, à partir de la cote 367 jusqu'à la cote 390).

Pour la correspondance politique, il existe une table à l'inventaire. — La correspondance des préfets figure dans la série Fic III. — On avait commencé un registre d'extraits en 1852, qui s'arrête en 1853 (17 registres ; cotes Fic III). Ces extraits ne renferment rien d'intéressant.

Commme exposé d'ensemble, citons l'*Histoire du Second Empire* de Taxile Delord (1869-70), républicaine, — celle de M. de la Gorce (1894), très conservatrice, assez consciencieuse, — le chapitre de M. Debidour dans l'*Histoire générale* — et le récent volume de M. Albert Thomas dans l'*Histoire socialiste*.

Sur l'histoire du parti républicain, nous avons les livres de M. Tchernoff : *Histoire du parti républicain au coup d'Etat et sous le second Empire,* Paris, 1906, in-8°, et celui de M. G. Weill, *Histoire du parti républicain en France* (1814-1870). Paris, Alcan, in-8°.

I. Le coup d'Etat avait détruit le régime antérieur. Le régime impérial, qui l'a remplacé, a été établi non d'un seul coup, mais par une série de mesures qui s'étendent de décembre 1851 à décembre 1852. — Il y a trois phases successives : la dictature, l'organisation et la transformation en Empire.

Nous examinerons ces trois questions.

A. — Le résultat direct du coup d'Etat est de faire disparaître l'Assemblée, qui constituait le pouvoir législatif, et de concentrer tous les pouvoirs entre les mains du Président et de ses ministres.

C'est un pouvoir discrétionnaire, illimité ; il s'exerce par décrets.

Cette dictature va durer jusqu'à l'entrée en fonctions des corps

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nouveaux créés par ordre du président, c'est-à-dire pendant quatre mois, du 2 décembre 1851 au 29 mars 1852.

Le Président prend alors, à la fois, des mesures de politique courante et des décisions pour l'organisation du régime définitif.

Il y eut deux mesures principales : on fit ratifier le coup d'Etat et on régla le sort des républicains arrêtés.

Sur le plébiscite, nous possédons les documents officiels (B[II]) : ce sont les procès-verbaux des opérations envoyés à la Commission de recensement, qui centralisa les résultats et les fit additionner.

Le plébiscite était une forme reprise de Napoléon Ier, mais dont on changea la procédure : on vota par bulletins, à la commune. Nous ne pouvons discerner exactement comment se fit l'opération. Il semble bien que ce ne fut pas partout d'une manière identique ; ainsi, en quelques endroits, il y eut peut-être vote après appel et ré-appel.

Le nombre des votants fut énorme. On a suspecté ces résultats (dans le *Journal de Genève* notamment). Dans quelques communes, le vote fut certainement fictif, le maire ayant porté tous les conscrits comme ayant voté ; mais ce fait n'est pas lié à l'opinion du pays. Il se rencontre surtout dans le nord-est. — Dans l'ensemble, l'opération fut régulière. Sur le vote lui-même, nous possédons peu d'indices sûrs : les votes d'opposition proviennent des républicains, mais non dans les pays où l'on vient de faire des arrestations. Quelques légitimistes votèrent aussi « non » ; mais la plupart se sont abstenus, d'après le conseil de Montalembert. — La masse énorme de « oui » vient des paysans et du clergé, qui ont adopté le parti de Napoléon.

Les résultats furent proclamés le 29 mars 1852 par Baroche, président de la Commission de recensement. Sur 9.618.000 inscrits, il y a 7.439.000 votants, et 647.000 « non ». Paris en a fourni 20.000 ; l'armée 30.000.

Au discours de Baroche, Napoléon répondit par un discours disant : « Depuis trop longtemps, la société ressemble à une pyramide qu'on aurait... fait reposer sur son sommet. Je l'ai replacée sur sa base. »

Sur les mesures prises contre les républicains, nous avons les dossiers des commissions mixtes (BB^{30} à partir de la cote 398) ; il y a là un dossier général, puis des registres par départements. M. Tchernoff en a publié un extrait dans son livre déjà cité ; M. Albert Thomas, dans l'*Histoire socialiste*, a étudié la répartition par professions ; nous avons fait le travail par départements. (La cote du registre d'ensemble est BB^{30} 424.)

Dans la période qui a suivi le coup d'Etat et la prise d'armes

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

des républicains, les autorités ont fait arrêter discrétionnairement tous les suspects. Il y eut beaucoup de dénonciations : « La moitié de la France dénonce l'autre, » écrivit alors George Sand.

Des mesures spéciales augmentèrent le nombre des gens arrêtés. Un décret du 8 décembre donne le pouvoir de transporter à Cayenne ou en Algérie par voie administrative, c'est-à-dire sans jugement, tous les repris de justice en rupture de ban et tous les individus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète. C'est un terme vague, que vient préciser une circulaire adressée aux préfets le 11 décembre. « Ces misérables sont, pour la plupart, estimés de tous... ils ne doivent pas jouir de la funeste impunité qui encourage la révolte. La loi range au nombre des sociétés secrètes toutes les associations politiques qui existent sans avoir accompli les formalités prévues par le décret du 28 juillet 1848. Si donc des *réunions* (1) de ce genre viennent à se former, vous séviriez avec vigueur contre ceux qui en feraient partie... Un certain nombre de communes subissent le joug de quelques-uns de ces hommes qui ne doivent leur domination qu'à la terreur qu'ils inspirent. Les perquisitions et les saisies, qui ont eu lieu sur plusieurs points, auront dû faire découvrir la preuve de leur affiliation aux sociétés secrètes. Ils devront subir les conséquences de leur position. Donc, il n'y a pas besoin, pour les transporter, d'un jugement antérieur. »

Ainsi donc, il n'y a pas besoin de faire partie d'une véritable société ; avoir assisté à des réunions suffit. Cette mesure permet d'expédier tous les notables républicains. C'est le moment où commence à se répandre cette phrase : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent ! »

Le chiffre officiel des gens arrêtés s'éleva à 26.884. Ils furent entassés dans les prisons et les forts. L'opération était faite par trois autorités différentes : la justice (les procureurs), — l'administration (préfets et sous-préfets), — l'armée (les officiers), dans les trente-deux départements proclamés en état de siège.

Il y eut des conflits entre les trois ministères, dont on retrouve des traces dans les dossiers ; il se produisit, en particulier, un différend des plus aigus entre le procureur de Besançon et le préfet du Jura.

En ce qui concerne les représentants, on prit à leur égard une décision spéciale, par un décret du 9 janvier 1852. Soixante-six d'entre eux furent expulsés et dix-huit éloignés.

(1) Noter le passage du mot *association* au mot *réunion* et l'assimilation du sens politique des deux mots que nous avons déjà signalée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Après une confusion de deux mois, les trois ministres se sont mis d'accord pour faire l'opération en commun. Elle fut organisée par une circulaire du 3 février : « Le gouvernement, y est-il dit, veut qu'il soit statué, dans le plus bref délai possible, sur le sort de tous les individus compromis dans les mouvements insurrectionnels... Il faut confier dans chaque département le jugement de ces inculpés à une sorte de tribunal mixte, composé de fonctionnaires de divers ordres. » — Ces commissions sont composées du procureur général, du préfet et du général en chef ; elles se réunissent à l'hôtel préfectoral, consultent tous les documents qui sont à leur disposition, et prennent à l'égard de chaque inculpé une décision qui est transcrite sur un registre avec les motifs à l'appui et la signature des trois membres. — C'est avec cette procédure que sont jugés les républicains.

Il y eut encore des conflits : les magistrats ont des scrupules techniques. Que doit-on comprendre sous la qualification d' « insurgé » ? Beaucoup de gens ont été arrêtés sans avoir rien fait ; beaucoup n'ont jamais été membres de sociétés. — Ainsi l'on trouve au dossier cette mention : « On pourrait soutenir que les chefs socialistes, même sans avoir pris part directement aux derniers troubles, les ont provoqués par leurs excitations et que, pour cela seul, ils rentrent dans les termes généraux de la circulaire. Il y a là cependant une difficulté sérieuse. »

Une réponse du 12 février porte : « La circulaire du 3 février n'est pas aussi restreinte que l'a pensé la commission ; elle laisse aux tribunaux mixtes un pouvoir discrétionnaire ; elle s'applique non pas seulement à ceux qui ont été poursuivis à raison des faits se rattachant directement aux événements postérieurs au 2 décembre, mais encore à ceux qui, sans qu'on puisse leur imputer aucun fait matériel de participation à des événements, ont, par leurs excitations, des manifestations violentes, des affiliations ou par tout autre moyen de propagande, préparé ou facilité l'insurrection. Dans ce nombre se trouvent compris les individus arrêtés par ordre administratif, uniquement parce que leur position et leurs antécédents les rendaient dangereux pour l'ordre public. Ce sont des inculpés dans le sens de la circulaire. » — Même réponse du 18 février à une dépêche du préfet de Metz. « La circulaire n'est qu'énonciatrice et non limitative, etc... » Ainsi les pouvoirs sont discrétionnaires et peuvent être appliqués à des catégories aussi larges que possible d'individus.

Les résultats furent divers, chaque commission mixte ayant décidé à son gré, sans aucune limite ; les formes elles-mêmes des décisions sont différentes, ainsi qu'on le peut voir dans les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dossiers (qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude spéciale). Il est impossible de trouver une méthode commune à toutes les commissions mixtes. La sévérité plus ou moins grande qu'elles montrèrent ne fut pas en proportion des résistances qui s'étaient produites ; cela s'applique et au nombre des inculpés condamnés et à la rigueur des peines prononcées. Dans plusieurs départements, aucun inculpté ne fut remis en liberté.

Les peines prononcées furent les suivantes : la déportation à Cayenne, l'internement en Algérie (désigné dans le registre par l'abréviation : Algérie +), la déportation en Algérie (Algérie —), l'expulsion, l'éloignement, l'internement, le renvoi devant la police correctionnelle, la mise en surveillance. Les chiffres des condamnations et des mises en liberté nous ont été conservés par le registre récapitulatif que nous avons déjà signalé ; voici les totaux généraux :

Renvoi devant les conseils de guerre : 247.
Cayenne : 239.
Algérie + : 4.549.
Algérie — : 5.032.
Expulsions : 980.
Eloignements : 640.
Internements : 2.827.
Renvois en police corectionnelle : 645.
Mises en surveillance : 5.194.
Mises en liberté : 5.857.

Le nombre total des individus arrêtés s'était élevé à 26.884. D'autres chiffres sont donnés par les papiers des Tuileries ; provenant d'autres sources, ils sont très voisins de ceux que nous venons de donner.

Les peines ont été très inégalement distribuées d'après les départements ; elles dépendent surtout des dispositions personnelles des membres des commissions mixtes.

Les décisions des commissions n'avaient pas un caractère judiciaire ; elles pouvaient être modifiées par voie gracieuse. Et, de fait, beaucoup de grâces furent prononcés. Le Président tenait, en effet, à diminuer le nombre des condamnés. Il envoya dans les différentes régions des commissaires avec le pouvoir de reviser et modifier les arrêts des commissions et de prononcer des grâces. Ces missions furent exécutées de façon très différente. Quentin-Beauchart, dans le sud-est, prononça 3.441 grâces ; Canrobert, dans le centre, 727 ; le général Espinasse, dans le sud-ouest, n'en prononça presque pas (environ 300), et il estima, dans son rapport, qu'il y avait eu des excès d'indulgence.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

B. — L'organisation s'est faite par des actes du gouvernement qui sont de deux sortes : décrets et constitution. Le plébiscite a seulement posé le principe : conserver le pouvoir à Louis Napoléon et lui donner mission de faire une constitution dont les traits essentiels ont été indiqués par la proclamation du 2 décembre. — La constitution fut rédigée en secret par un comité de cinq membres réunis à l'Elysée et qui ne tint pas de procès-verbal; en fait, elle fut établie en vingt-quatre heures par Rouher et signée le 14 janvier.

Cette constitution de 1852 a duré jusqu'en 1870 ; c'est un retour au régime du Consulat et du Premier Empire.

Il y a, théoriquement, trois pouvoirs : exécutif, législatif et constitutif.

Le pouvoir exécutif est constitué par le Président élu pour dix ans et par les ministres. Seul, le Président est responsable et il ne l'est que devant le peuple.

Le pouvoir législatif est donné à un Corps législatif élu au suffrage universel (décrets organiques du 2 février). Une circonscription doit comprendre au moins 35.000 électeurs. Ce Corps législatif n'a d'autre droit que de voter ce qui lui est proposé. Tous les projets de loi, même le budget, sont préparés par le Conseil d'État, qui est composé de fonctionnaires.

Le Corps législatif n'a aucun droit d'initiative ; il n'a pas même celui de voter des amendements.

Tout amendement doit être renvoyé au Conseil d'État, qui décide si le Corps législatif peut le discuter. — Le budget est présenté en bloc par ministère. — Le Corps législatif n'est pas autonome ; le gouvernement nomme le Président. Les séances sont publiques en principe ; mais, pour qu'elles deviennent secrètes, il suffit de la demande de cinq membres ; surtout, il est interdit de publier autre chose que le résumé officiel des débats. Il n'y a pas d'indemnité ; le serment de fidélité est exigé de tous les membres.

Le pouvoir constitutif est entre les mains du peuple et du Sénat. Le peuple n'a aucune initiative ; son rôle se borne à répondre, quand le Président le consulte par un plébiscite.

Le Sénat est formé de personnages choisis et nommés à vie par le gouvernement. Ce n'est pas une deuxième Chambre : sa mission est seulement de veiller à la constitution et d'annuler les votes du Corps législatif qui seraient contraires à la constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens, à l'inviolabilité de la propriété, à l'inamovibilité de la magistrature. Il opère par voie de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sénatus-consulte. Les sénatus-consultes sont de deux sortes : ou bien ils règlent le sens des articles de la constitution qui présentent des difficultés d'interprétation, ou bien ils sont complémentaires et établissent « tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et qui est nécessaire à sa marche... »

Les séances sont secrètes. Il n'y a pas d'indemnité; mais le Président peut accorder des dotations annuelles.

Le Conseil d'Etat, comme sous Napoléon, est chargé de préparer les lois, avant qu'elles soient soumises au Corps législatif. Il reprend le même aspect qu'avant 1848.

Les traits essentiels qui donnent au régime son caractère sont les suivants : les ministres sont responsables, non pas devant une assemblée, mais devant le président; ce sont de simples commis; — il a été créé un ministre d'Etat chargé de contresigner les actes du gouvernement et de servir d'intermédiaire entre les ministres et les Assemblées. Le résultat est que seul le Président est responsable, et il ne l'est que devant le peuple ; il n'y a donc aucun procédé pratique pour rendre la responsabilité effective. En fait, le Président est le maître absolu. Théoriquement le peuple est souverain ; mais il a délégué cette souveraineté au Président. Les Assemblées sont sans puissance aucune. Le régime est celui d'un pouvoir souverain, masqué par des formes représentatives.

Le régime réel a été organisé par des décrets datés de décembre à mars. Leur but évident est de paralyser tous les procédés d'action des adversaires du régime, surtout des républicains ; il faut donc anéantir tous les organes de la vie politique et laisser le gouvernement, c'est-à-dire les ministres et leurs agents, maîtres absolus du pays. Ces décrets règlent l'organisation des réunions, des gardes nationales, des élections, de la nomination des maires et de la presse.

Les réunions prenaient diverses formes légales; de fait, elles se tenaient dans les cafés et les débits de boissons. On prit contre eux le décret du 29 décembre, complété par une circulaire du 2 janvier. Il faut désormais une autorisation du préfet pour ouvrir et gérer un café. Le pouvoir du préfet de prononcer la fermeture est absolu. « Les cafés, que l'on transforme en clubs ou foyers de propagande politique... doivent être impitoyablement fermés », écrit Morny dans sa circulaire. La propagande républicaine, qui s'exerçait principalement grâce aux cafés et débits dans les petites villes et à la campagne, fut entravée considérablement par ces mesures. — Une circulaire du 20 janvier invite les préfets à empêcher la formation de réunions

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

électorales, qui, avec le nouveau scrutin d'arrondissement, « n'ont que l'inconvénient de créer des liens prématurés, des apparences de droit acquis, qui ne feront que gêner les populations et leur ôter toutes libertés ».

En ce qui concerne les associations, un décret du 25 mars abroge la loi des clubs, les assimile tous à des associations, lesquelles sont interdites à moins d'autorisation préalable.

Les maires, élus par les conseils municipaux, n'obéissaient pas docilement aux agents du pouvoir et nous avons vu quelles plaintes les procureurs élevaient contre eux. Un projet de loi avait été déposé ; par un décret, on rétablit le régime antérieur à 1848 : le gouvernement nomme les maires et les adjoints et les révoque ; il peut les prendre en dehors du conseil municipal.

Un décret prononce la dissolution de toutes les gardes nationales. Il annonçait bien leur réorganisation ; mais, seules, furent de nouveau créées quelques compagnies à Paris.

Le régime électoral était réglé par la constitution. Le suffrage universel subsistait, dernier débris de la révolution. Les circonscriptions furent découpées par le gouvernement, remaniées à chaque législature : on morcela les villes pour annuler les votes des ouvriers républicains. — On changea les conditions du vote : on supprima l'assemblée électorale et le ballottage (c'est-à-dire le vote au second tour pour les deux candidats seulement qui arrivent en tête). Ce régime a été conservé et n'existe qu'en France. On établit deux jours de vote. Le maire était libre de modifier les votes pendant la nuit ; les républicains prirent l'habitude de ne voter que le second jour. Enfin, on créa une institution nouvelle, la candidature officielle, que Persigny expose de la manière suivante dans une circulaire aux préfets en date du 11 février : « Ce n'est pas comme sous les gouvernements précédents, par des influences clandestines qui abaissent les caractères et dégradent les consciences, que vous avez à exercer votre action. Ce que vous avez à faire, c'est au grand jour que vous le ferez...

« Comment huit millions d'électeurs pourraient-ils s'entendre pour distinguer, entre tant de candidats recommandables à divers titres, deux cent soixante et un députés animés du même esprit, dévoués aux mêmes intérêts et disposés également à compléter la victoire populaire du 2 décembre ? Il importe donc que le gouvernement éclaire à ce sujet les électeurs... Il faut que le peuple soit mis en demeure de discerner quels sont les amis et les ennemis du gouvernement qu'il vient de fonder. »

En ce qui concerne la presse, le décret organique du 17 février

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

marque un retour au régime de 1820. D'abord, le cautionnement et le timbre sont élevés. On crée le délit politique et on rétablit pour le journal l'autorisation préalable. De plus, le gouvernement se donne le droit de désigner le rédacteur en chef et de le destituer ; une autorisation est nécessaire pour tout changement dans le personnel. — Les jugements des délits de presse sont remis à la juridiction correctionnelle. — La censure n'est pas rétablie ; mais elle est remplacée par le pouvoir donné à l'administration d'adresser aux journaux des « avertissements », de les suspendre et de les supprimer. Le résultat de ces mesures est de ne laisser subsister que les journaux acceptés par l'administration. Il ne reste qu'un dixième des journaux politiques : le gouvernement choisit même les journaux de l'opposition et les tient à sa merci.

Le changement de régime est masqué par des symboles : le gouvernement supprime ce qui reste d'emblèmes républicains : arbres de liberté, la devise « Liberté, égalité, fraternité » dont « l'inscription grossière sur nos édifices publics attriste ou inquiète les passants ». On supprime la fête du 24 février et on la remplace par celle du 15 août ; on donne des aigles aux drapeaux.

Dans cette même période, un décret du 22 janvier produisit une grande impression dans le monde conservateur : ce fut celui qui confisquait les biens de la famille d'Orléans, dont on décida l'attribution à des œuvres d'utilité publique. Les rapports des procureurs généraux constatent quel effet profond causa cette mesure : elle eut beaucoup plus de retentissement que la persécution des républicains.

C. — Les élections au Corps législatif et la nomination des sénateurs furent faites sous le régime de la dictature qui prit fin par l'inauguration du Corps législatif, le 29 mars. Le Président prononça un discours : « Conservons la république, dit-il ; elle ne menace personne. »

En fait, tout le monde sait que la république ne va pas durer. Successivement se firent les élections au conseil général et au conseil d'arrondissement, où il y eut très peu de votants ; puis celles au conseil municipal, qui furent beaucoup plus disputées. Dans les pays républicains, les mécontents votent contre les maires nommés par le gouvernement. Il y eut même des coalitions de républicains et de légitimistes. Il reste encore un peu d'excitation ; les procureurs signalent quelques manifestations pendant l'année 1852.

Le Prince Président va faire une tournée. Les préfets organisent des manifestations. On entend des cris nombreux de « Vive l'Em-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pereur » ! Enfin, le 19 octobre, le Président annonce à Bordeaux son intention de rétablir l'Empire. « La France, dit-il, semble vouloir revenir à l'Empire... ...L'Empire, c'est la paix... »

L'opération fut faite, officiellement, par un sénatus-consulte du 7 novembre et un plébiscite, où il n'y eut que vingt et un mille opposants. L'Empire est héréditaire. Le 12 décembre, une liste civile de 25 millions est créée ; le 25 décembre, on augmente les pouvoirs de l'Empereur, en lui donnant le droit de conclure seul tous les traités, y compris les traités de commerce. En échange, on supprime l'absence de traitement des sénateurs et membres du Corps législatif ; les premiers reçoivent tous le maximum de dotation, soit 30.000 francs ; les seconds, une indemnité de 2.500 francs par mois de session.

II. — Le régime est désormais achevé, et il va fonctionner sans subir de modification jusqu'en 1860 : c'est la période dite de l'Empire autoritaire. L'Empereur, ses ministres et ses agents ont un pouvoir absolu. Les corps élus n'ont aucun pouvoir réel. Il n'y a plus de publicité des débats, plus de presse politique. La vie politique est entièrement arrêtée dans la population. Le centre unique de tout pouvoir, c'est l'Empereur et son entourage. Les ministres sont, pour la plupart, d'anciens parlementaires, orléanistes ralliés ; quelques-uns sont des hommes de confiance de Napoléon ; d'autres, d'anciens fonctionnaires.

Avec la monarchie, recommence la vie de cour. Dès 1852, Napoléon transporte sa résidence aux Tuileries. L'Empereur, devant le refus des cours européennes, épouse une jeune Espagnole. — Dès 1853, il prend le cérémonial des monarchies ; ainsi, le 15 novembre, il fait défiler devant lui le corps diplomatique. Il organise des charges de cour : les principales sont occupées par le duc et la duchesse de Bassano, par le maréchal Vaillant et le général Rollin ; Bacciochi est introducteur des ambassadeurs ; d'autres charges sont occupées par « la jeunesse dorée du temps joyeux de la présidence, par Edgard Ney, Fleury », comme dit le baron de Hübner. Il n'y a qu'un seul membre de la vieille noblesse, le duc de Bauffremont. L'ambassadeur autrichien raille les premiers essais de faste de la nouvelle cour ; il raconte qu'après un dîner de cent couverts, il y eut un petit bal « au son d'un orgue de barbarie manié alternativement par Rollin et par Bacciochi pendant deux heures consécutives. Quelle rude épreuve pour les oreilles ! L'Empereur, qui s'aperçut de mon étonnement, me dit : « Je ne veux pas admettre des musiciens dans les appartements. Ils racontent ce qu'ils ont vu et ce qu'ils n'ont pas vu. Je préfère la gymnastique de Bacciochi. » En 1854, une parente

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de l'Empereur, une Tascher de la Pagerie, qui avait des parents dans les cours d'Allemagne, introduisit aux Tuileries l'étiquette de la cour de Bavière. Le 2 janvier, il y a une réception : Leurs Majestés sont dans la salle Louis XIV, « sur l'estrade, sous le dais ; à droite, les ministres, les maréchaux et la cour ; à gauche, les dames de l'Impératrice ; en face, le corps diplomatique. Les femmes défilent en robes à queue et en faisant la révérence au couple impérial, M^me^ Fould en tête ; devant l'Impératrice, le prince d'Essling les nomme. En France, la génération actuelle n'a pas vu de manteaux de cour, ni un cérémonial semblable... Tout s'est passé convenablement... Ces quatre cents femmes, dont fort peu portaient des noms aristocratiques, se tirèrent d'affaire assez bien. » On donne des fêtes à Saint-Cloud, et, depuis 1856, à Compiègne, surtout des chasses à courre ; à Paris, des réceptions et des bals.

La vie politique est réduite aux décisions prises par l'Empereur et ses agents. Elle se limite, pendant cette période, surtout à la politique étrangère (conflit avec la Russie, guerre de Crimée, conflit avec l'Autriche). Le Corps législatif est réduit à voter ce que le gouvernement lui apporte ; ce sont surtout des lois d'affaires ou d'intérêt local et des emprunts. Montalembert, seul, essaya de protester (22 février 1852) : « Nous sommes une espèce de conseil général à la merci du conseil de préfecture que voici », s'écria-t-il en montrant les conseillers d'Etat assis en séance. — L'examen du budget n'est qu'une formalité, les ministres ayant le droit d'opérer des virements. Les interpellations sont interdites par le règlement.

La presse est paralysée par le régime des avertissements. Les véritables maîtres de la vie politique, ce sont les ministres et, dans les départements, les préfets. En 1852, leurs pouvoirs ont été augmentés.

En 1852, on créa un ministère de la police, qui subsista jusqu'en 1853. Pendant toute cette période, la police se montre très active.

La vie politique est presque nulle. Depuis 1853, les rapports des procureurs généraux ne sont plus que semestriels, et la plupart ne contiennent rien d'intéressant au point de vue politique. Tout au plus trouve-t-on signalés des complots imaginaires et des manifestations insignifiantes (cravates rouges, placards) ; il se produit aussi l'entrée en contrebande de livres hostiles au gouvernement, en particulier de ceux de V. Hugo. L'impression produite par ce régime est décrite dans les conversations avec Senior des anciens parlementaires habitués à la vie politique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Comment aurais-je des nouvelles, lui dit de Lavergne, personne ne nous parle, excepté le gouvernement, et nous ne le croyons pas. » — « Toute résistance est morte, s'écrie Cousin ; personne ne se hasarde à parler en province ni à écrire à Paris, ... l'aristocratie a été détruite ;... la bourgeoisie... ne pense qu'à gagner de l'argent ; le peuple, du pain. » — « Tout le monde dit que cela ne peut durer, déclare Say ; tout le monde est pressé de jouir. »

Cependant l'Empire n'a rallié vraiment que les paysans et le clergé. Il reste une opposition très nombreuse qu'on ne voit pas, parce qu'elle n'a pas les moyens réguliers de se manifester. Nous aurons l'occasion de l'étudier.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

AUTEURS DE L'AGRÉGATION

N. B. — *Sur ces bibliographies*, cf. *Revue des Cours et Conférences*, 15e année, p. 139.

I. — AUTEURS LATINS.

Horace. — *Epîtres*, Livre I (Lettres).

Voir *Revue des Cours et Conférences*, 16e année, pp. 326-27. Ajouter :

Pour la constitution du texte :

Ed. VOLLMER, 1907, Bibliotheca teubneriana.

Pour le commentaire :

BOISSIER, *Religion romaine*, I, pp. 207-220.

Sénèque. — *De vita beata* et *Consolatio ad Helviam* (Lettres).

Editions dont on peut se servir.

1° *Pour les deux ouvrages* :

Ed. JUSTE-LIPSE, de préférence ;
Ed. LEMAIRE (compilation) ;
toutes deux avec notes en latin.

2° *Pour le* De vita beata :

Ed. CARRAU, Paris, Félix Juven.
Ed. MAILLET, Paris, Belin.

Etablissement du texte :

Ed. HERMES, Bibliotheca teubneriana.

Langue et style :

Préface des *Morceaux choisis* de Sénèque, publiés par Paul THOMAS, chez Hachette, à Paris.

D. STEYNS, *Etude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe*, 1907, Gand, v. Goethem.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Commentaire.

1° *Pour les deux ouvrages* :

Lexique de l'édition de la Bibliotheca teubneriana.

3° *Pour la* Consolatio ad Helviam :

G. Lafaye, *Revue des Cours et Conférences*, 3e année, 1er semestre, pp. 255 sqq., 392 sqq. et 641 sqq., et J. Martha, *ib.*, 16e année, p. 737 sqq.

Térence. — 1° *Hécyre* (Lettres et Grammaire).

Editions dont on peut se servir.

En français :

Paul Thomas, Paris, Klincksieck (bonne).
Morceaux choisis de Fabia, Paris, Colin, pour le Prol. II.
Morceaux choisis de Ramain, Paris, Hachette, pour le Prol. II, les vers 281-360, 451-515 et 577-622.

Commentaire :

Georges Perrot, Mélanges Boissier, pp. 11-23.
F. Hildebrandt, *de Hecyræ Terentianæ origine*, 1884, Halle, Diss.

2° *Phormion* (Grammaire).

Editions dont on peut se servir.

a) *En français* :

Morceaux choisis de Fabia, pour les vers 230-459.

b) *En allemand* :

Dziatzko-Hauler, Leipzig, Teubner (de préférence).

c) *En anglais* :

Elmer, 1895, Boston.

Commentaire :

H. W. Hailey, *Notes on the Phormio*, Harvard Studies, XI (1900), p. 159 sqq.
R. Lallier, *Le procès du Phormion*, Etudes grecques, 1878, p. 48 sqq.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

J. Tominsek, *De compositione P. Terentii Phormionis*, 1902, Krainburg, Progr.

3° *Pour les deux comédies.*

Editions :

Bentley.

W. Wagner, avec notes en anglais, Cambridge, Bell and C°.

Etablissement du texte :

Ed. Umpfenbach, 1870, Berlin, Weidmann.

K. E. Weston, *Les manuscrits illustrés de Térence*, Harvard Studies, p. 1903, p. 36 sqq.

J. C. Watson, *Relations entre les illustrations et les en-tête de scènes*, *ib.*, p. 55 sqq.

Langue :

Lexique de l'édition Lemaire.

Prosodie et métrique :

Un traité de métrique quelconque. A la rigueur, la préface de Fabia ou de Ramain.

Valeur littéraire :

Ribbeck, *Histoire de la poésie latine*, trad. Droz et Kontz, p. 163 sqq.

W. J. Sellar, *The roman poets of the Republic,* 1889, Oxford, p. 212 sqq.

Commentaire :

P. Baret, *De jure apud Terentium*, 1878, Paris, thèse latine.

Donat, éd. Wessner, Bibliotheca teubneriana (très important).

Nencini, *De Terentio ejusque fontibus*, 1891, Livourne.

L. Pernard, *Le Droit romain et le Droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence*, 1900, Lyon, thèse de droit.

Tite-Live. — Livre VI (Lettres et Grammaire).

Editions dont on peut se servir.

a) *En allemand* :

Luterbacher, Leipzig, Teubner (la meilleure).

Weissenborn, revue par H. J. Mueller, Berlin, Weidmann.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

b) *En anglais* :

F. H. Marshall, 1903, Cambridge, University Press (de préférence à celle de Stephenson).
H. M. Stephenson, 1892, *ib.*

Constitution du texte :

Ed. Zingerle, ed. major, Pars I, Prague, Tempsky, et Leipzig, Freytag.

Grammaire, Style, Langue et Commentaire historique :

Cf. *Revue des Cours et Conférences*, 11e année, p. 87.
(*A suivre.*)

Henri Bornecque,
Professeur de philologie latine à l'Université de Lille.

Bibliographie

Vue générale de l'histoire de la civilisation, par E. Driault, 2 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Félix Alcan, éditeur).

Cette histoire de la civilisation n'est pas seulement une histoire des institutions et des mœurs, une histoire de l'habitation, de l'armement, du costume, de la coiffure ou de la chaussure à travers les âges. Il a paru que, si l'histoire-bataille n'était qu'une province de l'histoire, et la moins instructive, l'histoire-idées n'en est qu'une autre province, plus instructive assurément, mais souvent abstraite et incohérente ; que l'évolution de la civilisation humaine n'est pas seulement le résultat des idées ou des lois, mais aussi et même davantage des faits, des faits les plus brutaux. Si la révolution chrétienne est le fruit d'un mouvement d'idées, la fin de la civilisation romaine est le fruit des invasions barbares qui ont produit à sa place la civilisation catholique du Moyen Age. La conquête romaine, les guerres de la Révolution française et de Napoléon, sont des phénomènes de civilisation aussi bien que le costume des acteurs antiques, le décolletage des merveilleuses ou le bonnet à poil des grenadiers de la garde impériale. M. Driault a donc, ici, recherché et retenu les grands faits de l'histoire universelle, et, sans parti pris ni pour ni contre les faits ou les idées abstraites, il a simplement étudié dans leur ordre naturel, qui est

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'ordre chronologique, les phénomènes successifs de la civilisation humaine. Ainsi, il a fait une œuvre utile ; les institutions politiques et sociales, rattachées aux faits qui les ont produites, en sont plus claires ; le fait est le trait qui les fixe en la pensée, comme il fut le trait qui les détermina dans l'histoire ; on a chance, par lui, d'éviter le danger et l'erreur de l'abstraction, qui enlève souvent à l'histoire de la civilisation, non seulement son intérêt dramatique, mais sa substance et sa vie même.

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ D'AIX

LICENCE ÈS LETTRES.

Composition française.

Commenter la pensée suivante :

« L'homme puise dans son propre cœur la vie et les voix de la nature. »

Dissertation latine.

De servorum personis apud Plautum.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Histoire de la Philosophie.

1° En quoi diffère de la notion péripatéticienne et scolastique de la *Science* l'idée que s'en fait Bacon.

Philosophie dogmatique.

1° Qu'est-ce que la *Vérité* ? Sens psychologique, logique et métaphysique de ce mot.

LICENCE HISTORIQUE.

Histoire du Moyen Age.

1° Théodoric et la domination des Ostrogoths en Italie.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 4 3 DÉCEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

Influence de Fontenelle (*suite*).

J'ai analysé rapidement, dans ma dernière leçon, les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* de Fontenelle. Il faut encore insister, aujourd'hui, sur les idées maîtresses de cet ouvrage pour en bien marquer l'importance et les conséquences.

M. Faguet, en tête de ses *Etudes littéraires sur le XVI*e *siècle*, écrit ceci : « Le monde a été découvert, il y a un peu plus de trois cents ans. Il n'y a pas plus de temps que les hommes savent que la terre est ronde, qu'elle est petite et que le ciel est infini. Cela a changé toutes les idées. Le monde tout petit du Moyen Age, avec son ciel très bas et Dieu tout près, cela a disparu presque brusquement. Nous habitions une petite maison basse, où nous étions surveillés, du haut d'une tour attenante, par un maître sévère et bon, qui nous avait donné sa loi, nous suivait des yeux, nous envoyait souvent des messagers, nous protégeait, nous punissait et nous tenait toujours comme en sa main. Nous habitâmes subitement un coin perdu de l'univers immense ; le ciel recula dans des espaces sans mesure, et Dieu s'enfuit dans l'infini.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Il n'en était qu'agrandi, dira-t-on. Rien de plus vrai, et toutes les grandes idées théologiques qui ont paru, depuis lors, viennent précisément de là ; mais, pour les esprits communs, et même pour des esprits assez grands, la présence réelle de Dieu disparaissait. On le savait encore, on ne le sentait plus. La science de Dieu, ou la recherche de Dieu, remplaçant le sentiment de Dieu, c'est justement les temps modernes. Et, avec le sentiment de Dieu, l'amour de Dieu s'affaiblissait. On n'aime, communément, que de près (1) ».

Cela est très beau et très à sa place au début d'une étude sur les grands esprits du XVI[e] siècle, et lorsqu'on ne veut que montrer l'ordre des découvertes. Mais, si l'on considère les choses du point de vue de l'opinion générale et non du point de vue des inventeurs, il y a tout au plus deux cents ans, et non trois cents, comme le dit M. Faguet, que le monde a été découvert. Il y a tout au plus deux cents ans que l' « opinion de Copernic » a été vulgarisée et a conquis les esprits. Non seulement le système de Copernic n'est pas adopté par ses contemporains immédiats; mais il est rejeté au XVII[e] siècle par des hommes comme Pascal, qui « trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic » ; comme Descartes, qui aime mieux supprimer son *Traité du Monde* que paraître accepter publiquement les idées nouvelles ; comme Gassendi, qui, au lieu de montrer toute l'importance du système de Copernic, l'expose sur le même plan que celui de Ptolémée et de Tycho-Brahé.

En réalité, vous le voyez, même après le XVI[e] siècle, la vieille notion de l'univers n'était pas transformée. Les vulgarisateurs perpétuaient les antiques traditions ; ils transmettaient la conception scolastique du monde : la Terre, séjour de corruption, immobile au centre de l'univers ; au-dessus, et tout autour, les Cieux, sphériques, immuables et incorruptibles, séjour des Anges qui sont chargés de les mouvoir ; sept planètes, chacune attachée sur un des Cieux sphériques, et emportée dans le mouvement de ces Cieux concentriques qui ne cessent de tourner ; un huitième Ciel, plus élevé, appelé *firmament*, contient les étoiles fixes ; enfin, au-dessus, il y a encore un neuvième, un dixième et un onzième Ciel, à savoir le ciel Empyrée, où fut ravi saint Paul, le Ciel de feu, avant-dernière des enveloppes célestes, et le Ciel proprement dit, où se dresse le trône de Dieu, parmi les légions d'Anges et de Bienheureux :

Par delà tous les Cieux, le Dieu des Cieux réside.

(1) Faguet, *XVI[e] siècle*, Avant-Propos, p. VI et VII.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Telle est la conception qui s'est perpétuée dans la majeure partie des esprits jusqu'à la fin du XVIIe siècle. C'est Fontenelle qui en a fini avec toutes ces théories, — au moins pour les classes éclairées, car il faudra attendre jusqu'au XIXe siècle, jusqu'à l'astronomie populaire et jusqu'à l'instruction primaire pour que les idées nouvelles atteignent la foule. Mais, pour le public instruit, c'est Fontenelle qui a répandu la conception du monde infini, d'un ciel peuplé d'une infinité d'astres qui existent chacun pour soi ; c'est Fontenelle qui a vulgarisé cette idée, que la terre est logée et perdue dans un coin de l'univers immense, humble et misérable planète, qui devrait engager l'homme à la modestie ; et, si tous ces enseignements sont vrais, comment s'imaginer, dès lors, que Dieu a tout disposé pour l'homme, et pour l'homme seul ?

Fontenelle nous montre les mondes gouvernés par des lois mécaniques : il n'est plus besoin désormais, pour expliquer l'univers, d'une Intelligence supérieure, servie par des Anges et des Bienheureux, comme par des Intelligences subalternes. Dieu est relégué par delà les limites de ce monde illimité. Dieu reste utile pour donner la première chiquenaude ; après quoi, on n'a plus besoin de lui et tout s'explique sans lui.

De plus, si tous ces mondes sont habités, ainsi que Fontenelle se plaît à le faire entrevoir à son interlocutrice, que devient la Bible, que devient la Genèse avec le récit de la création de l'homme et de la chute ? Et que devient Jésus-Christ lui-même, le médiateur ? Faut-il supposer qu'il est le médiateur entre Dieu et les habitants de la Lune ou de Saturne, aussi bien qu'entre Dieu et les habitants de la Terre ? Vous voyez le trouble que toutes ces questions pouvaient jeter dans les consciences, et, par suite, l'importance de la *Pluralité des Mondes* dans la formation de l'esprit philosophique.

*
* *

L'année suivante, en 1687, Fontenelle publie son *Histoire des Oracles*, qu'il tire d'un ouvrage latin, lourdement érudit, du Hollandais Van Dale. Fontenelle allège cet ouvrage, le rend pimpant et coquet, le construit sur un plan nouveau (que Van Dale lui-même trouvera plus logique et adoptera dans une nouvelle édition), et y ajoute des inventions personnelles, qu'il tire de ses lectures, notamment de Plutarque.

Dans cette *Histoire des Oracles*, Fontenelle va montrer que, contrairement à une opinion adoptée par les chrétiens et perpétuée à travers le Moyen Age jusqu'à l'époque où il écrit, les ora-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cles n'ont pas été rendus par les démons, et qu'ils n'ont pas cessé à la venue de Jésus-Christ.

Il écarte une objection préalable : n'est-ce pas là un point de religion ? Ne peut-on pas dire que Jésus-Christ est venu pour affirmer sa puissance en imposant silence aux oracles ? — Fontenelle ne le croit pas : il distingue la religion vraie des préjugés sans fondement, que l'esprit humain ne peut s'empêcher d'y ajouter. Bien entendu, ce respect pour la religion n'est qu'apparent ! Fontenelle remarque que, sans nécessité, les chrétiens, en se cultivant, ont adopté beaucoup d'idées platoniciennes, notamment les idées sur les démons. Sans doute, dit-il, l'Écriture nous avertit qu'il y a des démons, mais ce n'est pas la raison qui nous l'enseigne ; et Fontenelle reproche à Platon d'avoir prétendu démontrer rationnellement leur existence.

Comment la croyance aux oracles s'est-elle répandue ? Par deux moyens : par la tradition et par l'antiquité. Fontenelle a soin de nous l'expliquer au début de son ouvrage :

« Tout ce qu'ont dit les Anciens, soit bon, soit mauvais, est sujet à être bien répété, et ce qu'ils n'ont pu eux-mêmes prouver par des raisons suffisantes, se prouve à présent par leur autorité seule. S'ils ont prévu cela, ils ont bien fait de ne se pas donner toujours la peine de raisonner si exactement (1). » Ce qui importe donc, ce n'est pas de pouvoir alléguer l'antiquité, mais bien plutôt d'avoir des raisons à fournir. N'oublions pas que la volonté a un grand rôle dans la croyance. L'esprit humain se plaît au merveilleux, et il a cru aux oracles parce qu'il voulait y croire. Aussi les hommes ont-ils plus tôt fait d'expliquer que de vérifier, et ils interprètent des prodiges qui n'existent pas.

« Assurons-nous bien du fait, avant que de nous inquiéter de la cause, dit Fontenelle. Il est vrai que cette méthode est bien lente pour la plupart des gens, qui courent naturellement à la cause, et passent par-dessus la vérité du fait ; mais, enfin, nous éviterons le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point. — Ce malheur arriva si plaisamment, sur la fin du siècle passé, à quelques savants d'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'en parler ici.

« En 1593, le bruit courut que, les dents étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or, à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en Médecine dans l'Université de Helmstadt, écrivit en 1595 l'Histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour

(1) *Première Dissertation*, au début.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

consoler les Chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation, et quel rapport de cette dent aux Chrétiens ni aux Turcs ! En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'historiens, Rullandus en écrit encore l'Histoire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment que Rullandus avait de la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt une belle et docte Réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse ; mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre.

« Rien n'est plus naturel que d'en faire autant sur toute sorte de matières. Je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont, et dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point et dont nous trouvons la raison (1). »

Voilà un excellent conseil de méthode rationnelle et expérimentale, et Fontenelle l'a attaché à un symbole qui le gravera dans toutes les mémoires.

Il faut donc se défier de cet amour du merveilleux, qui rend l'homme si crédule. C'est la crédulité de la foule qui encourage la fourberie de quelques-uns ; l'intérêt des prêtres les pousse à profiter de l'ignorance populaire. Les oracles n'ont cessé que lorsque l'esprit humain s'est éclairé ; c'est la philosophie qui les a fait taire :

« Ces grandes sectes de Philosophes contraires aux Oracles durent leur faire un tort plus essentiel que celui de les réduire à la prose. Il n'est pas possible qu'ils n'ouvrissent les yeux à une partie des gens raisonnables, et qu'à l'égard du peuple même ils ne rendissent la chose un peu moins certaine qu'elle n'était auparavant. Quand les Oracles avaient commencé à paraître dans le monde, heureusement pour eux la Philosophie n'y avait point encore paru (2). » Le merveilleux s'évanouit devant les progrès de la raison : telle est la conclusion dernière de Fontenelle.

Il est bien évident que toute cette argumentation de Fontenelle dépasse la thèse qu'il a avancée. Tout ce qu'il dit des oracles pourra se dire des miracles : c'est tout le surnaturel et tout le merveilleux qui est atteint par ce livre. A de certains moments, Fontenelle laisse apparaître clairement sa véritable pensée :

(1) I[re] partie, ch. IV.
(2) II[e] partie, fin du chap. VI.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Ceux qu'on initiait aux Mystères, dit-il, donnaient des assurances de leur discrétion ; ils étaient obligés à faire aux Prêtres une confession de tout ce qu'il y avait de plus caché dans leur vie, et c'était, après cela, à ces pauvres initiés à prier les Prêtres de leur garder le secret. Ce fut sur cette confession qu'un Lacédémonien, qui s'allait faire initier aux Mystères de Samothrace, dit brusquement aux Prêtres : « *Si j'ai fait des crimes, les Dieux les savent bien* (1). » L'application de cette confession païenne à la confession chrétienne était facile à faire.

Ainsi, les gens clairvoyants ne pouvaient se méprendre sur le vrai sens du livre : en réalité, c'étaient toutes les croyances religieuses que Fontenelle traitait comme de simples préjugés accrédités par l'antiquité et soutenus par la crédulité populaire.

S'il y a des gens qui, à l'autorité de ceux qui ne croyaient pas aux miracles, prétendent opposer l'autorité de ceux qui y croyaient, Fontenelle leur répond : « Ces deux autorités ne sont pas égales. Le témoignage de ceux qui croient une chose déjà établie n'a point de force pour l'appuyer ; mais le témoignage de ceux qui ne la croient pas a de la force pour la détruire. Ceux qui croient peuvent n'être pas instruits des raisons de ne point croire ; mais il ne se peut guère que ceux qui ne croient point, ne soient point instruits des raisons de croire.

« C'est tout le contraire, quand la chose s'établit ; le témoignage de ceux qui la croient est, de soi-même, plus fort que le témoignage de ceux qui ne la croient point ; car, naturellement, ceux qui la croient, doivent l'avoir examiné ; et ceux qui ne la croient point, peuvent ne l'avoir pas fait.

« Je ne veux pas dire que, dans l'un ni dans l'autre cas, l'autorité de ceux qui croient ou ne croient point, soit de décision ; je veux dire seulement que, si l'on n'a point d'égard aux raisons sur lesquelles les deux partis se fondent, l'autorité des uns est tantôt plus recevable, et tantôt celle des autres. Cela vient en général de ce que, pour quitter une opinion commune, ou pour en recevoir une nouvelle, il faut faire quelque usage de sa raison, bon ou mauvais ; mais il n'est point besoin d'en faire aucun pour rejeter une opinion nouvelle ou pour en prendre une qui est commune. Il faut des forces pour résister au torrent ; mais il n'en faut point pour le suivre (2). »

On voit par là tout ce que le livre de Fontenelle contient et représente de l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle. Tous les

(1) I[re] partie, chap. XIII.
(2) I[re] partie, chap. VIII.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

arguments purement philosophiques dont on battra la religion, sont en principe dans l'*Histoire des Oracles*. Crédulité des foules et fourberie des prêtres, c'est l'unique explication du fait religieux que l'on donnera au XVIII[e] siècle. Le XIX[e] siècle seul montrera qu'il peut y avoir autre chose, sans cependant s'écarter des explications rationnelles.

En outre, Fontenelle marque et excite en nous une complaisance particulière en faveur de ceux qui apportent une nouveauté. En niant le passé et en vulgarisant des opinions jusqu'alors individuelles ou isolées, il répand ce goût de détruire et de poursuivre le préjugé, qui sera une des attitudes favorites du XVIII[e] siècle.

Les catholiques ne manquèrent pas de signaler l'impiété de l'ouvrage de Fontenelle. Dès son apparition, ils désirèrent que quelqu'un se présentât pour le réfuter. La réfutation se fit attendre vingt ans : ce fut en 1707 seulement que le P. Baltus, Jésuite, donna sa *Réponse à l'Histoire des Oracles*. Je vous renvoie à ce sujet aux *Mémoires* de l'abbé Trublet (1). — Vous pouvez consulter aussi, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1899 et 1901), les lettres des correspondants du maréchal de Noailles, publiées par M. Léon Pellissier : l'abbé Renaudot se signale entre tous par son ardeur contre l'ouvrage de Fontenelle, qui lui paraît un monument d'impiété et d'incrédulité.

Fontenelle crut devoir garder le silence : il ne répondit ni au P. Baltus ni à aucun de ses détracteurs. Comme le dit l'abbé Trublet, « la matière était bien délicate, et les Jésuites avaient alors autant de crédit qu'ils ont toujours eu de zèle ». On a prétendu que la crainte de la Bastille fut, pour Fontenelle, le commencement de la sagesse en cette affaire. Toujours est-il que Fontenelle fit prudemment en se taisant ; car Du Marsais, qui avait pris la défense de Fontenelle contre le P. Baltus, faillit s'attirer de sérieux désagréments, et se trouva fort aise d'être protégé par le président De Maisons.

Ce fut donc toute une affaire que celle de l'*Histoire des Oracles*. Les lettres de l'abbé Renaudot au maréchal de Noailles montrent bien tous les efforts que les catholiques ont déployés pour barrer l'influence et l'expansion des idées de Fontenelle. Renaudot n'estime pas que la *Réponse* du P. Baltus soit suffisante ; il souhaite que d'autres ripostent à Fontenelle, que le Parlement s'émeuve, que l'archevêque de Paris, M. de Noailles, sorte de son indifférence. Heureusement, Fontenelle eut assez d'amis pour se tirer de ce mauvais pas.

(1) Pages 81, 154 et 284.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

A l'*Histoire des Oracles*, il faudrait ajouter le petit fragment sur l'*Origine des Fables*, composé entre 1691 et 1699, et publié seulement en 1724, c'est-à-dire à une époque où, après les *Lettres Persanes* de Montesquieu et autres écrits analogues, la manière fine, ironique, toute en sous-entendus, employée par Fontenelle, ne pouvait plus choquer.

Dans ces quelques pages, Fontenelle construisait d'une manière très forte l'histoire de l'humanité depuis les origines. A l'aide de la psychologie et aussi de l'analogie, il traçait une sorte d'esquisse conjecturale des croyances religieuses des nations. Chez des peuples ignorants, il y a eu, à l'origine, toute une floraison de légende et de récits merveilleux ; car, « à mesure que l'on est plus ignorants et que l'on a moins d'expérience, on voit plus de prodiges. » Les primitifs déifient tout ce qui les terrifie, et leurs divinités prennent facilement une forme anthropomorphique. Par suite, aucun caractère moral n'est attaché à ces fables qui sont la religion des ignorants. Ce qui domine, dans la conception qu'ils se forment de leurs dieux, c'est la puissance, non la bonté. L'homme primitif ne cherche qu'à se mettre en relation avec des êtres puissants qui peuvent lui rendre service : il ne cherche pas un Être sage et bon à adorer.

Puis les fables, ainsi constituées, se sont transmises en se déformant. L'analogie est intervenue ; et l'imagination des hommes, excitée par la connaissance des prodiges, s'est mise à en fabriquer d'autres sur les modèles connus. Mais, à mesure que l'humanité se polit et se civilise, elle ne peut pas croire que tout soit faux dans ces fables puériles et grossières : elle prétend y trouver un sens profond, et elle s'imagine que « sous ces fables sont cachés les secrets de la physique et de la morale ». C'est le commencement de l'allégorie et de la théologie.

Bien entendu, Fontenelle ne parle ici que des fables et des religions païennes ; il a bien soin de nous en avertir : il laisse en dehors du débat la religion du peuple élu, « la seule religion vraie. »

Vous voyez tout l'intérêt que présentent ces quelques pages et quelles vues fines elles contiennent sur le développement du merveilleux. On n'aurait de Fontenelle qu'une idée incomplète, si l'on négligeait cette dissertation ingénieuse et pénétrante.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

En 1688, Fontenelle donne sa *Digression sur les Anciens et les Modernes*, qui est un ouvrage vraiment remarquable. Notez, tout d'abord, la fécondité d'esprit de cet écrivain qui, en quelques années, apporte dans la circulation des idées si neuves et si originales : en 1686, la *Pluralité des Mondes*, qui bouleverse la représentation de l'univers ; en 1687, l'*Histoire des Oracles*, qui est une attaque masquée, mais directe, de la croyance au surnaturel; en 1688, la *Digression*, qui tend à renouveler les principes du goût et du jugement littéraire.

Nous n'avons pas à faire, ici, l'histoire de la *Querelle des Anciens et des Modernes*. Remarquons seulement que Fontenelle, en s'y engageant, s'avançait sur un terrain bien moins dangereux que lorsqu'il avait écrit l'*Histoire des Oracles*. En une matière purement littéraire, il n'avait pas à redouter les foudres des puissances : par suite, la *Digression* est, pour nous, un spécimen précieux de ce que peut l'esprit philosophique, à la date de 1688, lorsque rien ne vient le contenir.

De plus, la *Digression* marque la première bataille philosophique gagnée par l'esprit nouveau. Grâce à Fontenelle, des hommes éclairés osent se prononcer pour les modernes, et apprennent à se servir intelligemment de la raison et de la critique.

Dans cette querelle, ce sont les cartésiens qui mènent la danse. Mais les épicuriens (comme Bussy-Rabutin et Saint-Evremond), les gassendistes, les sceptiques, les géomètres (comme l'abbé Terrasson), s'y rencontrent et s'y coudoient. Toute la force révolutionnaire, ce sont les cartésiens qui l'apportent, car les épicuriens, eux, ont une attitude particulière, qui leur permet, à l'aide du principe du plaisir, de rétablir dans la pratique tous les préjugés repoussés par la raison : par exemple, la raison nous montre que les vers et la rime sont des choses ridicules, puisqu'elles ne correspondent à rien de réel; mais l'épicurien prétend les garder, du moment que ces choses font éprouver du plaisir. Ainsi, l'argument du plaisir empêche les épicuriens de tirer des arguments rationnels toutes les conséquences. — Les cartésiens, eux, ont voulu aller jusqu'au bout de leurs théories et ne pas les abandonner sur le terrain pratique. Mais, en fait, ils sont restés seuls. L'argument du plaisir a été le plus fort, car la masse du public est plus épicurienne et sceptique que cartésienne. Ainsi, par la combinaison des deux principes, celui du libre examen et celui du plaisir, on arrive à une attitude qui caractérise bien l'es-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prit français, attitude qui consiste à attaquer les choses existantes, mais à les conserver tout de même. On reconnaîtra que, rationnellement, le vers est absurde ; mais on n'en continuera pas moins à faire des vers.

Fontenelle intervient dans cette lutte, en lançant son exquise et suggestive *Digression*, — dont M. Maigron n'a pas suffisamment mis en lumière la portée, dans son étude sur Fontenelle. La *Digression* est, à coup sûr, ce qui s'est écrit de plus juste sur la question des Anciens et des Modernes. Quelque opinion qu'on ait soi-même sur le fond du débat, on ne peut pas ne pas reconnaître la médiocrité de l'argumentation de Boileau, et la finesse, l'ingéniosité, l'*intelligence* de celle de Fontenelle. L'auteur de la *Digression* a clairement et vivement exposé tout ce qui peut militer en faveur des modernes ; et les raisons qu'il introduit portent bien au-delà de cette querelle littéraire.

Fontenelle se place, en effet, sur le terrain de la philosophie scientifique. A propos de questions littéraires, il trouve moyen de faire intervenir l'idée de la fixité des lois de la nature, inépuisable dans sa force, constante en ses effets. « La Nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et retourne sans cesse en mille façons et dont elle forme les hommes, les animaux, les plantes ; et certainement elle n'a point formé Platon, Démosthène, ni Homère d'une argile plus fine ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui (1). » Il n'y a donc pas de raisons pour qu'il ne naisse pas autant de bons esprits aujourd'hui que jadis.

Mais une autre loi veut que toutes les productions ne viennent pas sous tous les climats : peut-être la Grèce et Rome étaient-ils les seuls milieux où les arts pouvaient se développer jusqu'à la perfection ? — A quoi Fontenelle répond qu'il n'en va pas tout à fait de l'intelligence humaine comme des pommiers ou des poiriers. Peut-être telle idée se développe-t-elle, en effet, plus favorablement dans tel milieu ; mais, comme elle est susceptible de diffusion, une compensation peut s'établir d'une nation à une autre ; les cadets parviennent, grâce à la culture, à rattraper des aînés mieux doués, et nous voici donc remis à égalité avec les anciens.

Les anciens ont pour eux d'être venus les premiers : c'est un bonheur et un hasard ; c'est un inconvénient aussi, car les débuts, en toute chose, sont forcément humbles et grossiers. Les inven-

(1) *Digression*, au début.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tions se perfectionnent, et il est rare que les devanciers ne soient pas dépassés par leurs successeurs. Au début de tout, il y a des erreurs nécessaires : les anciens nous ont rendu le service de les commettre et, par suite, de nous les épargner ; c'est autant de fait pour nous, et nous devons être reconnaissants aux anciens de toutes les bourdes qu'ils nous ont évitées.

D'ailleurs, dit Fontenelle, il faut distinguer entre les lettres et les sciences. Les sciences, telles que la médecine, la physique, les mathématiques, l'histoire naturelle, sont fondées sur la connaissance : leurs découvertes s'accumulent de siècle en siècle, et le progrès en cette matière est indéniable. — Mais, quand il s'agît d'éloquence ou de poésie, l'imagination et la sensibilité prédominent, et, par suite, le progrès ici n'est pas évident ; on peut le discuter. Pourtant, les Latins sont supérieurs aux Grecs, et nos romans valent mieux que ceux des anciens. Cependant, Fontenelle, ne voulant pas faire la part trop belle aux modernes, observe qu'il y a des époques de recul, où les circonstances (guerres, fléaux, perturbations de toute sorte) étouffent les semences naturelles du génie. Cette stérilité passagère ne prouve pas l'impuissance des esprits. En réalité, la nature sème à peu près partout des Cicérons et des Virgiles; mais, comme ces graines ne germent pas partout de la même façon, peu viennent à maturité.

Tel est le sens général de l'ouvrage de Fontenelle. Vous en saisissez toute l'importance : Fontenelle enseigne à ne plus considérer les lettres en dehors de l'ensemble du mouvement intellectuel. Il invite les modernes à s'estimer, au total, supérieurs aux anciens. Il met en valeur l'idée de la permanence des lois de la nature, et, par suite, celle de la permanence des bons esprits ; il montre que ce qui se dégage, quand on considère le mouvement total de l'humanité, c'est la loi générale du progrès.

*
* *

A ce moment, Fontenelle est à peu près définitivement tourné vers les sciences. Depuis 1686, il fréquente assidûment Lémery, Régis, Varignon. Dans la petite maison de ce dernier, au faubourg Saint-Jacques, ils se retrouvent, avec l'abbé de Saint-Pierre et l'abbé de Vertot, quatre Normands passionnés pour les sciences (1).

Nous avons vu que ce n'est pas Fontenelle qui a déterminé le mouvement scientifique, si notable à la fin du XVIIe siècle. Mais

(1) Cf. l'*Eloge* de Varignon par Fontenelle.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nul n'a plus contribué que lui à répandre le goût et la connaissance des sciences.

Nommé, en 1697, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il commença à partir de 1699 son *Histoire* de cette Académie, à raison d'un volume par an jusqu'en 1740. Il plaça en tête de cette publication une *Préface générale*, et composa aussi à cette occasion un *Discours sur l'utilité des Mathématiques et de la Physique*, ainsi que ses *Eloges* des académiciens morts, année par année.

Comme ces volumes, qui sont des in-4°, n'allaient pas au grand public, Fontenelle donna, en 1708, un petit volume in-12 contenant ses deux *Préfaces* de 1699, le précis de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, et les 12 premiers *Eloges* (jusqu'à Dodart inclus). — En 1719, parut une nouvelle édition de ce recueil, en 3 volumes in-12, augmentée des *Eloges* composés depuis 1708. Enfin, en 1742, une édition complète comprenait tous les *Eloges*, depuis l'origine jusqu'à l'année 1739. — Mais toutes les idées scientifiques essentielles de Fontenelle sont déjà dans le petit volume de 1708.

Le *Discours sur l'utilité des Mathématiques et de la Physique* est vraiment un très beau morceau. Fontenelle y démontre aisément l'utilité immédiate des sciences pour la navigation ou pour la médecine ; mais il marque aussi leur utilité lointaine en vue de découvertes imprévues. Il conseille à ses lecteurs d'étudier les sciences d'une manière désintéressée : il les engage à faire des observations et des expériences. Si les anciens, dit-il, avaient fait autre chose que s'amuser de l'aimant, ils découvraient la boussole. Il montre la nécessité de ne pas s'attacher aux systèmes ambitieux : comme le domaine de la science est immense, il ne faut pas craindre de se livrer à des recherches minimes et particulières ; car, en s'entassant, elles préparent la construction d'une représentation générale de la nature. Fontenelle établit, enfin, la nécessité de la géométrie comme instrument universel pour toutes les sciences de la matière. On ne peut bien connaître que ce qui a été réduit à la forme et au type mathématique : voilà ce que Fontenelle essaye de bien mettre en lumière.

Etait-ce là, chez Fontenelle, une persistance de l'esprit cartésien, ou le réel pressentiment des découvertes auxquelles pouvait conduire l'application des mathématiques aux sciences physiques ? Peu importe : ce qu'il y a de certain, et de très honorable pour lui, c'est qu'il a compris le rôle futur des sciences mathématiques et physiques dans la science en général : et cela fait honneur à son intelligence.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Par tous ces travaux, surtout par la *Pluralité des Mondes*, par ses *Préfaces*, et par ses *Eloges*, Fontenelle habituait les esprits à l'idée d'un ordre constant de la nature, d'un univers régi par des lois permanentes. Il éliminait le hasard, ainsi que le surnaturel et le merveilleux. Il introduisait l'idée de la solidité de la science comme source de certitude rationnelle.

En cela, on le voit, Fontenelle allait plus loin que le cartésianisme et que le malebranchisme. Les idées de Fontenelle sont plus larges et, en quelque sorte, plus compréhensives que celles de Descartes ou de Malebranche. En dépit de sa culture de géomètre, Fontenelle atteint l'idée de science telle que l'avait conçue Descartes : dans la science, Fontenelle fait entrer la science expérimentale et l'observation des faits. A la méthode géométrique et analytique de Descartes, Fontenelle travaille à substituer une méthode plus déliée et plus complexe : la méthode expérimentale.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Sénèque

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris

La « Consolation à Marcia ». — Le « De Remediis fortuitorum ».

Nous avons vu que Sénèque s'était intéressé de façon très inégale aux trois parties de la philosophie ancienne. Il a dédaigné la logique pour sa futilité ; la physique l'a préoccupé davantage, et il en a compris le haut intérêt. Il a essayé de composer lui-même des ouvrages de physique, et nous a laissé, dans les *Questions naturelles*, une preuve des études qu'il avait faites, dans ce domaine. Mais ce qui a surtout intéressé Sénèque, c'est la morale ; c'est à elle qu'il a consacré la plus grande partie de sa vie et de ses ouvrages.

Parmi ces nombreux ouvrages de Sénèque se rapportant à des questions de morale, il en est un certain nombre qui forment un groupe et qui se laissent aisément détacher de l'ensemble : ce sont les diverses *Consolations*. Déjà, au cours de nos leçons antérieures, nous avons été amené à faire des allusions à ce genre d'écrits ; mais, avant d'entrer dans l'étude spéciale de ces ouvrages, il est bon de savoir à quelle catégorie d'œuvres appartiennent les *Consolations*. Car on risquerait de les mal juger, si on s'imaginait qu'elles proviennent de l'invention de Sénèque. En réalité, ce ne sont pas des œuvres originales ; elles rentrent dans un genre littéraire bien défini, qui a ses règles propres et ses méthodes particulières.

Ce genre remonte, comme tous les genres littéraires de Rome, à l'invention grecque. Les Grecs se sont demandé ce que c'est que l'âme ; ils ont, avec leur subtilité habituelle, fait de délicates analyses et sont arrivés à des conclusions différentes suivant les écoles. Mais tous les philosophes grecs voient dans l'âme un principe qui n'est pas absolument différent du corps, et qui est lui-même quelque chose de matériel. Par conséquent, l'âme est exposée à subir les mêmes disgrâces que le corps ; l'âme peut être malade comme le corps. On arrive de la sorte à cette idée, que les passions sont des maladies de l'âme. Le cha-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grin, la douleur, sont également des maladies de l'âme. Mais, s'il y a des maladies de l'âme comme il y a des maladies du corps, pourquoi n'y aurait-il pas une médecine de l'âme comme il y a une médecine du corps? On a trouvé des remèdes pour les maux dont souffre le corps ; pourquoi n'en trouverait-on pas aussi bien pour ceux qui affligent l'âme ? Avec leur ingéniosité coutumière, les philosophes grecs ont cherché à déterminer quels devaient être les remèdes des maladies de l'âme. Depuis Platon, toute la philosophie de ses successeurs s'occupa de définir et de classer les maladies de l'âme, et de leur trouver des remèdes appropriés. Grâce à ces recherches, il est venu un moment où l'on a pu publier de véritables traités de médecine morale. Cicéron le dit dans les *Tusculanes* : on sait tout ce qu'on peut dire sur la pauvreté, sur l'absence de gloire, sur l'exil, sur l'esclavage ; nous avons des ouvrages pour consoler les perclus et les aveugles ; il y en a contre toute espèce de calamités. De même qu'en médecine, après qu'on a publié des traités généraux, surviennent des spécialistes qui se consacrent plus étroitement à une maladie restreinte ; de même en philosophie, on en vint à faire des ouvrages qui contenaient des *Consolations* propres à tel ou tel mal. Il y eut des spécialistes des maladies de l'âme, comme il y a des spécialistes des maladies du corps. Ces spécialistes mirent toute leur ingéniosité à déterminer les moindres nuances des maladies de l'âme qu'ils étudiaient. Par exemple, on a analysé et distingué minutieusement le souci, l'angoisse, le deuil, l'abattement, l'ennui, le désespoir. Pour chacun de ces maux, on a trouvé un remède approprié.

Quand une science en arrive à décomposer de la sorte les phénomènes qu'elle étudie, il est inévitable qu'elle tombe dans la subtilité. C'était le défaut mignon des Grecs. Quand on se vit en présence de maux aussi délicats, on s'appliqua à inventer des remèdes non moins délicats. On rivalisa d'ingéniosité. Quand un philosophe a trouvé à un malheur un remède quelconque, les autres s'ingénient à en trouver d'autres et cherchent à faire mieux. Ainsi on épuisa, au bout de trois siècles de recherches curieuses, tous les remèdes, bons ou mauvais. On arriva ainsi très souvent à des résultats abracadabrants. Cicéron en cite quelques exemples dans les *Tusculanes* : un aveugle ne peut plus discerner le blanc du noir ; soit, mais il peut toujours discerner le bien du mal. Il ne voit pas à deux pas ; mais son esprit peut voir à l'infini. Il y avait des consolations aussi efficaces contre la surdité ; le sourd a un grand avantage sur les autres hommes : il n'entend pas le mal qu'on dit de lui. — Mais, dira-t-il, je ne peux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plus jouir des sons harmonieux de la musique... Il est vrai, mais aussi vous n'entendez plus le grincement d'une scie qu'on aiguise, les cris d'un porc qu'on égorge ; vous pouvez dormir au bord de la mer sans craindre d'être réveillé par le fracas des flots. Ces exemples suffisent à prouver à quel point en était venue l'ingéniosité des philosophes grecs.

Ce que je tiens à montrer, sans insister davantage sur des citations qu'il serait facile de multiplier, c'est qu'à l'époque de Sénèque, la science de la *Consolation* était, pour ainsi dire, une science toute montée. C'était une espèce de pharmacie morale disposée dans la perfection. Il suffisait d'ouvrir le tiroir correspondant à une maladie donnée pour trouver immédiatement les remèdes les plus propres à la guérir. Donc ce qui fait le prix d'une *Consolation*, ce ne sont pas les choses, puisque ce sont des banalités cent fois répétées ; la valeur de ce genre d'écrits consiste tout entière dans la forme, dans la personnalité du consolateur, dans la façon de renouveler la matière et de l'approprier à la personne consolée. Voilà ce qu'il faut bien se rappeler au cours de l'étude que nous allons faire des *Consolations* de Sénèque. Car, si on négligeait de prendre cette précaution, on courrait le risque d'en exagérer la portée philosophique et d'en méconnaître le mérite littéraire. Il était difficile de renouveler de façon piquante ces banalités cent fois rééditées : c'est à cette tâche délicate que Sénèque s'est ingénié, c'est dans cette tâche délicate qu'il a réussi.

Sénèque a composé la *Consolation à Helvia*, la *Consolation à Polybe*, la *Consolation à Marcia* ; on doit également rattacher à ce genre d'ouvrages une lettre, la lettre 99 à Lucilius, et une série de fragments recueillis par Tertullien et intitulés *De remediis fortuitorum*.

Comme nous avons déjà étudié et analysé avec assez de détails la *Consolation à Helvia* et la *Consolation à Polybe*, il est superflu d'en reprendre l'étude. Nous parlerons plutôt de la *Consolation à Marcia*.

Marcia était une personne d'une très noble origine : c'était la fille d'un personnage qui a laissé un nom dans l'histoire de Rome, Cremutius Cordus. Ce Cremutius Cordus vécut sous Auguste et composa une histoire des guerres civiles. Comme beaucoup de ses contemporains, comme Tite-Live en particulier, il était hostile au régime impérial. Il était résigné sous Auguste, mais Pompéien dans l'âme ; c'était un républicain attardé. Auguste était tolérant. On sait que les tendances bien connues de Tite-Live ne l'empêchaient pas d'être honoré de l'amitié du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prince et qu'Auguste aimait à le taquiner en l'appelant Pompéien. L'empereur cherchait à désarmer les haines personnelles et à faire oublier, à force de mansuétude et d'indulgence, les horreurs qui avaient précédé l'établissement de l'empire et la pacification des esprits. Cremutius Cordus, dans son histoire des guerres civiles, ne s'était pas gêné pour donner son opinion personnelle, pour juger les hommes et les choses. C'est ainsi qu'il n'avait pas dissimulé ses préférences pour les adversaires et les meurtriers de César : il exaltait Brutus et Cassius. Il appelait Cassius le dernier des Romains, reconnaissant ainsi en lui le dernier représentant des vertus républicaines. Ce n'était, comme on le voit, rien de bien terrible ; il n'y avait rien là qui pût faire ombrage aux pouvoirs établis. En outre, dit-on, l'histoire de Cremutius Cordus renfermait d'autres hardiesses et d'autres libertés de parole du même genre.

Tant qu'Auguste vécut, Cremutius Cordus ne fut nullement inquiété. Mais Tibère, très libéral et très tolérant au début de son règne, devint, à partir d'un certain moment, le tyran le plus ombrageux et le plus cruel, sous l'influence de son ministre Séjan. Celui-ci avait de vagues rancunes contre Cremutius Cordus. En effet, l'historien ne manquait pas d'esprit et avait lancé au Sénat des mots piquants contre le favori de l'empereur. Séjan ne lui pardonna pas d'avoir été spirituel à ses dépens. Il fit accuser Cremutius Cordus devant le Sénat, par deux avocats à ses gages. On lui reprochait d'avoir glorifié Cassius et Brutus, ce qui prouvait une violente hostilité au régime établi.

Le récit du procès devant le Sénat nous a été transmis par Tacite au livre IV des *Annales*, chapitre XXXIV. Cordus se rendait parfaitement compte du sort qui l'attendait. Il ne se gêna donc pas pour déclarer tout haut au Sénat ce que beaucoup de gens pensaient. Il fit un discours que Tacite rapporte en l'arrangeant un peu, selon son habitude. Il y rappelait la tolérance d'Auguste, qui ne cessa pas d'aimer Tite-Live malgré la sympathie non dissimulée de l'historien pour Brutus et Cassius ; il disait que, pendant de longues années, on avait eu à Rome la liberté de penser et de parler à sa guise. Il célébrait la tolérance de César et d'Auguste, en citant plusieurs exemples. D'ailleurs, en quoi Brutus et Cassius pouvaient-ils porter ombrage à l'empereur ? Il est plus dangereux de châtier la liberté de parole que de l'autoriser. Après avoir prononcé ces paroles, Cremutius Cordus n'attendit pas le jugement du Sénat, qui ne faisait l'objet d'aucun doute pour lui. Il rentra chez lui, s'enferma et se laissa mourir de faim. Tibère et Séjan, furieux de voir leur victime leur échapper par une mort volon-

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

taire, décidèrent du moins de sévir contre ses ouvrages. Ils ordonnèrent de brûler les œuvres de Cremutius Cordus.

En 37, quand Tibère laissa le trône à Caligula, celui-ci, selon l'usage, fit exactement le contraire de ce qu'avait fait son prédécesseur. Il chercha d'abord à se rendre populaire en signalant son avènement par des mesures de clémence. Il autorisa la liberté de parole et ne s'opposa pas à ce qu'on publiât à nouveau les œuvres autrefois suspectes. C'est ainsi que les livres, non seulement de Cremutius Cordus, mais encore de beaucoup d'autres écrivains, purent se répandre dans le public. Marcia profita de l'indulgence du nouveau prince et donna une nouvelle édition des histoires de Cordus, en utilisant un exemplaire qu'elle avait dissimulé lors du procès et réussi à soustraire aux recherches soupçonneuses de Tibère.

Marcia était restée veuve avec quatre enfants, deux fils et deux filles. Les deux filles s'étaient mariées et avaient eu, à leur tour, des enfants. Des deux fils, l'un était mort et l'autre avait été l'objet de toute la sollicitude de sa mère. Elle l'avait couvé de son amour; toute sa tendresse s'était reportée sur la tête de ce fils unique qui lui restait. Elle avait donné tous ses soins à son éducation et elle en avait fait un jeune homme accompli, bon fils, bon mari, bon père de famille. Ce fils tant chéri et si parfait mourut malheureusement de bonne heure. Marcia, qui avait concentré sur lui toutes les forces de son amour maternel et qui s'était consacrée tout entière à lui, fut frappée cruellement par ce coup imprévu et resta inconsolable. Pendant trois ans, rien ne put lui faire oublier, un moment, sa douleur. En vain, ses amis et ses relations essayèrent de la consoler, de diminuer au moins ses regrets; rien n'y fit: au bout de trois ans, sa douleur restait aussi vive qu'au premier jour. Ce fut alors que Sénèque, qui appréciait les qualités d'esprit et la haute culture de Marcia, résolut de lui adresser une *Consolation*. Cet ouvrage date probablement des premiers temps du règne de Caligula, et suit sans doute de près la réapparition des œuvres de Cremutius Cordus. En effet, la *Consolation à Marcia* renferme beaucoup d'allusions à ce fait, et on ne saurait raisonnablement les expliquer et leur trouver tout leur sens et tout leur à propos, s'il ne s'agissait que d'un événement passé depuis longtemps et déjà presque oublié.

Nous ne nous proposons pas d'analyser dans le détail et dans l'ordre la *Consolation à Marcia*. Une pareille analyse serait d'ailleurs difficile à faire et difficile à suivre; car, selon son habitude, Sénèque n'a pas la préoccupation de suivre un plan très logique

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et très serré. Il préfère s'abandonner librement aux saillies de sa verve originale, et ne recule pas devant les digressions, qui rompent l'équilibre des développements.

Il vaut donc mieux essayer de dégager les idées et les arguments principaux contenus dans la *Consolation à Marcia*, sans se soucier de suivre un ordre, qui serait souvent factice.

Sénèque remarque d'abord que Marcia est une femme d'énergie; dans certaines circonstances particulièrement graves, elle a fait preuve d'une vigueur morale exceptionnelle. Par exemple, lors de la mort de son père, elle n'a pas craint de le pleurer et de porter publiquement son deuil, en bravant ainsi la fureur de Tibère. Or, trois ans après la mort de son fils, elle garde toute la violence de sa douleur, comme d'une plaie qui ne se guérit pas. Il faut donc user de remèdes violents ; il faut trancher dans le vif. Cependant, comme Sénèque se trouve malgré tout en présence d'une femme, il doit parfois user de ménagements et prendre des détours. Ainsi, au lieu de commencer par lui faire des raisonnements philosophiques, il lui propose des exemples. Il y a des arguments qu'il omet de lui citer ; ainsi il ne recourt pas à l'argument stoïcien de Cléanthe et de Chrysippe pour conseiller d'oublier : en effet, disent ces philosophes, le mal n'existe pas, il n'y a donc pas de raison de s'affliger.

Au lieu de recourir à ces arguments trop brutaux, qui n'auraient pas ébranlé Marcia, Sénèque accepte sa douleur comme légitime ; il n'essaie donc pas de la chicaner sur le fait par des arguments d'école ; mais il la blâme sur la durée exagérée de sa peine. La douleur est légitime, la douleur trop prolongée ne l'est pas ; elle n'est pas légitime, parce qu'elle n'est pas utile. — Si les destins se laissaient fléchir par les lamentations, si les larmes faisaient sortir les morts du tombeau, je vous dirais : Pleurons ensemble, passons nos journées dans le deuil, nos nuits dans l'insommie et la tristesse... Mais, en réalité, il n'y a pas de larmes qui aient le pouvoir de nous rendre ce qui n'est plus ; le destin, irrévocablement fixé, ne se laisse fléchir par aucune larme, par aucune prière. Notre douleur doit donc cesser, puisqu'elle ne sert absolument à rien.

Il y a plus : la douleur prolongée est nuisible. — En prolongeant ainsi votre deuil, vous êtes obligée d'entretenir votre imagination d'images lugubres : vous devez vous représenter un cadavre, des funérailles. Faites donc plutôt ce que recommandent les épicuriens : la vraie manière de se consoler, c'est de tourner son esprit vers des idées riantes. Vivez avec les images d'autrefois : représentez-vous le charme de la présence de votre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fils, les progrès qu'il a faits ; réjouissez-vous de ces heureux souvenirs et détournez-vous des images funestes qui obsèdent votre esprit... Ainsi Sénèque emprunte un peu partout les arguments de sa *Consolation* : il prend aux épicuriens comme aux stoïciens.

La durée de la douleur n'est pas une chose naturelle, dit ensuite Sénèque. Si nous voulons connaître les vraies intentions de la nature, il faut considérer les êtres qui sont restés attachés à ses lois, c'est-à-dire les animaux. Eh ! bien, voyez combien les douleurs des animaux sont violentes, mais de courte durée : on n'entend qu'un jour ou deux les mugissements des génisses. Les courses errantes et folles des juments ne se prolongent pas plus longtemps. Les bêtes féroces qui ont perdu la trace de leurs petits, ont vite fait de mettre un terme à leurs recherches et à leurs regrets. Les oiseaux poussent des cris aigus autour de leurs nids dépeuplés ; puis, apaisés, au bout d'un moment, ils reprennent leur vol. Seul parmi les êtres animés, l'homme prolonge longtemps sa douleur. Cette durée anormale d'un sentiment, que la nature a voulu violent mais bref, vient de ce que nous nourrissons artificiellement notre deuil, que nous aidons notre affliction.

Pourquoi, en effet, pleurons-nous ? Parce que nous nous imaginons que nous devons pleurer. Nous sommes esclaves d'un préjugé ; c'est de cela qu'il faut se débarrasser. Nous pleurons également pour une autre raison : c'est que nous n'observons pas suffisamment le cours des choses. Nous oublions que c'est une loi de la nature que de produire des choses destinées à périr ; tout est caduc. Nous avons le tort de ne jamais prévoir le mal avant qu'il nous arrive. Nous avons beau voir passer chaque jour des convois funèbres ; nous ne songeons pas à la mort. Notre douleur est donc d'autant plus vive que le coup arrive sans avoir été prévu. Tous les avantages qui peuvent nous échoir, famille, richesses, honneurs, sont des biens périssables, et dont nous n'avons que l'usufruit. Il faut nous tenir toujours prêts à rendre le dépôt qui nous a été confié. Il faut considérer que l'homme est bien peu de chose, qu'un rien suffit à le faire disparaître : c'est un vase fêlé, un objet fragile. Il ne faut qu'une vague, non une grande tempête, pour l'engloutir. Il faut donc, pour remédier à cette cause de douleur, observer le cours des choses, réfléchir sur notre destin inévitable. — C'est l'argument de l'école de Cyrène : quand un malheur est prévu, il trouve des cœurs plus robustes pour le supporter fermement.

La prolongation du deuil n'est pas fondée en droit. Nulle

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

raison philosophique ne peut en rendre compte. Pourquoi pleurer ? Votre douleur a-t-elle pour objet vous-même ou celui qui n'est plus ? Si c'est vous-même, pourquoi vous plaignez-vous ? On croirait que vous êtes une victime choisie, un être exceptionnel. Les malheurs atteignent tout le monde ; songez à Priam, songez à Hécube, songez à Niobé. — Mais, disait Carnéade, c'est un argument de gens contents du malheur des autres, c'est un argument de gens malveillants, que de se consoler ainsi en songeant aux infortunes d'autrui. — Cependant, dit Sénèque, je rapporterai quelques exemples pour vous apprendre qu'il y a eu des hommes capables de souffrir avec modération et avec calme. Là-dessus, il fait un long catalogue d'exemples grecs et romains ; il cite de nombreuses femmes courageuses dans l'adversité.

Ce n'est donc pas le malheur de Marcia qui doit provoquer ses larmes. Est-ce alors celui de son fils ? Mais le défunt n'est pas à plaindre, il n'est pas malheureux : la mort, mais c'est la plus belle invention de la nature ! Toutes ces histoires d'enfers, de ténèbres, de prisons, de torrents roulant des flots enflammés, ne sont que des fables puériles. Il n'y a point de tribunaux, d'accusés, de tyrans. Ce sont là des jeux de poètes. La mort est, en réalité, la fin de tous nos maux, la délivrance de toutes nos peines. Votre fils jouit d'une paix profonde : la calomnie ne le poursuit pas, les passions ne le tourmentent pas, l'inquiétude de l'avenir n'existe plus pour lui.

Mais, dites-vous, mon fils est mort trop tôt. Qu'en savez-vous ? Combien de gens ont été malheureux pour avoir vécu trop longtemps ! Songez aux passions qui auraient pu ravager l'âme du défunt, aux disgrâces qui auraient pu le frapper. Ajoutez les incendies, les chutes de maisons, les naufrages, les opérations chirurgicales. La mort doit être regardée comme une délivrance. L'âme du défunt, affranchie des soucis d'ici-bas, rejoint les âmes des sages dans la région des astres.

Ce résumé des principales idées exposées dans la *Consolation à Marcia* montre que Sénèque a pris un peu partout ses arguments. Il les emprunte à toutes les écoles de philosophie, aux épicuriens comme aux stoïciens. Son mérite consiste à faire avec ces éléments disparates une œuvre nouvelle.

*
* *

Nous passons maintenant à l'étude du *De remediis fortuitorum* : c'est une collection de fragments sans lien, de simples phrases. Sénèque y traite différentes questions sous forme de sentences

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

brèves. Cet ouvrage se rattache au sujet qui nous occupe ; car il renferme des consolations sur la mort, la crainte de mourir jeune, la pauvreté, l'exil, la ruine, la cécité, le naufrage, etc... Comme le titre l'indique, c'est un recueil de recettes pour consoler l'homme des divers accidents qui peuvent l'éprouver. C'est Tertullien qui a rassemblé ces phrases que leur concision rend nettes et frappantes. Nous en citerons quelques-unes, à titre d'exemples :

« Tu mourras ; c'est la destinée naturelle de l'homme, non un châtiment. — *Morieris ; ista hominis natura est, non pœna.* »

« Tu mourras ; je ne suis entré dans la vie que pour en sortir. — *Morieris ; hac conditione intravi, ut exirem.* »

« Tu mourras ; la vie est un voyage : après avoir beaucoup marché, il faut rentrer chez soi. — *Morieris ; peregrinatio est vita : cum multum ambulaveris, domum redeundum est.* »

« Tu mourras ; je ne serai ni le premier, ni le dernier : beaucoup m'ont précédé, tous me suivront. *Morieris ; nec primus nec ultimus : multi me antecesserunt, omnes sequentur.* »

« Tu mourras en mer ; ce qui est important, ce n'est pas où on meurt, c'est comment on meurt. — *In freto morieris ; non ubi, sed qualiter moriaris, ad rem pertinet.* »

« Tu mourras à l'étranger ; en quelque lieu que l'on soit, il n'y a qu'une route pour aller aux Enfers. — *Peregre morieris ; undecunque ad Inferos una via est.* »

« J'ai perdu mon argent. Peut-être t'aurait-il perdu. — *Pecuniam perdidi. Fortasse te illa perdidisset.* »

J'ai perdu mon argent. Mais tu as perdu aussi la peine de le garder et la crainte de le perdre. — *Perdidi pecuniam. Et laborem custodiæ et perdendi metum.* »

« J'ai perdu la vue. La nuit aussi a ses plaisirs. — *Oculos perdidi. Habet et nox suas voluptates.* »

« J'ai perdu la vue. Mais quels dégoûts as-tu perdus en même temps, et quels spectacles honteux te sera-t-il donné de ne pas voir ! — *Oculos perdidi. O quot simul vitæ fastidia perdidisti, quot fœda spectaculorum ludibria non videbis !* »

« J'ai perdu l'ouïe. Tu as échappé aux murmures des flatteurs et aux querelles des envieux. — *Auditum perdidi. Adulantium jam susurros atque obtrectantium jurgia evasisti.* »

« Je suis devenu muet. Tu ne mentiras plus. Si Cicéron et Démosthène avaient été muets, leur vie aurait été plus longue et leur mort plus douce. — *Mutus factus sum. Perdidisti mentiendi consuetudinem. Si muti fuissent Cicero et Demosthenes, et diutius vixissent et lenius obiissent.* »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« J'ai perdu une bonne épouse. L'avais-tu trouvée bonne ou l'avais-tu rendue bonne ? Si tu l'avais trouvée bonne, tu en trouveras bien une seconde, puisque tu avais trouvé celle-là ; si tu l'avais rendue bonne, aie bon espoir : l'œuvre est perdue, l'artiste demeure. »

« Je suis sans femme. Tu es aussi sans adversaire. Tu commences à être maître de ta personne et de tes biens. »

« J'ai perdu une bonne épouse. On ne peut retrouver une bonne sœur ou une bonne mère. Mais une épouse, c'est un bien adventice ; ce n'est pas de ces choses qu'un homme ne rencontre qu'une fois ; je puis t'énumérer beaucoup de gens qui ont eu à pleurer une bonne épouse et ont eu la chance d'en trouver une meilleure. »

Tels sont les remèdes que Sénèque prétend donner aux douleurs humaines : on voit que ce sont plutôt des sophismes ou des pointes que de véritables consolations.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Viennet ; ses Epîtres et ses Satires.

Nous allons, aujourd'hui, terminer l'étude de Viennet, et, à propos du genre de la fable, que Viennet a un peu renouvelé de 1830 à 1850 environ, nous circulerons autour de lui parmi les fabulistes ses contemporains.

Achevons, d'abord, ce que nous avions à dire des *Epîtres* et des *Satires*. Nous avons vu qu'elles ne se distinguent pas très nettement les unes des autres, en tant que genre. Au fond, toutes les pièces que je vais vous lire sont des satires : la muse de Viennet est plus particulièrement satirique, et l'esprit qui anime ces pièces est surtout de l'esprit épigrammatique.

Je vous ai lu les passages essentiels de l'*Epître à M. de Fontanes* « sur l'Université et la littérature du jour ». Je n'y reviens pas.

Je vous ai déjà cité aussi un fragment de l'*Epître à un désœuvré* « sur le charme de l'étude », fragment d'un caractère autobiographique, où Viennet évoque les souvenirs de sa vie guerrière en Espagne et en Allemagne. De cette même pièce, qui est de 1817, je vous lirai encore quelques vers assez curieux et assez intéressants sur Louis XVIII. Ce sont ceux qui terminent la pièce ; ils font songer à la conclusion de telle Epître ou de telle Satire de Boileau, où nous voyons l'auteur, par un détour heureux, reporter sur le roi ou sur un personnage illustre l'essence des pensées précédemment exprimées :

> Mais pourquoi loin de nous te chercher des témoins (1) ?
> Regarde ce vieux roi qui, sondant nos besoins,
> Par notre liberté cimentant sa puissance,
> A conquis par la Charte et consolé la France.

(1) L'auteur invoque ici le « charme de l'étude ».

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le destin lui ravit son trône et ses Etats,
Le fait errer vingt ans de climats en climats ;
Les plaintes, les regrets, les dangers l'environnent :
Ses amis sont proscrits et les rois l'abandonnent.
C'est peu de voir en lui le monarque affligé :
L'homme par les douleurs est encore assiégé.
Mais, parmi tant de maux ardents à le poursuivre,
L'étude, qu'il aimait, l'a consolé de vivre ;
Et quand le ciel enfin lui rend tous ses honneurs,
S'il dérobe un moment au vœu de ses flatteurs,
Il retourne aux plaisirs qui charmaient sa disgrâce
Et du soin de l'empire un livre le délasse.

C'est tout à fait, vous le voyez, le tour et le style de Boileau, sauf en quelques passages où la langue faiblit un peu. Voilà par où Viennet, cet héritier de Voltaire, va plus loin que son modèle et puise aux bonnes sources du XVII[e] siècle.

Des attaques de Viennet contre les romantiques, je ne vous dirai que fort peu de chose. Si vous voulez, ce sera la punition de Viennet ; car il n'est pas agréable de voir un poète, — ou tout au moins quelqu'un qui prétend l'être, — ridiculiser et dénigrer, à la date de 1820 ou de 1827, le juvénile effort de ceux qui tentaient alors de renouveler l'imagination française. Cependant, voici un passage assez heureux, que je détache de l'*Epître aux Muses* (1821) :

Ne me citez donc plus Voltaire ni Racine.
Ils n'avaient point reçu l'influence divine...
Regnard fait rire encor la vile populace,
Mais sa plaisanterie est de mauvaise grâce.
Jean-Jacques, trop diffus, manque de profondeur ;
Fénelon est sans nerf, sans pompe, sans couleur.
Corneille, que soutient une vieille énergie,
S'il n'était inégal n'aurait point de génie ;
Et Molière lui-même eût été réformé,
Si le Welche et l'Anglais ne l'avaient estimé.

Je vous ai cité ces vers, d'abord parce qu'ils sont bien tournés, et puis parce qu'ils offrent prise à une discussion assez intéressante. Viennet met, en effet, Voltaire, Racine, Corneille parmi les grands dieux, — et cela est tout naturel de la part de ce classique endurci ; mais, chose curieuse, il range aussi J.-J. Rousseau à côté d'eux, dans la même catégorie, Rousseau dont se réclament justement les romantiques ! Où Viennet a-t-il vu que les romantiques aient dit : « Rousseau est trop diffus ; Rousseau manque de profondeur » ? — Et, s'ils ne l'ont pas dit, c'est donc que Viennet leur prête des sentiments qu'ils n'ont pas, c'est donc que Viennet ne se rend pas un compte exact des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

origines et de la portée du mouvement qui se dessine, puisqu'il met Rousseau parmi les classiques. — Viennet est plus heureux dans ce qu'il dit de Corneille ; car l'auteur du *Cid* était, en effet, beaucoup moins attaqué que Racine par la nouvelle école : Victor Hugo adressera, plus tard, un sourire à Corneille, pour avoir accepté dans ses vers des mots populaires et « patibulaires ». Ici, Viennet a bien vu que, si Corneille plaisait aux romantiques, c'était surtout par ses défauts. — Quant à Molière, il est évident que l'estime des Anglais et des Allemands ne lui a pas nui dans l'admiration des jeunes romantiques. La satire de Viennet porte donc par quelques côtés, si elle pèche par d'autres.

Viennet est frappé aussi de l'emploi que l'on fait, autour de lui, de la prose poétique. A la vérité, ce n'était pas là une chose nouvelle : sans parler de Chateaubriand, ou de Jean-Jacques Rousseau, il y avait eu, bien avant le XIX[e] et le XVIII[e] siècle, des poètes en prose dans notre littérature. Saint François de Sales aime parler par images et par métaphores. Fénelon, dans son *Télémaque*, use continuellement du style poétique : il est vrai qu'ici, étant donné le dessein de Fénelon, le style poétique était non pas permis, mais nécessaire. Marmontel essaie d'imiter Fénelon dans *Les Incas*. On en pourrait citer d'autres. Donc, Viennet ne part pas en guerre, autant qu'il semble le croire, contre une nouveauté, lorsqu'il s'en prend à ceux qui parlent en prose le langage des vers. Quoi qu'il en soit, voici, à titre de spécimen, ce que ce sujet lui inspire :

> Je ne veux point ici blesser la modestie
> Des prosateurs fameux qu'admire ma patrie ;
> Mais je louerai leur style et leurs descriptions,
> La grâce et la clarté de leurs inversions,
> Le fracas de leurs mots et ces phrases sublimes
> Qui, pour être des vers, n'ont besoin que de rimes...
> Que, *le maître excepté*, ces nouveaux Lycophrons
> Devraient tenir séance aux Petites Maisons.

Il est intéressant de noter l'exception que fait Viennet en faveur de Chateaubriand.

J'arrive, maintenant, à une satire *sur les mots nouveaux*, que je vous demande pardon de vous citer, parce qu'elle est un peu burlesque, mais dont il faut bien que je vous donne une idée, car elle constitue un document très curieux sur l'histoire du néologisme dans la littérature française. Cette pièce est de 1855, et je crois qu'elle a été lue à l'Académie française. Elle est intéressante pour nous ; car, comme vous allez le voir, beaucoup

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

des néologismes attaqués par Viennet ont disparu, tandis que d'autres sont restés.

Viennet s'en prend d'abord, — et cela me paraît un peu puéril, — aux mots d'argot littéraire, à ceux qui ne sont et ne peuvent être que l'amusement d'un jour. Il s'arme d'une massue pour détruire un insecte :

C'en est fait, Despréaux, le mauvais goût l'emporte.
La langue de ton siècle est une langue morte ;
Et si, pour le malheur des nouveaux Chapelains,
Pluton te renvoyait au séjour des humains,
De vingt jargons divers le mélange bizarre
Te ferait de stupeur regagner le Tartare...
Il faut des noms nouveaux pour ces nouveaux artistes.
Ils se nomment entre eux *bohèmes*, *fantaisistes*.
Ils ont, pour se louer, des termes inconnus,
Que la tour de Babel n'a pas même entendus,
Supercoquentieux, *chicandard*, *titanesque* ;
Et si, leur reprochant ce langage burlesque,
Un honnête lecteur interdit à ses fils
Les livres et journaux par ces mots envahis,
Des novateurs sur lui s'acharne la furie :
Ils traitent la raison de *pudibonderie*...
Chacun fait son argot, sa grammaire nouvelle.
Chacun peut, à son gré, sans crainte d'un revers,
Dégingander sa prose et *déhancher* ses vers,
Barbariser son style, *empenner* son génie,
Et, comme ses lecteurs, *flouer* la prosodie.
Des critiques charmés viendront, le lendemain,
Vanter de ses écrits le *lyrisme* et l'*entrain*...
Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire
Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire ;
Qui, sur de vains succès *basant* un fol orgueil,
D'un œil ambitieux *fixent* notre fauteuil ;
Qui, pour *utiliser* leur frivole existence,
Des corrupteurs du goût *activent* la licence,
Formulent leur pensée en style de Purgon,
Ou qui, gardant au cœur la foi de Saint-Simon,
S'indignant que la femme à l'homme soit soumise,
Demandent que l'Etat la *désubalternise*...
Un Welche me répond que l'*objectivité*
A fait passer l'idée à la *réalité*,
Et qu'en son propre sein, par la même entremise,
Cette idée à son tour enfin se réalise...

Les attaques de Viennet peuvent paraître un peu plus fondées, lorsqu'il critique l'abus des mots d'origine étrangère, abus que les Français ont toujours aimé :

Le juge, au lieu d'arrêts, prononce des *verdicts*...
Les bandits condamnés deviennent des *convicts*...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nous avons revêtu vingt fois de nos suffrages
Des lois où figuraient près du *suc* ou du *rack*
Le tudesque *thalweg* ou le saxon *drawback*.
On n'entend que des mots à déchirer le fer,
Le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*. Une bouche française
Semble broyer du verre et mâcher de la braise...
Faut-il, pour cimenter un merveilleux accord,
Changer l'arène en *turf* et le plaisir en *sport*,
Demander à des *clubs* l'aimable causerie,
Flétrir du nom de *grooms* nos valets d'écurie,
Traiter nos cavaliers de *gentlemen riders*,
Et, de Racine un jour parodiant les vers,
Montrer au lieu de Phèdre une lionne anglaise,
Qui, dans un *handicap* ou dans un *steeple-chase*,
Suit de l'œil un *wagon* de *sportsmen* escorté,
Et fuyant sur le *turf* par un *tinck* emporté ?

Ici, la satire n'est plus qu'un amusement ; mais, au fond, il y a bien une intention sérieuse, et un réel désir d'arrêter les progrès des néologismes.

Une des pièces de Viennet qui ont été les plus célèbres, en leur temps, est celle que le poète composa en 1858, à l'occasion de ses quatre-vingts ans. Elle fut lue par l'auteur lui-même à l'Académie française, et il faut bien que vous en connaissiez quelques vers, puisqu'elle a eu son heure de popularité :

O mes quatre-vingts ans ! Je vous avais prévus ;
Mais je ne vous dis pas : Soyez les bienvenus...
Mais, si la main du Temps m'a faiblement touché,
Ce marcheur éternel n'en a pas moins marché.
Je suis, bon gré mal gré, bien forcé de le suivre ;
Et plus on a vécu, moins il nous reste à vivre...

— Cela est peut-être un peu trop évident...

Ovide loin de Rome a terminé ses jours ;
Le Tasse dans les fers expia ses amours ;
La Bastille et l'exil ont affligé Voltaire ;
Homère, en mendiant, fut errant sur la terre.
Mais, quand meurt le poète, et qu'un étroit cercueil
Des puissants de son siècle a dévoré l'orgueil,
Son règne alors commence, et, grandi d'âge en âge,
Des peuples et des rois il recueille l'hommage,
Et de l'oubli souvent ses vers ont défendu
Ceux qui l'ont ici-bas proscrit ou méconnu.
A l'égal de ses dieux le monde entier l'honore.
Chaque peuple l'adopte et croit l'entendre encore.
Par le marbre et l'airain ses traits éternisés
Sont partout reproduits, partout divinisés.
Virgile a plus d'autels que son César lui-même,
Et le bandeau d'Homère est plus qu'un diadème.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

C'est par ces vers que Viennet termine sa carrière poétique. Il me faut cependant, pour que vous ayez de son œuvre une idée un peu plus complète, vous dire encore quelques mots de *la Philippide*, poème héroï-comique en vingt-six chants, paru en 1828, mais commencé dès 1803. Dans cet ouvrage bizarre, qui rappelle celui de Parseval-Grandmaison sur le même sujet, Viennet a fait entrer non seulement l'histoire de Philippe-Auguste et de son époque, mais toutes les passions politiques, antireligieuses ou autres, qui agitaient entre 1800 et 1820 les héritiers de Voltaire. L'influence de Voltaire est visible jusque dans la forme et dans le ton du poème. On ne dira jamais assez combien désastreuse a été l'influence de l'Arioste sur Voltaire, de Voltaire sur Parny, de Parny sur Népomucène Lemercier, Viennet et quelques autres de leurs émules. Voici, par exemple, comment Viennet attaque les « superstitions » — entendez « le christianisme » — au début du chant XXIV de son poème :

Quel triste amas de superstitions
A tourmenté ce monde sublunaire !
Sur ces fléaux de nos religions
Le sage, en vain, nous prêche et nous éclaire ;
L'homme toujours aura des visions,
Et les plus fins feront les bons apôtres
Pour exploiter la sottise des autres.
Une béate, en ses rêves pieux,
Croit voir un spectre ; une autre s'imagine
Qu'une statue a remué les yeux,
Et va le dire à sa bonne voisine :
Le bruit circule et s'accroît en marchant :
Tout le quartier l'atteste en frémissant.
Un mage alors s'empare du miracle,
Il fait un conte, il y joint un oracle ;
La foule accourt et porte son argent ;
Les charlatans arrivent à la file,
En moins d'un siècle, on les compte par mille.
Monstres, sorciers, pullulent à la fois :
Les souterrains, les trépieds ont des voix.
On craint les morts, on explique les songes,
Sur les erreurs s'entassent les mensonges,
Et l'univers, de ténèbres chargé,
Est aux fripons par les sots adjugé...

Vous voyez le ton... Je n'insiste pas, et je n'ai pas besoin de vous dire que je ne souscris pas aux jugements de Viennet. J'ai voulu simplement vous donner une idée rapide de ce poème burlesque, satirique, héroïque, et d'ailleurs parfaitement ridicule.

Il me reste à vous parler de Viennet fabuliste. Je vous ai déjà dit, je crois, que les fables de Viennet étaient des fables-épi-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grammes, comme celles de tous les fabulistes qui se sont succédé depuis La Motte (quelques fables de Florian exceptées). Cette simple indication suffit à vous faire entrevoir ce que peuvent être les fables de Viennet. Cependant, avant d'examiner cette partie de son œuvre, vous me permettrez de vous donner quelques spécimens des fables de ses contemporains et de ses prédécesseurs immédiats, puisque aussi bien ce genre littéraire a joui d'une certaine faveur entre 1800 et 1830.

Vous connaissez Arnauld, dont je vous ai parlé. Je ne reviens pas sur ce que je vous ai dit à son sujet. Après lui, plusieurs littérateurs se sont distingués dans l'apologue. Je vous citerai, d'après M. Bernard Jullien, les noms de Grenus, Formage, Mme Jolliveau, Ginguené, Guichard, Monvel, Aubert, Hoffmann, Agniel, Jauffret, Sélis, Le Bailly, Boisard, etc.

D'Hoffmann, la pièce la plus connue est *La Nouveauté,* qui est, en effet, assez agréable :

Aux lieux où règne la Folie,
Un jour, la Nouveauté parut :
Aussitôt chacun accourut,
Chacun disait : « Qu'elle est jolie !
Ah ! Madame la Nouveauté,
Demeurez dans notre patrie ;
Plus que l'Esprit et la Beauté,
Vous y fûtes toujours chérie. »
Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : « Messieurs, j'y demeure, »
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain, à la même heure.
Le jour vint : elle se montra
Aussi brillante que la veille.
Le premier qui la rencontra
S'écria : « Dieux ! comme elle est vieille ! »

Le trait final est assez voilé, et la narration habilement conduite.

La fable suivante, de Boisard, ne manque pas non plus d'originalité ni même d'une certaine vigueur dans l'expression :

Quelqu'un dit à Lycurgue : « On préfère partout
Le gouvernement populaire ;
Je ne conçois pas votre goût
Pour le gouvernement contraire. »
Lycurgue répondit : « Avez-vous des enfants ?
— J'en ai dix. — En ce cas, je vous donne du temps ;
L'occasion est des plus belles :
De ce gouvernement que vous me proposez,
Faites l'essai d'abord chez vous, si vous l'osez,
Et vous m'en direz des nouvelles. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

On attribue à Boisard une fable intitulée *le Chêne et le Vent* qui ne se trouve pas dans ses œuvres, et qui me paraît supérieure à celle que je viens de vous citer. Elle fait allusion aux menaces par lesquelles Napoléon avait espéré obtenir de Louis XVIII le renoncement définitif au trône de France, et à la lettre pleine de noblesse et de fermeté que le frère de Louis XVI avait adressée au Premier Consul à ce sujet :

« De mes rameaux brisés la vallée est couverte, »
Disait au vent du nord le chêne du coteau.
« Dans ton courroux, barbare, as-tu juré ma perte,
Tandis que je te vois caresser le roseau ?
— J'ai juré, dit le vent, d'abattre le superbe
 Qui me résiste ainsi que toi,
 Et je laisse en paix le brin d'herbe
 Qui se prosterne devant moi.
 Tâche de désarmer ma haine,
Ou j'achève, à l'instant, de te déraciner.
 — Je puis tomber, reprit le chêne,
 Je ne saurais me prosterner. »

La fable est vraiment d'une très belle allure ; elle est suffisamment concise, et l'expression est à la hauteur de la pensée.

Je ne saurais en dire autant de la plupart des fables de Grenus, où le style est trop souvent négligé, où, comme le remarque justement M. Bernard Jullien, l'on rencontre des mots qui ne sont pas pris dans leur sens exact ; des hémistiches, parfois des vers entiers, qui ne sont là que pour la mesure ou pour la rime. La fable la plus connue de Grenus est *Le Coucou :*

 Un sansonnet de sa cage avait fui,
 Et vers les champs volait d'une aile agile :
Un coucou le rencontre et l'apostrophe ainsi :
« De nous autres oiseaux que dit-on à la ville ?
 Du rossignol y prise-t-on les chants ?
— Très fort. — De la fauvette ? — On dit qu'elle est gentille,
Et l'on vante les soins qu'elle a pour sa famille.
— Et du merle ? — Le merle a bien ses partisans :
 On trouve qu'il siffle avec grâce.
— Et de moi, que dit-on ? — De toi, pas un seul mot :
 Personne ne s'en embarrasse.
— De moi, rien, me dis-tu ? me prend-on pour un sot ?
De ces gens-là vraiment la bêtise est extrême.
De moi l'on ne dit rien ! Mais j'en parlerai, moi.
Et mes chants désormais seront pleins de moi-même. »
Que de gens qui seraient ignorés comme lui,
 Si d'eux ils ne parlaient sans cesse !
L'impudence les sert, et souvent cette espèce,
En se louant beaucoup, séduit encore autrui.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'idée de cette fable était assez originale ; mais, à mon sens, la morale de la fin, trop lourde et trop longue, vient tout gâter.

La Paille et l'Ambre, de M^me^ Jolliveau, nous montre comment on peut réduire une fable aux plus petites dimensions, sans toutefois renoncer à la grâce ni à la délicatesse :

La Paille, un jour, disait : « Quel charme ainsi m'attire ?
Ne puis-je, ambre puissant, résister à ta loi ?
— Tu le peux ; mais il faut te tenir loin de moi. »
Cet ambre est le plaisir qu'on craint et qu'on désire.

De Le Bailly, qui fut, ainsi que je vous l'ai dit, un des initiateurs de Viennet au genre de la fable, je vous citerai une seule pièce, qui est, selon moi, d'une beauté presque lyrique. C'est l'*Offrande à Apollon* :

Au pied de l'autel d'Apollon,
Un sage de la Grèce avait offert un don,
Implorant ses bontés divines.
Les vœux qu'il adressait étaient des plus pressants ;
Mais, lorsque d'une main il prodiguait l'encens,
De l'autre il bouchait ses narines.
Un augure, qui vient à s'en apercevoir,
Lui dit : « Crains-tu l'odeur qu'exhale l'encensoir ?
— Sans doute, répondit le sage,
L'encens avec justice honore les autels ;
Mais, s'il est pour les dieux un légitime hommage,
C'est un poison pour les mortels. »

Ici, l'épigramme, fine et piquante, sait se dissimuler et n'en a que plus d'effet.

Je terminerai en vous lisant une fable de Du Tramblay, le second initiateur de Viennet ; c'est celle qui a pour titre *Le Moucheur de chandelles* :

Un jeune espiègle, vrai démon,
Gibier d'école, à la maison
Etait élevé par faiblesse ;
Très fréquemment sa déraison
Des siens affligeait la tendresse.
Il avait cependant du bon :
Quand ses parents ouvraient le livre de prière,
Le soir avant de se coucher,
Il se portait à la lumière,
Toujours tout prêt à la moucher.
— Le zèle, direz-vous, où va-t-il se nicher ?
— On est utile à sa manière ;
Heureux qui le peut être ! Un jour, notre étourdi
Avait trop amplement usé du privilège.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

De son vacarme on était assourdi.
On le menaça du collège.
« Comment, s'écria-t-il, c'est moi
Que du collège l'on menace !
Qui mouchera la chandelle? Oh ! ma foi,
Ils verront si l'on me remplace. »

Malgré une certaine lourdeur et une certaine impropriété d'expression, cette fable met assez heureusement en relief, à travers le petit orgueil enfantin, la vanité humaine et la sottise enflée des gens qui se croient partout nécessaires.

J'arrête ici cette rapide revue, que je pourrais prolonger indéfiniment; je n'ai voulu, par ces simples exemples, que vous donner une idée sommaire, mais, je crois, suffisante, du talent littéraire des fabulistes prédécesseurs ou contemporains de Viennet. Il me reste, maintenant, à vous dire quelques mots des fables de Viennet lui-même : c'est ce que je ferai au début de ma prochaine leçon.

A. C.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La renaissance de la vie politique.

Nous avons indiqué quel était le caractère de la vie politique sous le régime établi en 1852. Le pouvoir a été concentré entre les mains d'un seul homme ; les corps créés par la constitution de 1852 servent à masquer le gouvernement personnel de l'Empereur. Le régime a été organisé par les décrets rédigés, dans la période de dictature, par des gens qui avaient l'expérience de la vie politique, qui savaient quelles étaient les conditions nécessaires pour qu'elle fonctionne et qui, évidemment, ont cherché à la paralyser.

Ils y ont réussi en empêchant la publicité des discussions ; et, s'ils ont conservé le suffrage universel, le vote des lois et du budget, les journaux, ils ont étouffé toute vie politique en interdisant de publier les débats, de voter des amendements, en mettant dans la dépendance la plus étroite du gouvernement les journaux et les débits de boissons.

La vie politique s'arrête donc. L'Empereur et son entourage en profitent pour prendre seuls les décisions. Tout l'ancien personnel politique, républicain ou monarchiste, est écarté ; les monarchistes et les républicains modérés restent en France ; les chefs du parti montagnard sont expulsés.

La France est gouvernée par un personnel politique entièrement nouveau : au centre, les ministres et le président du corps législatif ; dans les départements, les préfets. Les préfets sont peu nombreux durant cette période ; après l'épuration de 1852, le corps des préfets est formé et ne va plus guère se renouveler ; ils restent assez longtemps dans le même poste.

De même, les ministres ne changent pas souvent. Napoléon n'aime pas voir de figures nouvelles parmi eux. Les plus puissants sont : l'ami personnel de Napoléon, Persigny, le seul de ses ministres qui avait été son partisan avant 1848 ; puis des anciens

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parlementaires de la monarchie de Juillet comme Morny, Billault, Rouher, Parieu, Fould, Magne. Les autres ministres sont des fonctionnaires de carrière ou des militaires ; ils ont peu d'action sur la politique intérieure. — Quant aux députés, ils sont choisis par les préfets ; on écarte systématiquement les membres des anciennes assemblées parlementaires ; les députés sont des hommes nouveaux et des riches.

Les ministres ne forment pas corps : il n'y a pas de conseil des ministres. Napoléon dit, en 1854, au prince Albert, qu'il ne permet pas à ses ministres de se réunir et de discuter des affaires ensemble. Toutes les questions se traitent avec lui seul ; les ministres n'agissent que d'une façon individuelle.

Napoléon se réserve toujours la décision. En fait, comme il a des idées contradictoires, il oscille entre des décisions différentes, et, suivant l'impression qui domine, écoute de préférence un conseil ou l'autre. Le meilleur portrait de Napoléon III est celui que nous a laissé son amie d'enfance, Mme Cornu, dans une conversation avec Nassau Senior :

« Il n'a pas d'originalité ni d'invention, il n'a pas de pouvoir de raisonnement, ni de discussion... ; peu de principes fixes... Il a de la décision, de l'obstination, de la dissimulation ; il n'est pas détourné par des scrupules. Ce que nous appelons sens moral, il l'appelle préjugé... Tout l'ennuie ; il se lève ennuyé, passe le jour ennuyé, va au lit ennuyé... Je crois qu'il s'amuse en projetant ses fêtes ; et, deux minutes après qu'elle a commencé, l'ennui revient ».

Nous allons voir comment la vie politique arrêtée en 1852 a repris depuis février 1860. Mais il est nécessaire de revenir au préalable sur la période 1852-1858 pour comprendre comment ont pu se former des partis, pour se rendre compte de ce qui s'était conservé des anciens partis sous l'apparence de l'unanimité impérialiste. Nous étudierons donc l'opposition de 1852 à 1858, puis les crises décisives de 1858-1860.

Les sources principales, pour cette époque où les journaux ne sont pas libres, sont les rapports secrets des agents du gouvernement : les préfets et les procureurs généraux. Les rapports des premiers de ces fonctionnaires n'ont été conservés que très fragmentairement ; pour ceux des procureurs généraux, il en existe une série continue. On en trouvera des extraits dans les ouvrages de MM. Tchernoff et Albert Thomas.

Parmi les souvenirs et correspondances, rappelons ceux déjà cités de Barante, N. Senior, baron de Hübner ; joignons-y les *Souvenirs et impressions d'un bourgeois du quartier latin*, de Dabot.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Il n'y a qu'un seul journal d'opposition, *le Siècle*. C'est là que vient aboutir l'expression de tous les mécontentements. Cela donne une valeur documentaire à l'*Histoire du Second Empire* de Taxile Delord, qui était rédacteur au *Siècle*.

On trouvera une bibliographie plus détaillée dans les livres cités déjà de MM. Tchernoff et G. Weill.

Nous ne possédons aucun travail d'ensemble supérieur à celui de Taxile Delord (1869-1870) : l'histoire de M. de la Gorce, quoique beaucoup plus récente, lui est, en ce qui concerne l'histoire intérieure, très inférieure. M. de la Gorce ne s'occupe guère que de la politique étrangère. Le volume récent de M. Albert Thomas, dans l'*Histoire socialiste*, étudie surtout le rôle des ouvriers.

I. — L'opposition, sous le régime établi en 1852, ne peut plus se produire d'une façon effective par des actes politiques ; les mécontents ne se reconnaissent que par des manifestations sans caractère politique ou par des actes secrets dénoncés par les agents du gouvernement. Les principales démonstrations sont : les élections municipales où l'on élit les candidats qui ne sont pas des candidats officiels et où l'on écarte les maires nommés par le gouvernement, les enterrements (les souscriptions sont impossibles) et les élections à l'Académie. Comme actes secrets, il y a quelques réunions privées et la contrebande des brochures des proscrits, du *Napoléon le Petit* de Victor Hugo en particulier.

A) Les « anciens partis » monarchiques sont hésitants entre la crainte des rouges et leur mauvaise humeur contre l'usurpation et la suppression de la vie parlementaire. A Paris, depuis les décrets sur les biens des d'Orléans, les royalistes se tiennent à l'écart. Nous avons vu qu'Hübner constate que la vieille noblesse n'est, pour ainsi dire, pas représentée à la cour. Les anciens chefs politiques regrettent la vie politique de la monarchie ; dans les salons, on se moque du nouveau régime, de la nouvelle cour ; l'Académie fait de l'opposition. Le gouvernement fait même un petit coup d'Etat, en 1856, contre l'Académie des sciences morales et politiques, en créant une nouvelle section dont il nomme les dix membres. Le chef de cette opposition est Montalembert, qui même fut poursuivi et condamné à de la prison — qu'on ne lui fit pas faire.

En France, l'attitude est différente suivant les pays. Dans la plupart des régions, les orléanistes, très affaiblis depuis 1848, se sont ralliés et acceptent d'être candidats officiels ; les anciens chefs cependant, Guizot, Molé, Barante, Broglie, restent à l'écart

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ou font de l'opposition. En Normandie, Rouen nomme un conseil municipal orléaniste, qui fait de l'opposition ouverte au préfet ; il organise une souscription en faveur des ouvriers sans travail en concurrence avec celle patronnée par ce fonctionnaire.

Le parti légitimiste a été coupé en deux par suite de l'attitude adoptée par le clergé. Le clergé, composé presque uniquement de légitimistes, s'est rallié presque dans sa totalité à l'Empire, sauf dans le Poitou (l'évêque de Luçon et Mgr Pie, évêque de Poitiers).

Une partie des légitimistes, suivant l'exemple du clergé, s'est ralliée, surtout dans les pays où la lutte était entre les blancs et les rouges : Est, Sud-Est, Sud-Ouest et Centre (à Limoges, par exemple).

L'autre partie a obéi aux ordres du comte de Chambord de ne pas reconnaître l'usurpateur et, au plébisciste, de voter non, ou tout au moins de s'abstenir et de refuser le serment. C'est ainsi qu'en 1852, il y eut beaucoup de refus de serment dans les conseils généraux. Cette opposition légitimiste se rencontre surtout dans les régions où les républicains sont faibles (région du Nord, où le parti légitimiste, qui domine, ne se rallie pas et attend). En Normandie, beaucoup de légitimistes se présentent comme tels au conseil général.

L'opposition légitimiste est surtout vive en Bretagne et dans le Poitou ; à Poitiers, ville légitimiste, la société ne va pas chez le préfet. L'évêque, Mgr Pie, fait de l'opposition : il fête le 15 août sans faire allusion à l'empereur ; lors d'une procession, l'église Sainte-Radegonde se trouve ornée de fleurs de lis. En Vendée, on signale de même une « désertion des salons de la préfecture ». L'évêque de Luçon ne fait chanter les *Te Deum* qu'après les vêpres, au moment où il n'y a plus personne.

Dans le Sud-Ouest, Bordeaux possède un journal légitimiste, *La Guyenne*. A Toulouse, on signale l'action du clergé ; les légitimistes sont en correspondance avec le comte de Chambord ; ils ont organisé une association ouvrière. Dans le Lot, les légitimistes, fort nombreux, se sont ralliés au gouvernement impérial, tout en déclarant rester fidèles dans leur for intérieur. Dans toute la région du Centre, surtout sur le versant sud du Massif central, le clergé a entraîné l'adhésion des légitimistes.

Dans les régions Est, il ne reste des légitimistes dans l'opposition que sur des points isolés. A Besançon, par exemple, ils s'abstiennent systématiquement et refusent le serment ; mais le clergé a donné son adhésion. A Lyon, il se produit un fait assez rare : le clergé marque de la froideur à la fête du 15 août. A Marseille existe un organe légitimiste.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les légitimistes manifestent leur opposition, surtout en 1852, sous une forme passive, par le refus de serment et l'abstention. En 1854-55, ils manifestent contre la guerre de Crimée, car ils sont, depuis Charles X, restés partisans de l'alliance avec la Russie, avec le tsar adversaire de la Révolution. Des plaintes à ce sujet sont signalées partout, et il semble même qu'on ait cherché à alarmer la population.

B) Les républicains, directement combattus par le nouveau régime, sont demeurés hostiles. Ils sont très surveillés, et le parti a été disloqué par la persécution. Les chefs officiels ont été expulsés ou déportés ; les principaux se sont réfugiés en Belgique et en Angleterre. Il n'est resté que la masse des paysans, des artisans et des ouvriers, avec ceux des notables qui ont échappé à la persécution ou qui ont été graciés. Les républicains sont restés en relation avec les proscrits (cf. les livres de Tchernoff et de G. Weill) ; ils entretiennent avec eux des correspondances secrètes, reçoivent les écrits interdits qui, imprimés en petits formats, entrent en contrebande ; la plupart viennent de Belgique. On organise des souscriptions pour les réfugiés et pour leur famille.

Le centre du parti républicain reste à Paris. La persécution a eu pour résultat de réunir les partis républicains dans une haine commune, de faire agir de concert les anciens adversaires du parti du *National* et de la Montagne. Goudchaux est trésorier du comité des souscriptions. Les candidats aux élections de 1852 sont tous des modérés de 1848 : Cavaignac, Carnot. Il ne reste plus qu'un parti républicain : les notables en sont les hommes de 1848; la masse est formée par les électeurs de la Montagne.

A Paris, les ouvriers sont républicains. En 1852, les électeurs, sans aucune organisation, font passer trois candidats républicains, qui refusent le serment. Aucune manifestation politique n'est possible ; les étudiants se montrent hostiles aux professeurs partisans de l'Empire : ils troublent le cours de Nisard ; à l'Odéon, ils chantent des chansons irrévérencieuses à l'entrée de l'impératrice.

Quelques ouvriers et quelques étudiants reprennent la tactique des sociétés secrètes du temps de Louis-Philippe ; il y a même quelques complots. Sur ce sujet, s'en référer aux livres de MM. Tchernoff et Albert Thomas. On verra également dans ces ouvrages quelle fut l'influence intellectuelle de quelques écrivains : Michelet, Proudhon ; et aussi des groupements républicains que l'on trouve dans quelques salons. Le plus important de ces groupements est formé par de jeunes républicains, étudiants en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

droit, qui deviendront les directeurs de l'organisation électorale : le plus actif est Devoisin.

En France, le parti républicain a été atteint par la proscription et la compression administrative ; il a beaucoup diminué en nombre, mais dans des proportions très différentes d'après les régions. Là où il était précédemment en minorité, il est désorganisé ; il a perdu le moyen d'attirer les populations rurales et il est réduit aux groupes d'ouvriers dans les villes industrielles. C'est ainsi qu'il est presque complètement anéanti dans toute la région du Nord, du Nord-Est et du Nort-Ouest. Il ne reste, en fait de républicains, que les ouvriers de Lille, d'Anzin et des villes du pays wallon. En 1856, on trouve encore des manifestations républicaines à Béthune et aux environs.

Dans le Haut-Rhin, on voit encore le procureur parler des sentiments républicains des protestants ; il dénonce des « convictions religieuses, qui sont la négation de l'autorité et de l'unité en toute matière ».

En Normandie, on trouve quelques traces d'opinions républicaines à Bolbec, à Rouen, où elles se font voir bien affaiblies en 1855. Dans l'Ouest et le Nord-Ouest, il n'y a plus de parti républicain, mais seulement des groupes, comme par exemple sur les bords de la Loire.

Les républicains se sont conservés, au contraire, dans les régions de l'Est, du Sud et du Centre. Dans l'Est, on en rencontre en Franche-Comté (surtout à Montbéliard), à Besançon et dans le Jura, à Arbois. En Bourgogne, les républicains sont encore nombreux ; dans l'Yonne, les conseillers municipaux font une forte opposition. De même, dans la Côte-d'Or, aux élections municipales de 1852 sont élus plusieurs conseils municipaux républicains. Le parti rouge reste organisé jusqu'en 1853. La Saône-et-Loire demeure hostile, surtout dans l'arrondissement de Louhans. L'Ain paraît soumis au gouvernement, à part quelques villes.

Dans le Rhône et la Loire, les ouvriers de Lyon et de Saint-Etienne sont républicains et hostiles à la bourgeoisie. « Les efforts du gouvernement impérial, porte un rapport du 23 décembre 1852, pour gagner les sympathies des classes ouvrières sont sans résultat..... Le gouvernement a contre lui une très grande partie des ouvriers, d'ailleurs honnêtes, mais que de vieilles traditions et les prédications de 48 ont égarés. » A Saint-Etienne, l'opposition républicaine en 1852 est encore disciplinée. Même dans les campagnes, les sentiments républicains ne sont contenus que par la crainte.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le Dauphiné reste républicain, surtout l'Isère ; les élections municipales le prouvent. Il y a de l'opposition à Grenoble, dans l'arrondissement de Die et dans la plaine de Valence. Dans le reste de la Drôme, le procureur signale une amélioration.

En Provence, les régions rouges restent républicaines. Les condamnés graciés vivent entre eux et prolongent l'agitation. A Marseille, les républicains votent ensemble, manifestent au théâtre.

En Languedoc, il reste des républicains dans les mêmes centres et les mêmes régions que précédemment, et ils reparaissent partout aux élections de 1857, excepté à Cette, à Agde, à Bédarieux, localités où ils ont été écrasés après l'insurrection.

Au Sud-Ouest se conserve une région républicaine dans le Lot-et-Garonne et le Gers. Les graciés ne se rallient pas. On signale des républicains irréconciliables dans les mêmes centres : Marmande, Villeneuve-sur-Lot. Le procureur regrette qu'il n'y ait pas eu plus de condamnations.

Dans le Centre, les républicains sont probablement en recul en Auvergne. Ils se conservent dans le Cher, l'Allier et la Nièvre. Le principal centre est Montluçon. En 1853, on s'inquiète du rôle des chefs républicains ; ils sont transportés ou expulsés.

Le Limousin est la partie du Centre restée la plus républicaine ; les rouges y sont surtout des ouvriers. Les campagnes ne manifestent plus, même dans la Creuse.

On voit donc que la distribution des partis n'a pas changé dans l'ensemble. Les républicains ont perdu les pays disputés et une grande partie des campagnes. Ils gardent les ouvriers et les régions fortement républicaines. Les mesures de répression n'ont pas détaché les républicains, les grâces ne les ont pas convertis. Le souvenir de la réaction a resserré les relations des différentes nuances et a réuni les républicains en un parti compact.

C) Une occasion de manifester des sentiments contre le régime établi fut donnée par l'élection législative de 1857. Elle fut organisée par l'administration (voir, dans Taxile Delord, la proclamation des préfets, tome II, p. 290). L'opposition ne peut se concentrer ; il n'y a pas de réunions, et il n'y a que peu de journaux. La direction de l'opposition est prise à Paris par un Comité groupé autour du seul journal républicain toléré (grâce à la protection du prince Jérôme), *le Siècle*. Ce Comité est formé par la réunion d'anciens hommes politiques de 1848 et de jeunes républicains sortis de l'Ecole de Droit. On décida de rédiger une liste de candidats de l'opposition et de la publier. On choisit surtout les noms de connus de 1848, des modérés comme

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Cavaignac, Carnot, Garnier-Pagès, Goudchaux, Bastide. Paris est divisé en 10 circonscriptions ; il y a un candidat républicain dans chacune. On adjoint aussi les noms de jeunes républicains, comme Emile Ollivier, qui parvint à se faire donner non la 10ᵉ circonscription, mais la 4ᵉ qui était bonne et qu'on avait destinée d'abord à Garnier-Pagès. Un autre candidat fut Daimron, le collaborateur de Proudhon.

A Paris, cinq des candidats républicains sur dix furent élus. Pour les votes dans les départements, nous possédons une série de rapports spéciaux, qui n'ont pas encore été étudiés ; on voit, d'une manière générale, que les ouvriers ont voté par haine de l'empire. On trouvera un tableau des votes dans le livre de M. Tchernoff. Il y a des voix républicaines dans le Nord (Lille et Douai), dans les Ardennes, à Bordeaux, mais surtout dans les pays rouges : Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire. Le Rhône, à Lyon, fit passer Hénon ; un deuxième candidat ne fut battu que par les voix rurales de sa circonscription. On trouve encore beaucoup de votes républicains dans la Loire, l'Isère, à Marseille, à Toulouse.

Dans le Languedoc, le procureur se montre étonné du petit nombre des voix gouvernementales dans les villes.

Le gouvernement fut très mécontent et très surpris du résultat des élections. Napoléon dit à Fould qu'il les considérait comme une défaite : c'était la preuve que le parti républicain, que l'on croyait écrasé, se conservait malgré tout. Le gouvernement n'avait, en réalité, rallié que les paysans, qui se tenaient en dehors de la vie politique.

Le régime restait comme en 1852, lors de sa fondation, sans appui dans les classes qui s'intéressaient à la vie politique. Il est soutenu par les corps organisés : l'armée, les fonctionnaires, le clergé. Les conservateurs libéraux de l'entourage de Rémusat sont frappés de l'atonie des classes supérieures monarchistes et de la force des républicains.

II. — Cette situation a été transformée par une série de crises, qui ont détruit l'équilibre gouvernemental des partis. Napoléon, laissa rétablir, en partie, les conditions nécessaires de la vie politique.

Ce fut, d'abord, l'attentat d'Orsini, en janvier 1858, qui causa une grande impression et eut de très importantes conséquences. C'était le premier attentat à bombes ; il fit beaucoup de victimes et terrifia le public. Le résultat direct fut d'irriter l'opinion contre l'Angleterre, qui servait d'asile aux réfugiés. Il y eut, à ce sujet, de violentes adresses signées d'officiers, qui furent publiées au *Moniteur*. L'impression causée par l'attentat renforça aussi les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

partisans du régime militaire ; le ministère de l'intérieur se trouva compromis : on eut des craintes pour la dynastie et on décida de la mettre à l'abri en portant un coup à ses seuls adversaires dangereux, les républicains. Ce fut un retour aux procédés de 1852 ; au ministère de l'intérieur arriva un officier, Espinasse, surtout connu pour avoir procédé à l'arrestation des questeurs. Ce fut lui qui fit voter la loi de sûreté générale ; pour la catégorie des individus « hors la loi », on revint au procédé de la déportation par voie administrative.

Le résultat direct de l'attentat d'Orsini semble donc un retour au régime de 1852. Mais son résultat indirect — plus important — fut de décider Napoléon à changer de politique extérieure. Jusque-là, il avait oscillé entre deux politiques : une politique de paix pour plaire aux conservateurs, ou une politique de guerre pour satisfaire les adversaires des traités de 1815 et leurs désirs de gloire. L'empereur fit la guerre de Crimée pour se donner une place dans le concert des souverains ; son but fut atteint. Au congrès de Paris, ce fut Napoléon qui joua le premier rôle.

Pour la question d'Italie, il hésite. Dès 1848, il a promis son appui ; mais il est retenu par ses ministres et par le monde financier. L'attentat d'Orsini le décide.

La guerre d'Italie, résultat de cette décision, amena une deuxième crise intérieure. Elle mécontente les conservateurs bien disposés à l'égard de l'Autriche et qu'inquiétait la politique de Cavour. Au contraire, elle satisfait les républicains hostiles à l'Autriche et favorables au royaume libéral de Sardaigne. Napoléon, partant de Paris, fut acclamé par le peuple, même dans les quartiers ouvriers. Le ton des journaux républicains se radoucit. Après la guerre, l'empereur cherche à se concilier l'opposition en proclamant une amnistie complète. Tous les républicains sont libérés ou autorisés à revenir en France. On espère que le régime va se relâcher. Le gouvernement avertit qu'il subsiste ; mais, en fait, les journalistes commencent à écrire un peu plus librement.

Pour se concilier l'Angleterre, Napoléon décide de changer le régime économique. Il négocie secrètement le traité de commerce et l'annonce brusquement le 5 janvier 1860. Ce traité, naturellement, satisfait les libre-échangistes et irrite les partisans du régime prohibitif, surtout les grands industriels du coton et du fer, qui sont nombreux et influents au Corps législatif. Ainsi une partie des anciens candidats officiels se trouve détachée du gouvernement. Il n'y eut pas d'opposition violente au traité ; mais ses adversaires manifestèrent leur opinion par la voix de Pouyer-Quertier, chargé du rapport sur les tarifs.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La crise décisive se produisit au sujet des affaires d'Italie ; à la suite du soulèvement des duchés et surtout d'une province du pape, la Romagne, ces régions avaient été annexées au royaume de Sardaigne : ce qui ouvrait la question romaine. Le Pape protesta.

Napoléon crut trouver une solution. Il la fit exposer dans une brochure parue sous le nom de la Gueronnière, à la fin de 59. — Cette brochure ouvre le conflit entre le gouvernement et le clergé. Une polémique s'engagea entre le ministre des affaires étrangères, Thouvenet, et le Saint-Siège. En France, la lutte est menée par les chefs catholiques et les évêques. Ainsi commence l'opposition catholique. Le gouvernement, accoutumé à ne pas supporter d'opposition, emploie ses procédés habituels : l'*Univers* est supprimé. Or l'Empire s'est, jusqu'ici, appuyé sur le clergé ; le régime se trouve donc affaibli. Le parti républicain en profite ; il a eu trois élus en 1859 ; deux le sont après démission : ils prêtent serment ; ainsi se forme l'opposition républicaine des *Cinq*.

Ils demandent des explications au gouvernement ; la discussion va s'établir d'abord au Sénat et au Corps législatif. Une des principales manifestations est un discours du prince Jérôme. Le gouvernement est amené à faire appel à l'opinion publique ; il va donc falloir rétablir la publicité de la vie politique.

Barante, à ce moment, commence à remarquer un léger mouvement d'opinion. « Tous ceux, dit-il, qui ont une pensée dans la tête et une plume entre les doigts semblent s'émouvoir un peu. Ils ne forment pas un parti, ancien ou nouveau ; mais ils se lisent les uns les autres, et il résulte de là un petit mouvement d'opinion dont s'inquiètent plus que de raison le maître et ses serviteurs. »

La vie politique ne saurait tarder à reprendre.

M.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Soutenances de Thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Albert Métin, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris, agrégé d'histoire et de géographie, boursier de voyage autour du monde de l'Université de Paris :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Les traités de prévoyance et de travail.

THÈSE PRINCIPALE.

La mise en valeur de la Colombie britannique. — Etude de colonisation.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Caudrillier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

L'association royaliste de l'Institut philanthropique à Bordeaux et la conspiration anglaise en France pendant la deuxième coalition.

THÈSE PRINCIPALE.

La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant Fructidor.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Villey-Desmeserets, pensionnaire de la fondation Thiers, ancien élève de l'École normale supérieure :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne. Contribution à l'étude des sources des Essais.

THÈSE PRINCIPALE.

Les sources et l'évolution des Essais *de Montaigne.*
Mention *très honorable.*

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

*
* *

M. Van Biema, professeur au lycée de Tours :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Martin Knutzen. — La critique de l'harmonie préétablie.

THÈSE PRINCIPALE.

L'Espace et le Temps chez Leibniz et chez Kant.
Mention *honorable.*

*
* *

M. Bloch (Camille), inspecteur général des archives et des bibliothèques :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Inventaire sommaire des volumes de la collection Joly de Fleury, concernant l'assistance et la mendicité.

THÈSE PRINCIPALE.

L'assistance et l'État en France à la veille de la Révolution.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Charles Dubois, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur agrégé de l'Université :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain.

THÈSE PRINCIPALE.

Pouzzoles antique.
Mention *honorable.*

*
* *

M. Kaeppelin, ancien élève de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, agrégé d'histoire et de géographie :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Les escales françaises sur la route de l'Inde (1638-1730).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

THÈSE PRINCIPALE.

La Compagnie des Indes orientales et François Martin.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Nicolardot, licencié ès lettres :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

La composition du livre d'Habacuc.

THÈSE PRINCIPALE.

Les procédés de rédaction des trois premiers évangélistes.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Dalmeyda, professeur au lycée Michelet :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Euripide : Les Bacchantes, *édition critique.*

THÈSE PRINCIPALE.

Gœthe et le drame antique.
Mention *très honorable.*

*
* *

M. Rousselot (Pierre), licencié ès lettres :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Pour l'histoire du problème de l'amour au Moyen Age.

THÈSE PRINCIPALE.

L'intellectualisme de saint Thomas.
Mention *honorable.*

*
* *

M. Cavaignac, ancien membre de l'École française d'Athènes :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Le trésor sacré d'Éleusis jusqu'en 404.

THÈSE PRINCIPALE.

Le trésor d'Athènes de 404 à 408.
Mention *très honorable.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

M. l'abbé Vaucelle, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Catalogue des lettres de Nicolas V.

THÈSE PRINCIPALE.

La collégiale de Saint-Martin de Tours, des origines à l'avènement des Valois (397-1328).
Mention *honorable.*

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LICENCE.

Composition française

Déterminer, d'après les *Lettres philosophiques* de Voltaire, les principales raisons de son anglomanie.

Traduction et commentaire d'un texte latin.

C. Plinius Pompeio Falconi suo salutem. — Tertius dies est, *quod* audivi recitantem Sentium Augurinum cum summa mea voluptate, immo etiam admiratione. Poematia appellat. Multa *tenuiter*, multa *sublimiter*, multa *venuste*, multa *tenere*, multa *dulciter*, multa *cum bile*. Aliquot annis puto nihil generis ejusdem absolutius scriptum, nisi forte me fallit aut *amor ejus*, aut *quod* ipsum me laudibus *vexit*. Nam lemma sibi sumpsit quod ego interdum versibus ludo. Atque adeo judicii mei te judicem faciam, si mihi ex hoc ipso lemmate secundus versus occurrerit, nam ceteros teneo — et jam explicui :

Canto carmina versibus minutis,
His olim quibus et meus Catullus
Et Calvus veteresque ; sed quid ad me ?
Unus Plinius est *mihi priores.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mavult versiculos, foro relicto,
Et quærit quod amet putatque amari,
Ille o *Plinius, ille quot Catones* !
I nunc, quisquis amas, amare noli.

Vides *quam acuta* omnia, *quam apta, quam expressa.* Ad hunc gustum totum librum repromitto, quem tibi, ut primum publicaverit, exhibebo.

Interim ama juvenem et temporibus nostris gratulare pro ingenio tali, quod ille moribus adornat.

1. Commenter les mots en italique, au point de vue du sens, de la syntaxe et du style.

2. Scander l'un des vers cités. Définir cette sorte de vers, en indiquer l'usage chez les Grecs et les Romains.

3. Appréciation générale de cette lettre.

PHILOSOPHIE.

Composition de philosophie.

Morale et Sociologie. — Montrer, en prenant pour exemple l'histoire de la famille, l'influence exercée par la conscience de la responsabilité sur les variations des mœurs.

Histoire de la philosophie.

L'Idéalisme de Berkeley et la réfutation qu'en a proposée Kant dans l'*Analytique transcendantale.*

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire moderne.

Charles II d'Angleterre.

Histoire contemporaine.

La Turquie depuis 1870 jusqu'à la fin du XIXe sicèle.

Géographie physique.

Exposer l'influence d'une ancienne glaciation sur la morphologie et l'hydrographie d'un pays. En signaler quelques conséquences au point de vue de la géographie humaine.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 5 10 DÉCEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Viennet ; ses fables.

Je vous ai lu, dans ma dernière leçon, quelques fables des prédécesseurs et des contemporains de Viennet; il me reste à vous parler, aujourd'hui, des fables de Viennet lui-même.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que les fables de Viennet sont des fables satiriques. En réalité, nous l'avons assez souvent observé, c'est le propre de la fable d'être satirique. Je sais bien que, chez La Fontaine, la fable est aussi souvent élégiaque, descriptive, critique, etc..., que satirique. Mais, de par la brièveté même du genre, la fable était nécessairement destinée à pencher vers la satire, lorsque ce genre serait abordé par des écrivains auxquels manquerait le génie souple et varié de La Fontaine. C'est ce qui est souvent arrivé avec Florian, vous vous en souvenez, et aussi avec Arnault.

Donc, chez Viennet, la fable est à peu près exclusivement satirique, et, en particulier, satirique à intentions politiques et sociales. Il n'y est question, au fond, que d'électeurs, d'élus, d'éligibles, de ministres et de gouvernants. Les fables à intention morale proprement dites y sont assez rares. Ce qu'il y a de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

curieux, c'est que très souvent la moralité placée par Viennet à la fin de ses fables n'est pas celle que l'on pourrait naturellement en dégager.

En voici un exemple, que je prends dans la fable intitulée *L'Alouette et la Poule*:

Dans un vallon chargé d'épis,
Sous l'abri protecteur de la maison flottante,
Une alouette prévoyante
Avait déposé ses petits.
Une poule, en ce lieu paissant à l'aventure,
La rencontre au moment où, volant à leurs cris,
Le bec chargé de nourriture,
Elle regagnait le logis.
« Heureuse mère, lui dit-elle,
Tu les réchauffes de ton aile ;
Tu jouis en repos des fils qui te sont chers.
Tu les nourris sans trouble, et ta jeune famille,
Avant que la moisson tombe sous la faucille,
Aura pris l'essor dans les airs...

— Pour le dire en passant, remarquez que Viennet est parfaitement capable d'écrire de ces vers à mi-côte, de ces vers de *Musa pedestris*, comme Sainte-Beuve les aimait. Il y a là tout un tableau à la fois pittoresque et charmant...

Et moi je cherche en vain où cacher ma couvée :
A peine ai-je pondu qu'elle m'est enlevée,
Et l'avare fermier me prive, chaque jour,
Des tristes fruits de mon amour ».
« — Je ressens ta douleur amère,
Lui répond la fille des champs.
Mais ne t'en prends qu'à toi, ma chère ;
A peine as-tu connu le plaisir d'être mère
Que tu fais retentir les échos de tes chants.
Ton orgueil te décèle au fermier qui t'épie. »
Ne cherchons point à faire envie.
Cachons notre bonheur pour en jouir longtemps.
On le risque toujours, quand on s'en glorifie.

La fable est assez agréablement contée ; mais la moralité qu'en tire Viennet peut, à bon droit, nous étonner. « Cachons notre bonheur pour en jouir longtemps », voilà qui est juste et qui se dégage de ce récit d'une manière suffisamment nette. Mais le dernier vers est-il ici bien à sa place ? Peut-on dire que le chant de la poule qui vient de pondre est un chant inspiré par « l'orgueil » et par le désir de « se glorifier » ? Je ne sais trop. A mon avis, cette fable exprimerait plutôt le bonheur de l'indépendance,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et serait comme une réplique à la fable de La Fontaine, *Le loup et le chien*. — Quoi qu'il en soit, la fable de Viennet est agréable, d'un joli tour, et même n'est pas dépourvue, en ce qui touche les caractères, du mérite d'une observation exacte.

Voici, maintenant, une fable intitulée *Les Horloges de Charles-Quint*. A vrai dire, cette pièce est un conte plutôt qu'une fable; car la vraie fable est la fable zoologique, celle où les animaux représentent les hommes avec leurs passions ou leurs travers. Ici, il n'y a pas d'animaux, mais seulement un empereur et quatre horloges, — qui peuvent assez bien, après tout, jouer le rôle d'êtres animés :

Lassé du trône et de la cour,
Jeté par ses ennuis au fond d'un monastère,
Dans ce calme et pieux séjour,
Charles-Quint s'ennuyait de n'avoir à rien faire.
Il prit pour passe-temps la lime et le ciseau.
C'était moins lourd qu'un sceptre ; et, de ses mains savantes,
Il façonna quatre horloges sonnantes
Qu'il rangea devant lui sur le même trumeau.
Mais leurs aiguilles discordantes
Ne furent pour ses yeux qu'un supplice nouveau.
En vain, à les régler, s'exerçait son génie :
Il les accordait le matin,
Le soir chacune allait selon sa fantaisie.
Il y perdit son temps et son latin.
Il en prit de l'humeur, et sa main un peu rude
En éclats à ses pieds fit choir l'un des cadrans.
Pardonnez-lui ce péché d'habitude :
Il avait régné quarante ans.
Celui-ci fut très court. Il rit de sa folie :
« Moi qui n'ai pu, dit-il, accorder de ma vie
Catholiques et protestants,
Mes ministres, mes lieutenants,
Mon Espagne et ma Germanie,
Entre les œuvres de mes mains,
Insensé, je voudrais établir l'harmonie...
Quand Dieu, dont la puissance est, dit-on, infinie,
N'a pu mettre d'accord quatre cerveaux humains ! »
Charles-Quint, à ces mots, reprenant son bréviaire,
Se rassit et fit sa prière.

La fin de cette fable est, évidemment, d'un homme qui sait écrire. L'idée que Viennet a voulu mettre en relief est exprimée avec brièveté et sur un ton heureux ; le dessin de cette pièce est bien conçu et bien suivi.

Voulez-vous voir, maintenant, une fable d'un genre plus gracieux ? Je vous lirai *Le Nid d'Hirondelles*. C'est une fable dont la moralité n'a rien de particulièrement remarquable, mais qui ne

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

manque ni d'une certaine originalité ni d'un certain agrément dans la présentation de l'idée :

Possesseur d'un nid d'hirondelles,
Un enfant gâté
Veut leur donner la liberté,
Et les pauvres petits ont à peine des ailes.
« Soyez libres, dit-il, tout l'est dans l'Univers. »
Et la nichée est dans les airs.
Chaque oisillon enchanté de lui-même,
Encouragé par un premier essor,
En essaye un second, et, reprenant encor,
Fait, hélas ! naufrage au troisième.
L'un s'écrase en tombant, un autre meurt de faim ;
L'autre est croqué par le chat du voisin,
Tant qu'à la fin,
De la couvée
Aucune tête n'est sauvée.
Laissons faire le temps, tout arrive à son point.
L'à-propos est une science
Que les hommes n'entendent point.
On perd son avenir par trop d'impatience :
Sur un pareil sujet, je crains trop de parler.
Un mot en dira plus que cent mille volumes :
Les oiseaux sont faits pour voler ;
Mais attendez qu'ils aient des plumes.

La moralité est un peu longue, à mon sens ; c'est que le symbole était un peu obscur. Aussi, le poète a-t-il été obligé de développer devant nos yeux, en terminant, la vérité qu'il avait d'abord renfermée sous une image et sous une allégorie. Cela a quelque chose d'un peu pénible. Mais les deux derniers vers sont piquants, justes et concis : l'épigramme est bien trouvée.

Et puis, elle nous montre à quel point Viennet avait le sens de l'opportunisme, à quel point il entendait, lui, la « science de l'à-propos ». C'est, en effet, un des conseils que Viennet nous donne le plus souvent dans ses fables : « Sachez être patients ; ne précipitez pas les événements ; accommodez-vous aux circonstances. » Voyez, par exemple, ce qu'il nous dit dans la fable qu'il intitule *Le Voyageur et sa Montre* :

Un enfant de Paris, tout fier de son berceau,
Mais à courir le monde occupant son jeune âge,
Avant de se mettre en voyage,
Avait réglé sa montre au cadran du château.
C'était un chef-d'œuvre impayable,
Un mouvement à nul autre pareil,
Qui, dans sa marche invariable,
Aurait défié le Soleil.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dans Cologne, d'abord, mon jeune homme s'arrête.
Grâce aux lettres qu'il porte, on l'accueille, on le fête,
On l'invite de toute part :
Mais à chaque dîner, rendez-vous, ou rencontre,
En prenant l'heure de sa montre,
Il arrivait toujours trop tard...
A Londres, c'est une autre chance.
Il arrivait toujours trop tôt,
Et, s'en excusant comme un sot,
De sa montre toujours il vantait l'excellence.
« Monsieur, lui dit un vieux marin,
Sur le globe, avant vous, j'ai fait bien du chemin ;
J'ai vu bien des pays, bien des mœurs, en ma vie :
Mais, sans prétendre y rien changer,
Pour bien vivre avec l'étranger,
J'ai tâché d'oublier les mœurs de ma patrie.
Vous avez, dites-vous, un instrument parfait :
Je vous en félicite et ne vais à l'encontre ;
Mais sachez que, toujours, il faut régler sa montre
Sur les cadrans du pays où l'on est. »

C'est ainsi que, de beaucoup de fables de Viennet, on pourrait tirer comme un manuel de philosophie pratique, — un peu trop pratique peut-être, à notre gré, je n'en disconviens pas. En tout cas, de telles fables achèvent de bien nous faire connaître le caractère de leur auteur.

Je vous lirai encore *Les deux Almanachs*, pièce uniquement écrite, sans aucun doute, en vue de l'épigramme finale, ce qui arrive souvent chez Viennet :

Un almanach de l'an passé
Etant sur un bureau côte à côte placé
Près d'un almanach de l'année,
Lui disait : « Cher voisin, quel crime ai-je donc fait,
Qu'on ait si brusquement changé ma destinée ?
Mon maître, chaque jour, m'ouvrait, me consultait,
Et maintenant ma basane fanée,
A la poussière, aux vers demeure abandonnée,
Tandis que le capricieux
Semble avoir pour toi seul et des mains et des yeux. »
L'autre almanach, tout frais doré sur tranche,
Lui répondit : « Mon pauvre ami,
Tu n'es plus de ce temps et le tien est fini.
Quand nous en sommes au dimanche,
Tu n'es encor qu'au samedi... »
Ainsi tout passe et change en ce monde fragile ;
N'être plus de son temps, c'est comme n'être pas.
Les hommes sont charmants tant qu'on leur est utile.
Qui ne l'est plus ne voit que des ingrats.
Résignez-vous à ces tristes pensées,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Gens d'autrefois, puissances renversées,
Vieux serviteurs, anciens soldats,
Amants trahis, beautés passées,
Vous êtes de vieux almanachs.

Evidemment, toute la fable a été faite pour le dernier vers, lequel était lui-même déjà proverbial sans doute avant que Viennet eût l'idée de l'attacher à une fable. Ce procédé peut avoir son charme, sans doute. Mais vous voyez où Viennet se laisse mener par une telle méthode. Elle le mène à construire des fables qui ne sont pas très solides : il tend, de plus en plus, à partir d'une moralité donnée et à construire la fable pour la moralité, ce qui donne à la plupart de ses pièces quelque chose de pénible et de difficultueux. Je sais bien que La Fontaine part lui aussi quelquefois d'une moralité, puisqu'il la place, à plusieurs reprises, en tête de ses fables ; mais cette moralité est toujours aisément liée au sujet, si bien qu'on ne peut dire qui des deux a suggéré l'autre. Chez Viennet, au contraire, on sent un peu trop l'effort.

Voyez, par exemple, la fable du *Marchand de Lunettes* :

Un lunetier, marchand forain,
Venait de déballer au milieu d'un village
Les trésors de son magasin ;
Et de nombreux chalands, comme un bruyant essaim,
S'abattaient sur son étalage,
Quand dans les airs on vint à découvrir,
Sur les flancs cotonneux d'un transparent nuage,
Un objet que les yeux ne pouvaient définir.
Pour lui trouver un nom la foule s'ingénie.
Chacun se hâte d'essayer
La lunette qu'il a choisie,
La braque sur la nue et le premier s'écrie :
« O miracle, c'est un bélier !
— Un bélier dans les airs ! Tu nous la donnes belle,
Lui répond son voisin. C'est une tourterelle.
— Vous vous trompez tous deux, ma foi : c'est un chevreuil,
Réplique à l'instant un troisième.
Je le tiens au bout de mon œil.
— C'est un âne, dit l'autre...

— Ici Viennet s'est donné le plaisir de poursuivre l'énumération ; je vous en fais grâce, car le procédé, à la longue, finit par devenir monotone et fatigant...

Et d'où naît ce débat ? — D'un petit cerf-volant,
Qui, durant tout ce bruit, vint tomber sur leurs têtes.
Mais, comme dans le ciel, ils retrouvent leurs bêtes
(Qu'avait dessinées le marchand

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Sur les verres de ses lunettes)...
N'en riez pas, Messieurs du monde politique,
Vous avez vos bêtes aussi,
Et de mon lunetier vous êtes la pratique.
Méfiez-vous de sa boutique :
Il se nomme *esprit de parti.*

Vous voyez comment Viennet a construit cette fable : il a eu d'abord l'idée du mot de la fin et il s'est ingénié, si je puis dire, à y greffer une anecdote pour le soutenir. En réalité, la construction est hâtive, fragile, et même assez bizarre : car, je vous le demande, qu'est-ce que ce marchand qui s'amuse à dessiner des animaux sur les verres de ses lunettes ? Et ce cerf-volant que les badauds contemplent à travers ces verres ainsi bariolés ? Tout cela n'est pas très naturel : et surtout tout cela est bien long, sans que, d'ailleurs, le trait final soit suffisamment préparé.

J'aime mieux la fable intitulée *Les Grenouilles et les Cigales.* Le poète nous montre les grenouilles chantant le printemps et louées par les cigales, puis, l'été venu, les cigales chantant à leur tour et louées par les grenouilles. Viennet prête à ces deux familles d'animaux des sentiments de camaraderie, qui sont une assez agréable invention. Il termine ainsi :

Mais, s'il fallait choisir entre les deux musiques,
Je leur dirais à tous, pour sortir d'embarras :
« Brocanteurs de panégyriques,
Vantez-vous, mais ne chantez pas ! »

Le trait est joli, peu pénétrant, mais d'un mouvement vif et piquant, qui est tout ce que l'on peut exiger en la matière. Surtout, il est mieux amené et mieux dans le sujet que la clausule de la fable précédente.

Je vous lirai encore deux fables, toutes deux sur le même sujet : Viennet y oppose la gloire éphémère à la gloire durable et solide, à celle qui est enracinée dans le mérite.

Voici, d'abord, *Le Chêne et le Tournesol :*

Auprès d'un jeune chêne, espoir d'un beau jardin,
Mais dont la tige frêle et le rare feuillage
Sur quelques palmes de terrain
Traçaient à peine leur ombrage,
Un tournesol tranchait de l'important,
Et, fier de sa prompte croissance,
Etalait avec arrogance
De ses soleils dorés le panache éclatant.
« Vois, disait-il au jeune chêne,
L'été qui m'a fait naître est encor radieux,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et ma tête s'élève au-dessus de la tienne ;
Quatre saisons de plus, et j'atteindrai les cieux.
Mais toi, race d'arbuste, à ramper condamnée,
Le plus hardi jouteur n'oserait t'opposer
Au râteau du manant qui me vient arroser ;
Et cependant, trois fois, tu vis naître l'année.
— Cent fois, répond le chêne, elle ouvrira son cours,
Et mon front sera jeune encore :
J'ai des siècles à vivre, et tu comptes par jours.
Ton âge n'ira point à la centième aurore,
L'hiver me vengera de ton superbe espoir.
Jouis de ta gloire éphémère.
J'ai vu déjà mourir ton aïeul et ton père.
Qui s'élève trop vite est plus prompt à déchoir. »
La menace ne fut point vaine.
L'automne, de sa froide haleine,
Flétrit de l'orgueilleux la tige et les soleils ;
Un coup de bêche en termina l'histoire,
Et le chêne vengé vit expirer sa gloire
Sur le fumier voisin, tombeau de ses pareils.
J'ai vu des tournesols au Parnasse, à l'armée,
Grandis par les salons, les prôneurs, les journaux,
S'éblouir de leur vogue, et, gorgés de fumée,
Traiter les chênes d'arbrisseaux ;
Ils ont vécu plus que leur renommée.

Cette fable est d'une invention assez ingénieuse, et vous avez pu vous apercevoir que les détails pittoresques n'y manquent pas.

Le symbole, cependant, me paraît bien mieux trouvé et bien mieux développé dans la fable qui a pour titre *Les Etoiles et les Fusées*, et dont le sujet est tout à fait analogue :

Du milieu d'une foule à grands frais amusée,
Vers un ciel dont la nuit assombrissait l'azur,
Une pétillante fusée
S'élançait hardiment, et, dans l'espace obscur,
Par un sillon de feu sa queue étincelante
Marquait sa route triomphante.
Le peuple applaudissait ; et, dans son fol orgueil,
Elle fondait sur ce brillant accueil
Les plus brillantes destinées,
S'écriant : « Place, place, étoiles surannées !
A moi le firmament ! vos honneurs sont passés.
Ils n'ont duré que trop d'années.
Cachez-vous, astres éclipsés. »
Elle éclate, à ces mots, en vives étincelles,
Et jette dans les airs, tout à coup éclairés
Par l'ardente lueur de ses feux colorés,
Un groupe d'étoiles nouvelles.
Aux transports d'un peuple enchanté,
Redouble sa folle jactance :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais l'œil sur tant d'éclat s'est à peine arrêté,
Qu'il s'éclipse et s'éteint ; le peuple fait silence,
L'air reprend son obscurité :
Et ma fusée évanouie
N'est qu'une baguette noircie,
Qui, loin d'atteindre au firmament,
S'en vient sur le pavé retomber lourdement
Aux pieds de la foule ébahie.
La gloire suit parfois la vogue et le fracas :
Mais son temple est jonché de baguettes brisées ;
Et l'Olympe est, en vain, assailli de fusées :
Les étoiles n'en tombent pas.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de longs commentaires pour vous faire sentir tout le mérite de cette fable, si supérieure à celles que je vous ai lues tout à l'heure. Il y a là une énergie, une vigueur impérieuse, qui arrêtent le lecteur et qui s'imposent à son attention.

Viennet fabuliste nous apparaît, en somme, comme un versificateur agréable, brillant, ingénieux, plein de bon sens, d'un bon sens très pratique, relevé de temps en temps par une fine malice spirituelle et par un commencement de poésie brillante, quoique parfois un peu brillantée. Ce n'est pas un poète au sens le plus complet et le plus élevé du mot, mais c'est tout au moins un écrivain intéressant, par ses idées autant que par ses tendances, et, à ce titre, il méritait de trouver place dans nos études.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La Morale.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Rapports logiques des concepts moraux.

Je dois remettre sous vos yeux le tableau des concepts moraux que j'ai donné déjà dans une des premières leçons de ce cours de morale, mon dessein étant aujourd'hui de présenter un certain nombre d'explications sur les rapports logiques de ces différents concepts et sur les principes ou les jugements qui les relient les uns aux autres.

Voici ce tableau :

Fin — (Non-fin) — Antifin.
Bien — (Ni bien ni mal) — Mal.
Droit — (Non-Droit) — Antidroit.
Obligation — (Permission) — Défense = Devoir.
Acte bon — (Acte indifférent) — Acte mauvais.
Vertu — (Innocence) — Vice.
Mérite — (Irresponsabilité) — Démérite = Responsabilité.
Récompense — (Destinée) — Punition = Sanction.
Sanction — (Non-Sanction) — Antisanction.

La quatrième colonne est incomplète, parce qu'il n'y a, dans la langue usuelle, que trois termes synthétiques exprimant à la fois une idée de l'ordre du bien et une idée de l'ordre du mal ; il serait très difficile et fort peu utile de forger de nouveaux mots pour compléter cette liste. Quant aux concepts de la deuxième colonne, tous négatifs au point de vue moral, leur objet commun étant la négation du caractère moral des faits ou des êtres qu'ils qualifient, je ne m'en occuperai pas aujourd'hui.

Les concepts de la première colonne et ceux de la troisième, à mesure qu'on va du premier aux suivants, ont une extension tantôt égale tantôt décroissante, et une compréhension toujours croissante. Par extension, nous entendons, selon l'usage, le nombre de faits auxquels se rapporte le concept ; par compréhension, la complexité du contenu de l'idée.

Les concepts de ce tableau forment un système cohérent, qui est la morale du sens commun ou de l'opinion commune, non seu-

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

lement parce qu'ils s'opposent deux à deux, non seulement parce qu'ils se supposent les uns les autres, mais encore parce qu'ils sont reliés deux à deux par des jugements de l'opinion commune, que j'ai déjà formulés quand l'occasion s'en présentait. Ces jugements sont les uns universels, les autres particuliers. Ces derniers sont empiriques ; ce sont de simples vérités de fait, de simples constatations. Les premiers, les jugements universels, peuvent être appelés axiomes, et on peut se demander si, comme tels, ils sont analytiques ou synthétiques ; c'est là un problème d'intérêt secondaire, qui vaut pourtant la peine d'être examiné.

J'ai posé, d'abord, les concepts de fin et d'antifin. L'idée de fin est, en effet, sinon plus générale, du moins plus abstraite que l'idée de bien ; dans l'usage courant, il y a quelque chose de plus concret dans l'idée de bien. L'idée abstraite de fin a été mise en équation avec le concept vulgaire de bien ; tout bien est une fin ; toute fin est un bien, avons-nous dit. D'autre part, tout ce qui apparaît comme le contraire ou l'opposé d'une fin, comme une antifin, est un mal, apparaît comme un mal. L'extension des deux termes fin et bien, antifin et mal, est la même, puisque toute fin est un bien, et tout bien une fin, puisque toute antifin est un mal et tout mal une antifin ; mais la compréhension des concepts *bien* et *mal* est plus grande que celle des concepts *fin* et *antifin*, puisque ceux-ci sont plus abstraits, *bien* et *mal* plus concrets.

Nous posons l'objet de la morale par ce premier principe : *les phénomènes sont bons, indifférents ou mauvais*, c'est-à-dire : il y a des phénomènes qui sont bons, il y a des fins ; il y en a qui sont mauvais, il y a des antifins ; *quelques phénomènes sont bons, quelques phénomènes sont mauvais* ; en d'autres termes, il y a du bien et du mal, des biens et des maux, des fins et des antifins. Ce sont là deux jugements particuliers, deux constatations.

Mais, ici, interviennent deux jugements auxiliaires: *la fin qualifie les moyens* ; c'est là ce qu'on peut appeler le *principe du reflet* ; nous l'avons appelé l'axiome formel de la morale, parce qu'il est le principe caché des déductions morales ; l'autre jugement est: *le bien et le mal qualifient de contraires leurs contradictoires*, c'est-à-dire que le non-mal paraît bien, le non-bien paraît mal ; je l'ai appelé le *principe du contraste*, et je l'ai qualifié de paralogisme moral. Mais, à la lumière de la théorie des quatre impératifs, j'ai fait voir que le non-mal est la condition du bien, donc son moyen, et le non-bien la condition du mal, donc son moyen; le paralogisme disparaît ainsi et le principe du contraste rentre comme un cas particulier dans le principe du reflet.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'application de ces deux principes permet d'universaliser les deux jugements particuliers; rien n'est indifférent; tout est qualifié en bien ou en mal, si l'on sait voir les rapports qui relient comme causes ou moyens les phénomènes au premier abord indifférents aux phénomènes bons et aux phénomènes mauvais; au lieu de dire : il y a du bien, il y a du mal, on peut dire maintenant que rien n'est indifférent, et que *tout phénomène est bon ou mauvais.*

Ces jugements, qu'ils soient particuliers ou universels, sont purement théoriques ; l'intelligence seule y est en jeu. Pourtant, dans le contraste, nous trouvons un élément sentimental, émotionnel ; c'est parce que nous ne sommes pas indifférents, c'est parce que toujours nous désirons le bien et détestons le mal, que nous qualifions le non-mal de bien et le non-bien de mal ; si nous étions purs esprits, nous ne serions pas dans l'état d'émotion qui nous fait juger ainsi ; nous constatons ici l'apparition et l'intervention d'un élément sentimental qui trouble notre jugement. Cet élément émotionnel est provisoire, puisque nous avons pu le justifier par des considérations purement spéculatives ; il est à retenir pourtant : c'est un signe que la morale n'est pas uniquement une chose de l'intelligence.

Poursuivons. *Tout bien est de droit*, c'est-à-dire doit être ou devrait être. De tout bien conçu on pense : Pourquoi n'est-il pas ? Il devrait être, puisque c'est un bien. *Tout mal est d'antidroit*, c'est-à-dire doit ne pas être ou devrait ne pas être. Pourquoi est-il ? C'est un scandale ; puisque c'est un mal, il devrait ne pas être. Ce sont là des affirmations qui s'imposent à la pensée ; ce sont des jugements, mais dans lesquels l'intelligence seule n'est pas en jeu. Dans cette affirmation : tout bien est de droit, il y a l'expression d'un souhait, d'un vœu, d'une aspiration, d'un désir ; de même, il y a de l'aversion et un vœu de destruction dans le jugement : tout mal est d'antidroit ; ainsi le rôle du sentiment actif est ici évident, avoué, non dissimulé, bien qu'exprimé sous forme de concept ; et les idées de bien et de mal ne sont pas considérées, dans ces jugements, comme des qualités de certains faits, mais comme appelant irrésistiblement le désir ou l'aversion de l'âme.

A la suite de l'étude critique que nous avons faite des divers emplois du mot *droit,* rien d'autre ne subsiste de l'idée de droit; nous appelons de ce nom le devoir-être, c'est-à-dire une façon de concevoir le bien, un aspect du bien, qui sert de transition entre le bien, pure idée de l'intelligence, et le devoir.

Tout bien est de droit, tout mal est d'antidroit, sont-ce là des jugements analytiques ? Ils sont synthétiques, semble-t-il, puisque,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pour les former, nous avons ajouté cet élément sentimental, cette expression incontestable du sentiment actif à l'idée du bien. Mais cette épithète *de droit* n'est qu'une épithète homérique, une épithète qui va de soi, une qualité inséparable de la chose à laquelle on l'attribue. Le bien considéré d'une façon purement intellectuelle, comme une notion pure, dans le sujet de la proposition, est considéré dans l'attribut non seulement comme une notion claire pour l'intelligence, mais aussi comme quelque chose qui éveille la sensibilité, le désir ou le vœu. Nous n'ajoutons dans l'attribut que ce que nous avions supprimé dans le sujet par une abstraction : la bonté des phénomènes ne leur appartient que dans ma conscience, et ils sont bons pour ma conscience s'ils lui apparaissent comme désirables, c'est-à-dire s'ils sont désirés. Le phénomène objet du désir est, à ce titre, proclamé bien et fin ; le concept du bien n'est donc que la forme intellectuelle de ce rapport entre le phénomène et le désir qu'il provoque, dont il est l'objet. Une fois ce rapport intellectualisé, pensé, une fois l'idée formée, je la rapporte à ses origines sentimentales et je la restaure dans sa plénitude première, quand je dis : *le bien est de droit*. Les deux termes ont même extension ; mais l'attribut a une compréhension plus riche.

Passons maintenant au rapport de la quatrième ligne du tableau avec les précédentes : le bien doit être maintenu et fait ; le mal doit être détruit ou empêché et ne pas être fait. Il y a là un double devoir d'action et un double devoir d'abstention. Voilà le devoir : il a quatre formes. Remarquons qu'ici, en plus de l'idée et du sentiment actif, apparaît la volonté, volonté d'action ou d'abstention ; le devoir est un appel à la volonté.

Nous avons posé, jusqu'à présent, le jugement universel : toute fin est un bien, et réciproquement ; cet autre jugement universel : tout bien est de droit, et réciproquement ; entre les deux, cette affirmation empirique : les phénomènes sont bons, indifférents ou mauvais, que la réflexion simplifie ensuite par l'élimination des phénomènes indifférents.

Nous posons maintenant une nouvelle sorte de jugement : ce qui est bien et de droit est obligatoire.

Dans le premier jugement, comme nous l'avons vu, l'intelligence seule apparaît ; dans le second, intervient non seulement l'intelligence, mais aussi le sentiment actif ; dans le troisième, se montre la volonté. Quels sont exactement, dans la conscience, les rapports entre ces trois jugements ? La hiérarchie que nous venons d'établir est en partie artificielle, car l'amour du bien n'apparaît pas dans l'âme après les jugements de qualification

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

morale. Le sentiment moral est à la base de la morale. Les jugements de qualification ne sont des jugements purs que si l'on fait abstraction du sentiment. Cette abstraction a lieu tout naturellement à force de penser le bien et de le situer dans nos discours au milieu d'autres concepts dont les rapports logiques occupent seuls l'esprit ; le sentiment d'amour, qui est inséparable de l'idée du bien, s'atténue alors, s'affaiblit ; on l'oublie ; l'abstraction est faite. D'autre part, la volonté proprement dite, comme je l'ai dit dans mon cours de psychologie, a le désir pour origine première, pour racine. Ainsi de ces trois jugements : tout bien est une fin ; tout bien est de droit ; ce qui est de droit est obligatoire, c'est le second qui exprime le fait moral fondamental, primitif. Du deuxième au premier, il y a régression, appauvrissement ; nous allons du complexe au simple ; du deuxième au troisième, il y a, au contraire, progression, accroissement ; nous allons réellement du simple au composé. Le jugement réellement primitif, ce n'est pas le jugement le plus simple, c'est le jugement intermédiaire.

En énonçant cette succession des trois jugements, qui va régulièrement du simple au composé, nous formulons un ordre non pas réel, mais simplement logique.

Je vais insister, maintenant, sur ce qu'il y a de nouveau dans le jugement d'obligation, c'est-à-dire sur la volonté et le devoir.

Lorsque nous passons du devoir-être au devoir-faire, du bien qui est de droit en théorie au bien qui doit être fait par un agent, la compréhension du concept augmente, comme lorsque nous allions la fin au bien et du bien au droit ; mais, cette fois et pour la première fois, l'extension décroît. En langage de logicien, nous dirons : *quelque de droit est obligatoire*, est tout l'obligatoire ; quelque devant-être est tout le devant être fait. De plus, il faut distinguer le bien qui est obligatoire pour l'ensemble des hommes considérés comme une collection, comme formant un tout, et le bien qui est obligatoire pour chaque individu, pour moi, par exemple.

Il y a des biens qui ne sont réalisables par aucun homme ; il y en a qui sont réalisables par tel ou tel et non par d'autres ; chaque homme a ses obligations personnelles. L'extension de l'obligation en général, de ce qui est obligatoire pour l'ensemble des agents individuels, est moindre que celle du bien et du devoir-être ; mais l'extension de l'obligation décroît encore plus, s'il s'agit de ce qui est obligatoire pour un agent déterminé.

De même, puisqu'une partie du mal ne dépend pas des volontés humaines, *quelque d'antidroit est défendu*, c'est-à-dire : est tout le défendu. Ici l'extension est la même pour tous les hommes et

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pour chacun, pour moi, par exemple, parce qu'il s'agit d'abstention. C'est, sans doute, pour cette raison que les philosophes moralistes qui ont présenté le devoir comme absolument universel, rigoureusement égal et identique pour tous, l'ont aussi considéré presque uniquement sous son aspect négatif, comme devoir d'abstention, comme défense. Pourtant, on peut soutenir que les hommes ne sont pas tous capables des mêmes actes mauvais et qu'il y a une différence entre me défendre, ce qu'il m'est impossible de faire, et me défendre, ce dont je suis capable, surtout si je suis tenté de le faire.

Les deux propositions particulières : *quelque de droit est obligatoire, quelque de droit est défendu*, peuvent être transformées en propositions universelles, si l'on précise le sujet en le déterminant ; c'est expliquer la restriction de l'extension par un accroissement de la compréhension. Le pouvoir est la mesure du devoir. On conçoit Dieu comme ayant la toute-puissance, donc le devoir total dont chaque homme n'a qu'une partie ; aussi lui demande-t-on volontiers et attend-on de lui tous les biens que l'on conçoit et que l'on souhaite. De même, selon certains préjugés, le gouvernement, pouvant tout, doit tout ; c'est la doctrine de l'Etat-providence. Inversement, qui ne peut rien, ne doit rien. Telle est la conséquence du *fatum* mahométan ; telle est l'inaction du fataliste ; je ne puis rien empêcher ni rien faire, donc je ne dois rien. Et si le *fatum* s'étend au sujet conscient, je m'abstiendrai même de m'abstenir ; je me laisserai entraîner par mes passions, par mes caprices ; il n'y a plus, dès lors, d'agent moral. Si nous nous plaçons, comme toujours, au point de vue du sens commun moral, le pouvoir varie avec les individus, et par conséquent le devoir varie aussi ; le pouvoir de chacun mesure et détermine son devoir.

Ces considérations (que j'ai développées davantage dans une leçon antérieure) nous permettent de transformer les propositions particulières énoncées précédemment en ces propositions universelles : *tout bien réalisable par un agent est obligatoire pour cet agent* ; tout bien réalisable par moi, en particulier, est obligatoire pour moi ; et d'autre part : *tout mal réalisable par un agent est défendu à cet agent* ; il doit ne pas le faire ; il doit s'en abstenir ; tout mal réalisable par moi m'est défendu ; je dois ne pas le faire ; je dois m'en abstenir.

Donc : si je puis, je dois ; je puis, donc je dois. Analytiquement : qui peut doit ; or je puis, donc je dois. Voilà mis en lumière le syllogisme pratique qui dirige notre conduite dans le cours de la vie.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le même raisonnement peut prendre la forme régressive; car si la condition, qui est ici le pouvoir, fait le conditionné, le conditionné, ici le devoir, est le signe de la condition, et ainsi la prouve réelle, la démontre.

Je me sens obligé à telle action; donc je viens de me sentir le pouvoir de la faire; si j'avais pensé moins rapidement, j'aurais distinctement senti ce pouvoir; mais j'ai dû le sentir confusément, faiblement, avec sûreté pourtant, puisque je me sens obligé; et maintenant même, si je me sens obligé, c'est qu'implicitement, d'une manière enveloppée, je sens mon pouvoir. Si je dois, c'est que je puis; or je dois; donc je puis.

Ainsi se justifient les deux rapports inverses du pouvoir et du devoir, qui ont été souvent signalés par les théoriciens de la morale. Par là, on voit aussi que l'obligation n'est pas un fait simple; elle comporte deux éléments au moins: le bien et le pouvoir; elle résulte de la rencontre ou de l'incidence dans une même conscience de l'idée du bien et de l'idée ou du sentiment du pouvoir. Mais elle ressemble plutôt à une combinaison chimique qu'à un simple mélange; elle présente, en effet, un aspect spécial, original, qui dissimule ses éléments; c'est sous cet aspect net et simple qu'elle est un motif d'une autorité sans égale, et que l'action, soutenue et dirigée par l'intention, en résulte. — Je rappelle ici, sans y insister aujourd'hui, que le *pouvoir* lui-même est un composé de deux éléments, la liberté morale ou libre arbitre, et ce que j'ai appelé le pouvoir empirique.

L'obligation n'est pas non plus un fait primitif; elle n'est pas contemporaine des premières lueurs de la conscience. Elle apparaît, grandit, parvient à son apogée, enfin décroît, avec le *pouvoir* et les divers éléments du pouvoir. L'enfant n'a pas d'obligations dans les premiers mois de sa vie; puis il en a quelques-unes, puis davantage; le devoir augmente avec l'âge; c'est l'homme fait, l'adulte, qui a le plus d'obligations; le vieillard en a moins, parce qu'il est affaibli.

La morale repose sur l'axiome théorique: *tout bien est de droit.* L'obligation ou le devoir vient après et la fonde définitivement dans l'ordre des actions; c'est l'axiome pratique: *tout bien praticable est obligatoire.*

Je n'ai pas besoin de prouver, maintenant, que l'axiome pratique est synthétique, puisque j'ai prouvé que l'obligation même est une synthèse ou résulte d'une synthèse.

Devons-nous le dire *a priori*? Oui, en ce sens qu'il correspond à une loi fondamentale de l'âme: l'effort tend au bien, la cause agit vers la fin, la fin suscite la cause, mais sans en faire un

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

élément inné ou métaphysique de la conscience, selon le sens traditionnel du mot *a priori*.

Si, enfin, nous définissons le bien moral, avec le sens commun des hommes, le bonheur d'autrui, le caractère synthétique de l'axiome est accru avec la compréhension de l'idée de bien, et cette synthèse garde son caractère axiomatique ou *a priori*; cette définition ne peut, en effet, recevoir d'autre justification que : pour être homme ; et quand nous avons donné cette raison dernière à l'obligation morale, commentée par la définition du bien moral qui est celle du sens commun, nous pouvons toujours nous demander : Pourquoi l'homme doit-il se conduire en homme ? Il n'y a pas de réponse à cette question, et, par conséquent, l'axiome a un caractère *a priori*, c'est-à-dire inexplicable. D'ailleurs, je le rappelle, la définition du bien moral est en dehors du système des idées morales présenté ici. Ce système resterait le même avec une morale différente de celle du sens commun.

Il me reste à parler des idées d'acte bon et d'acte mauvais, et de celles qui les suivent dans notre tableau.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

Influence de Fontenelle (*fin*). — **Les ouvrages de Marana, de Gueudeville, de Claude Gilbert.**

Fontenelle n'a pas seulement contribué, par ses *Eloges*, à donner au public des notions de la science et l'estime de la science : il lui a donné aussi l'estime des savants, et cela est considérable.

Avant Fontenelle, le public tendait à regarder les savants sous l'aspect où les leur montraient les érudits et les philologues, c'est-à-dire, en somme, sous une forme pas très aimable : des gens aigres, vaniteux, affamés de réputation, âpres à conquérir la popularité et la gloire par tous les moyens, des Trissotin, des Vadius, aux querelles mesquines et ridicules, voilà sous quels traits apparaissent les savants aux gens du monde et aux courtisans, avant la réhabilitation tentée par Fontenelle. Les *Eloges* viennent heureusement modifier cette conception et donner aux savants le prestige auquel ils ont droit.

Sans doute, les savants n'ont pas toujours bon caractère, et parfois Fontenelle l'indique discrètement. Il dit, dans l'*Eloge* de Parent : « On ne laissait pas de bien sentir son mérite *au travers de ses manières* ; mais il fallait quelque petit effort d'équité, qu'il vaut toujours mieux épargner aux hommes. » — Ailleurs, tout en louant le géomètre Rolle, Fontenelle estime qu'il « déclarait trop nuement et trop géométriquement le fond de sa pensée sur des ouvrages révérés. La géométrie n'a qu'un ton, mais peut-être ferait-elle bien, elle-même, d'en changer quelquefois un peu, puisqu'elle parle à des hommes ».

Ainsi, Fontenelle ne cherche pas à dissimuler les défauts de caractère des savants dont il entreprend l'éloge ; mais, presque toujours, il a eu l'occasion de montrer que ces défauts sont compensés, chez eux, par des qualités de dévouement, d'honnêteté, de désintéressement, de modestie, ce qui engageait ses lecteurs

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à faire d'utiles réflexions sur la valeur morale de la science. Désormais, les savants apparaîtront de plus en plus comme des sages, comme des philosophes pratiques, et la science comme un admirable instrument, indispensable à la culture et à l'élévation de l'esprit.

Voilà l'œuvre de Fontenelle, telle qu'elle est achevée en 1708 ; et telles sont les idées qu'il ne cessera de développer et de répandre jusqu'en 1740. Je n'ai pas voulu schématiser Fontenelle, ni le réduire, comme on le fait souvent dans les cours de littérature, à deux ou trois idées essentielles qui seraient sa formule. J'ai préféré le suivre dans son développement, et le montrer, avec sa curiosité distraite variée, et même dispersée, semant, insinuant des idées multiples et inégales. Il doit vous rester cette impression que Fontenelle est, avant tout, un excitateur des esprits, un écrivain qui, par sa manière fine de dire les choses, par ses allusions, par ses digressions, par ses paradoxes, sollicite et pique l'activité intellectuelle de ses lecteurs. On ne peut rester inerte en abordant ses ouvrages : ce causeur alerte, spirituel, avide de tout expliquer et de tout comprendre, est un merveilleux entraîneur de l'intelligence.

Son succès a été considérable. De son vivant, ses *Œuvres diverses* ont été imprimées au moins quatre fois jusqu'en 1742. On les a réimprimées, après sa mort, en 1758, en 1764, en 1790, et encore, au XIX^e siècle, en 1818 et en 1825.

Fontenelle est le premier des écrivains français que l'on puisse véritablement appeler un « philosophe », au sens que le XVIII^e siècle attachera à ce mot. Saint-Evremond manque de connaissances scientifiques, c'est un *homme du monde* philosophe ; Bayle est un *érudit* philosophe. Fontenelle, le premier, a réuni ces deux traits et ces deux aptitudes : il possède les connaissances spéciales et l'érudition indispensables à tout esprit sérieux, vraiment scientifique, — et, d'autre part, il est abondamment pourvu de cet agrément mondain qui plaît au grand public. Il unit l'érudition d'un Bayle au charme d'un Saint-Evremond. Il a pratiqué le premier la méthode qui consiste à introduire la philosophie et la science dans la littérature sous des formes légères et gracieuses, en filtrant soigneusement les idées qu'il s'agit de verser dans la circulation, en sollicitant l'attention sans jamais la charger. — Sans doute, il a été très prudent, plus que ne le sera Montesquieu, venu après lui. Sans doute, dans son *Eloge de Vauban*, il n'a pas osé parler de la *Dîme royale* ; à peine peut-on y relever une très légère allusion, dissimulée et imperceptible, à tout lecteur dont l'esprit ne serait pas en éveil. Il n'en reste pas

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

moins que, malgré cette circonspection, Fontenelle a vraiment été le chef de file. Il a indiqué la stratégie de la bataille par allusions adroitement enveloppées, qui sera utilisée dans la guerre philosophique du XVIII^e siècle. Il a préparé les armes que d'autres sauront aiguiser et rendre mortelles.

*
* *

Un des effets les plus frappants de ce goût de la science, que les ouvrages de Fontenelle contribuent grandement à développer vers la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, est l'introduction progressive dans la langue littéraire des mots, des figures, des images, des tours et des façons de parler propres au langage scientifique.

Sans doute, il n'est pas impossible de rencontrer chez des poètes ou des prosateurs de la génération précédente des expressions empruntées à la science. On trouve chez Malherbe le mot « pôle » employé au sens métaphorique. D'autres emploient pareillement les mots « moteur », « balance », « coupelle », « antipodes ». C'est surtout sous l'influence de la préciosité que ces images se multiplient.

Mais les termes techniques, employés dans leur sens propre, ne pénètrent dans la langue littéraire que vers la fin du XVIII^e siècle. La Motte, dans ses *Fables*, parle du « chyle » et du « bistouri » ; il emprunte une image à la chirurgie ; « panser une âme (1) ». — Fontenelle, dans son *Eloge de Leibniz*, dit à propos d'un ouvrage obscur annoté par Leibniz : « La *dose* des paroles y est beaucoup trop forte *par rapport* à celle des choses. » Le P. Catrou, dans la préface de son *Histoire romaine*, parle de « remettre dans leur emboîture naturelle » les « membres » de cette histoire, que Plutarque et les autres biographes d'hommes illustres ont désarticulés. M^me de Staal-Delaunay s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* :

« J'allais souvent voir M^lles d'Epinay, chez qui il [un certain M. de Rey] était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et, dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place : je vis alors qu'il la traversait par le milieu, *d'où je jugeai que son amour était au*

(1) *Fables*, livre III, fable 18 ; et livre IV, fable 12.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré (1) .» La même M[me] de Staal écrit encore, dans ses *Mémoires*, à propos du départ de M. de Silly : « Son image fixe remplissait uniquement mon esprit. Je sentais cependant que chaque instant l'éloignait de moi, *et ma peine prenait le même accroissement que la distance qui nous séparait* (2) .»

Les notions scientifiques fournissent, d'ailleurs, autre chose que des métaphores isolées : elles renouvellent les méthodes d'exposition et d'analyse des idées littéraires. Nicole lui-même, dans ses *Essais de Morale*, fait une ingénieuse application de la théorie des tourbillons : « Le monde spirituel peut être comparé au monde matériel : les grands seigneurs enfermés dans le grand *tourbillon* de l'Etat, et dans lequel ils sont entraînés, ont aussi leur mouvement propre, et forcent à tourner autour d'eux tout autant de petits corps qu'ils peuvent en envelopper dans leur *tourbillon* particulier (3). »

Je trouve une application analogue de ce système alors si à la mode dans une lettre de M[me] de Tencin à Fontenelle, qui est de 1706 ou de 1707 (4) :

« Tous les tourbillons qui composent l'univers me font imaginer que chaque homme en particulier pourrait bien être un tourbillon. Je regarde l'amour-propre, qui est le principe de nos mouvements, comme la matière céleste dans laquelle nous nageons. Le cœur de l'homme est le centre de son tourbillon ; les passions sont les planètes qui l'environnent ; chaque planète entraîne après elle d'autres petites planètes : l'amour, par exemple, emporte la jalousie ; elles s'éclairent réciproquement, et par réflexion : toute leur lumière ne vient que de celle que le cœur leur envoie. Je place l'ambition après l'amour ; elle n'est pas si près du cœur que la première ; aussi la chaleur qu'elle en reçoit lui donne un peu moins de vivacité. L'ambition n'aura pas moins de satellites que notre Jupiter ; mais ils deviendront différents, selon les différentes personnes qui composent les tourbillons. Dans l'une, la vanité, les bassesses, l'intérêt, seront les satellites de l'ambition ; dans l'autre, ce sera la véritable valeur, la grandeur d'âme et l'amour de la gloire ; la raison aura aussi sa place dans le tourbillon ; mais elle est la dernière : c'est

(1) *Mémoires*, éd. De Lescure (1877), p. 10 (chez Lemerre).

(2) *Ibid.*, p. 58.

(3) Nicole, cité par Furetière ; cité aussi par le *Dictionn. de Trévoux* (au mot *Tourbillon*).

(4) Œuvres de M[mes] de La Fayette et Tencin. Ed. Etienne et A. Jay. Tome V, p. 496.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le bon Saturne, dont nous ne ressentons la révolution qu'après trente ans... etc. »

L'auteur du *Dictionnaire néologique*, au mot « Circulation du sang », écrit que « depuis Harvey et Descartes, on n'avait jamais parlé sur ce sujet comme l'auteur du *Traité de la Pesanteur* dans sa lettre insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1725 » ; et voici le passage que le *Dictionnaire néologique* cite pour en montrer le ridicule : « Qu'était-ce que nos corps avant la découverte de la circulation du sang ? Un vil morceau de boue, qui n'avait de beau qu'une figure extérieure et superficielle, un chaos informe. Mais, dès que nous voyons la circulation régner dans ces corps, dès lors notre esprit s'élève, nous sentons un souffle divin, un rayon d'intelligence, un esprit de vie qui le pénètre... Comme il n'y a qu'un système dans la nature des choses, j'introduirai l'organisation et la circulation dans le système libre des esprits, dans la morale, dans la politique, dans les sciences, dans les arts, et peut-être même avec le temps *dans le surnaturel de la Foi, de la Grâce, de la Religion*. On en rira. Mais... tout circule à travers chaque partie de nos corps, et chaque partie circule elle-même à travers chaque partie, etc... (1) »

Nous saisissons, ici, un des points de rencontre de la préciosité et de l'esprit philosophique et scientifique. Mme de Tencin et Nicole ne font qu'interpréter en termes cartésiens des idées précieuses. Mais, peu à peu, l'artifice purement verbal et spirituel est délaissé, et l'on cherche dans la science un moyen d'expliquer et d'analyser plus exactement les faits psychologiques ou moraux. C'est dans ce sens que Taine appliquera plus tard les sciences naturelles à l'histoire.

*
* *

Je ne me suis occupé, jusqu'ici, que des esprits *directeurs* de la fin du XVIIe siècle : Saint-Evremond, Bayle et Fontenelle sont des produits de leur temps, mais aussi des causes ; ils ont rendu sous une forme personnelle ce qu'ils ont reçu de leur époque, et ils ont agi fortement sur le milieu social. Il nous faut parler maintenant de quelques ouvrages secondaires, qui ont été sans influence, mais qui attestent la diffusion commençante de l'esprit philosophique.

Basnage de Beauval, dans son *Histoire des Ouvrages des Savants*,

(1) Desfontaines, *Dictionn. néologiq. à l'usage des beaux-esprits du siècle, avec l'Eloge historique de Pantalon — Phœbus*. — 6e éd., page 36.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et Le Clerc, dans sa *Bibliothèque universelle*, appellent l'attention sur un certain Uriel Acosta, ou Uriel da Costa, juif portugais né à Oporto vers la fin XVI[e] siècle, mort en avril 1647. Il descendait de juifs portugais baptisés de force par l'Inquisition. Elevé par son père dans la religion chrétienne, Acosta, dont l'esprit était inquiet et tourmenté, sans cesse préoccupé de questions religieuses et philosophiques, résolut, après bien des méditations et des hésitations, de retourner au judaïsme. Il passa à Amsterdam avec quelques-uns des siens et se fit circoncire. Puis, s'apercevant que les juifs d'Amsterdam pratiquaient un faux judaïsme, il attaqua les traditions rabbiniques, les dogmes de la résurrection et de l'immortalité de l'âme. Il publia en ce sens plusieurs ouvrages, qui lui valurent d'être emprisonné, puis chassé d'Amsterdam. Après une existence errante et misérable, il se donna la mort d'un coup de pistolet. Il avait écrit sa biographie sous le titre d'*Exemplar humanæ vitæ*. Cette biographie a été publiée par Philipp Limborch, — d'après un manuscrit trouvé dans la bibliothèque de son grand-oncle Episcopius, — dans son ouvrage intitulé *Amica collatio cum erudito Judæo* (Gouda, 1687). Acosta se déclare « adorateur de Dieu » en dehors de toute religion : c'est déjà un type assez caractérisé de déiste.

*
* *

En 1684, parut un ouvrage intitulé *l'Espion du Grand Seigneur dans les cours des Princes chrétiens, ou Mémoires pour servir à l'Histoire de ce siècle, depuis 1637 jusqu'en 1682.*

Les quatre premiers volumes ont pour auteur le Génois Marana, aidé par M. de Saint-Olon, qui tira des papiers de Marana une compilation sur les *Événements les plus importants du règne de Louis le Grand*, parue en 1688. Puis, en 1696, Cotolendi y ajoute un cinquième et un sixième tome, auxquels vinrent successivement s'ajouter plus tard trois autres tomes, ce qui portait l'ouvrage à neuf volumes.

Le livre de Marana et de ses continuateurs fut imprimé et réimprimé un très grand nombre de fois au XVIII[e] siècle, sous des titres chaque fois légèrement modifiés : *l'Espion Turc*, *l'Espion dans les cours du Grand Seigneur*, *l'Espion dans les cours des Princes chrétiens*. L'édition de 1756, en neuf volumes, est au moins la seizième édition de ce curieux ouvrage, dans lequel Marana, Génois chassé de sa patrie à la suite d'une accusation de conspiration et réfugié auprès de Louis XIV qui l'avait pris à sa solde, présente sous une forme claire et précise l'histoire des événe-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ments contemporains. Son dessein primitif et apparent — qu'on lui avait sans doute imposé — avait été de faire dans cet ouvrage l'apologie du gouvernement et de la politique de Louis XIV. Mais, si Marana multipliait les éloges à l'adresse de Louis XIV, il se rattrapait en discutant assez librement sur diverses matières.

Marana parle notamment de la religion en termes très hardis : « Les Français, écrit l'Espion au Moufti, feront bientôt leur Carnaval. Il ne sera pas plus tôt fini, que les catholiques songeront à jeûner. Ils commenceront par se trouver à une cérémonie, où l'on met des cendres sur le devant de la tête, pour les faire ressouvenir qu'ils ont été formés de poudre, et qu'ils retourneront en poudre. C'est en ce temps-là qu'ils vont au sermon, que leurs prêtres leur expliquent ce qu'ils appellent l'Evangile, et qu'ils fréquentent les églises plus qu'à l'ordinaire. C'est alors qu'ils s'appliquent davantage aux exercices de piété, et qu'après avoir purgé leur conscience par des pénitences et par des confessions secrètes qu'ils se font les uns aux autres, ils mangent d'un certain pain qu'ils appellent le Sacrement de l'Eucharistie, où ils s'imaginent que leur Messie est réellement présent, aussitôt que leurs prêtres ont prononcé certaines paroles. *As-tu jamais rien vu de si fou?* Cette cérémonie est pourtant d'une obligation dont aucun bon chrétien ne peut se dispenser, parce que c'est une ordonnance de la Loi des chrétiens et de l'Evêque de Rome, leur Souverain Prélat. Ils appellent ordinairement cela *se confesser, communier et faire ses Pâques*. Dois-je donc me hasarder à commettre un si horrible sacrilège, et tenter Dieu, s'il faut ainsi dire, par une si grande superstition, en irritant en même temps notre Grand Prophète » (1) ?

Avec Cotolendi, le caractère philosophique du livre s'accentue. Cotolendi, jurisconsulte d'Aix, d'origine catholique, n'avait pas tardé à incliner vers la libre pensée. Aussi les attaques contre la religion sont-elles plus nombreuses dans la partie de l'ouvrage qu'il a écrite. Je vous signale notamment de très curieuses lettres sur les transports et les extases, sur la philosophie épicurienne, sur la religion païenne ; Cotolendi nous fait sur la tolérance des déclarations très nettes et très significatives : il ne craint pas d'affirmer que la religion de Mahomet est plus tolérante que celle de Jésus-Christ, et que, « s'il avait à prendre un parti, ce serait celui des opprimés. » Il note l'irréligion « des Dervis nazaréens dans leurs temples ». Il signale

(1) Tome I, lettre XII, *De la Religion*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'importance du mouvement déiste qui est en train de s'accomplir : « Il y a en Occident, dit-il, une sorte de gens qu'on appelle déistes, c'est-à-dire faisant profession de croire en Dieu, mais sceptiques en toute autre chose. Ils n'ont point une foi implicite pour la religion historique : ils croient au contraire que le devoir des gens raisonnables est de douter des écrits des mortels aussi bien qu'eux, quoiqu'ils aient passé pour de très grands Prophètes. Ils croient, sur ce pied-là, que ce n'est pas un péché d'examiner les Livres de Moïse et des Prophètes Hébreux, l'Evangile de Jésus, fils de Marie, et l'Alcoran de Mahomet, notre saint Législateur ; de choisir tout ce qui est conforme à la raison, et de rejeter le reste comme fabuleux et inséré ou par la fraude des hommes ou par l'artifice du Diable. Je te proteste qu'il ne me paraît aucune raison d'appeler ces gens-là athées ou infidèles. Ils méritent plutôt la qualité de philosophes, ou amateurs de la sagesse ou de la vérité. C'est d'eux que j'ai appris à ne m'en laisser pas imposer en matière de religion. Je leur trouve en tout de la probité et de la bonté, et ils vont beaucoup plus loin que les bigots du siècle pour la véritable vertu ; mais ce qu'ils font, ils le font sans bruit » (1).

Qui Cotolendi a-t-il en vue dans ce passage ? Quels sont les représentants du déisme auxquels il songe ici et pour lesquels il paraît avoir tant d'estime ? Nous ne le savons pas. Cette page n'en est pas moins un document fort intéressant pour l'histoire de la formation et du développement des idées déistes en Europe vers la fin du XVII^e^ siècle.

*
* *

En 1703, paraît à La Haye, en deux volumes in-12, le *Nouveau Voyage de M. le baron de La Hontan dans l'Amérique septentrionale.* Cet ouvrage est conçu dans un esprit d'hostilité extrême à l'égard des missionnaires et surtout des jésuites. L'auteur ne croit pas à l'efficacité de l'action prétendue civilisatrice des religieux européens sur les sauvages. Si les sauvages consentent à laisser approcher les missionnaires, ce n'est, dit l'auteur, que « pour attraper quelques pipes de tabac ». — Dans cet ouvrage, nous voyons apparaître, pour la première fois, l'idée du sauvage vertueux par la simple observation des préceptes de la religion naturelle, idée qui fera la fortune que vous savez au cours du XVIII^e^ siècle. L'auteur est plein de sympathie pour ces sauvages « n'ayant ni *tien* ni *mien*, ni supériorité ni subordination, et vivant dans une

(1) Ed. de 1756, t. V, p. 178.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

espèce d'égalité conforme aux sentiments de la nature » (1). Vous trouverez les idées essentielles du livre dans la conversation d'un sauvage avec un médecin portugais (2) : c'est un des passages les plus significatifs et les plus curieux de cette curieuse relation. — Ailleurs, un Huron fait des réflexions philosophiques sur la guerre. — Les sauvages adorent un Dieu créateur, et c'est un chef Huron qui découvre l'argument ontologique de Descartes.

Les deux volumes de La Hontan se complètent en 1704 par un volume in-8 de *Dialogues ou Entretiens entre un Sauvage de l'Amérique et le baron de La Hontan* (3). On y rencontre de violentes et fréquentes attaques contre la Bible, contre les miracles, contre les jésuites, contre la hiérarchie catholique, contre les papes. Il y a, notamment, un dialogue sur les lois et la justice, dans lequel l'auteur, esquissant par avance le fameux paradoxe de Rousseau, étale et explique son mépris de la lecture, de l'écriture, et en général des arts et des lettres, symptômes de corruption.

Leibniz croyait que ce volume était l'œuvre de La Hontan. En réalité, l'auteur est un certain Gueudeville, né à Rouen vers 1650, qui, après avoir été bénédictin, avait quitté son couvent et s'était réfugié en Hollande, où il avait adopté la religion calviniste. Gueudeville publia, en 1715, une traduction libre de l'*Utopie* de Thomas Morus. C'est un ancêtre authentique des philosophes du XVIII[e] siècle, et il méritait d'être mentionné ici (4).

*
* *

La Croze (1661-1739) est, comme Gueudeville, un ancien bénédictin ; après avoir abjuré à Bâle, il devient bibliothécaire à Berlin, et, en 1716, il refuse une chaire lucrative qu'on lui offrait plutôt que de signer la confession d'Augsbourg.

En 1711, il publie à Cologne des *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique* (un vol. in-12). Dans un dialogue entre un chrétien et un juif, il condamne l'Inquisition, les disputes et les mauvaises mœurs des chrétiens ; il veut qu'on étende la tolérance même aux athées. La société chrétienne, selon lui, n'a pas besoin d'être formée de gens ayant les

(1) *Voyage*, t. II, p. 146 (éd. de 1728).
(2) Tome I, p. 253.
(3) Réimprimé en 1728 avec le *Voyage*, le tout formant un ouvrage en trois vol. in-12 avec figures.
(4) Cf. Le Clerc, qui le mentionne, et aussi Bayle (Œuvres in-f°, t. VI, p. 815).

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

mêmes croyances religieuses, mais de gens qui, pratiquement, observent les vertus chrétiennes ; il distingue le déiste de l'athée, et montre que le déiste n'est pas très éloigné du chrétien.

A côté de ces divers ouvrages, il faudrait étudier certains romans, qui revêtent la forme du voyage extraordinaire, et qui sont écrits sur le modèle de l'*Utopie* de Thomas Morus, du *Pantagruel* de Rabelais, de l'*Homme dans la Lune* de Godwin, du *Voyage dans la Lune* de Cyrano de Bergerac.

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler des *Aventures de Jacques Sadeur* et de l'*Histoire des Sévarambes*, qui rentrent dans cette catégorie de romans. — En 1686, la *Bibliothèque universelle* analysait un « roman arabe du XII[e] siècle », *Le Philosophe autodidacte*, imprimé à Londres en 1686. On voyait, dans ce livre, un enfant abandonné dans une île déserte, nourri par une chèvre, puis, devenu grand, arrivant seul à se former des idées sur Dieu et sur l'âme, et aboutissant, non pas à l'Alcoran, mais à un pur déisme rationnel. — Parmi ces romans qui prennent la forme du voyage extraordinaire, il faudrait placer ici le *Télémaque* de Fénelon. Nous le retrouverons dans nos études de l'année prochaine.

En 1700, paraissait (sans indication de lieu, mais nous savons qu'il a paru à Dijon) un petit volume in-12 intitulé *Histoire de l'île de Caléjava ou de l'île des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur morale et du christianisme*. Cet ouvrage est plein d'idées curieuses, qui méritent d'arrêter, un instant, notre attention.

On y voit une femme, du nom d'*Eudoxe*, fille d'une catholique et d'un protestant : elle est pendant huit jours de la religion de son père et pendant quatre jours de celle de sa mère (allusion probable aux disputes jansénistes). Eudoxe est mariée à un certain *Alâtre*, dont le nom seul vous révèle les doctrines (Alâtre = sans adoration) :

« Alâtre était bon philosophe, bon mathématicien et bon jurisconsulte ; il méprisait extrêmement la théologie scolastique ; il prétendait qu'il avait acquis le droit de le faire par la peine qu'il s'était donnée de l'étudier. Quoiqu'il n'eût pas beaucoup de religion, il avait beaucoup d'honneur et de probité ; il jugeait de tout sainement et sans prévention (1). »

La fable du roman est sans intérêt : Eudoxe et Alâtre voyagent

(1) P. 15.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et arrivent chez les *Avaïtes*, ou habitants de l'île de Caléjava, que l'auteur se complaît à décrire. Les dialogues sont beaucoup plus intéressants pour nous. On y voit un dialogue curieux sur « l'autorité des savants » entre « Christophile, Alâtre, Eudoxe et Samieski », d'où je détache des phrases comme celle-ci : « La peine qu'il faut pour chercher la vérité par ses propres yeux est grande en comparaison de la commodité qu'il y a à suivre aveuglément le chemin que les autres suivent aussi à l'aveugle (1). » Ainsi, l'autorité ne vaut que par les raisons qu'elle présente, et la critique est un instrument infiniment précieux. Les contradictions des historiens nous montrent qu'il ne faut ajouter aux histoires qu'une foi très limitée (deuxième dialogue). Seule la raison ne trompe pas, si on la conduit bien :

« Prenez garde que ce ne soit pas elle qui vous trompe, mais que ce ne soit vous-même qui vous précipitiez dans l'erreur. Si vous faites un bon usage de votre liberté, vous ne recevrez pour vrai que ce qui est évident ; comptez alors sur l'infaillibilité de votre raison. Si vous n'admettez le vraisemblable que pour ce qu'il est, vous ne vous trompez point : s'il ne se trouve pas vrai, vous êtes dans l'ignorance et non dans l'erreur ; mais se plaindre de ce que nous n'avons pas la plénitude de la science, se plaindre de ce que nous ne sommes pas infaillibles, c'est se plaindre de ce que nous sommes des hommes, c'est se plaindre de ce que nous ne sommes pas des dieux (2). » Vous reconnaissez ici les principes de Descartes, auxquels l'auteur adhère entièrement.

Ses déclarations sur la question de l'immortalité de l'âme sont très curieuses, parce que l'auteur saisit ici l'occasion d'entrer en lutte contre Pascal. Il fait d'abord reprendre par des interlocuteurs le fameux argument du pari : « Que risquons-nous de nous tromper, si l'âme est mortelle ? Mais que ne risquons-nous pas si, après avoir vécu dans ce sentiment, nous trouvons, un jour, notre criminelle confiance malheureusement déçue (3) ? » Mais, plus loin, l'auteur fait discuter ce même argument par un Avaïte : « Que risquez-vous, dit Samieski, à croire l'Alcoran s'il est faux, mais que ne risquez-vous pas à ne le point croire, s'il est véritable ? — Ce raisonnement, dit l'Avaïte, est tiré de Mahomet, au chapitre hécaf. Il parle ainsi : *Avez-vous considéré en quel état vous serez si l'Alcoran est envoyé de Dieu* ? Mais qui empêche toutes les religions de tenir un pareil langage (4) ? »

(1) P. 35.
(2) P. 62.
(3) P. 104.
(4) P. 185.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les attaques contre les croyances des catholiques sont très nombreuses et très vives dans cet ouvrage. L'auteur, imprégné de Malebranche, combat les miracles et la croyance aux « volontés particulières » de Dieu. Il n'admet ni les prières ni les cérémonies extérieures : « Les Avaïtes ne font pas un si grand fonds sur la prière que les superstitieux ; *ils adorent Dieu par un acte de l'esprit* en quelque lieu qu'ils soient, parce que les substances spirituelles n'en ont aucun ; on les accoutume de bonne heure à ne point faire l'existence locale, ou à croire qu'un être peut exister en nul lieu (1). » L'homme peut donc, à tout instant et en tout lieu, adorer la Divinité : tout ce que la Divinité exige de lui, ce sont des vertus solides et de bonnes intentions.

« Dieu peut-il être assez injuste pour punir un homme qui, ayant fait un bon usage de sa liberté, ne croit pas une chose, qu'il ne trouve pas croyable ? » (2). C'est dire qu'il est impossible que les infidèles et les païens honnêtes soient damnés : peu importe qu'ils aient cru ou non à tel dogme, pourvu que leur vie ait été vertueuse.

L'auteur se prononce nettement en faveur de la tolérance :

« Contraindre les gens d'agir contre leurs sentiments ou contre leur conscience, c'est les contraindre de pécher et pécher soi-même ; nous sommes donc obligés en conscience de laisser un chacun libre dans ses opinions, pourvu que, par ses actions, il ne trouble pas le repos de l'Etat. » (3) C'est le principe que nous avons déjà rencontré chez Bayle.

L'auteur réduit nettement la religion à la morale : « Une action n'est point contraire aux ordres de Dieu, que lorsqu'elle est capable de faire du mal à quelqu'un ou de le priver de quelque bien. Cette maxime est évidente par nos principes ; Dieu n'exige rien de nous pour lui, mais il nous commande seulement d'être heureux (4). » Cette idée que Dieu nous a créés pour être heureux est chère à l'auteur du *Caléjava*. Il revient à plusieurs reprises sur la légitimité du plaisir, et il montre que l'utilité générale est le critérium du bien moral : « Toutes les vertus ne sont telles, qu'à cause qu'elles apportent quelque utilité aux hommes (5). » Mais le bonheur individuel est inséparable du bonheur d'autrui : « Un homme qui raisonne juste voit bien qu'il ne le peut trouver (*son plaisir*) qu'en en procurant aux autres, et

(1) P. 180.
(2) P. 185.
(3) P. 255.
(4) P. 317.
(5) P. 220.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

qu'il ne saurait être heureux si, dans son bonheur, les autres ne trouvent le leur ; il faut donc, pour être heureux, rendre les autres heureux aussi (1). » Ainsi l'auteur fait effort pour établir une morale sociale, pour passer de l'idée du plaisir à une philosophie altruiste du bonheur.

Ayant posé le principe du bien général, il essaie (2) de constituer une sorte d'arithmétique du bonheur : par exemple, un vieillard doit sacrifier sa vie pour conserver celle d'une jeune femme, et ainsi de suite. Chacun doit savoir se priver d'un plaisir pour épargner à autrui une douleur. D'ailleurs, il faut se garder de confondre le plaisir et le luxe : « Il ne faut pas faire des besoins de quelques délicatesses dont on se peut facilement passer : elles cessent par l'accoutumance d'être des biens et deviennent par l'habitude des nécessités capables de nous rendre malheureux. »

Cela conduit l'auteur à réhabiliter les passions, et à se placer sans cesse au point de vue de la vie et de l'action. Au nom de ces principes, il condamne la paresse des moines, et, d'une manière générale, tout le christianisme, car le devoir de tout homme est de se marier et de donner la vie.

Quant au pouvoir, il a son origine dans la souveraineté du peuple, et il doit être subordonné au bonheur public (3).

Dans un passage curieux, l'auteur du *Caléjava* expose nettement ses intentions :

« Ce qui m'a porté à le rendre public (*cet ouvrage*) est que nous voyons beaucoup de chrétiens dont la foi est si faible, qu'elle n'est pas capable de les contenir dans leur devoir : j'y ai donc voulu ajouter les lumières de la raison pour les gouverner par l'amour-propre ; c'est avec cet amour qu'*un habile homme* a dit qu'on pourrait faire une société de gens qui vivraient comme des saints (4). »

L'« habile homme », dont parle ici l'auteur du *Caléjava*, n'est autre que Nicole, qui, en 1675, dans son traité *De la Charité et de l'Amour-propre*, avait tenté, sous l'influence de Hobbes, de constituer une morale de l'amour-propre qui produirait les mêmes résultats que la morale chrétienne. C'était un premier essai de morale laïque rationnelle.

Vous voyez tous les problèmes que soulève ce petit livre du

(1) P. 85.
(2) P. 155 sq.
(3) P. 320.
(4) P. 326.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Caléjava, et avec quelle hardiesse l'auteur s'aventure à travers les terrains les plus dangereux.

Mais, cet auteur, qui donc est-il ?

C'est un certain Claude Gilbert, sur lequel vous trouverez quelques renseignements dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, de Papillon (1). Né à Dijon, le 7 juin 1652, mort le 18 février 1720, Gilbert était avocat au Parlement de sa ville natale. En 1700, il fit imprimer son *Histoire de l'île de Caléjava*, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Puis, ayant été averti, paraît-il, qu'il serait inquiété, s'il livrait l'ouvrage au public, Gilbert se fit remettre toute l'édition et la brûla, à l'exception d'un seul exemplaire. Si cette tradition est exacte, c'est cet exemplaire unique qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (2). — Il existe aussi un manuscrit du *Caléjava* à la Bibliothèque de Dijon.

En Claude Gilbert se mêlent et se confondent les influences de Fontenelle, de Saint-Evremond, de Bayle, de Malebranche et de Nicole. Nous voudrions avoir sur lui des renseignements plus nombreux et plus précis. Une connaissance plus exacte de sa vie, de ses études et du milieu dans lequel il a vécu, nous ouvrirait peut-être quelques aperçus nouveaux sur la formation et le développement des idées philosophiques à la fin du XVII^e siècle.

A. C.

(1) Tome I, p. 249.
(2) *Inv.* D² 7939 *Rés.*

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Transformation du régime impérial de 1860 à 1864.

Nous avons vu comment le régime de gouvernement établi en 1852 a été ébranlé par les crises de 1858-1860. L'origine doit en être cherchée dans l'attentat d'Orsini, qui décide Napoléon à entreprendre la guerre d'Italie ; de cette guerre sort la crise du pouvoir temporel, qui réagit sur la politique intérieure en jetant les catholiques dans l'opposition. Mais, jusqu'à la fin de 1860, le mécanisme du gouvernement est resté exactement ce qu'il était depuis 1852.

En 1860, Napoléon commença à apporter au régime des changements graduels, qui finirent par aboutir, en 1870, à une transformation profonde. En même temps, la vie politique recommence dans le pays, et l'opposition subit, elle aussi, une transformation graduelle, qui aboutit à la création de partis profondément différents. Cette période de transition de neuf ans est parfois appelée *Empire libéral* pour la distinguer de l'*Empire autoritaire* qui précède et de l'*Empire parlementaire* qui commence au 2 janvier 1870.

Nous étudierons d'abord la première série de changements et le réveil de la vie politique, c'est-à-dire la période qui va de novembre 1860 au milieu de l'année 1864.

Les sources de l'histoire de cette période sont différentes de celles que nous avons consultées pour étudier l'Empire autoritaire. Nous n'avons aucun document d'archive, les dépôts étant fermés par la règle des cinquante ans. En revanche, nous avons des documents parlementaires : Compte rendu sténographique du *Moniteur* et *Annales* du Sénat et du Corps législatif. — Les journaux sont, en fait, plus libres. Il se crée trois nouveaux organes d'opposition : l'*Opinion nationale* (journal du prince Napoléon, dirigé par Guéroult) en 1859, le *Temps* en 1861, le *Courrier du Dimanche*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les Mémoires que nous possédons sont peu importants : les plus utiles sont ceux de Barante. Nous avons aussi les souvenirs des anciens membres de l'opposition qui se rallièrent : Darimon et M. Emile Ollivier. Ils sont naturellement des plus tendancieux. Il a paru un grand nombre de souvenirs émanant de journalistes ou d'hommes du second plan, comme ceux de Besley, de H. Pessard (*Mes petits papiers*, Paris, in-12, 1882), d'Alton-Sée. Il y a dans le livre de M. Tchernoff des lettres et des renseignements oraux donnés par des personnages politiques. — Nous avons quelques monographies.

Comme exposé d'ensemble, le meilleur est encore celui de Taxile Delord, bien informé du mouvement de l'opposition républicaine par sa position de journaliste au *Siècle*. Le livre de M. de la Gorce s'occupe surtout de l'histoire extérieure. Le récent volume de M. Albert Thomas (dans l'*Histoire socialiste*) est intéressant à consulter pour le mouvement ouvrier. Rappelons enfin le livre de M. Tchernoff, *Le Parti républicain sous le second Empire*, Paris, in-8°, 1906, et les deux ouvrages de M. G. Weill : *Histoire du Parti républicain en France* (1814-1870), Paris, Alcan, in-8°, 1900, et *Histoire du mouvement social en France* (1852-1902), ibidem, 1904.

I. — Les changements dans le mécanisme du gouvernement commencent avec le décret du 24 novembre 1860, et, jusqu'en 1870, tous les changements prendront la même forme : ils se présenteront toujours comme une concession accordée par l'empereur. La transformation du régime semble donc être l'œuvre de Napoléon III. L'organisation du gouvernement personnel en 1852 a été si complète, l'empereur a été si pleinement investi de tous les pouvoirs, que le système ne peut se modifier que par des ordres de l'empereur. Ce ne sont pas les corps constitués qui ont augmenté leurs pouvoirs, comme le fit le Parlement en Angleterre; ils n'ont pas de politique propre et se bornent à enregistrer les volontés du souverain : c'est Napoléon qui, par des mesures officielles, a augmenté les pouvoirs du Corps législatif.

Pourquoi Napoléon a-t-il renoncé au régime de 1852, qui lui donnait un pouvoir absolu ? Cette évolution ne peut s'expliquer que par le caractère de Napoléon et par les conditions politiques depuis 1860. — Son idéal politique, Napoléon III l'a exposé dans les *Idées napoléoniennes*, en l'attribuant à Napoléon Ier. Il veut, avant tout, un gouvernement personnel, où le souverain prend l'initiative et décide de la direction à donner à la politique ; il a horreur du régime parlementaire. — Mais aussi Napoléon III, à un très haut degré, a le désir d'être populaire, surtout auprès de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

masse de la nation, ouvriers et paysans ; cette popularité, il veut l'obtenir en améliorant leur condition matérielle ; et c'est ainsi que Thiers a pu l'accuser d'avoir la haine de la bourgeoisie et de la sympathie pour le socialisme.

Dans les premières années de son règne, les succès de la politique étrangère, le Congrès de Paris en particulier, lui ont valu l'approbation de la bourgeoisie et du clergé. A partir de 1864, cette politique extérieure ne lui rapporte plus que des échecs : il ne peut ni résoudre la question romaine ni obtenir la réunion d'un nouveau congrès : il s'aliène le clergé et la bourgeoisie.

L'empereur est donc pris désormais entre deux oppositions : l'opposition catholique et l'opposition républicaine. L'empereur cherche une autre approbation : il veut se concilier la bourgeoisie libérale et les jeunes républicains. Il est donc amené à changer son système de gouvernement ; mais il tient à conserver son gouvernement personnel : il ne fera que les changements strictement nécessaires, et il les fera sous forme de concession spontanée, montrant ainsi qu'il reste le maître. Il va relâcher le système de compression et non pas le supprimer. Le système de 1852 avait été calculé de manière à paralyser tous les organes de la vie politique, tout en conservant le suffrage universel; les institutions avaient été établies de manière à en faire l'instrument des volontés du gouvernement ; on avait mis sous la dépendance des ministres et des préfets tous les organes nécessaires à une élection (journaux, réunions, municipalités). — Napoléon conserve tout ce mécanisme. Il ne relâche la compression que vis-à-vis de l'Assemblée élue, le Corps législatif.

En donnant plus de liberté à l'Assemblée, Napoléon devait fatalement se rapprocher des régimes antérieurs. Et, en effet, la réforme apparut comme un retour partiel vers le parlementarisme, dont le trait fondamental est la puissance de la Chambre élue, comme une restitution des libertés. Par suite, on eut le désir, et l'espoir, d'obtenir une restitution plus complète, et on considéra l'acte de l'empereur comme un premier pas dans la voie qui devait ramener au régime parlementaire. Mais Napoléon ne veut pas revenir à ce régime ; il tient à présenter sa réforme comme la continuation du régime qu'il a créé, comme une façon de le compléter. L'autorité étant toujours maintenue d'une manière aussi solide, il peut l'orner avec la liberté, « couronner l'édifice. » Mais on le voit cependant revenir lui-même à la formule de Louis-Philippe, avant 48 : « Concilier l'ordre et la liberté. » — On voit aussi les personnages officiels employer de nouveau l'ancien mot de Chambre pour désigner le Corps législatif.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le changement doit être réduit à ce que l'empereur a bien voulu accorder. Il n'implique aucun changement de personne. Napoléon conserve intact le personnel du régime autoritaire, il garde son entourage antérieur. Mais, parmi ces ministres et ces conseillers de l'empereur, il y a des divergences sur la politique à suivre ; il en résulte un conflit entre les influences. Morny, président du Corps législatif, engage l'empereur à augmenter l'action de cette Assemblée, par suite à relâcher le régime ; au contraire, Persigny en veut le maintien dans toute sa rigueur. Dans la famille même de l'empereur, il y a des divergences sur la politique extérieure. L'impératrice veut le maintien du pouvoir temporel du pape ; le prince Napoléon est partisan du royaume d'Italie. Napoléon hésite : il mûrit longuement ses décisions en secret, puis les révèle brusquement et les fait connaître par un manifeste officiel, ce qui donne à sa politique l'apparence d'une succession de coups de théâtre.

Le premier changement apporté au régime fut le résultat d'une décision connue par un décret du 24 novembre 1860 qui porte exclusivement sur le Corps législatif.

Quatre réformes sont faites : 1. Une adresse sera votée dans les deux Assemblées : c'est donner aux députés le moyen de discuter les actes du gouvernement et de présenter des réclamations. — 2. En conséquence, les ministres ne peuvent plus rester sans contact avec les Chambres ; on crée des ministres spéciaux, sans portefeuille, chargés de représenter le gouvernement et de répondre. — 3. Le droit d'amendement est restitué « en vue de faciliter au Corps législatif l'expression de ses sentiments dans la confection des lois ». — 4. Il y a désormais deux comptes rendus : un compte rendu analytique rédigé par les secrétaires-rédacteurs et envoyés à tous les journaux, un compte rendu sténographique inséré *in extenso* dans le *Journal officiel* du lendemain. — C'est, en somme, le droit de discussion et de publicité : c'est restituer, par suite, les conditions essentielles de la vie politique, c'est même un retour aux anciens usages ; le mot *adresse* lui-même est repris. Morny, dans un discours prononcé à la première séance du Corps législatif, après la réforme, en indique toute la portée : « Libre d'examiner la politique intérieure et extérieure du gouvernement, sa critique pourra désormais atteindre tous les actes ; maître d'amender la loi en discussion, il ne sera plus, comme sous le règlement précédent, placé entre un acte *insensé* et une soumission regrettable... De l'usage intelligent et modéré qui sera fait de ses nouveaux privilèges résultera infailliblement l'établissement durable de la liberté politique ».

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

L'impression fut que la vie politique, écrasée depuis 1852, recommençait. Un correspondant de Barante, Moulin, lui écrit le 25 janvier. « Au Sénat, au Corps législatif, au Conseil d'Etat, tout le monde officiel grogne contre le décret du 24 novembre et ce qu'on appelle la folie de M. de Persigny. Le mécontentement a fait explosion au Luxembourg dans la discussion des bureaux sur le projet de senatus-consulte. Le ministre de l'intérieur était dans une vive exaspération ».

Le résultat immédiat fut de faire apparaître une opposition dans les deux Chambres sous forme de discussion de l'adresse. Elle avait été préparée par une commission nommée par la majorité docile au gouvernement ; elle ne contenait que des protestations de dévoûment, mais les opposants en profitent pour faire des discours et présenter des amendements. Ce qui fait l'importance de ces discussions, c'est qu'elles sont publiques et que, dans un pays habitué au silence complet, elles éclatent comme des manifestations de l'opinion et agissent sur le public.

Il y a une opposition aux deux côtés extrêmes. D'abord, l'opposition catholique : au Sénat est présenté l'amendement dit amendement des cardinaux. L'opposition est presque égale à la majorité. Il n'y eut que 9 voix de majorité pour repousser cet amendement qui portait ces mots : «... et maintient à Rome la souveraineté temporelle du Saint-Siège, sur laquelle repose l'indépendance de son autorité spirituelle ». Au Corps législatif, il y eut des discours violents venant des orateurs catholiques : en particulier celui de Keller, qui s'écria : « C'est la crainte d'Orsini qui est la cause de la guerre d'Italie. » Morny dut faire appel au loyalisme de l'assemblée. « Est-ce là, dit-il, cette majorité qui a acclamé l'Empire ? »

L'opposition républicaine, réduite aux Cinq, se manifeste par des amendements. Ils ne peuvent attaquer ouvertement l'Empire ; mais ils demandent l'abolition du régime de compression au nom de la réforme même. « Pour que le droit de contrôle restitué aux représentants du peuple dans les limites restreintes du dernier décret puisse porter ses fruits, il est nécessaire d'abroger la loi de sûreté générale et toutes les autres lois d'exception. » Jules Favre ajoute qu'il faut accomplir « la réalisation des principes de 1789 qui forment la base de la Constitution ». Dès lors apparaît une divergence de tactique entre les Cinq. Faut-il continuer la guerre contre l'Empire comme étant un régime fondé sur un coup de force, ou bien faut-il accepter le régime et essayer de l'améliorer ? Cette dernière tactique est celle de M. Emile Ollivier et elle se manifeste par un discours, bienveillant pour l'empereur : « Quand

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

on est acclamé, dit-il, par trente-cinq millions d'hommes, quand on dispose du monde..... il reste encore une joie ineffable à connaître : ce serait d'être l'initiateur courageux d'un grand peuple à la liberté..... Il pourrait y avoir en France des hommes fidèles aux souvenirs du passé et aux espérances de l'avenir ; mais l'immense majorité admirerait et aiderait. » Morny, dans le compte rendu, avait fait supprimer la formule : « Et moi qui suis républicain... », dont s'était servi M. Emile Ollivier. M. Ollivier ne protesta pas.

L'adresse fut votée par 245 voix contre 13 ; mais il y avait eu un fait nouveau : la discussion de la politique du gouvernement. La session fut très longue ; trois fois prorogée, elle dura jusqu'au 27 juin (six mois au lieu de trois).

La vie politique a donc recommencé, à Paris, dans les Chambres dans les départements, elle se manifeste dans les élections au Conseil général, qui sont beaucoup plus vivement disputées que précédemment.

Mais le personnel de gouvernement est resté intact et il n'admet pas que le régime soit changé. Il emploie contre les journaux et les particuliers les mêmes moyens de compression que précédemment, sans les modifier.

Le ministre de l'intérieur, Persigny, envoie des circulaires aux préfets pour leur prescrire d'organiser la surveillance des adversaires du régime, et notamment, des correspondances avec les proscrits.

Le 29 septembre, il ordonna d'établir une liste de tous les hommes dangereux, quelles que soient leur opinion et leur position sociale... ; des hommes qui, ayant une valeur quelconque, soit par la délibération, soit par l'action, pourraient... se faire le centre d'une résistance ou se mettre à la tête d'une insurrection... Signer des mandats d'arrêt pour chacun des hommes signalés... Tous les mois, réviser ces listes et les mandats d'arrêt... Les listes de tous les hommes dangereux, républicains, orléanistes, légitimistes, par catégorie d'opinions, seront tenues exactement à jour. »

On continue à faire des procès politiques. Blanqui est arrêté et condamné. On ne cesse pas de poursuivre les brochures et les journaux. (Cf. Taxile Delord : *Martyrologe de la Presse depuis la fin de 1860*) ; avertissements au *Courrier du Dimanche*, à la *Gironde* pour un article sur le budget et le Corps législatif aux *Débats* pour un article de Saint-Marc-Girardin. On refuse au comte d'Haussonville l'autorisation d'entrer à la rédaction du *Courrier du Dimanche*. Le manuscrit autographe d'une brochure

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

du duc de Broglie : *Vues sur le gouvernement de la France*, est illégalement saisi à son domicile. De Laprade est révoqué à ce moment.

Napoléon commence à s'inquiéter des finances. Son conseiller, le banquier Fould, lui a appris que le monde des affaires s'alarme, et il lui remet un mémoire sur la situation. Napoléon adopte les idées de Fould, et l'annonce brusquement par une lettre du 12 novembre, publiée le 24. Fould est nommé ministre des finances. Un changement dans la façon de décider des crédits demandés par le gouvernement fut proposé au Sénat et proclamé par un sénatus-consulte en date du 31 décembre 1861. L'exposé de Fould est très clair : sous les régimes antérieurs, la Chambre votait le budget par chapitres ; le gouvernement était obligé de dépenser la somme votée pour l'objet indiqué par le vote. S'il y a des besoins impérieux, il faut demander des crédits *supplémentaires* (si c'est pour un objet déjà prévu et pour lequel les crédits déjà votés se sont trouvés insuffisants) ou *extraordinaires* (pour un objet non prévu).

Depuis 1852 (sénatus-consulte du 25 décembre), le gouvernement présente le budget divisé en chapitres et articles ; mais le Corps législatif ne vote que pour un ministère. De plus, d'un chapitre à l'autre du même ministère, le gouvernement peut faire des virements par décrets du Conseil d'État. Mais, en pratique, le Conseil d'État et l'Administration n'aiment pas ce système ; ils rendent les virements difficiles et le gouvernement a été amené à se procurer de l'argent par des crédits supplémentaires et extraordinaires ; par suite les dépenses et le déficit augmentent (83 millions en 1859 ; 115 en 1860, près de 200 en 1861). Le déficit augmente plus vite que sous Louis-Philippe. Par suite, on doit avoir recours à des emprunts, qui causent de l'inquiétude. « Ce sentiment, écrit Fould, a pénétré dans la classe des hommes d'affaires que tout présageait une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'État, les départements, les villes et les compagnies se sont lancés dans des dépenses très considérables. »

Pour rassurer le public et arrêter l'augmentation des crédits, Fould propose et le sénatus-consulte décide que l'on votera le budget par sections avec une nomenclature de 59 sections. Le gouvernement garde le droit de faire des virements en Conseil d'Etat ; mais il ne peut plus établir de crédits supplémentaires ou extraordinaires par décret.

Le motif donné par Fould était d'arrêter l'accroissement des dépenses en obligeant le gouvernement à demander les fonds

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au Corps législatif et de solidariser le Corps législatif avec le gouvernement en augmentant son contrôle. En fait, ce résultat ne fut pas obtenu. Le gouvernement a trouvé un autre procédé : il fait voter d'abord un budget régulier ; puis un deuxième budget, dit budget rectificatif (voté d'ordinaire en même temps que le budget de l'année suivante). Dès 1862, on ouvre ainsi des crédits pour les dépenses de l'expédition du Mexique.

Mais le sénatus-consulte fut considéré comme une concession nouvelle. On invoqua l'exemple de l'Angleterre et l'on y vit un retour aux usages parlementaires.

L'opposition emploie les mêmes procédés qu'en 1861 : les catholiques attaquent au Sénat ; le Prince Napoléon répond en prenant les légitimistes à partie. Au Corps législatif, en réponse à l'opposition catholique, le ministre lui-même répond en faisant appel à la souveraineté du peuple.

L'opposition républicaine reprend les mêmes demandes de liberté. Elle est plus nette dans la session de 1863 : « Le droit d'élire, dit l'Adresse des Cinq, implique le droit de discuter, de juger, par conséquent la *liberté*. Depuis le décret du 24 novembre, le mot de liberté est sans cesse prononcé dans les discours officiels ; mais, en réalité, les pratiques du gouvernement n'ont pas changé. Il continue à interdire toute initiative intellectuelle, toute discussion libre, toute vie municipale indépendante ». M. Ollivier accentue son ralliement.

Le gouvernement continue à employer les mêmes procédés de compression : avertissements aux journaux, amendes, condamnation d'un étudiant pour la rédaction d'un petit journal du quartier latin, *Le Travail*. Le cours de Renan est supprimé.

II. — L'opposition commence à se transformer et à s'organiser. Elle est définitivement organisée pour prendre part aux élections législatives de 1863.

L'initiative est prise par les anciens républicains de 48 et par de nouveaux groupes de jeunes républicains bourgeois, avocats. Garnier-Pagès, en 1862, va faire une tournée en France pour entrer en relations avec les débris du parti républicain et les décider à s'organiser pour lutter aux élections. Les jeunes avocats rédigent le *Manuel électoral*, qui doit aider les républicains à triompher de la mauvaise volonté et des ruses des agents du gouvernement, maires et préfets.

En même temps se forment deux oppositions nouvelles. Le groupe le plus important est composé des catholiques irrités contre la politique italienne. Elle comprend : quelques-uns des évêques et les plus connus d'entre eux ; plusieurs députés, dont

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'anciens candidats officiels. — Quelques-uns des chefs des anciens partis orléaniste et légitimiste, jusqu'alors restés à l'écart, suivent l'exemple des républicains et se décident à accepter le serment exigé depuis 1858 des candidats et à se présenter aux élections comme opposants. Ils demandent le retour au régime parlementaire et des libertés politiques. Les plus notoires sont Thiers, de Rémusat, Berryer.

Ces trois oppositions : républicaine, catholique et parlementaire, ont un objet définitif très différent ; mais elles ont le même objet actuel : faire échec au gouvernement de l'Empire, battre les candidats officiels. Il peut donc y avoir des coalitions d'opposants : il n'y a pas à formuler de programme positif précis : il suffit d'une formule négative. Il se forma bien une *Union libérale* ; mais il n'y eut pas d'organisation commune : il n'y eut que des alliances locales, en quelques endroits, et surtout des ententes tacites. « Avec le temps, dit Prévost Paradol dans le *Courrier du Dimanche*, on peut passer d'une nuance à l'autre, être indifféremment légitimiste comme Berryer, orléaniste comme Thiers, républicain comme Cavaignac » ; et Nefftzer écrivait dans le *Temps* du 15 mars : « Légalement, il n'y a ni légitimistes, ni orléanistes, ni républicains. Légalement, il y a le parti de la résistance et le parti du progrès, le parti de la compression et le parti de la liberté. »

Les républicains ont décidé de créer un organe pour dresser des listes de candidats ; ils ont voulu lui donner la forme régulière d'un comité élu, mais il ne put se constituer.

Alors apparaît une tendance, encore inconnue du public, mais qui est intéressante comme origine d'un mouvement nouveau : c'est la formation d'une groupe d'ouvriers qui réclament des réformes directes, utiles pour eux, et des candidats ouvriers pour plaider leur cause au Corps législatif.

L'origine première est une tentative faite par le prince Napoléon pour réconcilier les ouvriers et l'Empire. Il avait obtenu du gouvernement d'adopter la proposition d'Arlès-Dufour, un saint-simonien, d'envoyer des ouvriers à l'exposition de Londres de 1862 ; ces délégués avaient été élus par les ouvriers. Le résultat fut de créer une organisation officieuse agissant au nom des ouvriers. Ils s'en servent pour faire connaître leurs désirs. Deux ouvrages exposent ces revendications : ce sont ceux d'un ancien représentant ouvrier de 48, Corbon (*Le Secret du peuple de Paris*), l'autre d'un jeune ouvrier ciseleur, Tolain (lettre du 17 octobre 1861). « Quand l'initiative vient d'en haut, dit Tolain, de l'autorité, des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

confiance... Quand l'initiative vient d'en bas... elle rencontre des impossibilités matérielles... Un ouvrier qui s'occupe de politique dans le pays du suffrage universel est considéré comme un homme dangereux ; c'est pis, s'il s'occupe de questions sociales... Il n'y a qu'un moyen, c'est de nous dire : Vous êtes libres, organisez-vous, faites vos affaires vous-mêmes; nous n'y mettons pas d'entraves. »

Les 200 délégués élus vont à Londres, en 1862, et font connaissance avec les ouvriers anglais. Ils constatent des conditions d'existence meilleures, et les font connaître dans leurs rapports ; ils demandent des réformes dans le sens des réformes anglaises (chambres syndicales, en particulier). Dès lors apparaît l'idée d'association internationale. « Espérons, dit un rapport, que nous trouverons quelque moyen international de communion et que, chaque jour, se formera un nouvel anneau de la chaîne d'amour qui doit unir les travailleurs de tous les pays ». — Dès lors, aussi, commence le conflit avec le journal du prince Napoléon, *L'Opinion nationale*, qui avait voulu rallier les adhésions ouvrières.

Le comité républicain demande aux ouvriers d'envoyer des délégués au comité électoral ; mais les ouvriers ne veulent pas des républicains bourgeois de 1848, surtout de Garnier-Pagès et de Marie. Ils réclament, en plus, deux circonscriptions électorales. Le comité ne fut pas constitué ; il y eut cependant deux candidatures ouvrières.

En fait, la haine contre l'Empire est plus forte que les dissentiments entre républicains.

Les anciens partis monarchiques ont formé une réunion, l'*Union libérale*, à laquelle adhèrent quelques républicains, comme Jules Simon et Bastide. Les républicains, menacés par le gouvernement le 3 mai (le numéro du *Moniteur* de ce jour rappelle l'interdiction des associations de plus de 20 personnes et déclare que les journaux s'exposeraient à la répression légale, s'ils publiaient des actes ou manifestes de pareilles associations), se forment en comité sans mandat et envoient des lettres privées.

Comme en 1857, les journaux suffisent pour désigner les candidats. On présente les Cinq, puis des candidats nouveaux : les deux directeurs de *L'Opinion nationale* et du *Siècle*, et Thiers.

Le programme consistait en un appel vague à la liberté : « La liberté, c'est le vœu de tous, le cri de tous, le besoin du présent, l'espoir de l'avenir. La liberté, c'est le but ; pour y parvenir, l'union nous est prescrite. »

Il y eut plusieurs candidatures d'opposition au premier tour.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les élections ont pris la forme d'une manifestation pour ou contre le gouvernement ; cet aspect fut accentué par la circulaire de Persigny, où Thiers lui-même est désigné comme un ennemi de l'Empire. L'Administration manœuvra contre les élus ; il y eut beaucoup de discussions pour la vérification des pouvoirs. (Cf. le livre de J. Ferry : *La Lutte électorale en 1863.*) Les opposants ayant voté sans distinction de partis, le résultat ne donna pas d'indication sur la force des partis.

A Paris, ce fut une défaite complète du gouvernement. Les candidats de l'opposition furent élus. Dans les départements, le gouvernement est resté maître des campagnes ; mais il s'est trouvé en minorité dans beaucoup de villes. Ce n'est pas la preuve que tous les électeurs des campagnes sont devenus impérialistes, mais que les moyens d'action du gouvernement sont plus puissants dans les campagnes où chacun est connu et surveillé. Il y eut 35 opposants élus, dont 17 républicains. A Paris, il y eut 82.000 voix gouvernementales et 153.000 de l'opposition ; dans les départements, 5.308.000 pour et 1.954.000 contre le gouvernement.

L'impression est que la vie politique s'est réveillée et que le gouvernement a subi un échec. Le gouvernement l'avoue pour les villes : « La coalition, écrit Persigny aux préfets, a pu réussir dans les grands centres de population, plus habituellement accessibles à l'influence de la presse, à surprendre le suffrage universel ; mais le gouvernement peut compter sur l'immense majorité des campagnes. » — Persigny cependant se retire.

Il se fait alors un petit changement dans le personnel. Les ministres de l'intérieur, de la justice et de l'instruction publique sont changés (Boudet, Baroche, Duruy). Billault est ministre d'Etat ; Rouher président du Conseil d'Etat. Les fonctions de ministre d'Etat sont fondues avec celles de ministre sans portefeuille « pour mieux représenter la pensée gouvernementale devant les Chambres ». A la mort de Billault, qui avait assumé ces fonctions, c'est Rouher qui est nommé. De là date son grand rôle.

Au Corps législatif l'opposition, beaucoup plus nombreuse, est plus active ; elle est encouragée par ses succès ; les sessions, plusieurs fois prorogées, s'allongent.

L'opposition républicaine reprend les procédés de discussion de l'adresse et propose des amendements.

La nouvelle opposition libérale, représentée par des orateurs célèbres des Chambres de la monarchie parlementaire, Thiers, Berryer, agit surtout par son renom. Thiers prononce un discours célèbre sur les libertés nécessaires ; Berryer, sur le budget et l'accroissement de la dette.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Rouher est amené à déclarer que la liberté est l'œuvre de l'empereur. Pour se concilier les ouvriers, le gouvernement a fait une première concession : il renonce à poursuivre les grèves ; en fait, depuis quelques années, Napoléon graciait les grévistes (notamment, lors de la grève des typographes de 1862). Le gouvernement propose une loi qui abroge l'article du code pénal interdisant les coalitions. Ce fut là le moyen qui attira au gouvernement un des orateurs de l'opposition, M. Emile Ollivier. Déjà réconcilié avec l'empire par Morny, il fut chargé du rapport sur cette question. Il fut combattu par la gauche, qui réclame le droit d'association nécessaire pour rendre possible la coalition. Le projet voté, ce fut une première brèche au système de compression qui avait écrasé les ouvriers depuis 1848.

En même temps, aux élections complémentaires de mars, le petit groupe ouvrier a présenté un candidat, Tolain, et publié dans l'*Opinion nationale* un manifeste réclamant des libertés ouvrières. (Cf. le volume de M. Albert Thomas dans l'*Histoire socialiste*.)

Les républicains ont opéré sous la direction d'un comité de dix-huit membres. Après la fin de la session, le gouvernement en poursuit treize, comme membres d'une association. Le procès des treize montra que le gouvernement n'avait pas renoncé aux procédés de compression.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE RENNES

Littérature latine.

Dissertation.

Le premier des trois sujets proposés pour la licence en juillet.

Version.

Tite-Live, IV, 53, jusqu'à : «... inhibenti auxilio futuros esse ».

Thème.

Taine, *Essai sur Tite-Live*, chapitre II, § VI, depuis : « A mesure que Tite-Live avance, son récit devient plus vrai », jusqu'à : « On s'explique les mouvements compliqués de cette grande machine politique. On pénètre dans son intérieur, on compte ses rouages. »

Dissertation.

Le deuxième des trois sujets proposés pour la licence en juillet.

Version.

Tite-Live, IV, 53, de : « *Hoc decreto consul...* », à la fin.

Thème.

Fénelon, *Dialogues sur l'Eloquence*, second dialogue, depuis : « Cicéron a eu raison de dire qu'il ne fallait jamais séparer la philosophie de l'éloquence », jusqu'à : « Voilà ce que Platon appelle agir sur l'âme de l'auditeur et émouvoir ses entrailles. »

Dissertation.

Le troisième des sujets proposés pour la licence en juillet.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Version.

Le texte proposé à la même session.

Thème.

Boileau, *Discours sur la Satire*, depuis : « Pour commencer par Lucilius... », jusqu'à : « Il a si peur qu'on ne les méconnaisse qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées. »

Philosophie.

1. Analyse psychologique de la démonstration géométrique.
2. La perception de la ressemblance et de la différence.

Littérature anglaise.

Version (commune à tous les candidats).

Shakespeare, *Henry V*, acte IV, scène 1, depuis : « Upon the King !... », jusqu'à : « Whose hours the peasant best advantages ».

Dissertations.

Agrégation et Certificat.

La conception du drame historique dans Shakespeare.

Licence.

Commentaire grammatical de la version.

Thème (commun à tous les candidats).

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, livre V, chap. II, depuis : «L'invention de l'imprimerie est le plus grand événement de l'histoire... », jusqu'à : «... le fleuve désertera son lit. »

Dissertations.

Agrégation et Certificat.

Marlowe as a dramatist.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Licence.

Commentaire grammatical de *Love's Labour's Lost*, IV, III, depuis : « *Biron*, O, 'tis more than need... », jusqu'à : « And who can sever love from charity ? »

Composition française.

(ANCIEN RÉGIME)

1. Comment Pascal, après avoir exalté la puissance de la raison humaine (Fragment d'un Traité du vide), en est-il arrivé à la rabaisser comme il l'a fait quelques années plus tard ? (Entretien avec M. de Saci : *Pensées*).

2. Analyse métrique de la fable de La Fontaine : *Le paysan du Danube*.

3. De la couleur locale dans *Bajazet*.

(NOUVEAU RÉGIME. — SÉRIE LANGUES CLASSIQUES)

1. Exposé et appréciation de la doctrine d'Epictète dans l'*Entretien avec M. de Saci*. Pascal a-t-il bien compris et interprété le stoïcisme. Signaler, dans cette partie de l'Entretien, les idées, expressions et formules, qui paraissent être de Pascal lui-même.

2. La Fontaine : *Le Songe d'un habitant du Mogol*. — Etudier dans cette fable les vers sur la retraite : 1° Sentiments et traits de caractère du poète ; 2° Langue, style, versification.

3. La Satire dans l'*Enfer* de Cl. Marot (*Extraits* par Lemercier au progr. de la licence).

(NOUVEAU RÉGIME. — SÉRIE LANGUES VIVANTES)

1. Sujet tiré de poème de *Milly* (Lamartine, *Harmonies*), donné à la licence de juin 1908, depuis : « Là mon cœur, en tout « lieu... », jusqu'à : «... en détournant les yeux. »

2. Etudier et apprécier, dans l'*Allemagne* de M^me^ de Staël, II^e^ partie, chap. X, le paragraphe qui commence ainsi : « La poésie grecque s'exprime au nom de l'auteur même. »

3. Du style épique dans *Le Cor*, d'Alfred de Vigny.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dissertations allemandes.

1. Bürgers Auffassung des Volkstümlichen.
2. Schiller als Balladendichter.
3. H. Heines Symbolik in der *Romantischen Schule.*
4. Die romantische Ironie (agrégation et licence).
5. Die Entstehung der *Italienischen Reise* (agrégation).
6. Schillers Weltanschauung in *Das Ideal und das Leben* (agrégation).

Versions allemandes.

1. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie* (Hundertunderstes, 2tes, 3tes u. 4tes Stück.); depuis : « Doch dieser Locus communis... », jusqu'à : « ... von ihrer Vollkommenheit zu entfernen ».

2. Schiller, *Ueber das Erbabene* ; depuis : « Zwei Genien sind es, die uns die Natur... », jusqu'à « ...welches von allen sinnlichen Rühunrgen unabhängig ist. »

Thèmes allemands.

1. La Bruyère, *Caractères,* ch. I, depuis : « Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle... », jusqu'à : « ... ainsi qu'à Corneille, ni le touchant ni le pathétique. »

2. La Bruyère, *ibid.*, depuis : « Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid...* », jusqu'à : «... l'autre doit plus à Euripide. »

Thèmes grecs.

1. Le thème grec donné à la licence, ci-dessus, p. x.

2. Corneille, *Examen de la tragédie d'Horace* : « C'est une croyance assez générale — la cruauté de cette mère. »

3. Montaigne, *Essais,* II, 10 : « J'aime les historiens — cela n'appartient à guère de gens. »

Versions grecques avec commentaires.

1. *Iliade*, XV, 484-500.
2. Euripide, *Hippolyte*, 330-352.
3. Platon, *Symposion*, XXXII.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire de la philosophie.

1. Descartes écrit (lettre du 14 août 1649) au sujet de son traité des *Passions de l'âme :* « Mon dessein n'a pas été d'expliquer les passions en orateur ni même en philosophe moral, mais *seulement* en physicien. » — Commenter cette pensée, en prouver ou en discuter la justesse.

2. Exposer la théorie physiologique de Descartes d'après le traité des *Passions de l'âme*, — le *Discours de la méthode* (5e partie), les traités de l'*Homme* et de la *Formation du fœtus*.

3. La théorie épicurienne de la matière et du vide d'après Lucrèce (*de Nat. rerum*, liv. I).

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 6 17 DÉCEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Casimir Delavigne ; sa vie.

Casimir Delavigne est, pour moi, le véritable représentant du néo-classicisme au début du XIXe siècle, dans toute sa précision et, si je puis dire, dans toute sa « médiocrité », en prenant ce dernier mot dans son sens étymologique : il est bien, en effet, un poète moyen, à mi-côte, assez peu audacieux, sans toutefois se montrer ennemi des nouveautés ; il écrit par procédés, et il a le respect des conventions ; il est « soucieux » de romantisme, mais il n'en est pas pénétré. Il se tient à peu près à égale distance du classicisme étroit et du romantisme proprement dit. Il est donc un des types les plus nets et les plus caractérisés du genre de poètes que nous étudions cette année.

Casimir Delavigne est né au Havre, le 4 avril 1793, et mort à Lyon, le 11 décembre 1843.

Il était de bonne souche bourgeoise. Son père, commerçant au Havre, voulut faire donner à son fils une solide éducation : à l'âge de dix ans, Delavigne fut envoyé à Paris, au lycée Napoléon, où son frère aîné Germain l'avait précédé de quelques années. Les deux frères s'y firent remarquer par leur application et par leurs succès : de très bonne heure, tous deux manifestèrent une véri-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

table passion pour la poésie. Ils composèrent des vers fort médiocres, qu'ils se lisaient entre eux et qu'ils trouvaient admirables. Bientôt un de leurs condisciples, Scribe, fut admis à ces lectures, et ils formèrent ainsi une espèce de cénacle, dont Germain, l'aîné, fut, en quelque sorte, le président.

En l'absence de sa famille qui habitait le Havre, Delavigne était reçu, les jours de congé, chez un oncle, M. Lambert Sainte-Croix, avoué à Paris, lui-même fort lettré et ami des jeunes poètes. Lié avec Andrieux, alors l'arbitre du bon ton et du goût en matière poétique, le bon oncle le consulta sur les premiers essais de Casimir. Andrieux aimait beaucoup les jeunes gens : il leur donnait volontiers des conseils et des leçons ; mais il ne les gâtait pas non plus par une excessive indulgence, s'ils ne lui paraissaient pas réellement doués. Ayant lu les vers de Delavigne, Andrieux répondit : « Ce n'est pas mal ; mais, croyez-moi, il serait bien plus sage de se disposer à faire son droit. » L'oncle rapporta ce propos au jeune poète, qui n'en fut pas découragé,

L'année suivante, en 1811, Delavigne était encore élève de rhétorique, lorsque la naissance du roi de Rome lui offrit l'occasion d'un nouveau poème. Il composa un dithyrambe sur cet événement ; les vers, par l'intermédiaire de l'oncle, parvinrent de nouveau à Andrieux, qui, cette fois, s'écria : « Voilà qui est bien différent ! Il ne faut plus le tourmenter : amenez-le moi ; il ne fera jamais que des vers, et j'espère qu'il les fera bons. » Ce fut le point de départ de la fortune de Casimir Delavigne : son dithyrambe eut l'honneur de paraître officiellement dans le *Moniteur*, et fixa sur lui l'attention générale.

Un administrateur, qui était en même temps un amateur éclairé en matière de belles-lettres, le comte Français de Nantes, se fit présenter le jeune et déjà célèbre poète : grâce à cette haute protection, Casimir Delavigne put entrer dans les droits réunis. Ce petit emploi le mettait à l'abri du besoin et lui donnait les moyens de s'abandonner à sa passion pour la poésie. D'ailleurs, le comte Français de Nantes avait lui-même recommandé à Delavigne de ne se présenter dans les bureaux que le dernier jour de chaque mois. S'il l'y rencontrait par hasard à une autre époque, il le renvoyait en disant : « Mon cher Casimir, allez travailler, ne venez pas ici perdre votre temps. Si je vous ai donné une place, c'est pour que vous ayez bientôt le moyen de vous en passer. » En revanche, Delavigne était admis dans le salon très littéraire de son directeur : là, chaque soir, il assistait à une conversation instructive et variée, qui était pour lui une excellente école de savoir et de goût.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nous voici en 1812. Dès cette époque, l'activité poétique de Casimir Delavigne est sollicitée par les concours académiques, moyen prompt et sûr de parvenir à la grande notoriété, — au moins à la date qui nous occupe. Delavigne présenta une petite pièce d'allure épique, *Charles XII à Narva*, qui obtint une mention honorable. — Peu de temps après, une poésie technique sur *La Découverte de la Vaccine* lui valut un accessit. — Plus tard, en 1819, il n'obtiendra qu'une mention avec sa pièce sur le *Bonheur de l'étude* (vous savez que Pierre Lebrun et Victor Hugo ont été ses concurrents).

En 1815, la chute de Napoléon avait éloigné des affaires le comte Français de Nantes, et Delavigne avait perdu, par suite, le petit emploi qu'il occupait dans les droits réunis ; mais les malheurs de la patrie ne pouvaient laisser le jeune poète indifférent. Ce fut avec une profonde douleur que Casimir Delavigne assista à la double invasion de l'étranger. Au mois de juillet 1815, quelques jours après la bataille de Waterloo, il composa la première *Messénienne* ; d'autres pièces de la même inspiration suivirent bientôt celle-là. Le recueil des *Messéniennes* (ainsi appelé parce que ces pièces pouvaient être, appliquées à la France, ce que furent les poésies des Messéniens, vaincus par les Spartiates), obtint un succès immédiat et considérable. Dans la première année de leur publication, il en fut vendu 21.000 exemplaires. Casimir Delavigne devint, en un moment, le poète national de la France.

Le succès des *Messéniennes* valut à l'auteur un nouvel emploi. Le baron Pasquier, garde des sceaux, ayant lu avec émotion les premières pièces du recueil, fit appeler l'auteur, et créa pour lui la place de bibliothécaire de la chancellerie.

Casimir Delavigne songea alors à réaliser un rêve cher à tous les jeunes littérateurs : écrire des pièces de théâtre... et les faire jouer.

Ayant composé une tragédie des *Vêpres siciliennes*, il voulut la donner au Théâtre-Français. Naturellement, la chose n'alla pas sans difficultés. Lorsque, après bien des démarches et bien des efforts, Delavigne obtint de lire sa pièce aux comédiens, l'ouvrage fut écouté avec défiance, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on le reçut à correction. « Ce jugement, nous dit Germain Delavigne dans la notice qu'il a consacrée à son frère, offrit une circonstance assez singulière. A cette époque, les comédiens avaient l'habitude, après avoir entendu une pièce, de motiver leur vote dans un bulletin. Celui de Thénard, qui tenait alors l'emploi des premiers comiques, était conçu en ces termes : « Je reçois cet « ouvrage, malgré ses défauts ; j'y trouve la preuve que l'auteur,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« un jour, écrira très bien la comédie. » Une année après, l'auteur « avait justifié cet horoscope ».

En effet, Casimir Delavigne porta ses *Vêpres siciliennes* à l'Odéon, dont le directeur, Picard, qui était aussi auteur lui-même et acteur, décida la représentation immédiate. La pièce fut jouée le 23 octobre 1819 et obtint un succès considérable.

Mais ce succès ne suffisait pas à dédommager le jeune poète, qui avait toujours sur le cœur le souvenir du mauvais accueil rencontré par lui au Théâtre-Français. « Il combattit le chagrin par le travail, nous dit Germain Delavigne, et... il trouva une consolation dans les plaisanteries qu'il dirigeait contre ses premiers juges. » Après avoir écrit quelques scènes où il malmenait fort les gens de théâtre, sans songer d'ailleurs à en tirer une pièce quelconque destinée à être jouée, Casimir Delavigne réunit ces passages épars, et c'est ainsi qu'il fut conduit à composer sa comédie des *Comédiens*. La pièce fut représentée au théâtre de l'Odéon, et obtint un assez vif succès. Elle est écrite dans le goût superficiel du temps, et ne nous intéresserait que médiocrement aujourd'hui ; mais, çà et là, il faut le reconnaître, les traits d'esprit ne manquent pas, et l'on s'explique le bon accueil que fit le public d'alors à cette comédie.

Soucieux, avant tout, de se renouveler, Casimir Delavigne écrivit ensuite une tragédie lyrique, à sujet exotique, intitulé *Le Paria*. « Il lisait alors avec beaucoup d'intérêt, nous dit son frère, une nouvelle de M. de Maistre, intitulée *Le Lépreux de la cité d'Aoste*. Cet homme, frappé d'une réprobation universelle, sans l'avoir mérité, abandonné de tous, et conservant dans son isolement les passions des autres hommes, lui paraissait le sujet d'un drame extrêmement touchant. « Je voudrais, me disait- « il, mettre cette pensée sur la scène ; je voudrais offrir au « théâtre le tableau d'un être injustement frappé d'une lèpre « morale, luttant contre sa destinée ; et je voudrais, en même « temps, que mon sujet me permît de déployer tout le luxe de la « poésie orientale. » Cette succession d'idées le conduisit à choisir un paria pour le héros de son œuvre nouvelle. »

La pièce fut représentée à l'Odéon (sans les chœurs, qui furent ajoutés après coup) le 1er décembre 1821, et fut aussi bien accueillie que *Les Comédiens* et que les *Vêpres siciliennes*.

En 1824, Delavigne eut quelques malheurs : le pouvoir, ayant été offusqué par le caractère indépendant du poète (1), supprima sa

(1) Notamment par ses relations avec les chefs du parti libéral, avec Manuel, avec le général Foy.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

place de bibliothécaire à la chancellerie. Heureusement, Delavigne fut rapidement dédommagé ; car le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, apprenant la petite persécution dont l'auteur des *Messéniennes* était l'objet, lui fit offrir la place de bibliothécaire du Palais-Royal : « Le tonnerre est tombé sur votre maison, écrivit le prince au jeune poète, je vous offre un appartement dans la mienne. » Delavigne accepta avec reconnaissance, et devint bientôt l'un des intimes du duc d'Orléans, qui lui conserva son amitié jusqu'à sa mort.

Candidat à l'Académie française, Casimir Delavigne échoua deux fois, car la majorité de la compagnie était alors dominée par des préoccupations tout à fait étrangères à la littérature. La première fois, on lui préféra l'évêque d'Hermopolis, et la seconde, l'archevêque de Paris. Casimir Delavigne se consola sans peine de ces petits accidents. A des amis qui l'engageaient, peu de temps après, à faire une nouvelle tentative, il répondait gaiement : « Ce serait inutile ; car, sans doute, on m'opposerait le pape. » Cependant, en 1825, l'Académie se décida à lui ouvrir ses portes : Casimir Delavigne fut élu brillamment, car il obtint 27 voix sur 28 votants.

Il venait précisément de faire jouer au Théâtre-Français une comédie dramatique, l'*Ecole des Vieillards*, qui avait été le gage de sa réconciliation avec les sociétaires de cette maison. « Lorsqu'il lut cette comédie au comité, raconte Germain Delavigne dans sa notice, Talma était présent ; ce grand acteur fut profondément frappé de l'ouvrage en général et du rôle de Danville en particulier. Il s'approcha de Delavigne après la lecture, et lui dit : « Ce rôle de Danville, c'est moi-même, c'est moi seul qui dois le « jouer ; je vous le demande, et vous ne pouvez pas me le refuser. » Delavigne fut aussi charmé que surpris de cette résolution de Talma ; il n'hésita pas à lui confier ce rôle, et la pièce fut mise immédiatement en répétition. » Le principal rôle féminin était tenu par M^lle^ Mars : c'est dire que la pièce obtint un très grand succès, et cette circonstance ne fut sans doute pas étrangère à l'élection de Casimir Delavigne à l'Académie française.

Peu après son élection, le poète apprit que le roi Charles X venait de lui accorder une pension de douze cents francs. Bien décidé à rester indépendant d'un pouvoir qu'il avait déjà combattu, Casimir Delavigne écrivit au roi, en termes à la fois respectueux et fermes, pour lui annoncer son refus.

Le discours de réception de Casimir Delavigne à l'Académie est infiniment curieux : à demi classique, à demi romantique, il forme un « ambigu » d'un caractère très particulier. A la date de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

1825, il n'y a pas encore un seul romantique à l'Académie. Par suite, il est intéressant de voir Casimir Delavigne plaider en faveur des idées littéraires nouvelles : « Ces innovations dont le besoin tourmente tous les esprits, dit-il, et que semble appeler une littérature enrichie et comme fatiguée par tant de chefs-d'œuvre, c'est au théâtre qu'elles ont surtout leurs triomphes et leurs dangers. Sur cette mer tant de fois et si glorieusement parcourue, on ne peut rien découvrir sans s'exposer aux orages. Là aussi, Messieurs, s'il m'est permis de rappeler une fiction poétique, là s'élève ce génie des tempêtes dont parle Camoëns ; il s'arrête, il épouvante le jeune poète qui se sent prédestiné aux hasardeuses entreprises ; il lui montre les écueils ; il lui nomme les nochers malheureux ; il lui raconte les naufrages... Mais qu'importent ces effrayantes prophéties, si le génie du poète le précipite malgré lui dans les hasards ? Dût-il se perdre, il s'ouvrira des chemins, il affrontera les écueils, au risque de se briser ; si l'horizon qui le presse ne peut le contenir, pour se faire de l'espace, il en franchira les bornes, il attachera son nom à quelques régions ignorées jusqu'à lui ; et, comme les mondes réels, ces terres inconnues ne dateront leur existence que du jour de leur découverte. »

Vous voyez que ces déclarations ne sont pas dépourvues d'une certaine hardiesse ; il est vrai qu'elles sont atténuées, aussitôt après, par un passage très prudent : « Mais, à travers tant de périls, qui peut nous conduire à cette gloire, objet idéal de toutes les ambitions en littérature ? Une religieuse conscience, *une audace réglée par la raison.* » (Sans doute, sans doute, mais que voilà une formule bien vague !) « Raisonnables avant tout, marchons ensuite avec indépendance, sans céder aux opinions exclusives, sans nous soumettre en aveugles aux théories qui veulent devancer l'art et qui ne doivent venir qu'après lui ... Quel que soit le parti littéraire qui nous adopte ou nous rejette, cherchons le vrai en évitant la barbarie ; sans confondre la liberté avec la licence, obéissons aux besoins d'un sujet dont le développement nous emporte ; mais ne nous attachons pas au char d'un écrivain fameux, pour nous faire traîner à la réputation sous sa livrée : ce qui est vrai en lui est faux en nous ; ce qui le jette hors des rangs nous confond avec la foule. Soyons nous-mêmes : nos idées et nos sentiments sauront se revêtir en naissant de couleurs inusitées, et voilà l'originalité véritable. »

Il y a là des idées justes et aussi des idées très contestables : en tout cas, malgré ses réserves prudentes, Casimir Delavigne fait preuve d'indépendance d'esprit, en ne rejetant pas *a priori*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les idées littéraires nouvelles, et en les admettant même, en un certain sens. La chose est intéressante à noter, si l'on songe à ce qu'était l'Académie française de 1825.

Peu de temps après sa réception, Casimir Delavigne dut, sur le conseil de ses médecins, faire en Italie un voyage de plusieurs mois. « C'était la santé qu'on l'envoyait chercher en Italie : il allait y trouver le rajeunissement de toutes ses facultés, en tombant amoureux d'une dame d'honneur de la reine Hortense. » Ainsi s'exprime M. Maurice Souriau dans les belles études qu'il a réunies récemment sous le titre de *Moralistes et poètes*, et où de nombreuses pages, très fines et très suggestives, sont consacrées au « roman de Casimir Delavigne ».

Dans l'entourage de la reine Hortense, le poète distingua Hortense-Eugénie-Elise de Courtin, petite-nièce de l'abbé François de Courtin, un des joyeux poètes du Temple. C'est à Rome, à la villa Paolina, que Casimir connut celle qui devait être sa femme un jour, et il la suivit avec la reine Hortense au château d'Arenenberg, sur les bords du lac de Constance. M^me de Courtin parlait familièrement l'italien, l'anglais, l'allemand, et elle révéla à Casimir les beautés de Shakespeare et de Schiller, qu'elle lisait dans le texte.

La correspondance des deux amoureux, que M. Maurice Souriau a étudiée avec soin, est infiniment curieuse. On peut y voir que Casimir Delavigne n'est pas impunément auteur, et qu'il tourne assez bien le madrigal : « N'essayez pas de me paraître meilleure, plus belle ou plus aimable, écrit notre poète à son amie : vous perdriez à être mieux, car vous seriez autrement. » Çà et là, nous rencontrons des réminiscences littéraires. Lorsque Casimir écrit : « Hélas ! ma sœur, votre frère est parti, il est loin de vous ! » nous ne pouvons nous empêcher de songer à la fables des *Deux Pigeons*. Ailleurs, nous retrouvons le fameux *Vivamus, mea Lesbia*, *atque amemus*, lorsque Casimir écrit au portrait d'Elise : « Mille baisers avant de vous quitter ! encore mille ! Et je viens à la hâte pour t'en donner mille encore. » Mieux encore, Casimir Delavigne se cite lui-même : « Ne savez-vous pas qu'un poète qui vous aime, a dit :

Quand on aime avec crainte, on aime avec excès ! »

Comme le remarque justement M. Souriau, tout cela est bien d'un auteur, mais c'est bien humain.

Le mariage, quelque temps retardé, n'eut lieu qu'à la fin de 1830.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Avant son départ pour l'Italie, Casimir Delavigne avait songé à écrire une tragédie de *Louis XI*, destinée à Talma qui la lui avait demandée. « Lorsque les médecins ordonnèrent le voyage d'Italie, le premier acte était terminé, nous dit Germain Delavigne, quoiqu'il ne fût pas écrit. Casimir avait un mode de travail qui lui était particulier. Quand, après de longues méditations, il avait arrêté un plan d'une manière définitive, il l'écrivait ; mais, ensuite, il composait son ouvrage entier sans en écrire un seul mot. Lorsqu'un acte était fini, il me le récitait ; si je lui adressais quelques observations critiques, il faisait des corrections ; et, par une disposition singulière de sa mémoire, le vers condamné s'effaçait, et il était remplacé par un vers nouveau, sans qu'il y eût jamais erreur ni confusion. Aussi les manuscrits qui nous restent de lui ne portent-ils presque aucune rature... Il partit donc pour l'Italie sans avoir écrit, suivant son habitude, le premier acte de *Louis XI*, et il me disait, en riant, que, de cette manière, il ne craignait pas de perdre son portefeuille. »

Mais, tandis que Delavigne voyageait en Italie, la nouvelle lui parvint de la mort de Talma. Aussi, dès son retour, au lieu de continuer sa tragédie de *Louis XI*, Casimir Delavigne composa-t-il une comédie en cinq actes, assez spirituelle, la *Princesse Aurélie*, qui fut représentée au Théâtre-Français, le 6 mars 1828, sans grand succès d'ailleurs.

En 1829, Casimir Delavigne obtint un applaudissement presque général avec son *Marino Faliero*, d'abord destiné au Théâtre-Français (le rôle d'Eléna devait être tenu par M^lle^ Mars), puis, à la suite de certaines difficultés survenues dans la distribution des autres rôles, représenté à la Porte-Saint-Martin, avec Ligier dans le rôle de Faliero. Ce fut un succès d'innovation, car *Marino Faliero* est la première grande pièce romantique en vers qui ait été jouée en France. (*Henri III et sa cour*, est-il besoin de vous le rappeler, était écrit en prose, par suite pouvait paraître aux romantiques même une œuvre un peu inférieure.) Les vers de *Marino Faliero* furent acclamés par la jeune école, et les journaux inscrivirent ce succès parmi les victoires romantiques.

En 1830, Casimir Delavigne composa la *Parisienne*, chant national, dans lequel il saluait la révolution de Juillet et qui fut comme la *Marseillaise* de l'époque.

Au mois de février 1832, sa tragédie de *Louis XI* fut enfin représentée au Théâtre-Français ; la pièce, où respire une énergie farouche, obtint un brillant succès, et depuis s'est maintenue constamment au répertoire.

Dès lors, les ouvrages succèdent aux ouvrages : le tableau des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Enfants d'Edouard, de son ami Paul Delaroche, inspira à Delavigne la pensée de mettre sur la scène cet épisode touchant que Shakespeare n'a fait qu'indiquer dans son *Richard III*. Des gens malintentionnés virent dans la pièce de Delavigne des allusions à l'avènement de Louis-Philippe, que l'auteur était, certes, bien loin d'avoir voulu y mettre. Ils obtinrent de Thiers, alors ministre de l'intérieur, l'interdiction de la première représentation. Delavigne, plein de confiance en la clairvoyance du roi, se rendit aux Tuileries, où il fut fort bien accueilli. Louis-Philippe, après avoir entendu les doléances du poète, lui répondit : « Mon cher Delavigne, ce que vous désirez n'est pas en mon pouvoir ; je suis roi constitutionnel, mes ministres sont responsables, je ne puis donc pas donner un ordre, mais je puis exprimer un vœu. Dites à M. Thiers que je serai heureux s'il peut vous rendre votre ouvrage, à la représentation duquel je ne vois aucun inconvénient. » Thiers, après une légère discussion avec le poète, leva l'interdiction, et la pièce fut jouée avec un succès complet, sur la scène du Théâtre-Français, le 18 mai 1833, sans provoquer le moindre désordre.

Les dernières années de Casimir Delavigne furent attristées par la maladie. Il trouva cependant le moyen d'écrire encore plusieurs ouvrages : en 1834, *Don Juan d'Autriche*, comédie historique en prose, ayant pour sujet Charles-Quint à Saint-Just et ses démêlés avec son fils ; en 1836, *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, en vers ; en 1838, la *Popularité*, comédie en cinq actes en vers; en 1839, la *Fille du Cid*, tragédie demeurée inachevée ; en 1840, le *Conseiller rapporteur*, comédie en trois actes, en prose ; *Charles VI*, opéra en cinq actes, écrit en collaboration avec son frère Germain et joué en 1843 ; enfin *Mélusine*, tragédie en cinq actes dont quatre actes étaient terminés, lorsque la mort surprit le poète, mais dont un acte et demi seulement avait été couché sur le papier.

Cette simple énumération vous donne une idée de l'activité littéraire de Casimir Delavigne.

Il mourut le 11 décembre 1843, à Lyon, où la maladie l'avait forcé de s'arrêter, tandis qu'il se rendait en Italie. On lui fit à Paris de solennelles funérailles, et d'éloquents discours furent prononcés sur sa tombe, notamment par V. Hugo, Montalivet, Frédéric Soulié. C'était un homme de talent et de cœur, qui fut universellement regretté.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Sénèque

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le traite « de la Colère ».

En continuant l'étude des ouvrages que Sénèque a consacrés au développement de questions morales, nous aborderons le traité de la colère, *de Ira*. Cet ouvrage paraît être le plus ancien des livres de morale qui nous sont parvenus sous le nom de Sénèque. La question de date est, d'ailleurs, assez délicate à résoudre, et il est difficile de dire avec certitude à quelle époque précise remonte la composition du traité « de la Colère ». Il est possible de dire après quelle date il fut écrit, mais on ne peut fixer le terme avant lequel il fut écrit. Un fait certain, c'est qu'il est postérieur à la mort de Caligula. En effet, Sénèque y fait allusion à cet empereur en des termes tels, qu'on ne peut absolument pas croire que de semblables hardiesses aient pu être publiées de son vivant. Sénèque y parle, sans ménagements d'aucune sorte, des accès de folie furieuse de Caligula, et raconte à ce sujet des anecdotes caractéristiques. Ainsi, pendant une représentation donnée par l'empereur, Jupiter eut l'insolence de troubler le spectacle par des coups de tonnerre. Caligula entra dans une telle colère qu'il provoqua Jupiter par un défi sacrilège :

« Quelle démence ! dit Sénèque ; il s'imaginait ou que Jupiter même ne pouvait lui nuire, ou qu'il pouvait nuire à Jupiter. Je pense que ces paroles n'ont pas contribué, pour une faible part, à exciter les esprits des conjurés ; car on dut bien voir que c'était le dernier degré de la patience, que de tolérer un empereur qui ne pouvait supporter Jupiter en personne. »

Sénèque flétrit donc, ici, la folie blasphématoire de Caligula. Bien plus, il parle en termes très clairs de la conspiration qui lui ôta la vie. Le traité est donc postérieur à cet événement. A moins de supposer que le passage n'ait été intercalé après coup, il n'y a pas moyen de repousser cet argument. Mais, si l'on fait de telles hypothèses, toute recherche de date devient impossible. Donc, comme nous n'avons aucune raison de croire que le passage sur Caligula ait été ajouté dans une seconde édition du traité

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« de la Colère », nous admettrons que la composition de ce traité est postérieure à l'assassinat de Caligula. Caligula fut tué en janvier 41 ; par conséquent, la publication du *de Ira* est postérieure à janvier 41.

D'autres indices nous permettront peut-être d'arriver à une conclusion plus ferme. Remarquons que l'ouvrage est adressé par Sénèque à son frère Novatus. Or nous savons que, quand l'apôtre Paul comparut devant le frère de Sénèque, en l'année 53, Novatus avait quitté son nom pour prendre celui de son père adoptif, le rhéteur Gallion. Ce détail nous amènerait donc à croire que le traité « de la Colère » est antérieur à cette date de 53. La publication serait comprise entre les années 41 et 53. On peut hésiter dans l'intervalle de ces limites. Certains pensent que l'ouvrage est antérieur à l'exil de Sénèque ; d'autres prétendent qu'il a été composé pendant la durée de cet exil même ; d'autres, enfin, soutiennent qu'il est postérieur au retour de Corse, et date de l'année 49, époque où Sénèque commença l'éducation de Néron. Ils prétendent, en effet, que l'ouvrage a été composé par Sénèque pour servir à son élève, et ils croient retrouver dans le texte de Sénèque des allusions précises à sa charge de précepteur. Mais cette thèse n'est pas très vraisemblable ; car, en fait d'allusions, on en trouve surtout contre les enfants gâtés ; et il y aurait eu de la part de Sénèque un bien étrange manque de tact à l'égard d'Agrippine, s'il avait ainsi blâmé l'éducation que Néron avait reçue jusqu'alors. N'oublions pas qu'à ce moment Sénèque devait tout à Agrippine, qui l'avait rappelé d'exil et lui avait confié une charge de première importance. Il est donc probable que l'ouvrage doit être placé plus près de 41 que 49, sans qu'on soit pourtant autorisé à fixer une année plutôt qu'une autre.

Cette question de date examinée, passons à l'étude de l'œuvre elle-même, qui a une étendue assez considérable, puisqu'elle compte trois livres. Mais ce traité présente un aspect étrange, une apparence de désordre qui tient en partie au mauvais état des manuscrits : on y constate, en effet, des lacunes. Faut-il voir là des disparitions, ou bien de simples transpositions ? C'est ce qu'on ne peut établir ; en tout cas, il est certain qu'on rencontre des passages où la suite des idées est brusquement interrompue. Une seconde cause contribue encore à donner cette impression de désordre ; cela tient en grande partie à Sénèque lui-même et à sa façon de composer. Quoiqu'il ait été orateur, et qu'il ait assidûment suivi dans sa jeunesse les exercices de l'école, Sénèque n'a jamais pu s'astreindre à suivre un ordre bien déterminé. Il compose mal, et se laisse aller libre-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ment aux écarts de sa verve et de sa fantaisie. Les développements se succèdent sans lien très serré qui les unisse, et viennent s'aligner un peu comme cela passe par la tête de l'auteur. De là vient que Sénèque se laisse souvent aller à développer outre mesure des idées accessoires, ou au contraire à écourter des idées principales. De là vient l'abondance des digressions historiques et philosophiques, des détours qui rendent la lecture de Sénèque plus piquante, mais aussi plus pénible. En effet, la liaison des idées n'est pas toujours aisée à suivre. Il y a beaucoup de vague et d'incertitude dans la manière de lier et de présenter les idées. Peut-être aussi faut-il admettre qu'une troisième cause intervient à côté des précédentes. Quand on lit d'un bout à l'autre le traité « de la Colère », on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il y a des répétitions. Ainsi des indications contenues dans la fin du livre II, sur la façon de guérir la colère, se retrouvent dans le 3e livre. D'autres questions encore, traitées déjà dans les deux premiers livres, sont abordées de nouveau dans le dernier, sous une forme tantôt plus abrégée, tantôt plus développée. Il semble qu'il y ait deux éditions, pour ainsi dire, de la pensée de Sénèque. On a fait une hypothèse ingénieuse pour rendre compte de ce fait : le *de Ira* en trois livres, tel que nous le possédons, serait le résultat d'une fusion de deux rédactions différentes : une courte, comprenant un seul livre ; l'autre plus longue, en deux livres. Il y aurait eu confusion, ou plus exactement fusion de ces deux textes d'inégale étendue. Les copistes, voyant rapporter au nom de Sénèque deux ouvrages traitant des sujets analogues, n'auraient pas eu de scrupule à les fondre tout simplement en un ensemble plus ample. Cela expliquerait bien les irrégularités de composition et les redites qu'on remarque dans le *de Ira*.

Ces observations montrent qu'on ne peut songer à donner une analyse qui suive pas à pas le texte de l'ouvrage. Nous cherchons à éclaircir autant que possible l'œuvre de Sénèque, et ce serait l'embrouiller encore que de s'asservir à l'ordre souvent confus de l'auteur. Nous laisserons donc volontairement de côté une analyse suivie et nous nous appliquerons à dégager et à mettre en relief les idées principales de Sénèque sur la colère.

La première question qui se pose est celle-ci : qu'est-ce que la colère ? Quand on écrit un traité avec des intentions philosophiques, la première chose à faire est de définir avec précision le sujet de l'étude qu'on se propose ; car les uns comprennent la chose d'une façon, les autres d'une autre. Il y a une lacune au début du *de Ira* ; mais certaines allusions montrent que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sénèque avait fait la comparaison des différentes définitions données par les philosophes. Toute la controverse se ramenait à ceci : la colère est-elle un mouvement spontané ou un mouvement raisonné ? Certains philosophes disent que la colère est un de ces élans, plus physiques que moraux, qui poussent l'homme à agir dans certaines directions ; la colère est un mouvement irrésistible qui conduit à certains actes de haine, de vengeance, de violence, sans qu'on s'en rende parfaitement compte ; la colère est un de ces élans spontanés, aveugles, instinctifs, dans lesquels l'âme, cette partie de nous qui doit commander nos actes et nos pensées, est plus passive qu'active. Sénèque cite des exemples pour faire comprendre sa pensée : la colère est-elle semblable au frisson que donne une aspersion d'eau froide ? Est-elle aussi instinctive que le dégoût que donnent certains corps ? Se met-on en colère de la même façon qu'on voit les cheveux se hérisser à l'annonce d'une mauvaise nouvelle, ou la rougeur couvrir le visage, quand on entend des paroles déshonnêtes ? La colère est-elle de même nature que le vertige qui nous saisit quand nous jetons les yeux au fond d'un précipice ?

Aucune de ces impressions ne dépend de nous, et la raison ne peut les empêcher de se produire ; l'âme les reçoit plutôt qu'elle n'agit sur elles. Il y a encore d'autres élans irrésistibles, parce qu'ils sont purement instinctifs : on se trouve au milieu d'une foule qui rit, on prend un visage souriant ; on se trouve au milieu d'une foule qui pleure, on prend un visage assombri. Quelqu'un vient-il à bâiller dans une réunion ? On est sûr que tout le monde bâillera aussi, peu après. Passe-t-on brusquement la main devant les yeux d'une personne : on est sûr qu'elle ne pourra s'empêcher de fermer les yeux. La colère est-elle un de ces mouvements qui se produisent mécaniquement ? Ou bien est-elle un mouvement où l'âme entre pour quelque chose, est-elle un mouvement raisonné, un mouvement réfléchi et volontaire, que la partie directrice de notre être, τὸ ἡγεμονικόν, comme disent les stoïciens, guide après en avoir subi le choc ? Est-ce qu'après ce choc il y a comme une mainmise sur l'élan spontané, et, à partir de ce moment, ce mouvement cesse-t-il d'être aveugle, est-il dirigé par l'âme, et marche-t-il vers ses effets, volontairement et après parfaite réflexion ? Sommes-nous, en d'autres termes, victimes ou acteurs des actes de colère ?

Pour Sénèque, l'âme est active dans la colère. Nous sommes donc pleinement responsables de nos mouvements de colère, puisque ce ne sont pas des mouvements aveugles et instinctifs. Le premier choc est seul involontaire ; mais ce n'est pas là, à

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

proprement parler, de la colère. La colère proprement dite, écrit Sénèque, c'est l'élan de l'âme qui marche à la vengeance avec volonté et réflexion. Si l'âme ne peut pas plus triompher de la première impulsion que des mouvements instinctifs dont on a déjà parlé, la raison a une prise sur le développement réfléchi de ce premier élan ; il ne dépend que d'elle de l'arrêter. Si nous nous laissons emporter, c'est notre faute, et alors nous tombons dans un état de courte folie. C'est, en effet, une véritable maladie que la colère, une sorte de démence dont nous sommes responsables, et que nous pouvons éviter. Il faut donc surveiller les mouvements de notre âme, et les empêcher d'aboutir à la colère.

Mais, ici, se pose une autre question. Est-il bien prouvé que ce soit pour l'homme un devoir d'arrêter sa colère ? N'y a-t-il pas des cas où la colère est légitime ? La question avait été posée bien avant Sénèque. Pour lui, la réponse est simple : non, la colère ne se justifie pas. Dès le début, Sénèque prend position et déclare nettement son opinion. Il entreprend de prouver que la colère n'est pas légitime, parce qu'elle ne peut se justifier ni par des raisons théoriques ni par des raisons pratiques.

Examinons d'abord, avec Sénèque, quelles raisons théoriques ont été mises en avant par certains philosophes. La colère, disent-ils, est légitime, parce qu'elle est naturelle. Regardons, en effet, les êtres qui sont les plus près de la nature, c'est-à-dire les enfants ; il n'y a rien de plus irascible qu'un enfant. Quand ses désirs ne sont pas satisfaits, il se met en colère ; un rien suffit à l'irriter. Mais, répond Sénèque, si la colère était vraiment naturelle, elle devrait être une de ces tendances instinctives que les stoïciens nomment ὁρμή. Or c'est précisément le contraire que nous voyons en réalité. La colère va à l'encontre des instincts les plus connus de la nature humaine. L'homme est doux de nature ; qu'y a-t-il de plus cruel que la colère ? L'homme est un être aimant ; la colère est haineuse. L'homme a une tendance à rendre service à son prochain ; la colère veut la ruine et la destruction. L'homme recherche la société ; la colère veut l'isolement. L'homme veut être utile ; la colère veut nuire. L'homme veut faire du bien, même à ses ennemis ; la colère le pousse à faire du mal, même à ses amis. Ainsi Sénèque montre que la colère est en contradiction perpétuelle et irréductible avec les instincts naturels de l'homme.

Mais, si la colère ne se justifie pas par des raisons théoriques, peut-être est-il possible de trouver pour la légitimer des raisons pratiques. S'il était prouvé que c'est un élan puissant pour aiguillonner le courage et pour stimuler l'initiative, il faudrait la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

modérer, mais non l'étouffer tout à fait. On a donc soutenu qu'il fallait se borner à en retrancher ce qu'elle a d'excessif, pour la renfermer dans des limites où elle devienne salutaire, et à en retenir surtout l'énergie, sans laquelle toute action serait languissante et toute force d'âme s'éteindrait. Sans la colère, l'âme tomberait dans l'indolence ; la colère est donc une bonne chose, si on la gouverne. Toute la question est de bien la gouverner, afin d'éviter que l'âme soit entraînée on ne sait où par une impulsion aveugle. Il n'y a qu'à tenir en main la colère pour qu'elle devienne utile.

Mais, répond Sénèque, cela n'a pas de sens. La colère est précisément une chose aveugle, irraisonnée, ingouvernable. Comment prétendrait-on la diriger au gré de la raison ? Peut-on faire à la colère sa part ? Peut-on lui assigner des limites qu'elle ne doive pas dépasser ? Nullement. Il est plus aisé de proscrire les choses pernicieuses que de les régler une fois admises. Dès qu'elles ont pris possession de l'âme, elles sont plus puissantes que la modération, et ne souffrent ni frein, ni restriction. L'homme qui se laisse glisser sur la pente d'un précipice ne peut plus s'arrêter, quand il s'est une fois abandonné au mouvement qui l'entraîne ; de même l'esprit qui s'est abandonné à la colère ne peut plus retenir son impulsion. Ce qu'il y a de mieux, c'est donc de repousser sur-le-champ les premières impulsions de la colère et de l'étouffer dans son germe.

D'ailleurs, la colère en elle-même est-elle vraiment utile, comme on le dit ? Cet élan salutaire existe-t-il réellement ? Où dit-on que la colère est utile ? En guerre, disent certains philosophes, il y a des dangers que personne n'oserait aborder de sang-froid ; le général excite la colère des soldats, et leur fureur leur donne le courage de se jeter sur l'obstacle et d'en triompher. Mais cette colère, dit Sénèque, est un peu irréfléchie, c'est un emportement aveugle. Le caractère de la colère est d'être quelque chose de déréglé, d'inconsidéré, de fou, d'imprévoyant, sur quoi il est impossible d'avoir prise. Or c'est tout ce qu'il y a de plus dangereux à la guerre. Il y faut certes de la fougue, de l'ardeur, de l'emportement même, mais un emportement réglé par la discipline. Il faut que le soldat soit toujours en état d'obéir ; la colère n'est pas capable de se plier à un ordre, quand une fois elle est déchaînée.

La colère est donc plus nuisible que salutaire. L'expérience est là pour le prouver. Prenons les Barbares : ils ont des corps beaucoup plus robustes que les Romains ; ils sont plus endurcis aux fatigues, plus aptes à supporter les rigueurs du climat ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ils ont une stature colossale. D'où vient donc que les hordes immenses des Cimbres et des Teutons furent anéanties au point qu'il ne resta même pas un messager pour porter chez eux la nouvelle de leur massacre ? C'est que la colère leur tenait lieu de courage. Il n'y a rien de plus intrépide, de plus impétueux, de plus passionné pour les combats, que les Germains ; or, dès qu'une légion romaine paraît, ou même dès qu'ils sont attaqués par des Espagnols ou des Gaulois ou encore par les troupes sans vigueur de l'Asie et de la Syrie, ils succombent. Ce qui en fait pour leurs ennemis une proie facile, c'est la colère. La discipline ne règle pas leur fougue ; ils se jettent en aveugles sur les obstacles, et sont massacrés sans peine. Inversement, par quels moyens Fabius Cunctator releva-t-il les forces épuisées de la république romaine ? Il sut temporiser, attendre, patienter ; toutes choses que ne sait pas faire l'homme en colère. Les deux Scipions ne tinrent pas une autre conduite, et c'est grâce à leur modération réfléchie que Rome put triompher d'Annibal. La colère n'est donc pas utile même à la guerre ; car elle pousse à la témérité et ne sait pas éviter le péril.

La colère, dit-on encore, est utile dans la vie civile : c'est elle qui inspire à ceux qui sont au pouvoir des haines vigoureuses pour les mauvaises actions, et leur donne la force de les punir. Sans la colère, les magistrats tomberaient dans l'indolence. La colère des autorités est nécessaire pour sauver la république et les bons citoyens contre les agissements des criminels ; sans quoi une indulgence et une clémence excessives autoriseraient et encourageraient les mauvaises actions.

Mais, dit Sénèque, il n'est pas du tout indispensable d'être en colère pour punir. Au contraire, ce serait un procédé des plus maladroits. Il vaut cent fois mieux témoigner à ceux qui commettent des fautes des sentiments doux et paternels, les ramener au bien au lieu de les poursuivre. Le coupable est un malade qu'il faut guérir par la douceur, par les remontrances, par la force, si c'est nécessaire, mais sans colère. Un médecin se fâche-t-il contre celui qu'il tente de guérir ? Même quand le magistrat est obligé de sévir contre des malfaiteurs incorrigibles, il les punira de la honte, de l'exil ou de la mort, avec une fermeté raisonnable et impassible. Son âme restera aussi sereine que la loi elle-même. Un bon juge condamne ce que la loi réprouve ; il ne ressent pas de haine et de colère contre le coupable. La colère serait nuisible et compromettrait l'autorité, loin de la rendre plus redoutable et plus respectée. On reconnaît, dans ces maximes, les procédés que Sénèque a essayé lui-même d'appli-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quer pour l'éducation de Néron. La vie civile n'exige donc pas la colère, et celle-ci est aussi nuisible au magistrat qu'à l'homme de guerre.

On dit encore que la colère donne de l'autorité à un roi sur ses sujets. Cette opinion est vieille comme le monde. On vous redoute, soit ; mais on redoute aussi les bêtes féroces et les serpents. Cela ajoute-t-il de la noblesse à ces animaux ? On dit que le cri du porc effraie les éléphants. Les porcs sont-ils donc, pour cela, plus nobles ? Il ne faut pas croire que l'on a plus d'autorité et plus de noblesse, quand on effraie les autres.

Après avoir montré que la colère n'est, en aucun cas, ni légitime ni même utile, Sénèque aborde la question qui se pose tout naturellement : comment faut-il soigner et guérir cette maladie de l'âme ?

En médecine, on distingue deux sortes de traitements : le traitement préventif, qui a pour but d'éviter que la maladie ne survienne, et le traitement curatif, qui se propose de la chasser quand elle a fait son apparition ; de même la médecine de l'âme admet ces deux méthodes et les applique en particulier à la colère. Le traitement préventif réside surtout dans l'éducation. Quant au traitement curatif, il consiste à s'accoutumer à la patience, et à s'exercer au mépris des injures. Toute cette partie de thérapeutique morale est développée très longuement par Sénèque ; il revient même, à plusieurs reprises, sur certains points qu'il juge d'une importance prépondérante. La fin du livre II et presque tout le livre III du traité « de la Colère » sont consacrés à la recherche des moyens de guérir ou de prévenir la colère.

Sénèque a-t-il inventé ces questions ? Il suffit de lire Platon, Aristote, Théophraste, pour se convaincre qu'il n'en est rien. Dès l'origine de la philosophie pratique des Grecs, c'est-à-dire, en somme, dès Socrate et ses premiers disciples, la question a été posée et agitée. La philosophie reconnut dans la colère une de ces maladies de l'âme auxquelles le sage devait trouver des remèdes. Dans toutes les écoles de philosophie, il se montra des auteurs pour composer des traités περὶ ὀργῆς.

Mais, si toutes les écoles s'étaient occupées de la question de la colère, toutes n'avaient pas à ce sujet la même opinion. Les deux courants d'opinion cités par Sénèque ne sont pas seulement opposés, chez lui, par un procédé de dialectique ; les deux opinions divergentes ont eu réellement des représentants en Grèce. Les uns soutenaient que la colère n'était bonne à rien, et qu'il fallait consacrer tous ses efforts à l'extirper de l'âme humaine. Les autres, au contraire, tout en reconnaissant ses inconvénients,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prétendaient qu'on devait seulement la diriger habilement, au lieu de la supprimer tout à fait, et qu'on pouvait, à cette condition, tirer parti de la colère ; cette dernière opinion a été surtout défendue par les philosophes de l'école péripatéticienne : Aristote et son principal disciple, Théophraste. Nous le savons par Sénèque, qui cite souvent, dans le *de Ira*, les opinions de Théophraste et d'Aristote, et par certains passages des *Tusculanes* de Cicéron.

Cette passion, que d'aucuns veulent supprimer, les péripatéticiens la croient naturelle et bonne à quelque chose. Ils disent que la colère est utile, par exemple, dans la vie militaire, utile dans la vie civile, utile à l'orateur ; chez l'homme d'État, le magistrat, l'orateur, le soldat, l'absence de colère ne serait qu'indolence. Mais les stoïciens s'élèvent contre cette opinion. Ils proscrivent la colère comme une chose qui n'est pas naturelle et qui n'a pas de bons effets. C'est donc à l'école stoïcienne que se rallie Sénèque.

Il a eu, d'ailleurs, des précurseurs immédiats chez ses premiers maîtres, et, entre autres, Sotion, auteur d'un ouvrage sur la colère. Les idées contenues dans l'œuvre de Sénèque ne sont donc pas originales ; il les a empruntées un peu partout. La tâche de Sénèque a consisté surtout à ajouter sa langue, son style, son esprit, ses traits brillants, toute cette rhétorique, en un mot, qui porte bien sa marque personnelle. Son mérite a consisté aussi à renouveler certaines idées par les exemples qu'il a cités à l'appui. Ces exemples tiennent dans le traité « de la Colère » une place assez importante. Sénèque les a empruntés à l'histoire romaine et à ses souvenirs personnels. Il ne néglige pas cependant, pour cela, les exemples traditionnels, celui d'Alexandre entre autres. Mais la plupart des exemples cités par Sénèque sont latins et se rapportent notamment à Auguste, à Pollion, à Caligula, etc. C'est de cette façon que Sénèque est original ; le reste, il l'a emprunté à ses connaissances philosophiques et à ses cahiers d'écolier.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

Simon Tyssot de Patot et ses « Voyages de Jacques Massé ».

Voltaire, à la fin de la treizième *Lettre philosophique*, voulant indiquer que les philosophes n'ont jamais troublé la société, s'exprimait ainsi : « Ce n'est ni Montaigne, ni Locke, ni Bayle, ni Spinoza, ni... etc. qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur patrie : ce sont, pour la plupart, des théologiens, qui, ayant eu d'abord l'ambition d'être des chefs de sectes, ont eu bientôt celle d'être chefs de partis. » Dans les éditions postérieures, la liste de ces philosophes admirés par Voltaire est allée en s'allongeant, et Voltaire y a fait rentrer notamment des hommes comme Toland, Becker, Boulainvilliers, Marana, Montesquieu, d'Argens, Diderot, et un certain « Jacques Massé », personnage qui a été très négligé jusqu'à aujourd'hui, malgré l'indication de Voltaire, et qui est pourtant très intéressant.

L'auteur déguisé sous le nom de Jacques Massé avait publié en 1710 un petit livre intitulé : *Voyages et Aventures de Jacques Massé. — A Bourdeaux, chez Jacques l'Aveugle. MDCCX.* (En réalité, l'ouvrage parut non pas à Bordeaux, mais en Hollande.) Dans ce livre, l'auteur s'est beaucoup souvenu des romans précédents qui revêtent la forme du voyage extraordinaire : il a repris le plan des *Aventures de Jacques Sadeur* et de *l'Histoire des Sévarambes*. Et son roman n'est pas moins curieux que ceux de Gabriel de Foigny et de Denis Vairasse.

*
* *

Jacques Massé, originaire d'Abbeville, a fait la plus grande partie de ses études à Paris. Puis il s'est engagé comme chirurgien à bord d'un vaisseau. Ayant fait naufrage non loin des côtes du Portugal, il arrive à Lisbonne où il séjourne quelque temps.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

Il s'embarque de nouveau et, en septembre 1644, il fait naufrage pour la seconde fois : il est jeté, avec ses compagnons, sur une côte inconnue dans l'hémisphère austral.

Pendant quelques jours, les naufragés vivent sur le rivage ; puis certains se décident à pénétrer dans l'intérieur du pays. Ils franchissent de très hautes montagnes sans rencontrer d'habitants ; cependant ils finissent par trouver une tombe portant deux inscriptions, l'une en langue grecque, l'autre en langue hébraïque ; et ils arrivent dans un pays tout à fait inconnu des géographes, habité par une population civilisée. La langue du pays est simple, et Jacques Massé et ses compagnons l'apprennent assez vite. L'auteur nous donne d'abondants renseignements sur la grammaire de cette langue, et aussi sur les jeux, les mœurs, les coutumes, les croyances des habitants.

Là-dessus, La Forêt, un des compagnons de Jacques Massé, ayant eu des amours assez périlleuses avec une des femmes du roi, Jacques Massé et les siens sont obligés de s'enfuir : ils descendent une rivière dangereuse, qui les ramène sur la côte au point où les a jetés leur naufrage. Là, ils retrouvent ceux de leurs compagnons qui ne les avaient pas suivis dans leur voyage à l'intérieur des terres. Un bateau vient à passer, qui les reprend et les débarque à Goa, où Jacques Massé tombe malheureusement entre les mains de l'Inquisition. Il réussit à s'échapper ; mais il est pris et conduit en esclavage. Enfin, il est relâché et il peut rentrer en Europe.

Voilà la trame du roman ; mais, dans ce cadre, l'auteur a fait entrer bien des détails curieux. On voit qu'il est très au courant des sciences. A chaque instant, il fait de la vulgarisation des découvertes les plus récentes en astronomie, en géométrie ou en physiologie ; il fait songer parfois aux ouvrages de Jules Verne.

Jacques Massé se livre à des réflexions philosophiques souvent très intéressantes pour nous. Quand, vers 1640, il vient d'Abbeville à Paris, pour commencer ses études de chirurgie, il rencontre chez son maître plusieurs savants, notamment le P. Mersenne, dont il nous parle ainsi :

« Cet habile homme me fut d'un grand secours pour l'intelligence de plusieurs questions de physique et de métaphysique. Comme il avait de grandes liaisons avec M. Descartes, qui était alors en Hollande, je ne lui proposais rien de difficile qu'il ne me l'éclaircît tôt ou tard. Ce fut lui qui me mit, le premier, en main les six *Méditations* de ce célèbre philosophe. Le désir d'apprendre à démontrer l'existence d'un Dieu, l'immatérialité de l'âme et sa

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

réelle distinction d'avec le corps, me les fit lire avec toute l'attention dont j'étais capable ; mais j'avoue franchement que je n'en fus point satisfait. Sa *Méthode* pour bien conduire la raison, et chercher la vérité dans les sciences, sa *Dioptrique*, ses *Météores*, son *Monde*, et, généralement tout ce que j'avais vu de lui, me charmait ; mais pour sa *Métaphysique*, je le dis encore une fois, rien ne m'en revenait que la subtilité des raisonnements. Ce qui me fit conclure que nous ne devons rien entreprendre au-dessus de la portée de notre petit esprit ; ne nous entretenir que des corps, nous borner à en expliquer la nature, la figure, le nombre, les propriétés, les changements causés par le mouvement, et ce que l'on y peut remarquer de plus pour notre usage, pour le bien de la société, et pour l'intelligence et l'avancement des connaissances humaines ; sans nous mêler de vouloir rendre manifestes, et, pour ainsi dire, visibles, des sujets qui de leur nature sont cachés, et qui doivent vraisemblablement être à jamais les objets de notre foi et de notre admiration (1). »

En laissant de côté la dernière partie de la phrase, que l'auteur a mise là pour ne pas être inquiété, vous voyez combien sensible est sa tendance à exclure de la recherche intellectuelle et rationnelle tout ce qui dépasse la portée normale de l'esprit humain. Prétendre traiter de l'âme et de Dieu, c'est prétendre connaître l'inconnaissable.

L'auteur, nourri de Fontenelle, reprend les maximes de ce philosophe sur l'avantage qu'ont les hommes à quitter les chemins traditionnels :

« Je fais un jugement infiniment plus avantageux de la pénétration et de la solidité de l'esprit de celui qui examine tout, et qui s'oppose quelquefois même à des opinions reçues depuis longtemps, que de ceux qui les ont héritées de leurs ancêtres, et qui ne les conservent souvent qu'à cause de leur âge ou de leur autorité : parce qu'il arrive rarement que l'on sorte de la voie commune, que l'on n'ait des raisons pour le faire ; au lieu que l'on peut fort bien n'en pas avoir pour ne s'en point écarter (2). »

Nombreux sont, dans ce livre, les passages où la Bible est critiquée sans aucun ménagement :

« Il ne faut pas mentir, la première fois que j'en fis la lecture, ce qui fut expédié en fort peu de temps, je la pris pour un *roman assez mal concerté*, que je traitais pourtant de fables sa-

(1) P. 8.
(2) P. 29.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

crées. La Genèse, selon moi, était une pure fiction ; la loi des Juifs et leurs cérémonies, un badinage et de vaines puérilités ; les Prophéties, un abîme d'obscurités et un galimatias ridicule ; et l'Evangile, une fraude pieuse, inventée pour bercer des femmelettes et des esprits du commun (1). » Quand, sous la direction d'un protestant, il lut les Ecritures avec quelque attention, cela lui fit l'effet d'une *allégorie* bien concertée pour frapper les esprits : « Je conclus que, et Création du Monde, et Chute de l'homme, et menaces, et promesses, et Déluge, et Circoncision, et Songes, et Visions, et Passage de la Mer Rouge, et Loi cérémonielle, et Prophéties, et tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la république d'Israël, n'étaient que des types, des allégories, des emblèmes, des figures et des ombres, qui n'avaient du rapport qu'avec la nouvelle Alliance ; qui ne brillaient qu'à la clarté de l'Evangile, et dont le véritable corps était Christ (2). » Ailleurs, il nous dira que les miracles de Jésus-Christ ne sont aussi que des figures. Vous voyez qu'en somme, l'auteur aboutit aux mêmes conclusions que Saint-Evremond ou que Spinoza : tout ce que Jésus-Christ a voulu, c'est simplement nous apprendre à vivre honnêtement. « Le but du Saint-Esprit n'a jamais été de nous rendre mathématiciens et philosophes, puisque autrement il aurait eu soin d'éclaircir des endroits de la Genèse, au sujet de la Création, qui embarrassent bien des gens (3). » Jésus-Christ et le Saint-Esprit n'ont songé qu'à nous donner des règles de vie.

Les attaques contre le christianisme répandues dans l'ouvrage sont partout très vives. En visitant, dans le pays inconnu où le naufrage l'a jeté, des mines où travaillent les condamnés, Jacques Massé apprend qu'on a enfermé dans ces mines un missionnaire jeté, lui aussi, sur la côte par un naufrage, mais qui, moins prudent que Jacques Massé, s'était avisé d'expliquer aux habitants les mystères de l'Incarnation et de la Trinité. On l'avait mis aux mines comme coupable de blasphèmes. Vous voyez l'âpreté des attaques de l'auteur contre la religion chrétienne.

Pour montrer que la Révélation est une présomption bien vaine, l'auteur introduit la profession de foi d'un magistrat du pays, qui est un pur déiste : « Je crois une Substance incréée, un Esprit universel, souverainement sage, et parfaitement bon et juste, un Etre indépendant et immuable, qui a fait le Ciel et

(1) P. 23.
(2) P. 44.
(3) P. 381.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

la Terre, et toutes les choses qui y sont, qui les entretient, qui les gouverne, qui les anime; mais d'une manière si cachée et si peu proportionnée à mon néant, que je n'en ai qu'une idée très imparfaite. Cependant, voyant la nécessité de son existence, et la dépendance où nous sommes à son égard, nous croyons être dans une obligation indispensable de lui rendre nos hommages et nos adorations, de ne parler de lui qu'avec respect, et n'y penser même qu'en tremblant; ce qui fait la principale partie de notre culte (1). »

Donc la prière est inutile. On rend à la Divinité des actions de grâces, mais on n'a point à la prier: « Pour ce qui est de le prier (*Dieu*), cela est absolument inutile; outre que ce serait comme lui vouloir faire violence, car, étant immuable de sa nature, il est évident qu'il ne saurait souffrir aucune ombre de changement » (2). D'où pas de dévotion particulière, pas de croyance à l'immortalité de l'âme. L'auteur se livre à une véritable critique de ces doctrines chrétiennes qui font hausser les épaules aux gens du pays: « Cette Création dont vous venez de nous entretenir est une pure allégorie, que je trouve assez grossière dans son genre, et fabriquée par un Auteur fort ignorant de la nature des choses; jusque-là qu'il y fait précéder les effets à la cause, puisque... le premier jour, la Lumière fut créée, et le quatrième parurent les Luminaires dont cette Lumière nous vient. Il est certain, au reste, que l'idée d'un Dieu qui travaille et qui se repose ne peut être digérée que par des peuples fort grossiers et ignorants, que l'on voulait maîtriser (3). »

L'auteur de Jacques Massé démolit pareillement la croyance à l'Enfer et à la Résurrection, et les vieilles théories sur l'antiquité du monde, lequel est bien plus ancien que ne l'indique la Bible. Çà et là, il sème, au milieu du roman, des remarques pleines de sens et de portée: il note, par exemple, que, si l'on dissèque un nègre, on s'aperçoit que les affirmations de la Genèse sur l'origine des Chamites ne tiennent plus debout. Il vulgarise les résultats de l'exégèse spinoziste et protestante sur l'inauthenticité et sur la chronologie de certains livres de la Bible. Il rappelle que les Indiens et les Chinois ont des annales qui nous reportent dans la suite des temps bien plus avant que la chronologie biblique. — Vous savez combien cette idée sera chère aux philosophes du XVIII[e] siècle.

(1) P. 157.
(2) P. 158.
(3) P. 169.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

A plusieurs reprises, il revient sur la critique de la Révélation : Il est absurde de supposer que Dieu « communique à certaines personnes et qu'il cache à beaucoup d'autres certaines règles, auxquelles il veut que tous les hommes se conforment : c'est supposer une partialité injuste et indigne de lui. Ainsi on peut conclure sûrement que tout ce qu'on appelle Révélation divine, dans l'un ou l'autre pays, n'est véritablement qu'une imposture, fondée sur la faiblesse des hommes en général, et inventée par ceux qui voulaient leur en imposer dans de certaines vues et pour certains desseins (1). »

De là se dégage cette idée, qui finit par s'exprimer nettement, à savoir que toutes les religions formelles ne sont que des impostures fabriquées par des hommes qui voulaient tromper les peuples, pour mieux les mener. C'est l'idée de Fontenelle dans l'*Histoire des Oracles ;* ce sera l'idée de tout le XVIII[e] siècle philosophique : la religion n'est que le résultat de la crédulité des uns et de l'imposture des autres.

A un certain endroit, l'auteur introduit une « fable des abeilles » (qui n'a aucun rapport avec celle de Mandeville) ; c'est une allégorie impertinente de Jésus-Christ et de l'Eglise, dans laquelle l'auteur de *Jacques Massé,* parlant des frelons et des abeilles, appelle « principe spirituel » leur bourdonnement, qui leur survivra.

En morale, il est franchement naturaliste. Il pense que la nature est capable de guider les hommes et de les acheminer vers la morale. Dans sa jeunesse, ayant été malade des suites de ses débauches, Jacques Massé a tiré de là quelques conclusions : « A mesure que je me rétablissais, je ne cessais point de faire de mûres réflexions sur les Lois sévères que la Nature observe si ponctuellement envers les pauvres mortels ; et, après avoir reconnu qu'il y a peu d'excès qu'elle ne punisse, je conclus que la frugalité et la tempérance sont les véritables moyens d'avoir toujours l'esprit libre, et le corps à l'abri de toutes les maladies, auxquelles nous sommes autrement presque tous sujets (2). »

La morale naturelle et rationnelle est donc la seule que puisse admettre Jacques Massé. Il a, à ce sujet, avec un prêtre du pays, un entretien significatif : « Comment, poursuivis-je, paillarder, tuer, voler, blasphémer, ne sont pas des crimes par lesquels on offense la Majesté du Très-Puissant ? — Nullement, repartit le

(1) P. 466.
(2) P. 48.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Prêtre ; car, premièrement, si la Paillardise était un péché, Dieu en serait lui-même l'Auteur, et, qui pis est, de l'Inceste même ; puisque, selon vous-même et votre grand Moïse, n'y ayant eu au commencement qu'un homme et qu'une femme, il a fallu que leurs descendants aient fait plusieurs Incestes, avant que le nombre des vivants leur ait permis de les éviter. Et que l'on ne me dise pas que c'était alors une nécessité, puisqu'il n'aurait non plus coûté à Dieu de faire cent personnes, que d'en créer seulement une (1). »

En réalité, les actions des hommes ne valent que par leurs conséquences sociales : « En elles-mêmes, elles ne sont rien, ou, si vous voulez, elles seront au plus indifférentes ; et, si elles peuvent devenir bonnes ou mauvaises, ce ne peut être que par rapport à de certaines institutions (2). » C'est sur ces principes que se bâtira la morale relativiste du XVIIIe siècle.

Lorsque, arrivé à Goa, vers le mois de juin 1669, Jacques Massé est enfermé dans les prisons de l'Inquisition, il y rencontre un bon vieillard, que la captivité n'effraye pas, et avec lequel il s'entretient :

« Je suis, me dit-il, Universaliste, ou de la Religion des honnêtes gens ; j'aime Dieu de tout mon cœur, je le crains, je l'adore, et je tâche de faire aux hommes, sans exception, ce que je souhaite que l'on me fasse à moi-même (3). » Ce bon vieillard est un Chinois ; dans sa jeunesse, il a été en butte aux prédications d'un Jésuite, qui lui a raconté une foule de choses contraires au bon sens (le Fils procédant du Père, le Fils né d'une Mère toujours Vierge, etc.).

Il est vrai que le Jésuite palliait toutes ces histoires pour les rendre plus acceptables ; mais le bon Chinois ne se laisse pas convertir. Obligé de quitter son pays, le Chinois est arrivé à Goa, où il a fait la connaissance d'un médecin, avec lequel il a eu de fréquentes conversations. — Notez, en passant, le rôle que jouent les médecins comme avocats de la libre-pensée dans tous ces Voyages extraordinaires : cela concorde très bien avec le développement des sciences à cette époque. — Le médecin disait au bon Chinois : « Il est indifférent dans quelle Eglise et avec quels Peuples on adore Dieu, moyennant qu'on le serve avec respect et vénération... Celui qui vit bien est agréable à Dieu, en quelque endroit qu'il se trouve : la Providence, qui sonde les cœurs et les

(1) P. 187.
(2) P. 190.
(3) P. 413.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

reins, sait fort bien distinguer un fidèle de cent mille impies et scélérats (1). » — Autrement dit, soyons chrétiens, si nous le voulons, mais à condition de ne tenir Jésus-Christ que pour le plus sage des hommes : « Sa Morale est incontestablement pure, sa Vie sainte, et ses Enseignements divins ; il en a confirmé la vérité par sa Mort. Mais qu'il soit Dieu tout-puissant et éternel, la même essence que le Père, et cependant personnellement distincte de lui, et engendré de toute éternité, conçu immédiatement du Saint-Esprit ou de Dieu lui-même, et né d'une Vierge immaculée, c'est ce qu'il n'a pas prétendu (2). »

Au cours de ses voyages, Jacques Massé a eu l'occasion d'observer bien des choses et de faire bien des expériences. Il avait jadis connu un capitaine huguenot, qui était, dit-il, un parfait honnête homme. Le hasard de ses aventures lui a permis de rencontrer des sauvages vertueux, et un Chinois dont il admire le bon sens et l'honnêteté. Enfin, il a trouvé chez les Turcs autant de charité et de bonne foi que chez les Européens. Conclusion : la morale n'est pas le monopole d'une seule religion ni d'un seul pays.

Chez les Turcs, Jacques Massé rencontre un « proposant » gascon, qui, fils d'un catholique et d'une huguenote, après avoir passé par toutes les religions, a adopté, au moins en apparence et extérieurement, la religion musulmane, mais en réalité est devenu athée ou déiste :

« Lorsque je lui reprochai son changement de religion, et la profession qu'il faisait de la foi mahométane, qu'il ne croyait pas, il me répondit qu'après avoir bien examiné toutes les différentes religions qui étaient venues à sa connaissance, il n'avait rien trouvé dans aucune qui pût satisfaire une personne raisonnable ; et qu'ainsi il ne voyait rien qui dût empêcher un homme sage de se conformer, pour le moins extérieurement, à la religion dominante du pays où il demeure (3). »

On voit poindre, ici, la malice de l'auteur : le principe, si souvent invoqué à cette époque par les nations européennes pour obliger les dissidents à se convertir, est habilement retourné.

Les idées politiques et sociales que l'on peut relever dans cet ouvrage sont un peu moins intéressantes.

Le pays est divisé géométriquement comme un damier, par des canaux qui se coupent à angle droit. Chaque carré ainsi

(1) P. 425-426.
(2) P. 427.
(3) P. 457.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

formé constitue un canton. Les cantons sont divisés en villages, chaque village comprenant 22 maisons. Toutes les maisons sont identiques, sauf celles du prêtre et du juge. Dix cantons forment un gouvernement. Le roi est le chef de tous les gouvernements dont l'ensemble constitue la nation. D'une subdivision du territoire à une autre, on communique par des canots, remorqués par des boucs. Les principaux divertissements sont les combats de coqs et le jeu de l'aigle.

Il y a toute une hiérarchie des costumes, selon le rang des habitants, depuis le roi qui a une robe de poil de chèvre, jusqu'aux hommes du commun qui portent des robes de couleurs mêlées.

La polygamie est réglementée d'une manière très précise : les juges et les prêtres ont droit à deux femmes, les gouverneurs en ont trois, le roi en a douze.

Depuis une révolution, qui a eu lieu 345 ans avant l'arrivée de Jacques Massé, le pays possède un gouvernement constitutionnel. La peine de mort n'existe pas : les condamnés sont envoyés aux mines, etc... Je n'insiste pas sur les nombreux détails que l'auteur nous fournit à ce sujet, car ils ne nous apportent rien de bien nouveau ni de bien original.

Le véritable intérêt du livre réside dans les pages que je vous ai analysées tout à l'heure, dans les passages où l'auteur nous révèle ses idées en matière de morale et de religion. On voit qu'il a profité de Bayle, de Collins, de Locke, de Spinoza, de Fontenelle, et surtout de la méthode de Descartes : il est, peut-on dire, un des témoins les plus sûrs et les plus authentiques du mouvement philosophique que nous avons vu s'accomplir dans les dernières années du XVII^e^ siècle.

*
* *

Mais cet auteur, qui donc est-il ? Voltaire ne le connaissait pas, bien qu'il ait connu son roman. Si nous songeons que le pays décrit par l'auteur de *Jacques Massé* est divisé comme un damier, et par des canaux, nous sommes conduits à penser que l'auteur est peut-être un géomètre et peut-être aussi un Hollandais.

L'auteur de *Jacques Massé* n'est autre, en effet, que Simon Tyssot de Patot, le professeur de mathématiques à l'Ecole Illustre de Deventer en Over-Yssel, dont j'ai déjà eu l'occasion de prononcer le nom devant vous.

Nous sommes assez bien renseignés sur lui par ses deux volumes d'*Œuvres poétiques* (qu'il publia en 1727, à l'âge de 72 ans)

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et par deux volumes de ses *Lettres choisies* (parues aussi en 1727, à La Haye, chez Mathieu Roguet, en 2 vol. in-12). Nous savons que Tyssot de Patot a publié aussi un ouvrage ayant pour titre *Vie et aventures du Cordelier de Mésange*; mais je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner ce livre.

En tête des *Œuvres poétiques* de Tyssot de Patot se trouve son portrait : c'est une figure fine, narquoise, aux yeux vifs et aux lèvres serrées. Le professeur porte perruque, soutane et rabat.

Il suffit de lire les premières pages de la *Préface* pour voir que l'on a affaire à un homme d'un tempérament robuste, plein d'un très solide bon sens, et ami du badinage, même du badinage le plus lourd et le plus épais. Je vous recommande notamment les considérations qu'il nous présente sur la manière dont il a passé sa jeunesse et sur les circonstances qui l'ont amené à se remarier à un âge assez avancé.

Tyssot de Patot appartient à la famille génevoise des Tissot. — Ce n'est qu'après son installation en Hollande qu'il a commencé à écrire son nom par un *y*. — Son grand-père avait 28 enfants, ce qui explique la condition modeste dans laquelle a vécu chacun d'eux, et notamment le père de notre professeur. Le père de Simon Tyssot de Patot a voyagé en France, en Suisse, en Italie, dans les Pays-Bas, en Angleterre. C'est là qu'il s'est marié, et c'est à Londres que Simon est né, en 1655.

Elevé en Normandie, Simon Tyssot de Patot fut un enfant précoce et débrouillard : du moins, c'est lui qui nous le dit, et vous ferez à cette affirmation toutes les réserves que vous voudrez. — Devenu grand, il ne voyagea pas beaucoup. Ayant remarqué qu'en France, on était facilement inquiété et tracassé, il passa en Hollande, vint à Delft, enfin obtint le poste de professeur de mathématiques à l'Ecole Illustre de Deventer en Over-Yssel.

Il s'était marié à l'âge de vingt ans et avait eu « une fourmilière d'enfants ». Lorsque sa femme, âgée de soixante ans, vint à mourir, Tyssot de Patot la regretta beaucoup, nous dit-il ; mais cela ne l'empêcha point de se remarier, en 1714, avec une Suédoise, « qui savait cinq langues et faisait admirablement la cuisine ». Il n'eut qu'une fille de ce second mariage.

Tyssot de Patot vivait paisiblement dans un milieu de bonne et honnête bourgeoisie de Hollande, avec des bourgmestres, des généraux, des juges et leurs femmes. Il était en relations avec quelques nobles étrangers et aussi avec quelques nobles étrangères. Mais on ne le voit pas en correspondance, comme l'avait été Bayle par exemple, avec les grands écrivains ou hommes de lettres connus de cette époque. Il ne nomme guère parmi eux que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Becker, l'auteur du *Monde enchanté,* qui était, dit-il, de ses amis (1).

Tyssot de Patot est avant tout un *géomètre.* C'est la géométrie qui l'a conduit au scepticisme. « Tout ce qui ne se démontre pas, déclare-t-il dans une de ses lettres, m'est suspect (2) ». Il est mal disposé envers les gens d'Eglise, qui l'ont, dit-il, dégoûté de la religion. Il a remarqué que les étudiants en théologie sont le plus souvent de parfaits débauchés. Il reproche à Becker et à Daillon de s'être trop compromis, en affichant ouvertement leurs idées, qui sont d'ailleurs les siennes. Dans une lettre curieuse, il rejette tous les systèmes, le système chrétien comme le système spinoziste, sur la liberté et sur les sanctions des actions humaines. Pour lui, c'est bien la Providence qui agit sur nous; mais tout est déterminé par notre constitution physiologique et psychologique et par le milieu où nous vivons. De même que la Nature est uniforme dans toutes ses opérations, de même, dit-il, « je crois que Dieu est extrêmement simple dans le gouvernement qu'il exerce sur toutes les créatures ; qu'il suit ponctuellement les lois qu'il a lui-même établies pour leur conservation ou pour leur anéantissement, et qu'il ne s'en écarte jamais que dans des cas tout à fait extraordinaires (3) ». On ne saurait s'affirmer plus nettement déterministe.

Très au courant du mouvement littéraire et philosophique de son temps, Tyssot de Patot paraît avoir bien connu notamment les ouvrages de Locke et les travaux de Newton, dont Bayle ne nous parle pas.

Partisan de la liberté de conscience, il se déclare, avant tout, « *partisan de la vie* », qu'il estime, dit-il, « au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer ». Et il ajoute : « Si j'étais souverain, je ne ferais mourir personne dans mes Etats » (4), ce qui concorde avec des déclarations du même genre que nous avons déjà rencontrées dans les *Voyages de Jacques Massé.*

Les deux volumes de vers que Tyssot de Patot a laissés nous font connaître un pitoyable poète. Il a mis en vers un grand nombre d'épisodes bibliques (Esther, Job, Tobie, Suzanne), sans doute pour être mieux garanti contre les hardiesses de ses autres ouvrages. Le deuxième volume de ses poésies est fait de pièces de circonstance, distribuées libéralement par l'auteur à ses amis,

(1) *Lettres choisies*, t. I, p. 358.
(2) Tome I, p. 355.
(3) Tome II, p. 176.
(4) Tome I, p. 378.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

— et même à ses deux femmes, à l'occasion de leurs anniversaires, et d'où les familiarités grossières ne sont pas absentes.

Il est curieux de remarquer combien cet homme au visage fin et à l'esprit cultivé a totalement échappé à l'influence de nos grands classiques, au point de se montrer souvent dépourvu du goût le plus élémentaire. Tour à tour précieux et burlesque, il fait songer à quelque disciple très provincial de Saint-Amand ou de Scarron. Il rappelle Le Pays; mais ses plaisanteries sont encore plus massives et plus brutes. Au total, il n'existe pas en tant que poète.

Ses *Lettres* valent mieux que ses *Œuvres poétiques*. Sans doute, elles ne sont jamais légères ni rapides autant qu'on le souhaiterait, et l'ironie de l'auteur y est encore trop palpable et trop lourde. Mais on y trouve aussi parfois de l'esprit véritable, du pittoresque, et, çà et là, des formules ramassées très savoureuses.

En somme, Tyssot de Patot nous offre un spécimen curieux de littérateur provincial attardé en pleine fin du XVII^e^ siècle, et dont l'esprit audacieux est déjà contemporain de Voltaire et de Diderot. Disciple de Descartes, Tyssot de Patot a nourri son cartésianisme de la lecture des philosophes et des exégètes; et la fusion de ces éléments dans son esprit de géomètre fait le grand intérêt de cette physionomie.

Nous ne pouvions pas mieux terminer nos études de cette année que par cet homme en qui s'enregistre et apparaît bien tout le mouvement philosophique contemporain de la deuxième moitié du règne de Louis XIV. Par la forme, les *Lettres* de Tyssot de Patot rappellent celles de Guy Patin; mais, entre les deux, il y avait tout le mouvement rationaliste provoqué et soutenu par Descartes, Bayle et Fontenelle, mouvement auquel Guy Patin n'a pas assisté, et qui donne à la curieuse figure de Tyssot de Patot un aspect si nouveau et si distinctif.

* * *

Nous avons vu comment le mouvement philosophique du XVII^e^ siècle nous porte au seuil de la libre philosophie du XVIII^e^; comment les cartésiens, les épicuriens et les protestants ont coopéré à l'évolution des esprits; comment des hommes tels que Saint-Evremond, Bayle et Fontenelle ont provoqué cette transformation, et comment un certain nombre d'auteurs secondaires l'ont enregistrée.

Aux environs de 1715, nous constatons que tous ces mouvements de pensée libre tendent à s'absorber dans le déisme. Les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

protestants y tiennent une grande place, parce qu'ils peuvent assez librement manifester leurs opinions ; mais les tendances rationalistes des catholiques sont aussi très notables, dès cette date. De sorte que le déisme apparaît, en somme, comme la combinaison du rationalisme et du christianisme.

Pour être complet, il aurait fallu suivre encore les conséquences de l'administration de Colbert et de ses intendants, insister sur les premières tentatives de réformes, montrer l'élaboration progressive d'une conscience sociale, les nombreux essais faits de divers côtés pour construire une morale en dehors de toute confession religieuse, et tenir compte aussi des influences étrangères (notamment de l'Angleterre), ainsi que de la découverte de la Chine, qui a tant intéressé les esprits à la fin du XVII^e^ et dans le courant du XVIII^e^ siècle.

J'aurai l'occasion de revenir sur quelques-uns de ces points, dans la suite de ce cours.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Transformation des partis (1864-68).

Nous avons vu comment le régime de gouvernement personnel de 1852 — l'empire autoritaire — a commencé à se transformer, de 1860 à 1864, par le rétablissement de la discussion et de la publicité politique : c'est le début de l'Empire libéral. Mais ce progrès était restreint au Corps législatif, où domine la majorité des députés officiels. Ces mesures ont cependant suffi pour permettre aux mécontents d'organiser une opposition où opèrent en commun tous les adversaires du régime ; cette opposition est triple : républicaine, catholique et parlementaire. Elle a un terrain commun négatif : la liberté, c'est-à-dire l'abolition des procédés de compression ; elle essaie d'obliger l'empereur à revenir au régime antérieur, c'est-à-dire au régime parlementaire, et elle présente comme un retour à ce régime les concessions du gouvernement, ce que n'admet pas Napoléon, qui déclare maintenir la constitution de 1852 et se borner à développer le régime en y ajoutant des libertés d'une espèce nouvelle, compatibles avec le gouvernement personnel.

Dans les premières années, la vie politique est encore restreinte aux Chambres et réduite aux discussions du Corps législatif et aux élections. Tout l'ancien appareil de compression est resté intact ; la situation des journaux et celle des réunions publiques est la même qu'en 1852. Dans le Corps législatif, où toute la vie politique se concentre, il n'y a encore que deux partis en présence ; une opposition libérale (jusqu'en 1863, les Cinq) et la masse des députés officiels.

Nous allons voir comment les deux partis en présence se divisent en groupes qui diffèrent entre eux, et comment l'empereur lui-même renonce à maintenir le régime de la presse et des réunions. Ces transformations s'opèrent de 1864 à 1868.

Les documents sont de même nature que pour la période 1860-

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

à 1866. Les plus importants sont les comptes rendus du Corps législatif et du Sénat.

Il y a quelques journaux nouveaux. Parmi les mémoires, les plus importants sont ceux de M. E. Ollivier et de Damiron ; ils sont très tendancieux ; il faut y ajouter des souvenirs des fondateurs de l'Internationale ; des lettres de personnages politiques ont été publiées par M. Tchernoff dans l'ouvrage déjà cité.

Les ouvrages généraux sont les mêmes que ceux indiqués dans la précédente leçon.

I. Le démembrement des partis se produit comme une conséquence du retour à l'activité politique, à la fois dans un personnel nouveau de jeunes gens qui entrent dans la vie publique et dans le personnel ancien encouragé par l'hésitation et les discordes de l'entourage direct de l'empereur.

Les occasions de division pour le personnel politique ancien sont fournies par les discussions dans les Chambres. Les nouveaux venus, gênés en France où la liberté est un privilège réservé au Corps législatif, opèrent hors de France, dans les pays voisins (Angleterre, Suisse, Belgique), et agissent dans des Congrès internationaux.

Le changement commence par trois séries d'événements parallèles et indépendants.

Le gouvernement a cru trouver une solution à la question romaine par la convention de septembre 1864 avec le royaume d'Italie. Le royaume garde tout ce qu'il a déjà annexé, mais il laisse au pape le reste de ses Etats ; il établit sa capitale à Florence. La France pourra retirer ses troupes de Rome. Cette convention est donc bien un compromis ; mais le Pape ne l'accepte pas, et, pour manifester son mécontentement, il se décide à publier un acte préparé depuis quelques années déjà : c'est le *Syllabus*. Le *Syllabus* est un catalogue des erreurs condamnées par le Saint-Siège. Il est accompagné de l'encyclique *Quanta cura*. Ce n'est pas seulement un acte dogmatique contre les catholiques libéraux, c'est encore un acte politique contre le royaume d'Italie.

Le *Syllabus* fut considéré par le personnel gouvernemental français comme une déclaration d'hostilité. Parmi les hommes d'Etat, quelques-uns, en effet, étaient restés gallicans. La publication en fut interdite en France. Il éclata, par suite, des conflits avec les évêques qui le publièrent dans leurs diocèses : mais le gouvernement n'a pas d'autre arme que la déclaration d'abus.

Le *Syllabus* est regardé comme une déclaration de guerre par les opposants à l'Empire, par les républicains partisans de la liberté du culte et de l'enseignement laïque. La conséquence fut

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

que le parti catholique se trouva isolé, séparé du reste de l'opposition, en conflit aigu avec les journaux de gauche.

Les ouvriers de Paris commencent dès lors à s'organiser. La loi de 1864 rend la coalition licite. Les grèves deviennent nombreuses. Un groupe se forme pour essayer d'obtenir les réformes avantageuses à l'ouvrier. Nous possédons, sur ce mouvement, beaucoup de documents (lettres et récits) qu'on trouvera dans le livre de M. Tchernoff et dans le volume de M. Albert Thomas de l'*Histoire socialiste.*

Sur l'état d'esprit des ouvriers de Paris, un document précieux est le livre de Corbon, le *Secret du peuple de Paris*, qui est de 1863. C'est l'ouvrage d'un ouvrier très honnête et intelligent, qui avait déjà joué un rôle en 1848. Le sentiment le plus vivant parmi les ouvriers, c'est l'*idée corporative*, le désir d'avoir des associations de métier. La difficulté, c'est que le gouvernement écrase toute tentative pour s'associer. C'est ce que, nous l'avons vu, Tolain avait écrit dès 1861.

Ce qui a rendu la formation d'un groupe possible, c'est que le gouvernement lui-même s'y est prêté, et cela par calcul politique, pour opposer les ouvriers aux bourgeois républicains et essayer de les rallier à l'Empire en leur promettant des améliorations à leur condition : c'était la politique de Napoléon III. L'opération fut dirigée par le prince Napoléon, l'homme du Palais-Royal, et par son journal l'*Opinion nationale*, qui a adopté une attitude impérialiste, démocratique et anticléricale. Ainsi fut obtenu l'envoi de délégués ouvriers à l'Exposition de Londres. Pour cela, il a fallu laisser les ouvriers se réunir et se concerter. Les délégués, dans leurs rapports, ont émis des vœux.

De plus, le voyage à Londres a eu une conséquence plus profonde : les délégués français ont comparé la situation de l'ouvrier anglais avec celle de leurs compatriotes ; ils ont désiré obtenir pour eux-mêmes un régime semblable à celui qu'ils étudiaient.

En 1863, quelques-uns d'entre eux retournèrent en Angleterre pour une question politique : il s'agissait d'une manifestation en faveur des Polonais. Les ouvriers anglais sont très excités à un meeting du 22 juillet à Saint-James Hall, que Tolain a raconté. Dans l'*Opinion nationale* du 25 juillet, on vote le vœu d'une alliance guerrière en faveur de la Pologne. A un autre meeting, Odger demande la paix du monde, un congrès international, des mesures contre l'émigration d'ouvriers qui dépriment les salaires. L'idée d'entente internationale part donc des ouvriers anglais.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Un nouveau meeting avait été décidé ; il eut lieu en septembre 1864 (à Saint-Martin Hall) ; trois délégués français y assistaient. Dans l'adresse française lue par Tolain se trouvent ces mots : « Travailleurs de tous pays qui voulez être libres, à votre tour d'avoir des congrès : c'est le peuple qui revient enfin sur la scène, ayant conscience de sa force et se redressant en face de la tyrannie. Progrès industriel, division du travail, libre-échange, tels sont les points qui doivent aujourd'hui fixer votre attention, car ils vont modifier profondément les conditions économiques de la société », et il termine ainsi : « Ceci n'est point un cri de haine, non, c'est un cri d'alarme. Il faut nous unir, travailleurs de tous pays, pour opposer une barrière infranchissable à un système funeste qui divise l'humanité en deux classes. Sauvons-nous par la solidarité ! » — Ces projets d'union répétés dans d'autres adresses furent adoptés, et l'on décida de créer un comité provisoire pour faire un règlement. « Le meeting, dit l'ordre du jour, ayant entendu la réponse de nos frères français, nous proclamons une fois encore leur bienvenue, et comme leur programme est de nature à améliorer la condition des travailleurs, nous l'acceptons comme base d'une organisation internationale. Le meeting nomme un comité... pour faire des règlements. » Ce comité se compose de 21 membres, la plupart anglais et tous ouvriers, sauf un docteur Marx. Ce fut ce dernier qui rédigea le règlement et lui donna une allure doctrinale. Il était fondé une *Association internationale des travailleurs*. Il devait y avoir un congrès par an, un conseil général siégeant à Londres et formé d'ouvriers. Le but est d'établir une fédération entre les sociétés ouvrières. Le règlement fut traduit et envoyé en France avec une omission qui sera l'origine d'un conflit. Le texte anglais portait : « Considérant... que l'assujettissement du travail au capital est la source de toute servitude politique, morale, matérielle... ; que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné, comme un moyen (*as a mean*), tout mouvement politique ». Dans la traduction française, les mots « comme un moyen » avaient été supprimés. Il y a, en effet, deux tendances opposées : à quoi travailler d'abord ? à la révolution politique ou à la révolution sociale ? La conséquence politique est très grave : ne pas s'occuper de la situation politique, c'est la neutralité en face du régime politique ; mais c'est aussitôt s'exposer à être accusé de complicité avec le gouvernement. Tolain fut soupçonné.

On veut surtout garder à l'Association un caractère ouvrier : « Que le conseil général de Londres se garde bien de confier une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mission en France à un homme qui ne serait pas un ouvrier ; car l'*Association internationale* perdrait son caractère aux yeux de l'administration et du public. Ce n'est que sous le couvert des ouvriers, ce n'est que par eux-mêmes que l'œuvre peut être menée à bonne fin ».

L'Internationale s'organise séparément dans chaque pays ; elle débute en France par le bureau de Paris.

En même temps que les ouvriers de Paris entrent dans la vie politique par l'association ouvrière, les étudiants de Paris y entrent par la création de journaux, qui ne sont de « petits-journaux » que par suite de l'impossibilité où le cautionnement met les directeurs de fonder des grands journaux. Comme les questions politiques leur sont interdites, ils s'occupent de questions religieuses et sociales. Comme le remarqua alors Dupanloup, l'opposition politique leur étant fermée, ils sont amenés à faire une opposition bien plus profonde, à attaquer les fondements mêmes de la société, la morale religieuse et le système économique.

Le réveil du Quartier latin est annoncé dès 1862 par Progeard, par une chanson, le *Lion du Quartier Latin*. Le mouvement comprend les étudiants en droit, en médecine, et quelques répétiteurs. — Il n'y a pas encore d'étudiants en lettres. Les plus anciens d'entre eux se relient à un groupe d'étudiants de Strasbourg. Un groupe se formera en 1861 autour d'un journal, *Le Travail* ; puis vint la Jeune France. L'opposition devient de plus en plus radicale. En 1864 se fonde la *Rive gauche*, qui est socialiste et attaque les hommes de 48. Un groupe encore plus révolutionnaire est formé par l'action directe de Blanqui, qui était revenu à Paris et avait été condamné en 1861 d'après la loi sur les sociétés. De Sainte-Pélagie, il fait une active propagande parmi les détenus et les visiteurs, recrute un nouveau groupe où il y a surtout des ouvriers et des déclassés. Le plus actif de ses disciples est Tridon, qui avait fait l'apologie d'Hébert dans un livre qui fut saisi. L'organe de ce groupe fut le *Candide*, fondé en mai 1865. La *Rive gauche* indique, le 5 novembre 1865, la divergence qui existe entre elle et les rédacteurs du *Candide*. « Sans nier l'importance de la question économique, il semble se préoccuper davantage de la question religieuse et métaphysique, que nous mettons au second rang. »

Ainsi se préparent les divisions des républicains en quatre groupes : parlementaires, ouvriers, collectivistes et révolutionnaires. — On trouvera dans le livre de M. Tchernoff des renseignements sur des influences secondaires, comme celles des positivistes, des francs-maçons, de la morale indépendante.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie politique n'est plus concentrée désormais dans le monde des députés : elle pénètre parmi les étudiants et les ouvriers. Mais le Corps législatif reste le théâtre le plus considérable, le seul connu du grand public. Les orateurs de l'opposition, la plupart avocats, quelques-uns journalistes ou professeurs, donnent un enseignement de politique libérale. On tirerait sans peine de leurs discours tout un cours de politique théorique. Ils réunissent, en outre, toutes les plaintes sur le régime : ils dressent le tableau de tous les abus du pouvoir (et c'est ainsi que la collection de leurs discours forme un recueil de documents historiques). Les discussions se produisent surtout à trois occasions : vérification des pouvoirs lors des élections partielles, amendements et discussion de l'adresse et discussion du budget. Le gouvernement exprime sa doctrine dans les discours de l'empereur et dans les réponses du ministre d'Etat (Rouher).

Ollivier cherche un terrain intermédiaire. « La génération née sous Louis-Philippe, dit-il en 1865, demande à entrer dans la vie politique ; le régime actuel la lui ferme... L'empereur, pour attirer la jeunesse autour de lui, n'a qu'à rester fidèle à sa tradition et à se rappeler l'acte additionnel..., la meilleure constitution qu'ait eue la France. » — La gauche reprend toujours le même amendement, avec des variantes : « La liberté seule élève l'âme des peuples, etc. », et y ajoute des considérations tirées de l'état des finances.

Au Sénat, il n'y a pas d'opposition républicaine, les membres étant nommés par l'empereur. Le conflit est entre les catholiques, dirigés par les évêques et les cardinaux, et le gouvernement.

L'empereur ne veut plus de concessions : « La France, dit Napoléon, redoute plus les excès de la liberté que les excès du pouvoir... Contentons-nous d'apporter, chaque jour, une pierre nouvelle à l'édifice ; la base est large... »

Les opposants profitent des congrès. Les libéraux parlementaires, républicains et orléanistes, ont créé un comité dit de Nancy en faveur de la décentralisation. Le but est de diminuer la puissance du gouvernement central.

Un congrès pour le progrès des sciences sociales se tint à Berne, en septembre 1865. Les orléanistes y prirent part et tentèrent de se rapprocher des républicains.

A Liége, à un congrès de la jeunesse convoquée par les libéraux belges, assistèrent quelques étudiants de Paris, qui, à leur retour, furent condamnés par le conseil académique. Tous les étudiants prirent parti et empêchèrent tous les cours.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'Internationale ne put tenir son premier congrès annoncé en Belgique ; on se borna à une conférence à Londres.

Les ouvriers adhérents à l'Internationale s'organisent en bureaux. Celui de Paris est rue des Gravilliers. On accusa les organisateurs, Fribourg et Tolain, d'entente avec le gouvernement. Ils avaient essayé de fonder un journal, qui fut supprimé après quatre numéros ; ils écrivirent dans l'*Opinion nationale*, d'où les soupçons. Pour les dissiper, ils convoquèrent individuellement les militants des sociétés de secours mutuels et s'expliquèrent devant eux. Le résultat fut que, dès lors, l'Association fut connue comme républicaine. Si elle est l'interprète des travailleurs, elle admet aussi des bourgeois. Elle compte environ cinq cents membres.

L'année 1866 fut décisive. Elle est dominée par la politique extérieure. Au Mexique, Napoléon est forcé d'abandonner sa créature, Maximilien. En Europe, sa politique aboutit à la guerre générale, à la victoire de la Prusse et à l'unité de l'Allemagne du Nord. Ces échecs ébranlent la confiance que Napoléon a en lui-même et son autorité dans le pays.

Au Corps législatif, les discussions sont plus vives, l'opposition plus nombreuse. — Pour la première fois, lors de la discussion de l'adresse, se détache un groupe qui s'appelle le *tiers parti*, et qui propose l'amendement dit des quarante-cinq demandant plus de liberté. Repoussé par le gouvernement, il obtient 63 voix. Jamais on n'avait vu si forte minorité. A propos du vote du contingent militaire, il y eut un grand débat, et Thiers traita de toute la politique étrangère ; la droite applaudit. Napoléon, au concours régional d'Auxerre, répondit à la politique de Thiers et déclara vouloir maintenir le *statu quo*.

Les partisans du régime s'inquiètent des discussions, regardent l'ébranlement comme le résultat des concessions de 1860 et conseillent de revenir au régime primitif. On a trouvé dans les papiers des Tuileries des lettres conçues dans ce sens, en particulier de Parieu et de Persigny, qui va jusqu'à accuser Rouher et Fould.

L'empereur se décide à de petites modifications. Par un sénatus-consulte (en juillet), il renonce à la fiction d'une session de trois mois, et donne une indemnité de 12.500 fr. — La campagne de 1866 s'ouvre avant la fin de la session. — Ce n'est plus l'opposition seulement qui est coupée : la majorité dynastique, elle aussi, est coupée en trois : tiers parti, autoritaires, et une masse inerte entre les deux.

Hors du monde officiel, la guerre a produit une crise : parmi les étudiants s'est fondé, en mai 1866, un nouveau journal d'ex-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

trême gauche, le *Courrier français*, dirigé par Vermorel, journal républicain socialiste proudhonien. Il proteste contre la guerre ; une adresse est lancée aux étudiants. — Il en est de même parmi les ouvriers. L'initiative vient de Londres. Le premier congrès se tint à Genève en septembre 1866 ; le groupe parisien présente un mémoire qui n'exprime plus l'idée du syndicat, mais celle de la coopération, de Proudhon. Les Anglais approuvent, mais demandent une rédaction plus agressive. On se contente d'un compromis. Déjà quelques blanquistes entrent en conflit. — Plusieurs manifestes paraissent en janvier 1867.

II. — L'ébranlement général de 1866 décide l'empereur à changer de régime ; il l'annonce, suivant son habitude, par un manifeste inattendu (lettre du 19 janvier 1867).

Le changement a été préparé par un rapprochement entre Napoléon et un des orateurs de l'opposition, Emile Ollivier, un des Cinq, rallié depuis 1865 au tiers parti. Il accepte l'Empire et veut le transformer en un gouvernement libéral. L'intermédiaire fut le président du Corps législatif, Morny, et, après sa mort (1865), Walewski et le prince Napoléon. M. Ollivier se décida, le 31 décembre 1866, après avoir indiqué ses conditions : la paix et l'abandon de la loi militaire, — les ministres à la Chambre, — loi sur la presse, sur les réunions, — loi municipale, — modifications de candidatures officielles. — Il eut une entrevue avec Napoléon, et il aurait refusé le ministère. — Mais Napoléon est, dès lors, décidé à changer de régime.

La lettre de l'empereur fut publiéc au *Moniteur* du 19 janvier. Dans le préambule, il déclare maintenir le régime, mais en le développant par des libertés. Les mesures sont de deux sortes : les unes sont immédiates et mises en pratique par des décrets : suppression de l'adresse, établissement des interpellations, mais très réglementées, envoi des ministres à la Chambre. Les autres sont des promesses et concernent le régime de la presse, des réunions. En somme, les réformes les plus importantes sont seulement promises ; celles qui sont réalisées ne font que changer les procédés de discussion.

Il reste à faire exécuter les promesses. Napoléon compte faire opérer en commun son ancien personnel et son nouveau conseiller Ollivier. Il garde tous ses anciens conseillers, sauf trois, et donne les finances à Rouher. Il invite Rouher à s'entendre avec Ollivier ; mais la combinaison se heurte à une rivalité personnelle entre ces deux personnages. Rouher travaille à empêcher la réforme ; un décret vient restreindre le droit d'interpeller. On eut l'impression que le gouvernement avait voulu éviter la discus-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sion; car une interpellation a besoin de la décision des bureaux et n'a pas plus de sanction pratique que l'adresse. — On fit, de plus, voter un sénatus-consulte augmentant les pouvoirs du Sénat, c'est-à-dire du gouvernement.

Quant aux réformes promises, le Conseil d'Etat rédigea trois projets de loi (sur la presse, le droit de réunion et l'armée) et les déposa le 13 mars 1867. Ils limitaient encore la liberté de la presse et de réunion. — Rouher organisa l'opposition contre ces projets. Sous son inspiration se fonda le cercle de la rue de l'Arcade (les *Arcadiens*), formé de partisans du retour au régime autoritaire, qui prononcèrent des discours violents contre les réformes. Ollivier aurait voulu être le rapporteur de la loi; il était soutenu par le président, mais fut battu à une voix par l'homme de Rouher. Ce fut l'origine d'un conflit entre Rouher et Walewski, conflit qui aboutit à une rupture ouverte. Ollivier attaque Rouher lors de la discussion du budget.

L'Exposition de 1867 et le règlement de l'affaire du Luxembourg amenèrent un moment d'accalmie. Cependant, lors du voyage du tsar, il se produisit quelques incidents (cris de « Vive la Pologne », tentative d'attentat d'un Polonais). — L'Exposition fut, de plus, pour les ouvriers, l'occasion d'envoyer des délégations et de rédiger des cahiers de revendications.

L'agitation reprend hors de France, à l'occasion du deuxième congrès de l'Internationale, qui eut lieu à Lausanne, et du congrès de la Paix, qui eut lieu à Genève. La section française de l'Internationale s'était fortifiée, en 1867, par son attitude pendant les grèves (en particulier, pendant la grève des bronziers).

Le congrès de Lausanne discuta surtout des questions ouvrières. Il refusa de discuter la question de principe de la propriété; mais il discuta la question politique et la résolut dans le sens républicain. Il rassura ainsi les républicains sur les sentiments des ouvriers.

Comme conséquence, le congrès envoie des délégués et adresse son adhésion au congrès de la Paix, à Genève, qui s'ouvre quelques jours après. Mais Tolain y a fait ajouter une condition : « La paix, première condition du bien-être général, doit être, à son tour, consolidée par un nouvel ordre de choses ; qu'on ne connaisse plus dans la société deux classes, dont l'une est exploitée par l'autre... Considérant que la guerre a pour cause première et principale le paupérisme et le manque d'équilibre économique ; que, pour arriver à supprimer la guerre, il ne suffit pas de licencier les armées, mais qu'il faut encore modifier l'organisation sociale dans le sens d'une répartition toujours plus équitable de la production... etc. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le congrès de la Paix, présidé par Garibaldi, fut très tumultueux.

On s'y prononça contre les armées permanentes. Les républicains modérés en sont irrités. De retour à Paris, ils vont manifester sur la tombe de Cavaignac. Les ouvriers envoient des délégués pour obtenir la démission des députés bourgeois, en signe de protestation contre Mentana. Ils furent très mal reçus ; en particulier, Jules Favre répondit à Fribourg : « C'est vous, Messieurs les ouvriers, qui seuls avez fait l'Empire, à vous de le renverser seuls. »

Le gouvernement, irrité de l'attitude républicaine des membres de l'Internationale, fit à l'Association trois procès successifs, dont les comptes rendus montrent le point de vue des ouvriers. Le résultat fut de compromettre l'existence de la section française.

Le mécontentement est général, à ce moment : Rouher se plaint de la presse ; les capitaux n'osent plus s'engager ; on craint une guerre et une révolution ; la banque a plus d'un milliard d'encaisse.

La politique italienne amène, à la fin de 1867, une nouvelle crise. Le gouvernement a envoyé des troupes françaises défendre l'Etat de l'Eglise ; elles repoussent au combat de Mentana les bandes de Garibaldi. L'opposition française est irritée en deux sens extrêmes ; la gauche de l'intervention, la droite du danger où se trouve le pouvoir temporel. Il y a plusieurs interpellations dans la session 1867-68. Thiers prononce un discours contre la politique générale du gouvernement; c'est alors que, pour calmer les opposants, Rouher prononce son fameux « Jamais ! »

Napoléon se resout, enfin, à faire voter les lois promises; mais le Corps législatif décide de faire passer d'abord la loi sur l'armée : c'est une conséquence de la guerre de 1866. On veut, d'après l'exemple prussien, augmenter le chiffre des soldats et les maintenir 5 ans dans l'active et 4 ans dans la réserve. Le gouvernement propose le service universel, sous forme d'une garde nationale mobile ; mais le Corps législatif veut garder le remplacement et le tirage au sort. On abolit l'exonération établie en 1855. Les gardes mobiles ne furent, en fait, jamais organisées.

Le Corps législatif arriva enfin, en 1868, aux deux lois politiques. Rouher aurait voulu faire retirer la promesse ; Napoléon lui ordonna de soutenir les projets; la majorité les vota malgré elle. — Au Sénat, le rapport conclut à une deuxième délibération ; mais le ministre obtint le vote.

La loi sur la presse établit un régime intermédiaire entre le pouvoir administratif de 1852 et la liberté demandée. L'autori-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sation préalable est abolie. Pour fonder un journal, il suffit de faire une déclaration ; les préfets n'ont plus de pouvoir sur les journaux, qui dépendent désormais des tribunaux. Mais on maintient des délits vagues, spéciaux à la presse ; les peines, prononcées correctionnellement, sont très élevées. — En janvier 1868, dix journaux encore sont poursuivis.

Le rapporteur essaye de faire retirer la loi sur les réunions. Napoléon la maintient : c'est également un compromis. Pour les réunions politiques et religieuses, le régime est maintenu : il faut une autorisation ; pour les réunions d'autre nature et les réunions électorales, il suffit d'une déclaration ; mais l'exercice en est rendu difficile et dangereux par des restrictions de détail et les pénalités sévères.

Ce n'est donc qu'une brèche faite au régime autoritaire de 1852 ; mais l'opinion est si irritée, que cette brèche va suffire pour créer un mouvement général d'opposition.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

AUTEURS DE L'AGRÉGATION

(*Suite*).

N. B. — *Sur ces bibliographies*, cf. *Revue des Cours et Conférences*, 15e année, p. 139.

Catulle.

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* :

Benoist-Thomas, 1882 et 1890, Paris, Hachette (les notes sur les poèmes I-LXIII sont faites par M. Benoist ; sur les autres poèmes par M. Emile Thomas, mieux au courant.) Cf. Compte Rendu de G. Boissier, *Journal des Savants*, 1891, p. 409 sqq.

b) *En allemand* :

Friedrich, 1908, Leipzig, Teubner (très complet, mais un peu touffu).

c) *En anglais* :

Ellis, 2e éd., 1889, Oxford, Clarendon Press.

Pour le texte :

Ed. Schwabe, Berlin, Weidmann.

Pour le commentaire :

Couat, *Etudes sur Catulle*, 1874, Paris, thèse française.
Lafaye, *Catulle et ses modèles grecs*, 1894, Paris, Hachette.
G. Michaut, *Le Génie latin*, 1900, Paris, Fontemoing, p. 234 sqq.
Pichon, *De sermone amatorio apud latinos elegiarum scriptores*, 1902, Paris, thèse latine.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Cornelius Nepos.

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* :

Antoine, Paris, Colin (Collection Cartault).

b) *En allemand* :

Nipperdey-Lupus, Berlin, Weidmann (de préférence).

c) *En italien* :

Cortese, Turin, Loescher.

Texte :

Ed. Halm-Fleckeisen, Bibliotheca teubneriana.

Commentaire :

Lupus, *d. Sprachgebrauch d. Cornelius Nepos*, 1876, Berlin, Weidmann.

Lexique de Koch-Weidner, Hanovre, Hahn ; — d'Eichert, Breslau, Kern, — ou de Cortese, Turin, Loescher.

Properce.

Editions dont on peut se servir :

a) *En allemand* :

Rothstein, 1898, Berlin, Weidmann (la meilleure).

b) *En anglais* :

Butler, 1905, London, Arch. Constable and C°.

c) *En latin* :

Lemaire.

Pour le texte :

Ed. Phillimore, Bibliotheca Oxoniensis.

Commentaire :

Bonafous, *De Sex. Propertii amoribus*, 1894, Paris, thèse latine.

A. Marx, *De Propertii vita et librorum ordine temporibusque*, 1884, Leipzig.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

PHILLIMORE, *Index verborum Propertianus*, 1906, Oxford, Clarendon Press.

PICHON, cf. *Catulle*.

PLESSIS, *Etudes critiques sur Properce et ses élégies*, 1886, Paris, thèse française. Cf. Compte-Rendu de Boissier, *Journal des Savants*, 1886, p. 189 sqq.

RIBBECK, *Geschichte d. lat. Dichtung*, II, p. 214 sqq.

SELLAR, *Horace and the elegiac poets*, Oxford, p. 293 sqq.

Henri BORNECQUE,
Professeur de philologie latine à l'Université de Lille.

Lamartine en Toscane *et les Harmonies poétiques et religieuses*, par Gustave ALLAIS, professeur de littérature française à l'Université de Rennes. Une brochure in-8°. . . . 1 fr. Société Française d'Imprimerie et de Librairie (*ancienne Librairie Lecène, Oudin et Cie*), 15, rue de Cluny, Paris.

Dans cette nouvelle étude, M. Gustave Allais s'est proposé de situer, aussi exactement que possible, dans la vie de Lamartine les différentes pièces qui forment le recueil des *Harmonies*.

A l'aide de renseignements précis fournis par la correspondance, M. Allais retrace d'abord la biographie de Lamartine en Toscane, pendant les trois années que le poète passa à Florence comme secrétaire d'ambassade. De retour en France (sept. 1828), Lamartine termine les *Harmonies*, qu'il publie en 1830.

Après la biographie du poète, l'histoire du recueil. Ici encore, la correspondance, complétée par l'examen des manuscrits, permet à M. Allais de suivre le travail d'esprit de Lamartine et la composition des *Harmonies*, pièce par pièce, depuis le printemps de 1826 jusqu'en mai 1830.

Un tableau chronologique des *Harmonies* termine cette étude.

Maximes et portraits (*Les genres littéraires*), par M. L. LEVRAULT, *professeur agrégé au lycée Condorcet*, librairie Delaplane, Paris, 1908.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

LICENCE.

Composition française.

« Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs *expressions* et par leurs images ; il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement et délicatement. » (La Bruyère, *Des Ouvrages de l'Esprit*, 14.)

*
* *

ANCIEN RÉGIME.

Thème latin.

La Fontaine, préface des *Fables* : « C'est pour ces raisons que Platon... »

*
* *

NOUVEAU RÉGIME.

Philosophie.

Quintilien, X, I, 81 : « Philosophorum... »

Histoire.

Quintilien, X, I, 98 : « In comœdia maxime claudicamus... »

Lettres.

Quintilien, I, VII, 30 : « Indicium autem suum grammaticus... »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Philosophie.

Analyser les éléments qui contribuent à former le caractère de chaque homme.

*
* *

Histoire du Moyen Age.

Exercices pratiques indiqués.

*
* *

LICENCE.

ANCIEN RÉGIME.

Thème grec.

La Fontaine, préface des *Fables*, 2e paragraphe : « Il dit que Socrate, étant condamné au dernier supplice ... les derniers moments de sa vie. »

Grammaire.

Plutarque, *Démosthène*, § 14.
a) Expliquer les formes intéressantes.
b) Etude approfondie de la syntaxe.
c) Traduire.

*
* *

NOUVEAU RÉGIME.

Version.

Eschine, *Ctésiphon*, §§ 132 et 133.
a) On expliquera toutes les formes verbales.
b) On étudiera la syntaxe de ce morceau.
c) On en fera la critique littéraire (pensée, mouvement, tours).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

AGRÉGATION.

Thème grec.

Le même que pour la licence.

Grammaire.

Démosthène, *Midienne*, § 2 ; — syntaxe et construction, — traduction.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Dix-septième année (1re Série) N° 7 24 Décembre 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Casimir Delavigne ; les « Messéniennes ».

Casimir Delavigne, vous avez pu vous en apercevoir quand nous avons fait sa biographie, a été surtout un poète dramatique. Nous n'avons à l'étudier ici que comme poète proprement dit, comme auteur de recueils de vers, c'est-à-dire comme poète lyrique.

L'activité de Casimir Delavigne poète lyrique a été assez dispersée et assez variée. Il s'est essayé, tour à tour, dans des genres différents. Il a abordé la grande poésie lyrique à la Jean-Baptiste Rousseau, à la Lefranc de Pompignan, à la Lebrun-Pindare ; et il a fait aussi de la poésie lyrique personnelle, à la manière d'Horace. De plus, il a essayé de ce genre de poésie lyrique, qui est proprement pittoresque, qui s'efforce de traduire en vers des choses « vues » et « vécues ». En un mot, il a parcouru tout le cycle de la poésie lyrique, telle que l'entendent les modernes.

Lorsque Casimir Delavigne a composé ses premiers poèmes, ni Lamartine ni Hugo n'avaient encore produit leurs premiers chefs-d'œuvre. L'apparition des *Méditations* et celle des *Odes et Ballades*, où de nouveaux génies se manifestaient avec éclat, fut,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pour notre poète, un puissant stimulant : il essaya de rivaliser avec ses illustres confrères et réussit à se faire, à côté d'eux, une place originale.

Le lyrisme de Casimir Delavigne — et c'est là un mérite qu'il ne partage alors qu'avec Béranger — est, ou veut être l'expression de la vie populaire, des mouvements et, si l'on peut dire, des frémissements nationaux. Tandis que Lebrun-Pindare et J.-B. Rousseau s'en tiennent à des thèmes usés qu'ils ne réussissent même pas à renouveler, Casimir Delavigne renoue, le premier (avant Béranger), la tradition de Ronsard, la tradition qui veut que le poète lyrique chante les malheurs, les souffrances, les espoirs de la nation. Casimir Delavigne a très bien vu l'avantage qu'il pouvait y avoir pour un poète à mettre sa lyre au service des grandes émotions patriotiques et populaires : c'est là, d'ailleurs, une des caractéristiques de son talent, lequel est un curieux mélange d'habileté et de sincérité, même dans les poésies purement personnelles, où les procédés factices de rhétorique voisinent avec de véritables cris du cœur.

Voici, par exemple, la première *Messénienne*, pièce à sujet patriotique ; elle a pour titre la *Bataille de Waterloo*, et a été composée au mois de janvier 1816. Vous y découvrirez sans peine l'apprêt, l'appareil et l'apparat à la Lebrun-Pindare, à côté de l'expression de la douleur sincère du patriote qui fait siens les deuils de son pays. Tout le début est évidemment écrit par un homme de sang-froid qui s'excite au lyrisme :

> Ils ne sont plus, laissez en paix leur cendre :
> Par d'injustes clameurs, ces braves outragés
> A se justifier n'ont pas voulu descendre ;
> Mais un seul jour les a vengés :
> Ils sont tous morts pour vous défendre.

On sent trop que le poète fait effort pour être frappant, plutôt qu'il n'éprouve une véritable émotion. Rien de bien original ni de bien nouveau non plus dans la strophe suivante :

> Malheur à vous, si vos yeux inhumains
> N'ont point de pleurs pour la patrie !
> Sans force contre vos chagrins,
> Contre le mal commun votre âme est aguerrie ;
> Tremblez, la mort peut-être étend sur vous ses mains !

Tout cela, vous le sentez bien, pourrait être dit à propos de n'importe quelle patrie menacée. Donc, ces vers ne sauraient nous satisfaire.

Hâtons-nous d'arriver à la partie centrale de la pièce, à celle

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

où nous sommes en droit d'attendre un récit ou, tout au moins, un écho de la bataille. Que dit le poète :

Cachez-moi ces soldats sous le nombre accablés,
Domptés par la fatigue, écrasés par la foudre,
Ces membres palpitants dispersés sur la poudre,
Ces cadavres amoncelés !
Eloignez de mes yeux ce monument funeste
De la fureur des nations,
O mort ! épargne ce qui reste !
Varus, rends-nous nos légions !

— Trop d'interrogations, trop d'exclamations, trop d'allusions historiques ; tout cela sent l'artifice...

Les coursiers frappés d'épouvante,
Les chefs et les soldats épars,
Nos aigles et nos étendards
Souillés d'une fange sanglante,
Insultés par les léopards,
Les blessés mourant sur les chars,
Tout se presse sans ordre, et la foule incertaine,
Qui se tourmente en vains efforts,
S'agite, se heurte, se traîne,
Et laisse après soi dans la plaine
Du sang, des débris et des morts.

Ici encore, je reprocherai au poète l'emploi d'un style trop abstrait et trop prosaïque, bien que l'ensemble ne manque pas d'une certaine énergie vigoureuse et hardie. — Après l'apostrophe initiale, après le tableau historique, dont je ne vous ai lu qu'une infime partie, le poète a placé une exhortation qui termine la pièce ; le morceau, vous le voyez, est composé tout à fait à la manière classique. Çà et là, quelques allusions à la lutte des partis sont assez curieuses à relever :

Nous devons tous nos maux à ces divisions
Que nourrit notre intolérance.
Il est temps d'immoler au bonheur de la France
Cet orgueil ombrageux de nos opinions.
Etouffons le flambeau des guerres intestines.
Soldats, le ciel prononce, il relève les lys :
Adoptez les couleurs du héros de Bouvines,
En donnant une larme aux drapeaux d'Austerlitz.

— Cette façon de flatter à la fois les légitimistes et les bonapartistes est d'une touchante ingénuité...

France, réveille-toi ! qu'un courroux unanime
Enfante des guerriers autour du souverain !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Divisés, désarmés, le vainqueur nous opprime :
Présentons-lui la paix, les armes à la main.
Et vous, peuples si fiers du trépas de nos braves,
Vous, les témoins de notre deuil,
Ne croyez pas, dans votre orgueil,
Que, pour être vaincus, les Francais soient esclaves.
Gardez-vous d'irriter nos vengeurs à venir ;
Peut-être que le ciel, lasssé de nous punir,
Seconderait notre courage,
Et qu'un autre Germanicus
Irait demander compte aux Germains d'un autre âge
De la défaite de Varus.

Certes, voilà de l'élan et de l'ampleur dans le mouvement ; mais toute cette poésie sent trop le lettré, je dirai presque le *mandarin*. En somme, il n'y a là qu'une certaine facilité dans un peu de banalité.

La deuxième *Messénienne* a pour titre la *Dévastation du Musée et des Monuments* ; elle est froide et faible. Composée à peu près comme la pièce précédente, elle abonde en exhortations et en apostrophes ; c'est de la poésie entièrement artificielle.

Telles furent pourtant les deux premières pièces qui sacrèrent Casimir Delavigne poète national. Il faut reconnaître qu'il a quelque peu exploité ce genre ; car, même en 1830 et après 1830, nous le voyons encore tirer parti de cette veine : il suit l'opinion comme le ferait un journaliste, et, à vrai dire, Delavigne et Béranger ont été surtout des journalistes en vers. A ce jeu, on risque de prendre des habitudes courtisanesques au rebours : les poètes inclinent fatalement à caresser le peuple, à chanter les louanges du roi Démos. un peu comme, au dix-septième siècle, ils flattaient Louis XIV.

Je ne vous lirai rien de la troisième *Messénienne*, qui a pour titre : *Du besoin de s'unir après le départ des étrangers*. Elle commence par une apostrophe à une divinité mythologique, la Fortune, et se termine par une autre apostrophe à Henri IV, pleine d'onction. C'est toujours la même poésie froide et factice, avec, çà et là, quelque émotion sincère qui se fait jour.

J'ai hâte d'arriver à la quatrième et à la cinquième *Messéniennes*, non qu'elles nous apportent quelque chose de bien différent des précédentes, mais parce qu'elles sont un peu plus connues du grand public. L'une a pour titre la *Vie de Jeanne d'Arc*, l'autre la *Mort de Jeanne d'Arc*.

A la vérité et au premier abord, ces deux pièces peuvent paraître s'écarter du genre ; elles semblent déplacées dans ce recueil, puisqu'elles ne sont pas d'une actualité absolue. Mais Jeanne d'Arc

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

est toujours d'actualité, surtout après un désastre ; ne reprochons pas au poète d'avoir évoqué son souvenir.

Examinons la *Vie de Jeanne d'Arc*. Le plan est toujours artificiel et recherché. Nous avons d'abord une comparaison à la Lebrun-Pindare, non plus une apostrophe cette fois ; puis vient une sorte de récit de la vie de l'héroïne, si l'on peut appeler récit l'interminable série d'apostrophes, d'interrogations et d'exclamations, laborieusement alignées par un poète qui pense éviter ainsi le style prosaïque ; enfin, la pièce se termine sur un trait oratoire parfaitement inattendu. — Vous n'aurez pas de peine à comprendre que l'ensemble de ces éléments n'ait pu produire qu'une œuvre tortueuse et difficultueuse.

Un jour que l'Océan, gonflé par la tempête,
Réunissant les eaux de ses fleuves divers,
Fier de tout envahir, marchait à la conquête
De ce vaste univers,
Une voix s'éleva du milieu des orages,
Et Dieu, de tant d'audace invisible témoin,
Dit aux flots étonnés : « Mourez sur ces rivages,
Vous n'irez pas plus loin. »

Ainsi, quand, tourmentés d'une impuissante rage,
Les soldats de Bedfort, grossis par leur succès,
Menaçaient d'un prochain naufrage
Le royaume et le nom français ;

Une femme, arrêtant ces bandes formidables,
Se montra dans nos champs de leur foule inondés ;
Et ce torrent vainqueur expira dans les sables
Que, naguère, il couvrait de ses flots débordés.

Il y a, évidemment, dans cette comparaison, une réelle largeur, une ampleur poétique, dont il faut reconnaître la qualité ; mais tout cela sent trop l'effort et n'arrive pas à nous satisfaire.

Voici, maintenant, le récit par interrogations :

Qui t'inspira, jeune et faible bergère,
D'abandonner la houlette légère
Et les tissus commencés par ta main ? etc.

Loin de ranimer et de raviver le récit, vous sentez combien de pareils procédés le glacent. Et, sans doute, Casimir Delavigne n'a pas tort de se poser des questions, puisqu'il a des réponses à fournir :

C'est Dieu qui l'a voulu, c'est le Dieu des armées,
Qui regarde en pitié les pleurs des malheureux... etc...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais que l'artifice est gauche et maladroit !

La fin de la pièce, sur laquelle Delavigne comptait beaucoup sans doute, ne soulève pas moins de critiques :

Ainsi tout prospérait à son jeune courage.
Dieu conduisit, deux ans, ce merveilleux ouvrage ;
Il se plut à récompenser
Pour la France et ses rois son amour idolâtre ;
Deux ans, il la soutint sur ce brillant théâtre,
Pour apprendre aux Anglais, qu'il voulait abaisser,
Que la France jamais ne périt tout entière,
Que, son dernier vengeur fût-il dans la poussière,
Les femmes, au besoin, pourraient les en chasser.

Ce trait inattendu est plus épigrammatique qu'éloquent, et un pareil sujet aurait dû inspirer bien autrement un poète vraiment sincère.

Nous relèverons les mêmes défauts dans la pièce sur la *Mort de Jeanne d'Arc*. Peut-être celle-ci est-elle plus véritablement émue et sort-elle, au moins par endroits, d'un cœur réellement touché. Mais vous me croirez sans difficulté, si je vous dis qu'elle est loin de me paraître parfaite.

Le début a quelque chose qui est fait pour attirer l'attention :

Silence au camp ! la vierge est prisonnière ;
Par un injuste arrêt Bedfort croit la flétrir :
Jeune encore, elle touche à son heure dernière...
Silence au camp ! la vierge va périr.

Ces vers ne manquent pas d'une certaine élévation ; mais le poète, hélas ! ne se maintient pas longtemps sur ce ton. Presque aussitôt, il se précipite tête baissée à travers les interrogations ; il ne sait décrire qu'en interrogeant :

A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers ?
Pour qui ces torches qu'on excite ?
L'airain sacré tremble et s'agite...
D'où vient ce bruit lugubre ? où courent ces guerriers
Dont la foule à longs flots roule et se précipite ?
La joie éclate sur leurs traits :
Sans doute l'honneur les enflamme ;
Ils vont, pour un assaut, former leurs rangs épais :
Non, ces guerriers sont des Anglais
Qui vont voir mourir une femme.

Trop d'interrogations, et, pour couronner le couplet, un trait satirique, une véritable épigramme ! Voilà où conduit l'excitation factice d'un poète en mal de lyrisme.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Je dois reconnaître, pour être juste, que, lorsque Casimir Delavigne a voulu être simple, il a su trouver quelques traits heureux :

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image ;
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents ;
Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,
Elle s'avançait à pas lents.
Tranquille, elle y monta ; quand, debout sur le faîte,
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,
Et se prit à pleurer.

Il est évident que ces vers sont plus touchants que les précédents, parce que le poète a su rester simple dans son récit. — Pourquoi faut-il qu'il vienne, aussitôt après, nous gâter ce bon mouvement par des exclamations banales et qui pourraient servir dans toute description de supplice ?

Ah ! pleure, fille infortunée !
Ta jeunesse va se flétrir,
Dans sa fleur trop tôt moissonnée !
Adieu, beau ciel, il faut mourir, etc.

Je n'aime pas beaucoup non plus le passage central et essentiel de la pièce, qui me paraît d'un pathétique un peu trop concerté :

Après quelques instants d'un horrible silence,
Tout à coup le feu brille, il s'irrite, il s'élance...
Le cœur de la guerrière alors s'est ranimé ;
A travers les vapeurs d'une fumée ardente,
Jeanne, encor menaçante,
Montre aux Anglais son bras à demi-consumé.

Non, non, cela n'est pas vrai. En cet instant horrible, Jeanne n'a rien montré du tout, et il est probable que son cœur ne s'est pas ranimé. Tout ce mouvement, qui veut être poignant, n'est qu'artificiel et faux.

La fin de la pièce, qui n'est plus un récit, et où l'auteur parle selon son cœur, ne manque pas d'une certaine beauté :

Que sur l'airain funèbre on grave des combats,
Des étendards anglais fuyant devant tes pas,
Dieu vengeant par tes mains la plus juste des causes.
Venez, jeunes beautés ; venez, braves soldats ;
Semez sur son tombeau les lauriers et les roses !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Qu'un jour le voyageur, en parcourant ces bois,
Cueille un rameau sacré, l'y dépose, et s'écrie :
« A celle qui sauva le trône et la patrie,
« Et n'obtint qu'un tombeau pour prix de ses exploits ! »...

— Non, pas même un tombeau, le mot est inexact : un cénotaphe, tout au plus...

Notre armée au cercueil eut mon premier hommage ;
Mon luth chante aujourd'hui les vertus d'un autre âge :
Ai-je trop présumé de ses faibles accents ?
Pour célébrer tant de vaillance,
Sans doute, il n'a rendu que des sons impuissants ;
Mais, poète et Français, j'aime à vanter la France.
Qu'elle accepte en tribut de périssables fleurs !
Malheureux de ses maux et fier de ses victoires,
Je dépose à ses pieds ma joie ou mes douleurs :
J'ai des chants pour toutes ses gloires,
Des larmes pour tous ses malheurs.

La strophe a de la largeur et du mouvement, et elle est construite avec une certaine habileté. D'ailleurs, la phrase est oratoire plutôt que véritablement poétique. Quant au trait final, il est assez heureux : c'est un geste de modestie et de dignité, en même temps que de dévouement. Pour une fois, le poète a été assez bien inspiré.

Cette pièce clôt le premier livre des *Messéniennes*. Du livre II de ce même recueil, je vous parlerai, pour terminer, de la seconde pièce, qui a été écrite en 1820, après l'insurrection contre les Bourbons établis à Naples ; elle a pour titre *Parthénope et l'Etrangère*. L'Etrangère, vous allez bientôt l'apprendre, n'est autre que la Liberté. Et, déjà, vous pouvez entrevoir le défaut capital de cette pièce : l'allégorie. Et quelle allégorie ? L'auteur suppose qu'une femme, la Liberté, vient frapper aux portes de Naples, — pardon, de Parthénope ; un dialogue s'engage entre les deux personnages, et le poète fait ce dialogue aussi rapide, aussi brusque, aussi haché que possible. Vous voyez ce que peut être un dialogue de ce genre entre deux allégories de cette nature :

O femme, que veux-tu ? — Parthénope, un asile.
— Quel est ton crime ? — Aucun. — Qu'as-tu fait ? — Des ingrats.
— Quels sont tes ennemis ? — Ceux qu'affranchit mon bras ;
Hier, l'on m'adorait ; aujourd'hui, l'on m'exile.
— Comment dois-tu payer mon hospitalité ?
— Par des périls d'un jour et des lois éternelles.
— Qui t'osera poursuivre au sein de ma cité ?
— Des rois. — Quand viendront-ils ? — Demain. — De quel côté ?

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

— De tous... Eh ! bien, pour moi tes portes s'ouvrent-elles ?
— Entre ; quel est ton nom ? — Je suis la Liberté.

Le dialogue est piquant, mais d'une parfaite invraisemblance, même dans la manière dont il est conduit. Il peut paraître étrange, en effet, que Parthénope ne demande qu'à la fin le nom de la visiteuse... C'est par là, me semble-t-il, qu'il eût été naturel de la faire commencer.

A peine entrée dans la ville, la Liberté entreprend un interminable discours, qui eût évidemment gagné à être raccourci et même supprimé. Puis le poète essaie, enfin, un récit de l'insurrection :

Elle dit : à sa voix s'agite un peuple entier ;
Dans la fournaise ardente
Je vois blanchir l'acier ;
J'entends le fer crier
Sous la lime mordante ;
L'enclume au loin gémit, l'airain sonne, un guerrier
Prépare à ce signal sa lance menaçante,
Un autre son coursier...

— C'est élégant de dessin ; mais c'est froid comme une fresque. Dans ces vers, il manque la chaleur et la vie : à cela près, ils peuvent satisfaire...

Le père chargé d'ans, mais jeune encor d'audace,
Arme son dernier fils, le devance et prend place
Au milieu des soldats.
Arrêté par sa sœur qui rit de sa colère,
L'enfant dit à sa mère :
« Je veux mourir dans les combats. »
Que n'auraient-ils pas fait, ceux en qui la vaillance
Avait la force pour appui ?
Quel homme dans la fuite eût mis son espérance,
Et quel homme aurait craint pour lui
Cette mort que cherchaient la vieillesse et l'enfance ?...

— On sent ici un réel embarras, un véritable empêtrement de l'expression...

Ils s'écrièrent tous d'une commune voix :
« Assis sous ton laurier que nous courons défendre,
« Virgile, prends ta lyre et chante nos exploits ;
« Jamais un oppresseur ne foulera ta cendre. »
Ils partirent alors, ces peuples belliqueux,
Et, trente jours plus tard, oppresseur et tranquille,
Le Germain triomphant s'enivrait avec eux
Au pied du laurier de Virgile...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

— C'est un trait de satire d'autant plus atroce que le poète s'adresse ici à des vaincus, et qu'il n'a pas combattu dans leurs rangs, ce qui pourrait, à la rigueur, lui permettre d'élever la voix...

La Liberté fuyait en détournant les yeux,
Quand Parthénope la rappelle.
La déesse un moment s'arrête au haut des cieux :
« Tu m'as trahie ; adieu, dit-elle,
Je pars. — Quoi ! pour toujours ? — On m'attend. — Dans [quel lieu ?
— En Grèce. — On y suivra tes traces fugitives.
— J'aurai des défenseurs. — Là, comme sur mes rives,
On peut céder au nombre. — Oui, mais on meurt ; adieu ! »

Le trait final veut être frappant et n'est, en somme, sous une autre forme, que le banal *vaincre ou mourir* ; mais il fallait bien que le poète terminât sa pièce comme il l'avait commencée, par un dialogue.

En somme, le talent de Casimir Delavigne est surtout fait d'habileté et de procédés, heureusement relevés par quelques accents sincères ; mais la convention et l'artifice tiennent encore une trop grande place dans ses vers. Nous n'avons pas affaire à un poète lyrique qui s'épanche, cela se sent, et cela explique le discrédit où sont tombées ses poésies jadis les plus admirées.

A. C.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Molière

Cours de M. ABEL LEFRANC.

Professeur au Collège de France.

« **Don Juan** » (*Suite*).

Reprenons l'analyse de *Don Juan* où nous l'avions laissée dans la dernière leçon. Après cette scène délicieuse où Pierrot se plaint à Charlotte de ses dédains, Don Juan et Sganarelle arrivent. L'enlèvement a été manqué par suite d'une bourrasque imprévue. Don Juan aperçoit Charlotte ; il s'enflamme aussitôt d'amour pour elle. Cela est assez naturel après la déconvenue qu'il vient de subir. Nous assistons à ses déclarations, auxquelles la jeune paysanne répond d'une façon touchante : « Voyez-vous, Monsieur, il n'y a pas de plaisir à se laisser abuser. Je suis une pauvre paysanne ; mais j'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée. » La scène de la séduction est toutefois beaucoup trop rapide. Il le faut pour la conduite de la pièce ; mais cela est choquant tout de même.

Dans la pièce espagnole, l'intérêt de Tisbea pour Don Juan apparaît comme naturel.

En quelques mots, le cœur de la pauvre fille se trouve retourné. — Survient Pierrot ; Don Juan le repousse rudement ; protestations du pauvre paysan, qui finit par recevoir un soufflet. Don Juan veut le battre ; il n'échappe qu'à grand'peine. Au fond, cette scène a quelque chose de révoltant ; il y a là un excès d'indignité inutile, bien rare et bien exceptionnel, qui contraste nettement avec la pièce espagnole ; Pierrot est d'une poltronnerie exagérée, et Charlotte est d'une veulerie complète. « Va, va, Pierrot, ne te mets point en peine ; si je sis madame, je te ferai gagner queuque chose, et tu apporteras du beurre et du fromage cheux nous. »

Arrive Mathurine ; sa jalousie éclate ; Don Juan se trouve — comme dans le *Festin de Pierre* de Villiers — entre les deux femmes ; c'est là une scène comique, assurément, mais forcée, invraisemblable, mal amenée, choquante. Nous assistons à une véritable lutte des deux femmes autour de Don Juan. Ces effets paraissent absolument inadmissibles à la scène ; c'est la charge, et cela nuit à la grandeur du type.

« Que voulez-vous que je dise ? Vous soutenez également toutes

Digitized by Google · Original from CORNELL UNIVERSITY

deux que je vous ai promis de vous prendre pour femmes. Est-ce que chacune de vous ne sait pas ce qui en est, sans qu'il soit nécessaire que je m'explique davantage ? Pourquoi m'obliger là-dessus à des redites ? Celle à qui j'ai promis effectivement n'a-t-elle pas en elle-même de quoi se moquer des discours de l'autre, et doit-elle se mettre en peine, pourvu que j'accomplisse ma promesse ? Tous les discours n'avancent point les choses ; il faut faire et non pas dire, et les effets décident mieux que les paroles. Aussi n'est-ce rien que par là que je vous veux mettre d'accord, et l'on verra, quand je me marierai, laquelle des deux a mon cœur. (*Bas, à Mathurine*) Laissez-lui croire ce qu'elle voudra. (*Bas à Charlotte*) Laissez-la se flatter dans son imagination. (*Bas à Mathurine*) Je vous adore. (*Bas, à Charlotte*) Je suis tout à vous. (*Bas à Mathurine*) Tous les visages sont laids auprès du vôtre. (*Bas à Charlotte*) On ne peut plus souffrir les autres quand on vous a vue. J'ai un petit ordre à donner ; je viens vous retrouver dans un quart d'heure. »

Puis Sganarelle fait ses confidences aux pauvres femmes ; remarquez sa dissimulation exagérée, dès que son maître revient. Il y a là un mélange continuel de platitude et de franchise.

A la scène v, La Ramée annonce à Don Juan que douze hommes à cheval le cherchent. Celui-ci prend congé de Charlotte et de Mathurine et change d'habits avec Sganarelle.

Acte III. — Le théâtre représente une forêt. Don Juan est en habit de campagne ; Sganarelle, en médecin ; nous assistons à la première attaque dirigée par Molière contre la médecine :

SGANARELLE.

« Mais savez-vous, Monsieur, que cet habit me met déjà en considération, que je suis salué des gens que je rencontre, et que l'on me vient consulter ainsi qu'un habile homme ? »

DON JUAN.

« Comment donc ? »

SGANARELLE.

« Cinq ou six paysans et paysannes, en me voyant passer, me sont venus demander mon avis sur différentes maladies. »

DON JUAN.

« Tu leur as répondu que tu n'y entendais rien ? »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SGANARELLE.

Moi ? Point du tout. J'ai voulu soutenir l'honneur de mon habit. J'ai raisonné sur le mal et leur ai fait des ordonnances à chacun. »

DON JUAN.

« Et quels remèdes encore leur as-tu ordonnés ? »

SGANARELLE.

« Ma foi ! Monsieur, j'en ai pris par où j'en ai pu attraper ; j'ai fait mes ordonnances à l'aventure, et ce serait une chose plaisante si les malades guérissaient, et qu'on m'en vînt remercier. »

DON JUAN.

« Et pourquoi non ? Par quelle raison n'aurais-tu pas les mêmes privilèges qu'ont tous les autres médecins ? Ils n'ont pas plus de part que toi aux guérisons des maladies, et tout leur art est pure grimace. Ils ne font rien que recevoir la gloire des heureux succès et tu peux profiter comme eux du bonheur du malade, et voir attribuer à tes remèdes tout ce qui peut venir des faveurs du hasard et des forces de la nature. »

La suite nous apprend que la médecine est une des grandes erreurs qui soient parmi les hommes. Puis vient la célèbre profession de foi de Don Juan, à laquelle succède la réfutation de Sganarelle :

DON JUAN.

« Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. »

SGANARELLE.

« La belle croyance que voilà ! Votre religion, à ce que je vois, est donc l'arithmétique ? Il faut avouer qu'il se met d'étranges folies dans la tête des hommes, et que, pour avoir bien étudié, on est bien moins sage le plus souvent. Pour moi, Monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris ; mais, avec mon petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les livres, et je comprends fort bien que le monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit. Je voudrais bien vous demander qui a fait ces arbres-là, ces rochers, cette

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

terre, et ce ciel que voilà là-haut, et si tout cela s'est bâti de lui-même. Vous voilà, vous, par exemple ; vous êtes là : est-ce que vous vous êtes fait tout seul ? Pouvez-vous voir toutes les inventions dont la machine de l'homme est composée, sans admirer de quelle façon cela est agencé l'un dans l'autre ? Ces nerfs, ces os, ces veines, ces artères, ces..., ce poumon, ce cœur, ce foie, et tous ces autres ingrédients qui sont là et qui... oh ! dame, interrompez-moi donc, si vous voulez. Je ne saurais disputer, si l'on ne m'interrompt. Vous vous taisez exprès, et me laissez parler par belle malice. »

On a souvent reproché cette scène à Molière, et non sans quelque apparence de raisons.

Nous assistons alors à la fameuse scène du Pauvre. Les suppressions. L'explication du : « Pour l'amour de l'Humanité. » Le pauvre apparaît déjà sous l'aspect d'un pèlerin dans Dorimond et dans Villiers. Où ceux-ci ont-ils trouvé ce personnage ? Est-ce dans Giliberto ?

Mais voici que nous voyons un homme attaqué par trois autres ; Don Juan vole au secours de celui qui va succomber. L'homme sauvé est Don Carlos, frère d'Elvire, qui cherche précisément Don Juan pour le châtier ; il ne le reconnaît pas. Il lui parle de son ennemi. Celui-ci se donne comme un ami du séducteur. Il s'engage à faire trouver Don Juan au lieu que Don Carlos voudra. Don Carlos : « Que ma destinée est cruelle ! Faut-il que je vous doive la vie et que Don Juan soit de vos amis ! » Je ferai remarquer que, dans Villiers, Don Juan vole les armes de son adversaire.

Scène IV. — Don Alonse, l'autre frère, rejoint Don Carlos. Il reconnaît Don Juan et révèle sa présence à son frère. Celui-ci refuse de le laisser attaquer ; il lui doit la vie et jure le ciel de le défendre contre qui que ce soit. Don Carlos fait alors preuve des plus nobles sentiments. Maintenant qu'il a sauvé à son tour son sauveur, le voilà quitte. Il pourra combattre Don Juan en un duel régulier. Sganarelle, pendant tout ce temps, s'est écarté. Il revient. Don Juan aperçoit un superbe édifice à travers les arbres. C'est le tombeau du commandeur tué par lui. — Dans Dorimond et Villiers, le commandeur est tué sur la scène.

Don Juan veut aller voir la statue dont on lui a dit merveille ; le tombeau s'ouvre. Don Juan admire la statue ; effroi de Sganarelle. Son maître lui ordonne, par bravade, d'inviter la statue à venir souper avec lui. Sgnanarelle se résigne à obéir ; signe d'acquiescement de la statue. Don Juan, qui n'a pas vu le signe, renouvelle l'invitation ; un nouveau signe, et ils sortent.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Acte IV. — Don Juan et Sganarelle sont en présence. Ils parlent de la scène du tombeau ; crainte mal dissimulée de Don Juan ; alors a lieu l'admirable scène prise sur le vif avec M. Dimanche. A ce propos, constatons que, en somme, à chaque scène, c'est un nouveau Don Juan que nous voyons. Celle-ci nous révèle les intentions vraies de l'auteur. Puis c'est la scène douloureuse entre Don Juan et son père Don Luis ; tout cela est inutile et choquant. Déjà, dans Dorimon, il y a un fils criminel; mais il n'a pas cet accent révoltant. De même la scène suivante avec Sganarelle est déplaisante : « Eh ! mourez le plus tôt que vous pourrez ! » La bassesse de Sganarelle est injustifiée, et tous ces développements pénibles :

SGANARELLE.

« Oui, Monsieur, vous avez tort d'avoir souffert ce qu'il vous a dit, et vous le deviez mettre dehors par les épaules. A-t-on jamais rien vu de plus impertinent ? Un père venir faire des remontrances à son fils, et lui dire de corriger ses actions, de se ressouvenir de sa naissance, de mener une vie d'honnête homme et cent autres sottises de pareille nature ! Cela se peut-il souffrir à un homme comme vous, qui savez comme il faut vivre ? J'admire votre patience, et, si j'avais été en votre place, je l'aurais envoyé promener. O complaisance maudite ! à quoi me réduis-tu ? »

Scène VI. — Nous assistons à une nouvelle entrevue avec Done Elvire. Elle a banni de son cœur toutes les indignes ardeurs qu'elle sentait pour son mari. Elle vient, dans un élan de tendresse toute sainte, s'efforcer de le sauver et de le retirer du précipice où il court. Don Juan veut la retenir. — Ici, nous n'avons qu'à admirer.

Scène VII. — « Sais-tu bien, dit Don Juan, que j'ai encore senti quelque peu d'émotion pour elle, que j'ai trouvé de l'agrément dans cette nouveauté bizarre, et que son habit négligé, son air languissant et ses larmes ont réveillé en moi quelques petits restes d'un feu éteint. » — Il soupe, et alors se passe devant nous une scène burlesque. Un laquais ôte l'assiette de Sganarelle. On frappe; soudaine terreur du valet : la statue se met à table et invite Don Juan à venir le lendemain souper avec elle. Il accepte.

Acte V. — Le théâtre représente une campagne. Alors se passe la scène célèbre de l'hypocrisie, jouée devant le père de Don Juan par son fils : c'est une conversion simulée. La scène II est dirigée contre les hypocrites ; le hors-d'œuvre que Molière place

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à ce moment n'a rien à voir avec le type de Don Juan qui se trouve ainsi complètement déformé. Molière devait le reconnaître lui-même : tout cela est invraisemblable et rempli de contradictions. Mais ce passage est essentiel pour nous renseigner sur les intentions de Molière ; nous saisissons là le but véritable de la pièce :

DON JUAN.

« Il n'y a plus de honte maintenant à cela : l'hypocrisie est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus. Le personnage d'homme de bien est le meilleur de tous les personnages qu'on puisse jouer aujourd'hui, et la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages. C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée ; et, quoiqu'on la découvre, on n'ose rien dire contre elle. Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a sa liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié, qui, de sa main, ferme la bouche à tout le monde et jouit en repos d'une impunité souveraine. On lie, à force de grimaces, une société étroite avec tous les gens du parti. Qui en choque un se les jette tous sur les bras ; et ceux que l'on sait même agir de bonne foi là-dessus, et que chacun connaît pour être véritablent touchés, ceux-là, dis-je, sont toujours les dupes des autres ; il donnent hautement dans le panneau des grimaciers, et appuient aveuglément les singes de leurs actions. Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème, ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse, qui se sont fait un bouclier du manteau de la religion, et sous cet habit respecté ont la permission d'être les plus méchants hommes du monde ? On a beau savoir leurs intrigues et les connaître pour ce qu'ils sont, ils ne laissent pas pour cela d'être en crédit parmi les gens ; et quelque baissement de tête, un soupir mortifié et deux roulements d'yeux rajustent dans le monde tout ce qu'ils peuvent faire. C'est sous cet abri favorable que je veux me sauver, et mettre en sûreté mes affaires. Je ne quitterai point mes douces habitudes ; mais j'aurai soin de me cacher et me divertirai à petit bruit. Que si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute la cabale, et je serai défendu par elle envers et contre tous. Enfin, c'est là le vrai moyen de faire impunément tout ce que je voudrai. Je m'érigerai en censeur des actions d'autrui, jugerai mal de tout le monde, et n'aurai bonne opinion que de moi. Dès qu'une fois on m'aura choqué tant soit peu, je ne

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pardonnerai jamais et garderai tout doucement une haine irréconciliable. Je ferai le vengeur des intérêts du ciel, et, sous ce prétexte commode, je pousserai mes ennemis, je les accuserai d'impiété, et saurai déchaîner contre eux des zèles indiscrets, qui, sans connaissance de cause, crieraient en public contre eux, qui les accableront d'injures et les damneront hautement de leur autorité privée. C'est ainsi qu'il faut profiter des faiblesses des hommes et qu'un sage esprit s'accommode aux vices de son siècle. »

Ensuite, nous entendons les divagations de Sganarelle, et la scène III commence, avec Don Carlos. Don Juan continue vis-à-vis de lui son rôle d'hypocrite ; il refuse de se battre et a recours à une combinaison de casuiste empruntée aux *Provinciales ;* il passera dans une rue écartée ; Don Carlos l'attaquera, et il se défendra.

Scène VI. — Menaces de Sganarelle. Réponse de Don Juan : « Va, va, le ciel n'est pas si exact que tu penses, et si toutes les fois que les hommes... » C'est un rappel de la première intention pieuse de l'original espagnol.

Scène V. — Don Juan et Sganarelle sont en présence, et nous assistons à une fantasmagorie. Un spectre en femme voilée survient. Don Juan marche vers lui. Le spectre change de figure et représente le Temps avec sa faux à la main. Il s'envole dans le moment que Don Juan veut le frapper. Il y a ici une évocation mythologique utile (1). La statue du Commandeur surgit. Elle vient chercher Don Juan et lui demande la main. Un feu invisible envahit le séducteur. Tout son corps lui devient comme un brasier ardent. Le tonnerre gronde ; les éclairs brillent. Don Juan s'abîme dans la terre. Alors Sganarelle : « Voilà par sa mort un chacun satisfait : ciel offensé, lois violées, filles séduites, familles déshonorées, parents outragés, femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content. Il n'y a que moi seul de malheureux, qui, après tant d'années de service, n'ai point d'autre récompense que de voir à mes yeux l'impiété de mon maître punie par le plus épouvantable châtiment du monde. » — Dans le *Burlador* comme dans Dorimon, la catastrophe est suivie de plusieurs scènes et, dans Villiers, d'une seule, très courte.

Examinons, maintenant, l'original espagnol. Il a été fort maltraité par nos critiques. On n'y rencontre aucune trace des éléments comiques italiens. Le drame, d'ailleurs, est en mauvais

(1) Le spectre transformé en Temps était destiné à montrer aux incrédules que le dénouement reposait sur une machine conventionnelle et non sur une sorte de miracle.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

état, et il a subi des additions certaines. D'après un ouvrage récent, il y a deux parties dans la pièce : l'une est une banale comédie d'amour et de cape et d'épée ; l'autre est un drame religieux. Il n'y a ni ordonnance ni cohésion ; dans la troisième journée, le rôle de Don Juan s'élève d'une façon inattendue. Ce n'est pas un caractère comme le héros de Molière, nous dit-on ; et la comparaison est surtout intéressante entre ces deux Don Juan, l'espagnol et le français. Tout au contraire, à mon avis, dans la pièce espagnole, il y a un mouvement extraordinaire ; si on la jouait, le succès en serait certain.

Tirso n'a pas été connu de Molière ; le texte de sa pièce est d'ailleurs parfois obscur. Les traits essentiels de Don Juan ont été fournis par l'Italie, qui a déformé le type. Le résumé de la pièce espagnole est très difficile, car tout porte ; il n'y a pas de détails inutiles. Il n'y a non plus ni unité de lieu ni unité de temps. Elle traite, avant tout, du problème de la miséricorde divine à l'égard des pécheurs, et de cette question : jusqu'où va la liberté de faire le mal ?

Elle est intitulée : *Le Séducteur de Séville* et comprend trois journées. La scène est successivement à Naples, à Tarragone, à Séville et à dos Hermanas, petite ville sur l'ancienne route de Séville à Xérès.

A la première journée, le théâtre représente une salle dans le palais de Naples. Il fait nuit et il n'y a pas de lumière :

La première scène, où se trouve l'exposition, est admirable. — Don Juan a le visage caché dans son manteau.

ISABELLE. — « Duc Octavio, par ici, vous pourrez sortir plus sûrement. »

DON JUAN. — « Duchesse, je me jure de nouveau de vous épouser. »

ISABELLE. — « Mon bonheur sera donc une vérité ! Il sera formé de promesses et d'offres, de présents et d'attentions, d'affection et d'amitié ! »

DON JUAN. — « Oui, mon bien. »

ISABELLE. — « Je veux aller chercher une lumière. »

DON JUAN. — « Pourquoi ? »

ISABELLE. — « Pour voir le bien que j'ai possédé ! »

DON JUAN. — « J'éteindrai la lumière. »

ISABELLE. — « Ah ! ciel, qui es-tu, homme ? »

DON JUAN. — « Qui je suis ? Un homme sans nom. »

ISABELLE. — « Vous n'êtes pas le duc ? »

DON JUAN. — « Non. »

ISABELLE. — « Au secours ! »

DON JUAN. — « Contenez-vous, duchesse ; donnez-moi la main. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Isabelle. — « Ne me retiens pas, misérable. » Au secours... A moi, mes gens ! »

Le roi de Naples arrive alors avec un flambeau. Il ordonne à ses gardes, qui accourent, de se saisir des deux personnes qui osent ainsi troubler son palais. Avec les gardes, entre Don Pedro Tenorio, ambassadeur d'Espagne et oncle de Don Juan. Celui-ci se fait reconnaître à son parent, chargé de l'arrêter, après que Don Juan s'est proclamé Espagnol. Don Pedro, qui veut d'abord le tuer, s'attendrit peu à peu. Par leur entretien saccadé, nous apprenons que Don Juan a déjà déshonoré une autre femme en Espagne ; le crime qu'il vient de commettre à l'égard de la duchesse Isabelle n'est pas le premier. Il arrive à séduire son oncle, qui se décide à le faire échapper. Don Juan, tout joyeux d'en être quitte à si bon compte, se sauve par le balcon. Son cynisme apparaît ainsi dès le début. Le roi vient alors savoir ce qui est advenu de l'affaire. Don Pedro lui raconte comment le coupable s'est enfui par la fenêtre. Quant à la femme, elle n'est autre que la duchesse Isabelle, et celle-ci assure, au dire de Don Pedro, que c'est le duc Octavio qui l'a attirée dans un piège et déshonorée. La duchesse Isabelle comparaît devant le roi ; le respect l'empêche de s'expliquer. Le roi croit Octavio coupable et ordonne de l'arrêter, pendant que la duchesse sera enfermée dans une tour. Tirso nous transporte dans le palais du duc, qui ne se doute de rien. Nous entendons les déclarations passionnées de son amour pour la duchesse. L'ambassadeur d'Espagne se présente pour l'arrêter. Des explications sont échangées : la duchesse, affirme Don Pedro, a déclaré devant tout le monde qu'elle avait été abusée par le duc. Octavio répond que sa tête s'égare, qu'il devient fou en présence d'une pareille manœuvre de la duchesse, pour donner le change sur sa trahison. Mais le duc Octavio ne sera pas arrêté. Il s'échappe par la porte du jardin et va s'embarquer pour l'Espagne.

La scène X représente une plage à Tarragone. Tisbea apparaît, portant une ligne à pêcher ; c'est une très belle fille, que tous les jeunes gens courtisent. Nous apprenons par elle-même qu'elle les dédaigne tous. Elle a cependant distingué Anfriso. Pendant qu'elle exhale ses sentiments à l'égard de ce jeune homme, elle aperçoit au large un navire qui échoue. Elle est très émue et appelle au secours. Le laquais Catalinon atteint la plage, portant Don Juan dans ses bras. Ce dernier respire encore. Tisbea le secourt de son mieux ; le naufragé revient à lui :

Tisbea. — « Non, il respire encore. Cours appeler les pêcheurs qui sont dans cette chaumière ! »

Catalinon. — « Et si je les appelle, viendront-ils ? »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

TISBEA. — « Ils viendront aussitôt, n'en doute pas ! Quel est ce gentilhomme ? »

CATALINON. — « C'est le fils du camarero mayor du roi, lequel, avant deux jours, doit me faire comte à Séville, où il va et où se trouve Son Altesse, si ses sentiments d'amitié correspondent aux miens. »

TISBEA. — « Comment le nomme-t-on ? »

CATALINON. — « Don Juan Tenorio. »

TISBEA. — « Appelle nos gens. »

CATALINON. — « J'y cours. » (*Il sort.*)

TISBEA (*appuyant la tête de Don Juan sur ses genoux*). — « Charmant garçon, brave, noble et de belle tournure ! Revenez à vous, seigneur cavalier ! »

DON JUAN. — « Où suis-je ? »

TISBEA. — « Vous le voyez, dans les bras d'une femme. »

DON JUAN. — « Vous êtes ma vie, si la mer a été ma mort. J'ai déjà oublié que je me noyais, puisque de l'enfer de la mer je monte à votre ciel rayonnant. L'ouragan a brisé mon navire pour me jeter à vos pieds, qui sont pour moi un abri et un port. »

Les déclarations de Don Juan sont ensuite de plus en plus brûlantes. Les pêcheurs arrivent. Anfriso parle au nom de ses adorateurs. Tisbea leur prescrit de porter Don Juan dans sa chaumière. Pendant ce temps, nous apprenons que le séducteur est fou de la jolie pêcheuse et qu'il veut en triompher la nuit suivante. La scène de la séduction est, remarquons-le, beaucoup moins rapide que dans Molière.

La scène XIII nous transporte dans l'Alcazar de Séville. Le roi de Castille se fait rendre compte par Don Gonzalo d'Ulloa, commandeur de Calatrava, de son ambassade à Lisbonne. En récompense des succès du commandeur, le roi mariera sa fille, Dona Ana, avec Don Juan Tenorio, absent pour le moment.

Nous revenons ensuite à Tarragone. Don Juan va triompher de Tisbea ; il fait seller les chevaux de la pauvre fille par Catalinon, pour s'enfuir avec ce dernier. Reproches du valet, beaucoup plus sentis que ceux de Sganarelle. La jolie pêcheuse arrive ; la scène de séduction est bien naturelle ; tous deux entrent dans la chaumière. Nous voyons se dérouler alors les divertissements des pêcheurs — qui ne se doutent de rien — en l'honneur de Tisbea. Et celle-ci reparaît bientôt dans un désordre et un émoi indescriptibles ; elle a conscience de son déshonneur et de l'infâme tromperie dont elle vient d'être la victime ; elle se sauve. Les pêcheurs s'élancent sur ses pas ; puis nous entendons les réflexions d'Anfriso, et c'est la fin de la première journée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Formation et développement de l'esprit philosophique du XVIII^e siècle.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

Définition de l'esprit philosophique ; ses origines.

Je me suis proposé, cette année, de continuer le cours commencé l'an dernier. Mon objet, dans ces deux cours et dans ceux qui suivront, est de montrer comment s'est formé et développé l'esprit philosophique du XVIII^e siècle.

* * *

Il faut nous mettre d'accord sur le sens du mot esprit philosophique. Je ne le prends pas — il est impossible de le prendre — dans un sens technique étroit : autrement, ces recherches appartiendraient à un philosophe de profession. Ce qu'on entend communément, et ce qu'on a raison d'entendre par esprit philosophique, c'est quelque chose qui s'est développé dans des ouvrages de caractère littéraire autant que philosophique. Cet esprit ne s'est pas développé dans des ouvrages faits pour un petit nombre de lettrés, mais pour le grand public, pour tous ceux qui, en France et en Europe au XVIII^e siècle, s'intéressent à la littérature. Ce sont des ouvrages qui s'adressent à tous les gens cultivés.

Un certain esprit commun s'est développé. Peut-on le réduire à l'irréligion ?— Non, l'irréligion, la critique et la guerre que l'on fait à la religion, aux institutions religieuses, ce n'est qu'un caractère, une conséquence— importante si l'on veut— de cet esprit.

Est-ce esprit d'insoumission, de révolte contre la société, contre les mœurs sociales ?

Sera-ce simplement ce qu'on appelle quelquefois rationalisme du XVIII^e siècle, — et on entend par là une certaine reconstruction *à priori* de tout le monde intelligible ou réel ?

Ici encore, il faut chercher à atteindre une disposition des esprits plus vaste, plus large.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Il y a une disposition générale à examiner avec défiance l'autorité, la tradition, les préjugés, en toutes matières, dans tous les ordres d'activité où autorité ; tradition et préjugés avaient jusque-là valu : une disposition essentielle se manifeste à ne plus croire que par raison, pour des motifs rationnels dont la raison du temps prend une conscience claire. C'est la confiance dans la raison, une méthode de raison pour aller à la vérité en toutes choses, une disposition à n'enchaîner, dans aucun cas, l'indépendance de la raison, la liberté d'examen.

Mais ce serait encore là une définition incomplète. — Je ne cherche pas une définition d'essence, une définition doctrinale et *à priori*. Je cherche à dégager ce qu'il y a de plus apparent et de plus commun.

L'esprit philosophique consiste, en mettant l'activité intellectuelle et rationnelle au-dessus de tout, à lui donner un but pratique : l'intelligence, la raison, doivent améliorer le bien-être individuel et collectif. C'est une confiance *à priori* que le bonheur individuel et social augmente, si les « lumières » augmentent.

Et l'on ne se désintéresse d'aucune partie de l'activité humaine. Les esprits, avec une aptitude et des goûts variables, se portent vers toutes. Il est frappant de voir à quel point les intelligences de ce siècle cessent de se contenter d'un ordre d'activité, et se portent vers tous les ordres d'activité sociale. Le poète, le géomètre, ne se restreignent plus à la poésie, à la géométrie : ils diront leur mot sur la société, sur la forme de gouvernenent, sur les impôts.

Ainsi l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, c'est l'indépendance de la raison, l'élan vers les résultats pratiques, le bien-être, le bonheur, pour l'individu et la société ; c'est l'esprit s'occupant du plus grand nombre d'ordres d'activité qu'il peut, l'intelligence s'ouvrant en tous sens.

*
* *

D'où vient cet esprit ? C'est ce que nous avons étudié l'an dernier. Est-ce du XVIIe siècle ? De prime abord, on aperçoit tant de différences entre les deux siècles qu'on a souvent estimé que le XVIIIe ne continue pas, en quelque sorte, le XVIIe, mais qu'il en est comme le renversement. — Je crois, au contraire, et d'autres l'ont cru avant moi, mais je cherche à approfondir cette idée, — que le XVIIIe siècle est la continuation du mouvement du XVIIe. Par suite, je ne crois pas que le grand problème de l'influence anglaise au XVIIIe siècle, que nous étudierons dans ce cours, ait

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'importance qu'on a été obligé de lui accorder, importance d'autant plus grande qu'on voyait moins l'influence du xviie siècle. Je ne crois pas qu'il soit vrai, comme l'a dit Desbarreaux, que la philosophie ait été importée d'Angleterre en France au xviiie siècle. La philosophie est née en France au xviie siècle. L'an dernier, j'ai essayé de dévoiler les premiers phénomènes qui nous permettent d'apercevoir cette transformation de l'esprit du xviie siècle, en apparence si chrétien, si soumis à la tradition, en un esprit libre et révolutionnaire. Et voici à quels résultats nous étions arrivés.

D'abord, il nous a été facile de constater qu'il y avait, aux environs de 1680, un mouvement rationaliste très large, universel, auquel les meilleurs et les plus solides chrétiens, le clergé, et les jésuites eux-mêmes, ont participé. Il y a eu un désir universel d'organiser la littérature, les sciences, la vie, et en un sens aussi la société, selon la vérité et la raison. Sans doute, beaucoup d'hommes mettent le dogme à part; mais ceux-là mêmes ont cru qu'il se conciliait avec la raison ; ils ont cherché à démontrer que, dans le dogme, on trouvait un fondement rationnel. Les meilleurs d'entre les croyants se sont attachés à mettre en lumière les parties de ce dogme qui pouvaient prendre un caratère rationnel.

Chez d'autres, on trouve un esprit fondé en partie sur la tradition, sur des admirations anciennes, sur des habitudes esthétiques ; mais ces hommes, qui constituent ce qu'on appelle « l'école de 1660 » — les classiques — s'efforcent de donner une forme rationnelle à leurs goûts, à leurs admirations, à leurs habitudes littéraires.

Le mouvement rationaliste s'est créé deux organes importants à la fin du xviie siècle, qui seront très forts et très efficaces au xviiie : les Académies et les journaux. Les journaux n'ont encore qu'une influence modeste; mais déjà leur rôle se dessine. Les Académies ne sont pas, à cette époque, les institutions fossiles, purement décoratives, utiles pour des intérêts individuels, mais sans utilité pour l'intérêt général, qu'elles sont devenues depuis; elles sont utiles, et se multiplient.

Dans ce mouvement rationaliste, certains groupes manifestent une activité particulière, plus efficace et plus distinguée : ce sont, dans la deuxième moitié du xviie siècle, les gassendistes et les cartésiens. Les uns et les autres ont foi dans la raison, n'admettent que le critérium de l'évidence ; mais ils en donnent des définitions différentes. Quelles que soient les critiques, parfois justifiées, que leur font les gassendistes, les cartésiens ont une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

méthode plus ferme, plus maniable, et par là plus puissante. Aussi, sans réduire ce mouvement rationaliste au cartésianisme, tout en reconnaissant que le mouvement le dépassse en largeur, il est possible d'admettre que les cartésiens ont été l'élément le plus actif, le groupe le plus fécond, le plus vigoureux. Ils ont joué un rôle capital par la nature même de leur métaphysique. Tandis que la métaphysique gassendiste mettait en défiance les chrétiens fervents et décidés à ne rien abandonner de leurs croyances, la métaphysique cartésienne, malgré des inquiétudes, — comme en manifesta, par exemple, Bossuet à un certain moment, — rassurait de nombreux chrétiens ; elle faisait obstacle aux libertins. Des chrétiens rigoureux, comme Arnauld le janséniste, reconnaissaient ses services. Le cartésianisme répand des habitudes rationnelles. Certains hommes de Port-Royal en sont fortement touchés. Des orthodoxes fervents, comme Bossuet, en sont atteints. Dans certaines communautés, le jansénisme et le cartésianisme se répandent simultanément : par exemple, dans la congrégation de l'Oratoire. Certains protestants, qui ne voulaient pas élargir leurs doctrines religieuses dans le sens d'une philosophie largement spiritualiste, sont rassurés par le cartésianisme, s'habituent par lui aux méthodes rationnelles.

Il faut faire place aussi au groupe des libertins : gassendistes, épicuriens, sceptiques. Leur doctrine est fluide et variable. Habitués à ne pas regarder le dogme comme un domaine réservé, ils ont essayé de montrer ce que le bon sens et la raison pouvaient faire de ce dogme et des croyances populaires. Comprimés, menacés, ils n'ont pas pu se manifester bruyamment, comme ils l'avaient fait à quelques moments, avant 1660. Le progrès des mœurs les a guéris aussi de l'amour du tapage scandaleux ; devenus plus prudents, plus décents, ils évoluent lentement vers l'acceptation extérieure du culte établi, vers une liberté honnête de mœurs s'accommodant — du moins à l'extérieur — d'une profession de déisme, qui s'accommode elle-même d'une profession de catholicisme en pays catholique.

Le protestantisme a servi en France les intérêts du rationalisme et du libéralisme politique. Le rôle original des protestants a été de discuter librement en matière politique ; les circonstances les y amenèrent, et leur mise hors de France leur en donna la possibilité. Il a été aussi d'ajouter à la critique dialectique et philosophique de la religion une critique plus hardie et plus dangereuse : la critique exégétique du dogme et des institutions de l'Église romaine.

Nous avons été amenés à constater que le déisme paraît être

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le point où vont converger ces groupes et ces individus de tempérament et de conscience différents. Libertins contenus et polis, cartésiens qui ont pénétré de leur raison la foi traditionnelle, catholiques attiédis, protestants qui, après avoir examiné les différences entre les sectes chrétiennes, ont vu qu'elles ne suffisaient pas à effacer la communauté de croyance sur les points essentiels, s'établissent dans une sorte de christianisme élargi ou déisme, qui reconnaît des liens étroits, une communication réelle, entre le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme d'une part, et les hommes qui arrivent à la notion de Dieu par une voie purement humaine et philosophique. On se croit tenu de s'en excuser; mais, enfin, on commence à employer le mot « déiste » dans un sens non injurieux, et à l'étendre à ceux qui y ajoutent la profession d'une religion révélée, mais sans vouloir renoncer à la raison. — Vers 1680, nous apercevons dans certaines œuvres littéraires que le déisme se distingue nettement du mouvement libertin purement incrédule, athée, avec lequel il avait été confondu jusque-là. Nous voyons aussi ces premières manifestations du déisme avant que le déisme anglais se soit développé et ait produit ses œuvres ; ce dernier n'est donc pas l'unique source du nôtre.

A cette date aussi apparaît la « morale des honnêtes gens », qui se caractérise par deux choses : d'abord la conscience de ceux qui s'en réclament n'admet pas purement et simplement la morale chrétienne, ascétique, qui, par certaines de ses prescriptions, n'est plus d'accord avec cette conscience. — En second lieu, ces honnêtes gens ne croient pas que leur morale dépende de la profession de telle ou telle forme de religion. A quelque religion que l'on appartienne, on croit que ceux qui en professent une autre, catholiques, protestants, juifs ou païens, peuvent être d'honnêtes gens. Ce qui revient à dire que l'on n'admet plus que la morale dépende du dogme. Si l'on ne voit pas bien cette conséquence, du moins faut-il reconnaître que la tendance est créée.

Nous avons noté, au moment même de la révocation de l'Edit de Nantes, une absence de fanatisme reposant sur cette conviction que les différents dogmes ne valent pas la peine que l'on s'égorge. C'est ainsi que Boileau déplore qu'il y ait des victimes « pour une diphtongue ». Sous cette diphtongue, on pourrait voir des choses capitales pour le croyant. C'est dans cet état d'esprit, devenu commun, que la France a accepté la révocation de l'Édit de Nantes. Elle est le produit de l'état d'esprit du roi et d'une conception polique : pour éviter l'anarchie, il faut dans le royaume une seule foi, que le roi a le droit de dicter à ses sujets. Aussi des catholiques

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

s'étonnent-ils de bonne foi du fanatisme des protestants, qui ne veulent pas, sur un avis du roi, accéder à cette demande : ils accordent à leurs croyances plus d'importance qu'elles n'en méritent. C'est ainsi que, par l'indifférence, on s'achemine vers la tolérance.

Nous avons vu comment, en cette fin du XVII[e] siècle, ce qui n'avait été jusque-là que l'attitude de quelques esprits d'élite commence à se vulgariser, à s'exprimer librement dans les œuvres de tout ordre. On fait la critique de la croyance au diable. Ce que l'on révoque en doute, ce n'est pas encore l'existence du diable, mais la majeure partie des actes qu'on lui attribue. Et d'abord, on tend à ne plus croire aux sorciers.

Enfin, j'ai constaté un affaiblissement des tendances métaphysiques, de la confiance qu'elles inspiraient. J'ai constaté que les esprits semblaient se disposer à délaisser les disputes métaphysiques, à s'orienter vers le culte des sciences mathématiques et physiques. Nous avons vu comment le dernier grand métaphysicien, Malebranche, avait exercé une puissante influence sur beaucoup de vocations scientifiques et philosophiques. Nous avons vu se développer l'idée et le goût de la science. La science type, ce sont les mathématiques, et la méthode type, la méthode mathématique. On croit à son efficacité infaillible et universelle. Les géomètres exercent donc une influence croissante.

J'ai indiqué comment, en cette fin du XVII[e] siècle, on voit apparaître un type nouveau de culture. Depuis la Renaissance, le type de culture en vigueur était l'humanisme, la culture de l'homme moral à l'aide des textes de l'antiquité, à laquelle se juxtaposait une culture chrétienne, dogmatique et théologique, qui orientait l'intelligence formée par l'humanisme. — A cette culture en succède une autre où, à côté de l'humanisme réduit et en partie transformé, se place une culture scientifique, c'est-à-dire l'étude des sciences mathématiques et naturelles de l'homme physique et de l'univers. On n'emprunte plus moitié à la religion et moitié à la littérature antique ; des éléments nouveaux sont fournis par des sciences nouvelles. On aura désormais une connaissance générale de l'univers, et dans ce cadre se classeront les acquisitions récentes de l'esprit. En même temps, ce sera un critérium à l'aide duquel on jugera les notions traditionnelles.

J'ai appelé votre attention sur quelques grandes influences individuelles, qui ont accentué le mouvement et en ont précisé le sens. Tout d'abord Saint-Evremond, esprit léger sans doute, mais dont l'influence s'exerce en raison de sa légèreté même, qui

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

facilitait la pénétration de sa pensée. Il ne demande pas une grande attention; on y trouve sans effort des arguments. Il donne des symboles et des formules brèves et saisissantes, — par exemple, dans la *Conversation du maréchal d'Hoquincourt avec le P. Canaye*, — pour implanter dans les esprits l'idée de la souveraineté de la raison, la confiance en la raison. Sa morale du plaisir modéré, peu ascétique, épicurienne au contraire, a assuré son influence, parce qu'elle était en accord avec les besoins secrets des esprits.

Spinoza a eu une influence limitée, bornée à une élite peu nombreuse, et difficile à saisir. Sa doctrine n'a rien de populaire. Cependant, sur l'exégèse, en fournissant les moyens de critiquer la Bible, sur la politique, en établissant des principes de libéralisme, sur la philosophie, en permettant de combattre Pascal, il a exercé une certaine influence.

Avec Bayle se manifeste la première influence de la presse périodique. Il nous a fourni l'exemple du premier journaliste, qui ait exercé une action certaine et puissante sur le monde intellectuel. Il a contribué à établir les principes de la critique du miracle, de la Providence. Il a séparé la morale de la religion, et l'a fondée sur les droits de la conscience ; il a proclamé les droits de la « conscience errante », d'où découle la tolérance. Sans avoir eu de morale sociale, il en a jeté les fondements sans s'en douter, en déclarant que les passions, que la religion veut abolir, sont le fondement de la société, l'étoffe où elle est en quelque sorte taillée.

Avec Fontenelle, nous avons vu apparaître l'influence de la science pure sur la littérature et la conscience mondaine. Avec son air de n'y pas toucher, avec sa réserve et sa prudence, il a inauguré la critique de la croyance au surnaturel. Sa critique des origines des traditions religieuses est remarquable pour le temps. Récemment encore, M. Salomon Reinach en faisait le plus grand éloge. Il a travaillé à vulgariser le principe de l'indépendance de la raison, non comme une simple connaissance, mais comme un sentiment, une habitude, un ressort d'activité. Il a dressé ses contemporains à raisonner. — Il a été surtout un vulgarisateur scientifique. Il a marqué la valeur des méthodes scientifiques, donné une idée synthétique de la science, en rassemblant les résultats, en dressant des tableaux ; il a mis les esprits en garde contre les systématisations prématurées, montré la nécessité d'accumuler les résultats partiels, individuels. — Il a servi puissamment l'influence de la science par ses travaux sur la vie des savants. Il a imposé au monde le respect du savant, qu'on

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ne connaissait guère que sous la forme de l'érudit en grec, dans les sciences historiques ou philosophiques, et qu'on jugeait crasseux et ridicule. Fontenelle a, le premier, dressé l'hagiographie de la science. Il a montré dans un grand nombre de savants de véritables saints laïques, dévoués à l'idée de faire avancer la science. Le respect qu'il a inspiré pour la personne du savant a été pour quelque chose dans la toute-puissance de la science et de la philosophie au XVIII[e] siècle.

Voilà quelques esprits auxquels on peut attribuer le mouvement d'où sort le XVIII[e] siècle. Il ne faudrait pourtant pas leur faire la part trop grande. Ils ne sont pas isolés : une multitude de personnages secondaires marchent dans le même sens, manifestent — quelquefois avant eux — les mêmes tendances, et ainsi précisent, préparent, enveloppent, accompagnent le mouvement. En sorte que ces hommes de premier ordre, s'ils sont d'une part des directeurs d'esprit, ne sont d'autre part que des miroirs qui reflètent le milieu où ils ont vécu.

Nous avons assisté à la formation de la conscience sociale, de l'idée du devoir des individus envers la société. On prend conscience que le corps social a le droit d'exiger de ceux qui gouvernent une bonne administration, assurant le bonheur public. Ici, Louis XIV et Colbert ont joué un rôle capital, Colbert surtout, à la fois pour ce qu'il a réussi et n'a pas réussi à faire. Il a orienté la France vers la bonne administration, il a développé son activité économique, industrielle et commerciale. Ce qu'il n'a pu réalisé, il l'a indiqué à l'état d'idéologie, d'aspiration, de besoin. Les administrateurs formés par lui ont commencé à distinguer entre la grandeur du roi et le bien de l'État.

Ainsi une conscience sociale se crée. Dans la masse, même cultivée, cet éveil n'a sans doute pas lieu encore ; cependant on voit poindre l'idée de l'utilité sociale, d'où sortiront des principes de morale, de gouvernement et d'administration.

Les œuvres où apparaît cet esprit sont, à part quelques-unes, d'une valeur littéraire médiocre. Bayle lui-même, bien que son expression soit quelquefois pittoresque et nerveuse, se perd par sa diffusion, son entassement d'érudition. Fontenelle est le seul, avec Saint-Evremond, qui ait quelque valeur littéraire. Ces œuvres littéraires de second ordre ne comptent pas à côté de celles des Bossuet, des Racine, des Boileau, en sorte que la façade classique et chrétienne du grand siècle reste seule debout jusqu'à la fin. Une remarque intéressante à faire, c'est que, parmi ces œuvres spécialement imprégnées d'esprit philosophique, j'ai eu recours à de nombreux romans présentés sous la même forme :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

voyages imaginaires, dialogues de morts ou de vivants. Ce sont les deux genres qui semblent réservés à l'esprit philosophique ; ils en sont comme les instruments de recherche et de vulgarisation.

Je vous tracerai, dans la prochaine leçon, les grands traits du programme de cette année.

Y. D.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le théâtre de Shakespeare.

Cours de M. LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

La « Mégère apprivoisée ».

Le sujet du cours de cette année sera la suite, et peut-être la fin de l'étude du théâtre de Shakespeare. Je ne puis pas m'empêcher d'éprouver une certaine inquiétude, et peut-être aussi un remords, en songeant que ce sujet, resté le même que l'an dernier sur l'affiche, n'est pourtant qu'une partie de l'étude du théâtre anglais à la Renaissance, et une parcelle d'une étude de la littérature anglaise, que j'ai commencée ici il y a cinq ans. C'est vous dire quelle patience nous est encore nécessaire pour venir à bout d'un travail que nous n'avons fait qu'aborder.

Nous nous sommes arrêtés, l'an dernier, après l'examen de la trilogie de *Henri VI* et de *Henri V*. Je voudrais me persuader que cette coupure correspond à une division réelle dans l'œuvre du grand dramaturge anglais, et que nous allons maintenant pouvoir étudier une deuxième manière de Shakespeare. Malheureusement, cette division n'existe pas ; on passe sans rupture de continuité des productions de sa jeunesse à celles de sa maturité, avec seulement des changements imperceptibles. Il en est de sa carrière comme de l'année, dans laquelle les dates ne sont définies que sur le calendrier, sans correspondre à des modifications certaines. On peut constater l'existence des saisons sur de longs espaces ; mais on ne peut rien conclure d'un jour particulier. De même pour l'œuvre de notre poète : elle présente une sorte d'incohérence, quelque chose qui refuse de se réduire à la logique, et qui, en fin de compte, est le signe de la vie même par la variété. Déjà, dans ce qui a été vu l'année dernière, l'impossibilité de diviser et de classer se faisait sentir. On se rappelle le pêle-mêle du début : d'abord, le drame sombre de *Titus Andronicus*, puis les pièces historiques de *Henri VI*, *Richard III*, *Richard II* et le *Roi Jean*. A la même époque, apparaissaient des comédies qui n'ont rien de commun ni avec le drame ni avec les histoires : *Peines d'amour perdues*, *La comédie des erreurs*, *Le songe d'une nuit d'été*, *Les deux gentilshommes de Vérone*. C'est donc en s'appuyant

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

sur des caractères extrêmement généraux qu'on a pu appeler ces pièces si diverses l'œuvre du début de Shakespeare ; c'est encore d'après des caractères très généraux qu'on peut classer comme intermédiaires *Roméo et Juliette*, *Le marchand de Venise*, *Henri IV*, *Henri V*, œuvres de la première maturité du poète, écrites entre sa trentième et sa trente-cinquième année. Comment, dans cet état de choses, parler de plans arrêtés ? Comment distinguer des sentiments dominants dans l'esprit de Shakespeare, aux différentes époques de sa vie ? Comment croire qu'il était déterminé dans son choix autrement que par le désir de satisfaire les goûts des spectateurs et le besoin de leur fournir des appâts toujours nouveaux ? Ce mélange, cet entrecroisement des genres, apparaîtrait plus grand encore, si nous avions pu parler, l'an dernier, de deux pièces qui rentrent dans la première période de sa maturité, deux comédies, ou plutôt deux farces, qu'il composait probablement au moment même où il écrivait la trilogie de *Henri IV* et *Henri V*, cette œuvre dramatique si forte. Ces deux pièces sont *La Mégère apprivoisée* (*The taming of The Shrew*) et *Les joyeuses Commères de Windsor* (*The merry Wives of Windsor*). Nous parlerons, aujourd'hui, de la première. Comme ce n'est pas une œuvre de très grand mérite, je compte n'insister sur les qualités de la pièce que pour marquer surtout la manière dont travaillait le poète, ce qu'il ajoutait de lui-même aux matériaux existants déjà et dont il se servait.

La pièce n'a pas de date précise ; elle fut publiée, pour la première fois, dans le *Folio* de 1623. Les commentateurs ont beaucoup discuté sur la date de sa représentation. Les plus autorisés d'entre eux considèrent comme probable la production de cette comédie vers 1597. Ce n'était, d'ailleurs, que la reprise d'une pièce plus ancienne, *Une Mégère apprivoisée* (*The taming of a Shrew*), publiée en 1594. On s'est demandé si cette première version n'était pas l'œuvre de Shakespeare lui-même, à ses débuts. La question n'est pas résolue, et le désaccord est grand parmi les critiques. Pour ma part, après avoir examiné les textes et les commentaires, je ne crois pas qu'il faille attribuer à Shakespeare la première *Mégère apprivoisée*. Le style est trop peu artistique, le vers trop mal rythmé, pour être de la main qui, à la même époque, aurait écrit les pièces citées plus haut. Quoi qu'il en soit, cette vieille pièce est certainement l'ébauche de la comédie postérieure : elle présente la même situation, les mêmes incidents ; il n'y manque que la rhétorique triomphante et la verve verbale du poète. Il est vraisemblable que Shakespeare a repris, remanié, rempli enfin ce cadre de pièce, dont le sujet plaisait sur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

la scène ; mais cela paresseusement, en quelque sorte sans y attacher grand intérêt, sans estimer qu'il y avait lieu de faire un grand effort psychologique, comme il le fit pour *Hamlet* et le *Roi Lear*. La pièce est surtout curieuse comme caractéristique de la surcharge obtenue par les auteurs dramatiques élisabéthains, en combinant diverses intrigues sur la scène. L'origine en est un fabliau, dont le sujet se trouve ici associé à deux intrigues italiennes. L'une de celles-ci est tirée de la pièce de l'Arioste, *Gli Suppositi* . Il existait une traduction anglaise de cette pièce par Gascoigne, qui avait même été jouée en Angleterre en 1556.

Le thème de la comédie est le suivant.— Un riche gentilhomme de Padoue, Batista, a deux filles ; l'aînée, Catarina (dont le nom est toujours abrégé en Kate) est violente et emportée : c'est la mégère, *the shrew*. L'autre, au contraire, Bianca est douce, et fort courtisée. Mais le père a décidé de ne marier la plus jeune qu'après l'autre, et, comme personne ne veut de celle-ci, il éconduit les amoureux de Bianca, le vieux Gremio et le jeune Hortensio. Toutefois, pour faire prendre patience à ses filles, il leur donne des maîtres de musique et de danse. C'est sous le déguisement du maître de musique qu'Hortensio réussit à pénétrer de nouveau dans la maison. Lucentio, un nouveau soupirant, qui, lui, obtiendra l'amour de Bianca, y est également introduit comme maître de langues. Ces subterfuges offrent, en somme, peu d'intérêt. Mais il faut toujours marier Catarina ; et c'est ici qu'on découvre un homme entreprenant, Petrucchio, qui voit dans cette union d'abord une belle dot à conquérir, et aussi une glorieuse victoire à remporter. Son plan est de toujours sembler croire que Kate est charmante, douce, follement éprise de lui. Il ne veut rien entendre des injures qu'elle lui adresse, des grimaces qu'elle lui fait. Il couvre sa voix de la sienne, fixe d'emblée le jour du mariage dès la première entrevue, aidé d'ailleurs par le père, heureux de se débarrasser de sa fille. Le jour de la cérémonie venu, il fait attendre l'orgueilleuse, qui en est réduite à se demander si même il viendra ; c'est la première leçon. Sa vanité est piquée ; elle pleure presque de dépit. Enfin il arrive, après les invités, et dans un costume incroyable, à la fois extravagant et sordide. C'est dans cet appareil qu'il la traîne à l'autel, et, pendant toute la cérémonie, il fait preuve de la plus grande violence. A peine marié, il déclare qu'il va emmener sa femme dans ses terres, sans lui donner seulement le temps d'assister au repas de noce. Il lui fait faire un voyage épuisant, une course folle à cheval ; elle tombe même de sa monture, et lui ne se presse guère de la relever. Et, tout le temps, il jure, sacre, malmène son

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

valet, le rendant responsable de tout cela, et le rosse si bien que Catarina se prend de pitié pour le pauvre diable et intercède en sa faveur. C'est un nouveau résultat obtenu ; Petrucchio a réussi à toucher sa pitié. Enfin on arrive au château : le maître et seigneur déclare le dîner détestable, jette les plats à travers la salle et force sa femme à se coucher sans nourriture. Dans la chambre, il tient en éveil, par ses jurons, la malheureuse, qui tombe de sommeil. Le lendemain, des marchands viennent offrir des vêtements et des parures ; mais Petrucchio les chasse, déclarant que rien de tout cela n'est assez beau pour Catarina, et la laisse avec son costume tout terni par le voyage. Finalement, sans lui donner le temps ni de dormir ni de manger, il la remmène chez son père. Désormais, elle est soumise et se prête à tous les caprices de son mari. Par un beau soleil, elle attestera, sur l'ordre de Petrucchio, que c'est la lune qui brille sur sa tête ; ou bien encore elle acceptera qu'on lui fasse passer un vieillard tout ridé pour une charmante jeune fille, et, sur un geste de Petrucchio, courra embrasser le barbon. On arrive enfin chez le vieux Batista, où se célèbre la noce de Bianca avec Lucentio et celle d'Hortensio avec une certaine veuve qui l'a consolé du dédain de Bianca. Après dîner, les trois jeunes mariés font un pari : c'est à qui aura la femme la plus obéissante. Bianca et la veuve, sommées de venir trouver leur seigneur et maître, s'y refusent ; mais Catarina vient à l'instant. Après quoi elle fait même à sa sœur et à son amie un petit discours sur les devoirs de la femme envers l'homme, et la soumission dont elle doit faire preuve.

Le sujet recèle de jolies possibilités psychologiques. Petrucchio est un personnage amusant. C'est un mélange de cupidité et d'un sentiment moins bas : l'amour du tour de force. Une besogne difficile le tente. Un critique le représente comme le cavalier expérimenté, qui veut acheter une jument pleine de feu et qui se fait une joie d'avoir à la dompter, à la mener à la cravache. Il n'est, d'ailleurs, pas dépourvu d'affection. On sent en lui un attachement naissant, mais sincère, celui du dompteur pour la tigresse dont il viendra à bout. Catarina, elle, est violente et jalouse envers sa sœur. Cette jalousie, il faut le dire, n'est pas tout à fait sans fondement : c'est celle d'une fille qui se sent sincère, après tout, qui a conscience d'avoir une valeur morale, et qui voit tous les hommages aller à une autre, à sa sœur, qui est douce de manières, mais qui masque derrière cette douceur une volonté très décidée. Elle le montre bien dans la petite scène du pari, après le mariage. Dans l'affection générale qui va à Bianca, dans la préférence du père, il y a quelque chose qui justifie un peu la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

jalousie, sinon les violences, de la sœur aînée. Peu à peu, on voit naître en Catarina (cela est indiqué plutôt qu'exprimé) un attachement pour cet homme bizarre, Petrucchio, qui la fascine et la maîtrise, quelque chose de l'affection de la tigresse pour son dompteur. Il faut évidemment, ici, lire entre les lignes plutôt que chercher un développement psychologique dans le texte même. Une grande marge est laissée aux acteurs, qui se sont toujours arrangés pour donner beaucoup de vie à la pièce. Mais le poète y vaut moins par son texte que par les indications qu'il donne. La comédie est un peu restée un fabliau : elle en a la netteté et la franchise.

Mais cette pièce, déjà si complexe, a un cadre que Shakespeare appelle l'Induction. Elle est supposée jouée dans des circonstances particulières, tirées d'une donnée orientale (primitivement, c'était une aventure arrivée au sultan Haroun-al-Raschid). L'étameur Christopher Sly vient d'être mis à la porte du cabaret pour ivresse, et il s'est endormi sur la route. Arrive un seigneur, qui imagine de lui jouer une bonne farce. Il le fait transporter dans son château, revêtir de beaux habits, coucher dans un lit magnifique ; et, quand il se réveille, on lui persuade qu'il est un seigneur, et qu'il a eu pendant longtemps le délire, oubliant sa propre condition. De nombreux domestiques l'entourent et préviennent ses moindres désirs. Un jeune page imberbe représente la Lady, sa femme. Enfin une troupe d'acteurs arrive, et joue devant lui *La Mégère apprivoisée*. Pendant la représentation, il s'endort à plusieurs reprises, et dans l'ancienne pièce, à la fin, on profite de son sommeil pour le transporter de nouveau devant le cabaret. A son réveil, il déclare qu'il a fait un beau rêve, mais se résigne vite à la réalité, et retourne auprès de sa femme en se proposant de profiter de la leçon entendue dans *La Mégère apprivoisée*. Shakespeare a laissé tomber toute cette fin, ou peut-être a-t-elle seulement disparu dans l'impression. Quoi qu'il en soit, il s'est complu à tracer du chaudronnier un portrait curieux, comparable à celui de Bottom, le rustre dont Titania est amoureuse dans le *Songe d'une nuit d'été*.

En comparant les deux formes de la pièce, on peut se rendre compte des progrès accomplis par Shakespeare sur le théâtre qui le précède, et, d'une façon plus générale, les progrès de la génération de 1600 environ sur celle qui florissait dix années plus tôt.

Les changements apportés par notre poète à son vieux modèle ont les effets suivants : 1° ils diminuent la brutalité, disons même la trivialité de l'original ; plus de jeu est donné à la fantaisie, à l'humour, à l'imagination ; 2° le poète sait rendre éloquents des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

personnages qui, jusque-là, parlaient avec peine et ne disaient que le strict nécessaire ; 3° on constate une simplification générale de la langue qui, comme celle de tous les prédécesseurs de Shakespeare, était chargée d'allusions pédantesques et mythologiques.

On peut vérifier ces assertions par la comparaison des deux textes. Dès le début, dès les premières lignes de l'Induction, la transformation est visible. Dans la première pièce, on voit sortir un garçon de cabaret, poussant l'ivrogne devant lui. Voici ce qu'ils disent (le texte n'est, d'ailleurs, pas toujours intelligible) :

LE GARÇON

Sale ivrogne, vous feriez mieux de vous en aller
Et de vider votre panse ivre ailleurs qu'ici,
Car tu ne reposeras pas ce soir dans cette maison.

SLY

Tu, tu, tu ! Par le Christ, garçon, je te rosserai tout à l'heure.
Remplis-nous l'autre pot : tout est payé, tu sais bien ;
Je bois à ma propre instigation. *Omne bene*
Je vais me coucher un peu. — Eh ! garçon, dis donc,
Remplis-nous un nouveau *coussin* (?) ici...
Holà ! voici un bon coucher bien chaud (*Il s'endort sur le sol*).

A la scène, cela peut facilement provoquer l'hilarité ; mais on voit dans quelle direction cela pousse l'action : c'est une présentation assez répugnante de l'ivrognerie à un moment assez avancé. Ce sont des propos balbutiés, entrecoupés de hoquets, et l'on se reculerait volontiers par peur de voir sortir de la bouche de l'ivrogne plus que des paroles. Le changement opéré par Shakespeare est bien curieux et caractéristique. D'abord le garçon de cabaret est remplacé par une *hôtesse*. Sly sort en lui montrant le poing :

« Vous êtes une coquine : les Sly ne sont pas des vauriens. Regardez dans les Chroniques : nous sommes venus avec Richard le Conquérant ; donc *pau cas palabris* ; laissons le monde aller son train...

L'HÔTESSE.

Vous ne voulez pas payer les verres que vous avez cassés ?

SLY

Non, pas un denier. — Va ton chemin, Jeromino, va-t'en à ton lit tout froid pour t'y réchauffer.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'HÔTESSE.

Je sais mon remède. Il faut que j'aille chercher le maire du bourg.

SLY]

Maire ou père ou frère du bourg, je lui répondrai selon la loi.
Je ne bougerai pas d'un pouce, mon garçon ! Qu'il vienne ! (*Il s'endort.*)

Ici, au lieu de l'ivrognerie dans toute sa brutalité, nous avons cet état précis de l'ivresse où, selon l'expression populaire, l'ivrogne est « parti pour la gloire » : c'est de la gloire particulière des Sly qu'il s'agit en l'espèce. Et puis, toutes les bribes de chansons, de pièces de théâtre, voire même de mauvais latin, qu'il a recueillies, lui reviennent à la mémoire, en un mélange bouffon, qui nous épargne le spectacle répugnant de l'homme ivre-mort. La transformation est, en somme, faite avec peu de chose ; mais elle est complète et caractéristique de la manière dont Shakespeare procède à l'égard des écrivains qu'il imite. L'observation subsiste ; mais l'imagination intervient et relève le ton grossier de l'original.

Puis, quand Sly est endormi, le seigneur arrive. Et ici, dans la vieille pièce, à la trivialité la plus brutale succède sans transition le langage le plus pompeux. Ce seigneur parle comme écrirait un mauvais poète de son temps :

A présent que l'ombre triste de la nuit,
Impatiente de voir le visage ruisselant d'Orion,
Saute du monde antarctique dans le ciel
Et obscurcit le firmament de son souffle noir comme de la poix,
Et que la sombre nuit voile les cieux de cristal,
Cessons ici notre chasse pour ce soir ;
Qu'on couple les chiens et allons-nous-en chez nous...

Le contraste est ridicule aujourd'hui ; mais les gens du temps l'acceptaient, l'aimaient même, comme une variété nécessaire et peut-être naturelle. Cependant Shakespeare fait parler le seigneur comme un homme ordinaire. Le ton s'est élevé sans doute, les versont remplacé la prose ; mais une commune vraisemblance nivelle les deux passages. Le seigneur ne décrit pas le ciel en sonnetiste ; il est tout occupé de la chasse et de ses chiens :

Piqueur, je te l'ordonne, soigne bien mes chiens :
Ce braque Merryman, le pauvre mâtin, est tout écumant ;
Et accouple Clowder avec le braque qui a la forte voix.
N'as-tu pas vu, mon ami, comme Silver a repris la piste,
Au coin de la haie, à l'endroit où cela sentait le moins ?
Je ne voudrais pas perdre ce chien pour mille pistoles.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Suit une discussion avec le piqueur sur la valeur respective de deux des chiens, et le seigneur termine en recommandant « de les faire bien souper et de veiller sur tous, car il se propose de chasser de nouveau le lendemain ».

Ici, rien de pompeux, rien d'extraordinaire, rien de remarquable, sinon la modification apportée et le naturel qui en résulte.

Le contraste est encore plus grand quand on avance dans l'Induction, et qu'on voit tout le parti tiré par le poète d'un personnage insignifiant tout d'abord. Dans la vieille pièce, nous assistons au réveil de Sly. D'abord, il demande de la petite bière, sa boisson favorite. Puis il se regarde, il s'émerveille de ses beaux habits, et accepte sur-le-champ d'être un lord. Shakespeare ne pouvait pas admettre un changement aussi brusque. Le personnage, chez lui, devient vivant : c'est une réalité. Le voici qui se débat avant d'admettre sa nouvelle condition. Il insiste sur son identité :

« Je suis Christopher Sly ; ne m'appelez ni Son Honneur, ni Sa Seigneurie. Je n'ai jamais bu de Xérès de ma vie ; si vous voulez me donner des conserves, que ce soit des conserves de bœuf ; ne me demandez pas quel vêtement je veux porter, car je n'ai pas plus de pourpoint que de dos, pas plus de chausses que je n'ai de jambes, et pas plus de chaussures que de pieds, et même j'ai quelquefois plus de pieds que de souliers, ou ce sont des souliers où mes orteils passent à travers l'empeigne... — (*On lui parle de son rang, de sa fortune...*) — Allons, est-ce que vous voulez me rendre fou ? Est-ce que je ne suis pas Christopher Sly, le fils du vieux Sly, de la commune de Burton, de naissance colporteur, d'éducation fabricant de cordes, par transmutation montreur d'ours, et aujourd'hui, par profession actuelle, rétameur ? Demandez à Marianne Hacket, la grosse cabaretière de Wincot, si elle ne me connaît pas. Si elle dit que je ne suis pas marqué sur son compte pour 14 deniers rien qu'en bière, comptez-moi pour le plus fieffé menteur de la chrétienté... »

En somme, c'est, avec l'humour, un progrès vers la vraisemblance et la vie, qui se marque à chaque pas dans l'œuvre de Shakespeare.

Dans les scènes entre Catarina et son « dompteur », la vieille pièce offrait des indications précieuses mais mal utilisées. Shakespeare ajoute, dans la première entrevue par exemple, des calembours, et aussi des tirades qui accroissent singulièrement l'intérêt dramatique. Sans doute, ces calembours ne sont pas excellents : ainsi celui qui roule sur *Kate*, Catarina, et *Cate*, friandise ; mais ils ont l'avantage d'adoucir la rudesse de la première bataille. Dans l'ancienne pièce, le choc est trop rude ; les adversaires se donnent,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pour ainsi dire, des coups de poing dès le début. Ici, c'est un duel plein d'entrain et de gaieté, de la part de Petrucchio tout au moins. Quant aux tirades, elles frappent dans des passages comme celui-ci, par exemple : Petrucchio vient d'être insulté par Catarina, et pendant qu'il la maintient en lui serrant le poignet, il lui déclare, avec une ironie contenue, qu'elle est la plus douce des femmes :

Je vous trouve douce au delà de tout :
On m'avait dit que vous étiez rude, taciturne et maussade,
Et je vois à présent que la renommée mentait ;
Car tu es aimable, enjouée, toute courtoisie,
Retenue dans tes paroles, suave comme les fleurs du printemps.
Tu ne sais pas froncer le sourcil, tu ne sais pas regarder de travers,
Ni te mordre les lèvres comme font les filles colériques...

— Ici, il dit tout le contraire de ce qu'elle est justement en train de faire. Puis il essaie de piquer sa vanité :

Pourquoi le monde rapporte-t-il que Kate boite,
Oh ! monde calomnieux ! Kate comme la branche du coudrier
Est droite, et mince, et brune de couleur
Comme la noisette et plus savoureuse que son amande.
Oh ! fais-moi voir ta démarche : tu ne cloches pas...

KATE, *marchant.*

Va, imbécile, et commande à ceux qui sont à tes ordres...

On voit l'élément de volubilité s'introduire ici. Shakespeare donne une langue à des gens qui ne savaient pas encore parler dans l'original. Le poète se marque par cette extraordinaire aisance de parole. Un passage bien caractéristique encore est celui où le valet Grumio décrit le costume extravagant de son maître, le jour des noces. Dans la pièce primitive, ce costume n'était qu'une indication scénique : c'était à l'acteur d'en profiter comme il voulait. Au contraire, nous avons ici un effet de grotesque très poussé et très réussi. De même, dans la scène de l'église, il n'est pas question de violences, dans la comédie la plus ancienne ; Shakespeare, lui, les fera raconter sur la scène, et c'est un des passages les plus hauts en couleur. La scène de l'enlèvement n'est qu'indiquée dans le modèle et elle se réduit à des gestes ; notre poète nous la présente : nous voyons la belle se révolter, quand Petrucchio lui déclare qu'ils vont partir, sans attendre le repas de noce. Mais lui feint de la défendre contre sa famille, qui voudrait l'accaparer ; il se fait son champion :

KATE, *à ses parents.*

Messieurs, en avant pour le dîner de noces !
Je vois qu'on peut faire d'une femme une sotte,
Si elle n'a pas le courage de résister.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

PETRUCCHIO.

Ils iront dîner selon tes ordres, Kate.

(*Aux autres.*)

Obéissez à la mariée, vous tous qui lui faites cortège,
Allez au festin, faites bonne chère et réjouissez-vous,
Soyez joyeux et fous, ou allez vous faire pendre...
Mais, pour ma bonne Kate, il faut qu'elle parte avec moi.

(*A Kate.*)

Allons, ne prends pas ces grands airs, ne frappe pas du pied, ne
[fais pas les gros yeux, ne t'agite pas.
J'entends être le maître de ce qui est à moi.
Elle est mon bien, mon châtel; elle est ma maison,
Mon mobilier, mon champ, ma grange,
Mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon n'importe quoi ;
Voyez-la ici présente. — La touche qui l'ose !
Je poursuis en justice le plus fier homme
Qui me barre le chemin de Padoue. Grumio,
Tire ton épée, nous sommes environnés de voleurs,
Sauve ta maîtresse, si tu es un homme.
N'aie pas peur, douce fillette ; ils ne te toucheront pas, ma Kate
Je te servirais de bouclier contre un million.

Ces paroles exubérantes sont nécessaires pour nous faire comprendre le mutisme de Kate ; littéralement, Petrucchio lui ferme la bouche ; c'est grâce à cela qu'il l'emmène, tout en ayant l'air de la protéger.

Il y a encore un grand nombre de scènes où le poète a développé considérablement ce qui n'était qu'esquissé ; mais c'est dans la conclusion que sa main se fait le mieux sentir. Kate, domptée, vient faire la leçon aux deux autres jeunes mariées. Le vieux poète lui prête un discours où elle raconte l'origine du monde, la création d'Eve de l'une des côtes du vieil Adam, le péché originel, et enfin arrive à la conclusion que la femme, qui a perdu l'homme par son péché, doit lui obéir pour se racheter. C'est remonter bien au delà du déluge pour chercher un bien pauvre argument. Shakespeare, lui, a mis dans ce discours une rhétorique abondante, agile, aisée, pleine d'invention, et qui va droit au but. On sent ici le merveilleux avocat qui a plaidé tant de causes, et parlé pour des clients si divers. Voici ce que dit Catarina à sa sœur :

Ton mari est ton seigneur, ta vie, ton gardien,
Ton chef, ton souverain, un être qui prend soin de toi
Et de ton entretien, qui livre son corps
A de pénibles labeurs, par mer et par terre,
Veillant la nuit par les tempêtes, le jour par le froid,
Tandis que tu dors chaudement chez toi, en sûreté,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et qui n'exige nul autre tribut de toi
Que de l'amour, des regards aimables, et une fidèle obéissance :
Trop petit paiement pour une si grande dette !
Ce même devoir que le sujet doit à son prince,
La femme le doit à son mari,
Et, quand elle est capricieuse, fantasque, maussade,
Et n'obéit point à ses volontés honnêtes,
Qu'est-elle, sinon une odieuse rebelle en lutte,
Une indigne traîtresse envers un mari aimant ?
J'ai honte que les femmes soient assez sottes
Pour offrir la guerre, quand elles devraient implorer à genoux la paix,
Ou qu'elles cherchent la suprématie et l'empire,
Quand elles sont tenues de servir, d'aimer et d'obéir.
Pourquoi notre corps est-il tendre, faible et lisse,
Mal fait pour peiner et travailler dans la vie,
Si notre délicatesse de cœur
Ne s'accorde pas bien avec nos attributs extérieurs ?
Allons, allons, pauvres vermisseaux révoltés,
J'ai eu l'esprit aussi enflé que vous,
Le cœur aussi fier, et plus de raisons que vous peut-être
De renvoyer mot pour mot et regard de colère pour regard de colère ;
Mais, à présent, je vois que nos lances ne sont que des pailles,
Que notre force est faible, notre faiblesse au delà de toute comparaison.

L'homélie sur l'obéissance absolue de la femme, ainsi présentée, est devenue plausible. Est-ce à dire que cette apologie représente réellement l'opinion de notre poète ? Ce serait mal le connaître que de croire qu'il ait mis sa pensée entière dans la bouche d'un personnage. Sans doute, on peut rapprocher ce passage de *La Comédie des Erreurs*, où l'on retrouve les mêmes tendances. Mais aussi il faut se rappeler d'autres rôles de femmes, dont quelques-uns étaient créés vers le même temps : celui de Portia, dans *Le Marchand de Venise*, ou de Rosalinde dans *Comme il vous plaira* ; ces deux-là sont aimantes sans doute, mais mènent toute la pièce et leurs amoureux. On ne peut donc rien conclure, sinon que nous avons ici une partie, un aspect momentané, de la pensée de Shakespeare. Il a, ici comme ailleurs, porté tout son effort de poète et d'orateur sur le thème qui lui était offert, et qui, comme tout thème, recélait une parcelle de vérité. Un fabliau, tout plein des idées du Moyen Age sur les femmes, leur nature et leur rôle, arrive jusqu'à Shakespeare : il en accepte la donnée et en remplit le cadre avec son entrain accoutumé.

Tel est l'intérêt de l'étude de ces deux textes, étude un peu sèche peut-être, mais qui nous permet de saisir le procédé de travail de Shakespeare, de voir ce qu'il ajoute à ses devanciers quand il les imite.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Listes d'auteurs

AGRÉGATIONS.

PROGRAMMES DE 1909.

Agrégation de philosophie.

COMPOSITION D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

Les Socratiques imparfaits ; Platon ; la Nouvelle Académie. — Locke ; Berkeley ; Hume ; Reid.

EXPLICATIONS.

PLATON : *Le Sophiste.*
ARISTOTE : *Physique*, livre IV.
EPICTÈTE : *Dissertationes ab Arriano digestæ*, livre II.
CICÉRON : *De Divinatione*, livre II.
SÉNÈQUE : *Lettres à Lucilius*, de 104 à 124 inclus.
DESCARTES : *Les Passions de l'âme.*
HUME : *Essais philosophiques.*
KANT : *Critique de la Raison pure* : dialectique transcendentale.
COMTE : *Cours de philosophie positive*, partie dogmatique de la physique sociale (leçons de 46 à 51 inclus).

Agrégation des lettres.

AUTEURS GRECS.

EURIPIDE : *Bacchantes.*
ARISTOPHANE : *Acharniens.*
HÉRODOTE : livres VI-VIII.

AUTEURS LATINS.

TÉRENCE : *L'Hécyre.*
HORACE : *Epîtres*, livre I.
TITE-LIVE : livre VI.
SÉNÈQUE : *De Vita beata* ; *Consolatio ad Helviam.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

AUTEURS FRANÇAIS.

RÉGNIER : *Satires* II, IV, IX.
LA FONTAINE : *Epîtres*.
RACINE : *Iphigénie* ; *Phèdre*.
Mme DE LA FAYETTE : *Princesse de Clèves*.
FÉNELON : *Dialogues sur l'éloquence*.
MONTESQUIEU : *Lettres persanes*, 80, 90, 103, 104, 105, 121, 131 ; *Esprit des lois*, livres II, III, IV, V.
BEAUMARCHAIS : *Barbier de Séville* ; *Mariage de Figaro*.
A. DE VIGNY : *Les Destinées*.
FROMENTIN : *Dominique*.

Agrégation de grammaire.

AUTEURS GRECS.

EURIPIDE : *Bacchantes*.
DÉMOSTHÈNE : *Contre Midias*.

AUTEURS LATINS.

TÉRENCE : *L'Hécyre* : *Le Phormion*.
TITE-LIVE : Livre VI.

AUTEURS FRANÇAIS.

PASCAL : *Les Provinciales*.
RACINE : *Iphigénie*.
A. DE VIGNY : *Les Destinées*.
FUSTEL DE COULANGES : *La Cité antique*, livre III : *la Cité* ; livre IV : *les Révolutions*.

Agrégation d'histoire et de géographie.

HISTOIRE ANCIENNE.

1. La civilisation de l'ancienne Egypte, jusqu'à la conquête romaine.
2. Athènes, jusqu'à la fin de la guerre lamiaque.
3. Histoire intérieure de l'Empire romain, jusqu'à la mort de Théodose.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

HISTOIRE DU MOYEN AGE.

1. Histoire générale de l'Eglise, depuis Grégoire VII.
2. Histoire de la France sous les Carolingiens et les Capétiens directs.
3. L'Empire arabe et la civilisation musulmane.

HISTOIRE MODERNE.

1. La Réforme en Europe, jusqu'à la fin du XVI^e siècle.
2. Histoire intérieure de la France, 1789-1870.
3. L'Angleterre au XIX^e siècle.

GÉOGRAPHIE.

1. Géographie physique générale.
2. Géographie humaine générale ; répartition de la population, principales cultures, grandes régions industrielles ; voies de communication ; colonisation.
3. L'Europe (France comprise).

Agrégation d'allemand.

I. Le classicisme de Weimar, 1786-1805 (les *Heures*, l'*Almanach des Muses*, les *Xénies*).

Textes d'explication.

GŒTHE : *Torquato Tasso* : *Die italienische Reise* (Rome, 1^er novembre 1786 au 21 février 1787) ; *Elégies*, livre II.
SCHILLER : *Marie Stuart* ; *der Spaziergang* ; *das Ideal und das Leben* ; *die Glocke* ; *ueber die naive und sentimentale Dichtung*.

II. Jean-Paul Friedrich Richter.

Textes d'explication.

Das vergnügte Schulmeisterlein Wuz.
Hesperus ; *Hundsposttage*, 19 à 25 et 28 à 31 inclus.

III. Le théâtre contemporain.

Textes d'explication.

HOLZ und SCHLAF : *Die Familie Selicke.*
MAX HALBE : *Der Strom.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

G. Hauptmann : *Die Weber.*
H. v. Hoffmannsthal : *Œdipus und die Sphinx.*

IV. La légende des Nibelungen.

Textes d'explication.

Das Nibelungenlied, aventure XIV à XVII incluse, de la strophe 814 : *Vor einer vesperzite*, à strophe 1011 : *Dô sprach von Trogene Hagene.* — Aventure XXXIV, strophe 2324 : *Dô suochte der herre Dietrich*, à la fin.

V. Le drame musical : Richard Wagner.

Texte d'explication.

Richard Wagner : *Die Getterdämmerung.*

VI. La vie politique et économique à Weimar de 1758 à 1828.

Agrégation d'anglais.

1. La formation de l'esprit national en Ecosse au Moyen Age.
John Barbour, Blind Harry ; Skeat, Spécimens.

2. L'évolution du théâtre de la Renaissance, de 1580 à 1637.
Marlowe : *Tamburlaine the Great.*
Shakespeare : *Henry V.*
Beaumont et Fletcher : *The Knight of the Burning Pestle.*

3. La société bourgeoise dans les campagnes anglaises au XVIIIe siècle.
Goldsmith : *The Vicar of Wakefield*; *The Deserted Village.*
Crabbe : *The Village.*

4. La France jugée par les Anglais, de Smollett à Meredith.
Smollett : *Peregrine Pickle.*
Burke : *Reflections on the Revolution in France.*
Wordsworth : *The Prelude*, IX, X, XI.
Mrs Browning : *Aurora Leigh*, VI.
Thackeray : *The Paris Sketch Book.*
Meredith : *Beauchamp's Career.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Agrégation d'espagnol.

I. — QUESTIONS.

1. Le Cid dans l'Histoire et dans la légende.
2. Evolution de la langue castillane (vocabulaire, syntaxe et style) au cours du XVI^e siècle.
3. Calderon comme représentant des idées de son temps.

II. — AUTEURS.

1. *Libro de Apolonio*, depuis la *copla* 120 : « *Nunqua devia omne...* », jusqu'à la *copla* 240 : « *Fueron las bodas...* »
2. DIEGO DE VALERA : *Memorial de diversas hazañas*, chap. XLI-C.3.

VICENTE ESPINEL : *Marcos de Obregón, Descansos* XI à XX inclusivement.

4. CALDERON : *La vida es sueño* (la *Comedia* et l'*Auto*).
5. BRETON DE LOS HERREROS : *Muérete y veràs...*
6. M^me PARDO BAZAN : *La Madre naturaleza*.

*
* *

Agrégation d'italien.

I. La poésie politique en Italie au XIII^e et au XIV^e siècle.

Textes d'explication :

GUITTONE D'AREZZO : Canzone sur la défaite de Montaperti : *Ai lasso or é stagion di doler tanto.*

DANTE : *Purgatoire*, ch. VI, v. 61-151, et VII, v. 64-136.

PÉTRARQUE ; Canzoni *Italia mia, Spirto gentil ; Epistolæ metricæ*, II, 12, v. 8-56 et III, 24.

II. La diplomatie italienne au XVI^e siècle ; ses caractères et ses méthodes.

Textes d'explication.

MACHIAVEL : *Ritratti delle cose della Francia*, première partie, jusqu'à : « Li vescovadi del regno di Francia », et *Ritratti delle cose dell'Alamagna.*

GUICHARDIN : *Istoria d'Italia*, liv. XVIII, les parties relatives aux négociations de 1527-1528 seulement.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

III. Les controverses sur la langue italienne, à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] : l'influence du français et le purisme.

Textes d'explication.

M. Cesarotti : *Lettera a G. F. Galeani Napione* et *Sul Francesismo*, p. 75-120 des *Prose edite ed inedite di M. Cesarotti*, éd. G. Mazzoni, Bologne, 1882.

A. Cesari : *Le Grazie*, 2[e] partie.

P. Giordani : *Istruzione per l'arte di scrivere*, pp. 151-164 des *Scritti di P. Giordani*, éd. G. Chiarini, Florence, 1905.

IV. Les grands courants de la littérature européenne dans la poésie romantique italienne.

Textes d'explication :

G. Rossetti : *La Costituzione di Napoli del 1820.*
A. Manzoni : *Cinque Maggio.*
T. Grossi : *La Rondinella ; Canto notturno.*
G. Giusti : *Sant'Ambrogio.*
G. Prati : *Galoppo notturno.*
A. Aleardi : *Il Diluvio.*

Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

LANGUE ET GRAMMAIRE FRANÇAISE.

1. La prononciation française au XVI[e] siècle.
2. Les formes du verbe depuis les origines de la langue.
3. Les voix du verbe. Etude de syntaxe historique.
4. Les prépositions dans la langue d'aujourd'hui.
5. Les poèmes à mouvements variés : vers libres et strophes libres.

AUTEURS FRANÇAIS.

Ronsard : 1. Extraits cités dans les *Chefs-d'œuvre poétiques de Marot, Ronsard, Du Bellay, d'Aubigné, Régnier*, publiés par Maxime Lanusse (Belin frères, éditeurs).

2. Molière : *La critique de l'Ecole des femmes ; L'Impromptu de Versailles ; Le Misanthrope.*

3. Diderot : *Extraits*, publiés par Joseph Texte (Hachette et C[ie], éditeurs), 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 33, 34.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

4. Lamartine : *Premières Méditations poétiques*, I, II, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XII et XIV ; *Jocelyn*, 7e époque ; 8e époque : Paris, 21 septembre 1800 ; 9e époque jusqu'à la date 21 novembre 1802 exclusivement.

5. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi, Portraits littéraires et Portraits de femmes*, extraits publiés par Gustave Lanson (Garnier frères, éditeurs) : *Notes, pensées et confidences ; Mme de Staël ; Mme Roland ; Diderot ; Franklin ; De la poésie de la nature : Saint-Lambert ; William Cooper ou de la poésie domestique ; Ronsard ; H. Taine.*

MORALE.

Les sujets de leçons seront pris dans les matières du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles ci-dessous désignées :

Extrait du programme de cinquième année.

L'esprit : qualités et défauts de l'esprit ; les sens ; les facultés intellectuelles proprement dites.

Extrait du programme de quatrième année.

Pascal ; Kant.

HISTOIRE.

1. La République romaine de 79 à 89. Conquêtes et guerres civiles.
2. La France de 1328 à 1461 : guerres, institutions, civilisation.
3. La civilisation italienne dans la première moitié du xvie siècle.
4. Le Consulat et l'Empire.

GÉOGRAPHIE.

1. Les climats.
2. Franche-Comté, Lorraine, Alsace.
3. La Hollande et ses colonies d'Insulinde.
4. L'Indo-Chine.

AUTEURS ALLEMANDS.

1. Gœthe : *Werther*.
2. Lenau : *Gedichte : das Posthorn, Schilflieder der Lenz, Herbstgefühl* jusqu'à *Herbstentschluss* inclusivement, *Himmelstrauer, An die Wolke, die Haideschenke, Primula veris, Sturmesmythe, das*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Wiedersehen, Herbstegefühl, Ein Herbstabend, Seemorgen, die Werbung, Aus! Lenz, die drei Zigeuner, An die Entfernte, Kommen und Scheiden, Liebesfrühling, Stimme des Windes, Stimme des Regens, Stimme der Glocken, Stimme des Kindes, Einsamkeit, Herbstlied, Hussarenlieder (édition Reclam).

3. *Deutsche Humoristen, Erster Band* (Hausbücherei. Bd. III) : les nouvelles de Rosegger, de Raabe et de Roderich.

4. G. Hauptmann : *Der arme Heinrich.*

AUTEURS ANGLAIS.

1. *Golden Treasury of Songs and Lyrics*, edited by Fowler, book I.

2. Cowper : *The Task*, book IV.

3. George Meredith : *Beauchamp's Career*, chap. I-XIII inclus., XXI-XXVI inclus, XXXIV, XXXV, XL-XLIII inclus, XLVII-fin.

4. Bernard Shaw : *The Philanderer.*

AUTEURS ESPAGNOLS.

Cervantes : *La Jitanilla de Madrid* (dans les *Novelas Ejemplares*).

Lope de Vega : *El perro del hortelano.*

Tamayo y Baus : *Un drama nuevo.*

Juan Valera : *Pepita. Jiménez.*

AUTEURS ITALIENS.

1. Dante : *Vita nuova*, chap. XIV-XXIII.

2. B. Gastiglione : *Il Cortegiano*, liv. III, chap. I-XVIII (Ed. V. Cian).

3. Leopardi : *Nelle nozze della sorella Paolina ; A Silvia ; Le Ricordanze.*

A. Fogazzaro : *Piccolo mondo antico*, parte I.

(*A suivre*).

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 8 31 DÉCEMBRE 1908

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Casimir Delavigne ; les « Messéniennes » (*suite*).

Nous avons vu, dans notre dernière leçon, la manière un peu indirecte, oblique et artificielle, dont Casimir Delavigne développe ses pièces lyriques. C'est de l'impuissance, peut-être ; c'est peut-être aussi une sorte de courtoisie du poète envers le lecteur ; c'est l'effort d'un homme qui veut présenter son œuvre au public avec une certaine ornementation. Vous savez que Pindare n'a jamais passé pour être la spontanéité même, et que Ronsard, l'imitant et renchérissant, n'a pas craint de donner, — souvent avec beaucoup de bonheur, — dans la poésie « architecturale » et « monumentale ». Les lyriques du XVIIIe siècle, les Lebrun, les Lefranc de Pompignan ont essayé, eux aussi, de dresser jusqu'au ciel l'échafaudage de leurs strophes. Ils devaient, pensaient-ils, offrir leur pensée au lecteur sous une forme grandiose et magnifique. Vous savez comment et combien ils ont échoué.

Casimir Delavigne, — vous l'avez constaté et vous allez le constater encore aujourd'hui — n'a guère été plus heureux, à quelques exceptions près.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Je prends, par exemple, la cinquième *Messénienne* du livre III, intitulée *Les Funérailles du Général Foy*, et dédiée « à la France ». Casimir Delavigne était à Rome, lorsque cette mort est survenue. Dans sa pièce, le poète se plaît à associer ces deux faits, qui paraissent tout d'abord n'avoir entre eux que des liens très lointains : la mort du général Foy, la présence du poète à Rome. Et voici, dès lors, comment le poème va se dessiner et se composer dans son esprit : il commencera d'abord par une comparaison, c'est-à-dire que, en fidèle disciple de Lebrun ou de Lefranc de Pompignan, pour mieux traiter son sujet, *il nous parlera d'autre chose* ; ce *quelque chose*, ce sera une comparaison tirée précisément de sa présence à Rome : tel se couche le soleil derrière les ruines du Forum, etc..., tel le général Foy vient de disparaître, etc... C'est de l'art un peu trop recherché, il faut en convenir. Jugez plutôt :

> Non, tu ne connais pas encor
> Ce sentiment d'ivresse et de mélancolie
> Qu'inspire d'un beau jour la splendeur affaiblie,
> Toi qui n'as pas vu les flots d'or,
> Où nage à son couchant un soleil d'Italie,
> Inonder du Forum l'enceinte ensevelie
> Et le temple détruit de Jupiter Stator !...

— Il y a là artifice sur artifice : d'abord une comparaison, puis des détails topographiques qui la compliquent, et enfin une apostrophe ! C'est une gageure ; mais constatez que le poète la gagne...

> Non, tu ne connais pas l'irrésistible empire
> Des beautés qu'il déploie au moment qu'il expire,
> Si tes yeux n'ont pas vu son déclin vif et pur,
> Qui s'éteint par degrés sur Albane et Tibur,
> Verser les derniers feux d'une ardeur épuisée
> A travers le brillant azur
> Des portiques du Colisée ! etc...

Ce tableau est ainsi conduit et développé en quatre strophes ; enfin le voile tombe, et nous sommes prévenus qu'il s'agissait d'une comparaison :

> Ainsi l'on voit s'éteindre, environné d'hommages,
> Le talent inspiré qui, pur et sans nuages,
> N'a brillé que par la vertu.
> Ainsi nous l'admirons, ainsi nos larmes coulent,
> Au milieu des débris de nos lois qui s'écroulent
> Comme un monument abattu ;
> Et l'éclat plus sacré de ce flambeau qui tombe
> Répand les derniers feux dont il est embrasé

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sur le temple détruit et sur l'autel brisé
De la Liberté qui succombe.

Peut-être y avait-il quelque exactitude dans la comparaison tentée ici par le poète ; mais l'effort est malheureux, car, la comparaison ayant été trop développée, nous apercevons surtout les défaillances. En somme, Casimir Delavigne a essayé de rapprocher deux choses qui n'avaient entre elles que bien peu de rapports : c'est tout à fait le type de la poésie classique à son dernier période.

Voilà pour le début. Maintenant, suivons la deuxième partie de la pièce. Nous nous heurtons à une apostrophe à Rome, qui est encore un modèle de la *manière indirecte*, chère à notre poète. Au lieu de s'incliner lui-même devant la dépouille du général Foy, c'est Rome qu'il somme de comparaître, c'est à elle qu'il demande de rendre hommage, au grand homme disparu. Voilà, certes, un orgueil français bien légitime, si l'on veut ; mais, au point de vue strictement poétique, reconnaissons qu'il n'y a là qu'un artifice :

Rome, tes yeux sont morts à ces larmes sacrées
Dont on fait gloire en les versant ;
Les cendres de tes fils ne sont plus honorées
Par ce tribut reconnaissant.
En vain, leurs nobles cœurs battaient pour la patrie,
Dans ton abaissement en vain ils t'ont chérie ;
Ces murs, dont Michel-Ange a jeté dans les cieux
Le dôme audacieux,
Réservent leurs honneurs à la puissance morte :
Pour elle des concerts, des fleurs et des flambeaux,
Et des bronzes menteurs penchés sur des tombeaux ;
Mais pour la vertu, que t'importe ?

Cela ne me paraît pas très heureux ; car cette apostrophe à Rome est outrageante, imméritée et inopportune. Mais elle est très caractéristique de la manière de Casimir Delavigne : c'est l'apostrophe compliquée d'allusions historiques et politiques ; nous l'avons déjà rencontrée.

Enfin, troisième partie : nous arrivons, non sans peine, au portrait et au panégyrique du général Foy. Aussitôt, le poète trouve des accents plus sincères :

Il fut orateur et guerrier,
Celui que la France attendrie
Couronne d'un double laurier !
Entendez-vous ces mots : « Valeur, Talent, Patrie ! »
Entendez-vous ce cri d'une éloquente voix :
« Ses enfants sont ceux de la France ! »
Ce cri, qui d'un seul cœur s'élance,
Semble de tous les cœurs s'élever à la fois...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Orateurs, répondez : jamais plus digne hommage
Honora-t-il un père en sa postérité,
Et jamais votre pauvreté
Laissa-t-elle à vos fils un plus riche héritage ?

Il y aurait peut-être des réserves à faire sur le talent du poète ; mais on ne peut que louer son style en ce passage : voilà une strophe de douze vers, mêlée d'alexandrins et d'octosyllabes, qui se soutient très bien, dans un mouvement ferme et sûr. Casimir Delavigne, reconnaissons-le, a vraiment le don de la période oratoire.

Selon un procédé que nous avons déjà observé ailleurs, le poète termine sa pièce par une intervention de sa propre personnalité : après avoir invité tous les gens de cœur à se rassembler autour du cercueil du général Foy, *il s'y appelle lui-même* en quelque sorte. Nous avons ici quelque chose qui rappelle, de loin, le mouvement de Bossuet : « Agréez ces accents d'une voix qui vous fut connue... etc.. » Souhaitant de toute son âme l'épanouissement prochain de la liberté, le poète s'écrie :

Le verrai-je ce jour, où, sans intolérance,
Son culte relevé protégera la France ?
O champs de Pressagni, fleuve heureux, doux coteaux,
Alors, peut-être, alors mon humble sépulture
Se cachera sous les rameaux
Où souvent, quand mes pas erraient à l'aventure,
Mes vers inachevés ont mêlé leur murmure
Au bruit de la rame et des eaux...

— Notez, encore une fois, la solidité et la fermeté de cette ample période...

Mais, si le temps m'épargne et si la mort m'oublie,
Mes mains, mes froides mains, par de nouveaux concerts,
Sauront la rajeunir, cette lyre vieillie ;
Dans mon cœur épuisé je trouverai des vers,
Des sons dans ma voix affaiblie ;
Et cette liberté, que je chantai toujours,
Redemandant un hymne à ma veine glacée,
Aura ma dernière pensée
Comme elle eut mes premiers amours.

Il est permis de trouver ces vers un peu froids ; mais l'accent est sincère, énergique, et presque puissant.

La pièce suivante (la sixième du livre II), intitulée *Adieux à Rome*, est très curieuse à étudier, parce qu'elle nous offre des procédés un peu nouveaux chez Casimir Delavigne. Ici, pas d'apostrophe, pas de comparaison, pas de prosopopée, pas de dia-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

logue initial, comme dans la pièce sur *Parthénope et l'Etrangère.* Le poète commence, d'une manière plus simple, par une *impression,* et nous voilà ainsi ramenés à ce naturel que les romantiques ont essayé d'atteindre :

L'airain avait sonné l'hymne pieux du soir.
Sur les temples de Rome, où cessait la prière,
La lune répandait sa paisible lumière :
Au milieu du Forum, triste, j'allai m'asseoir.

— C'est à peu près le commencement d'une *Méditation* célèbre de Lamartine, l'*Isolement* :

Souvent, sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds...

Le rapprochement est intéressant ; car Delavigne ne nous donne pas souvent l'occasion d'en faire de pareils. Tout le début de la pièce est écrit sur ce ton lamartinien :

J'admirais ses débris, ses longs portiques sombres,
Et, dans ce jour douteux, par leur masse arrêté,
Tous ces grands monuments empruntaient de leurs ombres
Plus de grandeur encore et plus de majesté :
Comme l'objet absent, qu'un regret nous rappelle,
Reçoit du souvenir une beauté nouvelle,
Mon luth, longtemps muet, prélude dans mes mains,
Et sur l'air grave et doux dont le chant se marie
Aux accents inspirés des poètes romains,
Cet adieu s'échappa de mon âme attendrie...

Rapprochez encore cela, si vous voulez, de la *Prière sur l'Acropole* de Renan, toutes proportions gardées, bien entendu. — Malheureusement, la suite est beaucoup moins sincère. Casimir Delavigne se complaît à faire une sorte d'histoire de Rome à Rome même : il interpelle d'abord Rome en général, puis le Forum, le vallon de Numa, les temples, le château Saint-Ange, etc... Nous retombons dans l'artificiel ; cependant toute la sincérité du poète ne s'est pas évanouie :

Du sang de tes premiers soutiens
Cette colline est arrosée ;
Le sang de tes héros chrétiens
Rougit encor le Colisée.
A travers ces deux souvenirs,
Tu m'apparais, pâle et flétrie,
Entre les palmes des martyrs
Et les lauriers de la patrie...

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Adieu, Forum, que Cicéron
Remplit encor de sa mémoire !
Ici chaque pierre a son nom,
Ici chaque débris sa gloire.
Je passe, et mes pieds ont foulé
Dans ce tombeau, d'où sortit Rome,
Les restes d'un Dieu mutilé,
Ou la poussière d'un grand homme.

Ce n'est plus du Lebrun, ni du Lefranc de Pompignan : il y a là de la force et de la solidité, sans aucune espèce d'emphase.

Les souvenirs au Tasse et à Byron, qui viennent ensuite, peuvent paraître un peu empruntés et recherchés. En réalité, il n'y faut voir qu'une transition. Casimir Delavigne ne trouve pas de manière plus heureuse de louer Rome, que de la représenter par celui qui a le mieux dépeint les Romains, à son gré, par Corneille. Voilà qui est imprévu, et voilà pourquoi Casimir Delavigne est allé nous parler de Byron et du Tasse ; il s'agissait de préparer l'entrée en scène de Corneille, poète comme eux :

Je les pleurais tous deux, et je sentis ma voix
Mourir avec leurs noms sur mes lèvres tremblantes ;
Je sentis les accords s'affaiblir sous mes doigts,
Pareils au bruit plaintif, aux notes expirantes,
Qui se perdent dans l'air, quand du *Miserere*
Les sons au Vatican s'éteignent par degré.
Jaloux pour mon pays, je cherchais en silence
Quels noms il opposait à ces noms immortels :
Il m'apparaît alors, celui dont l'éloquence
Des demi-dieux romains releva les autels ;
Le Sophocle français, l'orgueil de sa patrie,
L'égal de ses héros, celui qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
Emu d'un saint respect, je l'admire et m'écrie...

— Au point de vue matériel, le morceau est placé bien à point : ce couplet en alexandrins sépare d'une manière très heureuse les réflexions du poète sur le Tasse et Byron et celles auxquelles va le conduire le souvenir de Corneille...

Chantre de ces guerriers fameux,
Grand homme, ô Corneille, ô mon maître,
Tu n'as pas habité comme eux
Cette Rome, où tu devais naître ;
Mais les dieux t'avaient au berceau
Révélé sa grandeur passée,
Et, sans fléchir sous ton fardeau,
Tu la portais dans ta pensée !
Ah ! tu dois errer sur ces bords
Où le Tibre te rend hommage !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Viens converser avec les morts
Dont ta main retraça l'image.
Viens, et, ranimés pour te voir,
Ils vont se lever sur tes traces ;
Viens, grand Corneille, viens t'asseoir
Au pied du tombeau des Horaces !

La fin de la pièce est surtout oratoire :

Je pars ; mais ces morts me suivront :
Ta muse a soufflé sur leur cendre.
En renaissant, ils grandiront
Dans tes vers qui vont me les rendre ;
Et l'airain, qui, vainqueur du temps,
Jusqu'aux cieux porta leurs images,
Les plaça sur des monuments
Moins sublimes que tes ouvrages !

Il y a là, évidemment, beaucoup plus d'éloquence, et peut-être même de rhétorique, que de véritable poésie.

Ces quelques exemples vous font suffisamment connaître la manière de Casimir Delavigne. Je vous lirai encore cependant — simplement parce qu'ils sont beaux — des vers de l'épilogue des *Messéniennes*.

De l'antique élégie, allez, filles nouvelles,
Vous dont la voix chanta la Liberté
Sur les ruines éternelles
Où de son ombre encor plane la majesté.
Allez, hâtez-vous, le temps presse :
Ce fanatisme ardent qui menace nos droits,
Il marche, il court, il peut vous gagner de vitesse,
En frappant la pensée avec le fer des lois.

Les premiers vers de cette strophe ont de la grâce, du mouvement, de la légèreté : c'est tout à fait l'accent de Béranger. — La fin de la pièce a presque de la majesté, et comme une sorte de sérénité mêlée de pitié :

Filles de l'antique élégie,
Que n'avez-vous ses plaintives douceurs,
Ses élans inspirés, sa brûlante énergie !...
Mais avant que des oppresseurs
Etouffent sous les lois la vérité muette,
Vous leur pouvez du moins prédire leur défaite :

Eh ! bien, ils tomberont, ces amants de la nuit.
La force comprimée est celle qui détruit :
C'est quand il est captif dans un nuage sombre
Que le tonnerre éclate et luit ;
Et la chute est facile à qui marche dans l'ombre.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Par la sobriété et par la concision des images, on peut dire que Casimir Delavigne s'est élevé, ici, jusqu'à la véritable beauté lyrique.

Il me reste, maintenant, à vous faire connaître un Casimir Delavigne moins ambitieux, un poète qui fait des discours en vers, un poète de la *Musa pedestris*.

Je ne reviens pas sur la pièce académique du *Bonheur de l'étude*, dont nous avons eu l'occasion de parler. Permettez-moi seulement de vous entretenir aujourd'hui, en terminant, d'une joute oratoire assez intéressante, qui eut lieu en 1824 entre Lamartine et Casimir Delavigne.

Oui, bien que la chose puisse nous paraître étonnante, Lamartine, comblé de gloire, a adressé une épître à Casimir Delavigne, une épître dont le ton est presque — j'exagère un peu, vous comprenez bien — presque le ton d'un disciple parlant à un maître. Cela indique en quelle haute estime Casimir Delavigne a été tenu par ses contemporains. — La pièce de Lamartine est datée de « Saint-Point près Mâcon, 9 février 1824. » Elle commence ainsi :

Grâce aux vers enchanteurs que tout Paris répète,
Ton nom a retenti jusque dans ma retraite ;
Et, le soir, pour charmer les ennuis des hivers,
Autour de mon foyer nous relisons ces vers
Où brille en se jouant ta muse familière,
Qu'eût enviés Térence et qu'eût signés Molière...

— Ne souriez pas trop : les poètes, vous le savez, sont facilement hyperboliques ; mais, toute défalcation faite, il n'en reste pas moins que Lamartine éprouve un grand respect pour son confrère...

Comment peux-tu passer, par quel don, par quel art,
De Syracuse au Havre, et du Gange à Bonnard ?
Puis, déployant soudain les ailes de Pindare,
Sur les bords profanés de Sparte et de Mégare,
Aller, d'un vers brûlant, tout à coup rallumer
Ces feux dont leurs débris semblent encor fumer,
Ces feux de la vertu, de l'honneur, du courage,
Que recouvrent en vain dix siècles d'esclavage ?
Comment, redescendu de ce brillant séjour,
Dans les bois de Meudon viens-tu chanter l'amour ?
Franchissant d'un seul trait tout l'empire céleste,
Le génie est un aigle et ton vol nous l'atteste !

Puis, ces compliments ayant été libéralement distribués, La-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

martine se livre à une petite taquinerie sur les opinions politiques de Casimir Delavigne. Cela est toujours intéressant pour le sceptique et pour celui qui suit d'un œil indulgent l'évolution des hommes. Lamartine, l'homme qui, dix ans plus tard, préparera la Révolution de 1848, Lamartine reproche à Casimir Delavigne d'être trop libéral dans ses *Messéniennes* :

On dit que, dans ces chants, ton génie exalté
Prêche à des convertis l'antique liberté ;
On dit qu'après trente ans d'esclavage et de crimes,
Cette divinité respire dans tes rimes
Les parfums épurés d'un chaste et noble encens ;
Que son nom dans ta bouche a repris son beau sens,
Et que, de trois pouvoirs lui formant un trophée,
De son bonnet sanglant ta main l'a décoiffée.
Ah ! j'en rends grâce à toi ! nous pourrons adorer
Celle qu'avant tes vers il nous fallait pleurer.
Son culte entre tes mains est pur et légitime :
Tu renierais tes dieux s'ils commandaient le crime :
Pour moi, tremblant encor du nom qu'elle a porté,
J'aborde ses autels avec timidité,
Craignant à chaque instant qu'arraché de sa base,
Le dieu mal affermi ne tombe et nous écrase.

Et le poète rappelle un peu longuement à son ami les excès de la Révolution, dont il a été le témoin dans son enfance. Parti du ton de la causerie, il arrive peu à peu au ton de la poésie presque lyrique. A la fin de la pièce, il s'aperçoit tout à coup de ce changement de ton, et il en tire un assez heureux effet :

Mais adieu ; de l'épître osant braver les lois,
Ma muse inattentive élève trop la voix.
D'un ton plus familier, d'une voix plus touchante,
Je voulais te parler, et voilà que je chante.
Ainsi, quand sur les bords du lac qui m'est sacré,
Séduit par la douceur de son flot azuré,
Ouvrant d'un doigt distrait l'anneau qui la captive,
J'abandonne ma barque à l'onde qui dérive,
Je ne veux que raser dans mon timide cours
De ses golfes riants les flexibles contours,
Et, sous le vert rideau des saules du rivage,
Glisser en dérobant quelques fleurs au bocage.
Mais du vent qui s'élève un souffle inaperçu
Badine avec ma voile et l'enfle à mon insu ;
Le flot silencieux sur la liquide plaine
Pousse insensiblement la barque qui m'entraîne.
L'onde fuit, le jour tombe, et, réveillé trop tard,
Je vois le bord lointain fuir devant mon regard.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'épître, qui, jusque-là, avait été un peu faible, se relève dans ce dernier couplet, qui a toute la beauté d'un fragment de *Méditation*.

Après ces derniers vers de Lamartine, ceux de Casimir Delavigne vous paraîtront un peu « bourgeois », surtout les premiers de sa pièce, où il s'excuse de répondre si tard, en disant qu'il a été... enrhumé. Seulement, il le dit en vers, et il est toujours intéressant de voir comment un poète néo-classique dit en vers ces choses-là :

> Captif sous mes rideaux, dont la double barrière
> Enfermait avec moi la fièvre meurtrière,
> J'humectais vainement mes poumons irrités
> Des sirops onctueux par Chalard inventés ;
> Mon rhume s'obstinait, et ma bruyante haleine
> Par secousse, en sifflant, s'exhalait avec peine.
> Tes vers, qui m'ont sauvé, m'ont appris, un peu tard,
> Qu'Apollon, pour guérir, vaut son docte bâtard :
> Et je crois, plein du dieu qu'en te lisant j'adore,
> Que l'oracle du Pinde est celui d'Epidaure.

C'est du Delille, insuffisamment élégant peut-être, mais c'est du Delille. Tout y est : l'inversion, la périphrase (1). le tableau intime, l'harmonie imitative, et un peu de mythologie pour saupoudrer le mélange.

Puis vient une discussion, assez bien conduite et assez aisée, dans laquelle C. Delavigne s'efforce de montrer que les meilleures choses ont leurs mauvais côtés et leurs excès.

> Créé pour commander, l'homme naquit sans maître,
> Et, chef-d'œuvre imparfait du Dieu qui le fit naître,
> Avec l'instinct du bien vers le mal emporté,
> Pour choisir la vertu reçut la liberté.
> La liceuce est en lui l'abus d'un droit sublime :
> La liberté gouverne, et la licence opprime...
> L'excès de la raison comme un autre est fatal,
> Et l'abus d'un grand bien le change en un grand mal.
> Pour détrôner l'abus, proscrirons-nous l'usage ?

Et le poète passe successivement en revue la chevalerie, la religion, le fanatisme, en vers d'ailleurs un peu prosaïques. La fin de la pièce vaut mieux, parce qu'ici Casimir Delavigne a été soutenu et inspiré par la fin de l'épître de Lamartine :

(1) Que Lamartine lui-même a pratiquée, comme chacun sait ; c'est ainsi qu'il dit, en parlant d'un *fiacre* :

> Sur les rudes coussins d'un char numéroté, etc...

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

Que j'aime le tableau de ta barque incertaine
Cédant en vers si doux au souffle qui l'entraîne !
Au gré des flots mouvants, par la brise effleurés,
Sous nos deux pavillons nous voguons séparés ;
Mais quel que soit le bord où tende notre audace,
Pour nous montrer du doigt l'écueil qui nous menace,
Nous saluer d'un signe et d'un regard ami,
Laissons tomber la rame élevée à demi.
Demandons l'un pour l'autre une mer sans orage,
Un ciel d'azur, un port au terme du voyage,
Un vent qui nous y mène, et, propice à tous deux,
M'apportant tes souhaits, te reporte mes vœux.

Il y a, vraiment, beaucoup de bonne grâce dans ces vers souples et faciles, qui sont parmi les plus agréables que Casimir Delavigne ait écrits.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Molière.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Molière (1).

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous nous retrouvons après une séparation de quelques mois, prêts à reprendre les études commencées, il y a trois ans, sur notre immortel Molière et sur la comédie au XVIIe siècle. L'entreprise était longue et difficile : votre sympathie n'a cessé de me soutenir, active et vigilante, depuis le début ; permettez-moi d'espérer, maintenant que nous approchons du port, qu'elle me sera continuée cette année, toujours aussi encourageante, et qu'elle me fournira ainsi le moyen d'achever sans encombre et avec un entrain croissant le cycle de nos études moliéresques. Ce cours a établi, j'ose le dire, entre nous, un lien, une communication et une entente continues, qui ont singulièrement aidé votre professeur dans sa tâche, en lui permettant de la développer dans toute son ampleur et de ne pas en hâter l'achèvement. Il ne saurait trop vous remercier de cette marque précieuse de confiance, de cette preuve de crédit, puisqu'il doit à ces témoignages d'avoir pu élaborer ses leçons avec toute l'indépendance désirable. Vous savez, en effet, que l'enseignement de notre antique institution, bientôt quatre fois séculaire, comporte une liberté complète de recherches ; il existe un grand intérêt scientifique à maintenir cette tradition vénérable et à ne pas plier les leçons à des cadres conçus et fixés par avance, qui risqueraient de compromettre et même d'empêcher les larges investigations aussi bien que les discussions approfondies.

La série des leçons consacrées à la vie et aux ouvrages de Molière devra se terminer à peu près avec le premier semestre. Vous avez pu remarquer que notre affiche fait mention d'une autre série consacrée au théâtre comique du XVIIe siècle ; cette

(1) Nous publions, dès aujourd'hui, la leçon d'ouverture de M. Lefranc, avant même d'avoir achevé la publication du cours de 1907-1908. Nous prierons donc nos lecteurs de rétablir eux-mêmes l'ordre régulier pour les leçons à venir.

Digitized by Google　　Original from CORNELL UNIVERSITY

seconde série remplira le deuxième semestre. Il s'agit, vous l'avez déjà deviné, d'une esquisse générale, d'un tableau à larges touches, offrant le développement de la comédie avant, pendant et après Molière, sans sortir, bien entendu, de son siècle. Cette vue d'ensemble, qui est indispensable pour arriver à le bien comprendre et à apprécier toute la puissance de son génie créateur, nous permettra de le replacer dans son véritable cadre littéraire ; en outre, elle nous donnera l'occasion, à l'aide de quelques exemples choisis avec soin, de poursuivre des comparaisons fort instructives. L'homme n'apparaît dans toute sa grandeur et avec sa pleine originalité que si l'on arrive à se rendre un compte exact de ce que fut la comédie avant sa venue, puis, de ce que furent ses rivaux et émules, si l'on peut employer de telles expressions en parlant des poètes comiques ses contemporains, et enfin de ce que devint le théâtre comique dans les années qui suivirent sa mort, c'est-à-dire pendant le dernier quart du XVII^e siècle.

Je vous rappelle que, en ce qui touche le poète lui-même, notre plan restera simple et peu compliqué. Aucune dérogation ne sera faite à l'ordre chronologique suivi jusqu'à présent. Nous cherchons à rapprocher, dans la mesure où cela est possible, les événements de la biographie, des ouvrages de l'écrivain, à faire, en d'autres termes et à certains égards, la fusion de la vie de Molière avec sa production littéraire. En même temps, votre professeur s'efforcera de développer les aperçus d'ensemble au moment où ils paraîtront s'imposer le plus utilement. Il tentera en particulier, comme par le passé, de rapprocher les grandes pièces du maître, celles qui ont été consacrées par la postérité comme les plus significatives et dont on peut dire que leur rayonnement et leurs applications offrent quelque chose d'éternel, avec les satires ou avec les questions générales qui se trouvèrent au premier plan de l'actualité, pendant la carrière de Molière. C'est ainsi, pour ne citer que les exemples les plus topiques, que nous étudierons, à propos de *Monsieur de Pourceaugnac*, la fortune que rencontra ce thème des ridicules des nobles campagnards dans la littérature du XVII^e siècle ; quand nous arriverons au *Bourgeois Gentilhomme*, nous essayerons de faire l'histoire de la vanité bourgeoise à la même époque, sujet immortel, qui est de tous les temps et de tous les pays ; enfin, lorsque nous aurons étudié ce chef-d'œuvre qu'est les *Femmes savantes*, je tâcherai de vous présenter un exposé aussi complet que possible de la question féminine au temps de Louis XIV. Etant donnée l'importance prise par les femmes dans la société du grand siècle, le problème com-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

porte une portée très haute en même temps qu'un intérêt très vivant; il passionna les esprits beaucoup plus qu'on ne semble l'avoir supposé ; et vous n'ignorez pas que, pour se poser autrement, la question n'est pas moins actuelle à l'heure présente. Molière, Mme de Maintenon, Fénelon, ne sont que trois champions, trois anneaux de la chaîne, illustres assurément, mais non pas isolés et dont l'activité satirique ou réformatrice se rattache à celle de beaucoup d'autres combattants, souvent fort intéressants par eux-mêmes. Bref, le sujet apparaît comme nouveau et comme attrayant au premier chef. On tâchera de vous en donner une idée suffisante, en se préoccupant de le rattacher à la « question des femmes », que nous vous avons déjà eu l'occasion d'effleurer ici en ce qui touche l'époque de la Renaissance. Il est bien évident, d'autre part, que plusieurs des caractères spéciaux de la civilisation du XVIIIe siècle, et notamment le rôle des femmes et celui des salons durant cette période, doivent être considérés comme une conséquence de la grande polémique à laquelle Molière a pris part par le moyen des *Femmes savantes*. Nous ne l'oublierons pas.

Aujourd'hui, je voudrais donner d'abord un résumé du cours précédent ; indiquer ensuite quel est l'état actuel des recherches littéraires dans la question moliéresque, en vous entretenant des plus récents travaux publiés, et je terminerai par des considérations générales de méthode.

Vous vous souvenez, sans doute, que, l'année dernière, ce même procédé qui consiste à rattacher les pièces au mouvement des idées et des sentiments contemporains nous a été infiniment profitable. C'est ainsi qu'à propos du *Tartuffe*, nous avons étudié l'hypocrisie au théâtre et ensuite les aspects multiples de ce vice social. Après avoir esquissé l'hypocrisie religieuse au Moyen Age, nous l'avons suivie chez les écrivains de la Renaissance, puis à travers les littératures espagnole, italienne et française du XVIIe siècle. Vous avez vu de quelle utilité étaient les sermonnaires, et notamment Bourdaloue, pour en reconstituer la psychologie. La matière reste riche, et il y aura encore de beaux jours pour les dramaturges qui chercheront à la représenter sous ses formes les plus variées, dont beaucoup, vous ne l'ignorez pas, attendent encore d'être traitées. Il n'y a pas que l'hypocrisie religieuse.

A propos de *Don Juan ou le Festin de Pierre*, dont l'examen approfondi nous a retenus pendant trois leçons, j'ai montré que les représentations de cette pièce avaient obtenu un succès médiocre. Pour une fois, nous avons dû faire de sérieuses réserves. J'ai réagi nettement contre l'importance tout à fait

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

excessive accordée au *Festin de Pierre* dans l'histoire du don Juanisme. Vous avez été à même d'en apercevoir les graves défauts, les côtés factices, irréels, l'intrigue faiblement conduite, l'absence d'unité, la psychologie insuffisante à certains égards. Certes, on y admire des scènes saisissantes, une création délicieuse et émouvante, celle d'Elvire ; mais le personnage principal est composite, sans vérité logique, présenté sous des aspects contradictoires et choquants. Combien différent du véritable séducteur, du viveur fatal, imaginé par Tirso ! Dans la galerie des don Juan, loin de tenir une place prépondérante, le type conçu par Molière apparaît plutôt comme secondaire et comme contestable. C'est que l'auteur a composé cette pièce sous le coup d'impressions violentes et de rancunes profondes : c'est une pièce de circonstance, suggérée par un ensemble de faits dont la liaison apparait avec certitude. Cette genèse évidente du *Festin de Pierre* prouve que Molière n'a nullement visé à se poser en justicier, en censeur de la moralité d'une classe ; son don Juan ne saurait être considéré, en aucune manière, comme une personnification de l'aristocratie française au XVII^e^ siècle, avec ses passions, ses mœurs, ses qualités et ses vices. Et je ne crois pas davantage que les don Juan composent, vers 1660, une classe véritable au caractère si uniforme qu'ils ne se différenciaient guère les uns des autres. Molière s'est vengé avant tout d'un ennemi, le prince de Conti, et sa vengeance satisfaite, il n'a plus attaché grande importance à sa comédie. Il n'a rien fait pour la tirer de l'oubli. Nous avons étudié ensuite l'histoire de la légende, ses origines retrouvées dans des chants et contes populaires espagnols, — auxquels Tirso de Molina en a emprunté le thème, — sa diffusion et ses transformations au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Vous avez suivi Don Juan en Italie, ce qui vous a permis de constater que la pièce perdue de Giliberto n'est nullement, d'une façon certaine, le prototype des pièces françaises. A propos de la fortune littéraire du don Juanisme dans notre pays, je vous ai fait remarquer qu'il existait un Don Juan français méconnu par tous les critiques récents : l'Hylas d'Honoré d'Urfé, cet Hylas qu'adorait La Fontaine, antérieur au Don Juan de Tirso de Molina et à tous les autres. Il n'est pas surprenant, quand on y réfléchit un peu, que notre pays, où tout ce qui touche à la femme ou à l'amour a pris de si bonne heure tant de place et d'importance, ait fourni à la littérature le premier type authentique du séducteur par excellence. Cette histoire si piquante du don Juanisme, nous l'avons conduite jusqu'à l'époque romantique et même jusqu'à la littérature contemporaine, en nous arrêtant au *Marquis de Priola* de M. Lavedan.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Après le *Festin de Pierre*, l'*Amour Médecin* se présentait à notre examen. A propos de cette pièce, l'une des plus âpres, en même temps que l'une des plus parfaites du théâtre de Molière, j'ai consacré deux leçons à la médecine dans les œuvres de notre grand comique et à l'état de la science médicale au XVII^e^ siècle. Grâce à toute une série de publications récentes, le sujet était susceptible d'être renouvelé presque entièrement. Nous en développerons d'autres aspects à propos du *Malade imaginaire*.

Nous arrivons au *Misanthrope*. Plusieurs leçons ont été réservées au chef-d'œuvre du poète, qui laisse encore matière à bien des observations intéressantes, surtout si l'on cherche à l'éclairer à l'aide des textes qui nous font connaître la vie de cour et la sociabilité mondaine au temps de Louis XIV. A la lumière des événements de la vie de Molière, la genèse du *Misanthrope* nous a paru singulièrement claire et explicable. Vous avez compris par ailleurs toute la signification du procès d'Alceste dans la conduite de la pièce et dans l'évolution du caractère du Misanthrope. Comme pour Don Juan, je vous ai présenté des types antérieurs de Célimène, — toutes proportions gardées, bien entendu, — en remontant un siècle plus haut dans notre littérature. C'est l'Amie de Court de La Borderie, c'est Stelle dans Urfé, Charis dans Sorel. Tout en formulant l'admiration la plus extrême à l'égard de la comédie géniale de Molière, je me suis permis quelques critiques sur le dénouement et sur la faiblesse singulière, à mon avis, de la lettre finale, faiblesse d'autant plus surprenante que Célimène réalise le type de la coquette la plus spirituelle qu'on puisse concevoir.

Les dernières leçons de l'année ont été consacrées au *Médecin malgré lui*, à *Mélicerte*, au *Sicilien*, à *Amphytrion* où Louis XIV n'est certainement pas visé, à *George Dandin*, pièce extraordinaire, dont l'importance est si grande dans notre littérature dramatique, à l'*Avare*.

Nous voici, maintenant, arrivés à *Monsieur de Pourceaugnac*; nous en aborderons l'étude la prochaine fois. Je voudrais, avant de reprendre le cours régulier de nos recherches, profiter de la liberté relative que confère au professeur la conception traditionnelle de la leçon d'ouverture, d'abord pour examiner devant vous les plus récents travaux publiés sur Molière et sur son théâtre, en vous exposant les résultats les plus saillants, et ensuite pour formuler quelques considérations utiles sur les tendances actuelles de l'histoire littéraire. Ce sujet, vous vous le rappelez, nous l'avons déjà traité l'année dernière à pareille époque; il y a un intérêt véritable à y revenir au début de nos entretiens. Il im-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

porte de savoir où nous allons et où nous conduisent les aspects particuliers de la science que nous étudions ici. Cette sorte d'examen de conscience sera une préface toute naturelle à nos exercices.

*
* *

Il est très frappant de constater que, depuis un an ou deux, les publications relatives à Molière se sont multipliées et qu'elles se succèdent avec une rapidité qu'on n'avait pas enregistrée depuis longtemps. Nous assistons, en ce moment, à un réveil évident du culte et des études molièresques. Depuis la disparition de l'excellent *moliériste*, de M. Monval, et de ses collaborateurs, dont les travaux, malgré certaines critiques absolument injustes, marquèrent un progrès si sensible dans les études qui nous occupent nous n'avions jamais connu une pareille recrudescence de la production littéraire en ce qui touche notre poète. Il semble que certains de nos plus grands écrivains aient, à notre époque, le privilège d'attirer plus fortement que jamais l'admiration et la tendresse de nombreux dévots : Rabelais, Montaigne, Molière, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, tels sont, pour nous borner à la littérature française, les grands noms qui ont plus particulièrement bénéficié, au cours de ces dernières années, du regain d'enthousiasme dont nous parlons. Je vous citerai un fait probant : j'ai eu la curiosité de faire un tour chez plusieurs libraires des plus achalandés de la capitale ; je demandai à l'un d'eux, un homme qui connaît son métier, et qui l'aime, un peu philosophe, quels étaient les ouvrages les plus vendus. Il me répondit : « C'est Voltaire et Rousseau que les Français achètent le plus ; quant aux étrangers, c'est Molière. » Il y a là une marque de faveur à l'égard de notre poète, qu'il était intéressant de constater. Quoiqu'il en soit, Molière n'est pas le moins avantagé dans ce jaillissement nouveau, si j'ose dire, de la production dans le champ de l'histoire littéraire. Je ne parlerai ici, bien entendu, que des ouvrages les plus récents et de ceux seulement qui n'ont pas pour objet exclusif une ou plusieurs pièces du poète : de ceux-là, nous avons parlé, — comme, par exemple, du livre de M. de Bévotte, — ou nous parlerons bientôt, en traitant de la pièce que chacun d'eux a pour but d'éclaicir. La revue que nous tentons de faire, aujourd'hui, n'a encore été réalisée par personne.

Commençons par les origines. Il a paru, cette année même, à la librairie Flammarion, un beau volume de M. Paul-Albert Alliés

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

intitulé *Une ville d'Etats : Pézenas aux XVIe et XVIIe siècles. Molière à Pézenas.* Dans cet ouvrage, illustré de 250 gravures : portraits, estampes, vues, plans, chartes, etc., l'auteur a tenté de donner une esquisse historique, animée et pittoresque, de cette petite ville si intimement associée aux destinées de Molière pendant plusieurs années. Deux d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui m'ont fait l'honneur d'assister aux leçons de 1906 se souviennent peut-être des descriptions que je leur ai faites de cette curieuse cité languedocienne, demeurée presque intacte, où abondent les souvenirs, les monuments, les restes attrayants d'un passé qui fut glorieux.

En racontant notre excursion à travers ces vieilles rues, nos visites aux vieux hôtels qui firent jadis de ce gros bourg une sorte de petit Versailles, nous exprimions le vœu de voir quelque érudit local nous offrir un tableau complet de l'histoire artistique et littéraire de Pézenas. M. Alliès vient de réaliser une grande partie de ce vœu : certes, on pourrait lui adresser plus d'une critique, lui reprocher, par exemple, de n'avoir pas assez travaillé de première main les chapitres relatifs à Molière et au prince de Conti, de s'être peut-être trop fié à Baluffe, de n'être pas au courant des recherches poursuivies ici même, bien qu'elles soient fort aimablement citées, etc. Mais ces critiques disparaissent, pour une large part, devant le service rendu, qui est tout à fait appréciable. Que de jolies et fructueuses promenades à faire en esprit sous la conduite de ce guide aimable ! Malgré son information trop sommaire sur certains points, il a réussi à grouper, pendant qu'il en est temps encore, tous les vestiges actuellement conservés du vieux Pézenas, et même à faire revivre devant nos yeux, aux différentes époques de son existence, cette petite cité, si originale, saturée d'histoire et d'art. Par son entrain et sa conviction, il parvient à nous inculquer l'amour de la ville qui vit le « Contemplateur » étudier la nature humaine dans la boutique du barbier Gely. Tout un passé pittoresque est ressuscité : nous assistons à la danse des treilles, à la danse du chevalet : nous sentons le charme de tous ces vieux usages. Aussi bien une deuxième édition est-elle projetée.

Fort légitime succès, car l'auteur a montré une tendresse méritoire pour nos vieux souvenirs nationaux, parfois peu respectés. M. Alliès éprouve quelque mélancolie en songeant aux ravages qu'a faits le XIXe siècle en ce qui touche l'art de cette petite cité, tout ce qui faisait l'orgueil, la poésie, la vie, des vieilles maisons françaises. Le témoignage de M. Alliès nous apprend que les logis ruraux ont été pillés ; d'ailleurs, dans toute la France,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

il en a été de même : les maisons des paysans ont été vidées, celles des bourgeois aussi, dépouillées complètement. Nous n'y pouvons rien, le mal est fait, mais nous avons le devoir de veiller sur ce qui reste de nos monuments : il faut préserver l'esthétique des villes, il faut empêcher le vandalisme individuel. Il y avait à Abbeville une admirable maison de François Ier, évoquant tout le passé de la Renaissance : l'an dernier, avec mes élèves, je songeais à aller la visiter : il fallut y renoncer, la maison avait été vendue, dépecée, démolie, et avait traversé l'Océan. Une œuvre de préservation s'impose de plus en plus ; les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent : aidez-les. La France était autrefois un immense musée : partout on voyait les monuments glorieux et antiques de l'art national. Français ou étrangers, travaillez à défendre, sans arrière-pensée, ce qui reste de ce patrimoine magnifique. La littérature, d'ailleurs, y a un véritable intérêt. En conservant soigneusement les aspects de la nature ou les monuments de l'art qui furent contemporains de nos grands écrivains, nous nous rendrons plus accessibles leur inspiration et leur pensée : nous les retrouverons plus facilement et plus entiers dans le cadre même où ils ont vécu.

Pour rester dans la période des débuts du poète, je vous signalerai un article d'une grande valeur, quoique sur certains points discutable, de M. Wilmotte, de Liége, intitulé *Molière et son dernier critique*, paru dans la *Grande Revue* du 25 juillet 1908. L'ouvrage visé est celui de M. Rigal, de Montpellier, dont il a été parlé ici même plus d'une fois déjà. M. Wilmotte remarque qu'il a fallu plus de deux siècles pour qu'on rendît pleine et publique justice à Molière, pour qu'on le mît surtout à sa vraie place dans l'histoire littéraire. « Soit qu'on le combattît avec les pires armes, celles de l'incompréhension comme un Schlégel, soit qu'un parti littéraire le tirât violemment à soi (ainsi procéda Hugo dans la préface de *Cromwell*), toujours on omettait de le situer dans son temps et dans l'atmosphère réelle de son œuvre. Les variations de la critique à son propos constituent un des chapitres les plus instructifs et les moins édifiants de la pensée littéraire. » Il y a là, peut-être, quelque exagération. Toujours est-il que M. Wilmotte constate que l'exégèse moliéresque a beaucoup gagné depuis 1870, lorsque s'est affirmée une nouvelle génération de critiques, plus respectueuse que ses aînées des méthodes historiques et conséquemment moins encline à scruter les fins morales avant de goûter les beautés littéraires. Il se demande si notre temps accentuera encore ces louables tendances, ou s'il prépare à Molière des censures qui rappelleront les griefs d'antan. A cette seconde

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

question posée par M. Wilmotte, nous n'hésitons pas à répondre négativement.

Le principal reproche que notre critique adresse à M. Rigal, c'est de n'avoir pas accordé dans son ouvrage une attention suffisante aux problèmes d'éthique que soulève le théâtre de Molière. Le savant professeur de Montpellier, contrairement à la thèse de M. Brunetière, qui faisait de Molière un partisan de la religion naturelle, c'est-à-dire de l'irréligion contre l'orthodoxie étroite et jalouse de son temps, affirme que l'on n'est pas en droit de faire du poète un libertin. Les sévérités de Bossuet et de Bourdaloue lui paraissent une pure injustice. « Molière, dit-il, n'était pas un rigoriste, et il est douteux que sa foi fût bien vive ; mais son hostilité déclarée contre la religion n'est nullement prouvée ; il assistait charitablement des religieux, il a demandé un prêtre à son agonie et il avait fait ses Pâques l'année qui a précédé sa mort. »

M. Wilmotte pose ici nettement le problème redoutable qui, à notre avis subsiste à l'égard d'un certain nombre de grands esprits. Quelle fut au juste leur foi profonde ? La question se pose aussi pour Rabelais. Un des écrivains les plus illustres de notre temps me disait, il n'y a pas bien longtemps, qu'à son avis l'auteur du *Pantagruel* était athée : c'est une opinion que je ne partage pas positivement. Mais qui nous renseignera là-dessus ? C'est un peu affaire d'appréciation individuelle. Même observation pour Montaigne.

M. Wilmotte croirait volontiers que la religion de Molière fut de pure forme. Son indifférence religieuse, comme celle de La Rochefoucauld, resta contenue dans les strictes limites du bon ton. Ici le savant critique belge devient plutôt agressif à l'égard de l'auteur du *Misanthrope*; il affirme que cet art des accommodements avec le ciel n'est pas demeuré étranger à l'œuvre même de Molière. « Qu'est-ce, nous dit-il, que l'incertitude où le poète nous laisse sur le tréfonds de sa pensée dans *Don Juan* par exemple, dans l'*Ecole des Femmes*, sinon une mise en pratique de ce système des restritcions mentales que Pascal a décrit avec l'austérité intraitable d'un génie ingénu ? Mais on peut aller plus loin et se demander si Molière a eu un réel souci d'une moralité quelconque au théâtre, lorsqu'il a peuplé le sien de cette collection de coquins, de fourbes et d'entremetteurs, dont il semble ne point poursuivre le châtiment, ni même vouloir contrarier les entreprises. » Et, à ce propos, M. Wilmotte reproche à M. Rigal son optimisme tenace qui le rend enclin à tout expliquer et même à beancoup excuser, notamment dans des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

scènes où Harpagon est insulté et dupé par son fils. L'amoralisme de Molière semble à notre critique en ressortir avec un relief d'autant plus ferme. On le voit, le point de vue de M. Wilmotte s'éloigne singulièrement de celui que M. Henri Davignon défendait naguère dans un livre intéressant : *Molière et la vie*. En résumé, d'après l'auteur de la *Grande Revue*, la philosophie de Molière réside dans la savante accommodation, dans la conciliation parfaite des deux éléments qui constituent son comique ; l'étude des caractères et des mœurs est indissolublement unie, en lui, à la satire impitoyable de ce que les caractères ont de borné ou d'excessif et de ce par quoi les mœurs débordent la moyenne tenue. Une honnête et douce mitoyenneté de sagesse quotidienne, de vertu terre à terre, lui a inspiré ses meilleures créations, une Dorine, une Henriette ou un Cléante : pour le surplus, il s'en désintéressse ou s'en raille.

La fin de l'article est consacrée à l'attrayante question des rapports du théâtre de Molière avec la farce, si bien traitée déjà par M. Lanson. Suivant notre critique, c'est de la farce, unie étroitement et comme soudée aux nobles pensées, aux fortes études de caractères, que découle la théorie du succès de théâtre chez Molière, c'est-à-dire, en somme, du moyen sûr de faire accepter par la foule le maximum de vérités profitables. C'est parce qu'il y a fusion heureuse, en lui, des éléments sérieux et comiques qu'il a su plaire à tous. Il y aurait encore à puiser dans cette étude substantielle et vigoureuse ; je ne suis pas absolument d'accord avec l'auteur sur tous les points, vous le devinez. Il faut noter cependant ce qu'il dit de l'éternelle jeunesse de notre poète et de la manière dont on pourrait accommoder ses imaginations dialoguées à l'esprit actuel. M. Wilmotte va jusqu'à rapprocher Georges Dandin de Samson et le *Bourgeois Gentilhomme* de *Les Affaires sont les Affaires*. Nous n'irons certes pas jusque-là. Quoi qu'il en soit, l'idée est piquante et mérite d'être creusée.

Le nom de M. Rigal vient d'être prononcé plusieurs fois ; nous avons fait connaissance, l'an dernier, avec ses deux volumes intitulés *Molière*, parus il y a quelques mois à la librairie Hachette. Je ne puis que vous en recommander la lecture. Cet ouvrage, résultat de solides études et où éclate en maint endroit la connaissance approfondie de l'art dramatique au XVII[e] siècle, est, en somme, ce que nous avons jusqu'à présent de plus détaillé sur le théâtre de Molière. L'auteur, qui a connu les résumés de nos cours, les cite avec sympathie, adoptant ou discutant tour à tour les théories émises ici, notamment à propos du *Tartuffe*. Il tient beau-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

coup moins de compte, que nous ne l'avons fait, des circonstances de la vie, en ce qui touche l'explication de certaines pièces. Son plan est, à cet égard, tout à fait différent du nôtre. La fusion que nous avons essayé de réaliser n'a point été tentée par lui, et l'on s'aperçoit que ses doctrines sur la genèse du théâtre de Molière excluent toute influence des événements de la vie du poète sur ses ouvrages. Il est bon, je crois, que les deux points de vue aient été présentés dans le même moment.

Un autre critique vient de nous donner, tout récemment, un volume qu'il faut signaler parmi les plus recommandables et qui touche de près à notre sujet, je veux parler de l'*Histoire générale du théâtre en France* de M. Eugène Lintilhac, qui poursuit vaillamment, avec une ardeur et une compétence dignes d'éloges, la tâche difficile qu'il a entreprise, il y a quelques années. Après avoir consacré un volume au théâtre sérieux du Moyen Age, un autre à la comédie au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance, il vient de nous en offrir un troisième, comprenant la comédie du XVII^e^ siècle. Il y a fait preuve d'une information étendue en même temps que d'une largeur et d'une justesse de vue fort appréciables.

Nous n'avions pas, en réalité, un tableau d'ensemble aussi commode, ni aussi judicieux. Nous aurons l'occasion plus tard d'y revenir et de discuter ses opinions avec quelque détail. Molière y occupe quatre chapitres, pleins de verve et abondants en vues personnelles et piquantes. En divers endroits, l'auteur se réfère au cours professé ici.

J'en arrive au livre de Karl Mantzius : *Molière ; les théâtres, le public et les comédiens de son temps*, traduit du danois par M. Maurice Pellisson, 1908. Vous savez, sans doute, que les érudits scandinaves, si habiles connaisseurs en général de notre ancienne littérature, se sont portés avec une complaisance particulière vers l'histoire de notre théâtre. Cette nouvelle publication, parue chez Armand Colin, est un large résumé, sérieusement élaboré et mis à la portée du grand public, de ce que l'on doit savoir de Molière et de la vie théâtrale au XVII^e^ siècle. On pourrait, sans doute, reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez fait de recherches personnelles et originales, mais il faut reconnaître que celui-ci a fourni la preuve d'une connaissance fort appréciable de l'organisation matérielle des théâtres au temps de Molière, de la constitution des différentes troupes rivales, des acteurs en vue et notamment du rôle de l'Hôtel de Bourgogne. M. Mantzius est, du reste, lui-même un ancien acteur, qualité qui confère à beaucoup de ses observations une saveur et une compétence spéciales.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Un certain nombre de gravures, portraits, plans, agrémentent son volume et lui apportent une valeur documentaire réelle.

Avant de quitter la France, je désire vous signaler encore une courte brochure de M. Jules Couët, archiviste de la Comédie-Française, sur une curieuse pièce relative au *Festin de Pierre* avant Molière. Il s'agit d'une plaquette inconnue de 4 pages, publiée vers 1659, contenant le texte de huit annonces ou affiches en vers burlesques faites par de Villiers pour les représentations de son *Festin de Pierre*. Cette pièce précieuse nous donne l'espoir de découvertes nouvelles.

Si nous quittons maintenant notre pays, nous sommes frappés au plus haut point de l'extension des études moliéresques à peu près partout en dehors de nos frontières. Si nous allons d'abord vers les pays anglo-saxons, l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, nous y trouvons deux livres récents : c'est d'abord celui de Curtis Hidden Page, professeur de langues et littératures romanes à l'Université de Columbia. Il a donné une traduction nouvelle en anglais des neuf principales pièces de Molière ; ce sont deux beaux volumes publiés à Londres et à New-York chez Putnam's sons, qui contiennent aussi une étude préliminaire de Brander Matthews. C'est ensuite le livre de H. C. Chatfield-Taylor : *Molière a biography*, précédé d'une introduction de Thomas Frederick Crane, professeur de langues romanes à l'Université de Cornell. Illustré par Job, l'ouvrage est publié à New-York chez Duffield et Co.

Sur Molière en Espagne, deux articles pénétrants de M. F. Vézinet on été publiés en 1907-08 dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* sous ce titre : *Moratin et Molière*. Il y a là la matière d'un volume, et ce travail est tout à fait recommandable. Vous savez que ce Moratin a été, il y a un peu plus d'un siècle, le grand adaptateur de notre poète par delà les Pyrénées. Né en 1760, fils d'un poète, il devint secrétaire d'ambassade à Paris, en 1787, et profita de son séjour en France pour se perfectionner dans la connaissance de notre langue et de notre littérature, qu'il devait chérir toutes deux, jusqu'à sa mort, passionnément. En même temps, il se liait d'amitié dans la capitale avec le vieux Goldoni, qui avait déjà fait en Italie et continuait à poursuivre en France ce que Moratin devait bientôt faire en Espagne, d'originales adaptations de Molière.

Sa vie, par la suite, fut extrêmement accidentée. Son amour pour la France et pour les choses françaises lui valut des avantages éphémères pendant le règne de Joseph Bonaparte, et ensuite une persécution pénible, qui l'amena à s'exiler et à gagner Bor-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

deaux. Il se rendit plus tard à Paris et y mourut en 1828, l'année même où le grand peintre Goya mourait à Bordeaux.

Au cours de sa vaste production dramatique, il n'a eu qu'un modèle constant : Molière. On ne saurait trop redire que l'influence de notre comique ne s'était pas limitée à la France : elle ne s'est pas seulement exercée sur un Regnard, un Lesage, ou un Beaumarchais ; elle s'est propagée dans tous les pays où il y a des hommes cultivés et qui aiment la comédie. L'Europe qui chérissait tant nos classiques, — il ne faut jamais l'oublier, — a professé comme un culte pour Molière. Les noms ne manquent point, pour en témoigner : ce furent, en Angleterre, Dryden, Wycherley, Shadwell, Congreve, Vanbrugh, Fasquhar, Fielding, Sheridan ; en Allemagne, Kœnig, Elie Schlegel, Gellert, Krüger, Mme Gottsched, Lessing, Gœthe, Ifflaude Kotzebue ; en Danemark, Holberg ; en Italie, Gigli, Gozzi, Goldoni ; en Russie, Catherine II, Pouschkine. C'est ce qui explique qu'un critique célèbre ait pu écrire : « On pourrait presque dire que, depuis deux cents ans, une comédie est bonne à proportion qu'elle se rapproche de la comédie de Molière, et médiocre ou mauvaise à mesure qu'elle s'en éloigne; ou qu'en d'autres termes, il a constitué, depuis deux cents ans, la comédie européenne comme genre. »

M. Vézinet a remarqué que Moratin ne critique presque jamais son modèle. Il le suit comme les classiques suivaient les anciens, ou comme Dante suivait Virgile, dévotement. Son critique prouve combien le disciple doit au maître, en étudiant chez chacun d'eux successivement l'intrigue, les caractères, les idées, le comique. En réalité, M. Vézinet étudie autant la comédie de Molière que celle de Moratin. Il est vraiment fort instructif de pénétrer avec lui le secret de ces imitations espagnoles, élaborées suivant les exigences du nouveau milieu auquel elles s'adressent, de suivre les mélanges et les combinaisons que Moratin s'est imposés. En général, il prend pour chacune de ses pièces plusieurs comédies de son modèle ; il les fond et les amalgame, suivant le procédé bien connu qu'on appelle la « contamination », déjà appliqué couramment par Térence. En vertu de ce principe, Racine, dans *Andromaque*, suit à la fois Virgile et Euripide ; dans *Phèdre*, Euripide et Plutarque. Molière, de même : dans *l'Avare*, il emprunte à la fois à Plaute, à Larivey et à Boisrobert. Moratin ne « contamine » pas seulement, quand il compose ses intrigues : il « contamine » encore, quand il compose ses personnages. Parfois aussi l'auteur espagnol se révèle original. Il y a, dans cette étude, une série d'analyses vraiment suggestives, que je vous engage à parcourir vous-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mêmes à l'occasion. Votre connaissance de Molière y puisera certainement, grâce aux comparaisons présentées, des clartés nouvelles. Rappelons enfin, avant de quitter l'Espagne, les beaux travaux de M. Martinenche.

Dans la même *Revue d'histoire littéraire de la France* (numéro de juillet-septembre 1908), mon éminent collègue M. Louis Léger a publié un article sur Molière à Raguse et sur les traductions de ses comédies en langue serbo-croate du XVIII[e] siècle.

De même, un important ouvrage vient de paraître sur la diffusion de la comédie de Molière en Pologne. Ce livre, écrit en polonais par Boleslas Kielski, a pour titre : *Influence de Molière sur le développement de la comédie en Pologne* (1905). Nous en trouvons une analyse dans le *Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie* de janvier 1906.

Vous voyez que la liste s'allonge, et je n'ai parlé ni de l'Autriche ni de l'Allemagne, où la production moliéresque reste abondante, — Molière y est peut-être plus joué qu'en France, — et je n'ai pas parlé d'innombrables articles de journaux, ni des travaux annoncés et qui vont paraître prochainement. Ainsi M. Toldo prépare un important ouvrage sur Molière et l'Italie. (On vient de retrouver une nouvelle imitation italienne de *Tartuffe*.) M. Lafenestre élabore un volume pour la petite collection des *Grands Ecrivains français*. Plusieurs biographies et éditions importantes sont annoncées de l'autre côté du Rhin. Vous voyez que, décidément, nous assistons à un réveil marqué des études moliéresques, et que ce réveil offre un caractère en quelque sorte international. J'ai appris, il y a quelques semaines, qu'il allait être inauguré à New-York un grand théâtre ; on s'est posé la question de savoir par quelle pièce de Molière on commencerait, et l'on m'a fait l'honneur de me consulter. J'ai conseillé de jouer d'abord le *Bourgeois Gentilhomme*, et j'ai eu le plaisir de voir que je me rencontrais dans ce choix avec un célèbre acteur parisien, qui a l'expérience du théâtre et l'intelligence de la littérature. J'ai su aussi que ce choix avait été ratifié à New-York, et on a eu raison, car le *Bourgeois Gentilhomme* est une pièce qui offre la plus heureuse fusion d'un pittoresque tableau des mœurs françaises et d'un élément éternel, profondément humain. Et tout cela justifie, une fois de plus, le mot de l'acteur anglais Kemble : « Molière n'est pas plus à vous, Français, qu'à personne ; il appartient à l'Univers. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Vous vous rappelez que, cherchant à définir l'année dernière les tendances actuelles de l'histoire littéraire, nous les rencontrions dans deux ordres de recherches, qui donnent plus spécialement aux travaux de notre époque leur originalité et leur caractère propres : 1° celles qui ont trait à ce que l'on peut appeler les éléments réels ou vécus dans la littérature d'imagination, c'est-à-dire dans la poésie, dans le théâtre et dans le roman ; 2° les recherches qui ont trait aux sources des ouvrages littéraires, et à l'imitation chez les écrivains. Vous avez entendu l'énumération des principaux résultats acquis dans ces deux domaines, depuis Villon jusqu'aux auteurs contemporains. Je vous disais, à ce propos, que la plupart des œuvres qui comptent dans l'histoire littéraire ont été successivement, depuis quelque vingt ou trente ans, interrogées avec passion, et que presque toutes ont répondu. Or, précisément, quelques-uns des meilleurs travaux parus pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, ont donné une confirmation nouvelle à ces aperçus d'il y a un an. Je voudrais, en terminant, vous en dire quelques mots, en choisissant deux ou trois exemples.

Parlons d'abord des sources :

M. Pierre Villey a publié chez Hachette une thèse intitulée : *Les Sources et l'Evolution des Essais de Montaigne*. T. I : *Les Sources et la Chronologie des Essais*. T. II : *L'Evolution des Essais*. — Sa deuxième thèse a pour objet : *Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne*. Eh ! bien, ces longues et minutieuses recherches, qu'on aurait pu considérer autrefois comme un travail de luxe, comme une entreprise exagérée, quelque peu vaine, ont renouvelé, pour une large part et de la manière la plus solide, les études relatives à Montaigne ; elles ont même modifié, sur certains points, notre compréhension de l'auteur lui-même. Quel résultat inattendu, et combien il justifie avec éclat les considérations que nous émettions, l'année dernière, à pareille époque !

M. Vianey a renouvelé l'étude de du Bellay en étudiant les sources italiennes de ce poète. M. Villey, encore, vient de publier, ces jours-ci, un volume intitulé : *Les Sources italiennes de la Défense et illustration de la langue française*, de Joachim du Bellay, où il prouve que cinq chapitres de cette fameuse *Défense* ont été traduits du *Dialoguo delle Lingue*, de Sperone Speroni (1542). Quel nouveau changement dans l'explication du texte du célèbre ouvrage de du Bellay !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Cependant, à Bordeaux, M. Strowski prépare deux éditions, dont une en fac-simile de l'exemplaire de Bordeaux des *Essais*. J'ai appris, d'autre part, que d'autres écrivains comme Montesquieu, Lamartine, Hugo, étaient l'objet de travaux analogues. Nous sommes donc là en présence d'une tendance très réelle et très féconde.

Je citerai encore les trois volumes que publient MM. Brunschwicg et Pierre Boutroux des œuvres diverses et scientifiques de Pascal. On y trouvera les plus précieuses données touchant la conclusion de cette fameuse controverse sur l'expérience du Puy-de-Dôme. Pascal reste innocent de tout soupçon de fraude, après cette vaste enquête qui tourne tout à fait en sa faveur. Je viens, tout récemment, de découvrir encore un exemplaire de la célèbre brochure donnant le récit de la Grande Expérience. Il se trouve à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. On disait aussi, dans la première controverse, que l'on ne trouvait pas mention de cette brochure dans les bibliographies du temps. Or, cette mention existe dans la bibliographie de L. Jacob pour 1648. J'ai constaté pareillement que Savreux, l'éditeur, n'a point publié par hasard et exceptionnellement la brochure de Pascal : c'était un éditeur d'ouvrages scienifiques, comme le prouve la même bibliographie.

Ces recherches de sources, parfois, donnent lieu à des problèmes très délicats. Récemment, j'en ai rencontré un exemple piquant. Quand j'ai écrit mon article sur Maurice de Guérin, il m'a été donné de constater qu'il y avait eu, dans la littérature romantique, un autre *Centaure* avant celui de Maurice de Guérin. J'ai consulté deux critiques compétents à ce sujet : or l'un croit que Guérin a connu ce *Centaure*, l'autre opine pour la négative.

Il s'accumule, toutefois, des résultats qu'on n'aurait pas osé espérer, il y a seulement vingt ans. Toutes ces découvertes marquent les incessants progrès de l'histoire et de la critique littéraires. Les deux filons dont nous parlons promettent donc encore de nombreuses trouvailles, non moins importantes et non moins curieuses.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

L'Empire parlementaire.

Nous avons vu comment le régime de l'Empire autoritaire de 1852 a été transformé graduellement, depuis 1860, par la volonté de l'empereur, qui a essayé de faire renaître la pratique de la vie politique, et comment les deux masses de l'opposition et des partisans du gouvernement se sont subdivisées en une série de nuances, mais sans former encore des partis constitués.

Nous allons voir comment ces deux transformations s'achèvent dans les dernières années de l'Empire (1868-1870) : l'Empire devient parlementaire, les partis se forment.

Les documents sont de même nature que pour la période antérieure : ce sont, essentiellement, les comptes rendus des Chambres et les journaux (dont quelques-uns nouveaux) ; il y a aussi quelques documents secrets : papiers des Tuileries (rapports, projets et surtout correspondance de 1869, contenant les négociations avec Ollivier). On trouve des détails dans les œuvres de Damiron et d'Ollivier. Les mémoires sont les mêmes que ceux que nous avons déjà consultés ; on trouvera quelques lettres dans les livres de M. de La Gorce (lettres de Talhouel, Daru) et d'Albert Thomas, dans celui de James Guillaume sur l'*Internationale*.

Les ouvrages d'ensemble sont les mêmes que précédemment : T. Delord est surtout utile pour les élections ; la partie du livre de M. de La Gorce relative au ministère Ollivier est supérieure aux précédents ; le volume de M. Albert Thomas, dans l'*Histoire socialiste*, contient des renseignements tout à fait inédits sur l'opposition ouvrière à cette époque.

Le régime de 1867 est seulement ébranlé ; la transformation en Empire parlementaire ne s'est faite que par deux crises :

1°) une crise produite par le relâchement du régime de la presse et des réunions (1868) ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

2°) une crise amenée par les élections de 1869.

Le résultat de ces deux crises est l'établissement du régime parlementaire.

I. — La presse et les réunions sont restées, jusqu'en 1863, soumises au régime établi en 1852.

Napoléon, sur le conseil d'Ollivier, a promis, le 17 janvier 1867, de le modifier, mais par des lois ; et le personnel gouvernemental, partisan du maintien de la compression, a fait traîner toute l'année les projets : les lois ne sont votées qu'en 1868.

En même temps, le gouvernement s'est inquiété de la puissance nouvelle de la Prusse. Il hésite entre deux politiques : accepter l'unité allemande et rester en paix, ou bien prendre « la revanche de Sadowa ».

Le maréchal Randon s'est retiré et a été remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Niel, qui a décidé de transformer l'armée. Il présente une loi.

Les trois lois sur le service militaire, sur la presse et sur les réunions, furent votées l'une après l'autre. Nous avons vu, à la fin de la dernière leçon, ce qu'elles étaient.

L'autorisation n'étant plus nécessaire pour créer un journal, il se fonde désormais des journaux d'opposition ouverte ; organes des différentes nuances de l'opposition républicaine. *L'Electeur*, fondé par E. Picard, est un journal républicain modéré ; *Le Réveil politique* de Challemel-Lacour est plus avancé ; *La Tribune* de Pelletan a pour rédacteur Lancret, Glaise Bizoin, Claretie et Clémenceau ; *La Démocratie* de Chassin est encore plus à gauche : elle a pour rédacteurs Louis Blanc, Félix Pyat, Naquet ; elle contient un « Bulletin du travail et des associations » rédigé par Vincard, et une « Chronique irréligieuse », organe de la libre pensée et des loges ; *Le Réveil*, rédigé par un ancien ami de Ledru-Rollin, Delescluze, est nettement révolutionnaire.

Le 30 mai fut créée *La Lanterne* de Rochefort, dans le but, dit le traité conclu entre Villemessant et Rochefort, de « fonder un journal politique hebdomadaire rappelant celui fondé par A. Karr, *Les Guêpes* ». Son succès lui vint de ses attaques directes contre la personne de l'empereur.

Il se fonda aussi de nouveaux journaux dans les départements, à Toulouse et à Marseille notamment.

Le gouvernement est encore fortement armé : il a le droit d'engager des poursuites. Jules Favre établit, en août 1869, la statistique des procès : depuis 13 mois, il y en a eu 118, et dix années de prison ont été distribuées.

Mais, désormais, les procès ne font qu'attirer l'attention du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

public sur les organes poursuivis et augmenter la publicité. La presse, sans doute, vit dans une condition précaire, sous la menace de condamnations ; mais, elle peut vivre, et la propagande d'opposition par les journaux est redevenue possible.

La loi sur les réunions ne permet pas les réunions politiques ; mais elle permet les réunions non politiques : on peut donc discuter les questions économiques (c'est-à-dire sociales) et les questions morales.

Le peuple, surtout à Paris, privé de discours depuis 1852, est avide d'entendre parler. — On organise des réunions d'abord au Vaux-Hall, puis dans les quartiers populaires de Paris, surtout durant l'hiver 1868-69. Nous possédons plusieurs descriptions de ces réunions publiques : on en trouvera dans le livre de Tchernoff ; il en existe de Molinari, Bénard, Ed. de Pressensé; une description importante est celle qui fut écrite, par ordre du gouvernement, par un journaliste du *Figaro*, Vitu : les *Réunions publiques* (1869).

A chaque réunion assiste un commissaire ; le public est surtout formé d'habitants du quartier, ouvriers et femmes ; les orateurs vont d'une réunion à l'autre. Quelques bourgeois tentent d'en faire des réunions d'enseignement d'économie politique ; mais, visiblement, l'auditoire est socialiste. « Les socialistes dominent, écrit Molinari en 1869, nous ne pouvons plus nous faire illusion. Sur 10 ouvriers qui s'occupent d'autre chose que de boire et de manger, 9 sont socialistes ou en train de le devenir. » Le public est naturellement, aussi, hostile à l'Empire et au clergé.

Les déclarations anticléricales, républicaines et socialistes sont fréquentes chez les orateurs. « Jurons, s'écrie l'un deux (Pellerin), jurons une haine mortelle aux tyrans, aux empereurs, aux rois : nous ne voulons qu'un maître, le peuple... Nous ne voulons pas être les esclaves d'un tyran, quand, de toutes parts, se manifeste l'ère nouvelle de la liberté des peuples ». — « Je suis socialiste radical, dit un autre ; je veux le remplacement de cet Empire, fondé par l'assassinat et le parjure ». — « Ceux qui veulent faire triompher la révolution doivent empêcher la propagande de toutes les religions par tous les moyens ; car ce système est lié au système politique dont nous subissons le joug. » On va même jusqu'à attaquer les républicains de 1848. On traite Garnier-Pagès de vieille marmotte ; Marie est comparé à de Falloux ; Jules Favre, à un pontife. De leur côté, les survivants de 48 protestent ; Garnier-Pagès considère ces orateurs de réunion publique comme des agents provocateurs.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

C'est à cette époque que réapparaissent les souvenirs de la première Révolution : certains journaux prennent même le calendrier républicain.

Le gouvernement a d'abord laissé faire, probablement dans l'intention d'effrayer la bourgeoisie républicaine. Puis il se met à faire des procès (1869). Les auteurs de déclarations furent tous condamnés.

Le résultat fut de mettre en lumière quelques orateurs : Millière, Lefrançais, Varlin, Rigault, Longuet, etc., qui vont devenir les chefs d'une opposition révolutionnaire contre les députés républicains. Ils ont acquis, dans les quartiers ouvriers, une popularité locale qui les désignera comme les chefs naturels, quand Paris se mettra en révolution.

La liberté plus grande de la presse et de la parole rend possible les attaques contre l'Empire. Les républicains remontent aux origines.

La légende de Napoléon Ier est attaquée : c'est à cette époque que paraît l'*Histoire de Napoléon* de Lanfrey, qui eut un très grand retentissement, mais, surtout, on réveille les souvenirs du Deux-Décembre. La nouvelle génération, qui n'a pas connu la répression, l'apprend par les récits des républicains. C'est en août 1868 que Ténot fait paraître son livre sur *Paris pendant le Coup d'Etat*. On réapprend le nom oublié de Baudin, dont quelques républicains, un jour des Morts, retrouvent la tombe abandonnée au cimetière de Montmartre. Des discours sont prononcés ; une souscription est formée pour élever un monument : tout cela, bien entendu, n'est qu'une manifestation contre l'Empire. Le gouvernement hésite ; finalement, il se décide à faire un procès. Les directeurs des journaux qui ont ouvert la souscription sont accusés du délit de manœuvre à l'intérieur dans le but de troubler la paix publique (loi de sûreté générale). — Les avocats furent les avocats-députés républicains Crémieux et Arago, auxquels on adjoignit, sur le conseil de Challemel-Lacour, deux jeunes avocats, qui, étant plus libres, devaient avoir plus de hardiesse : A. Laurier et Gambetta. — Accusés et avocats furent aidés par ce fait que le président Vivien était orléaniste et opposé à l'Empire. « Maître Gambetta, dit-il une fois, mesurez vos forces ; vous voulez dire que les auteurs du coup d'Etat ont commis un grand crime, cela ne peut-il pas se dire tout simplement ? » Au lieu de défendre les accusés, Gambetta accusa l'Empire. Il n'est pas certain que le discours ait été prononcé tel que nous le connaissons : Aubois, l'organe du ministère public, affirme qu'il n'a pas été prononcé ; mais il fut

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

publié par les journaux, et eut — c'est ce qui importe le plus — un grand retentissement. De plus, il décida de la carrière politique de Gambetta.

II. — Le gouvernement hésite entre une politique libérale et une politique de répression. Ce sont les élections de 1869 qui vont le décider.

Pour comprendre sa conduite, il faut se rendre compte des conditions où se trouvent Napoléon et son entourage. Napoléon est fatigué, malade ; il est découragé par les échecs de sa politique extérieure. Comme auparavant, il voudrait être populaire. On a retrouvé dans les papiers des Tuileries. un plan de roman, où il énumère les bienfaits du régime, où il insiste sur la prospérité matérielle et sur les innovations utiles à la masse, introduites sous son règne.

Napoléon a prévu le cas où la maladie l'obligerait à se retirer : il a créé un conseil de régence, et, comme son fils est trop jeune, ce serait l'impératrice qui serait régente. Cette prévision augmente l'influence de l'impératrice et lui donne un rôle politique si grand, que Persigny s'en plaint.

Napoléon n'aime pas à changer de serviteurs. Il a gardé, depuis l'origine, le même personnel ; mais les principaux sont morts, il faut les remplacer. Or le gouvernement ne trouve pas les hommes nécessaires. Giraudeau propose de rallier les jeunes gens : « Ils regrettent, dit-il, le régime parlementaire, parce qu'il permettait à toutes les capacités de se faire jour et que l'Empire n'offre pas aux jeunes talents de plume ou de parole d'assez larges issues. » On propose aussi pour les élections de gagner les journaux de l'opposition modérée, en donnant des sièges à chacun d'eux. En fait, l'Empire n'a rallié que deux hommes, Ollivier et Damiron ; il faut y ajouter un journaliste, Cl. Duvernoy. Le ralliement est rendu impossible par la haine personnelle des républicains contre l'Empire, causée par le souvenir de la répression consécutive du 2 décembre. Ici se marque l'importance du coup d'Etat : c'est lui qui maintient vivante l'opposition républicaine et qui empêche de consolider l'Empire.

Le personnel de gouvernement est divisé, surtout par des rivalités personnelles, comme celle de Persigny et de Rouher. Haussmann est attaqué au sein du gouvernement. Maupas lui-même esquisse au Sénat une opposition libérale. — La crise décisive est provoquée par les élections générales de 1869. Le gouvernement maintient le système des candidatures officielles et découpe les circonscriptions à sa fantaisie. Il organise des journaux, dont la liste nous a été conservée dans les papiers des Tuileries.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'opposition ne marche plus de concert. Les catholiques ne peuvent pas opérer avec les républicains anticléricaux. L'*Union libérale* reste réduite aux monarchistes parlementaires.

Les républicains eux-mêmes sont divisés sur la question de tactique. Quelques ouvriers de l'Internationale voudraient l'abstention avec un manifeste de mépris contre le régime. Le journal *La Démocratie* est partisan de l'abstention. — « Il faut, dit Aristide Rey, faire un charivari à l'Empire ». — Mais les ouvriers veulent voter. La question est de savoir pour qui l'on votera. Quelques ouvriers persistent à proposer des candidatures purement ouvrières ; mais elles ne réunissent que quelques voix : les ouvriers préfèrent un ennemi de l'Empire.

D'autre part, la masse s'est, à Paris, détachée des élus de 1863, tous ou presque tous hommes de 48, à qui l'on reproche leur passé et leur attitude conciliante.

Les journaux n'ont plus le monopole de la publicité, comme en 1863. On propose de former un comité et de rédiger un manifeste commun, mais l'accord est impossible à obtenir ; les républicains se divisent en deux masses : d'un côté les anciens républicains, de l'autre les hommes nouveaux groupés autour du *Réveil*. Chaque circonscription a son comité ; il y a même, dans quelques-unes, plusieurs candidats républicains. — Parmi les hommes nouveau, le plus remarqué est Gambetta, qui se déclare *irréconciliable* ; et se présente contre Carnot. Il adopte un procédé nouveau : « Je ne ferai, dit-il, ni programme ni profession de foi ; les électeurs doivent m'adresser leur programme et j'y répondrai ». Il fait ainsi rédiger un « Cahier des électeurs », qui contient un programme radical et qu'il accepte.

Désormais le parti républicain est coupé en deux : modérés et radicaux. Le gouvernement n'a pas de candidats officiels. Le résultat fut quatre ballottages sur neuf sièges. — Ollivier et Carnot sont battus par des irréconciliables. Au deuxième tour, les irréconciliables se maintinrent ; mais les députés sortants furent réélus.

Dans les départements, le gouvernement a perdu des sièges et surtout des voix. L'Union libérale a 40 élus ; les républicains, une trentaine. — Nous étudierons la répartition des voix en même temps que celle des votes au plébiscite. — Les villes fournissent une majorité d'opposants. Dans l'ensemble, les élections furent considérées comme une victoire de l'opposition.

Les députés réunis dans les bureaux du Corps législatif, commencent à se grouper. Napoléon hésite. Le 16 juin, il écrit à un nouvel élu, M. de Mackau : « Des concessions de principe ou des

24

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sacrifices de personnes sont toujours inefficaces en présence de mouvements populaires. Un gouvernement qui se respecte, ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute. »

Les députés de l'opposition dynastique préparent une interpellation, où l'on demande de préciser les réformes et d'en indiquer les dates. Napoléon se décide à prendre les devants; après un conseil tenu à Saint-Cloud, il est décidé à faire des réformes; c'est ce qu'indique le message lu, le 19 juillet, par Rouher: « Ma ferme intention est de donner à ses attributions [celles du Corps législatif] l'extension compatible avec les bases de la Constitution. » — Puis il énumère les réformes qu'il a l'intention de réaliser par des sénatus-consultes.

Les ministres démissionnent en bloc et sont remplacés par de nouveaux ministres, qui ne sont cependant pas des hommes politiques. — Le Corps législatif est prorogé, et le Sénat vote le sénatus-consulte du 6 septembre. Ce sénatus-consulte apporte des transformations profondes non dans le mécanisme, mais dans le caractère des Chambres.

Le Corps législatif reçoit l'autonomie, c'est-à-dire le droit d'élire son bureau et de faire son règlement. Les attributions des anciennes Chambres parlementaires, c'est-à-dire le droit d'initiative, d'amendement et d'interpellation, le droit de discuter les lois lui sont accordés. — Le Sénat est rendu plus semblable à une assemblée politique : il a des séances publiques, et l'on peut y interpeller.

Des changements analogues sont apportés dans le rôle des ministres; le ministre d'État est supprimé; les ministres iront dans les Chambres; ils peuvent être députés; ils sont responsables et peuvent être mis en accusation; ils ont donc une situation analogue à celle des ministres d'un régime parlementaire.

Mais Napoléon cependant n'admet toujours pas le principe du régime parlementaire. Il a donc cédé à l'opposition dynastique et, en fait, en est revenu au régime de la monarchie parlementaire. L'empereur conserve son personnel et hésite à mettre en pratique l'innovation. Il est malade d'ailleurs, et ne se décide que le 3 octobre tout en convoquant le Corps législatif que pour le 29 novembre.

Cette hésitation produit une agitation républicaine, dirigée par les journaux révolutionnaires (auxquels s'ajoutent alors la *Marseillaise* de Rochefort et le *Rappel* de V. Hugo) et les ouvriers de l'Internationale.

En 1868, le congrès de l'Internationale, tenu à Bruxelles, a voté les principes collectivistes: reprise par l'Etat des industries,

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

des mines, de la terre. La section française, qui n'avait pas pu envoyer des délégués, s'est reconstituée en 1869 et envoie des délégués au congrès de Bâle (12 septembre 1869) : il sont au nombre de vingt-six. Le Congrès prend des résolutions nettement collectivistes ; les Français sont divisés. On croit, à ce congrès, la révolution prochaine. On décide que le prochain congrès se tiendra à Paris, le 5 septembre 1870.

En France, la résistance dans les grèves devient plus énergique. Pour la première fois, il y a de la troupe envoyée sur les lieux de grève et des conflits avec elle. Les soldats tirent (bassin de Saint-Etienne, grève à la Ricamarie, 16 juin ; Aubin, 8 octobre).

Un député rallié à la gauche déclare inconstitutionnel le retard apporté à la convocation du Corps législatif. La convocation, devant légalement se faire dans un délai de six mois, ne pouvait être retardée au delà du 26 octobre. Les irréconciliables prennent cette occasion pour essayer de soulever le peuple de Paris contre l'Empire ; mais les députés se concertent et décident de ne pas engager la lutte : ils ne veulent pas, dit leur manifeste, fournir au gouvernement « le prétexte de se retremper dans une émeute, quand on aperçoit plus clairement, de jour en jour, le résultat inévitable de la révolution pacifique commencée ». Ce manifeste cause la scission définitive entre les républicains députés, même irréconciliables, et les révolutionnaires. Les réunions publiques somment les députés d'agir, les font comparaître devant elles. Les ouvriers de l'Internationale regardent la rupture comme consommée : « Un fait capital dans l'histoire de l'humanité [vient de se produire], écrit le 26 octobre Malon à Richard ; la bourgeoisie vient de prononcer son irrévocable déchéance ; mise, tout à coup, en face d'une révolution imminente et portant le socialisme dans ses flancs, elle s'est rejetée en arrière dans un mouvement de terreur... et a déclaré préférer l'Empire... Ces gens-là avaient encore une certaine influence ; ils viennent d'abdiquer ». — La scission se manifeste lors des élections parlementaires de Paris ; aux candidats républicains assermentés les révolutionnaires opposent des insermentés.

III. — La transformation de l'Empire en monarchie libérale parlementaire, annoncée par une déclaration en juillet 1869, ne s'est opérée que le 2 janvier 1870, par un changement de personnel ; elle a été précédée d'une période de négociations, qui nous est connue grâce aux papiers des Tuileries.

Napoléon s'était décidé à s'entendre avec un homme nouveau, Ollivier. Il négocie avec lui par l'intermédiaire de son journaliste favori, Duvernois, opposant rallié, qui avait trouvé une formule

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nouvelle : « Autorité et Progrès ». Mais Napoléon ne veut pas faire un sacrifice complet : il désire garder son ancien personnel et le rajeunir en introduisant des hommes nouveaux. Ollivier a accepté une entrevue secrète avec Napoléon : il déclare vouloir former un ministère nouveau et n'intervenir qu'à cette condition. Duvernois l'appuie. Malgré l'insistance d'Ollivier, la négociation n'aboutit pas.

Enfin le Corps législatif s'ouvre. L'opposition se scinde en deux parties inégales : la majorité suit Ollivier, décide d'ajourner l'interpellation et se forme en centre droit. La minorité parlementaire devient l'extrême gauche, et forme une commission chargée de rédiger un programme.

Le gouvernement a contre lui l'ancienne majorité. Napoléon se décide à reprendre la combinaison Ollivier avec un ministère nouveau ; il charge Emile Ollivier de composer ce ministère, mais sans titre officiel ; il n'y a pas de président du conseil, pour ne pas trop donner au régime l'apparence d'un gouvernement parlementaire.

Ollivier hésite entre deux combinaisons : ou bien former un ministère de centre droit et centre gauche, ou bien de centre droit et de droite. — Il négocie, d'abord, avec le centre droit ; mais celui-ci exige la présence du centre gauche. Il se retourne vers Magne, qui n'accepte pas de voir entrer Duvernois dans la combinaison. M. Ollivier se décide alors pour un ministère des deux centres.

Le ministère du 2 janvier est formé d'hommes nouveaux, à part les titulaires de la guerre, de la marine et de la maison de l'Empereur. La majorité (6 membres) appartient au centre droit ; deux des ministres représentent le centre gauche ; c'est donc un ministère homogène et formé de députés. En ce sens, c'est un ministère parlementaire ; mais, d'autre part, il n'y a pas de président du conseil, et les ministres ne sont pas nettement responsables.

Le ministère fait des déclarations libérales au Corps législatif. Il accepte toutes les interpellations ; mais il ne se rallie ni la gauche ni la droite. La gauche reste hostile à Ollivier et continue à interpeller : « A nos yeux, dit Gambetta, le suffrage universel n'est pas compatible avec la forme de gouvernement que vous préconisez... Entre la République de 1848 et la République de l'avenir, vous n'êtes qu'un pont, et ce pont, nous le passerons. »

La conciliation est encore rendue plus difficile par un incident qui produit dans Paris une agitation révolutionnaire : c'est la mort de V. Noir, tué par la prince Pierre Bonaparte. Les funérailles de V. Noir donnèrent lieu à de grandes manifestations.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Rochefort fut arrêté pour des articles violents. Flourens s'écria que le moment était venu de faire un soulèvement ; 450 arrestations furent opérées.

Au Corps législatif, l'opposition se poursuit. A gauche, Jules Favre interpelle, le 21 février. A droite, on reproche au ministère d'être trop orléaniste : « C'est un retour à la rue de Poitiers », dit-on ; on se plaint aussi que la candidature officielle soit abandonnée.

Dans le régime transformé, il est resté un morceau du régime de 1852, qui ne s'adapte plus à l'organisme parlemenlaire : c'est le Sénat qui s'est conservé en tant que pouvoir constituant. Ollivier a annoncé sa prochaine transformation. En 1869, Bonjean présente un amendement tendant à faire du Sénat une deuxième Chambre législative. Napoléon se décide brusquement. Il annonce sa détermination par une lettre du 21 mars adressée à Ollivier. Le but est de partager le pouvoir législatif.

Pour opérer cette transformation, il fait un sénatus-consulte ; le Sénat est convoqué et le projet lui est soumis. Mais, dans la discussion, les sénateurs, mécontents de l'importance prise par l'autre Chambre, proposent une addition qui change le caractère de la réforme. Les ministres avaient admis que le régime, après le sénatus-consulte, formerait une constitution nouvelle qui ne pourrait être changée que par le pouvoir constituant, c'est-à-dire le peuple, mais que, pour le sénatus-consulte actuellement en discussion, le plébiscite était inutile. Le Sénat, au contraire, propose de soumettre toute la réforme au peuple et de laisser, à l'avenir, l'empereur maître de changer la constitution par un nouveau plébiscite.

Napoléon accepte volontiers. Ollivier discute, puis se résigne. Mais les deux ministres appartenant au centre gauche sont hostiles, car le projet laisse la constitution à la discrétion de l'empereur. Buffet refuse de l'accepter. Daru propose un compromis : le plébiscite ne pourra, à l'avenir, être employé qu'avec l'assentiment des Chambres. Napoléon refuse et Daru donne sa démission.

Au Corps législatif, le projet est attaqué par la gauche, notamment dans une interpellation du 4 avril. Les orateurs furent Grévy et Gambetta. « Le plébiscite, s'écria ce dernier, c'est le pouvoir mis aux voix ; mais alors que devient le principe héréditaire, le principe dynastique ? — Proclamer le régime plébiscitaire, c'est rédiger l'acte de décès de l'idée monarchique... Le suffrage universel, c'est la souveraineté nationale perpétuellement agissante, et il n'y a qu'une seule forme de gouvernement adéquate

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au suffrage universel, cette forme, vous ne me permettrez pas de la taire, c'est la forme républicaine. »

Les centres n'osent pas combattre. Un ordre du jour proposé par Thiers est repoussé, et l'on s'arrête à une formule contradictoire : « Le Corps législatif, après avoir entendu les déclarations du ministre, confiant dans son dévouement impérial et parlementaire... »

Le régime est, dès lors, complètement formé.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Lamartine en Toscane [1]

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

IV. — *Les « Harmonies » en Toscane.*

Pendant son séjour en Toscane, Lamartine, profitant des moments toujours trop rares où ses fonctions à l'ambassade, ses obligations mondaines, ses affaires personnelles enfin lui laissaient quelque liberté d'esprit, avait écrit un certain nombre de pièces de vers. Ces compositions, le poète les appelait *Harmonies*. Il voulait en faire un recueil qui aurait un caractère plus grave et surtout plus homogène que les deux volumes de *Méditations* publiés en 1820 et en 1823. L'idée du nouvel ouvrage qu'il projetait d'écrire avait mûri peu à peu dans son esprit pendant le printemps et l'été de 1826, et nous la voyons nettement arrêtée et caractérisée dans une lettre du 27 septembre 1826 à M^me^ la marquise de Raigecourt : « J'écris, entre autres, deux petits volumes de poésies, purement et seulement religieuses, destinés à la génération qui a conservé un Dieu dans son cœur. » Même idée et presque même formule dans une lettre à Virieu en date du 1^er^ mars 1827 : « Comme jadis, j'envoie à droite et à gauche, tantôt vingt vers, tantôt trois cents. De tout cela résultera-t-il deux bons volumes de poésies religieuses, senties, goûtées et utiles aux âmes comme les nôtres ? etc... » — On voit le très grand intérêt de ces deux lettres qui marquent expressément, non seulement le projet et l'intention du poète, mais encore — ce qui nous intéresse surtout — le caractère dominant de l'œuvre qu'il concevait et qui devait se composer de poésies *purement et seulement religieuses*.

Lamartine a réalisé son dessein ; et, quand il publia en 1830 son nouvel ouvrage, il l'intitula : *Harmonies religieuses*. Ce qui ressort, en effet, pour nous du recueil des *Harmonies*, c'est une grande impression religieuse ; ce qui inspire le poète dans ses plus belles pièces, c'est une pensée de foi et d'élévation vers les choses supra-terrestres, c'est l'amour divin, c'est l'idée de la

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1907-1908.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

mort, de l'au-delà, de l'infini ; ces graves préoccupations ne laissent plus en lui aucune place aux inspirations profanes de l'amour humain, à ses passions, à ses rêveries, à ses douloureux regrets, à tous ces thèmes qu'il avait si largement développés dans les deux premiers volumes de *Méditations poétiques* ; et si nous rencontrons parfois encore l'expression d'affections humaines, c'est d'affections de famille qu'il s'agit, ce sont des souvenirs d'enfance qu'évoque le poète. Bien des années plus tard, écrivant son commentaire de l'Harmonie intitulée *Désir* (1), il dira : « C'est l'époque de ma vie où ma pensée se tourna le plus habituellement vers le ciel, et où tous mes chants étaient des hymnes. »

Dans quelles circonstances furent écrites les différentes pièces de vers qui devaient composer le recueil original des *Harmonies* ? — Sur cette question, c'est la correspondance de Lamartine qui nous apporte les renseignements les plus sûrs ; d'autres nous sont fournis par les manuscrits eux-mêmes (2). Malheureusement, ces deux sources d'information laissent encore subsister bien des lacunes ; et ce n'est pas aux « Commentaires » qu'on peut se fier pour les combler. Les Commentaires des *Harmonies*, écrits, on le sait, comme ceux des deux volumes des *Méditations*, quelque vingt ou vingt-cinq ans plus tard et d'après des souvenirs vagues et inexacts, sont remplis d'erreurs ; et l'on ne doit les consulter qu'avec la plus grande circonspection.

*
* *

Lamartine, nous l'avons vu, était arrivé à Florence au commencement d'octobre 1825. Mais, dans les premiers temps de son séjour, il fut très occupé : son installation, ses fonctions ordinaires à l'ambassade, les distractions de sa vie mondaine, puis l'affaire de son duel avec le colonel Pepe, absorbèrent le principal de son temps. Aussi, avant le printemps de 1826, n'eut-il guère, semble-t-il, le loisir de penser aux vers. Il en faisait pourtant, mais peu : « Je fais rarement des vers sous ce beau ciel inspirateur, » dit-il à Aimé Martin (lettre du 26 mars). Cependant, quelques jours plus tard, une lettre du poète à sa mère contient des indications plus précises : « J'ai fait quelques hymnes nouveaux depuis que je ne

(1) *Harmonies*, livre II, XVI.

(2) La description des manuscrits des *Harmonies* a été faite par M. J. des Cognets dans le tome XXI des *Mélanges d'Histoire littéraire* de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (F. Alcan, 1906). C'est de cet excellent travail que je me servirai dans l'étude qui va suivre concernant les *Harmonies*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vous ai écrit. J'en aurai bientôt un demi-volume, et, à la fin de l'année, un volume entier peut-être » (6 avril) ; ce qui nous révèle plus d'activité poétique qu'il ne lui convenait peut-être de le faire savoir à Aimé Martin. Un *demi-volume*, cela représente déjà un certain nombre de pièces.

Remarquons aussi dans cette lettre le mot *hymne*, mot qui est bien d'accord avec « le genre élevé de poésie » auquel se livre Lamartine, comme il le dit lui-même. C'est ce mot *Hymne* qu'il met en tête de plusieurs « Harmonies » écrites en Toscane à cette époque, et qui en affirme hautement le caractère religieux ; ainsi l'*Hymne du Soir dans les temples*, l'*Hymne du Matin*, l'*Hymne de la Nuit*.

L'*Hymne du Soir dans les temples* (Livre I, VIII) porte sur le manuscrit la date du 26 mars 1826, ce qui prouve au moins que Lamartine n'avait pas attendu l'été et les « heures brûlantes du jour » pour « errer dans les belles nefs de San-Spirito, de Santa-Maria-Novella ou du Duomo », comme il le dit dans le commentaire de cette pièce ; « ce furent ces églises qui m'inspirèrent cet hymne ».

A l'*Hymne du Soir* je joindrais volontiers la poésie intitulée *Invocation* (Livre I, I), qu'il appelle « sa première Harmonie..., écrite à Florence, dans l'église de Santa-Croce, où j'allais souvent me recueillir, dit-il, entre les tombeaux des grands poètes toscans » (Commentaire).

Deux autres hymnes lui furent inspirés par les splendeurs de la mer et du ciel de Toscane : l'*Hymne du Matin* et l'*Hymne de la Nuit* (Livre I, II et III.)

Si nous en croyons les « Commentaires » du poète, ces deux hymnes auraient été composés dans l'été de 1826 (il écrit par erreur 1824) à Montenero, près de Livourne, où M. et M^me^ de Lamartine étaient en villégiature : « J'avais loué (1) auprès de Livourne une villa magnifique, la villa Palmieri, sur la route de Montenero. J'avais à gauche les cimes boisées des montagnes de Limone; j'avais à droite la mer; le cap de Montenero s'élevait en face.... Je m'enfonçais seul dans les bois, d'où l'on voit la mer. J'y passais des journées entières avec un livre ou avec mes pensées... C'est ainsi que fut écrite un jour cette seconde Harmonie, » c'est-à-dire l'*Hymne de la Nuit*. On voit que les souvenirs du poète sont d'une grande netteté, et que les images laissées dans son esprit au bout d'environ vingt-cinq ans sont encore très vivantes. D'autre part, aucun des albums manuscrits ne nous donne le texte

(1) Voir Commentaire de l'*Hymne de la Nuit*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

original de l'*Hymne de la Nuit*. Ainsi, en l'absence de renseignements positifs, favorables ou contraires, rien ne nous empêche d'accepter comme très probables les affirmations de Lamartine concernant l'*Hymne de la Nuit* et d'en attribuer la composition à l'été de 1826.

Mais pour l'*Hymne du Matin*, c'est autre chose. « Cette Harmonie, nous dit le Commentaire, fut écrite à Montenero, comme la précédente (c'est-à-dire l'*Hymne de la Nuit*), pendant une halte de toute une journée sous les chênes verts de ce beau cap. » Suivent des indications assez vagues, qui pourraient tout aussi bien appartenir au commentaire de l'Harmonie précédente, dont elles paraissent n'être que la suite. D'un autre côté, si nous nous référons à l'album manuscrit, nous constatons que l'*Hymne du Matin* y figure immédiatement avant l'*Hymne du Soir* (1), avec ce titre : « 3e Harmonie. Le lever du soleil, » indication très précieuse qui prouve que l'*Hymne du Matin* fut l'une des premières Harmonies écrites par Lamartine, très probablement au printemps de 1826. Mais examinons de près la description du manuscrit donnée par M. des Cognets (2). « Le manuscrit, dit-il, nous donne trois morceaux séparés de l'*Hymne du Matin*. Il est probable que Lamartine l'aura composé en trois reprises et, suivant son habitude, aura jeté les strophes au hasard sur la page qui s'est trouvée ouverte sous sa main. » Les strophes de ces trois morceaux sont d'ailleurs criblées de corrections, de retouches, de remaniements ; nous avons là une ébauche de l'hymne, très travaillée, laborieusement venue et aboutissant parfois après beaucoup de ratures au texte définitif. Ce qui nous paraît donc probable, c'est que le poète ébaucha l'*Hymne du Matin* en même temps que l'*Hymne du Soir*, en mars 1826 ; puis qu'une fois à Livourne, retrouvant toute sa tranquillité et liberté d'esprit, il reprit son *Hymne du Matin*, lui donna sa forme définitive, le recopia, et qu'ayant alors composé l'*Hymne de la Nuit*, il dut si bien associer ensemble ces deux hymnes dans son esprit que, plus tard, à la faveur de souvenirs un peu confus, ils lui aient paru inséparables. On aimerait à considérer comme une trilogie indissoluble ce groupe de trois pièces : *Hymne du Matin*, *Hymne du Soir*, *Hymne de la Nuit*.

(1) L'album ms no IV ne contient que ces deux hymnes. Le titre primitif de l'*Hymne du matin* était : « 3e Harmonie. Le lever du soleil. » L'*Hymne du soir* est précédé du chiffre « 2e ». Ces deux hymnes et l'*Invocation* seraient donc les trois premières « Harmonies » écrites par Lamartine. — Le poète récita l'*Hymne du Matin* devant la cour de Toscane dans sa « superbe villa » de Livourne (Lettre du 4 août 1827).

(2) *Etude sur les manuscrits de Lamartine*, déjà citée, p. 140.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais si nous acceptons de rapporter à l'été de 1826 la composition du dernier, nous pensons que les deux premiers furent composés ensemble au mois de mars 1826.

Ainsi nous pouvons déterminer quelques-unes des toutes premières Harmonies écrites par Lamartine en Italie : l'*Invocation*, l'*Hymne du Matin*, l'*Hymne du Soir*, enfin la première ébauche de *Jéhovah*, dont nous parlerons plus loin.

*
* *

Au mois de mai 1826, Lamartine vint passer quelques semaines en France pour régler la succession de son oncle l'abbé de Lamartine, propriétaire du domaine de Montculot. En revenant de France, il vit « M. de la Maisonfort à Gênes et Marcellus à Lucques » (Lettre du 1er août). Son passage à Gênes lui inspira une pièce de vers dont il parle dans cette même lettre : « En longeant la côte de Gênes, j'ai fait une Harmonie sacrée, intitulée *Poésie* (1) ; ce sont des descriptions splendides de ces beaux lieux, etc. » Il cite un long fragment de cette pièce et il termine sa lettre en disant : « Je vais faire quelques autres Harmonies ces jours-ci. »

Entre autres poésies composées, alors, il écrivit le 5 août les stances sur l'*Abbaye de Vallombreuse* (2).

Le commentaire de cette pièce raconte la visite du poète à la « Grande Chartreuse de l'Italie ». « Voilà un lieu selon nos cœurs, » disait-il encore à Virieu dans une lettre du 24 mars 1827 ; et, tout pénétré d'admiration pour la grande beauté de « l'immense monastère », il regrettait sa cellule de Vallombreuse (3).

D'août 1826 est encore datée par Lamartine l'Harmonie *Aux chrétiens dans les temps d'épreuves* (livre I, vi). Le carnet manuscrit où elle se trouve renferme aussi la *Pensée des morts* (livre II, i), datée de « Lucques, 17 septembre 1826, villa Buonvisi : » Le manuscrit nous permet ainsi de rectifier les indications erronées du Commentaire : « Villa Ladarisi, 1825 ; » mais il est parfaitement exact que M. et Mme de Lamartine avaient quitté Livourne au mois de septembre 1826 pour aller « passer huit jours à Lucques »,

(1) Voir *Harmonies*, livre I, x. — Cf. ms : « Livourne : 1er août 1826 ».

(2) Dans les Apennins, à quelque distance de Florence. — Cf. *Harmonies*, livre I, xii. — Cette date du 5 août est donnée par le ms.

(3) Il y retourna ; Cf. lettre du 20 août 1827 au comte de Sercey : « Je pars demain pour Vallombrosa. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chez M. et Mme de la Maisonfort (lettre du 11 septembre) ; et quant au Commentaire, il faut y lire la belle description qu'y fait le poète de cette campagne de Lucques, l'« Arcadie de l'Italie ».

En somme, ce semestre de mars à septembre 1826 fut pour Lamartine une bonne période de travail et de production poétique. Malheureusement, dans l'état actuel de l'érudition, nous ne pouvons dater avec exactitude qu'un petit nombre de pièces, *huit* seulement pour cette période, en comptant l'*Invocation* et l'*Hymne de la Nuit*, pièces pour lesquelles nous n'avons à vrai dire que de grandes probabilités ; ce n'est pas beaucoup, surtout si l'on se rappelle qu'au mois d'avril 1826, Lamartine parlait déjà d'un demi-volume d'*Hymnes* et annonçait un volume entier pour la fin de l'année. Mais une fois rentré à Florence, devenu chargé d'affaires, et entièrement absorbé par ses nouvelles fonctions, il fut obligé de négliger les vers. « Ne parlons plus poésie, » dit-il le 21 octobre ; et il n'écrit plus d'Harmonies, parce qu'il lui faut « se coucher à une heure du matin assez régulièrement » (Lettre du 9 novembre).

(*A suivre.*) GUSTAVE ALLAIS.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

Les idées morales de Lamartine, par Jean des Cognets, 1 vol. in-16. (Collection *Philosophes et Penseurs*, n° 514). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

En morale, comme en tout, Lamartine est un *classique*. L'originalité que les romantiques recherchent volontiers, il s'applique à la fuir : il s'en défie. — Par le rôle primordial qu'y tiennent la souffrance pacificatrice et l'espérance d'une autre vie, sa morale est profondément imprégnée de christianisme. Mais on ne pourrait, sans en forcer le sens, l'enfermer dans une confession particulière. Elle est chrétienne, elle n'est pas catholique. — A y regarder de près, elle apparaîtrait presque comme une sorte de morale sans obligation ni sanction. La doctrine du salut et du châtiment des fautes est toujours restée chez Lamartine, peut-être volontairement, dans l'imprécision. Tels sont les principaux traits qui, selon M. des Cognets, caractérisent la morale de Lamartine. L'auteur a soin d'illustrer son exposé par un grand nombre de textes, très habilement choisis, qui épargneront aux lecteurs de rechercher dans cette œuvre immense les passages les plus significatifs. Laisser le plus souvent possible la parole au poète lui-même était la méthode qui, en effet, s'imposait : M. des Cognets l'a fort bien compris.

*
**

Nicole. — **Le Prisme. — Des défauts des gens de bien. — Des moyens de profiter des mauvais sermons. — Pensées sur divers sujets de morale. — Lettres choisies.** Introduction de Henri Bremond. 1 vol. in-12. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

Nicole est pour nous, Français, le moraliste chrétien par excellence ; comme Amyot est le traducteur. A ce titre, il est unique. Les lettres françaises ne peuvent se passer de lui. Cependant on lit fort peu les *Essais de Morale*. Le recueil fort joliment présenté où M. Bremond a réuni quelques pages plus particulièrement caractéristiques de cet écrivain trop négligé sera donc une

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

nouveauté très agréable pour la plupart des lecteurs. Ils ne manqueront pas d'admirer l'originalité, le charme paisible, — fait d'un certain mélange très rare de bonhomie, d'indulgence résignée, de charité, — d'un écrivain que ceux-là seulement qui ne l'ont pas lu ont pu qualifier d'ennuyeux.

F. DE LA MENNAIS. — **Pensées (1819-1826)**. — Introduction et notes par C. MARÉCHAL, *agrégé de philosophie*. Paris, BLOUD et Cie.

Sujets de compositions

I

UNIVERSITÉ DE LILLE

Licence.

Nouveau régime.

Composition française.

MOLIÈRE, *Don Juan*, acte I, sc. I : Sganarelle à Gusman, depuis : « Par précaution, je t'apprends, *inter nos*, que tu vois en Don Juan... », jusqu'à : « Mais un grand seigneur méchant homme est une terrible chose. »

Traduction et commentaire d'un texte grec.

ESCHYLE, *Prométhée enchaîné* : Prométhée expose au chœur des Océanides les services qu'il a rendus aux premiers hommes. Depuis le vers 436 jusqu'au vers 471.

PHILOSOPHIE.

Composition de philosophie.

Le principe de la causalité est-il vraiment un principe *à priori* ?

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire de la philosophie.

Puissance et acte d'après Aristote.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire du Moyen Age.

La Ligue hanséatique ; son développement, son organisation.

Histoire contemporaine.

Caractériser les diverses phases de l'histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II (1786) jusqu'à l'année 1850.

Géographie physique générale.

Les conditions générales de la circulation atmosphérique.

II

UNIVERSITÉ DE POITIERS

COMPOSITION A OPTION

Histoire de la littérature latine.

I. Apprécier les procédés de composition suivis par Virgile dans l'*Enéide*, en prenant pour exemple le VI^e livre : sources topographiques, modèles littéraires, inspirations philosophiques et religieuses, éléments artistiques.

II. Cicéron rhéteur : ses ouvrages de rhétorique ; doctrine que l'on peut en dégager. Jusqu'à quel point l'orateur a-t-il mis en pratique, dans ses discours, les leçons que lui ont fournies les traités des rhéteurs grecs ?

III. Tacite : évolution de son talent d'écrivain et de sa méthode de composition historique, depuis ses premiers ouvrages jusqu'aux *Annales* inclusivement.

Histoire du Moyen Age.

I. Les invasions germaniques dans l'empire romain au v^e siècle : causes, caractère, tableau sommaire, effets.

II. Frédéric Barberousse et le gouvernement des Hohenstaufen en Allemagne sous son règne.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

III. Le régime démocratique à Florence et le règne autocratique à Venise aux XIVe et XVe siècles.

Histoire moderne et contemporaine.

Le gouvernement et l'administration en France, à la fin de l'ancien régime. — La formation de l'unité allemande. — Le droit de suffrage en France de 1789 à 1818.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Dissertations.

En français ou en anglais

I. Expliquer la prédilection de Shakespeare pour *Henri V*.

II. Apprécier ce jugement de Coleridge : « Least of all poets, ancient and modern, does Shakespeare appear to be coloured by the age in wich he lived, he was of all times and countries. »

Version.

I. Keats, *Od to Psyche*.

II. Lowell, *My study Windows*, p. 48. « On a certain condescencion in foreigners... », le premier paragraphe.

Thème.

I. Diderot, *Salon* de 1761, l'*Accordée de Village*, depuis : « A droite de celui qui regarde le morceau ... », jusqu'à : « Le père est un vieillard de 60 ans ».

II. Balzac, *Eugénie Grandet*, depuis : « La grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille... », jusqu'à : « Lors de la fameuse année 1811.. ». —Voir Caben, *Morceaux choisis*, Prose (Hachette).

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 9 7 JANVIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La vie et les œuvres d'Euripide.

Cours de M. PUECH,

Professeur à l'Université de Paris.

La vie d'Euripide.

Avant d'entreprendre l'étude des œuvres d'Euripide, il convient d'en donner une vue d'ensemble, pour mieux comprendre le plan que nous suivrons, et de rappeler ce que nous savons de sa vie.

Peu de poètes, non seulement dans la littérature grecque, mais encore dans toutes les littératures, se laissent apercevoir à travers leurs œuvres aussi nettement qu'Euripide. Son œuvre est variée et contradictoire, émue et raisonneuse ; elle nous touche et nous fait penser, elle nous choque et nous surprend, en même temps qu'elle nous charme et qu'elle nous attendrit. A travers ces ouvrages, qui ne sont jamais indifférents, on devine un homme extrêmement intelligent, qui est curieux de toutes les idées et s'attache passionnément à un certain nombre d'entre elles, un esprit infiniment souple, et même mobile et inquiet. Euripide est doué d'une extrême sensibilité; il est apte à éprouver et à faire éprouver les émotions les plus variées, à peindre tour à tour les plus grands et les plus nobles sentiments et les nuances les plus délicates de la passion. C'est un esprit aigu, une âme vibrante. Tout cela contribue à nous rendre encore plus attachante la personnalité d'Euripide.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Aussi aimerions-nous pouvoir étudier sa vie avec précision. Son œuvre n'est pas objective et sereine ; elle est le reflet de ses sentiments et de ses goûts. Ses aspects, si variés, sont en relation directe avec les événements contemporains. Elle est traversée et pénétrée par les sentiments du temps, soit qu'elle les subisse, soit au contraire qu'elle les combatte. Plusieurs de ses tragédies, qui nous frappent par certains défauts, ne peuvent être comprises et jugées à leur véritable valeur que si l'on connaît parfaitement les circonstances dans lesquelles elles furent composées et représentées.

Malheureusement, nous ne connaissons pas beaucoup mieux la biographie d'Euripide que celle de Sophocle et que celle d'Eschyle. Essayer de la reconstituer dans tous ses détails, en faisant appel à l'imagination, serait un vain jeu d'esprit. Il faut nous résigner à n'en connaître que les grandes lignes.

Ce qui nous intéresse surtout, c'est la biographie intellectuelle d'Euripide. Mais, pour s'en faire une idée complète, il faudrait avoir conservé son œuvre intégralement : et, quoique nous soyons plus heureux avec Euripide qu'avec Sophocle et Eschyle, c'est seulement une bien petite partie de sa production qui est arrivée jusqu'à nous. Et encore faudrait-il classer chronologiquement les tragédies qui nous ont été conservées, et cela n'est pas toujours possible. Cependant on peut fixer avec vraisemblance les cadres essentiels. Il faudrait connaître les relations qui ont existé entre Euripide et ceux de ses prédécesseurs et de ses contemporains qui ont pu exercer une influence sur son esprit. Il faudrait que nous sachions quelles étaient ses lectures ; car nous savons qu'il lisait beaucoup, et qu'il avait une bibliothèque. Euripide est même le premier Athénien cité qui ait eu une bibliothèque digne de mention. Voilà ce que nous voudrions connaître et ce que nous ne connaîtrons jamais. Cependant, à l'aide des biographies anciennes qui nous ont été conservées, et que quelques textes permettent de contrôler et de compléter, il est possible d'apercevoir les grandes lignes au moins de la vie d'Euripide. Ce sont ces faits essentiels que nous voudrions rappeler.

Il importe, en premier lieu, de situer Euripide par comparaison avec Sophocle et Eschyle. Qu'Euripide diffère beaucoup d'Eschyle, cela ne nous surprend pas. C'est déjà une question de date : Euripide débuta au théâtre un an après la mort d'Eschyle. Mais Euripide ne diffère pas moins de Sophocle. Est-ce pour le même motif ? Nullement. La carrière de Sophocle et celle d'Euripide sont presque exactement parallèles. Pendant un demi-siècle, de 455 à 406, ils sont en rivalité, ils prennent part aux mêmes con-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cours, ils traitent les mêmes sujets. Souvent Euripide a repris des légendes que Sophocle avait déjà mises sur la scène ; Sophocle lui a rendu la pareille. C'est ainsi que le *Philoctète* de Sophocle est postérieur à celui d'Euripide. La plupart de leurs chefs-d'œuvre appartiennent à la même période. L'*Ajax* de Sophocle appartient peut-être à une époque un peu plus ancienne, et son *Antigone* est un peu antérieure à l'*Alceste* d'Euripide. Les autres pièces sont contemporaines. Euripide mourut une année avant Sophocle. Donc, si Euripide diffère de Sophocle, c'est parce qu'il l'a voulu, c'est parce que son esprit et sa nature le prédisposaient à suivre une autre voie.

Cependant, il reste entre les deux poètes une différence d'âge d'à peu près quinze ans, à laquelle on ne peut évidemment enlever toute signification. La date exacte de la naissance d'Euripide n'est pas connue. Tout le monde a entendu parler du joli synchronisme qui fait naître Euripide en 480, l'année même de la bataille de Salamine, et qui relie aussi la vie d'Euripide avec des épisodes de la vie d'Eschyle et de celle de Sophocle. Cette combinaison ingénieuse a seulement la valeur d'un symbole. La chronique de Paros donne comme date de la naissance d'Euripide l'année 484, c'est-à-dire, en somme, une date assez peu différente. Il est possible que cette indication soit due à un calcul ayant pour données la date de la mort d'Euripide et l'âge qu'il avait alors. En tout cas, on peut regarder comme suffisamment approchées les dates de 480 ou 484. Or, Sophocle naquit en 497 ou 495. Sophocle débuta au théâtre en 468, et Euripide en 455. Le premier a donc une avance de treize ans. Cette époque est pour Athènes une période d'activité intellectuelle intense ; on peut alors suivre les changements presque d'année en année. Il faut donc tenir compte de cet intervalle. Sans doute, la carrière de Sophocle et celle d'Euripide sont assez longtemps parallèles ; mais elles n'ont pas le même point de départ. Sophocle et Euripide n'appartiennent pas à la même génération et n'ont pas reçu la même éducation.

Outre cette première différence de temps, faut-il croire qu'il s'en soit ajoutée une de milieu ? Sophocle et Euripide appartenaient-ils à deux mondes différents ? Qu'était-ce que Mnésarchos ou Mnésarchidès, père d'Euripide ? Qu'était-ce que sa mère Clito ? C'est elle, surtout, qu'Aristophane crible de ses railleries. Il l'appelle « marchande de légumes ». Une autre tradition analogue fait du père d'Euripide un revendeur. D'autres le font venir de Béotie, soit qu'il fut Béotien d'origine, soit que ce fut un Athénien transporté en Béotie. On lui prête encore un certain nombre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'aventures assez peu honorables. Est-il exact que notre poète ait été élevé dans un milieu populaire, dans l'odeur du cerfeuil et des vieux habits ? Il faudrait, pour ajouter foi à ces traditions, d'autres garants qu'Aristophane. Il suffit de lire, en effet, même superficiellement, ses comédies pour savoir quel degré de confiance méritent ses assertions. Il ne recule devant aucune caricature, touchât-elle à la diffamation et à la calomnie, pour accabler ses adversaires ou simplement pour amuser le public. Dès l'antiquité, ces renseignements ont été mis en doute. Un érudit athénien, Philochore, dont les renseignements paraissent en général assez exacts, et qui écrivait au début de l'époque alexandrine, a noté certains faits intéressants. Euripide enfant remplit des fonctions religieuses qui étaient réservées aux enfants des bonnes familles : il porta une torche à la fête d'Apollon Zostérios, il fut échanson à la fête d'Apollon Délien. D'autres faits prouvent qu'Euripide possédait une certaine aisance. Nous avons déjà dit qu'il avait une riche bibliothèque ; or, à cette époque, les livres étaient rares et chers, et on nous rapporte qu'Euripide en possédait beaucoup et de curieux. Nous savons aussi qu'on lui intenta un procès d'antidose. Les citoyens riches d'Athènes devaient remplir des *liturgies*, c'est-à-dire se charger volontairement de certaines dépenses, comme la direction d'un chœur ou l'équipement d'une galère. Lorsqu'on trouvait qu'on était imposé irrégulièrement, on pouvait demander à un autre citoyen de prendre pour lui la liturgie, et, s'il refusait, on avait le droit d'exiger l'échange des biens ou antidose. Puisqu'Euripide était soumis aux liturgies, c'est qu'il était riche, et on ne lui aurait pas proposé l'échange des biens s'il n'avait rien eu. Cette fortune, ce n'est pas son art qui a pu la lui rapporter. Il y a donc lieu de supposer que les plaisanteries des comiques sont tout au moins exagérées, et que la famille d'Euripide était honorable.

En tout cas, Euripide reçut une éducation des plus soignées, et cela confirme encore les résultats auxquels nous venons d'arriver. A ce propos, nous trouvons encore une tradition, d'après laquelle Mnésarchos aurait voulu faire de son fils un athlète. On a raconté de semblables anecdotes un peu de tout le monde en Grèce. Hérodote dit pareille chose de Tisaménos. On a appliqué, sans grande garantie, ces récits à beaucoup de personnages célèbres. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'Euripide a un grand mépris pour les athlètes. A la différence de ses contemporains, il se répand en attaques contre eux, notamment dans le drame satirique de l'*Autolycos*.

Une autre tradition, qui mérite peut-être plus de confiance,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rapportait qu'Euripide avait étudié la peinture dans sa jeunesse. On montrait, paraît-il, à Mégare des tableaux dus à son pinceau. Cette anecdote peut séduire, parce qu'on trouverait là l'explication de certaines des qualités les plus remarquables d'Euripide. Il sait voir et décrire ce qu'il voit. Il attache une grande importance à mettre sous nos yeux les gestes et les attitudes de ses personnages. Certains récits de messagers, certains chants du chœur nous frappent encore par la sûreté et l'acuité de la vision, par le sentiment très vif du pittoresque. De là à penser que ces descriptions trahissent le goût de la peinture et l'exercice de cet art, il n'y a qu'un pas, et ce pas est facile à franchir. Si la tradition n'est pas, à vrai dire, absolument démontrée, elle ne manque pas toutefois d'une certaine vraisemblance.

C'est vers 460 qu'Euripide arrive à l'âge d'homme. A cette époque, le régime démocratique s'établit à Athènes ; l'influence de Périclès devient prépondérante ; les doctrines philosophiques de l'Ionie se répandent en Grèce ; Athènes tend de plus en plus à devenir le centre intellectuel de la Grèce. Euripide n'a rien négligé pour se tenir au courant de cette évolution, qui fait d'Athènes la cité la plus éclairée du monde grec. Nous aurons à examiner plus tard, quand nous étudierons les œuvres d'Euripide, si l'on peut reconnaître dans ses drames l'influence des grands esprits d'alors. Maintenant nous nous bornerons, en examinant sa vie, à chercher quelles furent ses relations avec les grands penseurs et les grands philosophes. Les biographes d'Euripide racontent qu'il fut l'auditeur d'Anaxagore, de Prodicos, de Protagoras et d'Archélaos, et qu'il fut plus particulièrement le disciple d'Anaxagore et l'auditeur assidu de Socrate. Anaxagore vint à Athènes en 460 et y resta trente ans. Il est bien improbable qu'un esprit aussi curieux que celui d'Euripide n'ait pas été en relations avec lui. Certaines allusions à la doctrine du philosophe dans des drames d'Euripide, *Alceste*, *Médée*, etc., rendent le fait encore plus vraisemblable. Protagoras et Anaxagore étaient les contemporains d'Euripide ; Prodicos était un peu plus jeune. Il serait bien invraisemblable qu'Euripide n'ait pas cherché à les connaître. Il s'est donné une mission analogue à la leur : par la hardiesse de ses idées, par sa confiance dans le pouvoir de la raison et de la dialectique, par sa critique des idées anciennes, il a accompli une œuvre analogue à celle des sophistes.

Il est beaucoup plus difficile de dire quels ont été ses rapports avec Socrate. Quelques témoignages des comiques disent qu'ils étaient liés. Dans les *Grenouilles*, Aristophane insinue même que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Socrate collabora aux drames d'Euripide. Un autre poète comique fait allusion à cette prétendue collaboration, en disant que Socrate met le fagot sous la marmite d'Euripide. On dit aussi que Socrate quitta le théâtre, parce qu'il avait été choqué par un vers de l'*Electre*. Mais une simple anecdote montrera, mieux que tous les raisonnements, combien il faut accorder peu de confiance à ces récits. On a prétendu qu'Euripide avait voulu protester contre la mort de Socrate dans un chœur du *Palamède*. Malheureusement, le *Palamède* fut joué en 415 et la mort de Socrate se place en 399, c'est-à-dire seize ans plus tard. Il est cependant difficile de croire que ces deux grands curieux, dans une ville où tout le monde l'était, aient pu passer à côté l'un de l'autre en s'ignorant. Certainement, ils ont dû se rencontrer dans quelque palestre ou sur l'agora, et engager plus d'une de ces grandes conversations dont on retrouve la physionomie si vivante dans les dialogues de Platon ou dans les *Mémorables*. Quoi qu'il en soit, Euripide est certainement plus rapproché des sophistes par sa méthode négative.

Athènes était une petite ville où tous se connaissaient, où l'on vivait surtout au grand air, dans les rues et sur les places publiques, où les idées s'échangeaient surtout par les conversations familières ; mais il n'est pas sûr qu'Euripide ne se soit pas formé autant par les lectures que par les conversations. Il ne faut, en effet, jamais juger Euripide à la mesure des Athéniens de son temps. Nous savons qu'il possédait une bibliothèque. Il en parle dans la mesure où il pouvait en parler dans ses drames. Dans plusieurs de ces chants du chœur où le chœur n'est en réalité que l'interprète du poète, et ne se trouve que dans un rapport assez éloigné avec l'action, Euripide fait allusion à ses longues heures de lecture et au plaisir qu'il y trouvait. Il est certain qu'avec son humeur morose, Euripide devait, à la société, préférer la retraite studieuse au milieu de ses livres ou en face de la nature. Sans doute, Euripide n'a pas pu s'abstenir entièrement de la vie publique ; il a dû, comme tous les Athéniens, remplir ses devoirs de citoyen et ses devoirs militaires ; mais il n'a pas été stratège, comme Sophocle, et il n'a pas eu envie de le devenir. Sophocle nous est représenté comme remplissant sans éclat, mais avec dignité, les fonctions publiques, ou comme un joyeux compagnon qui ne dédaignait pas de prendre aux festins sa part de gaieté. Euripide ne se délasse pas ainsi ; son inspiration ne germe pas avec cette spontanéité charmante. Il a besoin de s'entretenir longuement avec lui-même. Quand il ne s'abandonne pas à l'isolement d'un reclus pour vivre avec ses livres, c'est afin de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chercher un autre genre de solitude : il aime la nature, et surtout sous ceux de ses aspects qui rappellent le moins le souvenir des hommes et des cités. La tradition raconte qu'il aimait à se retirer dans une grotte de Salamine, et à suivre les mouvements incessants des flots. Et, en effet, on est frappé du nombre de comparaisons qu'il emprunte à la mer, soit qu'il la dépeigne orageuse et menaçante, soit qu'il se laisse inspirer par la séduction de la mer méridionale, resplendissante sous le soleil, où s'ébattent des troupes de dauphins. Voilà quels sont les goûts d'Euripide. Ce qui frappe en lui, c'est qu'il n'a pas cet équilibre, cette aisance, ce je ne sais quoi de spontané et d'agile qui sont les caractères des représentants les plus autorisés de l'esprit grec, d'Homère à Sophocle, ou même à Théocrite.[1]

Cela est visible dans ses images. Ces bustes reposent-ils sur des données réelles ou sont-ils simplement des types sans caractère personnel, nous ne le savons pas. On peut voir deux des plus intéressants de ces portraits, l'un dans le livre de Nestle, qui est la reproduction du bronze de Naples, l'autre dans celui de Paul Decharme, qui donne le buste du musée de Brunswick. Ces portraits ont les mêmes caractères : le front est creusé, ridé, le regard est pénétrant, tourné vers l'intérieur plutôt que vers les choses extérieures. Il y a une expression de gravité et même, dans le buste de Brunswick moins idéalisé, de tristesse, qui frappe au premier abord.

Est-ce seulement l'habitude de la méditation qui a ridé ce front et creusé ce visage ? Faut-il croire qu'à côté d'une tendance naturelle il y a eu d'autres causes, qui ont sinon créé, du moins aggravé la mélancolie d'Euripide ? Nous touchons ici à un point délicat de la vie du poète. On a dit qu'il avait fait en mariage de fâcheuses expériences. Cela explique-t-il son hostilité contre les femmes, et, au moins en partie, sa mélancolie ? Il est pourtant un peu ridicule de rechercher, après plus de deux mille ans, si quelqu'un a été ou non heureux en ménage. Tout au plus peut-on se demander ce que les contemporains racontaient à ce sujet. D'après la tradition, Euripide aurait eu deux femmes. La première s'appelait Mélito, ce qui est un nom charmant, et la seconde Choirilé. La première le trompa outrageusement, et son complice fut naturellement l'ami intime du poète, Képhisophon, un de ceux qui l'aidaient à composer la musique de ses drames. Choirilé ne fut pas plus fidèle, et, s'il faut en croire les récits anciens, Euripide n'avait que trop de raisons de critiquer la vertu des femmes. Les défenseurs de l'honneur du poète répondent que ces histoires ne sont connues que par les comiques, et que jamais, de

plus, il n'en est fait mention avant la mort d'Euripide. Dans les *Femmes aux Thesmophories*, qui datent de 411, il n'est fait aucune allusion aux infortunes conjugales d'Euripide. Dans les *Grenouilles*, qui furent jouées quelques mois après sa mort, Aristophane fait dire par un de ses personnages à Euripide, à propos de ces passions, de ces adultères, de ces amours contre nature, dont il a rempli son théâtre, avec des caractères comme ceux de Phèdre, de Médée et de tant d'autres, qu'il a souffert à son tour des crimes qu'il imputait aux femmes d'autrui. Ainsi, en 411, dans une pièce où il crible Euripide et son beau-père Mnésiloque des plus sanglantes railleries, Aristophane paraît ne rien savoir des infortunes conjugales de son adversaire. Or, en 411, Euripide avait soixante-dix ans ; sa femme ne devait plus être de la première jeunesse ; si elle ne l'avait pas trompé auparavant, il faut avouer qu'elle avait attendu bien longtemps. S'agit-il alors de Choirilé ? Mais Aristophane ne parle pas d'un double mariage. D'autre part, Choirilé n'est pas un nom fréquent ; il ressemble plutôt à un sobriquet injurieux et même ordurier, qui aurait été appliqué à Mélito et pris ensuite, à tort, pour un nom propre. C'est là l'hypothèse généralement acceptée, non sans vraisemblance. Mais, alors, voilà de nouveau Mélito compromise. Nous devons renoncer à savoir si ce sont les désordres de sa femme qui ont exercé une influence sur la mélancolie d'Euripide ; mais il est permis d'avoir quelque scepticisme et de garder quelques doutes, étant donné que nous n'avons pour garantie que les comiques.

Si l'on veut absolument chercher à s'expliquer la tristesse d'Euripide par d'autres causes que sa complexion naturelle, on peut trouver d'autres raisons. Dans la dernière partie de sa vie, il a assisté à la fin de la guerre du Péloponnèse. Il n'a pas vu la prise d'Athènes ; mais il l'a pressentie. D'ailleurs, la victoire des Athéniens ne l'aurait peut-être pas satisfait davantage. Euripide détestait la guerre, surtout telle qu'il la voyait faire alors. Les vainqueurs n'étaient pas plus heureux que les vaincus. Ce spectacle d'invasions perpétuelles, de dévastations, de massacres, a contribué certainement, nous le verrons par des exemples probants, à assombrir le poète.

Si nous nous en tenons aux causes de tristesse que nous trouvons dans la vie d'Euripide, et si nous négligeons pour le moment celles qui tiennent à sa conception du monde et de la nature humaine, nous nous trouvons en face d'une autre cause : la difficulté de sa carrière dramatique. Pendant cinquante années, il a produit quatre-vingt-huit drames, il a donc pris part à vingt-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

deux concours. Or, pendant sa vie, il fut couronné quatre fois seulement. Il dut sa cinquième victoire à l'*Iphigénie*, qui fut représentée à Athènes après sa mort. Cette lutte pénible contre ses concurrents et ses ennemis a dû contribuer à l'assombrir. Il n'aimait pas la lutte pour elle-même ; il n'était pas un batailleur attiré par le plaisir de combattre : il était trop sensible, et les piqûres de guêpe, dont les comiques n'ont cessé de le poursuivre, l'ont affligé et lassé.

Il ne faut donc pas être trop surpris qu'il ait quitté Athènes et qu'il soit mort en pays étranger. En 408-407 Euripide prend le chemin de l'exil et se retire d'abord chez les Magnètes. Mais ce n'était là qu'une étape de son voyage : il se rendit en Macédoine, auprès du roi Archélaos, qui attirait ses contemporains comme auparavant les tyrans de Sicile. Archélaos voulait ouvrir son pays à la civilisation hellénique ; il bâtissait des villes et traçait des routes. Le meilleur moyen d'entrer en rivalité avec la Sicile et les célèbres maisons des Aleuades et des Scopades, c'était d'attirer à sa cour les artistes et les écrivains, de fonder des jeux et des concours ; c'est ce que fit Archélaos : il fonda un concours dramatique. Euripide vécut deux ans à Pella ; ce fut la période la plus tranquille de son existence. Il y retrouva le poète Agathon, qui lui ressemblait par certains côtés et différait de lui par d'autres. Brillant causeur autant qu'Euripide était morose et taciturne, aimant la société autant qu'Euripide la fuyait, Agathon avait aussi une grande hardiesse d'esprit, et fit de curieuses innovations dans l'art tragique. Euripide composa à Pella un drame de circonstance en l'honneur de son hôte, et l'intitula *Archélaos*. C'est également à Pella qu'il composa deux de ses plus belles pièces, *Iphigénie à Aulis* et les *Bacchantes*. Il vécut dans le recueillement et l'apaisement ; car il avait subi la tristesse plutôt qu'il ne l'avait cultivée, et il écrivait dans les *Suppliantes* : « Il faut que le poète, lorsqu'il enfante ses chants, les enfante dans la joie ; autrement, en proie lui-même au chagrin, pourrait-il charmer les autres ? »

La légende n'a pas épargné la mort d'Euripide plus que sa vie. On racontait, dans l'antiquité, qu'il avait péri par suite d'un accident tragique, déchiré par une meute de féroces chiens de chasse. On nous donne de nombreux détails sur cette fin ; mais ce récit ne mérite qu'une confiance médiocre, car ces détails ne concordent pas toujours. On raconte que les femmes de Macédoine déchirèrent le poète pour se venger des attaques qu'il avait lancées contre leur sexe. Cette dernière version nous met, à bon droit, en défiance. D'ailleurs, on serait presque surpris qu'il ne se

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fût pas produit, dans les cercles conservateurs, de légende sur la mort d'Euripide, et qu'on n'eût pas pensé que sa mort était le châtiment de sa propagande. Il ne faut pas attacher grande importance à ces racontars. Dans les *Grenouilles*, Aristophane ne sait rien de particulier sur la mort d'Euripide. S'il avait connu cette version, qui lui permettait de si faciles attaques, il n'aurait certes pas manqué de l'exploiter.

La revanche d'Euripide commença aussitôt après sa mort. Nous en connaissons la date très exactement, à cause de l'anecdote suivante : on apprit la mort d'Euripide à Athènes à l'époque des grandes Dionysies, au moment où l'on se préparait à célébrer le *Proagôn*, c'est-à-dire la cérémonie qui ouvrait les concours dramatiques et où paraissaient en public les auteurs, les acteurs et les chœurs. C'était une des cérémonies qui excitaient la plus vive curiosité. Nous savons que, cette fois-là, Sophocle parut en vêtements de deuil et que les choreutes déposèrent leurs couronnes pour rendre hommage à Euripide. Or les grandes Dionysies avaient lieu au mois de mars. En tenant compte du temps qu'il fallut pour que la nouvelle de la mort d'Euripide parvînt de Macédoine à Athènes, nous devons admettre qu'Euripide mourut au mois de février ou à la fin de janvier 406.

Euripide laissait une œuvre considérable, à peu près égale à celle d'Eschyle, un peu inférieure à celle de Sophocle, qui a écrit cent quinze ou cent vingt drames. Pendant cinquante ans, Euripide a pris part aux concours à peu près tous les deux ans. Il nous reste de lui dix-sept tragédies et un drame satirique. C'est peu relativement à l'ensemble de ses pièces, mais c'est beaucoup relativement à ce que nous possédons d'Eschyle et de Sophocle, dont chacun ne nous est connu que par sept tragédies. Ces pièces se répartissent sur un long espace de temps. Mais ce qui, malheureusement, nous empêche de suivre l'évolution du talent d'Euripide aussi complètement que nous le voudrions, c'est qu'au début de sa carrière il y a une lacune de dix-sept années.

Euripide débuta au théâtre en 455 ; or la première pièce que nous possédons, l'*Alceste*, date de 438. Puis il y a de nouveau une lacune de sept années, et nous avons la *Médée*, jouée en 431, précisément l'année où commence la guerre du Péloponnèse. Les autres tragédies sont comprises entre 428 et 408, entre l'*Hippolyte* et l'*Oreste*. Quelques points de repère permettent de classer, avec assez de vraisemblance, les pièces d'Euripide dans cette période de vingt années.

Je ne voudrais pas attacher trop d'importance à ce fait, que l'*Alceste* et la *Médée* diffèrent notablement des pièces qui suivent.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Pourtant elles en diffèrent assez pour permettre de suivre un plan, artificiel en un sens, mais cependant justifié. Ce qui frappe dans ces deux pièces, c'est qu'Euripide y accepte, beaucoup plus que dans les autres, les conditions normales de la tragédie. Les idées philosophiques ne s'y étalent pas, elles y apparaissent discrètement. Par la structure et la forme: ces pièces se soumettent assez docilement à la tradition de la tragédie attique. Ce ne sont pas des œuvres de propagande : ce sont des œuvres d'un art classique, fortes et simples. Il y a donc avantage à les détacher. Dans *Alceste*, Euripide se révèle comme le maître du pathétique ; dans *Médée*, comme le peintre puissant des passions. Nous aurons donc là un aperçu des qualités essentielles d'Euripide.

Quant à la période qui va d'*Hippolyte* à *Oreste*, où un assez grand nombre de pièces nous ont été conservées, il y aurait quelque monotonie à les étudier une à une. Nous classerons donc, pour nous en occuper successivement, les idées favorites à la propagande desquelles elles sont consacrées, et les principales innovations qui s'y introduisent. Cela est assez délicat ; car il faut tenir compte que le poète s'exprime, non pas en son nom personnel, mais par la bouche de ses personnages. Il y a donc une distinction très délicate à faire entre ce qui représente les idées du poète et ce qui appartient au caractère de ses héros. Il y aura avantage à grouper ces idées et ces innovations sous quelques chefs.

La dernière partie de l'œuvre d'Euripide ressemble à la première. Il semble qu'il se soit produit un apaisement. L'art est plus classique, il y a moins de disparates, et, si le philosophe ne s'est pas renié, il se montre moins. Il y aura donc, pour ces dernières pièces, avantage à reprendre la méthode qui nous aura servi au début, et c'est par l'étude de l'*Iphigénie à Aulis* et des *Bacchantes* que nous terminerons.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Casimir Delavigne poète élégiaque.

Avant de vous parler de Casimir Delavigne poète élégiaque, il me reste à vous dire quelques mots d'une partie lyrique de son œuvre, qui mérite de retenir un instant notre attention : je ne puis, en effet, passer sous silence, les chœurs du *Paria,* qui n'ont pas été mis à la scène, lorsque cette pièce fut représentée en 1821, mais qui ont été rétablis à leur place dans la pièce imprimée.

Ces chœurs, nous devons le reconnaître, sont certainement ce que Casimir Delavigne a fait de mieux en poésie lyrique. Il y a là sinon une originalité frappante, du moins un succès d'art qui n'est pas douteux. Je vous cite, d'abord, l'hymne au Soleil qui termine le premier acte : le chœur est formé de brames, qui invoquent l'astre bienfaisant. A la vérité, la dissertation en vers est, encore ici, pratiquée par Delavigne ; mais les strophes sont bien conduites et l'ensemble a du mouvement. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que le poète s'inspire des chœurs d'*Esther* :

PREMIER BRAME.

Du Soleil qui renaît bénissons la puissance ;
Chantez, peuples heureux, chantez :
Couronné de splendeur, il se lève, il s'avance.
Chantez, peuples heureux, chantez
Du Soleil qui renaît les dons et les clartés.

LE PEUPLE.

Il se lève, il s'avance ;
Publions sa puissance,
Adorons ses clartés.

SECOND BRAME.

Sept coursiers, qu'en partant le dieu contient à peine,
Enflamment l'horizon de leur brûlante haleine.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

O Soleil fécond, tu parais !
Avec ses champs en fleur, ses monts, ses bois épais,
Sa vaste mer de tes feux embrasée,
L'univers, plus jeune et plus frais,
Des vapeurs du matin sort brillant de rosée !...

— Voilà un bon tableau lyrique : l'image y est, la couleur y est, et la strophe ne manque pas de mouvement...

PREMIER BRAME.

Disparaissez, démons enfantés par la nuit,
Du meurtrier sinistres guides ;
Vous qui trompez par des lueurs perfides
Le voyageur charmé dont l'erreur vous poursuit,
Tombez, disparaissez sous ses flèches rapides !

Je ne vois pas trop de quoi cela est imité : peut-être faut-il incriminer mon ignorance ; mais je crois être dans le vrai, en affirmant qu'il y a là un instinct très sûr de la poésie lyrique.

A la fin de ce chœur, je note encore une très belle strophe, très pleine, d'un seul mouvement, et bien soutenue jusqu'au bout :

Eh ! comment garder le silence ?
Le réveil de la terre est un hymne d'amour.
Dans les forêts que leur souffle balance
Les brises du matin célèbrent son retour ;
La mer, qui se soulève, en grondant le salue ;
Tourné vers l'Orient, où brille un nouveau jour,
Le lion se prosterne et rugit à sa vue ;
Pour lui porter ses vœux au céleste séjour,
L'aigle, en poussant des cris, s'élance...
Eh ! comment garder le silence ?
Le réveil de la terre est un hymne d'amour.

Reconnaissez qu'il y a là du vrai lyrisme : la strophe se déroule avec ampleur, avec noblesse, puis retombe sur l'idée première avec aisance et même avec force. Cela est tout au moins d'un poète qui connaît bien les ressources de son art.

Le chœur du quatrième acte est, si je puis ainsi parler à propos de brames, une sorte d'ode sur le jugement dernier. Vous vous souvenez du *Jugement dernier* de Gilbert, d'où l'on ne peut guère détacher que quelques vers, isolés mais magnifiques. Il y a quelque chose de plus ample et de plus majestueux dans le passage de Casimir Delavigne que je vais vous lire, et cela est d'autant plus remarquable que Casimir Delavigne ne nous a pas habitués à une telle grandeur :

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

PREMIER BRAME.

Peuple, il viendra, ce jour d'épouvante profonde,
Où des pâles humains Brama sera connu;
Ce jour des châtiments, ce dernier jour du monde,
Il vient, pécheurs, il est venu!

CHŒUR DES BRAMES.

Spectacle affreux, bruit inconnu!
Les airs sont troublés, le ciel gronde;
Il vient, le dernier jour du monde;
O Brama, ton jour est venu!

DEUXIÈME BRAME.

Des signes destructeurs ont parcouru l'espace;
Un vertige soudain saisit les éléments;
Du monde un voile épais enveloppe la face,
Et le monstre divin (1), sur qui pèse la masse
De ses antiques fondements,
Commence à l'agiter par de longs tremblements.

LE PEUPLE.

Spectacle affreux! terreur profonde!
Il vient, il vient, le dernier jour du monde;
Il vient, le jour des châtiments.

UN BRAME.

Le signal est donné: pour ravager la terre,
De ses extrémités
Les vents précipités
Mêlent leur voix lugubre aux éclats du tonnerre,
Déracinent les monts, emportent les cités,
Et le souffle de leur colère
Du Soleil éteint les clartés.

Nous sommes en 1821. Les poètes lyriques qui s'essaieront dans le genre de la « poésie orientale » ne sont pas encore venus. Victor Hugo n'a pas encore écrit ses *Orientales*. Casimir Delavigne l'a donc devancé, en partie, dans cette voie: il peut revendiquer à bon droit l'honneur d'être une date dans l'histoire du renouvellement de la poésie lyrique au XIXe siècle.

Voici encore quelques strophes que je détache de ce même chœur:

Toi, qui peuplas les airs d'immortels habitants,
Suspendis sous leurs pieds les orbes éclatants,
Et dont le bras faisait signe à la foudre;
Pour créer l'univers et le réduire en poudre,

(1) L'éléphant, qui, selon la légende indienne, porte la terre.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Que te fallait-il ? Deux instants.

.

Les concerts des élus publieront leurs louanges.
Entrez, dira le chœur des anges,
O vous, d'un dieu de paix les enfants bien-aimés ;
Que les flots d'un lait pur et les vins parfumés,
Que les fruits bienfaisants vous offrent leurs prémices ;
Pour nourrir de vos feux les doux emportements,
Que mille objets charmants
A vos sens inondés d'ineffables délices
Offrent d'éternels aliments.

La pensée n'est pas très riche, et Casimir Delavigne ne nous intéresserait guère, s'il s'était toujours maintenu dans ces généralités qui peuvent aller partout. Mais il a droit à des éloges, si l'on fait état de sa science rythmique et de la belle allure de ses strophes.

Venons maintenant aux odes familières de Casimir Delavigne, aux productions de sa *Musa pedestris*. Ici encore, nous le retrouvons plein d'adresse et d'ingéniosité. Le plus souvent, il s'inspire d'Horace ; mais il y ajoute parfois une note assez personnelle. Voici, par exemple, une ode aimable et gracieuse, qui a pour épigraphe ces vers d'Horace :

Neque harum, quas colis, arborum
Te, praeter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

Casimir Delavigne développe avec aisance le même thème :

Déjà l'Aurore aux mains vermeilles
Sème les roses du matin ;
Va, jeune esclave, sous ces treilles
Porter les coupes du festin :
Que ces flacons dont la vieillesse
Promet à la soif qui nous presse
Un nectar longtemps respecté,
Rafraîchis par des eaux limpides,
M'apportent dans leurs flancs humides
Le délire et la volupté...

— Quel son cela donne-t-il ? Le son d'Horace, sans doute ; ce serait un peu aussi celui de Chaulieu, si Chaulieu avait plus d'ampleur et d'envergure. Vous le voyez, ce qui distingue Casimir Delavigne, c'est qu'il sait très bien faire la strophe...

C'est ainsi qu'une aimable ivresse
Loin de moi chasse la douleur.
De mes jours la mort est maîtresse :
Je suis maître de mon bonheur.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Quand l'aveugle destin l'outrage,
Amis, le véritable sage
S'enveloppe de sa vertu.
Dédaignant la plainte importune,
Il rit, et boit à la Fortune,
Qui pensait l'avoir abattu.

Des beaux arbres qui m'ont vu naître,
Les cyprès doivent seuls, un jour,
Derniers compagnons de leur maître,
Le suivre à son dernier séjour.
Mais que parfois la vigne encore,
Sur nos fronts, que son jus colore,
Courbe ses fortunés berceaux,
Avant que le cyprès fidèle
Balance son ombre éternelle
Sur le marbre de nos tombeaux !

Malherbe n'eût pas mieux fait. Les trois derniers vers de cette strophe ont une netteté de dessin, une pureté de lignes, une beauté paisible de rimes, qui sont vraiment admirables. Voici la fin de la pièce, dans laquelle le poète s'adresse à Naïs, sa maîtresse imaginaire :

Toi-même, à la clarté ravie,
Tu dois fermer tes yeux si beaux ;
Mais, un jour, l'éternelle vie
Sortira du sein des tombeaux.
Comme deux époux de la veille,
Qu'un tendre souvenir éveille,
Aux premiers rayons du matin,
Surpris et charmés de renaître,
Ensemble nous verrons paraître
L'aurore d'un jour sans déclin.

Vous le voyez, il faut bien faire attention à ces poètes méprisés et ne pas les repousser sans examen : ils sont parfois capables d'atteindre à une très réelle beauté.

La pièce intitulée *A mes amis* est inspirée du fameux *Fugaces labuntur anni* d'Horace ; le début n'est pas très heureux (ce qui arrive fréquemment chez Casimir Delavigne) ; mais les trois autres strophes se recommandent à nous par de solides qualités :

O mes amis, que ce banquet m'enchante !
J'aime ces jeux, ce désordre et ces cris,
Des vins fumants la pourpre étincelante,
Ces fruits épars et ces joyeux débris.

Dans soixante ans, quand l'âge impitoyable
Fera trembler les flacons dans ma main,
Puisse Bacchus nous rassembler à table,
Et nul de nous ne manquer au festin !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nous chanterons d'une voix moins sonore ;
Mais que Bacchus dicte nos derniers vers ;
Buvons à lui ; qu'un jus brûlant colore
Nos fronts pâlis par quatre-vingts hivers !

Plongeons nos sens dans une heureuse ivresse :
Le lierre, amis, sied bien aux cheveux blancs;
Ses rameaux verts couvrent de leur jeunesse
Les vieux ormeaux dépouillés par les ans.

Il y a là un élan et un rebondissement de la pensée vraiment très heureux : après un début très ordinaire et même plutôt plat, le poète a su s'élever, il a haussé le ton, et l'on serait presque tenté de croire que la faiblesse des premiers vers est voulue et calculée pour assurer l'effet des dernières strophes.

J'arrive, maintenant, à Casimir Delavigne poète élégiaque. Casimir Delavigne s'est rarement révélé à nous sous cet aspect : mais les quelques manifestations qu'il a données de ce côté de son talent sont véritablement distinguées.

On peut s'étonner de ce que Casimir Delavigne ait, en somme, écrit très peu de poèmes élégiaques, lorsqu'on sait par ailleurs qu'il eût été parfaitement capable d'en écrire. Nous avons de lui, en effet, des pages qui sont de pures élégies en prose, et des élégies très remarquables. Voici, par exemple, un fragment d'une lettre à Mlle de Courtin, sa future femme : quittant Paris avant elle, pour La Madeleine, par le chemin qu'elle-même va bientôt suivre, il lui raconte un accès de jalousie auquel il n'a pu résister (1) : « Je l'avoue, mon Elise, une nouvelle idée s'est emparée de moi à la vue de la Malmaison, où nos regards s'étaient donné rendez-vous. Répondez-moi avec franchise : mon souvenir a-t-il seul rempli votre âme, quand vous avez passé devant les murs du parc ? Un regret plus tendre, pour une personne qui n'est plus, ne s'est-il pas mêlé à celui que mon départ faisait naître ? Ne m'a-t-il pas banni de votre pensée ? Ah ! je ne vous en veux point. Ce premier objet de toutes vos affections n'a pu mourir pour vous ; mais je lui porte envie. Mais je sens qu'on peut être jaloux du passé, qu'*un souvenir est encore un rival*... Pardon ! mon amie, mon Elise adorée, pardon ! un peu de ton amour suffirait pour mériter tout le mien. Le reste de ton noble cœur est un bien si précieux, que tout mon cœur, par toute une vie de dévouement et d'amour, n'en saurait payer la possession. Cependant je ne puis souffrir que tu ne m'aies pas toujours aimé. Je te le reprocherais presque, et *j'irais jusqu'à te faire un crime*

(1) Cité par Maurice Souriau, *Moralistes et poètes*, p. 148.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de ne m'avoir pas préféré avant de me connaître. Voilà les folles idées et les jalouses rêveries qui m'ont longtemps occupé durant mon voyage. »

Vous le voyez, Casimir Delavigne est jaloux, d'une façon originale, et avec des raffinements subtils. L'écrivain se devine encore derrière l'amoureux ; mais on ne peut douter cependant de la sincérité de cet amour tremblant et inquiet. C'est le cas de répéter : « Il y a des gens qui ont de l'esprit jusqu'au fond du cœur ». Ailleurs, Casimir Delavigne s'exprime ainsi : « Je serais horriblement malheureux de vous affliger, même involontairement ; mais ma tendresse pour vous est si jalouse, que je serais cent fois plus désespéré encore de vous voir un chagrin, que je ne vous aurais pas causé. »

Cela montre que Casimir Delavigne est capable de donner une forme heureuse et frappante à des sentiments qu'il éprouve très profondément.

Cependant, nous ne trouvons rien de tel dans ses vers élégiaques. Les confidences personnelles y sont rares. Détachons toutefois quelques pièces distinguées.

Vous connaissez tous la très belle pièce de Victor Hugo qui commence ainsi :

C'était un vieux château du temps de Louis XIII...

On a reproché à Victor Hugo d'avoir, dans cette pièce, réussi principalement la reconstitution en quelque sorte archéologique du décor et du lieu de la scène, au détriment de l'expression des sentiments amoureux auquel ce décor sert de cadre. Le même reproche pourrait être appliqué, me semble-t-il, à Casimir Delavigne, au sujet de l'élégie intitulée *Versailles* (elle date, d'ailleurs, de la jeunesse de l'auteur) :

Reviens, ô mon unique amie,
Dissipe un noir chagrin qui trouble ma raison :
Reviens, quitte un moment cette ville embellie
Par les arts, enfants d'Apollon,
Ce palais, ces jardins créés par le génie
De Le Nôtre et de Girardon.

Suit une longue description de Versailles qui occupe deux grandes pages ; après quoi, par une transition digne de Lebrun-Pindare, et après avoir évoqué les grandes ombres de Luxembourg, de Villars, de Fénelon, de Racine, etc..., le poète passe tout tranquillement du souvenir de La Vallière à celui de la personne aimée :

La Vallière ! à ce nom, quel tendre souvenir
Dans mon triste cœur se ranime !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

De sa fidélité fallait-il la punir ?
Le grand cœur de Louis ne fut pas magnanime :
Il brisa sans pitié ce fortuné lien.
Hélas ! elle aimait trop, c'était là tout son crime,
Et ce crime est aussi le mien.

C'est un madrigal ; mais vous savez que la fameuse *Jeune Captive* d'André Chénier se termine sur un trait, qui n'est pas autre chose qu'un madrigal.

J'aime mieux la pièce intitulée *l'Attente*, malgré la platitude des premiers vers :

L'aurore a chassé les orages ;
D'un voile de pourpre et d'azur
Elle pare un ciel sans nuages ;
L'onde roule un cristal plus pur.

Sur un gazon humide encore,
Aux premiers regards du soleil,
La rose, se hâtant d'éclore,
Ouvre un calice plus vermeil ;

Un zéphir plus doux la caresse ;
Les oiseaux sont plus amoureux ;
La vigne avec plus de tendresse
Embrasse l'ormeau de ses nœuds.

Dans ces retraites solitaires,
Tout s'embellit de mon espoir :
Frais gazons, beau ciel, ondes claires,
Sauriez-vous qu'elle vient ce soir ?

La pièce est tout à fait dans le goût italien, très agréable quand il est pur, et fait songer à certaines *Méditations* de Lamartine.

Dans les *Derniers Chants*, je ne vois pas grand'chose à relever et à détacher : les poèmes sont faibles en général. Il y a cependant un *Epilogue* distingué : la pièce est adressée à Mlle de Courtin, et le poète a réussi à y mêler des souvenirs de Rome, qui s'entrelacent d'une manière très judicieuse et très discrète, avec un art en quelque sorte pudique et sournois :

Rome, que me veux-tu ? quel charme attendrissant
Tourne vers tes déserts ma triste rêverie ?
D'où vient que loin de toi mon cœur ému ressent
Ce doux mal que, loin d'elle, on sent pour sa patrie ?
Et toi, Venise, aussi, d'où vient que malgré moi
J'ai des pensers d'exil lorsque je pense à toi ?

Comme Joachin du Bellay, séjournant à Rome, regrette le pays de France, tout de même Casimir Delavigne, de retour à Paris, se complaît à regretter Rome comme une véritable patrie.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Est-ce vous que j'aimais, brillantes cascatelles ?
Est-ce votre fraîcheur que je cherche au réveil,
Votre murmure absent qui berce mon sommeil ?...
Mais j'ai vu se briser des cascades plus belles ;
A travers leur cristal j'ai vu du haut des airs
L'iris, de ses couleurs plus prodigue pour elles,
Se jouer dans leurs flots qui lançaient plus d'éclairs.
Et pourtant, quand je pense aux cimes éternelles,
Aux torrents écumeux des rochers de Terni,
C'est comme un voyageur et non comme un banni...
Ah ! quels que soient les feux dont le ciel se décore,
La splendeur des cités, leurs monuments pompeux ;
Il n'est point de beaux lieux que n'embellisse encore
Le sentiment profond qu'on éprouva près d'eux.

Les bords où, voyageur, il s'exila lui-même,
N'ont pour l'indifférent qu'un charme passager ;
Alors qu'il les admire, il se sent étranger ;
Mais le ciel du pays est aux lieux où l'on aime.
Du jour qu'elle parut à mes yeux attendris,
Un intérêt plus cher, une beauté nouvelle,
Je ne sais quel attrait qui fait qu'on se rappelle,
Prêta de l'éloquence à la tombe, aux débris,
Et je n'oublierai plus quand j'admirai près d'elle.
L'air natal m'agita d'un doux frémissement ;
Je crus voir refleurir une gloire flétrie ;
Tout me sembla grandeur, chef-d'œuvre, enchantement ;
Tout me fut souvenir, tout me devint patrie,
Et lorsque malgré moi je me laissai charmer
A l'amour dont pour vous mon âme s'est éprise,
Rome, ce n'est pas toi ; ce n'est pas toi, Venise,
C'est elle que j'aimais en croyant vous aimer !

Voilà des vers qu'il faudrait tirer de cette nécropole que sont les œuvres complètes de Casimir Delavigne : ils sont dignes des plus grands poètes.

En terminant, je voudrais vous lire deux pièces entièrement remarquables, vraiment belles d'un bout à l'autre, chose rare chez Delavigne, vous avez pu vous en apercevoir. Ce sont deux petites élégies qui mériteraient, à elles seules, de sauver de l'oubli le nom de Casimir Delavigne. L'une est écrite à propos de sa maison de campagne de La Madeleine, que le poète avait été forcé de vendre, et qu'il n'avait quittée qu'avec un profond chagrin. Elle est datée de Saint-Just et intitulée *Adieu !* Ici, le poète n'a eu qu'à laisser déborder son cœur :

Adieu, Madeleine chérie,
Qui te réfléchis dans les eaux,
Comme une fleur de la prairie
Se mire au cristal des ruisseaux.
Ta colline, où j'ai vu paraître
Un beau jour qui s'est éclipsé,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

J'ai rêvé que j'en étais maître ;
Adieu ! ce doux rêve est passé.

Assis sur la rive opposée,
Je te vois, lorsque le soleil
Sur tes gazons boit la rosée,
Sourire encore à ton réveil,
Et d'un brouillard pâle entourée,
Quand le jour meurt avec le bruit,
Blanchir comme une ombre adorée
Qui nous apparaît dans la nuit.

Doux trésors de ma moisson mûre,
De vos épis un autre est roi (1) ;
Tilleuls dont j'aimais le murmure,
Vous n'aurez plus d'ombre pour moi.
Ton coq peut tourner à sa guise,
Clocher, que je fuis sans retour :
Ce n'est plus à moi que la brise
Lui dit d'annoncer un beau jour.

Cette fenêtre était la tienne,
Hirondelle, qui vins loger
Bien des printemps dans ma persienne,
Où je n'osais te déranger ;
Dès que la feuille était fanée,
Tu partais la première, et moi,
Avant toi je pars cette année ;
Mais reviendrai-je comme toi ?...
.

Adieu, chers témoins de ma peine,
Forêt, jardin, flots que j'aimais !
Adieu, ma fraîche Madeleine !
Madeleine, adieu pour jamais !
Je pars, il le faut, et je cède ;
Mais le cœur me saigne en partant,
Qu'un plus riche qui te possède
Soit heureux où nous l'étions tant.

Le sentiment est profond, sincère, touchant, et le poète a su l'exprimer avec une discrétion et une délicatesse exquises.

L'autre pièce que je veux vous lire est aussi une pièce dont la beauté, que je sache, n'a jamais été contestée. M. Jules Lemaître en raffolait autrefois, et je crois bien qu'il n'a pas changé de sentiment sur ce point, bien qu'il lui soit arrivé parfois d'en changer. C'est la fameuse description des *Limbes*, qui figure dans toutes les anthologies : elle forme le chant second du poème, qui a pour titre *Un miracle*, et qui a été recueilli dans les *Derniers Chants* de Casimir Delavigne.

(1) Réminiscence discrète et lointaine du *Barbarus has segetes* de Virgile.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ici, le poète a trouvé le rythme vrai et définitif, le *rythme qui peint*. Les vers ont volontairement quelque chose de monotone, d'indécis, d'incertain, et rendent bien ce qu'il doit y avoir de pâle et de gris dans le séjour des limbes. Ce morceau est vraiment admirable :

Comme un vain rêve du matin,
Un parfum vague, un bruit lointain,
C'est je ne sais quoi d'incertain
Que cet empire ;
Lieux qu'à peine vient éclairer
Un jour qui, sans rien colorer,
A chaque instant près d'expirer,
Jamais n'expire.

Partout cette demi-clarté
Dont la morne tranquillité
Suit un crépuscule d'été,
Ou de l'aurore
Fait pressentir que le retour
Va poindre au céleste séjour,
Quand la nuit n'est plus, quand le jour
N'est pas encore !

Ce ciel terne, où manque un soleil,
N'est jamais bleu, jamais vermeil ;
Jamais brise, dans ce sommeil
De la nature,
N'agita d'un frémissement
La torpeur de ce lac dormant,
Dont l'eau n'a point de mouvement,
Point de murmure.....

Le poète se heurtait à une très grosse difficulté : il s'agissait de multiplier les formules différentes d'une même idée. Avouez qu'il y a magistralement réussi. Je vous renvoie aux anthologies, où vous trouverez toute la suite de la pièce, et où vous pourrez l'admirer à loisir.

Voilà, très rapidement exposées, les réflexions que je tenais à vous présenter au sujet de Casimir Delavigne. C'est un poète d'un sentiment très tendre, excellent dans les pièces de demi-teinte, mais dont les vers sentent trop souvent l'effort. Il avait de la sensibilité, et même, quoiqu'il ait cru devoir la soutenir par des appuis artificiels, il avait de l'imagination : il a eu le tort de ne pas se confier assez à la véritable inspiration, qu'il a rencontrée quelquefois. Il avait en lui des ressources suffisantes, qu'il n'a pas su toujours exploiter ; il n'a pas donné toute sa mesure.

Mais il méritait vraiment d'être tiré des « limbes » de l'oubli, et je me félicite d'avoir pu lui accorder une assez large place dans nos études.

A. C.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Molière

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Don Juan (*suite*).

Nous allons continuer, aujourd'hui, l'analyse de *El Burlador de Sevilla y convidado de piedra*. Nous avions terminé, à la fin de la dernière leçon, l'examen de la première journée. Au commencement de la seconde journée, la scène se passe à l'Alcazar de Séville. Le roi et Don Diégo Tenorio, le père, sont en présence; celui-ci annonce au souverain la trahison de son fils Don Juan à l'égard de la duchesse Isabelle, qu'il a conquise en se faisant passer pour le duc Octavio. Le prince promet de les marier et de faire délivrer Octavio. En attendant, don Juan sera exilé : il ira à Lebrija, petite ville sur la route de Séville à Cadix, où se trouve une tour qui rappelle la Giralda.

Cette décision prise, on voit, dans une deuxième scène, arriver en habits de voyage le duc Octavio. Le roi proclame devant lui son innocence, et veut lui donner une compensation immédiate en le mariant à doña Ana d'Ulloa, qu'il destinait primitivement à Don Juan. L'auteur fait, à ce propos, des jeux de mots, du bel esprit, du gongorisme. C'est ainsi, par exemple, qu'Octavio remercie le prince en lui disant entre autres compliments : « Vous êtes le premier des Alphonse, quoique étant le onzième. »

La scène III se passe dans une rue de Séville entre le duc Octavio et Ripio, son valet et son confident. Surviennent, à la scène IV, Don Juan et Catalinon. Le duc Octavio, qui n'a pas eu vent de la trahison de Don Juan, lui fait le plus chaleureux accueil et lui offre son épée et son bras ; après quoi il s'éloigne.

A la scène V, nous voyons arriver le marquis de La Mota, ancien compagnon de plaisirs de Don Juan et qui soupirait après son retour. Les deux jeunes gens s'entretiennent des changements survenus depuis le départ de Don Juan, et surtout des femmes :

Mota. — Tout aujourd'hui je vous ai cherché, sans pouvoir vous

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rencontrer. Vous ici, Don Juan, tandis que votre ami pleure votre absence ?

Don Juan. — Pardieu, vous me devez bien la grâce que vous m'octroyez. Quoi de nouveau à Séville ?

Mota. — Tout y est bien changé.

Don Juan. — Les femmes ?

Mota. — Chose jugée !

Don Juan. — Inès ?

Mota. — Se retire à Béjar.

Don Juan. — Joli séjour pour une femme de qualité !

Mota. — Le temps l'exile à Béjar.

Don Juan. — Elle y mourra. Constance ?...

Mota. — Elle pleure ses cheveux et ses sourcils. Le Portugais l'appelle vieille et elle entend belle.

Don Juan. — Et Téodora ?

Mota. — Au printemps dernier, elle échappa à une indisposition galante, et, devant moi, il lui tomba une dent parmi les fleurs de sa conversation.

Don Juan. — Julia, celle du Candilejo (1) ?

Mota. — Elle se défend avec son fard.

Don Juan. — Se vend-elle toujours comme poisson frais ?

Mota. — Elle se donne pour poisson salé !

Don Juan. — Le quartier de Cantarranas est-il bien habité ?

Mota. — En grande partie par des grenouilles.

Don Juan. — Les deux sœurs vivent-elles toujours ?

Mota. — Ainsi que la guenon de Tolu de leur mère Célestine, qui leur enseigne les bons principes.

Don Juan. — Oh ! vieille de Belzébuth ! Comment va l'aînée ?

Mota. — Blanca, sans une blanca (sans un sou), a un saint pour qui elle jeûne.

Don Juan. — Donne-t-elle aussi dans la dévotion ?

Mota. — C'est une femme sainte et constante... » etc.

Comme on le voit, il y a là des observations piquantes sur la galanterie à Séville ; c'est une scène pleine de vie et d'une grande vérité. — La Mota confie ensuite à son ami l'amour qu'il éprouve pour la belle doña Ana d'Ulloa. Don Juan flaire l'occasion d'une nouvelle conquête.

Justement, Don Juan se trouve près de la demeure de la jeune fille. Une servante paraît au balcon et lui remet un message de sa maîtresse pour le marquis de La Mota qui vient de s'éloigner. Joie intime du séducteur, dont, selon la voix publique de Séville,

(1) Revue de Madrid.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le plus grand plaisir est de tromper une femme et de lui ravir l'honneur. Il lit la lettre : un rendez-vous y est donné par la jeune fille, à onze heures du soir, à celui qu'elle aime. Don Juan renouvellera la ruse cruelle qui lui a si bien réussi à Naples. Il fait part, dans la scène VIII, de ses projets à Catalinon, qui se permet de lui faire des remontrances. Survient alors le marquis de La Mota, à qui Don Juan remet la lettre dont il vient de prendre connaissance. Effusions du jeune amoureux.

La scène X nous fait assister à une entrevue de Don Juan avec son père ; tout cela est particulièrement naturel, juste et vrai :

Don Diego. — Don Juan !

Catalinon. — Votre père vous appelle.

Don Juan. — Que veut Votre Seigneurie ?

Don Diego. — Je voudrais te voir plus sage, meilleur et avec une plus honnête réputation. Est-il possible qu'à chaque heure tu avances ma mort ?

Don Juan. — Quel motif vous amène?

Don Diego. — Les folies de ta vie. Enfin le roi m'a ordonné de te chasser de la ville, parce que, avec raison, il est indigné de tes vices. Quoique tu me l'aies caché, le roi connaît déjà ton crime, et il est si grave que je n'ose le répéter. Trahir un ami, et dans le palais du roi ! Malheureux ! que Dieu t'envoie le châtiment que mérite une telle action ! Sache-le, quoiqu'il semble que D eu ferme les yeux sur tes fautes : le châtiment arrive toujours ! Et quelle peine doit-il réserver à ceux qui profanent son nom ? Dieu est un juge sévère après la mort !

Don Juan. — Après la mort ? Nous avons le temps. Il y a un grand voyage d'ici-là.

Don Diego. — Il te paraîtra court.

Don Juan. — Et celui que vous m'ordonnez, pour le bon plaisir du roi, est-il long aussi ?

Don Diego. — Jusqu'à ce que l'injuste outrage fait au duc Octavio soit réparé, et que l'émotion causée à Naples par l'aventure d'Isabelle soit calmée, le roit veut que tu restes à Lebrija, peine légère pour ta méchanceté.

Catalinon (*à part*). — Et s'il était instruit de l'histoire de la pauvre pêcheuse, le bon vieux aurait bien plus de chagrin.

Don Diego. — Et si tu ne te rends pas à ma démarche et à mes raisons, j'abandonne ton châtiment à Dieu ! » (*Il sort*.

Puis la nuit arrive et des musiciens chantent :

> Quand toujours on espère,
> Souvent on désespère.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le séducteur manœuvre de façon à emprunter le manteau de La Mota pour faire une prétendue reconnaissance dans le quartier. Pendant que son ami attend, Don Juan s'introduit dans la maison de Doña Ana.

A la scène suivante, nous entendons la jeune fille s'écrier, en parlant à Don Juan dans la coulisse : « Fourbe ! vous n'êtes pas le marquis ; vous m'avez trompée ! » — Don Gonzalo, son père, accourt l'épée nue. Un combat s'engage entre lui et le séducteur : le pauvre commandeur tombe blessé à mort ; Don Juan et Catalinon s'enfuient.

Pendant ce temps-là, La Mota attend toujours dans la rue, avec ses musiciens, le signal convenu. Pour comble d'audace, Don Juan revient de sa prétendue reconnaissance, rend au marquis son manteau et s'esquive. Mais des plaintes et des gémissements lugubres se font entendre dans la maison du commandeur. La Mota s'approche ; Don Diego arrive et, croyant La Mota coupable du meurtre, le fait arrêter. On le conduit devant le roi, qui donne l'ordre d'instruire le procès du marquis : on lui tranchera la tête le lendemain. On élèvera, en même temps, un tombeau magnifique au commandeur, aux frais du souverain.

La scène XVIII se déroule dans une campagne aux portes de la ville de Dos-Hermanas. C'est un jour de noce, ce qui fournit à l'auteur l'occasion de nous tracer un tableau charmant. On unit le jeune Patricio à la belle Aminta. Don Juan et Catalinon arrivent au milieu de chants de fête. Tristesse de Patricio, qui pense, à part lui, que la présence d'un homme puissant à un mariage est de mauvais augure. Don Juan s'avance vers la mariée et lui prend la main. Résistance de la jeune Aminta devant les déclarations de Don Juan. Douleur de Patricio, qui assiste au manège du gentilhomme. La crainte du plébéien est fièrement exprimée par l'auteur. Toute cette scène est, d'ailleurs, très émouvante.

En résumé, nous trouvons dans cette seconde journée deux séductions : celle, par tromperie, de la fille du commandeur, suivie du meurtre du père, et celle, seulement ébauchée, de la jeune Aminta.

En réalité, dans Molière, nous ne rencontrons pas un séducteur de profession, un séducteur véritable, capable d'accomplir de grands exploits ; c'est seulement un grand seigneur libertin, athée et méchant homme. Combien différent du séducteur fatal imaginé par Tirso !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Abordons maintenant l'analyse de la troisième journée. La première scène a toujours lieu à Dos-Hermanas. Nous entendons les plaintes de Patricio, qui raconte le festin de sa noce. Don Juan exige qu'il renonce à Aminta. Croyant qu'elle ne l'aime plus et qu'elle a donné un rendez-vous à Don Juan, Patricio l'abandonne au séducteur : c'est le point d'honneur du vilain.

La scène III nous montre la tristesse des pressentiments d'Aminta, qui a deviné le danger et qui aime toujours son époux.

A la scène IV, nous voyons Gaseno, père d'Aminta, promettant à Don Juan de lui donner sa fille pour femme. Gaseno, en effet, est un paysan cupide, qui ne voit là qu'un riche établissement.

La scène V nous représente le coucher de la mariée. Aminta est en costume de nuit. Don Juan arrive. La jeune femme d'abord est effrayée ; mais il la calme : Patricio ne l'aimant plus, affirme-t-il, on annulera le mariage. Et le séducteur fait alors ce serment : « Si par hasard, dit-il, je manquais à la foi que je t'ai donnée, je prie Dieu, pour punir ma trahison, de me faire donner la mort par la main d'un mort ; par la main d'un vivant, que Dieu ne le permette pas ! » — Aminta, trompée, apeurée, finit par consentir à l'accepter pour époux.

Tous ces éléments explicatifs se trouvent éliminés chez les imitateurs de Tirso, de Molina ; et, dès lors, l'intervention de la Statue du commandeur, ne s'explique plus.

Nous sommes ensuite transportés sur la plage de Tarragone (scène VI) : Isabelle y débarque. Elle va demander justice au roi de Castille contre Don Juan, à qui l'on veut la marier malgré elle. Elle fait alors la rencontre de Tisbea, qui lui demande de l'emmener à Séville et lui fait le récit de son malheur.

A la scène VIII, le théâtre représente le cloître d'une église de Séville et, dans une chapelle, on voit le tombeau du commandeur, surmonté d'une statue. Les affaires de Don Juan sont en mauvais point : La Mota se plaint amèrement de sa trahison ; la duchesse Isabelle est arrivé à Séville. Tout à coup, le séducteur aperçoit le tombeau du commandeur, sa victime. Affectant alors un air de bravade :

Don Juan. — Quel est ce tombeau ?

Catalinon. — C'est là qu'est enterré don Gonzalo.

Don Juan. — Celui que j'ai tué ? Ils lui ont fabriqué un beau monument.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

CATALINON. — Le roi l'a ordonné ainsi, comme le dit cette inscription.

DON JUAN (*lisant*). — Ici, le plus loyal des gentilshommes attend que Dieu le venge d'un traître. Cette énigme me fait rire. Vous voulez vous venger de moi, bon vieux à barbe de pierre ? (*Il lui saisit la barbe.*)

CATALINON. — Si vous pouviez la lui couper, elle repousserait plus grande encore.

DON JUAN. — Cette nuit, je vous attends à souper dans mon hôtellerie. Là, nous nous provoquerons, si la vengeance vous plaît, quoique l'on combatte mal avec une épée de pierre.

CATALINON. — Voici la nuit, seigneur ; retirons-nous.

DON JUAN. — Votre vengeance a bien tardé. Si c'est vous qui devez l'exercer, il ne faut pas dormir davantage. Et si vous comptez sur la mort pour vous aider, il faut renoncer à votre espérance. Votre vengeance et votre courroux m'assignent un terme trop éloigné.

A la scène IX, nous nous trouvons dans une salle de l'hôtellerie de Don Juan. Le souper est servi. Don Juan et Catalinon sont là. On frappe à la porte :

CATALINON. — On a frappé.

DON JUAN. — Je crois qn'on appelle. Vois ce que c'est.

PREMIER VALET. — J'y cours.

CATALINON. — Et si c'était la justice, seigneur ?

DON JUAN. — Qu'importe ! N'aie pas peur. (*Le valet revient en courant et sans pouvoir parler*). Qui est-ce ? Pourquoi trembles-tu ?

CATALINON. — Il annonce quelque mauvaise nouvelle.

DON JUAN. — Je retiens avec peine ma colère. Parle, réponds ! Qu'as-tu vu ? Quelque diable t'a-t-il effrayé ? (*A Catalinon*). Va, toi, et regarde à la porte ; vite, dépêche-toi.

CATALINON. — Moi ?

DON JUAN. — Toi-même ; va donc, en avant les jambes. Tu ne bouges pas ?

CATALINON. — Où sont les clefs de la porte ?

DEUXIÈME VALET. — Elle n'est fermée qu'avec la barre.

DON JUAN. — Qu'as-tu ? Pourquoi n'y vas-tu pas.

CATALINON (*à part*). — C'en est fait, aujourd'hui, de Catalinon. Si les femmes mises à mal venaient pour se venger de nous deux. (*Catalinon sort et rentre, tout à coup, en courant. Il tombe et se relève.*)

Le valet, terrifié, a vu... la statue de pierre ! Don Juan prend bravement la lumière et va à la porte. Il y rencontre don Gonzalo sous la forme d'une statue, comme il était représenté sur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

son tombeau. Don Juan tire son épée ; Don Gonzalo, marchant vers lui à pas lents, le fait reculer jusqu'au milieu du théâtre. Un dialogue s'engage alors (scène X) :

Don Juan. — Qui va là ?

La Statue. — Moi !

Don Juan. — Qui, toi ?

La Statue. — Le gentilhomme que tu as invité à souper.

Don Juan. — Le souper suffira pour nous deux ; et, si tu as de la compagnie, il y en aura pour tout le monde. Voici la table, assieds-toi...

Catalinon tremble de tous ses membres, ainsi que les autres valets.

Don Juan (*au commandeur*). — Si vous voulez entendre chanter, on chantera.. (*Le commandeur baisse la tête.*)

On chante et l'on fait même des plaisanteries. Puis don Gonzalo indique par signes qu'il faut enlever la table et qu'il veut rester seul avec Don Juan.

La scène XI laisse en présence la Statue et Don Juan. Le commandeur invite alors le séducteur à venir souper avec lui le lendemain. Don Juan donne la main à la Statue et fait la promesse solennelle de se rendre à la chapelle, à dix heures :

Don Juan. — Je te la tiendrai [ma promesse] ; je suis un Tenorio.

La Statue. — Moi, je suis un Ulloa.

Don Juan. — J'irai sans faute.

La Statue. — Je le crois, adieu !

Don Juan. — Attends, je vais t'éclairer.

La Statue. — Ne m'éclaire pas. Je suis en état de grâce. (*Il sort pas à pas. Il regarde Don Juan et Don Juan le regarde jusqu'à ce qu'il disparaisse. Don Juan reste épouvanté.*)

Il essaye cependant de se rassurer, et déclare qu'il ira au rendez-vous. — Tout ce passage est poignant :

Don Juan. — Que Dieu me protège ! Tout mon corps est baigné de sueur et mon cœur se glace dans ma poitrine. Quand il m'a pris la main, il me l'a serrée avec une telle force qu'on aurait dit une étreinte de l'enfer. Jamais je n'ai senti un tel feu. En parlant, son souffle était si froid qu'il semblait venir de l'abîme. Mais ce sont là des actes que la peur fait naître dans l'imagination, et craindre les morts est une honteuse faiblesse. Si l'on ne craint pas un corps noble, vivant, avec sa force, sa raison et son âme, qui pourra craindre les morts ? Demain, j'irai à la chapelle où je suis convié, afin que Séville admire ma valeur et en soit épouvantée. (*Il s'éloigne.*)

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nous voici, avec la scène XIII, à l'Alcazar de Séville. Le roi et Don Diego sont en présence. Le roi, qui naturellement ignore toujours les récents méfaits de Don Juan, s'entretient avec Don Diego. Il fait le séducteur « comte de Lebrija », pour lui permettre d'épouser la duchesse et de réparer son ancienne faute. De plus, le souverain pardonne au marquis et ordonne son mariage avec Doña Ana. Le duc Octavio, dont il vient d'être question, se présente. Il veut provoquer Don Juan. Don Diego prétend combattre pour lui, malgré son âge. Cette scène est analogue à celle du *Cid*. Le roi empêche le combat, pour le moment, et sort avec Don Diego.

A la scène XV, Aminta arrive; elle cherche Don Juan et révèle au duc Octavio la nouvelle et récente trahison du séducteur. Le duc l'introduira dans le palais pour démasquer Don Juan et venger l'honneur d'Isabelle.

Avec la scène XVI, le théâtre représente une rue et le profil de l'église où est enterré le commandeur. Catalinon interroge Don Juan. Le nouveau comte a été reçu affectueusement par le roi. Le mariage aura lieu la nuit suivante. Mais, auparavant, Don Juan doit aller souper avec la Statue. Comment va-t-il pouvoir entrer dans l'église ? La porte est fermée et les sacristains dorment. Heureusement, une petite porte reste ouverte. Voilà Don Juan et Catalinon dans l'intérieur de l'église. Aussitôt la Statue paraît et va au-devant de Don Juan :

Don Juan. — Qui va là ?

La Statue. — C'est moi.

Catalinon. — J'expire.

La Statue. — Je suis la mort, ne t'effraye pas. Je ne croyais pas que tu m'aurais tenu parole, puisque tu trompes tout le monde.

Don Juan. — Tu me crois donc un lâche ?

La Statue. — Oui, car tu as fui devant moi, cette nuit où tu m'as tué.

Don Juan. — J'ai fui pour n'être pas reconnu ; mais me voici encore devant toi : dis vite ce que tu veux.

La Statue. — Je veux que tu soupes avec moi.

Catalinon. — Nous excusons le repas ; tout doit être froid, car je n'aperçois point de cuisine.

Don Juan. — Soupons.

La Statue. — Il faut, avant de souper, que tu lèves cette tombe.

Don Juan. — Si tu l'exiges, je lèverai ces piliers.

La Statue. — Tu es brave !

Don Juan (*levant par l'une de ses extrémités le tombeau, qui*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tourne facilement et découvre une table noire toute servie). — Je suis fort et j'ai du cœur !

Deux lutins noirs surviennent avec des sièges. La Statue ordonne à Catalinon de s'asseoir près de son maître. Le premier plat se compose de scorpions et de vipères ; comme boisson, il y a du fiel et du vinaigre. Des chanteurs se font entendre au dehors : « Que ceux qui fuient les grands châtiments de Dieu sachent qu'il n'y a pas de terme qui n'arrive, ni de dette qui ne se paye ! » — « Quand il vit, aucun ne doit dire : J'ai du temps devant moi, le temps du repentir étant si court ! » — Pour la première fois, Don Juan tremble ; son cœur se glace ; la Statue lui donne la main. Un feu le dévore.

Don Juan. — Quel feu me dévore ! Lâche-moi, ou je te tue d'un coup de poignard. Mais je me fatigue vainement à frapper l'air ! Je n'ai pas déshonoré ta fille ; elle a découvert ma ruse à temps.

La Statue. — Qu'importe ! l'intention suffit.

Don Juan. — Laisse-moi appeler un prêtre qui me confesse et m'absolve.

La Statue. — Il n'est plus temps ; tu y songes trop tard !

Don Juan. — Ah ! je brûle ! Je suis mort ! (*Il tombe.*)

Là s'arrêtent les imitateurs de Tirso ; mais l'auteur espagnol continue.

La scène XVIII met en présence le roi Alfonso et Don Diego. Fabricio survient et dénonce le crime de Don Juan à son égard. Arrivent aussitôt Tisbea et Isabelle. La jeune pêcheuse dénonce la trahison dont elle a été la victime de la part du séducteur. Le marquis de La Mota entre, amenant avec lui Aminta. Il dénonce, à son tour, le crime de Don Juan. Don Diego demande le châtiment de son fils. Douleur du roi : « Et je comblais de mes faveurs un tel homme ! »

A la scène XX, Catalinon accourt et raconte le terrible événement dont il vient d'être le témoin. Il proclame que son maître a déclaré, en mourant, que l'honneur de Dona Ana était intact. Joie générale. Octavio épouse Isabelle, et La Mota, sa cousine, « Et nous, nos fiancées, ajoute Patricio, pour donner fin au *Convive de pierre* ».

Le Roi. — Que le tombeau soit transporté dans l'église de San Francisco, à Madrid, en souvenir d'un événement si étrange !

Ainsi finit cette pièce, qui est un chef-d'œuvre, comme vous avez pu le sentir. J'ai demandé sur ce point leur avis à de bons connaisseurs, à des molièristes convaincus : tous l'ont reconnu. Au fond, c'est une espèce de mystère, mais un mystère à décors,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à machines. Cette statue que nous voyons tantôt sur le tombeau, tantôt en ville, tantôt à pied, tantôt à cheval, constituerait un véritable écueil pour une mise en scène moderne. Il y a là un fantastique qui serait d'un emploi très délicat et exigerait une exécution parfaite.

Ce qui est certain et ce que nous devons surtout retenir, c'est que *El Burlador de Sevilla* ne fut pas connu de Molière, qui a emprunté les traits essentiels de son *Don Juan* à l'Italie : de là une déformation du type primitif.

En dehors des imitations italiennes de Giliberto et de Cicognini, nous citerons, parmi les pièces françaises écrites sur le même sujet : le *Festin de Pierre* de Villiers, Charles de Sercy, 1660 ; — *Scenario de Dominique*, trad. par Guellette, B. N., collect. de sol. 87, ms. fr. 9328 ; — le *Festin de Pierre* de Thomas Corneille ; — le *Festin de Pierre ou le Fils criminel* (1659) de Dorimon.

Dans les pièces françaises, qui sont généralement beaucoup plus simples, on a plus ou moins recherché les unités de temps, de lieu et de sujet. Dans la pièce espagnole, aucune des trois unités n'a été respectée.

Avant Molière, Don Juan n'est pas résolument athée ; il est surtout impie et se réclame de la nature. Il fonde sur ses volontés son droit de jouir de la vie, et il établit, à ce sujet, une véritable controverse avec l'ombre du Commandeur, qui le presse de se convertir. (Cf. Bévotte.) L'athée véritable a été créé par Molière. De même, toute la partie agressive du rôle de Don Juan a été ajoutée par Molière. Chez Villiers, Don Juan courtise les deux bergères simultanément. Chez Dorimon, le Commandeur meurt sur la scène, ainsi du reste que chez Villiers ; chez les deux auteurs, l'hypocrisie est déjà indiquée. La pièce de Dorimon finit comme une comédie, par un mariage ; celle de Villiers est plus tragique.

Molière a emprunté des traits et des phrases à Dorimon, mais ses éléments comiques aux Italiens Cicognini et Giliberto.

Remarquons, d'autre part, que le type de Don Juan correspond à un cas exceptionnel vers 1665. Je n'admets pas, en effet, que Don Juan puisse être considéré comme un symbole de l'aristocratie française au XVII^e siècle, avec ses passions, ses mœurs, ses qualités et ses vices. Je ne crois pas davantage que les Don Juan composent, au XVII^e siècle, une classe véritable, un caractère si uniforme qu'ils ne se différenciaient guère les uns des autres. C'est là une opinion récente, que je ne saurais partager.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La fin de l'Empire.

Nous avons vu comment le régime autoritaire de l'Empire, qui avait commencé à se relâcher en 1860, a été ébranlé par les réformes de 1868, qui ont permis la renaissance de la vie politique et fortifié l'opposition à un tel point, qu'après les élections l'Empereur s'est résigné à revenir jusqu'au régime parlementaire. Nous avons vu aussi comment, en même temps, la majorité et l'opposition se sont fractionnées en une série de partis, qui tantôt forment des coalitions, tantôt se combattent ; ce sont d'une part (pour le gouvernement) la droite, le centre droit et le centre gauche, — et, d'autre part, l'opposition républicaine qui comprend les irréconciliables, les insermentés et les révolutionnaires et socialistes.

Nous allons voir comment le régime a paru se réorganiser et se fortifier par le plébiscite, quelle est alors la force des différents partis, comment l'empire s'écroule brusquement dans une guerre.

Les documents pour l'étude de cette période sont toujours les Comptes-Rendus des Assemblées et les Journaux ; en plus, les Papiers des Tuileries et une publication du Ministère de la Justice intitulée *La Justice et la Politique sous l'Empire*, rédigée d'après les rapports des procureurs généraux sur le plébiscite, qui n'a pas été mise dans le commerce.

Sur la guerre de 1870, on trouvera une bibliographie dans la dernière (septième édition) du Dahlman-Waitz. — Sur le 4 septembre, on trouvera une bibliographie dans le répertoire de M. Caron.

Quelques souvenirs sont cités dans l'ouvrage de M. Tchernoff.

Les exposés d'ensemble détaillés sont ceux de T. Delord et ceux de M. de la Gorce, dont les volumes concernant cette période (tomes VI et VII) sont bien supérieurs aux précédents.

I. — Les transformations graduelles de l'Empire, depuis 1860 avaient abouti à un régime nettement différent de la Constitution de 1852 ; ces transformations étaient réunies dans le sénatus-con-

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

sulte de 1870, duquel le gouvernement demandait au peuple une ratification expresse par voie de plébiscite.

Le Sénatus-Consulte ainsi soumis au vote populaire avait été voté le 20 avril. On l'appelle souvent la Constitution de 1870. — Le Corps législatif devient désormais une Chambre parlementaire, le Sénat, une Chambre haute, nommée par l'Empereur comme jadis la Chambre des Pairs par le Roi ; le Conseil d'Etat prépare les projets de loi du gouvernement ; mais les deux Chambres peuvent voter des propositions de loi : l'Empereur a donc admis les Chambres à partager son pouvoir législatif. Mais de l'ancien régime sont conservés la candidature officielle, l'arbitraire dans la façon dont sont découpées les circonscriptions, l'obligation du serment, le pouvoir de l'Empereur de prononcer l'état de siège et de déclarer la guerre, ainsi que le droit d'opérer des virements par décret.

Les ministres sont dans une situation mixte. Ils ont, comme dans un régime parlementaire, l'entrée dans les Chambres, dont ils peuvent être membres ; ils sont responsables devant les Chambres, en ce sens qu'ils assistent aux séances « non plus comme commissaires de l'Empereur, mais comme membres du gouvernement ». Mais de l'ancien régime se conserve leur situation vis-à-vis de l'Empereur : « Les ministres ne dépendent que de l'Empereur », c'est lui qui les nomme et les révoque. Il n'y a pas de président du Conseil ; Ollivier, qui a formé le cabinet, reste l'égal de ses collègues.

Du régime de 1852 se conserve la théorie d'un pouvoir constitutionnel organisé à part ; il est enlevé au Sénat, mais transféré à l'Empereur et au peuple. « La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple sur la proposition de l'Empereur » (art. 44). — La méthode est celle du plébiscite, c'est une solution impérialiste, l'Empereur ayant seul le droit de convoquer le peuple : « L'Empereur, dit la Constitution, est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel. »

Le trait original de la Constitution de 1870, c'est d'unir au régime parlementaire, repris à l'ancienne monarchie, les deux caractères fondamentaux de l'Empire de 1852 : le pouvoir constituant sous forme de plébiscite et la responsabilité des ministres envers l'Empereur.

Ces deux particularités sont marquées dans les deux actes officiels qui organisent le plébiscite, c'est-à-dire le décret du 23 avril convoquant pour le 8 mai et la proclamation de l'Empereur. Ce que le gouvernement demande au peuple, c'est d'approuver à la fois les transformations faites dans le sens

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

libéral et le maintien du pouvoir personnel de l'Empereur et de sa dynastie.

Le plébiscite donna lieu à une campagne active dans les deux sens. Les ministres savent que Napoléon tient à avoir un chiffre élevé de « oui ». Ils emploient les mêmes procédés que pour la candidature officielle. Le ministère adresse, le 24 avril, une circulaire à tous les fonctionnaires : « L'Empire, y est-il dit, adresse un appel solennel à la nation. En 1852, il lui a demandé la force pour assurer l'ordre ; l'ordre assuré, il lui demande la force pour fonder la liberté !... Il ne met pas l'Empire en discussion. Il ne soumet au vote que sa transformation libérale. Voter « oui », c'est voter pour la liberté ! » Le Ministre de l'Intérieur envoie une circulaire aux préfets pour leur recommander d'avoir un zèle extraordinaire. Le ministre de la Justice Ollivier envoie ses instructions: chaque procureur général doit réunir les procureurs impériaux, pour leur transmettre les ordres du ministre. Chaque procureur impérial réunit ou voit un à un les juges de paix et leur recommande de pousser les électeurs au scrutin. Le gouvernement redoute, en effet, l'apathie des électeurs, surtout des paysans, et leur abstention. En même temps, des instructions sont données pour rechercher les affiliés de l'Internationale. Les procureurs généraux écrivent pour indiquer l'attitude des populations, du clergé en particulier ; ils donnent leurs prévisions. Préfets et procureurs opèrent séparément ; en quelques endroits, il se produit même des conflits relativement aux juges de paix. Le procureur général de Pau se plaint de ce que le préfet du Lot ait « convoqué des juges de paix pour leur donner des instructions au sujet du plébiscite ». — « A mes offres de concours, écrit le procureur général de Toulouse, le préfet m'a répondu : Rendez-moi mes juges de paix. »

Le gouvernement a essayé de grouper ses partisans en comité. Un organe central fut créé, qui lança un appel. Des comités plébiscitaires furent créés, avec peine, en beaucoup de régions.

L'opposition s'est partagée sur la conduite à tenir. La question posée est double, en effet ; la réponse est unique. *Non* peut être interprété comme un désir de supprimer les réformes ; on voudrait répondre *oui* aux réformes, *non* au régime. En fait, les autoritaires, partisans du régime de 1852, votèrent « oui » ; voter « non » aurait été un acte d'hostilité à l'égard de l'Empereur. Mais les opposants hésitent entre deux solutions : voter « non » ou s'abstenir.

Les opposants à Paris se sont groupés, chaque groupe a publié son manifeste. Le gros du parti républicain s'est réuni

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chez Crémieux ; on publie un manifeste où l'on indique les deux solutions, en recommandant plutôt celle qui consiste à voter « non ». Les groupes orléanistes font de même, sans indiquer de préférence. Les catholiques sont hostiles, surtout l'*Univers*.

Dans chaque parti, il y a eu des dissidents. Parmi les républicains, il y en eut de deux sortes : à l'extrême gauche, les deux journaux révolutionnaires ; à l'aile droite, Picard et son groupe. — Au centre gauche, les journaux se résignent à conseiller de voter « oui » ; parmi les catholiques, le clergé vota et fit voter « oui » en grande partie.

Les oppositions du centre gauche et des catholiques ne se manifestèrent que par des déclarations et des lettres. Les républicains opérèrent par des réunions privées ou publiques. Le Ministère les a autorisées moyennant une déclaration signée de sept électeurs ; il a également autorisé à colporter des bulletins ; il a interdit les affiches. Les réunions sont décrites dans les rapports judiciaires ; il y en eut surtout dans les grandes villes, celles du Sud et de l'Est en particulier : Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Dijon ; des discours violents y furent prononcés contre l'Empire. L'agitation la plus vive se produisit à Béziers et dans la région. Les conservateurs épouvantés se croient revenus à 1851.

Le vote eut lieu en un seul jour, le 8 mai. Les grandes villes donnèrent une majorité de « non ». Il y eut, pour l'ensemble du pays, un nombre énorme de votants : 7.358.000 oui, 1.572.000 non, 1.894.000 abstentions et 114.000 bulletins nuls. Ces résultats furent regardés comme un succès pour le gouvernement. Napoléon III en fut satisfait : « J'ai mon chiffre », dit-il. — L'armée avait voté à part. Il y eut dans l'armée de terre 254.749 oui, 41.748 non et 2.997 bulletins nuls ; dans l'armée de mer, 23.895 oui, 6.009 non et 506 bulletins nuls.

Le résultat immédiat paraît avoir été l'affermissement du régime. Le ministère, resté incomplet depuis avril, est complété dans le sens de la droite par Segris, Mège, Plichon (catholique) et le duc de Gramont (aux affaires étrangères).

La gauche républicaine se scinde. Picard publie dans son journal la « déclaration des dix-sept », c'est une question de tactique : faut-il laisser la gauche ouverte pour y attirer les mécontents monarchistes ? Mais elle implique une question de principes : s'ouvrir aux monarchistes, c'est accepter le régime impérial, se transformer en opposition dynastique. Picard est d'avis d'ouvrir l'opposition. « Ils désirent, dit-il [lui et ses collègues], voir l'opposition grandir, mais ne croient pouvoir atteindre ce résultat que si ses rangs

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

restent ouverts. Ils protestent donc contre tout système d'exclusion : ils ne font et ne veulent faire aucune révolution ». — L'autre moitié de la gauche veut rester un groupe républicain; elle déclare incompatible « la démocratie loyale et le pouvoir monarchique » ; elle cesse de convoquer à ses réunions les partisans de la gauche ouverte. Picard, ayant réclamé Grévy, lui répondit : « Nous ne transigerons jamais avec le pouvoir personnel et nous répudions tous les compromis. » — L'opposition de gauche est donc désormais coupée en deux : la gauche *fermée*, qui attend la République, et la gauche *ouverte*, qui accepte l'Empire pour défendre la liberté.

Le gouvernement s'inquiète de l'Internationale, qui a aidé les grèves. Il fait arrêter les chefs de section. Il y eut un grand procès en correctionnelle. Le gouvernement se déclare décidé à l'écraser : « Désormais, dit-il, nous vous traquerons sans trêve ni merci. »

Le gouvernement paraît tout puissant, l'opposition ne s'agite pas. Le mois de juin 1870 a été l'un des plus calmes de l'Empire.

II. — On peut, à ce moment, se rendre à peu près compte des forces de l'opposition, d'après les élections de 1869 et les rapports sur la campagne plébiscitaire.

Voyons, d'abord, comment les opposants sont distribués entre les différentes régions. — Nous suivrons les mêmes divisions qu'en 1849 et 1850.

Le Nord et le Nord-Est sont presque entièrement impérialistes. Il ne reste des républicains que dans les villes ouvrières, principalement à Lille, Le Cateau, les deux seules localités où il y ait eu une majorité de « non ». On trouve des groupes républicains à Boulogne, Calais, Saint-Pierre, Saint-Quentin, Amiens et aussi dans les petites villes industrielles comme Liancourt, Breteuil, Guize, Corbie ; on note une disposition à l'opposition dans la population ombrageuse de l'Aisne : il y a un député de l'opposition libérale. En Champagne, on signale Reims, Romilly, Bar-sur-Seine et la vallée de la Seine. — Il n'y a presque pas de républicains en Lorraine, pas même les ouvriers de Sedan ne le sont. Il y a une opposition bourgeoise, assez puissante, à Lunéville et Nancy. Dans la Meuse, ne sont signalés que quelques établissements métallurgiques et la ville de Bar. — Dans les Vosges, il y eut une coalition des partisans de Buffet et des républicains. En Alsace, existe un fort parti républicain, surtout à Strasbourg et à Colmar, dans la petite bourgeoisie, et aussi dans la région industrielle du Haut-Rhin, à Mulhouse en particulier, où ce ne sont pas seulement les ouvriers qui sont républicains, mais aussi les industriels protestants. — Dans toute cette région du Nord, il n'y

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

a pas de députés républicains, à l'exception d'un député alsacien ; il y a, en plus, un député membre de l'opposition libérale.

Le Nord-Ouest est impérialiste ou légitimiste. Dans la région à l'ouest de Paris, il reste en Loiret un arrondissement opposant, celui de Montargis, qui nomma un député du centre gauche, Cochery. En Seine-et-Oise, on signale à Pontoise une réunion antiplébiscitaire, il y eut deux députés de l'opposition libérale, Lefèvre-Pontalis et Barthélemy Saint-Hilaire, et le canton de Longjumeau est particulièrement surveillé ; mais il s'agit plutôt d'un état d'esprit frondeur que de sentiments républicains. En Eure-et-Loir s'exerce l'influence personnelle de Labiche, surtout dans le canton d'Anet. Sur la Loire, il y a quelques groupes républicains peu nombreux dans les villes, Blois, Tours et aussi dans quelques cantons de la campagne. Trois députés des bords de la Loire appartiennent à l'opposition libérale : Tossin, Houssard et Wilson. Saumur possède un assez grand nombre de républicains ; il y eut une faible majorité de « non ». — La Normandie a conservé des tendances orléanistes, surtout dans l'Eure et à Honfleur ; mais la grande masse est ralliée à l'Empire. Il y a des républicains à Rouen et dans les villes industrielles, Elbeuf, Bolbec, Lillebonne et Le Havre. Cette opposition est peut-être aidée par les patrons, qu'ont irrités les traités de commerce. Deux républicains et un membre de l'opposition libérale furent élus en Normandie. — En dehors, nous ne trouvons d'opposition que sur des points isolés comme la vallée de l'Andelle dans l'Eure, celle de la Vire avec Condé dans le Calvados ; dans la Manche, Cherbourg avec les ouvriers du port ; les petits commerçants d'Alençon, dans l'Orne, avec quelques centres industriels, dans l'arrondissement de Domfront ; le Maine conserve une région démocratique dans l'arrondissement de Saint-Calais, un groupe républicain au Mans, et il y a des points isolés dans la Mayenne.

Dans l'Ouest, la Bretagne est légitimiste, mais en grande partie ralliée grâce à la très grande influence du clergé. Il n'y a d'opposition que dans les deux ports ouvriers de Brest et de Lorient et quelques groupes dans les grandes villes : Nantes, Rennes et Saint-Brieuc. L'ensemble de la Bretagne donna 530.000 oui contre 48.000 non. — L'Anjou est légitimiste sauf la ville d'Angers ; à Cholet, l'opposition vient du commerce des toiles et surtout de la noblesse. — Le Poitou est légitimiste en Vendée, mais rallié. Les Charentes sont impérialistes avec un centre d'opposition à La Rochelle, formé par une coalition de républicains et d'orléanistes. Cette ville envoya un député républicain ; une influence républicaine, celle du journaliste Babaud, s'exerce à Confolens.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le Sud-Ouest, jusqu'aux Pyrénées, est devenu impérialiste, même en Dordogne. Il existe encore une faible opposition à Périgueux, à Bergerac. En Gironde, il existe une opposition à Sainte-Foy et à Libourne, résultat d'une coalition de républicains et d'orléanistes (le pasteur Steeg et le duc Decazes); mais le seul centre d'opposition sérieux est Bordeaux, où il y eut des réunions antiplébiscitaires et où deux députés républicains avaient été élus. Dans les départements des Landes et des Pyrénées, il n'y a que quelques petits groupes. — La principale opposition est dans la vallée de la Garonne; dans le Lot-et-Garonne, à Agen, Villeneuve, Marmande et Tonneins; dans le Gers, à Auch et à Lectoure. Le principal centre est Toulouse, où se publie un journal radical. Le Lot est inerte, il n'y a quelques républicains que dans les villes. De même, dans le Tarn-et-Garonne, on ne trouve que quelques groupes à Montauban; dans le Tarn, à Castres et Carmaux; dans l'Ariège, à Pamiers.

Dans la région du centre, il reste de l'opposition républicaine à Bourges et à Vierzon; Saint-Amand élut un député républicain. Dans l'Allier, les campagnes sont assez impérialistes. De même en Auvergne, où cependant le Cantal élut un membre de l'opposition libérale. Le Puy-de-Dôme est républicain; mais, à Issoire, une coalition fit élire un orléaniste, Barante. Dans la Haute-Loire, il reste un arrondissement républicain, Brioude, qui élut le député Guyot. — Le Limousin est dirigé par l'administration, e clergé y étant sans influence. L'opposition est concentrée à Limoges, à Bellac et à Ussel. Les départements du versant du massif central sont dociles au gouvernement, ainsi l'Aveyron même dans les centres urbains. L'opposition a été catholique; elle a élu Chambrun, mais a voté oui. De même en Ardèche, sauf les protestants. L'arrondissement de Privas appartient aux républicains; mais il est morcelé pour les élections.

Les deux régions du Sud, le Languedoc et la Provence, ont une forte opposition légitimiste et républicaine. Les Pyrénées-Orientales et l'Aude sont presque ralliés, sauf Perpignan et Narbonne. La résistance est dans l'Hérault; elle a élu Picard; les principaux centres sont Montpellier et Béziers, qui donnent la majorité à Floquet. Dans les petites villes républicaines de 1851, populations de vignerons enrichis, il y a encore une forte proportion de « non », à Florensac, à Bédarieux; il y a une majorité de « oui » dans la région pauvre. Dans le Gard, les deux partis rouges et blancs restent en présence, mais les blancs sont ralliés; les opposants sont les républicains de Nîmes et de la région protestante.

En Provence, les légitimistes ont conservé leurs forces dans le

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nord-Ouest de la Vaucluse. Les républicains dominent dans les arrondissements d'Apt et de Marseille : deux irréconciliables furent élus ; dans les autres villes, Arles, Aix, les ouvriers sont républicains. Dans le Var, Toulon et les ouvriers du port et quelques parties de l'arrondissement de Brignoles et de celui de Draguignan appartiennent à l'opposition, de même dans les Basses-Alpes, la partie de plaine de l'arrondissement de Forcalquier. Toutes les montagnes et les Alpes-Maritimes suivent le gouvernement.

La région de l'Est est une des plus opposantes. En Franche-Comté, la partie catholique de la population est restée légitimiste. Le Doubs et la Haute-Saône sont ralliés à l'Empire. L'opposition républicaine domine à Besançon et dans la région industrielle protestante de Montbéliard, où un député républicain est élu; dans le Jura, à Arbois, et dans une partie de l'arrondissement de Dôle, où Grévy est élu. En Bourgogne, la partie basse de l'Yonne et la région des vignobles nommèrent des députés de l'opposition libérale. Dans la Haute-Marne, il y a quelque opposition à Langres et à Chaumont ; le reste est impérialiste. En Côte-d'Or, la montagne orléaniste est ralliée ; les républicains dominent à Dijon, à Beaune ; un député républicain fut élu. — En Saône-et-Loire, les villes ont une majorité républicaine, à Chalon et à Mâcon ; mais le gouvernement domine les campagnes et a repris Louhans. De même, l'Ain est devenu impérialiste, sauf à Nantua (pays de Baudin) et dans le centre ouvrier d'Oyonnax.

Dans le Rhône et la Loire, les campagnes restent impérialistes ou légitimistes. Les centres industriels sont républicains. Lyon donne une grande majorité aux républicains : deux irréconciliables sont élus. A Saint-Etienne, il y a de très violentes réunions contre l'Empire.

Le Dauphiné reste en grande partie républicain. Le gouvernement a gagné les Hautes-Alpes et une partie des campagnes dans trois départements sur cinq. Les centres d'opposition sont Grenoble, Saint-Marcellin, La Tour. — La Drôme est hostile dans le Nord ; les circonscriptions furent découpées de façon à faire élire tous les candidats officiels ; mais l'arrondissement de Valence donna une grosse majorité républicaine, même dans la campagne.

Si l'on compare la distribution des voix à celle de 1850, il apparaît que le parti légitimiste s'est coupé en deux ; la majeure partie s'est ralliée avec le clergé, mais elle hésite en 1869 ; de là les élections d'opposition catholique dans la Flandre, le Haut-Rhin et la Bretagne. Le parti républicain se retrouve aux mêmes ré-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gions qu'en 1850, surtout dans le Sud et dans l'Est, mais diminué et ayant perdu presque toutes les campagnes, qu'il avait commencé à entamer. Dans le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest et l'Ouest, il ne garde guère que les villes dans le Sud-Ouest, la vallée de la Garonne. — Dans l'Est même, il a perdu la Haute-Saône, l'Ain, le Charollais, la Bresse et les Hautes-Alpes; dans le Sud, une partie du Var et les Pyrénées-Orientales.

Le parti républicain est donc moins fort qu'en 1850; mais il est concentré dans les villes, fortifié par la coalition avec les libéraux et devenu plus agressif.

III. — La chute de l'Empire nous est bien connue. Nous possédons des documents diplomatiques et beaucoup de souvenirs émanant des hommes mêlés aux événements d'où est sortie la guerre les principaux sont ceux de Gramont, Bismarck, Benedetti, Loftus, Nigra, Beust et Lebrun.

La cause de la chute de l'Empire, ce fut la guerre. Les faits certains sont ceux-ci. — La guerre est imprévue, à ce moment; elle est sortie de la candidature Hohenzollern, qui fut l'œuvre personnelle de Bismarck. Bismarck avait préparé la candidature depuis 1869 (fait établi par une déclaration de Charles de Roumanie disant que la candidature fut soumise à un conseil de famille). Il y eut des tentatives d'alliance avec l'Autriche de la part de la France. On en était resté à cette idée, à Paris, que la Prusse était une puissance de second ordre. On manœuvra de manière à rendre la guerre inévitable.

On ne se contenta pas d'avoir obtenu le retrait de la candidature de Léopold de Hohenzollern ; mais on exigea, pour l'avenir, une garantie du roi de Prusse. On donna ainsi à Bismarck le moyen de présenter les exigences de la France comme inacceptables, de faire refuser et d'annoncer le refus. Bismarck désirait la guerre ; Moltke se déclarait prêt ; on connaissait, par les votes de l'armée au plébiscite, le chiffre exact de notre effectif. — Les négociations furent menées en dehors d'Ollivier, qui était partisan de la paix, par Napoléon, Gramont et probablement l'Impératrice. — Le gouvernement prit l'initiative, et demanda au Corps législatif de voter la mobilisation. — Au Corps législatif, la résistance vint de la gauche, mais pour des raisons d'opportunité seulement. Les deux orateurs furent Thiers et Gambetta; or, tous deux étaient hostiles à la Prusse et à la politique de paix.

Le gouvernement avait compté sur des alliances non encore conclues, qui ne se réalisèrent pas, et sur les avantages d'une mobilisation plus rapide, en envoyant les régiments sur le théâtre des opérations sans compléter leurs effectifs.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Or les Allemands mobilisèrent plus vite, avec de plus grosses masses, une artillerie à plus forte portée, et prirent immédiatement une offensive envahissante.

Le deuxième acte est la chute du ministère du 2 Janvier. Ce fut la conséquence directe de l'impression produite par l'invasion. La nouvelle arriva, le 6 août, par une dépêche de l'Empereur : « Nous sommes en pleine retraite. Il faut que vous soyez à la hauteur des circonstances. Il faut déclarer l'état de siège et se préparer à la défense de la capitale; je n'ai pas de nouvelles de Mac-Mahon. » Le gouvernement rend deux décrets: l'un convoque les Chambres pour le 11 août ; l'autre met Paris en état de siège. Mais la majorité désire avoir un ministère plus énergique ; les trois groupes qui la constituent envoient une délégation à l'Impératrice, qui doit demander un ministère Trochu. L'Impératrice refuse. Le ministère voudrait faire revenir Napoléon; les généraux l'ont engagé à quitter l'armée. L'Impératrice l'en empêche. — Il a fallu (9 août) réunir le Corps législatif pour voter des mesures de guerres. Tous les partis sont d'accord. La droite prend l'offensive et dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable d'organiser la défense... », qui est voté. Ollivier se retire et l'Impératrice charge Palikao de former un ministère : c'est le ministère du 10 août ; il appartient à la droite. — Napoléon se décide à revenir; il envoie en avant Trochu, avec un décret qui le nomme gouverneur de Paris ; son plan est de ramener l'armée pour défendre Paris. L'Impératrice refuse de l'accepter; elle reçoit Trochu de mauvaise grâce ; on ne le convoque pas au conseil des ministres. Palikao gouverne seul, sans tenir compte du Corps législatif, qui proteste ; il voudrait adjoindre un comité de neuf membres. « Quelque confiance que nous ayons dans la Chambre, répond Palikao, nous avons la responsabilité ; nous la voulons entière. » — Le gouvernement accepte finalement qu'on lui adjoigne trois membres du Corps législatif et deux sénateurs.

L'acte suivant est la conséquence de la défaite de Sedan. La nouvelle parvint d'abord indirectement, par Bruxelles ; puis arriva la dépêche de l'Empereur, le 3 au soir : « L'armée est défaite et captive ; moi-même, je suis prisonnier ». Il se tint des réunions ; le ministère n'arriva pas à prendre une décision. Le Corps législatif demande à prendre part au gouvernement. Il y a dès lors trois solutions en présence dans le monde officiel : 1° un conseil de régence (ou de défense), 2° un comité du Corps législatif, 3° la déchéance. Une autre solution existe dans Paris, la République. Le gouvernement hésite ; malgré lui, il y eut une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

séance de nuit au Corps législatif : « Nous n'irons pas ; on se passera de nous, » dit Palikao à Schneider.

A cette séance, Jules Favre dépose et lit, lentement, la proposition dite des vingt-sept : « Louis Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus du pouvoir. Il sera nommé par le Corps législatif une commission investie de tous les pouvoirs du gouvernement et qui aura pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire. » — On discuta une proposition de Thiers, qui est celle de Jules Favre modifiée : « Vu la vacance du trône, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense, et une Assemblée constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. » — C'est la déchéance moins le mot, et cependant la motion ne fait que constater un fait, la captivité de l'Empereur.

Dans la matinée du 4, le centre gauche orléaniste envoie Buffet et quelques députés auprès de l'Impératrice : « Si la Chambre, dit Buffet, constitue elle-même une commission de gouvernement, elle usurpe le pouvoir exécutif ; si elle agit sur l'initiative de la régente, ce sera une force morale. L'expédient ne durera que le temps de la crise. » — « Si on croit que nous sommes un obstacle, dit l'Impératrice, que l'on prononce notre déchéance. Quitter mon poste, au moment du péril, serait une désertion. La seule conduite patriotique pour les représentants du pays serait de se serrer autour de moi, de concentrer tous les efforts contre l'invasion..... »

La décision devait être prise dans la séance du Corps législatif qui commença à 1 heure et demie. Les trois solutions sont en présence ; une grande majorité se prononça pour la motion de Thiers, c'est-à-dire pour un comité de gouvernement et de défense nationale, nommé par le Corps législatif, la déchéance. L'avenir est ainsi réservé. La proposition de Thiers, modifiée, ne parle plus d'une Constituante.

La déchéance fut prononcée sous la pression du peuple de Paris. L'action ne fut pas seulement celle des républicains, mais aussi celle de la foule irritée de la lenteur qu'on apportait à prendre des décisions. — L'intervention de la foule dépendit de la défense matérielle du Corps législatif ; elle avait été organisée par Pietri et était assez forte ; mais la Garde nationale se présenta, et on n'osa pas la repousser, d'autant plus qu'un ordre du gouvernement l'avait convoquée. — Au Corps législatif, les tribunes des journalistes sont remplies, et aussi celles des anciens représentants ; le public qui les occupe sort pendant la suspension de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

séance et fait des signes à la foule, qui, les comprenant mal, force les grilles et envahit la salle des séances.

La séance est reprise; mais les députés ne viennent pas. La foule se trouve maîtresse ; les députés de gauche lui parlent, l'exhortent au calme ; ils voudraient des opérations régulières. Mais la foule est impatiente ; Gambetta doit prononcer la déchéance, puis la foule réclame la République : « Voulez-vous, ou non, la guerre civile ? » dit Jules Favre. — « Il faut que nous constituions immédiatement un gouvernement provisoire... Je vous en conjure, pas de journée sanglante... La République, ce n'est pas ici qu'il faut la proclamer...» — « Oui, appuya Gambetta, c'est à l'Hôtel de Ville qu'il faut la proclamer. » La foule suivit Gambetta et Jules Favre, qui se rendaient à l'Hôtel de Ville pour y proclamer la République.

Listes d'auteurs

PROGRAMMES DE 1909.

(*Suite*)

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Langue allemande.

LESSING : *Minna von Barnhlem.*

GŒTHE : *Torquato Tasso.*

SCHILLER : *Marie Stuart.*

FICHTE : *Reden an die deutsche Nation* (les huit premiers discours).

H. von TREITSCHKE : *Luther*, *Fichte* (Biographische Essays, I, Reihe, *Deutsche Bücherei*, Band 29).

H. von TREITSCHKE : *Lessing*, *Kleist* (Biographische Essays, II, Reihe, *Deutsche Bücherei*, Band 30).

Die Ernte aus acht Jahrhunderten deutscher, Lyrik, gesammelt von Will Wesper, de la page 26 à la page 120 (W. Langewiesche-Brandt, Düsseldorf und Leipzig).

HERMANN PAUL : *Deutsches Wörterbuch.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Langue anglaise.

1. SHAKESPEARE : *Henry V*, acts 1, 2, 3.
2. FIELDING : *Tom Jones* (first six books).
3. WORDSWORTH : *The prelude*, books -
4. J. R. LOWELL : *My Study Windows.*
5. KEAST : *Lamia.*
6. BERNARD SHAW : *You Never Can Tell.*

Langue espagnole.

1. DIEGO DE VALERA : *Memorial de diversas hazañas*, du chap. XLI au chap. C.
2. VICENTE ESPINEL : *Marcos da Obregón, Descansos* XI à XX inclusivement.
3. CALDERON : *La Vida es Sueño* (La *Comedia* et l'*Auto*).
4. BRETON DE LOS HERREROS : *Muérete y verás.*
5. Mme PARDO BAZAN : *La Madre naturaleza.*

Langue italienne.

DANTE : *Purgatoire*, VI et VII.
MACHIAVEL : *Ritratti delle cose della Francia*, 1re partie.
MANZONI : *Inni sacri ; Il Conte di Carmagnola.*
GIUSTI : Poésies contenues dans le *Manuale della letteratura italiana* d'Ancona et Bacci, t. V.
DE AMICIS : *Bozzetti militari.*

Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

MORALE.

Pour la morale, le sujet sera pris dans les matières du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Le sommaire suivant pourra servir de guide aux aspirantes pour la préparation des questions d'éducation et d'enseignement :

1. Fins et moyens généraux de l'éducation : les habitudes, les principes. — L'éducation des femmes. — L'éducation des jeunes filles dans les établissements d'instruction secondaire de France.
2. Education physique : les exercices et les jeux. — L'éducation physique des jeunes filles au lycée.
3. Education morale. — Education de la volonté et des senti-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ments. — Les différents caractères et les méthodes de réformation du caractère. — Education de la conscience morale.

4. Education intellectuelle aux différents âges. — Formation du jugement et du goût.

5. Education domestique.

6. Instruction. — Part à faire aux lettres, à l'histoire, à la poésie, aux arts, aux sciences, dans l'enseignement des jeunes filles.

7. Les méthodes d'enseignement ; la classe, le cours, l'interrogation, la lecture des textes, le choix et la correction des devoirs.

8. La discipline.

9. Qu'est-ce que l'esprit d'une maison d'éducation ? Moyens de le former.

LITTÉRATURE ET GRAMMAIRE.

1. *Chefs-d'œuvre poétiques de Marot, Ronsard, etc...*, par M. Lanusse (Belin frères, éd.). — Chefs-d'œuvre poétiques d'*Agrippa d'Aubigné*, pp. 187-220.

2. Racine : *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, 1re partie. — Une nouvelle édition de cet ouvrage vient d'être donnée par M. A. Gazier (Société française d'imprimerie et de librairie, rue de Cluny, n° 15).

3. Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxi, xxxii, xxxiii, xxxiv, et chap. xxxvi, xxxvii et xxxviii.

4. Alfred de Musset : *Œuvres choisies*, par P. Morillot (Delagrave, édit.). — 1re partie, *Poésie*, de la p. 59, *Voltaire*, jusqu'à la p. 146 ; et 4e partie, *Critique*, de la p. 379 à la fin du volume.

HISTOIRE.

1. La Perse depuis l'avènement de Cyrus à la mort d'Artaxercès Ier.

2. La France depuis l'avènement de Hugues Capet jusqu'à la mort de Philippe-Auguste.

3. La France de 1661 à 1715.

4. L'Italie de 1815 à 1871.

GÉOGRAPHIE.

1. Les eaux courantes : pluies, neiges et glaciers, ruissellement et infiltrations, sources et fleuves.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

2. La Normandie et la Bretagne.
3. L'Autriche-Hongrie.
4. Le Brésil et les Etats de la Plata.

AUTEURS ALLEMANDS.

1. GŒTHE : *Werthers Leiden.*
2. GRILLPARZER : *Sapho.*
3. HEINE : *Harzreire.*
4. FREILIGRATH : *Gedichte* (édition Reclam), de la page 19 à la page 129.

AUTEURS ANGLAIS.

1. SHAKESPEARE : *As you like it* (édition Cassel à 30 centimes).
2. MILTON : *Paradise lost*, book I (édition Stead à 1ᵈ).
3. BURKE : *Reflections on the French Revolution.*
4. GISSING : *The Odd Women* (1 vol. à 7ᵈ de la Nelson Library).

AUTEURS ESPAGNOLS.

1. MORETO : *El desdén con el desdén.*
2. PÉREZ GALDOS : *El Abuelo.*
3. ARMANDO PALACIO VALDÈS : *La Hermana San Sulpicio.*

AUTEURS ITALIENS.

1. PÉTRARQUE : *Trionfo della Morte.*
2. MÉTASTASE : *Clemenza di Tito.*
3. I. NIÉVO : *Confessioni d'un ottuagenario*, chapitre I-III.
4. G. CARDUCCI : *Per la morte di Napoleone Eugenio. — Sogno d'estate* (Dans l'*Antologia della lirica moderna italiana*, de S. Ferrari, Bologne).

Certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires.

AUTEURS FRANÇAIS.

1. ALBERT CAHEN : *Morceaux choisis des auteurs classiques et contemporains*, prose et poésie, 1er cycle (1 volume, chez Hachette). Etudier, parmi les prosateurs : Fontenelle, Voltaire, Chateau-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

briand, P.-L. Courier, Michelet, Ed. About ; — parmi les poètes : Lamartine.

2. CORNEILLE : *Cinna.*

3. RACINE : *Phèdre.*

4. MOLIÈRE : *Le Bourgeois Gentilhomme.*

5. LA FONTAINE : *Fables*, livre XI.

LA BRUYÈRE : *Les Caractères*, chapitre V : De la société et de la conversation.

7. DIDEROT : *Pages choisies*, par G. Pellissier (1 volume, librairie Armand Colin), de la page 1 à la page 81.

8. VICTOR HUGO : *Morceaux choisis*, poésie (édition J. Steeg, 1 volume, chez Delagrave) ; étudier les nos 72, 75, 77, 80, 85, 96, 104, 107.

PÉDAGOGIE.

1. EM. KANT : *Traité de Pédagogie* (trad. J. Barni), 1 petit volume, chez Alcan. Etudier de la page 100 à la fin.

2. *Instructions de 1890 concernant les programmes de l'enseignement secondaire classique* (1 petit volume chez Delalain). Etudier, dans le rapport de M. Marion, 1re partie, considérations générales, de la page CLXII à la CLXXXI.

AUTEURS ALLEMANDS.

1. GROMAIRE : *Die deutsche Lyrik*, de la page 185 à la fin du volume (1 volume, librairie Armand Colin).

2. ERNST VON WILDENBRUCH : *Das edle Blut* (1 petit volume, Berlin, Grotesche Verlagsbuchhandlung).

AUTEURS ANGLAIS.

1. SHERIDAN : *The School for Scandal.*

2. POCKET et ANTHOLOGY, n° 5 : *Poetry for Children ; One hundred of the Best Poems for the Young* (Gowans et Gray, London and Glasgow) ; pages 56 à 98 ; poèmes 31 à 57 seulement.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 10 14 JANVIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Béranger.

Pierre-Jean *de* Béranger, — qui avait la particule, sans être noble, je crois, et qui, d'ailleurs, ne tenait pas plus à sa particule qu'à sa noblesse, — est né à Paris le 19 août 1780, et je vous dis tout de suite qu'il y est mort le 16 juillet 1857.

Il appartenait à une famille pauvre, et même voisine de la misère ; c'est dire que son enfance ne fut pas très gaie et que le futur chansonnier a connu la gêne, dès ses premières années. Il l'a, d'ailleurs, connue à peu près pendant toute sa vie. Béranger a rappelé cette enfance besoigneuse dans une pièce qui a pour titre *Le Tailleur et la Fée* :

Dans ce Paris plein d'or et de misère,
En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père,
Moi nouveau-né, sachez ce qui m'advint.
Rien ne prédit la gloire d'un Orphée
A mon berceau qui n'était pas de fleurs ;
Mais mon grand-père, accourant à mes pleurs,
Me trouve un jour dans les bras d'une fée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et cette fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

Le bon vieillard lui dit, l'âme inquiète :
« A cet enfant quel destin est promis ? »
Elle répond : « Vois-le, sous ma baguette,
« *Garçon d'auberge, imprimeur et commis.*
« Un coup de foudre ajoute à mes présages (1) :
« Ton fils atteint va périr consumé ;
« Dieu le regarde, et l'oiseau ranimé
« Vole, en chantant, braver d'autres orages. »
Et puis la fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

C'est, en effet, par son grand-père que Béranger a été élevé : le père était plongé dans des affaires financières assez compliquées et n'avait pas le loisir de veiller à l'éducation de son enfant. Vers l'âge de dix ans, le jeune Béranger fut envoyé à Péronne, où une de ses tantes était aubergiste ; de là, il passa chez un imprimeur, comme apprenti, et c'est ainsi que le futur poète se familiarisa avec les poètes du XVIIIe siècle, notamment avec Voltaire, qui excita son admiration.

A seize ans, Béranger revint à Paris, chez son père, cette fois-ci, et fut employé en qualité de commis de banque. Son zèle pour les affaires n'était pas extrême, comme vous le pensez bien, et, déjà, il manifestait un goût assez vif pour les choses de la littérature. Ambitieux de la gloire, et en particulier de la gloire poétique, il s'essaya dans de grands sujets lyriques et élégiaques : il entreprit même un grand poème épique sur *Clovis*. Vous savez que c'était la mode à cette époque-là.

Le jeune Béranger eut la chance de rencontrer deux protecteurs, tous deux illustres à des titres divers : ce furent Lucien Bonaparte et Arnault. Lucien Bonaparte vint à son aide, pécuniairement ; il lui abandonna même, dit-on, son traitement de membre de l'Institut. Arnault le soutint de son mieux aussi, avec plus de persévérance et, en quelque sorte, de fidélité. Bien entendu, Béranger n'a pas oublié ce qu'il devait à ses bienfaiteurs. Il a dédié, notamment, deux de ses pièces à Arnault : l'une en 1812, assez faible ; c'est une sorte de monologue, en langage rustique, adressé à Arnault, le jour de sa fête, par un de ses fermiers, et l'idée ne m'en paraît pas très heureuse ; — l'autre, bien supérieure, a pour titre *Les Oiseaux*, « couplets adressés à M. Arnault, partant pour son exil. Janvier 1816 ». C'est une sorte d'allégorie, ou, si vous aimez mieux, une pièce à allusions :

(1) Béranger fut frappé de la foudre dans sa jeunesse.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'hiver redoublant ses ravages
Désole nos toits et nos champs ;
Les oiseaux sur d'autres rivages
Portent leurs amours et leurs chants.
Mais le calme d'un autre asile
Ne les rendra pas inconstants ;
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps.

A l'exil le sort les condamne,
Et plus qu'eux nous en gémissons !
Du palais et de la cabane
L'écho redisait leurs chansons.
Qu'ils aillent d'un bord plus tranquille
Charmer les heureux habitants.
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps.

Oiseaux fixés sur cette plage,
Nous portons envie à leur sort.
Déjà plus d'un sombre nuage
S'élève et gronde au fond du nord.
Heureux qui sur une aile agile
Peut s'éloigner quelques instants !
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps.

Ils penseront à notre peine,
Et, l'orage enfin dissipé,
Ils reviendront sous le vieux chêne
Que tant de fois il a frappé.
Pour prédire au vallon fertile
De beaux jours alors plus constants,
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps.

La pièce est vraiment d'un très joli goût, d'une discrétion et d'une finesse bien faites pour plaire à Arnault.

Béranger fut encore protégé par plusieurs autres hauts personnages, grâce auxquels il put entrer comme expéditionnaire au ministère de l'instruction publique. Désormais à l'abri du besoin, sans être toutefois dans l'aisance, il ne songe guère qu'à faire des vers. C'est donc vers 1809 ou 1810 que Béranger se lance résolument dans la carrière où il va s'illustrer. Vous connaissez tous la pièce qu'il a intitulée *Ma Vocation* :

Jeté sur cette boule,
Laid, chétif et souffrant ;
Etouffé dans la foule.
Faute d'être assez grand ;
Une plainte touchante
De ma bouche sortit ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit !

Le char de l'opulence
M'éclabousse en passant ;
J'éprouve l'insolence
Du riche et du puissant :
De leur morgue tranchante
Rien ne nous garantit.
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit !...

— La pièce, notons-le dès maintenant, est banale, mais relevée par la forme : c'est le cas de bien des chansons de Béranger. Il fait entrer dans un cadre original des traits satiriques, à peu près toujours les mêmes, contre les grands, les rois ou les prêtres. C'est par la forme seulement qu'il se renouvelle...

Chanter, ou je m'abuse,
Est ma tâche ici-bas.
Tous ceux qu'ainsi j'amuse
Ne m'aimeront-ils pas ?
Quand un cercle m'enchante,
Quand le vin divertit,
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit !

Béranger a donc désormais trouvé sa voie. Il est entré au Caveau, que présidait alors Désaugiers. La chanson sera son domaine.

En 1815, Béranger fait paraître son premier recueil, qui contient peu ou pas de politique. Cela s'explique, car ces chansons ont été écrites sous l'Empire, à une époque où il eût été imprudent de s'exprimer avec trop de franchise : d'ailleurs, Béranger était plutôt prêt à admirer qu'à dénigrer l'épopée napoléonienne. Pourtant, c'est dans ce recueil que se trouvent deux chansons doucement satiriques, oh ! légèrement satiriques, et très acceptables, *Le Sénateur* et *Le Roi d'Yvetot*.

Je ne vous lirai pas *Le Sénateur* : c'est une bouffonnerie où l'auteur raille certain défaut qui n'est pas spécial aux hommes politiques. L'empereur a, paraît-il, illustré cette pièce d'un sourire en 1813.

Je ne sais pas si Napoléon a souri beaucoup à la lecture du *Roi d'Yvetot*, qui est de mai 1813. Bien que la satire fût discrète, l'empereur pouvait ici se considérer comme assez directement atteint. Sur un ton gai et bon enfant, le poète y proteste, en somme, contre tout ce qui constituait l'impérialisme : ambition,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

guerre, luxe, impôts, etc... Béranger est là tout à fait dans sa note ; il se montre gai, gaillard, railleur, sans trop de méchanceté, et ce ton lui convient parfaitement :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire ;
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire,
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on.
Oh ! oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah ! ah !
Quel bon petit roi c'était là !
La, la.

Il faisait ses quatre repas
Dans son palais de chaume,
Et sur un âne, pas à pas,
Parcourait son royaume.
Joyeux, simple et croyant le bien,
Pour toute garde il n'avait rien
Qu'un chien.
Oh ! oh ! oh ! etc...

Il n'avait de goût onéreux
Qu'une soif un peu vive ;
Mais, en rendant son peuple heureux,
Il faut bien qu'un roi vive.
Lui-même à table, et sans suppôt,
Sur chaque muid levait un pot
D'impôt.
Oh ! oh ! oh ! etc...

Aux filles de bonnes maisons
Comme il avait su plaire,
Ses sujets avaient cent raisons
De le nommer leur père :
D'ailleurs, il ne levait de ban
Que pour tirer quatre fois l'an
Au blanc.
Oh ! oh ! oh ! etc...

Il n'agrandit point ses États,
Fut un voisin commode,
Et, modèle des potentats,
Prit le plaisir pour code.
Ce n'est que lorsqu'il expira,
Que le peuple qui l'enterra
Pleura.
Oh ! oh ! oh ! etc...

On conserve encor le portrait
De ce digne et bon prince
C'est l'enseigne d'un cabaret
Fameux dans la province.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Les jours de fête, bien souvent,
La foule s'écrie en buvant
Devant :
Oh ! oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah ! ah !
Quel bon petit roi c'était là !
La, la.

L'empereur connut-il cette chanson ? Je ne sais. Si oui, il n'a pas dû en être très satisfait. Vous connaissez l'anecdote, authentique celle-là, d'après laquelle Napoléon, demandant un jour à un de ses courtisans : « Que dira mon peuple, quand je ne serai plus là ? » et n'obtenant qu'une réponse dictée par la flatterie, se répondit à lui-même : « Eh ! bien, il dira : *Ouf* ! » Cette conclusion se dégage assez nettement de la chanson du *Roi d'Yvetot*.

Le deuxième recueil des *Chansons* de Béranger parut en 1821. Ici, la politique domine. Béranger a trouvé sa véritable voie : sa chanson est un article de journal tourné en vers. Béranger excelle dans ce genre, et les événements lui fournissent une ample matière, où peut s'exercer sa fantaisie. Il déteste la Restauration, et il se plaît à opposer à la platitude présente les souvenirs de l'épopée impériale encore toute récente. Il exploite les rancunes de l'opposition et il exalte la gloire du régime disparu : il fait des chansons d'officier en demi-solde. Coût : trois mois de prison.

En 1825, paraît un troisième recueil, qui, étant considéré comme moins hostile, ne fut pas poursuivi.

Le quatrième recueil, publié en 1828, est assurément le plus chargé à poudre de tous les recueils de Béranger. Son apparition produisit un grand esclandre. On intenta à l'auteur un procès qui fut, naturellement, retentissant. Coût : neuf mois de prison et dix mille francs d'amende.

1830 arriva : c'était le triomphe de Béranger et de son parti. Mais Béranger ne voulut pas en profiter ; il ne voulut accepter ni faveur ni emploi ; il ne voulut pas être de l'Académie, bien qu'il entretînt des relations avec la plupart des écrivains en renom à cette époque. C'est alors qu'il composa la pièce célèbre :

Non, mes amis, non je ne veux rien être.....

En réalité, 1830, ce prétendu triomphe des idées de Béranger, porta au poète un préjudice assez sérieux : désormais, Béranger n'est plus de l'opposition, les sujets de chansons s'offrent à lui moins nombreux, et ses recueils ne sont pas assurés d'avoir de la vogue. Béranger fait ces remarques en souriant à plusieurs de ses amis. Sa *Correspondance* contient, à ce sujet, de curieuses déclarations.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

En 1833, nouveau recueil, d'un caractère très différent. Cette fois-ci, Béranger n'est plus seulement voltairien, anticlérical et vaguement républicain : il est déjà à demi socialiste. Béranger, assurément, est très sincère, et rien ne nous autorise à mettre en doute sa bonne foi dans cette évolution de ses idées. Mais remarquons, néanmoins, qu'il a un sens très vif de la popularité et qu'il a toujours su voguer dans ce sens.

A partir de 1833, Béranger garde un silence très habile. Il fait semblant de ne plus écrire. Il écrit, cependant, puisqu'il trouve le moyen de publier, en 1846, un supplément de dix chansons nouvelles, d'ailleurs assez peu remarquables.

1848 semblait devoir être le deuxième triomphe de Béranger. Il n'en profita pas. Comme en 1830, il s'abstint de toute intervention inopportune en dehors du domaine de la chanson. Pas de faveurs, pas de sinécure, pas d'honneurs. Le poète n'en veut pas. On le nomme, malgré lui, député à l'Assemblée Nationale : il démissionne. Sa démission n'est pas acceptée : il maintient son refus dans une lettre modeste et spirituelle adressée au président de l'Assemblée.

De 1848 à sa mort, Béranger écrit encore *Ma Biographie* et *Dernières Chansons*.

Je ne dirai rien du premier de ces deux ouvrages : il ne nous apprend rien de bien nouveau ni sur le poète ni sur les personnages de son temps, et, au point de vue littéraire, ce livre achève de nous prouver que Béranger a traversé tout le mouvement romantique sans le comprendre.

Quant aux *Dernières Chansons*, elles sont d'un caractère plus élevé, mais un peu froides. La verve fait trop souvent défaut, et l'effort y est trop visible.

En revanche, on a réuni en quatre volumes sa *Correspondance*, qui est du plus grand intérêt.

Béranger était un homme d'un caractère excellent. Il était la loyauté, la franchise mêmes. Cordial, serviable, dévoué, il n'a jamais rien demandé pour lui, et il a très souvent demandé pour les autres.

Sa fierté, son amour de l'indépendance, étaient extrêmes.

En 1834, il faillit se brouiller avec Hortense Allart, une intrigante, du reste bonne âme, qui s'était permis d'ouvrir, à son insu, une souscription publique afin de lui venir en aide (1) :

« En vérité, ma chère Hortense, ce n'est pas de vous que je

(1) Cf. le volume de M. Léon Séché sur *Hortense Allart de Méritens*, Société du Mercure de France, 1908.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

me serais attendu à avoir jamais pareil désagrément ! Sans comprendre les gens, on doit pouvoir les connaître. Or, vous deviez assez m'avoir vu de bizarreries pour vous figurer qu'il ne me conviendrait pas d'être ainsi mis à la merci du public ; qu'il y avait une portion de moi que je ne voulais pas livrer aux regards de tout le monde, et qu'on peut être chansonnier et avoir pourtant une certaine pudeur... »

Et, plus tard, dans une lettre que M. Léon Séché croit être de 1836, Béranger donne une raison excellente de son obstination à repousser toute offrande : « Savez-vous, dit-il, qu'en province j'ai trouvé des gens de votre avis, qui prétendaient que je n'en aurais pas été quitte pour 500.000 francs. Un demi-million, quelle aubaine pour un pauvre diable ! Selon ces calculateurs et un peu selon moi, les notabilités se seraient empressées de concourir à cette bonne œuvre : ministres, pairs de France, préfets, etc..., etc... Que sais-je ? Des princes même seraient venus se réunir aux braves gens de la classe ouvrière pour m'enrichir à tout jamais. Eh ! c'est justement cela qui m'a dû faire peur, plus peut-être que toutes les raisons que je vous ai données. Si je ne vous en ai rien dit, c'est par la crainte de votre indiscrétion. Aujourd'hui que cette affaire est loin de nous, vous devez sentir que, si cette malheureuse souscription *eût tourné comme il était à craindre*, je me trouvais l'obligé, non seulement du peuple, mais des riches et des grands peut-être, dont le nom eût éclipsé ceux des pauvres et bons artisans, pour qui j'ai de la reconnaissance autant que s'ils étaient venus prendre part à cette cotisation. C'était là ma grande cause de répugnance, et celle que je ne voulais pas exprimer alors (1). »

Ces lignes suffisent à nous montrer toute la fierté, toute l'indépendance, toute la pudeur et toute la discrétion de cet excellent honnête homme que fut Béranger.

Je serais incomplet, si je ne vous signalais pas, en terminant, un autre trait du caractère de Béranger. C'est Sainte-Beuve qui a mis en lumière, dans une page de très fine psychologie, cet aspect assez peu connu de la physionomie de notre chansonnier. Il nous le présente comme un homme sans cesse occupé d'autrui, donneur de conseils et de préceptes ; bref, un Béranger aimant à se faire « centre », un Béranger directeur de conscience (2).

Sainte-Beuve montre d'abord que Béranger a été en relations

(1) Cité par Léon Séché, page 302.
(2) Cet article, recueilli dans les *Causeries du Lundi*, tome II, est du 15 juillet 1850.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans les dix dernières années avec Chateaubriand, avec Lamennais, avec Lamartine : « Il faut rendre à Béranger cette justice, dit-il, qu'il n'a pas, le premier, recherché ces hommes réputés d'abord plus sérieux que lui, qui ne le sont pas, et à aucun desquels il ne le cède par l'esprit. Ils sont venus à lui ; oui, tous, un peu plus tôt, un peu plus tard, ils sont venus reconnaître en sa personne l'esprit du temps, lui rendre foi et hommage, lui donner des gages éclatants. Béranger a été pour eux une tentation, et tous, l'un après l'autre, ils y ont succombé... Tous ces hommes éminents, Béranger les égale par la richesse de la conversation, par la fertilité des idées, et les surpasse par l'insinuation et l'adresse du détail. Il s'était créé entre eux tout un rôle singulier ; il s'était fait insensiblement leur conseiller privé. Il a dit quelque part : « Consulter est un moyen de parler de soi qu'on néglige rarement ». On pourrait dire la même chose du rôle de conseiller, quand on sait s'y prendre ; sous prétexte de s'occuper des autres, on se met doucement en avant, on se cite en exemple. Béranger n'y résiste pas ; il conseille *quand même*. J'ai vu, un jour, Carrel revenir outré de Passy, pour avoir reçu de Béranger force conseils qu'il ne lui demandait pas. »

Mais cela, en somme, n'est qu'un bien petit travers et ne diminue en rien l'honorabilité du caractère de Béranger. Sans doute, on peut lui reprocher — et Sainte-Beuve n'y a pas manqué — un culte quelque peu idolâtre de l'opinion et de la popularité. Mais il n'est jamais allé jusqu'à des complaisances coupables, et, ces réserves faites, nous devons reconnaître que l'exemple de sa vie, toute de fierté et d'indépendance, impose le respect.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La Morale.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Rapports logiques des concepts moraux (*suite et fin*).

Après le devoir, c'est-à-dire après l'obligation et la défense, se placent logiquement l'obligatoire accompli, c'est-à-dire la bonne action, l'acte bon, et le défendu accompli malgré la défense, c'est-à-dire la mauvaise action, l'acte mauvais, la faute, le péché. Les termes du langage vulgaire *bienfait* et *méfait* sont composés de manière à exprimer très bien ces deux idées ; mais l'usage a malheureusement particularisé leurs significations. Quant au défendu non accompli, à l'abstention bonne et morale, il faut la considérer comme un bien moral de moindre degré ; de même l'obligatoire non accompli malgré l'obligation doit être considéré comme une faute de moindre degré : c'est le péché d'omission. Je ne porte au tableau que les deux premiers faits, *l'acte bon* et *l'acte mauvais* ; mais il doit être entendu que l'idée d'acte, en dépit de son sens spécial, comprend implicitement les abstentions et les omissions, qui sont les degrés inférieurs du bien et du mal effectués ou accomplis.

L'opinion générale place, ici, les idées de *vertu* et de *vice*. Par là, on entend : 1° l'habitude au lieu de l'acte, l'habitude, qui est une tendance à la répétition née de la répétition, ou mieux, une tendance à l'acte née de l'acte, une puissance de l'acte engendrée par l'acte ; 2° on entend aussi par vertu et par vice, selon un préjugé trop répandu, une disposition native à l'acte bon ou à l'acte mauvais; on parle en effet souvent de *bonne nature* et de *mauvaise nature* ; mais je considère comme très douteuse l'existence chez les individus de tendances innées au bien ou au mal, antérieures à toute éducation et à la formation des habitudes.

Même si l'on entend uniquement par vertu l'habitude acquise des actes bons, par vice l'habitude acquise des actes mauvais, mieux vaut parler ici des faits ou des actes que des tendances. C'est plus précis, plus positif, et surtout plus exact. En voici la preuve. On dit couramment : la vertu doit être récompensée, le vice doit être puni. Or on ne châtie pas de mauvais instincts qui

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

pourront avoir de mauvaises conséquences ; de même on ne récompense pas la tendance de l'homme vertueux en tant que tendance ou puissance d'actes bons qu'il fera vraisemblablement dans l'avenir. Si nous croyons à la vertu ou au vice, c'est parce que nous voyons des actes bons ou mauvais fréquemment accomplis par les mêmes individus ; en elle-même la tendance est inconnue. On récompense et on punit des actes, non des tendances qui ne se traduisent pas en actes et en abstentions ; on ne punit pas la tendance dans le passé, ni surtout dans l'avenir ; de même, on ne récompense pas la tendance dans le passé ni surtout dans l'avenir. Il est donc inexact de dire : la vertu doit être récompensée, le vice doit être puni. Ce sont des expressions littéraires; vertu et vice sont là pour acte bon et acte mauvais, l'un et l'autre étant plusieurs, étant répétés, ce qui paraît être le signe d'une habitude.

En réalité, ces deux concepts, vertu et vice, n'ont aucune originalité en morale ; c'est la loi psychologique de l'habitude s'appliquant aux actes bons, aux actes mauvais et aux abstentions, comme à tous les faits psychiques. Si j'ai laissé ces termes sur le tableau des idées morales que j'ai dressé devant vous, c'est par égard pour l'opinion commune ; leur absence aurait paru déroutante et par trop singulière. Ces idées ont d'ailleurs un avantage, celui de poser devant l'esprit la continuité de la personne morale au lieu des actes discontinus ; mais cette continuité de la personne morale apparaît mieux encore dans l'idée de mérite dont nous parlerons bientôt.

J'ai traité, dans la leçon précédente, du problème posé par le passage du devoir-être au devoir-faire. J'ai montré que le devoir-faire est une partie du devoir-être. L'extension du devoir-faire est moindre que celle du devoir-être, mais, par contre, sa compréhension est plus grande. On doit dire : quelque de droit doit être fait ; quelque devant être doit être fait. Mais nous pouvons transformer cette proposition particulière en proposition universelle ; car nous pouvons déterminer la condition qui fait que le devant être doit être fait. En effet, tout bien qui apparaît à un agent et dont il se reconnaît capable est obligatoire pour cet agent.

Un problème semblable se pose, maintenant, à propos des faits que nous étudions : quels rapports logiques d'extension et de compréhension y a-t-il entre l'obligation et l'acte bon, entre l'acte mauvais et la défense ? L'observation des hommes, l'expérience nous permet de répondre : quelque obligatoire, et non tout obligatoire, est fait, réalisé, accompli ; de même, quelque défendu, et non tout défendu, est fait, réalisé, accompli. L'ex-

Digitized by Google · Original from CORNELL UNIVERSITY

tension des idées d'acte bon et d'acte mauvais est donc moindre que l'extension des idées d'obligation et de défense ; mais la compréhension de l'acte bon et de l'acte mauvais est plus grande que celle des idées d'obligation et de défense. Ce qui est *réalisé* a en effet toutes sortes de déterminations particulières et concrètes, qui n'appartiennent pas à la formule générale de l'obligation ou de la défense. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une vérité particulière, vérité de fait, vérité empirique, qui, bien loin d'être un axiome, n'a même pas le caractère d'une loi. Mais peut-on préciser, déterminer ce *quelque* dont nous parlions tout à l'heure? autrement dit, peut-on transformer la proposition I en proposition A, déterminer les conditions nécessaires et suffisantes de l'obéissance et de la désobéissance au devoir, ce qui transformerait en loi la vérité contingente que nous avons posée ?

L'essai a été fait, il y a longtemps. C'est la théorie bien connue de Socrate : l'obligatoire conçu comme tel, compris comme tel, est réalisé ; de même, le défendu non compris comme tel est réalisé ; on ne fait le mal que par ignorance ; personne n'est méchant volontairement : οὐδεῖς κακὸς ἑκών. Le même Socrate ayant fait sien l'antique précepte : « Connais-toi toi-même », qui signifie : « Connais tes forces, tes pouvoirs », je crois pouvoir me permettre de traduire ainsi la pensée de Socrate : il faut et il suffit, pour faire le bien, de le concevoir clairement, et aussi de connaître ses forces, c'est-à-dire de sentir que l'on est capable de le faire.

L'objection courante à cette théorie se trouve formulée dans un fragment de vers latin : *Video meliora proboque, deteriora sequor*. Quand je me représente le bien et que je le souhaite, néanmoins il m'arrive parfois de suivre une autre voie, une voie misérable, et d'agir mal ; ma pensée et la partie supérieure de mon être ont beau s'attacher au bien, je suis souvent entraîné au mal par mes instincts inférieurs. Ainsi il arrive, parfois, que l'on veut le bien et qu'on le fait ; il arrive aussi qu'on le veut, du moins qu'on le désire, mais qu'on ne le fait pas, ou même qu'on fait le contraire du bien. La formule d'Epictète, que j'ai citée plus d'une fois, implique cette indétermination et dit clairement qu'il ne suffit pas de connaître le bien pour le faire : « Que tout ce qui t'apparaîtra comme le meilleur soit la loi de ta conduite » ; si le sage donne ce précepte à son disciple, l'exécution du bien n'est pas considérée comme la conséquence certaine et fatale de la claire vision du bien.

Depuis la solution trop simple que Socrate avait donnée à cette question, il n'y a pas eu d'autre solution précise tendant à la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

conclusion du même problème. On a souvent soutenu que le déterminisme de l'âme était complexe et en partie conscient, en partie inconscient, et que les éléments inconscients avaient une plus grande influence que les autres sur notre conduite. C'est la même conclusion que celle de Socrate ; mais le déterminisme ainsi invoqué est beaucoup plus vague et aussi plus arbitraire. A quel titre pouvons-nous croire à cette partie inconnue de notre déterminisme intérieur ? Si nous y croyons, c'est par un acte de foi très faiblement motivé. Il est incontestable que l'homme apparent est libre : en effet, ou bien les causes de ses actes constituent un déterminisme incomplet, et il est libre, ou bien les causes de ses actes constituent un déterminisme complet, mais incomplètement connu de lui, et il agit comme s'il était libre. Or la morale s'adresse à l'homme apparent, donc à l'homme libre. En effet, le déterministe spéculatif, quand il agit ou va agir, ne diffère pas du libertiste. En tant qu'agent, l'homme est l'homme apparent, et, en tant qu'agent, il semble libre, non seulement à lui-même, mais aussi à ses semblables, témoins et juges de son action. La société des hommes, dont la loi morale est le lien, est la société des hommes apparents, tels qu'ils apparaissent à eux-mêmes et les uns aux autres. La responsabilité, le mérite et le démérite, la louange et le blâme, tout cela suppose la contingence de l'action.

Il est donc impossible de transformer notre proposition particulière en proposition générale, cette vérité de fait, contingente, en loi psychologique, en loi de la vie morale. Pour transformer I en A, il faudrait en effet : 1° prouver que l'homme n'est pas libre ; 2° connaître complètement, parfaitement, les motifs et les mobiles des actions, de manière à établir les lois qui relient, dans tous les individus, le devoir d'agir ou de s'abstenir à l'action réalisée, à l'abstention effective. Cette démonstration et cette connaissance sont connexes, et toutes deux sont chimériques. Le devoir s'impose à la pensée, à la conscience morale de l'agent : je puis, donc je dois ; l'action morale ne s'impose pas, elle n'est pas contrainte ; *je dois* n'a pas de conséquence logique, c'est-à-dire fatale. Un juriste dirait : la pensée est serve, l'acte est libre.

Passons, maintenant, au mérite et au démérite. Nous allons retrouver ici un axiome, puis, de nouveau, une vérité contingente. L'acte bon et le mérite sont liés l'un à l'autre d'une façon universelle ; *tout acte bon est méritoire*, c'est-à-dire est digne d'une récompense ; de même, *tout acte mauvais est déméritoire*, c'est-à-dire est digne d'un châtiment. C'est là un double axiome, un axiome en deux parties, car : 1° c'est une proposition universelle ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

2° elle est universellement admise parmi les hommes ; c'est un jugement sur lequel il y a consentement universel ; 3° c'est une proposition synthétique, indémontrable, qu'on ne peut dériver ou déduire, qui s'ajoute aux vérités précédentes en apportant dans le système quelque chose de nouveau, qu'on peut commenter et jusqu'à un certain point expliquer, mais non pas ramener à des éléments antérieurs et plus simples. — Nous dirons, d'autre part : *quelque acte bon est récompensé* ; la récompense, en effet, vient, soit de la volonté des agents : elle est alors un acte bon d'un genre spécial, et ce que je disais tout à l'heure de l'acte bon en général doit être dit de cet acte spécial ; il n'est pas nécessaire ; il a lieu ou n'a pas lieu ; soit du hasard : dans ce second cas comme dans le premier, il est évident que tantôt elle a lieu, tantôt non. De même, *quelque acte mauvais est puni*, la punition venant, comme la récompense, soit des volontés humaines, soit du hasard.

Pour ne rien omettre dans le système des idées morales, je vais dire un mot de ce que j'ai appelé, dans la liste des concepts moraux, l'*antisanction*. C'est, le mot le dit, le contraire de la sanction ; la sanction réunissant dans son idée la récompense et la punition, l'antisanction est la rénnion du contraire de la récompense et du contraire de la punition. La sanction a lieu ou n'a pas lieu; l'antisanction, de même. Tantôt, en effet, le bien accompli est suivi de bonheur, tantôt il est suivi de malheur ; de même tantôt l'acte mauvais est suivi de malheur, tantôt il est suivi de bonheur. Nous dirons donc : *quelque acte bon est sanctionné, quelque acte mauvais est sanctionné* ; et : *quelque acte bon est antisanctionné, quelque acte mauvais est antisanctionné*. Ajoutons, enfin, qu'il y a des actes bons et des actes mauvais, qui ne sont suivis ni de bonheur ni de malheur, qui n'ont donc ni sanction ni antisanction, qui sont suivis d'un état négatif qu'il convient d'appeler *non-sanction*.

Puisque tout acte bon est méritoire, tout acte mauvais déméritoire, l'extension des idées d'acte bon et d'acte mauvais égale celle des idées de mérite et de démérite. Mais la compréhension de ces deux dernières est plus grande ; il y a quelque chose de plus en elles que dans les deux précédentes ; ce propre constitutif du mérite et du démérite sera analysé dans une prochaine leçon.

Enfin, de mérite et démérite à récompense, à punition et aux deux espèces de l'antisanction, l'extension décroît, puisque quelque méritoire seulement est récompensé, etc. ; mais la compréhension croît, les faits réels et concrets qu'on appelle récompense, etc., impliquant mérite et démérite et y ajoutant leurs propres déterminations empiriques.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ces rapports inverses d'extension et de compréhension peuvent être représentés aux yeux par des figures que je vais tracer sur le tableau noir. Cette figuration aura l'avantage de rendre sensibles les relations logiques qui, sous leur forme verbale, peuvent paraître moins évidentes ou moins claires.

Je commencerai par figurer l'extension des divers concepts moraux. Pour cela, je trace sur le tableau noir deux rectangles séparés par un intervalle vide. Le rectangle de gauche servira à représenter les concepts de bien, le rectangle de droite à représenter les concepts de mal.

L'extension visible, l'aire du rectangle de gauche figure l'extension des concepts de fin, de bien, de droit, lesquels sont coextensifs, comme je l'ai dit. Un rectangle plus petit, tracé à l'intérieur du premier, représente l'extension moindre du concept d'obligation (quelque bien est obligatoire) ; un troisième rectangle, intérieur au deuxième, représente l'extension encore moindre du concept d'acte bon (quelque obligatoire est accompli) et celle du concept de méritoire ou de mérite égale à la précédente (tout acte bon est tout le méritoire) ; un quatrième rectangle, intérieur au troisième, représentera les actes méritoires qui sont récompensés ou antirécompensés ; nous le divisons par une ligne verticale ; la partie gauche représente l'extension de la récompense, la partie droite l'extension de l'antirécompense ; à elles deux, la récompense et l'antirécompense n'égalent pas l'extension de l'acte bon et du méritoire ; aussi le quatrième rectangle est-il d'étendue moindre que le troisième ; la partie vide du troisième figure la non-récompense, c'est-à-dire le fait réel des actes bons qui ne sont suivis ni de bonheur ni de malheur.

La figure de droite, consacrée aux concepts de mal, sera identique à la figure de gauche. Le grand rectangle représente l'extension des concepts coextensifs d'antifin, de mal et d'antidroit ; le rectangle intérieur au premier représente l'extension du concept de défense (quelque mal est défendu) ; le rectangle intérieur au précédent représente l'extension des concepts d'acte mauvais et de déméritoire (quelque défendu est accompli ; tout acte mauvais et tout le déméritoire) ; un quatrième rectangle, moindre que le précédent et divisé en deux parties, représente l'extension de la punition et de l'antipunition ; la partie du troisième rectangle non occupée par le quatrième représente l'extension de la non-punition, c'est-à-dire le fait des actes mauvais qui ne sont suivis ni de malheur ni de bonheur.

Mais, d'après les idées communes, la récompense est un bien et la punition aussi est un bien ; lorsque le coupable est puni,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lorsque le mérite est récompensé, l'opinion publique est satisfaite. Au contraire, lorque le mérite est antirécompensé, lorsque les bons sont malheureux, et lorsque le démérite est antipuni, lorsque les méchants sont heureux, la conscience morale proteste.

La récompense et la punition, bonnes l'une et l'autre au point de vue moral, constituent la sanction, tandis que l'antirécompense et l'antipunition, mauvaises l'une et l'autre au point de vue moral, constituent l'antisanction. Pour figurer cette opinion du sens commun moral, je trace au-dessous du grand rectangle du bien un petit rectangle, que je relie par deux lignes, l'une verticale et descendante, l'autre oblique, aux deux rectangles intérieurs qui figurent la récompense et la punition. Cette figure complémentaire représente la sanction dans son ensemble et la situe dans la région du bien. Je trace de même au-dessous du grand rectangle du mal un petit rectangle, qui représentera l'antisanction dans son ensemble et considérée comme un mal, et je le relie par deux lignes, l'une oblique, l'autre verticale aux deux petits rectangles qui représentent les deux espèces composantes de l'antisanction, à savoir l'antirécompense et l'antipunition.

La correspondance des deux figures est maintenant complète.

Entre les deux grands rectangles qui représentent le bien et le mal, un espace vide a été laissé ; je le limite et je le ferme au moyen de deux lignes droites horizontales et parallèles ; il en résulte un grand rectangle entre les deux déjà tracés ; ce rectangle intermédiaire représente l'extension des concepts négatifs de non-fin, de ni bien ni mal et de non-droit ; un rectangle intérieur représentera l'extension du permis, puisque le permis c'est le ni bien ni mal quand il est praticable ; le permis est tantôt fait, tantôt non ; un nouveau rectangle intérieur représentera donc l'acte indifférent, le permis accompli ; cet acte n'est ni méritoire ni déméritoire ; ses suites sont moralement indifférentes ; aussi n'y a-t-il pas lieu de tracer de nouveaux rectangles à l'intérieur du précédent. Cette troisième figure est plus simple que les deux premières, et pourtant elle n'omet rien.

Je passe aux rapports de compréhension des mêmes concepts, et je rappelle tout d'abord que la moindre compréhension correspond à la plus grande extension et la compréhension la plus grande à la moindre extension. Chacun des concepts de notre liste suppose celui qui le précède et possède ainsi d'une manière impliquée la compréhension du précédent, à laquelle il ajoute les caractères qui lui sont propres et font son originalité. Nous avons rencontré des concepts d'égale extension ; mais leur compréhen-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sion les distinguait. De là résulte une différence notable entre les nouvelles figures que je vais tracer et les précédentes. Des cercles concentriques représenteront très exactement les rapports de compréhension de nos concepts, et chaque concept pourra être figuré par un cercle (sauf une exception pour le cercle le plus grand, exception motivée, que nous expliquerons).

Je trace, à la gauche du tableau noir, un petit cercle ; il représente l'idée de fin ; je l'entoure d'un cercle un peu plus grand, qui représente le bien ; j'entoure celui-ci d'un cercle qui représente le droit ; je trace selon la même règle des cercles de plus en plus grands qui représentent l'obligation, l'acte bon, le mérite enfin le cercle le plus grand qui renferme tous les autres représente la récompense et l'antirécompense ; pour marquer cette dernière distinction, je trace deux lignes droites qui partagent l'anneau ultime en deux régions.

A la droite du tableau, pour les concepts de mal, je trace une figure identique. Au centre est l'antifin, autour de l'antifin le mal, autour du mal l'antidroit, puis la défense, l'acte mauvais, le démérite, enfin la punition et l'antipunition, que je distingue en partageant l'anneau par deux lignes droites.

Etant données ces deux figures, je suis réduit à un artifice pour représenter la sanction dans son ensemble et en tant que bien,. l'antisanction dans son ensemble et en tant que mal : sous le grand cercle du bien, j'en trace un petit, que je relie par deux lignes droites au demi-anneau qui correspond à la récompense et au demi-anneau qui correspond à la punition ; sous le grand cercle du mal, j'en trace de même un petit, que je relie par deux lignes droites au demi-anneau qui correspond à l'antirécompense et au demi-anneau qui correspond à l'antipunition.

Pour ne rien omettre, entre les deux grands cercles consacrés aux concepts de bien et de mal, je trace un petit cercle qui représente l'idée de non-fin, et je l'entoure sucessivement de cercles plus grands, qui représentent les idées de ni bien ni mal, de non-droit, de permis, l'acte indifférent.

J'ai dit à plusieurs reprises, que les idées morales, forment un système cohérent, et je me suis efforcé de montrer ce système par le discours ; mais peut-être apparaît-il d'une façon plus évidente et plus saisissante, si on le fait paraître aux yeux ; telle est l'excuse des figures que je viens de tracer et de commenter.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Les transformations de la société de 1848 à 1870.

Nous avons terminé l'histoire politique de la France de 1848 à 1870, de l'établissement de la République avec le suffrage universel à la chute de l'Empire. — Avant de voir comment la République a été constituée définitivement, nous allons étudier les transformations de la société pendant cette période décisive où la société française a pris sa constitution actuelle. Nous verrons les transformations des conditions générales de la vie, c'est-à-dire celles de la population, de la propriété et de la richesse.

Il faut, d'abord, nous rendre compte des moyens d'information dont nous disposons : c'est, avant tout, la statistique, étude numérique des phénomènes organisée officiellement en France depuis le XIX^e^ siècle, mais avec des procédés qui varient suivant les phénomènes et qui donnent, par conséquent, des résultats de très inégale valeur. Plusieurs administrations ou autorités recueillent des renseignements : ceux-ci sont publiés sous les trois formes principales suivantes : recensements, tableaux de récapitulations et enquêtes spéciales.

Ces renseignements sont centralisés au ministère du commerce (direction du travail). Il faut savoir comment les opérations ont été faites pour voir ce que valent les résultats.

Le procédé le plus rigoureux est celui du recensement opéré à un moment donné. Il est employé, en ce qui concerne la population, tous les cinq ans. On trouvera l'histoire des recensements dans une introduction au recensement de 1901 rédigée par M. E. Levasseur, parue en 1904. Le recensement donne le chiffre des habitants, leur sexe, leur domicile : c'est donc une répartition locale des habitants ; c'est le procédé le plus sûr. On a essayé d'obtenir par ce moyen d'autres renseignements, par exemple la religion, l'âge, la profession. Mais on s'est vite aperçu que les

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

données ainsi obtenues n'avaient pas grande valeur ; surtout en ce qui concerne les professions (différence entre ouvrier et patron). — Les résultats des recensements ont toujours été très douteux, jusqu'à ce que ceux-ci aient été organisés par la direction du travail, c'est-à-dire jusqu'au recensement de 1901.

D'un recensement à l'autre, on a des renseignements sûrs donnés par les inscriptions sur les registres de l'état civil ; centralisées régulièrement, ces données permettent de suivre les mouvements de la population et permettent d'étudier la démographie.

Cette étude est publiée en volumes paraissant, depuis 1855, tous les trois ans, sous le titre de *Mouvements de la population.*

Par le même procédé sont dressées les statistiques du ministère de la justice relatives aux crimes et délits, faillites, séparations de corps, prisons. Le ministère de la guerre fournit la statistique des conscrits illettrés, de la taille des recrues, etc...

Ces sortes de statistiques sont très sûres, chaque acte de dénombrement correspondant à un acte officiel enregistré par un document ; il ne peut donc se produire d'erreur que dans la récapitulation.

Une deuxième catégorie de statistique, la plus nombreuse, est obtenue en rassemblant les données d'une constatation fiscale faite sur des opérations ou objets soumis à un impôt ou à une redevance, par exemple sur la propriété bâtie ou non, sur les maisons (impôts des portes et fenêtres), grâce aux cotes foncières, mobilières, aux patentes, aux impôts sur les successions et dotations.

En ce qui concerne le commerce, on dispose des statistiques des postes et télégraphes, des marchandises passant en douane ; pour le commerce extérieur, des statistiques des chemins de fer, canaux et routes (en ce qui concerne leur extension seulement, ministère des travaux publics). Quant à la production, nous n'avons des données que pour les objets qui sont soumis à un impôt ou à une redevance et pour quelques branches spéciales : houille, minerai de fer, pierre à bâtir (ministère des travaux publics), pour la pêcherie (ministère de la marine). Pour le crédit, nous disposons des comptes rendus des établissements qui sont, en raison de leur caractère public, soumis à une surveillance : Banque de France (encaisse, compte courant, escompte) ; caisses d'épargne (nombre et valeur des dépôts), bourses (cote des valeurs).

Nous avons ainsi pour le crédit des renseignements beau-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

coup plus complets et plus sûrs que pour le commerce et pour l'industrie.

La troisième catégorie, la plus irrégulière et de beaucoup la moins sûre, est obtenue par voie d'enquête en envoyant un questionnaire aux particuliers que l'on suppose être en état de connaître l'état d'un phénomène dans une localité. Les réponses sont recueillies sans être contrôlées et sont réunies dans un tableau d'ensemble. Ces enquêtes ne sont pas faites à époques fixes, et, chaque fois, l'on emploie une méthode différente; aussi faut-il faire séparément la critique de chacune. Ces enquêtes ont surtout porté sur l'agriculture et sur l'industrie.

En ce qui concerne l'agriculture, on a cherché, depuis l'Empire, à créer un organe officiel de renseignements avec des commissions cantonales de statistique, qu'on n'osa cependant pas organiser comme un office de recensement. Elles sont nommées par le préfet, sont composées de fonctionnaires, de ministres du culte, de membres des sociétés d'agriculture ; elles reçoivent un questionnaire qu'elles doivent remplir. On en trouvera une critique dans le *Journal des Economistes* de 1853 avec la réponse du chef du service intéressé. Celui-ci s'appuie surtout sur le trouble qu'aurait jeté dans les esprits une enquête trop directe. En fait, les réponses de ces commissions sont arbitraires ; la partie la moins mauvaise est celle relative à la production du blé, pour laquelle nous avons le contrôle des marchés, mais c'est encore très insuffisant.

Pour l'industrie, les résultats des recensements étant incomplets, on a cherché à en obtenir d'autres par des enquêtes : nombre des gens employés dans chaque industrie, durée du travail, salaires, etc... La Constituante essaya d'instituer une enquête générale qui aurait porté sur chaque établissement, faite par les fonctionnaires, aidés par les Chambres de commerce, les prud'hommes, les juges de paix, avec, pour guide, le tableau des patentes du ministère des finances. On devait demander à chaque industriel : 1° quelles matières premières il employait (quantité et valeur); 2° sa production annuelle ; 3° le nombre de ses ouvriers et leur salaire ; 4° le nombre de ses moteurs ; 5° le nombre des feux ; 6° le nombre des métiers, broches et machines. — L'enquête fut publiée en quatre volumes in-4°. Pour la même époque, nous avons une publication spéciale de la Chambre de commerce de Paris de 1852.

Vient, ensuite, une grande enquête sur l'industrie de 1861 à 1865, dont les résultats ne furent publiés qu'en 1873. Les salaires sont encore plus difficiles à connaître ; la tentative de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Constituante ne donna pas de résultats sûrs ; nous n'avons de données exactes que pour les mines de charbon et quelques industries du bâtiment à Paris.

Il faut donc se garder de l'illusion de croire que tous les phénomènes indiqués dans les statistiques ou les enquêtes sont connus exactement. Il faut toujours faire la critique des procédés employés pour l'étude de chaque espèce de faits. La connaissance que nous avons des phénomènes est très inégale : elle est complète, pratiquement, pour la population et les phénomènes démographiques ; — presque complète pour le mouvement du crédit et pour quelques industries spéciales (sucre, mines), pour la longueur des voies de commerce ; — elle est sûre pour la propriété imposée, mais difficile à interpréter ; — elle est précise, mais discutable, pour le commerce extérieur ; — vague et insuffisante pour l'industrie ; — précise enfin, mais arbitraire, pour l'agriculture.

Les résultats bruts des opérations de recensement, de récapitulation et des enquêtes, prennent la forme de tableaux détaillés, juxtaposés en de gros volumes officiels. On en trouvera la liste dans les publications du ministère du travail (Statistique générale). Les recueils d'ensemble sont les *Recensements de la Population*, les *Mouvements de la Population* et les différentes enquêtes. Depuis 1878 paraît un résumé annuel sous le titre : *Annuaire statistique de la France.*

Des travaux d'ensemble ont été faits pour élaborer et condenser les résultats et pour indiquer le sens général des transformations; nous citerons : *Les Progrès de la France*, publication officielle à l'occasion de l'exposition de 1889 ; le tome second du livre de M. E. Levasseur sur *La Population française*, 1891 ; du même M. Levasseur l'*Introduction* au *Recensement* de 1901, publié en 1904. A la fin de l'*Annuaire statistique* de 1903, on trouvera un *Résumé rétrospectif*, accompagné de tableaux récapitulatifs.

Sous forme graphique a été publié l'*Album graphique de la statistique générale de la France* en 1907 par M. A. Fontaine. Des cartes y sont insérées, où la distribution de la population est indiquée par des teintes diverses et des carrés de couleurs à dimensions proportionnelles. On y trouvera aussi le mouvement de la population traduit en courbes ; c'est la forme de résumé la plus abrégée et la plus frappante.

Nous allons dégager, successivement, les traits généraux de transformations de la population, de la propriété et de la richesse

I. — La population est le phénomène le plus sûrement connu, aussi bien comme total que comme distribution.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Le chiffre de la population, sous le second Empire, est troublé par l'annexion de la Savoie et de Nice, en 1860, qui apporte d'un coup plus de 600.000 âmes ; les chiffres nous sont connus par les recensements quinquennaux, et il faut prendre pour point de départ celui de 1846 ; mais on peut connaître le mouvement aussi par année, d'après le chiffre des décès et des naissances.

La population totale était, en 1846, de 35.500.000 ; en 1851, de 35.800.000 ; en 1856, de 36.190.000 ; en 1866, de 38.000.000 ; en 1870, de 38.440.000.

Le phénomène le plus frappant est le faible accroissement de la population ; fait en contradiction avec les prévisions des économistes du XVIII^e^ siècle, d'après lesquels la population devait s'accroître jusqu'à la limite des moyens d'existence. Malthus prévoyait pour la France, pays agricole, un accroissement démesuré ; au contraire, le progrès a été modéré dans la première moitié du XIX^e^ siècle (pendant le premier quart du siècle, l'augmentation a été de près de 4 millions ; pendant le deuxième quart également). Le recensement de 1856 fut, à cet égard, une surprise ; on en trouve l'écho dans le *Journal des Economistes* de 1857. Au recensement de 1851, on constate une augmentation de 382.000 âmes ; à celui de 1856, une augmentation de 256.000 âmes seulement. « Ces deux chiffres, dit le rédacteur, font soupçonner quelque mal profond, qui arrête la France dans ses progrès. » On attribue ce fait ou bien à « l'inquiétude universelle que la Révolution avait jetée » ou bien, plus sérieusement, au choléra, à la disette, aux guerres.

On met aussi en avant un autre ordre de causes : « Il est possible, dit Dunoyer, que le fait coïncide avec un surcroît d'industrie et d'activité, à une aisance plus grande, à des mœurs plus perfectionnées. »

Depuis, le phénomène s'est continué, presque régulièrement.

Un autre fait frappant, c'est que la transformation du nombre des habitants est très inégalement distribuée. La population des campagnes, qui avait augmenté presque partout jusqu'en 1851, diminue dans une grande partie de la France. (Voir les statistiques par arrondissement dans les résultats du recensement de 1901.) — Elle augmente, au contraire, dans les villes plus qu'auparavant. Sauf pour la période 1846-51, où la Révolution a troublé les affaires, Paris est l'exemple le plus net.

La cause incontestable est la diminution de la natalité, c'est-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à-dire du rapport du chiffre des naissances au chiffre de la population. Ce rapport était déjà assez faible en 1847 : 25,4 pour 1.000 habitants. Il descend presque continuellement — sauf un léger progrès en 1849 — jusqu'à 25 en 1855 ; il remonte depuis 1856 jusqu'en 1859, où il atteint près de 28 (le maximum) ; puis il redescend à 26,2 en 1860. — C'est, après l'Irlande, la plus faible natalité de l'Europe.

On a fait le calcul par arrondissement et par période de cinq années ; le mouvement continue dans le même sens jusqu'en 1870 et après 1870 également : le nombre des arrondissements en décroissance augmente, d'un recensement à l'autre. En 1871, le chiffre de la natalité est revenu au-dessous de celui de 1851. Il n'y a d'accroissement que pour les arrondissements à grandes villes ou les arrondissements industriels et quelques rares régions agricoles. La diminution porte sur tous les arrondissements agricoles, excepté la Bretagne, le Nord, l'Alsace et la Corse. — Elle est surtout forte et continue dans quatre régions très éloignées l'une de l'autre, dont les deux principales sont la Normandie et le Sud-Ouest garonnais (Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gers). Après viennent la région des Alpes (Hautes et Basses-Alpes) et la région Nord de la Bourgogne (Haute-Marne, Yonne, Haute-Saône).

La diminution et l'accroissement se produisent dans les différentes directions, de façon à se faire équilibre par rapport au centre : la proportion de population reste à peu près exactement la même. Le centre de population aux États-Unis s'avance continuellement vers l'Ouest ; en France, de 1801 à 1901, il n'a presque pas bougé.

La proportion des différentes espèces de populations a varié dans un même sens. On peut la calculer de deux façons : ou bien on peut considérer la population urbaine par rapport à la population rurale et prendre un critérium conventionnel, chiffre de la population agglomérée dans la commune ; — ou bien considérer le genre de vie des populations, professions agricoles d'une part, industrielles et commerciales d'autre part. Les résultats ne sont pas identiques : ceux de la deuxième manière sont plus difficiles à connaître avec exactitude.

La proportion de la population des communes rurales est allée en décroissant, celle des communes urbaines en croissant : de 25,5 0/0, en 1846, elle était de 31,1 0/0 en 1872 ; mais ce progrès est beaucoup moins rapide qu'en Angleterre et en Allemagne. La France reste un pays agricole.

Ce qui s'est accru, ce ne sont pas les petites villes, mais les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grandes. La population totale des villes au-dessus de 10.000 âmes était, en 1836, de 3.764.000 et, en 1866, de 8.710.000; celle des villes au-dessus de 20.000 âmes était de 3.198.000 en 1836 et de 5.902.000 en 1866.

L'accroissement est plus fort dans les grandes villes. Il y a encore très peu de grandes villes en France en 1836 : Paris, Lyon et Marseille dépassent seules 100.000 habitants (Lyon 156.000, Marseille 185.000) ; six villes ont de 50.000 à 100.000 habitants: Bordeaux, Rouen, Toulouse, Nantes, Lille et Strasbourg; 14 villes ont de 30.000 à 50.000 habitants, et 20 de 20.000 à 30.000 habitants. Les villes qui s'accroissent le plus sont les villes d'industrie et de commerce : Roubaix, Lille, Le Havre, Saint-Etienne ; puis viennent les anciennes grandes villes. L'augmentation est faible pour Toulouse, Nantes, Rouen ; elle est plus considérable pour Bordeaux, Marseille, Lyon ; mais, les progrès sont surtout dus à l'annexion d'agglomérations de la banlieue. L'accroissement, pour Paris, est de plus de 100.000 habitants en 1801, de 193.000 en 1846, de 204.000 en 1856, de 306.000 en 1861 et de 333.000 en 1866.

Pour les professions, la statistique est trop peu sûre pour qu'on puisse en faire état.

*
* *

II. — Nous connaissons l'état de la propriété par des évaluations fiscales ; mais nous la connaissons incomplètement ; en particulier, nous connaissons très mal la propriété mobilière. Les opérations de l'impôt direct (contribution de la propriété bâtie et non bâtie) nous permettent d'étudier la propriété foncière ; nous connaissons l'ensemble par les successions et les observations des enquêtes.

Pour l'ensemble de la propriété, nous avons une estimation de 1851-53 : la valeur vénale en est évaluée à 63 milliards pour les propriétés non bâties — terres labourées, 41 milliards ; prés, 11 ; vignes, 4,5 ; bois, 5 ; landes, 1,1 ; divers, 0,719.

Nous possédons une deuxième évaluation faite en 1879-81. La valeur totale est alors de 91 milliards et demi : celle des terres labourées, de 61 milliards ; des prés, de 14,8 ; des vignes, de 6,8 ; des bois, de 6 ; des landes, de 1 ; et des divers, de 0,9.

Quant à la propriété bâtie, la première évaluation est de 20 milliards, dont 18 pour les maisons, 0,536 pour les châteaux, 1,372 pour les usines. En 1879, nous avons un total de 49 milliards, dont 44 pour les maisons, 1,933 pour les châteaux, 3,183 pour les usines.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ces chiffres sont très difficiles à critiquer.

Les successions et donations sont plus sûrement comparables. L'accroissement est constant depuis 1851. Il y a une baisse de 1848 à 1851 : — 1848 : 2.645 millions. — 1851 : 2.439. — 1856 : 2.906. — 1861 : 3.293. — 1866 : 4.171. — 1870 : 4.567.

Pour la répartition de la propriété, les documents sont tout à fait insuffisants, peut-être à dessein. Nous n'avons pas d'impôt sur le revenu et, par suite, nous ne disposons d'aucun moyen d'information fiscal direct. Un moyen indirect assez sûr est celui des successions. Il permet d'atteindre, après un calcul, la proportion des fortunes indivises ; mais ce calcul n'a pas été établi avant ces dernières années. Nous ne savons donc rien sur la répartition totale, la distribution de la fortune.

Pour la propriété foncière, on aurait pu établir la répartition entre les individus ; mais un autre système a été suivi : celui des cotes. Le résultat dépend du nombre de propriétés appartenant au même individu dans le ressort d'un même précepteur, c'est-à-dire du hasard. En gros, le système des cotes pourrait servir (en moyenne, 63 propriétaires pour 100 cotes, ou 158 cotes pour 100 propriétaires) ; mais il faudrait réunir les cotes en catégories correspondant à une espèce de propriété. Or il est difficile de savoir à quel chiffre correspond la grande, la moyenne, la petite propriété.

L'enquête de 1872 a cherché à déterminer la répartition de la propriété par deux procédés : d'après les cotes et d'après le nombre des exploitations classées suivant leur rapport avec la propriété.

Or, il y a une lacune très grave : ces procédés ne donnent pas la quantité de terre et la valeur des terres dans chacun des modes d'exploitation, c'est-à-dire n'indiquent pas l'importance relative des propriétés. — Nous n'avons, en définitive, que le nombre des cotes et celui des exploitations.

Le nombre des cotes a servi à produire ou à maintenir une illusion, celle d'après laquelle il y aurait en France un très grand nombre de propriétaires ; la France serait un pays de petits propriétaires paysans, état qui implique l'aisance et l'indépendance. En fait, ces prétendus petits propriétaires ne possèdent rien que des morceaux de terre insignifiants ou des jardins attenants aux maisons. C'est ce qui correspond aux cotes de 5 francs et même de 10 francs ; et ces cotes sont très nombreuses. Le nombre total des cotes en 1842 est de 12 millions et demi ; en 1858 de 13.140.000. Or, en 1842, le nombre des cotes inférieures à 5 francs est de 5.400.000 ; le nombre des cotes inférieures à

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

10 francs, de 1.800.000. En 1858, les deux chiffres sont 6.600.000 et 2 millions.

Seules commencent à compter les cotes depuis 20 ou 25 francs. Or leur nombre diminue depuis 1842 ; les cotes au-dessous de 20 francs forment presque 80 0/0 du total. En 1872, elles ne formaient que 77 0/0 et représentaient 20 0/0 du produit de l'impôt.

Voici les chiffres pour les cotes supérieures (en millions) :

Cotes	de 20 à 50 fr.	De 50 à 100 fr.	De 100 à 300 fr.	De 300 à 500 fr.	De 500 à 1.000	Au-dessus
En 1842	791 + 784	607	375	64	36	162
En 1858	821 + 758	609	368	59	37	158

Le chiffre des exploitations produit une illusion analogue : la plupart sont des morceaux insuffisants à assurer l'existence d'une famille. Il reste, comme résultat positif, le nombre des individus de chaque condition classés par catégories.

Voici les chiffres pour 1862 :

Propriétaires exploitants par valets : 47.000
— — par régisseurs : 10.000
Cultivateurs propriétaires, 1.754.000
Fermiers propriétaires : 648.000 Non propriétaires 386.000
Métayers — 203.000 — 201.000
Journaliers — 1.134.000 — 869.000

Total des propriétaires, fermiers, métayers et journaliers : 5.257.000.

Ces chiffres ne font pas apparaître une catégorie, dominante en France, de propriétaires bourgeois ne s'occupant pas de leurs terres.

Le renseignement le plus utile est le chiffre des propriétaires cultivant eux-mêmes, c'est-à-dire celui des vrais paysans ; mais ce chiffre n'est qu'une fantasmagorie : il comprend à la fois des propriétaires, des métayers et des fermiers ; de plus, ces chiffres ne disent pas l'étendue de la terre possédée.

Il se peut que, dans quelques régions, les possessions de ces petits propriétaires forment l'essentiel de la propriété, mais c'est une exception ; d'ordinaire, le seul vrai propriétaire est celui qui vit exclusivement de sa terre. Il faut réduire le nombre des paysans propriétaires à moins de 2 millions, ce qui correspond en gros au total des cotes.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La répartition est très inégale entre les différentes régions ; mais nous ne connaissons qu'un nombre brut par département. D'une manière générale, le Nord, le Nord-Est et la Normandie sont une région de grand fermage ; l'Ouest, l'Allier et surtout le Sud-Ouest, une région de métayages ; l'Ouest et le Centre, une région de moyen fermage ; le Sud-Est, la Bourgogne et l'Auvergne, une région de petite propriété.

Cette distribution correspond, dans l'ensemble, à celle des partis politiques.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Lamartine en Toscane

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

IV. — **Les « Harmonies » en Toscane** (*suite*).

Malgré ses occupations, ses difficultés, ses ennuis de toutes sortes, les lettres de Lamartine pendant les premiers mois de 1827 nous parlent encore de vers. C'est ainsi qu'il écrit, le 23 janvier, au marquis de la Grange : « Je m'occupe d'un peu de poésie *comme respiration de l'âme* ». (Remarquons en passant cette expression (1), bien caractéristique d'un génie tout spontané, chez qui l'inspiration poétique est une véritable fonction naturelle et devient un besoin.) « J'en ai beaucoup d'écrite (c'est-à-dire depuis le printemps et l'été de 1826) et plus encore de pensée. »

Le 1er février 1827, Lamartine écrit à Virieu la lettre bien connue, où il lui copie un morceau du poème de *Milly* ; ce morceau est celui qui termine le poème: « Ah! si le nombre écrit sous l'œil des destinées, etc. ». Ainsi la célèbre Harmonie *Milly ou la terre natale* (livre III, II) fut composée à Florence au mois de janvier 1827 (2). Ces renseignements ont plus qu'un intérêt de curiosité et d'histoire littéraire, car ils nous permettent d'apprécier la sincérité du sentiment qui anime le poète. Lamartine a sous les yeux, il a dans l'imagination tout le charme de la terre de Toscane ; ce pays est pour lui « un vrai paradis terrestre », et pourtant il s'écrie : « Et mon cœur n'est pas là ! » Son cœur est ailleurs, bien loin, là-bas,

(1) Lettre du 1er décembre 1818 : « Ces chants tendres et faciles, qui sont aussi, comme la prière, *la respiration de l'âme.* » (C'est Lamartine qui, cette fois, avait souligné).

(2) Lamartine ne publia ce poème qu'après y avoir introduit un grand nombre de retouches et corrections de détail. (V. Doumic, *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1907.) — Selon nous, certaines retouches ont dû être faites après la mort de sa mère.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

par delà les monts, dans cette maison du Mâconnais au « toit rustique et sombre » où vivent son père, sa mère et ses sœurs...

Quelques jours plus tard, Lamartine envoie à Virieu deux cents vers « sur l'événement qui vient de ruiner Tivoli et d'anéantir les cascatelles (1) ». Il s'agissait de la chute d'eau formée par l'Anio à Tivoli ; un rocher s'était éboulé en ce lieu, et cet éboulement avait profondément modifié l'aspect du paysage, au grand chagrin de « tous les artistes, poètes ou peintres, nationaux ou étrangers, qui venaient... étudier les formes, les écumes, les poussières humides et les murmures des eaux du *præceps Anio* d'Horace, auprès de ces belles cascades » (Commentaire). La pièce de vers de Lamartine a pour titre dans son recueil : *La perte de l'Anio* (livre II, III). Ce n'est pas une des meilleures parmi les *Harmonies*. Cependant le poète en faisait grand cas ; il aimait surtout le passage : « Italie, Italie, ah ! pleure tes collines ! » etc., où il espérait pouvoir « lutter avec lord Byron » ; enfin il trouvait ses vers « bons », et il était vraiment « confondu » que Virieu ne les trouvât pas « à son plein gré ». Pour lui, ses vers sur Milly « lui plaisent moins », dit-il dans sa lettre du 13 février : preuve que souvent « on se trompe sur soi-même », comme il le reconnaît fort justement.

Dans une lettre du 1er mars, il fait encore allusion au poème de *Milly* ; il envoie à Virieu d'autres vers nouvellement composés (quels étaient ces vers ?) ; enfin, il parle de son projet de publier « deux bons volumes de poésies religieuses ». Puis tout à coup, trois semaines après, tout est changé ; le voilà qui laisse de côté les *Harmonies poétiques* « pour la philosophie, la campagne, les chevaux », etc. — « J'ai mis dans un sac tous les vers achevés, commencés, interrompus depuis un an. Je l'ai fermé à clef, et je n'en veux plus entendre parler de trois ou quatre ans. Ma verve lyrique est épuisée ; ... ma verve épique me reprend depuis quelques jours. Peut-être ferai-je quatre ou cinq chants cet été à Livourne. » (Lettre du 24 mars.) Jamais, en effet, Lamartine ne perdait de vue le vaste projet d'épopée cosmogonique et philosophique qu'il avait conçu quelques années auparavant (2) et dont il exposait le plan à Virieu dans une lettre du 12 décembre 1823. Trop occupé à Florence pour pouvoir entreprendre un travail de composition de longue haleine, il écrivait des poésies détachées ; mais, de plus en plus, son génie le portait vers les œuvres d'une

(1) Lettre au comte de Virieu, sans date. Cf. lettre du 13 février à Virieu, où Lamartine reparle de ses vers.

(2) Voir les lettres du 18 janvier 1819 et des 25 janvier et 1er février 1821.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

large envergure, vers les grandes envolées de la poésie épique, et plusieurs fois, dans sa correspondance, il exprime le regret de ne pas pouvoir s'y adonner librement et manifeste l'intention d'y revenir.

Mais l'année 1827, si pleine pour lui de préoccupations et d'ennuis, ne devait pas être favorable à ces projets de travail : « Je fais peu de vers, dit-il le 30 avril. Je ne sais si l'été et les bords de la mer me rendront de la verve ; à présent, je vis et j'écris en prose. » L'été venu, il se sent « fatigué, malade, ennuyé » et « triste comme quand on est tout cela ». Il s'installe avec sa famille à Livourne ; et, malgré le charmere posant de la campagne et de la mer, il regrette Saint-Point. L'esprit ainsi mal disposé, il ne peut guère s'occuper de vers, et n'écrit « plus de chants ni de visions (1) » (lettre du 12-14 juin) ; ni pièces lyriques ni morceaux épiques.

Au mois de septembre seulement, il se remet à faire des vers. « J'ai écrit, dit-il à Virieu le 13 septembre, une petite épître au comte Xavier de Maistre. » C'est l'Harmonie intitulée *Le Retour* (livre II, XVII). Xavier de Maistre revenait de Russie et rentrait en Savoie « après vingt-cinq ans d'absence ». « Allié de sa famille, ami de son neveu », Lamartine « apprit son retour » et lui « adressa de Florence ce salut amical d'un inconnu » (Commentaire). — Dans la même lettre du 13 septembre, Lamartine disait à Virieu : « Je t'envoie le commencement de ce *De Profundis* que tu m'as demandé... Ces strophes fuyantes en vers de sept pieds me paraissent jolies, » etc. La pièce qu'il nous semble désigner ainsi doit être l'harmonie qui a pour titre *Pensée des Morts*, et dont la première partie se compose de quatorze strophes en vers de sept syllabes. Nous avons déjà parlé de cette pièce qui fut écrite à Lucques, au mois de septembre 1826.

Milly, la *Perte de l'Arno*, le *Retour*, sont donc les trois seules Harmonies dont nous puissions fixer avec certitude la composition

(1) Les *Visions* (tel était le titre du grand poème projeté et entrepris par Lamartine) « devaient être le poème de l'émanation et du retour. Tombé du ciel, l'homme aspire à y remonter ; et la vie n'est pour lui que l'expiation de sa déchéance ». Les *Visions* auraient déroulé à nos yeux « la vie entière de l'humanité » à travers les différentes époques de son évolution. (Marc Citoleux, *la Poésie philosophique au XIXe siècle* ; *Lamartine*, 1906, pp. 264 sqq.) Ces grandes époques auraient donc donné lieu à autant de larges tableaux, fresques immenses intitulées « Visions » ; chaque vision eût comporté plusieurs « chants ». Dans la *Chute d'un Ange*, Lamartine a gardé ce mot « vision » pour désigner les différentes parties du poème. — Voir dans les *Poésies inédites* de Lamartine (1873), les *Visions*, poème en 48 chants ; plan et fragments composés en 1823 et 1824.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

en l'année 1827 ; mais il est bien probable que Lamartine avait écrit d'autres pièces à Florence en hiver, puis dans sa villégiature d'été à Livourne.

*
* *

Pendant les derniers mois de 1827 et les huit premiers mois de 1828 jusqu'à son retour en France, Lamartine semble avoir peu produit. Nous avons déjà vu, d'ailleurs, comme il le regrettait et comme il s'en plaignait. Du moins pouvons-nous citer deux pièces fort importantes composées en Toscane en mars et juin 1828 : ce sont les deux Harmonies : *Souvenirs d'Enfance ou la Vie cachée*, et l'*Infini dans les Cieux* (livre II, IV et XIV).

Dans une lettre du 22 mars, Lamartine disait à Virieu qu'il venait de recevoir une lettre de Guichard de Bienassis, leur ami commun : « Son nom a ranimé ma verve, et je lui réponds ce matin même en mètres. » Ce n'est là encore, à vrai dire, qu'une indication assez vague ; mais une lettre du 12 juin va nous donner des renseignements plus précis. Lamartine avait, selon son habitude, communiqué à Virieu les vers adressés à Guichard ; et Virieu, qui avait le goût difficile, « s'en était montré mécontent ». Le poète s'étonne et proteste contre l'opinion un peu sévère de son ami ; il lui abandonne volontiers la deuxième partie du poème, « pure drogue », dit-il, désignant ainsi, je pense, tout le long développement assez banal sur la vanité de la gloire, qui commence par ces mots : « Mais, quand ce feu céleste éblouirait ton âme », etc. Mais, pour la première partie, il la trouve « excellente », et il a raison ; tout le morceau : « O champs de Bienassis, maison, jardin, prairies », etc., qui se termine par ce vers : « Heureux le sort caché dans une vie obscure ! », est, malgré un peu trop d'ampleur et de facilité dans le développement, d'un sentiment vrai, sincère et pénétrant ; par là ce poème a sa place marquée à côté de celui de *Milly*. Lamartine, cette fois, a bien apprécié son œuvre.

Cette même lettre du 12 juin nous fournit un précieux renseignement. Le poète parle à son ami d'une autre poésie : « Je t'enverrai, ces jours-ci, une Harmonie que j'écris, intitulée l'*Infini* ou *Que ta volonté soit faite* ! » Le titre définitif de cette Harmonie est devenu l'*Infini dans les Cieux*. — Il ajoute ces mots : « Du poème je n'en parle pas : ai-je le temps d'y penser entre les courses, les dîners, etc. ? » Il n'oubliait pas, nous le constatons une fois de plus, son projet d'épopée ; mais le temps et la tranquillité d'esprit lui manquaient pour s'y mettre avec suite.

A la même année 1828 il faudrait rapporter aussi, d'après les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Commentaires, les Harmonies *Désir* (livre I, XVI), *Eternité de la nature* (livre II, XX), *Encore un hymne* (livre III, I), *Pourquoi mon âme est-elle triste ?* (livre III, XII). Lamartine a pu se tromper sur la date exacte de ces pièces ; une date n'est qu'un groupe de chiffres, quelque chose d'abstrait qui s'oublie aisément, surtout au bout d'une vingtaine d'années. Mais on n'oublie jamais, et un poète moins encore qu'un autre homme, les lieux dont on garde une vision enchantée, une image toujours présente, et qui ont éveillé dans l'âme de profondes émotions. Aussi, tout en faisant nos réserves sur la date des quatre pièces précédentes, nous admettons fort bien qu'elles furent composées à Florence, comme l'affirme Lamartine. — De même pour la pièce *Impressions du matin et du soir* (livre II, VII), écrite, dit le Commentaire, « à Florence, sur le bord de l'Arno, en voyant coucher le soleil ». En Toscane aussi fut écrite *La Lampe du Temple* (livre I, IV), pièce inspirée au poète par la visite à une chapelle déserte située dans les bois de Limone, près de Livourne. Lamartine s'était égaré dans ces bois ; guidé par la lueur d'une de ces « lampes votives » qu'entretenait toujours « la piété des villageois voisins », il entra dans la petite chapelle. Puis « la lune se leva ; je repris mon sentier, où j'achevai ces strophes à la clarté de la mer, en traversant la plaine qui s'étend entre les montagnes de Limone et la villa Palmieri ». (Commentaire.) Le fait dut avoir lieu un des étés de 1826, 1827 ou 1828, plutôt peut-être en 1826.

Au séjour du poète à Florence se rapporte encore l'Harmonie *La Voix humaine* (livre IV, IV), adressée à M^me^ la comtesse Ida de Bombelle, sambassadrice d'Autriche, l'une des femmes les plus brillantes de la cour de Toscane (1).

Si, enfin, à ces différentes pièces de vers nous ajoutons l'*Invocation pour les Grecs* (livre IV, III), qui est datée de 1826 dans l'édition imprimée, mais sur laquelle nous n'avons aucun renseignement, nous arrivons à un total de vingt et une Harmonies composées en Italie, dont onze seulement peuvent être datées avec précision.

Ce chiffre de 21 ne doit pas être loin de la vérité ; c'est au plus 23 pièces, croyons-nous, que Lamartine aurait écrites pendant son séjour en Toscane. Voyons, en effet, comment sont numéro-

(1) Cf. Lettres du 6 avril 1826 et du 27 déc. 1827. — C'est aussi à la comtesse de Bombelles qu'est dédiée une pièce des *Poésies inédites*, intitulée *A Ida* (*Poésies diverses*, IX), et que Lamartine écrivit pendant qu'il était en train de composer l'*Hymne du soir* (voir J. des Cognets, p. 147), c'est-à-dire en mars 1826. Il n'est peut-être pas téméraire de penser que *La Voix humaine* fut écrite aux environs de la même date.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tées en manuscrit celles qu'il a composées immédiatement après son retour en France. *La Source dans les bois d'Urcy*, datée du 10 novembre 1828, et qui n'est peut-être qu'un remaniement d'une pièce antérieure, est notée sur le manuscrit « Harmonie 24ᵉ ». Le second manuscrit de *Jéhovah* (carnet ms. VI), écrit en décembre 1828, où le texte primitif est corrigé et remanié, porte l'indication « Harmonie 26ᵉ ». Enfin l'*Hymne de la Mort*, composé en février 1829, est numéroté « Harmonie 28ᵉ ». Ces trois pièces, qui se suivent exactement dans le carnet manuscrit, forment donc, malgré l'absence des numéros intermédiaires 25 et 27 (1), une série établie dans l'ordre chronologique de composition ; et il en ressort pour nous, sinon une certitude, du moins de grandes probabilités qui éclairent la question du nombre des Harmonies écrites en Italie.

(1) Le numéro 25 fut peut-être donné primitivement à la *Retraite*, terminée *le 28 novembre 1828*, et que le poète, en recopiant cette pièce au printemps de 1829, a numérotée 32ᵉ.

(*A suivre*).

GUSTAVE ALLAIS.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de compositions

CONCOURS DE 1908

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Composition de philosophie dogmatique.

Du devoir de sincérité.

Composition d'histoire de la philosophie.

L'idée de la liberté, dans Epicure et chez les Stoïciens.

*
* *

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française.

En vous souvenant avant tout de Théocrite, essayez de démêler et de préciser en quelle mesure un écrivain d'art, plus ou moins raffiné, peut reproduire au naturel le langage de personnages rustiques.

Thème latin.

LA BRUYÈRE, *Discours sur Théophraste*, depuis : « Sans m'étendre sur la différence des esprits... », jusqu'à : «... ne perdent pas de vue les personnes qui les entourent. »

Version latine.

CICÉRON, *De Legibus*, 15, 17-6, 18-19, depuis : « ATTICUS. — Non ergo a prætoris edicto... », jusqu'à : «... quam scripta lex ulla aut quam omnino civitas constituta ».

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Thème grec.

Quand les panégyriques devinrent une sorte d'institution d'État et que ce fut un devoir pour les rhéteurs de prononcer, tous les ans, l'éloge du prince ou de quelques grands personnages, ils durent se tenir prêts à célébrer des gens qui ne le méritaient guère, à leur découvrir à tout prix des qualités, et à tout tourner chez eux en éloge. Il leur fallut donc faire une provision d'arguments de toute sorte, qui leur permît de plaider toutes les causes, de louer tous les princes avec une apparence de sincérité, et de n'être jamais pris au dépourvu. Les idées générales les aidèrent à se tirer d'affaire. On en trouve toujours qui s'opposent l'une à l'autre sans avoir l'air de se contredire, et qui, dans les sens les plus contraires, sont également vraies. Elles leur permirent de soutenir, avec une parfaite conviction, les idées les plus opposées. S'il leur fallait célébrer un parvenu, ils déclaraient que le plus grand mérite d'un homme consiste à ne devoir sa fortune qu'à lui-même, ce qui est rigoureusement vrai. Si leur héros était de grande maison, ils soutenaient qu'il n'y a rien de plus glorieux qu'un grand nom bien porté, ce qui n'est pas faux non plus. S'il avait usé du pouvoir avec douceur, c'était l'occasion d'affirmer qu'il n'y avait pas de plus belle vertu que la clémence. S'il s'était montré rigoureux, on établissait doctement que l'énergie est la première qualité d'un chef d'Etat. C'est ainsi que les idées générales ont des réponses à tout, et qu'avec elles un orateur est sûr de ne jamais rester court.

Gaston Boissier, *La fin du paganisme*, III, 1, 2.

*
* *

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française.

Montaigne s'exprime ainsi sur les devoirs du précepteur envers son disciple : « Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien. C'est témoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

on l'a avalée ; l'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on lui avait donné à cuire... Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine, et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit. Les principes d'Aristote ne lui soient principes, non plus que ceux des Stoïciens ou Épicuriens. Qu'on lui propose cette diversité de jugements, il choisira, s'il peut : sinon il en demeurera en doute. » (*Essais*, I, 25 ; *de l'Institution des Enfants*.) — On vous demande d'expliquer ces souhaits de Montaigne et d'apprécier ces conseils.

Etude grammaticale de textes latin et français.

TEXTE LATIN.

Après la mort de Phraate, Rome a fait accepter comme roi des Parthes son client Vonomès. Celui-ci devient bientôt impopulaire :

« Mox subiit pudor : degeneravisse Parthos : petitum alio ex orbe regem hostium artibus infectum ; jam inter provincias Romanas solium Arsacidarum haberi darique. Ubi illam gloriam trucidantium Crassum, exturbantium Antonium, si mancipium Cæsaris, tot per annos servitutem perpessum, Parthis imperitet ? Accendebat dedignantes et ipse, diversus a majorum institutis, raro venatu, segni equorum cura ; quoties per urbes incederet, lecticæ gestamine, fastuque erga patrias epulas. Irridebantur et græci comites, ac vilissima utensilium annulo clausa : sed prompti aditus, obvia comitas, ignotæ Parthis virtutes, nova vitia ; et quia ipsorum moribus aliena, perinde odium pravis et honestis.

TACITE, *Annales*, II, 2.

FRANÇAIS ANCIEN.

Traduire et commenter le passage suivant :

UN GAB DE ROLAND.

Dites al rei Hugon me prest son olifant,
Puis si m'en irai jo la defors en cel plain ;
Tant par iert fort m'aleine et li venz si bruianz,
Qu'en tote la citet, qui si est ample et grant,
N'i remaindrat ja porte ne postiz en estant,
L'uns ne fierget a l'altre par le vent qu'iert bruianz.

(Pèlerinage de Charlemagne.)

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

FRANÇAIS MODERNE.

Commenter le passage suivant :

Il étoit un berger, son chien et son troupeau,
Quelqu'un lui demanda ce qu'il prétendoit faire
D'un dogue de qui l'ordinaire
Étoit un pain entier. Il falloit bien et beau
Donner cet animal au seigneur du village.
Lui, berger, pour plus de ménage,
Auroit deux ou trois mâtineaux,
Qui, lui dépensant moins, veilleroient aux troupeaux
Bien mieux que cette bête seule.
Il mangeoit plus que trois ; mais on ne disoit pas
Qu'il avoit aussi triple gueule,
Quand les loups livroient des combats.
Le berger s'en défait ; il prend trois chiens de taille
A lui dépenser moins, mais à fuir la bataille.
Le troupeau s'en sentit...

La Fontaine, VIII, 18.

Thème latin.

Antonin mourut le 7 mars 161, dans son palais de Lorium, avec le calme d'un sage accompli. Quand il sentit la mort approcher, il régla comme un simple particulier ses affaires de famille, et ordonna de transporter dans la chambre de son fils adoptif, Marc-Aurèle, la statue d'or de la Fortune, qui devait toujours se trouver dans l'appartement de l'empereur. Au tribun de service, il donna pour mot d'ordre *Æquanimitas*; puis, se retournant, il parut s'endormir. Tous les ordres de l'État rivalisèrent d'hommages envers sa mémoire. On établit en son honneur des sacerdoces, des jeux, des confréries. Sa piété, sa clémence, sa sainteté, furent l'objet d'unanimes éloges. On remarquait que, pendant tout son règne, il n'avait fait verser ni une goutte de sang romain ni une goutte de sang étranger! On le comparait à Numa pour la piété, pour la religieuse observance des cérémonies, et aussi pour le bonheur et la sécurité qu'il avait su donner à l'empire. — Antonin aurait eu sans compétiteur la réputation du meilleur des souverains, s'il n'avait désigné pour son héritier un homme comparable à lui par la bonté, la modestie, et qui joignait à ces qualités l'éclat, le talent, le charme qui font vivre une image dans le souvenir de l'humanité. Simple, aimable, plein d'une douce gaieté, Antonin

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fut philosophe sans le dire, presque sans le savoir. Marc-Aurèle le fut avec un naturel et une sincérité admirables, mais avec réflexion. A quelques égards, Antonin fut le plus grand. Sa bonté ne lui fit pas commettre de fautes ; il ne fut pas tourmenté du mal intérieur qui rongea sans relâche le cœur de son fils adoptif. Ce mal étrange, cette étude inquiète de soi-même, ce démon du scrupule, cette fièvre de perfection, sont les signes d'une nature moins forte que distinguée.

(Renan, *Marc-Aurèle*, p. 1.)

Version latine.

Tite-Live, liv. IV, ch. LIII, depuis : « M. Æmilio, C. Valerio Potito consulibus, bellum Æqui parabant Volscis... », jusqu'à : « ... si peteret, consularibus comitiis est exclusus ».

Thème grec.

La Bruyère, *De l'Homme*, depuis : « Les enfants ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire... », jusqu'à : «... et les maîtres de leur propre félicité. »

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne.

Caius Gracchus.

Histoire du Moyen Age.

La quatrième Croisade.

Histoire moderne.

L'État et les Églises en France sous Louis XIV.

Géographie.

La région méditerranéenne de la France.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Composition sur un sujet de morale ou d'éducation.

Dire si les études littéraires, ou les études historiques, — à votre choix, — doivent concourir à l'enseignement de la morale, et comment elles le peuvent.

Composition sur un sujet de littérature.

Mme Périer, dans sa *Vie de Blaise Pascal*, nous dit que la « manière d'écrire » de son frère « lui était si propre et si particulière, qu'aussitôt qu'on vit apparaître les *Lettres au provincial*, on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de le cacher ». Or cette « manière », qu'elle qualifie de « naïve et forte en même temps », elle essaie de la définir en ces termes : « Il avait une éloquence naturelle, qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait ; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style ; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. » — Expliquer ce jugement porté par Mme Périer sur Pascal écrivain.

Composition sur un sujet d'histoire.

Philippe de Macédoine.

*
* *

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND.

Dissertation française.

Le culte du « Génie » à l'époque du « Sturm und Drang » et en particulier chez le jeune Gœthe.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dissertation allemande.

Es soll gezeigt werden in wiefern der Humanitätsgedanke alle philosophischen Bestrebungen des Zeitalters der Aufklärung durchdringt und in welcher Weise Lessing und Herder denselben verstanden und begründet haben.

ANGLAIS.

Dissertation française.

Dryden poète et logicien dans *The Hind and the Panther*.

Dissertation anglaise.

Thackeray's Snob.

ESPAGNOL.

Dissertation française.

Pour quelles raisons le héros de *El Burlador de Sevilla* est-il le seul personnage de la *comedia* espagnole qui soit véritablement entré dans la littérature européenne ?

Dissertation espagnole.

Varios críticos buscaron fuera de España las causas del gongorismo, y es fácil encontrar ciertas analogías entre las tentativas caracterizadas por el nombre de Góngora y sus secuaces y las de otros escritores extranjeros. Pero, en la misma poesía española anterior ? no se pueden señalar los antecedentes directos y como os primeros ensayos ó síntomas del cultismo ?

ITALIEN.

Dissertation française.

Les principales sources de la critique et des théories littéraires de Foscolo dans les *Leçons sur l'Eloquence*.

Dissertation italienne.

Come si spiega che la scuola letteraria detta l'Arcadia si sia mantenuta così a lungo ?

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND.

Composition française.

« Il arrive quelquefois que la littérature est l'expression de la société. » (E. FAGUET.)

Composition en langue allemande.

« *Die Sprache ist der Spiegel der Nation.* » (SCHILLER.)
Ist dies der Fall für die deutsche Sprache ?

ANGLAIS.

Composition française.

In what manner do you think you have been benefited by reading *The Book of Snobs* ?

Composition en langue anglaise.

Hazlitt as a literary critic.

ESPAGNOL.

Composition française.

Quel est le genre de romans que vous préférez, et pourquoi ?

Composition en langue espagnole.

Carta de un alumno á un amigo suyo en la que describe el aula del colegio donde se dan las clases de castellano. El catedrático se esmeró en adornar las paredes con mapas, estampas, carteles ú otras cosas por el estilo, que sirven para la enseñanza, llamando la atención de los alumnos y brindándoles ocasión y materia para pláticas familiares.

ITALIEN.

Composition française.

Quel est le genre de romans que vous préférez, et pourquoi ?

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Composition en langue italienne.

Le vostre impressioni durante la lettura della *Gerusalemme Liberata*.

ARABE.

Composition française.

Dans la préface qu'il a mise en tête de sa comédie du *Tartuffe*, Molière dit que les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont, le plus souvent, moins puissants que ceux de la satire pour corriger les vices des hommes. « On souffre, ajoute-t-il, aisément des répréhensions, mais on ne souffre pas la raillerie. On veut bien être méchant, mais on ne veut pas être ridicule. » D'où vient cette différence, et doit-on en tenir compte dans l'éducation des enfants ?

Composition en arabe régulier.

Un musulman raconte à un de ses amis qu'il vient d'accomplir un pèlerinage à La Mecque et mentionne quelques incidents de la traversée d'Alger à Djedda.

*
* *

CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Composition sur un sujet de morale ou de psychologie appliquées à l'éducation.

Faut-il, comme quelques-uns le veulent, régler notre pédagogie tout entière sur ce fait, que la société moderne n'est pas un salon où l'on cause, mais un laboratoire où l'on travaille et une arène où on lutte ?

Composition sur un sujet de littérature ou de langue française.

Voltaire, qui s'était chargé de l'éducation de M^lle Corneille, ne se contentait pas de jouer devant elle, à Ferney, les pièces de son illustre aïeul et de lui faire « broder les sujets de *Cinna* et du

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Cid ». Il donnait lui-même à la jeune fille des leçons d'orthographe ; il lui indiquait des livres à lire et voulait qu'elle lui rendît compte de ses lectures. Vous supposerez qu'il lui met, un jour, entre les mains la correspondance de Mme de Sévigné et lui expose quel plaisir elle va trouver à cette lecture et quel profit elle en pourra tirer.

Composition d'histoire.

Le règne du tsar Alexandre II.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs

I.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

NOUVEAU RÉGIME

1. *Langues et littératures classiques.*

Version grecque.

Platon, *Ion*, pages 534-535.

Version latine.

Tite-Live, Préface : « Quæ ante conditam... », jusqu'à : « ... fœdum exitu quod vites ».
Properce, lib. IV, à 31.

Texte français.

Examiner la fin du monologue de *Ruy-Blas* (acte III, scène II) : « Charles-Quint, dans ces temps d'opprobre et de terreur... », 20 vers, jusqu'à : « ... cuit, pauvre oiseau plumé, dans leur marmite infâme ! »
Quel est ce passage de la pièce ? L'expliquer aux divers points de vue littéraire, dramatique et lyrique. Est-il caractéristique du romantisme en général et de Victor Hugo en particulier ?

2. *Histoire.*

Version latine

Licence de philosophie.

Cicéron, *De Officiis*, I, XVI, 50.

Licence d'histoire et de langues vivantes.

Tite-Live, XXII, 7, depuis : « Haec est nobilis ad Trasumenam pugna... », jusqu'à : « Priusquam satis certa... »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire ancienne.

L'administration civile et les provinces sous les dynasties antonine et africaine.

Histoire du Moyen Age.

1. L'Eglise et son rôle auprès des Barbares au v^e et au vi^e siècle.
2. L'œuvre des Ottonides en Occident.
3. Les préludes de la Renaissance en France au xiv^e siècle et dans la première moitié du xv^e.

Histoire moderne.

L'Eglise de France et les Parlements au xviii^e siècle.

Histoire contemporaine.

Metternich.

Géographie physique.

Dissymétrie des lignes du relief terrestre; explication probable.

ANCIEN RÉGIME.

Composition latine.

I. Quæretur quæ fuerint initia, qui gradus eloquentiæ Romanæ usque ad Ciceronis tempora.

II. Demonstrabitis ex Horatii carminibus integram et perfectam lyrici generis, quoad in illo Latinis scriptoribus licuit innotescere, imaginem posse restitui.

III. Dicetis qui fuerit T. Livii animus, qui patriæ amor, quæ priscæ religionis reverentia, in enarrando ea quæ *ante conditam condendamve urbem magis decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monumentis* sibi tradita fuerant.

Composition française.

Que pensez-vous, en vous appuyant sur les principales œuvres classiques ou romantiques, de cette formule concernant l'intrigue : « Un roman ou un drame est bon à condition qu'il ne s'y passe rien ? »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Thème latin.

Vauvenargues, *Discours sur l'inégalité des richesses*, depuis : « Et premièrement que ceux qui se plaignent... », jusqu'à : « Alors celui qui avait les richesses en partage... »

Thème grec.

L'ÉDUCATION EN CRÈTE

A dix-sept ans, les jeunes Crétois sont répartis par groupes, dont chacun est formé par les soins d'un enfant appartenant à l'une des plus illustres et plus puissantes familles. Il recrute à cet effet et rassemble le plus de camarades qu'il peut. En général, c'est le père de l'enfant par qui le groupe a été formé qui en est le chef, et il est libre de le conduire où il veut, à la chasse, au stade, et de punir comme il l'entend toute désobéissance à ses ordres. Tous ces enfants sont nourris aux frais de l'Etat. On leur apprend les éléments de la grammaire, les chants nationaux et les premiers principes de la musique. On les exerce surtout au maniement des armes ; on tâche de les rendre insensibles à la fatigue, au chaud, au froid, aux difficultés d'une route âpre et montueuse, à l'impression des coups reçus soit dans les luttes, soit dans des simulacres de batailles rangées ; on leur enseigne le tir de l'arc et la danse armée ou pyrrhique, pour qu'ils trouvent, jusque dans leurs jeux, une utile préparation à la guerre.

Philosophie.

SUJETS HISTORIQUES

1. Le problème de l'union de l'âme et du corps chez Descartes, Spinoza, Leibniz.
2. La loi morale, selon Kant.
3. La physique d'Aristote.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

II

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

LICENCE.

Composition française.

I. — Analyse du roman de la *Princesse de Clèves*. — On s'efforcera d'être bref, sans toutefois sacrifier aucun des éléments essentiels de l'ouvrage.

II. — Ce qu'il y a de cornélien, ce qu'il y a de racinien dans la *Princesse de Clèves*.

Philosophie.

Formation et dissolution des états de conscience.

Histoire moderne.

Seizième siècle. — Puissance maritime des Turcs. — Puissance maritime des Espagnols.

Dissertation latine.

Utrum recte an non Racinius dixerit : « Le plus grand peintre de l'antiquité, je veux dire Tacite » (*Britannicus*, 2e préface.)

Version latine.

Philosophie.

Cicéron, *De Officiis* I. 5 : « Sed cum statim... ad te aliquid ».

Histoire et Lettres.

Properce, IV, 11 : « Hoc quod... », 20 à 30 vers.

Thème latin.

Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, préface (20 lignes).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Grec.

Ancien régime.

Thème grec.

Fénelon, *Télémaque*, X, édit. Chassang, p. 163 : « Plus on a de peuples.....exigent de perfection en lui. »

Grammaire.

Thucydide, IV, 27, 1, syntaxe et construction.

Nouveau régime.

Version grecque.

Thucydide, IV, § 11 ; expliquer l'accentuation de tous les mots de la phrase 3 ; étudier la syntaxe et la construction de la phrase 4.

Agrégation

Thème.

La Bruyère, XIV, *De quelques Usages* (Hachette, p. 448) : « L'étude des textes... ni à eux ni aux autres. »

Grammaire.

Commentaire grammatical et littéraire d'Euripide, *Bacchantes*, 319-327.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 11 21 JANVIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le théâtre de Rotrou. — « Le Véritable Saint Genest. »

Conférence faite, à l'Odéon, par N.-M. BERNARDIN,

Docteur ès lettres.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Lorsque M. Antoine a inscrit sur l'intéressant programme de ses matinées-conférences le tout à fait curieux spectacle d'aujourd'hui, il n'a pas désiré seulement offrir à ses fidèles abonnés le régal original et rare d'un poème émouvant parfois et toujours attrayant, il lui a semblé qu'il remplissait un devoir de politesse et de conscience envers un vieux poète, dont il pouvait tous les jours, par la fenêtre de son cabinet directoral, lire le nom sur la maison d'en face. En effet, Mesdames et Messieurs, au second Théâtre-Français vous n'êtes pas seulement chez Corneille, vous êtes aussi chez Rotrou, puisque, aux deux très petites rues dont l'Odéon forme à lui seul tout un côté, nos édiles ont jadis voulu donner les deux très grands noms de Corneille et de Rotrou, associant ainsi dans le même hommage le poète qui a fondé la tragédie française et celui qui lui avait préparé les voies avant de l'imiter à son tour, l'immortel auteur du *Cid* et de *Polyeucte* et l'auteur injustement oublié de *Venceslas* et de *Saint Genest*.

Injustement oublié ! A l'envisager d'un certain point de vue, c'est une triste destinée en somme que celle du précurseur : sans

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

doute, on l'acclame, tandis qu'il s'avance, précédant le char du triomphateur ; mais, dès qu'a paru celui-ci, c'est à lui seul que vont tous les regards et tous les applaudissements, et nul ne songe plus à son devancier.

Bien qu'il fût en réalité son cadet de trois ans, mais parce qu'il avait commencé d'écrire avant lui pour le théâtre, Pierre Corneille appelait en riant Jean Rotrou son père, et l'éphémère réputation du père s'est éclipsée dans le rayonnement qui ne saurait s'éteindre de la gloire du fils. Dans *Les Sosies*, dans l'*Iphigénie*, dans *Les Ménechmes* de Rotrou, éclate bien souvent un beau talent, quelquefois même un peu plus que du talent, et notre ingratitude ne connaît plus que les chefs-d'œuvre à la formation desquels ces pièces remarquables ont, pour une part, contribué : *l'Amphitryon* de Molière, l'*Iphigénie* de Racine, *Les Ménechmes* de Regnard. Non, en vérité, Rotrou n'a longtemps pas eu de chance, et il semble s'être peint lui-même dans une de ses comédies les plus finement plaisantes, *Don Bernard de Cabrère*. C'est un héros, tout simplement, que Don Lope de Lune, mais c'est un héros toujours poursuivi par le guignon, par un guignon désespérant, par le plus guignonnant des guignons : durant cinq actes, Don Bernard ne cesse de louer au roi les services et de lui vanter les exploits de Don Lope, et, durant cinq actes, un concours sans cesse renouvelé de circonstances fâcheuses fait que la reconnaissance et les libéralités du roi vont toujours non à Don Lope, mais à Don Bernard. Et, pour que la ressemblance du poète avec son personnage soit encore plus frappante, le généreux Don Lope n'éprouve cependant aucune jalousie pour son heureux ami ; il se réjouit de sa fortune ; il fait encore des vœux pour lui : ainsi le généreux Rotrou avait, seul de tous les rivaux de Corneille, hautement proclamé les mérites incomparables du *Cid* ; ainsi, dans son *Véritable Saint Genest*, vous verrez tout à l'heure qu'il avait voulu, par un piquant anachronisme, placer au premier rang des maîtres du théâtre latin l'auteur, plus applaudi que lui, de *Pompée* et de *Cinna ou la clémence d'Auguste*, désintéressement magnanime, dont l'histoire du théâtre n'offre pas, que je sache, d'autre exemple.

Par bonheur, au dénouement de *Don Bernard de Cabrère*, un rayon d'espoir semble luire pour le méconnu Don Lope ; car le roi, dont les yeux se sont enfin ouverts, laisse tomber ces mots, pour lui résurrectifs :

> Ma grâce avec usure
> Du mérite ignoré réparera l'injure.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Même bonne fortune advint à Rotrou, mais longtemps après sa mort, au moment où la lèpre de l'oubli menaçait de ronger son nom. En 1845, un érudit, qui avait du goût et de l'esprit, — il y en a parfois comme cela, — Emile Deschanel, découvrit le *Saint Genest*, s'engoua de sa découverte, et l'apporta au directeur de ce théâtre, de l'Odéon, providence des poètes trépassés qui ne sont plus au répertoire, comme il est l'espoir des poètes naissants qui n'ont pas encore été joués, le phare vers lequel sont tournés leurs yeux. Le directeur de l'Odéon, c'était alors le comédien Bocage, dont vous pourrez pendant l'entr'acte admirer au foyer, malheureusement dans un mauvais jour, le très beau et très puissant portrait, qui fit jadis tant d'impression sur moi quand je le vis en pleine lumière dans l'atelier d'Eugène Giraud. A son tour, Bocage s'enthousiasma pour l'étrange, pour la bizarre tragédie, où il retrouvait ce mélange du tragique et du comique, et ce style tour à tour lyrique, épique, précieux et familier, qui caractérisaient les drames romantiques dont il avait été l'habile et fougueux interprète, *Antony*, *Marion de Lorme*, *La Tour de Nesle.* Et voilà comment les spectateurs romantiques de 1845 eurent la surprise de constater que, comme sous le soleil, il n'y avait eu vraiment rien de nouveau sous le lustre de l'Odéon, et la joie d'applaudir un drame romantique composé deux siècles avant que n'eût fait tout son tapage l'école romantique.

Du drame romantique, en effet, *Saint Genest* — et c'est ce qui le rend pour nous si curieux — a tous les caractères, par son sujet, par sa constitution, par son style, par sa mise en scène. C'est ce que j'ai la tâche assez ingrate de vous montrer ; mais, si vous voulez bien me prêter une petite demi-heure d'attention, tandis que j'en démonterai devant vous et que je vous en expliquerai pièce à pièce le mécanisme vraiment compliqué, je crois que vous serez récompensés de cet effort méritoire par le plaisir plus grand que vous éprouverez ensuite à voir fonctionner ce mécanisme en mouvement et en jeu.

Qu'était d'abord ce saint Genest, le héros de la pièce ? Si vous ouvrez une *Vie des Saints*, vous y verrez qu'il subit le martyre en l'année 303 ; et l'Eglise fête le 25 août, le même jour que le roi saint Louis, cet humble comédien. Car saint Genest était comédien, et notons en passant que ces pauvres comédiens, si longtemps depuis excommuniés par l'Eglise, ont fourni au martyrologe romain jusqu'à vingt et un noms. Un jour que dans une tragédie il parodiait devant l'empereur Dioclétien les cérémonies religieuses des chrétiens, Genest fut soudainement l'objet d'un miracle : le baptême feint qu'il recevait sur le théâtre produisit

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

en lui le même effet qu'un baptême véritable ; touché subitement de la Grâce, il confessa aussitôt, du haut de la scène même, sa foi nouvelle, à la stupéfaction générale, et, par ordre de l'empereur, il fut mené du théâtre au supplice, ayant ainsi voulu, comme dira Rotrou au dernier vers de sa pièce,

D'une feinte, en mourant, faire une vérité.

Vous voyez donc bien le sujet : sur les planches de la scène, un baptême de théâtre, un baptême fictif, aussi fictif que le vin généreux versé à l'Opéra dans les coupes des choristes, devient par la bonté toute gratuite de Dieu un baptême véritable et produit sur le comédien païen et ennemi du Christ, qui le reçoit, le même effet salutaire. La donnée est singulière, étrange et dramatique, puisque la scène à faire se termine par un étonnant coup de théâtre. Un pareil sujet, au XVII^e siècle, à une époque de foi, où la question de la Grâce passionnait tous les esprits et tous les cœurs (rappelez-vous Pascal et les *Lettres provinciales*), était bien pour séduire les poètes dramatiques. Rien de surprenant donc qu'il ait été mis à la scène d'abord en 1622 par un Espagnol, le fameux Lope de Vega, puis par deux Français, en 1645 par le comédien Desfontaines, peut-être un ancêtre de l'excellent comédien de l'Odéon que vous allez applaudir tout à l'heure, et enfin, l'année suivante, par notre Rotrou.

Les trois poètes traitent le même sujet, et pourtant les trois œuvres ne se ressemblent qu'assez peu, étant les produits de trois systèmes dramatiques tout différents.

Depuis que vous avez vu représenter ici, en 1907, *La Jeunesse du Cid* et tout récemment *La Dévotion à la Croix*, l'art dramatique espagnol et en particulier le théâtre édifiant n'ont plus de secrets pour vous. Vous savez comment ce fécond improvisateur, qui s'appelait Lope de Vega, enfermant soigneusement sous triple clef avant d'écrire les règles qui le gênaient, abandonnait les rênes à sa très libre et très vagabonde fantaisie dans la rédaction de ses quarante-quatre pièces annuelles, et vous ne serez donc pas étonnés que son *Saint Genest*, étincelant de rares beautés, mais énorme et mal cousu, soit un véritable monstre dramatique. Ses trois journées, en effet, n'ont presque aucun rapport entre elles : la première nous fait assister à la mort de trois empereurs romains, Aurélien, Carin et Numérien ; la seconde nous montre l'amour qu'éprouve pour la comédienne Marcelle le chef d'une troupe d'acteurs, Genest, et sa rivalité malheureuse avec le jeune premier Octave (c'est le nom de l'emploi dans la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

comédie italienne, et vous venez de le retrouver encore dans *Les Fourberies de Scapin*) ; la troisième journée, arrivant enfin au véritable sujet, nous fait voir la conversion subite et le martyre de Genest, mais non sans que préalablement, du haut du second théâtre élevé sur le premier, la comédienne Marcelle ait débité à l'empereur Dioclétien qui assiste au spectacle, un stupéfiant prologue, où elle a longuement vanté l'intelligence, l'esprit, la générosité et la bonté de la plus grande des bêtes, l'éléphant, à cette fin de prier le grand Dioclétien de vouloir bien se conduire envers la troupe comme un éléphant.

De même que cette marche lente et incertaine de l'action dans les pièces de Lope de Vega n'est plus pour surprendre les doctes abonnés de l'Odéon, de même vous savez que le saint prêtre écrivait ses drames sacrés pour mettre l'Espagne catholique en garde contre l'hérésie luthérienne, et que ces pieuses populations assistaient aux représentations du théâtre édifiant dans le même esprit qu'à l'office, s'agenouillant et se frappant la poitrine avec l'auteur qui récitait en scène le *Confiteor*. Vous vous attendez bien alors que, dans le *Saint Genest* espagnol, la conversion du héros soit mise en action sous les yeux du public et complaisamment développée. Et, en effet, la conversion de l'acteur Genest est une de ces conversions absolument inattendues, produites par l'influence miraculeuse de la Grâce, qui sont l'essence même et la raison d'être du théâtre édifiant. Elle est l'enseignement précieux, l'encouragement salutaire, qu'emporteront de la représentation les pécheurs, qui ne doivent jamais désespérer de la Grâce et se croire damnés sans rémission. Aussi convient-il de frapper vivement leurs yeux pour être mieux assuré de toucher leurs cœurs. Et à cette fin est déployée toute une mise en scène curieuse, aussi naïve que le récit des hagiographes, mais tout à fait impressionnante pour un auditoire populaire, religieux et croyant.

Genest, seul sur le théâtre, est en train de repasser son rôle, et déjà, sans que d'abord il s'en doute, commence à se faire sentir en lui l'influence secrète de la Grâce. Il est surpris par la force nouvelle de sa voix, par la sincérité émouvante de ses accents. Continuant de réciter son rôle, il demande aux saints martyrs de lui donner de l'énergie et du courage, et tout à coup, entraîné par une force irrésistible, il ajoute au texte de la pièce ces mots : « Puisque je ne puis pas, c'est vous qui le dites, aller à vous sans baptême, baptisez-moi, Seigneur (1). » A peine

(1) Cité par M. Léonce Person, *Histoire du Véritable Saint Genest de Rotrou.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

a-t-il prononcé cette parole de salut et de vie qu'au son de la musique des portes s'ouvrent en haut du théâtre ; on voit apparaître derrière Genest « l'image de la Vierge, un Christ dans les bras de son Père, et, sur les gradins du trône, les martyrs ». Et cependant Genest, qui ne voit pas le prodige, s'étonne de ses propres paroles : « Comment ai-je pu dire que je demandais le baptême, alors que je n'ai rien de pareil écrit dans mon rôle ? Et comment se fait-il que j'entende tant d'applaudissements et d'harmonie dans le ciel ? » Et, ici, la vanité traditionnelle des comédiens vient plaisamment en aide au travail mystérieux de la Grâce : que si Genest joue déjà si bien son rôle, comme il le jouerait mieux, avec plus de naturel encore, s'il était le chrétien lui-même qui veut effectivement faire son salut ! Et le voilà qui demande à Dieu de lui envoyer le désir d'imiter pour tout de bon ce chrétien que l'empereur lui ordonne de représenter. Une voix se fait alors entendre de l'intérieur : « Tu ne l'imiteras pas en vain, Genest ; car tu seras sauvé. » Et aussitôt les portes du ciel se referment, pour qu'en se retournant Genest n'aperçoive plus rien ; car vous pensez bien que son premier mouvement est de se retourner à ces paroles, soupçonnant tout d'abord quelque mauvaise plaisanterie d'un camarade. Personne. Cette voix mystérieuse serait-elle donc bien, en effet, une voix céleste ? « La voix qui a frappé mon oreille a pénétré mon âme, et j'ai lieu de croire que c'est le Christ, oui, le Christ lui-même, qui m'a frappé et touché. » Sauvé ! Genest sera sauvé ! Mais, pour cela, il faut être baptisé. Aussi, tout à l'heure, pendant la représentation, ne sera-t-il pas surpris, quand il verra un ange paraître sur un praticable pour l'inviter à recevoir le baptême ; quand d'autres anges se grouperont autour de lui, apportant pour la sainte cérémonie une aiguière, un bassin, des cierges allumés, et jusqu'au chrémeau, ce petit bonnet de linge blanc dont on coiffe l'enfant après le baptême.

Mise en scène ingénue, qui émouvait la simplicité des spectateurs espagnols, comme était émue la brave mère illettrée de notre François Villon par un effrayant tableau de son église, qui représentait « l'Enfer où damnés sont bouillus » ; et, à ces apparitions merveilleuses, on voyait dans l'auditoire se signer dévotement toutes les femmes, et plus d'un rustre, au coin de son œil, écraser gauchement une larme avec son gros pouce.

Et comme toute la fin de la pièce était pittoresque et charmante dans son réalisme amusant ! Le consul Lentulus, un type bien curieux, comme il y en avait, paraît-il, alors en Espagne, de fonctionnaire flagorneur, zélé, arriviste, veut absolument découvrir des complices à Genest, et, sur la scène même, il inter-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

roge l'un après l'autre tous les comédiens. Navré de reconnaître leur innocence, il ne les bannit pas moins de Rome, pour bien marquer sa prudence et faire acte d'autorité. Et bientôt, sur le Champ-de-Mars, — tels les comédiens d'un désopilant vaudeville de M. Gandillot, *La Tournée Ernestin*, — nous voyons passer, chacun ayant au bras son balluchon, la troupe privée de son chef, désemparée et désespérée. « Qui fera Pâris dans *La Destruction de Troie* ? Qui fera Adonis dans la comédie de *Vénus* ? » Mais, tandis que leur plaisante colère maudit la stupide conversion de Genest qui les a ruinés, soudain le drame rentre sur la scène ; ils aperçoivent leur camarade empalé, ils entendent la voix du martyr, qui leur dit : « La comédie humaine, qui était toute absurdité, est terminée. Je joue celle que vous voyez, qui est divine »

Avec le *Saint Genest* espagnol, si touffu, mais si curieux par son désordre même et parlant surtout aux yeux, forme un contraste complet *Le Martyre de saint Genest* du comédien français Desfontaines. C'est une tragédie sévèrement classique, bien régulière, bien sage, bien raisonnable, bien ennuyeuse et bien niaise, où la scène essentielle se joue naturellement dans la coulisse, où le baptême de saint Genest et sa conversion ne sont connus des spectateurs que par un récit, où enfin, au dénouement, les comédiens éperdus, de peur d'être brûlés par le consul, se jettent tous à l'eau. La mort de gens si bêtes ne dut pas être une bien grande perte pour l'art théâtral.

Le drame espagnol et la tragédie française se trouvent donc, vous le voyez, aux deux pôles du théâtre. La tragi-comédie de Rotrou se va placer entre les deux, dans le juste milieu, déterminant, avec tact et mesure, ce qui peut être gardé de l'imagination espagnole, ce qui doit être respecté de la raison française, adaptant adroitement au théâtre parisien envahi, encombré par les banquettes et par les marquis, tout ce qui peut être conservé de la mise en scène madrilène, et aboutissant ainsi à un résultat qui eût paru bien timide à Lope de Vega. qui dut sembler terriblement audacieux à Desfontaines, mais qui vous amusera, et beaucoup, par cela même que *Le Véritable Saint Genest*, tout en s'éloignant du type classique de notre tragédie, reste bien français, en ce sens qu'il reste raisonnable et vrai jusque dans ses écarts mêmes, au contraire de ce que vous avez vu avec surprise dans la toute merveilleuse *Dévotion à la Croix*.

Tout d'abord, Rotrou a banni de sa pièce le merveilleux qui se fût adressé aux yeux du public. Il a craint à la fois et de faire sourire des spectateurs plus instruits et moins naïfs que les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

spectateurs espagnols, et, s'il mettait ensemble sur le théâtre des comédiens et des habitants du ciel, de blesser par ce mélange impie du sacré et du profane ces chrétiens sévères et rigides qui venaient, à l'hôtel de Rambouillet, de condamner le *Polyeucte*, beaucoup moins hardi pourtant, de son ami Corneille. Vous entendrez donc encore, les oreilles étant moins incrédules et moins promptes à se froisser que les yeux, une voix angélique appeler de la coulisse Genest au baptême; mais vous ne verrez plus ni le Père Éternel avec sa grande barbe grise, ni le Christ sur ses genoux, ni la Vierge trônant au milieu du cercle des martyrs, ni les anges avec leur aiguière, leur bassin, leurs cierges allumés et leur joli petit chrémeau. Il n'y aura, dans la pièce de Rotrou, presque plus rien pour les sens ; le merveilleux y sera surtout moral, et le miracle en quelque sorte intérieur, puisque Genest croira voir un ange l'appeler dans la coulisse pour y recevoir ce baptême que Rotrou n'a pas osé montrer sur la scène. A un spectacle populaire, notre poète va donc substituer une œuvre surtout psychologique et littéraire, d'une dignité plus haute.

Pour un motif analogue, afin de ne point avilir aux yeux du public son glorieux martyr par l'amour déshonorant d'une comédienne, Rotrou a fait disparaître également de sa pièce la rivalité amoureuse de Genest et du comédien Octave ; et, comme l'échafaud, qui jouissait jadis d'une bien meilleure réputation qu'aujourd'hui, était alors noble et réservé aux seuls criminels bien nés, il y a fait monter son héros, au lieu de lui infliger, comme dans le drame espagnol, le supplice du pal, qui, de vrai, était un supplice... comment dirais-je bien ? Mettons : inférieur.

Et tout cela est très raisonnable et très adroit, comme aussi d'avoir découpé dans le drame si complexe de Lope de Vega une action simple, sans épisodes inutiles, n'empruntant rien à sa première journée, presque rien à sa seconde, et laissant d'autre part au brave Desfontaines son dévouement d'une absurdité gribouillesque.

Oui ; mais alors il ne restait plus de matière que pour trois actes : un acte d'exposition, l'acte du baptême et le dénouement tragique. Comment ferait donc Rotrou pour fournir les cinq actes au XVIIe siècle absolument obligatoires pour une tragédie qui se respectait ?

Si, naguère, Corneille avait pris modèle sur son père Rotrou, cette fois Rotrou va s'inspirer de son fils Corneille.

En même temps que *Le Cid*, Pierre Corneille avait écrit jadis

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

une œuvre bizarre, *L'Illusion comique*, laquelle, par son étrangeté même, avait plu beaucoup et était demeurée au répertoire. Deux pièces y étaient, pour ainsi dire, emboîtées l'une dans l'autre. Le premier acte, simple prologue imité d'une comédie de Térence, nous montrait un père, Pridamant, qui, après avoir vainement cherché à travers l'Europe son fils Clindor, enfui de la maison paternelle, venait, tout alarmé, consulter à son sujet un mage. Par son art merveilleux, le mage faisait voir dans le fond de la scène au vieillard — et aux spectateurs — tout ce qui était arrivé au jeune aventurier, tour à tour écrivain public et valet, charlatan et clerc de notaire, romancier et montreur de singes (ces deux dernières professions ne sont pas d'ailleurs sans avoir quelque ressemblance); et cette vision, dont s'attendrissait le cœur de Pridamant, remplissait les actes II, III et IV de la pièce ; mais, au commencement du cinquième acte, un rival furieux perçait d'un coup d'épée le fils du vieillard, et déjà Pridamant, désespéré, commençait de s'arracher les cheveux, quand le mage lui disait de regarder à nouveau : ô stupeur ! assis devant une table avec sa maîtresse et son assassin, l'assassiné comptait joyeusement devant eux la recette que venait de leur remettre le portier ! Par un dernier avatar, Clindor était devenu comédien, et c'était à une tragédie jouée par lui que venait d'assister son père éploré : tout est donc bien qui finit bien. Puisque ce plan original avait amusé, pourquoi n'amuserait-il pas encore ? Et l'imitation en était facilitée à Rotrou par le fait que Genest jouait précisément une tragédie, quand il fut touché par la Grâce. Notre poète n'avait donc qu'à développer cette seconde pièce pour enfler par elle la première jusqu'aux cinq actes voulus et réglementaires.

Quelle serait, maintenant, cette seconde pièce intercalée dans la première ?

Vous n'ignorez pas, Mesdames et Messieurs, que les Jésuites ont jadis beaucoup aimé le théâtre et tous les arts qui s'y rattachent. Je crois bien d'ailleurs qu'ils ont toujours le même goût ; car je lisais naguère, sur un journal trouvé en voyage, que, dans un de leurs collèges, pour la distribution des prix, les élèves venaient, à la satisfaction générale, de danser un ballet réglé par un des Pères. Au XVII^e siècle, les Pères Jésuites ne faisaient pas, que je me souvienne, danser leurs écoliers ; mais ils leur faisaient jouer des tragédies latines, ce qui, en somme, alors que le latin était dans l'Université une langue vivante, n'était pas aussi surprenant que de voir aujourd'hui des jeunes filles américaines jouer des tragédies grecques devant leurs mères, qui n'en comprennent pas un traître mot, mais qui n'en admirent que davantage.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ces représentations des Jésuites étaient célèbres, et Bossuet les épargnera seules, quand il jettera l'anathème que vous savez sur tout le théâtre en général et sur Molière en particulier. Il y aura même des représentations payantes, dont vous pouvez lire le compte rendu, tout comme de celles de l'Hôtel de Bourgogne, dans le bon gazetier Loret, le doyen de nos critiques dramatiques, le naïf ancêtre d'une lignée, qui l'est beaucoup moins ; et ces représentations attireront une telle foule que l'excellent homme se plaindra un jour amèrement d'avoir dans la bousculade, à l'entrée du collège, vu piétiner son chapeau, et quel chapeau ! non pas un demi-castor, mais un beau castor fin, tout neuf. Or, en 1630, le P. Cellot avait publié un recueil de tragédies latines composées pour ses élèves. Elles n'étaient pas sans mérite. De l'une d'elles Rotrou tirera plus tard une de ses meilleures tragédies, *Cosroès* ; il en a intercalé une autre dans son *Saint Genest.*

Pourquoi celle-là, *Saint Adrien martyr*, de préférence à une autre ? Voici. Saint Adrien était un officier du César Maximin, et, après avoir, sur l'ordre de son maître, persécuté cruellement les chrétiens, il avait fini, pris d'admiration pour le courage de ses victimes, par embrasser leur foi et par subir avec eux le martyre. Or Maximin fut neveu de Galérius, le gendre de l'empereur Dioclétien : « Il sera très piquant, se dit Rotrou, de commettre un léger anachronisme, d'attribuer, au lieu de Galérius, Maximin pour gendre à Dioclétien, de le faire assister avec son beau-père à la représentation donnée par la troupe de Genest, et de montrer ainsi un acteur, bien grimé et costumé comme lui, jouant le rôle de Maximin devant Maximin en personne. » Et, de fait, l'idée est amusante et la situation originale.

Donc la tragédie de Rotrou, dont le titre complet est d'une longueur insolite, énorme, et rappelle ceux des madrigaux de Trissotin : *Le véritable saint Genest*, *comédien païen*, *représentant le Martyre d'Adrien*, se va composer de deux tragédies, de durée à peu près égale, emboîtées l'une dans l'autre : *Le Martyre de saint Genest* et *Le Martyre d'Adrien.* L'unité du spectacle consistera en ceci que *le Martyre d'Adrien* sera joué par un certain nombre de personnages du *Martyre de saint Genest* devant les autres personnages du *Martyre de saint Genest* ; et Genest et ses comédiens vont paraître devant vous tour à tour sous deux noms, le leur propre : Genest, Marcelle, Octave, Sergeste, Lentule, dans la première pièce, et celui des personnages qu'ils jouent dans la seconde : Adrien, Nathalie, Flavie, Maximin, Anthisme. Constitution de pièce, à coup sûr, aussi bizarre que toutes celles que pourront imaginer plus tard nos romantiques, mais vraiment

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

logique et raisonnable dans sa bizarrerie même, et, en tous cas, bien amusante.

Bien amusante? Entendons-nous : pas toujours ; car la seconde tragédie, *Le Martyre d'Adrien*, vous laissera assez indifférents et plutôt froids, bien qu'elle renferme les plus beaux vers de toute la pièce, des vers aussi beaux, mais autrement, que les plus beaux vers de Corneille et de Racine, des vers lyriques et sonores, tout remplis de brillantes métaphores et d'images éclatantes, comme le théâtre français n'en admirera plus avant les drames de Victor Hugo. D'où vient alors, avec de telles qualités, le peu d'intérêt qu'offre la seconde tragédie encadrée dans la première? Il y a là, Mesdames et Messieurs, un petit problème d'art dramatique, dont voici, je crois, la solution.

Pour qu'il y ait au théâtre émotion, il faut de toute nécessité qu'il y ait illusion. Pour que le spectateur soit pris par le sujet du drame représenté devant lui, pour qu'il pleure et souffre délicieusement avec le héros, il faut que le poète magicien ait su accomplir ce prodige : lui donner l'illusion de la réalité, lui faire oublier que ce qu'il voit est une fiction, et non une vérité, lui persuader qu'il assiste effectivement à de sincères douleurs et à une agonie véritable ; il faut que, le rideau levé, rien n'existe plus pour le spectateur de ce qui n'est pas le spectacle même : qu'il ne sente plus derrière lui la salle muette et haletante ; qu'il ne voie plus à ses côtés ses voisins, ni même ses voisines ; bien plus, que, séparé de la scène par l'écran d'un chapeau gigantesque, il ne songe plus, homme à le maudire, femme, à l'envier. Eh ! bien, cette merveilleuse illusion, déjà si difficile à produire dans les conditions normales du théâtre, il deviendra impossible, je dis : toujours impossible de l'obtenir, quand un second théâtre sera élevé sur le premier, quand une seconde pièce encadrée dans la première aura pour but de toucher, non pas les vrais spectateurs de la salle, mais les acteurs de la première transformés en spectateurs fictifs. La seconde pièce, n'étant plus en elle-même une fin, mais un simple moyen, ne saurait plus remuer notre cœur ; elle ne fera plus que piquer notre curiosité. Rappelez-vous l'admirable scène d'*Hamlet* où le prince de Danemark, pour arracher au roi un geste qui le convaincra du crime dont il le soupçonne, fait jouer devant lui sur un second théâtre une pièce qui représente un crime analogue. Occupés que vous étiez à épier sur le visage du roi et d'Hamlet assis au côté de la scène l'effet terrible que va faire sur eux la seconde pièce, vous n'avez jamais écouté attentivement cette seconde pièce : vous ne sauriez dire si elle est bien ou mal faite, vous ne sauriez même vous en rappeler

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le détail. Pour vous, comme pour Shakespeare, elle n'a été qu'un moyen dramatique. Autre exemple : *la Femme de Tabarin* de M. Catulle Mendès. La deuxième pièce ne devient intéressante pour le vrai public qu'à partir du moment où la jalousie de Tabarin s'éveille véritablement sur le second théâtre, du moment où c'est l'acteur même qui souffre, et non plus son personnage. Il en est à peu près de même dans le *Saint Genest* de Rotrou, avec cette circonstance aggravante que la seconde pièce y est moins étroitement rattachée à la première et beaucoup plus longuement développée. Les spectateurs impériaux, qui sont là, sous nos yeux, applaudissant *Le Martyre d'Adrien*, nous rappellent constamment que nous assistons à une simple fiction, que le personnage qui parle sur le second théâtre, non pas avec sa voix naturelle, comme au premier acte, mais en faisant vibrer les *r* conformément à l'enseignement savant du Conservatoire, ce n'est pas le martyr Adrien, mais le comédien Genest; que cette femme, qui veut suivre Adrien dans la mort, ce n'est point son épouse Nathalie, mais simplement Marcelle, la belle comédienne, qui tourne la tête à tous les courtisans. L'illusion ne se peut plus produire, ni par suite l'émotion. Sans doute, nous admirons au passage les beaux vers prodigués par Rotrou dans cette seconde pièce, mais elle-même nous paraît aussi froide que le fragment de tragédie intercalé dans *L'Illusion comique* ; nous trouvons que le coup de théâtre, pour lequel ont été faites la tragi-comédie de Corneille et la tragédie de Rotrou, tarde beaucoup à éclater, et la première pièce, la vraie, à reprendre son cours. Et cet effet sur le public est même tellement sensible qu'il y a quelques années, lorsqu'ils représentaient le *Saint Genest* avec un succès des plus vifs et des plus mérités, M. de Max et Mme Cora Laparcerie vinrent tous deux me demander de pratiquer dans le texte du *Martyre d'Adrien* des coupures respectueuses et pieuses assurément, mais pour cela même d'autant plus énergiques. Elles ont été maintenues aujourd'hui. Et de fait, ainsi allégée, cette singulière pièce prend une vie et un mouvement extraordinaires, et forme un spectacle d'un genre unique et charmant, dont vous garderez toujours le souvenir.

Le premier acte, qui appartient tout entier à Rotrou, est une fort agréable comédie héroïque. Elle nous montre, à Nicomédie, les fiançailles de Maximin, le beau berger qui s'est couvert de gloire par son courage et par ses travaux guerriers, avec la fille de l'empereur, la princesse Valérie, une précieuse, qui a fréquenté l'hôtel de Rambouillet, et qui s'écrie, à la vue de son fiancé vainqueur des ennemis :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

O ciel ! Qu'un doux travail m'entre au cœur par les yeux !

Et voici que, pour célébrer la fête des fiançailles, le comédien Genest vient offrir ses services et ceux de sa troupe. Quelle pièce vont-ils jouer? On passe en revue le répertoire ; on discute — déjà — la question des anciens et des modernes : Genest tient pour les anciens Grecs et Romains, qu'il admire davantage à mesure qu'en les interprétant il les pénètre mieux ; les souverains, dont les études classiques en Dalmatie et en Thrace ont évidemment laissé fort à désirer, et qui n'avaient heureusement pas eu besoin pour s'enrôler dans l'armée d'un diplôme universitaire, préfèrent les sujets modernes, qui sont plus à leur portée et dont la nouveauté les séduit. On demande donc à Genest quelque pièce d'actualité, de circonstance. Il propose le martyre d'Adrien, décapité par l'ordre de Maximin, le fiancé triomphant ; et Maximin d'accepter avec son gros rire d'ancien berger devenu soudard :

Avec plaisir je serai spectateur
Dans la même action dont je serai l'acteur.

Voilà une exposition qui promet. La pièce tiendra ces promesses, et au delà, car le second acte tout entier est un délicieux tableau de genre, où Molière prendra l'idée de son célèbre *Impromptu de Versailles*, si amusant et si vivant.

Avec le second acte du *Saint Genest*, vous allez, Mesdames et Messieurs, voir se réaliser enfin ce rêve que font tous les Parisiens: pénétrer dans les coulisses d'un théâtre. Et vous ne serez pas déçus, comme le sont presque tous ceux qui, malgré les écriteaux menaçants et les cerbères inflexibles, sont parvenus enfin, à force d'adresse subtile et de ruses d'apaches déjouant la police, à s'y glisser subrepticement.

Lorsque le rideau se lève, Genest, à demi habillé pour la tragédie et son rôle à la main, est en train de causer avec le décorateur sur un petit théâtre qui vient d'être élevé au milieu de la terrasse du palais. La toile du fond représente un paysage, avec des monuments antiques. Quant à la scène elle-même, sans changement de décor, elle représentera pour les spectateurs complaisants d'abord l'appartement d'Adrien, puis le palais de Maximin, ensuite l'entrée de la prison, enfin la rue sur laquelle ouvre la maison de Nathalie. Genest félicite le décorateur de l'heureuse ordonnance de son théâtre, non sans faire pourtant quelques réserves artistiques, et le décorateur s'excuse sur le peu de temps qui lui a été laissé ; puis il invoque les lois de la perspective : ce qui, sur la scène même, paraît faux à Genest

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

semblera juste à ceux qui le verront de plus loin. Et, tandis qu'il va chercher des gens pour allumer, Genest descend sur le grand théâtre par ce petit escalier qui, pendant les répétitions, fait communiquer la salle avec la scène et permet à l'auteur d'y monter pour rectifier lui-même un mouvement, grouper ses interprètes, et, au besoin, haut de forme sur la tête et parapluie sur l'épaule, faire manœuvrer une compagnie de figurants cuirassés et casqués. Genest repasse son rôle, tout en achevant de s'habiller. Survient Marcelle, l'étoile de la troupe, qui n'a pu finir de se coiffer dans sa loge, envahie par les courtisans trop galants, ces marquis fâcheux que nous entendrons dans Molière dire à M^{lles} du Croisy et Hervé, deux utilités : « Jouez-vous toutes deux aujourd'hui ? Sans vous la comédie ne vaudrait pas grand chose. » Marcelle se plaint de leur importunité et demande à Genest de lui faire répéter son monologue. Alors, retroussant sa longue tunique, elle monte en courant sur le petit théâtre, d'où Genest, le morceau terminé, l'aidera galamment à descendre, non sans le compliment hyperbolique imposé en pareil cas par la politesse et toujours reçu avec la même modestie bien jouée. A peine Genest sera-t-il seul, répétant un admirable couplet de son rôle d'Adrien, que se fera entendre la voix céleste qui l'appelle au baptême ; mais, au milieu du trouble qui l'envahit, revient le décorateur pour faire allumer et préparer avec lui la musique. Au son d'une fanfare, la cour entre en discutant sur les mérites respectifs de la tragédie et de la comédie, et, selon le goût des contemporains de Rotrou, elle penche pour la première. On prend place. Le préfet Plancien fait admirer le petit théâtre. Maximin, en riant, expose le sujet de la pièce, qu'il connaît bien, puisqu'il fut mêlé lui-même à cette tragédie. Dioclétien lui impose silence, parce qu'une sonnerie de trompettes annonce que la pièce va commencer, et *Le Martyre d'Adrien* s'ouvre par le monologue que nous avons tout à l'heure entendu répéter à Genest. Le premier acte achevé, la princesse Valérie exprime, naturellement, le désir d'aller dans la coulisse féliciter les acteurs : toute la cour se lève, monte sur le second théâtre et passe derrière la tapisserie.

C'est la vérité même prise sur le vif, et rarement acte de comédie fut plus pittoresque, plus amusant, comme disent les peintres, plus gai, comme disait La Fontaine, que ce second acte de tragédie. Il a bien tout ce qu'il fallait pour tenter un metteur en scène comme M. Antoine.

Et toujours les princes, assis sur le théâtre, vont par leurs applaudissements et par leurs réflexions souligner et commenter

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les vers du *Martyre d'Adrien*. Maximin fait une entrée et une sortie à l'acteur qui le joue lui-même. Et voici que la fin du monologue de Marcelle est troublée par un bruit qui s'élève derrière la tapisserie ; Genest, non plus sur la scène, mais dans la salle, non plus avec sa voix de théâtre, mais avec sa voix naturelle, vient se plaindre des courtisans indiscrets qui ont envahi la coulisse. Il faut que l'empereur aille, en riant, faire respecter la morale et rétablir le calme.

La représentation sera autrement troublée, quand Genest, miraculeusement converti, rentrera sur un couplet improvisé dans la coulisse sans achever son rôle. Vous jugez de la stupeur des comédiens. Marcelle s'excuse :

Ma réplique a manqué ; ces vers sont ajoutés.

Flavie, qui vient en scène pour arrêter Adrien, n'y trouve plus Genest, et demande pardon pour lui à Dioclétien, qui finit par se fâcher. Lentule, éperdu, appelle le souffleur. Tout ce désordre des comédiens ahuris est rendu avec une discrétion et un art remarquables par un choix habile de détails réalistes et caractéristiques.

Même vérité, même heureux mélange du comique et du tragique dans l'interrogatoire des comédiens par le préfet Plancien. Et il renferme un trait bien curieux, que je vous signale :

Cà, qu'êtes-vous ici ?

demandera Perrin Dandin dans *Les Plaideurs* à son fils, au moment où il s'assied à son tribunal ; et Léandre de répondre :

Moi, je suis l'assemblée.

Dans *Saint Genest*, déjà, à Plancien qui lui demande : « Que représentiez-vous ? » Albin répond modestement : « Les assistants ». C'est qu'au XVIIe siècle, Mesdames et Messieurs, vu la petitesse de la scène, la foule était toujours représentée par un seul figurant. Aussi, jadis, ai-je encore vu *La Dame blanche* jouée dans une petite ville de province avec deux choristes seulement, un de chaque sexe.

En vain, au cinquième acte, Marcelle vient dans la prison supplier Genest d'abjurer en lui faisant valoir l'intérêt supérieur de la recette : jamais, sans lui, la troupe ne peut plus espérer faire le maximum ! Vous comprenez bien que ces considérations financières ne sauraient rattacher à la terre celui que Diéu appelle

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au ciel. La pièce semble donc finie ; mais l'heureuse création de la princesse Valérie va permettre à Rotrou de retarder son dénouement, en faisant luire à nos yeux un dernier rayon d'espoir. La princesse amène les comédiens aux pieds de l'empereur, — ce qui fait un joli tableau, — et l'implore avec eux pour Genest. Dioclétien semble prêt à faire grâce en l'honneur du mariage de sa fille, quand le préfet vient annoncer que tout est fini. Et, tandis que les comédiens s'éloignent en pleurant, l'épais Maximin emmène en riant, sur le poing, la princesse Valérie. Tant il faut que jusqu'à la fin le comique et le tragique s'unissent étroitement dans la plus romantique pièce qu'ait produite au XVII^e siècle notre théâtre classique !

Et cette impression va être augmentée pour vous par la langue de Rotrou, qui n'est pas encore la langue classique, châtiée, mais un peu énervée, noble, mais un peu maigre, des Quinault et des Racine, la langue Louis XIV.

La langue Louis XIII, qui joignait à une trivialité naturelle un raffinement acquis, était un étrange, mais savoureux mélange de vieille grossièreté gauloise et de jeune préciosité exotique. Ouvrons, si vous le voulez bien, le célèbre *Politique malheureux* du confesseur du roi, le P. Caussin. Après nous avoir dépeint, dans un langage recherché et précieux, la mort du jeune Aristobule, noyé par Hérode : « Ce beau soleil, qui s'était levé avec tant d'éclat, se coucha dans les ondes pour n'en ressortir que la pâleur de la mort sur le visage », le bon Père ajoute, d'un tout autre ton, qu'Hérode était « si enflé de ses prospérités qu'il ne pouvait tenir dans sa peau », et qu'après la mort de sa femme il « hurla effroyablement ». Telle est la langue du temps ; telle est la langue de Rotrou. Don Bernard de Cabrère veut-il faire comprendre son amour à la princesse Violante sans avoir l'audace de prononcer son nom, il s'en tire par cette pointe subtile, sur laquelle se récriaient toutes les précieuses dans les loges :

> Je vois ce clair soleil, je tremble à son aspect ;
> Mais le temps éteindra cette ardeur violente.
> Je l'ai nommée. Adieu !

Et la même plume, qui vient d'écrire ces vers alambiqués, trace aussitôt ce portrait brutalement réaliste d'une vieille femme :

> Le temps a pris plaisir, par de longs accidents,
> A ronger et pourrir l'ivoire de ses dents ;
> D'un art mal agencé, le plâtre et la peinture
> Sur sa pendante joue ont caché la nature.
> Rien ne la pare enfin qui ne soit emprunté.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Pour son poil, il est sien pour l'avoir acheté ;
Mais il fut, autrefois, celui d'une autre tête.

Dans le *Saint Genest* le mélange des genres rend tout naturel ce mélange des tons, qui se trouve donner à la pièce une vérité de plus ; en sorte que le vers vous en va paraître déjà celui que demandera Victor Hugo dans sa *Préface* de *Cromwell* : « Un vers libre, franc, loyal, osant tout dire sans pruderie, tout exprimer sans recherche, passant, d'une naturelle allure, de la comédie à la tragédie,... lyrique, épique, dramatique, selon le besoin,... allant des idées les plus élevées aux plus vulgaires, des plus bouffonnes aux plus graves,... sans jamais sortir des limites d'une scène parlée. »

Au style de la pièce répondent bien les mœurs des personnages et la mise en scène. D'instinct, nous sommes toujours portés à voir les temps anciens à travers le nôtre ; bien souvent, les peintres ont représenté avec les costumes de leur propre époque et de leur propre pays les personnages de la Bible, de l'épopée homérique ou de l'histoire ; et, de même, Shakespeare a fait tonner le canon au siège de Troie. Ainsi Rotrou, sans y entendre malice, donne à ses empereurs romains les coutumes et les usages du règne de Louis XIII ou de la régence d'Anne d'Autriche. C'était au son des trompettes que se rendait à une fête le petit Louis XIV, ou que le pain bénit était envoyé à l'église des Carmes par le pieux duc de Guise ; c'est au son des trompettes que les deux empereurs feront dans *Saint Genest* leur entrée. Tout grossier qu'il est, Maximin, en s'inclinant devant elle, baisera la main de la Princesse, comme il l'a vu faire au Louvre ou au Palais-Cardinal, et, quand Valérie aura consenti de lui donner cette main, il la baisera derechef, comme dit Thomas Diafoirus. Et ces anachronismes ingénus sont amusants, et achèvent de dater une œuvre déjà si extraordinaire par son sujet, par sa constitution et par son style.

Quand vous l'aurez vue, Mesdames et Messieurs, quand vous aurez admiré la pourpre éclatante des vers d'Adrien et suivi avec un intérêt soutenu et croissant l'étrange histoire de saint Genest, le comédien martyr, je suis bien certain que vous partirez tout à l'heure remplis d'estime pour un poète trop oublié et de gratitude pour le directeur de l'Odéon, qui vous l'aura fait connaître.

Alors, la prochaine fois que vous irez à la Comédie-Française, montez au foyer, et, arrivés devant la cheminée monumentale qui en occupe le fond, tournez-vous à gauche. Regardant le bloc

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

de marbre dans lequel Caffieri avait déjà sculpté la vieillesse pensive du grand Corneille, se dresse un autre buste, taillé dans le même marbre blanc, une œuvre admirable, le chef-d'œuvre de tout le musée de la Comédie, que M. Lavedan a, je crois, contribué à sauver, lors de l'incendie du théâtre : une tête fine et hardie se dégage fièrement d'un grand collet de dentelle ; le regard est plein à la fois d'intelligence et de vivacité, de loyauté et de franchise ; sur la bouche expressive et tendre se relève avec audace une petite moustache ébouriffée et conquérante. Ce brillant mousquetaire, Mesdames et Messieurs, ce contemporain de l'intrépide et malin d'Artagnan, c'est notre poète, c'est Rotrou. En lui, avec un rare bonheur, l'auteur a symbolisé une des plus charmantes époques de notre histoire, une époque où la jeunesse était jeune, où elle était à la fois chevaleresque, sentimentale et spirituelle, cultivée et naïve, où elle chantait à pleine voix sa joie de vivre, et où pourtant elle savait, au besoin, bravement mourir.

En effet, ce poète aimable et délicieux, auquel on ne saurait reprocher que d'avoir écrit trop vite et d'avoir rimé en vingt ans près de quarante pièces, est mort prématurément, dans sa quarante et unième année, victime de son dévouement à ses concitoyens de Dreux, que décimait une épidémie. Et, devant cette tête charmante, que la mort stupide a fauchée si tôt, vous souvenant de la représentation d'aujourd'hui, et vous rappelant avec mélancolie le mot d'André Chénier sur la fatale charrette, vous vous prendrez à dire : « Pourtant, lui aussi, il devait avoir encore quelque chose là ! »

N.-M. Bernardin,
docteur ès lettres.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Formation et développement de l'esprit philosophique au XVIII^e siècle.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

L'esprit philosophique après 1700. — Les journaux et les académies. — Les influences.

Dans une première leçon, j'ai résumé le cours de l'an dernier, et montré comment, dans le mouvement général rationaliste, certains éléments (libertins, cartésiens, protestants) et certains individus avaient eu un rôle exceptionnel. J'ai noté aussi quelques éléments nouveaux que nous avions vu apparaître. Notre point de départ avait été à peu près entre 1675 et 1680.

Dans le cours de cette année, le point de départ sera aux environs de 1700. J'étudierai comment ce mouvement, dont j'ai montré l'origine, reçoit des encouragements et des excitations de l'étranger : d'abord de l'Angleterre, que l'on commence à connaître, et qui introduit chez nous son genre d'esprit déjà avant 1700, mais surtout dans les années qui suivront. — Ajoutons aussi une influence qu'il ne faut pas exagérer, mais qui est réelle, et plutôt subjective : celle qu'exerce sur les esprits la découverte des pays orientaux. Ils sont frappés par leur civilisation, leur religion, leurs mœurs. Ainsi se manifeste en France, à l'insu même de ces peuples, l'influence de la Perse, de la Chine, du Siam.

Sous ces influences et ces excitations, et aussi par l'action des circonstances sociales, le mouvement propre au milieu demeurant la cause principale, nous voyons des manifestations intéressantes se produire. — Tout d'abord, c'est l'apparition de la conscience sociale. Elle se forme, en premier lieu, chez certains individus vers la fin du XVII^e siècle : Vauban, Boisguilbert, Fénelon, Boulainvilliers, puis, au début du XVIII^e siècle, l'abbé de Saint-Pierre. Ce mouvement ira se répandant dans la société polie et aristocratique. Il se manifestera, d'abord, de deux manières. En premier lieu, par des aspirations, — aspirations auxquelles les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

circonstances ne donnent que trop raison — à des réformes politiques et sociales. En outre, le jour où ce sentiment social sera formé, une réaction sur la morale se fera sentir, et des éléments sociaux pénétreront dans la morale, jusqu'alors individuelle. A la morale dogmatique et mystique du christianisme commencera à se substituer une morale rationnelle et humaine, prenant pour fondement l'idée soit de bonheur, soit d'utilité générale et de bien-être collectif. Ce dernier principe sera fourni par la société.

Dans ces transformations, une part sera donnée à un élément nouveau : la sensibilité, qui s'éveille à la fin du XVII[e] siècle. Cette sensibilité sera, d'abord, l'auxiliaire de la morale et de la philosophie rationnelles ; puis, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, elle tendra à resteindre, à éliminer même le rationalisme.

Nous aurons à étudier aussi comment, dans la critique, l'esprit philosophique s'appliquera à la littérature. De même que, dans la querelle des Anciens et des Modernes, il se marquera d'abord sous la forme du cartésianisme et de l'esprit philosophique. Nous suivrons, avec Houdard de la Mothe et Terrasson, la critique des géomètres. — Mais, à cette même époque, certains apporteront, en opposition, une critique fondée sur un principe rationnel nouveau, la constatation expérimentale. L'abbé Dubos marquera une réaction contre la critique des géomètres, sans revenir complètement, ni même du tout, à la critique dogmatique du XVII[e] siècle. — Nous verrons même apparaître la critique historique. Il ne s'agit pas, bien entendu, de commencement absolu. Depuis la Renaissance, et surtout dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle, il y avait eu toute une série d'érudits qui avaient appliqué la critique historique à l'étude des monuments, en avaient contrôlé l'authenticité, la date, le sens, avec une méthode rigoureuse : en particulier les Bénédictins dans leurs grands ouvrages écrits en latin. Mais je me place au point de vue de la littérature, non de la critique historique. J'appelle apparition de la critique historique le moment où les gens de lettres commencent à s'apercevoir qu'il y a lieu, quand on s'occupe de choses historiques, de recourir à une méthode historique, de rechercher la vérité par des moyens appropriés. On voit de simples lettrés faire, tant bien que mal, des enquêtes pour contrôler la valeur des documents qu'ils emploient, la signification des faits qu'ils étudient. — En même temps, dans certaines œuvres intermédiaires entre la littérature et l'histoire d'une part, la littérature et les sciences d'autre part, apparaît une nouvelle sorte de critique ou de méthode : la méthode expérimentale, qui s'affranchit du joug de la méthode déductive. Chez certains esprits, nous verrons une réaction très nette contre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'esprit géométrique et les géomètres, au nom de l'observation sans idée préconçue, de l'expérience, plus capable que les systèmes de nous conduire à la vérité.

Enfin, nous assisterons à l'effervescence de la Régence, où tous ces commencements prendront une force d'expansion, d'explosion, une vitalité singulières. Une fièvre de critique, de satire révolutionnaire, allant au delà du déisme, jusqu'à l'athéisme, se manifestera, en particulier dans des réunions de beaux-esprits, qui se tiendront dans certains cafés fameux.

Dans ces premières années du XVIIIe siècle, un homme sera au premier plan : c'est un des grands écrivains dont la vie s'est presque toute écoulée au XVIIe siècle, Fénelon. Par toute une partie de son activité, et par ce qu'il y a de plus fondamental dans son esprit et dans sa conscience, il n'est pas un précurseur de la philosophie. Cependant une légende du XVIIIe siècle fait de lui un philosophe : elle n'est pas totalement fausse. D'après certaines parties de son œuvre et de son caractère, par où le XVIIIe siècle s'est surtout complu à le regarder, on a vu en lui un écrivain indépendant, à idées libres, curieuses, originales, une figure de philosophe.

Dans le tapage de la Régence, résumant toutes les tendances de l'époque que nous aurons à étudier, deux grandes œuvres apparaîtront : l'une, qui est considérée encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre : les *Lettres Persanes* de Montesquieu ; l'autre, démodée maintenant, la *Henriade* de Voltaire, dont il nous faudra, cependant, essayer de s'expliquer l'importance et la séduction qu'elle eut à son époque.

En étudiant l'esprit philosophique de 1721 à 1734, j'aboutirai à une autre œuvre de Voltaire qui marque une date : les *Lettres anglaises* (1734).

Nous arriverons ainsi à un moment où nous ne serons plus obligés de regarder en dehors des œuvres littéraires qui ont survécu, pour y trouver les éléments de l'esprit philosophique. Il se sera rendu maître des grandes œuvres littéraires. Nous pourrons alors, sans jamais dédaigner les œuvres secondaires, étudier l'esprit philosophique dans ces grandes œuvres, dans celles surtout de Montesquieu et de Voltaire. Je m'attacherai à montrer les types saillants, extrêmes ; mais je ne négligerai pas les types plus effacés, plus modérés, qui ne sont pas les moins intéressants. A côté des ouvrages explosifs, ce qu'il y a de confiance réformatrice chez des esprits modérés, timorés, conservateurs, est significatif.

Nous verrons se préparer certaines formes favorites de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle : dialogue, roman, voyage imaginaire. Nous verrons cette dernière forme se déterminer spéciale-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ment dans le type du voyage en Europe d'un Oriental chargé d'étudier et de critiquer, en apparence à son point de vue de voyageur étranger à nos mœurs et à nos coutumes, en réalité au point de vue de l'homme de la nature et de la raison, les mœurs et les institutions de l'Europe et de la France. — Nous verrons aussi apparaître un des instruments favoris de la critique philosophique : le sauvage, qui passe pour être le représentant non altéré de la nature, et qui fait la critique de la société artificielle. — La lettre aussi, procédant des *Lettres provinciales*, sera un genre favori de cette critique, dont les manifestations principales sont les *Lettres persanes* et les *Lettres philosophiques*.

Dans cette période, ce sont surtout les genres en prose, et en particulier les genres intermédiaires entre la littérature et l'érudition, qui reçoivent l'empreinte de l'esprit philosophique. L'éloquence en prose et les genres poétiques et dramatiques ne sont que légèrement touchés. Cependant, à partir de 1715, le théâtre et les divers genres de poésie reçoivent, de plus en plus fréquemment, des idées philosophiques.

Durant cette période, enfin, continuent de se développer les deux organes de culture dont j'ai parlé l'an dernier : les journaux et les académies. — En ce qui concerne les journaux, on perfectionne, en France et en Europe, les instruments créés à l'époque précédente. Le *Journal des Savants*, transformé en 1701, va devenir un organe de vulgarisation plus sérieux, plus puissant. Le *Mercure galant* prendra un essor considérable après 1721. En 1724, il deviendra le *Mercure de France* : il aura alors un caractère tout à fait officiel. Les *Mémoires de Trévoux* naissent en 1701, et continuent jusqu'à ce que leur succès les fasse s'établir à Paris, en 1730.

Mais l'essor des journaux est entravé, en France, par le régime des privilèges et par les journaux qui en jouissent : *Gazette de France*, *Mercure de France*, *Journal des Savants*. Il est entravé aussi par la défiance des pouvoirs publics, par le despotisme tantôt violent, tantôt faible, mais toujours tracassier, de l'autorité et de la police. — Il se continue à l'étranger, et c'est en Hollande surtout qu'il faut chercher ces instruments de propagande. Ce sont les *Nouvelles de la République des Lettres*, de Bayle, continuées jusqu'en 1818, la *Bibliothèque* de Leclerc jusqu'en 1727, l'*Histoire des Ouvrages des Savants* jusqu'en 1703. A côté des feuilles qui disparaissent d'autres se fondent : en 1713, le *Journal littéraire* de Van Effen, Saint-Hyacinthe, S'Gravesande (1). De 1715 à

(1) Jusqu'en 1722 ; il sera repris en 1729.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

1719, les *Nouvelles littéraires* de du Sauzet, qui contiennent des extraits de journaux, de mémoires, des pièces diverses. A partir de 1717, la *Bibliothèque anglaise*, de La Roche, qui passera ensuite à Armand de la Chapelle, et durera jusqu'en 1728. De 1718 à 1720, l'*Europe savante*, de Saint-Hyacinthe, avec le concours des trois Lévêque et de Van Effen. De 1720 à 1721, les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, de La Roche. De 1720 à 1741, la *Bibliothèque germanique*, avec Jacques Lenfant, Beausobre, Mauclerc, Lacroze et Formey. A partir de 1722, les *Nouvelles littéraires de la Suisse*. De 1723 à 1746, la *Bibliothèque française* de Camusat, qui passera la main à du Sauzet, à Granet et à l'abbé Goujet. De 1728 à 1733, la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe* de Lachapelle, Desmaiseaux, etc. En 1728, la *Bibliothèque italique* de Bourguet et divers autres.

Une des caractéristiques de ce journalisme hollandais, et aussi des autres pays, c'est qu'il n'est plus exclusivement aux mains des réfugiés. Des Français et même des ecclésiastiques y envoient de la copie. Ils sont moins violents que les réfugiés, les persécutés ; ce sont des éléments de modération religieuse et politique, mais non philosophique. Telle est, par exemple, la collaboration des trois Lévêque à l'*Europe savante*. Après Camusat, trop hardi, l'abbé Gouget fera vivre la *Bibliothèque française*.

Après 1720, le journalisme français semble prendre, à Paris, un développement nouveau : c'est, sans doute, le résultat de la puissance de l'opinion publique et de la liberté peu à peu conquise, en fait, par les esprits. En 1728, Camusat veut fonder le *Spectateur littéraire* ; mais il échoue, et son journal, aussitôt né, est supprimé : il en paraît un seul exemplaire. L'abbé Desfontaines, qui n'est pas révolutionnaire, réussira : il fonde, en 1731, les *Nouvelles du Parnasse*. A côté, un esprit plus libre, plus philosophique, l'abbé Prévost, fondera en 1733 *Le Pour et le Contre*, qui durera jusqu'en 1740. Desfontaines et Prévost établissent, à Paris, la critique périodique des ouvrages nouveaux, littéraires autant qu'érudits ; mais nous les retrouverons.

Dans la période précédente, l'érudition, la théologie, la philosophie, la science, prédominaient dans les journaux (sauf le *Mercure*). Avec les journaux de Hollande, il se produit une détente, un effort des rédacteurs pour atteindre un public plus large, en traitant d'une façon moins austère et moins spéciale les questions d'érudition, ou en leur donnant moins de place, et en introduisant des questions plus accessibles à leur public. On cherche ainsi à atteindre un public plus étendu que celui des journaux précédents, sauf les *Nouvelles de la République des Lettres*. — On a,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

avec ces journaux, une grande abondance d'intermédiaires pour la connaissance de l'étranger ; d'autre part, la circulation des journaux en France est moins entravée, devient de jour en jour plus libre, plus facile et plus considérable. — Enfin le *Mercure galant* lui-même, transformé en *Mercure de France*, se montre plus sérieux, moins galant et moins exclusivement littéraire. On s'en aperçoit, par exemple, en consultant la table de 1728. Pour le mois de novembre, on y trouve analysé un ouvrage de philosophie de Lesage, dont les hardiesses et les paradoxes sont signalés ; à côté, le compte rendu d'un ouvrage érudit sur la religion des Gaulois, la solution d'un problème de géométrie. En décembre, revient une lettre sur la religion des Gaulois ; puis nous trouvons un article de médecine sur la cataracte membraneuse, une lettre sur un problème de géométrie, avec réponse, des lettres sur les Académies, des extraits de dissertations sur les travaux de l'Académie des sciences et des Académies de province, sur la fondation de l'Académie de Marseille, les travaux de l'Académie de Montpellier. Ainsi le *Mercure de France* semble enregistrer le mouvement qui porte les esprits vers la science.

Le nombre des Académies s'accroît après 1700. On fonde successivement les Académies de Caen en 1706, de Montpellier en 1707, de Bordeaux en 1712. Il s'en fondera quatre nouvelles jusqu'en 1730 : celle des Sciences et des Beaux-Arts, à Pau, en 1720 ; celle de Béziers en 1723 ; l'Académie des sciences et des belles-lettres à Marseille, en 1726 ; l'Académie des sciences à Toulouse en 1727, dans laquelle les belles-lettres s'ajouteront aux sciences en 1746. A Paris, l'Académie des inscriptions et belles-lettres est réorganisée, en 1701, par l'abbé Bignon ; elle n'existe vraiment que depuis cette époque. Une curieuse tentative est faite pour fonder une Académie politique. Le Club de l'Entresol (1724-1731) est une véritable Académie politique non officielle. Le gouvernement de Fleury l'oblige à se disperser. En 1731 est fondée l'Académie de chirurgie. — Je me contente d'indiquer ces faits ; j'aurai à revenir sur les caractères de l'activité de ces Académies, sur leur importance dans la diffusion de l'esprit scientifique et philosophique. Aujourd'hui, je me contente d'indiquer combien le caractère scientifique y est marqué. Nous l'avons vu pour les premières. Les Académies qui se fondent ensuite sont toutes des Académies scientifiques : Pau, Béziers, Marseille, donnent une place prépondérante aux sciences ; Toulouse, une place d'abord unique.

Je voudrais maintenant, comme préparation à l'étude de l'influence de l'Angleterre, au début du XVIII^e^ siècle, indiquer pourquoi elle a exercé une influence prépondérante, tandis que celle des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

autres nations disparaît ou n'apparaît pas encore : c'est que l'époque classique est une époque de concentration sur soi-même. Tandis que les savants, les érudits, continuent de former une république internationale et de communiquer par-delà les frontières, les littérateurs réalisent une littérature strictement nationale, éliminant à peu près les influences de l'Italie et de l'Espagne, qui avaient été très fortes : celle de l'Italie à partir de la Renaissance, celle de l'Espagne depuis le début du XVI[e] siècle. Durant cette période, la culture se fonde à la manière française sur des modèles antiques.

Cette élimination de l'Italie et de l'Espagne paraît persister au XVIII[e] siècle. Depuis la traduction de Galilée par le P. Mersenne (1), depuis que Torricelli s'est répandu en France, depuis que Campanella y a vécu, l'Italie ne donne plus rien à la France. Le libertinage ne va plus, comme au temps de Théophile et de Gabriel Naudé, s'alimenter à Rome ; il trouve de quoi se suffire en France et bientôt ira en Angleterre. En 1728, avec la *Bibliothèque Italique*, qui se fonde à Genève, des éléments italiens recommenceront à passer dans la culture française.

L'Espagne n'a jamais exercé une grande influence intellectuelle sur la France. Elle a été exploitée ; mais jamais on ne lui a reconnu beaucoup de goût ni d'autorité. Vers 1700, son seul apport nouveau est l'œuvre d'un moraliste ingénieux, qui a transporté en prose les procédés de Gongora, Balthasar Gracian. Il avait été connu de Chapelain et du P. Bouhours, qui l'avait critiqué. Entre 1680 et 1730, des traductions en sont publiées par Mauroy, Amelot de Houssaie, Gervaise, le P. Courbeville, Silhouette, qui vulgarisent à peu près toute son œuvre. Elle se répand aussi en Angleterre, grâce surtout à la traduction de Rico. Addison manifeste un certain respect pour lui. Il a peu d'importance : c'est un théoricien du bel-esprit et du gongorisme, un penseur assez banal, un moraliste qui a de la finesse, mais contourné, plat, sans profondeur ni portée. Son œuvre la plus originale est son roman intitulé le *Criticon*, publié de 1651 à 1653. Le premier volume a été traduit par Mauroy en 1696, les deux autres en 1697 et 1698. Une autre traduction complète, en trois volumes, paraît de 1705 à 1717 (2). Ce roman rentre dans la catégorie des voyages extraordinaires. Il nous montre un gentilhomme espagnol qui fait naufrage à Sainte-Hélène et y rencontre un sauvage dépourvu de parole. Ce sauvage, ayant appris à parler, lui raconte comment,

(1) Les *Méchaniques de Galilée*, trad. de l'italien, Paris, 1634, in-8°.
(2) Sous le titre de *L'Homme détrompé*, à La Haye (Rouen), 3 vol. in-12.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

élevé par les bêtes fauves de la montagne, il a vécu avec elles, et lui fait part des réflexions que lui suggère la raison naturelle. Il est étonnant de voir à quel point ce sauvage, qui naguère ne savait pas parler, a su se reposer des problèmes moraux et métaphysiques, et les a résolus d'une façon orthodoxe. Peut-être ce roman est-il pour quelque chose dans la conception du *Robinson Crusoé*, de Daniel de Foë, notamment en ce qui concerne le personnage de Vendredi. — Plus appréciable est l'exhumation, au XVIIIe siècle, d'une œuvre espagnole du XVIe siècle : l'*Examen des Esprits* (1), du Basque Jean Huarte, publié de 1573 à 1575. Il avait été traduit en français par Gabriel Chappuis. Bayle le connaissait, ainsi que l'abbé Dubois, qui en parle dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (2) ; Montesquieu le cite dans l'*Esprit des Lois*. Huarte essaie, en étudiant l'esprit humain, de montrer comment on peut employer une méthode qui produise les talents qu'on veut. L'éducation seule serait impuissante : il faut une nature première. On produit les esprits que l'on veut par l'alimentation des parents avant la naissance des enfants, et par l'air que ceux-ci respirent une fois nés. Huarte a une foi absolue dans le déterminisme, une pleine confiance dans l'efficacité de l'étude scientifique de l'homme physique, dans la physiologie et l'hygiène. Ce programme d'éducation a paru curieux aux esprits du début du XVIIIe siècle, nourris de science, confiants dans la raison. Il prépare la théorie des climats par l'affirmation du pouvoir de l'air et du terroir sur le physique de l'homme.

En même temps, notre XVIe siècle français avait une sorte de recrudescence de crédit et d'autorité. Marot, qui n'avait pas été réimprimé depuis 1675, est imprimé en 1700. En 1731, l'abbé Lenglet-Dufresnoy en donne une édition plus complète et documentée. C'est sans doute le goût littéraire, mais aussi l'esprit philosophique qui s'y satisfont. Dans ce retour aux archaïsmes de langage, aux familiarités satiriques un peu grossières, il y a une réaction contre la tenue théâtrale, la noblesse pompeuse de l'époque de Louis XIV. Pour la même raison, Rabelais revient tout à fait en faveur. Les dégoûts d'esprits comme La Bruyère ne peuvent être partagés par les hommes de la Régence. C'est ainsi que paraissent les *Observations sur Rabelais* de Jean Bernier (3) ; l'édition de Leduchat, en 1711, avec un commentaire qui en fa-

(1) *Examen de ingenio para las sciencias.*
(2) 1719, 2 vol. in-12.
(3) *Jugements et nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes et françaises de M. Fr. Rabelais*, etc... par le P. Saint-Honoré, 1697, in-12.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cilite l'intelligence. Rabelais a toujours été cher aux libertins ; mais la réaction contre le siècle de Louis XIV lui a fourni une raison de plus de survivre. — Le *Cymbalum Mundi* de Despériers est édité en 1711, par Prosper Marchand, d'après les manuscrits ; une reproduction de l'édition originale est publiée en 1732. L'ouvage plaît par son audace irréligieuse. — C'est la même raison qui donne un succès de curiosité à la révélation que fait Dieckmann, dans son *De Naturalismo* (1684), des six livres de l'*Heptaplomeron*, de Jean Bodin. Il le combat, mais l'analyse et l'expose. La *République* de Bodin va trouver des lecteurs nouveaux, maintenant que la question politique sera posée ; elle sera un des modèles de Montesquieu. — Montaigne, toujours lu, le sera plus encore au XVIII^e^ siècle. De 1724 à 1745, Coste en donnera cinq éditions, avec une orthographe rajeunie. En 1725, paraît une édition concurrente de Gueulette et Jamet l'aîné, que Coste lui-même trouve supérieure à celle qu'il a donnée en 1724 (1). Montaigne est lu partout ; il plaît à des tempéraments très différents ; il sera beaucoup lu de Montesquieu et de J.-J. Rousseau. — Marot littérairement, Montaigne philosophiquement, voilà les deux esprits par lesquels le XVI^e^ siècle reste vivant, recommence à agir sur l'esprit français au XVIII^e^ siècle.

Les pays du Nord (Flandre, Allemagne, Suisse allemande), fournissent peu à la France. La *Bibliothèque suisse* et la *Bibliothèque germanique* ne paraîtront qu'en 1720 et 1722. Parmi les écrivains germaniques, deux hommes exercent une influence considérable sur notre conscience sociale : Grotius et Pufendorf. Par eux un grand nom allemand devient très connu en France : celui de Leibniz. Il correspond avec des savants français ; et, une partie de son œuvre étant écrite en latin et en français, il est très accessible. Il cultive la forme du dialogue en l'appliquant à l'explication et à la vulgarisation d'idées philosophiques. Il disserte contre Descartes, Malebranche, Locke. Il lutte pour la tolérance (*Tolérance des Religions*, adressée à Pellisson, en 1692). Sa *Théodicée* (1710) fournit une doctrine par laquelle le déisme s'oppose au libertinage et peut faire concurrence au spiritualisme religieux. Il contribue à la philosophie du droit naturel et du droit des gens par sa préface du *Codex gentium diplomaticus* (1693).

Sa métaphysique ne pénètre guère. Elle est trop ardue, trop obscure, demande trop de travail et de patience. On lui laisse sa

(1) Payen mentionne 54 éditions de Montaigne de 1600 à 1635 ; 22, de 1631 à 1669 ; *de* 1669 *à* 1724, *il ne mentionne aucune édition* ; il en signale 18 de 1724 à 1796.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

« monadologie », son « harmonie préétablie ». Ce qui pénètre, c'est sa métaphysique scientifique : le principe de raison suffisante, le principe de gradation, l'idée que la nature procède par nuances continues, ne fait pas de sauts brusques, ont du succès auprès des physiciens et des naturalistes, auxquels ils servent de fil conducteur dans leurs recherches. Mais son influence sera toujours indirecte ; il n'agira que sur quelques esprits d'élite. Même un esprit comme Fontenelle — on le voit dans l'étude qu'il lui consacre — n'en saisit pas les parties les plus fortes et les plus originales. Il a cependant, sur un petit nombre de mathématiciens et de physiciens, une influence réelle. Il influe aussi par le prestige même de son nom, par sa gloire. Voilà un déiste, un tolérant authentique, qu'on ne peut traiter d'esprit superficiel, et qui impose le respect à tout le monde. Il participe, par là, à la réhabilitation du déisme du côté des mœurs et de la tenue ; mais c'est, en somme, un apport assez réduit.

Une seule nation étrangère fournit un apport considérable. c'est l'Angleterre : d'abord, à cause des circonstances sociales et politiques qui lui sont propres. En outre, les Anglais donnent la forme de rationalisme la plus susceptible de se répandre en France, la plus adaptée aux tendances des esprits : le rationalisme expérimental et pratique, clair, facile à saisir, suivant de près l'expérience et l'observation. C'est à ce rationalisme que je consacrerai ma prochaine leçon.

Y. D.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La population agricole de 1848 à 1870.

Nous avons commencé à étudier l'état de la société en France et les transformations qui se sont accomplies de 1848 à 1870. — Une telle étude ne peut être qu'une ébauche, étant donnés l'insuffisance et l'état de dispersion des documents. — Nous avons vu, dans une précédente leçon, quel avait été le mouvement général de la population et de la propriété. Nous allons essayer de distinguer les différentes classes de la société ; nous commencerons par la plus nombreuse, la population agricole. La France est, en 1848, restée un pays agricole, peuplé de paysans.

Nous sommes assez mal renseignés sur la vie agricole. Nous disposons d'abord de sources officielles, qui comprennent des statistiques périodiques où l'on ne trouve que des chiffres bruts, les enquêtes agricoles où sont consignés les résultats de questionnaires remplis par des commissions opérant sans esprit scientifique, sans contrôle, sans données exactes. En outre, nous avons des études rédigées par des particuliers et publiées dans des revues spéciales. Les principaux sont : le *Bulletin de la Société nationale d'Agriculture* depuis 1837 (la *Société des Agriculteurs de France* n'existe que depuis 1868 seulement), l'*Echo agricole* depuis 1855, le *Journal d'Agriculture pratique* depuis 1837, le *Journal des Campagnes* depuis 1855, le *Moniteur vinicole* depuis 1856, la *Revue horticole* depuis 1829. Il faut y ajouter le *Journal des Economistes.*

La principale étude d'ensemble est celle de Léonce de Lavergne, *l'Economie rurale de la France*, 1860, résultat de voyages et d'enquêtes personnels ; elle contient une description agricole faite par régions.

Pour la vie et les mœurs des paysans, une source très importante serait la collection des romans locaux de l'époque ; il faudrait, d'après le *Catalogue de la Librairie*, en établir une liste complète ; mais ce dépouillement est encore à faire. — L'étude de

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ce sujet est à peine commencée; nous n'avons guère que des indications générales provisoires. Nous allons essayer d'indiquer : 1° les conditions d'ensemble de la vie agricole ; 2° les différences qui existent, à ce point de vue, entre les diverses régions de la France.

I. — La vie agricole, dans son ensemble, est dominée par la nature des cultures et la distribution de la propriété foncière entre les cultivateurs ; de plus, s'opère dans cette période la transformation générale des conditions du travail et de la population.

La proportion des cultures (et de l'élevage) pour l'ensemble de la France nous est connue par les statistiques agricoles décennales de 1852, 1862 et 1873 et par l'ouvrage paru en 1869 sous ce titre : *Le Progrès de la France.* Pour les environs de 1848, voici les chiffres donnés par les économistes et les résultats de l'enquête de 1848. Ils ne sont pas absolument concordants.

D'après Moreau de Jonnès (*Journal des Economistes*, avril 1850), il y aurait en culture 21.657.000 hectares ; en y ajoutant les jachères, on arrive à 28. 424.000 hectares.

D'après un rapport de Blanqui à l'Académie des sciences morales et politiques sur les classes agricoles, il y aurait 30 millions d'hectares de terres labourables, 4 millions d'hectares de prairies naturelles, 3 de prairies artificielles, 2 de vignes et 7 de forêts.

D'après de Lavergne, la surface imposable serait de 50 millions d'hectares. Ces 50 millions d'hectares se décomposeraient de la manière suivante :

1° Terres arables, 25 millions, qui se répartissent ainsi (en millions) :

Jachères, 5,5.
Froment 6,5.
Seigle 2,5.
Orge, maïs, sarrasin, 2,5.
Avoine, 3.
Plantes à racines, 1,5.
Prairies artificielles, 2,5.
Légumes, 0,5.
Cultures industrielles, 0,5 (colza, 0,2 ; lin, chanvre, 0,27 ; garance, 0,025).

2° Vignes, 2 millions.
Jardins, 0,5.
Pépinières et oseraies, 0,6.
Châtaigneraies, 0,55.
Oliviers, 0,1.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Vergers, 0,2.
Mûriers, 0,05.

3° Prés, 5 millions.
Bois, 8 millions.
Landes et pâtis, 8 millions.

D'après la statistique de 1840, le froment couvrirait 6 millions d'hectares, le pré 4, la jachère 5, la prairie artificielle 3. — Remarquons qu'il est difficile de distinguer, avec précision, le pré de la jachère.

Le fait qui ressort immédiatement de ces chiffres, c'est la grande étendue des jachères. Moreau de Jonnès le remarque, quand il parle de « nos terres en friche encore si étendues... » C'est qu'on en est encore resté, en France, à la vieille agriculture, à la méthode de l'assolement triennal du Moyen Age.

La production principale est celle des céréales, surtout celle du blé, qu'on trouve dans les terres fertiles, terres de plaine et terres argileuses. La prairie naturelle, non cultivée, occupe une surface double de celle de la prairie artificielle, perfectionnement de date récente, importé d'Angleterre.

Il faut remarquer combien grande est la variété des cultures accessoires, en premier lieu la vigne, puis les pommiers, les châtaigniers, les oliviers et les cultures industrielles.

Les bois occupent une étendue considérable; mais ils sont déjà dévastés : le *Journal des Economistes* de 1854 constate que l'on a anticipé sur les coupes des taillis, que l'on exploite sans mesure les forêts pour la construction des chemins de fer (traverses) et des navires.

Les landes occupent également une grande superficie, plus de 7 millions d'hectares et, en y ajoutant 6.700.000 hectares de jachères, 15 millions d'hectares. Donc, sur 50 millions d'hectares, en voilà 15 d'improductifs. Les économistes discutent les causes de ce mauvais état de choses. On veut l'attribuer au manque de bras : « Ce ne sont pas les terres qui manquent en France, c'est la main-d'œuvre.. presque partout la terre manque de travailleurs... des étendues considérables sont laissées incultes. » — Ce qui prouve la fausseté de ce raisonnement, c'est qu'ultérieurement, avec une population rurale en décroissance, l'agriculture a fait de grands progrès. —Une autre cause plus sérieuse est mise en avant, c'est le manque d'engrais.

En ce qui concerne le bétail, la statistique de 1862 donne une comparaison avec celle de 1852. Un recensement de chevaux avait été fait, en 1840, dans 40 départements par des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

agents des haras. Pour ces 40 départements, il donna 1.608.000 chevaux ; pour les mêmes départements. en 1850, il donnera 1.706.000. Soit un accroissement d'environ 6 0/0.

En 1852, nous avons les chiffres suivants :

Chevaux : 2.860.000.
Taureaux : 289.000.
Bœufs : 1. 860. 000.
Vaches : 5.780.000.
Elèves : 2.160.000.
Béliers : 450.000.
Moutons : 9.610.000.
Brebis : 14.490.000.
Porcs : 5.246.000.

Pour les mulets et les ânes, nous n'avons que des chiffres remontant à 1840 : ânes, 413.000, et mulets, 370.000.

Il faut noter l'abondance du petit bétail (espèces ovine et porcine) qui accompagne toujours un état de l'agriculture peu avancé.

La plupart des espèces de bétail sont d'ailleurs des espèces inférieures. Il y a cependant en France un grand nombre d'espèces de bœufs et de vaches. Lavergne les énumère dans son livre (races cotentine, — charollaise, — flamande, — nantaise, limousine, — gasconne, — landaise, — bretonne) ; mais chacune d'elles est restreinte à un canton peu étendu.

Le bétail est mal soigné en général : on ne choisit pas les reproducteurs ; ce n'est que vers 1850 que l'on commence à faire quelques efforts pour essayer de l'améliorer. La première exposition d'animaux eut lieu à Versailles, en 1850 ; elle fut extrêmement pauvre.

L'agriculture de la France est donc bien encore, aux environs de 1850, la vieille agriculture traditionnelle, dépourvue de capitaux, sans procédés d'amélioration, n'ayant qu'un outillage insuffisant, privée du bétail, de l'engrais et des connaissances nécessaires. Avec une population nombreuse, elle donne l'impression de manquer de bras. Elle produit surtout pour la consommation locale : les seuls articles de vente sont le froment, le bœuf, le mulet (pour l'Espagne) et les cultures industrielles.

Avec cette agriculture arriérée, les prix de la terre sont cependant élevés ; les revenus, par suite. sont faibles. Ce haut prix de la terre provient, sans doute, de ce que, le marché financier étant très peu développé, il n'y a guère d'autre placement que le placement foncier. Les acquéreurs de terres se font concurrence :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de là les prix élevés. Pour acheter, le paysan s'endette ; aussi la dette hypothécaire est-elle énorme.

La condition légale des travailleurs agricoles nous est connue par les recensements et les statistiques. L'évaluation du chiffre total des individus occupés à l'agriculture et de leurs familles varie de 20 à 25 millions. Nous avons vu, dans la leçon précédente, comment se répartissait, en 1862, cette population entre diverses catégories : propriétaires, fermiers, métayers et journaliers (propriétaires ou non-propriétaires). Nous avons vu aussi que ces renseignements nous laissent dans l'ignorance sur le fait capital, c'est-à-dire sur le nombre et la proportion des véritables paysans propriétaires ; ceux qui, vivant réellement de la culture de leurs terres, sont indépendants et cependant sont des travailleurs manuels. Nos renseignements viennent de trois sources : recensements de la population, recensements agricoles, renseignements fiscaux. Mais ces renseignements donnent des catégories officielles où est porté comme propriétaire quiconque possède un morceau de terre, sans distinction de valeur, même s'il s'agit d'une propriété bâtie, c'est-à-dire du logement ; ou bien ces sources indiquent le nombre des exploitations, sans distinguer si ce sont des exploitations réellement faites par le propriétaire ou par un autre. Voici les chiffres : en 1862, on compte 3.222.000 exploitations, donnant une moyenne de 10 hectares et demi par exploitation (déduction faite des forêts).

Au-dessous de 5 hectares, 1.815.000.
De 5 à 10 hectares, 619.000.
De 10 à 20 hectares, 363.000.
De 20 à 30 hectares, 176.000.
De 30 à 40 hectares, 95.000.
Au-dessus de 40 hectares, 154.000.

Les cotes d'impôt, enfin, donnent seulement des catégories, sans distinguer si la parcelle imposée est aux mains du propriétaire ou d'un autre.

Nous avons cependant une indication capitale : c'est celle des propriétaires cultivateurs ; leur nombre, avons-nous vu dans la précédente leçon, s'élève à 1.754.000. Or ce nombre correspond, à peu près, au total des cotes de 20 à 50 francs. Lavergne lui-même admet qu'il y a en France 2 millions de « petits propriétaires » avec des propriétés de 6 hectares en moyenne (cotes de 10 à 50 francs). — On constate que les cotes 20 à 50 francs ont diminué depuis 1842. — La classe des véritables propriétaires cultivateurs est donc une minorité, un quart de la population

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

agricole totale : c'est le contraire de l'apparence légale qui a été obtenue en comptant comme propriétaires tout ce qui a une propriété, fût-ce une infime parcelle ou une chaumière sans terre autour. On arrive ainsi à 72 0/0 de la population agricole totale; mais c'est de la fantaisie.

Les différentes catégories de paysans sont très inégalement réparties : chaque région a une proportion différente de grands propriétaires, paysans, fermiers, métayers, et de grande, moyenne ou petite exploitation. Dans l'ensemble, la grande propriété, cultivée par de gros fermiers et des journaliers, domine dans le Nord et le Nord-Est. — Le fermage domine dans la Normandie, la Bretagne, l'Ouest et le Centre ; les métayers dans le Sud-Ouest et l'Allier. Les pays de petite propriété sont l'Alsace, la Bourgogne, l'Est, le Sud-Est, l'Auvergne et une partie du Languedoc.

Les conditions de la vie agricole se transforment, entre 1848 et 1870, d'une manière inégale. Le changement est surtout sensible après 1860. Il est très difficile d'apprécier exactement la prospérité agricole ; on doit se contenter d'évaluations approximatives et d'impressions.

En 1848, le mauvais état de l'agriculture nous est connu par l'enquête sur les salaires et par les demandes présentées au *Congrès central d'agriculture*, qui se tint cette année-là et dont on trouve l'écho dans le *Journal des Economistes*. On y réclame la création d'un ministère spécial de l'Agriculture, l'organisation de l'enseignement et du crédit agricole, l'établissement de chambres consultatives de l'agriculture. On y dépeint aussi la situation des paysans : « Après avoir protégé l'agriculture à votre manière, pendant trente ans, les véritables agriculteurs couchent encore sur de la litière, sont couverts de haillons, boivent l'infusion de pommes sauvages, vivent de raves et d'un pain noir et amer. » — Le Congrès se plaint particulièrement de l'organisation du service médical dans les campagnes ; il réclame l'amoindrissement des communaux, la refonte de la législation des eaux.

En 1851, paraît le livre de Coq sur *le Sol et la haute Banque*, Paris, 2 vol. in-18, où l'on attribue la routine au manque de capitaux ; où l'on signale le prêt usuraire, le coût excessif de la justice, comme des fléaux de l'agriculture.

D'une manière générale, la transformation de l'agriculture fut arrêtée par la crise économique de la Révolution, de 1852 à 1857, par des accidents simultanés, la deuxième épidémie de choléra, une série de mauvaises récoltes, la maladie de la pomme de terre, celle du ver à soie, l'oïdium dans les pays de vignobles.

L'idée que l'agriculture est en retard et qu'elle a besoin de l'aide

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de l'Etat est à la mode depuis 1848 : Napoléon s'y intéresse, surtout au drainage et à la mise en valeur des landes du Sud-Ouest. Edmond About, alors très en faveur à la cour, écrivit un roman pour répandre l'idée de l'empereur : *Maître Pierre.*

On prit des mesures pour encourager ces travaux : Rouher rédigea, en 1860, un rapport sur la question ; il constate que le desséchement est resté à l'état d'exception, que l'irrigation est presque inconnue, sauf en Roussillon, en Provence et dans la Vaucluse. De vastes terrains, dans les Landes, sont encore incultes. Les améliorations ne peuvent être réalisées que par l'intervention active de l'Etat. Ces efforts eurent peu de résultats. Dans le tome LXII du *Journal des Economistes* (février 1860), on trouve un rapport officiel sur les défrichements. La conclusion en est pessimiste.

En 1860, de Lavergne juge ainsi les progrès accomplis : « Le produit de l'agriculture ne paraît pas avoir gagné dans son ensemble depuis douze ans... La valeur vénale des propriétés rurales... a plutôt baissé que monté depuis 1847. » — Il n'y a de progrès que pour la production du froment, qui, de 1852 à 1862, s'est accrue de 9,4 0/0, et celle de l'avoine, 0,6 0/0. Les productions de seigle, d'orge et de maïs diminuent. Il en est de même pour le vin, la soie, les pommes de terre. Dans l'ensemble, il n'y a ni progrès, ni recul, mais stagnation. Les salaires sont toujours peu élevés et varient suivant les régions. Dans le Nord-Ouest, ils sont, d'après Lavergne, de 2 fr. par jour (500 fr. à l'année), dans le Nord-Est de 1 fr. 50 par jour (300 fr. à l'année), dans l'Ouest de 1 fr. 25 (250 fr. à l'année), dans le Sud-Est de 2 fr. par jour (500 fr. à l'année), dans le Sud-Ouest et le Centre de 1 fr. 25 par jour (250 fr. à l'année).

Le progrès — peu considérable, d'ailleurs — se produit après 1860, favorisé par quelques bonnes récoltes, par le relèvement de la pomme de terre, la découverte du remède contre l'oïdium. On trouve les chiffres, à consulter d'ailleurs avec précaution, dans le livre officiel intitulé *le Progrès de la France* et paru en 1869. On trouvera aussi des données dans l'*Album graphique de statistique*, dont nous avons parlé dans la précédente leçon. On constate un accroissement du nombre d'hectares cultivés et de la production du blé, de l'avoine, de la pomme de terre, du vin et du sucre. La terre cultivée aurait augmenté de 458.000 hectares, la production des céréales de 32 millions d'hectolitres, celle du vin de 35 millions (28 millions d'hectolitres en 1851, 63 en 1862).

Il semble que ce léger progrès est dû à l'élévation de la valeur des denrées agricoles, surtout celle de la viande, qui provient

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de l'accroissement de la population urbaine et des facilités de communication. C'est ce que l'on peut conclure de l'examen des rapports inédits des procureurs généraux. Les cultivateurs ont profité de la hausse; leur situation est meilleure, sauf en cas de mauvaise récolte.

Le progrès technique est faible, même si l'on accepte les chiffres tendancieux de la *Statistique décennale agricole* de 1862.

Quelques défrichements ont été opérés, quelques travaux de drainage aussi (défrichements, 235.000 hectares; landes plantées de pins, 134.000 hectares; terres irriguées, 28.000 hectares; terres drainées, 121.000 hectares; terres chaulées ou marnées, 1.290.000 hectares); mais la jachère n'a presque pas diminué. Elle passe de 5.700.000 hectares à 5.140.000 hectares.

L'outillage a peu changé, sauf dans quelques régions; le principal progrès, à ce point de vue, s'est accompli dans le Nord. Le nombre des charrues ordinaires est évalué à 2.411.000; celui des charrues perfectionnées à 794.000. Le nombre des machines à battre à vapeur à 2.849.000 ; celui des manèges à 97.884. Il y a 5.647 faneuses mécaniques, 9.442 faucheuses, 8.907 moissonneuses. Le nombre des batteuses, en 1852, était de 59.981 ; il est, en 1862, de 100.753.

Le plus grand progrès accompli est celui de la culture de la betterave dans le Nord. En 1852, il y a 111.000 hectares, produisant 32 millions de quintaux métriques d'une valeur de 57 millions de francs. En 1862, il y a 136.000 hectares, produisant 44 millions de quintaux métriques d'une valeur de 84 millions de francs.

Le bétail a augmenté. On se rendra compte du progrès en comparant aux chiffres donnés plus haut et se rapportant à l'année 1852 les chiffres suivants, qui concernent l'année 1862 :

Chevaux : 2.910.000.
Mulets : 329.000.
Anes : 390.000.
Taureaux : 339.000.
Bœufs : 2.040.000.
Vaches : 6.400.000.
Elèves : 2.160.000.
Béliers : 500.000.
Moutons : 9.370.000.
Brebis : 14.570.000.

On remarquera la diminution du nombre des moutons, signe de progrès dans l'alimentation. Le poids moyen du bétail s'est accru, ce qui dénote un élevage plus rationnel.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

II. — Les conditions de la vie agricole sont très différentes suivant les régions. En agriculture, comme en politique, la France n'est pas un pays homogène : elle est formée de populations profondément différentes ; il y a plusieurs régions agricoles et plusieurs populations paysannes très dissemblables. Une illusion des plus dangereuses est de rechercher un type du paysan français. Cette illusion a été entretenue par la littérature, essentiellement parisienne ou plutôt dominée par les littérateurs des régions autour de Paris ; ainsi a été créé le paysan de théâtre, jargonnant, patoisant, gouailleur et grossier. Le type apparaît dans *Les Paysans* de Balzac (1845) ; on le retrouve chez Flaubert. Tout autre est le paysan des romans rustiques de George Sand : il n'est pas moins vrai ; mais ce n'est plus le paysan des environs de Paris, c'est le paysan du Berry. On peut faire la même remarque pour les paysans de Fabre et de Pouvillon (paysan du Languedoc).

Toute étude de la vie agricole doit donc être faite par régions. Les principales sources en seraient les descriptions, les récits de voyages et les romans.

Nous ne pouvons donner, ici, que les caractères essentiels des grandes régions : nous suivrons la division indiquée par de Lavergne.

1° Le *Nord*, pays de plaine, à sous-sol calcaire, fertile, voisin des grands centres industriels à population dense, et par suite de grande consommation. C'est un pays de grandes propriétés; à part le jardinage près des villes et dans le Vermandois, le sol est exploité par de grandes fermes; la culture y est intensive et emploie des procédés perfectionnés : charrues nouvelles, engrais. La grande culture est celle de la betterave ; puis viennent le lin et le colza. C'est là que la terre a la plus haute valeur et que les salaires sont les plus élevés. — Les animaux y sont vigoureux ; il y a de nombreuses vaches laitières. Le fumier est abondant ; les boues des villes viennent s'y ajouter.

2° Le *Nord-Ouest* (Normandie et environs de Paris). C'est un pays de terres à blé et de prés, avec beaucoup de pommiers. Dans les plaines s'étendent de grandes propriétés exploitées par le grand fermage. Les vallées et les collines sont occupées par de petites exploitations de paysans ou de petits fermiers. On commence à améliorer par voie d'assolement au moyen de prairies artificielles. On réduit les communaux et les bois. Le trait essentiel du pays, c'est le fermage.

3° Le *Nord-Est*. Pays de plaine, au climat froid. L'Alsace est un pays de petite propriété, où le sol est très morcelé ; aussi la région donne-t-elle l'illusion d'être insuffisante pour nourrir sa

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

population. Toute la surface du sol y est cultivée. Dans le reste du Nord-Est, on trouve la grande propriété avec le fermage et la petite culture. Le sol y est peu fertile ; mais la population y est industrieuse. La Champagne est pauvre ; le mouton est la principale ressource, sauf dans la bande, très riche, des vignobles. Dans les Vosges, le grès est couvert de mauvais prés. La Lorraine a peu de bétail ; c'est un pays où les porcs sont très nombreux et forment l'essentiel de l'alimentation. Dans la Comté, pays calcaire et riche, le sol est morcelé. Une grande source de revenus y est la fabrication des fromages. En Bourgogne, la montagne est couverte de bois et de quelques prés ; la côte est occupée parla vigne. La population reste stationnaire.

4° Dans l'*Ouest*, la Bretagne est un pays de fermes, où la population est d'une très inégale densité : l'intérieur du pays est inculte ; la côte est très peuplée, en particulier dans le pays de Léon.

Les bords de la Loire, région crayeuse, sont un pays de vignobles et de petites propriétés. La Touraine est, en partie, inculte. C'est là que commence le métayage. Le pays du Maine est plus fertile, amélioré par le chaulage.

Le Poitou est divisé en trois régions : le Bocage et le Marais, pays d'élevage, la Plaine, terre à froment, où domine la grande propriété, et le Sud, pays enrichi par l'élevage et la vente de mulets (région de petite propriété).

Les Charentes sont un pays aisé, enrichi par les vignobles qui produisent les eaux-de-vie (Cognac).

5° Le *Sud-Ouest* est un pays de métayage. La culture y est arriérée, le bétail de race médiocre, mal engraissé et mal soigné. Il y a beaucoup de prés naturels et de jachères ; les porcs contribuent, dans une proportion prépondérante, à l'alimentation. La région la plus riche est la vallée de la Garonne, pays de froment et de tabac (et de prunes dans l'Agenais). Deux régions très riches sont le Bordelais (vins de luxe) et l'Armagnac (eaux-de-vie).

6° Le *Centre* est la région la plus pauvre de la France ; contrée de métayage (dans l'Allier) et de petit fermage. Il y a de grandes propriétés en Sologne.

Les châtaigniers sont une grande ressource dans le Plateau central ; puis viennent les moutons (fromages en Rouergue et en Auvergne), les forêts.

La région la plus riche est la Limagne.

Les salaires sont très bas.

7° Le *Sud-Est* est la région de la Saône et du Rhône. Les productions y sont très variées : vignes, mûriers, oliviers. Les vallées

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

surtout sont petites : Bresse, vallées des affluents du Rhône. Les Alpes sont désertes. — Le Sud-Est est un pays de petite propriété et de petite exploitation.

Le trait saillant, dans cet examen des régions agricoles de la France, est la très grande inégalité de densité de population et surtout de richesse : il y a d'énormes différences dans le développement de l'agriculture et dans les salaires. (Le chiffre des salaires est sans rapport avec la proportion des petits propriétaires ; dans le Sud-Est, pays de petite propriété, les salaires sont intermédiaires entre ceux des régions de plus riche fermage et ceux des régions de pauvre et petit fermage et métayage.)

On chercha, à l'époque, à expliquer cette différence par les dépenses faites par l'Etat dans chaque région (*Journal des Economistes*, avril 1853). On montra que la région du Nord-Ouest, par exemple, avait reçu 707 millions, et le Centre, pour une étendue égale, 76.

Mais il semble plutôt que la prospérité ou le marasme des différentes régions agricoles ne soient qu'une partie d'un phénomène plus général : les régions les plus riches et les plus avancées sont aussi les plus industrielles et les plus urbaines.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Lamartine en Toscane

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

V. — *Les « Harmonies » en France ; publication du recueil.*

Lamartine était rentré en France au commencement de septembre 1828. Pendant les premières semaines, il n'eut guère le loisir de penser à écrire des vers ; le retour au foyer de famille, un voyage à Paris (octobre) pour voir le roi, le ministre, M. de la Ferronnays, et plusieurs autres personnages officiels dont il lui fallait se ménager l'appui, enfin la réinstallation à Saint-Point avec soixante ouvriers à surveiller tandis qu'il en avait cent occupés à Montculot (lettre du 21 novembre), tout cela suffisait largement à absorber son esprit et son temps. « Vous me parlez de mes vers, je n'en fais plus, » écrit-il au comte de La Grange le 29 septembre ; et à Virieu le 21 novembre : « J'ai le cœur plein de poésie, et j'en ferais si j'avais du temps sûr devant moi. »

Déjà, cependant, le poète était sous l'influence de la terre natale, du pays d'enfance tant aimé et dont le regret nostalgique avait tant de fois rempli son âme de mélancolie sous le ciel radieux de la Toscane ; déjà l'inspiration poétique renaissait pour lui comme d'une source nouvelle, et il avait « le cœur plein de poésie ». La veille même du jour où il parlait ainsi à Virieu, il venait de composer à Urcy ou Montculot la *Source dans les bois* (livre II, VI), qui figure dans le carnet manuscrit avec cette indication : « Harmonie 24e. La source dans les bois. Urcy, 20 novembre 1828. » — Pourtant le poète dit dans son Commentaire qu'il avait écrit cette Harmonie au printemps de 1826, lorsqu'il était venu en France pour régler la succession de son oncle l'abbé de Lamartine. Il est fort possible qu'il ait eu, alors, la première idée de cette pièce et même qu'il en ait écrit quelques stances ; il l'aurait donc reprise en novembre 1828, remaniée, recopiée et numérotée.

Pendant ce même mois de novembre 1828, il écrit encore la *Retraite* (livre III, XIII), « réponse à Victor Hugo », suivie de la *Tristesse* (livre IV, VI). Les deux pièces dans le manuscrit n'en

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

forment qu'une avec cette indication finale : « Saint-Point. 28 novembre 1828 », et le compte total des vers, 150 vers. Lamartine a jugé bon ensuite de couper sa composition primitive et d'en faire deux Harmonies avec deux titres différents (livre IV).

Donc, une fois rendu à une vie tranquille, solitaire et méditative, il se remet au travail ; le 11 décembre, écrivant à Virieu, il s'excuse de ne lui adresser « qu'un mot » et non une vraie lettre : « Quand je fais des vers, je n'écris guère. » C'est qu'en effet il est alors en pleine veine de production ; c'est pendant ce mois de décembre qu'il mit la dernière main à ce groupe de quatre belles Harmonies : *Jéhovah*, *Le Chêne*, *l'Humanité*, *L'Idée de Dieu* (livre II, IX, X, XI et XII), qui forment dans le manuscrit une seule et même composition de 607 vers, suivie de cette mention : « Fin. Saint-Point. 1er janvier 1829. » Cependant le Commentaire du *Chêne* nous apprend que cette pièce fut inspirée à Lamartine par un chêne assez extraordinaire qu'il avait remarqué « aux bains de Casciano, en Toscane, entre Pise et Florence » ; ce chêne « était déjà fameux par sa masse et par sa vétusté au XIVe siècle ; il a mille ou douze cents ans... C'est assis sous ce chêne de Casciano que j'écrivis cette Harmonie en 1826. » De même pour l'*Humanité* et l'*Idée de Dieu* : « Ecrites à la même date et au même lieu : Florence, 1826 », disent les Commentaires. Comment donc concilier ces divers renseignements avec les indications du manuscrit de 1829 ? Ce n'est pas impossible. A Florence, Lamartine avait, comme il le dit, conçu l'Harmonie *Jéhovàh*, — *le Chêne*, etc., et il en avait tracé une première ébauche, dont le carnet manuscrit V nous donne le texte avec cette indication significative : « Harmonie V. *Jéhovah*. » En novembre ou décembre 1828, il reprit sa composition primitive, la remania, la compléta, l'acheva. Ce travail de refonte et de remaniement explique ce qu'il veut dire lorsqu'il écrit à Virieu : « Je fais ou *refais* quelques vers. » (11 décembre 1828.)

L'année 1829 nous fournit plusieurs Harmonies importantes. C'est d'abord l'*Hymne de la Mort* (livre IV, I), datée dans le manuscrit « 22 février 1829 » (1). Puis l'*Hymne de l'Ange de la terre* (livre IV, X), morceau en strophes lyriques daté « Saint-Point, 1er avril 1829. » Dans l'édition des *Harmonies*, ces strophes sont précédées d'une description épique de 72 vers. L'ensemble de ces deux morceaux formait un fragment du poème des *Visions*, auquel Lamartine remettait la main quand l'inspiration épique

(1) « Ecrite à Paris en 1830, quelques mois avant la révolution de Juillet », dit le Commentaire, contredit une fois de plus par le manuscrit.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le reprenait ; et ce qu'il souhaitait ardemment, c'était de pouvoir une bonne fois « fermer la page lyrique » et « rouvrir la page épique » (Lettre du 23 avril 1829). Vient ensuite l'*Hymne au Christ* (livre III, v), dont Lamartine parle dans cette lettre du 23 avril adressée à Virieu : « Je viens d'ébaucher une nouvelle et capitale Harmonie poétique intitulée *Hymne au Christ*, dont je suis assez content. » La pièce fut terminée le 1er mai, comme l'indique le manuscrit : « Fin. Saint-Point, 1er mai 1829 » ; et dans sa lettre du 3 mai, le poète promet à Virieu de lui en envoyer copie quelques jours plus tard. Cette Harmonie est dédiée à Manzoni, avec qui Lamartine était « intimement lié » (1).

L'ouvrage entrepris s'augmentait ainsi, peu à peu, de pièces nouvelles ; au mois de mai 1829, il se composait d'environ 32 Harmonies (2), et Lamartine commençait à entrevoir le moment où il publierait son recueil. Après l'*Hymne au Christ*, il avait l'idée d'écrire « quelques Harmonies encore... pour toucher quelques cordes de plus et remplir deux volumes in-octavo » (23 avril). De même le 3 mai : « Il est possible que je fasse à Paris une affaire de librairie, pour l'automne prochain, de deux volumes à 40.000 francs. »

*
* *

Ses affaires littéraires comme ses intérêts de carrière l'appelaient, en effet, à Paris ; il fit ce voyage fin mai, et, après une absence d'environ un mois, il revint à Saint-Point avec des idées nouvelles sur l'art des vers : « Je fais quelques vers, écrit-il à Virieu le 1er août ; je t'en ai même adressé deux cents d'*un nouveau style*, moins pompeux, moins solennel, que je tente de me faire *d'après ce que j'ai vu et entendu à Paris*. Ne t'alarme point, ce n'est pas du romantisme à la Hugo, c'est quelque chose de plus intime, de plus vrai... J'en ferai cinq à six morceaux pour tâter le public, etc. »

Cette lettre est pour nous du plus grand intérêt. A Paris, Lamartine s'était rapproché des autres poètes, ses confrères ;

(1) Cf. lettre de Florence (oct. 1827) : « J'ai ici Manzoni et sa famille avec qui nous sommes intimement liés. »

(2) Dans le carnet ms. n° VI, l'*Hymne de la Mort* est, avons-nous dit, numérotée Harmonie 28e. Viennent ensuite l'*Hymne de l'Ange de la terre*, la copie de *Vallombreuse* et celle de la *Retraite*, celle-ci notée 32e Harmonie ; et si nous rappelons aussi l'*Hymne au Christ*, composé après l'*Hymne de l'Ange*, nous avons bien, semble-t-il, les trois pièces intermédiaires probables entre la 28e et la 32e Harmonie.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

il avait fréquenté les salons littéraires et assisté probablement aussi aux réunions du cénacle romantique chez Nodier, à l'Arsenal. En particulier, il avait eu plusieurs entretiens avec Sainte-Beuve ; celui-ci venait de publier les *Poésies de Joseph Delorme* (mars 1829), et, comme tous les jeunes littérateurs ou artistes qui débutent, il recherchait la sympathie et l'appui d'aînés déjà illustres. Dans les *Poésies de Joseph Delorme*, le jeune poète avait rendu hommage au pur génie de l'auteur des *Méditations* (1) : « J'aime tes chants, harpe éternelle ! etc. » Dans les *Pensées* publiées à la suite des *Poésies*, il y a aussi quelques belles pages consacrées à Lamartine (2), que Sainte-Beuve appelle « le plus cher ornement et la plus noble gloire de la nouvelle école ». Au mois de juin 1829, Sainte-Beuve entra directement en relations avec lui ; ils se virent plusieurs fois. Sainte-Beuve était en train de composer ses *Consolations*, qui devaient paraître en mars 1830. « Il vivait à Paris avec une mère âgée... dans une petite maison sur un jardin retiré, dans le quartier du Luxembourg (3). Il venait souvent chez moi, j'allais chez lui avec bonheur aussi (4). » Tout naturellement les entretiens roulaient sur des questions littéraires ou philosophiques ; le jeune homme soumettait ses vers au maître, et celui-ci formulait conseils et critiques ; on feuilletait le volume de *Joseph Delorme*, et Lamartine, qui n'avait été « qu'à demi satisfait » (5) du premier recueil de Sainte-Beuve, notait « d'un doigt réprobateur des vers trop tôt ravis à l'amour de l'auteur » (6).

C'est à la suite d'un de ces entretiens de juin 1829 que Sainte-Beuve écrivit une de ses meilleures pièces des *Consolations*. « En souvenir d'une promenade et d'un entretien au Luxembourg, raconte Sainte-Beuve à propos de Lamartine, je lui adressai la pièce qui est la VI[e] des *Consolations*. » (7) Citons le début de cette poésie qui rappelle avec précision les circonstances de l'entrevue entre les deux écrivains :

(1) *Poésies de Joseph Delorme*, pièce *A M. A... de L...*

(2) *Pensées de Joseph Delorme*, pages 155-160 (édition de 1863).

(3) Exactement rue Notre-Dame-des-Champs.

(4) Commentaire de l'*Epître à Sainte-Beuve* (*Harmonies*, livre III, VII).

(5) Expression de Sainte-Beuve dans les *Jugements divers* qui suivent les *Consolations* (page 116, édition de 1863).

(6) *Epître à Sainte-Beuve* ; cf. lettre du 24 août 1829, où Lamartine, envoyant à Sainte-Beuve cette même épître, lui disait : « Pardonnez-moi de vous répéter en vers mes injures poétiques sur quelques morceaux de Joseph Delorme. »

(7) *Jugements divers* à la suite des *Consolations*, p. 117.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le jour que je vous vis pour la troisième fois,
C'était en juin dernier, voici bientôt deux mois;
Vous en souviendrez-vous ?...
Au pied d'un marronnier ou sous quelque tilleul
Nous vînmes nous asseoir, et longtemps nous causâmes
De nous, des maux humains, des besoins de nos âmes...

Ces vers sont de juillet 1829. « Il y répondit aussitôt, poursuit Sainte-Beuve, et le jour même où il la recevait, par une épître qu'il griffonna au crayon sur son album. » C'est justement l'*Epître à Sainte-Beuve*, qui fait partie du recueil des *Harmonies* (livre III); elle commence ainsi :

Oui, mon cœur s'en souvient, de cette heure tranquille
Qu'à l'ombre d'un tilleul, loin des toits de la ville,
Nous passâmes ensemble au jardin des Chartreux (1).

« Quelques jours après, dit encore Sainte-Beuve, il me l'envoyait copiée avec ce mot : « Saint-Point, 24 août 1829. Je vous tiens parole, mon cher Sainte-Beuve, plus tôt que je ne comptais. Voici ces vers que je suis parvenu à vous griffonner en trois jours sur les idées que votre épître délicieuse m'avait inspirées quand je la reçus, et qui étaient ensevelis et effacés sur mon album au crayon. »

Cette lettre semble prouver que Lamartine n'avait pas immédiatement envoyé son épître en vers ; mais il avait probablement écrit à Sainte-Beuve un billet aimable, et Sainte-Beuve avait sans doute réclamé l'envoi de l'épître. Quoi qu'il en soit, ces divers renseignements fixent pour nous la date de l'*Epître à Sainte-Beuve* (livre III, VII) ; elle fut composée fin juillet 1829 (2).

Lamartine qualifiait de « délicieuse » la pièce de vers de Sainte-Beuve. Quand les *Consolations* parurent, il en fut, dit-il, « enthousiaste » (3) ; il les déclarait « ravissantes ». « Je le dis et je le répète, c'est ce que je préfère dans la poésie française intime. Que de vérité, d'âme !... J'en ai pleuré... » (Lettre à Sainte-Beuve du 27 juin 1830.) (4).

Cette sympathie émue, on peut penser que Lamartine avait dû

(1) C'est-à-dire dans cette belle partie du Luxembourg qu'on appelait autrefois *la Pépinière*, qui est depuis longtemps détruite, et dont les Parisiens, ou du moins ceux de la rive gauche, nés avant 1860, ont gardé l'agréable souvenir.

(2) Sont-ce là ces « deux cents » vers « d'un nouveau style » que, dans sa lettre du 1er août, Lamartine rappelait à Virieu ?

(3) Commentaire de l'*Epître à Sainte-Beuve*.

(4) *Jugements divers* à la suite des *Consolations*, page 118.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'exprimer directement à l'auteur, en lisant quelques-uns des vers destinés à faire partie du futur recueil des *Consolations*. D'après le témoignage de Sainte-Beuve, « la première pièce des *Consolations*, qu'il avait lue un jour manuscrite chez Victor Hugo, l'avait tout à fait conquis » (1). Cette pièce, adressée à M^me^ V. Hugo, est de mai 1829; il n'y a ensuite, datée de juin, c'est-à-dire écrite pendant le séjour de Lamartine à Paris, que celle à M. Viguier. Mais les vers à M^me^ Hugo suffisaient à caractériser le talent d'un poète qui, après avoir énoncé en style simple des sentiments intimes et nuancés d'une douce mélancolie, savait s'élever à une sorte de demi-lyrisme dont l'expression restait naturelle et rappelait quelque chose de Ronsard :

C'est qu'ombrage, verdure et fleurs, tout cela tombe,
Renaît, meurt pour renaître enfin sur une tombe ;
C'est qu'après bien des jours, bien des ans révolus,
Ce ciel restera bleu quand nous ne serons plus.
. .
Tel, dans ce fond obscur de notre humble destin,
Se révèle l'espoir de l'éternel matin...

Ce genre, tout nouveau pour Lamartine, fit impression sur lui, si bien qu'une fois de retour à Saint-Point, en juillet 1829, il eut l'idée, nous l'avons vu, d'écrire quelques vers dans le même goût. En fait, l'*Épître à Sainte-Beuve* est sensiblement d'un style plus intime et plus simple que les autres Harmonies ; et il est aisé d'y reconnaître l'influence immédiate des vers de Sainte-Beuve auxquels elle sert de réponse. Mais Lamartine a-t-il écrit encore les « cinq à six morceaux » qu'il projetait ? Ce n'est pas, du moins, dans le recueil des *Harmonies*.

*
* *

Après l'*Epître à Sainte-Beuve*, la seule Harmonie qu'il nous soit possible de situer exactement dans l'année 1829 est le beau poème que Lamartine avait d'abord appelé *Job* et qu'il intitula ensuite *Novissima Verba* (livre IV, XVI). « J'ai écrit cette longue Harmonie, dit-il dans son Commentaire, en seize heures, le 3 novembre 1829, à Montculot ». — « A Montculot », c'est exact; il y passa, en effet, les mois de septembre et d'octobre, sauf un court séjour à Mâcon, et aussi les premiers jours de novembre ; c'est bien là, au mois d'octobre, qu'il composa cette Harmonie, ainsi qu'en témoigne l'indication suivante mise en tête du poème dans le manuscrit : « Notes. Dithyrambes. *Le Chant du cygne* ou

(1) *Jugements divers* à la suite des *Consolations*, page 117.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Job. Montculot, octobre 1829. » Mais nous trouvons une indication plus précise encore dans une lettre de Lamartine écrite, le 19 octobre, à Aimé Martin : « Je voudrais vous voir arriver. Je vous lirais un petit morceau de six cents vers que je viens de faire. » Et de même dans sa lettre du 24 octobre, où il reparle de son poème : « Je vous ai dit que cela s'appelait *Job*. Ce sont des vers philosophiques... » Malgré l'expression *que je viens de faire*, le poème n'était pas terminé au 19 ni au 24 octobre. Il ne le fut que le 3 novembre, comme l'indique le manuscrit : « Fin. Montculot, 3 nov. 1829. » Sur ce point, le Commentaire est d'accord avec le manuscrit et — notons le fait qui est plutôt rare — donne une date exacte. Mais pourquoi Lamartine prétendait-il avoir écrit son Harmonie *en seize heures* ? Cela est, d'ailleurs, d'autant moins vraisemblable qu'elle contient 656 vers, selon le compte fait par le poète lui-même.

D'après les Commentaires, on pourrait encore attribuer à l'année 1829 les deux Harmonies *Bénédiction de Dieu dans la solitude* et *Hymne de l'enfant à son réveil* (livre I, v et vii). Mais les indications données par Lamartine sont fort peu nettes : « Je venais de vivre plusieurs années à l'étranger, » dit-il dans le Commentaire de la *Bénédiction*... « J'eus un congé en 1829 (il faut lire 1828) ; je revins l'*été* à Saint-Point. » Suit un charmant tableau de famille qu'on regrette de ne pas retrouver traité dans les vers du poète. Tournons une dizaine de pages, et, à propos de l'*Hymne de l'Enfant*, que lisons-nous ? « Cess trophes sont du même *printemps* que la *Bénédiction*. » Que conclure de renseignements aussi peu concordants ? De deux choses l'une : ou la *Bénédiction* a été écrite en septembre 1828 immédiatement après le retour de Lamartine, et l'*Hymne de l'Enfant* au printemps de 1829 ; ou les deux pièces sont du printemps de 1829. L'incertitude subsiste donc sur cette question.

L'Harmonie *Novissima Verba* fut, semble-t-il, la dernière écrite en 1829. Au milieu de novembre, Lamartine, qui venait d'être élu à l'Académie française, fit un voyage à Paris pour aller remercier ses nouveaux confrères. Nous avons vu comment son séjour fut brusquement interrompu par la mort tragique de sa mère (19 novembre). On comprend qu'après cet affreux événement, il n'ait plus eu de longtemps la liberté d'esprit nécessaire pour écrire des poésies. Vers la fin de décembre, nous le trouvons occupé à préparer son discours de réception à l'Académie française ; il vient de faire, dit-il, son « insipide éloge » de M. Daru (1) :

(1) Lamartine avait été élu comme successeur de M. Daru.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Je n'ai qu'à le copier ; mais voilà tout ce que je puis faire. La poésie est pour moi une fête intérieure, dont je serais à mille lieues même pour en lire » (1).

C'est seulement dans une lettre du 21 janvier 1830 qu'il recommence à parler de ses vers. Il se dispose à aller passer trois mois à Paris, pour prononcer son discours de réception et publier son nouveau recueil poétique ; en attendant, il « copie force Harmonies ». M. et Mme de Lamartine ne partirent pour Paris qu'au milieu de mars ; et j'incline à penser que ces longues semaines de triste méditation, depuis la fin de décembre jusqu'à la mi-mars, ne furent pas absolument stériles ; c'est alors, j'imagine, qu'il a dû composer le *Tombeau d'une Mère* (livre III, IX) et l'*Hymne à la Douleur* (livre II, VIII).

Lamartine prononça son discours à l'Académie le jeudi 28 mars ; une lettre du 9 mai nous le montre occupé à corriger ses épreuves. C'est, sans doute, dans le courant d'avril qu'il écrivit le *Premier Regret* (livre IV, XIV), expression d'un retour inattendu de sa pensée vers les amours de sa vingtième année, vers Graziella, « vers les choses passées ».

A mesure qu'avançait l'impression de son recueil, il trouvait ses vers bien médiocres (lettre du 20 mai). « Cela fait peine à voir, » disait-il (2). — « Je subis le martyre, et je vais, dans peu de jours, le subir pire encore ; car mes vers sont médiocres, et il faut m'aller cacher à Saint-Point pour n'en pas entendre parler avec le dégoût qui les attend. J'en perds la tête ; mais il est trop tard. » (20 mai.)

Enfin les *Harmonies* parurent et Lamartine rentra à Saint-Point. Le 27 juin, il écrivait à Virieu : « J'ai publié, le jour de mon départ, les *Harmonies religieuses*. Je les ai livrées à leurs chances. Elles seront ce que j'avais prévu : médiocres d'abord et, j'espère, bonnes dans quelques années. »

Cependant, quelques jours plus tard, une autre lettre à Virieu nous apprend que, dans le public et la presse littéraire, on faisait aux *Harmonies* un excellent accueil : « Les *Harmonies*... vont assez bien pour leur début. Je viens de recevoir une trentaine d'articles littéraires qui sont magnifiques. Gosselin (l'éditeur) m'écrit que cinq éditions seront écoulées en trois mois. Aussi je n'y pense plus et laisserai faire au temps le triage du bon et du plat. » (8 juillet.) Le poète disait en terminant sa lettre : « Je t'en-

(1) Lettre de décembre 1829, classée entre celles du 17 et du 24 décembre.
(2) Lettre n° CCCCXCVII.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

verrai lundi les *Harmonies*. Sur les cinquante n'en lis que quinze. » Virieu reçut, en effet, le recueil et porta sur l'ouvrage un jugement favorable qui rendit son ami très heureux : « C'est un beau jour pour moi, lui répondit Lamartine, que celui où je reçois ton avis motivé sur les *Harmonies*, et quel avis !... Je ne crois ni à mon sentiment propre en fait de poésie, ni à celui du public des salons, ni à celui des articles de journaux, mais je crois au tien comme infaillible... Or quand un avis si favorable se renforce encore d'une amitié de vingt-cinq ans, il n'y a rien à désirer après. Je suis content. » (29 juillet.)

Mais le succès des *Harmonies* auprès de ses amis et auprès du public n'empêchait pas Lamartine d'éprouver un regret, toujours le même : c'était de n'avoir pu exécuter le poème conçu et entrepris depuis plusieurs années. La pensée de ce grand poème ne cessait d'occuper son esprit dans les mois où il préparait la publication des *Harmonies*; et, au moment même où il transmet à Virieu la nouvelle du succès de son nouveau recueil et les prévisions favorables de l'éditeur Gosselin, il s'écrie : « Mais qu'est-ce que la renommée ! ce qui est beau, c'est de faire et de faire bien. Un poème ! Un poème ! mon royaume pour un poème !... » (8 juillet 1830.) De cette pensée constante et enthousiaste sortiront quelques années plus tard *Jocelyn* et *la Chute d'un ange*, larges fragments de l'immense et irréalisable épopée qu'il avait primitivement conçue et qui fut, pendant une vingtaine d'années, l'objet idéal de son imagination de poète, de philosophe et d'écrivain.

GUSTAVE ALLAIS.

Bibliographie

Profils de reines, par M. Ed. Rossier, avec une préface de G. Monod, Membre de l'Institut, librairie F. Alcan, Paris, 1909, 1 vol. 3 fr. 50.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 12 28 JANVIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Béranger ; ses « Chansons ».

Je vous ai suffisamment parlé, dans ma dernière leçon, de la vie et du caractère de Béranger. Il nous reste à étudier dans le détail l'art merveilleux déployé par ce poète dans le genre de la chanson, qu'il a véritablement inventé, peut-on dire, tant il l'a renouvelé.

Béranger, soit instinctivement, soit par un dessein prémédité, s'est distingué de tout ce qui l'entourait. Je croirais volontiers, pour ma part, que Béranger a eu vraiment le *parti pris* de se séparer, de se mettre à part, de produire autre chose que ce que produisaient les poètes de sa génération. C'est ainsi qu'il a résolument éliminé de sa manière tout ce qui, de près ou de loin, pouvait ressembler à un procédé romantique. Il s'est imposé des règles et des freins, qui parfois l'ont gêné, mais qui souvent ont réussi à donner à sa poésie la force et l'originalité qui la caractérisent.

Par exemple, le défaut brillant du romantisme, c'est l'amplification, l'expansion, le développement à outrance. De même que le caractère moral de la poésie romantique est l'épanchement, de même, et par suite, son caractère formel, c'est l'expansion ver-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

bale. — Eh ! bien, Béranger s'est imposé précisément la sobriété et la concision en toute manière. Son poème ne dépassera jamais quelques couplets ; et l'idée essentielle de son poème, un seul couplet suffira à l'exprimer.

D'autre part, Béranger s'est imposé d'une façon constante la règle et la nécessité du refrain, c'est-à-dire qu'après chaque exposition d'idée, le poète fait comme une boucle, comme un nœud, nécessité à laquelle il s'astreint volontairement, pour se soumettre, semble-t-il, à une contrainte encore plus étroite.

Voilà bien des arrêts, bien des gênes, bien des limitations. Pourquoi Béranger se les impose-t-il ?

C'est d'abord, je crois, parce que son esprit est ainsi fait, parce qu'il est volontairement mesuré, régulier, ferme et ramassé dans tout son dessin ; et aussi parce que Béranger a dû obéir aux règles traditionnelles d'un genre qu'il avait adopté. De plus, Béranger a très finement deviné tous les bons effets qu'il était en droit d'attendre de ce « régime », — car c'est un véritable « régime » littéraire qu'il a suivi, — et il n'en a pas mesuré les inconvénients, ou du moins il a jugé la somme des avantages supérieure à celle des inconvénients.

Voilà un curieux exemple d'excentricité dans la règle, un curieux modèle de bonne économie et de bonne administration intellectuelle.

Béranger avait dans cette voie un illustre ancêtre, à savoir Malherbe. Malherbe, il est vrai, n'est pas allé jusqu'à s'imposer la contrainte du refrain, mais il s'est astreint à se borner dans son développement lyrique ; il a volontairement contenu le jaillissement de ses idées et de ses images, pour réagir contre ceux que je pourrais appeler les romantiques de 1550, je veux dire Ronsard et ses émules. Malherbe, c'est le *vim temperatam* d'Horace, c'est la force qui sait se modérer, se contracter et se concentrer. Nous allons retrouver quelque chose de cela dans Béranger, auquel le vers d'Horace pourrait s'appliquer aussi exactement.

On peut distinguer, dans les *Chansons* de Béranger, quatre genres d'inspiration :

1° La chanson *philosophique*, au sens où l'on prenait ce mot au XVIII[e] siècle, c'est-à-dire, comme vous vous y attendez, la chanson irrespectueuse et antireligieuse.

2° La chanson *élégiaque*, c'est-à-dire la romance, dont nous avons déjà rencontré d'agréables modèles, notamment dans Millevoye ;

3° La chanson *patriotique*, ou plutôt l'ode patriotique resserrée et ramenée à la mesure d'une chanson ;

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

4° La chanson *gauloise*, la « gaudriole » (c'est le titre même de l'une des chansons de cette espèce), et de celle-là je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'en parlerons point.

La chanson philosophique de Béranger, vous devinez ce qu'elle est : figurez-vous une boutade impertinente de Voltaire ou de Diderot, recueillie par un homme ingénieux, par M. de Lattaignant par exemple, et mise en couplets ; et vous avez *Le Dieu des bonnes Gens*.

Cette pièce est la plus caractéristique de celles qui rentrent dans cette première catégorie. C'est le *Credo* d'une véritable religion, indigne de ce nom, qui a été très en faveur dans notre pays de 1880 à 1890 environ : la religion déiste, laquelle repose sur la croyance en Dieu, *et un point, c'est tout*, — si j'ose me servir de cette expression familière, — entendez qu'elle n'admet pas la moindre addition de spiritualité ni même de religiosité si vague soit-elle. De très excellentes gens n'ont jamais connu que cette religion-là, dont Béranger nous donne la description plaisante et gaillarde. Figurez-vous un bon bourgeois de 1830, adepte de cette religion grossière, faisant au Caveau — cette Académie de la chanson — sa profession de foi philosophique ; voici ce qu'il vous dira :

Il est un Dieu ; devant lui je m'incline,
Pauvre et content, sans lui demander rien.
De l'univers observant la machine,
J'y vois du mal et n'aime que le bien.
Mais le plaisir à ma philosophie
Révèle assez des cieux intelligents.
Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

Vous le voyez, sous une forme populaire très simple, Béranger reprend ici toute la philosophie prétentieuse de Voltaire : il y a le problème du mal, il y a la morale « eudémonique » (c'est-à-dire fondée sur la légitimité de la poursuite du bonheur), bref les deux grandes questions qui ont tant préoccupé Voltaire et sur lesquelles il est revenu si souvent dans ses *Discours* en vers. — Ajoutez à cela les épigrammes contre les grands, contre les rois, contre les prêtres, épigrammes qui viennent se ranger, pour ainsi dire, mécaniquement dans le cadre trouvé par le poète, et vous aurez, une fois pour toutes, l'idée générale de la chanson de Béranger, surtout de la chanson que j'ai appelée, faute de mieux, « philosophique ». Vous pouvez vérifier cette observation dans les couplets suivants du *Dieu des bonnes Gens* :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dans ma retraite, où l'on voit l'indigence,
Sans m'éveiller, assise à mon chevet,
Grâce aux amours, bercé par l'espérance,
D'un lit plus doux je rêve le duvet.
Aux dieux des cours qu'un autre sacrifie !
Moi, qui ne crois qu'à des dieux indulgents,
Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.
Vous rampiez tous, ô rois qu'on déifie !
Moi, pour braver des maîtres exigeants,
Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

Je ne vous lis pas le couplet suivant, qui n'a même pas le mérite d'être spirituel. Je me contente de vous citer le couplet final, d'inspiration optimiste, comme il arrive souvent à la fin des pièces de Béranger :

Mais quelle erreur ! Non, Dieu n'est point colère ;
S'il créa tout, à tout il sert d'appui :
Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
Et vous, amours, qui créez après lui,
Prêtez un charme à ma philosophie
Pour dissiper des rêves affligeants.
Le verre en main, que chacun se confie
Au Dieu des bonnes gens.

Voilà le ton de gauloiserie discrète que Béranger n'aurait jamais dû dépasser.

La pièce qui a pour titre *Le bon Dieu* est plus satirique, plus mordante, plus gauloise, mieux *imaginée*, pour tout dire en un mot. C'est la pièce irrévérencieuse et scandaleuse par excellence. Béranger dépasse ici sa philosophie de bourgeois de 1830 : il développe une idée nouvelle, qui n'était pas dans *Le Dieu des bonnes Gens*, à savoir l'indifférence de la divinité relativement aux choses humaines. Dans *Le bon Dieu*, Béranger met en scène, si l'on peut dire, un Dieu non plus aimant et indulgent, mais satiriquement indifférent ; et le poète triomphe par l'agrément de sa malice, par la vigueur amusante de ses images. La plaisanterie est sournoise et piquante : on sent que le poète se retient et se modère pour avoir plus de force. Vous allez en juger :

Un jour, le bon Dieu, s'éveillant,
Fut pour nous assez bienveillant.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Il met le nez à la fenêtre :
« Leur planète a péri peut-être ».
Dieu dit, et l'aperçoit bien loin,
Qui tourne dans un petit coin.
Si je conçois comment on s'y comporte,
Je veux bien, dit-il, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Blancs ou noirs, gelés ou rôtis,
Mortels que j'ai fait si petits,
Dit le bon Dieu d'un air paterne,
On prétend que je vous gouverne ;
Mais vous devez voir, Dieu merci,
Que j'ai des ministres aussi.
Si je n'en mets deux ou trois à la porte,
Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Pour vivre en paix, vous ai-je en vain
Donné des filles et du vin ?
A ma barbe, quoi ! des pygmées,
M'appelant le Dieu des armées,
Osent, en invoquant mon nom,
Vous tirer des coups de canon !
Si j'ai jamais conduit une cohorte,
Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Puis, naturellement, viennent les trois couplets obligatoires : le couplet contre les puissants ou les rois, le couplet contre les prêtres, et le couplet final d'apaisement ; ils sont, d'ailleurs, spirituels tous les trois :

Que font ces nains si bien parés,
Sur des trônes à clous dorés ?
Le front huilé, l'humeur altière,
Ces chefs de votre fourmilière
Disent que j'ai béni leurs droits,
Et que, par ma grâce, ils sont rois.
Si c'est par moi qu'ils règnent de la sorte,
Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Je nourris d'autres nains tout noirs
Dont mon nez craint les encensoirs.
Ils font de la vie un carême,
En mon nom lancent l'anathème,
Dans des sermons fort beaux, ma foi !
Mais qui sont de l'hébreu pour moi.
Si je crois rien de ce qu'on y rapporte,
Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Enfants, ne m'en veuillez donc plus :
Les bons cœurs seront mes élus.
Sans que pour cela je vous noie,
Faites l'amour, vivez en joie :
Narguez vos grands et vos cafards.
Adieu, car je crains les mouchards.
A ces gens-là, si j'ouvre un jour ma porte,
Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte ;
Je veux bien que le diable m'emporte.

Le trait final est vraiment spirituel et bien tourné. Voilà ce que Béranger a fait de mieux et de plus original dans le genre de la chanson « philosophique ».

Arrivons, maintenant, à la romance. Les pièces du genre élégiaque abondent dans l'œuvre de Béranger. Celles qui méritent d'être citées valent surtout par l'heureux choix du cadre. Telle est, par exemple, la pièce très connue qui a pour titre *Mon Habit*. Vous savez que Sedaine avait imaginé, dans une pièce analogue, de s'adresser à son habit neuf. Béranger, lui, s'adresse à son habit vieux, râpé, usé, déchiré et raccommodé ; ce cadre très poétique donne lieu à un dédoublement de la personnalité du poète, qui fait le charme de ces vers si souvent cités :

Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime !
Ensemble nous devenons vieux.
Depuis dix ans je te brosse moi-même,
Et Socrate n'eût pas fait mieux.
Quand le sort à ta mince étoffe
Livrerait de nouveaux combats,
Imite-moi, résiste en philosophe :
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

Je me souviens, car j'ai bonne mémoire,
Du premier jour où je te mis.
C'était ma fête, et, pour comble de gloire,
Tu fus chanté par mes amis.
Ton indigence, qui m'honore,
Ne m'a point banni de leurs bras.
Tous ils sont prêts à nous fêter encore :
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

A ton revers j'admire une reprise ;
C'est encore un doux souvenir.
Feignant un soir de fuir la tendre Lise,
Je sens sa main me retenir.
On te déchire, et cet outrage
Auprès d'elle enchaîne mes pas.
Lisette a mis deux jours à tant d'ouvrage :
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

T'ai-je imprégné des flots de musc et d'ambre
Qu'un fat exhale en se mirant ?
M'a-t-on jamais vu dans une antichambre
T'exposer au mépris d'un grand ?
Pour des rubans la France entière
Fut en proie à de longs débats ;
La fleur des champs brille à ta boutonnière :
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

Ne crains plus tant ces jours de courses vaines
Où notre destin fut pareil ;
Ces jours mêlés de plaisirs et de peines,
Mêlés de pluie et de soleil.
Je dois bientôt, il me le semble,
Mettre pour jamais habit bas.
Attends un peu, nous finirons ensemble :
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

A la fin de la pièce, vous le voyez, le dédoublement de la personnalité du poète finit par s'effacer, et le morceau s'achève sur une idée mélancolique très heureuse.

Je vous lirai encore deux pièces inséparables en quelque sorte l'une de l'autre, comme deux chromos qui se font réplique : *Le bon Vieillard* et *La bonne Vieille*. Dans la première, nous avons affaire à un ancien royaliste, un noble, qui n'a pas émigré, qui a assisté à l'épopée impériale, et qui, émerveillé par tout ce que la jeune génération a fait de grand, a du plaisir à se retrouver parmi la jeunesse :

Joyeux enfants, vous que Bacchus rassemble,
Par vos chansons vous m'attirez ici.
Je suis bien vieux ; mais, en vain, ma voix tremble :
Accueillez-moi, j'aime à chanter aussi.
Du temps passé j'apporte des nouvelles ;
J'ai bu jadis avec le bon Panard.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

De me fêter, hé ! quoi, chacun s'empresse !
A ma santé coule un vin généreux.
Ce doux accueil enhardit ma vieillesse :
Je crains toujours d'attrister les heureux.
Que les plaisirs vous couvrent de leurs ailes ;
Avec le temps vous compterez plus tard.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

Ainsi que vous j'ai vécu de caresses ;
Vos grand'mamans diraient si je leur plus.
J'eus des châteaux, des amis, des maîtresses.
Amis, châteaux, maîtresses ne sont plus.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les souvenirs me sont restés fidèles ;
Aussi parfois je soupire à l'écart.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

Dans nos discords j'ai fait plus d'un naufrage,
Sans fuir jamais la France et son doux ciel.
Au peu de vin que m'a laissé l'orage,
L'orgueil blessé ne mêle point de fiel.
J'ai chanté même aux vendanges nouvelles
Sur des coteaux dont j'eus longtemps ma part.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

Vieux compagnon des guerriers d'un autre âge,
Comme Nestor je ne vous parle pas.
De tous les jours où brilla mon courage
J'achèterais un jour de vos combats.
Je l'avouerai, vos palmes immortelles
M'ont rendu cher un nouvel étendard.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

Sur vos vertus quel avenir se fonde !
Enfants, buvons à mes derniers amours.
La liberté va rajeunir le monde :
Sur mon tombeau brilleront d'heureux jours.
D'un beau printemps aimables hirondelles,
J'ai pour vous voir différé mon départ.
Amis du vin, de la gloire et des belles,
Daignez sourire aux chansons d'un vieillard.

Le dernier trait est vraiment merveilleux, et vous avez pu remarquer, chemin faisant, nombre de vers évocateurs.

La bonne Vieille a été souvent rapprochée du fameux sonnet de Ronsard : « *Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle...* » Et l'on a déclaré que Béranger s'était montré manifestement inférieur à son modèle (car il est très probable qu'il a connu les vers de Ronsard, remis à la mode par Sainte-Beuve et par les admirateurs du XVI[e] siècle). Pour moi, je ne suis pas si sûr de cette infériorité. J'admire, comme il convient, le sonnet de Ronsard ; mais, peut-être, est-il permis de le trouver un peu froid... Ronsard, en somme, y parle surtout de sa gloire, et pas assez de son amour. Vous allez voir que Béranger, lui, a trouvé le moyen d'entrelacer fort heureusement ces deux motifs :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse !
Vous vieillirez, et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Survivez-moi ; mais que l'âge pénible
Vous trouve encor fidèle à mes leçons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons...

— Si, vraiment, Béranger a connu le sonnet de Ronsard, il faut avouer que l'imitation est très adroite...

Lorsque les yeux chercheront sous vos rides
Les traits charmants qui m'auront inspiré,
Des doux récits les jeunes gens avides
Diront : « Quel fut cet ami tant pleuré ? »
De mon amour peignez, s'il est possible,
L'ardeur, l'ivresse et même les soupçons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

On vous dira : « Savait-il être aimable ? »
Et, sans rougir, vous direz : « Je l'aimais ».
— « D'un trait méchant se montra-t-il capable ? »
Avec orgueil, vous répondrez : « Jamais ».
Ah ! dites bien qu'amoureux et sensible,
D'un luth joyeux il attendrit les sons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons...

L'élégie est d'un tour bref, concentré, tout à fait heureux. Le temps presse, je ne puis vous lire les dernières strophes, qui ne sont pas indignes de celles que vous venez d'entendre.

J'aurais encore beaucoup à citer ; mais je dois me borner. Du *Voyage imaginaire*, dans lequel l'auteur se suppose transporté en Grèce, je détache cependant cette belle strophe :

En vain faut-il qu'on me traduise Homère ?
Oui, je fus Grec. Pythagore a raison :
Sous Périclès, j'eus Athènes pour mère ;
Je visitai Socrate en sa prison ;
De Phidias j'encensai les merveilles ;
De l'Ilissus j'ai vu les bords fleurir.
J'ai, sur l'Hymette, éveillé les abeilles ;
C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

Ici encore, nous avons le vers évocateur : toute une matinée de printemps attique dans un seul vers ! Mais il faut, en quelque sorte, se donner la peine de l'ouvrir, pour bien voir tout ce qu'il contient.

Les chansons patriotiques de Béranger sont aussi très nombreuses et très célèbres. Il me suffira de vous rappeler quelques titres ; car je ne puis songer à vous lire ici *Le vieux Sergent*, *Le*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cinq Mai, *La Cocarde blanche*, *Les Enfants de la France*, *Les Vétérans* et, d'une manière générale, toutes les pièces inspirées par les souvenirs de la grande épopée impériale.

Il en est une, cependant, que vous connaissez bien aussi, mais dont nous ne pouvons nous dispenser de parler, parce qu'elle est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Béranger. Tel était, du moins, l'avis de notre regretté François Coppée, qui disait un jour : « Si j'avais écrit *Les Souvenirs du Peuple*, je serais tranquille du côté de la postérité ». Cette belle pièce suffirait, en effet, à faire vivre éternellement le nom de Béranger : c'est tout un poème épique, logé dans le cadre étroit d'une chanson populaire. Jamais l'expression n'a été si heureuse, le cadre si bien choisi, le sentiment si délicat, et le refrain si bien adapté aux paroles que dans cet admirable petit poème.

Vous connaissez le thème que Béranger a si merveilleusement développé : une bonne vieille retrace à des villageois, dans sa chaumière, les souvenirs du Premier Empire, à la grandeur et à la chute duquel elle croit avoir été mêlée. Il a suffi, pour cela, au poète de nous la donner comme Champenoise et de supposer qu'elle a eu, un jour, l'occasion de venir à Paris :

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps ;
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
« Par des récits d'autrefois,
Mère, abrégez notre veille ».
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère.
— Parlez-nous de lui, grand'mère,
Parlez-nous de lui.

« Mes enfants, dans ce village,
Suivi des rois il passa,
Voilà bien longtemps de çà.
Il venait d'entrer en ménage.
A pied grimpant le coteau,
Où, pour voir, je m'étais mise ;
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
Près de lui, je me troublai :
Il me dit : « Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère. »
— Il vous a parlé, grand'mère,
Il vous a parlé !

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'an d'après, pauvre femme,
A Paris étant un jour,
Je le vis avec sa cour :
Il se rendait à Notre-Dame.
Tous les cœurs étaient contents,
On admirait son cortège.
Chacun disait : « Quel beau temps !
Le ciel toujours le protège. »
Son sourire était bien doux ;
D'un fils Dieu le rendait père,
Le rendait père.
— Quel beau jour pour vous, grand'mère !
Quel beau jour pour vous !

Mais, quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers,
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte.
J'ouvris : bon Dieu, c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assied où me voilà,
S'écriant : « Ah ! quelle guerre !
Ah ! quelle guerre ! »
— Il s'est assis là, grand'mère,
Il s'est assis là ?

« J'ai faim, dit-il ». Et, bien vite,
Je sers piquette et pain bis.
Puis il sèche ses habits ;
Même à dormir le feu l'invite.
Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : « Bonne espérance ;
Je cours de tous ses malheurs,
Sous Paris, venger la France. »
Il part, et comme un trésor
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand'mère ?
Vous l'avez encor ?

Le voici ; mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui qu'un pape a couronné
Est mort dans une île déserte.
Longtemps aucun ne l'a cru.
On disait : « Il va paraître.
Par mer il est accouru ;
L'étranger va voir son maître ».
D'erreur quand on nous tira,
Ma douleur fut bien amère,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Fut bien amère !
— Dieu vous bénira, grand'mère,
Dieu vous bénira.

Notez que le nom de Napoléon n'est pas prononcé, une seule fois, dans cette pièce. On l'appelle « Lui », et cela suffit. Remarquez aussi l'élan lyrique donné par le refrain à ce qui était récit. La pièce est vraiment admirable et faite de main d'ouvrier.

C'est là le plus grand coup d'aile de Béranger ; et ce n'est pas un petit mérite que d'avoir pu, au moins une fois, se montrer l'émule des plus grands poètes sous une forme aussi étroite et aussi mince. La médiocrité qui atteint parfois jusqu'à la véritable grandeur, voilà l'originalité de Béranger. Lui seul était capable de réaliser cet idéal ; après lui, le genre de la chanson s'est trouvé déformé et épuisé. De tous les néo-classiques étudiés par nous cette année, Béranger est assurément le plus remarquable.

A. C.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Sénèque

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le traité « De la brièveté de la vie ».

Nous continuerons l'étude des traités de morale de Sénèque par l'examen du livre intitulé *De brevitate vitæ*. Cet ouvrage est adressé à un certain Paulinus, qui est peut-être le beau-père de Sénèque. On sait, en effet, que la deuxième femme du philosophe, celle qui voulut mourir avec lui en s'ouvrant les veines, portait le nom de Paulina. En tout cas, le Paulinus à qui est dédié le traité *De la brièveté de la vie* n'est pas un personnage bien connu. Tout ce que nous savons de lui nous est révélé par Sénèque lui-même, dans le cours de son ouvrage.

Paulinus occupait à Rome une fonction très importante : il était préfet de l'*annone*, c'est-à-dire qu'il avait la haute main sur les approvisionnements en blé. Cette charge était extrêmement lourde et absorbante, et, sous l'Empire, elle était devenue de plus en plus importante. Le préfet de l'*annone* devait, en effet, entre autres tâches, veiller à ce qu'il y eût toujours assez de blé dans les greniers publics pour suffire aux distributions gratuites que l'État faisait aux citoyens pauvres. Si le préfet de l'*annone* s'acquittait mal de sa charge, on conçoit qu'il devait en résulter des conséquences extrêmement graves. Ainsi, vers l'année 42 ou 43, c'est-à-dire au début du règne de Claude, il y eut à Rome une famine, parce que le service de l'*annone* avait escompté l'arrivée de bateaux chargés de vivres qui ne purent aborder en temps voulu. Cela se passait avant que Paulinus fût préfet de l'*annone*, et Sénèque fait allusion à cette famine.

Le traité *De la brièveté de la vie* est, par conséquent, postérieur à cette date de 42 ou 43 ap. J.-C. Or, en 42, Sénèque était encore en exil. Le traité ne renfermant aucune trace d'ennui, aucune plainte, il est vraisemblable qu'il a dû être composé par Sénèque après son retour de Corse. Mais la date ne doit pas être fixée au delà de la seconde moitié de l'année 49. En effet, à la fin de 49, l'enceinte de Rome a été étendue par ordre de Claude ; or Sénèque dit que Sylla est le dernier qui ait agrandi l'enceinte de la ville. Nous pouvons

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

donc dire, approximativement, que la composition du *De brevitate vitæ* date du milieu de l'année 49 ap. J.-C.

Ce traité n'est pas très long : il compte vingt chapitres, c'est-à-dire une vingtaine de pages. C'est donc, pour l'étendue, quelque chose de très mince dans l'œuvre de Sénèque. Mais c'est néanmoins un ouvrage de première importance et du plus grand intérêt ; car il renferme, à peu près, l'essentiel des idées de Sénèque sur la philosophie et la morale. On y trouve les idées auxquelles Sénèque tient le plus, sur lesquelles il reviendra dans d'autres ouvrages, notamment dans les *Lettres à Lucilius*.

Comme la plupart des autres ouvrages de Sénèque, le traité *De la brièveté de la vie* est difficile, impossible même à analyser chapitre par chapitre. Sénèque, de tout temps, a été fantaisiste dans sa composition ; mais, ici, il l'est plus encore que de coutume. Il n'y a pas, dans le *De brevitate vitæ*, de composition méthodique, d'idées développées logiquement. Sénèque suit sa pensée, car il y a chez lui une logique latente ; mais, rencontrant sur son chemin des idées intéressantes, il se livre sur ces idées à des développements mal liés avec ce qui précède. D'autre part, quand une idée intéressante a été développée une fois, il ne se gêne pas pour y revenir dans la suite, s'il en trouve l'occasion ou même seulement le prétexte. Il semble, en quelque sorte, hanté par certaines idées. On trouve donc dans le traité *De la brièveté de la vie*, plus encore que dans tout autre ouvrage de Sénèque, une foule de digressions, de détours, de longueurs, de redites. Ce défaut de méthode est cause que, lorsqu'on essaie de suivre chapitre par chapitre les développements, on a tôt fait de s'égarer, et, au lieu d'éclaircir la pensée, on ne fait que la rendre plus obscure et plus fuyante. Suivant notre habitude, nous essaierons donc de dégager et de mettre en valeur les idées fondamentales, de découvrir la logique que Sénèque n'a pas laissée apparente, mais qui existe cependant et forme la trame du développement.

Comme le titre l'indique, la question fondamentale agitée dans l'ouvrage est la suivante : est-il vrai que la vie soit trop courte ? Sur cette question, le commun des mortels n'hésite pas. Oui, dit-on, la vie est certainement trop courte ; on n'a le temps de rien faire. Nous formons sans cesse des projets, qu'il nous est impossible de réaliser, faute de temps. Et même il n'y a pas que le vulgaire qui professe cette opinion : des philosophes, des gens de génie ont dit la même chose. Aristide, Galien, font cette remarque. Aristide (en réalité, c'est Théophraste, son disciple, qui exprime cette opinion, et il faut croire ici à une erreur, soit de Sénèque,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

soit d'un copiste) se plaint que la nature ait donné à certains animaux une vie bien plus longue que la vie humaine. Ainsi les cerfs et les corneilles passaient, dans l'antiquité, à tort ou à raison, pour avoir une vie extrêmement longue. A quoi bon, disaient ces philosophes, donner à des animaux une vie dont ils ne profitent pas ? La nature a eu tort ; elle s'est très mal conduite à l'égard de l'homme. C'est à lui qu'il fallait donner un grand nombre d'années, puisqu'il peut les occuper par de grandes actions. Au contraire, la nature, si prodigue pour certains animaux, a mesuré la vie à l'homme d'une main avare. Est-il vrai, demande alors Sénèque, que la nature ait mal agi à notre égard ? Est-il vrai que la vie humaine ne soit pas assez longue ? A cela Sénèque répond résolument : non, cela n'est pas vrai ; la vie n'est trop courte qu'en apparence ; en réalité, elle nous suffit largement. Pour qui réfléchit, la vie est bien assez longue. Dans son traité Sénèque résume ses réflexions sur ce sujet. Il veut nous amener à reconnaître avec lui que la vie n'est pas trop courte, à admettre que, si l'on y songe bien, la nature nous a donné tout ce qu'il nous fallait d'années. Si la vie nous semble trop courte, c'est notre faute : c'est parce que nous la gaspillons. En quoi consiste ce gaspillage ? Il est varié : par une disposition de notre esprit, par l'arrangement de nos sociétés, nous ne nous appartenons jamais. Nous n'avons pas la force de caractère nécessaire pour maintenir intacte notre indépendance. Nous sommes toujours les esclaves de quelque chose ou de quelqu'un.

Nous sommes esclaves de quelque chose, en ce sens que nous avons des habitudes, des passions, des vices tyranniques. Il y a toutes sortes de choses qui nous tiennent par une multitude de petits liens intimes, que nous ne pouvons rompre. Il n'y a qu'à jeter les yeux autour de nous, pour en trouver des exemples en masse. L'avare est esclave de son désir insatiable de l'or ; l'ivrogne et le gourmand sont esclaves de leurs appétits ; d'autres, par ambition, passent leur temps à se concilier le jugement d'autrui. Le marchand, poussé par l'entraînement d'une passion mercantile, parcourt sans fin les terres et les mers. Tel autre ne brûle que d'acquérir la gloire des combats, et se rend esclave d'une passion qui l'envoie à la mort. D'autres sont esclaves d'une volonté affaiblie et indécise ; ils se laissent aller sans force à leurs caprices et à leur irrésolution. Rien n'a des attraits assez puissants pour les faire renoncer à leur torpeur ; ils se promènent comme des pantins sans ressort à travers l'existence. Voilà en quelle mesure on peut dire que nous sommes esclaves de quelque chose.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais nous sommes aussi esclaves de quelqu'un. Par une disposition spéciale de notre caractère, nous sommes amenés à vivre en société. Tout homme, qui n'est pas un philosophe et un sage, ne peut se résoudre à rester en tête-à-tête avec lui-même ; il faut qu'il se répande au dehors. Il mène la vie sociale, politique, mondaine. A partir de ce moment, il devient l'esclave de ses contemporains. S'il cherche les honneurs publics, il est esclave de ses concitoyens ; s'il est avocat ou médecin, il est esclave de ses clients ; s'il a des amis, il est esclave de ses amis. Toutes ces démarches qu'on est obligé de faire pour rendre service à l'un ou à l'autre, toutes ces relations mondaines qu'il faut entretenir, mangent notre temps.

Ces obligations sont multiples, et nul n'en voit la terrible incommodité. Car ni celui qui demande le temps d'un autre, ni celui qui l'accorde si bénévolement ne se rendent compte de la perte qu'ils font éprouver ou qu'ils subissent. Le temps est quelque chose d'irréel ; on ne le voit pas, on ne le pèse pas. Il semble donc tout à fait négligeable, sans valeur aucune. On trouve tout naturel de demander la journée d'un ami, parce qu'on ne comprend pas quelle importance possède le temps. L'autre la donne sans regret, parce que lui non plus ne voit pas la perte qu'il fait. Ainsi, de part et d'autre, on laisse perdre sans scrupule ce bien si précieux.

Le résultat est donc à prévoir. Après avoir mené une telle vie, après avoir gaspillé les jours, les semaines et les années, après avoir été longtemps l'esclave des hommes et des choses, après avoir dépensé son temps au service de ses passions ou de ses contemporains, l'homme, arrivé au terme de la vieillesse, accuse la nature de son avarice. Il a laissé chacun prendre sur ses jours, alors que personne ne voudrait qu'on lui prît une portion de terre ou une petite somme d'argent. Adressons-nous à l'un de ces vieillards ridés et à la tête blanche : « Je vois que tu es arrivé à l'extrême limite de la vie humaine ; tu as cent ans, ou plus, sur la tête. Eh ! bien, fais le compte de ton existence. Dis combien de temps t'a été ravi par ton créancier, par ta maîtresse, par les accusés, par les clients. Combien t'ont coûté de temps tes querelles avec ta femme, la correction de tes esclaves, tes démarches à travers la ville pour obliger tes amis ? Ajoute les maladies causées par les excès ; ajoute les instants restés sans emploi. Tu verras que tu as moins d'années que tu n'en comptes. Rappelle-toi combien de fois tu as été fidèle à une résolution ; combien de jours ont eu la destination que tu voulais leur donner, quand tu as été maître de toi-même ; combien tu as fait de besogne au cours

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'une vie si longue; combien de gens ont pillé ta vie, sans que tu aies compris la valeur de ce que tu perdais ; combien de temps t'a été volé par les vaines douleurs, les folles joies, les convoitises avides, le doux entretiens ; combien peu il t'est resté de ton temps. Tu reconnaîtras, alors, que ta mort est prématurée. »

Ainsi, quand l'homme fait ce retour sur lui-même, il s'aperçoit qu'il ne lui reste rien. Il dit alors qu'il n'a pas vécu ; il accuse la nature ; il croit que la vie est trop courte. C'est de cette façon que se pose le problème de la brièveté de la vie.

Ce qui montre bien la réalité de cet esclavage, c'est que tous en sentent le poids, sans avoir le courage de s'en débarrasser. Regardez autour de vous, entendez tout le monde s'écrier : « J'ai assez de mes occupations ; je suis fatigué de mes fonctions. Quand donc n'aurai-je plus à m'occuper des autres ? Quand pourrai-je goûter le repos et m'occuper de moi-même ? » Le consul qui a obtenu enfin les faisceaux, objet de son plus vif désir, brûle aussitôt de les quitter, et s'écrie : « Quand donc cette année sera-t-elle finie ? » Celui qui donne des jeux publics et avait considéré cette charge comme une grande faveur, se plaint en disant : « Quand serai-je débarrassé de tous ces tracas ? » L'avocat se demande avec impatience : « Quand les affaires seront-elles suspendues ? » Ainsi tout le monde sent cet esclavage peser lourdement sur ses épaules. On comprend qu'il vaudrait mieux tâcher de reprendre possession de soi-même.

Et ce ne sont pas seulement les petites gens, ceux qui sont obligés de peiner durement pour gagner leur vie, qui voudraient s'appartenir davantage et échapper aux contraintes dont il sont accablés. Les grands de la terre, les magistrats, les empereurs, ne sont pas moins opprimés par les soucis. Les personnages les plus puissants, les plus haut placés, vantent et désirent le repos ; ils le préfèrent à tous leurs biens ; ils aspirent à descendre des honneurs. Ainsi Auguste, comblé de toutes les faveurs de la fortune, ne cessa de réclamer à grands cris le repos. Il aimait à se consoler du tracas des affaires, en se promettant qu'un jour il vivrait pour lui-même. Dans une lettre adressée au sénat, il parlait de l'impatience qu'il avait de rentrer dans le repos, et il se réjouissait d'avance à la pensée de quitter les ennuis du pouvoir. Il avait éprouvé ce que tous ces honneurs et toutes ces gloires coûtent de fatigues et de travaux. Cicéron, sans cesse occupé aux affaires du barreau ou aux soins de la République, maudit plus d'une fois son consulat, qu'il avait cependant loué avec délices. Livius Drusus, qui se jeta dans une foule d'affaires pour donner le droit de cité aux Italiens et finit par payer de sa vie son auda-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cieuse tentative, maudissait sans fin sa vie agitée, en disant qu'il avait été le seul, dès son enfance, à ne jamais connaître de jours de fête.

Pourquoi Sénèque cite-t-il ces exemples historiques, après les exemples anonymes donnés plus haut ? C'est qu'il y a réellement un esclavage social, politique, mondain, dont tous sentent le poids et voudraient se débarrasser sans en avoir jamais la force. En effet, si, au moment où ces grands personnages se plaignent de la sujétion où les tient leur grandeur même, on venait leur dire : « Mais il ne tient qu'à vous de vous délivrer ; allez-vous-en ; quittez ces charges qui vous accablent », ils n'en feraient rien. Auguste, Cicéron, savaient qu'il ne dépendait que d'eux de s'en aller, et cependant ils se plaignaient, mais restaient. Même quand les hommes sont arrivés aux dernières limites de la vieillesse, ils ne veulent pas faire retraite. Tout cela indique nettement qu'ils sont sous la domination du plus impérieux et du plus dur des esclavages.

Le philosophe ne doit pas se contenter de constater les faits et de les prouver par ses analyses ; il lui faut encore les expliquer. L'explication pour Sénèque est simple : si l'homme se plaint que la vie est trop courte, c'est qu'il ne peut se résigner à vivre dans le présent. Un vieux poète l'a dit : « Nous jouons toujours le rôle de gens qui vont vivre, jamais celui de gens qui vivent,

Victuros agimus semper, nec vivimus unquam. »

Sénèque pense la même chose : nous vivons toujours sur l'avenir. Le philosophe se dit : la vie est tout ce qu'il y a de plus précaire et de plus incertain. Je puis être enlevé par la mort, au moment où je parle ; je puis disparaître demain, dans un mois, dans un an. J'ai, en moi, quelque chose de caduc. Le sage s'arrange donc pour prévoir toujours un accident possible. Le vulgaire raisonne d'une façon toute différente : si je ne fais pas cela aujourd'hui, disent la plupart des gens, je le ferai demain. J'ai des tracas maintenant ; mais, dans dix ans, dans vingt ans, je prendrai ma retraite. Les hommes font ainsi des projets pour l'avenir, sans songer, un seul instant, que l'avenir ne leur appartient pas. Sénèque cite, dans un autre ouvrage (*Lettres à Lucilius*, LXXII, VIII), une comparaison frappante employée par son maître Attale : « Regardez un chien guettant les morceaux de pain ou de viande jetés par son maître. Tout ce qu'il attrape, il le dévore sur-le-champ, et il garde la bouche ouverte pour attendre la prochaine aubaine. C'est l'image de l'humanité : tout ce que la fortune nous donne, nous le consumons sans en jouir, nous

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

n'avons d'attention et de désir que pour l'avenir. » Ainsi l'homme, au lieu de jouir sagement du jour présent, en se disant que le lendemain est incertain, engloutit en quelque sorte le présent comme un hors-d'œuvre négligeable, et bâille sans cesse après l'avenir. Il en résulte que, pour le commun des mortels, le présent ne compte pas plus que, pour le chien, le morceau qu'il vient de happer.

Le présent étant ainsi regardé par beaucoup de gens comme une chose négligeable, si on leur demande de perdre une heure ou une journée, ils l'accordent sans difficulté. Toutes les occupations sérieuses sont reportées à l'avenir.

C'est ainsi que l'homme perd le présent; mais il perd aussi le passé. En effet, qu'est-ce que le passé, sinon l'accumulation d'une multitude de présents? Or, depuis son enfance, l'homme a toujours gaspillé le présent. Il en résulte que, lorsqu'il regarde en arrière, il ne trouve absolument rien et se plaint avec amertume de n'avoir pas vécu. En réalité, tout ce passé a été gaspillé par les vices, les passions, les affaires politiques, les relations mondaines.

Le passé et le présent n'étant rien, que reste-t-il à l'homme ? L'avenir ? Mais l'avenir, nous l'avons vu, est tout ce qu'il y a de plus incertain. On ne peut compter sur lui. L'homme ne jouit donc ni du présent, ni du passé, ni de l'avenir. Aussi, quand il est arrivé aux limites extrêmes de la vie, il s'écrie : « Déjà ! » Je crois bien ! Il n'a jamais vécu, puisqu'il n'a rien, ni passé, ni présent, ni avenir ! C'est ainsi, dit Sénèque, que se pose cet angoissant problème de la brièveté de la vie.

Toutes ces réflexions doivent avoir une conclusion pratique. Sénèque, étant un moraliste, doit tirer parti de ses observations. Une fois qu'il a constaté le mal, il faut qu'il cherche un remède pour le guérir. De même que, lorsqu'il a étudié la colère, Sénèque a indiqué toute une thérapeutique pour la soigner ; de même, pour la brièveté de la vie, il cherche un régime salutaire. Cette question de la brièveté de la vie est un mal qui empoisonne l'existence ; il faut, de toute nécessité, guérir ce mal.

Les observations faites par Sénèque, et développées par lui dans le courant du traité *De la brièveté de la vie*, montrent que toute la faute en est au gaspillage de notre temps, et au fait que nous ne vivons que dans l'avenir. Pour guérir, il suffira donc de faire le contraire : vivons dans le présent, au lieu de vivre dans l'avenir ; et, au lieu de gaspiller le temps, ménageons-le comme le plus précieux de tous les biens.

Si nous gaspillons le temps, c'est que nous sommes soumis à

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

l'esclavage des hommes et des choses. Affranchissons-nous de cette contrainte. Tout le mal venant de ce que nous vivons dans la société, renonçons à la société. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il faille se faire ermite ; il faut seulement renoncer aux habitudes factices, aux vices, aux obligations mondaines, aux démarches officieuses. Abandonnons ce que les Latins appellent *negotium*, c'est-à-dire les occupations commerciales, industrielles, politiques, etc... Livrons-nous au loisir, à l'*otium*. Puisque ce sont les affaires qui sont la cause du sentiment de la brièveté de la vie, abandonnons les affaires et goûtons des loisirs.

Mais, encore, faut-il bien s'entendre sur le sens qu'il convient de donner à ce mot de loisir ; car il peut prêter à une fâcheuse amphibologie. Un homme de loisir, dira-t-on, c'est un homme qui ne fait rien. Mais voilà Vatia, qui est la paresse incarnée (*Lettres à Lucilius* : LV) : il est toujours couché ; il s'est fait une véritable réputation par son incurable mollesse. Dirons-nous que Vatia est un homme de loisir? Pas du tout : la vie qu'il mène est une espèce de vie végétative. Vatia est une sorte de mollusque, très occupé par sa paresse, esclave de son repos ; lui aussi est enchaîné.

Beaucoup de gens se trouvent dans ce cas et sont de faux oisifs : ce sont, par exemple, les collectionneurs, qui passent leur vie à ranger méticuleusement des vases de Corinthe et à polir des lances rouillées ; ce sont les gens qui passent leur temps à regarder les exercices du gymnase et les luttes de l'arène. Nommerons-nous hommes de loisir ces efféminés qui passent plusieurs heures chez leur coiffeur, se font arracher le moindre poil de barbe, tiennent conseil à propos de chaque cheveu, grondent si l'on coupe quelques mèches de trop à leur chevelure, ou si les boucles ne sont pas bien égales de chaque côté? Que dire de ceux qui composent et exécutent de la musique, de ceux qui passent leur temps à ordonner les détails d'un festin, veillent aux moindres plis des robes des esclaves, rangent leur vaisselle avec sollicitude, surveillent la cuisson et le découpage des viandes? D'autres passent leur vie à jouer aux échecs ou à la paume ; d'autres encore, en littérature, s'occupent de recherches puériles et bizarres. La subtilité des Grecs a envahi déjà le monde romain : on se demande combien de rameurs formaient l'équipage d'Ulysse ; on cherche lequel des poèmes homériques est antérieur à l'autre, si tous deux sont dus au même auteur. Certains érudits sont fort occupés à composer des catalogues. Cette manie était, en effet, très répandue et avait été poussée à des puérilités ridicules: l'un dressait la liste des maris trompés; l'autre cherchait tous ceux qui avaient été les premiers à faire quelque chose. Ainsi Duillius avait

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

remporté la première victoire navale chez les Romains ; Curius Dentatus avait eu le premier des éléphants dans son cortège triomphal ; Sylla avait introduit le premier, dans le cirque des lions déchaînés ; Pompée a présenté, le premier, dix-huit éléphants dans le cirque pour les faire combattre contre des condamnés. Pour varier ce genre de prouesses ridicules, on s'ingéniait encore à découvrir qui avait été le dernier ou le seul à faire quelque chose. On apprenait que Métellus, après avoir vaincu les Carthaginois en Sicile, fut le seul Romain qui fit précéder son char de triomphe par cent vingt éléphants captifs, et que Sylla fut le dernier des Romains qui ait agrandi l'enceinte de la ville. Tous ces gens, dit Sénèque, ne sont pas de vrais oisifs : ils sont, au contraire, fort occupés, et les vétilles qu'ils étudient les tiennent dans un esclavage des plus étroits.

L'homme vraiment débarrassé du *negotium*, c'est le sage. Il est dégagé de la tyrannie des passions et des habitudes ; il a rompu avec les conventions mondaines ; il ne doit rien à la société ; il ne lui demande rien, et il ne souffre pas qu'elle lui demande quelque chose. Voilà, d'après Sénèque, le véritable homme de loisir. Il emploie ses loisirs à l'étude de la philosophie, de la physique et de la morale. Seuls, les sages vivent une vie digne de ce nom ; non seulement ils vivent leur propre vie, mais encore ils ajoutent à leur existence tous les siècles passés. Tous les âges qui se sont écoulés avant eux leur sont acquis. Aucun siècle ne leur est interdit ; s'ils veulent franchir les étroites limites de la faiblesse humaine, ils peuvent parcourir un espace immense. Nous pouvons discuter avec Socrate, douter avec Carnéade, partager le repos d'Epicure, vaincre la nature humaine avec les stoïciens, l'outrepasser avec les cyniques. Nous sommes admis dans l'intimité des Zénon, des Pythagore, des Démocrite, des Aristote, des Théophraste et des autres grands maîtres de la science morale. La vie, ainsi entendue, ne paraît pas courte au sage ; car il profite de tous les instants. Il jouit du présent, puisqu'il ne le gaspille pas. Il jouit du passé, puisqu'il a conscience de l'avoir bien employé et qu'il prolonge même sa vie antérieure par le commerce des plus grands philosophes. Il jouit, enfin, de l'avenir ; il le sait précaire, mais sa prévoyance le prépare à tout accident et le défend contre toute surprise. D'ailleurs, grâce à cette excellente hygiène morale, qu'est-ce que cela peut faire au sage de mourir aujourd'hui ou demain ? Il a conscience d'avoir bien employé sa vie ; il sait que les Enfers sont des inventions de poètes et des contes de nourrices, et que l'âme entre dans un séjour de paix.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La conclusion du traité de Sénèque est une conclusion *ad hominem*. Le philosophe engage Paulinus à abandonner sa charge si lourde de préfet de l'*annone* : mieux vaut, en effet, régler les comptes de sa vie que ceux des subsistances publiques. Veiller à ce que le grain entre dans les magasins publics, éviter la fraude et l'humidité, sont-ce des soins qui puissent être comparés aux études philosophiques ? La philosophie enseignera à Paulinus la nature et la condition des dieux, la destinée de l'âme après la mort, les lois de la gravitation des mondes. Sénèque oppose les inquiétudes et les vaines agitations des magistrats en fonctions à la tranquillité du sage, qui vit retiré du monde et des affaires publiques.

Tel est cet ouvrage intéressant, où Sénèque a développé quelques-unes des idées qui lui tenaient le plus à cœur. La plupart se retrouvent développées à nouveau dans plusieurs passages des *Lettres à Lucilius*. Ce détail montre que le traité *De la brièveté de la vie*, s'il est fort court, n'en tient pas moins, dans l'œuvre de Sénèque, une place importante et présente un vif intérêt pour l'histoire de ses idées morales.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La France industrielle de 1848 à 1870.

Nous avons essayé de distinguer les classes de la population française et de les étudier séparément. Nous avons commencé par la population agricole, qui est la plus nombreuse. Nous avons ainsi pu constater que les paysans français sont, en minorité, propriétaires ; que la majorité est composée soit de fermiers, soit de métayers, soit de journaliers ; et nous avons vu combien ces différentes catégories étaient inégalement réparties.

L'agriculture, avons-nous dit ensuite, est arriérée. Une partie de la terre est en friche, une autre en jachères ; l'outillage est des plus primitifs. La vie matérielle du paysan est misérable. Le prix élevé de la terre tient surtout à la concurrence des acquéreurs et au petit nombre des placements mobiliers alors existants.

L'agriculture est très différente suivant les régions. Dans l'ensemble, elle est plus avancée dans la région du Nord, où domine la grande exploitation, le pays de France le plus industriel, celui où la population est la plus dense. La région la plus arriérée est celle de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre.

Les conditions s'améliorent depuis 1860, grâce un peu au progrès des procédés de culture, grâce surtout à l'accroissement de la consommation et aux facilités de transport, qui amènent une hausse très forte des denrées agricoles.

Nous allons étudier, aujourd'hui, la population industrielle. Les sources à consulter sont de trois espèces :

I. — Les *Statistiques officielles*, obtenues par des procédés différents : elles sont par suite d'inégale valeur. Elles ne sont exactes que pour quelques industries ayant un caractère fiscal ou soumises à une surveillance : mines, sucres C'est ainsi qu'il existe une *Statistique des Industries minérales* depuis 1833. Les résultats sommaires, exposés par année, sont réunis dans l'*Annuaire statis-*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tique de 1903 ; et l'on trouvera des tableaux graphiques rétrospectifs dans l'*Album graphique de Statistique générale* de 1907.

Pour l'ensemble, nous avons les recensements, à ce point de vue très imparfaits.

Des enquêtes ont été faites à des époques irrégulières. Une grande enquête sur l'industrie fut établie de 1840 à 1845. Les résultats en ont été publiés en 4 volumes, de 1847 à 1852. — En 1848, une enquête fut ordonnée par l'Assemblée nationale : le décret du 25 mai prescrivit une enquête par cantons, portant sur le nombre des ouvriers, les salaires, les conditions de travail. Les réponses furent faites contradictoirement par les patrons et les ouvriers. Plus de deux mille cantons répondirent. Les résultats de cette enquête sont restés inédits. Ils ont été dispersés : une partie se trouve aux Archives de la Chambre des Députés, une autre au Ministère du Commerce. Ils ont été utilisés par M. Levasseur. — L'enquête industrielle de 1861-65 a été publiée en un volume, en 1873 seulement.

Nous avons encore une *Statistique sommaire* des principales industries, parue en 1873, et une enquête de l'Assemblée nationale, ordonnée en 1872 et dont le rapport parut en 1875. Elle n'a pas grande valeur.

II. — La seconde catégorie de sources se compose de documents privés, recueillis par des enquêtes personnelles.

A. Blanqui publia un *Rapport sur la situation des classes ouvrières en France* dans le *Journal des Economistes* de 1848-49, sur la demande de l'Académie des Sciences morales. L'enquête avait été faite sous forme de questionnaire ; Blanqui avait lui-même fait une tournée rapide à travers la France. Son œuvre dénote plus d'imagination que de critique.

Une autre enquête, plus sérieuse, fut celle menée par Audiganne, dont les résultats ont été publiés d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, à partir de 1852, et qui ont été ensuite réunis en deux volumes, parus en 1860 sous le titre de *Populations ouvrières de la France*. On y trouve une description de la France par régions, assez complète.

Léon Reybaud publia aussi, dans le *Journal des Economistes*, des articles sur la condition des ouvriers (industrie textile, soie et coton, 1860). Il avait fait paraître, en 1859, un volume sur la *Condition des Ouvriers en Soie*.

Il existe des monographies sur les *Ouvriers de Paris* de Vimard (dans le *Journal des Economistes*) ; de Dussard, sur la situation des ouvriers dans la Seine-Inférieure (1849) ; de La Farelle, sur les mines (1854).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Une autre source importante, d'ordre privé, serait constituée par la collection des annuaires privés, qui donnent le nom de tous les industriels ; le plus connu est le *Bottin*, dont le titre exact fut d'abord *Almanach du Commerce*. Il donne les industriels par départements, par villes et par ordre alphabétique. On pourrait ainsi dresser un tableau de toutes les industries et de tous les commerces ; mais cela demanderait un travail énorme de dépouillement. On obtiendrait certainement ainsi, il est vrai, des résultats intéressants.

Le principal travail d'ensemble est celui de M. E. Levasseur : *Histoire des Classes ouvrières en France et de l'Industrie, de 1789 à 1876*, 2e édition refondue, Paris, 2 vol. in-8°, 1903 et 1904. — Nous pouvons y ajouter : F. Simiand, *Le Salaire des Ouvriers de Mines de Charbon*, Paris, in-8°, 1907 (Bibliothèque de la Fondation Thiers, et le livre de Moreau de Jonnès : *Etat de l'Industrie de la France*, 1856.

La condition de la population industrielle est plus compliquée que celle de la population agricole. Nous en partagerons l'étude en deux leçons.

Nous verrons, d'abord, la condition matérielle des ouvriers ; puis, leur condition légale et leurs organisations.

Nous commencerons par l'étude de la répartition de la population industrielle en France.

I. — Nous connaissons, en gros, le chiffre de la population industrielle de la France vers 1848 par l'enquête de 1840-45, résumée dans Moreau de Jonnès. Nous verrons comment elle se répartit : 1° en catégories ; 2° d'après les régions.

La division fondamentale se fait d'après la condition de l'individu dans le travail.

Le nombre des patentes en 1847, malgré la loi de 1844, serait de 1.443.000.

D'après le recensement de 1851, la grande industrie emploie 1.331.000 personnes, dont 124.000 comme maîtres, 675.000 comme ouvriers et apprentis, et 531.000 femmes ou enfants.

La petite industrie emploierait 4.713.000 personnes, se décomposant en maîtres, 1.546.000 ; — ouvriers, apprentis et compagnons, 1.434.000 ; — femmes et enfants, 1.730.000.

Cette statistique est incomplète ; on peut avoir recours à celle que Moreau de Jonnès a donnée dans l'ouvrage cité plus haut et qui repose sur une classification différente :

Manufactures : 2.500.000 ;

Arts et métiers : 3.800.000.

Pour la ville de Paris, en particulier, nous possédons des ren-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

seignements plus précis dans la *Statistique de la Ville de Paris*, où se trouvent les résultats de l'enquête faite par la Chambre de Commerce pour les années 1841-1848.

D'après cette source, il y aurait à Paris 64.816 entrepreneurs, dont 7.117 employant plus de 10 ouvriers, 32.583 travaillant seuls ou avec un ouvrier, 25.116 ayant de 2 à 10 ouvriers.

La population ouvrière se décomposerait ainsi :

Hommes : 204.891 ;

Femmes : 112.891 ;

Enfants : 24.714 ;

Total : 342.496, dont 238.000 en ateliers.

Les faits dominants sont : d'abord, la proportion très forte d'artisans travaillant pour leur compte, le petit nombre des ouvriers et, même dans la grande industrie, le nombre très considérable de patrons. La plupart des maisons ont moins de 100 ouvriers. Il y a, dans chaque ville, une liste très longue d'industriels ; la plupart sont de petits entrepreneurs ; beaucoup sont d'anciens ouvriers qui ont agrandi, peu à peu, leurs opérations. — Il n'y a presque pas de grande industrie. Un très grand nombre d'ouvriers travaillent à domicile. L'industrie française en est encore à un moment de transition entre le travail dispersé du Moyen Age et l'industrie concentrée. Paris est surtout une ville d'industries à la main, en petits ateliers.

Nous avons vu le nombre de femmes et d'enfants indiqué d'après le recensement de 1851 ; il est impossible de le connaître exactement. On ne peut surtout pas préciser le nombre des ouvrières à domicile, qui, à côté de leurs occupations, font de la dentelle, de la broderie ou de la ganterie :

Quant à la répartition par industrie, Moreau de Jonnès nous fournit quelques chiffres :

Habillement : 1.897.000 personnes employées ;

Alimentation : 407.000 maîtres, 526.000 salariés.

Ce ne sont pas des ouvriers, mais des artisans. La grande industrie se rencontre surtout dans la filature et le tissage. — Pour la laine, la filature est encore en partie une industrie locale : la laine indigène est filée sur place ou dans quelques petits établissements. — Le tissage forme le groupe le plus nombreux. On tisse surtout les vieux draps unis ; mais on commence cependant à faire beaucoup de tissus mélangés.

En ce qui concerne le coton, qui est une industrie récente, la filature est plus concentrée. Elle emploie 63.664 ouvriers, dont 22.807 hommes et 23.531 femmes. Il y a 478 moulins à eau, 244 à vapeur, 7 à vent. Le nombre des métiers s'élève à 16.341, celui des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

broches à 3.263.000. Les salaires arrivent au total de 23 millions. Les bénéfices atteignent 29.600.000 francs.

Le tissage du coton occupe dans l'ensemble (coton pur, à jour, coton mélangé) 2.040 établissements, 212.000 ouvriers, 113.000 métiers ; le tout d'une valeur de 208 millions. Les salaires s'élèvent à 36 millions. Les bénéfices, à 28.642.000 francs.

L'industrie de la soie utilise 12.500.000 cocons d'une valeur de 49 millions. La filature de la soie dispose de 220 établissements d'une valeur de 17 millions, utilisant 10.358 ouvriers.

Le moulinage de la soie emploie 196 établissements avec 6.102 ouvriers. — Son tissage emploie 56 établissements avec 8.973 ouvriers ; la valeur est de 244 millions (pour la soie pure). Pour la soie mélangée, le nombre des établissements est de 306, celui des ouvriers de 42.724 ; la valeur de 86 millions. Presque toute cette industrie est concentrée dans le département du Rhône.

L'industrie du lin et du chanvre est en décadence. C'est l'industrie la plus ancienne, la plus populaire, c'est une industrie locale ; mais elle disparaît devant les progrès du coton, devant la substitution de la vapeur à la voile, des câbles aux cordages, des baraques aux tentes.

La filature occupe 131 établissements, la corderie 631 et le tissage 4.467 ; soit un total de 5 273 établissements. — Le nombre des ouvriers est de 33.000 hommes, 15.868 femmes, 7.868 enfants.

La filature et le tissage forment le groupe d'industrie de beaucoup le plus important, celui qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers. Les autres grandes industries sont en très petit nombre. Ce sont, d'abord, les industries extractives. Voici les chiffres principaux :

Houille : établissements 189, ouvriers 23.402, valeur 45 millions ;
Fer : mines 486, ouvriers 21.900, valeur 20 millions ;
Hauts-fourneaux 246, fonderies 234, ouvriers 29.737.

Les industries de la tuilerie et briqueterie occupent 17.969 ouvriers ; celles de la poterie et faïencerie, 9.657 ; celle de la porcelaine, 6. 841 ; celle des verres et glaces, 7.000.

Les carrières emploient 29.681 ouvriers ; l'industrie de la chaux, 4.578 ; celle du sel, 61. 736 (avec 4.000 établissements) ; celle des produits chimiques a 110 établissements et 5.610 ouvriers. — Le sucre exotique comprend 89 etablissements, avec 3.349 ouvriers ; le sucre indigène, 246 établissements et 16.749 ouvriers ; le savon, 70 établissements et 1.715 ouvriers. Le papier emploie 11.170 ouvriers; le travail du bois, 10.717 ouvriers ; celui de l'huile, 4.468. L'industrie des cuirs et peaux occupe dans l'ensemble 31.422 ouvriers ; la chapellerie, 6.502 ouvriers.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Ce qui domine, c'est la petite industrie. La seule grande industrie vraiment développée est l'industrie textile, surtout le tissage.

L'activité industrielle a certainement augmenté de 1848 à 1870. Il y a augmentation du nombre des industries existantes, — de la valeur des produits, — de la valeur des établissements, évalués en 1851 à 57 millions, et, de1871-1881, à 140 millions.

On ne peut établir avec sûreté cet accroissement que pour l'industrie minière :

Nombre des ouvriers en 1853 : 47.000 ; produit (fer) : moins de 2 millions de tonnes ;

Nombre des ouvriers en 1860 : 70.000 ; produit (fer) : plus de 3 millions de tonnes.

Nombre des ouvriers en 1869 : 96.000 ; produit (fer) : plus de 3.130.000 tonnes ;

1853, produit du combustible : moins de 6 millions de tonnes ; fonte de fer : 666.000 tonnes ;

1860, produit du combustible : plus de 8 millions de tonnes ; fonte de fer : 898.000 tonnes.

1860, produit du combustible : plus de 13 millions de tonnes ; fonte de fer : 1.381.000 tonnes.

Quant au sucre, le produit total est :

En 1850, de 66 millions de tonnes ;
En 1860, de 128 millions de tonnes ;
En 1869, de 254 millions de tonnes ;

Le nombre des établissements a un peu diminué. L'industrie s'est donc concentrée, malgré les établissements créés et le nombre plus grand des ouvriers.

Usines, 1851-53 : nombre, 134.000 ; valeur, 57 millions ;
Usines, 1870-81 : nombre, 131.000 ; valeur, 140 millions.

II. — Nous avons une répartition des industries par régions dans l'enquête de 1848 et dans le livre d'Audiganne.

Les principales régions industrielles de la France sont celles où la fabrique des draps est traditionnelle, surtout dans le Nord, la Champage, l'Alsace et la Normandie.

Dans la région du Nord, les centres sont groupés autour de Lille. L'industrie est organisée en de grandes usines pour la filature, la teinture et les apprêts. Le tissage de la laine se fait encore à domicile, sauf à Lille. La ville de Roubaix commence

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

alors sa fortune industrielle ; on s'y occupe surtout de la filature du coton et du lin. — De même, dans le Pas-de-Calais et la Somme, on fait de la filature en atelier. Le tissage se fait en partie à domicile : le fil, livré par le contre-maître, est tissé à la campagne.

Les industries particulières sont celles du tulle à Saint-Pierre, des tissus de fantaisies à Saint-Quentin. Il faut, enfin, citer les mines du Nord, celles d'Anzin surtout. Les mines du Pas-de-Calais commencent à peine à être exploitées.

La Champagne et les Ardennes sont une vieille région de fabrication de drap. Cette industrie y est liée à des conditions agricoles : la production de la laine par les moutons élevés dans la Champagne pouilleuse. C'est là une ancienne industrie, à organisation traditionnelle. Le principal centre en est Sedan, où l'on fabrique les draps en ateliers, mais en petits ateliers. Dans la campagne, autour de Vouziers et de Rethel, les tisserands travaillent à domicile. Reims est un grand centre. Il y a là de grands ateliers mécaniques, moins importants cependant que ceux de l'Alsace et de la Normandie. Ils occupent jusqu'à 400 et 500 ouvriers et de cinq à six mille broches. Le tissage se fait presque tout entier à domicile : les produits principaux sont la flanelle, le mérinos et les tartans. L'industrie vient de subir une transformation, par l'invention du peignage mécanique. Avant cette transformation, il y avait à Reims 10.000 peigneurs ; après, il n'y en eut plus que 1.500. — L'Aube est la région de la bonneterie, qui est en partie une industrie à domicile et dont les centres sont Troyes et Romilly.

Dans les Ardennes, il y a un commencement d'industrie du fer à Charleville et des ardoisières à Fumay.

La Lorraine n'a guère que des industries localisées dans quelques grands établissements, comme les salines de Dieuze, la poterie de Sarreguemines, les verreries de Baccarat, qui occupent 1.000 ouvriers et constituent la plus grande usine du monde dans ce genre. Dans les campagnes, les femmes travaillent pour les entrepreneurs de broderies de Nancy, de dentelles de Mirecourt. En 1852, les ouvriers de Mirecourt disent que la journée, qui autrefois leur rapportait de 0 fr. 75 à 1 fr. 15, est descendue à 0 fr. 40 ou 0 fr. 30 pour vingt heures de travail. Le fabricant remet le tissu imprimé à un entrepreneur qui le place, décide du salaire et opère des retenues pour la malfaçon ou le retard. Dans les Vosges, on trouve un peu d'industrie textile à Saint-Dié, faite à domicile par les cultivateurs pendant la morte-saison.

L'Alsace est devenue un grand pays industriel, surtout dans le Haut-Rhin. Mulhouse, avec ses 30.000 ouvriers, sur une population

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

totale de 55.000 habitants, est le centre de l'industrie du coton, du « fil d'Alsace ». Comme autres villes industrielles, on peut citer Thann et divers centres dans la montagne, tels que Guebwiller, Wesserbourg. Les industriels alsaciens sont, de toute la France, les plus entreprenants et les plus novateurs. Ils ont, les premiers, adopté des machines pour filer, tisser et imprimer. Il reste cependant comme région d'industrie arriérée la vallée de Sainte-Marie ; mais c'est une région de langue française.

L'autre grande région industrielle est la Haute-Normandie. On retrouve l'ancienne fabrication du drap à Bernay, Louviers, Elbeuf ; elle est restée primitive à Louviers et Bernay, mais s'est transformée à Elbeuf, où il y a une population ouvrière fixe de 9 à 10.000 personnes ; une population ouvrière flottante de 10.000 personnes aussi environ. Les branches d'opérations, qui étaient autrefois réunies en une usine, sont aujourd'hui devenues des spécialités. Aux draps lisses commencent à se substituer les tissus de fantaisie. La production a beaucoup augmenté : en 1804, on ne fabriquait que 15.500 pièces ; en 1853, on en fabrique 82.800. Le prix moyen du mètre était, dans le même temps, tombé de 24 à 12 francs. L'industrie récente de la filature et du tissage du coton s'est installée à Rouen et aux environs : Martainville, Sotteville, Bolbec. On emploie des procédés nouveaux. La Haute-Normandie forme, dans l'ensemble, une grande région cotonnière, qui a été atteinte par les crises de 1846 et 1847, et aussi pendant la guerre de Sécession.

En Basse-Normandie, quelques groupes de tissage sont dispersés à Flers, Condé et Vire (surtout du coton) ; c'est une industrie encore à demi agricole. Les principales industries sont des industries accessoires, faites à domicile comme les dentelles de Bayeux. On trouve aussi quelques industries de métaux éparses dans l'Orne et dans l'Eure (Laigle, Verneuil, etc.).

Toute cette partie du Nord de la France (Nord, Nord-Est, Normandie) est devenue la région de beaucoup la plus industrielle du pays : elle produit pour tout le reste de la France.

L'Ouest et le Sud-Ouest n'ont que très peu d'industries, dispersées dans de petits centres très isolés les uns des autres ; la principale industrie se fait à domicile et est en décadence : ce sont essentiellement des toiles fabriquées par des paysans, ainsi les lins de Bretagne.

En Bretagne, l'enquête de 1848 montre quelques groupements à Laval et à Cholet. Mais l'industrie est attirée par les deux grands ports du Sud-Ouest. A Nantes, on trouve des raffineries de sucre, et, aux environs, les fonderies d'Indret. — A Bordeaux, nous

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rencontrons également les chantiers des constructions navales et de l'armement, qui occupent 3.000 ouvriers; puis viennent différentes industries, mais qui, comme la distillerie, la chocolaterie, les conserves alimentaires, n'occupent pas un nombre très considérable d'ouvriers.

On peut encore citer, pour l'Ouest, les marais salants de la côte et quelques industries isolées: armes à Châtellerault, ganterie à Niort, papier à Angoulême (trente fabriques).

De même, le Centre est presque exclusivement agricole, sauf quelques usines à Decazeville, Aubin. Comme industries accessoires, on peut citer les dentelles dans la Haute-Loire, la coutellerie à Thiers (industrie à domicile). Il n'y a qu'un seul centre, isolé dans la montagne, Limoges, centre de l'industrie de la porcelaine à cause des ressources du pays en kaolin. Encore ne faut-il pas exagérer l'importance de cette industrie; elle n'emploie que 4.000 ouvriers.

Sur la Loire, on rencontre à Tours une ancienne industrie textile ; dans le Cher et l'Allier, des mines de fer et des forges : c'est une industrie qui commence à peine.

Sur le pourtour Sud du massif central, on trouve des centres locaux d'industrie, d'origine agricole. C'est ainsi que le tissage des laines des moutons de la Montagne Noire fait vivre les petits centres de draperie de Mazamet, Lodève, Bédarieux, et même Clermont-l'Hérault et Limoux. Dans la plupart des villes, il n'y a guère de tissage que pour la consommation locale.

En Languedoc et en Provence, on trouve surtout des industries destinées à mettre en œuvre les produits agricoles de la région. Ainsi, à Cette, domine l'industrie du vin; à Avignon, celle de la garance ; à Aix, celle de l'huile; à Marseille, la savonnerie; à Grasse, la parfumerie.

Dans les Cévennes (Gard, Ardèche, Vaucluse), l'industrie principale est celle de la soie. Cette industrie est, alors, à l'état de transition : on est en train d'abandonner la filature à la main à domicile, et de concentrer le travail dans de petits ateliers où se font les deux opérations de la filature et du moulinage.

Citons encore, à Marseille, les ouvriers du port (portefaix) et les industries de transformation comme la tannerie ; à Nîmes, les restes d'une industrie en décadence (tissus de fantaisie, tapis, bas de soie) et, dans les montagnes des Cévennes, quelques mines de houilles et de fer, et quelques hauts-fourneaux.

Le plus grand centre industriel de la région Est de la France est le bassin houiller de la Loire, qui fournit alors la part principale de la production du pays. Il y a 62 concessions. A la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

houille, se joint l'industrie du fer à Rive-de-Gier et à Saint-Chamond. C'est au même endroit que se trouve également le plus grand centre du tissage de la soie : à Lyon pour les étoffes, à Saint-Etienne pour les rubans. — Cette industrie est organisée suivant un système spécial à la région. Il y trois degrés, dans le personnel : d'abord, ceux qu'on appelle les fabricants, mais qui sont en réalité des négociants ; puis les chefs d'ateliers et les ouvriers compagnons. Le travail se fait à domicile.

Dans le reste de la région Est, on trouve des industries dispersées, surtout des industries à domicile : dans le Dauphiné, celle de la soie, et aussi dans la Drôme; celle de la ganterie, dans l'Isère, surtout à Grenoble ; dans la Bourgogne, celle du vin. Dans la Franche-Comté et le Jura, on travaille le bois ; dans les mêmes régions existe une importante industrie à domicile, celle de l'horlogerie et, dans la montagne, celle des lapidaires. Il existe dans les hauts bassins de la Marne et de la Saône quelques forges, comme celles de Lure, pour utiliser les bois du pays.

Paris, enfin, est un centre de petite industrie de luxe (articles de Paris et meubles) ; le travail se fait en chambre ou dans de petits ateliers.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le théâtre de Shakespeare.

Cours de M. EMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

« Les joyeuses Commères de Windsor ».

Le drame historique de *Henri IV* a deux suites. L'une s'appelle *Henri V* : elle offre un caractère épique et raconte les aventures glorieuses du roi Henri V. L'autre est une comédie, *Les joyeuses Commères de Windsor*, où le personnage qui jouait un si grand rôle dans *Henri IV*, mais un rôle comique, Falstaff, est repris : il reparaît avec ses acolytes Bardolph et Pistolet, ainsi que le minuscule petit page, qui fait un si drôle d'effet auprès de l'énorme Falstaff. Les autres noms de la pièce nous sont également familiers ; mais les personnages ont changé et n'ont plus gardé leur identité avec les précédents. C'est le cas pour le juge Shallow et dame Quickly. Dans la première partie de *Henri IV*, Shakespeare annonçait son intention de mettre à nouveau Falstaff sur la scène et de le montrer allant faire la guerre en France : « *If you are not cloyed with fat meat, I will give you more.* — Si vous n'êtes pas rassasiés de viande grasse, disait-il, je vous en donnerai davantage ». Il devait même le faire mourir d'une suée. Mais, dans *Henri V*, on parle de Falstaff comme étant déjà mort. Par conséquent, *Les joyeuses Commères de Windsor* semblent devoir se placer chronologiquement entre les deux drames.

On connaît la tradition d'après laquelle la reine Elisabeth, qui avait été beaucoup amusée par le personnage, aurait demandé de voir sur la scène Falstaff amoureux. Ce serait l'origine de cette comédie. La pièce aurait ainsi été composée très vite ; et, en fait, elle a un certain air d'improvisation. De là aussi la manière dont elle est écrite : c'est celle de toutes les pièces de Shakespeare qui contient le plus de prose. Elle fut probablement jouée à Windsor devant la reine : c'est ce qui explique que Shakespeare en ait placé la scène dans le bourg royal, puisqu'elle devait y être représentée.

Cette pièce a des caractères particuliers : d'abord cet air d'improvisation, puis quelque chose de plus terre à terre, de moins soulevé par la fantaisie, que les autres productions du poète, un moindre raffinement dans les caractères et le style. De là aussi

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

une marche plus rapide, plus agile et plus aisée. C'est une farce alerte, bien menée et gaie. D'autre part, elle porte un cachet de réalisme exceptionnel chez Shakespeare. Non pas que les peintures de Shakespeare ne soient pas toujours vraies : réalisme et vérité sont deux choses très différentes. Mais, par réalisme, j'entends l'insistance particulière du poète sur les traits de la vie ordinaire, et le refus d'en sortir. Il y a là une peinture non romantique de la bourgeoisie campagnarde, et il est intéressant de trouver ce caractère, pour la première fois, chez Shakespeare.

Notons aussi l'apparition, la même année que *Les joyeuses Commères*, de deux pièces très curieuses, dont l'une au moins a pu inspirer Shakespeare : c'est la comédie de Ben Jonson, *Every man in his humour* (1598), et celle de Dekker, *The shoemaker's holiday*, « La fête des cordonniers de Londres » (1599). Ces deux pièces ont un caractère moins fantaisiste que beaucoup de pièces élizabéthaines. La deuxième nous fait visiter la boutique d'un cordonnier, et nous le montre à l'œuvre. Or c'est dans l'une ou l'autre de ces deux années, 1598 ou 1599, que parurent *Les joyeuses Commères de Windsor*, probablement entre les deux comédies citées plus haut, après la pièce de Ben Jonson et avant celle de Dekker.

La donnée de la pièce consiste en deux intrigues de fabliaux, mêlées adroitement et sans aucun effort. La première est celle qui a Falstaff pour centre. Le voici à Windsor, probablement après son séjour à Londres et quand le prince Harry, devenu roi, l'a congédié. Dans cette petite ville de province, il se trouve d'emblée mis en évidence. Il est chevalier et soldat, et cela lui donne un certain prestige. Il continue, à vrai dire, la vie tapageuse et impudente qu'il menait à Londres. On retrouve avec lui ses acolytes Bardolph et Pistolet, auxquels s'adjoint Nym. Tous braconnent et volent ; le maître a sa part de ces larcins, mais ses auxiliaires lui causent beaucoup de dépenses et d'embarras. Non contents de lui coûter très cher au cabaret, ils font les matamores, se querellent avec les bourgeois de la ville et causent partout du désordre. Bref, Falstaff songe à les congédier : il va placer Bardolph comme valet d'auberge ; quant aux autres, ils deviendront ce qu'ils pourront. D'autre part, pour se refaire de ses dépenses, Falstaff s'avise de remplir sa bourse grâce à l'amour. Jusqu'alors, il n'avait eu que des amours de mauvais lieu, dont une certaine Doll Tear-Sheet était l'héroïne. Il va porter ses visées plus haut.

Falstaff a remarqué deux matrones de l'endroit, M^me^ Ford et M^me^ Page. Il a confiance dans ses attraits, et n'est nullement

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gêné par son ventre. Ce qu'il veut surtout, c'est faire remplir sa bourse par les belles. Il n'était pas malséant alors, pour un chevalier et un soldat, d'agir ainsi ; et Falstaff s'enorgueillit de ces deux titres ; ce sont même les avantages les plus sérieux sur lesquels il compte pour réussir. Il envoie aux deux dames deux poulets identiques. Malheureusement, toutes deux sont amies et fort sages. Elles se montrent les lettres qu'elles ont reçues, en rient et s'entendent pour berner Falstaff, D'autre part, l'une d'elles, Mme Page, a un mari confiant ; mais Ford est très jaloux. De là une nouvelle intrigue. Pistolet trahit son maître auprès de Ford. Celui-ci se déguise en amoureux de la dame et, sous le nom de Brook, demande à Falstaff de lui concilier les bonnes grâces de celle-ci, rendue moins difficile par une première aventure. Il paye même pour ce service Falstaff, qui s'engage à le tenir au courant de ses progrès dans l'amitié de Mme Ford. Enfin, il a son premier rendez-vous ; mais, tout à coup, quand il a roucoulé un moment, il est avisé de l'arrivée du mari armé et jurant. On le cache dans un panier de linge sale : il est emporté par les valets, passe ainsi sain et sauf devant le mari ; mais on le jette dans les boues de la Tamise. Une deuxième fois, confiant dans un nouvel appel, il revient auprès de Mme Ford : et là, de nouveau, le mari arrive, décidé à fouiller partout cette fois ; car Falstaff a tout dit à Brook dans l'intervalle. Il n'a pas d'autre moyen de s'échapper que de se déguiser en vieille femme, avec les vêtements d'une tante de la domestique, qui passe pour être un peu sorcière. Il échappe ainsi au mari, sans être reconnu ; mais non sans que l'autre, furieux d'être encore joué, n'inflige à la prétendue sorcière une bonne rossée. Une troisième fois, Falstaff sera berné par le mari et la femme, qui se sont enfin entendus. Il se rendra dans le parc de Windsor, déguisé en cerf, avec des cornes sur la tête, selon une tradition locale, qui voulait qu'un chasseur fantôme apparût, de temps en temps, dans cet appareil. Mme Ford vient encore ; mais voici que Falstaff se voit entouré de satyres et de fées. Pris de terreur, il s'aplatit contre la terre. Un éclat de rire général se fait entendre : ce sont les gens du village qui se sont déguisés pour bafouer le pauvre sir John. Il sort ainsi de la pièce joué par tous.

Les admirateurs sentimentaux du Falstaff de *Henri IV* se refusent à reconnaître, dans le Falstaff ridicule et bafoué des *Joyeuses Commères de Windsor*, le personnage qui fréquentait la taverne d'Eastcheap à Londres. On ne peut pas nier, à vrai dire, que l'identité ne demeure : c'est bien le même homme ventru, buveur, débauché, vantard, effronté, doué d'un vocabulaire abondant

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

pour l'injure et plein de drôlerie. Mais il y a des différences essentielles : le premier Falstaff, par exemple, peut être maintes fois pris en flagrant délit de mensonge, de couardise, de tous les vices ; mais jamais il ne baisse la tête ; il sort toujours triomphant de l'épreuve. Ses ressources d'imagination et d'esprit apparaissent d'autant plus, qu'il semble plus près d'être vaincu. On se rappelle le passage fameux de *Henri IV* où Falstaff, — qui, après avoir dépouillé des voyageurs en compagnie d'autres larrons, a été surpris et volé à son tour par le prince Henri et son compagnon déguisés, — raconte avec force menteries son aventure, devant le prince lui-même. D'après son récit, où le nombre des hommes armés qui l'auraient attaqué va toujours en augmentant, il a fait des prodiges de valeur. Puis, quand le prince Henri lui apprend qu'il est lui-même l'auteur de cette équipée, avec un seul de ses compagnons, et lui reproche sa couardise, on s'attend à voir Falstaff s'avouer vaincu. Mais il regarde le prince d'un air souriant et attendri, et lui déclare qu'il l'a reconnu, et ne l'a épargné que par respect pour le sang royal. Il en profite pour s'attribuer le titre de « lion » ; car, comme les lions dans la légende, il n'a pas fait de mal au prince légitime. Or, dans *Les joyeuses Commères de Windsor*, Falstaff va être maintes et maintes fois dupé et berné ; et il ne triomphera pas au milieu de ces duperies : il restera bouche close ; il ira même jusqu'à manifester un certain repentir de ses actions. Ici, il n'est plus soutenu par cette philosophie qui lui permettait de juger l'honneur une « bulle de savon », et de sonder la vanité des vertus humaines, — par cette psychologie avisée, qui lui faisait saisir le moment où les personnages pouvaient été touchés par le rire et par conséquent vaincus par lui. Falstaff est, ici, un objet de risée.

Shakespeare a emprunté son thème à une nouvelle de l'italien Straparola ; et, dans cette nouvelle, il a introduit Falstaff et nous fait rire, non plus par lui, mais de lui. Il y a donc, entre le Falstaff des *Joyeuses Commères* et celui de *Henri IV*, à la fois des analogies et des différences. Peut-être, cependant, pourrait-on rétablir la continuité. Nous avons, déjà insisté sur un caractère qui a souvent échappé aux commentateurs : Falstaff, dans *Henri IV*, va en diminuant de prestige et de gaieté, pour devenir enfin le personnage qu'Henri V congédie, quand il est devenu roi. Je parlais tout à l'heure d'admirateurs sentimentaux de Falstaff : Shakespeare, à coup sûr, n'en était pas. Cette admiration sans réserves, qui s'attendrit sur tous les vices du personnage, est née au XIX^e siècle seulement. Shakespeare était certainement plus libre, plus assuré,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans son jugement moral sur ce caractère. Il prend plaisir à nous montrer Falstaff agissant et plein de verve ; mais il n'est pas dupe de lui au point de l'en aimer et de lui en savoir gré.

De même, on pourrait retrouver, dans le Falstaff des *Joyeuses Commères de Windsor*, une bonne dose d'esprit et de verve, quoique la somme en ait diminué. Le voici, par exemple, au début, quand il annonce ses projets de conquête et d'amour à Pistolet, Bardolph et Nym, ses acolytes :

« J'ai dessein de déclarer mon amour à la femme de Ford. Je vois en elle des signes de bon accueil ; elle est affable, elle est avenante, elle a des sourires provocateurs. Je sais traduire le style familier de ses gestes, et la phrase la plus difficile de ses manières, en bon anglais, signifie : « Je suis à John Falstaff »... Je lui ai écrit une lettre ; et en voici une autre pour la femme de Page, qui, tout à l'heure, me faisait aussi des doux yeux et examinait ma prestance avec les plus judicieuses œillades : le rayon de ses regards dorait tantôt mon pied, tantôt ma majestueuse panse. Oh ! elle parcourait mon extérieur avec tant d'avidité que l'appétit de ses yeux me brûlait comme à travers une loupe. Voici une autre lettre pour elle : elle a aussi la bourse bien garnie ; c'est une région de la Guyane, toute or et munificence. Je prétends être le collecteur de toutes deux, et elles seront mes trésorières. Ce seront mes Indes orientales et occidentales, et je ferai commerce avec l'une et l'autre. »

Mais Pistolet et Nym refusent de se charger des lettres : la mission leur paraît indigne de leur profession de soldats. Alors Falstaff en charge le petit page : « Va, lui dit-il ; sois le petit canot qui se détache du navire de haut-bord ». Falstaff redevient encore lui-même, quand Pistolet, après la fâcherie de tout à l'heure, essaie de rentrer dans ses bonnes grâces, pour se faire donner de l'argent :

FALSTAFF.

« Je ne te prêterai pas un sou, pas un sou. J'ai toléré, Messire, que vous missiez mon crédit en gage : j'ai harcelé mes bons amis pour vous faire relâcher jusqu'à trois fois, vous et votre compagnon d'attelage, Nym, sans quoi vous auriez tendu le cou derrière la grille, comme un couple de babouins jumeaux. Je suis damné en enfer pour avoir protesté à des gentilshommes, Messieurs, que vous étiez de bons soldats et de braves lurons ; et, quand dame Brigitte a perdu le manche de son éventail, j'ai juré sur mon honneur que tu ne l'avais pas.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

PISTOLET.

« Est-ce que tu n'as pas pris ta part ? N'as-tu pas reçu trente sols ?

FALSTAFF.

« *Comme de juste, coquin, comme de juste* : t'imagines-tu que je voudrais mettre en danger mon âme gratis ? En un mot, ne te pends plus après moi : je ne suis pas le gibet qu'il te faut : va-t-en ! Vous ne voulez pas porter une lettre pour moi ? Vous invoquez votre honneur ? Mais, incommensurable ignominie, c'est tout ce que je puis faire, moi, de garder mon honneur intact. Moi, oui, moi, moi-même, quelquefois, laissant la peur du ciel à main gauche et cachant mon honneur par nécessité, je suis obligé de dévier, de me coller contre la haie, de me tapir ; et, pourtant, ce coquin-là vous abrite ses guenilles, son air de chat sauvage, ses expressions de cabaret borgne, ses impudents jurons, sous le bouclier de son honneur ! Vous ne voulez pas faire ma commission, vous ? »

Ici, nous reconnaissons le vrai Falstaff : il y a la trouvaille inattendue, au moins une fois, quand Pistolet lui rappelle qu'il a reçu sa part du larcin et qu'il répond : « Comme de juste, coquin, comme de juste ! »

On pourrait montrer la loquacité, l'éloquence même et l'imagination de Falstaff dans plus d'un endroit. Les lettres identiques qu'il a écrites aux deux bourgeoises, par exemple, sont bien amusantes. Mais citons plutôt le début de sa première entrevue avec M^me^ Ford. Falstaff est, avant tout, le guerrier conquérant. C'est le caractère qu'il a assumé dans sa lettre ; et il le reprend dans cette scène :

FALSTAFF.

« Est-ce que je tiens mon céleste joyau ? Ah ! que je meure maintenant, car j'ai assez vécu : c'est le période de mon ambition. O heure bénie !

M^me^ FORD.

« O, charmant sir John !

FALSTAFF.

« Madame Ford, je ne sais pas cajoler ; je ne sais pas babiller, Madame Ford. Mais je vais commettre un péché en pensée: je vou-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

drais que ton mari fût mort. Je le dirais devant le plus grand seigneur du monde ; je ferais de toi ma dame.

M^me FORD.

« Moi, votre dame, sir John ! Hélas, je ferais une pitoyable dame.

FALSTAFF.

« Que la cour de France m'en montre une pareille ! Je vois comme ton œil rivaliserait avec le diamant ; tu as la vraie beauté arquée du front, qui sied à la coiffure en bateau, à la coiffure à la vaillance et à toutes les coiffures de mode vénitienne !

M^me FORD.

« Un simple mouchoir, sir John : mon front ne va avec rien d'autre, et pas trop bien avec çà non plus.

FALSTAFF.

« Pardieu, tu blasphèmes en parlant ainsi. Tu ferais une parfaite dame de cour, et la pose ferme de ton pied te ferait une excellente démarche, dans le demi-cercle d'un vertugadin. Je vois ce que tu serais, si la Fortune n'était pas ton ennemie, comme la Nature est ton amie. Allons, tu ne peux pas le cacher.

M^me FORD.

« Croyez-moi, il n'y a rien de pareil en moi.

FALSTAFF.

« Qu'est-ce donc qui m'a fait t'aimer ? Que cela te convainque qu'il y a en toi quelque chose d'extraordinaire. Voyons. Je ne sais pas cajoler, et dire que tu es ceci et cela, comme maint et maint de ces beaux fleurons d'aubépine, qui ont l'air de femmes déguisées en hommes, et sentent comme la rue de Bucklesbury (*des parfumeurs*), dans la saison des simples. Je ne sais pas parler ; mais je t'aime, et n'aime que toi, et tu le mérites.

M^me FORD,

« Ne me trahissez pas, Messire. J'ai peur que vous n'aimiez M^me Page.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

FALSTAFF.

« Tu dirais aussi justement que j'aime à passer près de la prison de Countergate, ce qui m'est aussi odieux que la fumée d'un four à chaux. »

Cela est un aperçu fort amusant du Falstaff amoureux. Il est encore drôle dans ses récriminations, après ses mésaventures : par exemple quand, ayant été jeté du panier de linge sale dans la Tamise, il rentre à la taverne tout trempé. Après avoir envoyé Bardolph, devenu, garçon d'auberge, chercher une pinte de sack (Xérès) avec une rôtie, il ajoute :

« Ai-je donc vécu pour être emporté dans un panier, comme une brouette de rebut de boucherie, et jeté dans la Tamise ? Allons, si on me ressert jamais un tour pareil, je veux qu'on m'ôte la cervelle, qu'on la beurre et qu'on la donne à un chien pour ses étrennes. Ces chenapans m'ont flanqué dans la rivière, sans plus de pitié que s'ils avaient noyé les petits d'une chienne aveugle, à quinze par portée ; et vous pouvez connaître à ma taille que j'ai une sorte d'impétuosité à m'enfoncer : quand le fond serait aussi creux que l'enfer, il m'y faudrait descendre. Je me serais noyé, si la berge n'avait pas été en pente douce : une mort que j'abomine, car l'eau vous gonfle un homme ; et quel être aurais-je été une fois gonflé ? J'aurais fait la momie d'une montagne... ! »

Ces traits sont tout à fait dans la manière du Falstaff primitif, parlant de lui et se rendant drôle, substituant le rire à propos de son esprit au rire à propos de sa personne. Mais, un moment après, racontant à Ford déguisé en Brook cette aventure, il ajoute un détail que le premier Falstaff n'aurait jamais révélé ; il avoue qu'étant dans le panier, « il tremblait de peur ». Enfin, quand il est déguisé en cerf avec des cornes sur la tête, il redevient un instant glorieux en se comparant aux dieux, à qui l'amour a fait prendre tant de déguisements pour descendre sur la terre. Quand M^me^ Ford et M^me^ Page arrivent toutes les deux ensemble, il les prend toutes les deux par la taille et paraît moins embarrassé que ne l'était Don Juan lui-même en pareil cas : « Partagez moi comme un cadeau de venaison, chacune un quartier », dit-il.

Mais, à partir de ce moment, c'en est fait de sa gloire. Il se cache de peur des fées : « sa culpabilité l'oppresse. » Shakespeare ne lui en veut pas beaucoup cependant. On ne fera aucun mal à ce pauvre sir John, et M^me^ Page, qui marie sa fille, l'invite même à la noce.

Telle est la première intrigue des *Joyeuses Commères de Windsor*. Nous devions au personnage de Falstaff, qui en est le héros,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'en parler longuement. Mais, en somme, le Falstaff des *Joyeuses Commères* est, à peu de chose près, une réédition de l'autre. Nous serions un peu déçus, si la pièce n'offrait que cet intérêt là. C'est peut-être dans la deuxième intrigue qu'il faut chercher la nouveauté de la pièce. Il y a, là au moins, un personnage plein d'humour. Les Page ont une fille belle et riche, Anne. Naturellement, elle est très courtisée et a trois prétendants : Slender, défini par Mme Page par un mot caractéristique : « Ce Slender, bien qu'il ait de belles terres, est un idiot » ; il est patronné par le père. Un autre prétendant est un médecin français, le docteur Caius, qui n'a d'autre particularité que celle d'estropier la langue anglaise ; il a l'appui de Mme Page. Enfin, le troisième est Fenton, un homme de bonne naissance et de bonne mine, mais qui a eu une jeunesse assez folle et qui même, au début, n'a recherché la jeune fille que pour sa dot : il le lui avoue avec une franchise qui la désarme. Il a une belle prestance, est relevé dans son langage (le poète met dans sa bouche presque tous les rares vers de la pièce) et n'a d'autre appui dans la maison qu'Anne elle-même ; mais il réussit.

Le personnage vraiment intéressant ici est Slender, qui passe souvent inaperçu pour les lecteurs un peu pressés de cette comédie, qui, après tout, n'est pas de premir ordre. Ce Slender a une petite figure, avec une barbe jaune. Il est campagnard et a vécu jusqu'alors parmi les chiens, les chevaux et le gibier. De là sa difficulté à parler : il est bien embarrassé pour déclarer son amour. Il est superstitieux aussi : il envoie consulter la sorcière de Bradford, celle dont Falstaff prendra le costume, pour lui demander qui lui a volé une certaine chaîne, et aussi pour savoir s'il a des chances d'épouser Anne Page. Il est illettré ; de là ses nombreuses bevues et les mots qu'il prend les uns pour les autres, surtout quand il s'agit de mots d'origine latine et savante, encore nouveaux dans la langue à cette époque. Il est fier de sa parenté avec le juge Shallow, et il combine son peu de latin avec son admiration pour ce cousin d'une manière comique. Il le qualifie de *armigero* pour *armiger*, etc. Il y a bien d'autres traits encore ; mais ce personnage est difficile à analyser : son humour s'en va, quand on l'analyse ; il faut le saisir sur le vif. Voyez plutôt ses plaintes au sujet des gens de Falstaff, qui ont envahi ses domaines, tué son gibier, l'ont enivré lui-même, et vidé ses poches pleines de monnaies à de vieilles effigies. Mais, quand il les accuse en présence du juge, son oncle, les autres font les matamores, tirent leurs épées, protestent : alors Slender reporte son accusation du premier au deuxième, de celui-ci au troisième, et finit

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

par pleurer, en se repentant de s'être enivré avec des coquins, et jurant que, s'il s'enivre encore, ce sera désormais avec des honnêtes gens et des gens qui craignent Dieu. Enfin, il a le cœur sensible. Il a remarqué Anne Page ; mais, quand le juge Shallow et un certain curé Gallois, Evans, l'incitent à lui faire sa cour, le pauvre Slender est bien embarrassé. Il n'avoue pas son trouble de cœur et semble n'entendre que ce qu'ils disent au sujet de la dot ; il paraît n'obéir à leurs injonctions que par raison et respect de famille :

« Cousin, vous me trouverez raisonnable. Je ferai ce qui est de raison. Je ferai ce que me dit mon cousin ; il est juge, en son pays. Si simple que je sois, moi ici présent, j'épouserai miss Anne sur toute instance raisonnable... Je ferais une chose plus difficile que çà, à votre requête, mon cousin, pourvu que ce fût en raison. »

C'est sa pudeur à lui, sa manière de déguiser le sentiment sincère qu'il ressent et qui ne s'exprime que par des échappées : devant ces hommes, il n'avoue se soumettre qu'à la raison. Il fait le neveu raisonnable, non l'amoureux. Son embarras est grand devant le père de la jeune fille : il ne trouve rien autre à lui dire que de lui demander des nouvelles de son lévrier. Et, justement, il parle d'une défaite que ce lévrier vient de subir dans une course, et il insiste, comme tous les gens embarrassés : « Vous n'avouez pas, vous n'avouez pas... ? » Il faut que le juge sauve la situation, en proclamant les mérites du lévrier. Quand il se trouve en présence d'Anne Page, il pousse à part une exclamation : « Oh ! ciel, c'est M^lle^ Anne Page ! » Il déclare qu'il donnerait volontiers quarante shillings pour avoir sur lui son recueil « de chansons et de sonnets », où il trouverait de belles phrases à l'usage des amoureux. Puis, la présentation faite, il reste seul devant la maison avec la jeune fille. Il baisse les yeux, tourne son chapeau entre ses doigts. Elle, pleine de malice, l'invite à rentrer comme les autres pour aller dîner : « Plaît-il à Votre Seigneurie ? » (Remarquez la seigneurie appliquée au campagnard). Il envoie son domestique pour servir Shallow : c'est une tentative maladroite pour faire valoir sa famille.

« Je n'ai que trois domestiques, ajoute-t-il, et un petit garçon, jusqu'à ce que ma mère soit morte. Mais n'importe, je n'en vis pas moins comme un pauvre gentilhomme de naissance.

ANNE

« Je ne puis rentrer sans Votre Seigneurie. — On ne s'assiéra pas que vous ne soyez là.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SLENDER

« Ma parole, je ne veux rien manger. Mais je vous remercie autant que si je le faisais.

ANNE

« Je vous en prie, Monsieur, entrez.

SLENDER

« J'aime mieux rester dehors, moi. Je me suis meurtri le tibia, l'autre jour, en faisant de l'épée et de la dague avec un maître d'escrime, — trois assauts pour un plat de pruneaux cuits, — et, par ma foi, je ne puis plus sentir les plats chauds depuis lors... Pourquoi est-ce que vos chiens aboient comme çà ? Y a-t-il des ours dans la ville ?

ANNE

« Je crois que oui, Monsieur ; j'en ai entendu parler.

SLENDER

« J'aime bien ce jeu-là ; mais je suis aussi prompt à m'y quereller qu'aucun homme d'Angleterre. Vous auriez peur, si vous voyiez l'ours lâché, n'est-ce pas ?

ANNE

« Oui, bien vrai, Monsieur.

SLENDER

« C'est le boire et le manger pour moi, voyez-vous ! J'ai vu Sackerson lâché vingt fois et je l'ai rattrapé par sa chaîne ; mais, je vous le garantis, les femmes ont tant et tant crié qu'on ne peut pas dire combien ; mais les femmes, pour sûr, ne peuvent pas les souffrir. Ce sont de grosses vilaines bêtes. »

A ce moment, Page sort de la maison pour presser Slender d'aller se mettre à table. Il y a là tout un jeu de scène de la part du père et de la fille pour le faire entrer. Ils y arrivent enfin, après beaucoup de manières. Après Slender amoureux, il y a encore Slender mélancolique. Il est vraiment touchant et touché : « Ah ! douce Anne Page » répète-t-il, au milieu de gens qui parlent d'autre chose. Il

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

appuie son espoir sur la protection du père. Mais Anne se rit de lui et, si elle ne le fait pas ouvertement, c'est qu'elle craint le pouvoir paternel. Elle est décidée à épouser Fenton. Slender n'aura plus qu'une occasion de faire valoir ses mérites et n'y réussira guère. Anne, qui vient justement de quitter Fenton, s'approche. Slender, poussé par son oncle le juge, se décide à l'aborder et à lui parler :

SHALLOW.

« La voici qui vient ; vas-y cousin. Allons, mon garçon, tu as eu un père.

SLENDER (*à Anne*).

« J'ai eu un père, Mamselle Anne. Mon oncle pourra vous dire de lui de bonnes drôleries. Je vous en prie, mon oncle, dites donc à Mamselle Anne cette drôlerie : comment mon père a volé deux oies dans un poulailler ; dites, mon oncle.

SHALLOW.

« Mademoiselle Anne, mon cousin vous aime.

SLENDER.

« Ah ! pour çà, oui : autant qu'aucune femme du comté de Gloucester.

SHALLOW.

« Il vous donnera le train d'une dame de qualité.

SLENDER.

« Oui, pour sûr, qu'il grêle ou qu'il vente... Au-dessous du rang de squire.

SHALLOW.

« Il vous assurera un domaine de cent cinquante livres sterling.

ANNE.

« Bon, Monsieur Shallow, laissez-le faire sa cour lui-même.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SHALLOW.

« Parbleu, je vous en remercie : je vous remercie de cette assurance. Elle t'appelle, cousin ; je vais vous laisser.

ANNE.

« Eh ! bien, Monsieur Slender ?

SLENDER.

« Eh ! bien, bonne Mademoiselle Anne ?

ANNE.

« Quelles sont vos volontés ?

SLENDER.

« Mes volontés ! Parbleu ! en voilà une jolie plaisanterie, vraiment ! Jamais je n'ai encore dicté mes volontés, grâce au ciel ! Je ne suis pas une créature si maladive que çà, le ciel en soit béni !

ANNE.

« Je veux dire, Monsieur Slender, que voulez-vous de moi ?

SLENDER.

« En réalité, pour ma part, je veux peu ou rien de vous ; c'est votre père et mon oncle qui ont fait des plans : si c'est ma chance, soit ! sinon, bonne fortune à l'autre ! Ils pourront vous dire ce qu'il en est mieux que moi. Vous pouvez demander à votre père. Tenez, le voici qui vient. »

On ne le revoit plus que dupé, à la fin, ayant conduit à l'autel, par suite des ruses d'Anne, un jeune garçon déguisé en robe blanche, qu'elle a mis à sa place.

Il y a encore un autre personnage curieux, qui parle peu, il est vrai, mais dont les moindres mots sont caractéristiques : c'est Anne Page elle-même ; c'est le personnage féminin de Shaskespeare le plus sobre de paroles. Le poète prête, en effet, d'habitude, à ses jeunes filles, une extrême volubilité : or Anne ne prononce guère plus d'une vingtaine de mots dans toute la pièce. Cela fait d'elle un caractère tout à fait distinct et curieux. Il est dans son rôle, en somme, de ne pas parler avec Slender : elle sait que lui-même ne

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dira rien, et, par conséquent, sa sottise ressortira d'autant mieux. Sa malice est grande ; sa décision ne l'est pas moins : elle n'épousera que Fenton. Cette résolution se justifie en partie. Mais on peut se demander si Anne n'aurait pas été plus heureuse en épousant Slender, ému et sincère, que Fenton, éloquent et mauvais sujet.

Dans son ensemble, la pièce est une farce dont plus d'un incident fait penser à Molière. Le panier de linge sale rappelle le sac de Géronte ; Slender ressemble à Diafoirus fils. Dame Quickly, dont nous n'avons pas pu parler, a des traits de Frosine. Page et Ford font une antithèse analogue à celle des deux frères de l'*Ecole des Maris*. La comparaison, qu'on ne peut pas ne pas faire, est intéressante aussi, parce qu'elle aide à fixer le sens de ces deux termes difficiles à définir et à distinguer, esprit et humour. La pièce de Shakespeare est caractérisée par un humour où il y a peu d'esprit. Slender est fait exclusivement d'humour.

Enfin, il y a encore autre chose : au cours de ces intrigues, il y a de la nature, ou plutôt de la campagne ; Shakespeare nous la montre sous un aspect moins poétique, mais plus pratique, qu'auparavant. *Le Songe d'une Nuit d'Été* était plein de poésie de la nature : c'était durant l'été, dans les bois ; il y avait du clair de lune sur les feuilles. La scène des *Joyeuses Commères* doit se placer aux premiers jours d'avril, quand l'air est déjà ensoleillé, mais peu chaud : on passe vite, on ne s'arrête guère pour bavarder au dehors. Enfin, nous ne sommes plus ici en pleine campagne, mais dans un bourg ou ses abords. Il y a quelques traits qui marquent la petite ville; et c'est la province plutôt que la nature que Shakespeare nous montre.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE RENNES.

LICENCE ÈS LETTRES

Ancien régime.

Dissertation française.

1. Etudier et discuter ce jugement de M. Lanson : « Il y a du Pascal dans Vigny, un Pascal venu très tard, quand le jansénisme et peut-être toute la religion ne guérissent plus. »

2. On a dit de l'œuvre d'Augier qu'elle était un tableau fidèle de son temps, qu'elle avait, pour cette époque, la même valeur historique que le roman de Balzac pour l'époque de Louis-Philippe. Etudier, d'après *Les Effrontés*, ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce jugement.

3. Etudier et commenter l'extrait suivant des *Poèmes antiques* :

> Valmiki, le poète immortel, est très vieux.
> Toute chose éphémère a passé dans ses yeux,
> Plus prompte que le bond léger de l'antilope.
> Il a cent ans. L'ennui de vivre l'enveloppe.
> Comme l'aigle, altéré d'un immuable azur,
> S'agite et bat de l'aile au bord du nid obscur,
> L'Esprit, impatient des entraves humaines,
> Veut s'enfuir au delà des apparences vaines.
> C'est pourquoi le Chanteur des antiques héros
> Médite le silence et songe au long repos,
> A l'ineffable paix où s'anéantit l'âme,
> Au terme du désir, du regret et du blâme,
> Au sublime sommeil sans rêve et sans moment,
> Sur qui l'oubli divin plane éternellement.
>
> (LECONTE DE LISLE.)

Thème latin.

Il disait que l'esprit, dans cette belle personne, était un diamant bien mis en œuvre. Et continuant de parler d'elle [*Traduire en style indirect*] : Elle vous parle, ajoutait-il, comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire, et d'imiter Elvire, qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiment, elle les

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

croit siens, elle les étend, elle les embellit ; vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive ; elle oublie les traits où il faut des raisons ; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente... »

(LA BRUYÈRE, *Des Jugements*, XXVIII).

Bibliographie

L'anthropologie de Maine de Biran ou **la Science de l'Homme intérieur**, par PIERRE TISSERAND, *docteur ès lettres, agrégé de philosophie*. 1 volume in-8°, de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, 10 francs (Félix Alcan, éditeur).

Maine de Biran se proposait, dans les *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, d'étudier l'homme intérieur sous tous ses aspects, dans tous les éléments de sa nature et dans les rapports de ses éléments entre eux. Il divisa lui-même son étude en trois parties : *Vie animale*, *Vie humaine*, *Vie de l'esprit*. La mort vint le surprendre avant qu'il ait pu exécuter son projet. L'auteur du présent ouvrage a cherché à reconstituer dans ses traits essentiels cette grande doctrine philosophique. Selon lui, la philosophie religieuse de Maine de Biran, ce que Cousin appelle « son mysticisme », n'est pas une « inconséquence » dans le développement de sa pensée ; elle en marque, au contraire, le couronnement naturel ; on ne peut expliquer les diverses manifestations de l'âme humaine qu'en les rapportant à trois sources différentes : le sens organique, le sens intime, le sens religieux. L'étude de la « Vie de l'esprit », c'est-à-dire de la vie religieuse, qui tient le tiers de l'ouvrage, est enrichie de nombreuses citations extraites de la partie inédite du *Journal intime* ; elle nous montre en Maine de Biran un précurseur de Myers et de M. William James.

Cet ouvrage est suivi d'une nouvelle édition d'un fragment important de l'*Anthropologie* publiée par Cousin, avec de nombreuses incorrections, dans le tome III des Œuvres philosophiques de Maine de Biran, sous le titre de l'*Aperception immédiate*.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 13 4 FÉVRIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Origines françaises du romantisme

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Caractères généraux du romantisme.

J'ai l'intention de vous entretenir, maintenant, des origines du romantisme. Nous arrivons à une époque où l'on assiste, en France, à une sorte de renouvellement de toutes les formes littéraires, époque qui se place, ai-je besoin de vous le rappeler, aux environs de 1800. Cependant, en étudiant les poètes français du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe, nous avons dépassé cette date, conformément à cette idée que les grands mouvements ne s'arrêtent pas brusquement, mais se prolongent plus ou moins longtemps. Le grand mouvement littéraire classique a eu son prolongement, et nous avons poussé jusque vers 1850 l'étude de ce bel élan finissant.

A présent, nous allons retourner en arrière et nous demander quels furent les précurseurs du grand mouvement romantique qui éclate vers 1800 et se poursuit durant tout le XIXe siècle : Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand ; j'indique seulement les vrais promoteurs du romantisme. Nous aurons à remonter jusqu'à 1760 pour en saisir les prodromes déjà imposants.

Je me propose de rechercher d'abord les caractères généraux de la littérature romantique, puis de montrer comment ils sont

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

déjà apparents dans les tentatives, dans les efforts et dans les réussites du grand philosophe et romancier du XVIII^e siècle. — Je dis les caractères généraux : j'évite le mot définition, car je ne me fais pas fort de définir le romantisme ; il me semble que ce sera l'affaire de nos successeurs. Donc, avec humilité, je ne me donne pour objet que de le décrire.

*
* *

A regarder les choses d'un peu haut, on se dit qu'il y a eu, depuis le début du XVII^e siècle, trois siècles de caractères bien différents.

L'un fut surtout le siècle de la psychologie, et c'est le XVII^e, qui s'est attaché à la connaissance de l'homme, qui a fait de cette recherche son essentielle préoccupation, qui a dirigé de ce côté ses plus vigoureux efforts. Pour aboutir, il a dû acquérir un art spécial, l'analyse, l'observation ardente et passionnée ; avec l'éloquence — et vous savez à quel point il la possède — il eut aussi les plus agréables subtilités du style.

Le XVIII^e siècle est plutôt caractérisé par le goût de la logique et le rationalisme ; il s'est satisfait dans l'abstraction. Certes, il ne faut jamais dire qu'il se soit détaché de la réalité, mais j'entends par là qu'il n'est pas resté sur le fait, qu'il s'est moins inquiété de l'analyse minutieuse, et que rapidement, trop rapidement, il s'élève du fait à la théorie, du concret à l'abstrait, et que d'ailleurs, dans ce domaine, il a su se mouvoir avec habileté et sûreté. Et nous insistons sur ce goût du rationnel que manifeste tout le XVIII^e siècle, car c'est de là que viennent les défauts principaux des poètes que nous avons étudiés : l'amour de l'abstraction les a contenus, ne leur a pas permis de donner libre cours à leur sensibilité : et voilà pourquoi nous avons eu à regretter, chez des écrivains souvent si bien doués, qu'il leur ait manqué ce que nous appelons les hautes qualités poétiques.

Enfin le XIX^e siècle se marque par cela qu'il a remis en liberté l'imagination et la sensibilité : abandonnées, étouffées à l'époque précédente, ce sont elles qui maintenant prédominent, et portent à négliger les précieuses qualités de raison et de finesse ingénieuse.

Telle est l'allure générale des trois siècles.

Mais d'où vient, au XIX^e siècle, cette espèce de revirement, — je ne dis pas évolution, — d'où vient que l'esprit français se soit comme inversé ? Et nous revenons à la grande question

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

que nous nous posions en commençant : quels sont les caractères généraux du romantisme ?

Après y avoir longuement réfléchi, je crois bien — et jusqu'à nouvel ordre, — que c'est à l'idée essentielle de Mme de Staël qu'il faut se reporter pour comprendre ce changement : la première, elle a dit, plutôt en prophétesse qu'en observatrice, que la littérature avait jusqu'à présent été sociale, littérature de société, faite pour la société, inspirée, dominée par elle. Désormais (ici, Mme de Staël est moins claire), elle sera... autre chose, presque le contraire, tout ce qu'elle pourra être, sans subir le joug de l'instinct de société. Elle aura bien des caractères différents ; mais tous se ramèneront à ceci, que la littérature échappe à la société.

C'est là, me semble-t-il, une exacte aperception du changement opéré. Mme de Staël a parfaitement compris dans quelles conditions apparaissait le romantisme ; et elle indique sinon ce qui l'a fait naître, du moins ce qui l'empêchait d'être né.

Donc nous examinerons la littérature romantique à la lumière de cette considération, et nous rappellerons que les auteurs ne reçoivent plus leur inspiration de la société. Cela vaut qu'on le remarque bien ; car, précisément au moment où Mme de Staël parlait, M. de Bonald définissait la littérature en ces termes : « La littérature est l'expression de la société ».

D'abord, je n'ai jamais beaucoup cru, pour mon compte, que la littérature fût l'expression de la société, ou bien j'ai demandé une définition de la société. Et je dirai ensuite que la définition de Bonald est juste comme une définition qui serait en retard : en littérature, comme en politique, Bonald est un prophète du passé.

Pour en revenir au romantisme, ce que l'on a tout d'abord observé (et je ne veux pas me dérober à la tradition), c'est qu'il constitue une littérature personnelle, je dirai confidentielle. Car, chez ses principaux représentants, c'est bien une confidence. Au lieu de nous parler d'une façon générale, comme ferait une foule personnifiée, l'auteur nous parle de lui, de ce qu'il éprouve, de ce qu'il pense, de ses joies, de ses souffrances, de ses espérances, en un mot, de tout ce qu'il y a de plus profond et de plus intime en lui. Il parle, l'auteur romantique, plutôt avec son âme qu'avec son esprit. Et disons-le bien : « l'esprit » est, en un sens, ce qu'il y a de moins personnel en nous ; par tout ce dont il se nourrit, par tout ce qui le fait se développer, et dans la mesure où il est

(1) Maxime 136, collect. des *Grands Ecrivains de la France*, t. I, p. 86.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

réceptif et compréhensif, l'esprit n'est pas ce que nous avons de plus intime. Nous lui donnons « le ton », l'allure ; mais il ne tient pas de nous la substance dont il finit par être rempli.

L'âme, au contraire, l'ensemble de tous nos secrets sentiments, voilà ce qui est vraiment nous-mêmes, notre moi.

J'indique immédiatement une objection : quelquefois, me dira-t-on, nous sentons par autrui, par influence : « Il y a des gens, dit La Rochefoucauld, qui n'auraient jamais été amoureux, s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour (1) ». — Oui, l'âme même n'est pas absolument personnelle ; mais, alors, elle est, si je puis dire, simulatrice. Dans des conditions analogues, l'esprit, qui est réceptif, peut s'assimiler ce qu'il reçoit, mais point l'âme. Le cœur — s'il existe — est rempli de sentiments spontanés, forts, véridiques : s'il n'existe pas, tout ce qu'il a voulu s'assimiler n'est que feinte, geste vain.

Donc qui dit littérature confidentielle, dit littérature telle que le poète s'y donne tout entier, s'y épanche, s'y livre lui-même à son lecteur. Elle est cela ou elle n'est rien, et vous comprenez que ma digression sur l'âme et sur l'esprit n'était pas une digression ! Je dis qu'il y a simulation, quand l'œuvre n'est pas soutenue par un vrai sentiment : c'est le plus vain des mensonges et le plus saisissable ; nous aurons à constater ce cas.

Littérature confidentielle : voilà le premier caractère du romantisme. Quelques critiques, et non de splus minces, l'ont considéré comme essentiel : cela, je ne le crois pas. Il faut bien dire que la littérature confidentielle existait, pour une part notable, dans la littérature précédente. Chateaubriand a déjà fait remarquer que Corneille et Racine ne dissimulent pas absolument leur personnalité sentimentale : ils la cachent seulement un peu ; cependant on découvre parfaitement dans leurs œuvres la façon dont ils ont senti. Quel esprit de magnanime ambition eut Corneille, on le voit à sa prédilection pour tel ou tel glorieux héros ; son humble et ardente mégalomanie, comme dit M. Jules Lemaître, ne nous échappe pas. Et le théâtre de Racine nous dévoile l'âme douce que nous révèle sa biographie. Prenons un troisième exemple, éclatant : sauf peut-être dans certaines tragédies, où l'on voit trop la copie tirée du modèle, l'âme de Voltaire n'apparaît-elle point partout dans son œuvre, dans ses contes, dans ses petits vers ?

De sorte que la littérature personnelle ne daterait pas de l'époque romantique, elle serait de tous les temps, elle existerait depuis que la littérature a pris conscience d'elle-même. Eh ! bien, disons que la littérature personnelle est de tous les temps et

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

que la confidentielle est du siècle romantique : telle est la différence.

Ainsi le romantisme sera une littérature de confidences.

Il a pour second caractère de faire prédominer la sensibilité. Elle non plus n'était pas absente des œuvres antérieures. Certains rôles du théâtre cornélien, tous ceux, ou presque, du théâtre de Racine, ne nous en fournissent-ils pas la preuve ? La sensibilité a toujours existé. Seulement — je vous renvoie sur ce point à mon cours d'ouverture de 1907 — elle se manifestait sous une forme particulière dans les siècles classiques.

La sensibilité de ces siècles met son honneur à se faire entrevoir, à se laisser deviner plus qu'elle ne consent à s'épancher, à s'étaler. De plus, le poète de ces temps-là se sent surveillé par des esprits très ingénieux, souvent malins, qui ne lui permettraient pas un certain excès trop vif et surtout prolongé. Corneille a toujours prétendu que l'amour ne devait pas être le principal élément d'une tragédie : « C'est, disait-il avec une expression singulière, un sentiment trop chargé de faiblesse, » impropre à soutenir la puissance ou la dignité de la tragédie.

Qu'est-ce à dire? Que Corneille, qui se savait porté à la peinture des passions de l'amour comme à ces passions elles-mêmes, se sentant exposé à la critique railleuse, redoutait de se laisser emporter trop loin. De ce sentiment de réserve, il fit une théorie d'art : le poète, surveillé par une société malicieuse, ne doit montrer que peu de sa sensibilité.

Vous me direz que Racine, au contraire, donne à cette même sensibilité la plus grande place. Sans doute, il y a comme un relâchement à cet égard ; la seconde partie du siècle est moins sévère.

Il reste, néanmoins, que la sensibilité se dissimule un peu, par discrétion ; qu'elle est, pour ainsi dire, d'un autre degré qu'au XIXe siècle.

Elle est aussi d'une autre forme : au XVIIe, au XVIIIe siècle, elle se donne presque comme ayant été apprise, comme le résultat d'une observation. Corneille ne dit pas : j'éprouve tel sentiment. Le poète ne parle pas en son nom. Il semble que sa sensibilité rentre dans l'exercice de sa vie psychologique en général ; elle-même est l'effet d'une étude psychologique. L'auteur prétend, dirait-on, nous émouvoir moins par un sentiment que par une connaissance.

Il n'y a, en vérité, que deux sentiments que les écrivains expriment pour leur compte, personnellement, sans rougir de dire « je » : ce sont le sentiment religieux et le sentiment patriotique.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

En leur nom, ils célébreront la religion chrétienne ou loueront le roi, en qui se personnifie la France. C'est, aussi bien, que ces deux sentiments sont si généraux, considérés comme si universels, qu'on n'a pas à craindre le reproche d'étaler son moi haïssable : on se confond avec la foule ; et la société ne réprime plus un sentiment qui, pour être personnel, n'est pas pourtant individuel.

Tout au contraire, au XIXe siècle, ce sont les choses les plus intimes de la vie intérieure que les poètes tiennent à honneur de faire entendre. Et nous vérifions, ici, la forte parole de Mme de Staël : si ces poètes ont pu exprimer sans déguisement leurs sentiments, c'est qu'ils ne sont plus ni inspirés ni réprimés par la société. Pas plus qu'elle ne leur donne le moule de leur activité, elle ne surveille leurs écarts.

Tout cela revient à dire que l'auteur du XVIIe ou du XVIIIe siècle s'adresse à un auditoire, à une société assez considérable (*ami lecteur* n'est qu'une formule) ; celui du XIXe s'adresse à un seul homme, au lecteur, à un homme qui serait son ami. Nous avouerons qu'il y a peut-être quelque impudence dans cet indiscret épanchement : le livre ira au lecteur, à un inconnu, et c'est à cet inconnu qu'on dévoile son cœur.

C'est le fond même de l'esprit des gens du XIXe siècle : l'exemple a été donné par... Jean-Jacques Rousseau.

M. W.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les sources de l'histoire du monde antique de 338 à 168 avant J.-C.

Leçon de M. E. CAVAIGNAC,

Chargé d'un cours libre à l'Université de Lille.

LEÇON D'OUVERTURE.

MESSIEURS,

J'ai pris pour sujet de ce cours un long chapitre d'histoire générale : l'histoire du monde classique de 338 à 168 avant Jésus-Christ, de Chéronée à Pydna. Je commencerai par indiquer quels sont les principaux points que j'aurai à traiter dans l'étude de cette période.

1° Je rappellerai d'abord à grands traits le passé de la civilisation grecque, et je montrerai quelle crise elle traversait au milieu du IVe siècle : ce sera le meilleur moyen, je crois, de faire comprendre l'intérêt de la période que j'ai à étudier.

2° Passant à l'étude de la période qui va de 338 à 264 environ, je suivrai la formation des puissances nouvelles qui s'élèvent sur les ruines du monde grec proprement dit : les monarchies macédoniennes, Carthage, Rome, — Etats plus ou moins hellénisés, helléniques même, si on les compare aux barbares de l'Orient ou du Nord.

3° J'indiquerai, ensuite, brièvement les changements survenus entre l'époque d'Aristote et celle de Polybe dans l'ordre économique et dans l'ordre intellectuel.

4° Reprenant alors l'histoire politique, je montrerai comment Rome affirme sa supériorité militaire sur Carthage d'abord, puis sur les monarchies macédoniennes, et devient l'arbitre du monde héllénique : c'est la période 264-168, la période polybienne.

3° Je terminerai en faisant voir ce qu'étaient, au IIe siècle avant Jésus-Christ, Rome, les barbares de l'Est et du Nord, le judaïsme, bref, les forces diverses dont dépendait désormais l'avenir de l'hellénisme et de notre civilisation.

J'ai, d'abord, à vous indiquer avec quels matériaux nous pouvons reconstituer l'histoire que je viens de définir. Je suivrai,

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

dans cette étude ardue mais indispensable, un ordre dicté par des considérations toutes pratiques.

1° Parmi ceux qui ne seront pas disposés à se contenter des indications très sommaires que je pourrai donner ici, beaucoup n'auront pas le loisir de remonter au delà des *travaux modernes* les plus compréhensifs ; j'indiquerai, parmi les plus récents, ceux qui me paraissent être les guides les plus sûrs.

2° Pour ceux qui auraient le temps de se reporter au moins à une traduction de Polybe ou de Plutarque, j'énumérerai les principaux *auteurs anciens* d'après lesquels nous écrivons cette histoire. Et, comme ces écrivains sont tous, en somme, d'époque romaine, il faudra :

3° Indiquer d'une manière très générale quelle abondante littérature historique ils ont derrière eux, à quels *historiens contemporains* remonte, en dernière analyse, leur témoignage.

4° Enfin, songeant à ceux qui compteraient se spécialiser dans l'étude de l'histoire ancienne, je commencerai à les orienter dans la recherche des *documents originaux*, écrits ou non.

Je ne séparerai pas, dans cette étude, les documents grecs et latins, les seuls dont je m'occuperai ; car les autres sont, somme toute, d'importance très secondaire.

I. — OUVRAGES MODERNES GÉNÉRAUX.

L'histoire de la période qui nous intéresse a été longtemps négligée par les historiens modernes. L'époque classique des républiques grecques, l'époque classique de Rome, attiraient davantage des esprits épris avant tout de littérature originale et de forme achevée. On n'appréciait pas suffisamment l'importance considérable de l'époque alexandrine, non plus que celle du Bas-Empire, comme époques de transition. Je renvoie à un ouvrage de Niebuhr, *Historische und philologische Vortraege* (publié de 1848 à 1858), ceux qui seront curieux de voir où en était la connaissance de cette période au début du grand mouvement historiographique contemporain.

Le premier qui ait embrassé cette histoire dans un ouvrage d'ensemble est Droysen, dont l'œuvre a été rééditée ultérieurement : *Geschichte des Hellenismus*, 1877, 3 vol. — Le premier volume est consacré à Alexandre, le second aux Diadoques, le troisième aux successeurs des Diadoques, désignés du nom un peu romantique d'Epigones ; l'ouvrage s'arrête en 221. Il est encore à consulter par ceux qui voudront étudier avec

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quelque détail l'histoire d'Alexandre. (Voir, en particulier, l'étude sur les sources de cette histoire, t. I, append. II.)

Le grand nombre des documents, relatifs précisément à cette période, qui furent découverts dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, invitait à reprendre le travail de Droysen. C'est ce qu'a fait M. B. Niese : *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeroneia*, 3 vol., 1893, 1899, 1903. — Le premier volume est consacré à Alexandre et aux Diadoques ; le second, à l'histoire du monde hellénique jusqu'à la victoire des Romains sur Antiochus ; le troisième contient la suite de 188 à 120. Je conseille à ceux qui consulteront ce manuel complet et honnête de ne pas négliger les *errata* et *addenda* et de prendre la peine de les reporter aux passages indiqués, s'ils ne veulent pas perdre une bonne partie du profit qu'on peut tirer du livre, considéré comme répertoire bibliographique.

Enfin M. Beloch, après avoir conduit précédemment, en deux volumes, l'histoire grecque jusqu'à la bataille d'Arbèles (l'étude des sources de l'histoire d'Alexandre est à la fin du second volume), vient de reprendre notre sujet comme suite de ce travail : S. Beloch, *Griechische Geschichte*, t. I, 1893 ; t. II, 1897 ; t. III, (d'Alexandre à Hannibal), 1904 ; t. III, 2[e] partie (recueil d'études de détail sur la période traitée dans le t. III), 1904.

Voici en quels termes M. Beloch apprécie ses devanciers. (T. III, 2[e] partie, p. 14 sur Droysen) :

« L'ouvrage offre dans la première partie un panégyrique d'Alexandre, dans la seconde partie une paraphrase des sources de l'histoire des Diadoques, dans la troisième partie une série de constructions arbitraires, souvent édifiées avec un mépris souverain da la tradition ; le tout dans une langue fleurie, çà et là guindée jusqu'à devenir un pathos ampoulé. »

Ibid., p. 15 (sur Niese) :

« Le livre est sous beaucoup de rapports l'antithèse exacte de l'exposition de Droysen : un style plat, par moments purement trivial, une composition déchiquetée suivant des considérations toutes superficielles une absence complète d'effort vers une compréhension vraiment historique du sujet. »

Un auteur qui juge ses prédécesseurs avec si peu de ménagements nous autorise à quelques critiques expéditives. Je dirai donc que M. Beloch aurait pu apprendre de Droysen à traiter avec moins d'assurance l'histoire de l'Orient au III[e] siècle avant J.-C., qu'il présente trop comme il ferait l'histoire de l'équilibre européen au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle après J.-C. Il aurait pu apprendre de Niese à ne pas interrompre brusquement son récit en 217, date

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vraiment peu significative pour un historien qui fait entrer, avec raison, Rome dans le cadre de son exposition, et à aller au moins jusqu'en 188. Bien que le livre soit original et intéressant dans la partie générale, bien que plus d'une étude de détail soit serrée et lumineuse (l'étude sur l'amphictyonie, l'étude sur la chronologie romaine, etc.), je ne saurais trop recommander de préférer Niese comme instrument de travail (1).

Mais tous ces ouvrages laissent de côté des parties entières de l'histoire romaine. Pour celle-ci, il faut remonter à Mommsen : *Rœmische Geschichte*, t. I (jusqu'à la bataille de Pydna), édition de 1874-75 ; traduction Alexandre-Cagnat-Toutain (1863-1889). L'ouvrage est toujours fondamental, quoiqu'il ait vieilli pour certains points.

Je ne vois à vous signaler comme étude d'ensemble postérieure, que Pais, *Storia di Roma*, 2 vol. (1898-1899). Le livre mettra ceux d'entre vous qui savent l'italien au courant des questions relatives à l'histoire romaine primitive; mais il s'arrête aux guerres puniques, et, pour la suite, il n'existe guère que des études de détail que je ne puis signaler ici.

Je ne tiendrai pas compte de cette division traditionnelle en histoire grecque et histoire romaine, et j'essaierai, en exposant l'histoire du monde méditerranéen du IV^e^ au II^e^ siècle, de mettre dans mon récit l'unité qui a existé dans la réalité. Ce sera, si vous voulez, la part d'originalité de ce cours, lequel n'a d'ailleurs d'autre prétention que d'être l'équivalent d'un manuel, — mais d'un manuel qui n'existe pas.

II. — Ecrivains conservés.

Les écrivains d'après lesquels nous exposons l'histoire de cette période sont presque tous postérieurs, — et même très sensiblement postérieurs, — aux événements qu'ils racontent : Polybe lui-même, comme nous allons voir, n'est témoin oculaire que pour une partie de l'histoire qu'embrasse son œuvre. Je commencerai par donner une brève énumération des auteurs principaux, afin que vous voyiez quels pauvres documents nous sommes forcés, par moments, de considérer comme des sources.

Un mot d'abord des commentateurs d'écrivains contemporains; des orateurs attiques du IVe siècle, par exemple, ou de Théocrite, le poète du IIIe. Ces scholiastes sont des philologues, qui s'attachent purement et simplement à l'explication de leur auteur ; mais, à

(1) L'*Histoire des Lagides* de M. Bouché-Leclercq (4 vol., 1903-1908) comprend une bonne partie de notre sujet.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

propos d'une allusion ou d'un nom propre, ils nous fournissent plus d'un renseignement — trop souvent erroné. Je citerai en particulier Didyme, philologue du Ier siècle avant J.-C., dont un papyrus vient de nous rendre un fragment assez long, relatif aux *Philippiques* de Démosthène : cf. Foucart, *Etude sur Didymos*, extrait des mémoires de l'Acad. des inscr. et b.-lettres, 1907.

Je nommerai, maintenant, les principaux auteurs dans l'ordre où nous les rencontrerons.

1° — *De 338 à 264.*

PHILIPPE ET ALEXANDRE. — Diodore de Sicile (Ier s. av. J.-C.) a écrit, sous le titre de *Bibliothèque historique*, une histoire universelle jusqu'à la conquête de la Gaule par César, en 40 livres. Il nous reste les six premiers et les livres XI-XX, avec des fragments importants du reste (trad. Hoefer, 4 vol., 1865). Le livre XVI traite de Philippe, le livre XVII d'Alexandre, les livres XVIII-XX des Diadoques jusqu'à la bataille d'Ipsus exclusivement, les fragments des livres XXI-XXXV vont jusqu'à l'époque de Mithridate. Diodore est la source principale pour l'histoire de l'Occident grec, et, pour l'histoire romaine, jusqu'à l'époque où commence Polybe, il a, comme premier auteur conservé, une importance qu'on commence seulement à reconnaître.

L'histoire d'Alexandre a été racontée par Quinte-Curce et Arrien. Quinte-Curce (Ier s. ap. J.-C.) (1) a écrit une *Histoire d'Alexandre*, comprenant aussi les événements survenus aussitôt après la mort du roi, en 10 livres : les huit derniers sont conservés presque en entier. — Arrien de Nicomédie, l'administrateur, philosophe et historien bien connu du IIe siècle ap. J.-C., a écrit une *Anabase d'Alexandre* en 7 livres, qui est la principale source de cette histoire : elle est complétée par l'Ἰνδική du même auteur. Arrien avait écrit aussi un ouvrage sur les événements survenus aussitôt après la mort d'Alexandre, ouvrage dont un fragment a été conservé par Photius (Arrien de la collect. Didot, p. 241 sqq.) et un autre retrouvé assez récemment par Reitzenstein (*Bres-lauer Philol. Abh*, III, 3, 1888). Enfin Arrien était l'auteur d'une *Histoire de Bithynie*, dont on a quelques fragments. — Le Pseudocallisthène, publié dans les *Scriptores rerum Alex*.

(1) Cf., dans la *Rev. de Philol.*, 1908, p. 210, un article où M. Pichon essaie de placer Quinte-Curce au IVe siècle : à mon avis, il ne réfute pas l'argument tiré de la mention des *Parthes*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Magni, à la suite de l'Arrien de la collection Didot, appartient au roman et non à l'histoire.

Orient, 323-264. — Pausanias, le périégète du II^e siècle ap. J.-C., a, dans son *Voyage en Grèce*, traduit et commenté par Fraser, 1898, 6 vol.), intercalé des notices historiques qui sont presque nos seuls renseignements sur certains faits, comme l'invasion gauloise en Grèce (280-79), l'histoire péloponnésienne de la première moitié du III^e siècle, etc. Mais, quand on a appris à apprécier par la comparaison certains de ses récits, on reste perplexe sur la qualité de ceux pour lesquels le contrôle est impossible.

Occident grec, 350-264. — Plutarque de Chéronée, le biographe et moraliste du II^e siècle après J.-C., a laissé une série de biographies parallèles (grecques et romaines), dont plusieurs sont relatives à notre époque : Démosthène, Phocion, Alexandre, Eumène, Démétrius, Pyrrhus, Aratus, Agis et Cléomène, Philopœmen, Fabius, Marcellus Flamininus, Paul-Emile. Pour certains faits, la guerre de Pyrrhus par exemple, Plutarque a la valeur d'une source.

Rome, 350-264. — Denys d'Halicarnasse, rhéteur du I^er siècle avant J.-C., avait composé, sous le titre Ῥωμαϊκὴ Ἀρχαιολογία, une énorme compilation sur l'histoire primitive de Rome (faits, institutions, mœurs, etc.) en 20 livres. Il nous reste les 11 premiers et des fragments du reste, par exemple un récit de la bataille d'Asculum contre Pyrrhus (édit. Jacoby, 1885). Le seul fait qui donne à ce travail, sinon de la valeur, du moins de l'intérêt, c'est qu'il est encore indépendant de Tite-Live.

2° — *Histoire de la civilisation.*

Strabon, géographe contemporain de J.-C., a laissé une *Géographie* qui nous est parvenue presque intacte (traduction Tardieu, 1867-87) ; elle contient, à propos des villes fondées par Alexandre ou ses successeurs, des renseignements importants pour l'histoire économique.

Diogène Laërce a écrit, au II^e ou au III^e siècle après J.-C., des *Vies des philosophes*, qui nous sont parvenues : c'est la source essentielle pour l'histoire de la philosophie à cette époque, puisque les œuvres originales sont perdues.

Pline l'Ancien, l'écrivain romain mort dans l'éruption du Vésuve en 79, est l'auteur d'une *Histoire naturelle* en 37 livres, qui nous a été conservée et où se trouvent dispersés les plus importants renseignements que nous ayons sur l'histoire de l'art. (Cf.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

K. Six-Blake, *The elder Pilny's chapters on the history of art*, 1896.)

3° — *De 264 à 168.*

Orient, 272-220. — Trogue Pompée, écrivain gallo-romain du Ier siècle avant J.-C., avait composé une grande *Histoire universelle*, que nous connaissons seulement :

1° par les sommaires (*prologi*) conservés (en tête du Justin de la collection Lemaire) ;

2° par l'abrégé à prétentions littéraires composé par Justin au IIe siècle après J.-C. (trad. Pessonneaux, 1862). Je ne donnerai le contenu des livres que pour la période pour laquelle nous sommes presque réduits à cette source :

L. XXIV, histoire de l'Orient, 280-279 ;
L. XXV, la suite jusqu'à 272 ;
L. XXVI, histoire de Grèce jusqu'en 243, d'Asie jusqu'en 246 ;
L. XXVII, histoire de l'Orient jusqu'en 223 ;
L. XVIII, histoire de la Grèce jusqu'en 219.

Eusèbe, l'évêque du IVe siècle, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, nous a laissé une *Chronique* qui a été reconstituée par M. Schœne (*Eusebii Chronicon*, éd. Schœne, 2 vol., 1866, 1875) ; c'est, avec Justin et Memnon, notre seule source pour l'histoire de l'Orient de 280 à 225.

Memnon était d'Héraclée sur le Pont (IIe siècle ap. J.-C. ?) et avait écrit une histoire de sa patrie, dont Photius nous a conservé une partie (dans les *Fragmenta historicorum graecorum* de Didot, III, 525 sqq.) ; elle jette quelque lumière sur l'histoire de l'Asie Mineure au IIIe siècle.

La seule partie un peu connue, dans cette période, est l'histoire de la guerre de Cléomène, racontée par Polybe (voir plus loin) et Plutarque.

Rome, 264-168. — Tite-Live, contemporain d'Auguste, avait écrit l'*Histoire romaine*, en 140 livres, divisés en décades. Nous n'avons plus que la 1re décade, où les livres VI-X traitent des guerres samnites, et les livres XI-XIV, allant de 219 à 168 : le reste n'est connu que par les sommaires (*periochæ*) et de rares fragments. Tite-Live est le seul texte complet pour la période qui suit 216.

Tite-Live est complété, pour la période antérieure à 216 et postérieure à 168, par les divers abrégés de Florus, d'Eutrope, d'Orose, qui tous dépendent de lui (les deux premiers figurent dans la collection Nisard ; pour Orose, cf. édit. Fanze,

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

Meister, Vienne, 1881. Il en est ainsi même de Dion Cassius, historien grec du IIIe siècle après Jésus-Christ, dont l'énorme histoire romaine ne nous est guère connue qu'en partie. (trad. Gros, 1845, sqq.).

Orient, 168-120. — Parmi les écrivains qui dépendent de Tite-Live, il faut faire une place à part à Appien, historien grec du IIe siècle, qui a écrit divers livres sur les guerres de Rome, guerres samnites, illyriennes, etc. Dans ses *Guerres de Syrie* et ses *Guerres de Mithridate*, il donne sur l'histoire de l'Orient aux IIIe et IIe siècles avant Jésus-Christ des renseignements qu'on chercherait en vain ailleurs.

Quant aux sources juives : les livres des Macchabées et Josèphe, j'aurai à en reparler. Je dirai seulement ici que, dans les commentaires de saint Jérôme sur Daniel (*Patrol. latine*, t. 25), il y a quelques renseignements à prendre sur l'histoire de Syrie aux IIIe et IIe siècles.

Si l'on ajoute à tout cela les recueils de stratagèmes de Frontin (coll. Nisard) et Polyen (coll. Didot), le recueil d'anecdotes d'Athénée (coll. Teubner), les lexiques des Byzantins, on se fera une idée des sources à l'aide desquelles nous pourrons reconstituer la période qui nous occupe.

III. — Historiens contemporains.

Tous ces auteurs ont écrit, comme nous, d'après d'autres historiens. Seulement ils avaient derrière eux une littérature historique extrêmement abondante : le livre de Susemiehl, *Geschichte der griech. Litter. in der Alexandrinerzeit*, 2 vol., vous montrera quel est le nombre de ces historiens perdus pour nous ; les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, ainsi que les *Fragmenta historicorum romanorum* de Peter, quelle est la rareté des fragments conservés par les auteurs postérieurs. Il est essentiel de se faire une idée des sources de nos auteurs ; mais le danger, ici, est de tomber dans une précision factice : les historiens anciens ne citent guère leurs références qu'en cas de polémique, et les indices d'après lesquels on prétend retrouver tel auteur perdu dans tel passage d'un ouvrage conservé sont généralement bien fugitifs. Bornons-nous donc à un tableau général.

Monde grec vers 350. — Sur l'état du monde grec au milieu du IVe siècle, il avait été fait une enquête complète, dont les résultats étaient consignés dans les Πολιτεῖαι d'Aristote et de ses disciples : les fragments de cet énorme recueil, rassemblés par les auteurs postérieurs, ont été réunis dans l'édition d'Aristote de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

collection Didot ; aujourd'hui, un papyrus nous a rendu un des livres presque au complet : la *Constitution d'Athènes* (édit. Kenyon, 1903).

Philippe. — La grandeur du personnage de Philippe et l'importance de l'entrée en scène des Macédoniens ont été compris par l'école historique du temps. Ephore avait mené son histoire universelle jusqu'au siège de Périnthe en 340, et Diyllos l'avait continué. Théopompe, autre élève d'Isocrate, avait écrit la suite de son histoire grecque sous le titre d'*Histoire philippique.* Le sujet fut repris vers 300 par un historien national, Marsyas de Pella. Mais l'ouvrage de Théopompe semble avoir toujours été le plus lu : quand on voit Trogue Pompée intituler son histoire universelle *Histoire philippique,* bien que Philippe n'y tînt pas une place prépondérante, il est difficile de ne pas reconnaître à ce traité l'influence de l'historien attique.

Alexandre. — Alexandre, plus encore que son père, attira l'attention de ses contemporains et, malheureusement aussi, mit en mouvement leur imagination. Callisthène, le neveu d'Aristote, avait écrit une histoire du roi, interrompue par la mort tragique du philosophe en 327 : en comparant son récit de la bataille d'Issus, qui nous est connu par la polémique de Polybe (XII, 17 sqq.), aux récits postérieurs, on pourra se rendre compte de l'influence qu'il a exercée.

Onésicrite, le pilote du Roi, et Néarque, son amiral, avaient aussi traité en partie l'histoire dont ils avaient été témoins, mais déjà commençait la légende ; quand Onésicrite lut ses récits à Lysimaque, un des généraux du conquérant, celui-ci lui demanda, dit-on : « Et moi, où étais-je donc pendant que tout cela se passait ? » Aussi deux officiers d'Alexandre, le roi d'Egypte Ptolémée et Aristobule, crurent-ils devoir présenter des récits plus exacts. Leurs ouvrages devaient être assez différents ; mais, comme ils ont servi ensemble de base à l'*Anabase* d'Adrien, il est difficile de distinguer ce qui revient à l'un et à l'autre. Cependant la légende continuait à se développer, et, dès le début du III^{e} siècle, l'histoire de Clitarque ressemblait par plus d'un trait à un roman ; pourtant, l'ouvrage de Quinte-Curce, qui en est dérivé, est encore une histoire ; mais nous sommes là au début d'un filon littéraire, dont les derniers aboutissants sont les romans d'Alexandre du Moyen Age.

Successeurs d'Alexandre. — L'histoire des successeurs d'Alexandre et des guerres qui aboutirent à la constitution des grandes monarchies macédoniennes a été écrite d'abord par Hiéronyme de Cardie, compatriote et ami d'Eumène, puis attaché aux Antigo-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nides et gouverneur de Thèbes pour Démétrius Poliorcète, vers 290 : son influence est sensible partout dans les historiens postérieurs. Cependant la même période avait été racontée par un Athénien, Démocharès, le neveu de Démosthène ; mais son ouvrage s'est effacé devant l'histoire bien plus compréhensive de Duris de Samos (début du IIIe siècle). Ces historiens avaient fait entrer l'Occident dans le cadre de leur exposition : Hiéronyme conduisait son récit jusqu'à la guerre de Pyrrhus en Italie inclusivement, et Duris parlait des guerres des Romains et des Samnites.

Occident. — L'Occident grec avait pourtant son école historique spéciale, représentée, au temps des Denys, par Philistos. Depuis, la tradition s'était continuée : l'histoire d'Agathocle fut écrite par Kallias et par Antandre, le frère même du fameux tyran. Mais le grand nom ici est Timée (1re moitié du IIIe siècle). Timée avait été amené à traiter au moins l'histoire contemporaine de l'Orient, puisqu'il parlait de l'invasion gauloise en Grèce, mais c'est comme source de l'histoire de l'Occident que son ouvrage est fondamental. L'histoire de Rome était certainement comprise dans ces récits, ainsi que dans les mémoires du roi Pyrrhus, et dans l'ouvrage de Proxénos (IIIe siècle), l'historien national de l'Epire. En revanche, l'annalistique romain n'avait pas encore commencé : c'est seulement au début du IIe siècle que Caton l'Ancien écrivit son ouvrage des *Origines*, dont la perte est si fâcheuse pour la connaissance de l'histoire italienne jusqu'aux guerres puniques.

Histoire de la civilisation. — Au IIIe siècle, on a commencé à sortir un peu de l'histoire politique, à écrire sur l'histoire économique, sur l'histoire de l'art, etc. C'est surtout l'histoire des écoles philosophiques qui a attiré l'attention : au IIe siècle avant J.-C., a paru l'ouvrage essentiel sur le sujet, les *Biographies* d'Hermippos, très lues encore par Plutarque et Diogène Laerce. De même l'histoire de l'art a été mise à la mode par les *périégètes*, dont le plus connu est Polémon (IIe siècle).

Orient, IIIe siècle. — Par contre, l'histoire politique de l'Orient au IIIe siècle ne semble avoir inspiré aucun grand historien : on ne sait de quels matériaux s'était servi l'historien du Ier siècle, Timagène, dans ses travaux sur *les Rois* ; car la postérité a laissé se perdre très vite cette branche de l'historiographie. Il faut faire exception pour l'histoire du Péloponnèse au IIIe siècle, qui était racontée, d'une part, dans les mémoires d'Aratus, le célèbre Achéen, d'autre part dans l'histoire de Phylarque. Polybe et Plutarque nous ont conservé les traits principaux de ces ouvrages, et surtout l'opposition complète qui existait entre eux.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Occident, 264-201. — C'est déjà vers l'Occident que se portait alors l'intérêt des historiens, vers le grand duel de Carthage et de Rome. La 1re guerre punique avait été racontée par Philinos, qui était d'Agrigente, le foyer principal des sympathies carthaginoises, et qui, par conséquent, s'opposait fortement au premier des annalistes latins, Fabius Pictor. Polybe s'est servi de l'un comme de l'autre. Hannibal avait inspiré une série d'historiens, Sosile de Lacédémone, Chéréas, etc.; et, d'autre part, Cincius Alimentus, l'annaliste romain, avait été son prisonnier : Polybe eut à refaire sur plus d'un point (par exemple, au point de vue géographique) le travail des premiers.

Orient, 201-168. — Les guerres des Romains en Orient ont donc trouvé toute une école historique prête.

On se fera une idée de l'activité historiographique de l'époque par cette discussion de Polybe avec les historiens rhodiens Zénon et Anthisthène (XVI, 14 sqq.) :

« Comme quelques historiens particuliers ont écrit, avant moi, les événements qui sont arrivés dans ce temps-là chez les Messéniens et les autres alliés, je veux parler d'eux brièvement. Je ne les passerai pas tous en revue; je ne m'arrêterai qu'à ceux que je crois dignes d'être relevés. Zénon et Antisthène, tous deux Rhodiens, sont de ce nombre et méritent notre attention pour plus d'une raison, car ils sont auteurs contemporains, ils ont gouverné la République, et, quand ils ont écrit, ce n'a point été par des vues d'intérêt, mais par désir de gloire et en tant qu'hommes d'Etat. Ce qui m'oblige à m'expliquer sur leur compte, c'est que je traite les mêmes choses qu'ils ont traitées. Si je ne prévenais pas le lecteur, ébloui par la célébrité de la République rhodienne et par la réputation où elle est de se distinguer particulièrement dans les affaires de mer, il serait porté, lorsque je ne conviendrais pas avec eux, à ajouter foi à leur rapport plutôt qu'au mien... »

— Suit la polémique sur des récits relatifs à Philippe V de Macédoine...

« Au reste, à l'égard des fautes de géographie que nous venons de relever, comme elles sautaient aux yeux, j'en ai écrit à Zénon lui-même, car il n'est pas beau de tirer avantage des fautes d'autrui pour se faire de la réputation à ses dépens. C'est cependant un procédé assez ordinaire. Mais, loin d'en agir ainsi, je crois qu'en vue de l'utilité publique nous devons, autant qu'il est possible, non seulement travailler nos ouvrages avec soin, mais encore aider aux autres à vérifier les leurs. Par malheur, cet historien reçut ma lettre, quand l'histoire était déjà répandue dans le public et qu'il n'était plus possible d'y rien changer; il en fut au désespoir ; mais, du reste, il prit en très bonne part les avis que je lui avais donnés. Je prie ceux qui me suivront detenir la même conduite à mon égard... »

Mais nous arrivons au temps où nous avons, enfin, une source originale, Polybe.

Polybe, né à Mégalopolis à la fin du IIIe siècle, homme d'Etat

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

achéen, déporté en Italie en 167, mort vers 129, le seul de tous ces historiens qui ait vécu une partie des événements qu'il raconte dans son *Histoire* (40 livres). Nous n'avons malheureusement que les 5 premiers livres, contenant l'histoire de Rome et de Carthage de 264 à 216, l'histoire de la Grèce et de l'Orient de 227 à 216; pour le reste, qui allait jusqu'en 146, nous avons des fragments nombreux que l'ordre chronologique suivi par l'auteur ne permet de classer qu'en partie (édit. Büttner-Wobst, 1899 sqq.). Polybe a influencé tous les auteurs suivants pour l'histoire de la période où il est témoin oculaire : 201-146.

La question importante est de savoir dans quelle mesure Tite-Live est indépendant de Polybe : la comparaison est possible seulement pour les livres XXI-XXII, qui traitent des mêmes faits que le livre III de Polybe. Pour les livres XXXI-XLV, on ne peut rapprocher Tite-Live que des fragments de Polybe : c'est ce qu'a fait Nissen, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der 4 ten und 5 ten Dekade des Livius*, 1863, ouvrage qui reste fondamental. Je dirai seulement que, d'une manière générale, on s'est exagéré l'influence de Polybe : les sources principales de Tite-Live, par exemple, ce sont bien les annalistes romains du IIe et du Ier siècle avant J.-C.

Orient, 168-120. — Après Polybe, nous ne trouvons plus de noms marquants jusqu'à Posidonios, auteur déjà d'une histoire du roi Persée, qui continua l'histoire polybienne jusqu'à l'époque de Mithridate.

Nous parlerons ailleurs de Jason, de Cyrène, historien juif de la seconde moitié du IIe siècle et source principale de l'histoire des Macchabées.

On peut déjà, par cette brève exposition, se faire une idée de l'importance de la littérature historique, dont l'écho seul est parvenu jusqu'à nous. Et combien d'autres œuvres dont le souvenir même a disparu, par exemple les histoires locales ! C'est ainsi que nous avons conservé par hasard le nom de Nymphis, historien d'Héraclée au IIIe siècle av. J.-C., dont Memnon a repris et continué l'œuvre. C'est ainsi, encore, que nous connaissons un ou deux historiens d'Argos, etc.

Nous ne pouvons, en dehors de Polybe, acquérir d'impressions directes que sur les productions les plus inférieures de cette littérature, les mementos chronologiques, les aide-mémoire, qui se prolongeaient de manuel en manuel. (Cf. Jacoby, *Apollodor's Chronik*, 1895.) Nous avons retrouvé, en effet, une chronique de ce genre, où un citoyen de Paros avait consigné les événements les plus importants à ses yeux, et qu'il avait exposée dans un

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

temple (264) : le début était connu depuis longtemps (cf. le premier volume des FHG de Didot), mais un fragment relatif à l'histoire d'Alexandre et de ses successeurs vient d'être retrouvé (MA, XXII, p. 187 sqq). De même nature, mais avec un caractère officiel, sont les *Fastes triomphaux*, où les archivistes romains ont consigné tous les triomphes des généraux romains avec la date exacte : on a retrouvé d'importants fragments d'un exemplaire de ce document inappréciable (CIL, I ^{2}, p. 153 sqq.).

Mais nous touchons, ici, aux documents originaux.

IV. — Documents contemporains.

Nous arrivons aux documents contemporains, sur lesquels se sont principalement concentrés les efforts des érudits, durant le dernier demi-siècle ; pour tout ce qui n'est pas l'histoire politique proprement dite, ce sont, en effet, les sources les plus importantes.

1° *Textes littéraires.*

La littérature grecque est faiblement représentée pour la période qui nous occupe. Au début, nous avons encore les orateurs attiques, les *Caractères* de Théophraste, etc. Mais, ensuite, nous ne trouvons plus guère que les *Idylles* de Théocrite, les *Mimes* d'Hérondas, Archimède (dont un fragment nouveau vient de revoir le jour : cf. *Revue scientifique*, oct. 1908).

La perte douloureuse est celle de la comédie nouvelle, que nous ne connaissons que par les imitations latines de Plaute et de Térence. Cependant les papyrus commencent à nous rendre au moins des fragments des originaux. (Cf. G. Lefèvre, *Comédies de Ménandre*, 1907.)

Une autre perte grave est celle des écrits philosophiques : là aussi, nous ne possédons que les imitations latines (Lucrèce, Cicéron, Sénèque).

Au reste, je puis me borner ici à renvoyer aux histoires de la littérature grecque et de la littérature latine : cf. par exemple la collection *Die Kultur der Gegenwart*, Teubner, 1905.

2° *Pièces d'archives.*

Si les œuvres littéraires nous montrent comment les hommes de ce temps pensaient et sentaient, ce sont les inscriptions, pa-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

pyrus, etc., qui nous mettent au courant du train ordinaire de la vie publique ou privée.

Les inscriptions grecques sont publiées, au fur et à mesure, sous les auspices de l'Académie de Berlin : *Inscriptiones græcæ*. Ont paru déjà :

I *Inscriptiones atticæ anno Euclidis vetustiores*, 1873.
II *Inscriptiones atticæ ætatis quæ est inter Euclidis annum et Augusti tempora*, 1877, 1895.
III *Inscriptiones atticæ ætatis romanæ*, 1878-1897.
IV *Inscriptiones Argolidis*, 1902.
V *Inscriptiones Megaridis et Bœotiæ*, 1892.
VI *Inscriptiones Phocidis, Locridis, Ætoliæ*, 1897.
VII *Inscriptiones Thessaliæ*, 1908.
VIII *Inscriptiones insularum maris Ægei* :
Rhodi, etc. 1895 ;
Lesbi, etc. 1899 ;
Symes, etc. 1898-1904 ;
Cycladum, 1903 ;
Amorgi, etc. 1908 ;
IX *Inscriptiones Siciliæ et Italiæ* 1890.

Pour le reste, on trouvera les principales inscriptions dans les recueils de Michel (*Recueil d'Inscr. gr.*, 1900) et de Dittenberger (*Sylloge Inscriptionum græcarum*, deuxième édition, 1898-1901,

Quant aux inscriptions latines, nous n'aurons à nous servir que du tome I du *Corpus Inscriptionum latinarum* (Berlin, 1863).

On peut souvent tirer parti des inscriptions pour l'histoire politique (Cf. Haussoullier, *Etudes sur l'histoire de Milet et du Didymésion*, 1902). Des pièces comme la lettre d'Antigone aux Scepsiens, la lettre de Philippe aux Lariséens, les *Fastes triomphaux*, sont des documents de haute valeur. Mais, là où nous sommes réduits aux sources épigraphiques, que d'incertitudes ! Prenons, par exemple, les inscriptions de Delphes relatives à la période de la domination étolienne (IIIe siècle), si nombreuses, mais qui ne sont pas datées pour nous. M. Pomtow les avait classées d'après certains indices et avait cru pouvoir en tirer une chronologie de l'histoire amphictyonique au IIIe siècle. M. Beloch, en déplaçant une dizaine de noms d'archontes, donne un tableau de l'histoire étolienne, qui diffère radicalement de celui de M. Pomtow. Deux ou trois phrases d'un historien même inférieur trancheraient la question, dont tant de documents difficiles à étudier laissent la solution douteuse. Si l'on veut voir ce que peut donner l'épigra-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

phie pour illustrer les textes des historiens, on se reportera à quelques articles de M. Holleaux dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* sur les assemblées étoliennes, sur la bataille de Sellasie, etc., articles que je citerai en temps et lieu voulus.

Ce que donnent surtout les inscriptions, en dehors de la satisfaction du contact direct avec la réalité, ce sont des renseignements sur les institutions, sur les mœurs, sur la vie économique surtout. A ce dernier point de vue, on pourra se reporter, à titre d'exemple, à certains articles de M. Homolle dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (sur les Romains à Délos, sur la comptabilité du temple, etc.), que nous rencontrerons plus tard.

On peut dire la même chose des *papyrus*, dont l'étude ne fait que commencer; vous trouverez les principaux recueils à l'Institut de papyrologie, qui siège ici même; je me bornerai donc à vous signaler l'*Archiv. für Papyrusforschung*, de Wilker. Ces documents sont relatifs seulement à l'Egypte; mais la lumière projetée sur cette province spéciale éclaire toute l'histoire économique du monde hellénique après Alexandre. C'est ainsi que le travail de M. Wilcken sur les pièces de comptabilité inscrites sur des tessons de poterie (*Griechische Ostiaka*, 2 vol., 1899) est un ouvrage fondamental pour l'histoire économique.

3° *Les monnaies.*

La plus riche collection est celle du British Museum : *Catalogue of Greek Coins*, 1875 sqq. M. Babelon a déjà publié, parmi les monnaies du Cabinet des médailles, celles des *Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (1890) Quant aux monnaies romaines, il n'existe pas de *Corpus* depuis celui de Cohen (*Recueil des monnaies romaines*, 1857) ; on consultera provisoirement Barclay Head, *Historia Numorum*, 1887. Les monnaies donnent plus d'un renseignement sur l'histoire politique (par exemple, les monnaies des tyrans de Sicile) ; mais c'est surtout pour l'histoire économique qu'elles ont une importance primordiale que, chose curieuse, on ne semble généralement pas mesurer exactement. Certaines études de détail, dispersées dans les périodiques, *Revue Numismatique*, etc.), et dont nous aurons à nous occuper, permettront de mettre ce point en lumière.

4° *Fouilles.*

Pour les autres documents non écrits, — sauf pour les morceaux sculpture qui ont trouvé un historien dans M. Collignon

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Etat du monde grec vers 350	Philippe 369-336	Alexandre 336-323	Diadoques 323-280	Gaulois 280-270	Occident grec 350-270	Rome 350-264
Aristote, πολιτεῖαι	(Orateurs) Ephore et Théopompe Marsyas	Callisthène Néarque Ptolémée et Aristobule				
					Callias Antandre	Callias
		Clitarque	Démocharès Hiéronyme [M. Par.] Duris	Timée ?	Hiéronyme Timée Duris	Timée Duris
						Caton
						Annalistes
	Scholiastes Diodore Tr. Pompée	Diodore	Diodore	Tr. Pompée	Diodore	Diodore Denys Tite-Live etc.
		Q. Curce ?				
	Plutarque	Plutarque Arrien	Plutarque	Pausanias	Plutarque	Appien
		Romans				

N. B. — A cause de la pagination, nous sommes obligés à notre regret de placer ce

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Situation économique IIIe siècle	Philosophie IIIe siècle	Art IIIe siècle	Orient 270-215	Guerres puniques 264-201	Rome et l'Orient 215-168	Orient 168-120	
							330
							300
							264
Eratosthène			Aratus	Philinos			215
	Hermippos			Fabius			
			Phylarque	Sosile Chéréas Cincius	Hannibal Zénon		184
		Périégètes	Polybe	Polybe	Antisthène Polybe	Polybe (Jason)	150
							120
			Timagène	Annalistes	Annalistes	Artémidore ? Posidonios (Macchabées)	90
						Diodore	50
			Tr. Pompée	Tite-Live etc.	Tite-Live etc.	Tr. Pompée	J.C.
Strabon Pline		Pline				[Josèphe]	
		Pausanias	Plutarque	Plutarque Appien	Plutarque Appien	Appien	100
							200
	Diog. Laërce						
				Dion Cassius	Dion Cassius		
Athénée ?							
			Eusèbe			Eusèbe	350
	Suidas						1000

tableau avant la fin de la leçon de M. Cavaignac.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

(*Histoire de la sculpture grecque*, 2 vol., 1893, 1897), — le mieux sera de se reporter aux comptes rendus des grandes fouilles, qui sont achevées ou se poursuivent encore sur les différents points du monde méditerranéen, à Milet, Priène, Ephèse, Pergame, à Délos, Epidaure et Delphes, en Sicile et au Forum romain. Pour les fouilles terminées, il existe des ouvrages d'ensemble, par exemple :

Wiegand, *Priene*, 1903.

Thédenat, *Le Forum romain*, 1907, et Hülsen, *Das Forum Romanum*, 1904.

Mais, pour les fouilles en cours, il faut feuilleter les périodiques, si l'on ne veut se contenter de livres comme Ziebarth, *Kulturbilder aus Griechischen Städten*, 1907.

Ce qu'il faut chercher surtout dans ces ouvrages, ce sont les photographies, qui donneront l'impression, si nécessaire, du milieu géographique, à ceux qui ne pourront l'acquérir directement.

Ce sur quoi je ne saurais assez insister, en terminant cette étude de sources, c'est sur la nécessité de ne pas séparer systématiquement l'étude des sources relatives à l' « histoire grecque » et des sources relatives à l' « histoire romaine ». Quoi qu'il ait été fait, il y a encore beaucoup à tirer, surtout pour cette période, du rapprochement constant des unes et des autres. Un livre comme celui de M. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146*, 1905, que je cite à titre d'exemple, le montre bien. Mon cours n'a d'autre objet que d'indiquer ce qu'il y a à obtenir de cette étude simultanée, et, s'il encourageait certains d'entre vous à pousser plus avant dans la voie indiquée, j'estimerais n'avoir pas perdu mon temps.

E. Cavaignac,
Ancien élève de l'Ecole d'Athènes,
Docteur ès lettres.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

La Morale.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le mérite et le démérite.

Dans la dernière leçon, nous avons étudié la responsabilité au point de vue général, en nous occupant tout spécialement de ses conditions psychologiques. Aujourd'hui, nous allons l'étudier au point de vue spécialement moral, en la considérant sous ses deux aspects opposés : par rapport au bien accompli et par rapport au mal accompli.

Quand elle est ainsi étroitement rattachée à l'idée du devoir sous ses deux formes, l'obligation et la défense, la responsabilité s'appelle mérite et démérite.

Le mérite est une conséquence de l'acte bon, comme la vertu ; le démérite est une conséquence de l'acte mauvais, comme le vice ; mais ce sont là des idées différentes ; vertu et vice ne sont que l'application à la morale d'un concept purement psychologique, celui d'habitude ; la vertu est l'habitude de bien agir ; le vice, l'habitude de mal agir. Au contraire, mérite et démérite sont des concepts strictement moraux, et, comme tels, ils ont un caractère original ; ils sont nouveaux pour nous ; ils diffèrent des concepts qu'ils supposent, car ils ajoutent à ces concepts quelque chose qui leur est propre.

Je dois faire observer que le sens étymologique de *démérite* est diminution du mérite. L'homme qui fait d'ordinaire des actes bons, s'il commet une faute, démérite, au sens primitif et rigoureux du mot. Mais le mot *démérite* a pris dans l'usage le sens d'*antimérite*, et c'est dans ce dernier sens, qui est consacré, que nous l'employons.

Ces deux idées de mérite et de démérite ont deux aspects, ou, plus exactement, contiennent deux éléments, lesquels, d'ailleurs, sont liés l'un à l'autre, ce qui explique l'unité de l'idée.

Le mérite et le démérite sont, d'abord, des qualités morales de la personne, de l'individu conscient qui dit moi ; mérite et démérite signifient la situation morale de quelqu'un, son état au point de vue moral à un moment donné, sa valeur morale. Les personnes

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sont bonnes ou mauvaises, et plus ou moins bonnes ou mauvaises, en conséquence de leurs actes passés bons ou mauvais et du degré de bonté ou de méchanceté de ces actes. Les actes bons totalisés font et mesurent le mérite ; les actes mauvais totalisés font et mesurent le démérite. Ainsi le mérite et le démérite sont comme deux nombres, deux valeurs, au sens quantitatif du mot ; ce sont deux quantités plutôt que deux nombres, car il sera toujours impossible de déterminer la valeur numérique d'une quantité de cette sorte.

Rappelons-nous que, jadis, il nous a été impossible de traiter des lois de la conscience sans élaborer la notion de *quantité de conscience*, quantité qui appartient à chaque fait de conscience considéré à part, et qui appartient aussi à la conscience à chacun de ses moments ; la conscience d'un homme éveillé, par exemple, est plus grande que celle d'un dormeur ; mais il est impossible de mesurer cette quantité de conscience ; c'est une notion qui s'impose à l'esprit, mais que l'esprit ne peut traduire en nombre.

La notion de quantité que nous rencontrons ici est du même ordre ; et, de même que la quantité psychologique ne peut être mesurée, de même la quantité morale ne peut pas davantage être mesurée. Malgré cela, il est impossible de parler du mérite et du démérite, sans les considérer comme des quantités.

De plus, pour se faire une idée de la valeur morale de quelqu'un, à un moment donné, il faut considérer tous ses actes passés, qui peuvent être qualifiés de bons ou de mauvais ; il y en a nécessairement des uns et des autres ; l'homme que l'on appelle bon est celui qui a plus de bien que de mal dans son passé, et l'homme que l'on appelle mauvais est celui qui, dans son passé, a plus de mal que de bien. Donc le mérite ou le démérite d'un agent s'obtient par une opération d'ordre arithmétique : on soustrait la quantité la moins forte ; le *reste* est la *note* ou la *cote* morale de la personne, son degré de valeur en bien ou en mal.

Bien plus : au cours de la vie d'un homme, cette valeur augmente ou diminue, et elle peut changer de signe. Parfois, en effet, celui qui était davantage bon que mauvais, peut devenir plus mauvais que bon ; de même, un méchant peut s'amender et finir par avoir dans son passé plus de bien que de mal. Alors la valeur morale d'un individu, qui était positive, devient négative, s'il devient plus mauvais que bon ; et, au contraire, sa valeur, de négative, devient positive, s'il acquiert plus de mérite qu'il n'avait de démérite. Quand, enfin, arrive la mort, la valeur morale acquise pendant la vie ne change plus ; elle est définitivement fixée. On voit répresentée sur les tombeaux égyptiens la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pesée des âmes par des serviteurs de Dieu, des sortes d'anges ; la religion des Egyptiens avait imaginé une sorte de service d'anthropométrie morale à l'entrée de l'autre vie. C'est là une figure matérielle d'un fait social journalier : au lendemain de la mort d'un homme, on le juge, on le pèse, on fixe sa place, son rang, parmi les méchants ou parmi les honnêtes gens.

Tel est le premier aspect des idées de mérite et de démérite. Si l'on s'y attache, il peut sembler, à première vue, que le mérite et son contraire impliquent l'idée du moi substantiel, d'une réalité permanente, qui ne change pas à travers la succession des états de conscience. C'est cet élément permanent qui serait qualifié en bien ou en mal. Mais c'est là une pure apparence : le moi substantiel (s'il faut l'admettre, ce que je ne crois pas) ne peut changer, tandis que la valeur morale de l'individu est instable, changeante, comme nous venons de le constater. En réalité, la psychologie empiriste ou phénoméniste rend compte du mérite mieux que la psychologie métaphysique et substantialiste ne saurait faire. Ce qui est vrai, c'est que le mérite implique la solidarité de nos moments successifs, leur continuité, et le souvenir, à chaque moment, de notre passé.

En effet, avant qu'on nous juge, nous nous jugeons, nous sentons ce que nous sommes, ce que nous valons, et cela dépend de notre passé, que nous ne pouvons pas oublier, car, normalement, la continuité de notre vie consciente implique le souvenir de notre passé ; l'idée du moi, qui nous est presque toujours présente, est faite surtout de l'idée de notre passé. Ainsi chaque moment présent, plein du passé, implique une certaine valeur actuelle de l'individu en bien ou en mal ; et le mérite et le démérite appartiennent à la totalité de notre passé, en tant qu'il est synthétisé dans notre conscience présente.

Mais cette valeur présente en bien ou en mal résulte des actes passés, se décompose en autant d'éléments qu'il y a eu d'actes successifs dans notre durée ; le mérite appartient à la personne, mais il résulte des actes de la personne. Ici apparaît une nouvelle différence entre le mérite et la vertu. Un seul acte bon ne fait pas la vertu, dit Aristote ; mais un seul acte bon fait du mérite, est méritoire. Rappelons les formules que nous avons déjà énoncées : tout acte bon est méritoire ; tout acte mauvais est déméritoire.

Mais nous pouvons mettre en rapport la qualification des personnes et celle des actes de la personne ; nous dirons donc : tout agent est méritant en proportion de ses actes bons passés,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et déméritant en proportion de ses actes mauvais passés. La qualification morale est ainsi transportée des phénomènes successifs et discontinus aux consciences continues, aux agents, le phénomène appelé action étant considéré comme émanant de l'agent, conscience continue qui fait effort vers des fins.

Une remarque s'impose, ici, pourtant : il est tout naturel de qualifier les actes un à un de bons ou de mauvais, et, quand on considère un agent à un moment donné, il est tout naturel d'apprécier sa valeur totale, son mérite ou son démérite. La qualification primaire en bien ou en mal s'applique plus volontiers aux actes, et la qualification secondaire de mérite ou de démérite s'applique plutôt aux agents, aux personnes. La valeur d'un individu, c'est son mérite ; on totalise les mérites d'un individu ; on ne totalise pas la bonté des actes. Il y a là une nuance qu'il importe de préciser : la valeur morale d'un agent, à un moment donné, c'est son mérite ou son démérite ; c'est ainsi que l'on juge une personne ; incontestablement, cette valeur résulte des actes bons ou mauvais passés, et cela parce que chaque acte bon passé était méritoire ; mais les idées de mérite et de démérite servent surtout à qualifier les agents.

Etudions, maintenant, le deuxième élément des idées de mérite et de démérite. Ici encore, nous allons éclairer les idées de mérite et de démérite en les comparant aux idées de vertu et de vice. Le mérite est la qualité des personnes ou des agents acquise par leurs actes ; la vertu aussi, mais la vertu est une promesse d'actes futurs semblables aux actes passés, actes futurs que l'on prévoit comme une conséquence normale des actes passés. Si le mérite est une promesse ou quelque chose d'analogue, s'il a une portée sur l'avenir, elle est autre ; il donne à l'agent le droit au bonheur en conséquence de ses actes passés. La vertu est l'habitude du bien ; l'homme qui cesse de faire le bien a été vertueux, il ne l'est plus, mais il garde le mérite de ses actes ; ce mérite n'augmente plus, mais il demeure intact.

Le mérite, ou le démérite, avons-nous dit, c'est une qualité de la personne. Si l'on s'en tient là, l'idée reste à l'état brut, sans analyse. En plus de l'idée d'une valeur de la personne, le mérite contient l'idée du droit au bonheur ; le démérite, l'idée du droit au malheur ; et c'est par ce contenu qu'on peut les définir : dans l'opinion du sens commun, le mérite est le droit au bonheur, le démérite est le droit au malheur.

Cette opinion de la conscience morale commune constitue un jugement synthétique *à priori ;* car elle consiste à poser l'union, sous certaines conditions, de ces idées, que nous avons

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

autrefois dissociées pour constituer l'idée du bien moral et du mal moral selon l'opinion commune, à savoir l'idée de moralité et l'idée de bonheur, l'idée d'immoralité et l'idée de malheur. Mais il n'est pas facile de formuler ce jugement ; le langage usuel s'y montre rebelle. Essayons, cependant : pour toute bonne action, un bonheur consécutif et proportionnel à sa bonté est de droit, c'est-à-dire moralement bon ; pour toute mauvaise action, un malheur consécutif et proportionnel à sa gravité est de droit, c'est-à-dire moralement bon.

Voici des formules qui expriment peut-être la même idée synthétique d'une manière plus satisfaisante : le bonheur est de droit pour toute conscience proportionnellement à l'obligatoire accompli par cette conscience ; le malheur est de droit pour toute conscience proportionnellement au défendu accompli par cette conscience. Mais ces deux formules ne suffisent pas : il faut prévoir l'antisanction comme la sanction ; ajoutons donc, dans le même style : le malheur est d'antidroit pour toute conscience proportionnellement à l'obligatoire accompli par cette conscience; le bonheur est d'antidroit pour toute conscience proportionnellement au défendu accompli par cette conscience.

Mais l'idée de proportion ne doit-elle pas disparaître, quand il s'agit d'antisanction ? Dans les deux premières thèses, le bonheur et le malheur sont de droit jusqu'à une certaine limite, puis indifférents au point de vue moral ; il s'agit donc, dans les deux premières formules, d'une certaine dose de bonheur ou de malheur qui seule est légitime ; si on la dépasse, on sort du droit. Mais le bonheur et le malheur d'antidroit sont d'antidroit à une dose quelconque ; on peut dire, il est vrai, qu'ils sont plus ou moins d'antidroit, plus ou moins injustes, selon le degré du bien et du mal accomplis ; *proportionnellement*, dans les deux dernières formules, se rapporte au terme *antidroit* et non pas aux termes *bonheur* et *malheur*. Pour éviter toute confusion, il vaut mieux supprimer, dans le second cas, l'idée de proportion. Je proposerai donc comme formules définitives celles-ci : le bonheur consécutif et proportionnel au bien accompli est moralement bon ; le malheur consécutif et proportionnel au mal accompli est moralement mauvais ; — le malheur consécutif au bien accompli est moralement mauvais ; le bonheur consécutif au mal accompli est moralement mauvais.

Les deux aspects ou éléments des idées de mérite et de démérite peuvent maintenant être réunis. Le mérite est ce qui est récompensé, étant le droit de la personne à la récompense ; le démérite est ce qui est puni, étant le droit de la personne à la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

punition. Ce sont là des quantités instables ; toute activité nouvelle, bonne ou mauvaise, les fait monter, croître ou changer de sens ; le droit au bonheur peut devenir droit au malheur, ou inversement. Et, d'autre part, toute récompense ou punition effectuée, réalisée, les font baisser ; selon la mesure où j'ai été récompensé, j'ai moins droit à être récompensé, et, inversement, selon la mesure où j'ai été puni, j'ai d'autant moins droit à être puni ; le fait accompli annule le droit. Dans la personne sont totalisés les mérites et les démérites partiels ; chacun d'eux est une unité les mérites font le mérite ; les démérites font le démérite ; la somme totale, ou plutôt la somme moins la somme de sens contraire, la différence, la somme nette, constitue le mérite ou le démérite de la personne à chaque moment. En cette somme nette consiste la valeur morale de la personne, à un instant de son existence.

On peut, dès lors, formuler le double axiome, le double principe synthétique, en se plaçant au point de vue de la valeur de la personne. Cette valeur, nous ne pouvons la comprendre autrement que comme un droit soit au bonheur, soit au malheur, sans nous préoccuper aucunement de savoir si ce bonheur et ce malheur seront réalisés, ni par qui ou comment. Bref, nous considérons ici le mérite comme un droit au bonheur, en faisant abstraction, autant que possible, de ce bonheur, que nous pensons être de droit ; pour cela, nous ne nous préoccupons ni des caractères qu'il aurait s'il devenait réel, ni des causes ou moyens plus ou moins efficaces qui pourraient le réaliser ; c'est un bonheur abstrait, indéterminé en lui-même, indéterminé quant à ses chances de devenir réel, indéterminé quant aux conditions de sa réalisation. De même pour le démérite et pour le malheur impliqué dans cette idée. Mais l'abstraction ne peut aller jusqu'à supprimer le bonheur et le malheur ainsi indéterminé ; il suffit de réfléchir pour apercevoir dans l'ordre du souhaitable ce bonheur et ce malheur, correspondant à la valeur de la personne. La synthèse des idées de valeur personnelle et de bonheur de droit, de valeur personnelle négative et de malheur de droit, s'impose à l'esprit, et cette synthèse est le contenu de l'idée de mérite; car, si l'on analyse cette idée, on la trouve constituée par ces deux idées indissolublement unies. L'axiome du sens commun recevra donc cette forme : la valeur positive ou négative de la personne dans l'instant fait et mesure son droit au bonheur ou au malheur dans l'avenir ; ce qui revient à : la valeur morale du passé de toute personne fait sa valeur présente et mesure à l'avance la moralité ou l'immoralité du bonheur ou du malheur à venir de cette même

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

personne. — Je maintiens ici l'idée de mesure ou de proportionnalité, bien qu'elle ait deux sens différents selon les cas, m'étant suffisamment expliqué sur ce point.

Ces formules laborieuses expriment un jugement synthétique *à priori*, une synthèse des concepts de bien moral et de mal moral, d'une part, de bonheur et de malheur d'autre part, synthèse évidente, certaine pour le sens commun moral, synthèse qui n'est ni déduite, ni induite, mais spontanée : c'est donc un axiome synthétique.

Une de ses conséquences est le concept du souverain bien, au sens kantien du mot, c'est-à-dire l'idée du bonheur qui est moral, du bonheur moralement bon.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Les populations ouvrières de la France de 1848 à 1870.

Nous avons vu, dans la précédente leçon, comment est composée et répartie la population industrielle de la France de 1848 à 1870.

En industrie comme en agriculture, la France a conservé les procédés de l'ancien temps. Ce qui domine, ce sont les artisans travaillant pour leur compte personnel avec un compagnon. — L'industrie concentrée qui fait travailler des salariés est beaucoup moins importante. Beaucoup sont encore ouvriers à domicile, comme au Moyen Age, principalement dans le tissage. — L'industrie organisée en ateliers ne domine guère que dans la filature du coton, les mines, les forges et quelques industries. Les ateliers eux-mêmes ne sont pas de grandes entreprises ; la plupart ne dépassent pas 100 ouvriers ; on trouve la grande industrie dans les anciennes régions où elle a commencé en partie pour des raisons agricoles locales (proximité de la laine ou du bois) : le Nord, la Champagne, la Normandie, l'Alsace (fils et tissus), l'Est (forges), le Nord, le Rhône et la Loire (mines). — Il y a très peu d'industrie dans l'Ouest et le Sud.

Nous avons vu que, de 1848 à 1870, la grande industrie a augmenté dans les mêmes régions et dans quelques endroits à cause des mines de houille ou de fer (Pas-de-Calais, Cher, Meurthe-et-Moselle). L'industrie s'est un peu concentrée, surtout en Normandie et dans l'Ouest, où le nombre des tisserands à domicile a diminué. Mais, dans l'ensemble la petite industrie reste dominante.

Nous allons voir, aujourd'hui, comment s'est transformée la condition des ouvriers (non pas des artisans). Nous examinerons successivement leur condition matérielle, leur condition légale et leurs organisations.

Nos sources principales sont les enquêtes officielles de 1848, 1861 et 1872. — On trouve le rapport, sur cette dernière enquête,

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

dans le *Journal officiel* du 21 novembre 1875.) — Viennent ensuite les enquêtes officieuses des économistes que nous avons citées, précédemment : ce sont celles d'Ad. Blanqui (1849), d'Audiganne (1852-1860), de L. Reybaud (1858-1866). Il faut y ajouter les enquêtes rétrospectives récentes de l'Office du travail.

Nous possédons, en outre, quelques tarifs de salaires.

Nous avons à notre disposition, comme écrits d'ouvriers, le discours de Corbon à l'Assemblée nationale et son livre intitulé le *Secret du peuple de Paris* ; — l'ouvrage de Vingard, *L'Ouvrier de Paris* ; enfin le manifeste électoral des 60, en 1864.

Les exposés d'ensemble sont d'abord l'ouvrage de M. E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France depuis 1789*, 2e édition, 1904 ; les volumes de MM. G. Renard et Albert Thomas dans l'*Histoire socialiste* (la deuxième République et le second Empire) ; parmi les publications de l'Office du travail, le livre sur les *Associations professionnelles ouvrières* (1897-1899), et l'ouvrage de M. Finance sur les *Associations ouvrières de production*, 1897.

Nous étudierons, d'abord, la condition des ouvriers en 1848 ; nous verrons, ensuite, les transformations qu'a subies cette condition de 1848 à 1870.

I. — Pour se rendre compte de l'état de la vie des ouvriers, il faut étudier les conditions de leur vie matérielle, qui sont faites par les lois et leur organisation.

Sur la condition matérielle des ouvriers, nous avons des évaluations et des descriptions. Dans l'enquête de 1848, on trouve un ensemble d'évaluations faites dans chaque canton et portant sur le salaire et le coût de la vie. Ces renseignements sont évidemment tendancieux. Ils donnent des chiffres très bas pour le salaire du travail à domicile (30 et 40 centimes pour 12 heures de travail). Ces salaires sont en baisse, par suite de la concurrence, peut-être par suite du développement des machines. — Corbon, dans son discours à l'Assemblée nationale du 8 septembre 1848, expose que, vers 1820, un tisserand gagnait 5 francs pour 12 heures de travail, alors qu'il n'en gagne plus que 1 fr. 25 pour 14 ou 15 heures. Il dit connaître une fabrique en province où le salaire serait de 60 centimes. — Dans le *Journal des Economistes* de février 1849, se trouve un article de Dussard sur la situation dans la Seine-Inférieure. Les ouvriers fileurs sont, d'après lui, les mieux payés : ils reçoivent de 2 à 4 fr. 50. Les teinturiers et les apprêteurs d'indiennes touchent de 1 fr. 25 à 2 fr. 25 pour 11 heures de travail. Les femmes touchent 0 fr. 80 pour une journée qui commence à 5 heures du matin et finit à 10 heures du soir.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dussard attribue comme causes à cet état de choses la transformation des anciens métiers ; un ouvrier fait le travail de deux, d'où un certain nombre d'ouvriers réduits au chômage. De plus, les établissements font venir beaucoup d'ouvriers de la campagne et ne gardent que les plus habiles ; les autres restent sur le pavé.

D'après l'enquête de 1853, on aurait les moyennes suivantes pour l'ensemble de la France :

Ouvriers non nourris, 2 fr. 05 ; ouvriers nourris, 1 fr. 90 ;
Ouvrières non nourries, 1 fr. 07 ; ouvrières nourries, 0 fr. 95.

Pour Paris :

Ouvriers, 3 fr. 80 ; ouvrières, 2 fr. 10.

Les salaires sont bas à cause de la concurrence que se font les ouvriers et qui permet aux patrons de fixer les salaires. L'industrie est encore mal réglée ; elle oscille entre les crises de surproduction et les crises de stagnation. Le chômage est habituel, surtout dans les industries textiles. — Le salaire est juste suffisant en cas de travail régulier ; il est insuffisant étant donnée la fréquence des chômages. — On a essayé de dresser des budgets d'ouvriers de l'époque ; on les a toujours trouvés en déficit. On lira des études de ce genre dans Reybaud, Levasseur et dans un article de La Farelle sur l'industrie de la soie à Nîmes (*Journal des Economistes*, janvier et février 1854).

Visiblement la condition des ouvriers s'est établie au hasard, sous la pression de l'accroissement des industries, sans tenir aucun compte des besoins des salariés. Les salaires sont réglés par la concurrence ; le travail est irrégulier, suivant la situation du marché. — De même les ouvriers ont été obligés de se loger comme ils ont pu, en s'entassant dans les maisons. Nous avons des descriptions de logements ouvriers tout à fait misérables (dans Ad. Blanqui, en particulier), surtout pour l'industrie textile et la région du Nord : Lille, Rouen, Reims. Blanqui s'extasie sur la supériorité du Midi à cet égard ; la population ouvrière y est, en tout cas, moins concentrée.

L'industrie n'est pas encore organisée de manière à tenir compte de la santé des ouvriers : les grands ateliers sont malsains et dangereux ; les murs sont noirs et sales ; l'air est chargé de poussières de coton ou de charbon ; il règne partout une chaleur humide, allant jusqu'à 40 degrés ; les courroies, les volants, les engrenages, mal disposés, mettent l'ouvrier en danger à toute minute. Les conséquences de cet état de choses, ce sont des maladies professionnelles, des déviations de la taille, la phtisie du tisseur, les ophtalmies causées chez les fileuses de coton par l'eau

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

trop chaude. Aussi beaucoup d'ouvriers sont-ils jugés inaptes au service militaire.

L'impression générale de Blanqui est résumée de la manière suivante dans les réponses au questionnaire de l'Académie : la condition du paysan est meilleure que celle des ouvriers ; la situation des populations non industrialisées du Midi est supérieure à celle des populations du Nord. Il reconnaît cependant un certain progrès et, dans l'ensemble, des conditions meilleures que dans les autres pays.

La condition légale des ouvriers a été réglée sous l'Empire et n'a pas changé : ils ne jouissent pas du droit commun ; ils sont considérés comme une classe suspecte, soumise à un régime d'exception, de manière à faciliter la surveillance de la police et la domination des chefs d'industrie. Le régime avait été organisé par quelques mesures législatives.

C'est d'abord la loi de 1791 sur les coalitions, aggravée par la loi du 22 germinal an XI et reprise dans le Code pénal : chaque ouvrier doit avoir un livret ; les coalitions sont interdites entre ceux qui font travailler comme tendant à faire *injustement* et *abusivement* baisser les salaires (amende et, s'il y a lieu, emprisonnement au-dessous d'un mois). Mais, de la part des ouvriers, toutes coalitions pour cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre ou d'y rester... et en général pour suspendre, empêcher, ou enchérir les travaux, sont punies de prison jusqu'à 3 mois. Le Code pénal ajoute : les chefs ou meneurs seront punis d'un emprisonnement de 2 à 5 ans (et pourront être mis sous surveillance). La peine est la même pour les ouvriers qui auront prononcé des amendes, défenses, interdictions, ou toute proscription... soit contre les directeurs d'ateliers et entrepreneurs d'ouvrages, soit les uns contre les autres.

Le Code civil porte, à l'article 1781 : « Le maître est cru sur son affirmation. » C'est la reconnaissance du droit supérieur du patron.

Depuis les lois de 1806 et le décret du 11 juin 1809, les conseils de prud'hommes sont entre les mains des patrons et des chefs d'ateliers avec prédominance des premiers. A Paris, il existe des bureaux de placement officiels et obligatoires.

Le régime est calculé de manière à établir l'inégalité entre les patrons et les ouvriers, à mettre ceux-ci, isolés et non représentés, sous la surveillance et la juridiction des patrons et de l'administration, de les empêcher de se concerter et d'opérer ensemble dans les questions de travail.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le régime a détruit les anciennes associations officielles, les corporations, comme étant contraires à la liberté du travail et dangereuses pour l'Etat. Il n'en est resté que quelques débris : par exemple, dans les métiers d'artisans, l'apprentissage. L'enfant travaille chez le maître pour apprendre le métier et n'est pas payé. Mais, déjà, on se plaint de ce que l'apprentissage fonctionne mal : il ne s'adapte pas à la grande industrie, où il n'est pas besoin d'apprendre le métier ; l'enfant devient un salarié.

Un autre débris du passé, c'est le compagnonnage. (Voir le livre de M. Finance et l'ouvrage, bien inférieur au précédent, de M. Martin Saint-Léon : *Le Compagnonnage*, 1901.) Le compagnonnage nous apparaît accompagné de beaucoup de détails pittoresques ; mais, en fait, il est limité à un très petit nombre d'ouvriers, célibataires non établis, dans quelques professions anciennes. Ce n'est pas du tout une organisation destinée à réunir les salariés ; c'est une société secrète aristocratique, très fermée, qui ne s'ouvre à de nouveaux membres qu'après des formalités compliquées, organisées de façon à réserver des privilèges à ses membres. L'organisation est très ancienne et semble avoir eu pour but primitif de faciliter le tour de France à de jeunes ouvriers. Son caractère essentiel est d'être une société secrète, pourvue de règles secrètes, pratiquant des rites secrets, ayant des obligations, un *Devoir*. Chaque métier a son organisation séparée ; mais il existe entre eux des relations. Le nombre des métiers a augmenté lentement, avec des résistances des métiers antérieurs. En 1791, on admet 27 métiers ; en 1849, 31. Il s'est fait des scissions surtout parmi les métiers les plus anciens : charpentiers, menuisiers, qui ont abouti à trois organisations hostiles : 1° les *Devoirants* ou *Enfants du Maître Jacques* (tailleurs de pierre, menuisiers, serruriers) ; 2° les *Enfants du Père Soubise* (charpentiers, plâtriers et couvreurs) ; 3° *Devoir de Liberté* ou *Enfants de Salomon* (scission parmi les charpentiers, cordonniers, menuisiers). Il y a une grande hostilité entre les deux premiers groupes, d'une part, et le troisième d'autre part.

Ce qui fait l'intérêt de ces sociétés, ce ne sont pas les rites très compliqués de la réception, de la reconnaissance, de la conduite, ni les cannes et les rubans ; c'est le système de soutien mutuel qu'elles constituent. Chaque corps du compagnonnage a, dans les villes où les compagnons sont en nombre suffisant, un centre déterminé : c'est une auberge tenue par la *Mère*, où les compagnons mangent ensemble et tiennent leurs réunions ; ils ont là leur *boîte* (caisse et archives). Chaque corps a un nombre variable de ces centres (ou cayennes). Le jeune ouvrier affilié, en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

arrivant dans la ville, sait où aller chercher du travail. Les centres d'un même métier sont en correspondance et ont un même mot de passe. L'ouvrier se présente chez la Mère, échange des signes secrets de reconnaissance. On est tenu de lui chercher du travail ; si on n'en trouve pas, un compagnon doit lui céder sa place. Le compagnon qui part reçoit un secours de route ; les compagnons malades ou en prison sont assistés. Les compagnons travaillent ensemble, se reconnaissent et peuvent se concerter. Ils en profitent pour faire des conditions au patron : le procédé pratique est de quitter la ville et de faire savoir aux ouvriers du métier qu'ils ne doivent pas s'y rendre. Les compagnons ont ainsi organisé la plupart des grèves.

Le compagnonnage opère donc, à la fois, comme bureau de placement, société de secours, syndicat, et même coopérative de logement et de nourriture. Mais il est réservé comme un privilège à un nombre restreint de travailleurs, surtout à des artisans ; il reste fermé à la grande industrie : c'est un débris du passé, encombré de formes archaïques.

On a essayé de le réformer, de supprimer l'hostilité entre les différents « devoirs », de le délivrer des formes rituelles encombrantes. La tentative la plus sérieuse fut la création de la Société de l'Union, en 1851 ; le résultat fut une cause de plus de rivalité.

Les ouvriers empêchés de s'associer par la loi ont formé la seule espèce de sociétés que le gouvernement a autorisée : des sociétés de secours mutuels, d'ordinaire entre gens de même profession ; mais la plupart sont strictement réduites au rôle d'œuvres de bienfaisance. Quelques-unes, cependant, profitent de leurs réunions pour s'occuper de leurs intérêts professionnels, et même pour créer des caisses de résistance (pour donner, en particulier, des secours en cas de grève). L'administration autorise ces sociétés, mais en les surveillant.

II. — Comment la condition des ouvriers s'est-elle transformée de 1848 à 1870 ?

La révolution de 1848 a produit un ébranlement profond dans l'opinion au sujet des ouvriers. Elle était faite pour leur donner satisfaction. Jusque-là, ni le gouvernement ni la bourgeoisie ne s'intéressent à leur condition. Brusquement, la question de la condition des ouvriers et des moyens de l'améliorer devient l'une des principales préoccupations des journaux et du gouvernement. Ce souci nouveau se manifeste par des enquêtes, par des agitations et par des mesures légales.

Les agitations se produisirent surtout dans les premiers mois ; quelques-unes dès le 25 et 26 février 1848. Les ouvriers, se

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sentant moins contenus, cherchent à se débarrasser par la force de ce qu'ils regardent comme nuisible pour leur condition. Ils détruisent des machines et des usines (Reims, Elbeuf) ; ils envahissent des couvents et détruisent des métiers qui leur font concurrence ; mais ces désordres sont très localisés. Dans les mines, à Saint-Étienne, ils tentent de régler eux-mêmes leur travail ; mais, dans l'ensemble, le mouvement fut pacifique et se borna à l'envoi d'adresses aux autorités, au gouvernement provisoire, à l'Assemblée.

On chercha, d'abord, à satisfaire les ouvriers. On décida de leur donner le moyen de faire entendre leurs réclamations. Ainsi fut créée la « Commission du gouvernement pour les travailleurs », dont nous avons vu l'histoire. Le premier résultat fut le décret du 2 mars, qui abolit le marchandage et réduit la journée de travail : c'est la première intervention de l'Etat pour fixer la durée de travail. En fait, ces décisions ne furent pas observées. Les partisans de la réglementation étaient cependant parvenus à sauver le principe. Corbon explique, dans son discours déjà cité du 8 septembre 1848, pourquoi il tient à l'intervention de l'Etat : « Il faut que l'Etat intervienne non seulement pour les femmes et les enfants, mais encore pour tous ceux que vous considérez comme des mineurs. Quoique vous disiez, la classe ouvrière est considérée comme mineure. » Et comme on l'interrompait : « Moi, je crois que ces classes sont encore relativement inférieures. Il faut qu'elles soient élevées, qu'elles puissent s'instruire... Pour cela, il ne faut pas qu'on laisse aux chefs d'industrie la possibilité d'allonger indéfiniment les heures de travail... Il faut que cette limite soit telle qu'en sortant de l'atelier l'ouvrier ne soit pas épuisé par le travail... Un travail trop long n'est pas intelligent. » Corbon fait ensuite justice de cet argument que ce sont les mauvais ouvriers, les paresseux, qui demandent la limitation du travail : « Dans toutes les tentatives qui ont été faites à Paris, dit-il, ce sont les hommes les plus intelligents, les plus vigoureux, les plus dévoués, qui ont été à la tête. » — Les ouvriers demandent aussi la suppression des bureaux de placement. Ils obtiennent la transformation radicale de l'institution des prud'hommes. Tous les ouvriers sont déclarés électeurs.

Même après la réaction de juin, l'Assemblée cherche à montrer sa bienveillance. Le 5 juillet, un décret ouvre un crédit de trois millions pour faire des prêts aux associations qui se fonderaient entre patrons et ouvriers pour créer des industries.

Le décret du 28 juillet dispense des formalités pour obtenir l'autorisation : c'est la liberté des associations entre ouvriers.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Même l'Assemblée législative continue le mouvement, mais surtout sous forme de mesures relatives à la vie matérielle (Loi de 1850 sur les logements et loi du 18 juin sur les caisses de retraite).

Les ouvriers ont cherché à améliorer leur condition en s'organisant ; ils ont profité de la liberté de se concerter. L'idée dominante est l'organisation du travail par l'association. Les ouvriers réunis en un groupe prendront la direction de leurs ateliers et vendront les produits à leur bénéfice. Ils pensent ainsi affranchir le travail du capital ; c'est l'idée des coopérations de production. Les ouvriers se procureront le capital nécessaire en se cotisant ou en faisant appel à l'Etat : c'est le sens de la subvention de 1848. L'idée fut accueillie avec enthousiasme, encouragée par le gouvernement. Il y eut beaucoup de demandes de prêts. En fait, très peu d'associations ont réussi et duré. La plupart ont échoué pour des raisons commerciales : les ouvriers n'ont pas su vendre les produits fabriqués. Celles qui ont réussi ont pris à leur service des ouvriers salariés ; les ouvriers fondateurs se sont transformés en petits patrons. On fit quelques tentatives pour coordonner les efforts et s'entr'aider. On tenta de créer, en 1850, une *Union des Associations ouvrières* : cette initiative n'eut pas grand succès.

Les sociétés de secours mutuels devenues libres ont essayé d'élargir leurs opérations et de se transformer en organes de résistance, en créant des secours de chômage : ainsi, à Saint-Etienne, la *Société populaire* des passementiers.

Il s'est aussi créé des sociétés coopératives de consommation, surtout dans les villes industrielles de l'Est, sous des noms différents, plusieurs sous des influences fouriéristes.

Ces créations et tentatives se produisent dans une période de crise aiguë, crise économique et politique. Le travail s'est ralenti, ou s'est arrêté ; le chômage général rend les innovations très difficiles. Ce qui atténue la misère, c'est la crise agricole et les bonnes récoltes qui entraînent un prix très bas des denrées.

Les classes en possession du pouvoir, effrayées et irritées par les innovations, sont très mal disposées.

La réaction politique est accompagnée d'une réaction contre les réformes économiques. L'Assemblée et Napoléon n'osent pas revenir au régime antérieur ; mais le gouvernement travaille à détruire les groupements, pour remettre les ouvriers isolés dans l'obéissance des patrons.

L'opération commence dès 1850 par la loi qui règle les conditions nécessaires pour qu'une société soit reconnue d'utilité publique. La réaction est beaucoup plus violente après le coup d'Etat. Les associations d'ouvriers sont suspectes, leurs membres étant

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

républicains; beaucoup furent supprimées comme étant politiques et, par suite, d'après la loi, secrètes. Le gouvernement supprime toutes celles qui ont échappé. A Lyon, Castellane les fait liquider; à Paris, elles se dissolvent pour éviter des poursuites. Les coopératives de production disparaissent presque toutes : en 1855, il n'en reste que neuf; les coopératives de consommation et de crédit sont supprimées. Le gouvernement ne laisse vivre que les sociétés de secours mutuels, mais en les transformant.

Il réorganise les institutions ouvrières. En 1852 est promulguée une loi sur les sociétés de secours mutuels : on leur interdit de distribuer des secours pour les chômages ; on cherche à leur enlever tout caractère professionnel et à les mettre sous la direction du gouvernement. Le projet est d'en créer une par commune, sous la direction du maire et du curé; on ne peut y arriver.

Mais on créa une concurrence privilégiée aux anciennes sociétés : il y eut des sociétés approuvées, pouvant admettre des membres honoraires bourgeois, avec un président nommé par le gouvernement; ces sociétés reçurent des subventions du gouvernement. Le but était d'introduire des gens étrangers aux professions ouvrières et de transformer ces sociétés en œuvres d'assistance en cas de maladie.

Les sociétés ouvrières ne peuvent plus, désormais, exister que comme sociétés secrètes : comme, par exemple, la Banque de solidarité communiste de Montreuil, qui se réunit dans les bois, ou les sociétés de Marseille, qui se réunissent en mer, sur des canots.

Le gouvernement réorganisa le livret et le rendit obligatoire pour les femmes.

Il essaya d'améliorer les logements, créant des cités ouvrières sous forme de grands bâtiments (Marseille, Paris). Les ouvriers ne voulurent pas s'y loger. — « Quand nous rentrons de l'atelier, disent-ils, nous trouvons un règlement affiché à notre porte. » — Ces logements furent utilisés surtout par des employés. L'idée d'habitations ouvrières avait été cependant réalisée, dès 1853, à Mulhouse; mais, là, ces logements sont constitués par de petites maisons entourées de jardins et servant à deux ménages. Ces cités ouvrières ne sont pas des casernes, mais des villages.

La condition matérielle est modifiée en sens inverse par l'accroissement de la grande industrie, qui concentre davantage les ouvriers dans des ateliers où l'organisation peut devenir moins malsaine, mais qui rend plus précaire la vie de l'ouvrier à domicile par la démolition des vieux quartiers qui refoule la population ouvrière dans les faubourgs, et surtout par la baisse générale des salaires et des prix.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Il est très difficile d'arriver à une solution d'ensemble : nous avons des appréciations très contradictoires. Les délégués à l'exposition de 1862 disent que la condition a empiré. Il faut, sans doute, tenir compte et des professions et des régions. De plus, le mouvement est très variable d'une année à l'autre : il y a des alternatives de grande production et de crise. Le travail a repris de 1850 à 1851 ; on atteint une grande prospérité de 1854 à 1857, mais il y a alors une crise des récoltes : la vie est chère. Les procureurs de Lille et de Rouen indiquent un changement défavorable à l'ouvrier.

Les sentiments restent hostiles. Il y a un net antagonisme de classes. Audiganne signale un état de « lutte sourde et continue ». « La paix extérieure ne paraît pas fondée sur un retour sérieux à la confiance... Il n'y a pas seulement deux classes, mais deux nations. »

Après 1860, la compression se relâche ; une tolérance plus grande permet aux ouvriers de s'entendre et de faire connaître leurs désirs. Nous avons déjà parlé de l'envoi des délégués à l'Exposition de Londres en 1862, des candidatures ouvrières de 1863 et surtout de 1864 (manifeste des Soixante).

Le gouvernement cherche à se concilier les ouvriers ; il fait des concessions. La plus importante de ces concessions est la loi de 1864, qui autorise les coalitions et les grèves.

L'exposition de 1867 donne aux ouvriers l'occasion de se réunir pour discuter. Le gouvernement met à leur disposition une école du passage Raoul (2 volumes de travaux furent publiés).

En 1868 furent votées des lois pour créer des caisses d'assurances en cas de décès et d'accident ; mais ce furent là plutôt des intentions que des réalités. Les sociétés de secours mutuels augmentent beaucoup quant au nombre des membres et quant au capital. On essaie de revenir au crédit mutuel ; mais une tentative, accueillie avec enthousiasme, aboutit à une faillite en 1868.

La hausse des salaires continue (salaire moyen en 1853, 2 fr. 06 ; en 1871, 2 fr. 90 ; pour les femmes, aux mêmes ; époques, 1 fr. 07 et 1 fr. 51. Au Creusot, on a la progression suivante des moyennes : 1850, 2 fr. 56 ; 1865, 3 fr. 45. — L'enquête de 1872-1875 révèle une évidente tendance à la hausse. Il y a quelques indices d'amélioration indiqués par M. Levasseur ; en particulier, on voit augmenter la consommation de la viande, du beurre, de la bière ; le niveau d'existence a monté.

Dans l'ensemble, ces années marquent une crise profonde de transformation. De 1848 se conservent quelques améliorations ;

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

elles coïncident avec le mouvement de progrès économique général. L'ouvrier a fait des expériences ; il change ses procédés de défense. L'association coopérative de production et le crédit mutuel n'ont pas donné ce qu'on en espérait. Les ouvriers commencent à s'apercevoir que le procédé le plus pratique est l'association de résistance : chambres syndicales d'ouvriers pour discuter avec les patrons et soutenir les grèves. — Les ouvriers ont obtenu la liberté des grèves en attendant la liberté des syndicats.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE RENNES

Histoire de la philosophie.

1. Commenter cette pensée de Kant: « Les trois manières d'exprimer le principe de la moralité, que nous avons exposées, ne sont qu'autant de formules d'une même loi ; chacune d'elles contient en elle, par elle-même, les deux autres » (*Fondements de la Métaphysique des Mœurs*, 2e section).

2. La morale et la casuistique stoïciennes d'après le *De Vita beata* de Sénèque.

3. Expliquer la pensée d'Aristote : « *On ne pense pas sans images* », en la rattachant aux *principes* de sa psychologie.

Philosophie.

1. L'association par ressemblance ; son rôle.

2. La perception non visuelle des mouvements de notre corps tout entier et de ceux de nos membres.

3. Théorie des illusions de mouvement qu'on réalise au moyen des instruments tels que les cinématographes.

Histoire moderne et contemporaine.

1. Décrire l'état politique, économique et social de l'Angleterre après la Révolution de 1688.

2. Les progrès de l'Etat prussien sous le règne de Frédéric II.

3. La question de l'esclavage aux Etats-Unis au XIXe siècle.

Géographie.

1. Comparer la structure physique des deux péninsules méditerranéennes : péninsule ibérique et péninsule italienne.

2. Expliquer le rôle de la température, de l'humidité et de la lumière sur le type de végétation représenté par la forêt.

3. Marquer quelles ressemblances et quelles différences existent actuellement entre ces trois débris de l'ancienne chaîne hercynienne : Massif vendéen-breton, Massif central, Vosges.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Thème allemand.

Le courage de mourir, du temps de Sénèque, n'était déjà plus qu'un courage banal. A cette époque de langueur et de délices, de mollesses monstrueuses, d'appétits auxquels le monde pouvait à peine suffire, de bains parfumés, d'amours faciles et désordonnées, il y avait, chaque jour, des hommes de tout rang, de toute fortune, de tout âge, qui se délivraient de leurs maux par la mort ; comment ne se serait-on pas précipité dans le suicide, quand on n'avait d'autres consolations que la philosophie subtile de Sénèque, et ses théories sur les délices de la pauvreté ?

Marcellinus est atteint d'une maladie grave, mais curable ; il est jeune, il a des biens, des esclaves, des amis ; n'importe, la fantaisie lui vient de mourir. Il assemble ses amis, il les consulte, comme pour un mariage à faire ou une place à accepter. Il s'entretient avec eux de son projet de mourir ; il met la chose aux voix ; quelques-uns lui conseillent de faire comme il voudra ; un stoïcien, ami de Sénèque, l'exhorte bravement à mourir ; sà principale raison, c'est qu'il n'est pas besoin, pour vouloir mourir, d'être prudent, ni courageux, ni misérable : il suffit qu'on s'ennuie. Personne ne contredit le stoïcien. Marcellinus remercie ses amis, il distribue quelque argent à ses esclaves qui pleuraient et qui ne voulaient point l'aider à mourir, il les console avec bonté Ces dispositions faites, il s'abstient pendant trois jours de toute nourriture et on le porte affaibi et languissant dans un bain d'eau chaude, où bientôt il s'éteint, après avoir murmuré quelques paroles sur le plaisir de se sentir mourir. Et ce plaisir était si peu une affectation, grâce à cette mode de suicide, que les stoïciens austères, lesquels faisaient les honneurs de toutes ces morts, crurent devoir y mettre quelque restriction, en établissant que la mort, quoique très agréable, n'était pourtant pas un si grand bonheur qu'il fût permis de négliger ses devoirs pour elle.

D. Nisard.

Version allemande.

DIE GÜNDERODE.

Ueber die Günderode ist mir am Rhein unmöglich zu schreibein, ich bin nicht so empfindlich ; aber ich bin hier am Platz nicht weit genug von dem Gegenstand ab, um ihn ganz zu übersehen ; — gestern war ich da unten, wo si lag : die Weiden sind so gewachsen, dass sie den Ort ganz zudecken, und wie

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ich mir so dachte, wie sie voll Verzweiflung hier herlief, und so rasch das gewaltige Messer sich in die Brust stiess, und wie das tagelang in ihr gekocht hatte, und ich, die so nah mit ihr stand, jetzt an demselben Ort, gehe hin und her an demselben Ufer, in süssem Ueberlegen meines Glückes, und alles und das Geringste was mir begegnet, scheint mir mit zu dem Reichtum meiner Seligkeit, zu gehören ; da bin ich wohl nicht geeignet, jetzt alles zu ordnen und den einfachen Faden unseres Freundelebens, von dem ich doch nur alles anspinnen könnte, zu verfolgen — ... Sie hatte braunes Haar, aber blaue Augen, die waren gedeckt mit langen Augenwimpern ; wenn sie lachte, so war es nicht laut, es war vielmehr ein sanftes, gedampftes Girren, in dem sich Lust und Heiterkeit sehr vernehmlich aussprach ; — sie ging nicht, sie wandelte, wenn man verstehen will, was ich damit auszusprechen meine ; — ihr Kleid war ein Gewand, was si ein schmeichelnden Falten umgab, das kam von ihren weichen Bewegungen her ; — ihr Wuchs war hoch, ihre Gestalt war zu fliessend, als dass man es mit dem Wort schlank ausdrücken könnte ; sie war schüchtern-freundlich und viel zu willenlos, als dass sie in der Gesellschaft sich bemerkbargemacht hätte. Einmal ass sie bei dem Fürst Primas mit allen Stiftsdamen zu Mittag ; sie war im schwarzen Ordenskleid mit langer Schleppe und weissem Kragen mit dem Ordenskreuz ; da machte jemand die Bemerkung, sie sähe aus wie eine Scheingestalt unter den andern Damen, als ob sie ein Geist sei, der eben in die Luft zerfliessen werde. — Sie las mir ihre Gedichte vor und freute sich meines Beifalls, als wenn ich ein grosses Publikum wär ; ich war aber auch voll lebendiger Begierde, es anzuhören ; nicht als ob ich mit dem Verstand das Gehörte gefasst habe — es war vielmehr ein mir unbekanntes Element, und die weichen Verse wirkten auf mich wie der Vohllaut einer fremden Sprache, die einem schmeichelt, ohne dass man sie übersetzen kann.

Bettina von Arnim
(*Goethes Briefwechsel mit einem Kinde*).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ D'AIX

PHILOSOPHIE.

Histoire de la philosophie.

En quel sens Leibniz et Berkeley ont-ils réformé la notion cartésienne de substance ou d'être ?

Composition de philosophie.

Pédagogie.

Objet propre et raison d'être de l'enseignement secondaire.

II

UNIVERSITÉ DE LILLE

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire du Moyen Age.

Formation de la constitution anglaise au XIII[e] siècle.

Histoire contemporaine.

Le ministère de Casimir Périer.

Histoire moderne.

La colonisation portugaise.

Géographie physique.

Le Tell algérien.

III

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

LANGUES ET LITTÉRATURES CLASSIQUES.

Composition française.

« Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi le bon chemin. Veut-on que tout un public

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend ?...

« Car, enfin, si les pièces qui sont selon les règnes ne plaisent pas, et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait, de nécessité, que les règles eussent été mal faites...

« Pour moi, quand je vois une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent ; et, lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles d'Aristote me défendaient de rire ..

« Je dis... que le grand art est de plaire, et que cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez et pour elle qu'elle doit peu se soucier du reste... »

(MOLIÈRE, *Critique de l'Ec. des F.*, VII.)

Montrez ce que signifie et ce que vaut au juste cette théorie, commune à tous les grands écrivains classiques du temps.

Bibliographie

Histoire de la littérature française classique (1515-1830). Tome I, de Marot à Montaigne (1515-1595), par F. BRUNETIÈRE, de l'Académie française. Un volume in-8° carré, 640 pages, br. **7 50**. (Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.)

La disparition du regretté F. Brunetière avait momentanément arrêté la publication de l'Histoire de la Littérature française classique que l'éminent écrivain avait entrepris de donner au public des lettres. Grâce au bienveillant concours de M. Michaut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, qui a mis à jour les notes de son ancien maître, le tome I vient de paraître.

Etroitement rattachée au *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, que M. F. Brunetière avait déjà publié, cette Histoire en est comme le commentaire et le complet développement. Ce tome I embrasse la féconde période qui va de Marot à Montaigne ; il étudie le mouvement littéraire de la Renaissance, *celui qui a accompagné la Réforme* ; puis cette période complexe de la Réforme qui groupe, à côté du nom de Calvin, celui de Marot, de François Rabelais et de la reine de Navarre ; il aboutit enfin,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

après un magistral exposé de l'œuvre de la Pléiade, aux *Essais* de Montaigne, ce livre dont on peut dire « sans crainte d'exagération ou de paradoxe, qu'il est le plus considérable du XVI[e] siècle tout entier ».

Le nom de l'auteur dit, à lui seul, la valeur du livre. Aussi bien on nous annonce que des amis et des élèves du maître ont pensé qu'il serait possible de faire paraître la suite de cette *Histoire de la Littérature classique.* Les nombreuses notes et plans laissés par M. Brunetière constituaient un premier élément. D'autre part, les cours professés à l'Ecole normale supérieure ont été soigneusement recueillis par ses auditeurs. Nous espérons voir livrer prochainement au public une œuvre qui sera l'expression aussi fidèle que possible de la pensée du maître, et constituera le *Testament littéraire du grand critique.*

*
* *

Les poètes du Terroir du XV[e] siècle jusqu'à nos jours. Textes choisis et notices bibliographiques, par AD. VAN BEVER. Tome I, charmant in-16 avec cartes, br. **3** fr. **50**. Relié mouton souple, **5** fr. (Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.)

C'est un ouvrage unique en son genre, dans lequel on trouvera, sous la forme de poésies chantées par les fils du terroir, la physionomie de nos provinces : *Alsace*, *Anjou*, *Auvergne*, *Béarn*, *Berry*, *Bourbonnais*, *Bourgogne*, *Bretagne*, *Champagne*, etc. On y trouvera aussi des chansons populaires, que leur saveur a fait survivre. Texte patois et texte français s'éclairent, quand il est utile. Pour chaque région, l'auteur est remonté aux poésies du XV[e] siècle. Des notices biographiques et bibliographiques établies d'après des documents originaux, une histoire brève et une carte littéraire de chaque province, en tête de chacun des choix de poésies qui les concernent, font des *Poètes du Terroir* un livre curieux, indispensable à tous ceux qui veulent connaître l'âme de notre pays et rechercher les éléments de la personnalité française actuelle.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dix-septième année (1re Série) N° 14 11 Février 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Origines françaises du romantisme

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

L'imagination romantique.

Nous sommes en train de démêler ce que nous considérons comme les caractères les plus apparents de ce qu'on appelle le mouvement ou l'école romantique, selon le point de vue auquel on se place. Je vous ai indiqué que le romantisme était, comme on dit, mais comme j'aime moins à le dire, une littérature de confidences ; et j'ai réduit ce que l'on disait sur ce point à ce que je croyais être la vérité.

J'ai essayé de caractériser, avec beaucoup de diligence et de soin, la sensibilité romantique.

J'en suis maintenant à l'imagination, puisque j'ai observé que c'était la prééminence de la sensibilité et de l'imagination sur les qualités de raison qui constituait la caractéristique la plus importante du romantisme. Qu'est-ce donc que l'imagination romantique ? Je commence par vous dire, comme j'ai déjà fait pour la sensibilité, que les romantiques n'ont ni inventé ni créé l'imagination française.

Pour Chateaubriand également, j'ai toujours pensé qu'il n'avait pas créé, mais qu'il avait renouvelé l'imagination : aussi devons-nous nous garder de dire qu'elle date, en France, de 1800. Seulement, elle a des traits particuliers, à l'époque romantique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Auparavant, comment se manifeste-t-elle dans les œuvres de la littérature française ? De deux manières. Il y a d'abord celle de tous ces écrivains qu'on appelle les préromantiques, précurseurs — éloignés quelquefois, mais réels — du romantisme. Nous trouvons, en effet, une époque de notre vie littéraire nationale où quelque chose a paru être — après coup, d'ailleurs — du romantisme, un premier romantisme. Nous voulons parler de la période qui s'étend de 1600 à 1640 environ. Et remarquons la coïncidence : c'est précisément au moment où Malherbe édicte ses lois et fonde véritablement le classicisme que tous ces écrivains paraissent : Cyrano de Bergerac, Saint-Amand, Théophile de Viau, et d'autres moins connus. Tous sont, aussi peu que possible, soumis aux règles de la logique et de la raison ; au contraire, ils ont plutôt délibérément écarté tout ce qui était raison et logique. Ajoutez qu'aussi peu que possible ils se sont faits les observateurs des mœurs des hommes. Ils peuvent justement passer pour des précurseurs, des ancêtres un peu lointains des grands romantiques. Et c'est ainsi que les a envisagés un romantique, Théophile Gautier, dans le livre fameux, dont le titre d'ailleurs peut tromper, intitulé : *Les Grotesques*. Gautier s'est avisé qu'il y avait, vers 1620 ou 1625, une première époque à laquelle on pouvait rapporter les manifestations initiales du mouvement qui nous intéresse.

Je suis loin de m'opposer à cette conception. Il y a bien, en effet, entre quelques-uns des écrivains de cette génération et la génération romantique, un parentage assez sensible, une certaine ressemblance, un air de famille. Mais, de là à dire d'eux que ce sont des romantiques, il y a un grand pas ; et je reculerais ou j'hésiterais au moins beaucoup à suivre Gautier dans cette voie. Je reconnais volontiers que ces préromantiques, comme on veut les désigner, avaient cherché et avaient trouvé leur principale source d'inspiration dans l'imagination : je l'avoue, c'est à cette Muse qu'ils devaient le meilleur de leur génie, non, de leur talent : et ils lui étaient aussi redevables de ce qu'ils offraient de plus mauvais. Mais cette imagination, qui les inspire, présente un caractère tout particulier.

Notons, tout de suite, qu'elle n'est point, le moins du monde, mêlée de sensibilité : or cela est d'une extrême importance. Car, qu'un romantique, j'entends un vrai romantique, soit uniquement un homme d'imagination, le fait est rare, très rare, presque exceptionnel. Même Théophile Gautier, dont nous parlions à l'instant, qui par sa nature est un peintre, surtout un peintre, un « artiste », même Gautier n'a pas puisé son inspiration dans sa

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

seule imagination. Je veux bien cependant le laisser de côté pour faciliter la clarté de notre exposition. Je prétends donc que, celui-ci excepté, il n'y a pas de romantique qui n'ait eu une imagination notablement mêlée de sensibilité, mettons, si vous voulez, de sentimentalisme, en entendant par là une sensibilité moins pure, de moins bon aloi. Je dirai même que la sensibilité, l'émoi intime, est le point de départ de l'imagination chez les vrais romantiques. Au contraire, le poète du dix-septième siècle, le préromantique, n'est doué que de la seule imagination, sans aucune contribution presque de la sensibilité : imagination qui est un jeu de leur esprit plutôt qu'un mouvement prolongé de leur cœur. Cela — remarquez-le bien — est tout à fait important pour distinguer, pour « discriminer » (le mot est du XVII^e^ siècle : je l'ai lu quelque part dans Bussy-Rabutin) les romantiques du XVII^e^ siècle et ceux du XIX^e^. Aussi cette imagination, nous devrions, à plus juste raison, l'appeler du nom de fantaisie.

Quelle est la différence que vous établissez là, me demanderez-vous ? Mais elle est immense. L'imagination véritable est une faculté, et plus exactement un exercice de l'esprit, où l'auteur, le poète, est dupe de l'imagination elle-même. Il est dominé par elle et s'y abandonne : bien plus, il sent qu'il s'y abandonne, non sans se complaire à cet état. Il y a comme un démon, au sens antique du mot, un dieu intime qui pénètre, entraîne le poète ; celui-ci n'est pas sans en avoir conscience, mais il ne peut dominer la force intérieure qui le pousse; il doit céder au déchaînement général de toutes ses facultés. Telle serait la définition que j'essayerais de donner de l'imagination, s'il était possible d'en donner quelqu'une. Voltaire, s'efforçant de définir l'esprit, ajoutait : « J'en dirais beaucoup plus, si j'en avais davantage » ; mais vous entendez bien que ce n'est pas une comparaison que je fais.

Que dirons-nous de la fantaisie ? Que c'est la même chose, au fond, mais avec une différence de degré. C'est une imagination à laquelle l'écrivain impose une direction déterminée, dont il est maître, dont il joue ; c'est un jeu de l'esprit. Et cela vous explique pourquoi il y a tant d'esprit et de bonne humeur, d'humour, mêlé à ce genre d'imagination. L'autre, la vraie, ne comporte pas d'esprit, parce qu'elle n'est pas un jeu ; l'auteur ne s'en amuse pas : il lui obéit. Ces caractères-là, sans doute, comme tous les caractères littéraires, se touchent de très près ; je dis seulement, pour résumer, qu'il y avait plus de fantaisie que de pure imagination chez les préromantiques de ce grand mouvement qui va de 1600 à 1640.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Vous savez que, par évolution, cette fantaisie est à son tour, devenue l'imagination burlesque. Chez les burlesques, l'imagination est plus volontairement encore mêlée d'esprit, de drôlerie même : nous assistons à la dégénérescence et à la décadence de la fantaisie comprise comme faisaient les écrivains de 1625. Comme toutes les décadences, celle-ci se moque de ce qu'elle vient remplacer, des procédés ou simplement des tendances de l'école précédente ; de la fantaisie, elle se fait un jeu, un jeu d'enfants, un jeu de pantins ; le genre burlesque montre parfaitement un type d'imagination qui est comme un instrument d'amusement entre les mains de l'auteur : c'est même du badinage, comme dit Voltaire.

N'y a-t-il que cela cependant, et les vrais classiques français n'avaient-ils point d'imagination ?

Si, mais d'une autre sorte encore : c'est celle qui a toutes les bornes, tous les freins volontaires qui peuvent la limiter. Personne, assurément, ne posséda plus d'imagination que Corneille, que Racine, que Pascal, que Bossuet, les quatre grands poètes du siècle. — Bossuet et Pascal sont, en effet, des poètes. — Oui, mais cette imagination n'a presque jamais sa source dans la sensibilité ; elle est comme une imagination d'esprit, de conception, et quelquefois de conception abstraite. Prenons pour exemple Pascal, qui sera très commode pour notre démonstration : qu'on me pardonne l'irrévérence du mot !

Parfois, certes, Pascal fait preuve d'une imagination de sensibilité : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye (1) ! » — « M'effraye » : pure sensibilité ! Mais considérez l'article sur les deux infinis : il n'y a peut-être pas de page où se déploie une imagination plus imposante, plus grandiose, égalant autant son sujet, qui est ici le double infini. Or quel est son point de départ ? Une idée, un concept intellectuel : l'idée très abstraite d'une réalité immense. C'est l'homme de science qui a constaté ou conçu l'existence de deux infinis, l'un de grandeur, l'autre de petitesse, et qui sont deux abîmes : cette vue d'un homme dans son laboratoire, si je puis dire, est devenue notre chapitre.

Ainsi, le plus souvent, c'est d'une idée que le poète part pour développer et étaler son imagination. Ensuite, si c'est d'une idée rationnelle que part leur imagination de poètes classiques, fidèle à ses origines, elle s'imposera des bornes qui seront des bornes rationnelles.

Les littérateurs de l'âge classique, en effet, n'ont jamais d'am-

(1) Pascal, éd. Havet, art. XXV, pensée 17 *bis*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plification indéfinie, de développement qui se plaise à lui-même, se prolonge avec complaisance et amour.

Observons leurs images : le plus souvent, c'est entre des limites exactes, en des lignes très nettement arrêtées qu'elles s'expriment. Quel est, par exemple, le type de la métaphore dans Corneille ? Le voici : il veut faire énoncer à don Diègue cette idée, que son honneur court de grands risques et va s'effondrer. Vous voyez le vaste tableau qu'il pourrait tracer ; il se contente de dire :

> Précipice élevé d'où tombe mon honneur (1) !

La métaphore a-t-elle des contours assez nettement arrêtés ? Voilà ce qu'ils aiment, nos classiques : une imagination à laquelle on se livre, mais à laquelle on ne s'abandonne point. Nous la retrouverions chez les écrivains du XVIII^e^ siècle, qui se sont nourris du XVII^e^ : voyez Montesquieu. Il aime à ramener ses conceptions imaginatives dans les limites d'un cadre très étroit : c'est sa manière, tellement imitée de celle du XVII^e^ siècle qu'une de ses plus grandes métaphores vient... de Racine, inconsciemment peut-être. On a souvent cité ce mot sur les Romains des premiers siècles : « Ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus (2), » — et « dépouille » signifie au propre : peau d'un animal blessé. — Ce mot est admirable, mais il est de Racine :

> Tout l'empire n'est plus la dépouille d'un maître (3).

Telle est la manière dont les gens du XVII^e^ siècle et leurs imitateurs du XVIII^e^ traitent l'imagination.

Vous voyez la grande différence qu'introduisent les romantiques. Leur imagination est toute pénétrée de sensibilité exaltée, enfiévrée, enivrée, parce que c'est dans la sensibilité même qu'elle prend sa source.

Ce point est capital. A prendre l'auteur romantique qui n'est pas celui chez qui la sensibilité domine le plus, je veux dire Victor Hugo, on pourrait marquer les limites où ceci cesse, où cela commence.

Surtout dans la manière qu'il affectionne entre 1830 et 1850, on le voit ému d'un mouvement de pitié, — rendons-lui cette justice, que la pitié est le fond de sa sensibilité, — de compassion humaine

(1) *Le Cid*, I, IV, v. 248.
(2) *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. I.
(3) *Britannicus*, I, II, v. 204.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pour ce qui souffre, pour les humbles : voilà ce qui donne l'impulsion à son imagination. Par exemple, il est sur le bord de la mer; il aperçoit, plus ou moins simultanément, un feu de pâtre et une étoile : il établit entre les deux choses une longue comparaison. Le parallèle sera ce qu'il pourra : l'origine en est la sensibilité qui a intéressé le poète à cette humble petite chose, le feu du pâtre. Immédiatement, il a senti comme un besoin d'exalter par une comparaison immense la pauvre petite flamme. D'ailleurs, une fois que sa sensibilité aura ainsi déclenché le mécanisme de son imagination, il oubliera d'où il est parti.

Il y a donc, d'abord, cela chez les romantiques : la fusion initiale des deux facultés. Il y a ceci ensuite : que l'imagination devient une véritable tyrannie. Ils sont loin de la diriger ou de la dominer : c'est elle qui les asservit. Elle les pénètre si bien, qu'ils en sont comme possédés. Oui, l'imagination romantique est une possession.

Cela était tout nouveau et indique que l'intelligence française s'enrichit d'une faculté, non point absolument différente, mais d'une qualité infiniment supérieure ; ajoutez qu'elle trouvait dans le cerveau des poètes une matière des plus malléables.

Dirigée par la raison, telle était l'imagination française avant Chateaubriand : désormais, c'est elle qui dirige souverainement l'homme dont elle s'est emparée.

De cette époque aussi date un mot assez rarement employé auparavant : l'enthousiasme. M^me^ de Staël — que je ne cesserai pas de citer dans cette étude — a consacré un très beau chapitre de son livre *De l'Allemagne* à l'enthousiasme, c'est-à-dire à cette exaltation qui fait vibrer l'être tout entier.

L'enthousiasme n'avait été, jusqu'alors, invoqué que par quelques poètes lyriques, qui, à la froideur avec laquelle ils en parlent, semblent n'en avoir pas été bien sérieusement touchés : tout au plus est-ce chez eux comme une figure de rhétorique.

Elle devient chose véritable au XIX^e^ siècle ; nous trouvons des hommes qui sont tellement possédés par quelque grande idée ou par quelque grand sentiment, qu'ils doivent se laisser guider par le caprice de la vague immense qui les emporte.

Même chez ceux — et Victor Hugo en est un — qui restent le plus maîtres d'eux-mêmes, cette imagination despotique conserve toujours son caractère : si l'auteur sait où il va, il fait comme s'il ne le savait pas, comme s'il était entraîné par une force mystérieuse vers je ne sais, vers il ne sait, quelle fin.

Ce que nous rencontrons là, c'est une imagination qui se complaît en elle-même, au lieu de se défier d'elle, comme à

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'époque classique. Elle feint même, par moments, plus d'abandon qu'elle n'en éprouve réellement. Feindre, mettre cette complaisance à accomplir ces beaux voyages à travers l'imaginaire, n'est-ce pas là des caractères bien curieux à étudier ? Voyez Chateaubriand : il se laisse entraîner par son imagination ; il ne se trouve cependant pas tellement pris, qu'il perde la conscience de ce qu'il fait ; son abandon est à demi spontané, à demi volontaire.

Nous sommes ainsi en présence de grandes différences tant de degré — c'est le caractère plus ou moins spontané de l'abandon — que de nature — c'est le caractère plus ou moins sensible de l'imagination — entre les romantiques d'une part, les classiques et les préromantiques de l'autre.

J'en signalerai un résultat inattendu : la littérature ne sera plus — et c'est pour moi le caractère essentiel — didactique : elle sera suggestive. Didactique, voilà ce qu'est surtout toute littérature avant 1800 : elle a un but, qui n'est pas toujours précisément moral, mais qui est toujours réel.

Quand on parle du « naturalisme » de l'école de 1660, on emploie un bien mauvais mot : si l'on parlait de son « réalisme », on aurait pleinement raison. Le poète classique a un but : il veut améliorer son lecteur, ou, s'il rivalise moins avec les sermonnaires, il veut apprendre à l'homme à se connaître lui-même.

Tout cela est didactique. Nous lisons parfois des auteurs de traités qui nous disent gravement que le poème épique a un but moral, qu'Homère a voulu enseigner telle ou telle vertu : ces hommes, qui nous semblent un peu ridicules, représentent une idée essentielle de leur temps. Rien n'est amusant aussi comme de voir un La Fontaine — un pur poète, celui-là — se demander, dans une préface, quelle est l'utilité de ses fables. En croyant faire œuvre de moraliste, il cède à l'ambiance !

Eh ! bien, les romantiques ont totalement mis en oubli cette idée, qui fut si généralement répandue et si universellement adoptée pendant deux cents ou trois cents ans, ils n'en ont même plus le souvenir. Eux, ils sont simplement des artistes ; ils vont s'abandonner à l'art : de là leur formule de l'art pour l'art, qui signifie, dans un sens, l'art pour la beauté : l'artiste a pour fonction de produire de la beauté. Cela, dira-t-on, est encore un but : oui ; aussi n'étaient-ils pas dans la vérité, quand ils employaient cette formule. Quand ils travaillaient, ce qu'ils faisaient, c'était de l'art pour l'imagination. De là vient que les écrivains de l'école romantique furent si peu didactiques, et qu'ils furent surtout des artistes. On comprend aussi pourquoi leur art, fait d'imagination

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

avant tout, n'avait pas le désir d'empiéter sur une autre faculté.

J'entends bien l'objection que l'on va me faire. Victor Hugo s'est cru didactique à peu près pendant toute sa vie. Il a considéré le poète comme un maître, comme un professeur de perfectibilité humaine, même comme un prophète, comme un « mage ». Dépositaire de la vérité, le poète doit la découvrir et l'enseigner aux hommes.

Je sais bien que Victor Hugo a souvent exprimé cette idée : et force m'est de l'enregistrer comme un fait. Je ne crois pas cependant qu'elle corresponde à une réalité intellectuelle profonde. Considérez, en effet, comment Victor Hugo est conduit à cette théorie.

Victor Hugo et quelques autres de son école avaient d'abord une raison d'amour-propre à présenter le poète sous cet aspect : il y avait là surtout un intérêt... un intérêt de vie ou de mort. Il était permis à Malherbe de dire : l'utilité du poète dans l'Etat est nulle, aussi nulle que celle d'un joueur de boules. Il vous semble que cela convenait plutôt à dire à un romantique, à un partisan de l'art pour l'art ?

Veuillez donc considérer qu'à l'époque de Malherbe il n'y avait pas d'autre école qui se prétendît l'institutrice du genre humain. Il y avait d'une part la littérature, d'autre part l'Eglise, à qui incombait particulièrement la tâche d'instruire les hommes, avec ses homélies et ses sermons. Le poète pouvait donc, s'il le voulait, se dire un pur artiste, épris seulement du beau et du jeu harmonieux des rimes et des rythmes.

Mais pouvait-il en être ainsi au XVIII^e^ siècle déjà, et au XIX^e^ ? Nous rencontrons alors toute une armée littéraire qui s'est donné pour mission de prêcher l'humanité, de la diriger vers tel ou tel but : vers 1750 les philosophes sont nés, j'entends comme école. La littérature philosophique continue longtemps son œuvre. Devant ces rivaux, le poète a toute raison de dire : « Et nous aussi... et moi aussi... je suis professeur de vertu, je suis professeur de sublime, je suis un mage, je fais mon métier de flambeau », comme dit Hugo quelque part. Ainsi, c'est à l'époque où la notion de l'art pour l'art était bien à sa place, au XVII^e^ siècle, que les artistes ne songent point à l'ériger en théorie. C'est à l'époque où elle était un danger pour la littérature (le danger d'être rejeté dans l'ombre) que la théorie est née et s'est formulée.

Or, précisément, ce danger, que n'ont point vu les romantiques, Victor Hugo au contraire l'a compris : c'est pour cela qu'il s'est proclamé poète didactique, et que peut-être il a voulu l'être, alors qu'il l'était si peu.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Tels sont les caractères de l'imagination romantique.

J'étudierai maintenant le sentiment de la nature, le sentiment de la solitude et l'aversion pour la société qu'éprouvent les écrivains de l'école romantique.

M. W.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres d'Euripide.

Cours de M. PUECH,

Professeur à l'Université de Paris.

L' « Alceste » d'Euripide.

Nous avons expliqué, dans la dernière leçon, pourquoi nous détachions de l'œuvre d'Euripide les deux plus anciennes de ses tragédies, *Alceste* et *Médée*, et pourquoi elles occupent une place à part dans son théâtre. Nous étudierons, aujourd'hui, la première de ces pièces, *Alceste*.

La tragédie d'*Alceste* fait partie d'un ensemble de pièces présentées au concours de 438, c'est-à-dire au moment où Euripide est dans sa pleine maturité, vers la quarantaine. On voit ainsi quelle lacune considérable nous empêche, avant cette date, de suivre avec exactitude le développement de son génie. Euripide fut, cette fois, classé le deuxième ; la première place fut donnée à Sophocle. Il n'était pas déshonorant d'être mis à ce rang, surtout quand le premier appartenait à un tel rival. Il semble que les quatre drames soumis alors au concours par Euripide eurent un certain succès.

Dans la première pièce, Euripide mettait en scène des amours illégitimes. Cette œuvre, consacrée à l'étude de la passion, renfermait des tirades contre les femmes. La deuxième pièce, *Alcméon*, est une pièce romanesque : c'est une sorte de mélodrame, comme Euripide aimait parfois à en construire. Cette tragédie est intéressante par le caractère d'Alcméon, sorte de doublure d'Oreste, et par la complexité de son intrigue ; elle a joui d'une grande vogue dans l'antiquité. La troisième pièce est encore plus curieuse : c'est *Télèphe*. On la connaît par les railleries innombrables d'Aristophane. Télèphe était le type de ces héros déchus qu'Euripide prenait plaisir à montrer sur la scène. Les Athéniens durent éprouver une certaine surprise, quand ils virent paraître Télèphe en guenilles, tenant de la main gauche un bâton de mendiant, dans la main droite un petit panier contenant une écuelle ébréchée et d'autres débris misérables. Euripide sut, dans cette tragédie, retenir l'attention comme il avait su l'éveiller. Télèphe était aussi le type du beau parleur, tel que pouvait le former la méthode contemporaine. Le plaidoyer prononcé par le bon paysan Dicéopolis, dans les *Acharniens* d'Aristophane, est une imitation et une parodie du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

discours prononcé par Télèphe dans le camp des Grecs. La quatrième pièce donnée par Euripide au concours de 438 est la seule que nous connaissions autrement que par des fragments ; c'est *Alceste*, que nous nous proposons d'étudier avec quelque détail.

Comme on le voit par l'aperçu des sujets, la tétralogie que présentait Euripide était une tétralogie libre, c'est-à-dire que les sujets des pièces qui la constituent n'ont pas de lien entre eux. De plus, cette tétralogie présente une particularité curieuse, et la quatrième pièce nous réserve une surprise. On sait, en effet, que l'usage était à Athènes de présenter au concours comme quatrième pièce un drame satyrique, c'est-à-dire une pièce d'un caractère bouffon, dont le chœur était formé par des satyres. Euripide a dérogé à cet usage, et le cas n'est pas sans exemple. Nous ne savons cependant pas si ce fut alors la première fois que cette dérogation se produisit. En tout cas le drame satyrique fut, cette fois, comme plus tard avec les *Bacchantes*, remplacé par une tragédie. Mais cette tragédie a des caractères particuliers, et peut tenir lieu d'un drame satyrique.

D'ailleurs, cette tragédie d'*Alceste* nous émeut profondément, et cela par des moyens extrêmement simples. Euripide n'est jamais plus intéressant que quand il est simple, ni plus pathétique que quand il fait appel aux sentiments les plus largement et les plus profondément humains. Dans sa pièce, Euripide met en scène une jeune femme qui s'immole volontairement pour son mari, dans tout l'éclat de la jeunesse, dans les joies de son récent mariage, aimée et admirée de tous, non seulement pour la destinée qu'elle accepte, mais encore pour la douceur et la vertu dont elle a donné la preuve, sacrifiée par dévouement pour son mari, malgré les larmes de ses deux enfants qui essaient de la retenir. Admirable sujet pour quelqu'un qui connaissait, comme Euripide, le prix des larmes et du pathétique. Il faut remarquer que tout cela ne nous est pas révélé seulement par un récit, comme il arrive généralement dans le drame grec, où un messager raconte aux spectateurs ce qui s'est passé. Sans doute, il y a bien un récit : une suivante décrit la suprême promenade qu'a faite Alceste dans sa maison ; elle nous la montre, parée de ses plus riches vêtements, faisant des adieux touchants aux autels domestiques, à la chambre nuptiale, à sa famille, à ses serviteurs. Mais la victime apparaît aussi sur la scène, déjà défaillante, soutenue par Admète ; elle invoque le soleil, la lumière du jour qu'elle voit pour la dernière fois, la terre paternelle d'Iolcos, où elle a connu les joies de l'amour d'Admète. Déjà elle se laisse aller à ce délire des mou-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rants, et exprime ses visions en quelques vers bien connus, que Racine a traduits :

> Je vois déjà la rame et la barque fatale ;
> J'entends le vieux nocher sur la rive infernale.
> Impatient, il crie : « On t'attend ici-bas ;
> Tout est prêt, descends, viens, ne me retarde pas. »

La scène est si pathétique que la moindre maladresse serait fatale, et que nous en voudrions au poète d'essayer de nous toucher par des moyens trop faciles. Mais l'art d'Euripide est si sûr, que nous nous abandonnons à l'émotion de cette belle scène, et qu'aucune fausse note ne nous empêche de sentir tout le pathétique qu'elle renferme.

La légende qui forme le sujet du drame d'Euripide avait été contée dans un de ces poèmes qui sont attribués à Hésiode, mais qui vraisemblablement ne sont pas de lui. Les noms mêmes d'Admète et d'Alceste paraissent dissimuler deux divinités chthoniennes : Admetos signifie l'Indomptable ; c'est une personnification d'Hadès. Alceste est probablement sa femme, que l'on adorait sous les noms de Cora ou de Perséphone. La légende d'Apollon chez Admète trouve ainsi son explication. Apollon, après avoir tué le serpent Python, a été représenté comme expiant ce meurtre chez Hadès. Mais la légende prit dans la suite un caractère purement humain, et Admète et Alceste furent représentés comme des souverains de Thessalie. Dans la légende primitive, on ne disait pas comment le roi des Enfers se laissait toucher ; le rôle d'Héraklès paraît avoir été introduit par Phrynichos, qui, écrivant à une époque où la tragédie était plus souple, avait pu modifier la version traditionnelle. Phrynichos avait composé une *Alceste*, dont il nous reste fort peu de chose. Il avait introduit le rôle d'Héraklès et celui de Thanatos, le génie de la mort, qui figure dans le prologue de la tragédie d'Euripide.

Si admirable par les ressources de pathétique qu'il renfermait, ce sujet comportait aussi nombre de difficultés. La première de ces difficultés était le caractère même d'Admète. En effet, plus Alceste nous touche, plus Admète risque de nous choquer ; plus Alceste est sublime, plus Admète peut devenir révoltant. On a essayé de dire que les anciens ne sentaient pas la légende comme nous ; le prix de la vie d'une femme, dit-on, était peu de chose alors. Admète, étant un grand roi, doit tenir à la vie, non pour lui, mais pour ceux dont il a la garde et le gouvernement. Mais on ne me persuadera pas que les Athéniens du v^e siècle n'aient pas eu, au fond, les mêmes sentiments que nous sur ce point. Il est

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

certain qu'ils pensaient comme nous, et cela est si vrai, qu'Euripide a traduit ces sentiments. Le chœur juge Admète et laisse entendre qu'il a accepté bien facilement le sacrifice d'Alceste. Il y a plus : un des personnages dit clairement qu'Admète est le meurtrier de sa femme. Cela se trouve dans la scène célèbre entre Admète et son père Phérès, dont nous aurons occasion de parler plus tard.

S'il y avait là une très réelle difficulté, il faut reconnaître qu'Euripide a su en triompher heureusement. Le caractère d'Admète n'est ni odieux ni, ce qu'il risquait davantage encore peut-être, ridicule. Admète est représenté comme un grand seigneur, qui sait ce qui lui est dû, et qui n'en a pas moins le sentiment des devoirs que lui impose sa position. C'est un délicieux égoïste ; mais il l'est si naturellement, que nous oublions de lui en vouloir.

Apollon nous apprend, dans le prologue, qu'il a arraché aux Parques la promesse qu'elles accepteraient une autre victime en échange de la vie d'Admète. Admète s'est empressé d'accepter le marché, et il s'est mis aussitôt à la recherche d'un remplaçant. Il s'est adressé à ses amis, mais en vain. Il en est dépité. Puis il a fait appel à son père et à sa mère, toujours sans succès. Alors Admète est au comble de la surprise. L'attachement de ces vieilles gens à quelques jours de vie l'indigne. Reste sa femme, Alceste. Il n'a même pas besoin de la prier : elle s'offre d'elle-même, sans hésitation. C'est un beau dévouement ; mais l'injustice des dieux est manifeste : ils laissent la vie à Admète, mais lui prennent sa femme, et quelle femme ! Pleine de vertus, de tendresse, de douceur, elle a toutes les qualités domestiques ; c'est une maîtresse de maison accomplie, et elle vient de se rendre encore plus précieuse par son sacrifice.

Admète a le sentiment de ses devoirs ; mais il tient surtout aux devoirs de façade, par exemple au devoir d'hospitalité. Sa maison est célèbre dans toute la Thessalie pour le cordial accueil qu'un hôte est assuré d'y trouver. Quand Héraklès arrive, Admète n'a aucune hésitation. Et pourtant le héros arrive dans un bien mauvais moment : il se présente quand le cortège funéraire va quitter le palais. En vain Héraklès, voyant la douleur d'Admète, veut aller chercher ailleurs l'hospitalité : le roi le retient, et lui cache la vérité, en lui disant que c'est une femme étrangère qui est morte. Héraklès finit, après quelques difficultés, par se laisser convaincre, et on le conduit à l'appartement des hôtes. Là, naturellement, il apprend la vérité. Admète n'est pas discret dans la manifestation de son deuil. Il tient à ce

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

qu'on sache qu'il a été aimé des dieux et de sa femme plus qu'aucun autre. Il ordonne que sa maison soit fermée désormais aux festins et aux chants ; que tous les Thessaliens s'associent à sa douleur en prenant des habits de deuil, et qu'on coupe la crinière de ses magnifiques chevaux. En attendant le moment où il ira rejoindre Alceste parmi les morts, il fera fabriquer une image de sa femme par un habile artiste, et la placera dans la chambre nuptiale, pour qu'il puisse, chaque jour, l'avoir sous les yeux et se rappeler le souvenir de la disparue.

Un épisode de ce genre, qui nous paraît assez bizarre, formait le sujet d'un drame d'Euripide, perdu aujourd'hui, *Protesilaos*. Sa veuve Laodamie avait fait faire une image de cire de son époux et donnait ainsi un objet à son amour. Cette idée suppose assurément des croyances magiques. On trouverait quelque chose d'analogue dans les images funéraires des Egyptiens.

Quand Admète revient du tombeau d'Alceste, ses yeux s'ouvrent ; il comprend qu'en acceptant le sacrifice d'Alceste pour sauver sa vie, il a perdu la meilleure raison de vivre : « Moi qui, condamné à mourir, ai prolongé mes jours au delà du terme fatal, je vais mener une triste existence ; je le reconnais maintenant. Comment supporterai-je la nécessité d'entrer dans ce palais? A qui m'adresserai-je ? De qui entendrai-je la voix ? Qui m'en rendra l'entrée agréable ? Vers qui tournerai-je mes pas ? » Les reproches violents que lui a adressés son père Phérès lui reviennent alors à l'esprit, et il ne peut s'empêcher d'avouer : « Mes ennemis diront : « Voyez cet homme qui vit honteusement et qui n'a pas eu le courage de mourir ; il s'est dérobé à la mort en livrant lâchement sa femme à sa place ; et, après cela, il veut se faire passer pour un homme ?... Comment donc, amis, puis-je souhaiter de vivre, quand une mauvaise réputation vient s'ajouter à mon malheur ? »

Quoi qu'il en soit, le caractère d'Admète est une des réussites les plus heureuses d'Euripide. Rarement Euripide a fait une œuvre d'une aussi belle venue, rarement il a peint un caractère qui se tienne aussi bien.

On a souvent discuté pour savoir à quel genre appartenait une pièce comme *Alceste*, et les critiques n'ont pas réussi à s'entendre. Il n'y a pas de chœur de satyres : ce n'est donc pas un drame satyrique. C'est, évidemment, une tragédie ; mais elle renferme des éléments, notamment l'épisode d'Héraklès, qui ne se rencontreraient pas, du moins aussi développés, dans une tragédie ordinaire. Euripide a emprunté au drame satyrique quelque chose de son genre bouffon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dans quelles parties peut-on retrouver la trace de ces emprunts? Est-ce dans le prologue ? Apollon apparaît à la porte du palais d'Admète, et se charge, comme le fait très souvent un dieu au début des tragédies d'Euripide, de nous mettre au courant de la situation. Le jour de la mort est venu, et Admète, qui a obtenu de pouvoir envoyer une victime à sa place, doit perdre son épouse Alceste. Là-dessus survient Thanatos, qui apparaît sous la forme d'un personnage effrayant, avec un masque hideux; il vient couper une mèche de la chevelure d'Alceste, pour la consacrer aux dieux infernaux. Dans une conversation familière, Apollon se fait un jeu de lancer des traits d'esprit contre ce lourd génie de la mort, qui est représenté comme un sot. Piqué au jeu, Thanatos se met aussi à faire de l'esprit, et Apollon lui dit : « Serais-tu par hasard un raisonneur subtil? » Assurément, cette scène est familière ; mais elle ne dépasse pas le degré de familiarité qu'on retrouve dans d'autres pièces d'Euripide, ou même de Sophocle. On peut citer comme exemple, dans l'*Ajax* de Sophocle, la conversation d'Athéna et d'Ulysse.

Examinons, maintenant, la scène entre Admète et Phérès? Cette scène est tellement curieuse qu'elle mérite de toute façon d'être étudiée. Elle demande des acteurs d'un grand talent, car elle est vraiment difficile. On se rappelle la situation. Admète va conduire Alceste à sa dernière demeure ; le cortège funéraire se forme. A ce moment arrive le vieux père d'Admète, Phérès. Il vient apporter ces menus objets, vases, vêtements, parures, que les Grecs avaient coutume d'ensevelir avec leurs morts. C'est alors que s'engage une discussion qui nous paraît vraiment pénible. Elle se compose d'abord de deux grands discours, où chaque personnage expose ses idées personnelles, puis d'une *stichomythie*, c'est-à-dire d'un dialogue très vif, où chaque réplique se condense en un seul vers, sorte d'escrime oratoire, de duel, fréquent dans la tragédie et particulièrement chez Euripide, qui en abuse parfois. Euripide prend, ici, plaisir à développer cette scène, parce qu'elle lui fournit l'occasion de traiter deux thèses contradictoires. C'est là une des situations qu'il aime le mieux aborder, car il peut y déployer toutes les habiletés et même toutes les roueries de son talent d'avocat, et parfois jusqu'à en abuser, ce qui n'est pas le cas ici. En effet, la pièce d'*Alceste* ne renferme pas beaucoup de sophistique, moins par exemple que *Médée*. — La scène est très naturelle ; on s'attend à ce qu'elle éclate. Quand Phérès aborde Admète, celui-ci est dans un tel état d'esprit, qu'une détente est nécessaire. Il est en proie à la douleur d'avoir perdu une femme aimée ; il se

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sent gêné sous les regards qui l'observent. Dès que Phérès paraît s'élève donc naturellement une vive discussion. Quant à Phérès, Euripide a choisi et traité très habilement son caractère : Phérès est un autre Admète. Tous deux sont des égoïstes, et, après tout, l'égoïsme est plus excusable chez Phérès que chez Admète. Phérès présente en outre certains traits que le poète attribue souvent à ses vieillards, par exemple la décrépitude. C'est dans cette observation cruelle et vraie, qui rappelle quelquefois le ton de la comédie sérieuse, dans ce réalisme de la peinture du vieillard et de sa décrépitude, qu'on a voulu trouver quelques traits du drame satyrique. Mais, chaque fois qu'un vieillard paraît dans le théâtre d'"Euripide, il est marqué de traits analogues, et on retrouve dans son rôle une observation aussi précise de la nature humaine. On peut voir, par exemple, le rôle d'Iolaos dans les *Héraklides*, et ceux de Kadmos et de Tirésias dans les *Bacchantes*. Nous touchons, ici, à une question plus générale et qui sera traitée plus tard : celle de la peinture de la réalité morale et physique dans le théâtre d'Euripide.

Il en est tout autrement pour Héraklès : avec lui, un autre élément apparaît. Héraklès, quand *Alceste* paraît, en 438, n'est pas un héros de tragédie ; du reste, Héraklès n'apparaît que tard dans la tragédie attique. On le représentait dans le drame satyrique en exagérant sa force physique et on en tirait des effets comiques : la gloutonnerie et la brutalité. Ce héros, type du Dorien, a longtemps, semble-t-il, causé quelque répugnance aux Attiques, plus fins et plus distingués, qui l'ont relégué dans le drame satyrique. C'est assez tard, avec *Héraklès furieux* d'Euripide, que ce héros paraît figurer pour la première fois dans la tragédie attique. Dans les *Trachiniennes* de Sophocle, qui sont vraisemblablement postérieures à *Héraklès*, il joue également un rôle. Comment se comporte Héraklès dans *Alceste* ? A peu près comme dans le drame satyrique. D'abord la scène paraît sérieuse. Héraklès traverse la Thessalie pour aller en Thrace accomplir un de ses exploits : il doit enlever les chevaux de Diomède. Mais, voyant Admète en deuil, il veut aller demander ailleurs l'hospitalité. Admète insiste pour le recevoir, et il accepte alors. Une fois qu'il est entré dans la chambre des hôtes, il perd tout scrupule. L'esclave préposé à son service vient sur la scène exposer sa conduite ; il en est scandalisé ; jamais il n'a vu un hôte aussi difficile : après avoir, sans gêne, accepté l'hospitalité dans la maison d'Admète, il s'est mis à boire sans mesure, à chanter à tue-tête, tandis que l'on pleure partout la mort

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'Alceste. Bientôt nous voyons paraître Héraklès lui-même. Il gronde l'esclave, lui reproche sa tristesse, et se met à lui prêcher une morale facile. Bref, il se comporte comme dans le drame satyrique, où il est représenté en gourmand et en gros mangeur ; mais il y a dans tout cela une sorte de discrétion relative, comme une demi-teinte. On aurait eu, dans un vrai drame satyrique, une scène plus bouffonne. Euripide n'a pas voulu qu'on oubliât qu'*Alceste* était vraiment une tragédie.

Cela se voit surtout dans le dénouement. Là encore, il y avait une grosse difficulté : Euripide a traité cette partie de la pièce dans le même ton mi-ironique et mi-ému. Quand Héraklès a enfin découvert la vérité par les paroles de l'esclave, il rentre en lui-même, et, tout honteux, il se rend auprès du tombeau d'Alceste, bien décidé à lutter avec Thanatos et à lui enlever sa victime ; au besoin, il ira jusqu'aux Enfers. Vainqueur de Thanatos, il ramène à son palais Alceste reconquise et vivante. Comment la remettra-t-il à son mari ? D'abord il veut tirer une petite vengeance de ce qu'Admète lui a dissimulé sa douleur. Il veut lui prouver que sa vieille affection méritait plus de confiance. Il imagine donc une petite mystification, fort habilement conduite. Il ramène une femme voilée, qu'il a, dit-il, conquise comme prix dans un concours. Héraklès ne pouvait, en effet, traverser un pays sans montrer sa force physique. Il a, sans doute, triomphé à un de ces jeux funéraires que les Grecs avaient coutume de célébrer. Cette esclave ainsi conquise, il ne peut l'emmener, puisqu'il va accomplir un exploit périlleux en Thrace ; il la confie donc à Admète. Le premier mouvement d'Admète, qui se rappelle la promesse qu'il a faite à Alceste de ne jamais avoir d'autre épouse, est de refuser tout net. Sa douleur se ravive même ; car il voit que la prétendue esclave a la même taille et la même démarche qu'Alceste. Héraklès insiste ; il force Admète à se rapprocher de cette femme, puis à mettre sa main dans la sienne, tandis que le roi détourne la tête, comme s'il voyait la tête de la Gorgone. Alors, seulement, Héraklès enlève le voile qui cachait les traits d'Alceste. Admète ne peut d'abord croire à tant de bonheur. Mais Alceste ne dit mot. Euripide a compris qu'il serait par trop bizarre de faire parler cette ressuscitée à peine arrachée au tombeau. Ce silence s'explique par ce fait qu'Alceste doit garder un silence rituel de trois jours pour se purifier de sa consécration aux dieux infernaux. On voit que la situation est conduite avec adresse, et qu'Euripide y montre un art très fin et très ingénieux.

Si l'on fait abstraction des points par où elle ressemble au drame satyrique, cette pièce nous paraît très simple de structure.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Elle peut se jouer avec deux acteurs seulement. Cependant il est difficile de croire qu'Euripide n'avait pas alors trois acteurs à sa disposition. S'il n'a pas usé des ressources qui lui étaient offertes, c'est qu'il ne l'a pas voulu.

On trouve une autre particularité intéressante dans cette tragédie. A un moment donné, chose rare, les acteurs quittent la scène, le chœur se retire. C'est qu'il faut laisser la scène libre pour que la révélation de la vérité à Héraklès puisse se faire. Ce fait n'est pas unique, il n'est que rare. On trouve la même situation dans *Ajax* de Sophocle, après la mort du héros.

Il nous faut considérer, maintenant, l'élément lyrique et musical. Ce sujet renfermait des ressources particulières pour le développement musical. On sait de quelle heureuse façon il a inspiré Gluck. Il a également inspiré Euripide. Outre les chœurs, on trouve dans *Alceste* un solo musical, une *monodie*, comme Euripide les aimera beaucoup dans la suite. Ce solo est chanté par le jeune fils d'Alceste, quand sa mère va mourir. Il est court et simple, tel que pourrait le dire un enfant ; il ne renferme que quelques métaphores enfantines. On entrevoit que la mélodie devait être assez simple. Cette simplicité ne se retrouvera pas dans les pièces postérieures, qui contiennent beaucoup de monodies, mais compliquées. Elles n'y ont pas gagné, ou seulement peut-être au point de vue musical ; la partie poétique y a perdu. La plupart des monodies sont insignifiantes ; il y a des répétitions, un vain cliquetis de mots, qu'Aristophane a raillé non sans raison. Au contraire, la monodie chantée par Eumélos (Euripide n'indique pas de nom dans la pièce, mais on sait que le fils d'Alceste s'appelait ainsi) est une petite composition habile et touchante. Euripide y a fait preuve d'une très heureuse inspiration.

En somme, la structure d'*Alceste* n'est pas très différente de celle d'*Ajax* et d'*Antigone* de Sophocle, qui sont à peu près contemporaines. On y trouve quelques particularités archaïques ; mais il n'y a pas de caractère qui distingue nettement Euripide de ses prédécesseurs. Ce qu'il y a de particulier vient, nous l'avons vu, de ce que la pièce tenait la place d'un drame satyrique. Cet esprit critique, qui plus tard sera si intéressant chez Euripide, mais nuira à ses pièces, ne se montre pas ici. Euripide n'essaie pas de ruiner la légende, qu'il traite en en faisant une critique plus ou moins directe. — M. Verrall abuse de son esprit pour soutenir que, déjà, on y trouve la trace de la philosophie négative d'Euripide. Partout, dit-il, Euripide veut suggérer qu'il ne faut pas ajouter foi à cette légende qu'il accepte de mettre au théâtre,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parce qu'elle suppose l'intervention des dieux et la croyance au miracle. M. Verrall prétend tirer argument de ce qu'Alceste est enterrée sans que le délai légal soit écoulé. Evidemment cela s'explique par de pures nécessités dramatiques : on ne peut pas suspendre l'action pour laisser passer les trois jours réglementaires. On peut aussi supposer que, pour une mort aussi extraordinaire, on peut bien déroger aux habitudes ordinaires, et que Hadès veut être payé sans délai. M. Verrall, lui, suppose qu'Euripide tient à faire croire qu'Alceste n'est pas morte réellement, qu'elle s'est suggestionnée en croyant sa fin certaine, qu'elle a eu une défaillance momentanée, et qu'au lieu de la ramener à la vie, Héraklès n'a eu que la peine de l'éveiller. Cette opinion n'a certes rien qui la confirme, et ce serait prendre une peine inutile que de la réfuter.

Il n'y a, dans *Alceste*, qu'un seul chœur où apparaisse une réserve philosophique. Avant qu'Héraklès revienne en conduisant à Admète sa femme arrachée au génie de la mort, le chœur s'exprime en ces termes : « Souvent, dans le commerce des Muses, dans les hauteurs de la pensée, je me suis élancé et, touchant à mainte idée, je n'ai rien trouvé qui fût plus fort que la Nécessité ; aucun remède à ses atteintes dans les livres de Thrace qu'a dictés la voix d'Orphée, aucun entre tous ceux que Phébus a donnés aux Asclépiades pour le soulagement des malheureux mortels. » — Il n'y a rien d'imprudent à dire que le chœur n'est ici que l'interprète de la pensée d'Euripide ; mais cette réserve critique est isolée. De plus, elle n'est pas invraisemblable pour la situation dramatique. Elle se place dans un chœur devançant le retour d'Héraklès, et rend plus étonnant le salut d'Alceste. Donc c'est dans d'autres tragédies qu'il faudra chercher l'esprit philosophique d'Euripide.

Telle est la première pièce que nous possédions d'Euripide : elle est curieuse et intéressante. Le poète s'y révèle comme le maître du pathétique, et comme un artiste habile à faire vivant. Il y fait preuve de finesse et d'esprit, sans en abuser cette fois. Il est arrivé rarement à mettre dans une tragédie autant d'harmonie et à peindre des caractères qui aient un développement aussi régulier.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Molière.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

« **Don Juan** » (*suite*).

Ce qui est essentiel à rappeler, c'est que le prince de Conti — tout comme Don Juan — avait contracté des dettes considérables. A un moment, il devait jusqu'à 800.000 livres, et, parmi ces dettes, il s'en trouvait de criardes. Un certain nombre ne furent liquidées qu'après sa mort. Il y eut des procès, des scandales véritables à ce sujet. Son *Testament* contient, sous ce rapport, des prescriptions réparatrices. Il est avéré que sa conduite générale fut celle d'un grand seigneur sans scrupules, et, pendant un assez long temps, sans délicatesse. Je vous rappelle encore qu'on lui a attribué des ouvrages licencieux, qu'il se livra de toutes les manières à la débauche, — avant 1656, — *qu'il fit l'enlèvement d'une femme mariée*, vécut avec celle-ci publiquement, pour la remplacer ensuite par une autre maîtresse; qu'il contracta même une maladie spéciale; qu'il fit deux conversions successives, *l'une fausse* et l'autre vraie, pour tomber après celle-ci dans un bigotisme intense. Je vous rappelle encore le texte de l'abbé de Ciron. Bref, vous comprendrez par tout cela les rancunes formidables de Molière qui, après avoir été favorisé et protégé par le prince, se vit subitement repoussé et quasi traqué par lui, avec tous les comédiens ; qui connut plus tard la publication, faite sous les auspices de la princesse, du *Traité contre la comédie* de saint Charles Borromée, et continua de se trouver en butte à son hostilité tenace. Combien une animosité profonde s'explique de la part du poète! Et quand celui-ci apprit la préparation par le prince de son *Traité de la Comédie*, la rancune ne put se contenir plus longtemps. Il y fit une réponse, en quelque sorte, préventive.

On a cité beaucoup de grands seigneurs peu scrupuleux au temps de Molière : Bussy-Rabutin, de Vardes, d'Olonne, Lionne, Retz, Henri de Guise, Lauzun, Peyrère, Brissac, Fontrailles, Manicamp, Roquelaure, etc. ; mais aucun argument décisif ne permet de croire que Molière ait pu songer à ces personnages, en tant que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

formant une classe. Ils n'offrent point de traits communs ni de psychologie collective. Ni les romans, ni les comédies, ni les chroniques, ni les mémoires, ni les journaux, ni les lettres, ni les faits contemporains, n'attirent l'attention sur eux. Personne n'en parle ni ne les dénonce. Pourquoi, seul, Molière se serait-il érigé en justicier? Des hommes de ce genre, toutes les époques en ont connu ; la nôtre en possède comme les précédentes. Rien de particulier ni de proprement caractéristique.

Voici, empruntées à un ouvrage curieux du temps : *Réflexions sur les défauts d'autrui* (1692), quelques lignes instructives sur l'impiété au XVII^e siècle :

« Si j'étois assez extravagant pour admirer un homme qui diroit qu'il n'y a point de Dieu, pourquoy n'admirerois-je pas un homme qui diroit qu'on peut égorger son père ? L'un ne croit point ce que les autres croient et l'autre ne sent pas ce que les autres sentent ; si j'admire l'un, je dois admirer l'autre ; ou si j'ai de l'horreur d'un homme cruel et dénaturé, je dois avoir la même horreur d'un homme impie.

« Ce qui fait qu'on n'a pas la même horreur d'un impie que d'un parricide, c'est que tout le monde n'a pas autant de raison de souhaiter la mort de son père qu'on en a de souhaiter qu'il n'y ait point de Dieu.

« Rien n'accommode plus les passions que de croire qu'il n'y a point de Dieu, la commodité qu'on y trouve diminue l'horreur de l'impiété; il en est de cela comme de tout le reste... »

Etudions, maintenant, rapidement les *Observations sur le « Festin de Pierre »* de Rochemont, attribuées à Barbier d'Aucour par Livet. C'est une étude très remarquable, injuste, violente, mais éloquente. La réponse qui y fut faite dut être inspirée par Molière. Je vous engage à lire ces deux écrits. Ce sont là d'intéressants morceaux de critique littéraire au XVII^e siècle. A signaler le mot attribué à Louis XIV sur Don Juan : « Il n'est pas récompensé. »

Il y aurait des considérations curieuses à faire, à ce propos, sur le théâtre à thèse au XVII^e siècle. Je vous renvoie à la *Lettre sur les Observations*, etc., p. 247.

Il est piquant de constater que, d'après un texte formel, la moitié de Paris se prononça pour Don Juan. Il ne parut pas un personnage haïssable. Voici ce que nous lisons à la page 246 du cinquième volume de la *Collection des Grands Ecrivains* :

« Il (Molière) devait pour le moins, continue ce dévot à contre-temps en parlant de l'auteur du *Festin de Pierre*, susciter quelque acteur pour soutenir la cause de Dieu et défendre sérieusement

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ses intérêts. » — Il fallait donc pour cela que l'on tînt une conférence sur le théâtre, que chacun prît parti, et que l'athée déduisît les raisons qu'il avait de ne croire point en Dieu. La matière eût été belle ; Molière n'aurait point été repris, et l'on aurait écouté Don Juan avec patience et sans l'interrompre. Est-il possible que cela ait pu entrer dans la pensée d'un homme d'esprit ? L'auteur de cette comédie n'eût eu pour se perdre qu'à suivre ces beaux avis. Il a eu bien plus de prudence ; et, comme la matière était délicate, il n'a pas jugé à propos de faire entrer Don Juan en raisonnement ; les gens qui ne sont point préoccupés ne l'en blâmeront jamais, et les véritables dévots n'y trouveront rien à redire. » La moitié de Paris était en faveur de Don Juan : « Pour ce qui regarde l'athéisme, je ne crois pas que son raisonnement puisse faire impression sur les esprits, puisqu'il n'en fait aucun : il ne dit pas deux mots de suite ; il ne veut pas qu'on lui en parle ; et si l'auteur lui a fait dire que « deux et deux sont quatre et que quatre et quatre sont huit », ce n'était que pour faire reconnaître qu'il était athée, parce qu'il était nécessaire qu'on le sût, à cause du châtiment. Mais, à parler de bonne foi, est-ce un raisonnement que « deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit ? » Ces paroles prouvent-elles quelque chose, et peut-on rien en inférer, sinon que Don Juan est athée ? Il devait du moins attirer la foudre par ce peu de paroles ; c'était une nécessité absolue. Et la moitié de Paris a douté qu'il le méritât : ce n'est point un conte, c'est une vérité manifeste et connue de bien des gens. »

Dans le recueil de Magnabal (p. 20), Don Manuel de la Revilla considère, encore aujourd'hui, sa mort comme une espèce d'assassinat : « La fin tragique de Don Juan est si rapide et si violente, qu'elle ne laisse pas même le temps de reconnaître quelle attitude aurait adoptée Don Juan devant la vengeance divine, si on lui en avait laissé le loisir. Il meurt par surprise, avouons-le. Le commandeur lui donne à peine le temps, non pas de se repentir, mais de penser même au danger qui le menace. Sa mort est une espèce d'assassinat, violemment et rapidement exécuté au milieu d'une route, ce qui nuit à l'effet moral du drame et laisse la justice divine dans une singulière situation. »

N'oublions pas, non plus, que Louis XIV pensionna Molière après *Don Juan* (août 1665) : « A Saint-Germain, où la troupe était venue, le roi lui donna 6.000 livres de pension. » Il fit plus : il demanda à son frère de lui céder la troupe, qui, désormais, sera la troupe du roi ; les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne constitueront la troupe royale. — Lecture d'un sonnet relatif à *Don Juan* et d'un texte de Loret.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

En somme, au temps de Molière, toutes les troupes voulurent leur *Festin de Pierre ;* c'est ainsi que le « *Nouveau Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, du sieur Rosimond, comédien du Roi », fut joué au Marais en 1670 : « Lecteur, dit-il dans sa préface, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on t'a présenté ce sujet. Les comédiens italiens l'ont apporté en France, et il a fait tant de bruit chez eux que toutes les troupes en ont voulu régaler le public. M. de Villiers l'a traité pour l'Hôtel de Bourgogne, et M. de Molière l'a fait voir depuis peu avec des beautés toutes particulières. Après une touche si considérable, tu t'étonneras que je me sois exposé à y mettre le mien, mais apprends que je me connais trop pour m'être flatté d'en faire quelque chose d'excellent ; et que, la troupe dont j'ai l'honneur d'être étant la seule qui ne l'a point représenté à Paris, j'ai cru qu'y joignant ces superbes ornements de théâtre qu'on voit d'ordinaire chez nous, elle pourrait profiter du bonheur qu'un sujet si fameux a toujours eu ». — Chez Rosimond, qui exagère l'élément philosophique du rôle, Don Juan est un raisonneur opiniâtre ; le gentilhomme se fait cuistre : il institue de véritables controverses ; il y a un grossissement caricatural.

De même, en province, on joua des imitations du *Festin de Pierre*. Mais, pour en revenir au *Don Juan* de Molière, nous avons à signaler des différences énormes entre la plupart des appréciations des critiques français et celles des critiques étrangers. Voici, par exemple, ce qu'en pense Moland : « C'est donc, comme dit Sganarelle, un méchant homme. Mais Molière n'exagère pas la couleur ; il ne le noircit pas outre mesure. Il lui laisse la grâce fascinatrice et les qualités qui caractérisent le personnage : l'honneur entendu à sa façon, la fierté, la bravoure. A la fin seulement, quelques traits plus odieux s'ajoutent à sa physionomie pour justifier le dénouement tragique.

« Tel est le Don Juan de Molière, sinon le plus poétique, au moins le plus vrai et le plus fortement conçu de tous les Don Juan. Aussi, à partir de ce moment, ce type fut-il fixé et assuré d'une existence impérissable. »

C'est là, à notre sens, une manifeste exagération ; il n'y a pas de caractère universel dans le Don Juan de Molière : c'est un type conventionnel et composite du XVII^e^ siècle, voilà tout. Néanmoins, d'autres critiques plus récents et très estimables ont commis la même confusion ; ainsi on lit chez M. de Bévotte (p. 233) : « D'une façon plus générale, à partir de Molière, à la fable surnaturelle que l'Espagne a créée se substitue une œuvre plus humaine, plus voisine de la réalité. » — De même, un peu

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plus loin : « A l'étranger, au contraire, l'œuvre de Molière se répandit de bonne heure, et, grâce à elle surtout, Don Juan prit sa place dans la littérature universelle. » Ce n'est pas tout à fait mon avis.

Mais la plus grande fortune du *Don Juan* de Molière fut en Allemagne. (Cf. de Bévotte, p. 359.)

Un hommage est rendu à l'universalité française dans le volume de Magnabal (p. 17) : « Don Juan Tenorio serait probablement resté enfermé dans les limites de notre patrie, si Molière ne l'avait porté au théâtre français. Tout le monde sait que les Français ont le privilège de rendre tout universel. Une fois patronné par la scène française, Tenorio a parcouru le monde entier sous des formes différentes et avec des noms divers ; il a donné naissance à toute une littérature. » — A la suite de ce passage, l'auteur prétend, du reste, que Molière n'a pas compris le type créé par Tirso.

Deschanel, parlant du romantisme des classiques, prétend que *Don Juan* est une pièce un peu bâclée, pas très bien fondue, mêlée d'éléments disparates : espagnols, italiens, français, parisiens et provinciaux. On y voit des teintes bourgeoises, mêlées à la couleur espagnole et fantastique ; c'est donc une pièce extrêmement romantique.

De son côté, M. Jules Lemaître prétend que le Don Juan de Molière est, au fond, très différent de celui de Byron ou de Musset, qui est l'homme dont la vocation et la fonction sont d'être aimé de toutes les femmes, et de croire qu'il les aime. L'impiété n'est nullement essentielle à son caractère. Les questions sur Dieu et sur l'âme, il ne se les pose même pas ; ce n'est point là son affaire. Il faut ajouter que le grand seigneur méchant homme et libertin est quelque chose d'autre que le vrai Don Juan. En exagérant, on peut dire que celui de Molière devrait à peine figurer dans une histoire du Don Juanisme, loin d'en former le centre. Ce n'est pas un véritable séducteur : voilà ce que personne n'a dit ; il ne l'est qu'en paroles. C'est un type compliqué : ces différents traits de son caractère ne s'accordent pas entre eux. Ainsi Molière, à en croire certains auteurs, aurait été à la fois contre les dévots et contre les libertins. — Empruntons au critique qui vient d'être nommé une remarque suggestive : « Mais, chemin faisant, tandis qu'il travaillait sur le fond du vieux drame, le personnage principal grandissait, se transformait dans son imagination ; et, comme il en notait les traits nouveaux à mesure qu'ils lui venaient à l'esprit et sans prendre le loisir de les fondre ou de les accorder avec les premiers, il est sorti de là un Don Juan dont les aspects successifs semblent un peu trop indépen-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dants les uns des autres, et dont la figure totale manque quelque peu de clarté. Mais cela ne lui a point nui. On s'attache avec un intérêt d'autant plus passionné à cette figure énigmatique ; on s'évertue sur elle ; on s'y acharne ; on veut à toute force la comprendre, l'expliquer, la définir. »

Sur Don Juan hypocrite, M. J. Lemaître ajoute dans ses *Impressions de Théâtre* (3e série) : « Qu'est devenu cet orgueil, cette joie fière de braver les lois divines et humaines, qui faisait toute sa vertu ? Don Juan Tartufe, ce n'est plus Don Juan. Qu'est-ce donc que cet homme-là ? Nous commençons à n'y plus voir clair du tout. » Ainsi volage, superficiel, c'est l'opposé de Céladon ; c'est l'Hylas d'Honoré d'Urfé, ce Don Juan avant la lettre, qu'aucun critique n'a évoqué.

Don Juan, dans Molière, est un débauché, un suborneur de femmes, un grand seigneur hautain et dur, un impie, un génie corrupteur qui se plaît à avilir encore les misérables, un philosophe qui parle de son amour de l'humanité, un hypocrite. Le monde lui est un spectacle autant qu'une proie ; c'est un faiseur d'expériences, d'une curiosié ironique, orgueilleuse et malfaisante. On dirait volontiers que Don Juan ainsi. c'est le génie du mal.

Pour ce qui est de la légende elle-même de Don Juan et l'histoire du type, il nous faut consulter surtout : Farinelli Arturo, *Don Giovanni, note critiche, Giornale Storico della letteratura italiana*, 1896, t. XXVII, p. 79 et 80) ; Magnabal, *Don Juan et la critique espagnole*, Paris, 1893, trad. avec introduction des trois articles espagnols de Don Manuel de la Revilla, de Pi y Margall, de don Felipe Picatoste ; Gendarme de Bévotte, *La légende de Don Juan*, son évolution dans la littérature, des origines au romantisme, et *le Festin de Pierre avant Molière* (thèses, 1908) ; Martinenche, Guillaume Huszar ; Victor Said Arnusto, *la Légenda de Don Juan, origenes poeticos de El Burlador de Sévilla*, Madrid, Hernando, 1908, 301 pages, pet. in-4°.

Remarquons, avec M. de Bévotte que le Don Juanisme est universel ; c'est un type devenu cosmopolite depuis l'œuvre de Tirso de Molina, mais qui se manifeste assez diversement, à travers les âges et les pays. Tantôt c'est l'expansion violente de la sensualité se jouant des règles imposées aux passions humaines par la morale et la religion ; tantôt c'est une protestation des droits de l'individu contre l'empire des lois établies par l'Eglise et la société, en Espagne par exemple. En Italie, cette tendance a été favorisée par la ruine de l'autorité et les tendances individualistes ; en France, par la revendication des volontés de la nature contre les contraintes des dogmes. En Angleterre, le Don Juanisme se manifeste

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

par une réaction contre le puritanisme ; en Allemagne, il représente un mélange de sentimentalité tendre et de sensualité voluptueuse.

Au XIX[e] siècle, le Don Juanisme a un succès prodigieux ; de matériel qu'il était, il devient idéal, et parfois même métaphysique, avec Hoffmann, Musset : c'est un état d'âme mystique, un désir de conquérir la beauté, la poursuite d'une chimère perpétuelle, poursuite qui reste un inutile effort ; c'est une sorte de névrose, dont tous les psychologues de l'amour se sont occupés. Chacun, d'ailleurs, la comprend et l'interprète différemment. (Stendhal, *Mém. d'un Touriste*, I, 332, et *De l'Amour*, 211, 226.)

Au XVIII[e] siècle, le Don Juanisme ne se rencontre dans aucune pièce sérieuse directement inspirée par la légende ; mais nous trouvons le type incarné dans quelques œuvres. Rappelons-nous l'*Homme à bonnes fortunes* de Baron, le *Séducteur* du marquis de Bièvre, la *Jeunesse du duc de Richelieu* de Monvel, les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, et aussi l'influence considérable de *Clarisse Harlowe* de Richardson.

Par certains côtés de son caractère, Don Juan convenait à l'Allemagne et à l'Angleterre ; mais on ne reconnaît pas l'influence de Molière dans les pays latins ni en Angleterre. En Hollande et en Allemagne, au contraire, le Don Juan français a eu un certain retentissement, même dans le théâtre populaire et les marionnettes.

Le sujet de Don Juan, mais non celui de Molière, a servi également aux librettistes italiens. En 1734, Goldoni fit représenter à Venise son *Giovanni Tenorio ossia il Dissoluto punito*. — Vingt-cinq ans plus tard, à Parme, Gluck donne un ballet en quatre tableaux : *Don Giovanni ossia il Convitato di pietra* (1761, Vienne). — En 1787, Lorenzo da Ponte donne, d'après la pièce de Zamora, le libretto du chef-d'œuvre de Mozart, représenté pour la première fois à Prague le 29 octobre 1787, et qui a été traduit dans toutes les langues, joué dans tous les pays.

Au premier acte, Don Juan veut enlever Dona Anna, fille du commandeur ; celui-ci est tué sur la scène. Dona Anna retrouve le corps de son père, quand elle revient avec Don Ottavio. Une fête champêtre a lieu. Survient Zerline. Don Juan la câline, l'enjôle, lui promet de l'épouser : il y a là un duo ravissant. Don Juan donne chez lui une fête, pendant laquelle il cherche à entraîner traîtreusement Zerline ; mais les invités la défendent. Don Juan, alors, l'épée à la main, tient tête à l'orage et brave la fureur de tous. — Au deuxième acte, on remarque surtout le duo de Don Juan et de Leporello, la sérénade de Don Juan sous le balcon d'Elvire, puis c'est l'air de Zerline, le sextuor de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rencontre, l'air si touchant de Don Ottavio, et la scène du festin, pleine de grandeur et d'éclat. Il y a, dans tout cela, un extraordinaire mélange de burlesque et de tragique ; et il est probable qu'après l'enthousiasme exclusif qu'on a aujourd'hui pour Wagner, on reviendra au chef-d'œuvre de Mozart, si ce n'est déjà fait.

Avec Byron, précurseur du romantisme, nous avons une rupture complète avec la tradition. Byron, en effet, a laissé un poème inachevé, qui fit grand scandale ; commencé en 1818, il parut en 1819 et comprend seize chants. Nous y voyons un héros, dans lequel l'auteur se personnifie, qui parcourt toute l'Europe et a toutes sortes d'aventures. Il nous transporte à Séville, puis dans une île de la Grèce, auprès d'Haydée, au sérail, à la cour de Catherine de Russie, enfin dans la puritaine Angleterre, où il devait se faire méthodiste, dénouement qui aurait vengé le poète. On remarque le siège d'Ismaïlar, le naufrage, l'invocation à Hesperus. C'est une satire humaine, contemporaine, anglaise, une œuvre de haine que Byron écrivit contre ses contemporains et surtout contre ses compatriotes ; c'était une vengeance des dédains et des calomnies d'une société qui n'avait jamais pu ni voulu le comprendre. C'est une autobiographie, où nous trouvons l'expression des idées, des sentiments, des croyances et des rancunes de Byron. La forme, d'ailleurs, correspond exactement à l'étrange et rugueuse simplicité de la conception. Byron ne pense pas plus à polir sa phrase qu'il ne pense à flatter ses semblables ; et cependant, lorsque nous examinons ce poème de près, nous nous rendons compte que la poésie anglaise possède ce que la poésie allemande n'a jamais pu avoir : un style élégant, comique et classique tout à la fois.

Indépendamment du romantisme, nous devons indiquer encore comme cause du regain de faveur dont jouit Molière, au XIXe siècle, l'évolution démocratique.

Parmi les œuvres romantiques dont le sujet a encore été emprunté à la légende de Don Juan, il nous faut signaler : *Don Juan de Marona, ou la Chute d'un ange*, d'Alexandre Dumas ; les *Ames du Purgatoire, ou les deux Don Juan*, de Mérimée ; les *Mémoires de Don Juan*, par Mallefille ; *Namouna*, de Musset ; *Don Juan Tenorio*, de l'Espagnol Zorilla (1845), inspiré du *Don Juan* d'Alexandre Dumas. Zorilla s'est servi du même thème dans deux autres de ses œuvres : *El Desafio del Diablo* et *Un Testigo de bronce*.

En Allemagne, il nous faut citer *Le Couvent* de Scheible (1846), qui est une imitation heureuse de la légende originale. Don Juan

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fut mis du reste nombre de fois à la scène en Allemagne (Braumthal, Wiese, Hanch, Lenau, Grabbe, Hoffmann, etc., etc., *Le fils de Don Juan* d'Heym). — Même en Russie : *Le dernier jour de Don Juan* de Rzewieski (Varsovie, 1893). — En France, nous avons le *Don Juan de Manara* d'Haraucourt.

Partout la légende de Don Juan fait le thème de drames, de romans, de nouvelles innombrables ; et c'est encore le même thème, mais modernisé, que nous retrouvons dans le *Marquis de Priola*. D'ailleurs, pour ma part, je ne trouve pas que Don Juan ait grandi, tant s'en faut, dans les temps modernes, et encore moins à notre époque contemporaine. En effet, les grands côtés du caractère disparaissent ; cela tient peut-être à ce que, de nos jours, la grandeur est plus rare, l'originalité plus difficile, une vie exceptionnelle presque impossible. Tous, nous nous ressemblons plus ou moins, étant généralement prudents et sages. Si l'on en croit pourtant notre théâtre contemporain, il y aurait encore beaucoup de Don Juan, mais qui n'ont plus rien de méchant, qui sont presque sympathiques.

En somme, quels sont les défauts et les qualités de Don Juan ? Ses défauts sont l'inconstance, l'orgueil, l'égoïsme, la méchanceté, l'impiété, la fourberie ; ses qualités sont la beauté, le tempérament, la bravoure, l'esprit, la générosité, l'amour de l'idéal. Essentiellement différent de tant de personnages de drames et de romans qui ne pouvaient aimer qu'une femme, il les aime toutes, sans distinction et sans préférence, dans toutes les conditions ; il est inconstant, volage, superficiel, l'opposé des Céladon, des Phèdre, etc. ; et le principal devancier qu'on puisse lui reconnaître, c'est l'Hylas de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé.

Si nous consultons les articles des dictionnaires, nous le voyons représenté comme un séducteur émérite, un homme de cour, riche, fier, brillant, épicurien, sceptique, se moquant de Dieu et du diable, ne croyant à rien, riant de tout, capable de tout, séduisant les femmes, tuant les pères et les maris, et tout cela sans l'ombre d'un remords. — En somme, Don Juan constitue un représentant redoutable de l'espèce humaine. Il appartient à la race des conquérants et des maîtres. Il attire et fascine. Les femmes l'aiment, les hommes l'envient, et l'on comprend que le romantisme l'ait adopté.

Résumé des différentes leçons sur Don Juan.

Les représentations de *Don Juan*. Leur succès médiocre. Etude approfondie de la pièce. Il faut réagir contre l'importance

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

excessive accordée au *Festin de Pierre* dans l'histoire du *Don Juanisme.* Graves défauts : côtés factices, irréels, intrigue faiblement conduite, absence d'unité, psychologie insuffisante à certains égards. Certes, on y admire des scènes saisissantes, une création émouvante, celle d'Elvire ; mais le personnage principal est composite, sans vérité logique, présenté sous des aspects contradictoires et choquants. Combien différent du véritable séducteur, du viveur fatal imaginé par Tirso. Dans la galerie des *Don Juan*, loin de tenir une place prépondérante, le type conçu par Molière apparaît comme tout à fait secondaire et contestable. C'est que l'auteur a composé cette pièce sous le coup d'impressions violentes et de rancunes profondes : c'est une pièce de circonstance, suggérée par un ensemble de faits dont la liaison apparaît avec certitude. Cette genèse évidente du *Festin de Pierre* prouve que Molière n'a nullement visé à se poser en justicier, ni en censeur de la moralité d'une classe ; son Don Juan ne saurait être considéré, en aucune manière, comme une personnification de l'aristocratie française au XVIIe siècle, avec ses passions, ses mœurs, ses qualités et ses vices. Il ne faut pas croire davantage que les Don Juan composent, vers 1660, une classe véritable, au caractère si uniforme qu'ils ne se différenciaient guère les uns des autres. Molière s'est vengé avant tout d'un ennemi, et, sa vengeance satisfaite, il n'a plus attaché grande importance à sa comédie. Il n'a rien fait pour la tirer de l'oubli. Supériorité évidente du *Burlador* de Tirso de Molina, créateur du type de Don Juan. Histoire de la légende. Ses origines retrouvées dans des chants et contes populaires espagnols. Sa diffusion et ses transformations au XVIIe et au XVIIIe siècle. Don Juan en Italie : la pièce perdue de Giliberto n'est nullement, d'une façon certaine, le prototype des pièces françaises. Un Don Juan méconnu par tous les critiques récents : l'Hylas de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. Le Don Juanisme à l'époque romantique et dans la littérature contemporaine. Histoire de la critique du *Don Juan* jusqu'à nos jours. Bibliographie du Don Juanisme.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Les capitalistes de 1848 à 1870.

Dans les précédentes leçons, nous avons essayé d'analyser la société française en y distinguant des classes différentes ; nous nous efforçons à présent d'indiquer approximativement quelle était la population de chacune de ces classes, ses conditions d'existence, sa répartition, les transformations subies.

Nous avons parlé de la population agricole et industrielle : paysans et ouvriers ou artisans. Nous avons constaté qu'il s'agissait d'une période de transformation profonde : — pour la population agricole, l'action indirecte de l'accroissement de la consommation des denrées et des facilités de transport amène une hausse des prix qui améliore les conditions matérielles et excite à la culture plus qu'elle ne change les procédés ; — pour la population ouvrière, c'est plutôt une transformation dans les conditions du travail, qui fait disparaître une partie des travailleurs à domicile et les concentre dans des ateliers à machines ; et c'est aussi une transformation des sentiments depuis la crise de 1848, puis de la condition légale, transformation qui fait tomber les règlements d'exception tenant les ouvriers en dehors du droit commun.

Nous passons maintenant à l'étude des classes qu'on appelle, d'après le point de vue, soit dirigeantes, soit privilégiées ; ce sont les moins nombreuses, mais de beaucoup les plus influentes. On peut les diviser en trois catégories : 1° les capitalistes, 2° les fonctionnaires et les professions libérales, 3° le clergé. — Nous commencerons par les capitalistes.

Les sources pour l'étude des classes capitalistes sont d'abord, comme précédemment, les statistiques officielles, principalement les résultats des dénombrements de la population ; puis viennent les renseignements commerciaux, en particulier ceux donnés par les *Almanachs du Commerce*. Mais les sources principales sont les périodiques, en particulier le *Journal des Economistes*, où l'on

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

trouve des enquêtes, les analyses des discussions à la Société d'Economie politique, et des comptes rendus des ouvrages importants.

Il y a eu naturellement, sur chacune des nombreuses questions spéciales qu'embrasse notre étude, une ou plusieurs monographies.

Comme travail d'ensemble, nous avons le livre de M. Levasseur cité dans la dernière leçon, et un ouvrage d'Alphonse Courtois, le rédacteur du Bulletin financier du *Journal des Economistes*, intitulé : *Manuel des fonds publics et des sociétés par actions*. 1re édition, 1855 ; 5e édition, 1863.

Nous allons essayer d'indiquer : 1° les conditions de la classe capitaliste en 1848 ; 2° les transformations produites par les crises et les innovations jusqu'à la fin de l'Empire.

I. — Il y a déjà, en 1848, une partie de la population qui vit surtout des revenus de ses capitaux, terres, maisons ou valeurs : patrons d'industrie, qui ne travaillent pas de leurs mains et se bornent à diriger ou à faire diriger ; négociants en gros ou banquiers, qui vivent de capitaux placés directement ou indirectement dans le commerce ; propriétaires vivant du revenu de leurs domaines ou de leurs valeurs. Mais il est très difficile de dénombrer cette classe.

L'industrie et le commerce sont, en effet, recensés d'après la nature du travail, et non d'après l'importance des entreprises. On compte ensemble le petit patron artisan et le grand industriel, le petit boutiquier et le négociant. De telles statistiques ne peuvent rien nous apprendre. Depuis 1851, les résultats du dénombrement distinguent les individus à l'intérieur de chaque profession et comptent en bloc les individus sans profession ; ainsi le mendiant est compté à côté du rentier. En 1856 et 1861, on réunit au chef de famille la femme et les enfants. Nos chiffres seront donc extrêmement douteux.

Schnitzler, dans une étude sur la statistique générale de la France, donne quelques chiffres pour 1848. Il estime à 200.000 le nombre des grands propriétaires, à 700.000 celui des moyens propriétaires de biens fonds autres que les propriétés bâties, habitant les villes, aussi bien que les précédents. Il évalue le nombre des propriétaires et rentiers à 400.000. La proportion des différentes populations serait, d'après lui, la suivante : population rurale, 49 0/0 ; marchands et professions industrielles, 23 0/0 ; ouvriers, 19 0/0 ; sans profession, 4 0/0.

Parlons d'abord des grands industriels. Ils sont, dans les statistiques, confondus avec les simples artisans. Un renseignement

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

indirect nous est fourni par les enquêtes sur la propriété bâtie, qui nous donnent le nombre des usines ; pour la période 1851-53, on compte 134.000 usines d'une valeur de 56.900.000 francs. Elles se trouvent surtout dans le Nord et dans l'Est : l'industrie de la laine dans le Nord, la Champagne et la Normandie ; celle du coton dans la Normandie, le Nord et l'Alsace ; celle des forges dans l'Est ; les mines dans le Nord et la Loire ; celle de la soie dans la région Sud-Est.

Cette grande industrie jouit d'un régime privilégié non seulement par les règlements qui mettent les ouvriers sous la surveillance de la police et dans la dépendance du patron, mais encore par les lois qui réalisent le système dit protecteur, qui est, en réalité, prohibitif.

Ce système est l'œuvre d'une coalition des capitalistes industriels (cotonniers) et fabricants de laine de la Normandie et du Nord, des maîtres de forges, aidés des grands propriétaires de terres à blé et à herbages. Le dessein est de réserver le marché national à l'industrie nationale, c'est-à-dire aux grands industriels ; c'est un moyen pour empêcher la vente des produits étrangers : celle des plus importants est absolument prohibée ; celle des autres est soumise à des droits écrasants. Voici quelques exemples : tous les cotons, les tissus d'Inde, sont soumis à un droit de 1 fr. 20 par kilo ; les dentelles, de 50 0/0 de leur valeur. Toutes les autres importations de coton sont prohibées. — Pour les laines, les tapis sont frappés de 360 à 600 fr. par 100 kilos ; les couvertures, de 240 à 250 fr. par 100 kilos ; toute autre importation de laine est interdite. — La toile unie écrue paie de 72 à 560 fr. par 100 kilos ; la toile teinte de 108 à 144 fr. ; les toiles blanches ou imprimées payent de 108 à 981 fr. ; le linge de table, de 980 à 1.170 fr. ; la batiste, 30 francs par kilo. Toute autre importation de toile est interdite. — On ne peut importer aucune espèce de gaze ni d'étoffe de soie, d'or et d'argent ; les crêpes brodés payent de 40 à 80 fr. par kilo. — Les poteries sont prohibées à l'importation ou soumises à des droits énormes.

Les économistes s'amusèrent à dresser une liste des denrées qu'on peut introduire librement (*Journal des Economistes* de décembre 1858 : *Etude comparative des tarifs douaniers*, par Block) ; voici cette liste : ânes, abeilles, peaux de lapin, cheveux, cocons, œufs, poissons d'eau douce, perles, cocos, gommes, écorces de citron et d'orange, bois à brûler, charbon de bois, légumes verts, tourteaux, tourbe, marne, pavés, bitume, minerai (en navires français), cendres, kermès, vipères, glu, calebasses, cloportes... Même des matières premières sont imposées :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lin et chanvre, coton (qui paie de 12 à 24 fr. suivant la provenance). Il est défendu d'importer des fils, sauf quelques exceptions. L'importation du fer est prohibée; la fonte paye 4 fr. 80 pour 100 kilos.

Les propriétaires, en échange, ont obtenu des tarifs élevés sur les principales denrées agricoles: blé, bétail. Mais, pour empêcher une hausse excessive du prix du blé, on a, comme en Angleterre, adopté une *échelle mobile*, c'est-à-dire un droit variable suivant le prix du blé. Depuis 1821, l'échelle comprend quatre classes territoriales. Quand le blé descend à 22 fr. dans la première classe, à 20 dans la deuxième, à 18 dans la troisième et à 16 dans la quatrième, le droit s'élève à 5 fr. 70 pour les navires français, 7 fr. 20 pour les étrangers ; à chaque franc de baisse, le droit monte de 1 fr. 50. Il existe un système analogue pour les farines. Ce tarif compliqué et variable donne souvent lieu à des malentendus; il est difficile de savoir à quel moment le droit commence ou cesse d'exister. Ce système se combine avec celui du pacte colonial, qui réserve réciproquement à la métropole, pour ses produits industriels, le marché de ses colonies, et aux colonies, pour leurs denrées, le marché de la métropole. Ainsi il y a des droits fort élevés sur les sucres étrangers (droits pour 100 kilos : de 42 à 45 fr. sucre colonial; sucre étranger, de 62 à 70 fr.).

Le résultat de ce système douanier est de faire des grands industriels et des propriétaires de mines une classe privilégiée, défendue contre la concurrence, ce qui leur garantit des bénéfices et leur permet de conserver leur ancien outillage.

Viennent ensuite le commerce en gros et les gens qui vivent du commerce (banquiers, maîtres de poste). Il ne faut pas confondre les négociants en gros avec la foule des boutiquiers ou patentés.

Dans les grandes villes, le commerce est réglé avec une corporation officielle de courtiers de commerce. Le commerce des deux denrées réputées nécessaires (pain et viande) est soumis à un régime spécial : le nombre des bouchers est limité ; ils doivent vendre à un prix fixé ; chaque municipalité détermine la taxe du pain.

La banque n'est pas encore concentrée dans de grands établissements ; presque tous les banquiers opèrent à titre individuel et avec un fonds limité, même à Paris. Les banquiers sont encore une espèce de commerçants.

Les transports sont toujours officiellement dirigés par les maîtres de poste ; il y en a onze cents. Mais ils ont été très atteints par la construction des grandes lignes de chemin de fer. Ils conservent cependant leurs privilèges.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les chemins de fer commencent à se construire, par tronçons encore fragmentés ; les compagnies sont nombreuses, mais de peu d'importance. D'après Audiganne, il existe, en 1855, vingt-quatre compagnies ; quatorze ont achevé de construire leurs lignes. L'ensemble des kilomètres construits s'élève à 825. Les grandes lignes sont celles de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Rouen au Havre, Strasbourg à Bâle. — Le total des lignes concédées est de 3.294 kilomètres. On n'a pas trouvé de soumission pour 1.295 kilomètres. (Cf. le livre de M. Picard, *Les Chemins de fer*, 4 vol. in-8°.

Les détenteurs des capitaux sont surtout propriétaires d'immeubles. Il y a encore peu de valeurs mobilières. On est étonné de voir combien est petit le nombre de celles qui sont cotées à la Bourse ; il n'y a guère que les fonds d'Etat français, 3 et 5 0/0, quelques actions de banque, de compagnies nouvelles de chemins de fer et — trait notable — de canaux. Il n'y a pas encore d'obligations.

Les valeurs sont soumises à des règlements étroits. Le régime normal est celui de la société en nom collectif. Chaque associé est nommé et il est responsable. La société anonyme à responsabilité limitée est une exception ; elle reste en dehors du droit commun et a besoin d'être autorisée par l'Etat : aussi n'y en a-t-il qu'un petit nombre. — Entre ces deux systèmes existe un type intermédiaire, celui des sociétés en commandite ; le gérant seul donne son nom et est responsable.

La banque est restée organisée comme sous l'ancien régime ; les agents de change ont le monopole de toutes les transactions : ce sont des charges privilégiées, d'un nombre invariable (60 à Paris). — A côté s'est créée la coulisse, qui gère librement, mais doit faire passer ses achats et ses ventes par un agent. La spéculation est encore très peu active ; elle est réduite à quelques valeurs. La Bourse est peu fréquentée.

En fait, le monde de la Bourse se limite à quelques spéculateurs professionnels, à Paris. La spéculation a très peu pénétré en province, où les possesseurs de fonds achètent des immeubles ou remettent leur argent à des banquiers et à des notaires. Un placement répandu, c'est aussi le prêt sur la propriété foncière ; nous avons déjà constaté l'importance de la dette hypothécaire qui pèse sur le paysan. Le nombre et le poids des créances hypothécaires est une des plaintes les plus générales des classes rurales.

II. — Ce régime a été transformé profondément, de 1848 à 1870, par des crises et des créations qui ont bouleversé le mode de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

placement, activé la circulation des capitaux, changé et accru la classe des capitalistes.

Le premier ébranlement est produit par la crise de 1848, qui dure jusqu'en 1851. Cette crise fut, à la fois, une crise politique, une crise fiscale, une crise commerciale, une crise monétaire et une crise du crédit.

Les affaires et la production industrielle, déjà très ralenties par la crise de 1847, sont presque arrêtées par la révolution. Cette crise se manifeste par des faillites de banques parisiennes, par une baisse brusque des fonds d'Etat et des actions de chemin de fer. Il y eut beaucoup de retraits des caisses d'épargne et beaucoup de demandes de remboursement des billets de banque. Le gouvernement se résigna à l'expédient du cours forcé des billets de banque; mais il fit aussi des créations durables. Pour faciliter les opérations des commerçants, on créa le *Comptoir national d'Escompte*, qui escompte sur deux signatures et réescompte à la Banque. Ces comptoirs furent fondés avec des apports égaux de l'Etat, des villes et des commerçants locaux. Pour faciliter les avances sur marchandises, on créa des magasins généraux, où l'on délivra des récépissés ayant valeur d'effets de commerce.

On avait projeté la création d'un établissement destiné à permettre aux cultivateurs de se libérer de leur dette hypothécaire et de fournir des capitaux à bas prix, c'est-à-dire d'une institution de crédit foncier et agricole. C'était un des principaux articles des programmes républicains. On ne put pas encore le réaliser.

La crise atteignit les chemins de fer ; elle obligea les compagnies à arrêter les travaux ; quelques-unes durent liquider. Le gouvernement provisoire avait décidé de les racheter et d'avoir des chemins de fer d'Etat, mais l'Assemblée eut peur et se borna à des opérations de détail. Les actions restent bas ; on considère les chemins de fer comme un mauvais placement.

Les affaires reprennent lentement vers la fin de 1849, parce que le stock est épuisé ; il a été exporté en 1848 ou a été consommé. Mais les industriels, inquiets et dépourvus d'avances, ne travaillent que sur commande. Il n'y a plus de placements ; l'encaisse de la Banque s'est reformée, et il n'y a pas non plus de spéculation.

La grande crise de transformation se produit dans les premières années de l'Empire, de 1852 à 1855, probablement sous l'action combinée de plusieurs causes, dont quelques-unes sont spéciales à la France. Mais il y a une cause générale : c'est la monnaie. L'or afflue, à ce moment, d'abord de la Californie, puis

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de l'Australie. On en trouve la preuve dans le tableau de la frappe des monnaies qui figure dans l'*Annuaire statistique* pour 1903. La conséquence de cet afflux d'or, c'est de changer le rapport qui existe entre la monnaie et l'objet ; c'est une hausse des prix, et, en même temps, une abondance de capitaux mobiliers.

Cette transformation se marque par la mise en exploitation régulière des compagnies de chemins de fer. La sécurité politique se traduit par une hausse brusque, à la fin de 1851 et en 1852, des valeurs d'abord, et ensuite des marchandises.

Mais il faut tenir compte aussi de l'action spéciale de la politique du gouvernement en matière d'entreprise. Le gouvernement est le maître absolu et il dispose d'intérêts énormes : c'est lui qui donne les autorisations pour la constitution des sociétés anonymes, qui accorde, sur l'avis du Conseil d'Etat. les concessions de monopoles, ceux des chemins de fer et des mines en particulier. On voit même, dans la période de dictature, des compagnies créées par décret.

Le gouvernement est favorable au régime des grandes entreprises. Il y a d'abord à cela des motifs personnels, difficiles à démêler, mais certains : le gouvernement est sous l'influence de quelques financiers, capitalistes ou banquiers : Fould, Rothschild, et de personnages qui sont intéressés aux grandes affaires, Morny par exemple.

Il y a ensuite des motifs économiques. Napoléon tient à faire de grands travaux pour honorer son règne et occuper les ouvriers ; il ne veut pas, d'autre part, risquer les capitaux de l'Etat. Il suit le conseil des Saint-Simoniens, partisans de la grande industrie, et aide à créer de grandes entreprises au moyen de gros capitaux, fournis par les particuliers sous diverses formes.

Pour les chemins de fer, on s'efforce de remplacer les anciennes petites compagnies concédées à court terme et dont les capitaux étaient fournis par les actionnaires, en employant la concession directe et la fusion des compagnies précédement formées. — On concentre les exploitations de chemins de fer en quelques grandes compagnies maîtresses chacune d'une région de la France. L'opération est achevée vers 1857 : il reste alors six grandes compagnies. Les concessions sont à très long terme (99 ans), de manière à leur laisser le temps de faire des bénéfices. — Le capital n'est plus fourni seulement par des actions, mais par des emprunts à intérêt fixe, par des obligations.

Pour les opérations de banque, il se crée de grandes sociétés anonymes de crédit : en particulier, le *Crédit foncier*, destiné

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à prêter aux propriétaires d'immeubles. On a pensé à réaliser aussi le crédit agricole par le même moyen. En fait, les emprunteurs sont presque uniquement des propriétaires d'immeubles urbains, maisons et terrains ; le *Crédit foncier* devient ainsi une sorte de société de spéculation sur les terrains.

En 1852, fut fondé le *Crédit mobilier*, par la réunion de banques diverses ; cette institution a en vue le prêt sur les valeurs ; elle aide ainsi au lancement des entreprises.

Pour les mines, on accorda des concessions nouvelles, surtout dans le Pas-de-Calais. Ces concessions sont données après avis des ingénieurs, mais par le Conseil d'Etat, moyennant une faible redevance. Ces sommes doivent, théoriquement, compenser les frais de recherches. En réalité, les concessions vont souvent aux amis du gouvernement.

Un trait commun à toutes ces entreprises, c'est le privilège donné par le gouvernement, qui accorde à la compagnie un droit exclusif ; les fonds sont, au contraire, fournis par l'initiative privée. — La compagnie qui n'a pas de capital fait appel au public pour arriver à le constituer. Aussi est-ce de cette époque que date la réclame : on eut recours, pour se procurer les capitaux, à de grandes opérations de publicité.

Mais surtout, pour attirer les capitaux, il faut offrir des avantages, d'autant plus qu'à cette époque les capitaux sont, comme nous l'avons vu, encore rares. Aussi fait-on espérer aux capitalistes de gros bénéfices. Il y a d'abord l'ancienne action à dividende ; elle peut donner de gros bénéfices, mais son inconvénient est d'être aléatoire ; elle convient surtout aux financiers et aux entreprises qui ne présentent guère de risques. Vient ensuite l'obligation, qui ne donne qu'un intérêt déterminé et assez faible. L'obligation est employée principalement pour les compagnies de chemins de fer, qui avaient été, avons-nous vu, considérées dans les débuts comme des entreprises assez hasardeuses. Pour faire rechercher l'obligation, on dut s'efforcer d'y combiner la sécurité actuelle avec l'attribution d'un gros bénéfice, en émettant l'obligation à un taux très inférieur à sa valeur nominale, à 300 fr. par exemple, pour une valeur nominale de 500. On fait escompter le bénéfice à venir.

L'Etat lui-même suit cet exemple. L'emprunt de guerre de 1855 fut placé directement par les bureaux des percepteurs, sous forme de 5 0/0 avec un taux d'émission inférieur.

La conséquence de cet appel énorme de capitaux est de faire monter l'intérêt de 3 0/0 à 5 0/0 et de détourner l'argent vers les entreprises financières.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ce grand nombre d'affaires à lancer augmente beaucoup l'activité de la Bourse et des financiers. La Bourse est bien plus fréquentée par le public. On établit, en 1857, un droit d'entrée à la Bourse (1 fr. par personne, 0 fr. 50 par abonnement). On reçoit plus de 5.000 personnes par jour, alors, dit Proudhon, qu'il n'en venait pas 500 il y a 10 ans. — Les agents de change sont plus occupés; la valeur de leurs charges double ; les maisons de coulisse sont plus nombreuses et font plus d'affaires. Les nouvelles sociétés de crédit deviennent des centres d'opérations. Il s'est formé par commandite quelques grandes sociétés comme la *Caisse générale des chemins de fer* de Mirès, depuis 1853, au capital de 12 millions, élevé en 1856 à 50 millions. Le dividende alla à 70 0/0 des bénéfices ; la *Caisse centrale de l'industrie*, commandite Vergniolle, qui dura 15 ans, au capital de 5 millions ; la *Société du crédit industriel*, commandite Malevergne, au capital de 12 millions ; la *Commandite générale des actionnaires*, commandite Amail, au capital de 25 millions.

Tout concourt à accroître prodigieusement le marché des valeurs mobilières et la spéculation. La société française n'était habituée, jusque-là, qu'aux spéculations restreintes ; maintenant la spéculation atteint toutes les classes de la population ; quiconque possède un peu d'argent est tenté de l'employer à acheter des valeurs à terme pour réaliser un bénéfice probable. On se porte sur toute espèce de valeur. Il y eut ainsi de brusques fortunes et quelques ruines ; ces progrès de la spéculation provoquèrent un très grand scandale. Dans beaucoup d'ouvrages du temps, on trouve des descriptions de ces fortunes et de ces ruines rapides et de leurs conséquences. Proudhon écrivit, en 1851, un *Manuel du spéculateur à la Bourse*, qui eut un grand succès. Il voit dans la spéculation « la réunion de tous les délits et de tous les crimes commerciaux : charlatanisme, fraude, monopole, accaparement, concussion, infidélité, chantage, escroquerie, vol ». Un magistrat écrivit un livre, en 1857, sur les *Manieurs d'argent*, où il attaque très vivement le jeu à la Bourse au nom de la morale. Napoléon lui envoya une lettre publique de félicitations. Les procureurs généraux, dans leurs rapports, se plaignent de ce que les spéculations démoralisent les possesseurs de fonds et détournent les capitaux de l'agriculture et de l'industrie, pour les amener à des entreprises illusoires. — On fit même une loi contre les sociétés en commandite.

Cette hausse des valeurs coïncide avec une crise des subsistances produite par de mauvaises récoltes. Cette crise de 1855 est intéressante, parce qu'elle est la dernière qui se soit produite

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

en France. Elle est connue par des rapports spéciaux des procureurs généraux. Cette crise a la même forme que les crises de subsistances sous l'ancien régime. La population a peur de manquer de grains ; elle s'ameute contre les acheteurs qu'elle considère comme des accapareurs et contre les exportateurs. Cette crise s'étendit jusqu'aux régions de terres à blé de Seine-et-Oise ; dans le Poitou, la population tenta d'entraver les transports de blé.

Depuis la fin de 1856, la spéculation devient plus régulière ; l'excitation diminue. D'abord les affaires se ralentissent. Puis vient la crise de 1857 : « C'est une crise inverse de celles d'autrefois, explique-t-on à la Société d'économie politique ; ce n'est pas une crise de surproduction, mais de trop faible production. La demande ne peut être satisfaite. » — Les chemins de fer sont atteints. Les compagnies déclarent ne pouvoir continuer à construire. Le gouvernement intervient alors. Il soutient la Banque de France, en prolongeant son privilège et en lui donnant le pouvoir d'élever le taux d'escompte. Il soutient les compagnies de chemins de fer en adoptant pour les lignes encore à construire — et qui constituent le deuxième réseau — le système de la garantie d'intérêt. Les actionnaires et les administrateurs gardent ainsi les bénéfices acquis par la hausse ; l'Etat prend à sa charge le déficit des lignes secondaires (lois de 1853 et 1863).

Il semble, en même temps, qu'un changement se soit produit dans les goûts du public. Il se porte désormais vers les placements sûrs, mais qui ne donnent qu'un faible intérêt. — Coq (*Du Rôle de l'Epargne en 1859*, *Journal des Economistes*, t. LXII, 1860) écrit : « Le capital disponible... semble rechercher... bien moins de larges profits qu'un placement ferme, stable et productif d'intérêt... Il existe une dépression sur les valeurs à revenu variable... » Les valeurs, peu à peu, passent du domaine de la spéculation entre les mains des petits possesseurs de fonds, qui les gardent : elles se classent.

Les agents de change sont mécontents du ralentissement des affaires. Ils croient pouvoir l'attribuer à la concurrence que leur font les coulissiers. Aussi les attaquent-ils en justice, comme violant leur privilège de servir d'intermédiaires « pour faire les négociations des effets publics et autres susceptibles d'être cotés ». Berryer défendit les coulissiers ; il plaida les services rendus par la coulisse : « L'agent n'a pas le droit de donner une garantie à ses opérations ; la coulisse la donne et se fait payer une prime de risque. Laborieuse, intelligente, elle va au-devant des affaires, les prépare, les explique au public, le guide, facilite l'entrée des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

affaires aux petits capitaux. » Enfin la coulisse prend une commission moindre que le parquet. Les services rendus par les coulissiers étaient évidents, mais la loi était contre eux : ils furent condamnés. Il en résulta une stagnation plus grande encore des affaires, et l'insuffisance des agents de change fut ainsi démontrée. La coulisse reprit peu à peu son rôle, et les agents de change abandonnèrent leur prétention de rétablir le monopole.

M.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS

Indication générale : Consulter, pour la plupart de ces auteurs, les articles du *Dictionary of National Biography* de Sir L. Stephen et S. Lee, le *Critical Dictionary of English Literature* de A. S. Allibone et l'*Histoire de la Littérature anglaise* de Taine.

La Formation de l'esprit national en Écosse au Moyen Age.

Ouvrages à consulter :

En anglais :

J. H. Millar, *A Literary History of Scotland*, London, Fisher Unwin, 1903, 16 sh.
J. H. Burton, *A History of Scotland*, London, Blackwood, 1873, 8 vol. à 7 sh. 6 le vol.
P. H. Brown, *A History of Scotland*, Cambridge, C. J. Clay, 1902, 6 sh. le vol.
F. J. Snell, *The XIV^th^ Century*, London, Blackwood, 1899, 5 sh.
T. F. Henderson, *Scottish Vernacular Literature*, London, Nutt, 1898, 6 sh.
Hall, Lyndsay's *Monarche* in the publications of the Early English Text Society (n° 11) with a preface by Nichol, London, 1865.
Andrew Lang, *A History of Scotland*, London, Blackwood, 1900-7, 3 vol., 45 sh.
Barnard, *A Companion to English History* (*Middle Ages*), Oxford, Frowde, 1902, 8 sh. 6.

En allemand :

Al. Brandl, *Die Geschichte der mittelenglischen Litteratur*, dans le *Grundriss der Germanischen Philologie* de H. Paul, Strasbourg, K. J. Trübner, 1901, 3 vol.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

1° **John Barbour** (dans les *Specimens of Early English* de W. Skeat).

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

G. Neilson, *John Barbour, Poet and Translator*, London, Paul, 1901, 1 sh. 6.

The Cambridge History of English Literature, vol. II, Cambridge, University Press, 1908.

Barbour's Bruce, edited by W. Skeat for the Early English Text Society.

John Barbour, *The Bruce*, translated by Geo. Eyre Todd, London, Gowans and Gray, 1907, 3 sh. 6.

Dav. Irving, *A History of Scottish Poetry*, London, Hamilton, 1861, 16 sh.

En allemand :

R. Wülcker, *Altenglisches Lesebuch*, Teil II III, *J. Barbour's Geschichte des Bruce*, Halle, Niemeyer, 1874-79, 8 Mk. 60.

2° **Blind Harry** (dans les *Specimens of Early English*).

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Moir, *A Critical Study of Blind Harry*, Aberdeen, 1888.

Denton, *England in the XVth Century*, London, Bell, 1888, 12 sh.

F. J. Snell, *The Age of Transition* (1400-1580), London, Bell, 3 sh. 6.

Dickson and Edmund, *Annals of Scottish Printing*, 1890.

En français :

J.-J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais des origines à la Renaissance*, Paris, F. Didot, 1894, vol. I, 7 fr. 50.

L'Évolution du théâtre de la Renaissance de 1580 à 1637.

Ouvrages à consulter :

En anglais :

A W. Ward, *A History of English Dramatic Literature to the Death of Queen Anne*, 3 vol., London, Macmillan, 1899, 36 sh.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

J. W. Cunliffe, *The Influence of Seneca on Elizabethan Tragedy*, London, Macmillan, 1893, 4 sh.

G. Saintsbury, *A History of Elizabethan Literature*, London, Macmillan, 1887, 7 sh. 6.

C. H. Herford, *A Sketch of the History of the English Drama in its Social Aspects*, Cambridge Univ. Press, 1881.

Th. Seccombe and J. W. Allen, *The Age of Shakespeare*, London, Bell, 1903, 2 vol., 7 sh.

H. Morley, *Shakespeare and his Times* (*English Writers*, vol. X), London, Cassell, 1895, 5 sh.

W. L. Courtney, *The Idea of Tragedy in Ancient and Modern Drama*, London, Constable, 1900, 3 sh. 6.

En allemand :

Rud. Fischer, *Zur Kunstentwickelung der englischen Tragödie von den Anfängen bis zu Shakespeare*, Strasbourg, Trübner, 1893, 5 Mk.

A. J. von Schack, *Die englischen Dramatiker vor, neben und nach Shakespeare*, Stuttgart, Cotta, 1893, 7 Mk.

Bleibtren, *Geschichte der englischen Litteratur im Zeitalter der Renaissance und Klassizität*, Leipzig, Friedrich, 1887, 6 Mk.

En français :

L. Mézières, *Histoire critique de la littérature anglaise depuis le règne d'Elizabeth*, Paris, Allouard, 3 vol., 1841, 20 fr.

J.-J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, Paris, F. Didot, vol. II, 1904, 12 fr.

H. S. Symmes, *Les débuts de la critique dramatique en Angleterre jusqu'à la mort de Shakespeare*, Paris, Leroux, 1903, 5 fr.

3° **Marlowe.** — *Tamburlaine the Great.*

Editions dont on peut se servir :

The Works of Ch. Marlowe, ed. by Fr. Cunningham, London, Chatto and Windus, 1902, 3 sh. 6.

Tamburlaine, éd. par Wagner, Heilbronn, Henninger, 1885, dans la *Historisch-Kritisch Ausgabe von Marlowe's Werken* de H. Breymann et Wagner.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

J. G. Lewis, *Ch. Marlowe, Outlines of his Life and Works*, London, Simpkin, 1891, 1 sh.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

F. S. Boas, *Shakespeare and his Predecessors,* London, Murray, 1902, 6 sh.

New Light on Kyd and Marlowe, art. dans la *Fortnightly Review* de février 1899.

The Works of Th. Kyd, London, Froude, 1901, 15 sh.

J. H. Ingram, *Ch. Marlowe and his Associates*, London, Richards, 1904, 12 sh. 6.

J. A. Symonds, *Shakespeare's Predecessors,* London, Smith, Elder, 1884, 16 sh.

J. Churton Collins, *Essays and Studies,* London, Macmillan, 1895, 7 sh.

R. S. T. Lowell, *Marlowe and his Times,* art. dans *The National Review,* vol. XI.

Ed. Dowden, *Ch. Marlowe,* art. dans la *Fortnightly Review* de janvier 1870.

A. W. Verity, *Marlowe's Influence on Shakespeare's Earlier Style,* London, Macmillan, 1886.

J. P. Collier, *A History of English Dramatic Poetry and the Stage,* London, Bell, 3 vol. 1879, 63 sh.

En allemand :

Gabel, *Ueber Marlowe's Leben und dramatische Werke*, Rostock, 1870, Diss.

O. Fischer, *Zur Charakteristik der Dramen Marlowe's,* München, 1889.

J. Bodenstedt, *Marlowe und Greene als Vorläufer Shakespeare's,* Berlin, Decker, 1858.

Kellner, *Zur Sprache Ch. Marlowe's*, Vienne, 1887.

Schau, *Sprache und Grammatik der Dramen Marlowe's,* Leipzig, 1903, Diss.

Hübener, *Der Einfluss von Marlowe's Tamburlaine auf die zeitgenössigen und folgenden Dramatiker,* Halle, 1901, Diss.

Fränkel, *Zum Stoffe von Marlowe's Tamburlaine the Great,* art. dans les *Englische Studien*, vol. XVII, p. 459.

En latin :

Schipper, *De Versu Marlowii*, Bonn, 1867.

Faligan, *De Marlowianis Fabulis*, Paris, Hachette, 1887.

En français :

Le Théâtre de Ch. Marlowe, traduit avec une étude sur sa vie et ses œuvres, F. Rabbe, 2 vol., Paris, Savine, 1889, 7 fr.

A. Mézières, *Prédécesseurs et Contemporains de Shakespeare,* Paris, Hachette, 1881, 3 fr. 50.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

4° **Shakespeare**. — *Henry V.*

Editions à consulter :

Henry V, with Introduction and Notes by W. J. Rolfe, London, W. Clive, 2 sh. 6.

Henry V, with Notes by K. Deighton, London, Macmillan, 1 sh. 9.

Henry V, ed. by W. Aldis Wright, Oxford, Clarendon Press, 2 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Edw. Dowden, *Introduction to Shakspere*, London, Blackie, 1893, 2 sh. 6.

Shakspere (dans les *Literature Primers*), London, Macmillan, 1895, 1 sh. (excellent résumé).

W. Hazlitt, *The Characters of Shakespeare's Plays,* London, Bell, 1877, 1 sh. 6.

H. N. Hudson, *The Life, Art and Characters of Shakespeare*, Boston, Ginn, 1883, 15 sh.

J. Churton Collins, *Studies in Shakespeare*, London, 1903, 7 sh. 6.

En allemand :

F. Th. Vischer, *Shakespeare-Vorträge*, Stuttgart, J. G. Cotta, 1901, 30 Mk.

Fr. Kreyssig, *Vorlesungen über Shakespeare,* Berlin, Nicolai, 1873, 11 Mk. 50.

En français :

Al. Mézières, *Shakespeare, ses Œuvres et ses Critiques* (ch. v), Paris, Hachette, 1892, 3 fr. 50.

Etudes plus générales :

En anglais :

Ed. Dowden, *Shakspere, his Mind and Art,* London, Kegan Paul, 1876, 12 sh.

R. G. Moulton, *Shakespeare as a Dramatic Artist,* Oxford, Clarendon Press, 1885, 5 sh.

A. C. Swinburne, *A Study of Shakespeare*, London, Chatto, 1895, 8 sh.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

G. Brandes, *W. Shakespeare, a Critical Study*, London, Heinemann, 1899, 10 sh.

S. T. Coleridge, *Lectures and Notes on Shakespeare*, London, Bell, 1007, 2 sh.

S. Lanier, *Shakespeare and his Forerunners*, London, Heinemann, 1899, 30 sh.

H. Corson, *An Introduction to the Study of Shakespeare*, London, Isbister, 1889, 6 sh.

B. Ten Brink, *Lectures on Shakespeare*, London, Bell, 1895, 3 sh. 6.

Barrett Wendell, *W. Shakespeare, a Study in Elizabethan Literature*, London, Dent, 1894, 7 sh. 6.

Sidney Lee, *The Life of Shakespeare*, London, Smith Elder, 1898, 7 sh. 6.

C. M. Ingleby, *A Centurie of Prayse*, London, Trubner, 1875, 21 sh.

B. E. Warner, *English History in Shakespeare's Plays*, London, Longmans, 1894, 6 sh.

W. Raleigh, *Shakespeare* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1907, 2 sh.

E. A. Abbott, *A Shakespearian Grammar*, London, Macmillan, 1883, 6 sh.

G. R. French, *Shakespeareana Genealogica*, London, Macmillan, 1869, 15 sh.

A. C. Swinburne, *The Age of Shakespeare*, London, Chatto and Windus, 1908.

H. R. D. Anders, *Shakespeare's Books*, London, Nutt, 1904, 8 sh. 6.

W. G. Boswell-Stone, *Shakespeare's Holinshed*, London, Lawrence, 1896, 15 sh.

W. Sidney Walker, *Shakespeare's Versification*, London, Macmillan, 1896, 15 sh.

T. Donovan, *English Historical Plays*, London, Macmillan, 1896 2 vol., 15 sh.

En allemand :

G. Rümelin, *Shakespeare-Studien eines Realisten*, Stuttgart, Cotta, 1874, 6 Mk.

Ulrici, *Shakespeare's Dramatische Kunst*, Leipzig, T. O. Weigel, 1868-74, 18 Mk.

Thümmel, *Shakespeare-Charaktere*, Halle, Niemeyer, 1887, 3 Mk.

W. Wetz, *Die Menschen in Shakespeare's Dramen*, Hamburg, Händke, Lehmkuhl, 1897, 6 Mk.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Delius, *Abhandlungen zu Shakespeare*, Berlin, Wiegandt und Scholte, 1888, 5 Mk.

H. Bulthaupt, *Die Dramaturgie der Schauspiele Shakespeare's*, Oldenburg, Schulze, 1894, 5 Mk.

K. Elze, *Abhandlungen zu Shakespeare*, Halle, Waisenhaus, 1877, 8 Mk.

En italien :

Chiarini, *Studii Shakespeariani*, Livorno, Giusti, 1897, 5 fr.

D'Alfonso, *Note psicologiche ai drammi di Shakespeare*, Rome, 1899.

En français :

F. Guizot, *Shakespeare et son temps*, Paris, Didier, 1852, 5 frs.

J. Darmsteter, *W. Shakespeare*, Paris, Lecène et Oudin, 1889, 1 fr. 50.

Em. Montégut, traduction française des *Œuvres complètes de Shakespeare*, Paris, Hachette, 1867-70, 3 vol.

P. Stapfer, *Shakespeare et l'Antiquité*, Paris, Fischbacher, 1879-84, 15 fr. 50.

G. Duval, *Londres au temps de Shakespeare*, Paris, E. Flammarion, 1907, 3 fr. 50.

5° **Beaumont et Fletcher**. — *The Knight of the Burning Pestle.*

Editions à consulter :

Beaumont and Fletcher, *The Knight of the Burning Pestle*, ed. with Notes and a Glossary by H. S. Murch (dans les *Yale Studies in English*), 1908, 2 dollars.

Beaumont and Fletcher, *The Knight of the Burning Pestle*, ed. with Notes by F. W. Moorman, London, J. M. Dent, 1898, 1 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

G. C. Macaulay, *Francis Beaumont, a critical Study*, London, 1895.

G. Rhys, *Beaumont and Fletcher's Lyric Poems*, London, 1897.

F. G. Fleay, *Shakespeare Manual*, London, Macmillan, 1876, 4 sh. 6.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

R. Boyle, *Beaumont, Fletcher and Massinger*, art. dans les *Englische Studien*, vol. V, p. 74, et VII, p. 66.

Beaumont and Fletcher and their Contemporaries, art. dans *The Edinburgh Review* d'avril 1841.

Thorndike, *The Influence of Beaumont and Fletcher on Shakspere*, Worcester, 1901.

R. Boyle, *Daborne's Share in the Beaumont and Fletcher Plays*, art. dans les *Englische Studien*, vol. XXVI, p. 352.

En allemand :

E. Köppel, *Shakespeare's Wirkung auf zeitgenössige Dramatiker*, Leipzig, 1905.

B. Leonhardt, *Ueber Beaumont's und Fletcher's Knight of the Burning Pestle*, Annaberg, 1885.

E. Köppel, *Quellenstudien zu den Dramen Ben Jonson's, J. Marston's und Beaumont's und Fletcher's*, Leipzig, Harrassowitz, 1895.

En français :

Al. Mézières, *Contemporains et successeurs de Shakespeare*, Paris, Hachette, 3 fr. 50.

(*A suivre*).

W. Thomas,
Professeur à l'Université de Lyon.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 15 18 FÉVRIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La vie et les œuvres de Molière

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

L' « Amour médecin. »

Abordons, maintenant, l'étude de l'*Amour médecin*, avant d'arriver au *Misanthrope*, le chef-d'œuvre suprême.

La première représentation de l'*Amour médecin* eut lieu le 14 septembre 1665, à Versailles, avec un prologue, deux entr'actes, musique de Lulli et ballet. La troupe de Molière resta à Versailles du 13 au 17. Le 22 septembre, la pièce fut donnée à la ville. En cinq jours, le sujet fut proposé, traité, appris et représenté ; c'est une des pièces les plus alertes et les mieux faites de Molière. Les traits y apparaissent ramassés, concentrés : tout porte ; les scènes sont très courtes, la trame excellente, la conduite sûre, tout est amené et justifié. L'unité est parfaite. On y retrouve vraiment Molière. La vogue de cette comédie, qui vieillira plus lentement encore que les autres pièces de Molière du même genre, sera perpétuelle.

En effet, dès qu'il est question de satire de la médecine, on songe tout de suite à Molière. Il avait, du reste, déjà raillé les médecins dans le *Médecin volant*, le *Festin de Pierre*, et il devait les railler encore dans le *Médecin malgré lui*, *Monsieur de Pourceaugnac*, le *Malade imaginaire*. Toutes ces attaques eurent, d'ailleurs, une heureuse influence : elles amenèrent les médecins à changer non seulement de doctrines, mais encore à faire peau

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

neuve : plus de hauts chapeaux pointus en forme d'éteignoir, plus de longues barbes, de ces barbes qui font plus de la moitié d'un médecin. Le médecin de la nouvelle école revêt le costume du bourgeois aisé ; son habit est de drap ou de velours, orné de dentelles ; il porte une canne à pomme d'or ; il va non plus à dos de mule, mais à cheval, et, plus d'une fois, il aura à déplorer les écarts intempestifs de sa monture. Du même coup, tout l'attirail de la scolastique est sapé et la méthode expérimentale l'emporte. Molière, à ce point de vue, fut l'allé des réformateurs. A un point de vue plus large encore, toutes les idées de Molière sur la médecine ont triomphé. En somme, comme le souhaitait Molière, la médecine consistera de plus en plus à laisser faire la nature, à observer une hygiène rigoureuse ; elle aura comme principe moderne la confiance en la nature. Dès le XVIII[e] siècle, l'évolution s'accentuera dans ce sens.

D'ailleurs, et pour la plus grande consolation des médecins, si Molière les a sévèrement traités, il ne s'est pas montré plus indulgent pour leur éternel antagoniste, le client.

Il n'a pas été, en somme, plus violent que beaucoup d'autres de ses contemporains. Guy Patin disait de Valot, sur le point de mourir : « N'ayez pas peur qu'il prenne de l'antimoine, quoiqu'il en ait tant donné : il dirait qu'il n'en a pas besoin, et je le crois ; mais trois ou quatre mille personnes qu'il a tuées en diraient bien autant, si elles pouvaient parler. » — Voici, d'autre part, l'épigramme sanglante qui courait contre le même Valot à l'occasion de la mort d'Henriette, reine d'Angleterre :

Le croirez-vous, race future,
Que la fille du grand Henri
Eut, en mourant, même aventure
Que feu son père et son mari ?
Tous trois sont morts par assassin :
Ravaillac, Cromwell, médecin.
Henri d'un coup de baïonnette ;
Charles finit sur un billot ;
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Valot.

Gargan, l'intendant des finances, étant mort, lui aussi, dans les mains de Valot, Guy Patin raconte qu'à la cour ce médecin n'était plus appelé que « Gargantua ». D'ailleurs, non seulement la médecine était attaquée d'une façon générale, mais même dans la personne des médecins connus, des médecins de la cour.

Jamais la médecine n'a été plus bas en France qu'au XVII[e] siècle. Il en était de cette science comme de la scolastique au temps de Rabelais.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Nous lisons dans La Bruyère : « Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins et que l'on s'en sert ; le théâtre et la satire ne touchent point à leur pension : ils dotent leurs filles, placent leurs fils au Parlement et dans la prélature ; et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades ; et il leur faut des gens dont le métier soit de leur assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. »

Il est certain que la satire de Molière eut une influence sociale. Ici, la vraie science et la littérature se tiennent associées. La science critique, l'hygiène, le progrès général de la civilisation, ont bénéficié de cette campagne, et l'on a eu tort de rapetisser l'œuvre de Molière sur ce terrain ; il convient, au contraire, d'élargir le sens de sa satire. — Un médecin, le Dr Folet, de Lille, a fait dans le théâtre de Molière l'inventaire complet des passages qui, de façon quelconque, touchent à la médecine. Ce travail fini, il a été émerveillé de voir combien de questions soulevaient ces passages, quelles notions variées, complètes et précises, ils supposent des idées et des mœurs médicales régnantes ; sur quels dessous très solides ils s'appuient.

On le voit, le rire qu'excitent certaines pièces de Molière, le ton de farces qu'elles empruntent, ne doivent pas faire oublier la philosophie profonde dont elles s'inspirent et tout ce qu'il y a d'exact et d'éternel dans la satire du poète. C'est là une vérité manifeste en ce qui concerne notamment la médecine de son temps.

Il est vrai de dire que l'ancienne médecine a aussi été défendue ; tout n'y était pas également mauvais et les vieilles traditions avaient quelquefois du bon. L'ancien régent, nous dit Lemaguet, malgré ses ridicules et ses défauts, avait de sa fonction presque sacerdotale une haute idée, qui malheureusement n'existe plus beaucoup à notre époque. Les statuts de la corporation des médecins, malgré leurs nombreuses singularités dans le fond et dans la forme, contiennent plusieurs articles vraiment admirables ; ce sont des prescriptions toutes morales, qui n'ont de sanction que dans la conscience de ceux à qui elles s'adressent, mais qui sont faites pour honorer une profession, celle-ci par exemple : « Les secrets des malades sont inviolables. Nul ne peut révéler ce qu'il a vu, entendu ou simplement soupçonné chez eux. » — D'autre part, les critiques de Molière sur la profession médicale et sur les hommes qui l'exerçaient sont des plus complexes, et certaines d'entre elles, malgré les changements considérables amenés par le temps, restent profondément vraies et justes et ne cesseront probablement jamais de l'être. A noter, je le répète, que l'impar-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tialité de Molière s'affirme à l'égard du client qui n'est pas moins ridicule dans l'*Amour médecin*, dans le *Médecin malgré lui*, dans le *Malade imaginaire*. Les charlatans se trouvent également visés dans la première de ces pièces.

Beaucoup de travers médicaux, soulignés par Molière, s'observent encore aujourd'hui. N'avons-nous pas vu successivement prôner et interdire la viande, les œufs, le vin, l'eau, l'exercice, le repos ? La mode joue toujours son rôle. Aujourd'hui nous changeons de système plus vite encore, avec plus de désinvolture.

Car, en somme, malgré les merveilleuses découvertes accomplies, l'art délicat du médecin n'est-il pas encore sujet à des transformations possibles? Qui nous dit qu'un jour, par exemple, un savant à venir ne nous démontrera pas que la bactériologie est un mythe, le sérum un leurre, l'antisepsie une interprétation erronée ? Ce sont là, sans doute, des hypothèses fantaisistes. Cependant, à chaque instant, du reste, nous assistons à des controverses de cette nature, et qui sont peu rassurantes pour les malades.

De son temps, Molière d'ailleurs fréquentait les médecins. N'oublions pas, en effet, qu'il fut ami de Gabriel Naudè, de Bernier, de Mauvillain qui eut de grandes difficultés avec la Faculté. Membre du jury, Mauvillain se prit, en effet, de querelle avec le doyen François Blondel, en vint aux mains avec lui et eut l'adresse d'envoyer d'un coup de poing le bonnet du doyen rouler par terre. A la suite de ce grave incident, Mauvillain fut chassé de la faculté ; mais il fit des excuses et devint doyen lui-même par la suite, malgré l'opposition acharnée de son adversaire.

Voyons, maintenant, quelles étaient les causes de l'animosité de Molière contre les médecins. Il y en avait de deux sortes, les unes générales, à savoir ses sentiments et sa philosophie ; les autres spéciales, parmi lesquelles il faut compter la maladie et la façon dont il fut lui-même soigné, et aussi peut-être certaines circonstances particulières. On a raconté, par exemple, qu'il eut des démêlés avec son propriétaire, qui était médecin et qui voulut augmenter son loyer; la femme de ce médecin étant venue à la comédie de Molière, Armande la mit à la porte et lui fit « donner d'abord un branle de sortie ». Cette anecdote est, du reste, fort douteuse. Ajoutez-y l'histoire du billet donné par la Du Parc. D'autre part, cependant, Donneau de Visé nous dit que Molière n'était pas convaincu de tout ce qu'il disait contre les médecins, et qu'il se fit saigner, pendant une oppression, quatre fois en un seul jour.

Toutefois, il est permis de supposer qu'il y a eu un ou des médecins mêlés aux polémiques contre Molière ; or on connaît la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

combativité de notre grand comique. François Bernier, qu'il ne faut pas confondre avec Jean Bernier, dit, dans ses *Essais de Médecine* (1696), au chapitre intitulé : *Les ennemis de la médecine* : « Pour ne laisser aucun doute sur cet article, il faut apprendre au peuple, aux demi-savants et aux adorateurs de la comédie, que Molière n'a fait monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre que par intérêt et pour se venger contre une famille de médecins, sans se mettre fort en peine des règles du théâtre, et particulièrement de celles de la vraisemblance ; car de toutes les pièces dont le comédien a outré les caractères, ce qui lui est souvent arrivé, et qu'on ne voit guère dans l'ancienne comédie, celles où il joue les médecins sont incomparablement plus outrées que les autres ; mais. comme il faut être maître de soi pour s'en apercevoir, ceux qui cherchent à rire ne pensent qu'à rire, sans se mettre en peine s'ils rient à propos. » Il est certain que Molière vise si bien, dans l'*Amour médecin*, est si cinglant que l'on dirait qu'il rend un coup.

Ajoutons que la véritable opinion philosophique de Molière sur la médecine, à la veille même de sa mort, concorde avec celle de *Don Juan*. Rappelons-nous, par ailleurs, la scène III de l'acte III du *Malade imaginaire* : Argan demande à Béralde pourquoi il ne croit pas à l'action efficace des médecins sur les maladies : « Parce que, répond celui-ci, les ressorts de notre machine sont mystères jusques icy inconnus, où les hommes ne voyent goutte, et dont l'auteur de toutes choses s'est réservé la connaissance ». — « Mais, alors, que faut-il faire quand on est malade ? » dit Argan. — « Rien, répond Béralde, que de se tenir en repos et laisser faire la nature ; puisque c'est elle qui est tombée dans le désordre, elle s'en peut bien aussi retirer, et se rétablir elle-même. »

De la personne même des médecins, Montaigne nous dit que la plupart d'entre eux sont de très bons humanistes, qui « scavent nommer en grec toutes les maladies, les définir ; mais pour les guérir, c'est ce qu'ils ne scavent pas ».

Faisons, maintenant, l'analyse de la pièce de Molière. Comme personnages, il y a dans l'*Amour médecin* : Sganarelle, père de Lucinde ; Aminte ; Lucrèce ; M. Guillaume, vendeur de tapisseries ; M. Josse, orfèvre ; Lucinde, fille de Sganarelle ; Lisette, suivante de Lucinde ; M. Tomès ; M. Desfonandrès ; M. Macroton ; M. Bahis ; M. Filerin ; Clitandre, amant de Lucinde ; un notaire, un opérateur, plusieurs Trivelins et Scaramouches ; la comédie, la musique, le ballet. La scène est à Paris, dans une salle de la maison de Sganarelle. Comme accessoires : une écritoire, du papier, une bague, des jetons, une bourse, quatre chaises.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sganarelle, qui se trouve en présence d'Aminte, de Lucrèce, de M. Guillaume, de M. Josse, pleure sa femme qui vient de mourir : « Si elle était en vie, nous nous querellerions », dit-il, avec une vérité profonde. Il n'a qu'une fille, qui, au lieu d'être sa consolation, fait toute sa peine ; car il la voit plongée dans la mélancolie la plus sombre du monde, dans une tristesse épouvantable, d'où il n'y a pas moyen de la tirer. Il demande un bon conseil à sa nièce, à sa voisine et à ses compères et amis.

M. Josse, qui est orfèvre, conseille de donner à la jeune personne une belle garniture de diamants, de rubis ou d'émeraudes.

M. Guillaume, qui est tapissier, conseille de lui acheter une belle tenture de verdure, ou à personnages, à mettre dans sa chambre, pour lui réjouir l'esprit et la vue.

Aminte, la voisine, conseille de la marier avec le jeune homme qui l'a déjà demandée.

Lucrèce, la nièce, tout au contraire, de la mettre au couvent.

Sganarelle, pour des raisons qu'il exprime clairement trouve tous ces conseils intéressés. Ridicule des demandeurs et des donneurs de conseils, situation toujours comique. Incertitude du même genre dans *Phormion* et dans la consultation de Panurge.

Toute cette exposition est admirable. La jeune fille paraît ; le père lui offre successivement plusieurs cadeaux des plus tentants, si elle consent à dire le sujet de sa tristesse : « Aimerais-tu quelqu'un, lui demande son père, et souhaiterais-tu d'être mariée ? » Lucinde fait signe que c'est cela.

La suivante Lisette arrive ; elle feint de vouloir éclaircir le mystère et pose à Lucinde toute une nouvelle série de questions. Plus de doute, il s'agit d'une secrète inclination. Fureur de Sganarelle, qui éclate en reproches et ne veut entendre aucune explication. D'un naturel égoïste, il ne veut pas voir l'évidence, malgré le refrain de Lisette qui répète : « Un mari, un mari... »

Sganarelle parti, la jeune fille et sa suivante s'entretiennent. Nous apprenons que le jeune homme qui aime Lucinde a été refusé par Sganarelle. Déclaration touchante. Lisette, émue, lui demande de ne pas se laisser mener comme un oison et lui promet d'agir au mieux de ses intérêts et de sa passion.

Sganarelle reparaît : il veut garder son bien et sa fille ; il n'a pas amassé l'un au prix de grands travaux et élevé l'autre avec beaucoup de soin et de tendresse, pour se dépouiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne le touche en rien.

Mais Lisette accourt éperdue. Désespoir de Lucinde ; elle s'évanouit, puis elle revient à elle; mais les syncopes se multiplient, et Lisette croit qu'elle ne passera pas la journée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Affolement du pauvre père. Il demande qu'on aille guérir des médecins et en quantité : on n'en saurait trop avoir dans une pareille aventure.

Au deuxième acte, le mouvement devient endiablé ; l'action est menée comme une charge. C'est la première satire cruelle des médecins, la suite de celle de *Don Juan*, un peu sur le même ton :

LISETTE.

« Que voulez-vous donc faire, Monsieur, de quatre médecins ? N'est-ce pas assez d'un pour tuer une personne ?

SGANARELLE.

« Taisez-vous : quatre conseils valent mieux qu'un.

LISETTE.

« Est-ce que votre fille ne peut pas bien mourir sans le secours de ces Messieurs-là?

SGANARELLE.

« Est-ce que les médecins font mourir ?

LISETTE.

« Sans doute, et j'ai connu un homme qui prouvait, par bonnes raisons, qu'il ne faut jamais dire : « Une telle personne est morte d'une fièvre et d'une fluxion sur la poitrine », mais : « Elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires. »

SGANARELLE.

« Chut ! N'offensez pas ces Messieurs-là.

LISETTE.

« Ma foi ! Monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue ; et il fut trois jours sans manger et sans pouvoir remuer ni pieds ni pattes ; mais il est bien heureux de ce qu'il n'y a point de chats médecins, car ses affaires étaient faites, et ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner. »

A la scène II, les quatre médecins sont en présence. Ils viennent de voir la malade et rendent compte à Sganarelle, devant Lisette, de leur examen. Ils vont consulter ensemble. Mais Lisette a rencontré l'un d'eux, Tomès, peu de jours auparavant. Un dialogue s'engage alors, d'une vérité parfaite :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SGANARELLE.

« Hé ! bien, Messieurs ?

M. TOMÈS.

« Nous avons vu suffisamment la malade, et sans doute qu'il y a beaucoup d'impuretés en elle.

SGANARELLE.

« Ma fille est impure ?

M. TOMÈS.

« Je veux dire qu'il y a beaucoup d'impuretés dans son corps, quantité d'humeurs corrompues.

SGANARELLE.

« Ah ! je vous entends.

M. TOMÈS.

« Mais... Nous allons consulter ensemble.

SGANARELLE.

« Allons, faites donner des sièges.

LISETTE (*à Tomès*).

« Ah ! Monsieur, vous en êtes ?

SANARELLE.

« De quoi donc connaissez-vous Monsieur ?

LISETTE.

« De l'avoir vu, l'autre jour, chez la bonne amie de Madame votre nièce.

M. TOMÈS.

« Comment se porte son cocher ?

LISETTE.

« Fort bien : il est mort.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. TOMÈS.

« Mort !

LISETTE.

« Oui.

M. TOMÈS.

« Cela ne se peut.

LISETTE.

« Je ne sais si cela se peut ; mais je sais bien que cela est.

M. TOMÈS.

« Il ne peut pas être mort, vous dis-je.

LISETTE.

« Et moi je vous dis qu'il est mort et enterré.

M. TOMÈS.

« Vous vous trompez.

LISETTE.

« Je l'ai vu.

M. TOMÈS.

« Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze ou au vingt-un ; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

LISETTE.

« Hippocrate dira ce qui lui plaira ; mais le cocher est mort. »

La scène III est immortelle. Nous assistons là à une véritable consultation. On y parle de tout, sauf de la maladie ; entre temps deux médecins se prennent de querelle à propos de Théophraste et d'Artémios : « Moi, je suis pour Artémios, » dit Desfonandrès. « Moi aussi, dit M. Tomès. Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément ; mais, enfin, il a tort dans les circons-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tances et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien ». — Il faut garder les formalités : sévérité de Tomès à cet égard. Dans un cas récent, la maladie pressait ; mais il voulut que, malgré tout, l'ordre fût respecté et un médecin étranger écarté. Le malade mourut bravement pendant cette contestation.

Les traits violents sont accumulés dans cette scène, où un *crescendo* très habile a été ménagé ; il n'y a pas une expression, pas une phrase, qui ne soit saisissante. Il y a même des expressions qui sont vraiment brutales :

TOMÈS.

« Un homme mort n'est qu'un homme mort, il ne fait point de conséquence ; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins. »

Sganarelle revient ; des questions de préséance se posent, puis tous les quatre parlent ensemble. Une virulente discussion s'engage : Tomès parle de saignée, de chaleur de sang ; Desfonandrès d'émétique, de pourriture d'humeurs. Des injures même sont échangées :

TOMÈS.

« Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte.

DESFONANDRÈS.

« Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure. »

Restent les deux autres docteurs. Supplications de Sganarelle. Bahis discute en bredouillant. Macroton, qui parle en allongeant les mots, fait des déclarations pédantesques sur le respect des règles, déclarations qui ne veulent rien dire, et qui reviennent toujours comme un refrain nécessaire :

MACROTON.

« Ce n'est pas qu'avec tout cela votre fille ne puisse mourir ; mais, au moins, vous aurez la consolation qu'elle sera morte dans les formes.

BAHIS.

« Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles... »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Au début du règne de Louis XIV, la Faculté, en effet, fidèle observatrice de la bonne et saine doctrine d'Hippocrate, ne procède que d'après la méthode dialectique et nie volontiers l'évidence.

Sganarelle, plus incertain que jamais, se décide à aller acheter de l'orviétan. L'opérateur arrive en chantant. Il y a, dans toute cette scène, un humour et une ironie formidables, jusque dans les moindres paroles, comme dans Rabelais, par exemple, que Molière venait du reste de pratiquer assidûment.

A l'acte III, M. Filerin, nouveau médecin, reproche à ses deux confrères, Tomès et Desfonandrès, leur querelle malencontreuse. Il se plaint que toutes ces contestations aient beaucoup nui au prestige corporatif. Il fait alors une terrible déclaration, d'une ampleur extraordinaire :

« Pour moi, je ne comprends rien du tout à cette méchante politique de quelques-uns de nos gens ; et il faut confesser que toutes ces contestations nous ont décriés, depuis peu, d'une étrange manière, et que, si nous n'y prenons garde, nous allons nous ruiner nous-mêmes. Je n'en parle pas pour mon intérêt ; car, Dieu merci ! j'ai déjà établi mes petites affaires. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il grêle, ceux qui sont morts sont morts, et j'ai de quoi me passer des vivants ; mais, enfin, toutes ces dispositions ne valent rien pour la médecine. Puisque le ciel nous fait la grâce que, depuis tant de siècles, on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hommes avec nos cabales extravagantes, et profitons de leur sottise le plus doucement que nous pourrons. » — Et, en effet, toute superstition, a-t-on dit, toute profession dont les succès se fondent sur la faiblesse et sur la crédulité des hommes est bien plus gravement compromise par l'indiscrétion de ceux qui en vivent que par la sottise de ceux qui en sont dupes ou par la malignité de ceux qui s'en moquent. Quel tort fait à la médecine la ridicule infatuation d'un vieillard qui se croit malade comme Argan ? Quel tort lui font les raisonnements et railleries d'un homme qui se porte bien, comme Béralde, si on les compare à cette fameuse scène où quatre médecins, consultant à huis clos, parlent de tout excepté de la maladie pour laquelle ils sont appelés, et à cette dernière scène où M. Filerin vient gourmander ses confrères, qui, au lieu de s'entendre aux dépens des malades, se querellent et, par leurs discussions imprudentes, découvrent au peuple les forfanteries de leur art. Ne nous raconte-t-on pas, par exemple, à propos d'une interminable discussion chirurgicale, qu'un jour les élèves en chirurgie coupèrent un cadavre en morceaux plutôt que de le laisser tomber entre les mains de la Faculté ?

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais revenons à l'*Amour médecin.* Les deux ennemis de tout à l'heure se réconcilient. Court dialogue, toujours aussi rapide et aussi violent, entre Tomès et Lisette. Arrive Clitandre, l'amoureux, en habit de médecin. Confiance de Lisette, qu'elle exprime avec une simplicité spirituelle. Sganarelle survient. Lisette lui annonce que sa fille est guérie grâce au médecin merveilleux qu'elle amène. Sganarelle fait entrer Clitandre. L'intervention de l'opérateur justifie l'acte de Sganarelle. Clitandre entre et éblouit le pauvre Sganarelle, qui le consulte lui-même, d'une façon intéressée et prosaïque, pour aller à la selle. Clitandre tâte le pouls à Sganarelle et lui déclare que sa fille est bien malade. A la scène VI, Lucinde se présente et s'entretient avec Clitandre. C'est une scène délicieuse, qu'on ne peut pas résumer et qui est une véritable trouvaille d'intrigue. Molière se retrouve là sur son véritable terrain. Clitandre, avec la connivence de Sganarelle, feint de se faire passer pour un amoureux qui a le désir d'épouser Lucinde. Le père accorde son consentement. On fait monter le notaire, soi-disant pour contenter la jeune malade et lui faire croire à la réalité du projet. L'anneau est donné et le contrat terminé. On danse un ballet et les jeunes mariés disparaissent. Stupéfaction et fureur de Sganarelle, à qui Lisette répond : « Ma foi, Monsieur, la bécasse est bridée, et vous avez cru faire un jeu qui devient une vérité. »

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

La Morale.

Cours de M. VICTOR EGGER,
Professeur à l'Université de Paris.

La sanction et l'antisanction.

Je vais parler, aujourd'hui, de la sanction et de l'antisanction. Les considérations qui vont suivre ont été, en partie, préparées par le tableau des concepts moraux que j'ai donné récemment, et par les commentaires qui l'ont accompagné. Aussi me sera-t-il permis désormais d'employer un langage moins abstrait et moins inusité pour traiter des mêmes idées, dont les rapports logiques ont été élucidés dans le langage qui convenait à cette étude.

Il est admis que la vertu donne droit au bonheur, que la faute donne droit au malheur. Cela signifie, étant donnée la signification du mot *droit*, que le bonheur et le malheur mérités sont moralement bons, donc souhaités, comme tout bien, dans l'avenir, et loués, comme tout bien, s'ils arrivent ou sont arrivés. D'autre part, le bonheur et le malheur antimérités sont moralement mauvais, donc antisouhaités dans l'avenir, et blâmés s'ils arrivent ou sont arrivés.

Vous reconnaissez les expressions que j'employais, au début de ce cours, quand je parlais de l'opinion morale commune que le philosophe moraliste doit constater, s'approprier et commenter, sans y rien changer.

Il ne s'agit donc pas ici du souhait, du vœu, qu'un individu peut formuler pour lui-même, s'il croit avoir du mérite ou du démérite ; il s'agit de l'opinion de l'homme sur l'homme, de tous sur chacun ou de chacun sur tous, de l'individu sur les autres individus de la société humaine, et non pas de l'opinion de l'individu sur lui-même. C'est un cas particulier de l'opinion morale, du jugement moral.

Cela sera peut-être plus évident, si nous considérons un troisième cas : le bonheur et le malheur, s'ils ne sont ni mérités par autrui ni antimérités par autrui, sont pourtant ou doivent être l'un souhaité, l'autre antisouhaité à autrui. Qui ne fait pas ainsi n'est pas moral ; mais tout naturellement, en suivant l'instinct moral qui est inhérent à notre nature, on souhaite que notre semblable soit heureux et qu'il ne soit pas malheureux. Ensuite,

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

si le bonheur ou le malheur ont lieu, on applaudit au bonheur ; on déplore le malheur ; on plaint ceux qui en sont victimes. Du moins les bons, les braves gens font ainsi, et ils se montrent moraux en faisant ainsi. On se montre donc moral rien que par les sentiments et les jugements relatifs aux bonheurs et aux malheurs qui surviennent aux autres hommes. Nous avons déjà dit cela, nous le savons, ce n'est pas nouveau. Mais ce bonheur, ce malheur, ne sont pas l'un loué, l'autre blâmé, car ils n'ont pas de caractère moral. Au contraire, s'ils sont mérités ou antimérités, le bonheur et le malheur ont un caractère moral et sont loués comme les actes bons des agents ou blâmés comme leurs actes mauvais. Ainsi juge l'opinion morale des hommes ; elle distingue nettement entre les bonheurs et les malheurs ; applaudir au bonheur, quel que soit le mérite, la valeur de celui qui le reçoit, c'est être bon ; applaudir au bonheur mérité, c'est être juste. Ce dernier bonheur est loué ; le premier n'est pas loué ; on félicite généreusement celui qui en bénéficie. C'est ainsi que l'opinion morale se commente elle-même, se juge elle-même ; telle est, puis-je dire, l'opinion commune sur l'opinion commune.

Une autre question se pose, maintenant : qui fait le bonheur mérité et loué, le malheur mérité et loué ? C'est d'abord le hasard ; on appelle ainsi le résultat désordonné et imprévisible des lois naturelles ; c'est aussi la volonté humaine voulant d'autres fins, ne voulant pas celle-là ; elle n'est alors qu'un instrument du hasard ; c'est, enfin, la volonté humaine voulant cette fin morale supérieure qui est la sanction. Vous connaissez cette triple réponse ; c'est celle que nous avons donnée à la question plus générale : d'où vient le bien ? Qui fait le bien, le bien en général, c'est-à-dire ce que souhaite et ce à quoi applaudit l'opinion morale des hommes ? Qui fait, d'autre part, le bonheur et le malheur antimérités ? La réponse est la même : ce sont le hasard proprement dit, le hasard de la nature, ensuite le hasard humain, celui qui a pour instrument la volonté humaine, enfin les agents moralement mauvais, les méchants. Tout ce que nous avons dit des conditions de réalisation du bien et du mal en général, nous le retrouvons ici pour ce bien et ce mal spéciaux que nous appelons sanction et antisanction.

Je viens de constater qu'il y a des hommes qui veulent la sanction comme fin de leur activité morale et qui la font ; qu'il y a aussi des hommes qui veulent l'antisanction comme fin de leur activité et qui la font. L'homme qui veut et fait la sanction, on l'appelle *le justicier*, car on voit dans la sanction une des formes de la justice ; transformer le droit en fait, dans ce cas

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

spécial, c'est *faire justice*. J'introduis ici ce terme, la *justice*, le *juste*, qui a d'autres applications, sans m'occuper de justifier son emploi dans ce cas spécial ; je constate seulement que c'est là un de ses emplois usuels, un des modes, un des domaines de ce que l'on appelle vulgairement la *justice*. Par contre, celui qui fait l'antisanction mérite le nom d'*antijusticier*, car il fait de l'injustice. D'ailleurs, le hasard aussi peut être injuste, comme il peut être juste et faire justice.

De ce qui précède il résulte que la sanction est un cas particulier, une espèce, une variété du bien ; que l'antisanction est un cas particulier du mal, et que la sanction est une espèce du bien réalisable par les agents moraux, l'antisanction une espèce du mal réalisable par les agents moraux.

Nous pouvons donc appliquer déductivement des formules anciennes de ce cours aux questions nouvelles qui nous occupent. Nous dirons : toute sanction est de droit, de devoir-être, puisque toute sanction est un bien et que tout bien est de droit ; de même, toute antisanction est d'antidroit ; toute sanction praticable par un agent est obligatoire pour cet agent ; au contraire, toute antisanction praticable par un agent est défendue à cet agent. Quelque obligatoire est réalisé, l'observation le dit ; de même quelque sanction, l'observation le dit aussi ; quelque défendu est réalisé ; de même quelque antisanction. Nous avions constaté la contingence et la particularité de la réalisation de l'acte bon et de l'acte mauvais. Nous constatons maintenant que la sanction obligatoire et l'antisanction défendue sont réalisées d'une manière contingente, particulière, imprévisible. Aux sanctions et antisanctions voulues et faites par les agents, si nous ajoutons l'œuvre du hasard, le double résultat est augmenté ; mais le fait reste inadéquat au droit ; rien n'est changé au fond. Une partie de la sanction souhaitable et souhaitée a lieu pour une cause ou pour une autre ; une partie de l'antisanction détestée a lieu aussi. Cela nous est appris par l'observation et par l'histoire ; en fait, il y a de la justice, au sens spécial du mot, et il y a de l'injustice, c'est-à-dire (car ce terme est équivoque) il y a parfois de l'antijustice, et il y a d'autres fois de la non-justice, absence pure et simple de justice.

Poursuivons notre analyse. Le justicier mérite, puisqu'il fait du bien ; l'antijusticier démérite, puisqu'il fait du mal. Il y a donc théoriquement, en droit, une sanction de la sanction et de l'antisanction, et non seulement une sanction, mais aussi une antisanction de ces deux faits. Et, en fait, le justicier est tantôt récompensé, tantôt non, tantôt antirécompensé d'avoir fait justice;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et l'antijusticier est tantôt puni, tantôt non, tantôt antipuni d'avoir fait l'injustice, exactement l'antijustice. Et si c'est par les hommes responsables, par les agents, que cette sanction de la sanction a lieu, elle mérite une sanction, et ainsi indéfiniment.

Il fallait dire ces choses et les nommer ainsi; mais il ne faut pas y insister, car, si la sanction est un bien moral et un devoir, la sanction de la sanction n'est qu'une variété de la sanction; elle est une sanction, en définitive; il n'y a pas là une idée nouvelle.

Je viens d'employer des termes inusités, *sanction de la sanction*, *antisanction*, etc.; mais les notions que ces termes expriment sont courantes, usuelles, de sens commun; les mots seuls par lesquels je les désigne ne sont pas d'usage courant. L'opinion récompense le bon juge, le juge juste, le justicier, par l'éloge de tous, et le désigne ainsi à la récompense plus effective, matérielle, dont ses chefs peuvent être les agents. L'affaire qui a passionné, agité, troublé notre pays pendant ces dix dernières années roulait tout entière autour de telles idées: un innocent condamné par erreur, un coupable récompensé, un justicier d'intention arrêté dans sa tentative et puni d'avoir voulu la sanction juste, des antijusticiers de tout ordre longtemps récompensés par le succès; à la longue, après de grands efforts en faveur de la vérité, condition préalable de la sanction, et d'une justice conforme à la vérité, en faveur du fait et du droit, la sanction de la sanction et de l'antisanction a été obtenue, la justice a eu le dernier mot. Nous avons vécu ces choses, et on les reconnaît sous les termes dont je les nomme.

Il faut, maintenant, mettre en pleine lumière une conséquence de tout ce qui précède. De même que le passage du devoir à l'acte bon, et, plus généralement, le passage du devoir-être au bien réel, du droit au fait, ne se font pas en vertu d'une loi théorique, et dès lors nécessairement, de même le mérite est un simple droit; sa transformation en fait, le passage du mérite à la récompense ne s'impose pas en vertu d'une loi nécessaire. La récompense doit être; elle a pour elle le devoir-être; elle est de droit; rien de plus; après la bonne action peut venir le malheur ou un état neutre; de même pour le châtiment. La sanction est un cas particulier du bien en général, qui est de droit, et, pour une part, du devoir en général, dans la mesure du pouvoir de sanction des volontés humaines. Ni tout le bien, ni tout le devoir, ne sont réalisés, ni toute la sanction.

A cela l'humanité ne se résigne pas. L'idée morale est faite d'eudémonisme et de sacrifice, et la passion même du sacrifice ne peut arracher de l'âme humaine l'amour du bonheur. L'humanité aspire au bonheur, et à tel point qu'elle fait volontiers bon marché

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

du châtiment mérité ; peu importe que les méchants soient tous punis, qu'ils soient punis dans un autre monde, s'ils ne l'ont pas été dans celui-ci ; l'important, c'est la récompense ; l'aspiration au bonheur des justes devient volonté intérieure, intellectuelle, rêve et foi. On demande au Dieu tout-puissant d'être juste ; on lui demande bien davantage d'être bon ; et, si l'on compte sur lui pour égaler le fait au droit, on croit même que, grâce à sa bonté, supérieure à sa justice, le fait du bonheur mérité dépassera infiniment le mérite réel.

Mais réfléchissons à cette question avec un esprit calme. L'axiome du mérite fait partie de la moralité humaine, de l'âme sociale. Que le bien qui ne dépend pas des volontés humaines ne soit pas réalisé, on y consent, quoique ce bien soit de droit ; mais, quand l'homme s'est donné la peine de faire le bien, il a créé par son action un nouveau droit, un nouveau bien encore irréel, dont la réalité apparaît à l'avance comme le complément légal de l'acte bon ; l'idée morale ne sera donc satisfaite, semble-t-il, que si le droit, dans ce cas particulier, devient fait, c'est-à-dire si le mérite reçoit sa récompense. Ce raisonnement banal ne manque pas de force. Mais y a-t-il là une raison suffisante pour affirmer que le mérite sera récompensé entièrement, que, l'ayant été pour une part seulement dans la vie présente, il le sera, pour l'autre part, dans une existence dont nous n'avons pas l'expérience, existence que notre pensée imagine, rêve et désire ? Cette affirmation est aventureuse, et elle est en même temps immorale, ce qui est plus grave ; car c'est là subordonner toute la moralité au bonheur ; c'est supprimer l'intention désintéressée, donc le mérite ; on étouffe la morale dans un cercle vicieux, car le mérite lui-même disparaît si le droit au bonheur est assuré d'engendrer, en vertu d'une conséquence inéluctable, le bonheur mérité. Croire que la morale sera complétée en dehors de l'expérience, c'est une croyance indémontrable, et, en somme, c'est mal entendre le jugement synthétique *à priori* qui est le couronnement de la morale, que d'y voir une loi naturelle ou métaphysique, la preuve d'un complément supra-empirique du monde et de la vie dont nous avons l'expérience.

Quant à nier l'achèvement de la moralité hors de l'expérience, cela n'est pas seulement aventureux, cela est gratuit ; « fermer l'inconnu », selon l'expression d'un poète philosophe (Mme Ackermann), c'est se refuser à considérer l'inconnu pour ce qu'il est ; l'inconnu, l'avenir est ouvert à l'hypothèse ; cela est impliqué dans sa définition. De plus, cette négation est immorale à sa manière, car elle témoigne d'un certain degré d'hostilité ou d'indifférence

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à l'égard de la morale humaine ; les doctrinaires de certaines écoles se plaisent à affirmer ainsi sans preuve, donc plus ou moins volontairement, la relativité, le néant, l'illusion de la morale vulgaire, au-dessus de laquelle eux-mêmes s'estiment placés.

Entre ces deux situations extrêmes, quelle position peut prendre la conscience morale, qui veut rester maîtresse d'elle-même et se garder de toute contradiction ?

La seule attitude de la pensée qui soit morale en cette matière, c'est le scepticisme, ou un probabilisme voisin du scepticisme. La sanction complète n'est pas certaine, et sa négation ne saurait être fondée ; mais elle n'est pas impossible, elle est possible ; il existe peut-être une moralité suprasensible, supraempirique, qui fait le bien en achevant la sanction. Mais pourquoi nous en inquiéter ? Il n'est pas bon de croire que la sanction définitive est assurée. Ce droit, qui fait notre dignité, peut devenir un fait, mais il peut aussi rester à l'état de droit. N'oublions pas que, s'il devient fait, il cesse d'être droit. Garderai-je mon droit au bonheur, ou serai-je heureux ? Qu'importe ? Ce qui est intéressant, c'est que j'ai le droit pur, le droit nu, la valeur personnelle. Cette idée est celle du sens commun, quand il est incarné dans des esprits réfléchis et droits, chez ceux qui ont le plus médité sur la logique intérieure de l'idée morale. L'idée de mérite est ainsi, à certains égards, l'idée capitale en morale. L'homme vertueux qui a reçu sa récompense a-t-il encore droit au bonheur ? Non, sans doute ; le fait a supprimé le droit ; la valeur de la personne morale n'existe plus, puisque ce qui faisait cette valeur a été transformé en bonheur.

Devons-nous donc dire que l'homme qui a été puni parce qu'il était méchant n'est plus mauvais, et que l'homme qui a été récompensé parce qu'il était bon n'est plus bon ? Cela n'est pas certain ; nous verrons prochainement qu'il y a, en effet, quelques amendements à apporter à cette thèse trop simple. Pour le moment, contentons-nous de constater que rien n'est plus dangereux pour la moralité que cette idée de la récompense, qui non seulement est un droit, mais doit être réalisée. « J'ai droit à être récompensé, dit l'homme qui a été héroïque un certain jour. — Oui, lui répondra-t-on, tu as droit à une récompense ; mais, quand tu l'auras reçue, ton droit sera éteint, et tu ne seras plus un héros. Choisis donc. » Un autre homme peut avoir été désintéressé dans un instant d'enthousiasme, puis venir ensuite trouver ceux qui ont la puissance et leur dire : « Donnez-moi la récompense de mon désintéressement. — Tu as été désintéressé à un moment de ton existence, peut-on lui répondre, mais tu ne l'es-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

plus, et tu ne mérites pas la récompense, puisque tu la demandes. »

On voit, par ces exemples fictifs, qu'une difficulté incontestable existe ici ; il est très vrai que, selon l'opinion morale commune, le bien accompli mérite une récompense et que l'on applaudit à la récompense quand elle a lieu ; mais on doit dire aussi que, lorsque la valeur morale de l'homme, son droit au bonheur, ne se réalisent pas par le fait de la récompense, c'est là ce qu'il y a de plus grand et de plus pur au point de vue moral ; et l'opinion commune est encore de cet avis.

Nous chercherons, dans la prochaine leçon, s'il est possible de la mettre d'accord avec elle-même.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Les Romanesques » de M. Edmond Rostand

Conférence faite aux Matinées classiques du Théâtre de Grenoble, par M. PAUL MORILLOT,

Professeur à l'Université.

. .

L'heureux homme que M. Rostand ! Voilà bientôt quinze ans qu'il a débuté au théâtre, bientôt douze que son nom a volé sur toutes les bouches, que son triomphal *Cyrano* a tourné toutes les têtes, enchanté tous les cœurs ; et il n'a pas encore quarante ans ! Vraiment il semble qu'une bonne fée l'ait, à sa naissance, comblé de tous les dons.

Et d'abord, Edmond Rostand est de Marseille. Ils sont bien, il est vrai, quatre ou cinq cent mille à jouir ensemble de cet enviable privilège. Remarquez, cependant, que tout le monde n'a pas la chance d'être de Marseille. Je vous avoue que je n'en suis pas, et je suis sûr qu'il y a, parmi vous, quelques personnes qui sont dans le même cas. Et puis, pour un poète, la chose est de plus d'importance que pour un simple mortel. La Canebière est le pays de l'imagination et de la verve, du grossissement ingénu et joyeux des choses et des êtres, des idées et des sentiments : et il me semble que, dans le génie de Rostand, il y aura ce rayon de soleil qui réchauffera et illuminera toute son œuvre.

D'ailleurs ce Marseillais est aussi de Paris. L'un corrige l'autre, et l'autre corrige l'un. Cet ancien élève du lycée de Marseille a fini ses études au collège Stanislas ; et, depuis, je crois bien qu'il a vécu presque continuellement à Paris, du moins jusqu'à ces dernières années, où il s'est confiné dans la retraite, au pays des Basques, à Cambo. Mais il n'ignore aucun des raffinements de la capitale, et cela se voit assez, cela se voit presque trop, à travers l'élégante désinvolture de son œuvre.

J'ajouterai, et je pense qu'il n'y a pas d'indiscrétion à le faire, que ce charmant poète n'est pas un pauvre diable d'homme de lettres. Dieu me garde de médire de ces « pauvres diables » (comme les appelait déjà Voltaire), qui, tout en écrivant parfois des chefs-d'œuvre, ne sont pas exempts des préoccupations de vivre et de subsister : il leur arrive de se nommer Molière, ou

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Lamartine vieillissant, ou même Hugo jeune, Hugo dont le puissant génie a été l'unique artisan de sa fortune. Mais il est une autre race d'écrivains, distincte de celle-là : celle des amateurs, qui s'adonnent à l'art, en complet désintéressement, sans avoir l'angoissant souci de lui demander le pain quotidien. Leurs œuvres ont une qualité, peut-être secondaire, mais très caractéristique : l'aisance. M. Rostand, qui appartient à une famille du haut commerce de Marseille, est souverainement aisé. Il est aisé, comme le libre et joyeux Regnard, avec qui il a plus d'un rapport.

Enfin, je ne vois pas pourquoi, vous parlant de Rostand, je ne ferais pas une discrète allusion à ce que tout le monde sait : c'est que ce poète si hardi d'allure est un mari excellent, un père délicieux, et qu'il ne rougit pas de l'être. Il montre ainsi par son exemple que rien n'est plus faux que la vieille théorie romantique en vertu de laquelle, désordre égalant génie, les grands hommes sont destinés par leur nature à mener une vie de polichinelle, et comment, au milieu des joies de famille les plus pures, la fleur de la poésie peut pousser tout aussi belle qu'ailleurs ; parfois même plus riche, car personne n'ignore qu'au foyer de M. Rostand il n'y a pas seulement une Muse, il y en a deux.

Et, maintenant, vous parlerai-je du bonheur littéraire de M. Rostand, de cette éblouissante carrière qui, dans l'espace de six ou sept ans, des *Romanesques* à l'*Aiglon*, l'a porté au premier rang de nos poètes dramatiques ? Tout au début, le futur auteur de tant de pièces applaudies avait, un instant, cherché sa voie. Savez-vous quelle a été la première comédie de Rostand ? Elle porte un titre aujourd'hui bien oublié, qui pourrait cependant la recommander à l'indulgence des Grenoblois : le *Gant rouge*. C'est un vaudeville d'une bouffonnerie laborieuse et ingénue. Mme Frédégonde Tourniquet, gantière, a eu l'idée baroque de cacher des lettres d'amour dans le pouce d'un de ces gants énormes en tôle, que les marchands ont pour enseigne. La demoiselle de magasin, qui, elle aussi, a un roman épistolaire, l'a caché dans l'index. Je ne puis pas vous dire, parce que je ne le sais pas, ce qu'on a bien pu cacher dans le médius, dans l'annulaire et dans l'auriculaire. De là des quiproquos faciles, auxquels les auteurs se sont amusés beaucoup plus que le public. Il faut dire que Rostand avait vingt ans, qu'il sortait du collège, qu'il souffrait sans doute d'une indigestion de Labiche, et que, d'ailleurs, il avait un collaborateur : ce qui nous permet de mettre sur le dos de l'*autre* ce fort excusable péché de jeunesse.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mais, bientôt après, le vrai Rostand, qui se cherchait, va se trouver. Il a lu, il a observé, il a rêvé, il s'est marié, il a fait des vers, ce qui était sa vraie vocation, de jolis vers heureux, harmonieux, subtils, pimpants, un peu maniérés parfois, et il les a faits pour s'*amuser* : ce sont, comme il a dit, de simples *Musardises*. *Musarder*, c'est rêver à la Muse, avec quelque fainéantise, comme on fait à Marseille quand le ciel est bleu, quand la mer est bleue, quand les yeux des femmes sont brillants, au bon soleil de la Corniche. Rostand a donc musardé, d'une façon charmante, et il n'a pas musardé seul, car Rosemonde Gérard musardait avec lui, et ce fut délicieux : je vous renvoie au joli petit volume en question.

Avec les *Romanesques*, ces pétillants et mousseux *Romanesques*, joués le 21 mai 1894 à la Comédie-Française, et que vous applaudirez tout à l'heure, s'ouvre la grande période des succès. Ce jour-là, on eut l'impression qu'un nouveau Regnard, un Regnard qui serait en même temps un peu un Marivaux, était né au théâtre... C'est ensuite la *Princesse lointaine*, cette idéale poupée de rêve et de mystère, vers laquelle voguent, derrière la nef de Joffroy Rudel, toutes les généreuses illusions de nos âmes. C'est la *Samaritaine*, cet « évangile » assez peu naïf, mais aux si fines enluminures, à l'accent si pur et si tendre. Puis, la même année (1897), c'est le coup de tonnerre de *Cyrano de Bergerac* : *Cyrano* est une date dans l'histoire de la littérature au XIXe siècle. Sur nos têtes pesait le ciel de plomb du réalisme, de l'ibsénisme, du symbolisme, et autres inventions aussi peu folâtres : le nez de Cyrano parut, et il creva tous ces nuages, et son panache déployé dissipa pour un temps tous ces froids brouillards. Qu'importe si le succès dépassa quelque peu la mesure ! Ce fut alors comme une libération des esprits, depuis longtemps attendue. Enfin est venu l'*Aiglon*, cette divertissante et émouvante épopée dramatique, qui frémira toujours des grands souffles venus des plaines de Wagram. Demain ce sera peut-être un nouveau chef-d'œuvre, ce mystérieux *Chantecler*, trop annoncé, trop attendu, que nous désespérions de voir jamais, que nous ne sommes pas encore bien sûrs de tenir, mais qui sera, n'en doutons pas, une nouvelle et éclatante fanfare du vieux coq gaulois. Faut-il à tous ces bonheurs en ajouter un, qui n'est pas, à mon sens, le plus méritoire, mais qui compte cependant : l'Académie française, à l'âge de 34 ans. Rarement la gloire des lettres fut ainsi conquise au pas de course. Edmond Rostand a renouvelé, de nos jours, le miracle de Musset.

Enfin, pour que rien ne manquât à cette fortune vraiment unique,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le théâtre de Rostand a eu ses détracteurs. Mais combien leur critique, tout en étant sévère et dépourvue de bienveillance, a été au fond peu désobligeante pour l'heureux écrivain qui en était l'objet ! Que lui reprochait-on, en somme ? D'avoir eu trop de succès. On peut déjà répondre à cela que n'en a pas qui veut. En vain évoquait-on devant l'auteur de *Cyrano* le spectre de Thomas Corneille, auteur d'une certaine tragédie de *Timocrate* qui eut en son temps un succès fou (80 représentations de suite), et qui aujourd'hui nous apparaît comme illisible et assommante ; mais *Cyrano*, après onze ans, fait encore salle comble à la Renaissance, et ne semble pas près d'avoir la fortune de *Timocrate* : attendons, si vous voulez bien, un siècle ou deux pour en reparler. On lui a reproché aussi, non seulement quelques défauts, mais jusqu'à ses qualités, c'est-à-dire les procédés par lesquels il charme et séduit. On s'est donc plaint que la mariée fût trop belle ; on a charitablement supposé que tout était postiche en elle, les cheveux et les dents, le regard et le sourire, la gorge et les hanches, enfin tous ses appas ; en d'autres termes, on a prétendu que les comédies de Rostand n'étaient pas de lui, mais que tous les meilleurs écrivains du XVII^e, du XVIII^e et du XIX^e siècle y avaient largement collaboré. Ce drame en vers, drame historique ou de cape et d'épée, sublime et familier, tout bariolé de couleur locale, si ingénieusement agencé avec les ficelles des mélos et des vaudevilles, tout emmêlé de lyrisme et d'épopée, c'est du Hugo, a-t-on dit, ou de l'Alexandre Dumas. Cette bijouterie de style, ces adroites jongleries de mots, ces clowneries spirituelles, ce funambulisme' c'est du Banville. Ces élégances de sentiments, ces délicatesses un peu mièvres, ces subtiles analyses, c'est du Marivaux. Cette poétique fantaisie, cette humeur gamine, c'est du Musset. Ce brio comique, cette verve jaillissante, c'est du Regnard. Ce réalisme pittoresque, cette irrésistible drôlerie, c'est du Scarron. Et ainsi de suite. Donc chaque comédie de M. Rostand se trouverait être une olla-podrida, une macédoine, une salade russe, où l'auteur aurait habilement combiné les ingrédients les plus divers, empruntés un peu partout. Pour m'en tenir à une autre comparaison culinaire, ce serait comme une magnifique et fragile pâtisserie, une pièce montée, dont la recette, empruntée aux meilleurs maîtres queux de notre littérature, dépasserait de beaucoup en complication celle des « tartelettes amandines ». Eh ! quoi ? se trouve-t-il vraiment tant de choses dans les moindres vers de M. Rostand ? C'est possible. S'il en est ainsi, ce n'est déjà pas si mal, et je soupçonne même qu'en cherchant bien on en découvrirait encore davantage. Mais alors, dirons-nous,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quand on ressemble à tant de gens à la fois, on ne ressemble plus à personne. Nous arrivons ainsi à cette conclusion plutôt flatteuse, que l'originalité de Rostand (et elle n'est pas si petite) consiste à avoir fait un bouquet, un bouquet bien à lui, de toutes les fleurs les plus brillantes coupées dans le parterre du beau pays de France. Ce bouquet, nous le connaissons bien, vous l'avez respiré maintes fois avec délices : il s'appelle *Cyrano de Bergerac*.

Mais ce n'est pas de ce prestigieux *Cyrano* que je veux vous entretenir aujourd'hui : c'est d'une autre comédie, plus légère et moins illustre, c'est de celle où le poète a mis toute la grâce souveraine de sa vingt-cinquième année, c'est des *Romanesques*. Dans la carrière de tous les poètes il est une heure bénie, il est une œuvre à part, vraiment unique, qui est l'apparition matinale et fraîche du génie, et dont jamais ne sera surpassé le charme juvénile. C'est le *Cid* de Corneille : ce sont les *Contes d'Espagne et d'Italie* de Musset, ce sont les *Romanesques* d'Edmond Rostand.

Oh ! l'aimable chose ! l'exquise et fragile beauté ! Comment vais-je oser vous en parler, en n'ayant à mon service que la vulgaire monnaie des mots ? Comment pourrai-je y toucher sans ternir les ailes diaprées du papillon ? Jamais je n'ai mieux senti qu'en cette minute le rôle ingrat des critiques et des conférenciers obligés par métier d'ouvrir avec leurs gros doigts le ventre des jolies poupées, pour en démonter tous les ressorts et pédantesquement étaler ce qu'il y a dedans.

Non, je vais tâcher de ne pas vous raconter les *Romanesques*, pour ne pas trop gâter à l'avance votre plaisir. Il faut les lire ; mieux encore, il faut les voir et les entendre, comme vous allez faire tout à l'heure. Contentons-nous, en ce moment, de tourner avec précaution, de peur de le casser, sur la pointe des pieds, autour de ce bibelot d'étagère, et d'en noter, par le dehors, quelques aspects.

Considérez d'abord le titre : les *Romanesques*. Etes-vous romanesques, Mesdames et Messieurs, et vous surtout, Mesdemoiselles ? Mais dans quelle cervelle ne s'est pas glissé au moins un grain de romanesque ? Il est d'ailleurs bien des façons d'être romanesque. Et voici, semble-t-il, la plus simple : c'est d'avoir lu beaucoup de romans, surtout de ceux qui nous représentent une vie plus belle, plus pleine, plus intéressante que celle que nous vivons tous les jours, avec des aventures plus imprévues, des pensées plus hautes, des sentiments plus rares et par conséquent plus délicieux. Cela nous donne envie non seulement de souhaiter une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

semblable existence, mais de chercher à la réaliser, si possible, ici-bas. Et c'est ici qu'apparaissent à la fois et le charme du romanesque :

> Si tu veux, faisons un rêve :
> Montons sur deux palefrois...
> Tu m'emmènes, je t'enlève,
> L'oiseau chante dans les bois !...

et le danger de ce même romanesque, qui, une fois qu'il envahit tout l'être, risque de l'entraîner à la dérive, en dehors des voies régulières, à travers les illusions, jusqu'aux pires catastrophes. Don Quichotte de la Manche, le bon hidalgo, pour avoir trop lu de romans de chevalerie, veut absolument jouer le rôle d'Esplandian ou du Beau Ténébreux ; il court le monde pour délivrer des princesses opprimées, châtier des félons, conquérir l'armet de Membrin et il se casse le nez contre des moulins à vent, ou bien est roué de coups et laissé pour mort par de vulgaires muletiers, apparemment dénués de toute littérature. — Lysis est un jeune bourgeois de Paris qui, au lieu d'apprendre à auner du drap dans la boutique de son père, s'est farci la cervelle de toutes les galantes billevesées qui remplissent l'*Astrée* : aussi est-il devenu fou ; il fait paître sur les bords de la Seine une douzaine de brebis galeuses, en se mourant d'amour pour une plantureuse servante d'auberge : si vous voulez lire la suite de ses aventures, je vous renvoie au *Berger extravagant* de Charles Sorel. — Cathos et Magdelon admirent trop le *Cyrus* et la *Clélie* : aussi sont-elles devenues d'insupportables et ridicules pécores ; nous n'ignorons pas comment leurs amants dédaignés se vengent d'elles, en les faisant s'amouracher de leurs valets, travestis en marquis de Mascarille et vicomte de Jodelet. Confuses, humiliées, Cathos et Madgelon seront guéries du romanesque par l'abus même du romanesque. C'est ce qu'on appelle en médecine la méthode homœopathique, où les semblables sont guéris par les semblables ; mais, ici, il s'agit d'une homœopathie à doses massives et non à doses diluées, comme on la pratique d'ordinaire. — Voilà qui nous rapproche déjà beaucoup de Rostand ; mais voici qui va nous y mener tout droit...

Ninon et Ninette sont deux sœurs ; elles sont jolies, n'en doutons pas ; l'une est une brune aux yeux bleus, l'autre ne peut être qu'une blonde aux yeux noirs comme du jais. Elles sont ingénues, mais pas trop ; futées aussi, mais sans effronterie, avec un grand onds de tendresse qui ne demande qu'à s'employer et d'honneur qu'il ne faudrait pas blesser. A quoi rêvent-elles, le soir, au moment où elles rentrent dans leurs chambres, après avoir tra-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

versé le parc ombreux, éclairé d'un faible rayon de lune ? ou plutôt à qui peuvent-elles bien rêver ? Quel est le bel inconnu dont elles viennent de faire, non sans émotion, mais non sans un secret plaisir, la rencontre sous les arbres :

> Un homme en manteau noir ! C'est peut-être le diable !
> — Oui, ma chère, qui sait ? peut-être un revenant ?
> — Je ne crois pas, ma chère, il avait des moustaches !
> — J'y pense : dis-moi donc, si c'était un amant ?

Quel est-il ce mystérieux soupirant, qui chante, la nuit, sous leur fenêtre :

> Ninon, Ninon, qu'as-tu fait de l'amour ?

Voilà ce qui les fait rêver : en revanche, elles sont fort peu enthousiasmées à l'idée qu'on va leur présenter demain ce qu'il y a de moins poétique au monde, un prétendant officiel, un futur mari. Par bonheur, elles ont un père délicieux, un jeune vieillard, point grondeur ni fâcheux, demeuré vif, allègre et gai, malgré les années. Le bon duc Laërte connaît la sentimentale cervelle de ses filles, et il a résolu de les conduire très romanesquement à un très sage mariage. Aussi imagine-t-il les ruses les plus émoustillantes : c'est lui qui, dans le parc, au clair de lune, drapé d'un grand manteau noir, éperonné, masqué, avait embrassé Ninette ; c'est lui qui avait chanté à Ninon sa sérénade ; il envoie lui-même des billets doux à ses filles (quel père attentionné !), il leur fixe des rendez-vous, il organise enfin toute une scène d'enlèvement avec fenêtre, balcon, crépuscule, clair de lune, séducteur entreprenant, père trouble-fête, esclandre, provocation, duel, enfin un enlèvement de première classe : tout cela pour amener une de ses filles à épouser, par-devant curé et notaire, le jeune Silvio, fils d'un de ses vieux amis. Le programme est rempli, tant bien que mal ; hélas ! tout est sur le point d'échouer : Ninon et Ninette, irritées, veulent d'abord entrer au couvent, puis se faire bergères. Mais, rassurez-vous, l'heure du berger n'est pas loin de sonner : Ninon tombe aux bras de Silvio, et Ninette, grâce à son excellent père, trouvera, elle aussi, son berger ou son prince.

Ce que je viens de vous raconter, c'est *A quoi rêvent les jeunes filles*, d'Alfred de Musset ; mais, en même temps, ce sont aussi les *Romanesques* de Rostand : il s'en faut du moins de très peu. Je ne vous dirai pas, aujourd'hui, quelle est celle des deux comédies que je préfère. Celle de Musset est, assurément, d'une inspiration plus franche et plus drue. Celle de Rostand, presque aussi spirituelle, est bien jolie aussi, dans sa fantaisie un peu compliquée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La scène se passe n'importe où, comme dans Musset, et n'importe quand, c'est-à-dire dans ce charmant pays de la fantaisie, qui se trouve en dehors des temps et des lieux, et où il nous est loisible d'imaginer tout ce que nous voulons. Le procédé est commode, et il est toujours amusant, surtout quand il est aux mains habiles d'un pareil prestidigitateur de mots et de rimes.

Cinq personnages, délicieusement irréels, vont passer devant vous comme dans un rêve, enchanter vos yeux, vos esprits, vos cœurs, puis disparaître, en vous laissant l'illusion de la vie, mais d'une vie légère et brillante.

Voici d'abord les deux petits romanesques. Ils forment un couple ravissant. Lui, Percinet, a vingt ans, l'air preste et dégagé, une voix qui chante, un cœur qui déborde de poétique tendresse ; elle, Sylvette, est vraiment exquise dans son ardeur ingénue, ses effarouchements d'oiselle, « avec ses seize ans en fleur, son doux rire de nids », et ses yeux... quels yeux !

..... des yeux, qui sont de bien beaux yeux,
Frais sourires d'azur, doux étonnements bleus,
Fleurs profondes, clairs yeux...

Son fin corsage, sa robe à panier, tout le charme spirituel et élégant qui se dégage de sa personne évoque en nous quelque jolie silhouette détachée d'un pastel de l'autre siècle, ou bien d'un tableau de Greuze ou de Watteau : jeune fille qui n'aurait pas encore cassé sa cruche, ou marquisette qui n'embarquerait pas encore pour Cythère. Quant à lui, beau et passionné comme un jeune page, ne fait-il pas un peu songer à un des Grieux plus candide, à un Chérubin qui ne serait pas polisson, mais qui serait très pur, et porterait en lui l'âme d'un Némorin ? Comme ces costumes légers et clairs leur siéent à ravir ! Vous ne voudriez assurément pas que Percinet fût en smoking et Sylvette en costume tailleur ? Ils ne sauraient appartenir qu'au siècle de toute les distinctions, de toutes les finesses de cœur et d'esprit, au siècle de Marivaux et de Florian, c'est-à-dire au XVIII^e. — Pourtant approchez-vous un peu, regardez-les de plus près, écoutez-les mieux, et vous vous apercevrez qu'ils sont plus modernes qu'ils ne semblent. Percinet sort de Stanislas, et Sylvette du couvent des Oiseaux. Il est un petit bourgeois, et elle une petite bourgeoise, dont les pères, anciens boutiquiers enrichis, sont voisins de campagne à Asnières où à Viroflay. Ils se sont vus et aimés en cachette pendant les vacances. Ils ont la tête encore tout échauffée des auteurs du baccalauréat et du brevet supérieur, peut-être aussi de quelque roman lu à la dérobée, et de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quelques vers décadents ou symbolistes. Dans leur langage ultra-poétique, éthéré, on pourrait démêler parfois quelque chat-noiresque ironie. Sous ces deux petits Watteau, il y a deux collégiens d'aujourd'hui. Et ce mélange bizarre, qui est au fond l'image du talent même de Rostand, ne manque pas de saveur.

Les pères offrent en eux un contraste moins violent ; et pourtant... Tout d'abord, Pasquinot et Bergamin vous apparaîtront comme d'agréables et ingénieux vieillards, très tendres pères, fort désireux de marier leurs enfants, et pour cela de leur procurer, comme le bon duc Laërte, le roman souhaité. Comme ils comprennent bien les choses du cœur ! et quels habiles psychologues ! D'ailleurs n'ont-ils pas, eux aussi, leur roman, roman d'automme, roman de vieux amis, de propriétaires qui veulent, au déclin de leurs jours, mettre en commun leurs existences et leurs biens ? Nous avons connu, au XVIII^e^ siècle, de ces vieillards optimistes et indulgents. Mais voyez comme dans la suite de la pièce leur figure se déforme : les ridicules apparaissent, et les travers les plus mesquins ; ils deviennent égoïstes, querelleurs, tâtillons, avares, fantoches divertissants mais vulgaires ; leur rêve consistera à ne payer qu'un loyer ; leur idéal d'art à donner du pain à des poissons rouges et à faire danser un œuf sur un jet d'eau. Leur fine silhouette s'épaissit en lourde caricature.

Quant à Straforel, le vrai héros de la pièce, le sage, le raisonneur, il sera, lui aussi, un personnage à transformation. Il est d'abord le « spadassin au joyeux manteau », le matamore dont la burlesque emphase ne fait peur à personne. Ou bien il est l'antique valet de comédie, qui tient tous les fils de l'intrigue et qui, par amour de l'art, s'ingénie à marier les jeunes étourdis. Ou bien il sera l'Arlequin italien, qui, après beaucoup de friponneries et de bons tours, finit, dans les dernières années du XVIII^e^ siècle, par devenir le plus ferme défenseur de la vertu. — Mais, sous ces déguisements truculents, il est aisé de reconnaître aussi en lui un industriel plus moderne, le directeur d'une agence Tricoche et Cacolet, d'un louche cabinet d'affaires où l'on peut fournir sur facture tout ce que vous demanderez, même un enlèvement avec chaise à porteurs, manteaux, torches, musique, masques, « une première classe avec des suppléments », clair de lune payé à part. Vous applaudirez tout à l'heure l'étourdissant couplet ; mais il y manque vraiment deux vers que M. Rostand ne manquera pas d'ajouter lors d'une prochaine reprise, pour tenir sa pièce bien au courant ; je n'aurai pas le ridicule de les faire à sa place ; encore pouvons-nous les indiquer presque à coup sûr : l'un sur l'enlèvement en automobile, déjà très recherché depuis quelques années ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'autre sur l'enlèvement en aéroplane ou en dirigeable, qui demain sera

Le plus nouveau, sans doute, et le plus distingué !

Un bon spadassin, deux amants, deux pères, tel est le « florianesque et fol quintetto » dont parle l'auteur en son rondel final. Ils ne sont, vous le voyez, d'aucun temps ni d'aucun pays. Ne cherchez pas en eux ce qui ne s'y trouve pas, une psychologie profonde qui vous ferait mal à la tête ; mais goûtez en eux ce qui fait leur originalité vraie, une libre et pittoresque fantaisie, qui s'amuse parfois à voltiger au ras du sol, pour rebondir d'un léger coup d'aile très haut, dans cette idéale région de l'Art, où l'absurde et le vrai n'existent plus guère, où règnent seules la beauté et l'harmonie.

Mais il est encore un sixième personnage dont je n'ai rien dit, et qui, à lui seul, vaut peut-être tous les autres. Il est vieux, il est immobile. Il est d'ailleurs adorable. C'est un mur, le mur qui coupe la scène en deux, séparant le logis de Bergamin de celui de Pasquinot. Mais quel mur !

. Mais il est admirable
Ce vieux mur, crêté d'herbe, enguirlandé, couvert
Ici de vigne rouge, ici de lierre vert,
Là de glycine mauve aux longues grappes floches,
Et là de chèvrefeuille, et là d'aristoloches !
Ce vieux mur centenaire et croulant, dont les trous
Laissent pendre au soleil d'étranges cheveux roux,
Qui de petites fleurs charmantes se constelle,
Ce mur sur qui la mousse est d'une épaisseur telle
Qu'il fait à l'humble banc scellé dans sa paroi
Un dossier de velours comme au trône d'un roi !

Personnage symbolique et plein de sens, qui contient dans ses flancs vénérables toute la philosophie de la pièce. Eh ! quoi, tant de choses dans un mur ! Quelles pensées peut bien évoquer dans notre esprit un simple mur ? Un mur, quel qu'il soit, éveillera d'abord en nous l'idée d'hostilité et de méfiance. On élève un mur parce qu'on veut être chez soi, parce qu'on n'aime pas ses voisins (tel le mur de la Chine), parce qu'on préfère ne pas les voir et n'en être pas vu : de chaque côté d'un mur, il peut y avoir des haines et des jalousies. Mais un mur ne sépare pas seulement, il rapproche aussi ; il est des murs sociables et mitoyens ; un mur donne toujours envie de le franchir et de voir ce qu'il y a derrière ; deux sortes de personnes sont expertes en ce genre d'exercice : les cambrioleurs et les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

amoureux. Rassurez-vous : ici, dans le décor charmant de ce parc, de ce vieux mur verdoyant et fleuri, il ne saurait être question que d'amoureux.

Toute l'action se passe autour de ce mur ou sur ce mur : les sentiments des personnages, leurs joies, leurs souffrances, en dépendent. C'est le mur qui fiance, qui brouille et qui refiance les deux romanesques ; qui unit, qui sépare et qui réunit les deux pères. Autour de lui ou à cause de lui, on s'agite, on s'aime, on se hait, on se cherche, on se fuit, on se montre le poing et l'on s'embrasse. Au premier acte, le vieux mur est là, et tout le monde est heureux, tout le monde est bon ; au second acte, il n'est plus là, et tout le monde est malheureux, est même méchant ; au troisième, il y est de nouveau, on le rebâtit : l'amour, la joie et la bonté vont refleurir dans les âmes. Mais la guirlande de vigne rouge et le lierre vert, la mauve glycine et le chèvrefeuille et les aristoloches, où sont-ils ? Repousseront-ils jamais ? Mais où sont aussi les premiers émois du cœur ? où sont les chères illusions envolées ? Les jours vécus peuvent-ils jamais se revivre ? Voilà ce que nous dit en son muet langage le mur remaçonné et replâtré à neuf, ironique témoin de l'humaine comédie qui s'est déroulée à ses pieds. Ce mur est décidément un grand moraliste. Grâce à lui, nous comprenons mieux la secrète pensée du poète.

Sans doute, il vous est arrivé, comme à moi, en lisant les *Romanesques*, de regretter un peu, je ne dis pas de regretter beaucoup, que l'auteur n'ait pas borné sa pièce à ce premier acte, étourdissant de verve et de brio. Notez qu'à ce moment-là tout semble terminé. Le stratagème a parfaitement réussi. Sylvette était dûment enlevée et enfermée dans une chaise à porteurs, quand Percinet a surgi, a ferraillé, héroïque, et mis en déroute les ravisseurs ; les amoureux sont réunis, les pères consentants, Straforel finira bien par être payé de sa facture et le vieux mur rit dans sa barbe moussue. Dès lors, que peut-il arriver de pire ? Que Percinet et Sylvette apprennent quelque jour la vérité ? Eh ! bien, s'ils ne sont pas des sots, ils en riront ; ils se diront que leurs pères ont eu raison, que l'illusion a été douce, qu'ils ont vécu là d'inoubliables heures ; ils s'embrasseront une fois de plus et ils s'épouseront bien vite, si ce n'est déjà fait. Ou bien s'ils ont un instant d'humeur, un sourire de Sylvette, un regard de Percinet, auront vite fait de chasser ce papillon noir. Toute la pièce semble finie et bien finie. Et pourtant elle continue : ainsi l'a voulu l'auteur. Elle continue toujours amusante et vive ; mais le caractère des personnages s'est un peu gâté. Les amoureux sont pincés et amers, se tournent le dos ; les pères tournent au gro-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tesque, se prennent aux cheveux. Straforel seul a grandi ; mais il semble avoir pris aux autres leur bon sens et leur esprit. Il est vrai qu'à la fin tout s'arrange, mais à quel prix ? Qu'est devenue, après tous ces manèges, la fraîche ingénuité de Sylvette ? Qu'est devenue, aux bals du Quartier latin, la fleur d'innocence de Percinet ? Qu'est devenu le vieux mur poétique, complice des jeunes tendresses ? N'est-ce pas vraiment dommage ?

Ne regrettons rien pourtant. D'abord nous perdrions trop de jolis vers et d'exquises trouvailles. Et puis la leçon que l'auteur a voulu dégager de cette comédie, à l'allure si vive et si peu pédante, serait-elle aussi claire ?

Méfiez-vous du romanesque, semble d'abord nous dire Rostand. Car le romanesque peut rendre très malheureux. S'aimer comme dans les livres est sans doute une douce chose. On est Roméo et l'on se suspend à l'échelle de soie ; on est Rodrigue et pour les yeux de Chimène on taille en pièces Navarrais, Maures et Castillans ; on est Ruy Blas et l'on marche vivant dans son rêve étoilé ; on est Paolo et on ne lit pas plus avant avec Francesca di Rimini. Mais quel triste réveil, lorsque du haut de cet empyrée on retombe lourdement sur la terre, les ailes toutes froissées. Rostand nous l'a bien montré au second acte, quand il arrache aux pauvres petits romanesques, à la « fausse enlevée » et au « sauveur en toc » leur ultime illusion, et met à nu leurs amours-propres grelottants. Et, chose encore plus triste, il nous découvre du même coup l'abîme de vanité que, vue d'un certain côté, peut recéler la littérature. Ce sont les mots, les mots immortels du grand Shakespeare qui ont perdu Sylvette et Percinet. En les répétant, ils ont cru être Roméo et Juliette et jouer à nouveau « le cher et divin drame », alors qu'ils en jouaient seulement la « parodie infâme », et il leur en reste un goût amer aux lèvres. Désormais, ils ne croiront plus aux mots ; ils douteront peut-être des cris d'un Musset et des soupirs d'un Lamartine ; ils douteront de leur propre cœur : tel est le châtiment du romanesque.

Et pourtant, nous dit encore Rostand, soyez romanesques malgré tout, malgré la désillusion possible. Car il y a une consolation à cette peine. Il est vrai que Sylvette n'a pas été enlevée, que Percinet n'a transpercé aucun ennemi, que le mur vénérable a été un décevant guignol : mais qu'importe, si le cœur de Sylvette a battu d'émotion sous le linon léger, si l'âme juvénile de Percinet a tressailli d'héroïsme ?

Musset, dans une pièce célèbre, nous dit :

> Un souvenir heureux est peut-être sur terre
> Plus vrai que le bonheur.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

De même le rêve de l'amour peut sembler tout aussi vrai que l'amour même. C'est ce que Percinet s'évertue à démontrer à Sylvette en des vers subtils. Si nous pouvions douter encore de la pensée du poète, nous n'aurions qu'à songer à la pièce qu'il a composée aussitôt après celle-ci, à la *Princesse lointaine*. Le pauvre troubadour d'Aquitaine Joffroy Rudel se meurt d'amour pour une lointaine et inaccessible princesse, la belle Mélissinde, comtesse de Tripoli ; vous savez comment, épuisé, à bout de force, moribond, il vogue toujours à travers les mers vers l'objet toujours fuyant de son rêve, et comment, tout à la fin, après quelles douloureuses épreuves, il voit enfin paraître sa princesse qui vient baiser au front son chevalier expirant. Ainsi le romanesque devient parfois la source des sublimes héroïsmes et des saints renoncements.

Mais, ici, Rostand n'a pas prétendu nous donner un aussi grave enseignement. Après nous avoir, tour à tour, montré dans les ingénieuses aventures de Sylvette et de Percinet tous les dangers et les charmes du romanesque, il a voulu nous laisser sur cette impression dernière, la plus sage de toutes. C'est que, s'il ne faut ni courir après le romanesque, ni le fuir quand il se présente, il faut du moins, en lui faisant sa part dans la vie, ne pas la lui faire trop grande. Car le plus beau roman du monde est toujours chose vaine et fragile, qu'un rien peut faire évanouir, comme ces bulles de savon, splendidement irisées, que le moindre choc réduit en poussière.

De même cette ironique et tendre comédie qu'on va représenter devant vous, après avoir enchanté vos yeux et vos oreilles durant trois actes, va se volatiliser et se dissoudre pour ainsi dire en vaine fumée. La folle intrigue, les ingénieux pantins, le vieux mur, les brouilles passagères, les courtes souffrances, les tendres illusions vécues et aussi les cabrioles poétiques, les flonsflons des violons, les lumières du parc, tout s'éloigne, tout se tait, tout s'éteint, tout s'estompe, tout s'évapore : visions décroissantes, fuyantes harmonies, « costumes clairs », « rimes légères » ; tout s'est évanoui... On dirait la brume flottante d'une matinée de printemps, que dissipe le clair soleil montant à l'horizon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La société bourgeoise de 1848 à 1870.

Dans l'analyse que nous avons entreprise de la société de 1848 à 1870, nous sommes arrivés à l'étude de la bourgeoisie.

Parmi la bourgeoisie, nous distinguons d'abord la classe capitaliste, la classe « dirigeante », formée des patrons de la grande industrie, du haut commerce et de la banque, et des propriétaires. — Il nous faut voir comment la richesse et l'importance de cette classe ont été accrues brusquement par l'organisation de grandes entreprises de crédit, d'usines, et surtout de chemins de fer, et par la création de valeurs mobilières nouvelles.

Ce travail de création se continue durant tout l'Empire ; mais il a été surtout actif dans la première partie, jusqu'en 1860.

A partir de ce moment, il se produit une transformation du régime commercial. Il nous faudra donc, d'abord, expliquer les changements survenus avec le régime nouveau et leurs conséquences pour la richesse et la composition de la bourgeoisie.

Nous continuerons, ensuite, l'analyse de la classe bourgeoise en étudiant les professions dites libérales, et, enfin, les fonctionnaires.

I. — Pour la transformation du régime capitaliste, les sources essentielles sont les déclarations du gouvernement, les discussions du Corps législatif, les pétitions des chambres de commerce, les enquêtes et le *Journal des économistes*. On trouvera un bon résumé dans le livre déjà souvent cité de M. Levasseur.

C'est le gouvernement qui a pris l'initiative de la transformation. Réclamée par les économistes, depuis 1848, dans leur journal d'abord, elle fut violemment combattue par la coalition des grands industriels du coton et des maîtres de forges, qui sont les adversaires déclarés des économistes : ils allèrent jusqu'à demander au gouvernement d'interdire aux professeurs de propager les doctrines économiques contraires aux lois. Napoléon

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

personnellement n'était pas hostile à la réforme ; son gouvernement semblait indifférent ; le Corps législatif était dominé par la coalition.

Mais le régime se trouve entamé par des mesures partielles. Un désaccord naît entre les grands industriels sur la question de l'entrée des matières premières. Un industriel de Mulhouse, Jean Dolfus, réclame l'entrée libre des fils de coton. L'agriculture proteste aussi contre le régime favorable surtout aux industriels. Dès 1853, quelques décrets font des brèches au régime : l'échelle mobile est suspendue ; les droits sur le bétail sont (décret du 14 septembre) abaissés de 502 francs à 3 francs, c'est-à-dire en fait supprimés. Un décret du 28 septembre revise les droits sur le coton ; celui du 22 novembre abaisse de la moitié les droits sur le fer.

De même, en 1855, sont promulgués les décrets du 17 janvier et du 10 décembre, qui diminuent les droits sur les laines et les peaux brutes ; celui du 16 juillet, qui retranche du tarif plus de 200 articles, insignifiants, il est vrai, pour la plupart ; celui du 7 septembre, qui abaisse encore les droits sur le fer.

Les économistes continuent plus vigoureusement encore la campagne commencée. La forme employée est surtout celle des vœux émis par des conseils généraux de régions qui n'ont pas intérêt à conserver le régime prohibitif. Ainsi le conseil général de l'Hérault émit, en 1853, un vœu dont voici quelques considérants : « Considérant que le tarif des douanes françaises est de beaucoup le plus restrictif de l'Europe et qu'il est resté à peu près immuable depuis le rétablissement de la paix, ou, pour mieux dire, que, depuis lors, de nouvelles rigueurs y ont été apportées... que la prohibition absolue... y fut introduite comme moyen de guerre... que, depuis quelques années, tous les gouvernements civilisés... se sont mis à reviser leurs tarifs de manière à les faire graviter vers une liberté commerciale tempérée... »

En 1856, le même conseil général formule un vœu qui avait été rédigé par un des principaux économistes, Michel Chevalier : « Ce tarif est nuisible à l'industrie... soit en la gênant dans ses efforts pour se procurer des matières premières à bon marché, soit en l'empêchant d'être stimulée par la concurrence... Après les réductions que le gouvernement de l'empereur a établies à la satisfaction générale sur le blé, les boissons, le bétail, la laine, l'agriculture, qui est incomparablement la première des industries françaises, a cessé de jouir des avantages de ce qu'on appelle le régime protecteur, tandis qu'elle en supporte les charges toutes les fois qu'elle a besoin d'acquérir des instruments et des machi-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nes... L'effet du régime prohibitif est de provoquer entre les producteurs un accord d'où résulte, envers le public consommateur, un monopole très onéreux... »

Le gouvernement déposa enfin, le 9 juin 1856, un projet de loi abolissant toutes les prohibitions : c'était, d'après l'exposé des motifs, « la consécration de nos triomphes industriels », et cela devait « effacer la trace économique des luttes de nos pères ».

La résistance à ce projet fut dirigée par la coalition des métallurgistes et des cotonniers. Les partisans de la protection agricole sont moins convaincus, et d'ailleurs beaucoup plus faibles.

Le gouvernement recula. Le projet fut retiré et le gouvernement annonça la mise à l'étude d'une nouvelle loi. Le *Moniteur* déclara que « l'industrie française, prévenue des intentions bien arrêtées du gouvernement, aura tout le temps de se préparer à un nouveau régime commercial ».

En fait, la décision est venue de l'empereur. Il accepta la proposition de Michel Chevalier de s'entendre avec l'Angleterre (Michel Chevalier s'était mis d'accord à Londres avec Cobden), et Napoléon fit connaître sa pensée par une lettre à Fould du 5 janvier 1860, qui annonce la suppression des droits sur les laines et cotons, des réductions pour les sucres et cafés, la suppression des prohibitions, la conclusion de traités de commerce avec les puissances étrangères.

La première réforme fut la signature, le 23 janvier, d'un traité de commerce avec l'Angleterre : toutes les prohibitions sont levées ; les droits sont abaissés pour beaucoup d'articles en notable proportion : l'Angleterre, en échange, admet 42 articles en franchise et diminue les droits sur les eaux-de-vie et les vins.

Ce traité fut suivi de toute une série d'autres traités, conclus avec différents Etats : Belgique (mai 1861), Prusse (2 août 1862), Zollverein (1865), Italie (1863), Suisse (1864), Suède (1865), Pays-Bas (1865), Espagne (1862), Autriche (1862). — Ces traités furent mal accueillis au Corps législatif, où se manifesta l'opposition des industriels.

En même temps, l'échelle mobile était abolie ; l'exportation et l'importation des grains étaient libres désormais, moyennant un droit de 0 fr. 50 par 100 kilos.

On abolit également les droits d'importation sur les matières premières de l'industrie. On supprima la surtaxe sur les sucres étrangers, et, par compensation, on donna aux colonies le droit de libre commerce.

La surtaxe prohibitive sur les navires construits à l'étranger, qui existe depuis 1793, est diminuée en 1860 (libre importation

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

moyennant 25 francs par tonneau) et supprimée par la loi du 19 mai 1866.

La spéculation n'est plus aussi intense ; mais le chiffre des opérations augmente. Il se crée des sociétés nouvelles de crédit, pour attirer les capitaux flottants et les employer en opérations de bourse.

Le régime des sociétés anonymes est bouleversé par la loi de 1867, qui supprime l'autorisation.

Les dernières années de l'Empire, après l'exposition de 1867, sont dominées par les craintes d'une guerre. Les capitaux s'entassent dans les banques : c'est la grève du milliard. — Puis naissent des inquiétudes sur la santé de l'empereur, qui se traduisent par de brusques mouvements de hausse et de baisse. Les industriels, mécontents du traité de commerce, provoquent une agitation. Le gouvernement décide de faire une enquête sur l'état de l'industrie ; cette enquête est arrêtée par la guerre.

En fait, les statistiques montrent qu'il y a une augmentation dans le capital, le nombre des valeurs, l'exportation et la production. Par suite du développement des chemins de fer, les crises de subsistance ont disparu.

Ainsi les conditions de la vie économique ont été profondément transformées par les créations réalisées de 1848 à 1858, puis par l'abandon du régime de privilèges industriels.

Nous allons voir, maintenant, comment ces transformations ont agi sur la classe des capitalistes.

Nous sommes renseignés par les dénombrements de 1866 et de 1872. Mais, sur les bulletins de recensement, outre que les réponses n'en sont pas contrôlées, la distinction faite entre les propriétaires et les rentiers est arbitraire. — Pour l'industrie, il n'y a aucune ligne de démarcation entre les grands industriels et les patrons artisans.

Nous pouvons cependant ranger immédiatement dans la bourgeoisie quelques catégories de patrons : ainsi les industriels du coton, de la laine, de la soie (respectivement 18.582, 16.239 et 8.581), ceux de l'industrie des métaux (3.310), des mines (1.050), du gaz (306), les architectes et la plupart des entrepreneurs.

Dans le commerce, les armateurs, les maîtres des postes, appartiennent sûrement à la bourgeoisie.

Dans le crédit, on distingue beaucoup mieux : les banquiers et chefs d'établissements de crédit sont des bourgeois.

Pour les bourgeois sans profession, il y a trois catégories de personnes qui ne sont pas toujours faciles à distinguer clairement ; celles qui vivent du revenu de leurs immeubles ruraux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dominent encore fortement. Il y en aurait 285.000 en 1866 ; à la même date, le nombre des bourgeois vivant du revenu d'immeubles urbains est de 99.000 ; il est en progrès par suite de l'accroissement des agglomérations urbaines. — Le terme de rentiers est vague ; en 1872, il y en aurait 231.000. Nous disposons d'un procédé indirect pour évaluer le nombre des familles de véritable bourgeoisie, c'est de calculer d'après le nombre des domestiques. — Il y en aurait 337.000 en 1872.

La proportion des oisifs est, en 1866, évaluée à 5 0/0.

II. — Deux catégories de la population sont souvent réunies dans les résultats des dénombrements : les gens exerçant des professions libérales et les fonctionnaires ; mais on les trouve aussi parfois séparées. — « Professions libérales », du reste, est un terme vague, qui désigne différentes sortes d'occupations.

Il faut distinguer d'abord les professions nécessitant des études régulières : barreau, médecine, pharmacie : c'est là qu'il faut chercher la bourgeoisie instruite qui fournit les chefs des partis politiques. Les avocats sont concentrés dans les villes où il y a un tribunal civil, c'est-à-dire au moins dans des chefs-lieux d'arrondissement. Il y a, dans l'ensemble, au moins un médecin et un pharmacien dans chaque chef-lieu de canton.

Le nombre en augmente peu : en 1866, il y a 6.476 avocats et agréés ; le chiffre n'est pas connu pour 1872 ; en 1866, il y a 16.943 médecins ; en 1872, il y en a 20.000 ; le nombre des pharmaciens passe de 6.607 à 6.598. En principe, ce sont là des hommes qui ont fait des études secondaires classiques, qui sont bacheliers et ont reçu un enseignement supérieur. En fait, on a admis une catégorie secondaire dans chacune des professions : les gradués pour le droit, les officiers de santé et les pharmaciens de seconde classe.

Ces professions forment le gros des bacheliers et des étudiants. Il n'y a pas alors d'étudiants que les étudiants en droit et en médecine ; les autres professions sont préparées dans des écoles spéciales. Les autres facultés sont des bureaux d'examen et n'ont qu'un personnel très restreint.

On peut suivre le mouvement statistique des examens et des étudiants. Dans les premières années de l'Empire, l'enseignement supérieur subit une crise ; le nombre des étudiants diminue pour le droit, s'élève lentement pour la médecine. Le nombre des candidats pour le baccalauréat diminue pour les lettres et augmente pour les sciences ; il se produit un mouvement correspondant dans les examens des Facultés.

Après 1860, il y a comme une poussée générale vers les lycées,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le baccalauréat et les examens. En 1855, on compte 20.55 bacheliers ès lettres, 2.872 en 1865, 4.221 en 1869. Pour le baccalauréat ès sciences, aux mêmes dates : 2.133, 2.350 et 2.460. Pour la licence en droit, 807, 947 et 1.170 ; pour le doctorat en médecine, 401, 439 et 509.

Cet accroissement général, vers la fin de l'Empire, s'explique par l'augmentation de la richesse.

Une catégorie plus nombreuse, caractéristique de la France, est celle des officiers ministériels, c'est-à-dire de gens propriétaires des offices qu'ils ont achetés et qu'ils peuvent revendre ou léguer à leur fils ou à leur gendre. L'institution et son nom constituent un legs de l'ancien régime, aboli par la Révolution, rétabli partiellement par Napoléon et complètement par la Restauration. (Loi du 28 avril 1816.)

D'après cette loi, les officiers ministériels sont essentiellement les avocats à la Cour de cassation, les notaires, les avoués, les greffiers, les huissiers, les agents de change, les courtiers et les commissaires-priseurs. — Ce sont, presque tous, des auxiliaires de la justice.

L'institution des officiers ministériels est très attaquée. On se plaint de ce qu'ils sont privilégiés et s'entendent avec le personnel de la justice pour prolonger les opérations, les procès, les licitations, les ventes : d'où résultent des frais énormes. Ces frais atteignent surtout les petites opérations et, par suite, les petits propriétaires. On cite des exemples scandaleux. Pour un procès à l'occasion d'une pièce de terre vendue 510 francs, les frais se sont élevés à 1.021 francs; pour un procès en Normandie relatif à des lapins ayant causé pour 90 francs de dégâts, il y eut 7.000 francs de frais (en 1865).

Un projet tendant à abolir la vénalité de ces charges avait été présenté sous Louis-Philippe. Aux élections de 1848, dans plusieurs départements, les officiers ministériels sont inquiets; quelques-uns d'entre eux sont choisis pour défendre la propriété des offices. Ils demandent qu'on insère une clause de garantie dans la constitution; le gouvernement la déclare inutile. Durant la première période de l'Empire, ils retrouvent la sécurité; les offices se vendent bien; les prix s'élèvent. Dans la deuxième période, le gouvernement cherche à en diminuer le nombre. Il n'ose pas cependant aborder la suppression des offices de justice ; il se borne à profiter des occasions pour en racheter et faire disparaître quelques-uns.

Thiers ayant manifesté quelque inquiétude, Rouher le rassure. La bourgeoisie des offices reste en somme intacte ; ses bénéfices

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

augmentent avec la richesse, mais le nombre des procès n'augmente pas en proportion. — En 1866, il y avait 19.023 officiers ministériels ; en 1872, le chiffre en est confondu avec celui des avocats et des agents d'affaires : ce chiffre global est de 28.384.

Viennent ensuite au nombre des professions libérales, les artistes, les savants, les gens de lettres ; ils sont encore peu nombreux. Le groupe le plus considérable est formé par les artistes dramatiques, qui ont beaucoup augmenté. En 1852, le *Journal des Economistes* les évalue à 6.000. — Dans l'ensemble, le recensement de 1866 indique 2.518 savants et hommes de lettres (plus 96 femmes) ; celui de 1872, 3.676 (plus 150 femmes). Pour les artistes, les chiffres sont, en 1866, de 19.926 hommes et 5.351 femmes ; en 1872, 18.277 hommes et 4.331 femmes.

L'enseignement privé compte encore un personnel assez nombreux de chefs d'institutions et de professeurs (7.336 hommes et 8.370 femmes en 1866) et d'instituteurs à domicile (2.305 hommes et 2.458 femmes). Le recensement de 1872 ne donne que le chiffre total de 12.000 hommes et 8.000 femmes.

III. — Les fonctionnaires forment une classe à part, qui passe pour être, en France, beaucoup plus nombreuse que dans les autres pays. En fait, ces fonctionnaires sont surtout beaucoup plus centralisés qu'ailleurs. Vers la fin de la Monarchie de Juillet, Vivien s'était livré à une étude du personnel administratif d'après le budget de 1845. Il évalue le total à 250.000 individus. Le groupe principal est celui des fonctionnaires des finances : Contributions directes, 1.030; Enregistrement, 3.608 ; Douanes (personnel administratif), 2.956 ; Douanes (service actif), 26.559 ; Contributions indirectes, 9.139 ; Postes, 6.694 ; Facteurs, 8.676 ; Receveurs buralistes, 8.840. — Le total est de 80.000 pour les finances. Le clergé comprend 40.800 membres pour les catholiques, 755 pour les protestants, 114 pour les Juifs. L'Administration comprend 86 préfets, 278 sous-préfets, 328 conseillers de préfecture. Il y a 18.035 officiers de l'armée de terre, 1.742 de l'armée de mer. Le seul personnel important de la justice est celui des juges de paix (2.847). Enseignement supérieur, 360 professeurs ; secondaire, 1.000 ; collèges, 2.000. Instruction primaire, 36.000 instituteurs et 200 inspecteurs.

Le plus grand nombre des fonctionnaires est composé d'agents subalternes : douaniers, facteurs, receveurs, gardes, instituteurs, et ne font pas partie de la bourgeoisie.

On peut distinguer trois catégories : les fonctionnaires proprement dits, la force publique et l'enseignement. Nous mettons à part le clergé.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le personnel des fonctionnaires reste organisé comme avant 1848 par services dépendant d'un ministère. L'Administration centrale a accru ses dépenses, mais par l'augmentation plutôt du montant des traitements que de leur nombre. Les chiffres donnés par les recensements diffèrent peu de ceux de Vivien. En grande majorité, ce sont des salariés assimilables aux ouvriers. La proportion des fonctionnaires bourgeois est faible, sauf dans la magistrature. La force publique est composée d'officiers et de corps permanents : gendarmerie, police ; presque tous sont subalternes. Les officiers ne sont pas recensés à part.

En 1866, il y a 22.265 gendarmes et 36.082 gardes ou sergents de ville. Le recensement de 1872 réunit les deux catégories et donne le chiffre total de 59.000.

L'enseignement public est peu nombreux. Dans les Facultés, il n'y a généralement guère plus de cinq chaires. Les lycées sont beaucoup moins nombreux que les collèges ; il n'y a, au total, pas plus de 3.000 professeurs. — Quant aux instituteurs communaux, la plupart sont payés par la rétribution scolaire, qui est très variable ; la proportion des élèves est très différente suivant les régions : c'est l'Est qui vient en tête.

La préoccupation de l'instruction primaire est un des résultats de la crise de 1848. Elle aboutit à fortifier la concurrence des écoles ecclésiastiques et à obliger le gouvernement à augmenter les dépenses et le personnel. On trouvera un résumé dans le tableau de l'*Annuaire statistique* de 1903. Les recensements donnent les chiffres suivants : en 1866, 42.539 hommes et 16.935 femmes ; en 1872, 48.000 hommes et 24.500 femmes.

Mais les instituteurs ne font pas partie de la bourgeoisie. En réunissant les fonctionnaires de toute espèce, juges, fonctionnaires des finances, d'administration, des travaux publics, officiers, professeurs, on n'atteindrait pas 40.000.

La bourgeoisie française n'est donc pas une classe essentiellement composée de fonctionnaires : c'est surtout une classe de chefs d'industries, de commerçants et d'oisifs.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Les sources de l'histoire du monde antique de 338 à 168 avant J.-C.

Leçon de M. E. CAVAIGNAC,

Chargé d'un cours libre à l'Université de Lille.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (1)

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien lire :

Page 589, ligne 41 — p. 590, l. 1 : Zangemeister, Vienne, 1889.

Page 595, lignes 2, 4, 8 : FHG. = *Fragmenta historicorum græcorum* ; MA. = *Mittheilungen des Institutes in Athen* ; CIL. = *Corpus inscriptionum latinarum.*

Page 596, lignes 6 à 20 : I VII, IX 1, IX 2, XII, XIV, *au lieu de* : V, VI, VII, VIII, IX.

Page 597, lignes 28 et 29 : « Mais on a : Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine* (2 vol.) », au lieu de : « On consultera provisoirement Barclay Head, *Historia numorum*, 1887 ».

Page 600, ligne 9 : 1908, *au lieu de* 1907.

(1) Voir la leçon dans le n° du 4 février 1909.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

(*Suite*).

AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS

La Société bourgeoise dans les campagnes anglaises au XVIII^e siècle.

Ouvrages à consulter :

En anglais :

W. E. H. Lecky, *A History of England in the XVIII^th Century*, London, Longmans, 8 vol., 1892, 48 sh.

T. B. Macaulay, *A History of England from the Accession of James II*, London, Longmans, 2 vol., 1889, 5 sh.

J. Dennis, *The Age of Pope*, London, Bell, 1900, 3 sh. 6.

Th. Seccombe, *The Age of Johnson*, London, Bell, 1900, 3 sh. 6.

Abbey and Overton, *The English Church in the XVIII^th Century*, London, Longmans, 1887, 7 sh. 6.

Sir L. Stephen, *A History of English Thought in the XVIII^th Century*, London, Smith Elder, 2 vol., 1902, 28 sh.

English Literature and English Society in the XVIII^th Century, London, Duckworth, 1904, 5 sh.

Edm. Gosse, *A History of XVIII^th Century Literature*, London, Macmillan, 1889, 7 sh. 6.

Massey, *A History of England during the Reign of George III*, London, 1865.

H. C. Traill, *Social England*, London, Cassell, 6 vol., 1902, 82 sh.

M. B. Synge, *A Short History of Social Life in England*, London, Hodder, 1906, 6 sh.

En allemand :

J. Péronne, *Ueber englische Zustände in XVIII^ten Jahrhunderte nach den Romanen Fielding's und Smollett's*, Leipzig, 1890, Diss.

En français :

Ch. de Rémusat, *L'Angleterre au XVIII^e siècle*, Paris, Didier, 1856, 2 vol., 14 fr.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

6° **Goldsmith.** — *The Vicar of Wakefield; The Deserted Village.*

Editions dont on peut se servir :

The Poems and Plays of Ol. Goldsmith with the addition of the Vicar of Wakefield, London, Fr. Warne, sans date.

Le Vicaire de Wakefield, éd. par R. Milne, Paris, Garnier, sans date.

Goldsmith, *The Traveller, The Deserted Village*, éd. par J. Mothere, Paris, Hachette, 1888.

Goldsmith's Miscellaneous Works (dans la *Globe Library*) avec préface de Dav. Masson, London, Macmillan, 1869, 3 sh. 6.

Goldsmith, *Selected Poems*, with Introduction and Notes by Austin Dobson, Oxford, Clarendon Press, 1887, 3 sh. 6.

The Vicar of Wakefield, with a Memoir by G. Saintsbury, London, Nimmo, 1886, 2 sh. 6.

Études critiques et littéraires :

En anglais :

W. Black, *Oliver Goldsmith* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1893, 1 sh. 6.

A. Dobson, *The Life of Ol. Goldsmith* (dans la *Great Writers Series*), London, W. Scott, 1889, 1 sh. 6.

J. Forster, *Ol. Goldsmith's Life, Adventures and Times*, London Ward, 1889, 3 sh. 6.

W. M. Thackeray, *The English Humourists of the XVIIIth Century*, London, Routledge, 1896, 2 sh.

T. B. Macaulay, *Biographical Essays* (Ol. Goldsmith), Leipzig, Tauchnitz, 1857, 2 fr.

J. Boswell, *The Life of Sam. Johnson*, London, Bliss, Sands, 1897, 3 sh. 6.

Fischer, *Goldsmith's Vicar of Wakefield*, Halle, 1902.

En allemand :

Karsten, *Ol. Goldsmith, ein Gesamtbild seines Lebens und seiner Werke*, Strasbourg, Trübner, 1873, 3 Mk.

Laun, *Ol. Goldsmith, sein Leben, sein Charakter und seine Werke*, Berlin, Janke, 1876, 3 Mk.

H. Hettner, *Die Geschichte der englischen Litteratur von der Wiederherstellung des Königtums*, Braunschweig, F. Vieweg, 1894.

En français :

Ch. Nodier, traduction française du *Vicar of Wakefield* avec une Notice, Paris, Hetzel, 1843, 10 fr.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

7° **Crabbe. — *The Village.***

Editions dont on peut se servir :

The Village (dans *Cassell's National Library*), London, Cassel 1886.

The Works of Geo. Crabbe, ed. by his Son, London, 1880.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

The Life of the Rev. G. Crabbe, with his Letters and Journals, edited by his Son, London, Murray, 1848.

G. Saintsbury, *G. Crabbe*, art. dans *Macmillan's Magazine*, vol. LX, p. 99, etc.

A. Ainger, *G. Crabbe* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1903, 1 sh. 6.

T. E. Kebbel, *The Life of G. Crabbe* (dans la *Great Writers Series*), London, W. Scott, 1889, 1 sh. 6.

Sir Leslie Stephen, *Hours in a Library* (2nd series), London, Smith Elder, 3 vol., 1892.

G. Saintsbury, *Essays in English Literature, 1780-1860*, London, Dent, 1895, 6 sh.

Mrs Oliphant, *The Literary History of England*, London, Macmillan, 1882, 3 vol. 36 sh.

En allemand :

Stehlich, *G. Crabbe, ein englischer Dichter*, Halle, 1875, Diss.

Pesta, *G. Crabbe, eine Würdigung seiner Werke*, Vienne, 1899,

En français :

R. Huchon, *Un poète réaliste anglais, G. Crabbe, 1754-1832*, Paris, Hachette, 1906 (thèse française).

L. Etienne, *Les Poètes des pauvres*, art. dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 sept. 1856.

Ph. Charles, *La Poésie chartiste*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 oct. 1845.

La France jugée par les Anglais, de Smollett à Meredith.

Ouvrages que l'on peut consulter :

En anglais :

Sir L. Stephen, *English Literature and English Society in the XVIII th Century*, London, Duckworth, 1904, 5 sh.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

W. E. H. Lecky, *A History of England in the XVIII th Century*, London, Longmans, 8 vol., 1892, 48 sh.

J. Churton Collins, *Voltaire in England*, London, Murray, 1886, 7 sh. 6.

J. Mackintosh, *Vindiciae Gallicae*, London, Longmans, 1854.

P. G. Hamerton, *French and English: a Comparison*, London, Macmillan, 1889, 10 sh. 6.

M. Betham Edwards, *Anglo-French Reminiscences*, London, Chapman, 1899, 7 sh. 6.

P. Blouet (Max O'Rell), *The Dear Neighbours*, London, Field, 1885, 3 sh. 6.

E. H. Barker, *France of the French*, London, Pitman, 1909, 6 sh.

En français :

Alf. Fouillée, *Psychologie du peuple français*, Paris, F. Alcan, 1898, 7 fr. 50.

Esquisse psychologique des peuples européens, Paris, F. Alcan, 1903, 10 fr.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

LICENCE.

Composition française.

Si l'on ne peut pas trouver dans l'*Art poétique* de Boileau les principes d'une doctrine littéraire plus libérale qu'on ne le croit communément.

Dissertation philosophique.

Origine et conditions du droit de punir pour la société.

Histoire ancienne.

La loi des XII Tables.

Histoire du Moyen Age.

Le procès des Templiers.

Histoire moderne.

Gouvernement des Espagnols en Amérique.

Dissertation latine.

« Quæ munera et pensa, in grammaticorum et rhetorum scholis, discipuli stilo præstare dederent, lecto secundo Quintiliani libro, expones. »

Philosophie et Lettres.

Version latine.

Sénèque, *Questions naturelles*, VI, 29 : « Nam quod aliquot insanis... dictum est. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire.

Pline le Jeune, *Lettres*, VI, 20 : « Jam civis, adhuc tamen rarus... »

Thème latin.

La Bruyère, I : « Corneille ne peut être égalé... »

Ancien régime.

Thème grec.

J.-J. Rousseau, *Emile*, livre II, vers la 10e page : « Si nous étions immortels..., elle coûterait trop à conserver. »

II

UNIVERSITÉ DE POITIERS.

LICENCE ÈS LETTRES

Nouveau régime.

Version grecque.

Platon, *Ion*, p. 534, 535.

Version latine.

Tite-Live, préface : « *Quæ ante conditam..* », jusqu'à : « *...fœdum exitu quod vites.* »

Properce, l. IV, 1 à 31.

Texte français.

Examiner la fin du monologue de *Ruy-Blas* (acte III, scène II) : « Charles-Quint, dans ces temps d'opprobre et de terreur... », 20 vers, jusqu'à : «... cuit, pauvre oiseau plumé, dans leur marmite infâme ! »

Quel est ce passage de la pièce ? L'expliquer au point de vue littéraire, dramatique et lyrique. Est-il caractéristique du romantisme en général et de Victor Hugo en particulier ?

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Version latine.

Licences de philosophie, d'histoire et de langues vivantes.

Cicéron, *De Officiis*, I, XVI, 50.

Tite-Live, XXII, 7, depuis : « Hæc est nobilis ad Trasumen am pugna », jusqu'à : « Priusquam satis certa... »

Histoire ancienne.

L'administration civile et les provinces sous les dynasties Antonine et Africaine.

Histoire du Moyen Age.

1. L'Eglise et son rôle auprès des Barbares, au v^e^ et au vi^e^ siècle.
2. L'œuvre des Ottonides en Occident.
3. Les préludes de la Renaissance en France, au xiv^e^ siècle et dans la première moitié du xv^e^ siècle.

Histoire moderne.

L'Eglise de France et les Parlements au xviii^e^ siècle.

Histoire contemporaine.

Metternich.

Géographie physique.

Dissymétrie des lignes du relief terrestre ; explication probable.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 16 25 FÉVRIER 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Formation et développement de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle.

Cours de M. GUSTAVE LANSON,

Professeur à l'Université de Paris.

L'influence anglaise.

Pour se renseigner sur ce que fut, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, la communication intellectuelle entre l'Angleterre et la France, on peut consulter le livre de Jusserand sur *Shakespeare en France*, qui déborde de beaucoup l'étroitesse du titre et renseigne sur les différents rapports entre l'Angleterre et la France. — Au début de l'ouvrage de Texte sur *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* se trouvent des pages pleines, nourries, suggestives, avec, parfois, une certaine indécision chronologique. — Pour le fond de la question, sur le déisme anglais, ses analogies avec la philosophie française, on trouve des renseignements dans l'ouvrage de Abey and Overton sur l'*Eglise anglaise au* XVIIIe *siècle.* — Au chapitre des déistes, Heffner, dans son *Histoire de la Littérature au* XVIIIe *siècle* (en allemand), consacre des études très fortes au déisme anglais. — Tabaraud, avec son *Histoire critique du philosophisme anglais*, peut servir encore aux curieux pour connaître l'état de cette question au XVIIIe siècle. — Notons aussi deux ouvrages de Sayous :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les Déistes anglais et le Christianisme, principalement depuis Toland jusqu'à Chubb (1696-1738) et l'*Histoire de la littérature française à l'étranger*, 2 vol., dont le second nous renseigne sur la littérature et l'esprit des réfugiés français en Angleterre. — Sur les rapports de Genève et de l'Angleterre, nous avons l'ouvrage, en français, d'un Américain, Vreeland : *Etude sur les rapports littéraires entre Genève et l'Angleterre jusqu'à la « Nouvelle Héloïse »*.

*
* *

On peut dire que, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, l'Angleterre ne compte pas dans la culture française. Les Français restent indifférents à son endroit. Quelques ouvrages sont traduits : des romans, et surtout des œuvres d'un caractère philosophique, érudit et historique. L'*Etat présent de l'Angleterre* de Chamberlayne est traduit presque aussitôt paru ; mais c'est peu pour influer sur le mouvement des idées ou le mouvement littéraire en France. Si l'on connaît Milton, c'est comme ami des régicides, comme défenseur de la Révolution anglaise contre Saumaise. En tant que poète, il est inconnu ; on lit seulement ses écrits latins. Les voyageurs français ignorent l'anglais et ne recueillent que des impressions superficielles : tels sont Saint-Amant, Le Pays, Chappuzeau et même Sorbière, malgré quelques pages de sa *Relation*, et Vairasse, l'auteur des *Sévarambes*. Je ne sais quelle importance il faut accorder à ce fait, consigné aux archives de la Bastille, qu'en 1685, le sieur de Saint-Yon, médecin de Sa Majesté, est mis à la Bastille pour avoir exprimé des idées athées et rapporté d'Angleterre plusieurs livres impies. J'ignore quels étaient ces livres.

Retenons, cependant, un certain nombre de faits. D'abord, presque tout Bacon est traduit, surtout par Baudoin (1). Il est en grande estime auprès des savants et des philosophes ; mais son influence ne peut, en aucune manière, enrayer le cartésianisme, qui applique une autre méthode. C'est la méthode déductive, analytique de Descartes, qui est appliquée aux sciences de la nature, et non la méthode expérimentale. Hobbes a une certaine vogue : Sorbière traduit son *De Cive*. Il est facile, du reste, de découvrir des traces de son influence. Dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, Bossuet lui emprunte des idées, qu'il met sous le couvert de l'Ecriture. Cette influence s'exerce jusque dans les traités du chrétien et janséniste Nicole : il accepte comme un pis-aller la

(1) Cf. le catalogue de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

morale de l'amour-propre, de Hobbes, pour amener ceux qui ne sont pas chrétiens à accomplir des actions utiles à la société.

Quelques déistes anglais ne sont pas inconnus chez nous. C'est, d'abord, lord Herbert de Cherbury, qui fut ambassadeur en France et fit imprimer à Paris son *De Veritate* (1624), sans produire d'ailleurs d'impression profonde. Le livre de Kortholt, *De Tribus Impostoribus* (1700) le fit connaître plus qu'il n'était connu par lui-même. — C'est Thomas Browne, l'auteur de la *Religio Medici* dont parle Guy Patin ; Charles Blount, l'auteur de l'*Anima Mundi* (1679) et de la *Religio laïci* (1682). Bayle avait lu sa *Vie d'Apollonius de Tyane* (1680). Quelques-uns connaissent Algernon Sidney, qui avait essayé de faire comprendre au conseiller Lantin l'utilité des sciences politiques, dans une conversation qu'il avait eue avec lui en 1677. Ce Lantin, lettré érudit, nous donne une idée de la connaissance de l'Angleterre qu'avaient les gens cultivés de son époque. Il connaît le *Léviathan* de Hobbes, les écrits de Henri Morus contre Descartes, un livre d'éducation d'Osborne, au moins par ouï-dire l'*Essai sur l'entendement* de Locke, Milton comme adversaire de Saumaise, quelques œuvres de Locke. En somme, tout cela est peu, et nous ne pouvons pas parler d'influence réelle.

*
* *

Mais voici des faits d'une importance plus grande. C'est d'abord la fondation de la Société royale de Londres, vers 1660, qui attire l'attention sur la science anglaise. Désormais l'Angleterre possède un centre et un foyer d'études, comme l'Académie des sciences en France. Elle se donne un organe de communication et de vulgarisation avec les *Philosophical Transactions*, qui se répandent dans les pays étrangers ; ses brochures sont analysées par les journaux de Hollande. Ainsi la pensée se porte vers l'Angleterre, en même temps que s'offrent les moyens de la connaître. Le *Journal des Savants*, fondé en France en 1665, eut, dès l'abord, la prétention de tenir ses lecteurs au courant du mouvement scientifique universel : il analysera donc les travaux anglais. Il s'occupera même de littérature anglaise : en 1720, il rendera compte du *Robinson Crusoé* et, en 1721, du *Conte du Tonneau* de Swift.

En second lieu, il faut tenir compte de l'exil de Saint-Evremond, qui fut un intermédiaire actif entre l'Angleterre et la France. Le premier, il parle aux Français, aux gens du monde, de la littérature anglaise, de la comédie anglaise. Il a des vues justes sur des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

représentations de comédies ; il cite aussi quelques poètes : Rochester, surtout comme homme du monde ; Waller, etc.

Mais un fait capital est la révocation de l'Édit de Nantes. Après la révolution d'Angleterre de 1688, faite au profit d'une royauté protestante, les réfugiés calvinistes abondent à Londres. Les réfugiés de Hollande ont les yeux tournés vers l'Angleterre. En outre, les Suisses et les Génevois resserrent leurs relations avec ce pays. Ainsi, par ces trois centres de protestantisme et de langue française, les choses d'Angleterre sont portées à la connaissance du public français. — La communication se fait par les journaux que publient les réfugiés. Nous avons parlé des journaux de Hollande. Ajoutons les voyages des réfugiés de Hollande en Angleterre, par exemple Misson, qui publie ses *Mémoires et Observations*, 1698. Les Suisses et les Génevois y vont de plus en plus fréquemment, soit par curiosité, soit pour étudier. Tels son le Suisse Béat de Muralt et le Génevois Lesage de la Colombière, entre 1700 et 1711. — Les réfugiés de Hollande se font éditeurs de toutes sortes d'ouvrages, parmi lesquels beaucoup sont anglais. Des Maizeaux donne, en 1720, un recueil de diverses pièces de philosophie, où se trouvent des doctrines importantes pour l'histoire de la philosophie. Beaucoup traduisent des ouvrages anglais et des ouvrages latins écrits par des Anglais. L'opinion se répand, vers la fin du XVII^e^ siècle, que la connaissance des choses d'Angleterre, de la littérature et de la philosophie anglaises, n'est pas inutile. Dès 1681, un érudit lyonnais, Spon, dans une lettre à l'abbé Nicaise, marque son estime pour les Anglais : « Laissons les Anglais, dont je ne suis pas si mécontent que vous. J'en ai connu plus de deux cents fort honnêtes gens (1). »

Bayle dira, dans une lettre à Des Maizeaux du 22 octobre 1700 : « L'Angleterre est le païs du monde où les profonds raisonnements métaphysiques et physiques, assaisonnez d'érudition, sont le plus goûtez et à la mode ; et il n'y a point de païs où il soit plus de votre intérêt d'être connu, qu'en celui-là (2). » Cette opinion va devenir celle de la bonne compagnie. Des gens du monde, de simples littérateurs commencent à reconnaître les mérites de l'Angleterre. La Fontaine dira, dans sa fable du Renard anglais, que « les Anglais pensent profondément ». Béat de Muralt, qui publie ses *Voyages* en 1725 (3), insiste sur les mérites de la pensée anglaise.

(1) Corresp. Nicaise, t. II, p. 135.
(2) *Œuvres diverses*, de 1737, t. IV, p. 798.
(3) *ettre sur les Anglais et les Français et sur les voyages*. Genève, in-8°.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

L'abbé Dubois, pendant le voyage diplomatique qu'il fait en Angleterre (1717-1718), dit à l'abbé de Saint-Pierre quelle forte impression il en reçoit : « Je suis, ici, parmi les plus solides esprits qu'il y ait au monde. »

L'influence littéraire est peu considérable. Sans doute, à la fin du XVII[e] siècle, quelques œuvres littéraires commencent à faire leur chemin. Saint-Evremond traduit *Une femme poussée à bout*, comédie de Van Brugh (1700). La *Venise sauvée*, tragédie d'Otway, qui vient de l'*Histoire de la conspiration de Venise* de l'abbé de Saint-Réal, fournit à La Fosse sa comédie de *Manlius* jouée en 1698. Mais cette influence littéraire est minime.

L'influence philosophique, seule, compte. Les traductions se multiplient. On traduit l'*Histoire de la République* de Gilbert Burnet. De 1694 à 1711, on traduit huit ou dix ouvrages du chevalier Temple, notamment son *Introduction à l'histoire de l'Angleterre* en 1695. Ses *Œuvres mêlées* sont traduites dès 1693. On trouve chez Temple la théorie de l'influence des climats sur l'esprit et les productions littéraires. Après 1695, on traduit ses œuvres posthumes. Notons surtout les traductions de Locke. La lettre en latin *sur la Tolérance* est traduite dans les journaux de Hollande. David Mazel traduit, en 1691, son *Traité du gouvernement civil* ; Le Clerc, son *Christianisme raisonnable*, en 1696, et des *Œuvres diverses* en 1716. Le principal traducteur de Locke est Pierre Coste, qui traduit en 1695 son *Traité de l'Éducation des Enfants*, dont la huitième édition paraîtra en 1741 ; son *Christianisme raisonnable*, en 1696 (quatrième édition en 1740). Cet ouvrage est donc traduit deux fois. En 1700, il traduit le grand ouvrage de Locke : l'*Essai sur l'Entendement humain*. Une neuvième édition en sera donnée en 1774. Après Locke, c'est le *Discours sur le Gouvernement* d'Algernon Sidney ; l'*Histoire de la guerre civile* de Clarendon ; Addison, avec son *Caton* (1713), *The Freeholder* (1715), surtout ses journaux ; le *Spectateur* dès 1714, le *Tuteur* dès 1715, le *Babillard* à la même époque. Un pamphlet de Jérémy Collier est traduit par le P. Courbeville, en 1715 : c'est l'*Essai sur l'immoralité du théâtre anglais*, conçu dans un esprit puritain. La *Lettre sur l'enthousiasme* de Shaftesbury est traduite en 1708 ; en 1710, il paraît deux traductions de son *Essai sur la raillerie*, par Van Effen et par Coste ; le *Journal des Savants* donne en 1712 une dissertation sur Shaftesbury, rédigée par Coste. De Collins ontra-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

duit, en 1714, le *Discours sur la liberté de penser*; Des Maizeaux traduit, en 1720, sa *Recherche sur la liberté de l'homme*. Les *Discours* de Clarke sont traduits; son *Traité de l'existence de Dieu*, en 1727, avec un éloge du philosophe. De même les *Pensées libres sur la religion*, de Mandeville, en 1723. Des *Lettres* de Clarke paraissent dans le recueil de Des Maizeaux, en 1720. L'*Ebauche de la religion naturelle* de Wollaston est traduite en 1721. De Chubb on traduit, en 1731, les *Lettres touchant la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*. Quant à Newton, Fréret donne, en 1725, un abrégé de sa *Chronologie*; son *Optique* est traduite en 1720, et la *Chronologie* elle-même en 1728.

Voici, enfin, des ouvrages littéraires. — On donne, en 1717, deux traductions de l'*Essai sur la Critique* de Pope; une troisième sera donnée, en 1730, par l'abbé Duresnel. *Robinson Crusoé* est traduit, en 1720; le *Conte du Tonneau*, de Swift, en 1721, et son *Gulliver* en 1727; le *Paradis perdu*, de Milton, est traduit en 1739 par Dupré de Saint-Maur.

*
* *

A côté de cette communication par les traductions, il faut faire une grande place aux relations, aux ouvrages de critique de toute nature, qui nous font connaître l'Angleterre.

Dès 1700, Le Sage de la Colombière appelle l'attention sur Newton dans son *Mécanisme de l'Esprit*. En 1715, il publie ses *Remarques sur l'Angleterre*, qui sont des impressions de voyage. Rapin-Thoyras va faire connaître l'histoire de l'Angleterre. On l'avait essayé avant lui, par exemple Larrey (1); mais c'est lui qui la fera vraiment connaître avec sa *Dissertation sur les whigs et les tories* (1717, in-8°), ouvrage classique et populaire, et son *Histoire d'Angleterre*, 1724, 8 vol. in-4°.

En 1725, Muralt publie ses *Lettres sur les Anglais et les Français*. L'abbé Prévost parle de l'Angleterre dans ses *Mémoires d'un homme de qualité*, au livre V (1728), dans *Cleveland* (1731) et dans son journal le *Pour et le Contre*, qui commence en 1733 et dont l'objet est de faire connaître l'Angleterre. — En 1732, Saint-Hyacinthe donne une *Lettre sur le progrès du déisme en Angleterre*.

(1) *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, Rotterdam, 1707-1713, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

*
* *

Enfin la communication se fait par les Anglais qui viennent en France. D'abord après le traité de Ryswick : Addison, jeune encore, et inconnu, vient en France en 1699, et s'y entretient avec Boileau. Il reçoit plus qu'il ne donne : il sera un représentant de la littérature de l'époque de la reine Anne, ouverte à l'influence française. — En 1713, le poète Prior vient à Paris comme diplomate ; celui-là est connu, et sa conversation pique la curiosité des lettrés français. Fénelon y recueille des particularités sur la langue anglaise. — Bolingbroke, proscrit d'Angleterre, vivra en France de 1715 à 1723 ; il mettra la société française au courant de la liberté de pensée anglaise. Il épousera M^{me} de Villette, nièce de M^{me} de Maintenon, sera lié avec M^{me} de Tencin et son frère, d'Argental, l'abbé Alary, Voltaire jeune, etc. Quoique tory, c'est un libéral par rapport à la France, un ennemi du despotisme. On connaît par lui les idées politiques de l'Angleterre, son scepticisme métaphysique, son incrédulité qui va devenir à la mode.

La pénétration des idées anglaises se fait aussi par les Français qui vont en Angleterre. Ils ouvrent les yeux plus que leurs prédécesseurs. Par suite de la réputation de la Société royale, des travaux individuels de quelques savants, des savants français vont en Angleterre. En 1692, c'est le chirurgien Mery, puis Champion, le naturaliste Geoffroy de 1695 à 1698 ; Monmaur, qui y reviendra de 1715 à 1718, et sera reçu en 1715 à la Société Royale. L'abbé Dubos, en 1698 et 1702. Destouches y reste secrétaire d'ambassade de 1717 à 1723, et y connaît Addison. Voltaire y est en 1726, l'abbé Prévost en 1728, Montesquieu en 1729-30. Avec ces trois derniers s'ouvre une ère nouvelle pour l'influence anglaise.

De tous les côtés les choses d'Angleterre nous arrivent. Nous avons vu Genève et la Suisse servir aussi d'intermédiaires. De même un Italien, l'abbé Conti, qui nous rapporte la *Chronologie* de Newton. Il a signalé le *Jules César* de Shakespeare, et fait sur ce sujet un travail (Paris, 1726) où il montre l'utilité du drame anglais. Shakespeare est signalé dans la préface comme le Corneille des Anglais.

Enfin une dernière voie, sur laquelle je ne peux guère m'étendre, est la franc-maçonnerie. La Grande Loge de Londres est fondée en 1717 ; la première loge en France est fondée, à Paris, en 1725. La netteté de l'indépendance religieuse, du déisme des francs-maçons Anglais, frappe les esprits ; elle leur attire, en 1738,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

une condamnation pontificale, où le seul motif invoqué est que leur vertu n'est qu'une apparence : *Affectata quadam contenti honestate.* Par l'intermédiaire des loges, qui sont en rapport étroit, le déisme anglais pénètre en France.

*
* *

Mais tout cela est encore extérieur ; voyons ce qui passe intimement d'Angleterre en France et où nous pourrons trouver une communication utile.

La fait capital est l'introduction en France de la philosophie de Locke. De quelle nature est cette influence ? Ici encore, nous laisserons aux philosophes l'étude de sa philosophie. Mais qu'y a-t-il là qui puisse frapper, en dehors des philosophes de profession, la masse des littérateurs et du public lettré ? Locke fournit une doctrine sensualiste, qui satisfait l'opposition que rencontre la métaphysique de Descartes, de Malebranche et de Leibnitz. Les esprits, que fatiguent ces métaphysiques obscures et profondes et qui reculent aussi devant Spinoza, trouvent ici, avec plaisir, une méthode claire, faite de bon sens et d'observation, fondée sur la psychologie et l'étude de l'homme physique. Il recueille ainsi la faveur des esprits préparés par le gassendisme, le scepticisme chrétien à la manière de Huet, auxquels les constructions ingénieuses et profondes des métaphysiciens paraissent incertaines.

Le gassendisme est délaissé et remplacé par ce système : il procédait de l'épicurisme, dont bien des choses, malgré les rejeunissements qu'on y apportait, ne pouvaient être restituées ; la philosophie de Locke y substitua des conceptions modernes qui séduisirent. Les sceptiques chrétiens qui procédaient de Huet furent heureux de se débarrasser de la métaphysique inquiétante de Descartes. — Son libéralisme religieux plut beaucoup. Sans doute, dans son *Christianisme raisonnable*, il est plus que déiste ; il maintient la foi à la Révélation, à Jésus-Christ ressuscité, rédempteur et médiateur ; mais nous avons vu combien de différences, qui paraissent graves dans la critique religieuse, deviennent imperceptibles en France, au XVIII^e siècle, après les persécutions des jansénistes et la révocation de l'édit de Nantes : tout ce qui n'est pas catholique a un air de libéralisme, de philosophie déiste, qui satisfait. — Des esprits avertis, comme Bayle, s'y étaient trompés. « Je ne crois pas, écrit-il, qu'il y eût un socinien qui n'y eût souscrit (1) ». Et Diderot écrira : « Le *Christia*,

(1) Cf. Lettres de Bayle du 13 mai 1697 et du 27 décembre 1703.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nisme raisonnable, où il bannit tous les mystères de la religion et des auteurs sacrés, restitue la raison dans ses droits, et ouvre la porte de la vie éternelle à ceux qui auront cru en Jésus-Christ réformateur et pratiqué la morale naturelle (1) ». Ainsi le *Christianisme raisonnable* fut un des livres qui donnèrent l'idée d'une forme honnête, grave, du déisme.

Locke donne, aussi l'exemple du libéralisme politique. Il fut le philosophe de la révolution de 1688. Aux revendications violentes des réfugiés, aux théoriciens à la Jurieu, il apporta l'appui de son libéralisme modéré. Ce fut surtout par sa méthode, répandue dans toute son œuvre, de ses ouvrages métaphysiques à son *Traité de l'éducation des enfants*, qu'il séduisit les esprits.

Cette méthode est simple et raisonnable, affirmant énergiquement l'indépendance de la raison (2), déclarant que la soumission aveugle à l'autorité fut un mal, marquant ses limites, et apportant par là un correctif au cartésianisme. Dans cette persuasion que la raison a des bornes, Locke n'est pas sceptique : il y a des choses que peut la raison ; si elle ne peut pas tout, elle peut tout dans son domaine. Il est inutile de travailler à ce qui la dépasse; appliquons-la où elle vaut, et nous ferons œuvre utile. Pour tout le monde, pour les moins hardis comme Savérien (3), un de ses mérites est d'avoir fixé les bornes et marqué l'étendue de la raison.

Il est modeste et ne s'en fait pas accroire, comme le note Voltaire dans ses *Lettres philosophiques*. Il ne fait pas non plus de la philosophie un mystère, ne l'enveloppe pas de formes étranges, d'un jargon rébarbatif, hérissé de mots techniques (4). — Il se tient tout près de l'expérience. Par là, nous trouvons déjà chez lui une des idées fondamentales du XVIIIe siècle : n'estimer les choses que par leur utilité, tendre à la pratique, s'en tenir à l'expérience, vérifier par l'observation (5). C'est le trait caractéris-

(1) Diderot, art. de *l'Encyclopédie* ; *Philosophie de Locke*. Cf. éd. Assézat, *Œuvres de Diderot*, 20 vol. in-8°, t. XV, p. 521.

(2) Cf. sa préface de l'*Essai sur l'entendement humain*, trad. Coste, éd. 1774, t. I, pp. XLII-XLIII. (Coste souligne cette idée dans l'Avertissement du traducteur, qu'il met en tête de cette traduction.)

(3) *Histoire des Philosophes modernes* (1760), t. I, p. 121 des chap. sur Locke : « Examiner avec soin la capacité de l'Entendement, découvrir jusqu'où peuvent aller ses connaissances, fixer ce qu'il peut concevoir et ce qui passe son intelligence... Voilà la tâche qu ('il) s'impose. »

(4) *Ibid*, p. LIII : « Les progrès eussent sans doute été plus sensibles, si les recherches de bien des gens... n'eussent été embarrassées par un savant, mais frivole usage de termes barbares, affectés et inintelligibles... » etc.

(5) Même tome de la trad. Coste. — Eloge de M. Locke, par Coste, pp. XXXI-XXXII.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tique de Locke, celui que tout le monde saisit, depuis le P. Buffier jésuite, jusqu'à Voltaire, Diderot, Marivaux : il est à Descartes ce que l'histoire est au roman ; il a fait l'histoire de l'esprit humain, étudié l'âme d'après la nature. Mérité ou non, c'est l'éloge qu'on en fait (1).

Un curieux phénomène de son influence est la faveur qu'il trouve chez les jésuites. Le P. Buffier en parle en plusieurs endroits, et a certainement une prédilection pour lui, tandis qu'il critique Descartes et Malebranche. La raison, c'est qu'alors les jésuites se méfiaient surtout de la métaphysique, comme faisant concurrence à la théologie ; c'est une source d'hérésie et d'incrédulité. On a le naïf espoir que cette défiance de la métaphysique, ce goût de la psychologie exacte, de l'étude de la nature par l'observation, est une occupation innocente, laissant le terrain libre à la foi, à l'autorité religieuse. On s'imagine que l'étude des faits donnera des connaissances partielles, utiles pour la vie, mais d'où ne sortira rien de fâcheux pour la théologie. Ces illusions font accueillir favorablement la philosophie de Locke par les jésuites.

Enfin, il ne faut pas négliger de considérer la personne même de Locke. On avait triomphé du manque de tenue des libertins du XVII[e] siècle : Locke est un déiste honnête homme, un gentleman dont toute la vie est respectable. Bayle n'était qu'un gazetier, un pamphlétiste ; Locke est un homme du monde, et l'esprit philosophique bénéficie de l'estime qu'il inspire. Voyez, à ce sujet, l'éloge qui en est fait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de février 1705 et l'*Eloge* de Coste (2). C'est presque une vie de saint laïque, proposée au respect de la société polie (3). Le tableau qu'il trace de ses derniers jours (4) est de nature à faire une impression profonde. Sans doute, Locke parle de Jésus-Christ ; mais il n'y est question d'aucun rite, d'aucune intervention ecclésiastique : c'est une mort de philosophe. Ainsi Coste fait respecter la vie du philosophe ; de même que Fontenelle, par ses *Eloges*, fait respecter la vie du savant.

A côté de Locke, Coste est intéressant. Il ne disparaît pas tout à fait derrière son auteur. Sa vie fut agitée, vagabonde. Né à Uzès, fils d'un drapier, il fut pasteur, correcteur d'imprimerie,

(1) Cf. P. Buffier, *Réflexions sur quelques métaphysiciens*. — Voltaire. *Lettres philosophiques*. — Diderot dans l'*Encyclopédie*, éd. Assézat, XV, 528, article *Philosophie de Locke*, XV, 515.

(2) Tome I de la trad. de l'*Essai sur l'Entendement humain*, même éd. p. XXI-XL.

(3) *Ibid.*, p. XXVII.

(4) *Ibid.*, p. XXXVI.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

précepteur, traducteur, vécut en Suisse, en Angleterre, et mourut à Paris en 1747. Il avait une grande culture scientifique, philosophique et littéraire. Il connaissait les lettres antiques, avait traduit Xénophon, publié des remarques sur une traduction d'Homère, donné une traduction des *Captifs* et des traductions anglaises ; il avait édité et défendu La Bruyère ; il avait édité aussi La Fontaine, Montaigne, etc. Nous trouvons chez lui un mélange intéressant de culture gréco-latine, anglaise et française. C'est un ami de Bayle comme de Locke, un esprit très antiscolastique, ennemi des formes confessionnelles de religion. Il est très indépendant, même de Locke, dont il relève des erreurs dans ses notes, à qui il fait des objections, et qu'il dépasse à chaque instant. Ses notes sont curieuses. Il se défie plus que Locke de la métaphysique, et l'indique : « La plupart des subtilités philosophiques dont on amuse le monde depuis si longtemps ne sçauroient nous rendre meilleurs ni plus éclairés (1)... » — « L'auteur employe la meilleure partie de son livre à prouver que l'espace distinct de la matière n'a, en effet, aucune existence réelle, que c'est un pur vuide, un néant absolu, un être imaginaire, l'absence de corps et rien de plus. Pour moi, j'avoue sincèrement que, sur une question si subtile, comme sur bien d'autres de cette nature, je n'ai point d'opinion déterminée (2) ». Il se montre sceptique à la façon de Montaigne sur certaines affirmations de Locke : à propos, par exemple, de l'intelligence des bêtes (3). Il est nourri de Fontenelle, qu'il semble parfois simplement transcrire (4). Il est plus avancé que Locke sur la question de la vertu, de l'utilité de la religion pour y conduire ; il ne croit pas à l'efficacité des récompenses éternelles : « A raisonner sur ce principe, il faudrait dire qu'une conduite opposée à celle que prescrit la vertu est, en effet, la plus avantageuse dans ce monde : et qu'ôté l'espérance d'un grand bonheur après cette vie, il vaut mieux être fourbe que sincère, ingrat que reconnaissant ; dur et sans compassion que généreux et bienfaisant, etc. Pour moi, je ne saurais être de ce sentiment. Bien loin de là, je suis persuadé que le vice est, par lui-même, moins propre à nous rendre heureux que la vertu (5). » Et plus loin : « Je ne sais si M. Locke a calculé exactement, mais il me semble que des sectes très fameuses, et qui ont subsisté longtemps dans le monde, comme l'école de Socrate, les Stoïciens

(1) Tome I de la trad. de l'*Essai sur l'Entendement humain*, éd. 1774, p. 191.
(2) *Ibid.*, p. 298. Cf. aussi le t. III, p. 332.
(3) *Ibid.*, pp. 263, 269.
(4) *Ibid.*, p. 261.
(5) *Christianisme raisonnable*, trad. Coste (4e éd., 1740), t. I, p. 303.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et les Cyniques, ont fait profession d'estimer la vertu pour elle-même et de préférer l'Honnête à l'Utile (1). » Ainsi, d'une part, la vertu est utile ; d'autre part, on peut l'aimer pour elle-même.

Dans son *Discours en tête de la religion des dames* (1703), nous trouvons un avant-goût de la profession de foi du Vicaire Savoyard. Il rejette de la religion ce que le simple peuple ne peut entendre, ce qui est matière à disputes entre les théologiens : « La Religion ne sauroit consister dans toutes ces questions subtiles qui partagent les théologiens depuis tant de siècles, puisque le peuple ne les entend point, et est dans une impuissance absolue de les entendre (2). » La religion ne consiste pas en cela ; elle se résume dans quelques maximes très simples : « Aimons-nous les uns les autres ; ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes ; vivons sans envie, contents de l'état où Dieu nous a placés dans ce monde... C'est là proprement notre affaire, et qui n'est pas petite, si l'on peut s'en acquitter comme il faut (3). » La religion est réduite à la morale. Ainsi, amalgamant Bayle, Fontenelle et Locke, il s'avance plus nettement que cet Anglais modeste et modéré.

*
* *

En même temps que Locke et autour de lui, d'autres Anglais commencent à agir sur le mouvement de la pensée en France : ce sont Addison, Collins, Shaftesbury, Bolingbroke, ce dernier plutôt par sa personne, par ses fréquentations dans la société française. Quelles que soient les différences d'idées et d'expression qui les séparent, ils agissent dans le même sens, et dans le même sens que Locke. Ils n'introduisent encore rien de bien spécifique, rien qui leur soit particulièrement propre, dans la pensée française ; ils l'excitent, la sollicitent, encouragent des mouvements qui déjà existent confusément, montrent aux Français l'exemple et le sens des institutions libres de l'Angleterre. Il suffisait d'avoir assisté aux révolutions d'Angleterre pour savoir ce que c'était que la liberté. Avec Locke et Sidney, ils encouragent le dédain pour la métaphysique que nous avons vu, dans le cours de l'an dernier, se manifester en France, après le grand succès de Descartes et de Malebranche. Les Anglais apparaissent comme des amateurs de sciences, se défiant de la métaphysique. Bolingbroke exprime

(1) *Christianisme raisonnable*, trad. Coste (4e éd., 1740), t. I, p. 309.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 283. (Dans cette édition de 1740, le *Discours* fait suite à l'*Essai*.)
(3) *Ibid.*, p. 285. Cf. aussi *Essai*, II, 371.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

énergiquement cette disposition. Ils contribuent aussi à répandre l'idée que les phénomènes de l'esprit sont déterminés autant que les phénomènes physiques. On interprète différemment cette détermination; mais les Anglais mêmes, qui conservent le nom de liberté, entendent par là un déterminisme d'une sorte particulière; et ainsi les anciennes opinions sur la liberté sont battues en brèche et contrariées. Ils aident aussi à la formation d'une morale purement humaine et rationnelle, qui ne se préoccupe pas de sanctions ultra-terrestres. A Shaftesbury surtout appartiendra le rôle de combattre la croyance à la nécessité, pour la moralité humaine, de peines et de récompenses éternelles. Ils encouragent ainsi le rationalisme latent de toutes parts. Ils l'encouragent en outre en donnant l'exemple de la liberté et de l'indépendance d'esprit. Tel est Addison. Ce qui frappe, quand on lit son *Spectateur*, c'est que la règle, le frein de cette pensée est tout intérieur. Ce n'est jamais par prudence, pour ne pas risquer sa liberté ou sa fortune, qu'il est modéré, c'est en vertu d'un principe intérieur, parce que sa raison le lui recommande. On y sent la libre démarche du bon sens qui ne reconnaît d'autre juge que lui-même. Plus hardis sont Bolinbroke et surtout Collins, dont le *Discours sur la liberté de penser* est traduit en français. C'est un représentant remarquable de ce groupe des libres penseurs, *free-thinkers,* que les Français commencent à connaître.

A côté des institutions politiques de l'Angleterre, ce qui frappe les esprits, c'est sa liberté religieuse. Sans doute, elle est relative, incomplète ; mais que sont quelques petites tracasseries auprès du joug que l'on fait peser en France sur les matières délicates de la religion? Aux yeux des Français, l'Angleterre jouit d'une liberté complète en religion. On y voit des sectes multiples, qui se taquinent, s'injurient, mais ne s'égorgent pas. Les hérésies, les hétérodoxies, sont nombreuses, sans qu'il y ait de conséquences bien graves. — Surtout, on commence à se rendre compte que l'aristocratie anglaise se détache de plus en plus des formes confessionnelles de religion. L'incrédulité est fréquente dans la haute société. Voltaire et Montesquieu feront encore la même constatation, quand ils iront en Angleterre en 1726 et 1730.

En particulier, on commence à connaître le déisme anglais. On n'a guère traduit que Locke, dont le *Christianisme raisonnable* est profondément chrétien, et les ouvrages philosophiques de Collins. Toland et Tyndall ne sont pas traduits encore ; mais les journaux les analysent. On donne des comptes rendus et des réfutations de leurs œuvres, par exemple, de l'*Adeisidemon* de Toland, et du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Christianisme aussi vieux que le monde de Tyndall (1). Ce déisme anglais, qu'on entrevoit, a sur le déisme français l'avantage de s'étaler franchement, sans précautions politiques, de présenter une pensée libre et organisée qui construit son système comme elle veut, d'une façon complète et claire. En outre, dans la sphère des raisonnements philosophiques, on utilise d'une façon formelle les résultats de l'exégèse catholique : on les complète, on les transforme, on commence la critique rationnelle de la Bible. — Enfin, ces déistes anglais aident à préciser la distinction, délicate à faire, entre le déisme et l'athéisme. Bayle les confond. En 1709, le *Tattler*, d'Addison, ne fait pas de distinction entre le déisme et l'athéisme, qu'il condamne en bloc. Peu à peu le déisme anglais imposera le sentiment qu'une différence existe entre ces deux termes.

Toutes ces idées, toutes ces suggestions que l'on retire du commerce avec l'Angleterre, reçoivent une importance plus grande par suite du prestige moral, de la prospérité politique et sociale de ce pays. Son triomphe, sinon complet, du moins réel, dans sa lutte contre Louis XIV, frappe les esprits, lui donne un prestige dont bénéficie la pensée anglaise.

*
* *

Mais ce n'est guère que dans le domaine philosophique que se manifeste cette influence. Dans le domaine littéraire, les indices sont peu considérables. La connaissance des poètes anglais se fait lentement et reste vague. Les pièces dramatiques sont inconnues ou connues indirectement : on n'en a pas de traductions. On commence à en dire quelques mots dans des ouvrages de critique littéraire. Le *Journal littéraire*, en 1717, publie un *Discours sur les poètes anglais* et parle d'*Othello*, de l'*Henri VI* et du *Richard III* de Shakespeare. — Béat de Muralt, dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français*, parle de certains comiques anglais : Ben Johnson, Schadwell. Il dit peu de chose de Shakespeare, et fait moins de place au théâtre anglais qu'à l'étude des mœurs. — Le *Mercure* de juin 1727 et de janvier 1728 analyse *Hamlet* et *Othello*. C'est encore bien peu. Il faudra qu'on ait multiplié les traductions et les imitations pour que la littérature anglaise

(1) Parmi ces comptes rendus et réfutations, cf. le compte rendu du *Journal des Savants*, 1709, pp. 405 sqq. : *L. Salomonis Deylingii observationum sacrarum, pars prima* (1708), auquel est joint un *Discours contre les athées et contre quelques spéculatifs d'Angleterre*, *ibid.*, pp. 177 sqq., compte rendu de la *Lettre sur l'Enthousiasme* de Shaftesbury.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

communique quelque chose à la pensée française. Pour le moment, c'est à peine si l'on commence à trouver, dans les ouvrages originaux, des traces d'influence anglaise. La *Lettre à l'Académie*, de Fénelon, donne quelques indications sur la manière dont les Anglais procèdent pour faire les mots composés. C'est le résultat d'une conversation avec le poète Prior. — En 1717, l'abbé Dubos, dans ses *Réflexions sur la poésie et la peinture*, fait preuve d'une culture anglaise réelle. On y trouve des citations d'Addison, de Wotton, de Langlaine, de l'*Examiner*, de Swift. Il nomme, en homme qui les a lus, une comédie d'Otway, *Venise sauvée*; Dryden, Rochester, Barclay, des traductions anglaises de chroniques françaises, Temple, Bacon, etc., etc. Il sait que les suicides sont fréquents en Angleterre par le vent de Nord-Est, et raisonne sur le sens de ce phénomène. Il discute le jeu des comiques anglais, qu'il trouve outré et sans noblesse; il s'autorise des critiques des Anglais pour combattre la fadeur de la peinture de l'amour dans notre théâtre. — C'est la première fois que nous avons à noter une influence littéraire réelle. Et la part de l'Angleterre fut plus grande encore dans ce livre, si c'est d'Angleterre que lui vint l'idée de la théorie des climats, de leur influence sur les mœurs, les esprits et la littérature. Cette idée se trouve déjà dans la *Lettre à l'Académie*, un peu antérieure aux *Réflexions*; elle se trouvait quelques années plus tôt dans la *Digression sur les anciens et les modernes*, de Fontenelle (1688). Mais, dès 1680, dans un volume du chevalier Temple, *Miscellanea*, était un *Essai sur l'origine du gouvernement*, datant de 1672, où l'influence du climat était nettement indiquée. Il est difficile de dire si c'est de lui que cette idée est passée chez Fontenelle, Fénelon et enfin chez l'abbé Dubos. Ou bien encore est-ce du *Voyage en Perse*, du chevalier Chardin, que Dubos l'a tirée? Mais, même si Dubos s'inspire de ce *Voyage*, il faut se souvenir que Chardin, quand il le publie, vit depuis vingt ans en Angleterre.

Après l'abbé Dubos, nous noterons une influence sensible chez Marivaux, qui a essayé à diverses reprises (1722, 1728, 1734) de créer des journaux moraux et littéraires à la fois, à la manière du *Spectateur* d'Addison : c'est le *Spectateur français*, l'*Indigent philosophe*, le *Cabinet du philosophe*. Nous trouvons les mêmes cadres que dans le *Spectateur* : c'est un mélange d'articles directement écrits par l'auteur, et de contes, d'apologues, de récits dramatiques divers, où se déguise sa morale. Il fait effort pour se donner et conserver une certaine originalité morale par l'humour. Comme chez Addison, nous trouvons de la sensibilité, une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grande tenue morale et littéraire, de la gravité et du sérieux, même dans les parties soignées et piquantes.

Voilà l'usage que, pour le moment, on fait de l'Angleterre. Cette influence est si peu marquée, qu'en 1725 un mouvement d'inquiétude et de réaction se produit, à propos des *Lettres sur les Anglais et les Français*, de Béat de Muralt. Il y avait étudié l'Angleterre et la France. L'éloge qu'il faisait de l'Angleterre aurait passé, s'il n'avait pas eu comme contre-partie des réserves sur la France. On trouva une certaine disproportion entre notre admiration pour le sérieux, la profondeur de la pensée anglaise, et la maigreur de ses éloges des Français, agréables dans la société, mais d'un esprit d'autant plus brillant qu'il est plus superficiel. Les Français se révoltent. — L'abbé Desfontaines publie, en 1726, l'*Apologie de l'esprit anglais et de l'esprit français*. — Le P. Brunoy donne une *Justification du bel esprit français* (28 janvier 1728). — Un régent de rhétorique du collège Louis-le-Grand s'occupe encore de ce sujet (cf. *Mercure* de mai 1728). Boissy le met en scène dans une comédie : *Les Français à Londres*. Il y a quatre personnages pour représenter les deux pays : du côté anglais, un milord, original, de sens pratique et ferme ; et Rostbeaf, un marchand, lourdaud et butor, véritable caricature du milord ; du côté français, un baron, sage, ami des Anglais et un marquis spirituel et insignifiant.

Marivaux n'en est pas satisfait. Pour répondre à Boissy, il écrit le prologue à sa comédie de l'*Ile de la Raison* ou les *Petits Hommes* (11 septembre 1728). Il n'est pas hostile à l'Angleterre, à laquelle il accorde l'essentiel : les Anglais pensent. Mais ils exagèrent le sérieux : ils sont insociables. Les Français ont l'avantage des agréments qui ne sont pas à dédaigner, et contribuent à la sociabilité. Il insiste sur le prix de cette sociabilité.

En somme, il ne faut voir là qu'une escarmouche : c'est surtout avec l'abbé Prévost et avec Voltaire que la connaissance et l'influence de l'Angleterre s'accroîtront considérablement.

Y. D.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres d'Euripide.

Cours de M. PUECH,

Professeur à l'Université de Paris.

Les idées politiques et patriotiques d'Euripide.

Nous nous écarterons un peu, aujourd'hui, du plan indiqué dans la dernière leçon, et nous aborderons, sans plus tarder, l'étude des idées morales d'Euripide.

Nous commencerons par examiner les idées politiques et patriotiques qui ont inspiré une notable partie de son œuvre; elles sont, en général, sages et mesurées, chose remarquable dans un esprit aussi original que celui d'Euripide. Son inspiration repose sur un patriotisme sincère et profond. Ce qui frappe chez lui, c'est la proportion très forte des drames dont le sujet est emprunté à une légende attique. Ce n'est pas que ses prédécesseurs et ses contemporains n'aient fait de même: témoin les *Euménides* d'Eschyle, l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. Même Eschyle a été jusqu'à mettre sur la scène l'histoire contemporaine: le sujet des *Perses* vient des guerres Médiques. Quant à Sophocle, ce n'est pas seulement dans *Œdipe à Colone* qu'il a traité une légende athénienne. Si cette pièce est la seule de cette nature qui nous ait été conservée, les titres de plusieurs des tragédies que nous avons perdues supposent des sujets analogues; il y en a huit en tout. Dans Euripide, il y en a neuf, sur un total un peu inférieur, nous l'avons vu, à l'ensemble de l'œuvre de Sophocle. La proportion n'est pas suffisante pour permettre d'établir, entre Euripide et les autres poètes tragiques, une distinction aussi profonde qu'on l'a dit parfois. Mais elle est assez forte pour être notée, et surtout pour n'être pas notée à son détriment, comme le fait injustement Aristophane.

Le patriotisme d'Euripide est un sentiment profond et sincère, qui se traduit par des effusions et une sorte de jaillissement spontané. Puis, comme cela arrive toujours chez les Grecs, c'est un sentiment raisonné, transformé en idée, fortifié par le raisonnement, condensé en sentences, développé en belles tirades.

L'effusion, comme il est naturel de s'y attendre, se trouve surtout dans les chants du chœur. De quelle nature est-elle? Pourquoi Euripide aime-t-il ainsi Athènes? C'est d'abord à peu

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

près pour les mêmes raisons que Périclès dans l'oraison funèbre que lui prête Thucydide ; parce qu'Athènes est une ville d'art, civilisée, intelligente. Il y a une correspondance harmonieuse entre le pays, sa beauté pour ainsi dire tout intellectuelle, la pureté du ciel, la clarté lumineuse de l'air où se détachent les côtes et les montagnes, et la netteté, l'agilité, la pénétration de l'esprit attique. Ce sentiment est traduit dans un chœur de *Médée*, qui fut composée au début de la guerre du Péloponnèse, quand les armées spartiates étaient massées sur les frontières de l'Attique, et se disposaient à y pénétrer pour la première fois. Ce chœur n'est peut-être pas aussi somptueux que le fameux chœur d'*Œdipe à Colone*, mais peut-être décrit-il avec plus de finesse les sentiments qui font que, en dehors de toute analyse, on se trouve animé d'un amour tout particulier pour le pays natal.

« Erechtéides, dont la fortune a traversé les siècles, fils des dieux bienheureux, issus d'une terre que nul n'a jamais violée, nourris de la plus glorieuse sagesse, vous marchez d'un pas léger dans la lumière de votre éther pur, là où jadis la blonde Harmonie enfanta, dit-on, les neuf vierges Piérides, les Muses, auprès des belles eaux courantes du Céphise. On rapporte que Cypris, puisant à ces sources, en souffla la fraîcheur sur ce pays dans les douces haleines de la brise, et que, sans cesse mêlant à ses cheveux les touffes de roses odorantes, elle y répand autour d'elle, avec la sagesse, les amours, auxiliaires de tout ce qui est bien ».

Cet amour spontané du groupe humain auquel nous appartenons par notre naissance, avec lequel nous lie la communauté des traditions, de la vie, de la joie et de la douleur, cet amour en quelque sorte instinctif a été senti et exprimé par Euripide avec une émotion profonde. Il l'a traduit si fréquemment, avec un débordement de passion si naturel, que l'expression en revient à tout propos, et même quelquefois hors de propos dans ses tragédies. On ne s'attendrait guère à le trouver dans les *Troyennes*. Il y est cependant ; à un moment donné, le chœur des Troyennes se demande en quel endroit de la Grèce il sera emmené en captivité, et dit que ce serait un soulagement à sa souffrance si la destinée le conduisait à Athènes :

« Puissions-nous aller dans le pays illustre et fortuné où règne Thésée, et non sur les bords de l'impétueux Eurotas, dans l'odieuse patrie d'Hélène, pour servir Ménélas, destructeur de Troie ».

Une scène analogue se trouve dans la tragédie d'Hécube. Le chœur, composé de captives Troyennes, souhaite d'aller à Athènes :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

« Souffle, souffle marin, toi qui pousses les rapides vaisseaux sur le sein gonflé des mers, où conduiras-tu mon infortune ? Dans quelle maison irai-je exercer l'esclavage ? Aborderai-je aux ports de la Doride, ou à ceux de la Phthiotide, où, dit-on, l'Apidanos, ce père des belles eaux, féconde les campagnes ? Irai-je, en fendant les flots avec la rame, et condamnée à mener chez autrui une existence déplorable, dans l'île où le palmier et le laurier étendirent leurs rameaux sacrés sur la tête chérie de Latone ? Mêlée aux filles de Délos, célébrerai-je la bandelette d'or et les flèches de la divine Artémis ? Ou, dans la ville de Pallas, broderai-je, en fils colorés et artistement nuancés, l'attelage d'Athéna sur le voile brillant de la déesse au beau char, ou la race des Titans qu'endorment pour jamais les traits enflammés du fils de Kronos ? »

Mais ce sentiment est aussi raisonné. Les maximes où Euripide prescrit le patriotisme abondent dans son œuvre. Il faut toutefois prendre des précautions, quand on cherche la trace de ses idées; il faut distinguer les passages où le poète ne fait que conformer son langage à une nécessité dramatique, et ceux où il prend le chœur ou les personnages comme interprètes de ses idées personnelles. Cette distinction est souvent délicate pour d'autres sujets ; pour celui qui nous occupe, elle est plus facile. Les tirades patriotiques sont tellement fréquentes qu'on ne risque guère de se tromper en y voyant le reflet d'un sentiment très profond chez Euripide. Je ne veux pas citer tous les passages où apparaît ce sentiment, ils sont beaucoup trop nombreux.

Dans les *Phéniciennes*, Polynice prononce ces paroles : « C'est une loi de la nature que tous les hommes aiment leur patrie ; celui qui le nie prend plaisir à jouer avec des mots ». Il est à remarquer qu'Euripide pense à des adversaires ; il semble qu'il soutienne une polémique, comme il fait souvent.

Nous savons avec quelle prédilection Euripide a mis au théâtre des personnages qui sacrifient leur vie pour le salut de la patrie.

Iphigénie en est l'exemple le plus célèbre. C'est presque une héroïne cornélienne. Elle se sacrifie volontairement, par un héroïsme spontané : « Il ne faut pas, dit-elle, que j'aie trop d'attachement pour la vie. Ce n'est pas pour toi seule, ô ma mère, que tu m'as mise au monde : c'est pour la Grèce tout entière. Quoi ! des milliers de guerriers armés de boucliers, des milliers de marins voudront venger l'injure faite à leur patrie et mourir pour elle, et ma vie à elle seule serait un obstacle à leur courage. Je donne ma vie à la Grèce. » Cet exemple, qui est le plus connu, est loin d'être le seul. Quand Euripide composa *Iphigénie*, il était

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

à la fin de sa vie, et il avait souvent déjà traité des sujets analogues. Dans les *Héraklides*, il y a un sacrifice patriotique accompli par la fille d'Héraklès pour sauver ses frères et protéger l'Attique contre l'invasion : « De moi-même, dit-elle, et avant d'y être contrainte, je suis prête à mourir, et j'offre ma tête au fer... Conduisez-moi où il faut que je meure ; ceignez mon front de bandelettes et prenez les auspices, si telle est votre envie, et triomphez de vos ennemis. Je vous abandonne ma vie, volontairement et sans contrainte, et je me déclare prête à mourir pour mes frères et pour moi-même. »

Dans les *Phéniciennes*, c'est Ménécée qui se sacrifie volontairement, et son dévouement est d'autant plus admirable que, quand Tirésias vient réclamer Ménécée, Créon ne veut pas livrer son fils. Mais celui-ci refuse spontanément cette protection ; il s'exprime en termes aussi touchants qu'Iphigénie.

Nous avons perdu la pièce d'Euripide qui était la plus caractéristique à cet égard, l'*Erechthée*. Nous la connaissons pourtant en partie, et nous avons gardé une longue tirade de la scène principale, citée par l'orateur Lycurgue dans le *discours contre Léocrate*. Lycurgue dit qu'il ne connaît pas de drame où le patriotisme ait trouvé une plus belle expression. Le thème de la tragédie était une invasion légendaire de l'Attique par le roi de Thrace Eumolpos ; cette invasion était devenue un lieu commun, par exemple dans les discours panégyriques d'Athènes. Erechthée reçoit de l'oracle de Delphes l'ordre d'immoler sa fille ; à ce prix, il aura la victoire. On voit que la situation est analogue à celle de l'*Iphigénie à Aulis*. Mais les rôles sont renversés ; car, tandis qu'Erechthée résiste, sa femme Praxithée encourage sa fille à accomplir ce qu'elle regarde comme un devoir. La tirade conservée par Lycurgue est longue et curieuse, en ce qu'elle montre l'union de la raison et du sentiment. Praxithée met en formules les raisons de son patriotisme, et fait une argumentation très serrée ; elle fait appel à l'autochthonie, cette croyance dont les Athéniens étaient si fiers. Ils se disaient issus du sol même de leur pays, au lieu d'être, comme les autres peuples, des émigrants établis depuis plus ou moins de temps. C'est, il est vrai, une croyance qu'Euripide n'accepte pas ; il la ridiculise par exemple dans *Ion*. Mais, ici, il est naturel que Praxithée s'y rallie.

Le deuxième argument est celui d'Iphigénie. Un est inférieur à plusieurs ; il est naturel que l'individu se sacrifie à l'État : c'est là un argument essentiellement ancien, et qu'on trouve souvent employé dans l'antiquité grecque et romaine.

La troisième raison est plus particulière à Praxithée : c'est sa

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fille que les dieux réclament. Or aucune mère n'hésite à envoyer ses fils au combat. Pourquoi n'en serait-il pas de même quand il s'agit d'une fille ?

Le quatrième argument est un argument religieux : ce n'est pas seulement l'Attique, ce sont encore ses temples et ses cultes nationaux qu'il faut sauver. Il ne faut pas que le roi de Thrace plante le trident de Poseidon là où verdoie l'olivier d'Athéna, et que Pallas cesse de recevoir les honneurs qui lui sont dus. Ici, ce n'est pas Euripide qui parle, c'est son personnage. Euripide se soucie, en effet, assez peu de l'olivier d'Athéna. Par exemple, dans *Ion*, il ne cache pas qu'il juge ridicule le miracle de l'olivier trouvé dans le berceau d'Ion.

Cette tirade logiquement construite s'échauffe à la fin, et se termine par une exclamation : « Soyons vainqueurs, ô mes concitoyens ; car il n'est pas possible que, pour une seule vie, j'hésite à sauver notre cité. O ma patrie, puissent tous tes habitants t'aimer autant que moi ! A ce prix, nous serions en sûreté dans tes murs, et tu ne souffrirais aucun dommage. »

Euripide n'aime pas seulement, dans Athènes, la ville de la civilisation et de la poésie, celle que Platon dans le *Protagoras* appelle le Prytanée de toute la Grèce ; il aime encore, en elle, la ville qui jouit d'une constitution libre. Euripide, en effet, s'est toujours montré favorable, non à certains excès du régime démocratique, mais au régime démocratique bien entendu. Il estime que c'est le seul régime convenable à un peuple qui n'est plus un troupeau, mais une société de volontés libres et d'esprits éclairés. La démocratie est une école de responsabilité, où se forment les volontés et les intelligences. C'est là une différence entre Euripide et les écoles socratiques.

Nous avons dit déjà que le lien établi entre Euripide et Socrate est bien souvent factice, et que les différences sont peut-être plus grandes que les ressemblances. On n'éprouve que l'embarras du choix, quand il s'agit de citer les textes où ce sentiment se fait jour. Mais deux pièces de circonstance, les *Héraklides* et les *Suppliantes*, y sont plus spécialement consacrées. Il est vrai qu'Euripide met en scène des sujets assez lointains ; mais les Athéniens ont idéalisé le passé d'après le présent, ont aimé à se représenter les plus lointaines époques à l'image de leur vie contemporaine. Ils ont été étrangers à ce sentiment qui fait considérer le présent et l'avenir comme les ennemis du passé, ils ne croient pas qu'il faille mépriser et rejeter le passé pour amener quelque progrès. Ils colorent le passé des couleurs du présent, et y voient le premier stade de leur développement démocratique postérieur.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Thésée n'est pas pour eux un tyran, mais un souverain légal d'un pays ayant un régime légal. C'est ainsi qu'il est représenté dans les *Suppliantes* et dans les *Héraklides*. Il y personnifie l'histoire d'Athènes, et ce qu'il y a de plus noble dans le caractère athénien et que les poètes et les orateurs ont célébré à l'envi sous les noms d'ἰσονομία, de παῤῥησία, d'ἐλευθερία ; il représente la générosité de la politique extérieure d'Athènes, que, à vrai dire, elle n'a pas toujours pratiquée, mais qu'elle voulait croire avoir pratiquée. Athènes voulait être le refuge des opprimés, la ville où les faibles sont assurés de trouver aide et protection. Les Suppliantes, mères de sept chefs argiens tués devant Thébes, viennent demander secours à Thésée. Les fils d'Héraklès se réfugient à Marathon, et trouvent la même protection auprès du fils de Thésée. Ces deux personnages, transfigurés comme dans les panégyriques, personnifient la générosité d'Athènes. Dans deux scènes entre Thésée et le héraut de Créon, et entre Démophon fils de Thésée, et le héraut d'Eurysthée, Euripide a fait un débat sophistique, où il a mis en présence, avec une impartialité de logicien scrupuleux, les thèses du régime démocratique et du régimc tyrannique. Mais on voit nettement de quel côté il penche : c'est vers la démocratie mesurée et modérée. Au fond, il n'est pas extrêmement éloigné d'Aristophane, quoiqu'il ait été attaqué par lui avec violence. Le héros qui représente le mieux ses préférences, c'est le laboureur dont il a fait le mari d'Electre dans une pièce si curieuse et si romanesque. C'est lui qui représente les qualités fortes et honnêtes de cette classe moyenne, où Euripide et Aristophane voyaient la force des états. Dans *Oreste*, commettant un de ces anachronismes qui sont fréquents chez les tragiques, Euripide représente sous un jour tout moderne une séance de l'Aréopage, devant lequel comparaît Oreste. Parmi les orateurs, celui qui est le sage par excellence et qui ouvre l'avis qui devrait triompher, appartient précisément à cette classe moyenne qui constitue le parti de l'ordre et de la modération.

Euripide n'est pas moins préoccupé de la politique extérieure que de la politique intérieure, et ses préoccupations sont fort intéressantes. La politique extérieure d'Athènes, au temps d'Euripide, était dominée par les soucis de la guerre du Péloponnèse. Dans la deuxième partie de sa vie, Euripide a assisté à la lutte entre Sparte et Athènes, et il a souvent traduit ses impressions à ce sujet. Cette lutte a ravivé son patriotisme, lui a donné l'allure de l'hostilité contre l'étranger, avec quelque chose parfois d'assez étroit, à partir d'un certain moment. Cette haine est un peu étrange chez Euripide ; Sparte est souvent traitée avec une véhémence

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

qui étonne de la part d'un esprit aussi modéré ; c'est qu'il y avait, entre Sparte et Athènes, non seulement la gêne causée par la guerre, mais encore une divergence de nature, correspondant à deux conceptions diamétralement opposées de la vie et de la morale. On s'explique cette antipathie chez Euripide par le spectacle de la guerre et sa conception du génie d'Athènes. Mais Euripide a parfois exprimé un sentiment plus large. En son temps la pensée grecque est étrangère à ce cosmopolitisme que les Stoïciens feront triompher. Mais on a néanmoins senti quelquefois ce qu'il y avait d'étroit dans la conception très restreinte de la patrie. Le mot de Socrate n'est sans doute pas authentique, il n'a pour lui aucune garantie certaine ; mais, dans le mouvement d'idées de la sophistique, l'idée a pu se présenter aux esprits. Euripide a traduit un sentiment analogue dans un fragment conservé par un scholiaste. On ne sait à quelle pièce il appartient :

« L'air tout entier est accessible à l'aigle; pour un homme bien né, la terre tout entière est une patrie. »

C'est la guerre qui a rendu plus étroit le patriotisme d'Euripide. De là vient l'hostilité qu'il témoigne contre Sparte, Argos, Thèbes. Quelques-unes de ses pièces renferment des invectives contre Sparte. *Andromaque* n'est pas tout à fait une pièce de circonstance, comme les *Suppliantes* et les *Héraklides*. Il faut remarquer qu'elle n'a pas été jouée pour la première fois à Athènes, mais peut-être à Argos; la date n'est pas sûre, mais elle fut jouée sans doute dans les premières années d'une lutte entre Sparte et Athènes, au début de la première moitié de la guerre du Péloponnèse, celle qui fut terminée par la paix de Nicias, ou au début de la seconde partie de la guerre. Elle renferme des allusions à la perfidie des Spartiates, qu'on ne s'attendrait guère à y trouver. On y remarque cependant une tirade visiblement inspirée par les événements contemporains :

« O de tous les mortels les plus odieux au genre humain, habitants de Sparte, conseillers de perfidie, artisans de mensonges, machinateurs de crimes, dont les pensées ne sont ni droites, ni saines, mais pleines de détours : c'est injustement que vous prospérez au milieu de la Grèce. Quels crimes n'avez-vous pas commis ? N'êtes-vous pas chargés de meurtres ? Ne vous êtes-vous pas déshonorés par l'amour du gain ? N'êtes-vous pas sans cesse convaincus de parler contre votre pensée ? Puissiez-vous périr ! »

Le deuxième sentiment produit chez Euripide par la guerre du Péloponnèse, c'est l'amour de la paix et la haine de la guerre. Ce sentiment se retrouve dans nombre de passages; je me bor-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nerai à indiquer que deux tragédies traduisent tout entières cette idée d'Euripide : ce sont d'abord les *Suppliantes*.

Représentez-vous la mise en scène de cette tragédie. On voit à Eleusis les mères des Sept Chefs se lamentant auprès de l'autel, avec Adraste, venu pour implorer la pitié de Thésée. La mère de Thésée les trouvait, appelait son fils, à qui Adraste racontait la mort des Sept Chefs et le refus de sépulture prononcé par Créon et les Thébains. « Voilà les maux qu'enfante la guerre ! »

L'autre tragédie, les *Troyennes*, est une œuvre singulière mal composée, qui n'a pas d'action, et se résout en une série de scènes dont plusieurs sont très pathétiques. Tout entière, elle exprime l'idée que la guerre est le plus grand des maux. Au lendemain de la chute de Troie, à laquelle il est fait allusion dans les chants du chœur, Cassandre, Hécube, Andromaque vont être emmenées en captivité et se lamentent sur leur sort. Les Grecs vont mettre à la voile, et Poseidon annonce qu'il soulèvera une tempête. On a la vision d'une nouvelle catastrophe, qui sera une sorte de revanche. Euripide veut faire voir ainsi que le sort des vainqueurs n'est pas meilleur que celui des vaincus.

Euripide ne tombe pas cependant dans des rêves chimériques. Il exprime comme antidote cette idée que la guerre défensive doit être préparée avec courage, et que la négliger serait une sottise et une lâcheté : « Tout homme sensé, dit Cassandre dans les *Troyennes*, doit éviter la guerre ; mais, s'il faut en venir là, c'est une gloire que de mourir courageusement, et la lâcheté est un déshonneur ». Ailleurs, Euripide exprime cette idée, que le courage est nécessaire pour donner à l'âme toute sa noblesse et pour former la personne morale ; sinon on tombe dans l'avilissement. La bravoure qui est réduite à n'être qu'une force brutale, n'est pas suffisante pour donner la noblesse du caractère.

Telles sont les idées qu'on rencontre, lorsqu'on se demande ce qu'Euripide a pensé sur la politique et le patriotisme. Si l'on veut dégager de cette étude une conclusion d'ensemble, on peut dire que, chez cet esprit si aventureux en d'autres matières, il y a moins de hardiesse dans les idées politiques et patriotiques qu'en morale et en philosophie. Çà et là, on trouve bien quelques aperçus nouveaux et hardis ; mais, si l'on cherche à quelle opinion Euripide veut en définitive se rallier, on voit qu'il n'a point essayé de contredire le sentiment et l'opinion de la majorité de ses concitoyens. Son patriotisme est profond et sincère, éclairé, comme doivent l'être tous nos sentiments, qui, s'ils ne sont pas dirigés par la raison, risquent de n'être que des instincts de barbares.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Le Clergé de 1848 à 1870.

Nous avons vu, dans les précédentes leçons, de quelles classes se compose la société française de 1848 et comment elle s'est modifiée jusqu'en 1870. — Dans sa masse, c'est une société agricole et de petite industrie : les paysans sont en minorité propriétaires ; l'industrie et le commerce appartiennent surtout aux artisans et aux boutiquiers. Les ouvriers de grande industrie sont concentrés dans quelques régions (Nord, Est, Rhône et Loire) ; le nombre en augmente par suite du développement des machines et des transports. L'industrie à domicile subit une forte crise de 1848 à 1860 et disparaît.

La bourgeoisie est nombreuse, disséminée dans les petites villes, dont l'abondance est un des traits de la France ; sa partie active est formée surtout de patrons de moyenne richesse (les capitaux se concentrent, mais lentement), de moyens commerçants et de banquiers à entreprises individuelles, d'une classe fortement organisée d'officiers ministériels propriétaires d'un privilège, d'un groupe très en vue et peu nombreux d'avocats et de médecins ; mais les oisifs sont en très grand nombre ; ce sont surtout des propriétaires fonciers ; la classe des propriétaires de valeurs se crée sous l'empire. — Les fonctionnaires, nombreux en apparence, sont surtout des subalternes ; le nombre en augmente peu, sauf celui des facteurs et des instituteurs. Il nous reste à voir une classe alors rangée parmi les fonctionnaires, le clergé.

On trouvera une bibliographie de la question dans une revue générale de M. G. Weill intitulée *Le catholicisme au XIX*ᵉ *siècle*. parue dans la *Revue de Synthèse historique* de 1907. On complétera sur certains points avec le *Catalogue* de la Bibliothèque Nationale (qui s'arrête à 1860) et avec le Lorenz.

La littérature en est, comme volumes, écrasante ; mais elle reste, et cela tient à la manière d'écrire ecclésiastique, assez incolore.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Pour l'organisation du clergé, l'*Almanach du Clergé* et la *France ecclésiastique* indiquent le nombre des paroisses et le chiffre du personnel. — Les dénombrements officiels donnent aussi des renseignements statistiques. — On trouvera également des détails biographiques sur les évêques dans le recueil officiel intitulé *L'Episcopat français, du Concordat à la séparation.*

Pour l'histoire intérieure (conflits, transformation de l'esprit, des pratiques), les meilleures sources sont les périodiques comme *l'Ami de la Religion* jusqu'en 1862, les *Annales de Philosophie chrétienne*, les *Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus depuis 1856 ; comme journal : l'*Univers*, supprimé en 1860 et remplacé alors par le *Monde*, et la grande revue catholique le *Correspondant*. Les biographies, forme favorite de la littérature historique ecclésiastique, sont très nombreuses ; les plus intéressantes sont celles de Lecanuet sur *Montalembert* (1895-1902) et celle de Lagrange sur *Dupanloup* (1883-84). On peut y joindre la correspondance de Mgr Pie et celle de Mgr Gay.

Il n'existe pas d'ouvrages d'ensemble, si l'on fait exception des *Annales ecclésiastiques* de Chantrel, parues de 1846 à 1868, et du livre de M. Bonnard intitulé *Un siècle de l'Eglise de France*, 1906.

Sur l'organisation de l'Eglise, nous avons le livre de M. André Mater, *L'Eglise catholique*, 1906 ; sur les relations avec l'Etat, celui déjà souvent cité de M. Debidour (paru en 1898), et enfin le livre de Jourdain : *Le Budget des cultes depuis 1800*, paru en 1859.

La question du clergé est très compliquée : nous examinerons d'abord l'organisation du clergé, son importance numérique, ses moyens d'action. Nous étudierons ensuite ses diverses transformations jusqu'en 1870.

I. — L'Eglise catholique est organisée par le Concordat et par les articles organiques. Ces textes ignorent le clergé régulier, dont l'existence ne repose, par suite, que sur une simple tolérance, précaire.

Le trait dominant du clergé séculier, c'est d'être reconnu par l'Etat, d'être assimilé aux fonctionnaires, tout en conservant une organisation et des règles propres. — Ces règles, c'est l'ensemble du droit canon, des coutumes anciennes, des décrets des papes et des conciles.

Mais le Concordat et l'intervention de l'Etat ont bouleversé le régime sur des points essentiels : les diocèses ont été mis en corrélation avec les départements (depuis la Restauration, un évêché par département, quelquefois pour deux départements ; — un département est partagé entre les évêques d'Aix et de Marseille) ; les évêques sont nommés par le gouvernement et institués

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

par le Pape ; il n'y a pas, à cette époque, de controverse sur le sens de cette convention : en fait, le Pape accepte les candidats choisis par le gouvernement.

Le budget est, en principe, fourni par le gouvernement ; mais rien n'est précisé quant au nombre des ecclésiastiques à salarier, exception faite des évêques. Théoriquement, d'après le droit canon, toutes les paroisses ayant cure d'âmes doivent avoir un curé ; les paroisses sont d'importance très différente d'après la population ; il y en a généralement une par commune. D'après le droit canon, il devrait partout y avoir un curé, pourvu d'un *titulus*, nommé après un concours, concours portant sur la doctrine, l'âge, les mœurs, la prudence, la science du candidat. En France, les évêques nomment arbitrairement; une lettre pontificale de 1859 ordonne cependant que les concours aient lieu, et une question de la Congrégation du Concile de 1865 en suppose l'existence. — Le curé a sur son titre un droit analogue à celui de l'officier sur son grade ; il ne peut lui être enlevé que pour une cause précise, qui suppose un jugement devant un tribual canonique, l'officialité. — En fait, pour des motifs financiers, Napoléon a laissé s'établir une distinction entre deux catégories de prêtres : les curés (dans les chefs-lieux de canton) pourvus d'un titre, recevant un traitement de l'Etat et ayant des garanties d'inamovibilité, et tous les autres prêtres de paroisse, appelés desservants ou succursalistes, faisant fonction de curé, mais sans traitement de l'Etat, à la charge de la commune, amovibles à la volonté de l'évêque. Plus tard, les traitements passèrent peu à peu à la charge de l'Etat ; mais le régime subsista en théorie, et le pape, consulté, répondit que l'on pouvait le conserver. Les officialités ne connaissent pas des causes des desservants ; l'évêque est seul maître ; par suite — et cela est très grave — le droit canon ne garantit plus qu'une petite minorité de prêtres ; la masse est transformée en un corps de serviteurs à la discrétion de l'évêché et que l'on a comparé à un régiment : la comparaison fut faite par un évêque, à la tribune du Sénat.

La préparation des prêtres est organisée dans les séminaires ; il y a deux degrés de séminaires ; dans chaque diocèse, il y a un grand et un ou deux petits séminaires (en voir le nombre dans les *Almanachs du Clergé*). — Au grand séminaire, il y a deux classes : philosophie, théologie.

Dans les petits séminaires, l'enseignement est donné par des professeurs sans préparation scientifique ; le professorat au petit séminaire est souvent un stage dans l'attente d'une cure. L'enseignement est réduit presque exclusivement au latin.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le grand séminaire est entre les mains soit de prêtres du diocèse, soit d'une congrégation (souvent des sulpiciens). La préoccupation dominante est d'extirper le gallicanisme et de restaurer la théologie du concile de Trente. Dans toute l'Eglise se livre alors, en effet, un combat entre les traditions gallicanes et l'influence romaine. Sous Louis-Philippe on voit se répandre la théologie morale d'Alphonse de Liguori. Peu à peu les traditions gallicanes disparaissent. Ce qui persiste le plus, c'est la liturgie spéciale à quelques diocèses et aussi la résistance de l'évêque pour maintenir son autorité sur les congrégations qui invoquent la cour de Rome ; il se créa ainsi des conflits de juridiction, dont le plus apparent se produisit avec Mgr Darboy, à Paris.

Le clergé régulier n'a aucun droit légal. Il y a très peu d'anciens ordres ; il y a surtout des congrégations à vœux temporaires. Quelques-unes seulement, hospitalières ou enseignantes, ont été autorisées ; la plupart sont tolérées. Il y a parfois des menaces de dissolution, surtout contre les Jésuites.

Sur le nombre des membres du clergé, nous sommes renseignés par l'*Almanach du Clergé* et par Jourdain. Le nombre des évêques et des curés est presque fixe. Il y a, en 1840, 80 sièges épiscopaux. Quant aux curés, il y en a 3.350 en 1847, 3.401 en 1855 et 3.413 en 1856 ; le chiffre reste le même jusqu'en 1859.

Ce qui varie, c'est d'abord le nombre des desservants : 29.048 en 1847 et 29.785 en 1856 ; c'est aussi le nombre des vicaires payés par l'Etat. — Les postes privés de desservants, très nombreux au début, sont peu à peu pourvus : il y a, en 1847, 1083 vacances ; en 1852, 965 ; en 1856, 861. Le nombre des ordinations devient fixe (environ 1.350 par an) : c'est que toutes les places sont occupées.

Les séminaires sont organisés avec un nombre d'élèves variant de 70 à 100. Le recrutement se fait surtout par des boursiers ; la bourgeoisie ne donne pas ses enfants à l'Eglise.

Le nombre des réguliers est mal connu. Il y a surtout des congrégations de femmes, nombreuses dans les départements à grandes villes.

Sur l'action du clergé, il est difficile d'avoir des renseignements sûrs. Les données peuvent être interprétées diversement. Evidemment, le clergé est de plus en plus fortement organisé ; mais il n'a pas encore beaucoup de moyens d'action matériels, il est pauvre. Le culte dans les campagnes est primitif. Dans un discours de 1858, Dupanloup parle encore de « ces autels déshonorés, ces sanctuaires abjects, ces vieilles murailles noircies ou verdâtres, ces tables de communion tombant de vétusté, ces

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

calices ternis et livides... quelquefois de cuivre ou d'étain... » — Une association se fonda pour remédier à cet état de choses.

L'influence morale est très différente suivant les régions et les classes de la société ; nous en avons déjà parlé à propos de la distribution des partis politiques en France. Par la prédication, le catéchisme et la vie au milieu des paroissiens, le clergé agit sur le peuple, surtout sur le peuple des campagnes. Les ouvriers ne sont pas encore nettement hostiles ; ils ont le respect extérieur du clergé, sauf dans quelques régions : Bourgogne, Lyonnais, Provence ; mais ils ne lui obéissent plus. — Dans les campagnes, le pouvoir du clergé est resté très grand, sauf dans quelques régions : l'Est depuis la Bourgogne et le Sud-Est, la Charente, le Limousin, le Sud-Ouest, le long de la Garonne et une partie du Languedoc.

L'influence du clergé sur la bourgeoisie est à un moment de transition : elle a été affaiblie par la défaite des légitimistes alliés du clergé ; mais elle a commencé à se relever, après la Révolution, par des procédés plus lents et plus profonds : la direction des femmes, l'enseignement, l'éducation des filles dans les couvents, et des garçons dans quelques établissements tolérés. L'influence du clergé sur la bourgeoisie croît ainsi rapidement.

La haute position morale du clergé devient manifeste en 1848 ; il est traité avec respect par les partis et par le gouvernement. La République lui demande son adhésion, et l'invite à bénir des arbres de liberté.

Le clergé emploie aussi certains moyens d'action sur le peuple : ainsi, dans les villes, les écoles des frères luttent contre les écoles laïques, alors caractérisées par l'enseignement mutuel. On trouvera, dans l'*Introduction* de M. Levasseur à l'*Annuaire statistique de la France* de 1903, le nombre des écoles et des élèves ecclésiastiques depuis 1850.

Nombre des écoles : laïques : publiques, 37.000 ; privées, 12.800 ;
congréganistes : publiques, 6.400 ; privées, 3.800.

Nombre des élèves : écoles laïques de garçons : écoles publiques, 1.353.000; écoles privées, 168.000 ;

— écoles laïques de filles : publiques, 571.000 ; privées, 224.000.

Soit, pour les écoles laïques, un total de 2.368.000 élèves.

Pour les congréganistes : garçons, écoles publiques, 211.000 ; écoles privées, 60.000 ;

— écoles de filles, publiques, 465.000 ; privées, 217.000. Soit un total de 953.000 élèves.

II. — Le clergé a traversé, depuis 1848, une crise qui amène de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grandes transformations. Il entre, avec le suffrage universel, dans la vie politique ; il forme une alliance avec les partis de l'ordre, puis avec le gouvernement de Napoléon : il en retire un accroissement de force matérielle.

En même temps, il est entraîné dans le conflit qui s'élève entre la cour de Rome et la Révolution, plus tard entre la cour de Rome et le royaume d'Italie, ce qui le met dans une position fausse envers le gouvernement.

L'organisation reste intacte. En 1848, on avait fait des projets pour améliorer la condition des desservants, augmenter leur traitement, rendre surtout leur situation plus stable. L'Assemblée était bien disposée. On forma un comité des cultes qui rédigea un projet tendant à exiger des grades et à donner l'inamovibilité aux desservants après cinq ans de fonction. Les évêques s'y opposèrent et demandèrent que l'on entreprît des négociations avec Rome. Tout fut arrêté à la chute de la République. Le régime resta exactement le même qu'avant la Révolution ; mais le gouvernement, bien disposé, augmenta le budget. — Le nombre des séculiers a certainement augmenté. Les congrégations sont favorisées. Il s'en crée un grand nombre ; elles s'occupent surtout d'enseignement. Le nombre des maisons a peut-être triplé. Les chiffres exacts sont difficiles à connaître : le dénombrement de 1866 indique 18.500 hommes et 86.500 femmes.

L'influence du clergé a subi une crise. Il est devenu l'allié du gouvernement ; il est soutenu par l'Administration. Il a une influence sur les élections ; son pouvoir apparaît directement depuis 1860, au moment où se trouvent parfois en présence un candidat officiel et un candidat du clergé : on peut ainsi distinguer les deux influences, jusque-là alliées, et les mesurer.— Le clergé devient, en même temps, suspect aux adversaires du gouvernement ; les ouvriers et les paysans des contrées républicaines achèvent de s'en détacher. L'hostilité devient apparente depuis 1860, c'est-à-dire depuis le moment où l'on a plus de liberté : alors se forme l'anticléricalisme républicain, qui se manifeste vivement vers la fin de l'Empire et reste un des phénomènes les plus importants de la vie politique en France.

L'influence du clergé sur la bourgeoisie augmente par la création des établissements secondaires, depuis la loi de 1850 : la concurence contre les lycées et les collèges se fortifie ; le nombre des écoles secondaires laïques diminue.

Dans l'enseignement primaire, les écoles congréganistes se multiplient. De 1850 à 1865, le nombre des écoles congréganistes

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

publiques passe de 6.464 à 11.391 ; celui des écoles congréganistes privées, de 3.848 à 6.502.

L'action du clergé s'exerce aussi par les confréries d'assistance, surtout par la confrérie de Saint-Vincent-de-Paul, sur laquelle on trouvera des renseignements dans la biographie d'un de ses fondateurs, Ad. Baudon, par Schall.

Durant cette période se continue une transformation commencée dès 1830 pour rendre le culte plus directement agissant sur les fidèles, par la création ou l'extension de nouvelles dévotions, souvent à la suite de fondations ou de miracles.

Les plus importantes de ces dévotions sont les cultes du Sacré-Cœur de Jésus, de Marie ou de l'Immaculée-Conception.

Le culte du Sacré-Cœur s'introduisit vers 1830 ; il était inspiré par la théologie morale de saint Alphonse de Liguori. Il s'organisa en son honneur une congrégation qui s'occupa surtout de l'éducation des filles de la riche bourgeoisie. Il se fonda aussi plusieurs congrégations qui préparèrent le grand mouvement en l'honneur de Marie Alacoque, mouvement qui devait aboutir aux pèlerinages de 1873 à Paray-le-Monial et à la construction de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

La dévotion à la Vierge commença par les visions de la sœur Labouré, qui établit l'usage des médailles de la Vierge, puis par la création du pèlerinage de Notre-Dame des Victoires et de Notre-Dame de Sion. L'usage du mois de Marie, coutume italienne, s'introduisit également à cette époque.

Mais les deux plus grandes créations se produisirent de 1848 à 1870, dans les montagnes : ce furent le culte et le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette (dans les Alpes) et celui de Notre-Dame de Lourdes (dans les Pyrénées). Ces cultes sont tous les deux les conséquences d'une apparition de la Vierge, mais dans des conditions très différentes.

A Lourdes tout se présente dans les conditions normales : c'est une jeune fille, seule, à l'âge critique, dans un mauvais état nerveux, à qui la Vierge apparaît dans le costume et avec l'attitude traditionnels. Plus tard, elle rapporta une parole, mais très courte et très répandue sous forme de devise : « Je suis l'Immaculée Conception ». Cette apparition entre donc dans la catégorie des phénomènes normaux de ce genre.

Au contraire, à la Salette, les conditions sont tout à fait anormales : ce sont deux enfants, peu dévots, qui sont ensemble lorsque la Vierge leur apparaît, en plein jour ; ils rapportent des discours très longs, moitié en français, moitié en patois ; ils décri-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vent la Vierge comme portant un costume ne ressemblant à aucun de ceux qui sont traditionnels.

Cet épisode est intéressant, parce qu'il montre quelles étaient les préoccupations du clergé et qu'il nous fait assister à une crise intérieure dans un diocèse. La bibliographie sur ce sujet est abondante : on la trouvera au catalogue d'histoire de la Bibliothèque Nationale (à l'article *Localités*, au mot *La Salette*) ; les publications les plus importantes sont le *Rapport* de 1848, le *Mémoire* au Pape de 1854 et les débats sténographiés du procès de 1857.

Un document essentiel, c'est d'abord l'attestation du paysan dont un des enfants, Maximin, gardait les vaches. Voilà ce que lui aurait raconté le petit garçon : « Nous avons trouvé près du ruisseau une belle dame, qui nous a amusés longtemps et qui nous a fait deviser avec Mélanie. J'ai eu peur d'abord ; je n'osais pas aller chercher mon pain, qui était près d'elle ; mais elle me dit : « N'ayez pas peur, mes enfants, approchez ; je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle... » Il donne également une rédaction des paroles qui auraient été prononcées par la Vierge : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils ; il est si lourd que je ne puis le retenir. Depuis longtemps, je souffre pour vous autres... Je suis chargée de le prier pour vous autres qui n'en faites pas cas.

« J'ai donné six jours pour travailler ; je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder ; c'est ce qui appesantit tant le bras de mon Fils. Aussi ceux qui mènent les charrettes ne savent plus jurer sans y mettre le nom de mon Fils. Ce sont deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

« Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'an dernier ; pas de récolte de pommes de terre... ; elles vont continuer à pourrir, et, à Noël, il n'y en aura plus, etc. »

Le paysan donne aussi une description de son costume : « Elle avait des souliers blancs avec des roses autour, des bas jaunes, un tablier jaune, une robe blanche avec des perles partout, un fichu blanc, des roses autour, un bonnet bien beau, une couronne autour de son bonnet avec des roses, une chaîne bien petite qui tenait une croix avec son Christ ; à droite des tenailles, à gauche un marteau. »

Le récit officiel donne nettement le caractère d'une apparition : « Elle est montée en glissant sur l'herbe, nous la suivîmes sur la hauteur ; elle s'est élevée, est restée suspendue dans l'air et a semblé se fondre... » Mais il y a là, semble-t-il, une contra-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

diction ; car, à cette époque, le gazon est ras ; le récit a donc été quelque peu arrangé.

Cependant il fut accepté aussitôt par une partie du clergé ; le curé en parla le lendemain au prône, alla voir l'évêque qui communiqua le fait à des religieuses. Il y eut aussitôt deux camps. L'évêque et tout le clergé qui dépendait de lui acceptèrent le miracle : il y eut enquête, rédaction d'un rapport, nomination d'une commission et décision de l'évêque rendant obligatoire la reconnaissance de l'apparition. Mais une partie du clergé n'y crut pas. Aucun des évêques voisins ne reconnut le miracle : en particulier, l'archevêque de Lyon, Mgr de Bonald, interdit, par un mandement du 6 août 1852, que l'on publiât le miracle dans son diocèse. On avait des motifs psychologiques de douter, motifs tirés des paroles prêtées à la Vierge et du caractère des enfants. On en vint à un conflit aigu. Un prêtre du diocèse publia un livre et fut interdit ; un mémoire fut envoyé au pape, signé par cinquante et un curés, c'est-à-dire des prêtres inamovibles : ils furent condamnés.

Le fait toutefois restait obscur, quand on apprit qu'une demoiselle noble, ancienne religieuse, demeurant à l'autre bout du diocèse, avait été vue dans la diligence le jour de l'apparition et quelques jours après à des pèlerinages aux environs de Gap : elle portait alors le costume décrit par les enfants. De plus, elle avait laissé entendre qu'elle avait joué un rôle dans l'apparition. Plus tard, elle nia le fait et finit par faire un procès. Elle eut gain de cause ; mais l'impression générale fut qu'elle n'était pas restée étrangère à l'apparition. En appel, où plaida Jules Favre, la sentence fut confirmée. Dès cette époque, d'ailleurs, le sanctuaire était construit et le pèlerinage organisé.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS

(*Suite*).

8° **Smollett.** — *Peregrine Pickle.*

Editions dont on peut se servir :

T. Smollett, *The Adventures of Peregrine Pickle,* London, Hutchinson, 2 vol., 1904, 5 sh.
T. Smollett, *The Works of T. S.,* with an Introduction by W. E. Henley, London, A. Constable, 12 vol., 1899-1901.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Sir W. Scott, *A Memoir of the Life of Tob. Smollett* (*The Novelist's Library,* vol. II and III), London, 1821.
D. Hannay, *The Life of Tob. Smollett* (dans la *Great Writers Series*), London, W. Scott, 1887, 1 sh.
T. Smollett, art. dans *The Quarterly Review,* London, 1858, p. 66, etc.
T. Smollett, by Ol. Smeaton (dans la *Famous Scots Series*), London, Oliphant, 1897, 1 sh. 6.
W. M. Thackeray, *The English Humourists,* London, Smith, Elder, 1888, 2 sh. 6.
Rob. Chambers, *Smollett, his Life and Selections from his Writings.* London, Chambers, 1868, 2 sh. 6.
W. Forsyth, *Novels and Novelists of the XVIIIth Century,* London, Murray, 1871, 10 sh. 6.

En allemand :

H. Hettner, *Die Geschichte der englischen Litteratur von der Wiederherstellung des Königtums,* Braunschweig, F. Vieweg, 1894, 8 Mk.
J. Péronne, *Ueber englische Zustände im XVIII*ten *Jahrhunderte nach den Romanen von Fielding und Smollett,* Leipzig, 1890.

En français :

F. J. Wershoven, *Smollett et Lesage,* Berlin, Werdmann, 1883, 0 Mk. 60.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Al. Babeau, *Les Voyageurs en France*, Paris, Didot, 1885, 3 fr. 50.

9° **Burke**, *Reflections on the Revolution in France*.

Editions que l'on peut consulter :

Burke's *Reflections on the Revolution in France*, ed. with an Introduction and Notes by F. G. Selby, London, Macmillan, 1890.

Ed. Burke, *Reflections on the Revolution in France*, ed. with an Introduction and Notes by C. E. Vaughan, London, Percival, 1891, 1 sh. 4.

Edm. Burke, *Reflections on the Revolution in France*, ed. by E. J. Payne, Oxford, Clarendon Press, 5 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

J. Morley, *Burke, a historical Study*, London, Macmillan, 1867, 7 sh. 6.

J. Morley, *Burke* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1879.

Macknight, *History of the Life and Times of Ed. Burke*, London, Chapman, 1858.

Ed. Burke's Correspondence, London, Rivington, 4 vol., 1844, 36 sh.

J. Prior, *The Life of Edm. Burke*, London, Bohn, 1854, 3 sh. 6.

W. Lecky, *A History of England in the XVIII*th *Century*, London, Longmans, 8 vol., 1892, 48 sh.

Sir L. Stephen, *A History of English Thought in the XVIII*th *Century*, London, Smith Elder, 1902, 2 vol., 28 sh.

Edw Dowden, *The French Revolution and English Literature*, London, Paul, 1897, 7 sh. 6.

Hor. Walpole, *Memoirs of the Reign of George III*, ed. by G. F. Russell Barker, London, Lawrence, 1894.

H. T. Buckle, *A History of Civilization in England*, vol. I, London, Richards, 1904, 3 sh.

Boswell's Life of S. Johnson, ed. by P. Fitzgerald, London, Bliss Sands, 1897, 3 sh. 6.

En allemand :

O. Schädel, *Edw. Burke*, Leipzig, Grünow, 1899, 1 Mk. 50.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

En français :

Alb. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, vol. III, Paris, Plon et Nourrit, 1887.

A. F. Villemain, *Cours de Littérature française*, Paris, Didier, 1864, 6 vol., 42 fr.

10° **Wordsworth**, *The Prelude*, Books IX, X, XI.

Editions que l'on peut consulter :

Wm. Wordsworth, *The Prelude*, ed. with Notes and Introduction by Basil Worsfold, London, Moring, 1904, 3 sh.

Wm. Wordsworth, *The Prelude*, ed. with Notes by A. J. George, Boston, Heath, 1888, 4 sh.

Etudes critiques et littéraires :
En anglais :

G. H. Calvert, *Wordsworth, a biographic æsthetic Study*, Boston, Lee, 1879, 1 dollar 50.

W. Knight, *Wordsworthiana*, London, Macmillan, 1889, 7 sh. 6.

W. Knight, *Letters of the Wordsworth Family*, London, Ginn, 3 vol., 1908, 31 sh. 6.

E. Yarnall, *Wordsworth and the Coleridges*, London, Macmillan, 1899, 10 sh.

W. Raleigh, *Wordsworth*, London, Arnold, 1903, 6 sh.

F. W. H. Myers, *Wordsworth* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1895, 1 sh. 6.

Ch. Wordsworth, *Memoirs of Wm. Wordsworth*, London, Moxon, 1851, 2 vol., 30 sh.

A. J. Symington, *The Life of Wm. Wordsworth*, London, Blackie, 1881, 10 sh.

Herford, *The Age of Wordsworth (1798-1832)*, London, Bell, 1897, 3 sh. 6.

G. Saintsbury, *A History of XIX^th Century Literature*, London, Macmillan, 1896, 7 sh. 6.

Dav. Masson, *Wordsworth, Shelley, Keats and other Essays*, London, Macmillan, 1874, 5 sh.

J. M. Sutherland, *The Life of Wm. Wordsworth*, London, Stock, 1888, 4 sh. 6.

D. W. Rannie, *Wordsworth and his Circle*, London, Methuen, 1907, 12 sh. 6.

En italien :

La Poesia di Wordsworth, art. d'An. Crespi dans la *Nuova Antologia* de janvier 1909.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

En allemand :

M. Gothein, *W. Wordsworth, sein Leben, seine Werke, seine Zeitgenossen*, Halle, Niemeyer, 1894, 2 vol., 8 Mk.

Öftering, *Wordsworth's und Byron's Naturdichtungen*, Karlsruhe, Thiergarten, 1901 diss.

F. H. Pughe, *Byron und Wordsworth*, Heidelberg, Winter, 1901, 4 mk. 80.

Matthes, *Naturbeschreibung bei Wordsworth*, Leipzig, 1902.

G. Brandes, *Der Naturalismus in England*, Berlin, F. Dunker, 1876, 7 mk. 50.

En français :

J. Darmsteter, *Essais de littérature anglaise*, Paris, Delagrave, 1883, 3 fr. 50.

G. Sarrazin, *La Renaissance de la poésie anglaise*, Paris, Perrin, 3 fr. 50.

Em. Legouis, *La Jeunesse de W. Wordsworth* (thèse française), Paris, G. Masson, 1896.

J. Texte, art. sur *Wordsworth*, *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1896.

11° **Mrs Browning.** — *Aurora Leigh*, Book VI.

Editions dont on peut se servir :

El. B. Browning, *Aurora Leigh*, with an Introduction by Ch. Porter and H. A. Clarke, London, Bell, 1904, 1 sh.

E. B. Browning, *Aurora Leigh*, ed. with Introductory Note by E. W. Rinder, London, W. Scott, 1899, 1 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

J. H. Ingram, *E. Barrett-Browning* (dans *The Eminent Women Series*), London, Allen, 1889, 3 sh. 6.

P. Bayne, *Two Great English Women*, London, Clarke, 1880, 7 sh. 6.

L. Whiting, *A Study of El. B. Browning*, London, Gay, 1899, 5 sh.

Fred. Kenyon, *The Letters of El. B. Browning*, London, Smith, Elder, 1897, 2 vol., 15 sh.

The Letters of Rob. Browning and El. Barrett, London, Smith Elder, 1899, 2 vol., 21 sh.

Edm. Cl. Stedman, *Mrs Browning*, Boston, Houghton, 4 fr. 50.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mrs Ritchie Thackeray, *Records of Tennyson, Ruskin and Browning*, London, Macmillan, 1892, 5 sh.

J. Denis, art. sur *E. B. Browning* dans *Macmillan's Magazine*, 1889, vol. I, p. 138.

Eric Robertson, *English Poetesses*, London, Cassell, 1883, 5 sh.

M. R. Mitford, *Recollections of a Literary Life*, London, Bentley, 1883, 6 sh.

En allemand :

H. Druskowitz, *Drei englische Dichterinnen*, Berlin, Oppenheim, 1885, 4 Mk.

En italien :

Nencioni, art. sur *Aurora Leigh* dans la *Nuova Antologia* de 1884.

J. Zampini Salazar, *Roberto ed Elisabetta Browning*, Napoli, Tocco, 1896, 2 fr.

En français :

Em. Montégut, *Un poème de la vie moderne en Angleterre*, art. dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1857.

J. Texte, *La Philosophie d'E. Browning*, art. dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1892.

Gabr. Sarrazin, *Poètes modernes de l'Angleterre*, Paris, Ollendorff, 1885, 3 fr. 50.

J. Milsand, *La Poésie anglaise depuis Byron*, art. dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1852.

G. M. Merlette, *La Vie et l'Œuvre d'Elizabeth Browning*, Paris, Colin, 1905, 8 fr.

E. B. Browning, *Aurora Leigh*, trad. de l'anglais par Alb. Savine, Paris, 1892.

12° **Thackeray.** — *The Paris Sketch Book.*

Editions que l'on peut consulter :

W. M. Thackeray, *The Paris Sketch Book*, London, Smith Elder, 1888, 1 sh. 6.

The Biographical edition of Thackeray's Works, London, Smith Elder, 1898-99.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

A. Trolloppe, *Thackeray* (dans les *English Men of Letters*), London, Macmillan, 1882, 1 sh. 6.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

H. Merivale, *The Life of Thackeray* (dans la *Great Writers, Series*), London, W. Scott, 1891, 1 sh.

W. M. Thackeray's Letters (1847-55), London, Smith Elder, 1887, 12 sh. 6.

Th. Taylor, *Thackeray the Humourist*, London, Hotten, 1864, 2 sh.

Thackerayana. — Notes and Anecdotes, London, Latto, 1879, 7 sh. 6.

A. A. Jack, *W. M. Thackeray, a Study*, London, Macmillan, 1895, 3 sh. 6.

Sir Fred. Pollock, *Personal Remembrances*, London, Macmillan, 1887, 2 vol., 16 sh.

L. Melville, *The Life of W. M. Thackeray*, London, Hutchinson, 1899, 2 vol., 32 sh.

The Philosophy of Thackeray, art. dans *Macmillan's Magazine*, 1896, p. 343.

E. Crowe, *Thackeray's Haunts and Homes*, London, Smith, Elder, 1897, 6 sh.

W. C. Brownell, *Victorian Prose Masters*, London, Nutt, 1902, 6 sh.

C. Whibley, *W. M. Thackeray* (dans les *Modern English Writers*), London, Blackwood, 1903, 2 sh. 6.

L. P. Johnson, *The early Writings of W.-M. Thackeray*, London, Stock, 1888, 7 sh. 6.

En allemand :

H. Conrad, *W. M. Thackeray, ein Pessimist als Dichter*, Berlin, Reimer, 1887, 8 Mk.

Em. Schaub, *Thackeray's Entwickelung zum Schriftsteller*, Bâle, Wittmer, 1901.

En français :

E. Forgues, étude sur Thackeray dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 oct. 1843 et 15 juin 1844.

Phil. Chasles, art. sur Thackeray dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 févr. et 1er mars 1849.

Morgiania, trad. avec notice biographique et les souvenirs de Thackeray par Ch. Dickens, Paris, Lévy, 1864, 2 fr.

Thackeray, art. de M. J. Darmsteter dans la *Revue de Paris* des 1er et 15 nov. 1900.

Mme Darmsteter, *Thackeray* (dans les *Grands écrivains d'Outre-Manche*), Paris, Lévy, 1901, 3 fr. 50.

Digitized by Google — Original from CORNELL UNIVERSITY

13° **Meredith.** — *Beauchamp's Career.*

Editions dont on peut se servir :

G. Meredith, *Beauchamp's Career*, London, A. Constable, 1907.

G. Meredith, *Beauchamp's Career*, London, Chapman, 1889, 6 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

G. Meredith, *Comedy and the Uses of the Comic Spirit*, London, Constable, 1897, 5 sh.

R. Le Gallienne, *G. Meredith : some Characteristics*, London, Mathews, 1890, 5 sh. 6.

H. Lynch, *G. Meredith, a Study*, London, Methuen, 1891, 5 sh.

W. Jerrold, *G. Meredith* (dans les *English Writers of To-day*), London, Greening, 1902, 3 sh. 6.

M. S. Henderson, *G. Meredith Novelist*, London, Methuen, 1907, 6 sh.

G. M. Trevelyan, *The Poetry and Philosophy of G. Meredith*, London, Constable, 1906, 3 sh. 6.

W. J. Dawson, *Quest and Vision*, London, Hodder, 1892, 3 sh. 6.

Articles sur G. Meredith dans *The Athenæum*, n° 3111, *The Academy*, vol. XXVII, 147, et *The Spectator*, vol. LIX, 1381.

B. Worsfold, *The Principles of Criticism*, London, Allen, 1897, 10 sh. 6.

M. Oliphant, *The Victorian Age of English Literature*, London, Rivington, 1897.

R. H. P. Curle, *Aspects of George Meredith*, London, Routledge, 1908, 6 sh.

L. Melville, *Victorian Novelists*, London, Constable, 1906, 12 sh.

A. Esdaile, *Bibliography of the Writings of. g. Meredith*. London, Spencer, 1907, 8 sh.

En français :

J. Blaze de Bury, *Les romanciers anglais contemporains*, Paris, Perrin, 1900, 3 fr. 50.

Ch. Legras, *Chez nos contemporains d'Angleterre*, Paris, Ollendorff, 1901, 3 fr. 50.

Walter Thomas,
Professeur à l'Université de Lyon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

LICENCE ÈS LETTRES

Ancien régime.

Composition latine.

I. Quæretur quæ fuerint initia, qui gradus eloquentiæ Romanæ usque ad Ciceronis tempora.

II. Demonstrabitis ex Horatii carminibus integram et perfectam lyrici generis, quoad in illo Latinis scriptoribus licuit innotescere, imaginem posse restitui.

III. Dicetis qui fuerit T. Livii animus, qui patriæ amor, quæ priscæ religionis reverentia, in enarrando ea quæ *ante conditam condendamve urbem magis decora fabulis quam incerruptis rerum gestarum monumentis* sibi tradita fuerant.

Composition française.

Que pensez-vous, en vous appuyant sur les principales œuvres classiques ou romantiques, de cette formule concernant l'intrigue : « Un roman ou un drame est bon à condition qu'il ne s'y passe rien » ?

Thème latin.

Vauvenargues, *Discours sur l'Inégalité des Richesses*, depuis : « *Et premièrement que ceux qui se plaignent...* », jusqu'à: « *Alors celui qui avait les richesses en partage...* »

Thème grec.

L'éducation en Crète.

A dix-sept ans, les jeunes Crétois sont répartis par groupes dont chacun est formé par les soins d'un enfant appartenant à l'une des plus illustres et plus puissantes familles. Il recrute à cet effet et rassemble le plus de camarades qu'il peut. En général, c'est le père de l'enfant par qui le groupe a été formé qui en est le

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chef, et il est libre de le conduire où il veut, à la chasse, au stade, et de punir comme il l'entend toute désobéissance à ses ordres. Tous ces enfants sont nourris aux frais de l'État. On leur apprend les éléments de la grammaire, les chants nationaux et les premiers principes de la musique. On les exerce surtout au maniement des armes ; on tâche de les rendre insensibles à la fatigue, au chaud, au froid, aux difficultés d'une route âpre et montueuse, à l'impression des coups reçus soit dans les luttes, soit dans les simulacres de batailles rangées ; on leur enseigne le tir de l'arc et la danse armée ou pyrrhique pour qu'ils trouvent, jusque dans leurs jeux, une utile préparation à la guerre.

Philosophie.

Sujets historiques.

1. Le problème de l'union de l'âme et du corps chez Descartes, Spinoza, Leibniz.
2. La loi morale selon Kant.
3. La physique d'Aristote.

Histoire de la littérature latine.

I. Apprécier les procédés de composition suivis par Virgile dans l'*Enéide*, en prenant pour exemple le VI[e] livre : sources topographiques, modèles littéraires, inspirations philosophiques et religieuses, éléments artistiques.

II. Cicéron rhéteur : ses ouvrages de rhétorique ; doctrine que l'on peut en dégager. Jusqu'à quel point l'orateur a-t-il mis en pratique, dans ses discours, les leçons que lui ont fournies les traités des rhéteurs grecs ?

III. Tacite : évolution de son talent d'écrivain et de sa méthode de composition historique, depuis ses premiers ouvrages jusqu'aux *Annales* inclusivement.

Histoire du Moyen Age.

I. — Les invasions germaniques dans l'Empire romain au v[e] siècle ; causes, caractère, tableau sommaire, effets.

II. — Frédéric Barberousse et le gouvernement des Hohenstaufen en Allemagne sous son règne.

III. — Le régime démocratique à Florence et le régime autocratique à Venise aux xiv[e] et xv[e] siècles.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire moderne et contemporaine.

Le Gouvernement et l'administration en France, à la fin de l'ancien régime.

La formation de l'unité allemande.

Le droit de suffrage en France de 1789 à 1848.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Dissertations.

1. Expliquer la prédilection de Shakespeare pour *Henri V*.

2. Apprécier ce jugement de Coleridge : « Least of all poets, ancient and modern, does Shakespeare appear to be coloured by the age in wich he lived : he was of all times and countries. »

Version.

1. Keats, *Od to Psyche*.

2. Lowell, *My study Windows*, p. 48 : « On a certain condescension in foreigners », le premier paragraphe.

Thème.

1. Diderot, *Salon de* 1761, l'Accordée de village, depuis : « A droite de celui qui regarde le morceau..., » jusqu'à : « Le père est un vieillard de 60 ans. »

2. Balzac, *Eugénie Grandet*, depuis : « La grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille..., » jusqu'à : « ...lors de la fameuse année 1811. » (Voir Cahen, *Morceaux choisis*, prose. (Hachette.)

LICENCE ÈS LETTRES

Nouveau régime.

Philosophie.

Quel est l'objet de l'analyse des sensations, qui joue un si grand rôle dans les ouvrages modernes de psychologie ?

Histoire de la philosophie.

Schopenhauer (*Die Welt als Wille und Vorstellung*, éd. Frauenstadt, 1873, II, p. 494) s'exprime en ces termes : « Le plus grand mérite de Kant est d'avoir distingué le phénomène et la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chose en soi ; car il a montré qu'entre les choses et nous il y a toujours l'esprit, ce qui fait qu'elles ne peuvent être connues telles qu'elles sont en réalité. » Justifier cette proposition par l'examen de la théorie de Kant.

Version latine.

Sénèque, *De Clementia*, II, 4: « *Ergo quemadmodum religio...* », jusqu'à: « *Adjice quod sapiens...* »

Histoire ancienne.

La politique impérialiste à Athènes, au v^e^ siècle ; Athènes et la confédération des alliés.

Histoire du Moyen Age.

Théodose le Grand et son gouvernement.

Histoire moderne.

La tzarine Elisabeth.

Histoire contemporaine.

L'Empire allemand de 1871 à nos jours.

Géographie physique.

Géographie physique de la Suisse.

Géographie économique.

Les grandes agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine.

Version latine.

Quinte-Curce, l. III, 12 : « *Rex quidem Darium...* », jusqu'à: « *Alexander, postero die...* »

Traduction et commentaire d'un texte grec.

Euripide, *Alceste*, v. 747 à 772.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Traduction et commentaire d'un texte latin.

1. Tibulle, l. II, *Elégie* 5, v. 70 à 104 : « *Hæc fore dixerunt...* », jusqu'à : « *Ingeret hic...* »

2. Sénèque, *De Vita beata*, 20-2, depuis : « *Qui sibi hoc proposuit...* », jusqu'à : « *Quare ille philosophiæ studiosus est...* »

Composition française.

Commenter intégralement, suivant un ordre logique, le jugement de Boileau sur l'élégie (*Art poétique*, II, vers 38 à 58).

Texte à traduire avec commentaire.

F. W. Weber, *Dreizehnlinden*, VIII, *Die Drude*, 5e strophe : « *Dort am Hang...* », jusqu'à la strophe 13 inclusivement : «... *und den Gang der Zeiten schauten.* »

Thème.

La Bruyère, *De l'Homme* : « Antagoras a un visage trivial... qu'Antagoras soit expédié. »

Thème anglais.

Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, 1re partie, l. V, chap. XII, depuis : « Un soir, je m'étais égaré dans une forêt... », jusqu'à : «... se trouver seul devant Dieu. » (Cf. Cahen, *Morceaux choisis*, 473.)

Version anglaise.

Lamb, *Essays of Elia* : « Mrs. Battle's Opinions of whist », les trois premiers paragraphes.

Dissertation.

I. — Dites ce que vous pensez du poème de Keats : *Lamia*.

II. — John Keats et André Chénier : lequel des deux préférez-vous ?

Composition française.

Etudier, pour la forme et pour le fond, la 3e partie de *La Mort du Loup*, par Alfred de Vigny.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Version latine.

La même que pour l'histoire.

Thème latin.

Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains* chap. IV, depuis : « Carthage, devenue riche... » jusqu'à : « De deux factions qui régnaient à Carthage... »

Composition française.

Renan a-t-il raison de dire, dans ses *Dialogues philosophiques* : « Les progrès de la science tueront l'art et la poésie ? »

LICENCE ÈS LETTRES.

Nouveau et ancien régime.

Philosophie.

Quelle différence y a-t-il entre un souvenir et une perception ?

Logique.

Discuter cette affirmation de Pascal (*De l'Esprit géométrique*, éd. Hachette, p. 164, t. III) : « Les définitions sont très libres et elles ne sont jamais sujettes à être contredites ; car il n'y a rien de plus permis que de donner à une chose qu'on a clairement désignée un nom tel qu'on voudra. »

Morale.

La morale peut-elle être enseignée ?

Philosophie générale.

Que faut-il entendre par le pragmatisme ?

Histoire de la philosophie.

La théorie kantienne de la liberté.

Version latine.

Cicéron, *De Finibus*, I, 6, depuis : « Epicurus autem... », jusqu'à : « Ne illud quidem physici... »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire ancienne.

Le Sénat romain au IIIe siècle avant notre ère.

Histoire du Moyen Age.

L'Eglise romaine à l'époque d'Innocent III.

Histoire moderne.

Le commerce français au temps de Louis XIV.

Histoire contemporaine.

Politique extérieure du Directoire.

Géographie politique.

Les colonies allemandes.

Géographie humaine

La demi-civilisation et ses caractères.

Version latine.

Tite-Live, V, 27, depuis : « Mos erat Faliscis .. », jusqu'à : « Introducti ad senatum... »

Traduction et commentaire d'un texte grec.

Odyssée, l. XXII, v. 330 à 353.

Traduction et commentaire d'un texte latin.

Lucrèce, l. V, v. 1202 : « Cum suspicimus magni... », à 1238 : « ... quæ cuncta gubernent. »
Tite-Live, l. VII, chap. II : « Cum vis morbi... », jusqu'à : « ... tanquam expertes artis. »

Digitized by Google · Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

Récréations grammaticales et littéraires, par M. Paul Stapfer, doyen honoraire de la Faculté des Lettres à l'Université de Bordeaux. Un volume in-8° jésus (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché. **3 fr. 50.**

Si le culte de la langue française considérée comme un véritable trésor national, comme un patrimoine dont nous sommes comptables envers les générations à venir, n'a pas d'adepte plus fervent que M. Paul Stapfer, il n'en a pas de plus averti, de plus soucieux d'éviter le travers d'une aveugle idolâtrie. C'est ce qui donne tant de prix et tant d'originale saveur aux pages de ce livres où sont abordés et résolus les petits et grands problèmes que pose la façon dont les Français du xx^e siècle écrivent et parlent la langue de Rabelais, de Bossuet, de Voltaire, de Chateaubriand, de Victor Hugo, de Flaubert. Nulle pédanterie, pas le moindre formalisme, mais un sens aigu du génie de la langue française, servi par la lecture la plus vaste et le jugement le plus sûr. Les « excès de grammaire » ne paraissent pas à M. Stapfer moins fâcheux que les fautes de grammaire ; les divers « jargons » de nos contemporains ne le trouvent pas plus sévère que ceux dont il est possible de relever parfois quelques traces chez les plus notables écrivains des siècles passés ; l'autorité d'un exemple, même illustre, ne prévaut pas devant lui contre la précision, la clarté, la simplicité élégante. Et c'est pourquoi, avec les lettrés, tout le grand public, resté si friand chez nous de ce genre de discussions, trouvera plaisir et profit à ces pages où beaucoup de souriante malice s'allie à beaucoup de goût et de savoir.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE

Digitized by Google | Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 17 4 MARS 1909

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La philosophie de Nietzsche (1)

Par GEORGES DWELSHAUVERS

Professeur à l'Université de Bruxelles.

La présente étude critique sur la philosophie de Nietzsche a été rédigée d'après les trois dernières leçons de mon cours sur les *Œuvres et les Idées de Frédéric Nietzsche* (Ecole des Hautes Etudes Sociales, novembre et décembre 1908). C'est pour répondre au désir exprimé par de nombreux auditeurs que je publie ces pages. Les leçons qui les précédèrent furent consacrées à la reconstitution de la vie de Nietzsche et à l'analyse détaillée de ses œuvres ; les lettres, les écrits posthumes, les détails biographiques, les témoignages de ceux qui connurent Nietzsche, m'ont servi à l'étude des rapports entre les œuvres et la vie de l'auteur du *Zarathustra* ; je me contente ici de renvoyer à l'édition in-octavo publiée par Naumann (c'est à cette édition que se rapportent mes citations), à la biographie écrite par Mme Fœrster-Nietzsche, aux quatre volumes de lettres parus jusqu'à présent, aux notes d'Overbeck publiées dans le livre de Bernouilli, à l'*Ecce Homo* ; j'indique brièvement, en commençant ces pages, le point de vue auquel je me suis placé dans les leçons antérieures, non publiées du reste, qui furent consacrées à l'analyse des œuvres de Nietzsche et à l'étude de sa vie. Mon but est, ici, de rechercher ce que nous conserverons des idées de ce penseur.

Si l'on étudie les écrits de Nietzsche en les rapportant aux évé-

(1) Leçons faites à l'*Ecole des Hautes Etudes Sociales* de Paris.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nements de sa vie, à ce qui l'a ému, aux suggestions qui s'imposèrent à son esprit, on suivra sans peine leur genèse, on saura pourquoi leur auteur, dans ses appréciations, passa d'un extrême à l'autre ; les oscillations de sa pensée philosophique s'expliqueront, et l'on comprendra comment, pour se libérer des influences de Schopenhauer et de Wagner, Nietzsche refoula pendant cinq ans l'élan lyrique en lui et ne laissa libre cours aux débordements de son enthousiasme et de ses colères qu'à partir de la conception du *Zarathustra*, du *Surhomme* et de l'*Eternel Retour*. On reconnaîtra que Nietzsche ne s'est pas développé méthodiquement, graduellement, mais que les trois périodes distinctes établies par ses commentateurs répondent, en réalité, à trois moments de son évolution : de la *Naissance de la Tragédie* à la dernière des *Considérations*, les idées directrices s'inspirent de Schopenhauer et de Wagner : croyance à des principes éternels, découverts par la pénétration contemplative du philosophe, de l'artiste et du saint; opposition entre la conception de ces types supérieurs d'hommes, dont le génie saisit le vrai, et celle de la masse des « philistins de culture »; contraste que présente la culture bigarrée et sans unité profonde de ces « philistins », qui sont légion, et le vrai savoir des hommes de génie ; dépréciation de l'explication historique des faits au profit de la vision de la réalité essentielle et véritable des choses ; célébration des époques où l'art, la pensée et la religion donnaient le ton, comme dans la Grèce classique ; rapprochement entre le sens métaphysique de la religion grecque et la philosophie de Schopenhauer, entre le drame grec, dominé par l'esprit de la religion et de la musique, et le drame lyrique de Richard Wagner.

Lors des premières représentations de Bayreuth en 1876, Nietzsche qui, depuis deux ans déjà, se détachait des conceptions wagnériennes (voir notes de 1874, volume X, p. 397 et suiv.), commence à écrire un livre d'une critique volontairement, résolument, froide et cinglante, *Humain, trop humain* : il obéit à la nécessité de se libérer des idées qu'il avait défendues jusque-là ; il sent s'affirmer sa personnalité; il a la conviction que, pour lui donner libre jeu, il s'agit d'abord de l'affranchir ; sa nature émotive procède avec violence et partialité à cette libération. Toute interprétation métaphysique est reniée avec énergie ; il n'y a pas d'autre réalité que les phénomènes : l'empirisme triomphe ; les psychologues anglais, utilitaristes et évolutionnistes, sont mis en honneur ; divination géniale, vision de l'artiste, mysticisme et sainteté sont passablement malmenés. De cette œuvre de transition, Nietzsche conservera une critique des valeurs morales qui se

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

réclament de la religion et de l'idéalisme : *Aurore* et les trois premiers livres de la *Gaie Science* seront consacrés à l'examen de ces valeurs. Mais, déjà, le penseur souffre de sentir sans emploi dans son cœur la joie créatrice et la force lyrique ; *Zarathustra* se prépare dès 1881. On se rend compte de l'intime union entre les idées de Nietzsche et sa personnalité, en lisant la lettre qu'il écrit à Peter Gast au moment où l'idée de l'*Eternel Retour* surgit dans son esprit (*Briefe*, vol. IV, p. 70-71). Il revient dans *Ecce Homo* (p. 91-92) sur la manière dont ses idées lui apparaissent ; il décrit admirablement son état d'âme au moment où il prend conscience de son inspiration et va lui donner une forme : « Subite- « ment, avec une sûreté et une netteté indescriptibles, quelque « chose devient *visible* et s'entend, quelque chose qui secoue jus- « qu'au plus profond de l'âme... On entend, on ne cherche pas ; « on prend, on ne demande pas qui donne ; comme un éclair luit « une pensée, avec nécessité, dans sa forme, sans hésitation ; je « n'ai jamais dû choisir ; c'est un ravissement dont l'excessive « tension se dénoue parfois en un torrent de larmes, tandis que « les pas, sans qu'on le veuille, tantôt se précipitent, tantôt se « ralentissent ; on est complètement hors de soi avec la cons- « cience tout à fait distincte d'une infinité de frissons jusque « dans les orteils ; c'est une profondeur de bonheur, dans la- « quelle la plus grande douleur et le sentiment le plus sombre « ne jettent pas d'ombre, mais sont conditionnés, exigés, comme « une couleur *nécessaire*, au milieu de cette abondance de « lumière ; c'est un instinct de rapports rythmiques, qui s'étend « sur de vastes espaces de formes ; la longueur, le besoin d'un « rythme qui s'étend au loin est presque la mesure pour la puis- « sance de l'inspiration ; tout cela, involontaire, mais comme une « tempête de sentiment de liberté, d'inconditionné, de puissance, « de divinité... »

Depuis le *Zarathustra* jusqu'aux esquisses et aux plans préparatoires à la *Volonté de puissance*, ouvrage théorique important, resté inachevé, Nietzsche parvient à fixer ses idées personnelles. Elles ne se sont pas formées par l'effort d'une réflexion systématique ; c'est l'expérience de la vie, ce sont les sympathies et les inimitiés, ce sont encore les lectures, les promenades dans les montagnes, les souvenirs de choses vues, qui en préparent l'éclosion. Dans le *Zarathustra*, on ne perçoit pas aisément le lien qui joint entre elles les idées directrices de l'ouvrage ; il faut les dégager des impressions et des allusions auxquelles elles sont mêlées, pour saisir nettement leur sens et leur portée.

Les idées de Nietzsche se comprennent et s'éclairent, dès qu'on

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les rapporte aux événements de sa vie auxquels elles doivent leur élaboration. C'est ce que nous nous sommes efforcé de faire dans l'ensemble du cours, dont nous donnons ici la conclusion. Mais, alors, l'œuvre de Nietzsche prend à nos yeux la valeur de mémoires, et ne peut être comparée à un système proprement dit, solide par la précision des idées, par la netteté de la critique et par une réflexion suffisamment pénétrante. Et pourtant, ce n'est pas comme notations purement subjectives, telles que le seraient des confessions ou un journal, que Nietzsche nous présente son œuvre. Il croit mettre fin à une époque dans la morale et dans tout ce qui dépend de la morale, c'est-à-dire, selon lui, dans les directions les plus diverses de l'intelligence, art aussi bien que science, philosophie et action pratique. Il entend proposer aux hommes une conception nouvelle de la vie, y rallier d'abord quelques disciples, former avec eux une aristocratie, indispensable, prétend-il, à tout mouvement ascendant au sein des sociétés humaines, et voir ainsi ses convictions gagner de proche en proche.

Dès lors, ce n'est plus en fonction des événements vécus par Nietzsche qu'il importe d'étudier ses idées, c'est en elles-mêmes, dans leur contenu et dans leurs rapports réciproques d'abord, puis dans les critiques qu'elles entraînent à l'adresse d'autres conceptions ; il importe ensuite de situer ces idées dans les morales contemporaines, de découvrir ce qu'elles offrent d'original et d'acceptable et de signaler ce qui, en elles, paraîtrait injustifié.

I

Nous nous demanderons d'abord si le système de Nietzsche, tel qu'il se présente à nous dans les cinq dernières années de son activité de penseur, depuis le *Zarathustra* jusqu'à la *Volonté de puissance*, présente une cohésion et une unité réelles.

Dégageons au préalable des livres de Nietzsche les idées qui constituent sa psychologie, sa logique et sa métaphysique, afin de les comparer et de chercher les liens qui les rattachent à la morale.

1° Les idées de Nietzsche dans les questions *psychologiques* se ressentent très fortement des influences qu'il subit ; ces influences, il les accepta sans critique, et nulle part le manque de méthode de son éducation première en philosophie ne ressort aussi vivement. C'est par l'étude qu'il fit à deux reprises, en 1866 et en 1868, de l'*Histoire du Matérialisme* de Fréd. Albert Lange, qu'il connut

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les travaux des physiologistes, des empiristes et des évolutionnistes ; les analyses psychologiques nombreuses, éparses dans les œuvres de Montaigne et chez les moralistes français des dix-septième et dix-huitième siècles, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fontenelle, Vauvenargues, Chamfort, fixèrent son attention pendant plusieurs années ; il écrivit même qu'il y avait plus de pensée en eux que dans toute la métaphysique allemande, et depuis 1870 jusqu'à la fin de sa vie active, son admiration pour ce genre d'observation psychologique ne s'atténua pas. Il imita souvent la manière des moralistes classiques dans les aphorismes d'*Humain*, d'*Aurore* et de la *Gaie Science*. Sous l'influence de Paul Rée, de 1876 à 1880, il s'attacha aux associationnistes et aux évolutionnistes anglais, et conçut la vie de l'esprit sur le type d'un déterminisme mécaniste. Enfin, les tendances matérialistes qui régnèrent, par réaction contre les spiritualistes éclectiques, vers la même époque, les programmes des partisans d'une « psychologie sans âme », les proclamations des adeptes de la psychologie physiologique et de l'étude expérimentale de la vie spirituelle ne le laissèrent pas indifférent. Par ses notes, il est aisé de voir qu'il recueillit des bribes parmi les recherches de laboratoire. Au surplus, il avait trouvé déjà chez Schopenhauer une solution nettement matérialiste du problème des rapports de l'âme et du corps.

La conscience, pour Nietzsche comme pour beaucoup de physiologistes, est un épiphénomène. Elle n'est qu'un genre particulier d'enregistrement ; elle constate en elle les effets d'actions qui se sont passées en dehors d'elle sans qu'elle intervînt et sans qu'elle pût créer rien ni rien transformer. Les idées ne sont que l'expression abstraite d'instincts non conscients ; les sentiments ne sont pas altérés par les idées ; ils proviennent comme elles des instincts dont ils sont l'expression vécue ; la vie consciente tout entière, idées, sentiments et volitions qui s'ensuivent, est la constatation de l'activité instinctive et inconsciente.

Si les sentiments réagissent les uns sur les autres, ainsi que les idées, la conscience n'en rend aucun compte ; ces réactions sont régies par des lois mécaniques. On connaît le jeu d'associations invoqué par les Anglais pour expliquer le passage des sentiments égoïstes aux sentiments altruistes. Ce genre de raisonnement est fréquemment repris par Nietzsche : c'est en dehors de la conscience que se font et se défont les combinaisons qui surgissent dans l'introspection en tant qu'idées, sentiments et tendances.

Après avoir, dans *Humain* et mainte fois encore dans ses

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ouvrages suivants, eu recours à des associations de ce genre, dans lesquelles la conscience comme telle n'a qu'un rôle passif, Nietzsche, pendant sa dernière période, ainsi qu'on le remarque en plusieurs passages de la *Volonté de puissance*, condamne l'explication mécaniste et la juge insuffisante. Les conclusions de Spencer, la prédominance toujours plus accentuée des sentiments altruistes, l'acquisition héréditaire de tendances perpétuant ces sentiments de génération en génération, le mécanisme psychologique et le mécanisme biologique invoqués pour expliquer ces processus, lui paraissent inadmissibles. Bien plus, il repousse l'explication mécaniste, en bloc ; le mécanisme est, à ses yeux, une abstraction rationaliste.

Dès lors, nous sommes en droit d'affirmer que Nietzsche n'est pas parvenu à acquérir de notions psychologiques précises, et que celles qu'il a empruntées à ses lectures n'ont pas été unifiées par lui ; ensuite, entre les préférences qu'il montrait pour le matérialisme le moins éclairé et les critiques que, depuis le *Zarathustra*, il oppose au déterminisme mécaniste en lui préférant le hasard, la contradiction est irréductible.

La thèse de la conscience épiphénoménale appartient à une époque et à une école qui présenta comme science des hypothèses hâtives, édifiées sans aucune critique. Ce point de vue étant abandonné de tous les psychologues, il serait superflu d'insister encore. Nietzsche rattache ses idées à ce genre d'hypothèse ; il se met en contradiction avec sa propre conception des choses, ainsi que nous le verrons tantôt.

Restent les questions de détail. Nietzsche considérait comme important de réunir un grand nombre d'observations, saisies sur le vif, comme on en trouve d'excellents exemples chez Montaigne ou chez les moralistes psychologues des deux siècles classiques. Il nous a laissé à son tour des modèles de ce genre d'analyse ; c'est dans la *Gaie Science* qu'il fait preuve de la plus parfaite maîtrise ; ailleurs, il arrive trop souvent que l'imitation des modèles remplace la pénétration et l'originalité qui caractérisent les meilleures pages de ses livres aphoristiques. Certains aphorismes reposent même sur des notations superficielles ou ne sont que des concetti ; par exemple dans *Humain* (I, n° 514), celui-ci : « La nécessité d'airain est une chose dont, au courant de « de l'histoire, les hommes s'aperçurent qu'elle n'est ni d'airain « ni nécessaire. » Et cet autre (n° 529) : « Une journée a cent poches, quand on peut beaucoup y mettre. »

L'analyse psychologique et morale procède, d'après Nietzsche, comme l'analyse chimique : elle décompose pour découvrir les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

éléments qui entrent dans le mélange. De plus, les sentiments se transforment ; ils vivent. Chaque sentiment moral doit donc être suivi dans son développement ; il faudrait tenter de le reconstituer. *Au delà du bien et du mal* fournit des études curieuses sur certains types d'hommes supérieurs, leurs sentiments et leur personnalité morale.

2° La formation et la liaison des idées *logiques* ne s'expliquent non plus que par l'action. Nietzsche, qui à maintes reprises dirigea ses critiques contre la logique rationaliste, revient méthodiquement sur ce sujet dans la *Volonté de puissance* et y résume ses arguments. On y apprend que la conscience, qui n'a aucun rôle dans l'unité organique des êtres vivants et doit être considérée comme une résultante, s'est développée par les relations existant entre les organismes et le milieu ambiant. Elle n'est donc qu'un passage, une fonction de conductibilité. Les lois de la pensée ne sont autre chose que certaines manières d'adaptation, qui furent imposées à l'homme sous l'influence des circonstances extérieures. Ces lois, qu'on appelle catégories, proviennent uniquement de l'utilité qu'elles ont pour nous. Elles ne prouvent pas qu'il y ait un ordre rationnel, et l'on n'est pas fondé à parler ici de raison et de vérité, car la connaissance n'est pas un système de vérités, mais un outil de la volonté de puissance. La logique est un recueil de formules pratiques. Son œuvre n'est pas de « reconnaître », mais de « schématiser » (*Wille zur Macht*, vol. XV, p. 263 à 272). L'être et l'essence sont des fictions ; fictions encore que le déterminisme universel et la nécessité soit mécanique, soit logique ; fictions toujours que le bien de l'individu et le bien de l'espèce. Seul est fondé le sentiment de puissance, ce qui émeut, ce qui donne à l'être vivant des forces. Et ce pouvoir est si indépendant du vrai logique, qu'il choisit souvent la dissimulation et la feinte pour s'affirmer avec plus d'intensité : qui ne connaît les nombreux phénomènes de dissimulation chez les animaux, le mimétisme, la ruse, la bonne malice : et pense-t-on que seul l'homme échappe à ces moyens qu'emploie la volonté de puissance ? Aussi que de fois s'est-elle servie de fausses valeurs, au jour où ces valeurs étaient plus aptes que d'autres à faire vivre ? C'est de ce besoin de vivre qu'est sortie la morale des esclaves avec son altruisme, son renoncement : à un moment donné, les faibles s'unissent, et, par des concessions réciproques, ils se maintiennent contre les forts, plus isolés et plus dispersés. Bien mieux, toute notre logique avec les lois qu'elle formule en étudiant la nature, avec ses concepts et ses catégories, n'est-elle pas un moyen de défense et un moyen d'action, et non l'expression

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'une vérité objective ? Ce n'est pas la raison qui en donne la clé, c'est la biologie (vol. XV, p. 282-288). Et la logique peut se modifier ; elle est toujours une dissimulation, une ruse de la volonté de puissance pour adapter les hommes à l'action des circonstances. Quand exprime-t-elle le vrai, et quand le faux ? Quel critère possédons-nous pour départir ces valeurs ? Une même idée, une même manière d'agir paraîtra vérité ici, erreur là-bas. Le prétendu « monde vrai » des métaphysiciens n'existe pas, et l'on s'illusionne en le cherchant au delà des phénomènes. Se dérober à ceux-ci et s'attacher aux idées, n'est-ce pas encore une dissimulation ?

Ainsi la logique est entièrement subordonnée à l'action et ne peut, en aucune manière, redresser ou guider celle-ci. La pensée se réduit aux tendances de la conscience, et la conscience est la simple constatation d'états organiques provoqués par le vouloir-vivre. Un système rationnel n'est que l'indice ou la traduction de ces états. C'est là ce qu'on appelle depuis dix ans une théorie *pragmatiste*. On voit que Nietzsche avait, avant les Américains, conçu avec beaucoup de force une philosophie pragmatiste ou, si l'on préfère un terme plus exact, une philosophie non rationaliste. Le rationnel n'explique pas ce qui est. La vie est autre chose que des rapports ou des idées.

3° Nous arrivons ainsi à nous demander comment résumer, d'une manière positive, la pensée de Nietzsche, ou, si l'on peut employer pour Nietzsche ce terme, à chercher quelle fut sa *métaphysique*.

En dégageant les idées contenues dans le *Zarathustra* et les ouvrages qui suivirent, dont la *Volonté de puissance* présente la systématisation, nous arrivons à concevoir l'essence des choses de la manière suivante : elle n'est pas une substance au sens métaphysique de ce mot, une entité immuable, éternelle, qui n'est pas altérée par des influences extérieures à elle, mais produit de son propre fonds une infinité de phénomènes sans s'épuiser jamais ; une telle substance est par exemple Dieu, ou encore l'Esprit, ou la Matière ; l'univers ne s'explique pas plus par un principe rationnel, que ce principe soit les rapports ou idées des Platoniciens, les catégories des Criticistes, ou bien qu'il soit le déterminisme mécaniste des sciences exactes. Ce sont là des hypothèses utiles, rien de plus. Or le sens du réel est plus profond que toute hypothèse et que tout raisonnement. Seul, l'instinct peut nous en suggérer l'élan créateur. « La volonté de puissance n'est ni un « être ni un devenir, mais un *pathos*, le fait élémentaire dont « sortent un devenir et une action. » (Vol. XV, p. 317.)

Ce fait élémentaire, c'est la tendance que nous constatons en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chaque manifestation de la nature : tout ce qui est veut devenir plus fort et accumule à cet effet le plus d'énergie pour réaliser une puissance plus grande. Ainsi le monde réel se compose de tensions, « de quantités dynamiques » (*ibid.*). C'est pourquoi rien ne s'explique par une constitution rationnelle d'états stables ; tout tend vers l'avenir. Et cet *égoïsme*, cette tendance à déployer une puissance plus grande, n'a rien de l'égoïsme individualiste ; le terme d'individu ne répond à rien d'exact ; l'individu vivant synthétise en lui une multiplicité de tendances héréditaires ; il est bien plus que l'individu qu'il paraît être. Il est une concentration de forces dirigées vers l'avenir (*id.*, p. 341.)

La puissance se manifeste plus fortement tantôt ici, tantôt là : elle présente des poussées inattendues et d'inégale intensité ; elle agit au hasard ; aucune loi ne rend compte de ces poussées ; c'est la noblesse des choses de danser au rythme du hasard (*Zarathustra*, 4e partie). La puissance n'a pas de but ; elle n'est rien autre qu'un « vouloir être plus fort », direct, immédiat, sans commentaire, en un mot, instinctif. Rien de ce qu'elle crée n'est durable. Bien plus, les formes complexes, les organismes supérieurs se maintiennent beaucoup moins aisément que les organismes inférieurs ; leur complexité même les rend plus instables : les hommes supérieurs sont exposés à tous les phénomènes de décadence. Le monde ne présente donc pas d'évolution régulière, mais des oscillations plus ou moins larges, des montées et des descentes ; et chaque partie du monde reproduit des oscillations semblables. Ni l'espèce humaine ni le monde matériel ne sont soumis à une loi du progrès, à une évolution régulière : ce sont là des abstractions.

Abstractions aussi que l'individu, l'espèce, l'intérêt de l'espèce. Toutes les idées de Darwin reposent sur des abstractions : il n'y a ni sélection ni progrès ; en vérité, ce serait lamentable de demander à la réalité une ligne de conduite ; car, dans la réalité, ce sont les médiocres qui se maintiennent, c'est à eux que la sélection profite. Or, c'est dans les types supérieurs, essentiellement instables, que culmine la volonté de puissance ; eux seuls sont vraiment intéressants pour le moraliste.

La psychologie aussi repose sur des abstractions : même la théorie des sentiments mérite cette critique, car plaisir et peine sont des idées dérivées et non des faits premiers. Et les sciences exactes enfin se surchargent d'abstractions, de symboles empruntés à la psychologie, sans pouvoir découvrir la force originaire : c'est le cas pour les notions de cause et d'effet (vol. XV, p. 317). Il n'y a ni cause ni effet, ni êtres agissant, ni atomes. La science

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ne voit que des résultats et elle leur cherche une cause, parce que, si nous faisons effort pour accomplir un mouvement, nous croyons nous sentir comme cause ; nous en concluons que tout ce que nous constatons a une cause, et même un être individuel comme cause.

En résumé, des tendances, des tensions, une dépense incalculable de force tendue vers l'avenir et donnant sans compter, un élan pathétique se manifestant par des poussées inouïes, par des créations qui tout un temps s'affirment, se compliquent, s'accroissent, et vont se dissoudre ensuite par leur instabilité même : tel est le spectacle du monde, et pas une loi, pas une formule ne peut en fixer l'ordre ou le sens : ce dernier problème est sans portée ; tout se fait selon le hasard ; une volonté qui n'est soumise à aucune loi, une fantaisie divine réalise le plus élevé des types d'action.

L'étude des philosophes présocratiques n'a pas été sans influence sur la métaphysique de Nietzsche. Il croyait trouver, chez plusieurs d'entre eux, une conception tragique et pessimiste de la vie ; il les interprétait volontiers en s'aidant des idées de Wagner et de la doctrine de Schopenhauer. Le caractère pathétique, dramatique de l'univers, ils l'avaient, selon lui, reconnu déjà ; l'idée de hasard divin, de révolution, d'échange continuel entre la naissance et la mort ne se trouve-t-elle pas dans les Fragments d'Héraclite ? Nietzsche négligeait un peu, chez ce dernier, l'idée du *logos* et l'importance de cette notion pour s'attacher surtout à la théorie du pur devenir. La doctrine de l'instabilité des hommes supérieurs et de l'intérêt de ceux-ci seuls pour le moraliste s'est constituée comme résultat final, dans l'esprit de Nietzsche, de ses études des moralistes anglais. Les ayant suivis pour détruire les morales du devoir, il s'est servi de leurs propres armes pour les anéantir à leur tour. Enfin, toute création prend toujours pour Nietzsche le caractère exalté de l'inspiration dans la création artistique : ces influences, vers lesquelles Nietzsche s'est porté naturellement, se sont peu à peu fondues dans son lyrisme.

Les idées de Nietzsche sur la logique, son pragmatisme, semblent ne pas discorder avec sa métaphysique ; mais il nous est impossible de ne pas voir un désaccord flagrant entre sa conception de la volonté de puissance et ses idées psychologiques. La volonté de puissance, l'élan lyrique et l'élément dramatique qu'elle possède, sont en rapport avec le caractère de Nietzsche, tel que nous le fait connaître l'étude de sa vie. La plus lyrique de ses œuvres, le *Zarathustra*, est aussi, sans contredit, la plus riche et la plus forte. C'est le livre de Nietzsche. Par contre, dans la mul-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tiplicité des méthodes et des résultats de la psychologie contemporaine, Nietzsche n'a pas vu clair ; il lui manquait deux choses essentielles : une critique solide et calme, et une éducation scientifique. Il accueille certains termes scientifiques qui le frappent, certaines observations de pur détail, avec l'exaltation du poète ; il les grandit ; il croit deviner, à travers certaines formules, un sens profond et philosophique ; il est incapable de mettre les résultats obtenus à leur véritable place ; il grossit les uns, il méconnaît les autres.

Sans doute est-il mal initié : un esprit médiocre, comme Paul Rée, fut un déplorable guide ; peut-être aussi le succès passager des idées mécanistes, dû à la réaction contre les spiritualistes et leurs arguments de convenance, le frappa-t-il plus que de raison ; il ne devine pas qu'il est dû à des causes accidentelles et sera de peu de durée ; quoi qu'il en soit, sa psychologie ne tient pas.

Quand il précise sa conception de la volonté de puissance, il se met à l'opposition de ses préférences psychologiques ; il nie la valeur du mécanisme comme explication des choses. et d'autre part, il conserve, en psychologie, les conséquences de l'hypothèse mécaniste, la théorie des instincts organiques et de la conscience épiphénoménale. On accordera volontiers à Nietzsche que la volonté de puissance, telle qu'il la conçoit, exclut une psychologie qui attribuerait à la conscience un rôle effectif ; mais, avec sa métaphysique, ce rôle ne revient plus au corps, puisque, comme organisme individuel, il ne répond, nous l'avons vu, à rien de réel et qu'il ne s'explique pas non plus par le mécanisme ; ce qui agit, ce n'est pas la conscience sans doute, ce sont les tendances, c'est l'inconscient. Mais, si l'inconscient de Nietzsche n'a rien de rationnel, comme les idées de la réflexion, il exclut aussi énergiquement tout mécanisme, et par conséquent le matérialisme. Le principe métaphysique de Nietzsche est essentiellement dynamique. Or cette métaphysique-là ne pourrait avoir de base solide que dans une psychologie comme est celle de Bergson. Mais Nietzsche n'avait ni le savoir ni le sens critique suffisants pour arriver à une conception psychologique à la fois cohérente et riche de vie, d'animation intérieure, ce qui caractérise la psychologie de Bergson. Il procédait, comme sa volonté de puissance, par poussées lyriques ; même son *Zarathustra* est, sous ce rapport, étrangement discontinu et bigarré.

En résumé, la métaphysique de Nietzsche vient d'une inspiration d'artiste, fécondée par des influences diverses et dominée, comme sa biographie nous le montre, par des suggestions reçues du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dehors, sans concentration véritable. Nietzsche était d'une impressionnabilité extrême, qui détruisait constamment l'équilibre et la stabilité de ses idées ; il réalisait bien le type d'instabilité qui est, pour lui, le type des hommes supérieurs. Il lui manquait certaines qualités essentielles exigées d'un philosophe, tout spécialement le pouvoir de synthèse et d'unification des diverses directions de sa pensée. Entre les différentes parties de sa philosophie, le lien est lâche ; les notions psychologiques qu'il adopte sont décousues et sans originalité. L'exercice lui fait acquérir peu à peu une réelle habileté dans l'observation morale, mais ici encore l'exactitude et la pondération manquent à son esprit ; il juge de parti pris ; ses analyses sont hantées par des idées préconçues, des haines, des jugements hâtifs et déterminés par l'impression du moment. Il se bat tout le temps, avec l'âpreté désagréable du philologue allemand. Même dans le *Zarathustra*, ses élans lyriques les plus nobles sont entrecoupés d'invectives, qui sonnent mal et manquent souvent de distinction. Que de gros sel dans ses aphorismes et de rapprochements uniquement basés sur les mots ! Le philologue allemand, ici encore, perce en dépit de la culture latine dont il prétend se recouvrir. On trouve, parfois, chez l'Allemand l'affectation de vouloir paraître affiné, et de rivaliser avec la culture latine. Aussi, dans son obstination à se proclamer méditerranéen sans en avoir les caractères, Nietzsche restait-il essentiellement germain.

Nous croyons donc caduques et minées de contradictions, malgré les notations intéressantes et vraies qu'on y rencontre souvent, les conceptions philosophiques de Nietzsche, son système. Il s'y trouve mainte inspiration heureuse, on ne pourrait le contester ; mais la cohésion et l'accord intérieur font défaut.

G. DWELSHAUVERS.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Sénèque

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le traité *De la tranquillité de l'âme.*

On ne peut établir avec certitude la date du traité intitulé *De tranquillitate animi*, dont nous avons maintenant à nous occuper. Cet ouvrage ne renferme, en effet, à peu près aucune indication chronologique ; il n'y est fait mention d'aucun événement historique, qui puisse servir d'indice. Il n'y a qu'un nom, celui de Serenus, qui nous guide approximativement. Serenus étant mort en 62 ap. J. C., le traité *De la tranquillité de l'âme*, qui lui est adressé, est forcément antérieur à cette date. C'est là tout ce qu'on peut dire sur l'époque de sa composition.

La question de la forme du traité est plus intéressante. En effet, le *De tranquillitate animi* ne se présente pas à nous de la même façon que les autres œuvres philosophiques de Sénèque ; il a un caractère tout particulier : ce n'est ni un monologue ni un dialogue. Ce n'est pas un monologue, parce qu'il y a visiblement deux personnages en présence, Serenus et Sénèque. Le chapitre Ier renferme une demande de Serenus, et tous les autres chapitres, jusqu'à la fin de l'ouvrage, contiennent la réponse de Sénèque à cette question. Cependant on ne peut pas dire qu'on soit en présence d'un véritable dialogue, à l'exemple des dialogues de Platon ou de Cicéron ; car les interlocuteurs n'entrecroisent pas, dans le cours du livre, leurs demandes et leurs réponses. L'un parle pendant deux pages au début ; l'autre, ensuite, prend la parole pendant une vingtaine de pages. L'ouvrage n'est donc, à proprement parler, ni un monologue ni un dialogue ; c'est plutôt la juxtaposition de deux monologues.

Cette forme est la cause du désordre où l'ouvrage nous est parvenu. En effet, les copistes n'ont pas compris les intentions de Sénèque et ont oublié de marquer en marge les noms des interlocuteurs. Au XVIe siècle, quand on publia les œuvres de Sénèque, on crut que le chapitre Ier du traité *De la tranquillité de l'âme* était une lettre réellement adressée à Sénèque par Serenus, et que le reste de l'ouvrage était la réponse de Sénèque. Mais le chapitre Ier

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

est bien écrit dans le style de Sénèque, et il est impossible de le distinguer des autres chapitres. Il n'est donc pas admissible que ce soit une lettre de Serenus. C'est certainement Sénèque qui en est l'auteur, aussi bien que du reste de l'ouvrage. Aussi l'ancienne hypothèse a-t-elle été abandonnée. On croit, maintenant, que la forme dialoguée est une invention de Sénèque pour rehausser l'intérêt de son écrit.

Pour bien comprendre le sens de ce petit ouvrage, il faut tâcher de se placer, autant que possible, dans l'état d'esprit de Sénèque, au moment où il le composait. Dans la pensée de l'auteur, c'est une véritable consultation médicale, morale bien entendu. Nous voyons là un malade et son médecin. Sénèque lui-même indique ce caractère de son ouvrage. A chaque instant, il est question des démarches que fait le malade auprès de son médecin, des réflexions et des réponses de celui-ci, des remèdes qu'il indique. Les exemples sont nombreux et faciles à trouver. Dès le chapitre I[er], Serenus s'adresse à Sénèque comme pour une consultation médicale. « Pourquoi, en effet, dit-il, ne pas t'avouer la vérité, comme à un médecin ? *Quare enim non verum, ut medico, fatear ?* » Plus loin, il décrit sa maladie : « Je suis dans un état, sinon désespéré, du moins extrêmement douloureux et pénible ; je ne suis ni malade ni bien portant. *In statu ut non pessimo, ita maxime querulo et moroso positus sum* ; *nec ægroto, nec valeo..* »

« Je vous dirai, continue-t-il, les accidents que j'éprouve ; à vous de trouver le nom de la maladie : *dicam quæ accidant mihi* ; *tu morbo nomen invenies* ». Sénèque se donne ensuite tout à fait l'air d'un médecin qui établit son diagnostic : « Il y a longtemps, dit-il, Serenus, que je cherche en silence à quoi peut ressembler une telle affection de l'âme : *quæro me hercule jamdudum, Serene, ipse tacitus, cui talem affectum animi similem putem*. » Puis Sénèque dit qu'il voit ce dont souffre Serenus. Comme un médecin, il le rassure en lui disant qu'il n'est pas le seul à souffrir de cette maladie, qu'elle est connue et classée dès longtemps. Il lui explique en quoi consiste son mal, quels en sont les causes et les effets. Il démolit, en passant, le traitement du confrère, puis indique à Serenus son traitement à lui, avec le régime à suivre pour échapper à la maladie dont il se plaint.

Tel est, très sommairement indiqué, le plan général de l'ouvrage. Il est intéressant maintenant de l'examiner dans le détail, pour voir avec quel charme Sénèque a su entrer dans son rôle délicat de médecin de l'âme, et analyser, dans ses plus fines nuances, la maladie morale de son client.

Serenus, sans savoir au juste quelle maladie il a, sent qu'il n'est

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pas à son aise ; il entreprend d'énumérer à Sénèque les différents accidents de sa maladie. Je vis, dit-il, très simplement ; j'ai des goûts modestes. J'habite une maison simple ; mes vêtements sont communs ; ma table n'est pas un des meubles de luxe que les élégants paient si cher. Les mets qu'on y sert ne sont pas des mets exotiques et rares ; ce sont des plats faciles à préparer ; on les trouve partout ; ils ne sont à charge ni à la bourse ni à l'estomac. Je suis servi par un esclave unique, habillé sans prétention. J'aime cette simplicité, et je suis habitué à ce train de vie modeste. Cependant, quand j'entre dans une maison luxueuse, où il y a des tables de bois rares, des tapis précieux, des salles à manger garnies de mosaïques et de lambris chargés d'or et de pierres précieuses, où l'on sert à une foule de convives élégants les mets les plus recherchés, où l'on voit, autour des tables, circuler une véritable armée d'esclaves parés de vêtements exotiques tout chamarrés d'or, cela me touche, cela m'étourdit, et, rentré chez moi, je me prends à réfléchir et à dire : « Ai-je eu vraiment raison de m'habituer à une vie frugale ? Ne me suis-je pas trompé, et n'aurais-je pas mieux fait de choisir ce luxe qui m'éblouit chez les autres ? »

Autre exemple : je rêve de faire de la politique, de briguer les charges publiques, de mettre mon talent d'orateur au service des accusés et de la république. Mais, dès que je rencontre quelque obstacle imprévu, quelque humiliation, dès que je suis aux prises avec les abus, les calomnies, les vilenies de toute espèce, je suis écœuré en présence de toutes ces faiblesses humaines ; je me retire chez moi pour goûter le loisir. Je me dis : c'est une duperie que de vouloir s'occuper du bonheur des autres. Je veux désormais m'enfermer dans mon égoïsme. Mais, après avoir pris cette nouvelle résolution, un livre me tombe sous la main qui vante le dévouement, loue les gens qui sacrifient leur repos pour le salut de leurs concitoyens. Alors, de nouveau, je me sens entraîné vers la vie publique. En somme, quand je suis dans la politique, il ne faut pas que j'en fasse, et, quand je n'y suis pas, il faut que j'en fasse. Voilà le second accident.

Il y en a encore un troisième. J'ai réfléchi sur la façon dont il faut écrire. La seule manière, à mon avis, d'être un bon écrivain, c'est de considérer les choses en elles-mêmes, d'y subordonner les mots, de dire tout bonnement ce qu'on a à dire, et de fuir l'emphase et la rhétorique. Mais, dès que je prends la plume, dès que j'ai une idée, voilà mon style qui s'enfle démesurément, et voilà que je mets en œuvre toutes les élégances et tous les raffinements de la rhétorique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ma maladie est donc de ne jamais faire ce que je veux faire, et de ne jamais vouloir faire ce que je fais. J'ai des résolutions bonnes et fermes, et, quand j'agis, je fais toujours le contraire. C'est un balancement perpétuel entre ce que je fais et ce que je voudrais faire. Je suis ballotté d'intention en intention, de remords en remords. A la vérité, ce n'est pas la tempête qui me tourmente ; mon mal n'est pas si grave que cela : je souffre tout simplement du mal de mer. Je suis toujours dans un état de roulis. Voilà les accidents, voilà les symptômes, voilà les malaises sur lesquels je viens consulter le philosophe.

Au chapitre II commence la réponse de Sénèque. La première chose que fasse un médecin consulté par un malade, c'est de rassurer son client en lui disant le nom de sa maladie. Autant que possible, ce nom doit être barbare et inintelligible. Sénèque dit de même à Serenus : « Je vois ce dont vous souffrez : vous avez de l'ἀθυμία, c'est-à-dire que vous manquez de ce que les Grecs nomment εὐθυμία, ce qui signifie confiance en soi, paix de l'âme, en latin *tranquillitas*. » En somme, Serenus souffre d'une espèce de neurasthénie. Ce qui lui manque, c'est l'égalité d'âme, l'équilibre de l'esprit : il a un manque d'assiette dans le caractère, et c'est de là que procèdent son irrésolution et son découragement.

Une fois que le médecin a donné au malade le nom de sa maladie, il essaie de la lui définir par ses caractères. Ce qui constitue le trouble dont souffre Serenus, c'est un état d'inconstance perpétuelle. Sénèque compare spirituellement l'état d'âme de son malade à l'insomnie des gens qui se retournent sans fin dans leur lit, sans jamais trouver une position qui les satisfasse. De même Serenus essaie, pour ainsi dire, diverses postures morales, et ne se trouve bien dans aucune d'elles.

D'ailleurs, dit Sénèque pour consoler Serenus, vous n'êtes pas le seul à éprouver ce malaise. Il y a une foule de gens qui en sont victimes comme vous. Ce sont, par exemple, ceux qui changent sans cesse de métier ou d'occupation. Ce sont ceux qui sont tourmentés de la manie des voyages, et ne sont jamais contents en quelque lieu qu'ils se trouvent. Ils se promènent sur terre, puis ils veulent aller sur mer. Ils gagnent la Campanie. Bientôt ils se dégoûtent des campagnes riantes, et veulent voir des contrées sauvages. Ils parcourent la Lucanie et le Brutium. Puis ces lieux incultes les ennuient ; ils gagnent Tarente et ses rivages délicieux. Là ils sont saisis du regret des bruits et de l'animation de Rome. Ainsi ils n'arrivent dans un endroit que pour en désirer un autre. Ils s'ennuient, et cela n'est pas étonnant : ils sont toujours avec eux-mêmes.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Telles sont, dit Sénèque, les différentes formes de la maladie dont vous souffrez : c'est l'ennui. Maintenant que nous connaissons la maladie, il faut lui trouver des remèdes. Le fait seul qu'on donne un nom scientifique à sa souffrance rassure le malade. Cela lui montre, en effet, que son mal est connu et classé ; que, par conséquent ; en ouvrant tel tiroir de la pharmacie, on lui donnera un cordial tout préparé. C'est aussi ce que fait Sénèque. Mais il y a beaucoup de médecins, et beaucoup d'avis ; autant de guérisseurs, autant de traitements. Chacun a sa formule, qu'il trouve bien meilleure que celle du voisin, et il se moque des remèdes des autres. Sénèque a son remède ; il n'y en a qu'un : c'est l'action, l'action utile, l'action énergique, l'action suivie. Il faut agir, soit ; mais encore comment faut-il agir ? Athénodore, philosophe stoïcien, fait le raisonnement suivant : « Le meilleur remède serait l'action publique ; il faudrait s'occuper du maniement des affaires, de l'administration de la république, des fonctions civiles, suivre la carrière du barreau, rendre service à ses concitoyens par son talent et par son activité. Mais, dans la vie publique, au milieu de l'agitation des ambitieux, on se heurte à des calomnies féroces, à des jalousies viles, à des haines inexpiables. La vie politique est une mauvaise chose ; elle apporte, malheureusement, au malade plutôt une aggravation qu'un soulagement. Le véritable traitement, c'est donc l'action privée ; il faut s'éloigner du Forum et des affaires publiques. Même dans le cercle étroit du foyer domestique, une grande âme peut se déployer. L'activité de l'homme grandit dans la retraite. L'homme s'exercera donc à être utile autour de lui, aux membres de sa famille et à ses amis ; il fera dans ce cercle de la propagande morale, et il brisera les liens qui le rattachent à la société, pour se concentrer en lui-même et se livrer, en paix, à l'étude.

Sénèque, lui, dit : non, ce remède n'est pas bon. Athénodore a tort de se décourager si vite. Le vrai traitement, c'est l'activité civique. Il ne faut pas s'enfermer chez soi. Il faut faire du bien à sa cité, faire du bien à l'humanité. On dira que cela n'est pas toujours possible ; mais il n'en coûte rien d'essayer. Abordez la carrière militaire. Si vous n'y réussissez pas, aspirez aux fonctions civiles. Cela ne vas pas : faites-vous avocat ; si vous ne pouvez pas plaider, soyez avocat consultant. Si vous ne pouvez encore pas, trouvez moyen d'être utile à vos voisins. Ne vous cachez pas dans un coin ; agissez sur l'opinion par l'autorité de vos vertus et de votre exemple. Qne tous, en vous voyant, sachent qu'ils ont affaire à un homme. Pour cela, il n'est même pas besoin de parler : il y a des silences qui sont plus éloquents que les plus beaux dis-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cours. Sénèque fait, ici, allusion à la conduite du sénateur Thraséas : en lisant les *acta diurna*, la province se demandait ce que Thraséas n'avait pas dit. Son silence avait tellement d'influence auprès de l'opinion, que Néron le jugea dangereux et offensant et força Thraséas à se donner la mort. Il peut donc y avoir des oppositions muettes, des opinions qui ne se traduisent au dehors que par l'abstention et le silence et n'en sont pas, pour cela, moins efficaces. Il y eut rarement une époque plus troublée que celle où Athènes était courbée sous l'autorité des trente tyrans. Il se trouva néanmoins un homme courageux, qui ne baissa pas la tête : ce fut Socrate. Il n'a pas parlé ; mais son attitude montrait ce que c'est qu'une âme libre. Il est donc possible d'avoir une activité sociale, une activité civique, alors même qu'on ne peut suivre ni la carrière militaire, ni la carrière des honneurs, ni la carrière d'avocat. Il suffit que l'activité se propose toujours le bien public comme objet.

Pour que cette activité, en tant que remède, soit efficace, il faut qu'elle ne risque pas de se heurter à des obstacles ; il faut qu'elle réussisse. Nous devons donc, pour cela, nous placer dans les conditions les plus favorables pour assurer son succès. Chacun doit examiner ses aptitudes, et proportioner ses entreprises à la mesure de ses forces. Quelqu'un, qui rêverait d'être général et n'aurait aucune des qualités requises pour cela, n'éprouverait que des déboires et retomberait vite dans sa maladie. Si un orateur qui n'a pas de voix se produit au Forum, il n'aura qu'un succès de ridicule. Il faut donc se rendre parfaitement compte de ses aptitudes. Vous êtes orateur : peut-être êtes-vous capable de prendre la parole dans un prétoir et non sur la place publique ; il est absolument indispensable de proportionner ses entreprises à ses forces : c'est là un élément important du traitement. Il faut, en effet, aller jusqu'au bout de l'action qu'on a entreprise, sans quoi on risque une rechute.

Il est également nécessaire de choisir le milieu dans lequel on aura à déployer son activité. Il faut se garder de vivre au milieu des méchants ; il faut voir si les gens dont nous nous occupons sont dignes que nous leur consacrions une partie de notre vie. Autrement, on aura à souffrir des ingratitudes qui pourront décourager les efforts.

Ce passage est suivi d'une lacune, dont nous ignorons l'étendue. Ensuite Sénèque aborde la deuxième partie du traitement. En effet, tout traitement se compose d'une façon générale de deux choses : un remède positif et un régime négatif. Le médecin indique, en premier lieu, ce qu'il faut faire pour guérir ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

c'est ce que Sénèque vient de faire dans ce qui précède. Puis il ordonne de s'abstenir de certaines choses, qui seraient de nature à contrarier l'action salutaire des remèdes prescrits.

Le régime à suivre, pour la maladie dont se plaint Serenus, consiste à éviter les tracas. De même les médecins, dans certains cas, recommandent aux malades de s'épargner toute émotion. Sénèque entre dans le détail et fait le catalogue des tracas dont il faut se débarrasser. La première cause de tracas, c'est la richesse. Voilà la source la plus féconde des misères humaines. Il n'y a rien d'aussi assommant que d'être riche : il faut s'occuper de la gestion de ses propriétés, vêtir et nourrir de troupeaux d'esclaves, surveiller et châtier ses serviteurs. Il y a bien plus d'avantage à être pauvre : on a moins de soucis. Sans compter que, lorsqu'on n'a rien, on est débarrassé de la crainte de perdre beaucoup. Plus on a perdu, dit Sénèque, plus la perte donne de regret et de douleur. De même il y a avantage à être chauve, car on n'a pas peur de perdre ses cheveux, et, s'il vous en reste quelques-uns, vous donnez moins de prise à celui qui voudrait vous les arracher qu'une personne pourvue d'une abondante chevelure. Regardez les Dieux : ils sont parfaitement heureux. Est-ce qu'ils ont des métairies et des esclaves ? On reconnaît là les sophismes de la dialectique stoïcienne.

Il y a une autre source de tracas : c'est la jalousie. Il faudra donc éviter de comparer sa condition à celle d'autrui. Chacun dans sa sphère doit être content de son sort. Il est bon de se dire que nos voisins ne sont pas toujours aussi heureux qu'ils le paraissent. On envie les gens qui occupent de hautes situations. Ici, Sénèque fait un retour sur lu-imême : ces gens si enviés sont enchaînés sur les sommets, qu'ils ne peuvent abandonner que pour tomber dans l'abîme. Il ne faut pas envier les grands de la terre ; il sont souvent plus à plaindre que ceux qui ambitionnent leur vie.

Il y a une troisième source de tracas : ce sont les accidents de la vie. La vie est pleine de malheurs imprévus, qui surprennent et abattent les âmes ordinaires. Le sage, au contraire, compte pour choses précaires non seulement ses esclaves, ses richesses, ses dignités, mais encore son corps et sa propre personne. Il vit comme si la vie était un emprunt, prêt à la rendre sans regret à la première sommation. Celui qui craint la mort ne fera jamais acte d'homme vivant ; mais celui qui sait que cet arrêt lui fut signifié au moment même de sa naissance, trouvera une force d'âme suffisante pour que rien de ce qui arrive ne soit imprévu. Le mal n'offre rien de nouveau ni d'accablant pour celui qui s'attend à toute éventualité. Le sage promène ses yeux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

autour de lui. Il contemple les malheurs soudains qui arrivent aux autres ; il voit les funérailles, les naufrages, les disgrâces, et se dit que lui non plus n'est pas à l'abri de ces catastrophes. Si elles arrivent, un jour, pour lui, il les prendra sans murmurer, sans s'en tourmenter, puisqu'il les prévoyait depuis longtemps.

Ce que Serenus doit encore éviter, ce sont les tracas de la vie mondaine. La plupart des hommes courent de leur maison au forum, du forum au théâtre ; ils ont toujours l'air affairé, font offre de leurs services. Ce sont des courses aveugles et considérées. On salue en passant, on va aux funérailles d'un inconnu : on assiste à un procès ou à des fiançailles. On se fatigue ainsi à courir la ville. Quel profit nous en reste-t-il ? Absolument aucun : c'est une agitation vaine ; ce sont des futilités ; ce sont des frivolités sans résultat pour personne. Tâchons donc de nous délivrer de ces tracas superflus.

Quelque attentif que l'on soit à éviter les mésaventures et les échecs, il nous arrivera certainement des désillusions. Il ne faut pas les prendre au tragique, mais garder cette facilité d'humeur qui empêche de s'affliger à l'excès de ces petits déboires. Il y a beaucoup de choses tristes dans la vie ; quelquefois nous sommes atteints de misanthropie ; nous nous représentons la foule des criminels heureux, l'honnêteté si rare et si mal récompensée, les progrès de l'ambition et de la débauche. Héraclite pleurait en contemplant les hommes. Cette disposition d'esprit est fâcheuse ; il vaut bien mieux prendre ces choses par le côté ridicule que par le côté tragique, et imiter Démocrite qui riait sans cesse des travers de l'humanité au lieu d'en gémir. Faites donc comme lui, et ne vous tourmentez pas en vain.

Une autre recommandation, c'est de rester simple. Soyez ce que vous êtes, conseille Sénèque à Serenus. La plupart des gens prennent dans la vie une attitude, une pose, comme nous dirions ; ils jouent un personnage ; ils sont comme affublés d'un masque.

C'est un tourment que cette surveillance perpétuelle de soi-même, que cette crainte d'être surpris hors de ses habitudes. De plus, bien des choses adviennent, qui nous arrachent le masque malgré nous, et nous souffrons alors cruellement d'apparaître tels que nous sommes. Nous devenons la risée de ceux qui nous aperçoivent. Au contraire, la simplicité franche donne le contentement de l'âme. Il faut aussi éviter de voir la foule de trop près, de trop se répandre dans le monde ; mais il ne faut pas non plus se renfermer dans une solitude trop farouche.

Enfin, dit Sénèque, n'ayez pas toujours l'esprit tendu ; il faut

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parfois le ramener vers le plaisir. Socrate ne rougissait pas de jouer avec des enfants ; Scipion s'adonnait à la danse, non pas à une danse molle et efféminée, mais à une danse virile. Il faut donner un peu de relâche à l'esprit ; après le repos, il se relève plus fort et plus ardent. Un travail assidu brise la vigueur de l'âme : de temps à autre, on peut très bien faire une promenade à pied pour se reposer l'esprit, ou bien on prend sa litière pour une excursion un peu plus longue. Et puis, il n'est pas défendu de faire parfois un bon repas, et même de boire quelques coupes de trop. Il ne faut pas se plonger dans des excès crapuleux, mais se distraire un peu. Caton lui-même, le sévère Caton, ne dédaignait pas de prendre un peu de vin. Cela guérit la tristesse. Bacchus a été appelé *Liber* ; c'est parce qu'il délivre l'âme de la servitude du chagrin et l'enhardit à toutes sortes d'efforts. Solon et Arcésilaüs se livrèrent au plaisir du vin. Mais il faut en user avec modération, de peur de contracter une mauvaise habitude.

C'est sur cette note, doucement comique et humoristique, que se termine le traité *De la tranquillité de l'âme*. Ce traité piquant est bien dans le ton du médecin qui parle à un malade, et fait son possible pour le dérider un peu. Ainsi, d'un bout à l'autre de ce petit ouvrage, Sénèque, avec beaucoup de finesse, a rempli son rôle de médecin consulté par un ami sur une indisposition morale.

M. G.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le théâtre de Shakespeare.

Cours de M. EMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

« Beaucoup de bruit pour rien ».

A la difficulté de classer les pièces de Shakespeare selon un ordre logique et d'établir entre elles des groupements qui ne soient pas factices, il convient d'admettre quelques exceptions, cependant, et d'ajouter que, vers l'an 1600, lorsque le poète était arrivé à sa trente-sixième année, il produisit coup sur coup trois œuvres qui portent des caractères à peu près semblables: *Beaucoup de bruit pour rien*, *Comme il vous plaira*, et *la Nuit des Rois* (1598-1601).

Ce ne sont là, à proprement parler, ni des drames ni des comédies: plutôt des comédies, mais mêlées d'éléments pathétiques et romanesques, avec un air d'élégance et de cour. Elles se rattachent dans le passé à *Peines d'Amour perdues*, aux *Deux Gentilshommes de Vérone* et au *Marchand de Venise*. Elles sont extrêmement différentes des grands drames nationaux que Shakespeare achève au même moment ; différentes aussi de ces comédies voisines de la farce, la *Mégère apprivoisée* et les *Joyeuses commères de Windsor*, que nous avons étudiées précédemment. S'il y avait quelque chose de commun entre ces dernières pièces et celles qui nous occupent maintenant, ce serait une sorte d'allégresse, de foi dans la vie, d'optimisme, qui se manifeste dans des personnages aussi divers que Falstaff et Henri V, puis éclate dans la brutalité des farces et enfin apparaît, sous une nouvelle forme, dans les comédies plus élevées. Il n'est pas impossible de voir dans ces trois comédies: *Beaucoup de bruit pour rien*, *Comme il vous plaira* et la *Nuit des Rois*, le complément naturel des drames nationaux produits vers le même temps, et où, forcément, les personnages masculins prédominaient. Ici, au contraire, ce sont les femmes qui dominent : l'amour est le sujet principal des pièces, et un ton de marivaudage y prévaut. Shakespeare donnait ainsi, en même temps, satisfaction à deux parties de son génie ; de plus, il entretenait l'appétit des spectateurs en variant leur nourriture.

Les trois comédies citées forment donc un groupe distinct, si

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

bien même qu'on en a quelquefois tiré les caractéristiques du génie de Shakespeare. Il fut, à partir de ce moment, le poète de l'amour, *sugared*, *witty*, *sweet*, plein de douceur, d'esprit et de miel ; et, plus tard, quand apparaîtront *Jules César*, *Macbeth* et le *Roi Lear*, il gardera l'épithète. Ces trois comédies ne sont toutefois pas identiques : elles offrent même une diversité qui frapperait partout ailleurs que dans un théâtre aussi varié que celui de Shakespeare. Elles présentent successivement une tendance à s'affranchir de plus en plus du réalisme, sans abandonner pour cela, bien entendu, la vérité psychologique. La première, *Beaucoup de bruit pour rien*, est celle qui s'éloigne le moins des lois de la vraisemblance commune. Et cependant elle oblige dès l'abord les spectateurs à voyager par l'imagination : c'est une première différence avec les *Joyeuses Commères*.

Nous sommes transportés en Sicile, à Messine. C'est d'une nouvelle de l'Italien Bandello que Shakespeare s'inspire ici, comme pour *Roméo et Juliette*. Une histoire analogue se trouve dans l'Arioste, et de là est passée dans Spencer (*La Reine des Fées*, livre II, 4e chant). Un jeune seigneur de Florence, Claudio, et la fille du gouverneur de Messine, Héro, sont fiancés. Le mariage est fixé à huitaine. Mais un jaloux, Don Juan, fait croire au jeune homme que Héro est impure. Il lui fait même voir la jeune fille recevant un jeune homme dans sa chambre et embrassée par lui. Cet homme est, d'ailleurs, un serviteur déguisé de Don Juan, et Héro est remplacée par une suivante. Mais la scène est bien jouée. Claudio, convaincu, jure de se venger. Il rejette la jeune fille à l'église même : elle s'évanouit sous ses injures. Ses parents la font ensuite passer pour morte ; mais, quelque temps après, le serviteur complice est surpris par le guet racontant son aventure : l'imposture est prouvée. Claudio se réconcilie avec la famille de Héro. On lui offre même en mariage une nièce, à la place de la fille supposée morte. Il va l'épouser ; mais, quand elle se dévoile, il reconnait en elle Héro.

Cette intrigue renferme, en somme, les éléments d'une tragédie semblable à *Othello*. Un homme amoureux est trompé par un traître. Dans un cas, il injurie ; dans l'autre, il tue celle qu'il aime. La donnée est donc la même, et ce n'est pas par impuissance dramatique qu'elle est, ici, traitée légèrement par le poète. Il a restreint l'élément tragique, affaibli le pathétique, pour que la pièce donnât l'impression qu'il voulait lui faire donner. Pour cela, il maintient les personnages au second plan. Les caractères sont peu accusés. La jeune fille, Héro, est charmante de douceur et d'indulgence. Elle est touchante, mais surtout pure et bonne, un

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

peu molle, allant au mariage en fille obéissante, non pas en amoureuse. On donne même à entendre que, si Don Pedro, le prince d'Aragon, avait, au lieu de Claudio, demandé sa main et obtenu l'appui de son père, elle ne l'aurait pas refusé. Sa situation de fille du gouverneur en fait, en quelque sorte, une fiancée officielle. Sous l'injure, elle s'évanouit, sans protester ni riposter. Elle n'éprouve aucun ressentiment contre son insulteur. — Quant à Claudio, il a l'avantage de la grande jeunesse, de la beauté et de la bravoure; mais il manque de caractère personnel : il vacille à tout vent, pour ainsi dire. Il aime promptement, mais sans profondeur. Une simple insinuation suffit à lui persuader que son ami, le prince Pedro, le trompe, et que Héro est impure. Il passe de l'amour à la fureur, sans transition : il la rejette devant tout le monde, à l'église. Il semble même plutôt atteint dans son amour-propre que dans son amour. Après la prétendue mort de Héro, il reste plein de légèreté et d'humeur plaisante. Puis il se réconcilie avec le père, et va en épouser une autre. C'est, somme toute, un égoïste assez banal. — Don Juan est une très mince ébauche d'Iago ou encore d'Edmond, le fils bâtard, dans le *Roi Lear*. C'est un mélancolique morose, qui ne prend plaisir à rien. Il est jaloux de Claudio qui a pris toute la confiance de don Pedro, dont lui, Don Juan, est le frère bâtard. — Le prince Pedro, enfin, est le type du dilettante mondain, aimant la société des jeunes filles, fréquentant Héro, faisant la cour à sa cousine Béatrice, sans penser d'ailleurs au mariage : sa situation le lui rend trop difficile. C'est un homme friand d'intrigues et grand marieur de ses amis.

Toute cette intrigue est seulement un fond de tableau. Shakespeare y a retenu son pinceau, afin de faire mieux ressortir deux personnages, qui sont les vraies créations de sa verve. C'est d'abord Bénédict, ami de Claudio et du prince, esprit original et mordant, fort apprécié de ses compagnons. Il est jeune encore, moins toutefois que l'imberbe Claudio ; il a un caractère déjà formé, des idées et des manières à lui. Ses défauts sont flagrants : il cultive l'esprit et le sarcasme. Le thème ordinaire de ses plaisanteries, c'est le mariage et la femme. Il affecte d'être blasé sur la vertu des femmes. De même sa bravoure n'est pas évidente : il semble préférer les duels de la parole à ceux de l'épée. En ces temps de combats singuliers, il en résulte que son courage est contesté par beaucoup. Mais cet ennemi des dames, chose curieuse, se plaît en leur compagnie. Il fréquente surtout Béatrice, qui, de son côté, hait les hommes et le mariage. C'est une cousine de Héro ; mais, physiquement, elle est l'antithèse de sa cousine : celle-ci est blonde, Béatrice est « brûlée par le soleil »,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sunburnt; Héro est petite, Béatrice est grande. Etant seulement la nièce du gouverneur Léonato, sa position a quelque chose de moins officiel, de moins décoratif et représentatif ; elle a plus de liberté d'allures, moins de courtisans autour d'elle, et aussi plus d'occasions d'observer. Elle exprime cette observation avec une langue affilée et une fantaisie irrépressible, même avec une crudité de propos autorisée par l'usage du temps. Elle est attirée vers Bénédict, qui lui paraît moins banal que les autres gentilshommes ; et cette autre attraction se marque par une hostilité très vive entre tous deux, par des joutes de sarcasmes, et, enfin, par une lutte au dedans d'eux-mêmes contre leurs inclinations. Mais la différence, si remarquable entre Roméo et Juliette, se retrouve encore ici. Bénédict est bien plus vague dans ses desseins : il n'aperçoit pas le lendemain très nettement. Ses sarcasmes ne vont pas plus loin que les concetti de Roméo. Béatrice, elle, n'est pas aussi douce que Juliette ; mais, comme Juliette, elle est plus pratique. Sous couleur de sarcasmes, elle mène une enquête véritable sur Bénédict. Elle veut savoir s'il est vraiment l'homme cynique pour lequel il se donne ; elle voudrait savoir s'il est brave, ou encore quels compagnons il fréquente, afin de porter sur lui un jugement plus assuré. Dès la première scène, nous sommes avertis de cette préoccupation. Un messager est venu porter au palais de Don Pedro la nouvelle d'une victoire dans laquelle Claudio s'est distingué. Béatrice est présente, et, quand le messager a terminé sa mission officielle, elle va s'informer auprès de lui :

Béatrice, *au messager*. — Dites-moi, je vous prie, est-ce que le signor Rodomonto est revenu de la guerre ?

Le Messager. — Je ne connais personne de ce nom, Madame ; il n'y avait personne à l'armée qui s'appelât ainsi, nul homme de qualité.

Leonato. — De qui vous informez-vous ainsi, ma nièce ?

Hero, *souriant*. — Ma cousine veut parler du signor Bénédict de Padoue.

Le Messager. — Oh ! il est revenu, et d'aussi plaisante humeur que jamais.

Béatrice. — Il avait affiché ici, à Messine, des placards où Cupidon était défié à la flèche empennée ; or le bouffon de mon oncle, ayant lu le cartel, releva le gant pour Cupidon, et le défia, lui, à la flèche émoussée. Je vous prie, combien d'hommes a-t-il tués et mangés dans cette guerre ? Dites, combien en a-t-il tués ? Car j'ai, bel et bien, promis de manger tout ce qu'il tuerait.

Leonato. — Vraiment, ma nièce, vous chargez trop le seigneur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bénédict; mais il saura vous répondre: je n'en fais aucun doute.

Le Messager. — Il a rendu des services signalés dans cette guerre, Madame.

Béatrice. — Vous aviez des vivres moisis et il vous a aidés à les manger. Oh ! c'est le plus brave des écuyers tranchants ! Il a le plus intrépide des estomacs...

Leonato. — Monsieur, ne méjugez pas de ma nièce. Il y a une sorte de guerre pour rire entre le signor Bénédict et elle ; jamais ils ne se rencontrent qu'il n'y ait, entre eux, une escarmouche d'esprit.

Béatrice. — Hélas, il n'y gagne rien. Dans notre dernier conflit, quatre de ses cinq esprits se sont sauvés tout éclopés, et maintenant l'homme entier n'en a plus qu'un pour se gouverner. Donc, s'il a encore assez d'esprit pour savoir que le feu brûle, il ferait bien de le porter en écharpe, afin de se distinguer de son cheval; car c'est tout ce qui lui reste au monde pour faire figure de créature raisonnable... Quel est, aujourd'hui, son compagnon ? Il a, tous les mois, un nouveau frère à la vie et à la mort.

Le Messager. — Est-ce possible ?

Béatrice. — Tout ce qu'il y a de plus possible. Sa fidélité suit la mode comme son chapeau ; elle va toujours se remettre sur la dernière forme.

Le Messager. — Je vois, Madame, que ce gentilhomme n'est pas dans vos papiers.

Béatrice. — Non : s'il y était, je brûlerais mon secrétaire. Mais, dites-moi, qui donc est son compagnon ? N'y a-t-il pas, à l'heure qu'il est, quelque jeune fendant disposé à faire avec lui un voyage au pays du diable ?

Le Messager. — Il est le plus souvent dans la compagnie du noble seigneur Claudio.

Beatrice. — Oh ! seigneur, il va se coller à lui comme une maladie ; on l'attrape plus vite que la peste, et qui le prend devient fou sur-le-champ. Dieu assiste le noble Claudio ! S'il a attrapé Bénédict, il lui en coûtera bien mille livres avant d'être guéri.

Voilà, dès le début, l'attitude de Béatrice envers Bénédict en même temps que le caractère de celle-ci tracés. L'un et l'autre se confirment, quand Bénédict lui-même arrive. Parmi les propos de politesse et de félicitations échangés entre le prince et le gouverneur, il glisse aussitôt quelques sarcasmes. Il a feint d'ignorer Béatrice en entrant : c'est sa façon de lui montrer son dédain et son hostilité habituels. Béatrice est piquée au jeu, et elle va à lui :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Béatrice. — Je me demande quand vous aurez fini de parler, seigneur Bénédict ; personne ne vous écoute.

Bénédict, *faisant semblant d'apercevoir Béatrice pour la première fois.* — Eh ! quoi, ma chère Madame Dédain !... Vous êtes toujours de ce monde ?

Beatrice, *avec une révérence moqueuse.* — Se pourrait-il que le dédain quittât le monde, alors qu'il y trouve pâture aussi savoureuse que le signor Bénédict ? Courtoisie elle-même se doit convertir en dédain, si vous venez en sa présence.

Les propos s'aigrissent, et finissent même par nous paraître, à nous, dépasser la mesure. Tous deux sortent de cet entretien pleins de ressentiment l'un contre l'autre et confirmés dans le célibat. Bénédict, en apprenant de Claudio qu'il s'est enflammé pour Héro à la première entrevue, s'étonne, déclare qu'il ne peut pas comprendre qu'on s'engage ainsi, surtout à une jeune fille comme Héro. Sa cousine, dit-il, est une mégère, mais l'emporte en beauté. Il fait serment de ne se marier jamais lui-même, et se voue à tous les quolibets le jour où il aimera. Or Béatrice fait une déclaration analogue dans une autre partie du palais. Mais, tandis que Bénédict ne fait que reprendre les plaisanteries du Moyen Age sur la femme, et témoigne de peu d'originalité, Béatrice au contraire est pleine d'invention : elle tient des propos originaux. Elle est la première, dans la littérature, de cette lignée de fillettes pures de cœur et qui osent tout dire, sans cesser pour cela d'être de véritables jeunes filles. Ecoutez-la protester qu'elle ne se mariera jamais :

Leonato. — Et toi, ma nièce, tu ne trouveras jamais de mari, si tu es si mauvaise langue.

Béatrice. — Ne pas trouver de mari ! Mais, pour obtenir la grâce d'en être préservée, je prie Dieu à genoux tous les matins et tous les soirs. Seigneur, je ne pourrais supporter un mari avec de la barbe sur le visage. J'aimerais mieux coucher dans la laine.

Leonato. — Vous pouvez tomber sur un mari sans barbe.

Béatrice. — Et qu'est-ce que j'en ferais ? Lui passerais-je mes robes pour faire de lui ma femme de chambre ? Celui qui a de la barbe est plus qu'un jeune homme ; or celui qui est plus qu'un jeune homme n'est pas pour moi, et celui qui est moins qu'un homme je ne suis pas pour lui. C'est pourquoi je me ferai tout simplement donner six deniers d'avance par le montreur de bêtes pour « mener ses singes en enfer » (1).

(1) Punition supposée des vieilles filles.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

LEONATO. — Mais vous irez donc en enfer !

BÉATRICE. — Non, seulement jusqu'à la porte ; et, là, le diable viendra au-devant de moi, avec ses cornes sur la tête, et il me dira : Allez au ciel, Béatrice, allez au ciel ; il n'y a pas de place ici pour vous autres vieilles filles. Sur ce, je livre mes singes et m'en vais demander à saint Pierre l'entrée des cieux. Il me montre où s'assoient les célibataires, et nous vivons aussi joyeux que le jour est long...

LEONATO. — Allons, ma nièce, j'espère vous voir un jour accommodée d'un mari.

BÉATRICE. — Pas avant que Dieu fasse les hommes d'un autre métal que la terre. Ne serait-ce pas affligeant pour une femme d'être sous la domination d'un petit tas de valeureuse poussière, de rendre compte de sa vie à une motte d'argile têtue ? Non, mon oncle ; je n'en veux pas. Les fils d'Adam sont mes frères, et vraiment je tiens pour péché de se marier dans sa famille.

Mais voici qu'un bal masqué est donné par le gouverneur en l'honneur du prince d'Aragon. Ce genre de fêtes était alors très fréquent ; les hommes y venaient déguisés et masqués et, à la faveur de ce déguisement, échangeaient des propos plus ou moins vifs avec les dames. A ce bal, nous voyons d'abord défiler divers couples, puis Bénédict et Béatrice se trouvent en présence. Ils se reconnaissent sans se l'avouer. Bénédict reproche à Béatrice de tirer son esprit des *Cent joyeuses histoires*. Piquée, elle l'accuse d'être le bouffon du prince. Et elle a le dernier mot : elle fait de Bénédict une caricature en quelque sorte moralisante, qui met en lumière ses défauts, de façon à l'amener à se corriger.

BÉATRICE. — Mais c'est le bouffon du prince, un fou bien insipide. Son seul talent consiste à inventer des calomnies impossibles. Il n'y a que les libertins qui le trouvent de leur goût ; encore n'est-ce pas son esprit qui le recommande : c'est sa coquinerie, car il amuse à la fois les gens et les met en colère : ils rient de lui et ils le battent... Je suis sûre qu'il navigue dans ces parages ; j'aurais voulu qu'il m'abordât.

BÉNÉDICT. — Quand je connaîtrai ce gentilhomme, je lui rapporterai ce que vous dites.

BÉATRICE. — Faites, faites. Il ne saura que me décocher un ou deux sarcasmes et, si par hasard personne ne les remarque ou n'en rit, il sera frappé de mélancolie, et alors ce sera une aile de perdrix économisée, car notre sot refusera de souper ce soir-là.

Resté seul, Bénédict rumine ce portrait. Il se demande si vrai-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ment, en voulant faire le bel esprit, il passe pour le bouffon du prince. Le dard est resté dans la plaie. Il raconte ensuite au prince son aventure en cachant son dépit sous des plaisanteries. Cependant Béatrice et lui semblent plus séparés que jamais ; ils sont froissés et meurtris l'un par l'autre. Aussi est-ce avec une mélancolie mal voilée que Béatrice assiste aux fiançailles de sa cousine. Elle pousse des soupirs à demi étouffés dans sa conversation avec le prince, qui lui fait un brin de cour. Les deux fiancés viennent de s'embrasser.

BÉATRICE. — Mon Dieu, vive le mariage ! Ainsi les uns après les autres se mettent en ménage, excepté moi, qui ai reçu un coup de soleil de trop. Je n'ai plus qu'à m'asseoir dans un coin et à crier : Holà, un mari !

DON PEDRO. — Madame Béatrice, vous en aurez de ma façon.

BÉATRICE. — J'en aimerais mieux un de la façon de votre père. Votre Grâce n'aurait-elle pas un frère qui lui ressemble ? Votre père a élevé d'excellents maris, si une pauvre jeune fille pouvait prétendre jusque-là.

DON PEDRO. — Voulez-vous de moi ?

BÉATRICE. — Non, Monseigneur, à moins d'avoir un autre mari pour les petits jours. Votre Grâce est d'un trop grand prix, pour qu'on s'en pare en semaine... Mais je supplie Votre Grâce de me pardonner; je suis née pour plaisanter sans rime ni raison.

DON PEDRO. — Votre silence est ce qui m'offenserait le plus et la gaîté est ce qui nous sied le mieux. Car, sans doute, vous êtes née dans une heure de joie.

BÉATRICE. — Certes non, Monseigneur : ma mère criait ; mais alors il y avait une étoile qui dansait, et c'est sous cette étoile que je suis née... Mes cousins, Dieu vous donne joie !

Ici l'imagination pénètre l'esprit : c'est une fantaisie plus marquée. Nous touchons aussi davantage au cœur de Béatrice que dans les passages déjà cités. Les deux jeunes gens paraissent cependant si antipathiques l'un à l'autre, et se disputent si souvent, que l'idée vient au prince, qui est un dilettante, que ce serait une chose très amusante et une entreprise très difficile, de les faire s'éprendre l'un de l'autre. Ce serait, en tous cas, un moyen de passer agréablement les huit jours de fête qui vont s'écouler entre les fiançailles et le mariage. — On imagine une intrigue : Don Pedro, Leonato, Claudio, s'arrangent pour tenir une conversation qui, surprise par Bénédict, lui fera croire que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Béatrice est folle de lui, et qu'il est cruel à son égard. D'autre part, Héro use du même stratagème, avec l'une de ses suivantes, pour persuader à Béatrice que Bénédict meurt d'amour pour elle. De là deux scènes fort amusantes. L'une et l'autre se ressemblent d'ailleurs beaucoup. Elles ont aussi l'avantage de se passer en plein air, dans un décor de nature (le jardin de Léonato). Les complices de la double intrigue jouent admirablement leur rôle. Bénédict est le premier trompé. Il arrive, ruminant les événements récents, le mariage de Claudio, et il prend à nouveau la résolution de rester célibataire. Puis, quand il a entendu, de derrière un bosquet, la conversation préparée de Don Pedro et de Leonato, il est retourné. Il a honte de sa conduite envers Béatrice. Il est pris de pitié pour elle. Tant pis si on le raille dans la suite, lui le railleur des amoureux :

BÉNÉDICT. — Je risque, sans doute, de me faire rompre sur le dos quelques quolibets dépareillés et quelques vieilles bribes d'esprit ; je me suis si longtemps moqué du mariage ! Mais est-ce que l'appétit ne change pas ? Un homme aime dans sa jeunesse tel plat qu'il ne peut souffrir dans son âge mûr. Faudra-t-il que des sarcasmes, des dictons et toutes ces boulettes de papier lancées par quelque cervelle, intimident un homme et l'empêchent de suivre la voie qui lui convient ? Non, il faut que le monde soit peuplé. Quand je disais que je mourrais garçon, c'est que je ne croyais pas vivre jusqu'au jour de mon mariage. Voici venir Béatrice. — Par ce jour qui m'éclaire, elle est belle ! J'aperçois en elle quelques marques d'amour.

BÉATRICE. — Contre mon gré, on m'envoie vous avertir de venir dîner.

BÉNÉDICT. — Belle Béatrice, je vous remercie de la peine que vous prenez.

BÉATRICE. — Je n'ai pas pris plus de peine pour mériter ces remerciements qu'il ne vous coûte de peine à vous-même pour dire merci ; si cela n'avait été si pénible, je ne serais pas venue.

BÉNÉDICT. — Alors, vous prenez plaisir à ce message ?

BÉATRICE. — Oui, juste autant que vous en pourriez prendre sur la pointe d'un couteau, de quoi étouffer un serin... Vous n'avez pas d'appétit, signor ? Eh ! bien, bonjour. (*Elle sort.*)

BÉNÉDICT. — Ah ! « Contre mon gré, on m'envoie vous avertir de venir dîner ». Il y a là un double sens. « Je n'ai pas pris plus de peine pour mériter ces remerciements qu'il ne vous en coûte à vous-même pour me dire merci. » Autant dire : toutes les peines que je prends pour vous me coûtent aussi peu que de dire merci.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Si je n'ai pas compassion d'elle, je suis un misérable ; si je ne l'aime pas, je suis un juif... Je vais aller me procurer son portrait.

La scène où Béatrice est dupée est analogue comme situation à celle-ci, mais très différente de ton. D'abord le poète y remplace la prose par les vers. Il y a là une intention charmante qui apparaît peu à peu. Nous nous amusons du revirement de Bénédict ; mais, dans l'éveil de Béatrice à l'amour, il y a quelque chose de profondément émouvant. Le vers est nécessaire pour exprimer cela. Voici la fin de la scène. Quand Béatrice sort de la cachette d'où elle a entendu la conversation de sa cousine avec sa dame de compagnie, elle dit :

Béatrice. — Quel feu j'ai dans les oreilles ! Est-il possible que ce soit vrai ? Suis-je ainsi convaincue d'orgueil et de dédain ? Adieu, mépris, orgueil de jeune fille ! La gloire des dédaigneux expire, dès qu'ils ont le dos tourné... Et toi, Bénédict, continue d'aimer. Je te veux payer de retour, apprivoisant mon cœur farouche à ta main aimante. Si tu aimes, ma tendresse t'encouragera à unir nos deux amours par un lien sacré ; car les autres disent que tu le mérites, et moi je le crois mieux que par ouï-dire.

La conséquence de ces deux scènes, c'est que tous deux sont transformés, attendris, et soupirent. Ils n'ont plus de verve. Ils sont presque silencieux en société. Bénédict se rase, porte des costumes extravagants. Quand on lui parle de son air dolent, il dit qu'il a mal aux dents. A ce moment éclate la tragédie, peu intéressante en soi, mais qui est une admirable occasion pour eux de trahir leur âme secrète, leurs vertus cachées. Ils y témoignent de leur nature profonde. Dans l'église, après le scandale causé par Claudio, ils sont restés en présence. Béatrice persiste à croire Héro innocente. Elle reste à genoux sur les dalles, pleine de chagrin ; Bénédict va vers elle.

Alors se passe une scène à la fois drôle et pathétique, où se manifeste un amour déjà fort, mais où persistent les traits de leur caractère primesautier, au milieu même de la passion :

Bénédict. — Madame Béatrice, avez-vous pleuré tout ce temps ?

Béatrice. — Oui, et je veux pleurer encore.

Bénédict. — Je ne le voudrais pas.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BÉATRICE. — Vous n'avez pas à le vouloir ; c'est librement que je pleure.

BÉNÉDICT. — En vérité, je crois bien que votre belle cousine est calomniée.

BÉATRICE. — Ah ! que ne mériterait pas de moi l'homme qui vengerait son honneur !

BÉNÉDICT. — Y a-t-il quelque moyen de vous donner cette marque d'amitié ?

BÉATRICE. — Le moyen est très simple ; mais l'ami n'existe pas.

BÉNÉDICT. — Un homme peut-il le faire ?

BÉATRICE. — C'est l'office d'un homme, ce n'est pas le vôtre.

BÉNÉDICT. — Je n'aime rien au monde autant que vous ; n'est-ce pas étrange ?

BÉATRICE. — Etrange comme ce que j'ignore. Il me serait aussi facile de dire que je n'aime rien autant que vous ; mais ne me croyez pas... Et pourtant je ne mens point, je n'avoue rien et ne nie rien. Je suis désolée pour ma cousine.

BÉNÉDICT. — Par mon épée, Béatrice, tu m'aimes.

BÉATRICE. — Serment imprudent ! Prenez garde de l'avaler.

BÉNÉDICT. — Je jure sur mon épée que vous m'aimez, et je jure de la faire avaler à qui dira que je ne vous aime pas.

BÉATRICE. — Vous ne ravalerez pas votre parole ?

BÉNÉDICT. — Non, quelque sauce que l'on invente pour la faire passer. Je déclare que je t'aime.

BÉATRICE. — Eh ! bien, alors, que Dieu me pardonne !

BENÉDICT *l'attirant dans ses bras.* — Quelle offense, ma douce Béatrice ?

BÉATRICE. — Vous m'avez arrêtée dans un heureux moment : j'allais dire que je vous aimais.

BÉNÉDICT. — Et fais-le donc de tout ton cœur.

BÉATRICE. — Je vous aime si bien de tout mon cœur qu'il ne m'en reste plus pour protester.

BÉNÉDICT. — Va, ordonne-moi de faire n'importe quoi pour toi.

BÉATRICE. — Tuez Claudio.

BÉNÉDICT. — Ah ! non, pas pour le monde entier !

BÉATRICE. — C'est moi que vous tuez par ce refus. Adieu !

BÉNÉDICT. — Arrête, douce Béatrice !

Béatrice déclare que Claudio est un scélérat, et a déshonoré sa cousine. Si elle était homme, dit-elle, elle irait le tuer. Bénédict n'y tient plus : et il jure, à la fin de la scène, d'aller provoquer Claudio. C'est une transformation qui s'opère, tout en laissant

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

subsister l'identité des personnages, leur instinctive tendance à se disputer, à entrechoquer leurs propos ; ce sont des sarcasmes attendris en amour. D'autre part, c'est bien Béatrice qui dirige : elle reste Juliette jusqu'au bout. Elle fait venger sa cousine et, du même coup, sonde le fond de celui qu'elle aime. Bénédict provoque, en effet, Claudio ; mais la découverte fortuite de la fourberie empêche le combat. Leur amour avoué, Béatrice et Bénédict restent cependant eux-mêmes jusqu'à la fin.

Bénédict a beau essayer d'écrire des vers en l'honneur de celle qu'il aime : il garde sa vanité et son libertinage verbal. De même Béatrice garde son indépendance d'esprit et sa moquerie. Dans la scène finale, ils apprennent qu'on s'est joué d'eux, et qu'ils ont inconsciemment obéi à la suggestion. Leur amour-propre se réveille, et on le voit, pour ainsi dire, mourir dans une dernière convulsion :

Bénédict. — Ne m'aimez-vous pas ?

Béatrice. — Mais non, pas plus que de raison.

Bénédict. — Eh ! bien, alors, votre oncle, le prince et Claudio se sont trompés ; car ils ont juré que vous m'aimiez.

Béatrice. — Ne m'aimez-vous pas ?

Bénédict. — Ma foi, non, pas plus que de raison.

Béatrice. — Eh ! bien, alors, ma cousine, Marguerite et Ursule se sont trompées ; car elles ont juré que vous m'aimiez.

Bénédict. — Ils ont juré que vous étiez presque malade d'amour pour moi.

Béatrice. — Ils ont juré que vous étiez, peu s'en faut, mourant d'amour pour moi.

Bénédict. — Il n'y a rien de pareil... Alors, vous ne m'aimez pas ?

Béatrice. — Non, vraiment. Réciproque d'amitié, rien de plus.

Leonato. — Voyons, ma nièce, je suis sûr que vous aimez ce gentilhomme.

Claudio. — Et moi, je jure qu'il aime cette demoiselle ; car voici un papier écrit de sa main, un sonnet boiteux issu de sa pure cervelle et fait en l'honneur de Béatrice.

Hero. — Et en voici un autre écrit de la main de ma cousine et volé dans sa poche, qui contient l'aveu de son affection pour Bénédict.

Bénédict. — Miracle ! nos propres mains déposent contre nos cœurs. Allons, je veux bien de toi ; mais, par cette lumière, je te prends par compassion.

Béatrice. — Je ne voudrais pas vous refuser ; mais, par ce

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

beau jour, je cède à une persuasion pressante... et en partie pour vous sauver la vie, car on m'a dit que vous vous en alliez de consomption.

BÉNÉDICT. — Paix, je vais vous fermer la bouche. (*Il lui donne un baiser.*)

Tel est l'élément de haut comique, de comique de caractère, qui fait l'essence et le sel de cette pièce composite. La tragédie d'arrière-plan était indispensable à ce comique même ; et l'alternance est exquise des scènes graves et des scènes badines. — L'analyse, la séparation des deux éléments est un meurtre, tant ils se rehaussent l'un par l'autre. La pièce contient aussi quelques éléments de farce, très goûtés des spectateurs anglais, consistant en des plaisanteries un peu grosses et des déformations verbales. Ce comique-là réside dans le personnage du constable Dogberry, qui combine en lui toutes les plaisanteries versées sur les personnages du gendarme, du garde-champêtre et du garde national de chez nous. C'est un bourgeois chargé d'organiser la police. Il est ignoré, suffisant, brave homme, et faible de tête : il emploie à tout propos les grands mots administratifs, et toujours avec des erreurs, ce qui fait qu'il parle un jargon presque inintelligible. C'est un personnage voisin du clown ; et cependant — on trouve de ces surprises dans Shakespeare — il donne l'impression d'un caractère. Ce n'est pas le clown en général ; c'est le comique particulier existant dans un individu et une fonction spéciale.

Tels sont les trois aspects de cette pièce ; mais ce qui en fait le charme véritable, c'est l'intrigue entre Béatrice et Bénédict.

R. A.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La Défense nationale.

Nous avons essayé d'analyser ce qu'était la société française dans la période de 1848 à 1870. Nous avons vu, précédemment, comment le régime impérial s'était effondré à la suite de la destruction de l'armée. Nous n'avons pas le temps d'étudier les transformations subies jusqu'à présent par le régime politique ; nous nous contenterons d'étudier la crise décisive qui a précédé la transformation et posé les questions dont la solution a occupé la vie politique jusqu'à nos jours: c'est la crise du gouvernement de la Défense Nationale, qui s'étend de septembre 1870 à février 1871.

Nous disposons, pour l'étude de cette période, de bons documents ; nous avons non seulement les actes du gouvernement (*Journal officiel*, *Bulletin des Lois*, Duvergier), mais aussi des documents secrets comme les notes de Dréo publiées, inexactement, sous le titre de procès-verbaux des séances du Conseil, comme l'enquête sur les actes du gouvernement et les dépositions faites à cette occasion. Ces sources nous permettent de pénétrer dans le secret des délibérations et des instructions. Nous avons aussi les souvenirs de certains personnages, en particulier de Trochu, Jules Simon, Glais-Bizoin, Da Costa, Flourens. Pour Lyon, nous avons le livre de Testut : l'*Internationaleet le Jacobinisme*, 1872. Il existe un exposé d'ensemble, très violent, dans le tome second de l'*Histoire contemporaine* de M. Samuel Denis (Paris, in-8°, 1898), un autre très sommaire dans l'*Histoire de la troisième République* de M. Zévort (1896) ; on en trouvera un troisième dans le premier chapitre de l'*Histoire contemporaine* de M. Hanotaux. Il n'y a rien dans l'*Histoire socialiste*.

Nous allons nous efforcer surtout de montrer comment les questions ont été posées et comment les partis se sont formés. Il y a trois chapitres à distinguer : 1° comment s'est établi le

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gouvernement du 4 septembre ; 2° comment il s'est organisé en vue de la Défense nationale ; 3° comment il a réglé sa succession.

I. — Le Gouvernement n'avait pas été établi au Corps législatif. La foule avait attendu la décision de la commission, qui s'était réunie pour créer un gouvernement provisoire ; puis elle s'était impatientée et avait envahi la salle. Les députés de l'opposition l'ont haranguée, ont annoncé la déchéance, mais n'ont pas voulu proclamer la République. Suivant la tradition, ils sont allés à l'hôtel de ville.

A l'hôtel de ville, les députés républicains, comme en 1848, se sont retirés dans un cabinet, ont constitué un gouvernement dit de la Défense nationale et envoyé des orateurs haranguer la foule. Les hommes d'extrême-gauche ont dressé d'autres listes. Il y a, en somme, trois groupes qui discutent sur la formation du gouvernement.

Au Palais-Bourbon, le Corps législatif est si réduit qu'il se réunit dans la salle à manger du Président, où il délibère : il envoie huit délégués à l'Hôtel de ville pour conférer avec leur collègués et régler la question du gouvernement. L'entrevue eut lieu à 6 heures : « Depuis un mois, dit J. Favre, nous avons supplié le Corps législatif de prendre le pouvoir ; maintenant, il est trop tard. » A 7 heures, Glais-Bizoin vient mettre les scellés. A 8 heures, le Corps législatif se réunit à la présidence ; Thiers préside. On reçoit la réponse de l'Hôtel de ville sous deux formes. Deux membres du gouvernement provisoire, dont Jules Favre, viennent dire : « Notre devoir est de défendre Paris et la Chambre ; nous ne pouvons rien changer. » Après leur départ, Thiers s'écrie : « Nous faisons des vœux pour eux et nous ne pouvons les entraver par une lutte intestine. Ne nous jugeons pas les uns les autres. »

Grévy revint de l'Hôtel de ville en disant : « Nous sommes arrivés trop tard : il y avait déjà un gouvernement provisoire installé... » — A. Leroux était allé chez Trochu pour demander l'appui de la force armée ; là aussi, on avait reconnu que c'était trop tard. Quelques députés protestèrent : « Paris fait encore une fois la loi à la France », s'écria Peyrusse. Thiers engagea les députés à se retirer ; on se borna à rédiger un procès-verbal.

Le soir, vers 10 heures et demie, le gouvernement fut constitué.

Arago, maire de Paris, lut une proclamation. On forma les ministères ; pour l'Intérieur, il y eut un vote au scrutin secret. Quelques ministres furent pris parmi les membres du gouvernement (Crémieux, Favre, Gambetta, J. Simon, Picard) ; ils s'adjoi-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gnirent comme ministres deux députés, Dorian et Magnin, et deux officiers. Le président fut Trochu, gouverneur militaire de Paris. Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Ferry, Rochefort, Emm. Arago, n'eurent pas de ministères, mais le droit de vote. L'organisation est la même qu'en 1848; mais il n'y a pas de procès-verbal des séances.

Le parti d'extrême-gauche se défie des bourgeois qui composent le gouvernement. Le soir, des délégués de l'Internationale se réunissent et discutent les moyens d'empêcher la réaction, comme en 1848. Ils décident de s'armer et d'organiser une Chambre fédérale. Ils envoient sept délégués au Gouvernement, qui exposent un programme, dont les deux points capitaux sont l'élection d'une Commune à Paris et la levée en masse.

Le gouvernement a déjà pris parti. Il décide de nommer le maire et efface le mot de Commune; le 6, il nomme par décret le maire et les adjoints des divers arrondissements de Paris, c'est dire qu'il maintient le régime et refuse de donner à Paris une municipalité élue.

Dès lors sont constitués les partis qui vont se disputer le pouvoir et qui sont l'origine des partis actuels.

Le parti monarchique, maître du gouvernement et du Corps législatif, vient d'être évincé; la fraction impérialiste est déconsidérée et n'a plus d'espoir de revenir au pouvoir par le choix des électeurs: sa seule chance est d'être restaurée par une entente avec le gouvernement prussien. C'était là le sens des démarches de Bazaine et de l'Impératrice; elles n'aboutirent pas. Le personnel monarchique orléaniste et légitimiste est intact; il a failli s'emparer du gouvernement et n'a manqué l'occasion que par sa lenteur. Il a suivi le conseil de Thiers, devenu le personnage le plus marquant: retiré dans les départements, il aide à organiser la défense contre le régime discrétionnaire.

Le parti républicain parlementaire a pris le gouvernement et la direction de la guerre. Il est mené par les députés de Paris, dont le dessein est d'établir la République et de repousser l'invasion. Mais la division entre les groupes a persisté; d'un côté il y a les républicains modérés, hommes de 1848 et nouveaux républicains de l'opposition constitutionnelle, Picard le chef de la gauche ouverte et Kératry: — d'autre part, les républicains irréconciliables. Gambetta, Arago, Pelletan, sont enclins à accorder des concessions au peuple de Paris; ils sont décidés à faire prochainement des élections et à reprendre la tradition de 1793. Ferry sert de transition entre les deux groupes. A l'extrême gauche, Rochefort, entré dans le gouvernement comme député, représente le parti révolutionnaire.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le parti révolutionnaire, resté en dehors, est surtout un parti parisien et populaire ; il réclame la Commune et des mesures socialistes. Il est formé par une coalition de mécontents d'origines très différentes : partisans de la tradition de 1793 comme Delescluze, — groupe de Blanqui, — ouvriers organisés de l'Internationale. Leur force est dans les gardes nationaux des faubourgs ouvriers, dont le plus actif est Belleville ; leur moyen d'action consiste dans des manifestations en armes. Le personnel dirigeant est composé d'hommes de 1848 et de la nouvelle génération de la fin de l'Empire, ouvriers de l'Internationale. Leurs chefs sont des orateurs de réunion et un chef militaire, Flourens, qui veut prendre la direction de la guerre. Le désir commun à tous ces groupes est la Commune de Paris et la levée en masse.

C'est le conflit entre les trois grands partis monarchistes parlementaires, républicains parlementaires et révolutionnaires, qui domine la vie politique intérieure pendant la guerre et va décider du régime de la France.

II. — Le gouvernement a pris le titre de gouvernement de la Défense nationale ; il se présente comme l'organe de direction de la guerre, et son chef est le général Trochu.

Une question pratique se pose : où va siéger le gouvernement ? La tradition veut que le gouvernement soit à Paris ; mais l'ennemi arrive et va assiéger la capitale. Est-il sage de rester dans une ville sans communication avec le pays à gouverner ? Le gouvernement doit se partager : envoyer une délégation là où il ne sera pas. La question est de savoir où résidera le gouvernement principal : on se décide pour Paris. Le gouvernement prend cette détermination poussé par des motifs politiques (il est formé de députés de Paris) et, pour des motifs d'ordre sentimental, il veut rester à son poste. Il n'y aura donc dans le reste de la France qu'une délégation. Trochu et Gambetta ont, plus tard, regretté cette décision.

La délégation fut d'abord très faible : elle comprenait un vieillard, Crémieux, et deux autres représentants du gouvernement. Elle resta subordonnée, obligée d'accepter les décisions du gouvernement de Paris. Le résultat fut que le gouvernement de province eut peu d'autorité morale et entra en conflit avec le gouvernement de Paris.

Il restait une question capitale à régler : le gouvernement n'était que provisoire ; il acceptait de diriger la défense, mais il ne prétendait pas avoir le droit de traiter. Pour établir un régime définitif, il va falloir procéder comme en 1848, convoquer les électeurs pour élire une assemblé souveraine. Il y a deux questions

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

distinctes : pour l'ensemble de la France, faut-il convoquer les électeurs ? Pour Paris, faut-il faire élire le Conseil municipal ? Ces deux questions, indépendantes l'une de l'autre, sont toutes les deux liées aux opérations de guerre. Faire élire une assemblée, c'est renoncer à continuer la guerre ; faire élire une commune à Paris, c'est créer un pouvoir qui voudra intervenir dans les opérations du siège.

Sur ces deux questions, question de l'Assemblée et question de la Commune, ont porté les conflits décisifs entre les trois grands partis et les désaccords dans l'intérieur même du gouvernement.

Le gouvernement prend des décisions contradictoires. Pour Paris, il décide d'abord de convoquer les électeurs ; puis il retarde les élections sur les instances de Trochu, qui a peur de voir la discipline s'affaiblir. Il y a aussi un motif politique : on a peur de la Commune ; et un motif de sentiment : les députés gardent rancune aux révolutionnaires, qui les accusent de trahison. — Une discussion plus vive s'engage, le 5 octobre, sur le même sujet. Ferry constate un réveil de l'opinion publique : Paris s'agite, Paris s'énerve ; il faut l'occuper. Mais, objecte-t-on, il suffit du nom de Blanqui dans l'Assemblée communale pour effrayer les départements et les arrêter dans leur élan, indispensable à la défense. Trochu déclara que, personnellement, il avait été d'abord partisan des élections, mais qu'il avait dû, en face des événements, en ajourner la réalisation : « Le gouvernement, dit-il, ne peut pas céder à l'injonction à main armée de M. Flourens, qui rêve de se faire général en chef... » Rochefort réclama une satisfaction immédiate à l'action publique. Favre proposa une consultation préalable de la population sur l'opportunité des élections. On décida de ne pas convoquer les électeurs.

Pour la France, le gouvernement discute sur l'opportunité de la convocation de l'Assemblée. La majorité s'appuie sur des raisons de principe ; la minorité combat pour des raisons militaires. On se décide à convoquer par décret les électeurs pour le 16 octobre ; on procédera d'après la loi électorale de 1849. Puis, sur des nouvelles des départements, on décida de rapporter la date des élections et de les fixer au 2 octobre.

La délégation a peur des élections ; elle craint le succès des monarchistes. Elle protesta auprès du gouvernement : « La fixation des élections municipales au 25 courant est une mesure très dangereuse à l'Etat. Elles seront probablement réactionnaires en province, et elles imposeront des maires qui s'efforceront de donner le même caractère aux élections de la Constituante..... ». Le gouvernement répondit, en disant qu'il avait « obéi aux rai-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

sons les plus graves et les plus opportunes. Il est nécessaire d'expliquer aux populations, comme nous le faisons au *Journal officiel*, qu'il est urgent d'appeler la France à constituer librement des municipalités et un gouvernement ». A de nouvelles représentations de Crémieux, Gambetta répondit en écrivant que « la détermination prise en conseil par le gouvernement était irrévocable ».

Mais, bientôt, les opinions changent et les rôles sont intervertis. Le bouleversement est causé par la guerre. Le gouvernement a essayé de négocier. Favre a eu trois entrevues avec Bismark ; il a trouvé les conditions offertes inacceptables. On est décidé à continuer la lutte ; en conséquence, les élections sont ajournées sans date (24 septembre). Mais alors, la délégation, tenant compte des désirs de la population, déclare les élections, nécessaires. Elle convoque les électeurs pour le 16 octobre, afin de faire nommer les députés à la Constituante. Il y a alors conflit entre le Gouvernement et la délégation. Gambetta est envoyé de Paris, avec voix prépondérante. Gambetta réunit les préfets et fait abroger le décret convoquant les électeurs.

Ainsi le gouvernement, après avoir accepté l'élection à Paris et dans les départements, l'ajourne et maintient le régime provisoire pour être sûr de pouvoir continuer la guerre.

C'est cette décision qui provoque les conflits aigus avec les partis révolutionnaires à Paris. Formé des ouvriers des faubourgs et de quelques révolutionnaires bourgeois, ce parti est dirigé par des comités improvisés dans les arrondissements, qui ont créé un organe général : le Comité central. Il publie son programme sur une affiche rouge : « Le but est de pourvoir au salut de la patrie, ainsi qu'à la fondation définitive d'un régime véritablement républicain, par le concours permanent de l'initiative individuelle et de la solidarité populaire... » Le Comité central tient régulièrement ses séances chaque jour. Pour agir sur le gouvernement, on décide d'organiser des manifestations de gardes nationaux en armes. »

Le gouvernement interdit les rassemblements armés. Le 8 octobre, Flourens conduit une manifestation à la tête de six bataillons. Le gouvernement est prêt et décide d'arrêter les chefs. Mais le préfet de police n'a pas de force ; il s'adresse à l'autorité militaire. Trochu exprime son mécontentement de n'avoir pas les pouvoirs habituels d'un gouverneur dans une ville assiégée.

Le résultat fut d'irriter les révolutionnaires et d'inquiéter l'opinion, même parmi les partisans du gouvernement, qui lui

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

reprochent son inaction et son silence. Le malaise aboutit à la crise aiguë, du 31 octobre, provoquée par l'arrivée de trois mauvaises nouvelles : Le Bourget, Metz, négociations, pour un armistice. Les révolutionnaires en armes marchent sur l'hôtel de ville, l'envahissent aux cris, de « pas d'armistice ! les élections ! la commune ! » Et. Arago propose de donner satisfaction à la foule en accordant les élections ; les révolutionnaires, maîtres de l'hôtel de ville, retiennent prisonnier le gouvernement, qui est délivré bientôt par l'arrivée de forces militaires. La crise est résolue par une transaction, convenue entre Delescluze et Dorian : il n'y aura pas de poursuites, on procédera aux élections municipales. Une affiche d'Et. Arago fit connaître ses promesses; mais elles furent désavouées par le gouvernement, qui s'installa au Louvre.

III. — La question fut résolue par l'ajournement indéfini des élections, conséquence de la guerre, et le maintien du pouvoir discrétionnaire du gouvernement.

Le régime est suspendu à des questions de négociations avec l'ennemi. Le gouvernement discute un armistice sans faculté de ravitaillement. Gambetta y est très opposé ; il ne veut pas des élections. « Elles ne pourraient créer, écrit-il le 16 novembre, une force véritable, au point de vue intérieur et extérieur, qu'à la condition d'être vraiment et solidement républicaines, auquel cas elles seraient souhaitables. Les conditions nécessaires pour former une Assemblée nationale composée de républicains et en position de jouer le grand rôle que commandent les événements, sont toujours, à mes yeux, celles que je vous ai indiquées, l'inéligibilité de certaines catégories de personnes comprises tout naturellement et par une loi de justice inattaquable dans la déchéance du régime impérial... Vous tenez dans vos mains l'avenir des institutions républicaines dans ce pays, des principes de la démocratie moderne en Europe... Ne distinguez plus entre la République et la France : c'est une seule et même puissance, dont l'Europe reconnaît l'indivisibilité, sur laquelle les puissances comptent et qu'il est de notre devoir de républicains et d'hommes d'Etat de ne laisser ni amoindrir, ni entamer. » — Il veut la guerre à outrance. A Paris, pour satisfaire le peuple, on opère une sortie. La situation est bouleversée par la capitulation ; il faut accepter l'armistice et les négociations. Le gouvernement publie un décret.

Sur la façon d'opérer, il se produit un conflit entre les deux fractions. A Paris, le gouvernement est favorable aux élections ; dans les départements, la Délégation n'en veut plus. On craint les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

impérialistes ; aussi, le 31 janvier, un décret est-il pris où il est dit que le gouvernement de la Défense nationale, « considérant qu'il est juste que tous les complices du régime qui a commencé par l'attentat du 2 décembre pour finir par la capitulation de Sedan, en léguant à la France la ruine et l'invasion, soient frappés momentanément de la même déchéance politique que la dynastie à jamais maudite dont ils ont été les coupables instruments... décrète : ne pourront être élus représentants du peuple à l'Assemblée nationale les individus qui, depuis le 2 décembre 1851, jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté les fonctions de ministre, sénateur, conseiller d'Etat ou préfet ; sont également exclus... les individus qui ont... accepté la candidature officielle... » A la nouvelle de l'armistice, la Délégation ne songe qu'à continuer la lutte. « La politique soutenue et pratiquée par le ministre de l'intérieur et de la guerre, écrit, le 31 janvier, Clément Laurier, aux préfets, est toujours la même : guerre à outrance, résistance jusqu'à complet épuisement. Employez donc toute votre énergie à maintenir le moral des populations... Il faut, à tout prix, que l'armistice nous profite, et nous pouvons faire qu'il en soit ainsi. Enfin, il n'est pas jusqu'aux élections qui ne puissent et ne doivent être mises à profit. Ce qu'il faut à la France, c'est une Assemblée qui veuille la guerre à outrance et soit décidée à la faire ». Le gouvernement de Paris protesta : il écrit dans une proclamation du 4 février : « Quand,... vaincue par la plus inexorable nécessité, la grande cité s'arrête pour ne pas condamner deux millions de citoyens à la plus horrible catastrophe, quand, profitant de son reste de force, elle traite avec l'ennemi au lieu de subir une reddition à merci, au dehors on accuse le gouvernement de la Défense nationale de coupable légèreté, on le dénonce, on le rejette...... On nous reproche de n'avoir pas consulté la délégation de Bordeaux ! On oublie que nous étions dans un cercle de fer, que nous ne pouvions briser. » Un délégué du gouvernement de Paris, M. J. Simon, fut envoyé avec pleins pouvoirs à Bordeaux ; il fit annuler le décret.

Cette période de conflit a eu des conséquences profondes et durables. Elle a mécontenté les électeurs, en sens inverse : à Paris, les révolutionnaires ; dans les départements, les conservateurs.

Le résultat, ce fut des élections défavorables au gouvernement. A Paris furent élus des révolutionnaires : d'où la Commune. — Les départements nommèrent des monarchistes ; ils furent 400 sur 630 députés. — Le parti monarchiste est donc reconstitué ; il va tenter une restauration.

La France reste divisée en trois partis.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliographie

La philosophie générale de John Locke, par H. Ollion, *docteur ès lettres*. 1 volume in-8°, 7 fr. 50. (Félix Alcan, éditeur.)

La doctrine de l'Essai sur l'Entendement humain a été très diversement interprétée : par les uns, à la suite de Cousin, comme un pur sensualisme ; par d'autres, comme un intellectualisme assez banal ; enfin, quelques historiens allemands y ont reconnu une tendance criticiste et des germes d'idéalisme. C'est cette dernière opinion exposée par A. Riehl que l'auteur adopte, avec plus de réserves toutefois que le célèbre professeur. Un historique minutieux, appuyé sur de nombreux documents nouveaux, éclaire et justifie l'interprétation proposée. Locke a subi, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses maîtres et de ses amis, Wallis, Ward, Sydenham, Boyle, la double influence de Descartes et de Bacon. Mais le premier, il s'est posé avec une conscience nette de la tâche qu'il assumait le problème critique, et il l'a résolu dans un sens idéaliste autant qu'empiriste. Son rôle historique semble avoir été de faire passer ce problème au premier rang des préoccupations, non seulement de ses plus authentiques successeurs, mais aussi des sensualistes français.

*
* *

Kant (*les Philosophes*), par M. G. Cantecor, *agrégé de philosophie*. Paris, Delaplane, 1909, 1 vol. in-18 raisin.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Table des Matières

ANNÉE 1908-1909

LITTÉRATURE FRANÇAISE

XVII^e siècle.

Sujet	Auteur	Date du N°.	Pages.	Tome.
Rotrou : le *Véritable Saint Genest.*	*N.-M. Bernardin.*	21 janv. 09,	481,	I
La vie et les œuvres de Molière (*suite*) :				
— *Don Juan*	*A. Lefranc.*	12 nov. 08,	24,	I
— —	—	24 déc. 08,	347,	I
— —	—	7 janv. 09,	407,	I
— —	—	11 févr. 09,	644,	
— l'*Amour médecin*. . .	—	18 févr. 09,	673,	I
— état actuel de la question moliéresque. .	—	31 déc. 08,	348 *,	I

XVIII^e siècle.

Sujet	Auteur	Date du N°.	Pages.	Tome.
Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748 (*suite*) :				
— Le Clerc et le mouvement protestant. .	*G. Lanson.*	19 nov. 08,	61,	I
— influence du cartésianisme et du malebranchisme.	—	19 nov. 08,	68,	I

(*) Les chiffres accompagnés de ce signe correspondent à une pagination fautive : en effet, les pages ont été numérotées, par erreur, de 337 à 384, dans les deux numéros 7 et 8 des 24 et 31 décembre 1908.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

		Date du N°.	Pages.	Tome.
— influence de Fontenelle.	*G. Lanson.*	26 nov. 08,	113,	I
— —	—	3 déc. 08,	145,	I
— —	—	10 déc. 08,	210,	I
— ouvrages de Marana, Gueudeville et Claude Gilbert.	—	10 déc. 08,	215,	
— les *Voyages* de Jacques Massé.	—	17 déc. 08,	259,	I
Formation et développement de l'esprit philosophique au XVIII^e siècle :				
— définition de l'esprit philosophique. . .	—	24 déc. 08,	357,	I
— l'esprit philosophique après 1700. . . .	—	21 janv. 09,	499,	I
— les journaux et les académies. . . .	—	21 janv. 09,	502,	I
— les influences étrangères.	—	21 janv. 09,	504,	I
— l'influence anglaise. .	—	25 févr. 09,	721,	I

XIX^e siècle.

Les poètes du XIX^e siècle qui continuent la tradition du XVIII^e (*suite*) :				
— Charles Nodier. . .	*E. Faguet.*	12 nov. 08,	1,	I
— —	—	19 nov. 08,	49,	I
— Viennet.	—	26 nov. 08,	97,	I
— —	—	3 déc. 08,	168,	I
— —	—	10 déc. 08,	193,	I
— Casimir Delavigne. . .	—	17 déc. 08,	241,	I
— —	—	24 déc. 08,	337,	I
— —	—	31 déc. 08,	337 *,	I
— —	—	7 janv. 09,	396,	I
— Béranger.	—	14 janv. 09,	433,	I
— —	—	28 janv. 09,	529,	I
Origines françaises du romantisme :				
— caractères généraux du romantisme. . . .	—	4 févr. 09,	577,	I
— l'imagination romantique.	—	11 févr. 09,	625,	I
Lamartine en Toscane (*suite*) :				
— les *Harmonies*. . . .	*G. Allais.*	31 déc. 08,	375 *,	I
— —	—	14 janv. 09,	460,	I
— —	—	21 janv. 09,	520,	I
Ed. Rostand : *Les Romanesques*. .	*P. Morillot.*	18 févr. 09,	692,	I

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

LITTÉRATURE LATINE

		Date du N°.	Pages.	Tome
La vie et les œuvres de Sénèque (*suite*) :				
— Les *Questions naturelles*.	*J. Martha*.	12 nov. 08,	13,	I
— la *Consolation à Marcia*.	—	3 déc. 08,	158,	I
— le *De remediis fortuitorum*.	—	3 déc. 08,	165,	I
— le *De ira*.	—	17 déc. 08,	250,	I
— *De la brièveté de la vie*.	—	28 janv. 09,	541,	I
— *De la tranquillité de l'âme*.	—	4 mars 09,	781,	I
Le christianisme d'Ausone. . . .	*P. de Labriolle*.	19 nov. 08,	86,	I

LITTÉRATURE GRECQUE

		Date du N°.	Pages.	Tome
La vie et les œuvres d'Euripide :				
— sa vie	*M. Puech*.	7 janv. 09,	385,	I
— *Alceste*.	—	11 févr. 09,	634,	I
— ses idées politiques et patriotiques. . . .	—	25 févr. 09,	737,	I

LITTÉRATURE ANGLAISE

		Date du N°.	Pages.	Tome
Le théâtre de Shakespeare :				
— la *Mégère apprivoisée*.	*E. Legouis*.	24 déc. 09,	366,	I
— les *Joyeuses Commères de Windsor*. . . .	—	28 janv. 09,	561,	I
— *Beaucoup de bruit pour rien*.		4 mars 09,	790,	I

PHILOSOPHIE

		Date du N°.	Pages.	Tome
La morale (*suite*) :				
— le droit naturel. . . .	*V. Egger*.	19 nov. 08,	35,	I
— la responsabilité morale.	—	26 nov. 08,	106,	I
— rapports logiques des concepts moraux. .	—	10 déc. 08,	202,	I
— —	—	14 janv. 09,	442,	I
— le mérite et le démérite.	—	4 févr. 09,	601,	I
— la sanction et l'antisanction.	—	18 févr. 09,	685,	I

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

		Date du N°.	Pages.	Tome.
La philosophie de Nietzsche. . .	*G. Dwelshauvers.*	4 mars 09,	769,	I

HISTOIRE

Histoire ancienne

Les sources de l'histoire du monde antique de 338 à 168 av. J.-C. .	*E. Cavaignac.*	4 févr. 09,	583,	I
—	—	15 févr. 09,	713,	I

Histoire des Temps modernes.

Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848 (*suite*) :				
— la suppression de la République. . . .	*Ch. Seignobos.*	19 nov. 08,	75,	I
— l'établissement du second Empire. . . .	—	26 nov. 08,	127,	I
— la renaissance de la vie politique après 1852.	—	3 déc. 08,	178,	I
— la transformation du régime impérial de 1860 à 1864.	—	10 déc. 08,	224,	I
— l'Empire de 1864 à 1868.	—	17 déc. 08,	272,	I
— l'Empire parlementaire.	—	31 déc. 08,	364 *,	I
— la fin de l'Empire. . .	—	7 janv. 09,	417,	I
— la Société de 1848 à 1870.	—	14 janv. 09,	450,	I
— la population agricole.	—	21 janv. 09,	509,	I
— la France industrielle.	—	28 janv. 09,	551,	I
— les populations ouvrières.	—	4 févr. 09,	608,	I
— les capitalistes. . . .	—	11 févr. 09,	654,	I
— la société bourgeoise. .	—	18 févr. 09,	705,	I
— le clergé.	—	25 févr. 09,	745,	I
— la Défense nationale. .	—	4 mars 09,	803,	I

BIBLIOGRAPHIE

Auteurs latins

Térence : *Hécyre*.	*H. Bornecque.*	26 nov. 08,	141,	I
— *Phormio*.	—	26 nov. 08,	141,	I
Cornelius Nepos.	—	17 déc. 08,	284,	I

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

		Date du N°.	Pages..	Tome
Catulle.	*H. Bornecque.*	17 déc. 08,	283,	I
Horace : *Epîtres*.	—	26 nov. 08,	140,	I
Tite-Live.	—	26 nov. 08,	142,	I
Properce.	—	17 déc. 08,	284,	I
Sénèque : *De Vita beata*.	—	26 nov. 08,	140,	I
— *Consolatio ad Helviam*.	—	26 nov. 08,	141,	I

Auteurs anglais.

Formation de l'esprit national en Ecosse au Moyen-Age.	*W. Thomas.*	11 févr. 08,	665,	I
John Barbour.	—	11 févr. 08,	666,	I
Blind Harry.	—	11 févr. 08,	666,	I
Evolution du théâtre de la Renaissance, de 1580 à 1637.	—	11 févr. 08,	666,	I
Marlowe : *Tamburlaine the Great*. .	—	11 févr. 08,	667,	I
Shakespeare : *Henry V*.	—	11 févr. 08,	669,	I
Beaumont et Fletcher : *The Knight of the Burning Pestle*.	—	11 févr. 08,	671,	I
La société bourgeoise dans les campagnes anglaises du XVIIIe siècle. .	*W. Thomas.*	18 févr. 09,	714,	I
Goldsmith : *The Vicar of Wakefield*.	—	18 févr. 09,	715,	I
— *The Deserted Village*. .	—	18 févr. 09,	715,	I
Crabbe : *The Village*.	—	18 févr. 09,	716,	I
La France jugée par les Anglais de Smollett à Meredith.	—	18 févr. 09,	716,	I
Smollett : *Peregrine Pickle*. . . .	—	25 févr. 09,	754,	I
Burke : *Reflections on the Revolution in France*.	—	25 févr. 09,	755,	I
Wordsworth : *The Prelude*. . . .	—	25 févr. 09,	756,	I
Mrs Browning : *Aurora Leigh*. . .	—	25 févr. 09,	757,	I
Thackeray : *The Paris Sketch Book*.	—	25 févr. 09,	758,	I
Meredith : *Beauchamp's Career*. . .	—	25 févr. 09,	760,	I

Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Soutenances de thèses. — Programmes des cours et des examens. — Listes d'auteurs. — Ouvrages signalés. — Renseignements divers.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

brm 1.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re série) N° 1 12 NOVEMBRE 1908.

Année scolaire 1908-1909

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : N. FILOZ

ABONNEMENT UN AN

France. **20 fr.**
payables **10 francs** au comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1909*.
Étranger **23 fr.**
payables en une seule fois.
LE NUMÉRO : **60** centimes

SOMMAIRE

Pages		
1	CHARLES NODIER ; SA VIE	**Emile Faguet**, *de l'Académie française.*
13	LES « QUESTIONS NATURELLES » DE SÉNÈQUE...	**Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris*
24	LE « DON JUAN » DE MOLIÈRE	**Abel Lefranc**, *Professeur au Collège de France.*
35	LA MORALE DES DROITS NATURELS DE L'HOMME..	**Victor Egger**, *Professeur à l'Université de Paris.*
43	SUJETS DE COMPOSITIONS (*juillet 1908*)......	**Ecole normale supérieure.**
46	BIBLIOGRAPHIE	**Gustave Allais**, *Professeur à l'Université de Rennes.*

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

Tous les droits de reproduction sont réservés.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
PARIS — 15, rue de Cluny — PARIS

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **N. FILOZ**
Officier de l'Instruction publique

ABONNEMENT, UN AN

France **20 fr.**
payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février et 15 mai 1908.*
Étranger. **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

En vente, la troisième année et les années suivantes

Chaque année. **20 fr.**

La table des dix premières années est en vente en un fascicule in-8°. 1 fr.

Les deux premières annés sont épuisées

Après *seize années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord, elle est *unique* en son genre : il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, etc. les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous allons même jusqu'à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché*: il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de leur temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France*, à la *Sorbonne* et dans les *Universités* de province, par MM. Emile Faguet, Abel Lefranc, Jules Martha, Gustave Lanson, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, Pfister, Desdevises du Dezert, etc., etc. — ces noms suffisent, pensons-nous, à rassurer nos lecteurs, — en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des comptes rendus des soutenances de thèses.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Services directs entre PARIS et le MAROC

(*Viâ Marseille*)

Billets simples de Paris à Tanger, valables 15 jours

DE PARIS A TANGER :

Par les paquebots de la Compagnie de navigation mixte (Touache), viâ Oran : 1re classe, **196** fr.; 2e classe, **135** fr.; 3e classe, **92** fr.; de la Compagnie Paquet : 1re classe, **196** fr.; 2e classe, **135** fr.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. — Franchise de bagages : en chemin de fer, 30 kg.; sur les paquebots, 100 kg. en 1re classe, 60 kg. en 2e classe, 30 kg. en 3e classe. Enregistrement direct des bagages de PARIS à TANGER, ou réciproquement.

Délivrance des billets : à la gare de Paris P.-L.-M., à l'agence de la Compagnie de navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société générale de Transports maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

PARIS — 15, rue de Cluny — PARIS

G. DESDEVISES DU DEZERT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

L'Église & l'État EN FRANCE

TOME SECOND

DEPUIS LE CONCORDAT JUSQU'A NOS JOURS

(1801-1906)

Un volume in-8°, broché 5 »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

DIX-SEPTIÈME ANNÉE (1re série) N° 17 18 4 MARS 1909

Année scolaire 1908-1909

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : N. FILOZ

ABONNEMENT UN AN

France. 20 fr.
payables 10 francs au comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1909*.

Étranger 23 fr.
payables en une seule fois.

LE NUMÉRO : 60 centimes

SOMMAIRE

Pages

769 LA PHILOSOPHIE DE NIETZSCHE............... **G. Dwelshauvers**, *Professeur à l'Université de Bruxelles.*

781 *De la tranquillité de l'âme* DE SÉNÈQUE..... **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

790 *Beaucoup de bruit pour rien* DE SHAKESPEARE. **Émile Legouis**, *Professeur à l'Université de Paris.*

803 LA DÉFENSE NATIONALE.................... **Charles Seignobos**, *Professeur à l'Université de Paris.*

811 BIBLIOGRAPHIE.

812 TABLE DES MATIÈRES (*1re série*)............. **Année 1908-1909.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

Tous les droits de reproduction sont réservés.

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Société Française d'Imprimerie et de Librairie

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C^ie^

PARIS, 15, rue de Cluny

Vient de paraître

J. MILLIOT-MADERAN

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Henri HEINE

CHOIX DE POÉSIES

TRADUITES EN VERS FRANÇAIS

Un volume in-18 jésus, broché. 2 »

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Chemins de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Compagnie organise, avec le concours de **l'Agence Cook**, les excursions suivantes :

1° Carnaval de Nice-Italie

du 18 février au 18 mars 1909

Prix (tous frais compris) : 1re classe, **1.300** fr. ; 2e classe, **1.170** fr.

2° Egypte, le Nil et la Palestine

du 24 février au 28 avril 1909

Prix (tous frais compris) : 1re classe, **3.650** fr

3° Tunisie-Algérie

Départs de Paris, les 28 février et 4 avril 1909

Prix (tous frais compris) : 1re classe, **1.270** fr. ; 2e classe, **1.150** fr.

4° Italie (Semaine Sainte à Rome)

du 23 mars au 20 avril 1909

Prix (tous frais compris) : 1re classe, **1.225** fr. ; 2e classe, **1.125** fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'**Agence Cook**, 1, place de l'Opéra, et 250, rue de Rivoli, à Paris.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
PARIS — 15, rue de Cluny — PARIS

Toute la littérature française, étrangère et ancienne en 50 Volumes

LES

Classiques Populaires

Directeur : Émile FAGUET

de l'Académie Française,
Professeur à la Sorbonne

Prix du volume in-8° de 240 pages, illustré, broché 2 »
Le même, relié toile souple, tranches rouges 2 75

Chaque volume se vend séparément.

Liste des 50 volumes composant la Collection :

Chateaubriand, par A. Bardoux.
Lamartine, par Edouard Rod.
Alfred de Musset, par Claveau.
Victor Hugo, par Ernest Dupuy.
Béranger, par Ch. Causeret.
Augustin Thierry, par F. Valentin.
Michelet, par F. Corréard.
Thiers, par Edgar Zevort.
Guizot, par J. de Crozals.
Émile Augier, par H. Parigot.
Montesquieu, par Edgar Zevort.
Lesage, par Léo Claretie.
Voltaire, par Emile Faguet.
André Chénier, par Paul Morillot.
Buffon, par H. Lebasteur.
J.-J. Rousseau, par L. Ducros.
Bernardin de Saint-Pierre, par de Lescure.
Florian, par Léo Claretie.
Corneille, par Emile Faguet.
La Fontaine, par le même.
Molière, par H. Durand.
Boileau, par P. Morillot.
Racine, par Paul Monceaux.
Retz, par Ch. Normand.
Mme de Sévigné, par L. Vallery-Radot.
Bossuet, par G. Lanson.
Pascal, par M. Souriau.
La Rochefoucauld, par Félix Hémon.
Fénelon, par G. Bizos.
La Bruyère, par Maurice Pellisson.
Saint-Simon, par J. de Crozals.
Ronsard, par G. Bizos.
Monluc, par Ch. Normand.
Rabelais, par Emile Gebhart.
Montaigne, par Maxime Lanusse.
Villehardoin et Joinville, par A. Debidour.
Froissart et Commines, par A. Debidour.
La poésie lyrique en France au moyen âge, par L. Clédat.
Le théâtre en France au moyen âge, par le même.
Shakespeare, par James Darmesteter.
Dante, par Edouard Rod.
Le Tasse, par Emile Mellier.
Gœthe, par Firmery.
Cervantès, par Lucien Biart.
Homère, par A. Couat.
Virgile, par A. Collignon.
Plutarque, par J. de Crozals.
Démosthène, par A. Ouvré.
Cicéron, par M. Pellisson.
Hérodote, par M. Corréard.

Tous les volumes parus ont été honorés d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY